UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuedesdeux191060pariuoft

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LX. — 1er NOVEMBRE 1910.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTIÈME

112712
29/5

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

AP
20
R5
pér. 5
t. 60

VOLTAIRE

PREMIÈRE PARTIE (1)

INTRODUCTION

Il y a peut-être de plus grands noms dans l'histoire de la littérature française, trois ou quatre, pas davantage; il y en a certainement de plus honorables et de plus justement honorés; il n'y en a pas de plus français, qui nous soit une image ou un miroir plus fidèle de nous-mêmes, il n'y en a pas de plus européen, et je dirais volontiers, il n'y en a pas de plus universel que le nom de Voltaire. Poète, c'est une question de savoir si l'auteur de la *Henriade* et des *Discours sur l'Homme*, de tant d'*Épîtres* et de tant d'épigrammes, a seulement mérité ce titre, ou plutôt ce n'en est plus une après et depuis Lamartine et Hugo; auteur dramatique, nous pensons tomber des nues quand nous apprenons que, pendant près d'un siècle, avec sa *Zaire* et son *Tancrède*, il passa pour le rival, pour l'émule, pour le vainqueur de Corneille et de Racine; historien, c'est de confiance qu'on le loue, sans presque l'avoir jamais lu, ni le *Siècle de Louis XIV*, ni l'*Essai sur les Mœurs*, à peine quelques pages de son *Charles XII*; philosophe, n'enseigne-t-on pas enfin qu'incapable d'enfoncer jusqu'aux

(1) En 1886, la librairie Hachette imprimait les premiers volumes de la collection dite des *Grands écrivains français*. M. Jusserand, qui la dirigeait, confia à Ferdinand Brunetière le soin d'y traiter de Voltaire. Brunetière se mit à ce livre en août 1886. En 1888, il venait d'en envoyer à l'impression les trois premiers chapitres, quand la maison Hachette lui demanda d'écrire d'urgence une préface à une édition illustrée des Œuvres de Boileau, qu'elle préparait pour l'Exposition de 1889. Brunetière interrompit son *Voltaire*; par la suite, d'autres travaux l'empê

secrètes raisons des choses, la vraie philosophie n'aurait daté, dans le siècle où nous sommes, que de sa rupture même avec les principes, avec les méthodes, avec l'esprit sceptique et superficiel du *voltairianisme*? Et cependant il est Voltaire ; il l'est et le sera pendant des années ou des siècles encore ; ce que nous lui refusons en détail, nous sommes unanimes à le lui rendre en gros ; et nous avons beau dire, adversaires ou ennemis, nous serions fâchés, pour l'honneur de la race, qu'un tel homme n'eût pas existé.

Les raisons n'en sont pas difficiles à dire, ni surtout lointaines à trouver. Sa vie, d'abord, fut son chef-d'œuvre, chef-d'œuvre d'art, d'esprit et de conduite, plus plaisante, plus amusante, plus divertissante elle toute seule que pas une de ses comédies ou même que pas un de ses contes, que *Candide* ou que l'*Ingénu*. On ne peut se détacher de la volumineuse *Correspondance* où il continue de vivre tout entier, si semblable à lui-même, si naturel, irritable et prudent à la fois, si prompt à faire une sottise, mais si agile à la réparer, tantôt plus insolent qu'un page, vrai valet de Molière ou de Regnard, échappé du vieux répertoire, tantôt inimitable dans l'art d'envelopper, de déguiser, de nuancer l'adulation et la courtisanerie, mais au travers de tout cela, suivant toujours sa fortune et finissant toujours par arriver à tout ce qu'il a poursuivi. En second lieu, et « s'il est bien plus beau, selon le mot de Pascal, de savoir quelque chose de tout que de savoir tout

chèrent d'y revenir; finalement, il y renonça, et la composition fut détruite. Ses amis, ayant trouvé dans ses papiers ce livre inachevé, ont estimé qu'il convenait de le publier.

Sans parler de deux lots de feuillets dépareillés, qui ne représentent que des ébauches, nous avons disposé d'un manuscrit autographe. D'autre part, M. Jusserand avait conservé un exemplaire des placards imprimés en 1888, et il a bien voulu nous les confier. Notre manuscrit est celui qui a servi aux imprimeurs de ces placards, en sorte que le texte est exactement le même ici et là. Mais cela n'est vrai que des chapitres I et III. Pour le chapitre II (*Les poésies et le théâtre de Voltaire*), le manuscrit et les placards offrent deux versions très différentes entre elles, et il est difficile de déterminer laquelle est la plus récente. Quand nous publierons ce *Voltaire* en volume, nous les imprimerons toutes deux. Ici, puisqu'il nous fallait choisir, nous avons cru bien faire de sacrifier la version manuscrite, qui est de date incertaine. En reproduisant les placards d'un bout à l'autre de la présente publication, nous communiquons au lecteur une version homogène, sûrement datée, le texte arrêté par l'auteur au jour où il envoya à l'imprimerie ses trois chapitres, tous trois ensemble. L'*Introduction* est assurément aussi de la même date, bien que nous ne la possédions qu'en manuscrit; c'est simplement pour la commodité de la mise en pages qu'elle ne fut pas imprimée en 1888.

Ces trois chapitres conduisent l'histoire de la vie et des œuvres de Voltaire usqu'en 1754, date de son retour de Berlin. Dans le format et le caractère de la collection des *Grands écrivains français*, ils eussent occupé cent pages, soit exactement la moitié du livre projeté. M. Jusserand se rappelle avoir vu entre les mains de Brunetière un plan détaillé des derniers chapitres : nous avons vainement recherché ce plan dans ses papiers. — JOSEPH BÉDIER.

d'une chose, » qui jamais, plus et mieux que Voltaire, a mérité cette louange de l'universalité? « Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde, lui écrivait un jour le prince royal de Prusse, qui fut depuis le grand Frédéric, et j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux que l'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une académie composée de l'élite de l'univers : il y a des philosophes qui traduisent Newton, il y a des poètes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y a des Thucydide, et l'ouvrage de cette Académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. » Lorsque l'on dit de Voltaire qu'il fut médiocre dans tous les genres, je crois que l'on se trompe, et, en tout cas, on exagère; mais eût-on raison, il resterait encore qu'il a passionnément aimé tout ce qu'il a tenté tour à tour, non seulement aimé, mais compris, et c'est le signe de l'étendue, de la souplesse, de la variété, je voudrais pouvoir dire de la sensibilité de l'intelligence. Tout ce qu'il y a d'intelligible au monde, Voltaire l'a compris, et sa faculté de comprendre ne s'est en quelque sorte arrêtée qu'au seuil de l'inexplicable, — d'ailleurs bien Français en cela, trop Français, si l'on veut, et surtout trop Parisien. Enfin, grâce à cette faculté de tout comprendre, aidée du pouvoir de tout exprimer, et intérieurement animée de l'ambition d'arriver à tout, il s'est trouvé l'interprète naturel, ou encore, ainsi qu'on l'a dit, l'incarnation de tout un siècle; et ce siècle, assurément, ce n'est pas le *plus grand* de l'histoire, — car les hommes y furent trop petits, — mais nul autre cependant n'a plus fait pour la cause de la justice et de la vérité. Nous avons donc accoutumé, nous continuons toujours, et avec raison, de glorifier en la personne de Voltaire « l'action de toute une armée, » puisque aussi bien c'est lui, l'auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade*, le confident de Frédéric II et de Catherine, le défenseur des Calas, le patriarche de Ferney, que cette armée reconnut, applaudit, acclama comme chef, et que ce n'est pas seulement avec lui, mais par lui qu'elle vainquit. Et si la victoire ne fut pas sans mélange, c'est-à-dire, pour la remporter, si Voltaire et les siens recoururent souvent à des moyens que l'on ne saurait trop condamner, si même les mobiles qui les guidèrent ne furent pas tous ni toujours honorables, s'il y en eut de laids, de honteux et de bas, si beaucoup de choses, par conséquent, périrent sous leurs coups, qui méritaient d'être conservées, on a trouvé généralement la victoire assez belle et d'un assez grand prix pour n'en vouloir pas rendre un seul des avantages, — et cela peut suffire à la gloire d'un homme. L'histoire et l'opinion ne se sont jamais armées de toute leur morale que contre ceux qui n'ont pas réussi.

Ajouterons-nous maintenant d'autres causes? Dirons-nous qu'ayant

vécu plus de quatre-vingts ans, Voltaire eut ainsi vingt ou trente ans de plus que la plupart des hommes pour enseigner la foule à prononcer son nom? Nous pourrions dire également que de son exil de Ferney il était bien trop habile pour ne pas s'en plaindre, mais, en s'en plaignant, pour n'en pas profiter. L'exil, en éloignant les grands hommes, ne les met pas seulement à cent lieues de leurs admirateurs, il les met encore, de leur vivant même, comme à cent ans de leurs contemporains. Mais c'est assez si nous avons montré que le recueil de ses *Œuvres complètes* pourrait s'abîmer dans l'oubli, sans que le nom de Voltaire fût pour cela moins justement fameux. Et c'est pourquoi, dans les pages qui suivent, tout en essayant de le juger comme poète, comme historien, comme philosophe, on s'attachera surtout à démêler les vrais mobiles de ses actes, à caractériser la nature de son rôle, et à mesurer enfin jusque de notre temps la portée de son influence.

I

LA JEUNESSE DE VOLTAIRE (1694-1734)

On ne sait s'il naquit à Paris, ou à Châtenay, près de Sceaux, à la ville ou à la campagne, le 22 mars ou le 22 novembre 1694; mais c'est assez que l'année soit certaine. Sa famille, comme celle de Molière, comme celle de Boileau, comme celle de Regnard, était de bonne et ancienne bourgeoisie parisienne : François Arouet, son père, avait d'abord été notaire au Châtelet et, depuis, payeur des épices de la Chambre des comptes. On peut supposer, si l'on veut, que c'est de lui que son fils hérita l'intelligence et le goût des affaires. A dix ans, l'enfant fut mis au Collège de Clermont : la vie qu'il y mena, les camarades qu'il y fit, les marques mêmes de précocité d'esprit qu'il y donna, tous ces détails sont de mince ou de nulle importance. Car, de très grands sots ont brillé de tout temps, brillent peut-être encore dans les collèges; et, pour les condisciples d'Arouet, il est probable, selon l'usage, qu'ils se souvinrent de lui quand il fut devenu Voltaire. Je ne reprocherai pas non plus aux jésuites, ses maîtres, au Père Tournemine ou au Père Porée, d'avoir incliné au mensonge et à l'intrigue la naturelle droiture de leur élève.

Du collège, en homme pratique, son père le fit passer dans l'étude d'un procureur; mais le jeune homme n'y fréquenta

guère : en ce temps-là, comme du nôtre, et quoique le métier fût encore moins lucratif, tout bon rhétoricien se destinait « à la littérature, » et c'était l'ambition d'Arouet. Il y était d'ailleurs poussé par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, homme du monde, l'un des derniers amans de la vieille Ninon de Lenclos et l'un aussi des familiers de la société du Temple. On sait qu'au Temple, sous la présidence de Vendôme, quelques grands seigneurs, hardis dans leurs propos, plus débraillés dans leurs mœurs, mêlés à tous les poètes libertins du temps, formaient une sorte de Parnasse satyrique. Introduit dans cette compagnie, l'élève des jésuites en prit si promptement le ton, et, en quelques mois y devint tellement gentilhomme que le payeur des épices jugea bon et urgent même de le dépayser. Il le confia pour cela, par un choix qui peut sembler bizarre, au propre frère de l'abbé de Châteauneuf, le marquis de Châteauneuf, qui s'en retournait ambassadeur de France auprès des États-Généraux de Hollande.

Mais l'événement tourna contre les prévisions paternelles. A la Haye, dans la maison d'une illustre aventurière, Mme du Noyer, l'auteur des *Lettres historiques et galantes*, un de ces pamphlets que Saint-Simon lui-même n'a pas dédaigné de consulter pour écrire ses *Mémoires*, Arouet fit la connaissance d'une fille de la dame, l'aima, voulut l'épouser, l'enlever même, et n'en fut empêché que par l'intervention de l'ambassadeur, qui s'empressa, naturellement, de retourner à son père un fils déjà si compromettant. Quatorze lettres d'Arouet à Olympe du Noyer sont presque les premières qui nous soient parvenues de sa volumineuse *Correspondance*, et il est assez plaisant que ce soit à cette bonne mère elle-même que nous devions de les avoir conservées. Arouet, désespéré, dut rentrer chez son procureur.

Cependant, en 1712, l'Académie française ayant choisi *Le Vœu de Louis XIII* pour sujet du concours de poésie, il avait envoyé une *Ode* que l'on peut lire encore aujourd'hui dans ses *Œuvres*, et c'était en 1714 que l'on devait décerner le prix. Sur le rapport de La Mothe-Houdard, on couronna la pièce d'un abbé Paillard-Dujarry. Arouet, blessé au vif, et, dans l'état de ses relations avec son père, atteint peut-être aussi dans d'autres intérêts que ceux de son amour-propre, répondit au jugement de l'Académie par une satire assez grossière, *le Bourbier*, moins riche d'esprit que d'invectives, mais qui ne laissa pas, telle

quelle, d'attirer sur lui l'attention du café Procope et du café Gradot. On n'ignore pas que c'était là, sur le quai de l'École et rue de l'Ancienne-Comédie, que les distributeurs de la réputation littéraire tenaient alors leurs principales assises. Mis en goût par ce premier succès, l'auteur du *Bourbier* redoubla donc, et s'essayant à la gravelure après l'injure, il écrivit, dans un genre plus fâcheux encore, contre le marquis de Courcillon, la satire de l'*Anti-Giton*. Est-il aussi l'auteur d'une petite pièce qui courut, en 1716, *Sur le duc d'Orléans et Mme de Berri, sa fille?* Les vers en sont du moins assez méchans et assez mauvais à la fois, — car il a souvent l'épigramme plus insolente que spirituelle, — pour être effectivement de lui. Toujours est-il qu'on les lui attribua, mais, comme il s'en défendait, le Régent, pour cette fois, se contenta de l'éloigner de Paris. Son exil dura jusqu'au commencement de l'année 1717. Comme d'ailleurs il avait déjà la rancune tenace, il ne fut pas plutôt de retour à Paris qu'il recommença de faire des vers contre le Régent. Pour essayer de le corriger, on vous le mit à la Bastille [mai 1717-avril 1718]. C'est ici que commence l'histoire de sa vie publique; et nous n'avons encore parlé que de ses fredaines d'écolier.

Le contretemps était fâcheux. Sa tragédie d'*OEdipe*, reçue par les comédiens, qu'il avait lue lui-même dans quelques salons, et dont on disait merveilles, allait précisément entrer en répétitions. Il fallut attendre; multiplier sans doute les démarches auprès du Régent, après l'avoir gratuitement offensé; tâcher, à force de flatteries, d'adoucir son ressentiment; et quand, après onze mois Arouet fut relâché, le séjour de Paris lui étant interdit de nouveau, ce fut avec les comédiens que les difficultés recommencèrent. Enfin, après bien des embarras, la tragédie vit la rampe, le 18 novembre 1718, aux applaudissemens de la plus illustre assemblée. L'effet fut grand, mais le succès, bien préparé, plus grand encore, et, quoi que nous pensions aujourd'hui d'*OEdipe*, nous ne saurions nous en étonner si nous songeons quels étaient alors les fournisseurs attitrés du théâtre français : Deschamps, Danchet, Pellegrin, Mme de Gomez. Une pluie de brochures suivit, qui jetèrent à la foule pour la première fois le nom de Voltaire. Arouet, en effet, pour la circonstance, comme autrefois Poquelin, avait cru devoir changer de nom; et peut-être Dangeau, dans son *Journal*, nous en donne-t-il la vraie raison. « C'est à cause qu'on était prévenu contre lui, *parce qu'il*

avait offensé beaucoup de gens dans ses vers. » Il n'avait pas encore de nom qu'il avait déjà des ennemis, et, ce qui est plus rare, il les avait mérités, quoiqu'il n'eût presque rien écrit.

Un succès de théâtre, au XVIIIe siècle, sur cette scène où vivait encore le souvenir de Molière et de Racine, grandi, pour ainsi dire, par le récent éloignement, c'était un coup de fortune. La tragédie, surtout, menait à tout. Il n'y avait pas jusqu'au pouvoir qui ne fût moralement tenu d'en témoigner au poète sa reconnaissance. Très répandu déjà dans le beau monde, où l'on goûtait beaucoup la vivacité de sa conversation, et encore plus sa malice, *Œdipe* acheva donc, non seulement de mettre à la mode le fils du bonhomme Arouet, mais encore d'en faire un petit personnage. Le Régent, toujours indulgent et facile, gratifia le triomphateur d'une pension sur sa cassette, à la charge de tourner des madrigaux pour ses maîtresses. Madame, duchesse d'Orléans, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, agréa la dédicace de la tragédie. Un autre prince du sang, le prince de Conti, voulut lui-même chanter en vers le succès d'une pièce à laquelle d'ailleurs il se vantait volontiers d'avoir contribué. La brillante maréchale de Villars prit le poète sous sa protection, et lui, comme l'exigeaient la politesse et la reconnaissance, il soupira publiquement pour elle. Salons et châteaux enfin, qui se l'étaient partagé jusqu'alors, se le disputèrent; avec l'air et le ton du monde, il en prit les allures et l'habit, le velours, la soie, les dentelles; et, pour l'aider à soutenir ce train, en même temps que des financiers travaillaient à sa fortune, le payeur des épices de la Chambre des comptes choisit ce moment de mourir.

« Ce monde-ci, a-t-il dit quelque part, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé, qu'on appelle *la bonne compagnie.* Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits, c'est pour lui plaire que les grands hommes ont travaillé, c'est lui qui donne la réputation. » Et il avait passé la soixantaine quand il résumait en ces termes sa conception ou sa philosophie de l'art et de la vie, mais à vingt-cinq ans c'était déjà sa façon de penser et la règle de sa conduite. On ne l'a pas assez dit, et cependant c'est ici toute une part de son génie, comme aussi de son influence. Avec une promptitude et une sûreté de

coup d'œil tout à fait singulières, Voltaire n'eut pas plutôt connu la bonne compagnie qu'il en fut, qu'il y respira comme dans son élément naturel, et surtout, qu'il en comprit l'utilité pour sa fortune. Dans une société dont les habitudes et les formes de vivre, sinon précisément les mœurs, étaient encore tout aristocratiques, il vit que son succès dépendait de s'y conformer, et qu'il ne réussirait à se tirer lui-même de la foule qu'avec le suffrage, la faveur et la complicité de ces belles dames et de ces grands seigneurs. L'opposition déclarée n'est en effet devenue que plus tard, beaucoup plus tard, vers 1750 seulement, après Diderot et Jean-Jacques, un moyen de parvenir; mais, vers 1720, il fallait, comme Voltaire et comme Montesquieu, l'envelopper de telle sorte que les boutades n'inquiétassent pas le « petit troupeau » dont l'approbation pouvait seule en assurer le triomphe. Et de là, chez Voltaire, au lieu du désintéressement des grands écrivains de l'âge précédent, un Corneille et un Molière, un La Fontaine et un Racine, tout entiers à leur art, ces complaisances et ces concessions à l'usage, à la mode, au faux goût de la bonne compagnie. De là ce souci constant de l'opinion, et d'une certaine opinion, l'opinion des siens plutôt que du public, et des gens du monde plutôt que des hommes de lettres. De là encore ces flatteries, ces caresses qu'on le verra toute sa vie prodiguer aux puissances, à celles de la cour et du monde, aux ministres ou aux favorites, et dont l'exagération se mesure à l'influence même que les uns ou les autres exercent ou du moins qu'il leur attribue sur la direction de l'esprit public. On a dit de lui, et avec raison, que pour avoir de la naissance il eût donné tout son génie, et l'on sait peut-être, si mince que fût la sienne, de quel ton il a reproché l'humilité de leur origine à l'un et l'autre Rousseau; mais, aristocrate par goût, Voltaire le fut encore par calcul et, en un certain sens, par nécessité, dans l'intérêt de sa réputation, et pour le triomphe de ses idées. La grande révolution dont il allait être l'un des principaux ouvriers ne pouvait s'accomplir que du consentement, qu'avec le secours et par les propres mains de ceux qui ne se doutaient guère, ni lui non plus, qu'elle détruirait d'abord tout ce qui faisait pour eux le prix même, le charme ou la volupté de la vie sociale. Et c'est ainsi qu'en faisant dans le monde les affaires de son amour-propre ou de sa vanité littéraire, il se trouva que l'auteur d'*Œdipe*, presque sans le savoir, et par l'effet d'un merveilleux

accord entre son temps et lui, commença de faire aussi celles des idées où son nom demeure justement attaché.

Il ne tarda pas d'ailleurs à s'apercevoir ou à pressentir que de se mêler ainsi à l'opinion, c'était le bon moyen, pour la littérature, d'en devenir insensiblement maîtresse et de finir à son tour par la gouverner. Volontairement bornés à l'exercice de leur art, on pourrait presque dire de leur métier de poète, qu'ils considéraient uniquement comme leur, et non point comme le premier ni le plus utile à l'État, nous ne savons et personne peut-être n'a su ce que Racine ou Boileau pensaient du temps, du milieu, ni de la discipline morale et politique sous laquelle ils ont vécu. Comparez, pour entendre ceci, leur *Correspondance*, témoin et garant fidèle de leurs préoccupations ordinaires, avec celle de Voltaire, image ou reflet affaibli de la vivacité de sa conversation. C'est que dans les salons qu'il fréquente, si l'on cause encore assurément d'amour ou de galanterie, et, au besoin, du roman de la veille ou de la tragédie du jour, comme jadis au samedi de Mlle de Scudéri, on y cause quelquefois aussi de ces « grands sujets » que La Bruyère, il n'y a pas trente ans, se plaignait de se voir interdits. La mort de Louis XIV a délié les langues. A Vaux-Villars, chez le maréchal; au Bruel, chez La Feuillade ; à Saint-Ange, chez les Caumartin ; à Paris même, chez la marquise de Mimeure ou chez la présidente de Bernières, chez les Ferriol et chez les Maisons, on prend intérêt à la chose publique, et tour à tour on y parle de guerre et de diplomatie, de politique et de finances, d'histoire et de religion. Voltaire écoute attentivement. Toutes ces questions auxquelles l'homme de lettres était demeuré jusqu'alors étranger, sinon peut-être indifférent, il en comprend tout l'intérêt, et pour le faire comprendre à tous ceux qu'elles touchent, disons le vrai mot, pour le *vulgariser*, il songe qu'il dispose de l'outil universel. La littérature, qui n'était qu'un art, n'a qu'à vouloir, sans cesser d'en être un, pour devenir une arme. En donnant aux opinions qui s'échangent dans la conversation le relief et le caractère durable de la chose imprimée, l'écrivain va les rendre elles-mêmes solidaires de sa propre victoire, puisque aussi bien c'est la leur. Avec cela, si l'on sait seulement les manier avec un peu d'art et de délicatesse, ne point céder au plaisir dangereux de les effaroucher, mais au contraire les apprivoiser, les flatter au besoin, leur retourner la gloire que l'on acquiert en les répan

dant, on peut les engager, pour ainsi dire, au delà d'elles-mêmes, et les conduire jusqu'à des conséquences qu'elles n'avaient point prévues. Et l'homme qui le pourrait, si d'ailleurs il n'écrivait ni *Polyeucte*, ni *Tartuffe*, ni *Bajazet*, ni *Phèdre*, en serait-il moins grand pour cela, ne laisserait-il pas une œuvre assez belle, une trace assez profonde, un nom assez fameux? et, tout en ayant l'air de suivre docilement son siècle, n'est-il pas vrai qu'il en serait l'instituteur et le guide?

A une condition cependant : c'est qu'à tout son talent il joignît la liberté d'en disposer lui seul et les moyens de le faire partout respecter; la situation à défaut de la naissance, et, à défaut de la situation, la fortune. Voltaire le comprit et que, pour jouer son rôle, comme pour être traité dans la *bonne compagnie* sur le pied d'égalité, n'étant pas noble, il fallait être riche. « J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre. » Ce furent encore ses relations mondaines qui lui en procurèrent le moyen, traitans et banquiers de sa connaissance,

Et Paris, et fratres, et qui rapuere sub illis.

Et on peut bien lui reprocher son ingratitude envers ces premiers patrons de sa fortune, on peut lui reprocher quelques-unes des voies qu'il prit pour allonger son patrimoine, comme d'avoir tripoté dans les vivres ou d'avoir spéculé sur les blés, comme d'avoir touché sa part, indirecte et lucrative, des altérations des monnaies ou des exactions de la ferme, on peut lui reprocher son humeur processive et quelques traits d'une économie qui ressembla souvent à de la lésine; mais on ne peut guère lui reprocher une préoccupation de l'argent, dont l'homme de lettres, après plus de cent ans, éprouve encore les heureux effets. Jusqu'à Voltaire, en effet, l'homme de lettres avait vécu des « bienfaits du roi, » quand ce n'était pas de ceux d'un grand seigneur ou d'un fermier général. Qui de nous ne se sent encore humilié de lire la dédicace de *Cinna* au financier Montauron, ou plus humilié encore de voir La Fontaine s'en allant d'hôtel en hôtel, chez les Bouillon, chez les d'Herwart, chez Mme de La Sablière, quêter le couvert, le vivre et le reste? Pour que l'on estimât l'esprit à l'égal de la naissance et de l'argent, comme Corneille ou Racine avaient montré que d'un grand écrivain on

pouvait faire un ancêtre, soyons donc obligés à Voltaire d'avoir montré que l'intelligence pouvait servir à gagner autant d'argent qu'une part dans les gabelles. Car, en dissociant deux idées qui n'allaient guère avant lui l'une sans l'autre, celle d'homme de lettres et celle de parasite, il a classé la profession, il en a accru l'indépendance, il lui a conquis ce droit de tout dire que limitaient chez les plus hardis de ses prédécesseurs le besoin ou la reconnaissance. Pour lui, sans le préserver de bien des humiliations, et sans l'empêcher de descendre encore à plus d'une bassesse, du moins cette grosse fortune allait-elle lui permettre de ne borner sa liberté de penser ou d'écrire qu'aux intérêts de son amour-propre et de sa sécurité. Elle empêcha l'envie de suspecter son désintéressement. Et puisque enfin la pauvreté, si les âmes bien nées la respectent, n'est honorée pourtant en aucun lieu du monde, la fortune de Voltaire, en lui donnant un rang ou un état dans le monde, obligea non seulement les grands seigneurs, mais plus d'une fois aussi le pouvoir même, de compter avec le philosophe. « Si Socrate eût été riche, et surtout s'il eût eu un grand état de maison, les magistrats d'Athènes, au lieu de le faire emprisonner, eussent brigué l'honneur de venir dîner chez lui. »

Je ne veux pas dire, on l'entend bien, que Voltaire, en entrant dans le monde, ait mis lui-même dans sa conduite cet esprit de suite que nous ne pouvons, nous, éviter d'y mettre en le résumant. Pour échouer infailliblement, il n'est rien tel que ces desseins longuement prémédités et obstinément suivis, qui manquent toujours par l'endroit qu'on en croyait avoir le plus savamment calculé. La mobilité de Voltaire était d'ailleurs trop grande, son humeur était trop capricieuse ou trop journalière, et, s'il réfléchissait, c'était trop en courant pour ce que de semblables desseins, encore qu'ils ne réussissent pas, n'exigent pas moins d'application, de patience et de constante possession de soi-même. Dans le temps où l'on eût cru qu'il y travaillait tout entier, n'avait-il pas failli tout à coup échanger son rôle futur contre un moindre? et, si le cardinal Dubois ou Monsieur le Duc l'eussent voulu, s'engager dans les intrigues on ne sait de quelle diplomatie subalterne et douteuse? Heureusement que son étoile, ou la nôtre, ne le permirent pas, et que ni le duc de Bourbon, ni Dubois ne le prirent au sérieux : ils le laissèrent dans son élément. Et c'est alors que pour s'y adapter, conformant

sa politique mondaine aux exigences de son ambition, il manœuvra de telle sorte, avec une telle souplesse, mais surtout avec un sentiment ou un instinct si sûr du meilleur moyen de parvenir, que le plus profond calcul et le plus subtil machiavélisme l'eussent moins bien servi. L'art suprême de Voltaire, ç'a été de se laisser faire aux circonstances, de ne s'inspirer que de l'occasion, surtout de ne jamais en vouloir triompher, et comme le siècle agissait lui-même dans le sens du génie de Voltaire, c'est cette coïncidence, où d'ailleurs on reconnaît les grands hommes, qui explique à la fois sa fortune et l'air qu'il a de l'avoir préparée. Mais il s'est contenté de ne pas la contrarier, et, quand elle s'offrait à lui, de la suivre, au lieu de se piquer, comme les saints, d'être plus fort, et comme les sots, plus habile qu'elle.

Il vivait donc ainsi, fort agréablement, depuis quelques années, en chemin à la fois vers la fortune et vers la gloire, sinon vers les honneurs, qui s'obstinaient à le fuir, pensionné sur la cassette, encore mieux accueilli de la nouvelle reine, Marie Leczinska, femme de Louis XV, qu'il ne l'avait été de la marquise de Prie, la maîtresse de Monsieur le Duc, n'ayant pas pu retrouver au théâtre, il est vrai, le succès de son *Œdipe*, mais prenant sa revanche avec sa *Henriade*, quand son imprudence lui joua un mauvais tour.

Dînant un jour chez le duc de Sulli, l'un de ces grands seigneurs qui l'accueillaient si bien, il releva vivement un mot grossier d'un des convives : le chevalier de Rohan. Le chevalier, piqué, l'attendit à la sortie de l'hôtel et l'y fit bâtonner par des laquais apostés, auxquels on raconte que, du fond de son carrosse, ajoutant l'insulte à la brutalité, il recommandait d'épargner la tête « qui était bonne. » Voltaire le provoqua, mais le brave gentilhomme, non content d'une lâcheté, ne s'en refusa pas une seconde, et tout simplement il fit mettre sa victime à la Bastille : l'ordre est du 17 avril 1726. On est quelque peu surpris de l'attitude étrange que garda le duc de Sulli dans toute cette affaire. Mais l'opinion se rangea pour le poète, et le maréchal de Villars ayant dit que « le gouvernement avait eu tort de mettre le battu à la Bastille pour tranquilliser le batteur, » la détention de Voltaire ne pouvait être de longue durée. Pour l'empêcher seulement, en le relâchant, de poursuivre son offenseur, on résolut de l'éloigner quelque temps de Paris et de la France. Le 2 mai 1726, un exempt de police venait donc le

prendre à la Bastille et l'accompagnait jusqu'à Calais, où Voltaire, quatre ou cinq jours plus tard, s'embarquait pour l'Angleterre. L'exil allait durer quatre ans.

II

On n'y avait certes point songé, mais on ne pouvait lui rendre un meilleur service, ni peut-être déjà plus urgent. Dans cette vie du monde, en effet, s'il courait un danger, c'était celui de s'y attarder, et d'y devenir, comme tant d'autres, un bel esprit de cour et de salon, un Benserade supérieur ou un Voiture philosophe. L'exil, en l'enlevant aux séductions de la *bonne compagnie*, lui permettait de se reprendre, et, en l'ôtant de ce tourbillon de plaisirs et de fêtes, le rendait malgré lui à lui-même. En aucun temps d'ailleurs, pour le Français frivole et léger qu'il était encore, pour un observateur aussi vif et aussi malicieux, l'Angleterre, qui faisait alors sa première épreuve de la liberté, ne pouvait être plus curieuse à visiter ni surtout plus instructive à comparer. Ce n'était pas seulement un autre ciel, c'était vraiment un autre monde; ce n'étaient pas seulement d'autres mœurs, mais une autre civilisation. Les premiers hommes dans les lettres l'étaient aussi dans le gouvernement, les Bolingbroke et les Chesterfield; tous les matins, dans les journaux, avec une liberté qui d'abord paraissait sans limites, on discutait passionnément les plus grands intérêts nationaux; on faisait à Newton des obsèques solennelles, tandis que l'orgueil de la naissance n'empêchait pas le frère d'un ministre d'État d'être « marchand dans la Cité » ou « facteur à Alep; » on honorait dans les fonctions l'utilité dont elles étaient à l'État; et parmi la violente mêlée des controverses religieuses, il était enfin loisible à tout Anglais d'aller au ciel par le chemin qu'il voulait. Un homme qui sortait de la Bastille pour avoir répondu, dans une maison particulière, à l'impertinence d'un particulier par une autre impertinence, ne pouvait manquer d'être frappé d'un spectacle aussi nouveau pour ses yeux. Il lui semblait respirer un autre air, et c'en était bien un, puisque les préjugés y étaient d'une autre espèce. Si les mœurs anglaises avaient quelque chose de moins délicat ou de moins précieux que les mœurs françaises, elles avaient quelque chose aussi de moins

artificiel ou de plus viril; et parce qu'elles étaient plus âpres, il n'y avait pas jusqu'à leur rudesse qui ne dût être pour Voltaire une excellente école. L'Angleterre de 1725 lui donna ce que nous appellerions aujourd'hui des « leçons de choses; » il y perfectionna ce sens du réel et cet instinct du possible qui ne se prennent point dans les livres, encore moins dans les salons; et sa mobilité naturelle d'esprit s'y lesta d'un peu de ce bon sens pratique sans lequel on peut dire qu'il y a sans doute encore des poètes ou des artistes, mais non pas de grands écrivains.

C'est beaucoup, et c'est assez dire. Car, en même temps qu'il observait les mœurs et qu'il en faisait son profit, si Voltaire étudiait certainement la littérature anglaise, on a d'ailleurs exagéré l'influence qu'elle exerça sur lui. Il lut Shakspeare, il le vit jouer, il l'imita plus tard, dans son *Brutus*, dans sa *Zaïre*, dans sa *Sémiramis*, mais il en parla toujours de la manière que l'on sait, et, beaucoup trop Français pour le goûter sans mélange, ses imitations comme ses préférences ne continuèrent pas moins d'incliner du côté de Racine. Il lut aussi Milton, mais il ne le comprit point, et d'ailleurs il ne se cacha pas de préférer au *Paradis perdu* l'*Hudibras* de Butler. Et l'on peut bien soutenir aussi qu'il emprunta plus tard aux Addison, aux Pope et aux Swift, aux Thomson même et aux Parnell quelques-uns de leurs sujets ou quelques-unes de leurs idées, à celui-ci quelque chose de son enjouement et de son urbanité, quelque chose à celui-là de la force et de l'âcreté de sa plaisanterie, mais on ne voit pas les exemples qu'il en eût pu recevoir, s'ils n'étaient eux-mêmes, après tout, que des imitateurs, assurément fort originaux, mais cependant des imitateurs de notre XVIIe siècle français. Pour que la littérature anglaise exerçât sur Voltaire l'influence que les Anglais lui attribuent volontiers, il eût fallu d'abord qu'elle fût plus originale elle-même, — j'entends la littérature du siècle de la reine Anne, — et il eût fallu que Voltaire fût, lui, moins cultivé, d'une culture moins exclusive, et moins conforme à sa nature d'esprit.

L'influence des philosophes et des *libres penseurs* fut-elle beaucoup plus considérable, ou seulement plus effective? celle de Bacon, de Locke, de Newton? ou celle de Bolingbroke, de Collins, de Toland? On serait tenté de le croire, et au fait, en France même, nous le croyons communément. Car Voltaire

n'a-t-il pas été dans sa propre patrie, contre les derniers des cartésiens, l'apôtre du newtonianisme? et quelques-unes de ses idées les plus hardies, ou les plus dangereuses à exprimer, ne les a-t-il pas mises lui-même sous l'invocation de Bolingbroke? On connaît d'ailleurs ses relations amicales avec cet « illustre Anglais » auquel il avait dû pendant un temps dédier sa *Henriade*, et qui se piquait, en ce moment même, par un juste retour, de lui faire en quelque sorte les honneurs de l'Angleterre. Empirisme, sensualisme, déisme, ce sont donc là, pour la plupart de nos historiens, comme qui dirait autant d'importations anglaises, et, selon les opinions, c'est à Voltaire qu'ils reprochent ou c'est lui qu'ils louent de les avoir acclimatés le premier parmi nous. Mais, quand ce ne serait pas là lui faire tort à lui-même d'une part de son originalité, qui n'est pas grande en philosophie, ce serait encore envier à quelques-uns de ses vrais maîtres l'honneur de l'avoir formé. Pour ne pas s'en apercevoir, il a fallu l'habileté de Voltaire à déguiser ses emprunts, et aussi notre indifférence fâcheuse, ou même un peu coupable, à l'égard de toute une génération de notre histoire littéraire. Ce que l'on donne, en effet, aux *libres penseurs* et aux philosophes anglais, à Bolingbroke ou à Locke, à Bacon même ou à Newton, c'est à quelqu'un des nôtres qu'on l'enlève; et ce point vaut sans doute la peine d'être mis en lumière.

Tandis qu'effectivement les querelles religieuses, en Angleterre, bien loin d'avoir affaibli la foi, l'avaient au contraire exaltée, les Bossuet même et les Fénelon chez nous avaient eu beau faire, jansénistes et molinistes, gallicans et ultramontains, quiétistes et antiquiétistes, ils n'avaient tous abouti qu'à se déconsidérer eux-mêmes, et avec eux l'objet de leurs querelles. Le bon sens populaire se refusait à comprendre, si l'on était d'accord sur la manière d'adorer Dieu, que l'on s'excommuniât sur la question de l'oraison passive, infuse ou surnaturelle, et il avait tort, assurément; mais il ne s'habituait pas moins à considérer ces sortes de querelles comme aussi vaines que subtiles, et il se détachait insensiblement de l'estime, du respect et de l'amour d'une religion qui semblait vouloir s'y réduire tout entière. Ou, en d'autres termes, on commençait à séparer le fond d'avec la forme, la morale d'avec le dogme, la foi d'avec les observances, et cette séparation, où ne pouvaient manquer de s'évanouir les différences qui faisaient jusqu'alors les hérésies,

c'était déjà le *déisme*. C'est ce que Nicole savait bien quand il écrivait la phrase si souvent citée : « Il faut que vous sachiez que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthérianisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a toute sorte d'athées. » C'était peut-être contre ces *athées* dont le même Nicole évaluait le nombre dans Paris à une cinquantaine que Pascal eût écrit cette *Apologie de la religion chrétienne* dont les *Pensées* sont les fragmens. Et c'était à eux que songeait Leibnitz quand en 1696 il formait ce souhait : « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse ! » Faut-il en nommer quelques-uns ? Ils s'appelaient ou s'étaient appelés, au XVIIe siècle, Mesnault, Lainez, Saint-Pavin, Méré, Miton et Desbarreaux, Molière peut-être, La Fontaine, Boileau même, tous ou presque tous bourgeois, et la plupart de cette bourgeoisie parisienne éclairée qui gardait en elle-même le dépôt du *voltairianisme*, pour le remettre à Voltaire quand celui-ci aurait paru. Pour incliner au *déisme*, Voltaire n'avait donc qu'à suivre naturellement sa pente ; pour s'y encourager, il n'avait qu'à contempler dans son « janséniste de frère » un de ces fanatiques dont il n'avait pas besoin que Bolingbroke lui enseignât l'horreur ; et pour raisonner enfin son scepticisme ou son impiété, il n'avait qu'à ouvrir le livre où les *libres penseurs* anglais avaient eux-mêmes puisé leurs argumens : le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, ou les quatre volumes de ses *Œuvres complètes*.

En Angleterre en effet, comme en France et comme en Allemagne, de 1700 ou même de 1685 à 1725 ou 1730, Bayle a été le maître des esprits, de tous ceux au moins qui ne se rattachent pas à Leibnitz ou à Bossuet. Son influence, dont à peine fait-on aujourd'hui mention dans l'histoire, a été presque sans rivale sur les hommes du XVIIIe siècle. Et cela suffirait pour répondre du profit que Voltaire en a tiré, si lui-même, en plus d'un endroit, n'en avait fait le plus bel éloge, ou si, en le copiant plus d'une fois, il ne l'avait loué d'une manière plus efficace encore. C'est du *Projet de Dictionnaire* de Bayle que Voltaire a tiré les plus jolies pages de *Jeannot et Colin;* de ce même *Dictionnaire*, à l'article ACYNDINUS, qu'il a tiré le conte de *Cosi-Sancta;* c'est à l'idée de ce même *Dictionnaire* qu'il a emprunté l'idée de son *Dictionnaire philosophique*, ou de la *Raison par*

alphabet, comme il l'avait intitulé d'abord, et c'est encore au *Dictionnaire* qu'il a emprunté jusqu'au tour de son ironie coutumière : « On souhaitait qu'Augustin, la meilleure plume de l'Église, réfutât les Pélasgiens; il n'y manqua point; mais Alypius réfuta encore plus fortement cette hérésie, par les arrêts sévères qu'il obtint d'Honorius. » Qui ne croirait, s'il n'était prévenu, que ces trois lignes fussent de Voltaire? Et je ne dis rien de tant d'autres articles dont la comparaison dans les deux *Dictionnaires* est aussi curieuse qu'instructive. Quand tout le monde sait ce qu'il y a de rapports entre la fiction de *Micromégas* et celle de *Gulliver*, ou même entre un seul chapitre de *Zadig* et une assez belle pièce de Parnell, comment ignore-t-on ce qu'il y a d'analogies entre Voltaire et Bayle?

Car elles ne s'arrêtent point là, mais elles vont bien plus loin, et jusqu'à deux ou trois idées maîtresses, auxquelles si le nom de Voltaire demeure justement attaché, cependant c'est à Bayle qu'on en doit la première expression. Telle est d'abord l'idée de *tolérance* qu'avant même le célèbre *Essai* de Locke, Bayle, dans ses *Pensées sur la comète*, dans sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, et surtout dans son *Commentaire philosophique sur le* COMPELLE INTRARE, avait si éloquemment défendue contre ce qu'il appelait les sophismes des « convertisseurs à contrainte. » Parmi beaucoup de plaisanteries, qui sont du genre de celles que Voltaire, lui aussi, se permettra dans ces matières, il soutenait dans ce dernier ouvrage et il démontrait que si la diversité des religions a jamais causé quelque mal en politique, c'était précisément, ou uniquement, à cause de l'intolérance. Et cette idée à son tour lui servait de préparation ou de transition à une autre, qui est que la religion « chasse tellement les idées naturelles de l'équité, qu'on devient incapable de discerner les bonnes actions d'avec les mauvaises, » ou encore, comme il s'exprime ailleurs, « qu'elle ne sert qu'à ruiner le peu de bon sens que nous avions reçu de la nature. » Si ce n'est pas là tout le voltairianisme, c'en est le commencement et le résumé; et Voltaire en a pu dire autant, mais il n'en a dit ni pensé davantage. Ou plutôt, il s'est arrêté là, sans jamais vouloir dépasser le déisme, tandis que Bayle, plus hardi, poussait encore plus avant. Dans ses *Pensées sur la comète*, avec une tranquille audace, il prétendait établir en effet que, par une conséquence logique des prémisses qu'on vient de voir, l'athéisme

lui-même est moins dangereux aux sociétés que la superstition, et par superstition il ne se cachait point d'entendre toute espèce de religion, dont la chrétienne en particulier. « Les idées d'honnêteté qu'il y a parmi les chrétiens ne leur viennent pas de la religion qu'ils professent, » et « la nature les donnerait à une société d'athées, *si seulement l'Évangile ne la contrecarrait pas.* » Ni Collins, ni Toland ne devaient, ni d'ailleurs ne pouvaient aller plus loin; le suprême effort que ce dernier ait pu faire, dans ses *Lettres à Serena* ou dans son *Adeisidemon*, ç'a été de soutenir le même paradoxe; et il y avait plus de trente ans alors que les *Pensées sur la comète* non seulement avaient paru, mais avaient fait autant de bruit dans le monde qu'en la même année 1681 le *Discours sur l'histoire universelle.*

On pourrait poursuivre, et montrer, si l'on le voulait, qu'après la méthode et les idées, c'est aussi sa science, ou une part au moins de sa science historique dont Voltaire est redevable à Bayle. Quand ce n'est pas au *Dictionnaire* qu'il puise, c'est aux *Pensées sur la comète*, c'est à la *Critique générale de l'histoire du calvinisme*, et il a raison, puisqu'une critique est faite pour qu'on en tienne compte, et l'auteur d'un *Dictionnaire* ne l'a généralement compilé que pour que l'on y puise. On pourrait également montrer qu'en la plupart des points où ses idées concordent avec celles des *libres penseurs* anglais, c'est qu'ils se sont, eux aussi, comme lui-même, inspirés de Bayle. Mais il suffit que l'on ait vu que dans leurs conversations, puisqu'il les connut, ou dans leurs livres, il ne lut ni n'entendit rien qu'il n'eût rencontré en quelque endroit des œuvres de Bayle. Et j'ajoute encore que s'il ne suivit pas Bayle jusqu'au bout de ses déductions sceptiques, s'il chercha quelque part, et s'il trouva dans la « science » le point fixe de certitude qu'il lui fallait pour y appuyer son effort, ce ne fut point en Angleterre, et dans le *Novum Organum* ou dans le *Traité du calcul des fluxions*, à l'école enfin de Bacon ou de Newton. Il n'avait pas besoin d'aller si loin; et nous, quand nous le croyons, nous oublions trop Fontenelle.

Sans parler en effet de la *Pluralité des Mondes*, le plus joli livre de science qu'un savant homme ait jamais écrit pour l'instruction des marquises, ni de cette *Histoire des Oracles* où le scepticisme le plus moqueur s'enveloppe de formes si précieuses, ni de ces *Dialogues des Morts* où tant de vérités fines et fortes

sont insinuées plutôt qu'exprimées, Voltaire avait lu cette *Préface* de l'*Histoire de l'Académie des sciences*, où sans le moindre faste, à moins que ce n'en soit un aussi que l'excès de la simplicité, la méthode expérimentale est si clairement définie, et avec la méthode, l'étendue de ses ambitions et de ses espérances. Il avait lu aussi les *Éloges* de Fontenelle. Et quelles que fussent en ce temps-là ses connaissances scientifiques, — et elles devaient être fort minces, — il est douteux, s'il n'avait pas eu pour s'y aider l'*Éloge de Newton*, qu'il eût pu écrire dans ses *Lettres philosophiques* les cinq ou six que l'on y lit encore sur Descartes et Newton, ou sur l'histoire de l'attraction. Au reste, la réputation de Fontenelle, son âge, sa situation dans le monde et dans les académies, son influence en faisaient de toutes manières un de ces personnages dont les jeunes gens ont toujours avidement recherché les conseils, la protection, les encouragemens, les éloges. Et puisque Voltaire enfin était en relations avec lui depuis 1721, puisqu'ils faisaient partie du même monde, et presque des mêmes coteries, c'est à Fontenelle, sans chercher plus loin, qu'il dut ce goût ou cette curiosité de la science, tout nouveaux alors chez un homme de lettres. Bayle et Fontenelle, voilà les vrais maîtres de Voltaire, ceux dont il avait subi l'influence avant de connaître Bolingbroke et Newton, Locke et Bacon, et dont il n'a lui-même affecté de faire moins de cas que de ses maîtres anglais que pour se donner plus sûrement la gloire d'avoir été l'introducteur en France de la vraie philosophie.

Il est vrai seulement qu'à ces idées mêmes, les libres penseurs ou les philosophes anglais, en leur donnant une forme nouvelle, plus systématique, avaient donné une valeur et surtout une autorité nouvelle. On pouvait dire de nos libertins, et les prédicateurs ne s'en étaient pas fait faute, qu'ils n'en avaient dans la religion qu'aux exigences de sa morale et au frein de leurs passions. D'autre part, chez Fontenelle, pour trouver non seulement l'esprit fort, mais le vraiment grand esprit qu'il était, il fallait percer plus loin que l'apparence, et ne pas s'arrêter à l'affectation de préciosité sous laquelle sa prudence avait toujours masqué sa hardiesse. Et quant à Bayle enfin, en qui revivait, avec l'érudition désordonnée du XVIe siècle, quelque chose aussi de son pédantisme, il faut avouer que l'universalité de son doute, jointe au plaisir qu'il éprouvait de contre-

dire ses propres opinions, dès qu'il les rencontrait sous la plume d'autrui, donnait souvent à son scepticisme (1). . . . . .

. . . . . .

Aux recherches stériles ils [Locke et Bacon] avaient prétendu substituer des recherches utiles, aux spéculations oiseuses des expériences précises, aux méditations des philosophes sur l'origine du monde ou l'essence de l'Être, des leçons sur et pour le meilleur emploi de l'humaine activité ou, en d'autres termes encore, des mêmes opinions qui passaient en France, non seulement pour fausses, mais pour dangereuses à l'ordre social, et qui comme telles déconsidéraient les beaux esprits qui les affichaient, ces graves personnages et ces hommes politiques avaient su tirer des conséquences dont la prospérité de l'Angleterre attestait l'heureuse application. Incapables de vivre tranquilles, et beaucoup moins encore, à la manière française, de gambader parmi les ruines, ils avaient rétabli, non loin de celui même qu'ils avaient renversé, un nouvel édifice, plus solide, croyaient-ils, plus simple en tout cas, d'un usage plus commode et plus confortable que l'ancien.

C'est ce que Voltaire admira d'eux, et on en trouve la preuve dans ses *Lettres anglaises*, mais surtout dans ses *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*, rédigées à Londres, en 1728, et qui faisaient partie des premières éditions des *Lettres anglaises*. En s'attaquant à l'auteur des *Pensées*, il savait bien où il visait, et ses *Remarques*, à les bien entendre, ne sont pas aussi puériles qu'on l'a quelquefois voulu dire. Très peu porté qu'il est à la métaphysique, les Anglais l'encouragent à croire qu'il n'y a pas de mystère dans le monde, et s'il n'y en a pas, que toute la cause de notre misère est justement d'y en vouloir mettre. Il n'y a rien au delà des faits, et la nature n'est que l'ensemble des lois qui la constituent : mais s'il y avait quelque chose de plus, nous sommes assurés de ne le pouvoir pas connaître ; et il faut donc

(1) [Il y a ici une lacune dans le manuscrit comme dans les placards. Un feuillet au moins (une dizaine de lignes d'impression) manque et manquait déjà lorsque Brunetière a envoyé son manuscrit à l'impression. Le feuillet 60 se termine par ces mots : *donnait souvent à son scepti...* ; le feuillet 61 (la pagination est pourtant de la main de Brunetière) commence par ces mots : *fondemens de la puérilité des superstitions populaires, de la vanité de la métaphysique, et, si je puis ainsi dire, de la positivité du fait, c'était bien, eux, un nouveau dogme et sinon précisément une religion nouvelle, à tout le moins une nouvelle conception de la vie que Locke ou Bacon s'étaient proposé d'établir. Aux recherches stériles ils avaient...* Etc. — [J. B.]

raisonner, mais surtout nous conduire comme si les apparences des choses en épuisaient la réalité. « Quand je regarde Paris ou Londres, je ne vois aucune raison pour entrer dans ce désespoir dont parle M. Pascal; je vois une ville qui ne ressemble en rien à une île déserte, mais peuplée, opulente, policée, et où les hommes sont heureux autant que la nature humaine le comporte. Quel est l'homme sage qui sera plein de désespoir parce qu'il ne sait pas la nature de sa pensée, parce qu'il ne connaît pas quelques attributs de la matière, parce que Dieu ne lui a pas révélé ses secrets? Il faudrait autant se désespérer de n'avoir pas quatre pieds et deux ailes. » Voilà le point de départ du voltairianisme. C'est pour soustraire la vie sociale à toutes les obligations qui ne dérivent pas de son intérêt ou qui ne s'y ramènent point que Voltaire s'en prend dans ses *Remarques* à l'homme qui peut-être a mis, lui, le plus hardiment, l'objet et le but de la vie hors d'elle-même. Il en a bien moins dans Pascal à l'apologiste passionné de la religion qu'à l'ennemi de l'institution sociale, au « misanthrope sublime, » — car le mot est de lui, — dont la propagande eût fait de nous une société d'anachorètes. Et en un certain sens enfin, si cette philosophie sociale n'est pas le tout et la fin, c'est le plus pur au moins de la philosophie de Locke et de Bacon.

Cependant, quelque profitable et agréable que fût pour lui le séjour de l'Angleterre, si bien accueilli qu'il y fût partout, des gens de lettres, des grands seigneurs, et jusqu'à la cour même, l'exil, après deux ans passés, commençait de sembler long à ce Français et à ce Parisien. Une ou deux fois, sous prétexte d'affaires, il avait bien obtenu l'autorisation de repasser en France, pour quelques jours seulement; mais, si nous l'en croyons, il n'en aurait pas profité. D'ailleurs, pour obtenir son ordre de rappel, on ne sait pas les ressorts qu'il fit jouer, n'y ayant pas de lettre de lui, dans sa *Correspondance*, depuis le mois d'août 1728 jusqu'au mois de mars 1729, ce qui en est, je crois, pour plus de soixante ans, la plus considérable lacune. Contentons-nous donc de dire qu'en lui permettant enfin de rentrer en France, le ministère, — c'était Fleury qui gouvernait alors, — crut devoir mettre des conditions à son retour, et lui interdire pour quelques semaines encore le séjour habituel de Paris. Parti de Londres le 10 ou le 11 mars 1729, il s'établissait donc d'abord à Saint-Germain, et ne rentrait à Paris que sur la fin

d'avril. « Enfin je suis votre voisin, — écrivait-il à Thiériot, son ami et son factotum, dans un billet sans date; — si vous pouvez sortir ce matin, je vous prie de venir dans la rue Traversière, vis-à-vis un vitrier : c'est vers les dernières maisons à gauche, du côté de la fontaine, l'une des plus vilaines portes. La maison est à un conseiller clerc nommé M. de Magenville, homme qui ne se soucie pas des dehors, apparemment. Si vous voulez, nous causerons. Je vous embrasse. J'ai quelque chose à vous dire. »

II

Son premier soin, aussitôt son retour, fut d'arranger sa fortune, et, pour cela, de rentrer d'abord dans les trois ou quatre pensions qu'il touchait de la cour et de la maison d'Orléans. Même, il émit à ce propos la prétention qu'on lui en payât les arrérages pour ses trois ans d'exil; et, au XVIIIe siècle, le gouvernement, en même temps qu'autoritaire, était si « paternel » que peut-être fut-il fait droit à cette hardie réclamation. C'est sans doute avec cette somme, jointe à celle qu'avait produite, en Angleterre, l'année précédente, une édition par souscription de la *Henriade*, que, recommençant à spéculer, Voltaire prit sa part de plusieurs entreprises, notamment d'une loterie qu'on venait de créer pour le remboursement des rentes sur l'Hôtel de Ville, et de je ne sais quelle affaire par actions, très avantageuse, à ce qu'il paraît, qu'on montait alors en Lorraine. Pour souscrire à cette dernière, sur laquelle nous n'avons de renseignemens que les siens, mais dont nous savons qu'il ne put profiter qu'en se faisant passer pour un autre, car le duc en avait voulu réserver le bénéfice à ses seuls sujets, Voltaire fit tout exprès le voyage de Paris à Nancy, puis, de là, se rendit à Plombières, où il prit les eaux. Car, étant né, comme il aimait à le dire lui-même, chétif et souffreteux, « de parens malsains, et morts jeunes, » on sait les soins constans, réguliers et méticuleux qu'il prenait de sa santé.

Il se remit alors au travail. Il rapportait de Londres un *Brutus*, qu'il croyait dans le goût de Shakspeare, quelques-unes de ses *Lettres anglaises* et une première rédaction de son *Histoire de Charles XII*. La tragédie, reçue, puis retirée, refaite ou

remaniée, sans en devenir beaucoup meilleure, ne fut mise à la scène que vers la fin de l'année 1730; elle parut imprimée l'année suivante, avec un curieux *Discours sur la Tragédie*, dédié à mylord Bolingbroke. Pour l'*Histoire de Charles XII*, régulièrement munie de l'approbation nécessaire, la première partie en était achevée d'imprimer, quand, sous le prétexte assez inattendu qu'elle contenait des vérités offensantes au roi de Pologne, — Auguste III, électeur de Saxe, et non pas Stanislas Leczinski; on pourrait s'y tromper, — l'ordre fut donné d'en saisir les exemplaires. Mais cet accident ne devait pas beaucoup retarder la composition du livre; il paraissait, au mois de novembre 1731, à Rouen, au lieu de Paris, sous la rubrique de Bâle; et bien que l'on en eût défendu l'impression, il ne laissait pas tout de même de circuler assez librement. C'était là, sous l'Ancien Régime, une de ces inconséquences familières au pouvoir, et dont Voltaire, qui en savait bien les raisons, allait donner l'exemple d'abuser. Pour ne pas nuire à la prospérité du commerce de la librairie, on laissait faire et on laissait passer, si seulement l'imprimeur consentait à se déguiser et l'auteur à ne se point vanter trop ouvertement du succès de son livre. Dix ans auparavant, c'était du moins ainsi que les *Lettres persanes* avaient paru, sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne, et qu'elles venaient tout récemment encore de mener leur auteur à l'Académie française, avant que ni lui ni le libraire eussent eu l'audace de les avouer. Les *Lettres anglaises*, moins hardies cependant, à beaucoup d'égards, que les *Lettres persanes*, et d'une moindre portée, ne devaient pas avoir, elles, la même fortune, ni valoir à leur auteur la même distinction.

C'est qu'aussi bien, il y avait en Voltaire une spontanéité de premier mouvement, dont son ambition de réussir ne devait jamais se rendre tout à fait maîtresse; à force de souplesse, il manquait de tenue; et, probablement parce qu'il excellait à s'en tirer, non content de tant d'autres obstacles, il n'excellait guère moins à s'en susciter tous les jours de nouveaux à lui-même. Son naturel était le plus fort. Avec une habileté singulière, et souvent peu honnête, avec un art savant de donner le change aux plus habiles sur ses vraies intentions, il disposait industrieusement toute sorte de combinaisons où il n'avait oublié que de compter avec sa mobilité, son instabilité, la soudaineté de

ses impressions. L'homme vrai reparaissait, rompait tout à coup les mesures du politique, et vainement avait-il ou avait-on tout préparé pour lui, on eût dit qu'il prenait autant de plaisir, en vérité, à en contrarier les effets que s'il se fût agi d'un autre, et notamment de son pire ennemi. C'était une tâche à recommencer, et ce fut trois ou quatre fois en un demi-siècle une réputation ou une vie même à refaire. Faute d'avoir bien vu ce trait de son caractère, on s'est mépris souvent à quelques-uns de ses actes, qui n'en sont point pour cela plus louables, mais seulement plus naturels; et, inversement, il se pourrait aussi qu'on ne lui eût pas su toujours assez de gré de cette intervention de sa naïveté dans ses roueries, de sa franchise dans ses mensonges, et de sa générosité dans ses calculs.

Un jour donc, c'étaient les scènes scandaleuses qui avaient suivi la mort d'Adrienne Lecouvreur, — refus de sépulture, retour du cercueil au domicile de la comédienne, enlèvement du cadavre, la nuit, sous la protection d'une escouade du guet, — que Voltaire, qui l'avait aimée, ne pouvait se tenir de flétrir.

Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'aux beaux-arts désolés font des hommes cruels.
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels!

Notez là-dessus qu'ayant eu jadis une querelle avec le comédien Poisson, il avait refusé la réparation que l'autre en demandait, « un homme de sa considération ne se battant pas, disait-il, avec un comédien. » Il est vrai aussi qu'après avoir écrit ces vers, il se gardait de les faire imprimer.

Une autre fois, c'était le *Temple du Goût*, dont la publication ameutait contre lui la cabale des beaux esprits, qui le voyaient avec dépit se détacher, se distinguer d'eux. Et en effet, on n'était plus habitué, depuis tantôt un demi-siècle, à cette critique indépendante et vive dont le *Temple du Goût* dans ses modestes proportions est demeuré de nos jours un agréable modèle. Étant devenue ou redevenue personnelle, comme au temps des premières *Satires* de Boileau, et généralement assez peu littéraire, la critique ne portait plus ; et les auteurs en étaient bien aises ; parce qu'ils insinuaient qu'en les attaquant, c'était eux, leur personne et leurs succès, non pas leurs vers ni leur prose à qui

l'on en avait. Mais dans le *Temple du Goût* il fallait bien reconnaître la liberté d'un vrai juge, à qui les beautés des ouvrages ne fermaient pas les yeux sur leurs défauts, ni la réputation des hommes à la mode sur la médiocrité de leur talent. Or il n'est rien que pardonne moins le peuple des auteurs, qui n'écrit point, lui, pour être jugé, mais uniquement pour vivre. Et ainsi ce petit ouvrage tout seul faisait à Voltaire beaucoup plus d'ennemis parmi les gens de lettres qu'il ne s'y en trouvait d'attaqués.

Ou bien encore, c'était une *Épître à Uranie*, jadis composée pour Mme de Rupelmonde, avec laquelle il voyageait alors, en 1722, qu'il cédait à la tentation de laisser imprimer, ou courir. On y lisait ces vers :

Entends du haut des cieux, entends, Dieu que j'implore,
Une voix plaintive et sincère.
Mon incrédulité ne doit pas te déplaire :
Mon cœur est ouvert à tes yeux.
L'insensé te blasphème, et moi je te révère,
Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Et ils suffiraient à prouver que, pour devenir *déiste*, Voltaire n'avait pas attendu les leçons de l'Angleterre, mais ils faisaient un tel tapage ou plutôt un tel scandale qu'il fallait que Voltaire les désavouât publiquement. Il les mettait au compte de l'abbé de Chaulieu, — qui était mort.

Quand au surplus ce n'était point par d'insignes palinodies, il avait un autre moyen de réparer ses imprudences : comme il savait fort bien que la gloire des lettres était devenue en France, depuis Louis XIV, une part du décor de l'édifice monarchique, il se souvenait qu'il était le successeur désigné de Racine, et il revenait au théâtre. « Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource : » ainsi s'exprime Condorcet dans sa *Vie de Voltaire*, et au XVIIIe siècle il avait tout à fait raison. Renouveler les sympathies de ce public parisien, l'un des plus passionnés de spectacle qui fut jamais, reconquérir par lui la bienveillance de ses protecteurs, incapables de résister au courant de l'opinion, et par eux tenir en échec les timides colères du pouvoir, en ce temps-là représenté par le très vieux et très irrésolu cardinal Fleury : telle était la tactique accoutumée de Voltaire, et dont il usait d'autant plus volontiers qu'il y satisfaisait en même

temps ses goûts. Toutes les fois qu'il avait commis une imprudence ou qu'il voyait venir le moment d'en commettre une autre, il brochait donc une tragédie : elle lui servait de protection, quand elle réussissait, et, quand elle ne réussissait pas, c'était du moins un *alibi*.

Son *Brutus*, en 1730, n'avait pas été le succès dont il se flattait; son *Eriphyle* en 1732 avait mieux réussi; mais, après quelques représentations, il l'avait retirée lui-même, quand enfin, dans la même année, sa *Zaïre* venait passer ses espérances et confondre ses envieux. *Zaïre*, sujet neuf, sujet *vierge*, comme on disait alors, et comme on reprochait à l'auteur de *Mariamne* et d'*Œdipe* de n'en avoir jamais traité; *Zaïre*, turquerie spirituelle et sentimentale, mélange ingénieux de turbans et de plumets, imitation habile de *Bajazet* et d'*Othello*, admirablement jouée par Mlle Gaussin dans tout l'éclat alors de sa beauté délicate et touchante; *Zaïre*, le plus grand succès de larmes du XVIIIe siècle et, de tous les succès dramatiques de Voltaire, celui dont il devait conserver toute sa vie, comme du moins disputé, du plus vif et du dernier triomphe de sa jeunesse, le lumineux souvenir! « Jamais pièce, écrivait-il à son ami Cideville, ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là; *vous auriez bien vu que le public ne hait pas votre ami*. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. *Il est doux de ne pas être honni dans son pays*. » Ce qui lui était plus doux encore, c'était d'être joué à la cour, et, pour s'y voir jouer, de passer lui-même à Fontainebleau quelques semaines dont il profitait en habile homme.

Au reste, tant de douceurs ne l'empêchaient point de dédier *Zaïre* à M. Falkener « marchand anglais, » comme il avait fait de son *Brutus* à Bolingbroke. Applaudi « dans son pays, » il ne lui déplaisait pas d'apprendre à ses concitoyens qu'il avait ailleurs que parmi eux des amitiés solides ou illustres, et au besoin de les piquer, en se donnant l'air de dédaigner leurs applaudissemens. C'était un trait encore de sa politique, et dont on verra bientôt d'heureuses suites.

En était-ce un autre aussi, tandis qu'on l'attendait sur la scène, que de se dérober pour soudainement reparaître, à cent lieues de là, en quelque sorte, sous la figure et dans le rôle d'un

nouveau personnage? Au moins n'ignorait-il pas, et il l'eût appris de Pascal, s'il ne l'avait pas su, « que s'il est beau de savoir tout d'une chose, il est plus beau de savoir quelque chose de tout, » et il se montrait inimitable dans l'art d'occuper l'attention, en la diversifiant. Dans le temps même que *Zaïre* triomphait, il entreprenait de défendre et de justifier son *Histoire de Charles XII* contre les remarques et les critiques ; on apprenait dans Paris que, sous la direction du savant Maupertuis, il achevait ou recommençait son éducation scientifique ; et se croyant, pour le moment, à l'abri des tracasseries, ou ayant fait ce qu'il fallait pour l'être, il mettait la dernière main à ses *Lettres anglaises* et s'occupait à les faire imprimer.

Non seulement en effet du côté du public, mais du côté des autres puissances, de « nos seigneurs les théologiens, » de la censure et du ministère, il pensait bien avoir pris ses précautions et ses garanties. Lui-même il avait voulu lire au cardinal Fleury « deux lettres sur les quakers, » et le Mentor de la France avait paru les approuver; docilement, sur l'invitation de l'abbé de Rothelin d'Orléans, dont il avait loué dans le *Temple du Goût*, si délicatement, la sagesse et l'esprit, il avait « changé tout ce qu'il avait d'abord écrit à l'occasion de Locke ; » pour peu qu'il consentît à « l'obscurcir » encore, et il y consentait, non sans quelque chagrin, mais il y consentait, on lui faisait espérer, à défaut d'une *approbation*, ce que l'on appelait une « permission tacite ; » enfin et déjà, les *Lettres* réussissaient à Londres, où elles se vendaient avant même que d'être achevées d'imprimer en français, quand il était averti que le garde des sceaux venait d'écrire au premier président de Rouen au sujet de l'ouvrage, et qu'on avait même dépêché sur les lieux un agent du nom de Vanneroux, « la terreur des jansénistes, » pour essayer d'en découvrir et d'en effrayer l'imprimeur. On peut conjecturer que l'affaire du *Temple du Goût*, dont il venait de paraître en Hollande une édition nouvelle, plus complète et plus libre, n'était pas étrangère à ce redoublement de sévérité. Quoi qu'il en soit, Voltaire, à cet avertissement, répondait par un ordre au libraire, — c'était Jore, de Rouen, le même qui deux ans auparavant avait imprimé le *Charles XII*, — de ne pas laisser sortir de chez lui un seul exemplaire. Fidèle en même temps à sa tactique, il s'empressait d'achever une *Adélaïde du Guesclin*, sa première tragédie nationale, que l'on jouait en effet le 18 janvier 1734,

d'ailleurs sans le moindre succès. Mais sans doute il était écrit quelque part que les *Lettres philosophiques* feraient éclater sur sa tête l'orage qui le menaçait depuis déjà deux ou trois ans. Malgré l'injonction de l'auteur, le libraire Jore, besogneux et cupide, pressé d'argent, irrité du succès de la traduction anglaise qui menaçait de lui enlever le plus clair de ses bénéfices, mettait en vente, et au mois d'avril, Voltaire, étant à Monjeu pour les fêtes du mariage de Mlle de Guise avec le duc de Richelieu, en apprenait la nouvelle, avec celle de l'embastillement du libraire, et de la saisie du livre jusque chez son ami Formont, à Rouen, où la plus grande partie de l'édition avait été déposée. Quelques jours plus tard, l'ordre était signé de l'arrêter lui-même pour l'interner au château d'Auxonne; le Parlement évoquait la cause; on condamnait solennellement l'ouvrage « comme scandaleux, contraire à la religion, aux bonnes mœurs et aux puissances, » et le 10 juin 1734, au bas du grand escalier du Palais, les *Lettres anglaises* étaient lacérées et brûlées par la main du bourreau. « Vous êtes sans doute content, *et toute la France aussi*, hors quelques mauvais sectaires, de l'arrêt du Parlement qui a condamné au feu le livre de Voltaire, » ainsi s'exprime, à ce propos, l'avocat Marais dans une lettre au président Bouhier, magistrat lettré, comme l'on sait, érudit, et gaillard.

On a dit, en se trompant de date, que Voltaire, effrayé, s'était hâté de désavouer ses *Lettres*, et on a eu tort. Sous le coup d'un ordre d'arrestation dont il n'évita les effets qu'en s'enfuyant au plus vite, Voltaire n'exprima qu'un regret, deux regrets pour mieux dire : l'un, que le Parlement de Paris se fût déshonoré, c'est son mot, en rendant cet arrêt, et l'autre, de n'avoir pas fait, puisque aussi bien et de toute manière elles devaient être condamnées, ses *Lettres anglaises* plus fortes. « Vraiment, écrivait-il à son ami d'Argental, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je suis fâché de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire; tu as un chapitre sur les *Prophéties* où il n'y a pas l'ombre du bon sens; attends, attends. »

Il tint parole. Sans cesser d'aimer pour cela passionnément le théâtre et les vers, de ce moment pourtant la polémique allait devenir l'âme de tout ce qu'écrivait l'auteur des *Lettres philosophiques* : Pascal d'abord, puis bientôt Bossuet, les deux grands

chrétiens dont il allait se vouer à combattre et à ruiner l'influence. Car, si le premier représentait à ses yeux ce que nous avons dit : une conception de la vie qui, en mettant l'objet de la vie hors d'elle-même, semblait enlever aux mondains et à l'humanité même leurs raisons de vivre, le second, plus facile à comprendre et à suivre, parce que son génie moins farouche avait réconcilié la méditation de la vie future avec les obligations de la vie présente, était des plus dangereux. Mais s'il voyait ce qu'il fallait détruire, ne voyant pas encore comment il le remplacerait, Voltaire avait besoin d'un supplément d'expérience et de réflexion. Une seule fois encore, à Cirey, pour complaire à Mme du Châtelet, il essayera d'arranger sa vie selon un rêve de tranquillité dont son tempérament ne s'accommodera pas longtemps. Puis, reprenant son rôle d'incomparable agitateur d'idées, il rentrera dans l'action, plus ardent que jamais, et plus âpre à la lutte. Avant de l'y suivre, c'est donc ici le moment de nous arrêter, où finit sa jeunesse ; et, en anticipant un peu sur l'ordre naturel des temps, c'est le moment d'étudier l'artiste dans son œuvre, avant le combattant dans le fort de l'action.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

CE QUI DEMEURE[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

XXXIX

En arrivant à Paris, Thérèse de Fougé ne pensait plus qu'à son fils.

M. Lesquières l'attendait à la gare. La scarlatine était déclarée; la fièvre, heureusement, légère. Le médecin permettait le transport du petit malade. Mais on n'avait pu le faire la veille, la journée étant trop avancée. Thérèse, ainsi, pourrait y présider elle-même. Tout était prêt, et les rendez-vous pris pour onze heures.

Thérèse serra les mains de son parrain. Puis elle se fit conduire aussitôt auprès de son fils. Ce fut avec lui que, deux heures plus tard, elle rentra chez elle.

M. d'Ecquevilly l'y attendait.

La hâte, l'affairement, l'inquiétude, les aidaient heureusement, l'un et l'autre, dans une rencontre délicate. Thérèse, pourtant, s'était sentie rougir sous le regard de son père. M. d'Ecquevilly n'eut que quelques mots, pour offrir ses services, qui se trouvaient désormais inutiles, et pour espérer que la maladie serait bénigne. En quittant sa fille, il dit :

— Je m'étais occupé, hier, de faire mettre l'enfant chez moi. Mais il sera beaucoup mieux, certainement, chez lui.

Elle ne répondit pas. Il ajouta :

— J'avais en même temps retenu une garde. Je n'ai pas cru

(1) *Copyright* by M. Paul Renaudin, 1910.

(2) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

devoir la décommander, pensant que vous seriez heureuse de l'avoir?

— Je vous remercie, mais j'aime mieux soigner Georget moi-même.

Il n'insista pas et se retira. Mais il priait M. Lesquières, qu'il rencontrait en sortant, d'insister lui-même auprès de sa fille. Elle venait déjà de passer une nuit blanche; il était bien inutile qu'elle se fatiguât.

Le vieil ami parut réfléchir :

— Pensez-vous? dit-il. Je la laisserais faire.

Il promit pourtant de parler à la jeune femme. Il réussit à la convaincre. Mais, le soir, quand la garde se présenta, Thérèse lui donna quelques menues besognes, et la pria doucement d'aller reposer dans la chambre voisine.

Georget, fiévreux, ne s'endormait point. Peut-être aussi ne voulait-il pas céder au sommeil, pour mieux goûter la joie de sa maman retrouvée. Il avait pris sa main, et il fallait la lui laisser, sous la couverture, pour qu'il ne se découvrît point. De temps à autre, il la pressait bien fort. Puis ses yeux se fermaient; Thérèse le croyait assoupi; mais la petite voix s'élevait de nouveau dans la chambre silencieuse, et l'enfant racontait un détail de sa vie de pensionnaire, ou bien rappelait les bons souvenirs d'autrefois, mêlés à des mots tendres, des bêtises, de petits secrets. Sa mère le pressait de se taire et de s'endormir. Mais c'était si doux, ces confidences qu'elle n'avait pas entendues depuis deux mois! Comme elle s'avouait maintenant qu'elles lui manquaient là-bas! Et comme la vie était jalouse, de ne donner une joie qu'en prenant les autres!

Thérèse ne pouvait croire qu'elle eût quitté Michel depuis vingt-quatre heures à peine. La brusquerie de ce départ ne lui laissait presque pas de souvenirs. Elle n'avait trouvé dans la journée qu'un instant pour lui envoyer un mot de tendresse et quelques nouvelles. Elle voulait le remercier aussi, car il avait gardé pour lui toute la tristesse de la séparation, tandis qu'il lui disait généreusement le mot qui pouvait l'adoucir pour elle. Combien elle y avait puisé de courage, depuis la veille!

Seule devant sa conscience, sûre d'avoir fait son devoir, Thérèse ne craignait plus sa pensée. N'avait-elle pas trouvé une sorte de soulagement dans cette inquiétude soudaine qui l'arrachait

à elle-même, l'obligeait à agir et à s'oublier? N'était-ce pas s'avouer qu'elle était lasse peut-être? Lasse de quoi? Lasse d'entendre cette voix qui lui répétait, dans le silence de toutes les autres : « Jouis! il faut jouir! » Maintenant qu'elle ne croyait plus son fils en danger, l'épreuve lui semblait légère et presque heureuse. La certitude d'être utile à un être au monde la sauvait d'une angoisse qui l'avait tourmentée jusque dans les plus belles heures de l'amour. Ah! quelle douceur dans la caresse de cette petite main chaude qui lui demandait son appui! Elle savait, du moins, comment se dévouer à Georget. C'était un humble devoir, mais sûr. Ce n'était pas, comme l'autre, un mirage qui semblait reculer à mesure qu'elle croyait le saisir...

Avait-il fallu, pour le lui rappeler, ce rude avertissement? Était-ce bien la même femme qui, trois mois plus tôt, accusait la vie de ne pas lui donner de devoirs? Rien n'était changé, pourtant, — que son cœur peut-être.

La veilleuse jetait au plafond ses ombres palpitantes. La main plus fraîche de l'enfant, son pouls plus calme, disaient la fin de la fièvre et la venue du sommeil. Thérèse quitta les petits doigts qui s'abandonnaient. Puis elle borda la couverture. C'était ainsi que Georget s'endormait, tout petit, sous son regard. Trop lasse pour songer encore, elle s'assoupit à son tour, auprès du lit de son fils, dans la douceur et la sécurité du geste d'autrefois.

XL

Tous les soirs, en sortant du Palais, M. Lesquières venait prendre des nouvelles de Georget.

Les premiers jours, Thérèse le recevait à peine quelques instans. Les soins à donner, la fatigue, lui servaient d'excuse. En réalité, elle redoutait, autant qu'elle la désirait, cette visite du vieil ami. Elle sortait de la chambre avec lui, — puis ne trouvait plus de courage. « Vous reviendrez demain? » priait-elle. Il promettait. Elle ne songeait point à s'excuser, ni lui à se plaindre qu'on le dérangeât pour rien.

Un soir, elle l'emmena dans le petit salon.

— Georget a besoin de reposer, dit-elle, voulez-vous que nous bavardions un peu?

Il la suivit. Quand ils furent seuls, il lui prit les mains :

— Paris était bien vide sans vous, ma chère enfant...

— Je le voyais dans vos lettres, parrain. Vous m'en avez voulu?

— Pas à vous, non, à un autre... Mais je *lui* pardonne, en voyant votre visage. Vous êtes une femme heureuse.

Comme il était bon! Comme il savait l'aider! Elle inclina son front sur la poitrine du vieil ami. Il comprit que c'était l'aveu. Il dit :

— Je savais que ma dépêche serait une action cruelle. J'ai failli vous cacher tout. Si j'avais été sûr que cette fièvre fût si peu de chose!...

— Ah! non, je ne vous l'aurais pas pardonné. Vous vous rappelez ce que je vous avais fait jurer? Mais figurez-vous que, trois jours plus tôt, votre dépêche ne m'aurait pas rejointe. Nous étions en Italie, très loin... J'ai trouvé votre lettre en rentrant. Ç'a été un brusque réveil, je l'avoue...

Il la tenait toujours sous son regard. Elle songea qu'il était un trop bon liseur d'âmes :

— Mais asseyez-vous, parrain, dit-elle. J'ai beaucoup à vous interroger. Vous me répondrez sincèrement, n'est-ce pas?

— Autant que je le pourrai.

Ils s'assirent. Elle choisit, d'instinct, la question qui lui coûtait le moins :

— Qu'est-ce que mon père a dit de moi?

— Que vous voyagiez.

— Et puis?

— C'est tout. Il a bien voulu, même avec moi, s'en tenir à cette opinion.

C'était exact. M. d'Ecquevilly n'en recueillit pourtant aucune gratitude. Il avait l'art d'humilier sa fille, jusque par ses bons offices.

— Et le monde? continua-t-elle.

— Il vous a regrettée.

— Vous ne voulez rien me dire?

— Je vous dis la vérité. Il ne tient qu'à vous d'en faire l'épreuve, quand vous voudrez.

Elle laissa ces bagatelles :

— Georget vous parlait-il de moi?

— Chaque fois que je l'allais voir. « Est-ce qu'elle reviendra

bientôt? » Il s'arrêtait là, — du moins en paroles. Je vous avouerai mes petites lâchetés : je m'arrangeais pour qu'il eût des gâteaux à manger jusqu'à la fin de ma visite. Une fois, pourtant, il m'a surpris. Il m'a demandé, en rougissant très fort, le pauvre petit homme, s'il faudrait qu'il appelât M. Sebert « Papa » un jour?

— Parrain, j'ai bien envie de vous poser la même question!

M. Lesquières ne se trahissait jamais. Il fut pourtant un moment sans répondre. Puis, se retranchant derrière un geste, il dit :

— Laissez-moi me contenter du soin de vous défendre, ma chère enfant.

Elle avait brûlé ses vaisseaux. Elle reprit :

— Nous nous sommes aimés librement et fièrement, Michel et moi. Je ne m'en repens point. Oh! oui, parrain, je suis une femme heureuse, et je n'en veux plus à la vie. J'avais besoin d'une revanche, je l'ai prise.

M. Lesquières approuva de la tête. Du premier jour, il n'avait point eu d'autre manière de voir.

— Mais la vie a aussi ses exigences... Tout à l'heure, quand vous me parliez de Georget, j'ai deviné combien je lui manquais. Moi, j'ai senti souvent combien il me manquait. J'ai pu braver des préjugés, mais je n'ai pas voulu renoncer à mes devoirs. Michel me presse d'être sa femme...

Elle hésitait. Il dit :

— Je croyais que votre résolution était prise depuis longtemps?

— J'ai peur de lui nuire...

Sa voix tomba, humiliée. C'était s'avouer moins forte que le monde. M. Lesquières, prudemment, tâta le terrain :

— Il est toujours difficile de vivre au rebours ou à côté des formules courantes. Vous l'éprouvez aujourd'hui, et vous en souffrez, comme toutes les âmes fières. Mais ce qui humilie les unes soutient les autres... Il vaut mieux, sans doute, que ce soit ainsi...

Elle semblait acquiescer à sa philosophie résignée. Il crut deviner qu'elle lui demandait moins un conseil que du courage. Il lui prit les mains :

— Peut-être aviez-vous fait un impossible rêve, mon enfant. Le reconnaître n'est pas une faiblesse. Vous garderez le

beau fruit de joie qu'il a laissé dans votre cœur. Et ne dites pas que c'est peu de chose. Beaucoup de femmes, je crois, l'envieraient. Aucune, j'en suis sûr, ne vous le reprochera.

— Ah ! parrain, dit-elle en se dressant, je n'avais pas rêvé d'être heureuse. Je voulais vivre, et me dévouer. Était-ce donc cela, le rêve impossible ? Oh ! vous me gronderez encore, vous me direz que je poursuis ma chimère. Pourtant, si on n'aime pas pour quelque chose de plus haut que soi, est-ce de l'amour ? Ce bonheur égoïste où nous vivions, Michel et moi, finissait par me peser. Je sens qu'il nous diminuerait l'un et l'autre. Voilà pourquoi je voudrais être la femme de Michel. Si je ne lui fais pas un foyer, si je ne partage pas sa vie entière, pour les épreuves comme pour les joies, — je ne serai pas longue à me mépriser moi-même...

Elle s'arrêta, le regard fixe et pensif.

— Et il y a des jours où je me demande si je ne l'aimerais pas plus mal encore en voulant devenir sa femme... C'est cela qui est horrible ! Je sens qu'il sacrifie pour moi, chaque jour, un peu de sa fierté, de son idéal de marin ; je sens, — comment vous dire ? — qu'au lieu de lui donner de la force, je le pousse sans le vouloir à des faiblesses... Ah ! dites-moi que ce n'est pas vrai, que je peux l'aimer sans honte et sans inquiétudes ! Je vous ouvre mon cœur, parrain. Vous me croyiez heureuse ; je le suis, mais je ne suis pas en paix...

Une fois de plus, le vieillard sentit son impuissance :

— La paix ne se donne pas, ma pauvre amie, dit-il. Il faut que chacun la trouve pour soi-même. Vous l'aurez cherchée toute votre vie...

Il se rappela certain entretien où, moins d'un an auparavant, la même âme lui confiait sa détresse et son impatience. Il dit avec douceur :

— Vous n'avez pas voulu du sacrifice. Aujourd'hui, vous reprochez à la vie de vous le rendre impossible. Je ne comprends guère...

— Je ne voulais pas de celui qui mutile et dessèche le cœur. Je cherche celui qui l'élargit.

— Y a-t-il deux sortes de sacrifices, mon enfant ? Il y a celui que la vie vous offre, et puis c'est tout. L'autre, c'est la révolte. Ne croyez-vous pas ?

Elle ne répondait pas. Il continua :

— Nous sommes habiles à nous tromper nous-mêmes. A Dieu ne plaise que je doute de votre bonne foi, Thérèse. Vous me connaissez : je vous la reprocherais plutôt... Mais se sacrifier, c'est accepter, ce n'est pas choisir. Quand on prétend choisir, c'est toujours au bonheur que l'on va, — ou à ce que l'on prend pour lui.

Elle cacha sa tête dans ses mains :

— Parrain, aidez-moi, je ne sais plus où j'en suis!

M. Lesquières, tout en la consolant, regardait au loin, par delà cette douleur.

— Hélas! ma chère enfant, j'ai peut-être perdu le droit de vous aider... Je suis un vieux professeur d'égoïsme, moi. Pensez-vous que j'aie trouvé pour cela le bonheur? Vous le cherchez d'une âme ardente et inquiète ; je l'ai cherché d'un cœur prudent et sceptique. Ou plutôt, j'ai marché au hasard, en flâneur, sans bagage et sans but, en cueillant quelques fleurs sur la route. J'ai fait l'étape sans ennui; mais on ne trouve au terme qu'un gîte assez triste...

— Pauvre ami! murmura-t-elle.

— Nous nous sommes trompés tous les deux, vous plus noblement que moi, voilà tout. Ma sagesse ne valait pas votre folie... Mais gardez quelques devoirs, mon enfant. C'est le plus sûr. Le reste nous manque un jour ou l'autre.

— Oh! parrain, ne dites pas cela... fit-elle d'une voix tremblante.

Il vit un tel effroi dans les yeux de la jeune femme qu'il comprit son blasphème. Il dit doucement:

— Mais vous aurez aimé...

Elle cria:

— Non, j'aime, j'aime, j'aime...

XLI

Michel, à Toulon, se sentait bien seul.

Pour lui aussi, le départ de Thérèse semblait chargé d'une menace obscure. En vain cherchait-il à dominer cette impression. Il se rappelait leur baiser d'adieu, muet et désespéré ; il en gardait aux lèvres le goût de cendre.

Les lettres de Thérèse ne le rassuraient guère. Elles ne parlaient point d'avenir; elles ne faisaient aucun projet. Et leur

tendresse passionnée semblait connaître aussi l'inquiétude.

Il se souvenait d'autres épreuves où les devoirs de son métier l'avaient soutenu et consolé. Mais son cœur n'était plus en eux. Il n'y sentait que des chaînes, dont le poids s'alourdissait dans la solitude. La vie qu'il venait de mener pendant quelques mois avait rompu autour de lui beaucoup d'habitudes de camaraderie. Il n'avait point de goût à les renouer. Et peut-être qu'on ne l'eût pas laissé faire : des camarades, visiblement, s'écartaient de lui. D'autres, en faisant mine de se rapprocher, humiliaient encore plus son amour-propre. Il vivait en sauvage, avec ses souvenirs.

Un jour, — c'était une quinzaine après le départ de Thérèse, — il apprit que son commandant ne l'avait pas porté sur le tableau d'avancement, où il figurait l'année précédente. La colère le fit pâlir. Un moment, il pensa qu'il irait lui en demander les raisons. Puis il dut s'avouer qu'il les connaissait. C'était s'exposer à une violence inutile, — ou à entendre de dures paroles sur celle qu'il aimait.

Il rentra chez lui, prit un petit portrait de Thérèse et le baisa passionnément, comme s'il lui demandait pardon d'une injure involontaire. Il ne songeait guère à lui-même. Mais son cœur était las. Il s'assit à son bureau, et se mit à écrire à Marie-Louise.

« Chère petite sœur, il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit, pardonne-moi. Je me trouve très ingrat, quand je vois toutes tes lettres qui s'accumulent dans mon tiroir. J'espère que cela ne te découragera pas.

« Je voudrais te parler de toi d'abord, et te redire combien j'ai été peiné de la rupture de tes fiançailles. Je ne te l'ai pas assez dit, peut-être ; mais je ne voulais pas t'ennuyer, au moment où d'autres te faisaient déjà la guerre. Et puis j'espérais que tu reviendrais, dans le calme et la réflexion, à d'autres sentimens. Je l'espère encore, petite sœur ! Nous en serions tous si heureux ! Je ne veux pas entrer dans tes raisons. Mais si par hasard ce n'étaient que des scrupules, tu sais comme je serais fâché contre toi ! Tu as le droit et le devoir d'être heureuse. Si tu crois que ton bonheur n'était pas là, je veux que tu le retrouves ailleurs. La vie que tu me dépeins n'est pas bien séduisante... Tu n'es pas faite pour prendre des diplômes et des airs de vieille fille : tu es faite pour être aimée, et pour

donner à ton vieux frère beaucoup de neveux et de nièces...

« Et puis, tu n'iras pas en Chine avec lui, parce qu'il n'ira pas lui-même. D'ici là, j'aurai donné ma démission.

« Ne crois pas, si je te l'annonce brusquement, que je n'aie pas pesé et mûri ma décision. J'y ai réfléchi depuis longtemps. Il n'y a plus d'avenir, dans la marine, que pour les arrivistes. Et puis, j'ai orienté ma vie autrement. Mais je n'ai rien à regretter : tous mes camarades te le diraient.

« Je te prierai de n'en pas parler encore, sauf à maman, quoique ma résolution soit irrévocable.

« Puisque je te parle à cœur ouvert, je te demanderai aussi de ne pas accuser Mme de Fougé. Non seulement elle ne m'a jamais poussé à ce parti, mais quand il m'est arrivé de lui en dire un mot, elle m'en a toujours détourné. Actuellement, elle ne sait pas encore que ma décision est prise. »

Michel s'arrêta, prêt à terminer sa lettre. La plume en l'air, il se mit à songer. Il était triste et seul ; un besoin de confidences le tourmentait. Sa sœur était bonne, elle lui dévouait sa vie ; pouvait-il la laisser en dehors de la sienne? Il tourna la page :

« Tu me blâmes sans doute, ma chérie, et tu te dis que j'ai des raisons que je ne veux pas te faire connaître. Au fait, pourquoi te les cacherais-je, puisque j'estime qu'elles peuvent me justifier devant toi ? C'est mon plus grand désir, je t'assure ! Tu as toujours été pour moi une amie bien tendre ; sois-la encore en ce moment, et ne te choque pas, ne t'afflige pas surtout, de ce que je pourrai te dire.

« J'ai choisi une voie que tu désapprouves. Ne crois point que cela me soit indifférent. Je sens cruellement la peine que je vous donne à tous. Je ne vous en veux même pas de me rejeter au lieu de m'aider. Je sais que pour maman c'est une question de conscience, et qu'elle en souffre autant que moi. Je pourrais juger à mon tour beaucoup de ceux qui me jugent sévèrement : j'aime mieux leur laisser leur pharisaïsme. Mais je demande à ceux qui m'aiment, puisque rien ne peut plus abolir ce qui est accompli, de comprendre que je veuille suivre loyalement la voie que j'ai choisie. Mme de Fougé a tout quitté, elle a tout compromis pour moi, jusqu'à son honneur, puisque c'est ainsi que notre monde en juge. Que sont, en regard de cela, les sacrifices que je puis lui faire? A vrai dire, je l'aime assez pour

ne pas les regarder comme des sacrifices. Mais enfin, c'est mon devoir le plus certain : aucun autre ne peut compter devant celui-là. Excuse-moi de te parler avec cette franchise. Si tu étais un homme, tu sentirais comme moi que cela ne se discute point.

« Tu m'as dit, et tu crois sans doute, qu'en me dévouant à elle, je lui fais tort. Peut-être, si je l'avais entraînée. Mais notre amour nous a donnés spontanément l'un à l'autre. Je l'aurais aimée silencieusement toute ma vie, s'il avait fallu. C'est elle qui ne l'a pas permis.

« Je sais qu'au regard du monde, — et même, si tu veux, de la morale, — notre sincérité et notre loyauté nous ont perdus. Je sais que nous ne serons jamais que des proscrits. Pour moi, je m'en consolerais aisément ; mais j'en souffre pour elle, je te l'avoue. C'est la dure récompense d'un courage, d'un oubli de soi que peu de femmes auraient eu. Je veux du moins lui en épargner le plus possible le sentiment douloureux. C'est une des raisons de ma démission. Tu la comprendras sans peine.

« Tu comprendras aussi pourquoi Mme de Fougé ne voulait pas me laisser faire. Elle n'a jamais songé qu'à moi, non à elle. Si tu savais comme elle est noble, délicate, et digne d'un bonheur que je ne puis peut-être lui donner tout seul ! Ah ! chère petite sœur, sais-tu quelle serait ma plus grande joie ? Ce serait que tu pusses la connaître et l'aimer. Vous êtes si bien faites pour vous comprendre ! Elle t'aime, toi : combien de fois me l'a-t-elle montré ! et j'ai peur que tu ne la haïsses. Ne te récrie pas, ne me dis pas que je demande l'impossible. Tu connais le fond de mon cœur, et je connais peut-être le tien. Je sais que tu ne nous a pas condamnés sans appel. Tu n'as pas cette morale étroite qui juge sur les seules apparences, et qui croit qu'il n'y a ni noblesse, ni salut en dehors des vertus traditionnelles. La vie n'est pas si simple, hélas ! Je t'ai appris peut-être des choses douloureuses. Mais j'ai confiance en ton cœur et en ton jugement, et je tiens à leur indulgence. Celle qui m'aime y tient autant que moi.

« Je t'embrasse tendrement et tristement. Je songe une fois de plus, ce soir, à toutes les peines que je vous donne, et à la seule joie que vous ne voulez pas connaître, celle d'appeler Thérèse votre fille et votre sœur. — MICHEL. »

XLII

Marie-Louise, en quittant Paris, n'avait pas voulu s'éloigner. Mme Sebert avait loué, dans la vallée de l'Oise, une petite maison d'été. Sa fille continuait à suivre les cours de la Croix-Rouge, et quelques œuvres, qui l'occupaient. Elle n'était pas trop loin des nouvelles. Et si Michel, un jour, voulait venir les voir, elles pourraient aller le recevoir à Paris.

Sur la terrasse plantée de tilleuls qui dominait l'Oise, Marie-Louise, après le dîner, regardait s'éteindre doucement le beau jour de juin. Des pas sonnèrent sur la route ; elle les reconnut, se pencha, appela le facteur.

— Vous avez des lettres? demanda-t-elle.

— J'allais les monter, mademoiselle.

Il rassembla le courrier dans sa boîte, et le lui tendit par-dessus le mur. Sous la voûte épaisse des tilleuls, un reste de lumière permit à Marie-Louise de lire la lettre de son frère.

Comme elle l'achevait, Mme Sebert venait la rejoindre.

— Tenez, dit-elle, c'est une lettre de Michel. Je n'ai pas le courage de vous la lire...

Assise au bord de la terrasse, la jeune fille regarde sans le voir le doux paysage d'Ile-de-France qui meurt noblement dans le soir. « Comme Michel est loin de nous désormais! » songe-t-elle. « Cette décision si grave, sans nous demander avis, sans nous en avoir dit un mot auparavant! Nous ne comptons plus dans sa vie... Chaque jour les entraîne et met de l'irréparable derrière eux... »

Des larmes viennent mouiller ses paupières :

« C'est fini, je suis vaincue... »

Mme Sebert a achevé sa lecture.

— Il se sent bien seul, dit-elle. J'aime mieux cette lettre-là que les autres.

Elle, depuis longtemps, a prévu le pire, et consommé son sacrifice. La démission ne la surprend point. Mais elle a senti l'inconsciente tristesse de la lettre, et cette résignation à la faute, si différente déjà de l'orgueil aveugle de la révolte. Elle y a entendu le cri de l'enfant qui veut se rapprocher, se justifier...

Marie-Louise la regarde, étonnée. Et chacune, en suivant sa pensée, cherche à comprendre celle de l'autre.

— Nous n'aurions pas pu l'en empêcher, c'est vrai. Il n'y a qu'une personne au monde... Est-ce que vous croyez qu'elle le pourrait, maman?

— Ce serait trop lui demander.

— Il affirme qu'elle ne sait rien de sa décision. Si j'allais la trouver...

A peine a-t-elle dit l'idée qui lui venait, Marie-Louise la regrette. Autrefois, c'était elle qui avait sur son frère toute l'influence qu'on peut avoir sur un homme. Ira-t-elle maintenant s'humilier devant une autre, et lui dire : « C'est vous seule qu'il écoutera... »

— Non, je ne pourrais pas, maman!

Mme Sebert est de cet avis :

— N'y pense plus, ma chérie.

La nuit vient. Les bois se fondent, au loin, dans l'horizon gris, et le miroir d'argent de la rivière, au cœur de la plaine, s'est éteint. « Pourquoi ne pourrais-je pas? » reprend Marie-Louise avec elle-même. « Perdrai-je, par un faux orgueil, ma dernière chance de réussir, la meilleure peut-être? Non, il faut que j'y aille. »

Elle se lève, et court embrasser sa mère, — comme elle faisait, toute petite, pour obtenir une faveur difficile.

— Maman, c'est bizarre, je le sais, mais si vous permettez, j'irai quand même. J'irai comme pour demander des nouvelles de son fils. Si elle aime vraiment Michel, il me semble qu'elle ne pourra pas m'en vouloir...

XLIII

Auprès du lit de son fils, Thérèse de Fougé feuilletait un album d'images.

Un domestique frappa.

— Mlle Sebert fait prendre des nouvelles de M. Georges, et demande si elle pourrait voir Madame un instant.

— C'est bien, je vais y aller

Elle s'était levée, mais demeurait au milieu de la chambre, immobile et troublée. Georget demanda :

— Tu ne resteras pas longtemps, dis?

— Non, mon chéri, je te le promets. Je n'irai pas du tout, si tu veux... Veux-tu?

Elle était prête à rappeler le domestique. Elle n'osa point. Elle se mit à ranger quelques objets dans la pièce. Pourquoi Marie-Louise venait-elle la trouver? Thérèse avait souhaité souvent de mieux connaître l'étrange petite sœur de Michel. Mais sa curiosité, tout à coup, se changeait en une méfiance obscure et violente. Elle se domina, et faisant au revoir à Georget :

— Je reviendrai bien vite, mon chéri.

La jeune fille l'attendait dans le salon.

— Comme c'est aimable à vous, mademoiselle !... Je suis très touchée de votre démarche. Mon fils ne se lève pas encore, mais il est en pleine convalescence.

— J'en suis bien heureuse...

Puis, sans chercher de détours, Marie-Louise dit :

— Je vous demande pardon de vous retenir, madame. Mais j'étais venue aussi pour vous parler de mon frère, si vous me le permettez.

Par une délicatesse instinctive, elle tenait ses yeux fixés à terre, et toute son attitude démentait la menace de ses paroles. Thérèse, pourtant, s'était raidie. Elle dévisagea cette étrange rivale, si fière et si sûre d'elle-même sous son humilité. Puis elle lui fit signe de s'asseoir.

— Je vous écoute, mademoiselle.

— J'ai reçu une lettre de Michel hier. Il m'annonce qu'il va donner sa démission. Toute question d'ambition mise à part, je crois que ce serait un grand malheur pour lui...

Thérèse contint sa surprise. Mais elle ne put s'empêcher de prendre l'offensive :

— Peut-être... Et vous venez me dire, sans doute, que c'est moi qui en suis la cause ? Vous vous trompez, mademoiselle. Si vous vouliez me croire, — et si j'avais besoin de me justifier, — je vous dirais que je n'en savais rien.

— C'est ce que m'écrit mon frère. Il ajoute que, lorsqu'il vous parlait de son projet, vous avez toujours essayé de l'en détourner. C'est ce qui m'a encouragée à venir vous trouver, madame. Vous pensez peut-être comme nous. Je n'ai pas cru trahir un secret en vous avertissant. Vous êtes la seule personne au monde qui puisse faire revenir Michel sur sa décision...

Sur le visage qui s'empourprait, les beaux yeux maintenaient

leur volonté pure et tranquille. Il y eut un silence. Thérèse, désarmée, luttait contre la sourde montée du remords.

— Il ne vous a pas dit ses raisons ?

— Je vous ai apporté sa lettre.

Elle la tira d'un petit porte-cartes et la lui donna. Pendant que Thérèse lisait, elle regardait, immobile, la lumière d'été jouer, au dehors, sur le feuillage de vieux marronniers.

— Pauvre Michel, qui voudrait que vous m'aimiez ! Vous êtes plus près de me haïr, je le sens. Vous me croyez son mauvais génie, n'est-ce pas ?

— Je ne vous connais pas, madame, je ne vous juge pas. Je me rappelle souvent notre première rencontre, au dispensaire de la Croix-Rouge, il y a deux ans : votre présence d'esprit auprès d'un petit malade qu'on opérait, votre douceur, les quelques mots charmans que vous disiez à la mère pour la rassurer... Vous m'aviez séduite, je puis le dire. Les premières impressions sont parfois les plus justes. J'essaie de garder celle-là. Non, je ne vous hais pas. Je suis prête à croire tout ce que Michel me dit de vous. Si je ne le croyais pas déjà, je ne serais pas venue vous trouver...

— Eh bien ! je vous promets de faire ce que je pourrai pour qu'il ne donne pas sa démission. Je vais lui écrire. Oh ! je le voudrais tant aussi...

Le persuaderait-elle ? Puisqu'il se cachait d'elle, c'est qu'il savait lui déplaire ; et pourtant il le faisait. Elle se souvint du retour d'Amalfi. Michel ne l'avait donc pas comprise ? Il l'avait trop bien devinée, en revanche, quand elle lui laissait voir qu'elle était jalouse de tout ce qui n'était pas leur amour... Ne lui avait-elle pas donné les meilleures raisons contre elle-même ?

— Je ne suis pas sûre de réussir...

L'aveu tomba dans le silence. Marie-Louise ne le releva point. Et Thérèse, pensive, songeait qu'elle avait condamné son propre amour, devant celle qui n'avait pas voulu le juger.

La jeune fille se levait.

— Je vous remercie de tout mon cœur, madame, et je vous prie encore une fois d'excuser ma démarche.

— Non, restez un peu... C'est moi qui devrais vous remercier de m'avoir avertie... Il vous a fallu du courage.

— J'en ai eu parce que j'ai senti que vous me comprendriez.

Leurs regards, un instant, se croisèrent. Ce n'était plus pour se mesurer. Celui de Thérèse, désormais, cherchait une sympathie qu'elle était toute prête à donner. Elle se souvenait du désir si souvent exprimé par Michel. Elle se souvenait de l'admiration tendre qu'il avait pour sa sœur, et surtout du sentiment passionné que celle-ci lui rendait. Elle oublia combien elle en avait souffert :

— Vous aimez beaucoup votre frère, mademoiselle.

— Oui, je l'aime. Toute petite, il me protégeait, m'entourait de soins et de gâteries. Plus tard, c'est un peu moi qui le lui ai rendu... Nous étions si intimes! Je ne savais peut-être pas tout ce qu'il pensait ni ce qu'il faisait, — je n'étais qu'une petite fille; — mais quand je le voulais, il était toujours à cœur ouvert avec moi. J'étais la seule qui le comprît, et qui pût l'aider parfois. Mon frère est une âme droite, incapable d'une action basse; mais c'est un faible. Entre deux partis, il choisira toujours le plus généreux, sans songer aux conséquences. On ne peut pas se croire coupable, n'est-ce pas, quand on agit comme cela? Ah! je donnerais ma vie pour qu'il ne fît rien de mal! Il me semble que j'ai gardé comme des droits de mère sur lui...

Elle s'arrêta :

— Je vous demande pardon, madame, je ne voulais pas vous dire ces choses-là... Je ne puis que vous paraître ridicule ou odieuse...

Des larmes remplirent ses yeux, sans voiler ce regard qui semblait disputer une âme à des ennemis invisibles. Une jalousie déchirait le cœur de Thérèse ; non pas une rivalité de femmes, une haine des nerfs et du sang, mais l'affreuse pensée qu'une autre aimait mieux qu'elle celui qu'elle aimait de toutes les forces de son être. Que pouvait-elle, contre le sacrifice silencieux de cette enfant? N'était-elle pas prête à donner son bonheur, elle aussi? Pourquoi se déclarerait-elle vaincue, dans cette lutte généreuse? Sa révolte éclata sur ses lèvres :

— Est-ce que vous croyez que je ne donnerais pas ma vie pour lui, moi aussi?

Marie-Louise la regarda, surprise.

Thérèse baissa les yeux. Non, elle n'avait pas menti! Mais la violence de sa passion témoignait contre elle. Elle répéta :

— Je ne l'aime pas — comme vous croyez, je vous assure...

— Je ne suis pas venue pour vous accuser, madame. Je suis venue vous demander un service. Ce n'est pas à moi que vous le rendrez, c'est à mon frère...

Elle hésita, puis, d'un héroïque effort :

— A celui que nous aimons toutes les deux...

Elle vit Thérèse se dresser, le visage bouleversé par une lutte violente. Allait-elle la chasser, la maudire?

— Taisez-vous, taisez-vous, vous me faites trop de mal!

Elle retombait, en sanglotant, sur son fauteuil. Marie-Louise se leva, serra, d'un geste subit, la main qui pendait sur l'appui du fauteuil, et sortit.

XLIV

Dans la nuit, Thérèse écrivait à Michel :

« Mon bien-aimé, aie pitié de moi, aide-moi, je me jette dans tes bras. Depuis que je t'ai quitté, je ne sais plus où j'en suis; il me vient des doutes affreux, je ne vis plus... Comme je vais te faire mal! Je t'en demande pardon de toute mon âme, mais il faut que je te dise tout : que serait notre amour sans une sincérité complète? Tu te rappelles ce brusque départ, il y a trois semaines, en plein bonheur : je ne pouvais m'empêcher d'y voir comme un châtiment. Un châtiment de quoi, diras-tu? Ah! je ne sais pas, nous étions trop heureux, le bonheur est peut-être un sacrilège... Je suis entourée d'ombres, je ne vois plus clair, tout ce qui faisait ma certitude et ma fierté, je me mets à en douter... Notre cher amour! Sois sans crainte : il demeure et il demeurera toujours ce que j'ai eu de plus précieux au monde. Mais est-ce que nous nous sommes aimés comme il fallait, Michel? Je me souviens, pour ma part, de tant d'égoïsmes, tant de faiblesses... Et voici que je me demande si une autre ne t'a pas aimée mieux que moi... Ah! cette pensée-là me torture! Je l'ai vue, ta sœur, j'ai compris comment elle t'adorait, sans rien dire. Pourquoi est-ce que la vie m'a refusé de me sacrifier comme elle, dans l'ombre, pour celui que j'aime? C'est ce qu'il y a de plus beau, de plus doux. Je suis jalouse! Marie-Louise m'a montré ta lettre, elle m'a tout dit. Ne l'en blâme pas, elle a bien fait, je l'en remercie. Mon bien-aimé, tu m'as donc caché ce nouveau sacrifice que tu voulais faire pour moi? Tu as eu peur que je ne voulusse pas l'accepter. C'est dur de te le repro-

cher, mais si tu savais comme le reproche se retourne contre moi-même! Voilà donc à quoi je t'entraîne, et malgré moi. Je ne puis même plus empêcher le tort que je te fais. Tu aurais de trop bons argumens à m'opposer, je le sais bien! J'ai été lâche. J'ai trahi mon propre rêve. Et voilà qu'au lieu d'être le soutien d'une âme haute, je suis la meule au cou d'un homme faible. Ne me dis pas non, c'est vrai, tu le sens comme moi, et nous ne pouvons l'empêcher ni l'un ni l'autre. Mon bien-aimé, faut-il se mentir à soi-même? Ce serait la honte de notre amour, n'est-ce pas? Et moi, qu'ai-je fait? J'ai cru me refaire une vie, et ce n'est peut-être qu'un rêve à côté de la vie... Est-ce la faute des circonstances? Pouvons-nous n'accuser que les hommes et les choses qui se sont mis en travers de notre chemin, qui nous ont poussés là où nous ne voulions pas aller? Hélas! j'ai peur de me poser la question... Mon bien-aimé, est-il possible que nous nous soyons trompés? Moi, peut-être, je suis si inquiète et si faible; mais toi, je ne peux pas le croire! Si tu savais comme cette pensée m'obsède, depuis que je suis ici! Rien que d'être auprès de Georget, de remplir ce simple devoir, il m'a semblé que tout le reste s'écroulait... Déjà, là-bas, auprès de toi, je sentais que ma tâche se dérobait à moi. Tu n'as pas connu cette angoisse? Tu me la cachais peut-être. Et puis, toi, au moins, tu pouvais faire quelque chose pour moi, et moi, je ne puis rien pour toi, rien, rien, rien...

« Mon Michel, c'est horrible, ce que je t'écris! Le cœur me saigne quand je pense que tu vas lire cela tout seul, là-bas... Tu me croiras folle. C'est possible, je vis dans un cauchemar depuis un mois. Il est trois heures du matin, je n'ai pas dormi une seconde, et j'ai lutté toute la nuit pour ne pas t'écrire. Si tu étais là, tu me guérirais peut-être... Mais non, ne viens pas; j'ai soif de toi et j'ai peur de toi; sois courageux, je serai forte; ce soir, j'avais les nerfs brisés... Écoute, promets-moi de ne pas donner ta démission. Je sais que cela te coûtera, mais c'est la seule pensée qui puisse m'apaiser, et la plus grande preuve d'amour que tu puisses me donner. Comme je t'en remercierai! Écris-moi vite que tu y as renoncé.

« Je suis si fatiguée que ma main ne peut plus tenir la plume. Aurai-je le courage de t'envoyer cette lettre? Ah! mon aimé, quand tu la recevras, dis-toi bien qu'elle ne signifie qu'une chose, c'est que je ne puis te cacher une seule de mes pensées,

parce qu'il n'y en a pas une qui ne vienne de toi et qui ne retourne à toi. Je baise tes yeux, ton cœur; et tu sais que je t'aime pour la vie et pour l'éternité. — THÉRÈSE. »

XLV

Deux jours plus tard, Michel était auprès de son amie. Elle se jeta sur sa poitrine avec un grand sanglot.

— Ma pauvre chérie, que s'est-il donc passé? Comme tu as dû souffrir, si tu as vraiment pensé tout ce qui est écrit là!...

Elle froissa la lettre et la jeta loin d'elle; et elle pleurait sans rien dire, le visage toujours caché. Bientôt il ne l'interrogeait plus; les questions se changeaient en caresses, et, rien qu'à la consoler, son angoisse à lui aussi s'apaisait. Seule, loin de lui, des fantômes l'avaient troublée; quoi de plus naturel? Il les voyait s'enfuir sous ses paroles; il ramenait la paix; dans un moment, elle aurait tout oublié. Et quand il pourrait, libre enfin, ne plus la quitter, l'enfant qu'effrayait sa propre audace ne connaîtrait plus ces doutes et ces orages...

— Tu ne m'en veux pas, tu ne m'en veux pas, Michel? Tu m'aimes encore?

Il l'aimait plus que jamais, pour avoir tant souffert par elle, ces deux journées. Il lui écarta les mains et couvrit son visage de baisers.

— Oh! non, non... supplia-t-elle. J'ai peur...

— Peur de quoi, Thérèse? Peur de notre amour, si pur, si noble! Oh! ne le laisse pas calomnier par les hommes ni salir par la vie... Ce qui nous arrive, vois-tu, c'est notre châtiment de n'avoir pas osé l'affirmer à la face de tous et l'imposer. J'ai eu tort, je t'ai laissée depuis trois mois dans l'énervement d'une situation sans franchise et sans courage. Tu en as trop souffert, et moi aussi. Je t'en supplie, laisse-moi faire les dernières démarches pour notre mariage. Ce ne sont plus que des formalités. Dans quinze jours, tu peux être ma femme; tu auras un foyer, tu auras des droits et des devoirs; nous vivrons où tu voudras et comme tu voudras, avec ton fils qui sera le mien...

Elle releva la tête et le regarda, une épouvante dans les yeux

— Tu n'as pas donné ta démission, dis?

— Ma lettre peut être envoyée demain.

— Oh! non, je t'en prie... Jure-moi que tu ne le feras pas.

Il murmura, se souvenant de sa colère :

— Ce serait déjà fait si l'on ne m'avait pas trahi...

— Oh! ne lui en veuille pas! Marie-Louise a eu raison de m'avertir, j'aurais eu tant de remords. Elle s'est dévouée une fois de plus, la pauvre fille. Pourquoi est-ce que tu ne l'aimes plus, ne l'admires plus comme autrefois? C'est parce que maintenant je suis entre elle et toi, je le sais bien. Ah! je ne demanderais pas mieux que de la haïr! Mais c'est trop tard...

— Il ne s'agit pas de la haïr. Je ne lui en veux même pas de me disputer à toi. Je lui en veux d'essayer de flétrir un amour qu'elle ne peut ni juger ni comprendre. Ah! Thérèse, est-ce que des scrupules de jeune fille, si touchans qu'ils soient, peuvent entrer dans ton cœur? Que vaut notre effort, que vaut notre amour, si tu n'es pas au-dessus de ces faiblesses? Peux-tu douter vraiment de ce que tu as conquis au prix de tant de victoires, de ce que tu as de plus cher, de plus glorieux, de plus doux au monde?

Pourquoi en appelait-il à leur amour? Il lui déchirait le cœur, sans la convaincre.

— Laisse-toi faire, ma chérie, confie-toi à moi. Notre loyauté forcera le respect, tu verras.

— Oh! je serais fière d'être ta femme, Michel, devant Dieu et devant les hommes...

Voulait-elle dire qu'elle ne la serait jamais? Il sentit qu'elle lui échappait encore :

— Ah! tu ne me dis pas ce que tu penses! Je t'en supplie, laisse-moi tout savoir...

Elle rassembla son courage, et, la gorge serrée, retenant ses larmes :

— Je pense que Marie-Louise n'a fait que me rappeler ce que je sentais déjà trop bien... J'avais rêvé de me dévouer à toi, — pas seulement à ton bonheur, mais à ce qu'il y a de plus haut et de plus essentiel que le bonheur dans la vie d'un homme. Je ne le puis pas. Je ne suis qu'un obstacle dans ta vie...

— Thérèse, mais tu ne sens donc pas que tu es *ma vie ?* Tout le reste n'a pas de sens pour moi.

— Alors je suis ta mauvaise vie... Tu me sacrifies une à une tes meilleures raisons de vivre. Et moi, qu'ai-je pu faire pour toi, en échange? Devenir ta maîtresse... Oh! comprends-moi, Michel, je ne renie aucun de nos chers souvenirs. Mais ta maî-

tresse, la maîtresse de ton existence, dont je ne voulais être que l'humble servante... C'est affreux, ce mot-là !

Elle détourna la tête en sanglotant. Michel la laissa faire. Il restait seul, et ne pouvait plus rien pour elle. Il se mit à marcher dans la pièce, le front dans ses mains, comme un homme qui croit devenir fou :

— Je ne comprends plus, je ne comprends plus...

Puis, tout à coup, revenant vers Thérèse :

— Tu veux que je ne donne pas ma démission ? Tu veux que dans trois mois je sois parti ? Tu veux...

Il attendit une seconde. Espoir insensé ! Croyait-il la faire reculer par cette mise en demeure ? Le triste mot, l'injure involontaire qui semble la dernière ressource des cœurs blessés éclata sur ses lèvres :

— Tu ne m'aimes plus !

Thérèse tressaillit :

— Michel !

Il répéta, affolé :

— Tu ne m'aimes plus...

Elle courut à lui :

— Michel, dis-moi que tu ne le crois pas ! Moi qui ne t'ai jamais tant aimé...

Elle l'entourait de ses bras supplians. Il se défendit :

— Comment veux-tu que je te croie...

— Mais parce que je te le dis, parce que je te le jure ! J'ai eu une heure de folie, oublie-la, Michel... Ah ! tout, plutôt que de te faire souffrir, mon aimé...

Il la regarda. Il lut dans ses yeux le reflet de sa propre torture. Un tel élan la jetait à lui qu'il la prit, comme une proie qu'on lui eût ravie. Elle goûta, dans l'amour, l'ivresse affreuse de la honte. Elle eût voulu mourir sous son baiser.

Georget, seul depuis une heure, la faisait demander. Elle ouvrit les yeux, chancelante, étourdie.

— Attends-moi, Michel, pria-t-elle, je vais y aller un instant. Je viendrai te retrouver.

Avant d'entrer dans la chambre de l'enfant, elle s'arrêta dans la sienne. Seule, dans le silence de la pièce, elle sentit son visage en feu, ses cheveux en désordre, la brûlure des lèvres de l'amant sur les siennes. Ah ! puisqu'ils devaient être éternel-

lement malheureux l'un sans l'autre... Puisque rien ne pouvait empêcher qu'ils fussent tout l'un pour l'autre... Ainsi, du moins, elle lui donnerait un peu de bonheur. Elle joignit les mains comme devant un juge invisible : « Je ne peux pas le lui refuser... C'est moi qui l'ai entraîné... Si mon rêve s'est retourné contre moi, ce n'est pas lui qui doit en souffrir... »

Aucun mirage, désormais, ne transformait sa défaite en victoire. Une glace lui montra son image : dans ses yeux grands ouverts, elle lut le vertige de la chute. « Il m'aime trop... » murmura-t-elle. Elle ne cherchait plus qu'à cueillir la fleur de pitié qui croît au fond de l'abîme.

Michel vint la retrouver dans la chambre de son fils, où elle s'attardait. L'enfant parut content de le voir. Sans une instinctive jalousie, il eût adoré le grand ami, qui était très bon pour lui.

— J'avais deviné que vous étiez là, dit-il mystérieusement.

Michel se sentit ému. Il se pencha, d'un geste rapide, sur le front de l'enfant, et l'embrassa.

Thérèse comprit qu'il embrassait son fils. Comme il avait l'air heureux ! Elle le laissa jouer quelques minutes avec Georget. Elle se tenait à l'écart, et ne paraissait pas deviner qu'il l'appelait auprès du lit.

— J'ai encore quelque chose à dire à votre maman, Georget. Voulez-vous me la laisser cinq minutes ?

Il emmena Thérèse.

— Ma chérie, comme nous serons heureux !... Je me sentais un cœur de père, tout à l'heure. Veux-tu que je m'occupe dès ce soir de quelques démarches ?

— Je le veux bien.

— Dois-je commencer par voir M. Lesquières, peut-être ?

— Oui, c'est cela.

— Laisse-moi te dire encore merci, mon aimée !

Elle lui souriait, de ses grands yeux las, presque tristes.

— Tu seras heureux ?

— Je le serai si tu l'es...

Elle devina son inquiétude :

— Pardonne-moi, je suis brisée...

Il la prit sur ses genoux, et il la berçait de gestes doux et de mots tendres. Un sourire errait sur le cher visage, mais elle fermait les yeux, comme morte entre ses bras.

— Tu vois, je suis un fardeau bien lourd, dit-elle. Il faut toujours me porter...

— C'est ma joie, tu le sais.

— Tu aimes m'avoir ainsi, n'est-ce pas? Je suis ta chose. Je ne veux plus être que cela. Tu feras de moi ce que tu voudras. Le jour où tu seras las de moi, tu me laisseras derrière ton chemin. Pourvu que tu sois heureux, je me croirai moins mauvaise...

— Pourquoi moins mauvaise?

Quels scrupules, quels remords étaient encore les maîtres de cette âme? Se trompait-il tout à l'heure, quand il croyait les avoir vaincus? Il se rappela le cri de Thérèse: « Tout, plutôt que de te faire souffrir... » et l'espèce de désespoir d'amour qui l'avait jetée sur ses lèvres. De nouveau, le ciel du bonheur se déchira devant ses yeux épouvantés:

— Ah! Thérèse, tu ne crois plus à notre amour!

Ce fut elle, à son tour, qui le consola. Mais il songeait, sans l'entendre. Il songeait qu'elle l'aimait encore, et qu'elle n'aimait plus leur amour... Un moment, ils se regardèrent, et leur âme, ainsi qu'autrefois, monta toute à leurs yeux. Mais le don d'eux-mêmes, découronné du rêve, les attrista comme l'aumône étroite de la pitié. Elle appela doucement:

— Michel...

— Thérèse...

Et, visage contre visage, ils pleurèrent.

La nuit venait. Il se leva.

— Où vas-tu? dit-elle.

Il eut un geste vague.

— Tu vas faire ce que tu m'as dit, n'est-ce pas? Dans un mois, je veux être ta femme.

Peut-être obéirait-il. Il était incapable d'une volonté claire. Il ne mentit pas en répondant:

— Je m'en occuperai.

Elle répéta:

— Michel, toute ma vie est à toi. Jusqu'ici, je me cherchais, sans le vouloir. Tu m'as délivrée de moi-même. C'est d'aujourd'hui que je t'aime...

Il sortit, dans les ténèbres. Le même jour, peut-être, la lui avait donnée et ravie.

XLVI

Marie-Louise n'était pas retournée chez Mme de Fougé. Elle ne lui avait pas écrit. Elle priait et attendait.

En vain les jours passaient sans lui apporter la moindre nouvelle. En vain Mme Sebert, qui ne nourrissait point d'illusions, essayait de détourner d'une vaine attente l'esprit de sa fille. Marie-Louise lui avait fait, tout émue, le récit de son entretien avec Mme de Fougé. Un instant ébranlée peut-être, elle était vite retournée à sa triste certitude. Elle se reprochait d'avoir laissé sa fille s'humilier devant une intrigante ou une égarée. Marie-Louise n'osait plus affirmer la loyauté qu'elle avait rencontrée. Ses souvenirs eux-mêmes perdaient de leur assurance. Dire encore son espoir, c'était seulement faire une blessure de plus à celle qui ne pouvait le partager.

Pourtant elle ne voulait point l'abandonner. Si peu experte en psychologie amoureuse, peut-être elle interprétait mal le trouble que sa démarche avait provoqué chez Thérèse de Fougé. Elle n'avait guère prévu, certes, la tournure que devait prendre l'entretien. Mais le tragique inattendu de ces quelques instans vibrait encore dans sa mémoire. Il y a des accens qui ne trompent point; il y a surtout des âmes qui se font reconnaître. L'hypothèse qu'elle fût la dupe d'une comédienne lui était impossible, intolérable. Non, Thérèse de Fougé n'était pas en paix dans son bonheur! Ce n'était pas assez pour croire qu'elle fût prête à en secouer le joug. C'était assez pour compter sur la Providence, assez pour que Marie-Louise se demandât si elle n'était pas l'instrument d'un drame qu'elle ne pouvait comprendre, et qui la remplissait d'angoisse, d'espoir et de pitié.

Mme de Fougé avait dû écrire à Michel, puisqu'elle avait promis de le faire. Mais n'avait-elle pas trop tardé? N'avait-il pas refusé de l'écouter? Michel en voulait-il à sa sœur de sa démarche? Elle se tourmentait en vain de toutes ces questions. Paris était vide; elle ne pouvait y recueillir aucune nouvelle utile. Et Michel, depuis dix jours, n'avait pas donné signe de vie.

Elle décida de retourner rue de Solférino. Elle prendrait seulement des nouvelles de l'enfant, sans demander Mme de Fougé. Mais, du moins, elle lui laisserait savoir ainsi qu'elle était là, — si par hasard on avait besoin d'elle. L'involontaire

sympathie qu'on lui avait montrée rendait moins absurde cet espoir. Et puis, ce n'était pas la première fois que Marie-Louise n'admettait dans ses conseils ni l'amour-propre, ni la prudence humaine.

La simple enfant choisit, pour aller à Paris, une après-midi de dimanche.

Le cœur lui battait quand elle sonna rue de Solférino. Au premier coup d'œil, quand le domestique ouvrit la porte, elle reconnut dans l'antichambre la canne de Michel. Sa ruse innocente l'avait trop bien servie! Elle balbutia la question qu'elle avait préparée, et se sauva. Le domestique fut obligé de la rappeler pour lui demander son nom.

— Mlle Sebert... Mais ce n'est pas la peine...

Sa démarche n'avait plus de but. Tandis qu'elle rentrait chez elle, l'affreuse vision la poursuivait, dans la rue, en wagon, sur les doux paysages de l'Oise, comme si elle avait entendu le bruit de leurs baisers coupables, comme si, pour la première fois, elle eût compris ce qu'était leur amour et senti tout près d'elle cette effrayante, cette triste et grande chose.

XLVII

Un matin, M. Lesquières, que le Palais retenait très tard à Paris, vit entrer chez lui M. d'Ecquevilly.

— Tiens! cher ami, dit-il, je vous croyais à Trouville?

— J'en suis revenu hier. Je ne voulais pas laisser notre petit malade et sa mère trop longtemps seuls. Bien qu'elle ne fût pas seule, à vrai dire, avec vous ici. Je sais combien vous avez été bon pour elle et serviable, mon cher ami, et je saisis l'occasion de vous en remercier.

M. Lesquières fit signe que c'était inutile.

— Oui, je sais que vous l'aimez beaucoup, votre filleule. Elle vous donne toute sa confiance. Oh ! je n'en suis pas jaloux, mon cher : elle ne saurait mieux la placer. Seulement, cela m'autorise à vous demander encore un petit service.

— Je vous écoute.

— Ou du moins un conseil.

— C'est quelquefois plus difficile!

— En effet! Je vais être tout à fait franc avec vous, n'est-ce pas? Je croyais connaître les femmes, à mon âge; mais la

génération nouvelle me déroute, je l'avoue. J'ai vu ma fille hier : un peu battue de l'oiseau, n'est-ce pas? Vous avez remarqué? D'une autre, je dirais que le moment est venu, — pardonnez-moi l'expression, — de lui tendre la perche. D'elle, — hein! qu'en pensez-vous?

M. Lesquières hésitait.

— Parbleu! je ne vous demande pas de trahir le secret de la confession, mon Père! fit d'Ecquevilly en riant. Seulement ceci. Je pars pour le Morvan dans quelques jours. L'idée m'était venue de prier Thérèse d'achever chez moi la convalescence de son fils. Croyez-vous qu'on accueille ma proposition?

— Je ne sais pas si on l'accueillera. Mais, à votre place, je la ferais certainement.

— J'ai toujours pas mal de monde, là-bas, j'aime le divertissement, vous savez. Mais je supprimerais toute invitation pendant quelque temps, si je pouvais être utile à ma fille.

— C'est cela, n'hésitez pas. Je souhaite que vous soyez récompensé, mon cher.

— Alors, c'est entendu. Seulement, — cette fois, c'est un service, — vous viendriez là-bas, n'est-ce pas, pendant qu'elle y serait? Ah! s'il s'agissait d'organiser des fêtes, des distractions, je m'en chargerais! Mais, dans la solitude, non, je ne suis pas à la hauteur... Je puis compter sur vous, Lesquières?

Quel dommage qu'il y eût entre sa fille et lui ce malentendu foncier! Un si brave homme, au fond, pensait M. Lesquières. Sans rancune comme sans malice. Et d'une modestie exquise... Thérèse ne l'estimait pas assez.

— Mon cher d'Ecquevilly, dit-il, comptez sur moi — si elle consent.

— Merci de grand cœur. J'y vais tout à l'heure.

Il se levait, d'un jarret jeune et souple encore. M. Lesquières l'accompagna jusqu'à la porte.

— Voyons, encore un conseil. Je suis indiscret...

— Du tout.

— Suggérez, n'insistez pas. On est fière, vous le savez.

— C'est bien ainsi que je l'entends. Vous croyez que le fruit n'est pas mûr?

M. Lesquières fit un geste d'ignorance. Une minute, l'un devant l'autre, ils songèrent. Puis le vieil homme tendant la main à son complice :

— Allons, bon succès! dit-il. Mais, entre nous, vilaine besogne que nous méditons là, mon ami...

D'Ecquevilly se récria :

— Lesquières, vous êtes toujours avec le diable, vous!

Dix minutes plus tard, il était chez sa fille. Il félicita l'enfant de sa bonne mine. Puis, aisément, sans détours inutiles, il vanta pour lui l'air des plateaux, et formula sa proposition.

Thérèse la reçut avec un grand trouble.

L'embarras de sa réponse parut favorable à M. d'Ecquevilly. Il continua :

— Je sais que vous aimez la solitude à la campagne. Je n'ai fait jusqu'à présent aucune invitation; il m'est facile de m'en abstenir avant la saison des chasses. Seul, votre parrain m'a promis qu'il viendrait cette année pêcher la truite.

L'enfant, lui, n'hésitait point. Son visage s'éclairait de joie. Il supplia :

— Oh! maman, j'aimerais tant! Dites oui...

Elle le regarda, comme si elle allait céder, le laisser répondre pour elle. Mais ses lèvres tremblèrent, et ne purent rien dire.

M. d'Ecquevilly se détourna vers sa fille, et, parlant à mi-voix :

— Je le prendrais bien comme petit pensionnaire. Mais je pense qu'il aura besoin de vos soins. Et puis, on ne comprendrait guère...

Peut-être, en d'autres jours, il eût suffi de ce conseil si discret pour qu'elle se cabrât. Elle n'avait que mépris pour l'opinion, et pour ceux qui en font la règle de leur vie. Mais une lassitude l'accablait, qui la rendait indulgente. Ah! la tentation de vivre parmi ces gens qui n'avaient jamais quitté les chemins tranquilles et sûrs, de vivre comme eux, sans effort et sans souffrances! Ceux-là, du moins, ne risquaient pas de se tromper... Au cri de son cœur las s'ajoutait l'appel des campagnes du Morvan, pleines de son enfance heureuse et insouciante. Elle demeurait immobile, et l'épouvante de la décision remplissait seule son regard. Mais elle sentit qu'on la devinait. Elle dit, pour écarter les soupçons :

— Vous avez fait un bon séjour à Trouville, mon père?

— Très agréable. Beaucoup de monde, comme toujours.

C'est une habitude un peu frivole pour mon âge, sans doute, mais une vieille habitude : elle me manquerait, je l'avoue.

— Mais vous êtes resté fort peu de temps, cette année ?

— J'étais parti plus tard que de coutume, en effet. Mais je tenais à être ici hier, pour l'anniversaire.

Depuis plus de vingt ans, ce veuf au cœur si léger n'avait pas une fois manqué de se rappeler pieusement la mort de sa femme. Thérèse ne put s'empêcher de songer combien cette vie d'élégant désordre gardait l'appui de traditions pures et de principes solides. La veille encore, l'hypocrisie d'une telle existence lui semblait odieuse. Ce soir, elle n'en voyait plus que la leçon de fidélité instinctive à une vérité qu'elle avait trahie pour sa part, — et qui l'avait brisée.

Elle entraîna M. d'Ecquevilly hors de la chambre.

— Je vous remercie beaucoup, mon père, de votre proposition. Il est encore un peu tôt pour transporter Georget. Permettez-moi de réfléchir...

XLVIII

En quittant Thérèse, Michel avait gagné la gare de Lyon. Il allait au hasard des rues ; il arriva près d'une heure en avance, se jeta dans un coin de la salle d'attente, et essaya de réfléchir. Mais la souffrance paralysait en lui toute pensée. Encore n'aurait-il pu dire pourquoi il souffrait. Venait-il de reconquérir son bonheur à la force du poignet ? Venait-il de voir pour la dernière fois la femme qu'il aimait ? Le malheureux chancelait d'une certitude à l'autre.

A Toulon seulement, dans l'éloignement et la solitude, la lumière se fit en lui.

L'escadre avait pris la haute mer pour des exercices à feu. La discipline du service, les larges horizons, la douceur des nuits sous les étoiles, élevaient la pensée de Michel. Là-bas, trop près d'elle, il n'eût pas compris peut-être. Il se fût attaché comme un désespéré à cette épave de bonheur. Mais si Thérèse n'avait plus foi en son rêve, la lutte était vaine. Ce foyer qu'il voulait lui donner n'abriterait que leurs désillusions. Il la liait à lui pour la triste existence des amans sans idéal : les sermens, les baisers, les mensonges, la pitié réciproque, tout ce qu'un cœur lâche appelle encore l'amour et qui n'en est plus que la cendre.

Il n'avait pas un moment libre pendant la journée. Le soir, il écrivait à Thérèse. Souvent, il recommençait jusqu'à trois fois une lettre de quelques lignes. Puis il pensait qu'il ne lui écrirait plus. Le lendemain, c'était la même torture. Thérèse lui adressait en retour des pages tremblantes d'amour humble et dévoué. Elle semblait avoir trouvé comme une paix fragile dans ce devoir nouveau. Mais en vain, lisant et relisant ces lettres, Michel y cherchait-il une phrase qui désavouât les tristes confidences qu'elle lui avait faites ; une phrase où résonnât cette fierté, cette assurance joyeuse qui était comme la lumière de leur amour, jadis...

Pourtant, des nuits de fièvre lui rappelaient des souvenirs si vivans encore que son cœur déchiré refusait d'accepter son malheur. Parfois, halluciné par son désir, il se dressait en sursaut : Thérèse était là, derrière la porte, elle allait entrer... Il écoutait, le sang aux tempes, et puis il retombait en pleurant sur sa couche. La fatigue l'assoupissait de nouveau ; cette fois, Thérèse était près de son lit : les yeux fixes et tristes, les lèvres closes, les gestes étranges... « Qu'as-tu ? » disait-il. Elle ne répondait pas ; il voulait lui arracher son secret, elle se dérobait ; la saisir, l'étreindre : il n'étreignait qu'un fantôme. Ah ! ne savait-il donc plus qu'elle était morte ?...

Il s'éveillait. Morte ? non, mais perdue... Et il regrettait que son cauchemar ne fût pas vrai.

Alors, par un effort héroïque, peut-être aussi par un instinct secret, Michel ramenait son cœur vers les premiers jours de leur amour. L'offrande qu'il faisait alors à Thérèse d'un sentiment timide suffisait à le remplir d'une joie que n'avaient point effacée toutes les ivresses éprouvées depuis. Il revoyait Thérèse telle qu'alors, si lointaine, si haute, que ce don sans retour était déjà comme une félicité trop grande. La vie brutale les avait emportés l'un et l'autre au delà de leur rêve. Peut-être le meilleur en était là, ce qui n'en devait point périr, ce qui demeurait au-dessus de la blessure mortelle du désir. Michel regardait au loin la lumière se lever sur la mer ; et dans ses yeux soumis luisait un cœur très pur.

A peine l'escadre revenue à Toulon, Michel apprenait par hasard qu'un de ses camarades, désigné pour rejoindre avec le *D'Entrecasteaux* la division du Pacifique, cherchait à per-

muter, à la suite d'un deuil de famille. La nouvelle aurait dû le laisser indifférent ; elle le troubla comme un appel de la destinée. Après une journée de réflexions, de luttes inutiles, il rentra chez lui, presque décidé. Par pitié pour lui, Thérèse était prête à perdre la paix du cœur et la liberté de sa route. Il ne pouvait ni la laisser faire, ni lui imposer le cruel courage d'une rupture. C'était à lui de l'avoir et de mettre des faits entre eux. D'ailleurs, le temps pressait. Michel se leva, s'équipa pour aller chez son commandant. Il se souvint d'une minute où il avait été au feu, sous une grêle de balles chinoises, dans la défense des légations européennes. « Le facile courage ! » songeait-il.

Le commandant du *Charles-Martel* aimait Michel. Il comprit qu'on lui apportait des raisons qu'il n'avait point le droit de discuter ni d'approfondir. Il promit d'appuyer la demande.

Sa visite faite, et la demande expédiée d'urgence au ministère, Michel rentra chez lui et écrivit :

« Je vous avais promis, Thérèse, un amour humble et soumis, qui n'aurait d'autres droits que ceux que vous lui donneriez vous-même. Je me le rappelle aujourd'hui, non sans tristesse, mais sans amertune ; car je vous aime assez pour vous aimer encore comme cela. J'avais rêvé de réparer pour vous l'injustice de la destinée, et de vous donner un peu de bonheur. Peut-être l'avez-vous cru possible pendant quelques mois. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Vous savez pourquoi, mieux sans doute que je ne le sais. Mais, puisque je n'ai pu réussir, je ne veux pas être un instrument de souffrance ou de trouble dans votre vie. Je ne vous reverrai plus, Thérèse. J'ai trouvé à permuter. Ce n'est pas dans trois mois, c'est tout de suite que je vais partir.

« Peut-être aviez-vous raison, Thérèse, on ne refait pas sa vie. Je suis venu trop tard dans la vôtre, et je n'aurai fait qu'y passer. Mais vous, mon amie, vous aurez été ma vie. Que ce soit votre consolation, comme c'est la mienne. Adieu ; oubliez-moi et soyez heureuse ; votre bonheur m'est toujours plus cher que le mien. »

Il cacheta sans relire. Puis il pensa à sa sœur. Il n'avait plus d'orgueil, il n'avait plus de rancune, et Marie-Louise avait été à la peine... Il prit une feuille :

« Rassure-toi, petite sœur, et rassure maman. Je ne donnerai

pas ma démission. J'ai demandé à permuter avec un camarade, pour ne pas rester en France. Si je puis réussir, dans quinze jours j'embarquerai sur le *D'Entrecasteaux* pour le Pacifique. Je t'embrasse tristement. — MICHEL. »

Il sortit, pour mettre les deux lettres à la gare. Quand il rentra, dans la chambre où Thérèse ne devait plus venir, il pleura sans contrainte. L'aube le surprit à la même place. Elle le trouva brisé, mais goûtant déjà cette maîtrise de soi qui est la première récompense du sacrifice, — et sûr du moins qu'il n avait jamais mieux aimé Thérèse de Fougé.

XLIX

Marie-Louise entra chez sa mère et lui tendit la lettre. Les deux femmes s'embrassèrent en pleurant.

Mais leur commune action de grâces s'attristait tout de suite, chez la jeune fille, d'une pitié :

— Pauvre Michel, comme il doit être malheureux !... Je vais aller le voir. Laissez-moi partir ce soir, maman.

Elle songea qu'elle usurpait peut-être un droit de mère, et reprit :

— Vous devriez venir aussi. Ou bien vaut-il mieux que j'y aille d'abord ? Je vous appellerai...

Mme Sebert n'éprouva point de jalousie. « Toi seule as tout conduit, » répétait son cœur humble et reconnaissant.

— Fais comme tu voudras, mon enfant, dit-elle.

Une heure plus tard, la femme de chambre qui devait accompagner Marie-Louise préparait son bagage. La jeune fille lui donnait distraitement des ordres. Une pensée, tout à coup, traversa son esprit, une inquiétude peut-être :

« Mais elle aussi doit souffrir... Si j'allais la trouver... J'ai encore le temps. »

Mme Sebert était sortie. Marie-Louise s'habilla à la hâte et fit appeler une voiture.

Rue de Solférino, on ne voulait pas recevoir la jeune fille. Le domestique avoua :

— Madame part tout à l'heure et a absolument condamné sa porte.

Elle déposa son ombrelle et, tranquille, se dirigea vers le salon où on l'avait introduite une fois.

— Je le sais. Vous direz que c'est pour une commission pressante.

Thérèse parut, brusque et tendue :

— Vous m'excuserez si je n'ai qu'un instant, mademoiselle...

Marie-Louise alla vers elle :

— Michel m'a écrit, madame. Oh ! je vous en prie, ne prenez pas ma sympathie pour une injure. Je souffre avec vous, de tout mon cœur... Je vais partir ce soir pour Toulon...

— C'est moi qui pars, ce n'est pas vous !

L'aveu éclata, farouche comme sa douleur. Il y eut un silence. Puis, d'une voix sourde, elle reprit :

— Pardonnez-moi de vous affliger, mademoiselle. Vous êtes une enfant, il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre. Ne cherchez pas à empêcher l'inévitable...

— Si vous partez, vous le perdez.

— Oh ! taisez-vous, vous m'avez déjà fait trop de mal... Je ne puis pas accepter son sacrifice, je n'en ai pas le droit. Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer...

La dureté du mot la surprit elle-même. Marie-Louise n'en sentit que la détresse. Elle dit :

— Si vous l'aimiez vraiment, madame, vous ne partiriez pas.

Elle vit la jeune femme tordre ses mains dans une affreuse angoisse. Elle s'approcha, l'attira doucement sur sa poitrine. Thérèse se défendait vainement.

— J'irai le trouver pour vous, disait l'enfant tremblante. Je lui dirai que vous avez compris son sacrifice, et que vous mettez le vôtre auprès du sien, pour que votre amour ne vous laisse qu'un beau souvenir...

Le lendemain, Marie-Louise arrivait à Toulon vers midi. La journée fut longue jusqu'au soir.

A cinq heures, elle se présentait à la maison où Michel avait son appartement et priait la concierge de la laisser monter pour attendre son frère.

Elle attendit une grande heure, tressaillant à tous les bruits de pas dans l'escalier.

Brusquement, Michel entra. Du premier coup d'œil, Marie-Louise vit qu'on l'avait prévenu sans doute, et que c'était l'autre qu'il croyait trouver... Elle s'avança :

— C'est moi qui suis venue pour elle, dit-elle. Je l'ai vue hier. Elle ne t'a jamais mieux aimé, Michel, qu'en acceptant que je prenne sa place...

Elle le vit baisser la tête, et cacher de la main les larmes qui ruisselaient sur son visage.

— Mon pauvre Michel...

XL

Thérèse avait emmené son fils dans le Morvan.

En vain, depuis un mois, la solitude, la paix des horizons pleins de souvenirs, et la tendresse de Georget qui, par un instinct délicat, se faisait plus absorbante, s'unissaient pour endormir sa souffrance. Michel était parti sans qu'elle lui dît adieu... Il était loin, il souffrait; — ah! le billet qu'elle avait reçu de Marie-Louise : « Michel vous a comprise et il vous remercie, » n'était qu'un mensonge! Et il s'était sacrifié pour le repos de celle qui, depuis lors, passait les nuits à pleurer et les jours à composer son visage! Comprenait-elle même encore les raisons du sacrifice? Quand elle essayait de retrouver son état d'esprit, les doutes, les scrupules qui lui avaient fait condamner son amour, Thérèse étonnée ne saisissait plus que des fantômes. Ah! comme l'amour eût emporté toutes ces ombres dans sa lumière! Leur amour qu'ils avaient pu briser, mais qui les brisait à son tour, et qui semblait leur dire : « C'est en vain... Vos larmes et vos renoncemens me feront plus fort que vos joies. »

Elle se promenait beaucoup avec son fils, et plus encore seule. Elle se revoyait, enfant, parmi ces vallées vertes, ces bois profonds et doux, ces soirs émouvans où déjà, dans le cœur d'une petite orpheline, la destinée glissait son mystère et son angoisse. Comme il était resté tout petit, ce cœur! Peut-être la mort seule endormirait, un jour, son inquiétude...

M. Lesquières était venu, fidèle à sa promesse. Mais il n'aidait point Thérèse. Souvent elle allait jusqu'à fuir sa présence. Il n'avait jamais une parole maladroite, mais toute sa discrétion prêchait à l'encontre des secrets besoins de cette âme. Une fois, elle s'était abandonnée devant lui. Il l'avait consolée si tendrement, mais si mal! La soumission, l'oubli, la vie qui passe et qui efface; sourire des choses pour n'en pas pleurer : il n'avait

d'autre morale à lui offrir que celle dont il avait usé lui-même. Pouvait-elle s'appuyer sur ces pauvretés? Et cependant, si peu qu'il la comprît, le parrain l'aidait tout de même à comprendre où était sa vraie force. Elle était de celles qui ne se soumettent point, qui doivent vaincre : elle le sentait mieux auprès de lui. Il voulait s'en aller, se jugeant inutile ; elle le retint.

Vingt fois elle avait commencé d'écrire à Michel, et vingt fois déchiré sa lettre. Elle ne pouvait s'empêcher de songer à Marie-Louise. Marie-Louise n'eût pas approuvé. Thérèse s'étonnait de ne point haïr la sœur de Michel. Elle sentait peu à peu quels secrets complices avait rencontrés au fond d'elle l'enfant qui l'avait vaincue. L'avait-elle vaincue, à vrai dire? L'aube qui se levait sur son cœur meurtri n'éclairait peut-être pas une défaite, mais une victoire — ah ! d'autant plus certaine qu'elle était plus douloureuse! Thérèse déchirait sa lettre en se disant : « Demain, j'écrirai mieux. » Et, plus forte d'avoir maintenu le sacrifice, elle laissait aller vers Michel sa pensée et ses larmes.

Un soir, pourtant, beaucoup plus tard, elle écrivit.

« Mon Michel aimé, voilà près de trois mois que tu es parti, tu es loin, je ne sais même pas où cette lettre te trouvera; mais je voudrais tant que ce fût dans la paix ! Et, puisque je ne t'ai pas dit adieu, j'ai pensé que je pourrais te le dire maintenant, d'un cœur moins faible et qui t'aimerait mieux.

« Ah ! j'ai cru mourir, Michel, pourquoi te le cacherais-je? Aujourd'hui encore, je ne sais pas si c'est vivre, ce que je fais. Et toi aussi, quelle mort as-tu emportée dans le cœur? Je voudrais pourtant que tu aies du courage, et je voudrais que nous le puisions l'un et l'autre à la même source, afin que, même dans la pensée qui les sépare, nos cœurs demeurent unis.

« Tu as cru, tu crois peut-être encore que j'ai renié notre amour. Non, ce n'est pas lui que je condamnais ! La vie nous a entraînés, nous avons cru pouvoir être libres et forts dans la révolte. Hélas !... Mais notre amour était pur, et il nous a sauvés. Je me souviens avec fierté qu'il ne nous a jamais demandé rien de bas ni de vil. Il nous a demandé des sacrifices, que nous lui avons faits joyeusement. Et par le dernier, n'est-ce pas, il nous a prouvé qu'il pouvait nous élever au-dessus de nous-mêmes. Il me semble que je l'avais perdu, notre cher amour, et que je le retrouve maintenant. Chaque jour, je me sens plus digne de lui, je le sens plus proche de moi. Oh ! je voudrais

que tu eusses la même récompense, Michel. Tu la mérites mieux que moi, toi qui ne t'es jamais cherché toi-même.

« Vois encore comme tu m'as aidée, Michel. A rester dans mon étroit devoir d'autrefois, je n'en aurais jamais compris la beauté. Voici donc que j'y reviens. Qui l'eût dit, après tant de rêves? Mais ce n'est plus la même femme qui va rallumer la lampe et souffler sur la cendre endormie. Oh ! non, ce n'est plus la même... Il y avait des griefs entre la vie et moi, tu te rappelles? J'étais bien près de la maudire, quand tu m'as connue. Et maintenant qu'elle m'a tant meurtri, c'est étrange, je lui en veux moins... Tu m'auras réconciliée avec elle, Michel. Oh ! pas comme tu voulais, sans doute, et avec une vie où tu ne seras plus... Je sais pourtant que cette pensée sera douce à ton grand cœur, et je veux que tu le saches : tout ce que j'aurai de courage, à l'avenir, c'est à toi que je le devrai.

« Encore une seule parole, Michel... Dans cette religion que j'ai tant oubliée, il est dit, je crois, que le péché le plus grave est celui contre l'esprit, contre la lumière. Il me semble que de toute cette douleur une lumière m'est venue. Je ne veux pas aller contre elle. Mon bien-aimé, c'est par toi que je l'ai reçue, et il n'y a qu'elle qui puisse me prendre à toi. Va aussi dans ton chemin, vers ta lumière. Je te confie à elle. N'est-ce pas, si nous ne la trahissons point, l'un et l'autre, nous trouverons peut être un jour la paix qui a été promise aux cœurs de bonne volonté... — Thérèse. »

Elle mit la feuille sous enveloppe. Puis, la tête inclinée dans ses mains, elle pleura.

Georget, qu'elle croyait endormi dans l'ombre derrière elle, se leva et vint embrasser sur sa joue la trace des larmes. Pour la première fois depuis trois mois, il dit:

— Est-ce que M. Sebert ne reviendra pas, maman?

— Non, mon petit.

Il resta songeur un moment :

— Je l'aimais bien, dit-il.

Elle l'entoura de ses bras. Et, pour la première fois aussi, il sentit dans le baiser de sa mère le réveil de la tendresse.

Paul Renaudin.

M. THIERS ET LES OTAGES DE LA COMMUNE

— AVRIL-MAI 1871 —

Un livre récent de M. Gautherot vient de rappeler un des plus douloureux et plus tragiques souvenirs de notre histoire contemporaine, l'assassinat des otages à la Roquette le 24 mai 1871. Ce livre est particulièrement consacré à la défense de l'abbé Lagarde (1) envoyé en négociations à Versailles le 11 avril auprès de M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, pour obtenir, sur la proposition même de la Commune, la mise en liberté de l'abbé Deguerry, du président Bonjean, de l'abbé Lagarde lui-même, de Mgr Darboy et de sa sœur en échange de Blanqui. M. Gautherot a entrepris le récit détaillé de ces négociations d'après des documens provenant des archives de la famille Lagarde, dont le comte d'Hérisson avait déjà donné un résumé précis (2). Il a conclu à la parfaite correction du négociateur, dont les contemporains avaient blâmé la conduite trop prudente, car celui-ci avait promis à Mgr Darboy de revenir auprès de lui aussitôt qu'il aurait obtenu une réponse du gouvernement de Versailles, et il n'avait pas satisfait à cette promesse, malgré les lettres pressantes de l'archevêque. L'auteur a prouvé que l'envoyé de Mgr Darboy a mis tout en œuvre pour conduire à bonne fin ses négociations et que, placé dans la cruelle alternative de provoquer le massacre immédiat des otages en revenant tout de suite à Paris avec une réponse néga-

(1) *Thiers et Mgr Darboy*, 1 vol. in-18, Plon, 1910.

(2) *Le Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance* (la Commune), 1 vol. in-12, 1889.

tive, ou d'encourir les pires accusations en ajournant ce retour, il préféra ce dernier parti, certain que Mgr Darboy l'aurait approuvé, s'il avait pu être au courant des événemens. Mais la brusque interruption de sa correspondance avec l'archevêque, à l'heure même où il allait céder malgré tout aux ordres du prélat malin formé, donna à son attitude une allure équivoque. Plus tard, il garda le silence, sur l'ordre de son supérieur, Mgr Guibert, et écrivit seulement un mémoire qui, publié aujourd'hui, paraît donner à sa conduite la justification qu'il désirait.

M. Gautherot, qui eût mieux fait d'intituler son livre *l'Abbé Lagarde et Mgr Darboy*, et non pas *Thiers et Mgr Darboy*, s'est tourné contre M. Thiers et l'a rendu responsable de ce qui s'est passé. Examinant sa conduite en ces pénibles circonstances et le refus qu'il opposa à l'échange de Blanqui contre les otages, il reconnaît sans doute qu'il n'avait pas éprouvé l'odieuse satisfaction que certains lui ont prêtée, « de sacrifier un prélat qui, a-t-on osé écrire, conservait encore les sympathies, justifiées ou non, de quelques libres penseurs, » mais il émet des doutes sur la sincérité de la douleur qu'il exprima en voyant Mgr Darboy victime de l'affreux système des otages. Il blâme le dédain affecté de M. Thiers et son incrédulité au sujet des sinistres projets de la Commune; il blâme ses hésitations et ses atermoiemens. Il regrette que M. Thiers n'ait pas voulu considérer l'abbé Lagarde comme un négociateur attitré. Il répète la parole de M. Henri Rochefort, le 20 septembre 1871, au 3e Conseil de guerre : « Si le gouvernement avait consenti à rendre Blanqui, la Commune aurait rendu tous les otages. » En admettant que celle-ci eût tenu sa parole, on doit immédiatement faire observer qu'elle n'entendait rendre que cinq otages : l'archevêque et sa sœur, le président Bonjean, l'abbé Deguerry et l'abbé Lagarde. Elle gardait les autres, sans doute pour d'autres échanges.

M. Gautherot constate que le refus de M. Thiers constituait un péril de mort pour l'archevêque. Il cite à cet égard des extraits significatifs du *Soir* et du *Père Duchêne*, des discours de la citoyenne Evry et de Louise Michel. Il atteste avec M. Washburne et d'autres que la mise en liberté de Blanqui n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection, mais sans prouver cette assertion. Et il conclut ainsi : « Tous les témoignages s'accordent à déplorer le refus de M. Thiers et à reconnaître que, si

l'échange de Blanqui eût été consenti, l'archevêque et les otages auraient vraisemblablement été épargnés. » Sans doute, M. Gautherot ne s'associe pas à l'appréciation du Conseil général de l'Internationale siégeant à Londres ; cependant, il la publie en disant qu'elle donne tout de même à réfléchir : « La Commune, a dit le Conseil général, avait, à plusieurs reprises, offert d'échanger l'archevêque et plusieurs prêtres *par-dessus le marché*, contre Blanqui seul, alors entre les mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait que Blanqui donnerait une tête à la Commune, tandis que l'archevêque servirait mieux ses desseins quand il ne serait qu'un cadavre...Le véritable assassin de l'archevêque de Paris, c'est Thiers. » De son côté, le comte d'Hérisson n'avait pas craint, dans son *Nouveau Journal d'un officier d'ordonnance*, de faire sienne une aussi odieuse affirmation et il avait même ajouté qu'au bas de la plaque commémorative du massacre des otages sur le mur de la Roquette, il aurait fallu inscrire ces mots : « *Adolphe Thiers fecit.* »

Cette appréciation inique a été reproduite, ces jours derniers, au lendemain de la publication du livre de M. Gautherot, par divers journaux. Il a été dit que la résolution prise par M. Thiers était la conséquence d'une tactique froidement arrêtée et à laquelle, chez un homme d'État tel que lui, aucune sentimentalité ne devait faire obstacle. Il a été dit que M. Thiers avait eu d'abord recours à une sorte d'échappatoire en différant sa réponse à l'archevêque, puis avait feint de recourir à la Commission des Quinze, nommée le 20 mars pour assurer l'action commune de l'Assemblée nationale et du pouvoir exécutif. Il a été dit aussi que M. Thiers s'était réfugié dans le silence en jouant le négociateur et qu'il a eu ainsi un double but : « refuser un chef à l'insurrection et, par le sacrifice inévitable des otages, donner à la répression le plus puissant des ressorts. » M. Henri Rochefort a été à cet égard très péremptoire. « Il est incontestable, a-t-il dit (1), que la Commune a commis une grosse faute en arrêtant l'archevêque. C'était faire le jeu de Thiers qui comptait sur la mort du prisonnier pour tourner tous les modérés contre le gouvernement de l'Hôtel de Ville. On pense si le rusé homme d'État a saisi au bond cette balle inespérée. » En examinant de près cette assertion, on voit qu'elle

(1) Cf. *La Patrie* du 2 octobre 1910.

ne tient pas debout contre ce fait précis. L'Assemblée Nationale n'a connu la mort des otages que le 28 mai, et jusqu'à ce moment, tout le monde espérait encore leur salut. La résistance furieuse des insurgés et les incendies de Paris ont seuls donné, dès les premiers jours de l'entrée des troupes, une acuité plus violente à la répression. « Il est certain, ajoute M. Rochefort, que le décret dit des otages n'aurait jamais été voté, si les fédérés, faits prisonniers de guerre, n'avaient pas été fusillés sans pitié par les troupes versaillaises. Ce décret funeste, auquel l'archevêque a dû sa mort, n'était pas une provocation, c'était une réponse. Personne plus que moi ne l'a déplorée. J'ai même écrit sur cette question si grave un article dans mon journal, le *Mot d'Ordre;* je suppliais Raoul Rigault et ses amis, véritables maîtres de la situation, de ne pas user de représailles. Cette protestation m'a même valu, de la part du dictateur d'alors, une menace d'arrestation qui m'eût mis entre deux feux : celui des Versaillais et celui des insurgés. Mais à ce moment, tout le monde avait la fièvre et la vie ne comptait plus. »

La courageuse protestation de M. Henri Rochefort contre le décret de la Commune doit sans doute être mise à son actif. Mais son appréciation, comme celle de M. Gautherot et d'autres écrivains, sur la conduite de M. Thiers en ces terribles circonstances, n'est pas fondée, et c'est ce que je voudrais démontrer, ayant été à même, ancien archiviste à l'Assemblée nationale, de voir de près les documens et de parler avec des témoins au sujet de cette douloureuse et déplorable affaire.

*
* *

Que demandait la Commune à M. Thiers, c'est-à-dire au gouvernement de Versailles, en échange de quelques otages? L'élargissement de Blanqui. Est-il vrai que cet élargissement n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection? C'est ce qu'il convient de voir.

Dès le 4 septembre 1870, Blanqui avait reparu à Paris pour fonder *la Patrie en danger* avec Théophile Ferré et Raoul Rigault. On avait déjà cru sentir son impulsion, aux derniers jours de l'Empire, dans l'affaire du 14 août à la Villette, où des insurgés avaient agi avec l'espoir de s'emparer de la Préfecture de police et de l'Hôtel de Ville. Le coup avait manqué, mais il

allait se reproduire avec plus d'intensité quelques semaines après, sous le gouvernement de la Défense nationale, au 31 octobre. L'ancien combattant de Juillet, le conspirateur acharné du règne de Louis-Philippe qui avait été condamné à mort, puis, par une commutation de peine, à la détention perpétuelle, l'émeutier de 1848, le transporté de Corte et de Mascara, le prisonnier de Sainte-Pélagie, l'amnistié de la seconde République et de l'Empire, celui qu'on appelait « le Vieux de la Montagne, » n'était pas guéri de cette maladie insurrectionnelle qui en faisait un être à part et lui donnait sur la foule crédule et turbulente une autorité immense. Son journal, organe révolutionnaire des clubs socialistes, demandait l'institution de la Commune, l'indépendance du pouvoir communal affranchi de toute autorité gouvernementale, la suppression de tous les cultes, l'enrôlement des prêtres, l'affectation des temples, églises et synagogues à des services communaux, l'arrestation des suspects, la révélation des richesses dissimulées, le partage des propriétés.

Le 14 septembre, Blanqui avait été élu à Montmartre chef du 169e bataillon de la Garde nationale. Au 31 octobre qu'il inspira et dirigea, il avait été, pendant quelques heures, le maître du mouvement révolutionnaire organisé en face de l'ennemi, et avait ordonné l'arrestation des membres du gouvernement qui, sans l'action énergique d'Ernest Picard et du 17e bataillon de la Garde nationale, secondée par Jules Ferry et les mobiles bretons, eût été perdu. Que serait devenu Paris assiégé par les Prussiens? Il est facile de le deviner, car cette insurrection, que M. de Bismarck avait si sûrement prédite, arrivait à l'heure propice pour permettre à l'étranger d'imposer à la France un joug encore plus dur que celui qu'elle subit trois mois plus tard. Blanqui, qui était sorti de l'Hôtel de Ville au bras du général Tamisier, fut décrété d'arrestation avec les principaux chefs de la Commune naissante, sur les ordres de M. Cresson, préfet de police; mais il y échappa. « Une prime énorme, dit M. Cresson, avait été promise pour l'arrestation de Blanqui, de Millière et de trois ou quatre autres personnages, et j'ai toujours eu le chagrin de ne pas la payer. » Blanqui reprit la direction de *la Patrie en danger* jusqu'au 8 décembre 1870, époque à laquelle le journal, faute de clientèle et d'argent, dut cesser sa publication. Après l'armistice, Blanqui parvint à se retirer dans le Lot chez une de ses sœurs, puis dans le Midi pour soigner sa santé ébranlée, mais

sans cesser de correspondre avec ses partisans qui lui firent obtenir, aux élections du 8 février 1871, 52 389 voix à Paris sur 328 970 votans. Le 17 mars, il fut arrêté par ordre de M. Thiers et mené à Figeac, puis à Cahors.

Au lendemain du 18 mars, il fut élu membre de la Commune par 14 953 voix dans le XVIIIe arrondissement et par 13 859 voix dans le XXe. Mais M. Thiers ne le laissa pas revenir dans la capitale et le fit conduire en Bretagne, au fort du Taureau, à l'entrée de la rade de Morlaix, où il demeura quatre mois au secret absolu, ce qui porta au comble l'exaspération du parti blanquiste, lequel avait compté sur le vieux révolutionnaire pour donner une impulsion et une direction énergiques à la Commune nouvelle. Tel était l'homme qu'on proposait d'échanger contre les cinq otages (1). Étant donné son passé et ses intentions, il est certain que le retour de Blanqui à Paris, secondé par Delescluze et Félix Pyat, eût été considéré par le parti révolutionnaire comme un triomphe. L'homme qui avait failli renverser le gouvernement de la Défense nationale et qui avait provoqué devant l'ennemi à la guerre civile, se fût hautement targué de la faiblesse du nouveau gouvernement et de l'Assemblée, et la Commune, reconnue comme belligérante, eût émis encore d'autres exigences. Corbon a dit de Blanqui, dont il connaissait la personne et les doctrines, qu'il avait une très grande

(1) Blanqui écrivit dans sa prison un livre très curieux, *l'Éternité des Astres*, hypothèse astronomique déduite de la double infinité du monde en durée et en étendue. Le 19 novembre 1872, il passa devant le 4e conseil de guerre à Versailles et fut condamné à la déportation pour provocation à l'émeute et au renversement du gouvernement. Sa santé fort délicate lui valut, au lieu de la déportation, son internement à Clairvaux. En 1878, le parti blanquiste voulut créer sur son nom une agitation électorale et présenta sa candidature à Roanne et à Bordeaux. Il fut élu dans cette dernière ville le 20 avril 1879, mais son élection fut invalidée par la Chambre le 3 juin. Amnistié le 10, il sollicita de nouveau les suffrages des Bordelais, mais cette fois il échoua. Apôtre infatigable des revendications populaires, il alla porter le verbe révolutionnaire à Marseille, à Saint-Étienne, à Nice, à Lyon. Là, en 1880, il se présenta de nouveau aux élections, et ne fut pas élu. Le 20 novembre, il fonda le journal *Ni Dieu ni Maître*, d'après la devise inventée par lui et qui résume tout le programme de la Révolution nouvelle. Il écrivit un dernier livre sur *l'Armée esclave et opprimée*, présida en décembre 1880 une réunion socialiste où il fit l'apologie du drapeau rouge et quelques jours après, le 1er janvier 1881, succomba à une attaque foudroyante d'apoplexie. Ses obsèques eurent lieu le 5 janvier et le drapeau rouge suivit le cercueil de celui qui, depuis cinquante ans, était l'agitateur inlassable des masses et incarnait en lui le communisme, la haine du prolétariat contre la bourgeoisie et les plus violentes doctrines révolutionnaires. Un bronze émouvant de Dalou représente sur son tombeau le grand agitateur couché dans le linceul du dernier sommeil.

influence sur son parti et qu'il exerçait un prestige singulier sur les hommes qui l'approchaient. « Ceux qui étaient mis en rapport avec lui, a-t-il affirmé, ou le fuyaient bientôt, ou bien lui restaient passionnément fidèles. Peut-être serait-il plus juste de dire de ces derniers qu'ils tenaient moins à la personne de Blanqui qu'à sa manière de comprendre l'action révolutionnaire. » Il est certain que ceux qui ont dit que sa présence n'eût rien ajouté aux forces de l'insurrection, ne le connaissaient pas. C'était le drapeau rouge lui-même, le drapeau de l'émeute, et c'eût été chose grave de permettre à ceux qui avaient déjà fait avec lui le 31 Octobre, de le montrer comme le symbole, comme la personnification de leurs redoutables desseins. Ses partisans en effet ne cachaient point qu'ils voulaient, même au prix des pires violences, la destruction entière de l'ordre et de la société. « Blanqui, disait l'ancien préfet de police Edmond Adam, continue le babouvisme. C'est le successeur de Babeuf. Il a conservé la direction des militans. Il exerce sur eux une grande influence et depuis beaucoup d'années commande nombre de conspirateurs. » M. Maxime Vuillaume qui l'a connu mieux que personne, en a dit lui-même : « Versailles, pas plus que nous, ne se méprenait sur la part immense du concours que Blanqui eût apportée à la Commune. » Celle-ci voulait donc avoir ce chef et elle usa de tous les moyens pour le tirer de sa prison et le ramener à Paris.

On comprend déjà, par cet exposé, pourquoi M. Thiers n'a pas voulu fournir cette arme nouvelle à une rébellion d'autant plus odieuse qu'elle avait éclaté sous les regards insolens et joyeux de l'étranger campé aux portes de la capitale.

*
* *

Suivons maintenant de près l'étrange négociation qui devait aboutir, hélas! au massacre des otages.

Le 4 avril, l'archevêque de Paris est arrêté. Le vicaire général, M. Lagarde, demande lui-même à suivre Mgr Darboy et à partager son sort. Raoul Rigault les reçoit brutalement à la Préfecture de police, signe leur ordre d'écrou et leur prédit *qu'ils seront fusillés dans deux jours*, parce que les Chouans massacrent ses frères. Le 5 avril, la Commune rend un décret par lequel il est dit que chaque exécution à Versailles d'un pri-

sonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera suivie sur-le-champ de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus par le verdict d'accusation et qui seront désignés par le sort. L'archevêque et son vicaire général étaient les premiers otages, et tout portait à croire qu'ils seraient aussi les premières victimes.

Le Jeudi-Saint, on transfère Mgr Darboy et M. Lagarde du Dépôt à la prison de Mazas. Ils rencontrent au greffe le président Bonjean, les PP. Ducoudray, Clerc et de Bengy et l'abbé Allard, arrêtés eux aussi comme otages. Jusqu'au mercredi de Pâques, ils sont tenus au secret absolu. On se bornait à vociférer à leur porte la nouvelle des excès commis par les soldats de Versailles contre les insurgés et à les en rendre responsables. « On communiquait en outre, dit M. Gautherot, à Mgr Darboy le *Journal officiel de la Commune* dont les récits tendancieux, écrits dans un style relativement modéré, lui donnaient peu à peu une notion fausse des événemens. Tout était calculé pour tirer des otages le plus utile parti possible. C'est ce qui explique les lettres que l'archevêque de Paris consentit alors à adresser à Versailles (1). »

Le 8 avril, forçant le secret auquel on avait condamné les prisonniers, Benjamin Flotte, ami intime de Blanqui, vint demander à l'archevêque d'intervenir auprès de M. Thiers pour obtenir l'échange secret de Blanqui contre sa propre personne et celle de sa sœur Mlle Darboy, du président Bonjean, et des abbés Deguerry et Lagarde. Il venait, disait-il, de la part de Raoul Rigault qui lui avait donné carte blanche. Il confirma à l'archevêque les prétendues atrocités commises par les Versaillais et le supplia d'intervenir au nom de l'humanité.

C'est alors que Mgr Darboy, ému de ce qu'il venait d'entendre et croyant à la réalité de ces faits, tant M. Flotte, malgré ses opinions très avancées, lui paraissait un homme droit et sincère, écrivit à M. Thiers la lettre suivante : « Hier vendredi, après un interrogatoire que j'ai subi à Mazas où je suis détenu en ce moment, les personnes qui venaient m'interroger m'ont assuré que des actes barbares avaient été commis contre les gardes nationaux par divers corps de l'Armée. Dans les derniers combats, on aurait fusillé les prisonniers et achevé les blessés

(1) Une étude anonyme, parue dans *le Correspondant* des 25 mai et 11 juin 1878, avait déjà donné la même information.

sur le champ de bataille. Ces personnes, voyant combien j'hésite à croire que de tels actes puissent être exercés par des Français contre des Français, m'ont dit ne parler qu'après des renseignemens certains. Je pars de là, monsieur le Président, pour appeler votre attention sur un fait aussi grave, qui peut-être ne vous est pas connu, et pour vous prier instamment de voir ce qu'il y aurait à faire dans des conjonctures aussi douloureuses. Si une enquête forçait à dire qu'en effet d'atroces excès ont ajouté à l'horreur de nos discordes fratricides, ils ne seraient certainement que le résultat d'emportemens particuliers et tout individuels. Néanmoins, il est possible peut-être d'en prévoir le retour, et j'ai pensé que vous pouviez plus que personne prendre à ce sujet des mesures efficaces.

« Personne ne trouvera mauvais qu'au milieu de la lutte actuelle, étant donné le caractère qu'elle a revêtu dans ces derniers jours, j'intervienne auprès de tous ceux qui peuvent la modérer ou la faire finir. L'humanité, la religion me le conseillent et l'ordonnent. Je n'ai que des supplications ; je vous les adresse avec confiance. Elles partent d'un cœur d'homme qui compatit depuis plusieurs mois à bien des misères (1). Elles partent d'un cœur français que les déchiremens de la patrie font douloureusement saigner. Elles partent d'un cœur religieux et épiscopal qui est prêt à tous les sacrifices, même à celui de sa vie, en faveur de ceux que Dieu lui a donnés pour compatriotes et pour diocésains. Je vous en conjure donc, monsieur le Président, usez de tout votre ascendant pour amener promptement la fin de notre guerre civile et, en tout cas, pour en adoucir le caractère autant que cela peut dépendre de vous. »

L'archevêque ajoutait en post-scriptum : « La teneur de ma lettre prouve assez que je l'ai écrite sous la communication qui m'a été faite ; je n'ai pas besoin d'ajouter que je l'ai écrite, non seulement en dehors de toute pression, mais spontanément et de grand cœur. »

L'infortuné prélat avait ajouté foi aux paroles et aux propos de ses geôliers, et c'était vraiment en toute sincérité et en toute générosité d'âme qu'il implorait pour leurs partisans une pitié et une clémence que ceux-ci n'allaient pas avoir pour lui. De son côté, l'abbé Deguerry, sollicité également d'intervenir,

(1) L'archevêque était resté à Paris pendant le siège à son poste où il avait exercé le rôle le plus courageux et le plus charitable.

avait écrit la veille au Conseil des Ministres: « De mon libre mouvement, et sous l'inspiration de ma conscience, je vous demande avec instance d'empêcher toutes les exécutions, soit de blessés, soit de prisonniers. Ces exécutions soulèvent de grandes colères à Paris et peuvent y produire de terribles représailles. Ainsi, l'on est résolu, à chaque nouvelle exécution, d'en ordonner trois des nombreux otages que l'on a entre les mains. Jugez à quel point ce que je vous demande comme prêtre est d'une rigoureuse nécessité. » M. l'abbé Deguerry ajoutait aussi en post-scriptum qu'il avait écrit cette lettre sans aucune pression et de son libre mouvement.

Lorsque M. l'abbé Lagarde fut chargé par l'archevêque de Paris, le 13 avril, de porter de sa part en négociateur à M. Thiers une lettre ouverte au sujet de l'échange de quelques otages contre Blanqui, il ne sut rien des lettres des 7 et 8 avril signées par Mgr Darboy et par l'abbé Deguerry et remises à Dacosta, membre de la Commune, lequel les avait données à l'abbé Bertaux, curé de Montmartre, alors détenu au Dépôt. Celui-ci s'était engagé à les porter à M. Thiers et à revenir avec la réponse, ce qu'il fit. L'archevêque ne connaissait pas la mission de M. Bertaux et ne savait pas qu'avant la remise de ces lettres au chef du pouvoir exécutif, elles devaient paraître dans le journal révolutionnaire *l'Affranchi*, comme pour certifier publiquement l'exactitude des accusations de la Commune, c'est-à-dire les actes barbares et les excès commis par les troupes de Versailles. Les deux post-scriptum, presque identiques, comme le fait remarquer M. Gautherot, prouvaient que les délégués de la Commune avaient insisté auprès des prisonniers pour faire croire qu'ils n'avaient été l'objet d'aucune pression. Ces lettres, dont l'intention était excellente sans doute, mais la rédaction déplorable, puisqu'elle visait des faits inexacts, furent remises le 14 à M. Thiers, au moment où tout le monde les lisait dans *l'Affranchi*. Elles devaient avoir les conséquences les plus fâcheuses.

La veille, le Jeudi-Saint 13, à une heure de l'après-midi, M. Lagarde, arrivé à Versailles, remettait à M. Thiers la lettre suivante de l'archevêque de Paris, datée du 12 avril :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous soumettre une communication que j'ai reçue hier au soir et je vous prie d'y donner la suite que

votre sagesse et votre humanité jugeront la plus convenable.

« Un homme influent (c'était M. Benjamin Flotte), très lié avec M. Blanqui par certaines idées politiques et surtout par le sentiment d'une vieille amitié, s'occupe activement de faire qu'il soit mis en liberté. Dans cette vue, il a proposé lui-même, aux commissaires que cela concerne, cet arrangement : Si M. Blanqui est mis en liberté, l'archevêque de Paris sera rendu à la liberté avec sa sœur, M. le président Bonjean, M. Deguerry, curé de la Madeleine et M. Lagarde vicaire général, celui-là qui vous remettra cette lettre. La proposition a été agréée et c'est en cet état qu'on me demande de l'appuyer auprès de vous.

« Quoique je sois en jeu dans cette affaire, j'ose la recommander à votre haute bienveillance ; mes motifs vous paraîtront plausibles, je l'espère. Il n'y a que trop de causes de dissentimens et d'aigreur parmi nous. Puisqu'une occasion se présente de faire une transaction qui, du reste, ne regarde que les personnes et non les principes, ne serait-il pas sage de lui donner les mains et de contribuer ainsi à l'apaisement des esprits ? L'opinion ne comprendrait peut-être pas un tel refus. Dans les crises aiguës comme celles que nous traversons, des représailles, des exécutions par l'émeute, quand elles ne toucheraient que deux ou trois personnes, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres et aggravent encore la situation. Permettez-moi de vous dire, sans autre détails, que cette question d'humanité mérite de fixer toute votre attention dans l'état présent des choses à Paris.

« Oserais-je, monsieur le Président, vous avouer une dernière raison ? Touché du zèle que la personne dont je parle déployait avec une amitié si vraie en faveur de M. Blanqui, mon cœur d'homme et de prêtre n'a pas su résister à ses sollicitations émues et j'ai pris l'engagement de vous demander l'élargissement de M. Blanqui le plus promptement possible. C'est ce que je viens de faire.

« Je serais heureux, monsieur le Président, que ce que je sollicite ne vous parût point impossible. J'aurais rendu service à plusieurs personnes et même à mon pays tout entier (1). »

(1) Voir cette lettre et diverses autres relatives à l'échange de Blanqui dans le n° du 27 avril 1871 du *Journal officiel de la République française* (journal de la Commune), page 266, dans une *Variété* intitulée : *Une page d'histoire*, et signée Maxime Vuillaume.

L'archevêque, en écrivant ces lignes après une nuit pénible, était de bonne foi. Il croyait que l'élargissement de Blanqui et celui des otages amènerait une détente et permettrait peut-être la cessation de désordres funestes. Benjamin Flotte le lui avait fait entendre. Mais l'archevêque ne savait pas à quels hommes il avait affaire dans ceux qui dirigeaient la Commune; il ne sondait pas encore la profondeur de leurs sinistres desseins.

Cette lettre fut lue avec la plus sérieuse attention par M. Thiers, qui écouta ensuite les observations de M. Lagarde. Celui-ci insista sur les projets violens de la Commune et il faut dire que le chef du pouvoir exécutif ne crut pas, pour le moment, à toute leur atrocité. Ce n'était pas, comme l'a dit M. Gautherot, avec « une moue dédaigneuse » qu'il entendit ces propos, mais, comme ses ministres, il ne croyait pas que la Commune oserait aller jusqu'aux extrémités où quelques scélérats voulaient la conduire. M. Lagarde insista ensuite sur la négociation dont il était chargé. Il dit qu'elle contribuerait beaucoup à l'apaisement des esprits et empêcherait un grand crime. Il fit observer que l'échange pouvait se faire secrètement et sans éveiller aucun soupçon. Quant au retour de Blanqui à Paris, il n'y voyait aucune force pour l'insurrection, car le vieux conspirateur était malade et sa présence ne pouvait d'ailleurs qu'ajouter aux agitations de la Commune un nouvel élément de discorde.

M. Gautherot reconnaît que M. Thiers écouta ce plaidoyer avec quelque sympathie. « Il répondit qu'en une affaire aussi délicate, il était obligé de conférer avec les ministres et les membres de la Commission des Quinze (1), mais que personnellement, malgré la répugnance qu'il avait à traiter avec des rebelles, *il ne serait pas défavorable à l'échange* (c'est ce que relate, paraît-il, le mémoire de M. Lagarde), tant il était désireux d'arracher l'archevêque aux mains scélérates de ses geôliers. » Ceci dit, il invita l'abbé à revenir conférer avec lui le lendemain, Vendredi-Saint, à midi. Ces déclarations furent faites en présence de l'abbé Allain, secrétaire de l'archevêché, que M. Lagarde avait ren-

(1) C'étaient MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Cordier, le duc Decazes, Bérenger, Ancel, Ferdinand de Lasteyrie, l'amiral Jaureguiberry, le général Ducrot, Barthélemy Saint-Hilaire, Gauthier de Rumilly, le vice-amiral La Roncière le Noury, Rameau, Vitet, Delille et le général Martin des Pallières. — Je tiens quelques détails particuliers sur cette grave affaire de ce dernier commissaire qui voulait bien m'honorer de son amitié.

contré à Versailles, et qui se plut à l'accompagner dans ses nombreuses et pénibles démarches.

Le vicaire général crut devoir rendre visite à tous les ministres et leur raconter l'entretien qui lui avait donné le meilleur espoir. Mais, dès le lendemain 14, il apprit, par M. Jules Simon, la venue à Versailles de l'abbé Bertaux et la remise des lettres de Mgr Darboy et de l'abbé Deguerry datées des 7 et 8 avril, en même temps que leur publication dans *l'Affranchi*. L'abbé Bertaux, qu'il rencontra dans l'antichambre de M. Thiers, lui en confirma lui-même la nouvelle.

Le chef du pouvoir exécutif ne put que déclarer à l'abbé Lagarde, venu pour sa seconde audience : « Avant de répondre à votre lettre, il faut que je réponde à une autre lettre de l'archevêque de date antérieure, mais qui vient seulement de m'être remise par M. le curé de Montmartre après avoir été publiée avant-hier soir dans un journal de Paris. Revenez demain samedi à la même heure. » On voit que la Commune, au lieu de chercher à amener une sorte de conciliation, voulait faire croire que les atrocités et les excès reprochés aux troupes de Versailles étaient bien réels, puisque l'archevêque de Paris et le curé de la Madeleine, hommes dignes de foi, s'en étaient émus eux-mêmes. L'abbé Lagarde protesta de l'ignorance où il avait été laissé au sujet de ces lettres, mais il dut attendre une troisième audience.

M. Thiers répondit à l'archevêque. Sa lettre si importante que M. Jules Simon a publiée dans le premier volume de son ouvrage *Le gouvernement de M. Thiers*, était ainsi conçue :

« Monseigneur,

« J'ai reçu la lettre que M. le curé de Montmartre m'a remise de votre part et je me hâte de vous répondre avec la sincérité, de laquelle je ne m'écarterai jamais. Les faits sur lesquels vous appelez mon attention sont absolument faux et je suis surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous, Monseigneur, ait admis un instant qu'ils puissent avoir quelque degré de vérité. Jamais l'Armée n'a commis ni ne commettra les crimes odieux que lui imputent des hommes, ou volontairement calomniateurs, ou égarés par le mensonge au sein duquel on les fait vivre. Jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers, ni cherché à achever les blessés. Que, dans la chaleur du combat, ils aient

usé de leurs armes contre des hommes qui assassinent leurs généraux et ne craignent pas de voir succéder les horreurs de la guerre civile aux horreurs de la guerre étrangère, c'est possible; mais, le combat terminé, ils rentrent dans la générosité du caractère national, et nous en avons ici la preuve matérielle exposée à tous les regards.

« Les hôpitaux de Versailles contiennent quantité de blessés appartenant à l'insurrection et qui sont soignés comme les défenseurs de l'ordre eux-mêmes. Ce n'est pas tout. Nous avons eu dans nos mains 1 600 prisonniers qui ont été transportés à Belle-Isle et dans quelques postes maritimes où ils sont traités comme des prisonniers ordinaires, et même beaucoup mieux que ne le seraient les nôtres, si nous avions le malheur d'en laisser dans les mains de l'insurrection.

« Je repousse donc, Monseigneur, les calomnies qu'on vous a fait entendre. J'affirme que jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers; que toutes les victimes de cette affreuse guerre civile ont succombé dans la chaleur du combat; que nos soldats n'ont pas cessé de s'inspirer des principes d'humanité qui nous animent tous et qui seuls conviennent aux convictions et aux sentimens du gouvernement librement élu que j'ai l'honneur de représenter. J'ai déclaré et je déclare encore que tous les hommes égarés qui, revenus de leurs erreurs, déposeraient les armes, auraient la vie sauve, à moins qu'ils ne fussent judiciairement convaincus de participation aux abominables attentats que tous les honnêtes gens déplorent; que les ouvriers nécessiteux recevraient pour quelque temps encore le subside qui les a fait vivre pendant le siège et que tout serait oublié, une fois l'ordre établi.

« Voilà les déclarations que j'ai faites, que je renouvelle et auxquelles je resterai fidèle, quoi qu'il arrive, et je nie absolument les faits qui seraient contraires à ces déclarations.

« Recevez, Monseigneur, l'expression de mon respect et de la douleur que j'éprouve en vous voyant victime de cet affreux système des otages, emprunté au régime de la Terreur, et qui semblait ne devoir jamais reparaître chez nous.

Le Président du Conseil,
Chef du pouvoir exécutif,

A. THIERS. »

Cette lettre, rédigée sous le coup de l'indignation et de l'émotion les plus naturelles et les plus vives, crie la sincérité (1). Aussi faut-il plaindre M. Gautherot d'avoir écrit au sujet des dernières lignes : « Cette douleur était-elle au fond sincère ? Nous ne savons. » Ceux qui, comme nous, ont vécu ces terribles momens, qui ont entendu M. Thiers à l'Assemblée nationale et l'ont vu à l'œuvre, n'ont pas ce doute. Ils savent que le chef du pouvoir exécutif a fait tout ce qui était en son pouvoir pour apaiser l'insurrection, pour amener une détente, pour sauver la vie de tous ceux qui seraient revenus de leur erreur, pour empêcher l'exécution d'infortunées victimes ; mais ils savent aussi que jamais il n'a voulu entrer en négociation officielle avec l'insurrection ni lui reconnaître les droits des belligérans.

A tous ceux qui venaient lui dire qu'ils espéraient amener les chefs de l'insurrection à se rendre, s'il ne leur faisait pas de conditions trop dures, M. Thiers répondait invariablement : « Venez-vous au nom de la Commune ? Je ne vous reçois pas. Je ne reconnais pas de belligérans. — Non, répondaient-ils, nous venons en notre nom personnel pour prévenir l'effusion du sang. Assurez la vie sauve aux chefs et promettez-nous de ne pas faire entrer l'armée dans Paris. A ces conditions, nous promettons de faire cesser la lutte. — Je n'ai pas de conditions à accepter, ni d'engagemens à prendre. Le règne de la loi sera rétabli à Paris absolument et les coupables, quels qu'ils soient, subiront cette loi. Quant à l'Armée, elle est partout chez elle en France ; elle entrera tout entière dans Paris et plantera le drapeau tricolore là où a flotté le drapeau rouge. Paris sera aussi soumis à la puissance de l'État que l'est un hameau de cent habitans (2). »

Cette déclaration formelle éclaire singulièrement le champ qui nous reste à parcourir.

Le Samedi-Saint, à midi, M. Lagarde arrivait au rendez-vous fixé à la Préfecture de Versailles. M. Thiers, qui sortait du Conseil, suivi des ministres, s'arrêta auprès de lui et lui dit avec une bienveillance attristée : « J'ai le regret, monsieur l'abbé, de vous faire connaître qu'à l'unanimité, mes Conseils ont été d'avis

(1) Elle fut rapportée à Paris à la Préfecture de police par l'abbé Bertaux qui recouvra aussitôt sa liberté.

(2) *Notes et Souvenirs* de M. Thiers, p. 154, 155. — Paris, 1901.

de refuser l'échange proposé. » M. Jules Simon, dans son étude sur le gouvernement de M. Thiers, corrobore ainsi cette déclaration : « M. Thiers fit attendre deux jours sa réponse. Il voulait consulter les ministres et ensuite la Commission des Quinze. Le Conseil à l'unanimité, la Commission à l'unanimité, opinèrent pour le refus. » Et voici comment M. Jules Simon s'en est expliqué : « L'archevêque avait sans doute raison de dire que des représailles, des exécutions par l'émeute, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres. Que n'eût-on pas fait pour donner à la lutte un caractère moins sanguinaire? Personne ne croyait à Versailles que les jours des otages fussent menacés; non, personne! On savait, par une cruelle et récente expérience, ce que peuvent, dans un moment d'égarement, les foules ameutées. Mais les otages étaient en prison. Ils ne pouvaient périr qu'en vertu d'un ordre du gouvernement insurrectionnel et, quelque criminel que fût ce gouvernement, il n'irait pas jusqu'à ordonner ce massacre de propos délibéré. »

Cette réflexion part d'une âme généreuse sans doute, mais ne pouvait-on pas craindre une action violente et toute-puissante de la presse révolutionnaire et de la rue sur le gouvernement de la Commune? Ne pouvait-on pas craindre des massacres dans les prisons, comme jadis ceux de Septembre? Et cependant, on croyait que la Commune n'irait pas jusque-là.

« En supposant, ajoute M. Jules Simon, que le gouvernement insurrectionnel fût assez pervers pour commettre un tel crime et assez insensé pour se priver lui-même de son unique chance de salut, on ne proposait en échange de Blanqui que cinq otages. Il en resterait encore près de deux mille entre les mains de l'émeute. Les suites d'une exécution ou, pour mieux dire, d'un massacre que redoutait si justement l'archevêque, ne seraient donc pas évitées. Le gouvernement n'avait pas le droit de faire cet échange; il ne le pouvait faire qu'en violation de la loi et du droit, parce que Blanqui condamné, mais condamné par contumace, devait nécessairement être jugé et ne pouvait, dans l'état, être l'objet d'une grâce. Enfin, la raison politique ne permettait point de donner à l'insurrection un chef qu'elle regardait elle-même comme un accroissement de force considérable. » Cela est si vrai que B. Flotte, qui fut l'intermédiaire entre la Commune et l'archevêque de Paris pour l'échange, dit avoir reçu le 27 mars à Cuers la lettre suivante de Tridon : « La Commune est proclamée

à Paris. Ne perds pas une minute. Viens de suite. Blanqui, qui nous serait si nécessaire, a été arrêté le 17. Cette arrestation est un malheur pour la Commune. » Et le 6 avril, Tridon vint proposer à ses collègues l'échange en question. C'est sur l'offre même de Raoul Rigault, qui voulait le retour de Blanqui retenu « entre les griffes des coquins de Versailles, » que Flotte vit Mgr Darboy et négocia avec lui. L'archevêque avait proposé l'envoi de l'abbé Deguerry à Versailles. Raoul Rigault, qui tenait à garder sous sa main le curé de la Madeleine, préféra l'abbé Lagarde, lequel promit à Flotte, sur sa demande, de revenir, « dût-il être fusillé ! »

De la seconde lettre que M. Thiers écrivit à l'archevêque, je puis, d'après les *Souvenirs* de Jules Simon, donner cet important passage : « Accepter cette offre (c'est-à-dire l'échange), ne serait-ce pas consacrer et étendre l'abominable système des otages et permettre aux hommes qui dominent dans Paris, de multiplier les arrestations pour contraindre le gouvernement à opérer de nouveaux échanges?... Je suis donc, Monseigneur, sans droit et sans pouvoir pour opérer l'échange que vous proposez et auquel une Commission de l'Assemblée a jugé à l'unanimité que le gouvernement devait se refuser. Dans cette pénible position, j'ai du moins la confiance que les hommes qui ont osé vous arrêter, ne seront pas assez pervers pour pousser leurs violences plus loin... »

Si rompu que fût M. Thiers à la connaissance des hommes et de leurs passions, il ignorait, hélas! encore jusqu'où pouvaient aller les hommes de la Commune. M. Jules Simon et ses collègues étaient dans la même ignorance ou les mêmes illusions. Mais quand même ils eussent été plus éclairés, ils ne pouvaient ni se fier à l'insurrection, ni traiter avec elle.

Lorsque M. Thiers eut confirmé à M. Lagarde la décision unanime de la Commission des Quinze et du Conseil des ministres, l'abbé dit avec une grande douleur : « Je n'ai plus qu'à me confier à la Providence et à reprendre le chemin de Paris avec la réponse que vous voudrez bien me donner. » M. Thiers, aussi ému que lui, répondit : « Veuillez attendre encore deux jours. — Mais il m'est très difficile de communiquer avec Monseigneur et je lui ai promis de rapporter une réponse le plus tôt possible. — Revenez lundi. »

Il appert de cette réponse que M. Thiers hésitait encore à signifier à l'archevêque l'impossibilité de consentir à l'échange proposé; il pensait peut-être trouver quelque autre moyen de le délivrer. En effet, il fit alors offrir secrètement un million à Cluseret pour l'amener à intercéder en faveur des otages et à préserver leur vie. Voici à cet égard des détails ignorés jusqu'à ce jour.

Dans l'intervalle qui sépara sa deuxième réponse à l'archevêque, c'est-à-dire du 22 avril au 22 mai, pendant plusieurs semaines, M. Thiers ne cessa de négocier secrètement par intermédiaires avec certains chefs de la Commune, tant pour mettre une fin plus rapide à l'insurrection que pour sauver les otages. Ce fut par l'entremise du ministre des États-Unis, M. Washburne, qu'un ancien colonel de la guerre de Sécession se rendit dans le cabinet de M. Barthélemy Saint-Hilaire, secrétaire général de la Présidence, et offrit de s'entendre avec le général Cluseret, délégué de la Commune — à la Guerre. Cluseret, dont on sait la carrière aventureuse, — qui avait combattu comme chef de bataillon de mobiles en 1848 et avait été décoré pour sa vaillance aux journées de Juin, — avait plus tard offert ses services aux Américains et s'était fait naturaliser citoyen des États-Unis, puis avait pris part à la révolte des Fenians en Angleterre et bravé une condamnation à mort pour venir ensuite soutenir l'insurrection de 1871. Il accepta les propositions de son ancien camarade de la guerre d'Amérique pour la délivrance des otages et se fit fort d'accomplir cet acte à la condition que voici. Un engagement formel, signé par Barthélemy Saint-Hilaire, était rédigé ainsi qu'il suit : « Il sera remis par le représentant de la Banque de France à Boulogne-sur-Mer la somme de un million à M. Cluseret porteur du présent. » Cet engagement, le colonel américain le montra en 1882 à M. Ed. Bonnal, archiviste en chef de la Guerre, qui me l'a certifié par écrit. L'intéressé devait être rejoint en cours de route et présenté à destination au mandataire officiel, qui avait reçu mission d'acquitter l'engagement que j'ai cité. Le papier devait être remis à jour fixe à Cluseret dans la sacristie de Sainte-Clotilde, église située en face du ministère de la Guerre. Le jour arrivé, le 1er mai, le délégué à la Guerre, qui était devenu suspect à la Commune par suite de l'abandon du fort d'Issy, fut incarcéré à Mazas (cellule 62), et l'affaire échoua. « Il paraît, a pu dire un témoin de ces tristes événe-

mens, que la bonne volonté dont le général Cluseret fit preuve, en cette circonstance, n'aurait pas peu contribué à lui enlever sa popularité et à préparer sa chute. » Le hardi aventurier, qui voulut ensuite déguiser sa défection, écrivit de Mazas à Delescluze le 18 mai pour lui offrir de combattre avec les fédérés et lui conseilla de faire sauter les bastions, de fortifier la place de l'Étoile et le Trocadéro. Mais il ne prit point part aux derniers combats et put s'évader de Paris, grâce à l'appui d'un prêtre polonais qui, je crois, était l'abbé de Lisicki.

De son côté, M. Lagarde, qui comptait encore sur les bons offices de M. Thiers, écrivait à Flotte le 15 avril « qu'il avait vu quatre fois le personnage » et qu'il devait attendre deux jours pour une réponse définitive. La première visite lui avait donné de l'espoir, mais les lettres publiées par *l'Affranchi* avaient modifié les impressions. « Il y a eu conseils et ajournement pour notre affaire. Je vais me remettre en campagne. Puissé-je y réussir ! » Il écrivait en même temps à l'archevêque : « Je viens de voir pour la quatrième fois la personne à qui vous m'avez adressé et je dois attendre encore deux jours la réponse définitive. Je suis désolé de tous ces retards. »

Le 17 avril, M. Lagarde retourna à la Préfecture de Versailles et il y fut reçu par M. Barthélemy Saint-Hilaire qui lui annonça que M. Thiers n'était pas encore en mesure de lui donner sa réponse et le pria de lui laisser son adresse, afin qu'on sût où on pouvait la lui faire parvenir. M. Lagarde insista. Il dit dans quel embarras extrême et dans quelle triste situation on le jetait. Il rappela qu'il ne savait pas si l'archevêque recevait ses lettres. On l'invita à attendre encore. Aussitôt, il écrivit à Mgr Darboy : « Je suis toujours dans l'attente de la décision et n'ai rien pu obtenir de précis. Cependant, on m'a, ce matin encore, expressément dit de ne point quitter Versailles jusqu'à nouvel ordre ; je dois penser que tout n'est pas fini et il m'est permis d'espérer. » Ses journées se passaient à visiter et à négocier. Il voulait tant « améliorer la situation si pénible où son cœur de fils saignait de savoir son père toujours réduit. » Le 18, il écrit de nouveau : « La personne à qui vous m'avez chargé de remettre votre lettre me retient ici et je dois attendre sa réponse. Ce retard me désole bien, quand je songe à votre triste isolement ; mais que faire ? » Il se conformait à des ordres qui prouvaient que l'on pouvait encore espérer.

Une femme courageuse, Mlle Oger, s'était chargée d'aller remettre au directeur de Mazas la lettre de l'abbé Lagarde et celui-ci fit savoir à l'abbé que l'archevêque en avait eu connaissance. D'autre part, M. Lagarde fut averti que B. Flotte allait venir à Versailles pour s'entendre avec lui et hâter son retour, si cela était jugé plus convenable.

Le 23 avril, Mgr Darboy, très attristé, ne pouvait cacher à Flotte son mécontentement des retards de Versailles et lui communiquait le texte d'une lettre remise par lui au ministre des États-Unis, M. Washburne, qui était venu le voir dans sa prison. Cette lettre était destinée à l'abbé Lagarde et lui enjoignait de rentrer à Mazas. Pendant ce temps, l'abbé faisait une démarche auprès de l'ambassadeur d'Angleterre et auprès du nonce, Mgr Chigi, qui, en son nom et au sien, s'adressait à M. Washburne, lequel ne ménagea ni son temps ni ses peines pour rendre à l'archevêque et aux otages de réels, mais, hélas! d'inutiles services.

*
* *

D'après le colonel polonais Nitmann, qui avait commandé le corps des Vengeurs dans l'armée des Vosges, ami de Dombrowski et de Cluseret, en relation avec Félix Pyat, la Commune jouait un double jeu. Elle cherchait à prouver aux partisans de Blanqui qu'elle employait tous les moyens pour faire revenir le vieux conspirateur à Paris, et en même temps elle s'inquiétait peu que la mission de M. Lagarde réussît ou non, car le parti violent qui voulait faire égorger les otages n'attendait qu'un prétexte pour donner l'ordre de leur exécution. Aussi, l'abbé de Lisicki et l'abbé Amodru, convaincus que le retour de l'abbé Lagarde serait le signal du massacre, et concluant que c'était là un piège odieux, le suppliaient de rester à Versailles. Mais le 22 avril, *le Cri de Paris* ayant accusé formellement l'abbé Lagarde d'avoir trahi son serment pour obéir à M. Thiers et ayant dit que Paris saurait maintenant où étaient la modération, l'honneur, la justice, et sur qui devait retomber la responsabilité des événemens, M. Jules Simon fit chercher M. Lagarde. Il lui apprit que le moment était venu de répondre à la lettre de l'archevêque. Il lui présenta alors un pli cacheté et l'engagea à partir sur-le-champ. M. Vitet, membre de la

Commission des Quinze et vice-président de l'Assemblée, qui se trouvait là et que l'abbé Bazin avait prié de prêter son appui à la proposition d'échange avec Blanqui, se joignit à M. Jules Simon. M. Lagarde répondit simplement qu'étant venu avec un pli ouvert, comme négociateur, il ne s'en retournerait pas avec un pli fermé comme commissionnaire. M. Jules Simon insista. M. Lagarde, comme le raconte M. Gautherot d'après son mémoire, persista à refuser de porter une réponse dans les conditions où elle était donnée, sans en savoir le texte ni même le sens. Pour qu'il y eût un tel mystère, il fallait, suivant lui, qu'elle ne fût pas de nature à satisfaire et à calmer les esprits. Et alors il se retira en ajoutant qu'il savait à quelles dures conditions il avait promis de revenir, mais que cette question relevait seulement de Dieu et de sa conscience.

M. Gautherot se demande pourquoi le gouvernement de Versailles n'a pas renvoyé immédiatement le représentant de Mgr Darboy avec une réponse ouverte. « Fallait-il croire, comme l'a dit M. Lagarde, que cette conduite était de nature à autoriser le soupçon d'une déplorable faiblesse, sinon quelque odieuse machination ? » Non. « Disons plus simplement, remarque l'auteur, que Thiers refusait sans nul doute l'échange de Blanqui (nous avons donné plus haut un extrait significatif à cet égard) et qu'il ne voulut aucun intermédiaire pour informer l'archevêque d'une aussi grave nouvelle. » La vérité, facile à deviner, est que M. Thiers, averti par la publication des lettres de M. Deguerry et de Mgr Darboy dans *l'Affranchi* avant qu'il en eût reçu les originaux, redoutait quelque surprise regrettable. Il ne considérait pas l'abbé Lagarde comme un négociateur et il croyait avoir ses raisons pour cela. M. Lagarde en était offensé. Le soir même, il confirmait par lettre sa décision à M. Jules Simon, au cas où celui-ci, ne revenant pas sur sa communication, le mettrait dans l'impossibilité de retourner à Paris. Il affirmait en même temps que d'autres démarches, tentées par lui pour sauver l'archevêque et les otages, avaient un caractère des plus sérieux et que son devoir lui commandait d'attendre qu'elles eussent abouti. Après cette lettre, les négociations entre M. Lagarde et le gouvernement de Versailles cessèrent naturellement.

Est-il permis de dire après cela que si M. Thiers avait accepté l'échange proposé, le parti modéré de la Commune

serait parvenu à sauver les otages? Le parti qu'on appelle modéré était déjà à la merci du parti exalté et, un mois avant l'exécution, les aboyeurs de ce parti hurlaient à la mort. Le jour même de l'arrestation de Mgr Darboy, comme nous l'avons dit plus haut, Raoul Rigault lui avait prédit une exécution inexorable et prochaine. Comment se fier maintenant aux promesses d'un tel individu? Mais la raison péremptoire du refus du chef du pouvoir exécutif, c'est que le Conseil des ministres et la Commission des Quinze n'avaient pas cru, à l'unanimité, pouvoir accepter l'échange proposé, parce qu'il était impossible de négocier avec des insurgés; que la première concession en eût amené d'autres, et que le retour de Blanqui était une force nouvelle pour une insurrection dont la patrie, en face de l'étranger menaçant, voulait avoir raison au plus tôt.

*
* *

Si l'on en croit les dires de B. Flotte, Raoul Rigault lui aurait fait, le 24 avril, cette confidence: « Ces fourbes de Versaillais jouent cet imbécile de Lagarde. Il n'obtiendra rien. Vois souvent Darboy et cherchez ensemble un moyen nouveau. Nous ne pouvons pas laisser Blanqui aux Versaillais. Il nous le faut quand même. Offre tous les otages, si cela est nécessaire. » Cette dernière proposition n'était vraiment pas sérieuse, et Raoul Rigault, si puissant qu'il fût dans la Commune, n'eût pas osé la faire. Peut-être s'agissait-il des trois Pères Jésuites qui furent massacrés avec les autres otages, le 24 mai, mais on ne parlait ni de Chaudey, ni de ceux qui furent égorgés rue Haxo, ni des municipaux et des gendarmes qui étaient détenus aussi à la Roquette. Ce qui prouve encore que M. Thiers n'était nullement décidé à faiblir en ce qui concerne Blanqui, c'est que la sœur de celui-ci ayant demandé à correspondre avec lui, le chef du pouvoir exécutif la rassura sur sa santé, mais déclara qu'il était impossible de lui adresser des lettres ou d'en recevoir avant la fin des hostilités (1). Henri Cernuschi, ami intime de Blanqui, était venu à Versailles pour intercéder en sa faveur. Il n'obtint rien, pas plus que les autres négociateurs. Cependant, si l'on en croit Me Plou, Thiers « pour sauvegarder autant que possible

(1) Voyez *Journal officiel de la Commune*, 27 avril 1871.

les otages, aurait indiqué où se trouvait Blanqui et permis à sa famille de communiquer avec lui. » Ce fait est contredit par la démarche de la veuve Antoine, née Blanqui, qui était restée sans résultats. Flotte retourna auprès de Mgr Darboy et accepta de porter à M. Thiers une nouvelle lettre de lui et une autre lettre de M. Deguerry. L'archevêque informait alors le chef du pouvoir exécutif que le ministre des États-Unis, le Nonce et le délégué du maire de Londres allaient lui soumettre de nouveau le projet d'échange. « Comme ma vie est en jeu, disait Mgr Darboy, je crois convenable de ne pas plaider la cause... Je vous demande seulement de prendre en considération la lettre de M. Deguerry et d'entendre M. Flotte. » L'archevêque reconnaissait qu'on pouvait discuter les opinions de cet intermédiaire, mais que sa droiture et sa bonne volonté ne faisaient pas de doutes. Le curé de la Madeleine priait aussi M. Thiers de reprendre les négociations. « Vous n'ignorez pas, disait-il, ce que la religion en ce moment souffre ici, dans la personne de ses prêtres. Vous n'ignorez pas que la tête de Monseigneur a été demandée avec acclamation dans plusieurs clubs ; que celle de chacun des prêtres détenus avec lui n'est pas plus en sûreté ; qu'une émeute, facile à exciter par des méchans, peut, en se précipitant sur les prisons, y commettre des horreurs. Eh bien ! en acceptant ce que l'on sollicite de votre plein pouvoir, vous pouvez prévenir ces malheurs et faire cesser les autres (1). »

Flotte avait vu aussi à Mazas un autre détenu, l'abbé Bazin, qui, sur ses sollicitations, lui avait remis une lettre pour M. de Foucaud, député de Bretagne et une autre pour M. Vitet, membre de la Commission des Quinze et vice-président de l'Assemblée, en priant ceux-ci de soutenir la proposition d'échange. J'ai lu dans les *Souvenirs* de M. de Vinols, député du Puy-de-Dôme, à l'Assemblée, qu'il a su par son collègue Foucaud que M. Bazin l'avait prié de faire cette démarche, mais en le suppliant de ne pas le comprendre dans l'échange, car il espérait bien avoir le courage de mourir pour son Dieu. M. de Foucaud, qui avait vu M. Thiers, dit à M. de Vinols : « M. Thiers a refusé (2). »

(1) Cf. *Blanqui et les otages*, par B. Flotte, 1885, in-8. Imprimerie Jeannette, Paris. — Après la Commune, Flotte, qui s'était recommandé à la protection de l'abbé Lagarde, partit pour l'Amérique, puis revint plus tard en France et mourut dans le Var où il était né.

(2) L'abbé Bazin échappa à la mort grâce à la résistance des soldats, ses

Flotte ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. M. Thiers lui répondit comme aux autres que « rendre Blanqui à l'insurrection, ce serait lui envoyer une force égale à un corps d'armée, mais qu'il l'autorisait à dire à l'archevêque de Paris qu'il n'oublierait rien pour le tirer de sa triste position. » A quels moyens pensait M. Thiers? Mais à des offres faites à divers chefs de l'insurrection pour obtenir de leur cupidité la délivrance des otages. « Plusieurs membres de la Commune, écrivait M. Villetard en 1878, furent mis d'une façon plus ou moins directe en rapport avec M. Thiers et discutèrent les conditions auxquelles ils se faisaient fort d'obtenir la liberté des otages et d'empêcher la destruction de Paris. » Protot, Dombrowski et Félix Pyat étaient de ceux qui furent pressentis. Le colonel Nitmann avait été un des intermédiaires. Si un million n'eût pas suffi, on eût offert deux millions et plus. M. Gautherot cite M. Froment-Meurice et M. Frémy, gouverneur du Crédit foncier, comme ayant été prêts à seconder les tentatives de rançon. Elles échouèrent de part et d'autre, mais il n'en demeure pas moins vrai que M. Thiers les avait fortement appuyées. Il a tout fait pour éviter tant d'horreurs. « Si cela ne dépendait que de moi, disait-il à l'Assemblée le 27 avril, si cela ne dépendait que de quelques sacrifices qui ne fussent pas des sacrifices de principes, s'il ne s'agissait que de sacrifices d'orgueil personnel, il n'en est pas que je ne fisse pour mettre fin à cette horrible guerre! » Je me souviens alors que l'Assemblée tout entière, partageant son émotion, se leva pour l'applaudir et pour l'acclamer. Ce qui prouve que l'archevêque lui-même se doutait de toutes ces démarches, c'est que, la veille même du massacre, il disait à l'abbé Amodru : « Protot m'a certifié que, si la Commune avait pris des otages, c'était pour obéir aux exigences des bas-fonds de la démagogie et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, jamais un membre du clergé ne serait désigné pour victime. » L'archevêque croyait encore que les insurgés n'auraient pas le temps de réaliser leurs sinistres desseins et qu'on arriverait assez tôt pour délivrer les prisonniers. C'était aussi la pensée de M. Thiers qui comptait entrer à Paris par surprise et forcer les prisons. Il n'est donc pas permis de dire que ses réticences et ses hésitations, ainsi que ses

compagnons de geôle, qui firent une barricade à la Roquette et donnèrent aux troupes de Versailles le temps d'arriver à leur secours.

réponses, étaient « une plaisanterie grossière et cynique. »

« M. Thiers, avoue Flotte lui-même, ne voulait à aucun prix se dessaisir de Blanqui. Il connaissait sa valeur. Il avait lu les articles de *la Patrie en danger* et son *Dernier mot* (1). Il savait que la Commune aurait trouvé en lui un directeur militaire, en même temps qu'un directeur politique. Il ne le voulait à aucun prix. Cet homme néfaste avait juré la mort des otages et même de la Commune. De cette manière, il assouvirait sa rage contre le gouvernement de Paris, et la mort des otages lui donnerait le prétexte d'assouvir sa vengeance contre les communeux vaincus. »

Un des historiens de la Commune, Arnould, pensant comme M. Flotte et s'adressant à ceux qu'il appelle des réactionnaires, leur parle ainsi : « On vous avait offert de vous rendre l'archevêque et vous avez refusé. Pourquoi? Parce que le clergé rêvait, *pour remonter ses actions*, de compter une violence qui le pût transformer en martyr. Or, l'archevêque de Paris, mal avec le Pape et les Jésuites de Rome, par sa mort vous donnait ce martyr à peu de frais, puisque vous le détestiez, ne le trouvant pas assez forcené. Sa mort, les ultramontains l'auraient payée à M. Thiers, car en frappant un gallican et un prêtre, elle satisfaisait doublement l'intérêt et la haine de l'Église. M. Thiers vous a donné le cadavre sciemment, par un de ces calculs machiavéliques qui lui faisaient croire à son propre génie, quand ils ne demandaient tout au plus que de la simple réflexion ! » Mais, tout en méprisant ces calomnies, on se demande, puisque la mort de l'archevêque devait être si favorable à l'Église, pourquoi la Commune a été assez naïve pour lui assurer un tel avantage?

Voilà quels étaient les raisonnemens des ennemis de M. Thiers. Or, au moment même où, à Paris, on l'accusait d'être barbare à la fois envers Mgr Darboy et Blanqui, d'être inexorable pour la Commune et ses partisans, la droite de l'Assemblée nationale le soupçonnait d'une indulgence coupable envers les insurgés (2). Le 10 mai, M. Mortimer-Ternaux, un de ses vieux amis, lui reprochait d'avoir promis à Jules Amigues de confier la sûreté de Paris à la Garde nationale seule, de n'inquiéter per-

(1) Ce factum écrit le 12 février 1871 était dirigé contre la Défense nationale; il accusait ce gouvernement de trahison et le dénonçait à la vindicte publique.

(2) M. de Vinols, dans ses *Souvenirs*, trouve que M. Thiers « met de la faiblesse dans la répression. »

sonne au sujet des faits de rébellion et de vouloir laisser les portes de la capitale ouvertes pendant plusieurs jours pour permettre d'y entrer ou d'en sortir à volonté. « Nous répondons par des faits, avait dit M. Thiers. Quand notre armée ouvre la tranchée à 300 mètres de Paris, cela ne signifie pas que nous ne voulons point y entrer ! » Le lendemain, M. de Belcastel reprenait le même incident et s'attirait cette réponse de M. Dufaure, garde des Sceaux : « La justice fera son devoir en recherchant les coupables et en les punissant tous, quels qu'ils soient. » M. Mortimer-Ternaux revenait à la charge et affirmait que M. Thiers avait promis à M. Émile Fourcand, maire de Bordeaux, de laisser ouvertes toutes les portes de Paris pendant une semaine, excepté pour les assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte. Il faut avoir assisté à cette dramatique séance pour se rendre compte de l'indignation aussi vive que légitime de M. Thiers. « En m'affaiblissant, s'écria-t-il, vous vous affaiblissez vous-mêmes ! » Et s'adressant aux imprudens trop pressés qui l'accusaient, il leur jeta cette terrible réplique : « Il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. » Surmontant alors un tumulte inouï, il ajouta : « Il pèse sur ma tête une responsabilité accablante. Je suis obligé d'ordonner des actes terribles. Je les ordonne, parce que j'ai au fond du cœur la conviction que je représente le droit contre le crime... Il faut que ceux qui veulent que j'aie la force de remplir mon devoir, aient le courage de me la donner ! » Après une intervention conciliante de M. Audren de Kerdrel, l'Assemblée manifesta sa pleine confiance dans le chef du pouvoir exécutif par 490 voix, sans la moindre opposition.

Le 22 mai, M. Thiers annonçait à l'Assemblée frémissante l'entrée des troupes à Paris et promettait que justice serait faite par les voies régulières. « C'est par les lois, disait-il, qu'il faut frapper les scélérats, qui ont violé les propriétés, qui n'ont pas épargné la vie des hommes les plus respectables en en faisant des otages et en les menaçant sans cesse, et qui ont fait ce qu'aucun peuple sauvage n'aurait fait : renversé le monument de la Gloire nationale ! » L'Assemblée honora la conduite de M. Thiers en ces momens tragiques par la déclaration solennelle que les Armées de terre et de mer et le chef du pouvoir

exécutif avaient bien mérité de la patrie. Le président Jules Grévy fit remarquer et l'unanimité du vote et l'unanimité des sentimens de l'Assemblée. Croit-on que si M. Thiers avait, dans la douloureuse négociation de l'échange des otages, montré la duplicité que certains lui attribuent, tous les représentans se seraient associés dans ce vote, « qui, a-t-il dit lui-même, a été la plus grande récompense qu'il ait reçue de sa vie? »

Le 24 mai, à la nouvelle des incendies épouvantables de la capitale et des excès atroces de la Commune agonisante, il priait l'Assemblée de conserver son sang-froid et promettait encore une fois de punir les coupables suivant les lois, avec les lois et par les lois. Le 26 mai, dans un émouvant rapport, M. Wallon concluant à la reconstruction de la maison de M. Thiers demandée par le comte Jaubert, Depeyre, le comte de Mornay, Baragnon et de nombreux représentans, disait : « On connaissait la haine des insurgés pour l'homme qui les combattait avec la ferme résolution de les vaincre. La destruction de la Colonne était un attentat à la gloire nationale; la destruction de la maison de M. Thiers était un outrage à la souveraineté nationale, car c'est comme chef du pouvoir exécutif que M. Thiers était frappé dans sa maison. Ainsi, cette Commune, qui prétendait asseoir le monde sur des bases nouvelles, n'aura fait que renverser. Tel arbre, tel fruit : des doctrines qui ont pour principe premier le néant, ne peuvent aboutir qu'à la destruction. » L'orateur ajoutait que M. Thiers eût été trop heureux « si, au prix de son foyer domestique dévasté, il avait pu payer la rançon de tant d'humbles foyers que la démagogie, en succombant dans Paris, s'est donné la joie infernale de livrer aux flammes, comme pour témoigner à jamais devant le monde qu'elle est l'ennemie mortelle de la civilisation. » La proposition fut votée à l'unanimité par l'Assemblée qui revendiquait cette satisfaction en face de la France, pour sa souveraineté outragée dans la personne de son premier délégué.

Deux jours après on apprit par le général Le Flô, ministre de la Guerre, l'exécution des otages, et ce fut un deuil national. Jusque-là, tout le monde avait cru à la possibilité de leur salut et la veille même, le frère de Mgr Darboy mandait à l'un de ses parens : « Mon frère est délivré. — *Officiel.* » M. Thiers manda aussitôt aux préfets et à toutes les autorités : « En entrant dans la Roquette, nous avons eu la consolation de

sauver 169 otages qui allaient être fusillés. Mais, hélas ! les scélérats, auxquels nous sommes obligés d'arracher Paris incendié et ensanglanté, avaient eu le temps d'en fusiller 64, parmi lesquels nous avons la douleur d'annoncer que se trouvaient l'archevêque de Paris, l'abbé Deguerry, le meilleur des hommes, le président Bonjean et quantité d'hommes de bien et de mérite. Après avoir égorgé ces jours derniers le généreux Chaudey, cœur plein de bonté, républicain invariable, que pouvaient-ils épargner ? »

Le 2 juin, M. Jules Simon s'associait à ces regrets au nom du gouvernement : « L'insurrection de Paris, disait-il, a commencé par un assassinat et s'est terminée par un massacre. Tout le monde ici, en France et en Europe, a présens à la pensée les détails de l'exécution des otages. Les corps ont été recueillis. On va procéder aux obsèques. Le gouvernement aura à vous proposer des mesures pour que la piété publique se manifeste d'une façon solennelle et pour attester à la fois les regrets de la patrie et l'indignation qui remplit tous les cœurs. »

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de donner le récit de l'exécution de la Roquette. Qu'il suffise de rappeler que les victimes périrent avec le plus noble, avec le plus grand courage. Mgr Darboy, tombé le dernier, eut encore la force et la générosité de bénir ses bourreaux. « Ah ! tu me donnes ta bénédiction ? dit l'un d'eux. Tiens ! voici la mienne ! » Et il lui tira un coup de feu en pleine poitrine. C'est le jeune Lolive qui s'en est ensuite vanté ainsi : « Il ne voulait pas mourir. Il s'est relevé par trois fois. Je commençais à avoir peur de lui. Je l'ai achevé. C'est la plus belle action qu'un homme puisse faire dans sa vie ! » Un autre, — c'est M. Henri Rochefort qui rapporte ses paroles : « *Darboy a reçu douze balles dans le buffet...* » [Suit une ignominie de l'assassin que le dégoût m'empêche de reproduire ici.] Mégy, un des mêmes assassins, s'est vanté d'avoir « liquidé l'affaire, » et Vérig, qui a volé les boucles des souliers du prélat, s'étant piqué à l'un des ardillons, a frappé du pied le visage du martyr en criant : « Le c... ! il nous fait du mal, même après sa mort ! » Tels étaient les propos des compagnons et amis de Raoul Rigault, le meurtrier de Chaudey, qui avait répondu à sa victime le priant d'avoir pitié de sa femme et de ses enfans : « Je m'en f... »

Peut-on croire, après tant d'atrocités, à ceux qui affirment que la Commune avait laissé le décret des otages en souffrance, désireuse au fond que quelque incident la délivrât du cauchemar d'un massacre possible dans les prisons? Est-ce qu'au lendemain de ces terribles jours, un manifeste signé par Cournet, Viard, Vaillant, Eudes, Dacosta, Gois, Granger, Varlet, Viard et autres, ne contenait pas cette significative déclaration : « Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans les actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux dominicains d'Arcueil, depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo, depuis Darboy jusqu'à Chaudey? »

En déposant le projet de loi relatif aux obsèques solennelles des otages, Jules Simon disait : « Nous refusions de croire à la réalisation de sauvages menaces; mais ce que nul n'aurait imaginé, c'est qu'à l'heure suprême on massacrerait les otages sans d'autres motifs que la vengeance, la haine et l'amour du meurtre. » M. Gautherot se demande si la postérité jugera l'excuse suffisante. En quoi le refus de croire à tant d'atrocités et la douloureuse constatation de tant d'infamies ont-ils l'air d'une mauvaise excuse?... L'Assemblée qui entendait le discours de M. Jules Simon, en a été fort émue et a applaudi unanimement ces belles paroles : « Les corps des chères et déplorables victimes ont été recueillis avec un soin pieux. Quelques-uns, portant encore la trace de l'acharnement inconcevable des bourreaux, ne présentent plus aucune forme humaine et n'ont pu même être reconnus. Nous allons les rendre à la terre au milieu du respect et des larmes universels. » L'Assemblée a décrété hier par un vote unanime qu'elle représenterait le pays à la tête de ce cortège funèbre. Nous lui proposons aujourd'hui de décréter que les obsèques auront lieu aux frais du Trésor public. » Le rapport du comte de Melun constata le légitime hommage rendu aux victimes, et l'acte politique qui flétrissait les bourreaux. Il fit ressortir le grand enseignement qui résultait de ce terrible événement : d'une part, le courage et la résignation d'hommes affaiblis par l'âge et la souffrance qui ne trouvèrent de force que dans leur foi et leur sentiment moral; d'autre part, les passions sauvages et les instincts féroces d'hommes qui, avec l'oubli de tout principe, avaient le mépris des lois divines et humaines.

M. Thiers s'est expliqué lui-même dans ses *Notes et Souvenirs*. Voici ses propres déclarations qu'il est utile de reproduire, puisqu'on semble ou les ignorer ou n'en pas tenir compte : « Souvent, on était venu nous proposer d'échanger le fameux Blanqui, légalement détenu dans les prisons de l'État, contre quelques-uns des otages, si nous voulions les sauver d'une mort certaine. Cette proposition et cette menace étaient si monstrueuses que je ne pouvais ni accepter l'une, ni croire à l'exécution de l'autre. Un jour cependant, parmi les lettres adressées au gouvernement, il s'en trouva une que Mgr Darboy avait écrite, dans le trouble des plus cruelles angoisses, pour me supplier de consentir à l'échange proposé. Je fus profondément ému, ébranlé par cette lettre. Le Conseil des ministres, auquel je la communiquai, ému comme moi, demeura cependant impassible, « car, disait-il, outre le scandale que soulèverait ce marché, « l'admission d'un semblable précédent créerait un danger des « plus graves. Si l'on entrait dans cette voie, les forcenés de la « Commune porteraient la main sur tout ce qui était resté de « plus honorable dans Paris pour en faire l'échange contre les « pires malfaiteurs. » Je crus devoir, en cette pénible occurrence, recourir à la Commission des Quinze qui avait été, comme on le sait, instituée par l'Assemblée pour assister, au besoin, le gouvernement dans les affaires de l'insurrection, et je lui demandai son avis, après lui avoir fait un exposé complet de la situation, et lui avoir lu la lettre de l'archevêque de Paris, ainsi que celle des autres infortunés tombés dans les mains des plus implacables sectaires. La Commission fut douloureusement affectée de la lecture de ces lettres, surtout de celle de Mgr Darboy. Néanmoins, à l'unanimité, elle déclara qu'il était impossible d'accepter le marché proposé, et ses raisons furent les mêmes qui avaient déjà décidé le Conseil tout entier. Cette double unanimité mit fin à mon hésitation, mais non à mon anxiété. Je me flattais encore de l'espoir que les geôliers des malheureux otages reculeraient devant l'exécution d'un si grand forfait, ou que, peut-être, nous arriverions assez tôt pour le prévenir. En attendant, je rendis menaces pour menaces, et je déclarai que les têtes des bourreaux répondraient de celles de leurs victimes. On peut comprendre, lorsque de tels gages restaient en de telles mains, l'intérêt douloureux avec lequel j'assistais à la prolongation de cette lutte que je suivais jour par jour... » Et c'est

avec une douleur profonde que M. Thiers relate dans ses *Souvenirs* l'assassinat de Chaudey, de Mgr Darboy, du président Bonjean, de l'abbé Deguerry et des PP. Ducoudray, Clerc, de Bengy, de M. Allard. « Après l'incendie de Paris, le massacre des otages ! La Commune avait tenu parole. »

Le chef du pouvoir exécutif n'a donc encouru aucun reproche (1). Il a agi d'accord avec le Conseil des ministres et avec la Commission des Quinze, et tous ceux qui ont pris part à ce terrible drame ont pris la même responsabilité. Comme l'a parfaitement établi M. de Marcère, dans la préface même du livre de M. Gautherot : « Pour bien juger cette cause, il faut se mettre en présence de la situation, telle qu'elle était et qu'elle s'imposait à M. Thiers et à nous. L'Assemblée nationale était souveraine : M. Thiers tenait d'elle son pouvoir. Pouvait-il, étant investi d'une autorité suprême, sous le regard de l'ennemi encore présent à nos portes; l'Assemblée elle-même pouvait-elle incliner son autorité devant des révoltés apparaissant d'ailleurs sous l'aspect des pires scélérats? Elle et lui enfin pouvaient-ils traiter avec des rebelles? Sans aucun doute, cette considération pesa dans les résolutions de M. Thiers et du gouvernement au sujet de la perspective d'un échange entre les otages et la personne de Blanqui. On pouvait d'ailleurs concevoir des doutes sur la sincérité et sur l'exécution des promesses faites dans le principe au sujet de l'échange des prisonniers. L'élément relativement modéré qui dominait dans la Commune, lors de l'arrestation de l'archevêque, avait fait place, dès le premier jour, à l'élément le plus violent, décidé à achever l'œuvre de destruction qui rappelle les écroulemens d'Empires et de Cités dont parle la Bible... Il faudrait, pour juger M. Thiers, se replacer dans les circonstances terribles où se trouvait cet homme d'État, chargé de responsabilités si lourdes, faisant face à l'ennemi encore sous nos yeux, tenant tête à la révolte ouverte contre la souveraineté nationale dont il était l'organe et le représentant. Ajoutez qu'à ce moment précis M. Thiers devait être sous l'impression de nouvelles peu ras-

(1) Le cardinal Antonelli, en félicitant le nonce, Mgr Chigi, de s'être associé à ceux qui voulaient sauver les otages, écrivait : « Si le résultat n'a pas été conforme à nos communs désirs, il faut s'en prendre à des circonstances indépendantes de notre volonté *et à des motifs basés sur un ordre d'idées qu'il faut respecter et qui ont guidé le chef du pouvoir exécutif dans la détermination prise par lui de repousser les propositions des insurgés y ayant trait.* »

surantes sur les dispositions des plus grandes villes de France. Entre la bonté et le devoir qui se fera juge? »

C'est le dilemme effrayant qui se pose souvent au chef d'État, quel qu'il soit. Faut-il accomplir strictement un devoir rigoureux, un devoir douloureux, mais qui est le devoir? Faut-il, au contraire, céder au sentiment le plus juste, le plus naturel, le plus touchant, mais qui est une faiblesse? Faut-il à l'intérêt particulier, même le plus digne de notre pitié, sacrifier l'intérêt général?... En des circonstances tragiques, quoi qu'il pût en coûter à son cœur et à ses désirs de générosité et d'humanité vraiment sincères, M. Thiers, d'accord avec ses conseillers, avec les ministres et l'Assemblée, choisit le devoir.

HENRI WELSCHINGER.

L'ŒUVRE DÉCORATIVE

DE

M. ALBERT BESNARD

Il existe pour chaque art une forme supérieure et un type accompli. En peinture, la décoration, la fresque à l'italienne, en raison de ses caractères d'héroïsme et de grandeur, semble être l'art par excellence. C'est elle qui met le plus de noblesse autour de l'homme, qui encadre le plus magnifiquement la vie, et donne enfin à la représentation qu'elle en fait la signification la plus majestueuse. L'Italie a créé en ce sens un absolu, une catégorie de l'idéal. Et de nos jours encore, parmi nos discussions et nos querelles d'écoles, la situation unique d'un Puvis de Chavannes, l'espèce de magistrature qu'il exerça sur l'art, en dépit de certaines insuffisances du peintre, ne tint qu'à son génie spécial et à la force d'exemple avec laquelle il sut formuler les grandes lois de la langue monumentale.

Ce rôle, c'est aujourd'hui M. Albert Besnard qui le continue. Ce n'est pas, sans doute, l'idée qu'on se fait le plus souvent de lui. Il est vrai qu'il diffère beaucoup de Puvis de Chavannes. Il a fait plus de choses; son bagage, très riche, très compliqué et très divers, est loin d'offrir la même simplicité murale, la même monastique unité. Puvis s'était voué à sa tâche par un pacte quasi religieux; la fresque était son cloître, et l'on sait qu'il en portait le froc. M. Besnard a des allures infiniment plus libres. Il a fait à la muraille une foule d'infidélités. Il n'est pas l'homme d'une seule œuvre, et nous avons de la peine à

concevoir qu'un même artiste possède, comme on dit, plus d'une corde à son arc : or, M. Albert Besnard en a bien davantage. C'est l'esprit le plus souple et le plus ondoyant qui soit. Voilà trente ans qu'il nous éblouit, nous charme et nous amuse par l'éclat de sa fantaisie, la virtuosité incomparable de sa verve, la prodigalité de ses étincelantes féeries. Il se dégage de ses peintures une volupté délicate, on ne sait quel souriant esprit, comme une vapeur universelle et une flamme de plaisir. Qui ne connaît la *Femme qui se chauffe*, le *Portrait de théâtre?* Mais encore n'est-ce là qu'une partie du talent de M. Besnard. Le véritable but de l'artiste est ailleurs. Ses spirituels caprices, ses portraits subtils, ambigus, éclairés de tous les côtés, noyés de miroitemens, de jeux de prisme et de faux jours; ses bains de jeunes filles, ses cascades, ses mers multicolores, ses poneys nerveux, frémissans, toute cette œuvre qu'on a revue, voilà quatre ou cinq ans, à la galerie de la rue de Sèze, ces pages diaprées, fleuries, caracolantes ne sont que les préludes ou les délassemens, les vacances ou les « marges » d'une œuvre de décorateur.

Celle-ci, au contraire, est bien l'œuvre essentielle. C'est là que l'artiste a émis les idées, posé les questions, résolu les problèmes qui ont préoccupé sa vie. C'est là qu'il a voulu dire de grandes choses, des choses neuves, et s'exprimer en maître. Dans trois ou quatre ouvrages qui ont, chose rare aujourd'hui, le caractère d'ensembles, il a cherché à renouveler le vocabulaire décoratif. Ces ouvrages, par malheur, un peu perdus pour le public dans des locaux peu « parisiens, » dans des salles de mairies, d'écoles, d'hôpitaux, n'ont pas toute la célébrité qu'ils méritent. On ne se doute guère qu'il y a là l'effort le plus curieux de notre temps. Mais les choses aujourd'hui se trouvent un peu changées. L'auteur est désormais illustre. Il vient de « découvrir » sa coupole du Petit Palais et d'achever le plafond de la Comédie-Française. Ce n'est pas un mystère qu'il s'offre, après ces grands travaux, l'entracte d'un voyage aux Indes, où il va réchauffer sa palette au soleil de Vishnou et de Çunacépa. C'est le moment de jeter un regard en arrière sur ces trente ans de fécond labeur. Le Musée des Arts décoratifs nous offrait récemment les élémens de cette revue : les études et les esquisses, les dessins, les cartons dont s'est servi l'artiste, tout ce qui témoigne de ses recherches et permet de suivre les

étapes de sa pensée. C'est ce qu'on se propose de faire ici, en décrivant par quels moyens M. Besnard a tenté de transformer son art, et de le mettre en rapport avec le mouvement ou l'état des idées.

*
* *

Le peintre de l'*Enfance de sainte Geneviève* narrait de pieuses légendes dans un style archaïque et pur. Au contact des maîtres toscans, il s'était composé une langue particulière, savante et ingénue, moderne avec un air lointain, spacieuse, sonore, aérée, — une sorte de mélopée et d'idéal récitatif qui se développait mélodieusement sur les fines grisailles d'horizons familiers, qu'il savait rendre élyséens. C'était un esprit simple et grand. Il faisait vivre les idées pures dans des crépuscules angéliques. Il fut le théologien de la peinture moderne.

M. Besnard, comme tout le monde, admirait Puvis de Chavannes. On voit qu'il l'a fort étudié. Mais il voulait faire « autre chose, » et il voulait le faire « autrement » que Puvis. Telle est la condition d'une œuvre originale. C'est d'ailleurs, je l'ai dit, un cerveau beaucoup plus curieux, plus ouvert, plus impressionnable que n'a jamais été celui du solennel poète du *Bois sacré des Muses* et du *Ludus pro patria*. Il arrivait ainsi, vers 1883, à l'âge de trente ou de trente-cinq ans, déjà très frotté de choses, ayant beaucoup vécu dans des mondes variés, à Paris, à Rome et à Londres, rêvant Tunisie, Espagne, Maroc, gitanes et ghizanes, danses mauresques et châles éclatans dans les bouges de Triana, et jets d'eau constellés retombant dans leurs vasques entre les cyprès des Alcazars. Grand liseur, grand causeur, versé dans la société, en jouissant vivement, fort au fait des diverses écoles contemporaines, un peu cosmopolite, par conséquent fort libre de préjugés et de partis pris, riche de sensations et d'idées, mais léger de systèmes, il était très exactement ce qu'en ce temps de grâce on appelait un dilettante. Avec cela, on n'est pas trop aisé à définir. Cela s'entend : on se définit surtout par ses étroitesses et ses limites. La matière pensante, chez M. Albert Besnard, devait toujours demeurer étrangement sensible et indéfiniment « plastique : » c'est ce qui lui a permis d'exprimer sur les choses plus de vues différentes qu'il n'est donné aux gens ayant eu de bonne heure un *Credo*

arrêté. Praticien consommé, il allait prêter tour à tour à des conceptions fort diverses le charme chatoyant d'une langue très peu affirmative, habile à tout dire et à tout rendre, mais rien mieux que l'incertain, le fugitif, le volatil, — capable de s'éteindre, quoique habituellement brillante, la plus souple et la plus docile qu'on puisse rêver au service d'une imagination très vive et d'une pensée toujours changeante. Et la diversité des instrumens du peintre, aquarelle, pastel, eau-forte, suivant l'ordre de ses impressions et la : ature de ses idées, n'est que le signe matériel de sa mobilité intime et de sa miraculeuse agilité d'esprit.

Or, en peinture, à cette date, l'école la plus intéressante, celle qui groupait à coup sûr le plus de jeunes talens, c'était l'école « impressionniste. » On y proclamait, — bruyamment, — le droit de l'artiste à peindre la vie contemporaine et à être de son temps. Ce n'était pas une nouveauté. Ce qui en était une, c'est qu'on s'y réclamait beaucoup de la science. Non que l'impressionnisme soit, comme on l'a écrit, une peinture « scientifique : » il est clair que M. Monet ne doit rien à Chevreul. Mais il flottait dans l'air, en dehors meme des Instituts et des laboratoires, une espèce de foi générale aux vérités de la science, et une grande confiance dans le progrès par la raison. Cette atmosphère baignait, en quelque sorte, toutes les idées. On la respirait dans les livres, les romans, les journaux. Les anciens systèmes des choses, l'univers des théologiens et celui des poètes, tombaient au rang de fables et d'inavouables anachronismes. La science, au contraire, ouvrait des perspectives infinies. Elle avait devant elle un avenir illimité. Elle ne créait pas seulement le vrai, mais encore l'harmonie, la morale, le beau. On avait craint que la vérité ne dépoétisât le monde : vaine crainte! c'est l'erreur, la fiction qui se trouvaient mesquines, chétives, puériles. « Nous avons beau, s'écriait Renan dans une page fameuse, nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses... Le temple de notre Dieu n'est-il pas agrandi, depuis que la science nous a découvert l'infinité des mondes? » La science devenait la plus sublime des poésies. Elle était en train de changer toutes les formes de la pensée : pourquoi ne changerait-elle pas aussi le vieux formulaire de l'art? Les peintres, cependant, faute d'éducation ou d'idées, hésitaient; les plus

hardis se risquaient à peindre des gares de chemin de fer et des locomotives : ce n'était ni très profond ni vraiment décisif. Il appartenait à un talent impatient et jeune, sentant avec une sorte de nervosité aiguë l'inquiétude présente, fort cultivé d'ailleurs et suprêmement intelligent, — il lui appartenait d'oser ce qui embarrassait les autres ; et c'est l'honneur de M. Besnard d'avoir cherché, et presque réussi, à remplacer la vieille poétique abrogée par une poétique inédite, et entrepris d'écrire en langue pittoresque l'hymne nouveau à la science.

*
* *

L'idée, ou l'occasion, ne s'offrit pas tout de suite. D'abord, le jeune artiste cherche sa voie, — sans douleur. Deux ou trois compositions vaguement historiques, quelques portraits curieusement « cherchés, » exposés au Salon ou à l'Académie de Londres, l'avaient fait remarquer. Déjà il s'essayait comme décorateur. Il avait décoré (gratuitement, je crois) l'église d'une petite paroisse du Yorkshire ; un fragment de cet ouvrage, l'esquisse d'une *Samaritaine*, d'un style mélangé de Watts et de van Dyck, a paru à l'exposition du Pavillon de Marsan. On y trouvait encore divers projets de peintures intimes et domestiques, pour le *parlour* ou le *music-room* d'une maison anglaise. L'auteur tentait aussi de se faire jour en France. L'État était en pleine fièvre de réorganisation scolaire. On répétait partout que le vainqueur de Sedan, c'était l'instituteur allemand. On chantait :

Un peuple est grand quand il sait lire,
Quand il sait lire un peuple est grand.

On construisait école sur école, lycée après lycée. Et on décorait tout cela de peintures laïques, claires et pédagogiques. La Ville de Paris ouvrait chaque fois des concours. Le peintre concourait toujours, et ne remportait jamais le prix. Un jour, la chance lui sourit : il obtint le vestibule de l'École de Pharmacie.

Cette circonstance fut décisive : elle le désigna pour les œuvres suivantes. Il faut ajouter toutefois qu'elle eût servi de peu de chose à un esprit moins préparé, qui n'aurait pas porté en lui le reflet de la pensée moderne, et qui n'aurait pas eu d'avance, avec la puissance et le souffle, l'ambition de faire

quelque chose d'important. On souhaiterait d'ailleurs sur cette œuvre, qui date de vingt-cinq ans à peine, autant de renseignemens que nous en possédons sur tel retable du xve siècle, un de ces contrats notariés où tout était prévu, le nombre et le nom des figures, le choix des couleurs et leur prix, l'azur du manteau de la Vierge et l'or fin de son auréole, en sorte que l'on sait à quoi s'en tenir exactement sur le rôle du peintre et la mesure de son initiative : on voudrait savoir, en un mot, comment M. Besnard a élaboré son programme.

Rien de plus utile, en effet, qu'une école d'apothicaires : peu de choses, toutefois, dans tout notre régime scolaire, prêtent à l'imagination des formes moins séduisantes. Heureux les peintres du temps jadis ! Car ce n'était pas la première fois que la science s'exprimait par le moyen de l'art. Mais c'était une belle chose à peindre que la Chapelle des Espagnols. C'était un grand sujet que cette page doctorale, ce concile universitaire où siège sur des gradins gothiques l'assemblée des vierges sages, que préside saint Thomas d'Aquin assisté des prophètes et salué par les anges. Il existait, pour représenter ces hautes abstractions, Éloquence, Logique, Géométrie, Musique, un essaim de calmes figures, déesses de l'intelligence, qu'on retrouvait partout les mêmes au porche des cathédrales comme des génies tutélaires à l'entrée de chaque avenue de la vie spirituelle. L'ensemble présentait la beauté architecturale d'une doctrine ou d'un système. Raphaël même n'a pas fait mieux dans la page immortelle où il a résumé le mouvement des esprits, la bouillonnante Jouvence et l'harmonieux enthousiasme de la Renaissance. Mais nous ne sommes plus au temps de ces vastes encyclopédies où un homme embrassait la somme des connaissances humaines. La spécialisation des sciences dans ce siècle d'analyse a rendu difficile la majestueuse unité où se plaisait le moyen âge. Voyez-les, chez Puvis, à l'hémicycle de la Sorbonne, espacées, solitaires, éparses, chacune errant de son côté dans l'immense champ des recherches ! Quelle mélancolique sagesse s'exhale du spectacle de ces spéculations décousues ! A la bibliothèque de Boston, l'artiste renonce à nouer entre elles aucune espèce de lien : chaque science, isolée sous l'arche d'un portique, n'est plus qu'un point de vue sur les choses, une baie ouverte sur la nature. L'union s'opère ailleurs, plus haut, sur les cimes du rêve et de la poésie...

J'ignore quelle place, dans la hiérarchie des sciences, occupe la pharmacopée. Depuis Flaubert, cet art excellent fait sourire. Mais c'est l'éloge de la pharmacie qu'avait à faire M. Besnard. Et de ce sujet, qui rappelle les pensums poétiques de l'école de Delille, l'*Art de fumer* ou le *Jeu du whist*, c'est merveille de voir avec quelle ingénieuse aisance et quelle riche fantaisie l'artiste a fait jaillir deux cycles entiers de fresques, — neuf grandes scènes et huit petites, qui forment l'ensemble le plus original de la peinture contemporaine.

A vrai dire, les grandes scènes traitent seules de la pharmacie; mais ce sont les petites qui ont fait la célébrité des autres. Les premières comptent du reste au nombre des meilleures créations de l'auteur; il a rarement trouvé un motif comme celui de la svelte cueilleuse suspendue entre ciel et terre à une branche en fleurs, dans la *Récolte des simples;* jamais son art ne s'est montré plus ému et plus délicat que dans le « diptyque, » la *Maladie* et la *Convalescence*. Mais, on le voit, ce genre de sujets n'a rien de « scientifique, » rien qui le distingue expressément de toute autre peinture de la vie ordinaire. L'immense répertoire de l'art hagiographique est, aux costumes près, plein de données toutes semblables. La *Maladie* n'est qu'un « miracle » où le médecin tient le rôle du thaumaturge. Quant aux deux scènes du « cours » dans le grand amphithéâtre, elles rentrent dans le genre connu des « tableaux de professeurs, » dont le type célèbre est la *Leçon d'anatomie*.

Aussi bien, ce qui a rendu cette série fameuse, ce sont les huit tableaux qui, encadrés aux deux côtés d'une courte galerie, racontent en abrégé l'histoire de la vie à la surface du globe. On se demandera si c'était bien le cas à propos de juleps, de tisanes et de sirops, de se mettre en frais d'exposer la doctrine de l'Évolution, et si une telle préface était nécessaire au *Codex*. Mais l'auteur répondrait qu'il a pris l'occasion qui lui était offerte, et le fait a prouvé qu'il a eu bien raison.

Ce sont des ébauches fougueuses et faites avec emportement, qui imitent en quelque sorte la fièvre de la nature, lorsqu'elle improvisait parmi les miasmes primitifs la faune monstrueuse, les premiers essais de la vie. On assiste de page en page au débrouillement de l'Être. Voici rouler d'abord sur les houles aveugles l'escadre bizarre des ichtyosaures, gréés de cols fantastiques sur des corps à forme d'outres, bêtes chaotiques et

disparates, soudées de pièces et de morceaux, moitié autruche et moitié phoque, rencontre de tous les élémens épars dans la nature; puis le passage pesant d'une famille d'éléphans, encombrant de leur vaste échine et de leur architecture énorme un paysage de collines émergeant à demi de la planète mal séchée; plus loin, une halte de chevaux sur une dune, au bord d'un golfe, suspendant leur galop, tous aux aguets, l'oreille au vent, s'orientant déjà vers on ne sait quel appel d'instinct ou de raison. Enfin, chétif, tout nu, avec sa face camuse et ses gestes défians, le visage obscurci encore de broussailles bestiales, un petit faune de mine simiesque est accroupi au bord d'un lac, tandis que sa femelle trempe avec son petit dans l'eau devenue douce : et c'est l'homme. Pauvre, dénué, faible Adam! Mais c'est bien notre père, le petit génie imitateur, — *singe*, si vous voulez, — l'humble artiste lacustre, qui observe, déchiffre, épelle l'univers, lui ravit ses formes et ses secrets, quelque chose qu'il grave furtivement avec la pointe d'un os aigu sur un os plat. Il tient déjà la clef de toute science : copier la nature pour la vaincre! Et voici le vainqueur, le dernier-né du vieil ancêtre, le Faust contemporain, dominant, du haut d'une terrasse, sa création artificielle, le monde d'ateliers, d'usines, de grues, de cheminées au souffle de vapeurs, l'échafaudage intelligent que son industrie superpose à la nature brute. On voit s'étendre dans la vallée les villes bienveillantes. Les steamers montent et descendent entre les îles du fleuve. L'estuaire se perd là-bas dans la brume violette. Au delà, derrière l'horizon, l'invisible Océan, la lointaine Amérique. Et lui, le « petit dieu de la terre » tourne le dos à son empire; il regarde sa femme et son fils (son amour, son avenir), mélancolique et las, et de ses maigres doigts tient un livre fermé.

Tel est ce beau poème « évolutionniste, » l'essai le plus heureux qu'on eût tenté encore pour adapter à l'art les hypothèses de la science. Mais, hormis le dernier tableau, d'une philosophie évidemment toute moderne, cette Bible de M. Besnard diffère-t-elle autant qu'il le semble de la vieille imagerie chrétienne? Devant ces brillantes fantaisies paléontologiques, on se rappelle involontairement les premières scènes de l'Ancien Testament, dans la charmante loggia de Raphaël, au Vatican. C'est toujours de l'histoire naturelle. Éléphans et chevaux, girafes, rhinocéros forment la ménagerie classique des Paradis terrestres.

Et n'est-ce pas Renan qui célèbre les « Darwins inconnus » qui rédigèrent jadis les premiers versets de la *Genèse ?* Le beau récit de M. Besnard ne fait que doubler pas à pas le vieux récit sacré : ce continuel sous-entendu est même ce qui confère à l'œuvre sa portée. Où le parallèle cesse, le sens finit. La suite devient flottante et d'une interprétation tout à fait incertaine.

*
* *

Les deux autres œuvres « scientifiques » de M. Besnard sont le plafond circulaire du « Salon des Sciences » à l'Hôtel de Ville de Paris, et le vaste éventail qui orne à la Sorbonne l'amphithéâtre de Chimie. En dehors de celles de Puvis, on ne trouverait pas dans ces capharnaüms de l'art contemporain, d'œuvres au-dessus de ces deux-là. La supériorité du virtuose, la splendeur de sa rhétorique, la faculté qu'il a toujours, même quand il n'émeut pas, de s'émouvoir lui-même, par conséquent de rester sonore, chaleureux, magnifique, l'espèce de génie oratoire qui est celui du grand décorateur, sont des dons assez rares, quand on les porte à ce degré, pour faire l'intérêt d'une œuvre pittoresque.

Après cela, ces deux peintures sont de valeur inégale. La première, le plafond des Sciences à l'Hôtel de Ville, est un morceau de toute rareté et un enchantement. C'est l'éternel symbole de la Vérité fugitive poursuivie par l'humanité. Sur ce thème assez peu nouveau, on l'avouera, l'artiste a composé une œuvre saisissante, un des plus étonnans « nocturnes » de la peinture. Qu'on se figure, sur le disque déterminé par la lentille d'un télescope, une apparition de l'infini et des rotations de mondes dans l'azur. On dirait un lambeau découpé dans la Voie lactée, dans une de ces nébuleuses pareilles à un sang céleste, torrens divins dont chaque goutte est un soleil. La nuit se peuple d'énormes tournoiemens de roues, du spectre mystérieux des sphères. On discerne à leurs flancs, en linéamens pâles, le contour de leurs Océans, leurs cratères, leurs vertèbres. Et tout cela rayonne d'une lueur étrange et comme d'un flamboiement obscur, tandis que, lancée à travers ce paysage astral, riante, nue, échevelée, entraînant à sa suite dans une course de comète le vol des Sciences curieuses et suscitant à son aurore la cara-

vane humaine, la jeune Vérité bondit avec des étincelles, belle d'une beauté de météore, embrassant une gerbe d'éclairs.

On jugera sans doute un peu compromettantes pour une figure de la Vérité ces allures fallacieuses de chimère et de feu follet. On trouvera peut-être dans les *Philosophes* de Rembrandt une idée plus auguste de la méditation, plus d'infini et de mystère. Les professionnels nous diront que jamais observateur dans le champ des étoiles n'a aperçu aucun spectacle comparable à la rêverie astronomique de M. Besnard ; on ne sera pas surpris qu'ils refusent toute valeur à sa carte du ciel. Nul doute cependant que cette fiction brillante n'ait un véritable caractère scientifique. Ce n'est plus là le vieux firmament d'autrefois, posé sur l'horizon comme une tente illustrée de lampes qu'entretiennent des génies, ou comme un toit de cèdre scintillant de clous d'or. Ce n'est plus l'univers étroit, fermé des anciens : c'est le nôtre, tel que la science nous l'a fait, sans borne, illimité, farouche, ces tourbillons de mondes s'entraînant l'un l'autre au delà d'espaces effrayans, à décourager le calcul. Et l'on souhaiterait ici plus de religieuse horreur et d'angoisse métaphysique ; on ne s'y trouve pas moins en présence d'un « merveilleux » nouveau ; on ne contemplera pas cette œuvre singulière sans en recevoir une commotion et un ébranlement au cerveau, — l'espèce de vertige où nous jette la pensée de cet inconnu bleuâtre où brûle Aldébaran et se meut Bételgeuse.

Ce que l'allégorie des Sciences emprunte de frappant à l'étrangeté du décor, M. Besnard a voulu, à l'amphithéâtre de Chimie, l'obtenir de la seule grandeur de la pensée. De toutes les sciences, la chimie est bien celle, en effet, qui non seulement s'est le plus développée au dernier siècle, mais qui a le plus modifié la vie autour de nous. Pasteur et Berthelot ont été sous nos yeux des figures populaires comme les saints d'autrefois : eux aussi faisaient des miracles. Le moyen âge les eût sculptés au porche des églises, entre saint Martin et saint Denis ; et le P. Cahier eût consacré, dans sa *Caractéristique des saints*, un article au grand exorciste qui chassait les démons des foudres où ils aigrissent la bière, gardait de la rage les chiens et guérissait avec tendresse le ver à soie languissant sur sa feuille malade. M. Besnard a écarté ce tour anecdotique. Il a pensé que c'était une pauvre chose à peindre que la chimie à l'œuvre dans son laboratoire, et que des cornues et des fourneaux ne fourni-

raient que des sujets pour le bonhomme Chardin ; il s'est refusé à la suivre dans ses milliers d'applications, de la fabrication des suifs à celle de la dynamite et des celliers aux ambulances, partout où elle cultive des levures ou stérilise des fermens. Il s'en tient cette fois aux plus hautes spéculations sur l'unité de la matière, à la philosophie des sciences. « Comme on dit *beauté poétique*, écrit Pascal, il faudrait dire : *beauté géométrique*, *beauté médicinale*, etc. » M. Besnard ajoute : beauté chimique.

J'ai peur qu'on n'entende pas sans peine en quoi cette beauté consiste. Le mythe dont l'auteur se sert paraît des plus confus. C'est un rêve sur l'identité des élémens universels et les révolutions éternelles de la matière. Cela s'intitule : *La Vie renaissant de la mort*. Dévoré du soleil, un cadavre géant, un cadavre de femme, gît sur un tertre, parmi les herbes. On a évoqué à ce propos le souvenir de Baudelaire et de sa *Charogne :* M. Besnard a trop de goût pour avoir étalé aux yeux cette pourriture. Son « cadavre, » d'un vert laitue, est évidemment un symbole. Cependant il s'en échappe un flot de lait, qui se change en un « fleuve de vie, » lequel, comme l'antique Océan, ayant embrassé le monde dans son tour, se précipite enfin, charriant des débris d'organismes dans un gouffre de feu, vaste creuset de la Nature où tout tombe, où tout se refond, et d'où tout sort. Un serpent qui, comme chacun sait, en se mordant la queue, forme un cercle parfait et a le privilège d'être alors un hiéroglyphe, signifie le retour éternel, le mystère des palingénésies. Sentez-vous quel rapport ces choses ont avec la chimie, avec l'analyse de l'eau et le poids de l'azote? Les maîtres d'autrefois qui peignaient les Arts Libéraux n'étaient pas de grands clercs; mais ils ne se mêlaient pas de créer des symboles. Ils se bornaient à reproduire des modèles invariables. Il est vrai qu'il n'existe aucun de ces types pour la chimie. Aussi le peintre qui cherche à la représenter s'expose-t-il à des mécomptes.

En sorte que cette union tant prônée de l'art et de la science, la science n'y gagne pas grand'chose, et l'art a beaucoup à y perdre. Le peintre, en pareille matière, opère sur des notions erronées et sur des à peu près. Il recourt aux grands mots, il accumule les contrastes. Dans ce fracas à grand orchestre, la palette se fausse, la langue perd sa délicatesse. Aucun peintre, d'ailleurs, à la place de M. Besnard, ne s'en fût mieux acquitté que lui. Il reste toujours le premier praticien et le plus puissant

inventeur d'images de ce temps. L'erreur de l'amphithéâtre de Chimie est celle d'une équivoque dont il n'est pas l'auteur : il ne pouvait tirer de ce malentendu qu'un laborieux rébus et son œuvre la plus discutable.

*
* *

C'est la dernière où M. Besnard ait abordé de front les conceptions de la science, et se soit attaqué au problème qui consiste à en chercher une traduction ou un équivalent plastiques. L'art et la science expriment l'un et l'autre la nature, mais en deux langues différentes, et il n'existe entre elles ni mesure, ni termes communs. Mais la science a tellement imprégné nos idées, elle a tellement modifié notre manière de voir toutes choses, qu'on retrouve son influence dans plusieurs autres endroits de l'œuvre de M. Besnard.

Je n'ai pas à rappeler par quelles circonstances il dut faire de longs séjours à Berck pour la santé de l'un des siens et comment, par reconnaissance, l'idée lui vint de décorer la chapelle de l'hôpital Cazin-Perrochaud. L'œuvre, qui date environ d'une douzaine d'années, a été comparée un peu légèrement à l'un des chefs-d'œuvre de l'Italie, la Madonna dell'Arena de Giotto, à Padoue. Sans doute, il devait tenter l'auteur d'avoir comme les vieux maîtres toute une église à peindre. C'est une occasion qui se fait rare. Mais M. Besnard devait surtout se réjouir de lutter avec les Italiens sur leur propre terrain, et d'avoir à dire son mot sur les choses religieuses.

De cet ensemble assez complexe, une seule partie nous intéresse et nous occupera ici. Ce sont les huit curieux tableaux dont les cartons, peut-être plus précieux encore, viennent d'entrer au Luxembourg. Comment le « peintre de la science » allait-il concevoir la peinture religieuse? C'est en bien des façons que l'érudition et la critique ont renouvelé pour nous l'ancien aspect des choses. On a lu naguère ici même la magistrale étude de M. Robert de La Sizeranne sur la *Modernité de l'Évangile*. Des peintres comme les Anglais Holman Hunt et Tissot, comme les Allemands von Gebhart et von Uhde, et comme chez nous M. Lerolle ou M. Léon Lhermitte, malgré l'extrême diversité de leurs talens et de leurs manières, s'inspirent tous plus au moins des méthodes positives. Archéologues, orientalistes, qui

cherchent à « situer » les faits dans l'espace et l'histoire, « modernistes » qui au contraire les rapprochent de nous, les baignent dans la vie populaire, et ramènent Jésus chez les humbles, au village, aux faubourgs, ont également respiré l'atmosphère de la science. M. Besnard est plutôt de la dernière école, avec une nuance encore plus « philosophique. » Nul n'attache moins de prix aux faits. Il ne les prend que comme des signes. Je pense que de sa vie il ne lui est arrivé de raconter une « histoire. » Il est aux antipodes de M. Detaille ou de M. Jean-Paul Laurens. Toute réalité à ses yeux s'évapore et ne conserve, avec le simulacre de sa forme, que l'essence immatérielle et générale d'un symbole.

Avec ce tour d'esprit, il n'était pas question d'un récit textuel du drame évangélique. Le Christ est moins ici une personne, qu'une personnification. Il est la forme que prend le rêve de l'humanité souffrante. Sa crucifixion, sa mort, sa résurrection ne sont que la figure de la « passion » humaine; c'est nous qui vivons, qui mourons, et notre religion est le culte de nos misères divinisées. L'idée est belle, d'une grande et poétique beauté; on est ému de cette légende, de cet « Évangile éternel, » où plane sur chaque scène de joie ou de tristesse l'étrange fantôme familier, le doux et pâle revenant. Deux ou trois pages entre autres, la *Naissance* et la *Mort*, — où ce maître épris de l'éclat et des teintes opulentes réduit sa palette au silence et fait vœu de pauvreté, — sont véritablement touchantes. Certaines négligences affectées ou involontaires, provenant peut-être d'un peu de hâte, ne sont pas pour déplaire chez ce peintre continuellement habile. Quelqu'un a prononcé là-dessus le nom de Rembrandt. Les différences sautent aux yeux ; celle de la foi, quand il n'y en aurait pas d'autre, distinguerait fortement le croyant de l'homme détaché. Intelligente, certes, autant qu'œuvre peut l'être, elle demeure par cela même d'une sensibilité tout intellectuelle : elle est d'un esprit supérieur ou extérieur à son sujet. Ce Christ, peu médité, n'est pas le Dieu du cœur; il sort du talent de l'artiste, et non de ses entrailles. Ajoutez à cela, dans la description pathologique des souffrances, une « curiosité » où paraît trop le virtuose. Le morceau appelé le *Mal* est, dans ce genre, affreux à voir. Alcoolisme, rachitisme, *delirium tremens*, hystérie, bancalisme, crétinisme, c'est le rendez-vous de toutes les tares, une Salpêtrière de vices et

de laideurs. On comprend le *Pied bot* de Ribera ou les « monstres » de Velazquez. On voit à Sienne, à l'hôpital della Scala, des fresques de Domenico di Bartolo qui représentent toutes les infirmités humaines : c'est pourtant quelque chose de parfaitement beau. Mais cette association du Christ et de Charcot, de l'Évangile et de l'*Assommoir*, forme vraiment une combinaison d'un dilettantisme excessif. On souhaiterait plus de pitié.

Et dans cette rare image d'un Christ immanent, idéal ou extra-historique, comme dans ces études de sociologie et de pathologie cliniques, on reconnaît toujours le point de vue de la science. Mais cette fois, M. Besnard se tient quitte envers elle. Il y a en lui une force optimiste et une sensualité heureuse qui avaient besoin d'une revanche. Il avait passé quelques hivers en Algérie, et y avait appris que l'art n'a rien de commun avec la civilisation industrielle et le progrès : si le prix de la vie réside dans la beauté, c'est nous, et non l'Arabe, qui sommes les barbares. Sans doute, il y a plus d'une beauté; il y en a une, notamment, des choses humbles et laides; il existe une grâce de la misère et de la souffrance; c'est celle des *Gueux* de Rembrandt et de la *Pièce aux cent florins*. Mais ce n'est pas à elle que va instinctivement M. Besnard. Il est facile de voir qu'il est faiblement chrétien. Un tempérament comme le sien a ses exigences et ses lois, et c'est une question de savoir si la peinture décorative souffre certaines choses, que d'autres genres ont les moyens de transformer en poésie. A Berck, il avait pris sur lui de se contraindre, — à moins qu'il n'ait cherché à se délivrer d'une obsession et, suivant l'hygiène recommandée par Aristote, à se « purger » par l'art de l'angoisse de la souffrance. Peut-être ces étranges peintures sont-elles, dans sa vie, une véritable « cure. » De toutes ses forces il répugne à la douleur et à la mort. S'il conçoit la tristesse, c'est la mélancolie voluptueuse d'un Lucrèce. A Talloires, où il va l'été, près d'Annecy, stagnante et modeste Venise où rêva le jeune Jean-Jacques, au bord du lac où Taine eut lui aussi son ermitage, devant ce paysage d'eaux calmes et de monts lamartiniens, d'un luxe surprenant de bois, d'ombrages, de reflets, de nuances, parmi ces formes immuables vêtues d'une lumière capricieuse, et où l'on respire mieux qu'ailleurs, dans du mobile et de l'éternel, le charme et la douceur de vivre, l'artiste oublia les systèmes et n'écouta que

la nature; il se laissa aller à la grâce des choses. Ce fut une conversion et une renaissance. Le premier tableau qu'il peignit après Berck fut l'*Ile heureuse*.

Tout le monde connaît cette page, un joyau du Musée des Arts décoratifs, un des beaux paysages qui existent dans aucune école. C'est probablement le chef-d'œuvre de la peinture de montagnes : il fallait un décorateur tel que M. Besnard pour rendre la beauté spéciale de ces constructions géantes, et pour leur faire jouer dans l'art le rôle héroïque qu'elles ont dans la nature comme fond de théâtre et merveilleux décor. Le ciel emplit ce paysage; un solennel orage roule là-haut sur les cimes ses nuées aux roues de laiton ; des coulées de buées lumineuses ruissellent le long des gorges, se divisent aux saillies, dessinent, modèlent, colorent l'immense paroi de roches, et interposent entre elles et nous le voile des phénomènes, le tissu enchanté de l'illusion changeante. Cependant sur les eaux du lac, dont les cernes légers brisent et reforment incessamment les images qui s'y jouent, repose une île de délices ; un Terme de marbre y rit à l'ombre d'un buisson ; deux faunes malicieux y soufflent dans leurs flûtes ; des couples nonchalans écoutent la musique. Là, l'existence est joie, sourire, mélodie. On y coule d'insensibles jours dans une fête sans fin. Des barques à proue en col de cygne conduites par des rameurs en veste de gondoliers se hâtent vers ces bords qu'habite la béatitude. C'est la fin du voyage, l'arrivée à l'Eldorado où se passe le *Concert champêtre*, et où nous rêvons tous de rejoindre les gentils pèlerins de l'*Embarquement pour Cythère*.

*
* *

Ce retour est un symbole. Après tant d'efforts et d'essais pour instituer un art qui ne devrait rien au passé et une poésie neuve comme la science, l'artiste renoue la tradition au point où elle s'était brisée et où l'esprit moderne avait consommé la rupture. Par delà le romantisme et la Révolution, il retrouve la Renaissance. Je crois savoir qu'il fit alors un nouveau voyage en Italie. Devant trois siècles de chefs-d'œuvre, de Véronèse à Tiepolo ou à Pietre de Cortone, cette épithète de « moderne » lui parut une façon injurieuse, frivole et sottement présomptueuse de faire entendre que rien n'existait avant nous

et que nous allions « changer tout cela. » Il comprit le secret de la doctrine des maîtres. Déjà, à la mairie du Louvre, en tête à tête avec les murs d'une salle des mariages, il avait dû s'avouer que le Code civil et le costume contemporain offrent au décorateur une ressource assez chiche; il avait remplacé la noce en redingote et le roman bourgeois par des oaristys, une scène des *Géorgiques* et un groupe émouvant de Philémon et Baucis qui n'ont rien, comme on voit, de positivement actuel. Rome et Venise achevèrent de le débarrasser du sophisme moderne, et de l'édifier sur la valeur incomparable de la pensée classique.

On ne récrit pas les pages de Fromentin sur l'humanisme. C'était, comme on sait, le système qui consistait à faire un choix entre les choses, à les résumer plutôt qu'à les décrire, et à tout exprimer en fonction de l'homme. Les faits et les idées, le monde physique et le monde moral respiraient en un peuple de figures harmonieuses, qui toutes se réduisaient à l'homme et se calquaient sur lui. L'homme était réellement la mesure de toutes choses. Sa forme se répétait dans toute la nature. Cette manière de voir paraissait si parfaite, que la religion elle-même ne s'était pas cru le droit de l'interdire. C'était une seconde Église, celle des intelligences. Elle les faisait communiquer avec la double antiquité, et avec ce qu'elle embrasse encore par delà de lointains plus reculés et de perspectives plus profondes. Et cela constituait ce qui s'appelait la « culture, » le fonds intellectuel et moral, le capital sans cesse accru de chefs-d'œuvre dont se nourrissaient l'esprit et l'imagination, l'art et la poésie.

Cette combinaison, la plus haute sans doute qu'ait réalisée notre espèce, et dans la formule de laquelle entraient, en proportions diverses, Homère et l'Évangile, la Grèce et l'Italie, ce divin amalgame résultant de la fusion des trois ou quatre histoires qui se rencontrèrent aux abords du monde méditerranéen, voilà ce que la science nous sommait d'abjurer. Le moment, entre parenthèses, était singulièrement choisi, à l'heure où la critique, en retrouvant le sens des mythes primitifs, venait de rendre aux dieux une nouvelle jeunesse. Les fables cessaient d'être un dictionnaire de périphrases et d'élégances défraîchies : elles formaient, au contraire, sur la nature des choses, un système de vues et d'intuitions profondes, une philosophie qui

n'a pas plus de rides que l'ordre universel qu'elle exprimait jadis à l'aurore du monde. Ces fictions merveilleuses répondent à des lois des choses et de l'esprit; elles traduisent des vérités, d'un autre ordre sans doute, mais non d'un moindre prix, que celles de la science. Ce sont deux langues distinctes embrassant deux aspects de la nature et de la pensée. Or, en fait de langage, point de création arbitraire. De même que l'idée la plus subtile et la plus neuve n'est qu'une variation tirée de quelques radicaux élémentaires, de même il ne saurait y avoir de grand art en dehors des motifs généraux que nous tenons de la tradition supérieure du genre humain. Leur puissance expressive est loin d'être épuisée. Le néologisme d'ailleurs n'eût-il que ce désavantage, qui ne sait ce qu'ajoute à la magie d'une œuvre la richesse anonyme accumulée dans le langage, la somme de résonances et d'associations qu'il éveille dans l'esprit, et ce trésor impersonnel qu'enveloppent les mots qui ont un long passé?

Tels sont les enseignemens et les conclusions que le peintre rapporta de son voyage d'Italie. Depuis les peintures de l'École de Pharmacie, on voit le chemin parcouru. D'ailleurs, à fréquenter le palais des Doges et le palais Barberini, et une foule d'églises de Venise ou de Rome, l'artiste s'était convaincu que les maîtres de la « décadence » (que nous regardons depuis David comme des peintres à ne pas nommer) font assez belle figure pour une école dégénérée, et qu'ici encore notre manie d'archaïsme ou de nouveautés nous avait conduits à une furieuse intolérance. Cette école du plafonnement et de la vision en coupole, cette légion d'artistes des voûtes et des dômes n'est en somme que la fleur suprême d'un genre qui commence à Mantegna et à Corrège; il n'y a pas de raison, une fois le principe admis, pour condamner les résultats. Pour M. Besnard, avec le tour particulier de ses idées, leur mode de retentissement, leur façon oratoire de s'arrondir et de s'élever; avec sa manière d'agir à l'imitation du soleil, et qui consiste à essorer, à volatiliser, à ne retenir des choses que la gloire, que ce qui brille, flotte, s'exhale et s'évapore; avec sa nature, pour tout dire, enthousiaste et lyrique, il trouvait dans un pareil style des convenances profondes. Cette formule planante était bien celle qu'il fallait à l'élan de ses pensées et à leur trajet ascendant, la seule qui convînt au libre jeu d'êtres et de formes entièrement dégagés du

poids des contingences, — l'atmosphère même ou l'Olympe des idées générales.

Je serai bref sur les deux œuvres, déjà glorieuses, où M. Besnard a résumé vingt-cinq ans de labeur, et eu la force d'inaugurer une nouvelle « manière. » Cette puissance de renouvellement, passé la cinquantaine, est le signe des maîtres. Grande fut l'émotion, lorsqu'il y a cinq ans parut au Salon le premier fragment du plafond de la Comédie-Française. Pour les uns, qui connaissaient peu M. Besnard comme décorateur, son talent se découvrait sous un jour imprévu; ceux qui le connaissaient furent les plus surpris. C'était le vieux mythe d'Apollon sur le char du Soleil. Oser, au xxe siècle, cette résurrection, trouver un à-propos à cette fable décrépite, la chose tenait de la gageure; et cependant c'était si fier et si splendide, le petit dieu nageait, pâli, dans tant d'incandescences, que toute critique se tut devant une telle ardeur. Jamais l'auteur n'avait dépensé plus d'éclat et de feu. Le quadrige céleste, la lyre, la ronde des Heures, toutes ces métaphores qu'on eût regardées la veille comme des façons arriérées, falotes et à peine honorables de traduire la nature, recouvraient subitement, par la grâce d'un grand artiste, leur vie originale et leur beauté native. On salua avec joie le retour du Musagète. Cependant, dans l'esquisse d'ensemble exposée à côté de ce morceau imposant, on admirait le pouvoir que possède l'auteur d'associer des images et de marier les symboles. C'était une chose exquise que le vol des Neuf Sœurs glissant sur un long nuage en forme de patin et agitant en chœur des chants et des couronnes, tandis qu'au pied de l'Arbre de Science la faute du premier couple comprenait en puissance, avec sa face risible et sa face tragique, toute la comédie humaine. Pour la beauté de l'arabesque et de l'arrangement, pour la maîtrise consommée de la langue de l'espace, pour le balancement des figures et des vides dans une si vaste sphère, je doute qu'il y ait mieux dans l'école française; je ne crois pas qu'en moins de mots on ait dit plus de choses, et plus élégamment uni en termes plastiques hellénisme et christianisme, la double tradition artistique et morale dont nous vivons encore.

La même poétique et le même idéal se retrouvent, avec des développemens nouveaux, aux quatre pendentifs de la coupole du Petit Palais. On s'est mis, au début, fort en peine d'exégèse au sujet des deux toiles qui parurent les premières. On aurait

tort, ce semble, d'en presser trop sévèrement le sens. C'est le charme des images qu'elles se sentent et ne s'expliquent pas. Elles sont belles si elles font rêver. A prendre celles-ci comme terme d'une longue suite de recherches, on ne peut guère méconnaître la supériorité de la formule finale. Le tableau de la *Matière* est une version nouvelle du sujet de l'amphithéâtre de Chimie, mais combien plus concise, plus nette et plus frappante ! Et l'on ne saurait dire ce que le résultat a gagné en clarté par le fait que l'auteur, au lieu de recourir à des symboles de circonstance, s'est contenté du type séculaire de Pan. C'est justice, après cela, de connaître de quel tourbillon de vie il a su animer ce morceau extraordinaire : y eût-il réussi, avec un type moins vivant ? De même, la *Pensée* n'est qu'une reprise nouvelle du plafond des Sciences, une variation sur le thème de la vérité inaccessible, moins pittoresque, si l'on veut, à coup sûr moins bizarre, mais combien, en revanche, plus noble et plus profonde ! Il a suffi, pour cela, d'une grande page neutre et presque monochrome, où le couple humain rencontre dans son ascension la figure funèbre de la Mort, tandis que derrière, là-bas, sur un autre monde apparu parmi des brumes indiscernables, flotte le fantôme voilé de l'Énigme éternelle. Rien de moins neuf comme donnée, et rarement l'auteur s'est élevé si haut.

Les amis de M. Besnard se plaignent de ne plus retrouver dans ses dernières œuvres l'élégante séduction de sa première manière. Ils ne marchandent pas leur admiration à des morceaux étourdissans, comme le Pégase du tableau de la *Beauté antique* ou le saint Georges qui lui répond dans l'*Idéal chrétien*. Ils regrettent certaines finesses de tonalité, certaines harmonies d'argent qui faisaient la grâce la plus sûre des fresques de l'École de Pharmacie. La palette, plus opulente, semble perdre en distinction. L'art de M. Besnard paraissait plus exquis, d'une aristocratie plus rare alors qu'il s'appliquait à des sujets vulgaires. Mais on pourrait répondre aux juges trop difficiles que l'art même de peindre ne consiste pas tout entier dans des sensations délicates et des teintes recherchées. Des maîtres considérables ont même été d'avis que de pareils soucis lui sont plutôt contraires. C'est un vieux débat, dans lequel on nous dispensera d'entrer. Mais quand il serait vrai que la récente manière de M. Besnard fût entachée de quelques lourdeurs, elle n'en resterait pas moins un bel exemple. Ce n'est

pas payer trop cher de quelques accords subtils la leçon de ses dernières œuvres. C'est une conjuration, depuis quelques années, contre tous les principes et toutes les croyances qui ont fait notre grandeur. De toutes parts, au nom de la science, des idées modernes, ou de la démocratie, on nous convie à abdiquer l'héritage des siècles. On tente de substituer une culture à une culture, et une éducation à l'éducation. Personne, à cet essai, n'a apporté plus de talens et de chances de succès que M. Albert Besnard. Son œuvre a en ce sens la valeur d'une expérience. C'est son honneur de l'avoir tentée, j'ai tâché de montrer avec quelle vigueur et quelle persévérance. Mais il a reconnu que l'art a ses vérités et ses lois, qu'il ne peut répudier pour celles de la science. S'il y a surtout une idée qui lui soit étrangère, c'est celle que quelques-uns veulent lui inculquer, c'est l'idée de progrès. Ce mot-là, pour lui, n'a pas de sens. C'est la science qui change, la beauté est toujours la même. Ce qui était vrai hier ne le sera plus demain : ce qui est beau demeure une joie éternelle. La science n'a pas de passé, elle efface autant qu'elle crée : l'art vit de souvenir autant que d'émotions, il conserve la mémoire, la conscience idéale, les symboles du genre humain. Il ne faudrait pas que la surprise ou le plaisir de découvertes et d'inventions qui se déprécient elles-mêmes à mesure qu'elles se vulgarisent ou se trouvent remplacées, lui fît perdre le sens et l'amour de la tradition dont il a le dépôt. L'art est une école de respect et d'admiration. Il nous unit à la nature et aux hommes qui ont vécu avant nous. C'est son charme, que les formes qui expriment aujourd'hui le sentiment qu'un grand artiste peut avoir de la vie, évoquent en même temps une longue série d'œuvres et de sentimens antérieurs. Il met ainsi dans notre existence changeante une continuité. Il nous rattache à ce qui a été et à ce qui sera. Si nous étions tentés de nous croire les premiers qui naissons sur cette terre, et qui jouissons du monde, de la vie et du jour, il nous rappelle doucement à la modestie. Et sa plus haute mission, c'est d'entretenir intact le culte de la beauté, au milieu des menaces et des assauts de la barbarie.

LOUIS GILLET.

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

II

LA PREMIÈRE APPLICATION DES LOIS DE MAI

(Juin-Décembre 1873)

Un jour de mai 1873, un président de consistoire protestant causait avec Auguste Reichensperger. « L'issue de la lutte, lui disait-il, dépend de l'attitude des évêques, et la majorité des ecclésiastiques et des paysans protestans les secondera. » Reichensperger acceptait l'auguré, mais d'autre part il prévoyait en tremblant l'effroyable poussée d'athéisme dont les populations allemandes seraient bientôt les témoins et les victimes.

Tandis que les âmes religieuses s'inquiétaient de ce que deviendrait en Allemagne le christianisme, une seule chose importait aux hommes d'État de Berlin, c'était que l'Église se soumît, et comme ils avaient légiféré sur elle sans la connaître, leur ignorance même leur faisait espérer sa capitulation. « Une fois ces lois mises en vigueur, prédisait le juriste Friedberg, toute agitation cessera ; on aura d'ailleurs assez d'énergie pour étouffer les infractions. »

Comment croire, reprenait l'historien Sybel, que les évêques d'Allemagne, après s'être conduits si pitoyablement au concile,

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

trouveront de l'énergie pour lutter contre Bismarck? Ni Friedberg, qui avait élaboré les lois de Mai, ni Sybel, qui les applaudissait, ni Bismarck, exalté par l'habitude de vaincre, ni les bureaucrates de Berlin, soucieux uniquement d'obéir et d'être ensuite obéis, n'avaient prévu quel drame allait se jouer, et comment les lois se heurteraient à la conscience collective de l'épiscopat, et comment l'effort même qu'on ferait pour l'asservir le pousserait à prendre son élan vers Rome, et à chercher là-bas, près d'une cime intangible, un refuge et un appui pour les droits légitimes de la société religieuse, menacée dans son indépendance, menacée dans son intégrité. « Le secret de notre vigueur, proclamera bientôt Mallinckrodt, le secret inintelligible au monde, c'est que notre épiscopat, sans se laisser fourvoyer par les promesses, effrayer par les menaces, suit la voie que le maître de l'Église lui a marquée. »

Ces évêques qui, sous la pression de lois hostiles, resserraient ainsi leurs liens avec le Saint-Siège, se rappelaient peut-être les pronostics lugubres que de Rome même, en 1870, l'ambassadeur Arnim avait adressés à l'un d'entre eux. Arnim avait annoncé que la définition de l'infaillibilité donnerait lieu à des difficultés politiques et qu'une persécution naîtrait. Voilà que sonnait l'heure fatale où sur l'Église de Prusse allait se déchaîner un souffle de ravage, et Roon en personne semblait confirmer la prophétie d'Arnim lorsqu'il disait en laissant deviner ce menaçant lendemain : « C'est la faute de l'infaillibilisme. »

Presque tous les évêques de Prusse avaient fait partie de la minorité conciliaire; presque tous, pour éviter d'articuler : *Non placet*, avaient quitté Rome sans attendre le vote final. La définition dogmatique qu'exploitaient désormais contre l'Église certaines susceptibilités politiques, affectées ou sincères, était devenue l'objet de leur foi, mais n'avait pas été leur œuvre. Ainsi, parmi les causes des prochains orages, il en était au moins une dont on ne pouvait les rendre pleinement responsables. Mais l'épiscopat universel avait parlé; ils en étaient membres et s'en considéraient comme solidaires; ils tenaient à partager, sans restriction, la responsabilité qu'avait assumée l'Église enseignante. Sans jamais alléguer comme une excuse personnelle cette attitude d'opposans qui dans l'assemblée œcuménique avait été la leur, sans même se demander un seul instant si les crises de 1873 justifiaient leurs alarmes de 1870, ils allaient porter

en silence, avec simplicité et dignité, le poids des soupçons et des attaques que soulevait contre l'Église un vote conciliaire émis en leur absence et malgré leurs objections. Hostiles naguère à la définition, ou tout au moins à son opportunité, la destinée les contraindrait de glorifier par leurs souffrances, dans l'obscurité des prisons, cet article de foi que d'autres évêques en 1870 avaient glorifié par leur initiative, au grand jour du concile. Ils accueilleraient comme une sorte de grâce cette façon tardive et douloureuse d'être, eux aussi, les témoins du dogme, et de racheter ainsi ce qui tout d'abord avait pu manquer à la spontanéité de leur *Amen*. Alors se dérouleraient des luttes acharnées au cours desquelles, plutôt que de cesser d'être évêques, ils laisseraient l'État les faire déchoir du nom et de la dignité d'Allemands. Ces mêmes prélats qui, pour leur tiédeur et leur réserve, avaient parfois encouru en 1870 les sévérités des autres Pères du concile, deviendraient aux yeux du monde les confesseurs du dogme nouvellement défini.

Il en est pour l'édifice dogmatique comme pour l'architecture d'une cathédrale : les pierres neuves qui l'affermissent ou l'embellissent ont besoin d'une patine. Des hommes jadis avaient souffert pour les divers articles du *Credo;* il convenait que, pour ce dernier article, des hommes souffrissent ; c'était là la patine dont cette pierre toute neuve avait besoin. A travers l'histoire, la possession de tous les autres dogmes avait été assurée et comme achevée par des martyres humains. Le dogme de 1870 n'échapperait pas complètement à la loi commune. Des reflets d'auréole allaient se poser sur les têtes des évêques allemands; la majorité conciliaire, qui avait critiqué leurs lenteurs, finirait avec une respectueuse envie par admirer leurs élans, et l'on assisterait une fois de plus à l'incompréhensible mystère d'élection qui sans cesse dans l'histoire religieuse vérifie la parole de Jésus, mystère de dureté, mais aussi mystère de douceur, par l'effet duquel les derniers deviennent les premiers.

I

Melchers, archevêque de Cologne, avait, dès le 27 février 1873, consulté le cardinal Antonelli sur l'attitude qui siérait après le vote des projets de loi, projets « iniques et très contraires à l'esprit et aux lois de l'Église. »

La réponse de Rome survint le 24 avril. Antonelli signifiait que ni la Cour royale pour les affaires ecclésiastiques, ni les examens d'État pour les clercs n'étaient admissibles. Il prévoyait que certains articles des lois pourraient être l'objet d'une tolérance purement passive si une politique de résistance active risquait de provoquer certains dommages graves; mais du moins les évêques devraient-ils alors, par des protestations ou tout autre moyen, aviser à se décharger du reproche d'inertie, qui ferait scandale. Sans entrer plus avant dans le détail, Antonelli les invitait à fixer tous ensemble une ligne de conduite uniforme, et à la suivre ensuite fidèlement dans leurs divers diocèses.

Les évêques se sentaient fortifiés par cette confiance du Vatican. Quelle qu'eût été leur attitude au Concile, il était manifeste que la générosité de Pie IX n'éprouvait à leur égard aucune suspicion. Leurs discussions annuelles de Fulda, strictement périodiques, pleinement libres, se déroulant d'après un ordre du jour que souverainement ils fixaient, témoignaient de leur droit d'initiative complètement respecté par le pouvoir romain. Bismarck et les vieux-catholiques accusaient Pie IX de les traiter comme de simples préfets et de régner sur eux par la peur. Mais les instructions d'Antonelli prouvaient précisément le contraire. Ces prétendus préfets se voyaient entre eux, se concertaient, délibéraient comme bon leur semblait, parlant librement, sans se défier d'eux-mêmes ni les uns des autres; ils affichaient l'apostolique souci de donner tous ensemble, à l'Église d'Allemagne, un organe représentatif et directeur, de dire en son nom ce qui devait être dit, et de le dire en termes plus exacts et plus autorisés que ne le faisaient les journalistes religieux. Ils opposaient à l'intempérance de certains défenseurs de Dieu, Allemands ou Italiens, laïques sans compétence ou prêtres sans mandat, la calme et prudente sérénité de la parole de Dieu; et l'union de ces prélats, telle que dans sa lettre Antonelli la rêvait, n'avait rien de commun avec cette uniformité d'obéissance, passive d'abord, et puis craintive et finalement inactive, que récoltent pour leur propre malheur les gouvernemens absolutistes, et qui convenait peut-être aux préfets de Bismarck, mais nullement aux évêques de Pie IX.

Ce fut sous l'impression de cette réponse cardinalice que les évêques de Prusse, du 29 avril au 2 mai, se réunirent à Fulda devant le tombeau de saint Boniface : tous sauf un se trouvèrent

là, ou se firent représenter; leurs rangs s'ouvrirent aussi à l'évêque de l'armée, à l'administrateur épiscopal de Fribourg, et à Ketteler. Ditscheid, secrétaire de l'évêque de Trèves, fut frappé du caractère de gravité que prit tout de suite la réunion : l'on sentait qu'on devait arrêter certaines décisions capitales dont les suites seraient lourdes. Dans un calme que soutenait et qu'animait leur prière, tous ces évêques, en commun, firent en quelque sorte leur testament. Ils prévoyaient qu'ils pouvaient être arrachés à leurs diocèses; ils stipulèrent qu'en ce cas, le vicaire général hériterait de leurs pouvoirs, et que d'avance deux prêtres seraient désignés pour recueillir successivement à son défaut cet onéreux privilège.

Ils mesurèrent la portée des sanctions pénales, et l'atrocité des périls que courraient peut-être, bientôt, les propriétés et les institutions ecclésiastiques; ils furent d'avis quand même d'opposer aux lois une résistance passive. Bien que le Saint-Siège, dans divers pays, eût accordé aux gouvernemens certains droits pour la collation des cures, ils estimèrent que la Prusse commettait un abus de pouvoir en s'arrogeant elle-même ce droit, et ils se déterminèrent à ne point obéir. Melchers, le 2 mai, prévint le Pape de ces résolutions. C'était le jour où l'on célébrait la fête de Saint-Athanase, le jour où le bréviaire parlait de ses exils. Les évêques d'Allemagne, en méditant sur son histoire, osaient-ils d'avance y discerner la leur?

Puis, tous ensemble, ils signèrent une lettre publique par laquelle l'Église d'Allemagne remerciait le peuple chrétien. D'elles-mêmes, les consciences, par une intuition perspicace, avaient senti que les projets de loi mettaient en péril les liens entre les évêques et le Pape, les liens entre les fidèles et les évêques, les liens entre l'Église d'Allemagne et l'Église universelle, et qu'ils menaçaient d'une complète dislocation la charpente même de l'organisme religieux. C'était une consolation pour l'épiscopat, que les catholiques d'Allemagne, pour s'inquiéter, n'eussent pas attendu ses propres inquiétudes. Il les encourageait, les félicitait, les rassurait. Il protestait que, pour toutes les questions douteuses, l'avis du Pape serait souverain; il réclamait qu'on ne reconnût comme pasteurs légitimes que les membres authentiques de la hiérarchie. Si ferme était cette lettre, et d'une fermeté si tranquille, si sereine, si obstinément sûre d'elle-même, que les fidèles n'avaient à redouter aucunes

concessions préjudiciables aux droits de l'Église, et que l'État n'avait à en espérer aucunes. L'accent pourtant n'avait rien de belliqueux : cette lettre visait à plus et à mieux qu'à être l'épisode d'une bataille ou l'esquisse d'une parade. « Nous continuerons, proclamaient les évêques, de remplir nos devoirs envers l'autorité laïque, envers la société civile, envers la patrie ; car nous n'oublions jamais qu'en ce qui regarde les rapports entre les deux pouvoirs, Dieu ne veut pas la lutte, ni la séparation, mais qu'il veut la paix et la concorde. » Ils terminaient en recommandant à leurs fidèles de se bien conduire et de prier. Ainsi n'acceptaient-ils la lutte qu'en définissant une fois encore un idéal de paix ; et la prière humble et pacifiante était la seule tactique dont ils aimassent à tracer le programme.

Trois semaines plus tard, lorsque les projets furent devenus des lois, un nouveau message épiscopal émut l'opinion ; il était cette fois adressé au ministère et mettait en lumière le point fondamental du litige. Vivait-on sous l'ère païenne, ou sous l'ère chrétienne ? Allait-on rétrograder au delà de Constantin, sous lequel les autonomies respectives de l'État et de l'Église étaient entrées en vigueur, et remonter à l'époque où l'État s'affichait comme la source de tout droit ? Admettre en matière spirituelle l'absolutisme de l'État, c'était répudier l'origine divine du christianisme. Donc les évêques refusaient formellement leur concours pour l'application des lois.

Une caricature, dont s'amusa l'Allemagne, symbolisa cette réponse : on y voyait une vieille femme accroupie, armée de lunettes, et qui venait d'accoucher ; elle représentait la Chambre des Seigneurs, et Bismarck et Falk recueillaient avec sollicitude les lois de Mai qui venaient de naître. Les trois cheveux que les caricaturistes prêtaient à Bismarck étincelaient comme trois rayons ; avec le geste auguste d'un Moïse descendant du Sinaï, il montrait aux évêques ces nouvelles Tables de la loi : « Elles ne me regardent pas, » répliquait un des évêques, mitre en tête. Falk se flatta dans la suite d'avoir à ce moment agi sur les évêques, avec douceur et cordialité, pour qu'ils coopérassent à l'application des lois ; mais la douceur de Falk échoua, comme bientôt sa dureté. Ils estimaient que les lois faites sans eux et sans le Pape ne les regardaient point.

II

Souvent à travers l'histoire, les ordres religieux aidèrent la hiérarchie à défendre son indépendance contre les tentatives des rois. Mais les évêques de Prusse, dans la lutte qui s'engageait, ne pouvaient plus escompter ce concours. Car en ce mois de mai 1873 où le législateur prussien enlevait à l'épiscopat le libre gouvernement de l'Église, des ruines nouvelles s'accumulaient dans le clergé régulier : le Conseil fédéral déclarait, le 13 mai, que les Rédemptoristes, que les Lazaristes, que les Pères du Saint-Esprit, que les Dames du Sacré-Cœur étaient affiliés aux Jésuites, et devaient être traités comme eux. La destinée de sept ordres enseignans, que la Prusse voulait frapper du même coup, était soumise à plus ample examen, mais de toute évidence leur dispersion n'était qu'une affaire de temps.

Le préfet Froté, de Porrentruy, qui était à ce moment même l'un des chefs les plus actifs du *Kulturkampf* suisse, exprimait son allégresse au gouvernement de Berne : « Bismarck, écrivait-il, est le premier homme d'État du monde, et il vient de trouver le vrai remède aux maux qui menacent la société civile. Il chasse de l'Allemagne sur la France la vermine qui a déjà anéanti cette dernière nation, et elle est certes plus redoutable encore que les uhlans. Les canons de l'Église romaine sont plus redoutables que les canons Krupp. »

Ainsi se réjouissait-on, partout où l'on haïssait l'Église, de voir disparaître du sol prussien, dans un bref délai, les troupes auxiliaires dont elle aimait à s'entourer : une police soupçonneuse les mettait en déroute. Autour des évêques et des curés réputés ennemis d'une légalité dont ils étaient les victimes, l'État s'acharnait à faire le vide et croyait, qu'en les isolant, il finirait par les dompter. Mais l'État se trompait, les évêques n'étaient pas seuls.

Derrière cet épiscopat dont les nationaux-libéraux avaient à tort escompté le silence, derrière ce parti du Centre que Bismarck inclinait à considérer comme un phénomène anormal et factice, le peuple catholique allait parler lui-même, agir lui-même, souffrir lui-même, force vivante, pleinement consciente de son droit à l'existence et de son droit au respect. Plusieurs années durant, cette force allait affronter les lois qui désorganisaient l'Église, se mesurer avec elles, et ne cesser de lutter

qu'après avoir triomphé. Heureusement, il y a des « millions qui prient, » disait Auguste Reichensperger, pour rassurer ses douloureuses inquiétudes. Les menaces de la loi allaient faire entrer en scène cette collectivité des « millions qui priaient, » personnalité nouvelle, imprévue, qui, la veille encore, insérait loyalement son activité quotidienne dans le labeur collectif de l'Allemagne, et qui, tressaillant subitement, allait opposer à l'omnipotence invaincue de l'État les droits désarmés de la conscience.

Reichensperger voyait juste, c'était là le principal trait de ce peuple : il priait. Il priait dans ses paroisses où l'usage des beaux chants allemands l'associait d'une façon très intime, très profonde, aux péripéties du drame sacré ; il priait dans ses vagabondages, où d'étape en étape le guettaient et le recueillaient les associations de compagnons fondées par le prêtre Kolping ; il priait dans ses émigrations, lorsque là-bas, au fond des grandes villes, l'attendaient pour lui prêter aide des œuvres de protection et de relèvement, dirigées par des chapelains.

Ce peuple pratiquait ; aujourd'hui encore, malgré l'influence amollissante que vingt-cinq années de paix religieuse auraient pu exercer, le paysan de l'Eifel ou de la vallée rhénane qui ne fait pas ses Pâques est une exception ; aujourd'hui encore, là-bas, lorsque les évêques parcourent leur diocèse pour donner la confirmation, des files de pénitens, quittant leurs champs ou leurs boutiques, les réclament au confessionnal pour un autre sacrement ; et des chuchotemens discrets, échange d'aveux et de conseils, prolongent le contact, toujours plus confiant, entre des populations qui accourent et des évêques qui s'attardent à écouter. Ainsi en était-il déjà, il y a quarante ans. Il nous faut presque un effort de pensée pour nous représenter ce qu'était, pour ces foules catholiques, l'observance de leur foi. Elles n'auraient pas considéré comme catholiques des existences familiales où le prêtre ne serait intervenu que pour baptiser des enfans qui ne comprennent pas encore, distribuer des premières communions qui souvent seront les avant-dernières et parfois les dernières, marier des adultes qui ont cessé de croire, et oindre des mourans qui ne comprennent plus.

Ce peuple savait son catéchisme. Plusieurs heures par semaine, l'instruction religieuse était donnée par l'instituteur ; puis, avant la première communion, le curé lui-même enseignait à son tour. Des prônes simples, fréquens, plus catéchétiques

qu'oratoires, ressuscitaient dans la mémoire des paroissiens le souvenir des dogmes qu'ils avaient pu oublier, ou des lois morales qu'ils avaient voulu oublier. Des missions de Jésuites ou d'autres religieux survenaient parfois périodiquement : elles étaient pour la paroisse l'occasion de communions générales auxquelles presque personne ne manquait. Nous avons, pour la période s'étendant entre 1850 et 1872, les comptes rendus détaillés de toutes ces missions : on y voit des foules affluer en quête de lumières et de grâces ; des villages se vider une ou deux fois par jour et déverser sur la paroisse voisine, où prêchaient les missionnaires, le flot de leurs habitans ; on y voit des missionnaires prêchant en plein air, pour évangéliser la foule que l'église ne pouvait contenir; d'autres, cernés du confessionnal par des rassemblemens de pénitens qu'aucune attente ne lassait; et d'interminables rangs de communians, à jeun parfois depuis la veille au soir, s'échelonner, à des heures tardives de la matinée, depuis la place du village ou depuis le fond du cimetière, saluer au passage le vieux et gigantesque saint Christophe, qui, près du seuil de l'église, semble veiller sur Dieu; et puis, lentement, montant vers l'autel, s'acheminer jusqu'à Dieu. Telles étaient les scènes de calme et robuste ferveur dont l'Église d'Allemagne donnait le spectacle constant.

Ce peuple fournissait des vocations. Des calculs faits en 1865 établissaient, pour chaque diocèse d'Allemagne, la proportion entre le chiffre des prêtres et celui des habitans : on trouvait un ecclésiastique à Augsbourg pour 388 habitans; à Eischtaedt, pour 387 ; à Hildesheim, pour 396; à Osnabruck, pour 560; à Paderborn, pour 650; à Cologne, pour 775. Si l'on additionnait prêtres, moines, et religieuses, on rencontrait à Paderborn une vocation pour 33 habitans ; à Trèves, une pour 56 ; à Münster, une pour 61 ; à Cologne, une pour 213. Bien que les populations catholiques, généralement pauvres, profitassent beaucoup moins de l'enseignement secondaire que les populations protestantes, il y avait dans l'ensemble de la Prusse 96 prêtres pour 100 000 catholiques, et seulement 60 pasteurs pour 100 000 protestans. Enfin, dans les vingt années qui précédèrent le *Kulturkampf*, les congrégations religieuses s'étaient si puissamment épanouies, que, dans le seul diocèse de Cologne, le nombre des nonnes, qui n'était en 1850 que de 240, atteignait 2 726 en 1872.

Mais les attraits du sanctuaire et du cloître n'éloignaient

pas du peuple les âmes qu'ils détachaient du monde; elles trouvaient au contraire dans les vœux des congrès, qui depuis 1848 se succédaient, dans les initiatives d'un Kolping, dans les enseignemens d'un Ketteler, une incessante leçon de dévouement social. Le recueillement de la cure ou du couvent, recueillement où du moins ne manquait pas le nécessaire, semblait leur donner élan pour méditer sur ce minimum de bien-être dont parle quelque part saint Thomas d'Aquin, et qu'il juge nécessaire aux hommes pour la pratique de la vertu. D'une telle méditation, l'action devait tout de suite germer : puisqu'il existait des solidarités si troublantes, si indissolubles, entre certaines misères matérielles et certaines misères morales, entre les conditions sociales de la vie et les attitudes intimes des âmes, l'Église devait, pour l'efficacité même de la loi divine qu'elle prêchait, regarder d'un peu près les cadres humains dans lesquels vivaient les sujets de cette loi. Ainsi faisait le clergé d'Allemagne, et c'est de son magistère moral que dérivaient ses préoccupations économiques. Dans cette même ville de Mayence qu'avaient illustrée, en 1848, les discussions sociales du premier congrès catholique, avait reparu en septembre 1871 une génération nouvelle de congressistes qui s'attachaient d'une passion toujours plus soucieuse à l'étude des questions sociales. Assez de théories, criait le curé Ibach; passons à la pratique : il s'agit de secourir le travailleur. Des votes succédaient aux paroles; on décidait la construction de maisons ouvrières; la formation de cercles chrétiens sociaux pour la moralisation et le relèvement économique des travailleurs, et spécialement pour la protection des enfans, pour la fondation de caisses d'épargne et de prêt, pour le soutien et la diffusion de la presse et de la littérature chrétiennes sociales. Des idées paraissaient éclore, auxquelles on laissa le temps de mûrir : telles, par exemple, les propositions de Breuer, qui avait été jadis l'un des premiers collaborateurs de Kolping, et qui souhaitait que l'on avisât, pour l'enseignement du christianisme social, à la création de professeurs ambulans et à l'impression de conférences.

On ne songeait pas seulement à s'aider soi-même, mais à se faire aider par l'État. Les anciens rêves de Ketteler, qui asseyaient l'avenir social sur l'organisation de coopératives ouvrières de production, étaient relégués au second plan par le vœu, plus immédiatement réalisable, d'une législation ouvrière

Un ami de Ketteler, le chanoine Moufang, avait, dès le début de 1871, réclamé qu'une limite fût mise à la tyrannie du capital, que les pouvoirs publics fissent des avances aux sociétés ouvrières, et que les décisions de ces sociétés sur les heures de travail et les taux des salaires fussent considérées comme ayant force obligatoire. A son tour, Breuer, dans le congrès de Mayence, demandait la prohibition du travail des femmes et la fixation à dix heures de la journée ouvrière. Le congrès décida que pour l'instant une commission d'enquête, composée d'employeurs et de salariés, devait examiner la situation sociale et économique des travailleurs et préparer ainsi les élémens du futur code ouvrier; et l'évêque Ketteler, donnant l'exemple, réclamait de tous les prêtres de son diocèse une notice sur la situation ouvrière dans leurs paroisses.

On était à la veille des persécutions, on les sentait venir. Le prêtre Majunke dénonçait l'ennemi intérieur qui voulait enlever aux catholiques leur bon droit, leur droit sacré; le président Baudri faisait acclamer la fermeté de l'évêque Krementz en face de l'État; le chanoine Moufang, évoquant Bismarck, déclarait que le vouloir de l'homme tout-puissant n'intimiderait pas les catholiques, et le boucher Falk, visant la bourgeoisie nationale-libérale, disait avec sa rudesse plébéienne : « La différence entre 1871 et 1848, c'est que ce ne sont plus les messieurs d'en bas, mais les gens d'en haut qui font tempête contre nous. »

Mais parmi ces discours qui donnaient au congrès de Mayence l'apparence d'une veillée des armes, la pensée d'une action positive, s'exerçant sur le terrain économique pour le bien commun, continuait de captiver les consciences. Prêtres et nobles, à qui parfois la presse hostile faisait grief de leur commerce avec le petit peuple, mettaient d'autant plus d'allégresse à se montrer fiers et à se rendre dignes d'une telle intimité. « Nous ne pouvons que saluer comme le plus haut éloge des prêtres, disait un congressiste, ce reproche qu'on leur adresse de trouver leur appui parmi les paysans. Nous les félicitons; car ils ont réellement conquis des hommes qui connaissent et aiment le christianisme et qui, par là, possèdent la vraie culture. » Le baron de Schorlemer-Alst, qui depuis huit années, groupant en associations les ruraux de Westphalie, les avait victorieusement affranchis de l'usure, avait lu dans un journal national-libéral que la noblesse catholique était allée jusqu'à marcher

avec les travailleurs la main dans la main, mais qu'heureusement dans cette noblesse il restait encore des hommes n'ayant rien de commun avec de tels ultramontains. Schorlemer devant le congrès s'emparait de ce méprisant propos : « Je regrette, ripostait-il, que parmi la noblesse catholique il reste encore des hommes qui ne veulent rien faire en ce sens. Ce dont on nous fait un grief, je l'accepte comme un hommage. Nous voulons aller avec les travailleurs la main dans la main, pour leur relèvement religieux, moral, matériel. » Ainsi souriaient aux intérêts populaires les défenseurs attitrés des intérêts religieux : et le même principe de justice au nom duquel on invoquait toutes les libertés confessionnelles dominait et suscitait toutes les revendications économiques. Le Congrès catholique de Breslau, de 1872, avait continué l'œuvre en recommandant d'élire des députés dévoués à la défense des travailleurs et d'organiser des institutions contre la misère et le chômage.

Les divisions entre les lassaliens et le parti ouvrier social-démocrate, les dissensions entre Liebknecht et M. Bebel au sujet de l'activité parlementaire des socialistes, laissaient espérer aux nationaux-libéraux l'apaisement des exigences tumultueuses; mais lors même que ce recul apparent des partis révolutionnaires aurait été durable, d'autres tribuns s'offraient à la foule, pour empêcher le silence de certaines détresses et l'abdication passive de certains droits lésés.

Ces tribuns étaient les catholiques et parlaient au nom de leur foi. Du haut de cette cime, ils distinguaient entre les articles du programme socialiste, ils en retenaient certains, en répudiaient d'autres; et lorsque les nationaux-libéraux dénonçaient je ne sais quel frôlement entre la robe épiscopale d'un Ketteler et le bourgeron des « rouges, » Ketteler les faisait taire en leur criant : Ces hommes dont vous avez peur, ce sont vos fils intellectuels; et cette philosophie matérialiste dans laquelle ils encadrent certaines idées tantôt légitimes, tantôt discutables, elle est commune avec la vôtre, elle est votre héritage.

Dans les grandes agglomérations industrielles de la vallée rhénane, les ouvriers catholiques prenaient une attitude bien personnelle, entre la bourgeoisie nationale-libérale à laquelle généralement appartenaient leurs patrons, et le jeune parti socialiste qui lentement conquérait leurs camarades protestans ; et l'originalité même de cette attitude se reflétait dans leur orga-

nisation politique. Le Centre incarnait pour eux certaines visées de justice sociale, en même temps qu'un superbe parti pris de défense religieuse ; le Centre devenait l'abri derrière lequel, confians, ils se retranchaient pour la protection de leur vie morale, pour l'amélioration de leur vie matérielle. Et comme les revendications sociales que savait faire gronder, au fond de leurs consciences croyantes et pratiquantes, l'éloquence évangélique d'un Ketteler, n'étaient que l'épanouissement de leurs propres conceptions chrétiennes ; comme ils s'associaient, pétitionnaient, se défendaient et manifestaient, en vertu des mêmes principes qui les faisaient prier, s'agenouiller et communier ; comme la foi au nom de laquelle ils demandaient à être respectés par le riche était celle-là même au nom de laquelle ils aimaient obéir au prêtre, on devine quelle force c'était, pour les évêques et le Centre, de s'appuyer ainsi sur des natures profondément unifiées par le christianisme, et d'épanouir intégralement dans la vie publique tout ce que ces natures recélaient.

Les seuls partis qui ont la vie dure sont ceux qui expriment quelque chose de réel. Il advint parfois que de rares publicistes invitèrent à la création d'un Centre protestant, et toujours leur avis tomba dans le vide ; quelques groupemens, un manifeste, et même beaucoup de bruit ne suffisent pas à faire un parti, et qu'importe, en définitive, à des masses devenues indifférentes un programme de libertés confessionnelles ? En réalité, le peuple catholique préexistait au Centre, avec des croyances, avec des aspirations issues de ces croyances, auxquelles ce Centre n'avait qu'à offrir un écho pour acquérir une raison d'être et une puissance. C'est ce que comprenait à demi le publiciste conservateur Wagener lorsqu'en janvier 1872, il écrivait à Bismarck : « Le parti ultramontain est d'autant plus dangereux que les organes de l'Église réussissent à attirer les masses. Sur aucun domaine le fanatisme religieux ne se développe plus efficacement qu'en présence des aspirations sociales. Même les socialistes reconnaissent que sur le Rhin et en Westphalie l'Église leur dérobe le terrain. » Wagener allait jusqu'à conclure qu'il fallait prendre garde de pousser les « sociaux » dans le camp clérical, et qu'un empereur social aurait vite fait de devenir plus fort que le pape social. Mais l'Église et le Centre avaient une grande avance sur le roi de Prusse et sur Bismarck.

A mesure que se développait le parti du Centre, l'expérience même de l'action politique révélait de plus en plus nettement à l'Église et au petit peuple la solidarité de leurs intérêts : le Centre représentait cette solidarité. Les élections dues au suffrage universel donnaient en faveur des catholiques des résultats beaucoup plus décisifs, que les élections dans lesquelles certaines conditions de cens favorisaient la classe riche : le mécanisme de la vie publique amenait l'Église à considérer que sa véritable force électorale résidait dans le peuple des pauvres.

Ainsi les habitudes de collaboration politique et sociale entre un peuple épris de christianisme et une Église éprise de réformes accroissaient sans cesse, entre ces deux forces, la vigueur et l'intimité des liens. Mais à l'origine de cette imposante puissance parlementaire et populaire, il n'y avait pas de savantes combinaisons politiques péniblement élaborées par de lents pourparlers; il n'y avait pas d'embrigadement factice, groupant sous l'ascendant de certaines influences les votes passifs d'un peuple docile, mais chez qui la docilité ne serait qu'une forme d'indifférence. Il n'y avait pas encore, quoi qu'on en puisse croire parfois, un très grand développement du journalisme catholique, car en 1871 même on se plaignait que la *Gazette populaire de Cologne* n'eût même pas en dix ans atteint 10 000 abonnés; et les progrès de la presse catholique furent l'effet de la lutte plutôt qu'ils n'en furent la cause.

Au début de ce merveilleux phénomène politique dont les catholiques d'Allemagne donnèrent le spectacle, vous trouvez une donnée primordiale, beaucoup plus simple et qui explique tout, une donnée qui n'avait elle-même rien de politique : c'est la foi profonde des foules, non point une foi se déchaînant en intolérances, car le Centre au contraire, on l'a déjà vu, n'aspirait à rien de moins qu'à accueillir des protestans; mais une foi plus difficile pour elle-même qu'hostile aux âmes étrangères, plus empressée de s'exprimer en actes de dévouement qu'en gestes d'attaque, et d'autant plus vaillante dès lors pour les terribles sacrifices qu'imposeraient peut-être un jour les nécessités de la défensive.

L'assise fondamentale de cette tour d'ivoire qui s'édifia si soudainement et demeura si indestructible, et contre laquelle l'épiscopat d'Allemagne s'adossa victorieusement, n'était pas une assise politique, mais une assise religieuse; c'était une immense

fraternité, s'étendant chaque jour davantage, entre des âmes soigneusement formées par leur Église, désireuses que l'État leur laissât toute liberté pour organiser leurs rapports avec Dieu comme leur catéchisme l'exigeait, et désireuses aussi d'intervenir dans l'État pour aviser, d'après l'idéal défini par ce catéchisme, à la réorganisation chrétienne des rapports sociaux. Voilà sur quoi reposa la fortune du Centre allemand, rien de plus, mais rien de moins. Si le Centre se fit craindre, si l'épiscopat se sentit fort, c'est parce que, aux heures décisives, passant de l'arrière-garde à l'avant-garde, les consciences s'insurgeaient en un plébiscite incoercible; et Reichensperger faisait acte d'homme politique, non moins que de chrétien, lorsqu'il pacifiait ses anxiétés en songeant aux millions qui priaient.

III

Une tentative eut lieu, dès le lendemain du vote des lois de Mai, pour faire brèche parmi ces millions et pour diviser les catholiques d'Allemagne. Elle s'essaya dans cette Silésie où certains magnats, baptisés catholiques, ne pouvaient supporter l'humiliation d'avoir à rendre des comptes au petit peuple et d'être battus aux élections par d'obscurs et zélés chapelains. Le comte Frankenberg, vieil ennemi du Centre, expliqua, dans un projet de manifeste, qu'en face des ultramontains solidement organisés, prudemment dirigés par les Jésuites, et servis par des journaux aveuglément dévoués, les « catholiques nationaux » (*deutschgesinnte*) n'avaient ni direction, ni organisation, ni presse, et qu'ils étaient en butte, tout à la fois, aux vexations ultramontaines, parce que patriotes; aux défiances de l'État, parce que catholiques. Et Frankenberg voulait que ces catholiques nationaux se groupassent autour d'un programme, qui rassurerait l'État sur leur loyalisme. Sa voix fut entendue; et, le 14 juin, le duc de Ratibor, le prince Lichnowski, les comtes Hatzfeldt, Renard, Stillfried, Oppersdorf, et Frankenberg lui-même, signèrent une adresse à l'Empereur. Se retranchant derrière la phrase sereine par laquelle les évêques, protestant contre les lois de Mai, avaient déclaré vouloir la paix et ne point oublier leurs devoirs envers l'État, ces plumes seigneuriales continuaient : « Nous ne voulons pas voir la paix troublée par l'intervention et les agitations d'un parti extrême, qui bouleverse

profondément, dans le peuple, la concorde confessionnelle. Nous ne voulons pas que des lois existantes soient contestées et méprisées. » Ainsi leur lettre à Guillaume se terminait-elle par une adhésion aux lois de Mai; ils admettaient expressément que le gouvernement n'était hostile ni aux catholiques, ni à la papauté, et que c'était le droit de l'État de régler les frontières entre les deux pouvoirs. Guillaume en personne leur répondait, le 22 juin; il les félicitait d'aspirer à une entente pacifique sur le terrain des lois; il les remerciait de fortifier ainsi la confiance qu'il avait dans l'attachement des catholiques.

Les signataires affectaient d'admettre tous les dogmes de l'Église; ils ne se rebellaient pas contre l'infaillibilité; mais c'est par leur attitude à l'endroit de la législation de l'État qu'ils prétendaient se distinguer des « ultramontains, » et s'opposer à eux. Ce qu'ils définissaient dans leur adresse, ce que l'Empereur approuvait et estampillait, c'était une façon légale d'être catholique. L'aventure était peu flatteuse pour le vieux-catholicisme. Si médiocre était la diffusion de cette petite Église, si mesquines en étaient les chances de succès, que l'État prussien, tout en lui continuant ses faveurs, cherchait contre l'« ultramontanisme » d'autres auxiliaires, plus influens et plus écoutés. On les appela tout de suite les catholiques d'État (*Staatskatholisch*); ils avaient la prétention d'épargner à l'Église les tracasseries imminentes, mais c'était à la condition qu'elle acceptât pleinement les réglementations souverainement édictées par le *Landtag*. Ils lui demandaient de capituler devant les préfets et se chargeaient ensuite de désarmer les gendarmes.

Bismarck se réjouissait, il était plein d'espoir. Dans la Silésie d'où partait ce mouvement, plus de quatre cents bénéfices ecclésiastiques étaient pourvus par des patrons; et chacun de ces catholiques d'État, qui prosternaient devant le Roi et devant la loi leur docilité de fidèles, espérait bien faire s'agenouiller à leur tour, devant ces deux augustes pouvoirs, les curés qui relevaient de lui. De puissantes influences de caste s'agitaient : l'adresse courait dans le peuple en quête de signatures, qu'on réclamait au nom du seigneur, qu'on réclamait au nom du Roi. La *Correspondance provinciale* insistait pour que, d'un bout à l'autre de la Prusse, se multipliassent les adhésions. On en recueillit six à sept mille, et ce fut tout. La presse du Centre veillait; elle signifiait à ses lecteurs qu'en acceptant des lois qui

excluaient la juridiction du Pape, on cessait d'être catholique. L'épiscopat, le centre, le peuple, formaient une troupe compacte qu'aucune division n'affaiblissait.

IV

A peine avait-on fini de forger sur l'enclume législative l'arme massive des lois de Mai, que Falk se disposait à l'employer. Sur son ordre, le pédagogue Wiese dressait pour les futurs prêtres un copieux programme d'examen, qui portait sur la philosophie, l'histoire d'Allemagne et la littérature nationale : le pouvoir civil exigeait désormais, avant de leur permettre le ministère sacerdotal, que de bonnes notes, décernées par un jury d'État, attestassent leur savoir et garantissent leur esprit.

Puis, dans les provinces, les autorités civiles commencèrent d'interroger les évêques sur le fonctionnement, le personnel, les statuts, de leurs grands ou petits séminaires, et des maisons diocésaines ouvertes aux prêtres repentans; les évêques répondirent que c'étaient là des établissemens d'Église, laissèrent voir les locaux au point de vue de l'hygiène, donnèrent connaissance des statuts à titre documentaire, mais refusèrent tout autre détail et répudièrent toute autre inspection. Les sanctions étaient rapides : à Paderborn, dès le 28 juin, le séminaire Théodorien, où les clercs faisaient des études analogues à celles des Universités, cessa d'être reconnu par l'État, et les revenus qui le faisaient vivre furent saisis; à Posen, le 23 août, le grand séminaire fut fermé; çà et là, à Breslau par exemple, des fonctionnaires civils dirigeaient des enquêtes dans le clergé, pour s'éclairer en vue de la collation des cures : alors la hiérarchie donnait l'ordre de ne pas répondre.

La cour royale pour les affaires ecclésiastiques, prévue par les lois de Mai, se constitua, mais les rôles de ce tribunal demeuraient vides; la rébellion des prêtres contre la juridiction des évêques ne se produisait point. Un vicaire enfin survint pour se servir des lois de Mai et recourir à la justice d'État; il s'appelait Moennicke. Prêtre pour l'éternité, il avait, trois ans plus tôt, été suspendu par l'évêque Martin de Paderborn. Il se pourvut devant la Cour royale; elle se déclara compétente et, par une sorte d'application rétroactive des lois de Mai, s'occupa

de détruire un acte de juridiction épiscopale qui remontait à 1870.

L'impatience de Falk à mettre ces lois en vigueur était d'autant plus fiévreuse que les évêques, ne bougeant pas, agissaient comme par le passé, comme si les lois n'existaient pas. Fatalement aucun jour ne se passait sans que l'Église de Prusse fût délinquante. Dès le mois de juin, on poursuivit Melchers, archevêque de Cologne, et son coadjuteur, pour avoir publié la sentence d'excommunication dont ils frappaient deux prêtres devenus vieux-catholiques ; une amende fut le châtiment : ainsi l'exigeait la loi sur l'usage des moyens de contrainte ecclésiastique. La loi sur l'éducation et sur la nomination des prêtres était singulièrement plus grave, parce que, presque quotidiennement, il y avait à l'appliquer, et, dès lors, à la violer. Si pacifique qu'on pût supposer l'humeur des évêques et quelque désireux qu'ils pussent être d'éviter les causes de conflit, ces causes, par une sorte de mécanisme fatal, s'imposaient et agissaient. D'abord les prélats qui faisaient élever leurs clercs dans des grands séminaires entraient immédiatement en collision avec la loi. Par ce fait même qu'ils ne voulaient pas accorder à l'État, dans ces maisons tout épiscopales, les droits que s'était spontanément arrogés le législateur, elles ne pouvaient pas aspirer à l'équivalence avec les facultés de théologie ; et dès lors, les jeunes gens qui en sortaient étaient considérés par l'État comme inaptes au ministère pastoral. Les autres évêques, ceux dont le clergé se formait dans les universités, devenaient à leur tour des réfractaires ; car ils ne permettaient à leurs futurs prêtres, ni de subir les examens étranges arbitrairement prescrits par le pouvoir civil lui-même, ni de demander à l'État dispense de ces examens ; et du jour où ils voudraient faire de ces prêtres des curés ou des vicaires, le *veto* de la loi se dresserait. Systématiquement ignorans de cette loi qu'on avait faite sans le Pape et sans eux, ils les expédieraient à leur poste. Alors le parquet surviendrait et noterait deux délits : le délit de nomination, commis par l'évêque ; le délit d'exercice du sacerdoce, commis par le prêtre. A la rigueur, pourtant, et c'est ce que dans certains diocèses on essaya, tous ces jeunes ecclésiastiques pouvaient être laissés sans fonctions ou bien envoyés sur la terre étrangère, pour d'autres moissons. Mais qu'était-ce qu'un diocèse où le clergé cesserait de se renouveler ? La mort d'ailleurs y ferait des

vides ; c'est une grande souveraine, elle protesterait contre cet exil ou cette mise en disponibilité des jeunes clercs à qui la vie faisait crédit et que les fidèles réclamaient.

Le jeu des lois de Mai, dans ces diocèses mêmes qui exilaient leur jeunesse cléricale, suscitait fatalement d'autres difficultés. D'un bout à l'autre de la Prusse, le décès d'un curé devait avoir pour résultat un conflit entre l'évêque et l'État. Il y avait là une répercussion inévitable, que rien ne pouvait conjurer. De deux choses l'une, en effet : ou bien l'évêque, tout de suite, nommerait un curé nouveau, et cette nomination serait illégale parce que la collation des postes d'Église était désormais soumise à l'assentiment du président supérieur de la province, et parce que la hiérarchie se dérobait à cette exigence, qu'un concordat seul aurait pu légitimer. Ou bien l'évêque laisserait le poste vacant; et au bout d'un an, ne pouvant, puisque la loi était pour lui lettre morte, réclamer du président supérieur la permission de prolonger le veuvage de cette paroisse, il tomberait sous le coup de l'article qui l'obligeait, sous des peines graves, à ne pas laisser une cure sans titulaire pendant plus de douze mois. Ainsi, chaque fois que s'achevait pour un curé la route du cimetière, s'ouvrait déjà devant son évêque et devant le curé du lendemain, et sans qu'ils eussent aucun moyen d'obliquer ou de se dérober, le chemin du tribunal correctionnel.

Le cas était pire encore, pour l'archevêque de Cologne et les évêques de Münster et de Trèves. Il y avait dans leurs diocèses un certain nombre de paroisses, toujours régies par le droit ecclésiastique français, et dont les curés étaient de simples desservans, susceptibles d'être déplacés ou révoqués ; si la loi devait être strictement appliquée, il suffirait de compter ces paroisses pour savoir de combien de délits, au bout d'un an, se serait enrichi le casier judiciaire de ces évêques, car la législation prétendait que dans ce délai toutes les cures fussent pourvues de pasteurs inamovibles, et passivement les évêques s'y refuseraient.

Enfin, de par l'ordre de leur évêque, les curés une fois condamnés poursuivraient dans les villages qui leur étaient confiés leur besogne apostolique et délictueuse, mais chaque fonction sacerdotale remplie par eux les exposerait à des procès nouveaux ; ni les gendarmes ne se lasseraient de verbaliser, ni les juges de condamner, ni le prêtre de dire la messe, la messe dé-

linquante que Dieu attendait, que l'évêque commandait, que les fidèles suivaient. Ainsi se dessinaient, sur un horizon tout prochain, comme deux lignes parallèles dont on ne voyait pas le terme, une longue série d'infractions toujours plus nombreuses, et une longue série de châtimens, toujours plus acharnés ; et pour que cessât de se prolonger l'une ou l'autre de ces avenues qui menaient à l'abîme, il faudrait que l'Église cédât ou bien que l'État capitulât.

Ledochowski, archevêque de Posen, et Kœtt, évêque de Fulda, ouvrirent, à la date du 28 août 1873, le cortège des condamnés : le premier, prenant un vicaire, en avait fait un prévôt ; le second, d'un professeur de pensionnat, avait fait un vicaire, et d'un vicaire avait fait un curé. Trois délits en tout, qui chacun coûtèrent 200 thalers d'amende. Les récidives furent immédiates ; le même tarif s'appliqua. L'État, qui, dans la Posnanie surtout, désirait se faire respecter, mobilisa tout de suite des gendarmes, dans la paroisse illégalement pourvue ; ils expliquèrent aux paysans, dans la belle langue polonaise, qu'articulaient pour une fois des lèvres prussiennes, qu'il y avait là des prêtres qui n'étaient pas de bons curés, qui mariaient mal, qui enterraient mal ; les procès-verbaux succédaient aux offices ; la liturgie récidivait, bravant, le dimanche suivant, d'autres procès-verbaux.

Mais les subtilités juridiques de l'État ne prévalaient pas contre cette remarque courante que le prêtre nommé par l'archevêque avait le droit d'agir en prêtre, et le bon sens populaire faisait de chaque fidèle un canoniste très correct. Alors la force publique entrait chez ces curés, leur reprenait les livres d'état civil, le sceau de la paroisse ; ils étaient déchus du droit d'inscrire sur un livre qu'un enfant était né ; et si l'état civil demeurait en souffrance, ce serait tant pis pour les populations qui s'attachaient à ces curés-là. Ledochowski tranquille laissait s'entasser les pénalités et continuait sa besogne d'archevêque ; il fut dépouillé, le 1er octobre, des dotations d'État qui complétaient ses revenus. Les amendes grossissaient, les subsides se dérobaient : le ministère des Cultes ne lui donnait plus d'argent, et le ministère de la Justice lui en réclamait sans cesse. Il ne répondait pas, il attendait. Un spectateur peu suspect écrivait sévèrement : « Ces peines pécuniaires rendent l'État méprisable. » Il n'était autre que Keyserling, dont Bismarck avait un instant voulu faire un ministre des Cultes en 1872.

Nombreux étaient, dans les cercles officiels, ceux qui pensaient comme Keyserling. Mais, en face de l'État prussien, dont l'omnipotence avait je ne sais quoi de morne, l'Église au contraire était remuée et comme soulevée par d'étranges courans de joie. D'indiscrètes menaces de choléra empêchaient les catholiques de tenir leur congrès annuel; mais ils n'avaient pas besoin de manifester pour se sentir forts. Louis de Gerlach, qui voyait l'historien Janssen, lui trouvait des airs de triomphateur. La confiance de Janssen avait quelque chose de conquérant : « On ne risquerait de s'assoupir, s'écriait-il, que si Bismarck s'en allait. » Et il parlait à Gerlach des communions qui augmentaient, des œuvres de charité qui se développaient ; il lui racontait que Blum, évêque de Limbourg, à son dernier passage à Francfort, avait été stupéfait des progrès du catholicisme. En voyant le peuple agir pour la foi et la foi agir dans le peuple, les évêques accumulaient dans leurs âmes les réserves d'énergie qui les aideraient bientôt soit à vaincre, soit à souffrir.

V

Au courant du mois d'août, une lettre personnelle de Pie IX parvenait au palais impérial. Pie IX y constatait que toutes les démarches du gouvernement prussien tendaient de plus en plus à la destruction du catholicisme. Il cherchait des motifs de cette politique et ne les voyait point. Le bruit courait que Sa Majesté ne l'approuvait pas, et les lettres que jadis Elle avait écrites à Rome permettaient de le croire... Mais dès lors, quels résultats pouvait-Elle attendre de ces mesures, sinon l'ébranlement du trône? « Je parle courageusement, terminait Pie IX, car la vérité est mon bouclier; j'accomplis jusqu'au bout un de mes devoirs qui m'oblige à dire la vérité à tous et, par conséquent, à celui-là même qui n'est pas catholique : car quiconque a été baptisé appartient en quelque mesure au Pape; ce n'est pas ici le lieu de l'expliquer. Je suis convaincu que Votre Majesté accueillera mes remarques avec sa bienveillance habituelle et donnera des ordres appropriés. »

La lettre était courte, mais pleine : les affirmations s'y succédaient, impérieuses et drues ; Pie IX n'avait cherché ni les finesses, ni les habiletés... Bismarck la lut ligne par ligne ; il sut la commenter, la solliciter, y trouver des injures, et les

venger. Il arriva de Varzin le 31 août pour étudier sur place l'usage qu'on pouvait faire de ce document et la réponse qu'on y devait donner. Le 3 septembre, un Conseil des ministres se réunit, et Bismarck ensuite redevint campagnard.

Dans ce Conseil du 3 septembre furent définitivement arrêtées les grandes lignes de la lettre personnelle que Guillaume, ce jour-là même, expédiait au Pape. Guillaume releva, dans la lettre pontificale, deux assertions qu'il n'acceptait pas. Sur de faux rapports, disait-il à Pie IX, vous avez cru et affirmé que je n'approuvais pas la politique religieuse de mon gouvernement : ce n'est pas possible, puisque au contraire j'y donne ma sanction. En vertu de votre foi, continuait-il, vous avez cru et affirmé que quiconque est baptisé appartient à la juridiction du Pape : « Votre Sainteté doit savoir que la croyance évangélique, professée par moi, par mes ancêtres et par la majorité de mes sujets, ne permet point d'admettre un autre médiateur auprès de Dieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. » Guillaume se plaignait : il dénonçait le parti politique qui s'efforçait par de sourdes menées de troubler la paix religieuse, la résistance ouverte que le haut clergé catholique opposait aux lois, le concours prêté aux ennemis de l'ordre, dans la plupart des pays, par les prêtres et les fidèles de l'une des confessions chrétiennes ; il affirmait sa ferme décision de maintenir, dans son État, l'ordre et la loi, aussi longtemps que Dieu lui en donnerait la force. C'était là pour lui un devoir royal, dont plus tard Dieu lui demanderait compte, et auquel il voulait être fidèle, lors même qu'il fallait, pour le remplir, poursuivre les serviteurs de l'Église.

La plume impériale, d'un bout à l'autre de ce message, s'était astreinte à une certaine courtoisie hautaine : les formules de politesse, les périphrases d'une patiente longueur, attestaient le calme imposant, d'autant plus redoutable, avec lequel l'Empereur adressait au Pape deux démentis bien nets, une accusation formelle, une raide et froide menace.

Le même jour où cette lettre était signée, le ministère prussien, déférant à la demande que lui avait présentée M. Schulte au nom des communautés vieilles-catholiques, décidait de reconnaître, sur le territoire prussien, la juridiction épiscopale du professeur Joseph Hubert Reinkens, excommunié depuis deux ans par l'Église romaine, nommé évêque le 4 juin par ses core-

ligionnaires vieux-catholiques et sacré à Rotterdam, le 11 août, par l'évêque janséniste de Deventer. Un billet de Guillaume daté du 19 septembre fit savoir à tous les présidens supérieurs, présidens et fonctionnaires administratifs, à tous les vassaux et sujets, qu'ils devaient reconnaître et honorer Reinkens comme évêque « catholique; » sans le Pape, à l'encontre du Pape, le gouvernement prussien disposait de ce nom de « catholique » et de ce titre d'« évêque, » et attribuait à Reinkens les mêmes prérogatives qu'aux membres légitimes de la hiérarchie romaine. La *Gazette Générale de l'Allemagne du Nord* inclinait son admiration devant cet « évêque missionnaire de toute l'Allemagne que venaient d'élire, à la manière antique, des clercs et des laïques patriotes, et qui, dans son premier mandement, s'affichait comme un loyal Allemand, avec un cœur allemand et une langue allemande ; » elle vaticinait sur ce grand événement ; elle reconstituait le décret même par lequel « la Sagesse éternelle » semblait l'avoir préparé, en vue de l'unité religieuse de l'Allemagne ; et comme le gouvernement de Guillaume se faisait l'auxiliaire de cette Sagesse, comme bientôt, par l'effet des lois de Mai, beaucoup de communes seraient sans prêtres, comme on n'y saurait plus comment se marier, ni comment faire baptiser ou inhumer les siens, la *Gazette* prédisait que le peuple demanderait à Reinkens des curés, et qu'un jour les générations formées par ces curés-là tendraient la main aux protestans « pour l'édification d'une Église allemande qui bannirait les contradictions dogmatiques et le fatras des formules. »

Un évêque désormais existait, que Sa Majesté qualifiait de catholique, et qui pourrait légalement, à l'écart du Pape et des évêques, donner aux catholiques des curés et combler les vides douloureux et béans, chaque jour multipliés dans l'Église par l'application des lois. Le jugement rendu le 24 mai précédent par le tribunal suprême de Prusse, et d'après lequel les outrages contre les vieux-catholiques tombaient sous le coup de la loi qui punissait les outrages contre les catholiques, était ainsi définitivement ratifié. Politiquement, la Prusse distinguait entre les catholiques romains qu'elle persécutait, et les vieux-catholiques qu'elle inclinait à protéger ; juridiquement, au contraire, elle les assimilait les uns aux autres et créait ainsi des occasions nouvelles de tracasser les premiers.

On prenait par exemple le texte du serment que depuis de

longues années les évêques récemment nommés prêtaient au Roi ; on y ajoutait en deux passages l'engagement d'observer en conscience les lois de l'État; on supprimait le membre de phrase où il était question de l'autre serment prêté par l'évêque au Pape; et le 7 octobre 1873, Reinkens, à Berlin, dans une salle du ministère des Cultes, jura d'après cette formule nouvelle. Mais ensuite on décréta que les futurs évêques catholiques romains seraient astreints au même serment que Reinkens avait prêté : l'État prussien, après avoir réglé les droits de l'évêque vieux-catholique sur les droits mêmes dont jouissait l'épiscopat catholique romain, semblait ainsi modeler les obligations de l'épiscopat catholique romain sur celles qu'acceptait l'évêque vieux-catholique. Lorsque bientôt, de Berlin, on pressentit deux des prêtres que proposait, pour le siège de Fulda, le chapitre de cette ville, lorsqu'on leur demanda s'ils consentiraient, une fois évêques, à prêter le serment ainsi modifié, leurs deux réponses furent négatives; les sièges épiscopaux que la mort ferait vacans étaient destinés à demeurer vides pour longtemps.

Les contradictions réciproques qui accentuaient ainsi l'opposition entre le Pape et l'Empereur se dessinaient donc comme des contradictions d'ordre théologique : il n'en est pas de plus graves, ni de plus insolubles. Vous appartenez en quelque mesure à mon troupeau, avait écrit Pie IX à Guillaume, et Guillaume, au nom de la théologie évangélique, avait répondu non. Vous êtes évêque catholique, disait Guillaume à Reinkens, et la théologie catholique disait : non.

Bismarck, à l'heure par lui choisie, publia les lettres échangées entre Pie IX et Guillaume, afin d'étaler leur antagonisme sous les yeux de l'Allemagne entière. Ce fut le 14 octobre, au milieu de la campagne électorale qui devait aboutir à la nomination d'un nouveau *Landtag*, que Bismarck jeta cette pâture à l'opinion allemande. Il s'agissait de brouiller avec les catholiques les protestans conservateurs : on se servirait à cette fin de la lettre dans laquelle Pie IX semblait englober dans sa juridiction les luthériens eux-mêmes. Il s'agissait de brouiller avec le Centre les catholiques patriotes : on jouerait à cet effet de la lettre de Guillaume. La presse fut savamment conduite; plusieurs jours durant, elle ne s'occupa que de ces deux documens. On vit des sous-préfets, celui d'Aix-la-Chapelle par exemple, déclarer officiellement que la publication des deux

lettres éclairait la situation politique. Le ministre Eulenburg écrivit au président supérieur de la province du Rhin pour qu'un placard qui les reproduisait et les confrontait fût distribué à profusion dans le corps électoral. Guillaume apparaissait comme l'antagoniste du Pape ; on commentait le duel, on applaudissait aux coups de l'Empereur ; libéraux et vieux-catholiques lui adressaient des messages de remerciement. La *Gazette Nationale* racontait que les Berlinois en s'abordant ne se disaient plus : Comment cela va-t-il ? mais : Que dites-vous du Pape ? On se servait des affiches, aussi, pour faire connaître l'ardente querelle qui mettait aux prises les deux moitiés de Dieu ; de vastes placards s'étalaient sur lesquels la couronne et la tiare semblaient s'affronter.

Cette descente de Guillaume dans la bagarre électorale émut les conservateurs, et commença de les ébranler : un appel que publiait la *Gazette de la Croix* déclara qu'aucun protestant, aucun patriote ne pouvait décidément marcher avec l'ultramontanisme. Lorsque d'en haut, de très haut, l'Empereur semblait sonner le ralliement autour de sa personne, lorsqu'il le sonnait contre un pape soupçonné de vouloir régner sur les fidèles mêmes de l'Église évangélique, les conservateurs, sous la double impulsion du loyalisme féodal et d'un protestantisme chatouilleux, oubliaient un instant le fossé profond qui s'était ouvert entre eux et l'État bismarckien, et répondaient à l'appel du monarque. Mais il y avait d'autres cercles où la mise en scène concertée par Bismarck ne faisait aucune dupe. C'étaient les cercles dans lesquels s'élaborait l'opinion catholique, et dans lesquels elle se préparait à se transformer en votes. En vain les documens dont Bismarck essayait un usage provocateur attestaient-ils une opposition formelle entre Guillaume et le Centre, les catholiques demeuraient fidèles au Centre, comme à l'émanation de leurs consciences, comme à l'organe de leurs fiertés.

Ils avaient vu le Centre s'opposer aux lois de Mai ; ils voyaient les prêtres y résister : ils voteraient pour le Centre en songeant aux prêtres.

Dans cette Prusse disciplinée, où la loi fait baisser les têtes et mouvoir les bras, des populations entières comprirent que leurs évêques et leurs curés, retranchés derrière un devoir supérieur, courussent avec sérénité le risque de passer pour rebelles. Le 8 octobre, la *Correspondance Provinciale* déclara que c'en était assez, et qu'au prix des rigueurs nécessaires on

saurait courber ou briser la superbe romaine. La *Gazette de Spener* faisait prévoir des mesures qui permettraient d'exiler les évêques. L'affolement de cette presse inspirait à Falk lui-même sa circulaire du 24 octobre, par laquelle il édictait de nouvelles sévérités. Il ordonnait que chaque délit fût l'objet d'une instruction judiciaire contre l'évêque ; qu'on redoublât de rigueur à l'égard des prêtres qui continueraient d'exercer illégalement leurs fonctions ; qu'on les poursuivît pour chaque acte du culte, et qu'ainsi des pénalités multipliées s'abattissent incessamment sur leurs têtes ; et qu'enfin, s'ils étaient insolvables, on les emprisonnât. « Est-il plus périlleux, disait à Hohenlohe le théologien Gelzer, de transformer les évêques en martyrs, ou de relâcher la rigueur des lois? C'est difficile à décider ! » Mais Falk ignorait ces incertitudes, il comptait sur la vertu de la loi et sur la vertu de la prison. « Il n'y a pas à reculer avec effroi, écrivait-il à ses agens ; au contraire, pour le maintien de l'ordre légal, il est tout à fait souhaitable de faire sentir aux prêtres la pleine vigueur de la loi. » Trois jours après, Ledochowski, déjà débiteur de 16000 thalers d'amende, reçut la visite des huissiers du Roi ; l'État, dans son palais, saisit de quoi se payer. A la période des jugemens succédait celle des exécutions : les protestations de Pie IX recueillaient cette nouvelle riposte.

VI

De très haut, de très loin, Bismarck assistait à l'application des lois de Mai ; son imagination s'envolait ailleurs, et son besoin de dominer l'Europe élargissait et aggravait la portée du conflit. Lorsque la *Correspondance de Genève*, dès le 21 mars 1873, l'avait accusé de vouloir soulever toute l'Europe contre Rome, et d'organiser contre le Pape une sorte de blocus continental, elle avait deviné très exactement la pensée du chancelier. Le publiciste officieux de Bismarck, Constantin Roesler, demandait dans les *Grenzboten* s'il n'y aurait pas à poursuivre la lutte sur le terrain international : « Ne devrait-on pas, écrivait-il, demander à la famille européenne si elle consent à reconnaître le Pape comme seul représentant de la foi chrétienne ? Il y aurait lieu d'enlever à la papauté la situation qu'elle a usurpée, de représentante unique des prétentions du christianisme dans la société européenne. »

Bismarck considérait l'Europe comme une grande famille dont il était le chef. Il en avait corrigé certains membres, l'Autriche, la France; il maîtrisait les autres, d'une main prête à s'abattre; l'Italie était tour à tour gâtée et tancée Il attendait de cette vaste famille qu'elle s'armât contre le pape du jour et qu'elle fît élire un meilleur pape le lendemain.

En ces mois de printemps où s'était achevée la discussion des lois de Mai, le théologien protestant Gelzer était venu aux écoutes, à Rome, pour étudier la question du conclave, et Bismarck avait même songé dès le mois d'avril, — le fait résulte d'une dépêche de Gontaut-Biron, — à pourvoir de nouveau l'ambassade d'Allemagne auprès du Saint-Siège en y installant Schloezer, ministre à Washington. Ainsi Schloezer, dont dix ans plus tard il se servira pour faire la paix religieuse, lui avait semblé dès 1873 qualifié pour jouer un rôle à Rome. Le rôle qu'il fallait jouer, et que, durant un fugitif instant, Bismarck rêva de lui confier, c'était la préparation du conclave futur. Bismarck ne pensait à rien de moins, qu'à faire remanier, avec le concours de l'Europe, les règles mêmes de l'élection papale. Arnim, dès la fin d'avril 1873, expliquait à Rémusat qu'une élection consommée par un Sacré Collège fort réduit en nombre, mesquin et obscur, ne répondrait pas aux nécessités présentes. Il faudrait donc, continuait l'ambassadeur, que l'Église entière, c'est-à-dire un concile ou une délégation de tous les épiscopats, se chargeassent de mettre la souveraineté pontificale en harmonie avec la société moderne. Les moyens de transmettre cette souveraineté étaient insuffisans, une réorganisation s'imposait. Les puissances de l'Europe pourraient, en cas de mort de Pie IX, signifier au Sacré Collège qu'il eût à suspendre ses séances jusqu'à ce qu'un grand concile fût réuni. C'est hors d'Italie que ce concile devrait se réunir, et gracieusement Arnim laissait entendre à Rémusat qu'on pourrait le tenir en France.

Ainsi le chancelier, dont Arnim était ici l'organe, ne songeait plus seulement, en 1873, comme dans la dépêche du 15 mai 1872, à faire apprécier par les puissances la légalité et la régularité de la future élection papale, mais à promouvoir, de concert avec elles toutes, une réforme de l'Église.

L'heure où il déclarait la guerre aux évêques était celle où son regard inquiet s'attachait le plus obstinément au centre même de l'Église, pour chercher les moyens d'y régner. Aussi

lorsque, le 9 juin 1873, le progressiste Loewe avait réclamé la suppression des 17 500 thalers affectés à l'entretien d'un poste diplomatique auprès du Saint-Siège, Bismarck avait opposé son *veto*. Il déclarait que, si le poste était vide, c'était de peur que le représentant de l'Empereur ne fût exposé, là-bas, à entendre un langage inacceptable; mais quant au poste même, il désirait le maintenir, car les choses pouvaient changer : « Je ne voudrais donc pas, expliquait-il, couper un fil qui peut se renouer, ni rejeter absolument parmi les choses mortes un contact qui, pour le moment, n'existe plus en pratique. Éventuellement, l'existence de ce poste offre un moyen d'entente, grâce auquel aucune des parties n'aurait à dire qu'elle fait le premier pas. » Il soutenait des lois qui réglementaient sans Rome la vie de l'Église prussienne; et s'il avait eu là-bas un ambassadeur, il ne l'aurait autorisé qu'à expliquer ces lois, mais non point à accepter de les discuter; la causerie, ainsi, — rappelons-nous ce que naguère il disait et faisait dire au sujet de la mission du cardinal Hohenlohe, — se serait résumée dans un échange de constatations et n'aurait jamais affecté le caractère de pourparlers. Mais qu'un jour ou l'autre ce genre de causerie, tel quel, pût s'engager utilement, Bismarck persistait à le croire, et il tenait d'autant plus à ne point perdre Rome de vue, qu'il se brouillait plus formellement avec l'épiscopat. Au delà de la Rome d'aujourd'hui, il gardait l'espoir d'influer sur la Rome de demain. Sans doute, il cachait au *Reichstag* les ordres donnés à ses diplomates, et sa bonne foi laissait à désirer lorsqu'il promettait à Auguste Reichensperger de ne pas s'ingérer dans le conclave; mais il corrigeait tout de suite cette fallacieuse promesse par des vœux en faveur de l'élection d'un pape modéré, et déclarait à l'avance qu'il examinerait la légitimité des opérations électorales, afin de s'assurer si l'élu aurait le droit d'exercer en Allemagne les prérogatives de Pontife romain.

Tels étaient les soucis que l'Europe devait partager et docilement servir. Bismarck en venait à juger les nations et les ministères d'après l'idée qu'il se faisait de leurs dispositions à l'endroit du Vatican. Si la chute de Thiers l'émut, c'est parce qu'il craignait que les hommes de Droite, amenés au pouvoir par le 24 mai, et que le roi de France, auquel peut-être ils allaient frayer les voies, n'intervinssent en Italie pour Pie IX, à l'instigation des Jésuites : de là l'inquiétude que Guillaume

témoignait à Gontaut-Biron au sujet des pèlerinages de Paray-le-Monial ; tout soubresaut du catholicisme français apparaissait à Bismarck comme une offense personnelle. Saint-Vallier, à la fin d'août 1873, apprenait de Manteuffel que le chancelier accusait le clergé allemand de mendier l'appui de la France et le gouvernement français de soutenir sous main la résistance du clergé catholique alsacien : un mandement patriotique qu'avait publié à la fin de juillet l'évêque Foulon, de Nancy, était retenu par le Cabinet de Berlin comme pièce à conviction contre le gouvernement et le clergé de la France, et la plainte orale que le 20 octobre le comte Arnim adressait au duc de Broglie au sujet des « provocations commises par les fonctionnaires en vue, » aussi bien temporels que spirituels, montrait au Cabinet de Paris quel péril se préparait.

La Belgique, aussi, devait prendre garde à elle ; le bruit courait que le roi Léopold avait jugé nécessaire, pour apaiser l'irritable Bismarck, d'aller trouver Guillaume à Hambourg, en octobre, et de donner quelques explications sur un mandement suspect de l'archevêque de Malines. L'Italie, dès le 7 mars 1873, était invitée par la *Gazette de Spener* à écraser la vipère qu'elle gardait encore dans son sein : la loi italienne du 20 juillet, qui supprimait les vœux religieux, écrasait la « vipère. » Alors la presse bismarckienne criait bravo ; Pie IX, le 25 juillet et le 5 août, protestait contre les lois allemandes ; et les bravos redoublaient ; Keudell, envoyé par Bismarck à Rome, préparait le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin : il fallait que s'affirmât la solidarité des deux nations qui luttaient contre l'ultramontanisme.

On savait glisser aux oreilles des politiciens italiens certains mots inquiétans ; on leur donnait à comprendre qu'on n'ignorait pas les coquetteries occultes qu'ils avaient essayées jadis avec le gouvernement de Napoléon III. « Tu sais, écrivait Minghetti à son ami Castelli, qu'on connaît par le menu, à Berlin, toutes les histoires de 1869 et 1870. Ces soupçons qu'on n'a jamais pu vaincre complètement, reparaîtraient plus forts, si le Roi n'allait pas à Berlin. » Victor-Emmanuel déclara donc qu'il irait à Berlin, et Bismarck, redoublant d'audace, fixa les étapes du voyage. Une de ces étapes, souverainement commandées par le chancelier, fut Vienne : c'était un nouveau défi à l'adresse de Pie IX. Les difficultés étaient devenues assez sérieuses entre le

Pape et le gouvernement de François-Joseph : Bismarck ne demandait qu'à les aggraver.

Il concertait donc un échange de cordialités, à Vienne même, entre Victor-Emmanuel et François-Joseph, entre le nouveau maître de Rome et la Majesté Apostolique, entre la moderne Italie et le successeur de l'archaïque Saint-Empire; et cette ébauche de Triple-Alliance que sa haine s'amusait à préparer aurait pour ciment une commune hostilité contre le pape Pie IX. Victor-Emmanuel fut à Vienne le 20 septembre, trois ans exactement, jour pour jour, après que ses troupes étaient entrées dans Rome : la date même de la visite était une provocation. Le 22, il fut reçu à Berlin, on l'y caressa. Les journaux faisaient de lui une sorte de pèlerin couronné de l'antipapisme; la fierté facile de son peuple se grisait, en constatant que ce bon soldat paradait en Europe comme le représentant de la pensée libre. C'était Bismarck qui le haussait jusqu'à cette altitude, afin d'ennuyer le Pape. Mis en rage par les résistances de l'Église d'Allemagne, le chancelier peu à peu faisait de la lutte contre Pie IX la tâche essentielle de la diplomatie allemande, et, peu à peu, subordonnait à cette lutte toute la politique de l'Empire. Moins d'un mois après le voyage de Victor-Emmanuel à Vienne, Bismarck lui-même y emmenait Guillaume. Les deux empereurs causèrent de l'Europe et du monde; mais Bismarck, à la stupéfaction d'Andrassy, ne parlait que du Pape.

Il effrayait son interlocuteur par sa puissance de haine et par ses débordemens d'aveugle colère. Pie IX, disait-il, est un péril pour tous les pays et pour tous les trônes, c'est un révolutionnaire, un anarchiste, que toute l'Europe devrait combattre, si un prince voulait encore être en sûreté sur son trône. Andrassy surpris le regardait, et les yeux de Bismarck se congestionnaient de plus en plus, ses mots se bousculaient, c'était sur ses lèvres une cascade de malédictions contre ce Pape, qui pouvait, impunément, tout mettre à feu et à sang, et sur lequel on n'avait aucune prise, parce qu'il était devenu un pape sans terres. Vingt-quatre heures après, au théâtre de la Burg, Bismarck et Andrassy voyaient jouer *Henri VI* de Shakspeare. L'émeutier John Cade, on se le rappelle, s'y proclame appelé par une inspiration d'en haut à renverser rois et princes. Andrassy, qui venait au théâtre pour se reposer de la comédie politique, écoutait tranquillement les apostrophes de

John Cade : « C'est le pape incarné, » murmura Bismarck. Andrassy mit quelque temps à comprendre, et constata que décidément Bismarck pensait toujours au Pape, qu'il y pensait trop, que cette frénésie même l'exposait sans doute à un échec. Et puis se ravisant, Andrassy se demandait si, dans ce flot de paroles, il n'y avait pas quelque mimique, et si le chancelier ne travaillait pas à l'apeurer pour accélérer en Autriche l'explosion d'un *Kulturkampf*. Andrassy n'était pas disposé à se presser, mais l'amitié publique entre le vainqueur et le vaincu de Sadowa frappait les esprits en Europe, à l'heure où l'Église à laquelle appartenait François-Joseph avait succédé à la France et à l'Autriche comme point de mire des hostilités prussiennes.

VII

Ce fut sous la triple impression du duel épistolaire entre Pie IX et Guillaume, des nouvelles menaces brandies par Falk, et du voyage impérial à Vienne, que, le 4 novembre, la population prussienne vota. Bismarck avait tout machiné pour que la lutte électorale d'où le nouveau *Landtag* devait sortir eût la portée d'un combat singulier entre le Pape et l'Empereur, entre Rome et la patrie ; de bons Allemands permettraient-ils que l'Empereur fût vaincu, et la patrie humiliée? Battre un député du Centre, cela s'appelait reconquérir un district à la patrie. La nation allemande, que Bismarck incarnait en lui, devait traiter les hommes du Centre en ennemis extérieurs et parler de leurs fiefs électoraux comme de territoires perdus.

Le résultat fut pour Bismarck un chagrin. Des cinquante-deux arrondissemens prussiens qui avaient donné au Centre leur confiance, deux seulement la lui retirèrent en laissant succomber les députés sortans ; et trente-sept nouveaux arrondissemens furent conquis par cette entreprenante fraction. Elle rentrait au *Landtag* avec 89 membres ; elle retrouvait en face d'elle un parti national-libéral grossi de 50 membres. On cherchait les conservateurs; à peine en voyait-on les épaves. A leurs dépens s'étaient fortifiées la majorité nationale-libérale franchement favorable au *Kulturkampf*, et la minorité, franchement hostile.

Le fait capital, c'était la fidélité croissante des suffrages catholiques aux intérêts de Dieu, tels que les définissait l'épi-

scopat; ce vote même, et l'avenir qu'il laissait présager, mettaient les bureaux de Falk en un cruel embarras.

Certains canonistes vieux-catholiques prodiguaient des leçons de tactique. Ils prévoyaient qu'après la déposition d'un évêque par l'État, Rome pourrait frapper le diocèse d'interdit; d'avance ils dictaient les moyens de riposte. Les fidèles feraient du bruit : on mobiliserait l'armée. Les prêtres, tenant compte de l'interdit, refuseraient de faire leur besogne : on leur supprimerait tous leurs revenus, et puis on les expulserait de l'école primaire. On inviterait les patrons ou les fidèles à pourvoir eux-mêmes les cures vacantes ; et l'on s'adresserait à l'évêque Reinkens pour donner aux prêtres ainsi nommés les pouvoirs nécessaires. Ainsi « l'homme du commun pourrait toujours aller à l'église, se confesser, » et peu lui importerait dès lors ce qui se passerait à Cologne ou bien à Paderborn, et que les évêques de ces deux villes fussent assis encore sur leurs sièges ou qu'ils en fussent renversés. Pas de mesures d'expulsion ou d'internement contre les évêques, comme déjà certains législateurs y songeaient; on n'avait qu'à briser leur crosse; ils ne compteraient plus, une fois déchus, et les morceaux n'en pèseraient pas lourd. Le ton d'assurance avec lequel se déroulait ce programme semblait défier toute critique. Si ces prélats révoqués filaient à l'étranger pour continuer leurs complots, on mettrait des policiers à leurs trousses pour les surveiller; et s'ils restaient au milieu de leur troupeau, il suffirait de renvoyer à l'expéditeur toute lettre qui leur serait adressée et qui les mentionnerait comme évêques, d'empêcher qu'eux-mêmes ne scellassent d'un cachet épiscopal les messages qu'ils enverraient, de s'opposer à toute publication de mandement : les notables du vieux-catholicisme fondaient de grands espoirs, dans la lutte contre les évêques, sur le zèle averti des postiers.

Il était facile, dans un cabinet de canoniste, d'élaborer ces résolutions excitées. Le métier de conseillère est une besogne où volontiers la haine s'acharne : elle est prolixe en ses avis, ingénieuse en ses artifices; elle se construit, à l'avance, certains plans de victoire; et l'on dirait qu'elle les suspend dans l'espace, perdant de vue le terrain des réalités. Falk, qui voyait les hommes de plus près et avec une responsabilité plus immédiate, commençait de prévoir qu'à la longue on ne pourrait pas éviter la sécularisation complète des biens d'Église et l'inauguration d'un

régime qui mettrait complètement à la merci de l'État la vie matérielle des curés.

Mais dès maintenant l'application des lois de Mai, par une curieuse répercussion, rendait inévitable, en Prusse, l'établissement du mariage civil. Tous ces prêtres, que l'État se refusait à considérer comme curés légitimes, et qu'il punissait même pour oser faire fonction de curés, bénissaient les mariages de leurs ouailles. Autant de mariages nuls aux regards de l'État. Ainsi se faisait sentir, du haut en bas de la population, l'effet des lois de Mai : mariés par le prêtre auquel l'État défendait d'agir en curé, les couples catholiques n'étaient, au point de vue civil, que des concubinaires. « Ce sont là des mesures plus nuisibles qu'utiles, » déclarait Keyserling, et il rappelait qu'en Russie une politique toute pareille n'avait pas entravé dans leurs progrès les sectateurs du *Raskol*. Bon gré mal gré, pour sortir d'embarras, il fallait que l'État prussien revînt à cette idée du mariage civil, qui répugnait à Guillaume, qui répugnait à Bismarck ; et cela devenait urgent, puisque le nombre des mariages invalidés devait aller croissant avec le nombre des prêtres délinquans. « Il me faut le mariage civil, déclara Falk, dès le mois d'octobre ; il me faut, même, le mariage civil obligatoire. » Roon était trop conservateur, en son for intérieur, pour goûter cette solution ; mais Falk montrait l'impasse dans laquelle l'État s'acculait ridiculement. Une loi sur le mariage civil apparaissait comme l'issue nécessaire. « Je la signe, si Bismarck la signe, » expliqua Roon. Signature légalement superflue, puisque Bismarck n'était plus membre du Cabinet prussien. Mais on fit savoir au chancelier que, s'il ne signait pas, Roon, Camphausen et Falk s'en iraient. Alors il signa, et l'on obséda l'Empereur pour qu'à son tour il consentît au plus vite. L'entourage impérial était rebelle, mais Falk redisait : « Il y a là une question vitale, je veux cette loi ou je m'en vais. »

L'opinion s'agitait, pour ou contre Falk, et puis, subitement, s'occupa d'autre chose : on apprit que, pour l'instant, un autre ministre s'en allait, c'était le président même du ministère, c'était Roon en personne, que fatiguaient ses soixante et onze ans, et que la quotidienne bagarre entre les procureurs et les consciences commençait peut-être d'écœurer. Après les premiers enthousiasmes de la lutte, il avait éprouvé des doutes de plus en plus pénibles sur l'efficacité de la politique religieuse à laquelle

il travaillait, et même, croit-on, sur la légitimité de certaines mesures. Il aimait toujours la vieille Prusse, les vieux conservateurs de Prusse, tout ce que la politique bismarckienne frappait de disgrâce. Il avait signifié à Blanckenburg, dès le 8 octobre, à Bismarck, dès le 12, qu'il n'en pouvait plus.

Tel qu'un conscrit qui aspire au licenciement de la classe, le vieux maréchal aspirait à quitter le ministère, et il fallait que Bismarck, en novembre, reprît la présidence et redevînt ainsi directement responsable du *Kulturkampf*.

Blankenburg, tout ami qu'il fût du chancelier, lui refusa cette fois encore d'accepter un portefeuille ; et Bismarck, au moment où il assumait une fatigue nouvelle, se sentait isolé. Il se raffermissait en méditant le texte sacré d'après lequel Dieu résiste aux orgueilleux : les orgueilleux, c'étaient les « prêtres de l'idolâtrie romaine, » c'étaient des conservateurs comme Kleist-Retzow et Gerlach. Et lui, Bismarck, un humble apparemment, avait mission de Dieu d'être sur la brèche contre ces gens-là : « Derrière mon maître terrestre, continuait-il dans une lettre à Roon, aucune ligne de retraite ne reste ouverte, donc : *Vexilla regis prodeunt:* je veux, malade ou bien portant, tenir le drapeau de mon maître en face de mes factieux cousins (ainsi nommait-il les conservateurs), comme en face du Pape, des Turcs et des Français. »

Roon le quitta, désertant sa politique. C'était une déchirure encore, s'ajoutant à toutes les déchirures que le *Kulturkampf* avait déjà provoquées : mais Bismarck s'étourdissait à parler de Dieu, et du drapeau, et de la France, essayant de brider son émotion, de faire taire son cœur. Et puis il se trahissait, et sous les broussailles du sourcil semblait perler une larme : « Épaule contre épaule, disait-il à Roon, nous avons combattu, en 1863, 1866, 1870 ; souvent je regarderai votre place au sopha du Conseil, et je me dirai : J'avais un camarade. »

Sur l'accablante cime où Bismarck était monté, il n'avait plus de camarades, mais seulement des serviteurs ; c'était la rançon de son triomphe ; c'était à la fois la cause et l'effet de l'étrange endurcissement de son âme. Un camarade lui restait, Roon ; celui-là aussi s'en allait, et Bismarck lui écrivait un adieu où réapparaissait enfin quelque chose d'humain.

Quant au bon camarade, enfin déchargé du pouvoir, il hivernait en Italie et descendait jusqu'à Rome. Cédait-il, peut-

être, à la curiosité de mieux connaître ces ennemis contre qui dix mois durant il avait pris d'ingrates mesures? Dans un repos recueilli, Roon regarda la papauté. La « superstition, » les anathèmes, lui demeurèrent odieux ; mais il éprouva quelque admiration pour la « vigueur et l'autorité » du papisme. « Où trouver ailleurs, écrivait-il même, une force qui mette en branle tous les ressorts moraux du christianisme? C'est de quoi l'État moderne est incapable; ce qui lui fait défaut, tout comme à l'État antique, c'est un point d'attache transcendant; avec de simples paragraphes de loi, on ne peut rien faire. » C'est ainsi que le maréchal Roon, quelques mois seulement après avoir fait voter les lois de Mai par les nationaux-libéraux, s'abandonnait à des méditations sur la faiblesse des pouvoirs qui ne s'appuient plus à Dieu, sur la fragilité des textes législatifs, sur l'impuissance morale de l'État moderne, et sur l'efficacité de l'action chrétienne exercée par le « papisme. »

VIII

Bismarck avait repris sa place à la table des ministres, lorsque le nouveau *Landtag* s'ouvrit. Le premier soin de Windthorst fut de réclamer que les élections à cette Chambre fussent faites désormais par le suffrage universel, direct et secret; un autre catholique, Schroeder, demandait que les membres du *Reichstag* reçussent un traitement et fussent indemnisés de leurs voyages.

Au grand scandale du protestant Gerlach, à qui tout courant démocratique faisait peur, le Centre voulait développer l'influence politique des masses profondes, protéger la dignité des élus, faciliter aux députés peu aisés l'exercice de leur mandat; c'étaient là des vœux qui répondaient au programme électoral émis dès 1867 par les nationaux-libéraux et qui auraient pu s'appuyer aussi sur certains écrits et discours de Bismarck, datant de 1866, 1867, 1869, et dirigés contre le système de vote par classes ; mais la proposition Windthorst était ajournée à six mois, et la proposition Schroeder était évincée. Toute réforme demandée par les « cléricaux » paraissait dangereuse. Lasker, sans ambages, en faisait l'aveu.

« Nous sommes ici pour tout le pays, insistait Windthorst, et pour apprécier les motions avec calme et impartialité, non en regardant si elles viennent de tel ou tel parti. » Mais cette

leçon d'équité parlementaire demeurait sans écho. Ou, pour mieux dire, c'est au dehors qu'elle trouvait audience et gratitude. Elle parvenait aux oreilles du petit peuple, de cette troisième classe électorale, plus attachée aux vraies traditions, disait Windthorst, que ne le sont dans les classes élevées les « hommes de l'or. »

Puisque les idées de l'État moderne et païen étaient les bienvenues dans les deux premières classes, Windthorst considérait qu'on ne ferait preuve ni de vrai conservatisme, ni d'intelligence politique en laissant dans ces classes l'axe de l'État. Et inversement, c'était en avocat même du peuple qu'il prétendait attaquer la politique anticléricale. Il imputait à cette politique un but occulte : faire oublier la question sociale. « Je déplore très profondément, poursuivait-il, les nombreux erremens qui se produisent dans ce domaine social ; je déplore surtout les nombreux symptômes d'irréligiosité qui s'y joignent. Mais interrogeons-nous sérieusement : avons-nous à cet égard fait notre devoir ? » Il harcelait dans leur victoire les nationaux-libéraux, représentans de la richesse mobilière en même temps que de l'esprit de secte, en les sollicitant à ces examens de conscience que les puissances sociales n'aiment jamais.

Ainsi le Centre étalait-il ses affinités populaires et son souci des intérêts populaires, et puis, donnant tout de suite une voix aux aspirations mêmes de ses électeurs, il chargeait Mallinckrodt, Reichensperger et Windthorst de réclamer du *Landtag* le retrait immédiat des lois de Mai. Il était visible que dans un diocèse au moins, celui de Posen, le pouvoir civil était à bout de rigueurs : le 24 novembre, le président supérieur de Posnanie avait sommé l'archevêque Ledochowski de se démettre, et l'archevêque avait refusé. Entre ce haut fonctionnaire qui disait au prélat : Je ne vous connais plus, et ce prélat qui disait à la loi : Je ne te connais pas, insoluble était le conflit. Windthorst, le 10 décembre, demandait que la loi disparût.

Elle va contre les consciences, proclama-t-il, et voilà pourquoi les catholiques ne peuvent la suivre. Si on ne la retire pas, si même on l'aggrave, nous opposerons et nous devons opposer la résistance passive, ainsi que firent les premiers chrétiens ; l'anéantissement de notre Église, jamais nous n'y souscrirons. Des convictions pour lesquelles on souffre de tels sacrifices doivent avoir de profondes racines : et quiconque souffre ainsi pour sa conviction, fût-elle erronée, a droit au respect suprême de toutes les âmes bien nées.

Et Windthorst, continuant, prenait Falk à partie, lui de-

mandant compte pour la prétention qu'avaient eue des protestans de réglementer l'Église romaine.

Eh bien! monsieur le ministre, vous avez affranchi le clergé, le voilà complètement émancipé des évêques, il peut en appeler au tribunal de toutes leurs décisions; et pourtant il ne se soulève pas, le voilà debout, librement, près de ses évêques. C'est la preuve qu'il agit par libre conviction. Et si l'évêque, si le clergé, si le peuple catholique sont ainsi resserrés de toute l'unanimité de leurs énergies, tout homme d'État calme et sensé devrait se demander : Comment cela est-il possible? Le peuple veut garder sa religion, garder l'Église telle qu'elle est.

Résistance passive, résistance active, c'étaient là des distinctions dans lesquelles Falk n'entrait pas; juriste assez subtil pour les comprendre, il se raidissait contre elles avec une arrogance de gendarme. Active ou passive, cette résistance était toujours une révolte, aux yeux de Falk; et d'une telle révolte, Falk ne voulait point. Il reprochait à l'Église de ne pas accepter en Prusse ce qu'elle acceptait en Bavière, en Wurtemberg, en Alsace-Lorraine, en Oldenbourg, et ne voulait pas se souvenir que les privilèges dont jouissaient ces États résultaient de concessions faites par le Saint-Siège et qu'il s'agissait au contraire en Prusse d'une usurpation spontanée, commise avec désinvolture par d'impertinens législateurs.

Les lois subsisteraient : les retirer, au dire de Falk, eût été sacrifier la souveraineté prussienne. Falk prévenait le Centre qu'au retour des vacances, de nouveaux projets lui seraient apportés; et puis il prévenait la Gauche que l'idéal de séparation entre l'Église et l'État, caressé par certains de ses membres, n'était point celui de la Prusse. Les nouveaux projets n'auraient pas un caractère exclusivement répressif, mais la politique des lois de Mai continuerait.

C'est par cette fin de non recevoir que Falk répondait aux désirs du Centre; et la presse bismarckienne faisait un crime au Centre d'avoir même osé les exprimer. Vainement Windthorst, Reichensperger, Mallinckrodt, se retranchaient derrière l'inoubliable souvenir qu'avait laissé la politique tolérante de Frédéric-Guillaume IV; ils étaient accusés par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* d'avoir manqué de respect à la dignité de la couronne.

« Conseiller maintenant à notre auguste souverain, y lisait-on, de retirer la sanction qu'il a donnée à ces lois ou d'en approuver l'abrogation, c'est là une des demandes les plus inso-

lentes que l'on ait jamais adressées à un roi de Prusse. Quand ces demandes émanent de sujets directs de l'Empereur, quand des Prussiens s'oublient jusqu'à faire de semblables propositions à leur Roi, on peut voir par là combien l'ultramontanisme s'est éloigné des fondemens de notre vie politique ; cet outrage ne tombe pas sous le coup du code pénal, mais il est condamné par la loi morale de notre temps. »

Étranges commentaires, en vérité, et singulièrement offensans pour l'initiative du Parlement. Au début du *Kulturkampf*, et pour engager la lutte, Bismarck avait allégué la nécessité d'avoir égard aux désirs de la majorité parlementaire ; aujourd'hui que le Centre préparait une action légale, soit pour amener à résipiscence cette majorité, soit pour la changer, l'action légale du Centre était considérée comme une atteinte à l'intangible volonté du souverain, et l'historien Treitschke, notant les acclamations par lesquelles les évêques, la Pologne et la presse de France avaient accueilli la motion du Centre, dénonçait une fois de plus les complicités de ce parti.

Windthorst, avant de se taire, avait insidieusement annoncé comme imminent un projet de loi sur le mariage civil. « A nous, disait-il tout doucement, cela ne nous fait plus rien ; mais cela fera du mal à l'Église évangélique. Je me suis permis de le dire, parce que je voudrais, dans une légère mesure, lui adoucir le coup. » Il était au courant : ce jour-là même, Guillaume, cédant à Falk, signait le projet de loi qui établissait le mariage civil et qui permettait par là même aux nombreux protestans, détachés de toute Église, de convoler désormais en justes noces, sans s'adresser à un pasteur. L'Église évangélique fut très morose et se sentit blessée. Elle pâtissait des mesures qu'avait prises l'État contre l'Église catholique. Qu'on retirât ces mesures comme le demandait Windthorst, qu'on laissât libres d'être curés les prêtres que désignait l'évêque, et qu'on reconnût valides, enfin, les unions bénies par eux : immédiatement, on n'aurait plus besoin du mariage civil. Mais cela ne se pouvait point : dût-on même à ce prix rassurer l'Église évangélique, on ne s'abaisserait point à capituler devant l'Église catholique.

Bismarck en personne le signifia au *Landtag*, dans la séance du 17 décembre. Il parla des grandes luttes intérieures qu'il avait subies : il avoua ne réclamer le mariage civil qu'à contre-cœur. « Mais j'ai appris, expliquait-il, à soumettre mes convictions

personnelles aux nécessités de l'État. Il y en a qui disent, dans le service de l'État, qu'ils ont leur conviction, qu'ils ne peuvent agir autrement, dût l'État périr. C'est comme s'ils jetaient l'enfant avec l'eau du bain. Des évêques révolutionnaires, érigeant leur propre jugement au-dessus de la puissance législative, ont déchaîné une telle crise, que l'État doit faire une loi sur le mariage civil pour préserver une partie des sujets des maux dont ils sont menacés. » Ainsi Bismarck présentait comme une mesure de circonstance une loi qui introduisait une véritable révolution dans la vie civile de l'Empire. La politique de tracasserie contre les prêtres avait conduit la Prusse à bouleverser l'école primaire, puis à corriger la Constitution; elle allait toucher aujourd'hui, avec regret et par contrainte, à ces bases mêmes de la famille auxquelles s'attachait avec ténacité le vieux protestantisme prussien. L'État voulait que l'Église changeât, qu'elle devînt ce qu'il lui plaisait qu'elle fût; et c'était lui, État, qui dénaturait, peu à peu, les conditions fondamentales de sa propre existence, afin de rendre compatibles avec la vie du pays certaines lois qui systématiquement étaient incompatibles avec la vie de l'Église.

Ainsi l'exigeait l'entêtement de Bismarck. L'échec était visible. « Le mouvement catholique gagne du terrain, criait à Bismarck Edwin de Manteuffel, nos coups d'épingle légaux agacent sans tuer. » Mais la Prusse, au lieu de s'en prendre à elle-même, s'en prenait à la France, ou bien à la Belgique. Si le clergé allemand résistait, c'était la faute, disait-on, au gouvernement de Bruxelles. Edwin de Manteuffel sonnait l'alarme; il craignait que la Belgique n'abritât le général des Jésuites; il signalait ce pays comme le centre de la résistance; c'est là, déclarait-il, qu'il fallait porter le combat. On épluchait, d'autre part, dans les bureaux de Berlin, la dizaine de mandemens français qui, au cours de novembre 1873, avaient répété et commenté les griefs du Pape contre Bismarck, et l'on en distinguait deux, pour s'en plaindre. Ils étaient signés de l'évêque Freppel, d'Angers, et de l'évêque Plantier, de Nîmes. L'Angleterre seule apparaissait à Bismarck comme digne d'un témoignage de satisfaction; là, du moins, Disraëli discourait contre Rome. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se réjouissait que « le pays d'Élisabeth et de Cromwell, sentant s'éveiller la conscience de sa vraie mission, » se rangeât à côté de Bismarck contre Pie IX.

Mais gare à Bruxelles et gare à Paris! Edwin de Manteuffel dogmatisait que la lutte religieuse devait être transportée du terrain intérieur sur le terrain extérieur. La *Correspondance de Genève* avait déjà redouté, dès le 8 novembre, que la guerre de religion en Allemagne n'eût pour conséquence inévitable la guerre européenne: c'était une perspective devant laquelle il ne semblait pas qu'Edwin de Manteuffel reculât.

Cependant les parquets et les maréchaussées, dont moins vaste était l'horizon, continuaient strictement leur besogne: depuis le 15 novembre, il ne restait plus en Prusse un seul évêque qui n'eût pas de condamnation. Ils terminèrent l'année par un acte nouveau; pour la première fois, un prêtre qui avait prêché contre les lois de Mai, et à qui l'on était las de réclamer le montant d'une amende, fut arraché à ses paroissiens pour passer en prison quatre semaines : il s'appelait Pierre Loga, et était vicaire à Morke. Le glas que firent sonner les fidèles traduisait leurs sentimens; il s'en alla, lui, en criant : *Deo gratias!* Quelques semaines encore, et le petit drame dont on avait offert aux villageois de Morke la répétition générale se jouerait un peu partout sur la terre prussienne.

A l'heure même où le prêtre Loga devenait un prisonnier, les derniers meubles de l'archevêque Ledochowski étaient mis aux enchères; des amendes restaient dues, et les exécuteurs du fisc ne trouvaient plus rien à confisquer. Le primat de Pologne avait commis plus de délits que ne le permettaient ses ressources, sans parler du crime d'être Polonais; et de nouvelles dettes, chaque jour, grossissaient l'inextinguible passif. Délinquant insolvable et délinquant impénitent, recevant les huissiers dans une maison vide pour leur tendre des mains vides, il relevait désormais des gendarmes du Roi. La saisie, châtiment fait pour les riches, n'était plus de mise avec le primat de Pologne; il était tombé au rang des pauvres, qu'on arrête et qu'on enferme.

Bismarck ne croyait pas déshonorer l'année 1874, lorsqu'il se laissait aller à ces deux rêves : l'Église en prison; l'Europe en feu : le premier seul devait s'accomplir. Le Dieu dont il était toujours féal, et au nom duquel sa conscience prétendait toujours travailler, laissa souffrir l'Église, mais fit grâce à l'Europe.

GEORGES GOYAU.

LES MASQUES ET LES VISAGES

PORTRAITS DE FLORENTINES

LE LONG DE LA SEINE ET DE L'ARNO

I

XVe SIÈCLE

Ne vous est-il jamais arrivé, lecteur, tandis que vous visitiez un musée, parfois bien loin de votre pays, d'y retrouver, tout à coup, le portrait d'un de vos amis? Il est, là, vous attendant placidement depuis deux ou trois ou quatre cents ans et, hors quelque détail de costume ou de décor, il vous accueille de la même façon que votre ami vous accueillerait... Pour moi, chaque fois que je parcours un musée, je me demande pourquoi on fait encore faire son portrait... Ce portrait existe déjà, presque toujours, le plus souvent signé par quelque maître, et il n'est guère de figure rencontrée aujourd'hui dans la rue qui n'ait son double ou sa ressemblance frappante au fond d'une salle de musée, sur les murs, au coin d'une fresque, dans quelque église de notre vieille Europe. Le tout est de la trouver... Car les physionomies humaines, — si infiniment diverse que soit la Nature, — se réduisent toutes à quelques types osseux, musculaires et sanguins, très définis, dont le pinceau des maîtres a, dès longtemps, tracé la ligne-mère et fixé l'essentiel contour.

Sans doute, il reste toujours quelque chose à désirer. Il reste ce point de *dissemblance* qui fait qu'aucune figure humaine n'a sa pareille mathématique parmi les quinze cent millions de faces qui respirent en même temps sur le globe ; mais nos portraitistes actuels l'attrapent si rarement, qu'en vérité le portrait ancien et fait d'après un autre rend, aussi bien que le nouveau, l'original vivant. De cela, tout le monde est d'accord et si quelqu'un conservait quelque doute, une rapide promenade dans les musées suffirait à le persuader.

Mais que dire de nos physionomies morales ? Nous appartiennent-elles en propre ? Ou furent-elles déjà observées dans le passé, avec leurs moindres nuances, telles que nous les voyons parmi nous ? C'est une pente invincible de notre esprit que de les croire nouvelles. Chaque génération a le sentiment qu'elle apporte au monde des curiosités, des appétits et des raffinemens, soit dans le rêve, soit dans l'élégance morale, soit dans le vice, que ses devancières n'avaient pas connus. Nous nous résignons encore à porter la même figure que nos pères, mais nous avons la vanité de nous être mis en frais d'une autre âme. Chacun de nous croit que le monde le voit pour la première fois... Et lorsque se dessine sur le fond gris de nos vies banales la silhouette inquiétante d'un sphinx, une figure qui émeut la foule par le mystère de ses aspirations, et par la perversité de ses attitudes, le sentiment général est qu'on se trouve en présence d'un produit bien spécial de son époque. Qu'y a-t-il de vrai dans cette hypothèse ?

Si nous regardions les portraits anciens, peut-être nous apprendraient-ils quelque chose ? Il y a un point sur le globe, et un moment dans la suite des temps, où chaque figure illustre a trouvé, pour la peindre, un maître artiste, où chaque destinée singulière a été résumée dans le cadre étroit d'un panneau, le tour d'un buste ou l'orbe d'une médaille. C'est Florence dans la seconde moitié du xve siècle et dans la première moitié du xvie. Les portraitistes de ce temps s'appelaient Botticelli, Ghirlandajo, Pollajuolo, Verrocchio, Mino da Fiesole, Donatello. Quels yeux pour voir et quelles mains pour perpétuer ce que les yeux avaient vu ! Ces témoins ne sont pas seulement grands : ils sont véridiques. Ils étaient déjà assez habiles pour faire ressembler leurs portraits à la réalité, pas encore assez pour les faire ressembler à une idée générale de la

beauté. Aussi, les portraits de ce temps ne sont-ils pas interchangeables, comme ceux du XVIIIe siècle, par exemple. Il est impossible de prendre le duc d'Urbino pour Sigismondo Malatesta, ou la belle Simonetta pour Catherine Sforza! Nous nous trouvons donc bien en présence des masques humains de ce temps, devant le plus ancien ensemble connu de portraits véridiques tracés d'après une société ardente, homogène et polie.

D'autre part, il se trouve que derrière ces masques fournis par les peintres, une foule de documens intimes, familiers, nous révèlent les visages. Les gens de ce temps tenaient volontiers leur *Journal*, comme ce Luca Landucci, dont le *Diario fiorentino* a si souvent servi aux historiens des révolutions florentines. Ils rédigeaient aussi des instructions pratiques pour leurs enfans, des *Consigli*, selon l'exemple qui leur avait été donné, un siècle avant, par ce Paolo di Pace da Certaldo, dont M. Guido Biagi a déterré le savoureux traité de « bons exemples » et de « bonnes manières. » Ils étaient grands épistoliers, comme cette Alessandra dei Machingi, dont les lettres à ses enfans sont célèbres. Enfin, les rapports des ambassadeurs à leurs gouvernemens, sans être des documens tout à fait intimes, s'en rapprochent beaucoup par la liberté de leurs appréciations, le pittoresque de leurs descriptions, le secret promis à leurs bavardages.

C'est donc peut-être dans les portraits florentins du XVe et du XVIe siècle, que nous avons la plus grande chance de trouver une réponse à la question que nous nous sommes posée. Regardons-les, sans parti pris, partout où nous les trouvons, au Louvre, à Chantilly, aux *Uffizi*, au Palais Pitti, à Santa Maria Novella. Au premier abord, nous pouvons nous croire transportés parmi des figures toutes nouvelles. Çà et là, une coiffure extravagante, un front à demi rasé, une collerette ou une fraise monstrueuse, peuvent modifier l'aspect superficiel du masque féminin, comme une mode philosophique l'esprit de la femme. Mais examinons de près ces masques, si dissemblables qu'ils puissent paraître de nos contemporaines, — et par là dignes d'être notés, — peut-être y trouverons-nous plus d'une fois des traits des visages que nous avons connus. Et ainsi verrons-nous que la construction de la figure subsiste en dépit des coiffeurs et des couturiers.

Puis examinons sous ces masques les visages : les âmes

telles que les actes et les écrits intimes, les lettres, les paroles nous les ont révélées, telles aussi qu'elles se révèlent en dépit d'elles-mêmes, en dépit parfois de leur peintre, dans les gestes et les yeux : malgré les différences de vie, d'éducation, de théories générales, peut-être que les traits les plus séduisans et aussi les plus désagréables et les plus inattendus de ce qu'on appelle aujourd'hui le « féminisme, » par exemple, ne sont pas plus nouveaux chez nos contemporaines que le dessin de leur bouche ou de leur nez. Et ainsi verrons-nous que ni les coiffeurs ni les philosophes n'ont jamais rien pu sur les traits constitutifs, sur le vrai visage de l'humanité.

En tout cas, nous aurons la joie de contempler, dans la demi-teinte des fresques, les fines et mystérieuses destinées des plus belles femmes qui passèrent, voici quelque quatre cents ans, sur les bords de l'Arno. Nous aurons l'illusion de vivre un peu plus, parce que nous vivrons avec d'autres, la vanité de découvrir des mœurs qui nous paraîtront préférables parce qu'elles sont lointaines et aussi, quand nous rencontrerons, en plein xve siècle, les traits mêmes de nos contemporaines, la surprise de n'être pas surpris.

I. — AU LOUVRE. — GIOVANNA TORNABUONI (1)

Il en est deux, parmi nous, que tout le monde a vues ou peut voir et le hasard fait que ce sont les figures des deux femmes les plus séduisantes de leur temps, deux contempo-

(1) Portraits de Giovanna degli Albizzi, épouse de Lorenzo de' Tornabuoni. Authentiques : les deux médailles de bronze de Niccolo Fiorentino, au Bargello, l'une, n° 106, portant en exergue ces mots *Ioanna Albiza uxor Laurentii de Tornabonis*, — et au revers les trois Grâces avec ces mots : *Castitas—Pulchritudo—Amor;* l'autre, n° 107, semblable, quant à la face et portant au revers une Diane chasseresse avec ces mots : *Virginis os habitumque gerens et virginis arma.* Portraits présumés avec ressemblance : 1° la figure de femme de profil gauche, sur bois, dite Giovanna degli Albizzi par Ghirlandajo, autrefois au palais Pandolfini à Florence, aujourd'hui à la collection Pierpont-Morgan; 2° la figure en pied, de profil gauche, en grande toilette du xve siècle, à la suite de sainte Élisabeth, dans *la Visitation*, fresque du chœur de Santa Maria Novella, par Ghirlandajo; 3° le buste de terre cuite intitulé Giovanna Tornabuoni et attribué à l'école de Léonard, collection Gustave Dreyfus. Portrait présumé, selon toute vraisemblance, mais sans ressemblance avec les précédens : la figure de femme seule en face d'un groupe de femmes et leur tendant un mouchoir, de la fresque de la villa Lemmi, par Botticelli, aujourd'hui au Louvre, escalier Daru. Portrait présumé : la Vierge du bas-relief de marbre, *la Vierge et l'enfant* de Verrocchio, autrefois à l'hôpital Santa Maria Nuova, aujourd'hui au Bargello, à Florence.

raines, deux compatriotes, de familles semblablement illustres, d'égale beauté, d'égale jeunesse, de destinées parallèles, deux reines de l'art et des cœurs florentins aux années où ces cœurs battirent le plus fort et pour l'art le plus pur, peintes par les mêmes peintres, chantées par les mêmes poètes, pleurées par les mêmes fervens, brusquement emportées en plein éclat, en laissant sur l'océan des hommes deux sillages si longs de regrets et de larmes, qu'après plus de quatre cents ans, leur remous berce encore les cœurs des chercheurs et des naïfs. On les appelait, de leur temps, la *Bella Simonetta* ou, plus officiellement, Simonetta dei Cattanei épouse de Marco de' Vespucci, et la *Bella Vanna*, ou officiellement Giovanna degli Albizzi, épouse de Lorenzo de' Tornabuoni.

Quiconque a visité Chantilly connaît la première : un profil évaporé, le nez en l'air, l'œil vif, le front nu et rond comme un front d'oiseau, décrivant le hardi paraphe de sa frimousse en clair sur un nuage noir, rejetant derrière la tête un énorme paquet de tresses et de perles, pointant les seins nus, avec un serpent d'émail noir, qui ondule autour de la gorge éclatante, au loin des arbres, des collines et de l'orage, — quelque chose de joyeux, de piquant et de délibéré, une tête qui n'en fait qu'à sa tête, une reine de la mode à qui l'on ne dit pas : « Voilà ce qui se porte... » et qui s'habille, ou se déshabille, comme il lui plaît. Cela est peint sur un panneau de bois à la détrempe, par Pollajuolo, dit-on, et vraisemblablement entre 1469 et 1476, et acquis par le Duc d'Aumale en 1879. Il y a sur la bordure du tableau l'inscription *Simonetta januensis Vespuccia*. Voilà le premier rayon de soleil qui traversa Florence à la fin du xve siècle.

Le second est au Louvre. Tout le monde devrait en avoir été touché, mais il est aux trois quarts éteint, étant tombé dans l'une des plus sombres solitudes de cette nécropole : la cage de l'escalier Daru, — et mis sous verre. Parfois une bande de touristes fourvoyés traverse ce Sahara froid. On frôle les murs nus, les bustes rechignés, les pierres mortes, et l'on s'en va sans se douter qu'on a passé à côté de deux destinées tendres et tragiques, rappelées en deux chefs-d'œuvre. Ce sont les fresques peintes par Botticelli sur les murs de la villa des Tornabuoni, près de Florence, pour célébrer le mariage de Giovanna degli Albizzi avec Lorenzo de' Tornabuoni, en 1486. Longtemps dis-

simulées sous la chaux, retrouvées en 1872, et apportées ici, tant bien que mal, en 1881, elles sentent l'exil. On imagine, aussitôt, ce que serait cette pellicule de peinture, si elle tenait encore au tronc vivant dont on l'a séparée et dont elle n'est plus aujourd'hui que l'écorce morte; si on la voyait là-bas, sous le soleil de Toscane, à la villa Lemmi, au Pian di Mugnone, parmi les fleurs, quand le soleil glisse entre les fentes du rideau de cyprès, et tout ce qu'y mettraient nos regards si, avant de s'y poser, ils avaient recueilli les lueurs qui glissent au loin sur les rondes collines de Fiesole, sur la loggia aux fines colonnettes, sur les fenêtres quadrillées de fer, les plantes grimpantes, les roses. Ici, on sait qu'elle existe, qu'elle est célèbre, jusqu'à en être banale, mais on ne l'a jamais vue.

Pourtant, par un jour exceptionnellement clair, on peut, si l'on s'approche, distinguer, sous les reflets contraires du verre, une apparition étrange, comme une vapeur colorée qui aurait flotté sous ces hautes voûtes et qui se serait fixée, çà et là, par places... Ce sont des fantômes de femmes gracieuses : têtes virevoltant sur de frêles tiges, robes éteintes, couleur de fleur séchée ou de verdure toute neuve, développant dans une nature inopérante des gestes inefficaces. Une jeune femme haute, fine, et de mise presque austère, tend un linge comme elle tendrait son tablier, pour recevoir quelque chose que d'autres femmes, dont les manches sont des petits ballons, s'avançant vers elle, vont y jeter. Ce quelque chose est peut-être un fruit, peut-être une fleur, peut-être un sort. Celle qui reçoit ne semble pas très reconnaissante. Celles qui donnent ne semblent pas très généreuses. Ce sont sans doute des fées : il n'y a que des fées pour arriver ainsi à un mariage les mains vides. C'est sans doute une philosophe : il n'y a qu'une philosophe pour se vêtir si simplement l'année de ses noces et pour si peu considérer ce qu'on lui donne. — Ces dons ne sont pas seulement médiocres : ils sont inquiétans. L'une d'elles fait de la main gauche ce geste imprécis qui a vaguement l'air d'une protestation, que Botticelli met partout, mais qui n'a nulle part un sens défini. Elles n'ont pas l'air de croire qu'elles apportent quelque chose de très bon à la jeune épousée; celle-ci ne le croit pas non plus. Son regard passe par-dessus les jeunes Destinées : elle a l'air distrait, absent, résigné à recevoir tout ce que ces femmes jettent dans son mouchoir. Et qu'y jettent-elles?

Elles y jettent la mort, une mort prompte, terrible, dès la venue du second enfant. C'est leur cadeau de noces. Cette jeune femme que nous voyons, là, va mourir en couches, comme est morte la mère de son mari Lorenzo Tornabuoni, comme est morte la première femme de son père, Maso degli Albizzi, comme sont mortes, par une fatalité mystérieuse, tant et tant de jeunes femmes de la Renaissance... Dans deux ans, elle aura passé. Jusque-là, sa vie est un rayon de soleil, quelque chose de droit, de lumineux, de simple, une joie pour les yeux de tous, une faveur pour tout ce qu'il touche.

Se figure-t-on ce qu'était, dans la vieille et noire Florence du xve siècle, le pas sur les dalles d'une jeune patricienne, fine, simple, charitable et docte, au buste droit, aux paroles mesurées, aux plis parallèles, aux gestes lents et harmonieux, quand elle traversait cette foule de marchands de laine, marchands de soie, banquiers, changeurs et politiciens, vivant entre la hache et le comptoir, esprits inquiets, consciences obscures, lèvres verrouillées comme leurs portes, figures plissées comme leurs bourses, curieux cependant de toutes les grâces de l'âme et du corps, capables d'enthousiasme pour tout ce qui, — femme, idée ou statue, — trouait parfois leur ciel bas et lourd?

Elle subsiste encore, la rue où elle a vécu, longue, étroite, sombre. On s'y aventure comme en une fissure de rocher, pour aller du centre de Florence à la porte San Piero et à la seconde enceinte de la ville. Elle demeure, là, comme un vieux chaînon oublié dans une chaîne neuve de quartiers modernes ou rebâtis. C'est l'ancien Corso di Por san Piero, aujourd'hui via degli Albizzi, du nom de la famille qui y posséda tant de maisons et l'habita si longtemps. Parmi les hauts palais noirs dont elle est faite, on voit encore celui où est née Giovanna : parois nues, sombres, renfrognées, fenêtres en amande très haut perchées, avec l'écusson des Albizzi ; deux anneaux de pierre, l'un encerclant l'autre, tout cela endormi sous une poussière cinq fois séculaire. C'est là qu'a grandi notre figure du Louvre, la plus fameuse des onze filles de Maso degli Albizzi, qui fut podestat de Prato, gonfalonier de justice, ambassadeur à Rome. Cette maison, neuve alors, n'était pas le sombre rempart que nous voyons aujourd'hui. Cette rue, alors bâtie d'un seul côté, recevait la lumière du midi. Çà et là, les palais les plus beaux l'égayaient de leur vie. C'était le quartier le plus animé, le plus

aristocratique, celui où l'on faisait les courses, le *Palio*, et d'où partaient le plus de chevaliers pour le carrousel. Nous pouvons donc retrouver, en nous y promenant, le fond coutumier sur quoi se découpait la fine silhouette de Giovanna, allant faire ses dévotions à San Piero Maggiore, — église dont il ne subsiste plus rien, marquée seulement par un reste de portique du XVIIe siècle, où on lit encore : DEO IN HONOREM. PRINCIP. APOSTOL. LUCAS DE ALBIZZI.

Mais ce portique, lui-même, a changé de destination et joue, au naturel, le rôle de ces ruines savoureusement dessinées par Hubert Robert. Une maison a poussé par-dessus, des boutiques l'ont bouché par-dessous et l'arc triomphal d'autrefois, travesti en une bête de somme, semblable à un gros éléphant serviable, arrondit aujourd'hui, sur les jarres de lait et les chapelets d'andouilles, la majesté de ses arcs, le haut latin de ses dédicaces et l'acanthe de ses chapiteaux. Le pied cherche inutilement les dalles qui recouvraient Lorenzo di Credi et Luca della Robbia, enterrés là. Tout a disparu et le rare pèlerin qui vient, sans s'égarer, dans ce coin de la vieille Florence, n'y peut être attiré que par le fantôme léger de la *Bella Vanna*.

Elle y a vécu toute sa jeunesse, dans la gloire et dans la lumière. Les joies intellectuelles l'éclairaient aussi. Elle était formée aux belles-lettres par un futur pape, Tommaseo Parentucelli. Ses admirateurs étaient Laurent le Magnifique et les plus grands peintres du XVe siècle, son promis le plus beau jouvenceau de Florence, le plus riche et le plus élégant cavalier. Il suffit pour s'en assurer de voir à Santa Maria Novella, — à gauche de la fresque de saint Joachim chassé du temple, — ce jeune homme qui se retourne vers nous, le poing droit sur la hanche, le bout du pied droit en avant, avec une désinvolte impertinence : grand érudit d'ailleurs, poète formé par Politien, fin connaisseur en médailles antiques: Lorenzo Tornabuoni.

Son mariage est un événement national. Arrangé par le roi de Florence, Laurent le Magnifique, il n'est point célébré à la paroisse de la jeune fille, mais à la cathédrale, à Sainte-Marie des Fleurs, où Giovanna paraît escortée de cent jeunes filles des plus grandes familles, parées de blanc, et de quinze jeunes chevaliers en armures de tournoi. L'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège y assiste, ainsi que de nombreux chevaliers florentins et étrangers. La presse est repré-

sentée par Politien. Au lieu de kodaks braqués sur la sortie de l'Église, ce sont les yeux de Botticelli, de Verrocchio, de Ghirlandajo, de Niccolo Fiorentino, fixés sur ce profil qui passe... Le décor, ce sont les bas-reliefs de Giotto et les portes de bronze de Ghiberti. La foule, tassée entre Sainte-Marie des Fleurs, le Baptistère, le Campanile, la Tour des Adimari, le Bigallo, bat de ses flots des montagnes de chefs-d'œuvre. Un Guichardin et un Castellani escortent la mariée au palais des Tornabuoni. On danse le soir sur la place San Michele Berteldi, — maintenant Piazza san Gaetano, — proche des palais Tornabuoni aujourd'hui entièrement disparus. De l'autre côté de la ville, tout le long du Borgo degli Albizzi, les torches brûlent passées aux grands anneaux de fer. Toute Florence est en fête. Jamais femme n'entra d'un pas plus léger dans la vie.

Puis les peintres et les modeleurs se mettent à l'œuvre. Ils se hâtent, comme s'ils se souvenaient qu'elle est d'une famille d'éphémères, où la pose ne dure pas, où le profil se perd bientôt dans l'ombre que rien n'éclaire. Botticelli se rend à la villa Tornabuoni, aujourd'hui villa Lemmi, où se sont retirés les deux jeunes époux durant les premiers temps de leur mariage; il cause un peu mythologie avec Politien et peint sur les murs les fresques qui sont maintenant au Louvre. Niccolo Fiorentino modèle la médaille que nous voyons au Bargello. Ghirlandajo la peint deux fois au moins : la première fois, d'après nature, sur le panneau fameux longtemps appelé la *Laure de Pétrarque*, passé de la famille Tornabuoni à celle des Pandolfini, et aujourd'hui en possession de M. Pierpont-Morgan. La seconde fois, de souvenir, d'après le portrait précédent simplement reporté sur le mur et continué par une robe, dans la fresque de Santa Maria Novella, où elle figure à la suite de sainte Élisabeth (scène de la Visitation).

C'est, là, le plus fameux des portraits de Giovanna Tornabuoni, le plus connu même de ceux qui épellent son nom et ne savent rien de sa vie. Tous les visiteurs de l'église dominicaine ont remarqué cette belle dame, en toilette éclatante, jupe de satin rouge couverte d'un treillis d'or semé de boutons d'argent, robe en tissu d'or broché, qui s'avance de profil coupant, haute et droite, au milieu des modestes femmes de l'Évangile, soucieuse de ne rien déranger à l'économie de sa toilette, tenant son mouchoir à la main, comme une dame en visite

son porte-cartes, avec une coiffure à chignon plat et à *anglaises*, et un fil autour du cou qui tient en suspens une grappe de perles... Le tout découpé à l'emporte-pièce sur un fond de remparts, de ponts-levis, d'arcs de triomphe ruinés, de campaniles, ressemblant très vaguement à Florence. Ce costume est un peu ostentatoire et le moins pieux des visiteurs en est presque choqué. Il ne faut pas croire que ce luxe parût naturel aux contemporains. Peu d'années après la peinture de cette fresque, alors que les couleurs en brillaient encore d'un éclat que nous ne voyons plus, Savonarole tonnait en chaire contre ces bijoux, ces boutons, ce brocart. Et cent ans avant, toute Florence avait retenti des objurgations des magistrats contre le luxe des modes féminines. Le portrait de Giovanna, en pleine église, nous montre ce qu'avaient pu faire cent ans de sermons et de lois, la crainte des peines éternelles ou celle des amendes. Il y a, là-dessus, un conte fameux de Franco Sacchetti. Il nous montre les tribulations d'un juge, Messer Amerighi da Pesaro, chargé d'assurer l'exécution des règlemens somptuaires. Il est bon de le relire devant la fresque de Santa Maria Novella :

« Mes seigneurs, dit-il, s'adressant aux *Priori*, mes seigneurs, j'ai étudié toute ma vie pour apprendre à juger sainement, et aujourd'hui, après avoir cru savoir quelque chose, je m'aperçois que je ne sais rien du tout. Car en faisant mon enquête sur les ornemens qui sont interdits à vos femmes, selon les ordres que vous m'avez donnés, ces dames ont produit, pour leur défense, des argumens dont je n'avais jamais eu idée auparavant et, entre autres, je vais vous en dire quelques-uns. Voici une femme qui arrive avec une cape festonnée et roulée en spirale. Mon notaire dit : « Donnez-moi votre nom, car vous avez une cape festonnée. » La bonne dame tire le bout de ce feston qui est attaché à la cape avec une épingle et, le tenant dans sa main, dit : « Ça, c'est une guirlande !... » Alors mon homme passe outre et trouve une femme qui porte de nombreux boutons sur le devant de sa robe. Il dit à celle-là : « Voilà des boutons que vous n'avez pas le droit de porter. » Elle répond : « Messer, parfaitement, j'ai le droit de les porter, car ce ne sont pas, là, des boutons, mais des *coupelles*, et si vous ne me croyez pas, regardez : elles n'ont pas de queue et de plus il n'y a aucune boutonnière... » Alors le notaire va à une autre qui porte des hermines et dit : « Qu'est-ce que celle-ci va bien pouvoir

alléguer pour sa défense? — Vous portez des hermines! » Et il veut prendre son nom. La dame dit : « Ne m'inscrivez pas, car ce ne sont pas des hermines, mais des fourrures de nourrisson. » « Et qu'est-ce que c'est que ce nourrisson?... » demande le notaire. Et la dame répond : « C'est une bête... » Après cela, on comprend le mot inscrit, par un membre de la Guilde des marchands, en marge des *statuti* somptuaires :

S'il est quelqu'un à qui tu souhaites du mal,
Envoie-le à Florence pour être official...

Mais les peintres, loin d'être choqués de ce déploiement de luxe, y ajoutent, s'ils le peuvent. Rien ne leur paraît assez beau pour Giovanna Tornabuoni. Ils appliquent à ses portraits des cartouches laudatifs. Ils y mettent des dédicaces enthousiastes.

ARS UTINAM MORES
ANIMUMQUE EFFINGERE
POSSES, PULCHRIOR IN TER
IS NULLA TABELLA FORET
MCCCCLXXXVIII

écrit Ghirlandajo sur une tablette au fond du portrait de la collection Pierpont-Morgan. Niccolo Fiorentino inscrit, autour de sa médaille, ces mots que vous pouvez lire, si vous vous penchez, par un clair matin, sur la vitrine, au second étage du Bargello : Castitas — Pulchritudo — Amor. Botticelli n'écrit rien sur la fresque aujourd'hui au Louvre, mais il peint un délicieux petit amour soutenant un écusson : c'est l'enfant, le premier-né qui soutiendra et perpétuera les armes des Tornabuoni.

A peine ces artistes ont-ils fini leur ouvrage, avant même peut-être qu'ils aient fini, le don fatal des Belles Dames a fait le sien. La belle Giovanna est emportée à ses secondes couches : elle a vingt-deux ans. Ainsi ni l'âge, ni l'abandon, ni les regrets ne viendront décolorer l'image du monde reflétée dans ces beaux yeux naïfs, grands ouverts : « Noblesse du sang, beauté, fils richesse, amour conjugal, esprit, distinction des manières et de l'âme, toutes ces choses m'ont faite heureuse, mais toutes ces choses, les cruelles Destinées, — pour me rendre la mort plus amère, — me les ont montrées plutôt que données !... » Ainsi

la fait se plaindre Politien, dans l'épitaphe qu'il composa pour elle. Sans le vouloir, il explique, là, notre fresque du Louvre, — « Montré plutôt que donné... » — c'est bien le geste de ces incompréhensibles figures...

Tout aussi secrète est la fresque jumelle du Louvre, encore plus difficile à voir peut-être et encore plus sombre, placée de l'autre côté de la porte qui conduit à la salle du XVIIIe siècle. Pourtant, en regardant bien, on finit par apercevoir le profil d'un jouvenceau, à longs cheveux, en soutane, qu'une jeune femme, aux airs penchés, amène, par le bout des doigts, vers un aréopage de femmes assises en demi cercle, dans quelque bois sacré. Après un moment d'attention, on reconnaît ce profil : c'est celui de la médaille gravée ou au moins inspirée par Niccolo Fiorentino, avec cette inscription : *Laurentius Tornabonus*, et qui porte à son revers un Mercure habillé et armé avec ces mots : *Virginis os habitumque gerens et virginis arma.* C'est bien la même tête, le profil pointu, les joues lourdes, les yeux saillans, la ligne du front et du nez quasi concave, que nous devinons ici. C'est donc bien, là, le mari de Giovanna degli Albizzi, « le miroir de l'élégance, » c'est le même jouvenceau qu'on voit dans le chœur de Santa Maria Novella, en la fresque de Saint Joachim chassé du temple, à peu près vis-à-vis de la scène de la *Visitation* où figure sa jeune femme derrière sainte Élisabeth.

Ici, il est moins désinvolte. Il a l'air d'un jeune homme timide qu'une protectrice présente à un comité de dames chargé de décerner quelque prix. Il se trouve que c'est justement cela, ces dames étant la Philosophie, la Musique, l'Astronomie, la Grammaire, la Rhétorique... Elles lui décerneront le prix de belles-lettres, le prix d'élégance, le prix de goût et de tact en belles médailles qu'il collectionne pour Laurent le Magnifique, enfin le prix de la jeunesse, qui est le plus enviable de tous. On voit mal leurs attributs effacés : parmi ces dames, il y en a qui ont un faux air de Parques, ou de sorcières. Tandis qu'on regarde ce bizarre aréopage, la lumière qui ne se fixe jamais longtemps dans cet escalier Daru se met à passer, le mur se drape d'ombre. Vite, ces figures changent d'aspect et deviennent sinistres. On ne voit plus que des silhouettes, et ces silhouettes sont rangées moins comme des Muses dans un bois sacré que comme des juges dans un tribunal.

A mesure que l'ombre s'épaissit, des souvenirs nous vien-

nent, des souvenirs de l'histoire de Florence sous la République. On se rappelle un autre aréopage devant lequel comparaît ce même jeune homme. C'est dans un vieux palais qu'il siège. Ce sont les *Huit de la Paix*. Nous sommes en 1497. Il y a onze ans que le jeune Tornabuoni a fait peindre cette fresque. Il y en a neuf qu'il a conduit Giovanna au tombeau de famille, à Santa Maria Novella. Depuis, la ville a changé de maîtres. Les Médicis ont été chassés de Florence. Nous sommes sous le règne de Savonarole. Le brillant « miroir de l'élégance » est resté dévoué à la famille qui fit son mariage : il est impliqué dans une conspiration pour le retour des Médicis. Un obscur comparse, un certain Lamberto de l'Antella, l'a dénoncé ainsi que quatre autres seigneurs. Il est arrêté, soumis à la torture de la corde. Quiconque était mis à la torture était perdu. On possède donc les aveux qui suffisent à sa condamnation, mais on discute indéfiniment la sentence. Toutes les juridictions se récusent successivement. Les *Huit de la Paix* renvoient les accusés à la Seigneurie qui les renvoie aux *Huit*, qui les renvoient devant le Conseil des *Quatre-vingts*, qui demande la constitution d'une *Consulte*. On sait que l'Italie est favorable aux accusés. On cherche des faux-fuyans. On envoie demander à une visionnaire, alors fort en vogue, ce que le ciel lui inspire. Elle répond qu'il lui a été révélé que le vieux Bernardo del Nero doit être jeté par la fenêtre. Mais les autres? Qu'en fera-t-on?

Pendant neuf heures consécutives, cent quatre-vingts juges, rouges de passion ou pâles de peur, enfermés dans le Palais Vieux et mis au secret, écoutent les rapports, parlent, discutent, mangent, — car il ne leur est pas permis de sortir de la salle avant d'avoir clôturé le débat, — tandis qu'au loin, du fond d'une cellule de San Marco, un moine terrible, le moine au profil de mouton, les fait mouvoir. On est au mois d'août, au mois des grandes chaleurs et des pestes. Le Palais Vieux ressemble à une chaudière où bout quelque chose d'infernal. Après cinq jours de discussions et d'atermoiemens, la sentence est arrachée par les violens aux autres : c'est la mort pour les cinq accusés, dont le plus âgé, Bernardo del Nero, a soixante-treize ans et le plus jeune, celui dont nous voyons ici l'image, vingt-neuf. On sait l'Italie tendrement émue pour cette noble tête, pour cette jeune tête de savant et d'humaniste, toute meublée des trésors de la Renaissance. Il faut mettre

les indécis et les voisins en présence du fait accompli. On hâte l'exécution. On n'attend pas au lendemain. On descend aux torches. Les *Huit* assurent l'exécution de l'arrêt. Le billot est prêt dans la cour d'un des palais annexes au Palais Vieux, probablement à l'endroit où sont aujourd'hui les bureaux et les paperasses de la municipalité pour des distributions de secours. Bernardo del Nero passe le premier. Le dernier qui vient sous la hache est Lorenzo Tornabuoni. Au matin, tout est fini... Sur le livre des morts, à sa paroisse, Santa Maria Novella, on inscrit son nom suivi de la mention terrible qui revient si souvent en ce temps-là après la date du décès : *cum sanguine*... « Tout le peuple les plaignit, dit, dans son *Journal*, Luca Landucci, chacun fut stupéfait qu'une telle chose ait pu être faite et voulut à peine le croire. Ils les firent mourir dans la même nuit et ce ne fut pas sans larmes de ma part, que je vis passer à Tornaquinci, dans une bière, ce jeune Lorenzo, un instant après sa mort... »

Ainsi s'éteignirent, après un bref éclat, les deux apparitions que nous voyons par les jours clairs flotter encore dans l'escalier du Louvre, et que l'on voit tous les matins, à Florence, derrière l'autel de Santa Maria Novella : Lorenzo et Giovanna Tornabuoni. Sans les peintres et les modeleurs, leurs destinées nous seraient indifférentes, auraient passé enveloppées dans les plis de cette grande dissimulatrice qu'est l'histoire : quelques coups de pinceau sur un mur, la pression d'un doigt sur une cire, les dégagent et les profilent, jeunes et nets, sur le brouillard confus des foules. Par la grâce de l'art, les deux beaux enfans revivent et sont aimés. Leur culte ne cesse guère. Sans doute, on ne le voit pas souvent célébrer au Louvre. L'ombre qui baigne leurs images empêche les visiteurs mal avertis de s'y arrêter. Leur histoire y est mal connue.

Mais à Santa Maria Novella, c'est autre chose ! Il fait clair tous les matins dans le chœur de la vieille église dominicaine, derrière l'autel. En même temps que nous déchiffrons cette figure sur l'escalier du Louvre, aux bords de la Seine, nous pouvons être sûrs que là-bas, aux bords de l'Arno, d'autres la regardent et cherchent à en pénétrer le sens. Accotés dans les stalles, ou debout autour des lutrins, étagés sur les marches de bois, guettant le jour favorable, — ils la voient s'avancer de profil, de profil gauche, toute droite dans sa robe aux plis

droits et lourds, derrière sainte Élisabeth qui embrasse la Vierge. En face, sur la muraille opposée, dans ce groupe de gens du xve siècle, au premier plan du saint Joachim chassé du temple, ils cherchent son jeune mari Lorenzo Tornabuoni.

Dès que les offices s'arrêtent, la longue théorie des visiteurs recommence à défiler et à épeler, dans toutes les langues du globe, les litanies de l'admiration. Ces dévots s'intéressent autant à la vie si vite tranchée de la belle Giovanna qu'à la scène de la *Visitation*, et il n'en est aucun qui ne soit plus touché par la fin tragique de Lorenzo Tornabuoni que par la mésaventure de saint Joachim... Ils célèbrent obscurément, à leur insu, ce culte sans rite et sans dogme qui réunit, dans une même communion, des âmes bien diverses : le culte des beaux types de l'humanité.

D'ailleurs, il importe peu pour quelle cause ces beaux types ont vécu : il suffit qu'ils aient vécu ardemment, passionnément, et pour autre chose qu'eux-mêmes. Notre goût pour les héros ne se mesure pas du tout aux harnais philosophiques dont ils se sont empêtrés ou dont ils ont voulu bâter les hommes. Savonarole a fait brûler les « vanités » dont Giovanna est parée; il a fait ou a laissé décapiter Lorenzo: il a été brûlé à son tour, Les mêmes touristes qui étaient tout à l'heure, au couvent de Saint-Marc, à vénérer sa mémoire dans sa cellule, viennent ici vénérer la leur. Notre piété réconcilie sans effort tous ces héros qui se combattaient, qui se proscrivaient, qui croyaient détruire, en se détruisant, les passions humaines. Nous savons qu'ils poursuivaient un songe. Nous les aimons pour l'ardeur dont ils l'ont poursuivi.

II. — A CHANTILLY. — LA BELLE SIMONETTA (1)

Parmi ceux, en 1486, qui suivaient des yeux Giovanna Tornabuoni à son entrée dans le monde, beaucoup se rappelaient une autre reine des cœurs florentins disparue dix ans auparavant, en pleine jeunesse, celle que nous voyons à Chantilly, dans la

(1) Portraits de Simonetta dei Cattanei, épouse de Marco de' Vespucci, dite la Bella Simonetta.

Authentique : le portrait de femme de profil peint sur bois, hauteur 0,57, largeur 0,42 dans la salle dite la *Tribune* à Chantilly, attribué à Pollajuolo. Présumés avec ressemblance : 1° la figure dite de l'*Abondance*, au coin de la *Naissance de saint Jean-Baptiste*, dans le chœur de Santa Maria Novella à Florence, et attri-

salle dite de la Tribune : la belle Simonetta, car tous l'avaient connue et qui ne l'avait pas pleurée ? Giovanna elle-même, d'ailleurs, et les yeux que nous voyons peints dans la fresque du Louvre ont plus d'une fois miré le profil que nous voyons dans le petit panneau de Chantilly, lorsqu'ils n'étaient encore que des yeux d'enfant... Mais tandis que la belle Vanna est fameuse par sa vie et a été l'objet de portraits définis, d'après nature, dans les costumes de son temps, si la belle Simonetta n'était pas morte, on douterait qu'elle ait vécu, je veux dire qu'elle ait été autre chose qu'un rêve : un rêve de poète et de peintre, ou qu'un symbole : le symbole d'une saison de l'année ou d'un moment de la sensibilité humaine, une rencontre d'art et d'âme que le monde ne connut qu'une fois. Ne vous est-il jamais arrivé d'assister à une fête où le soleil, la saison, la jeunesse, quelque artiste venu de loin, les avenirs entrevus, les amitiés formées, les communs souvenirs, composaient une harmonie si rare qu'on avait le sentiment, même si l'on n'était point versé dans le calcul des probabilités, que des années, des siècles passeraient avant que cet ensemble ne se rencontrât... Telle fut la venue de Simonetta dans le monde.

C'était en 1469. Il y avait un rajeunissement universel de la pensée et de l'art ; il y avait des statues sortant de terre, il y avait des carrousels éblouissans, il y avait de jeunes artistes dans le premier enthousiasme de la jeunesse : Botticelli avait vingt-cinq ans, Ghirlandajo avait vingt ans, Verrocchio avait trente-quatre ans. L'imprimerie paraissait pour la première fois en Italie. Un nouveau règne commençait à Florence. Les navigateurs voyaient poindre de nouveaux mondes au fond des mers. Les archéologues tiraient de terre des figures nouvelles. Le regard creusait deux horizons immenses : le nouvel hémi-

buée à Ghirlandajo ; 2° la figure dite de *Vénus* dans la *Primavera* de Botticelli, à l'Académie, à Florence ; 3° celle de *Vénus* dans le tableau dit de *Mars et Vénus* de Botticelli, à la National Gallery ; 4° celle de Vénus, dans la *Naissance de Vénus*, de Botticelli, aux Uffizi. Présumés sans aucune ressemblance : 1° le portrait de la *Bella Simonetta*, attribué à Botticelli, au musée de Berlin ; 2° la figure de profil, dite portrait d'une femme et attribuée à Botticelli, au Staedel Institut, à Francfort ; 3° la *Bella Simonetta* du palais Pitti, attribuée à Botticelli, puis à l'inconnu, dit *Amico di Sandro ;* 4° la figure de la Chasteté, dans le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, à la National Gallery ; 5° celle de Procris dans la *Mort de Procris*, de Piero di Cosimo, à la National Gallery ; 6° la seule figure de jeune femme dont les cheveux soient visibles, représentée à genoux auprès de la *Vierge de la Miséricorde*, fresque de Ghirlandajo, au-dessus de l'autel ou « chapelle » des Vespucci, à l'église des Ognissanti, à Florence.

sphère et l'antiquité. Il y avait la paix. Il y avait le printemps. Il y avait l'amour. Une femme vint alors, qui parut apporter tout cela dans les plis de sa robe, dans le déroulement doré de sa chevelure, dans le geste de ses dix doigts ouverts. Elle s'appelait Simonetta dei Cattanei. Elle avait seize ans. Elle était née à Porto Venere, près de Gênes, d'une grande famille de marchands, et venait d'être amenée à Florence par un jeune Florentin qui avait seize ans comme elle et, comme elle, était d'une famille de grands marchands et de découvreurs.

Il s'appelait Marco Vespucci. Son cousin et camarade d'études, Amerigo Vespucci, devait un jour découvrir l'Amérique. Lui, il n'avait découvert que Simonetta, mais pendant un temps, sa découverte intéressa bien plus prodigieusement Florence. C'était aussi un monde nouveau qu'il ramenait avec lui : c'était la Renaissance faite femme, la nymphe antique qui respirait, qui marchait, qui parlait une langue de fantaisie et de liberté. Elle la parlait à tous ces commis et à ces clercs mal lavés encore de toutes les crasses scolastiques, encore un peu ahuris des terreurs du moyen âge. Les âmes se détendirent comme après une longue contrainte. Les chaînes tombèrent. Sur la cire, molle encore, de son imagination, Botticelli reçut l'empreinte idéale qui ne devait plus jamais s'effacer.

On était au moment précis où deux frères, deux jeunes gens, savans et poètes tous les deux, montaient sans bruit sur un trône invisible et commençaient, insensiblement, de régner : Laurent de Médicis, dit « le Magnifique, » et Julien de Médicis qu'on eût pu appeler, lui aussi, « le penseur. » Dès qu'ils virent paraître celle qu'on appelait « l'étoile de Gênes, » les deux frères furent éblouis, la suivirent d'une admiration qui ne devait cesser qu'à la mort. Elle dura sept ans. Pendant ces sept ans, Simonetta préside à toutes les fêtes que donnent les Médicis, dans leur palais de la Via Larga (aujourd'hui palais Riccardi) dans leurs villas de Careggi, de Fiesole, de Cafaggiuolo ; elle répand sa gaieté dans tous les cœurs. Laurent en est distrait par les affaires de l'État, mais Julien ne la quitte plus. Il est partout où elle est, perdu dans son rêve d'amour, — rêve trop connu, trop public, trop chanté par les poètes, trop symbolisé par les peintres, — et trop peu décrié par les femmes, — pour avoir été autre que platonique. Le mari, Marco Vespucci, apparaît peu dans tout cela, mais qu'importe le mari d'un symbole?

Là-dessus, se donne la *giostra* de 1475, une de ces fêtes qui sont pour une génération comme un faisceau lumineux, un épanouissement spontané, un miroir où la nation se reconnaît avec toutes ses réserves de forces, d'art, de richesses, de volonté, — quelque chose comme ce que fut, pour la France de notre temps, l'Exposition de 1889, pour l'Angleterre la revue de Spithead, — un de ces microcosmes éblouissans et disparus, dont les témoins fatiguent les générations qui suivent, en les leur décrivant sans pouvoir leur en montrer le moindre vestige. Cette *giostra*, ou tournoi, est donnée en l'honneur de la belle Simonetta, au jour anniversaire de son baptême, le 28 janvier 1475. Sur cette triste place Santa Croce, dont le nom n'évoque plus aujourd'hui chez les touristes qu'une idée de tombeaux, on voit Julien de Médicis s'avancer dans la lice avec une bannière où Simonetta est peinte en Pallas casquée et soulignée de ces mots écrits en français : *La sans pareille.* Il y triomphe naturellement, les Florentins étant experts à bien ordonner toute fête, et Simonetta le couronne, de ses mains, aux applaudissemens de tout un peuple, — un peuple échafaudé sur les marches de la vieille église franciscaine, tassé dans les tribunes en planches, serré dans les fenêtres en encorbellement d'où pendent de longs tapis. Florence tout entière se mire avec orgueil dans ce couple, parfait exemplaire de l'humanité que son effort vers le Beau a produite.

A partir de cette heure, l'amour platonique des deux héros ne pouvait plus grandir ni se fixer que dans la mort. Les destinées qui avaient si bien composé ces deux vies, comme une œuvre d'art, n'y manquèrent pas. Un an après, en avril 1476, Simonetta mourait de phtisie. Deux ans plus tard, presque jour pour jour, le 26 avril 1478, Julien tombait frappé par les gens des Pazzi, dans le chœur de Sainte-Marie des Fleurs. Les deux amoureux entraient dans l'histoire, comme Lorenzo Tornabuoni et Giovanna devaient plus tard y entrer : par la porte étroite de ceux qui sont aimés des Dieux.

Cette arrivée de Gênes, cette passion d'un jeune prince promis à une fin tragique, cette giostra, ce triomphe : voilà tout ce que nous savons de la belle Simonetta. Le reste n'est que peinture et psychologie, mais quelle peinture ! Le type de Botticelli indéfiniment repris, raffiné, idéalisé ; le type de la *Primavera* et de la *Naissance de Vénus*, — la *Naissance de Vénus*

étant, si l'on veut, son arrivée de Gênes, la *Primavera* étant son triomphe à la fête du printemps... Et quelle psychologie! Celle de la Reine-née, — je veux dire d'une femme qui a le premier don d'une Reine : être la lumière de tous, n'être une ombre pour personne, entraîner les cœurs de tous les hommes sans être jalousée d'aucune femme, donner à chacun l'illusion qu'on ne voit que lui, sans qu'aucun autre se croie oublié; — une beauté, dont le triomphe dans un tournoi était une joie publique, dont la mort, en pleine jeunesse, devait être un deuil national, pleurée de tous, — hors peut-être de son mari qui se remaria tôt après, — laissant un trait si profondément pénétré dans les cœurs, que trente-quatre ans après sa mort, son peintre Botticelli, encore fidèle, demandait à être enterré à ses pieds... « Parmi ses autres dons excellens, écrivait Politien, elle a des manières si douces et si attrayantes que tous ceux qui sont quelque peu dans son intimité, ou à qui elle accorde la plus légère attention, se croient les uniques objets de son affection. Cependant aucune femme, en réalité, n'est jalouse d'elle, toutes la louent sans restriction. Cela semble aussi une chose extraordinaire que tant d'hommes puissent l'aimer à en perdre la tête, sans exciter de jalousie... » Voilà le témoignage de ceux qui écrivent.

Maintenant, le diagnostic de ceux qui peignent. Arrêtons-nous devant le portrait de Chantilly, par une bonne lumière, c'est-à-dire à la fin de l'après-midi, tandis que les ombres commencent à s'allonger sur la piste et que les meutes, en promenade, foulent silencieusement l'herbe courte. Regardons ce profil découpé sur un nuage verdâtre et violâtre, ce nez retroussé, qui hume les feuillages, cette bouche qui goûte l'air, ce long cou dressé comme une tige qui cherche à s'orienter dans le ciel. Écartons ce qui n'est pas de la femme même, mais du temps et de la mode: ces tresses et ces joyaux jetés en arrière, — un combat de serpens dans des chaînes de perles, — ces rubis qui pendent comme des cerises, cette « brocchetta da testa » fixée sur le sommet du crâne, en paratonnerre, toute cette apothéose de la fantaisie. Quel est le trait décisif de cette physionomie, le trait de dissemblance qui tranche sur cent autres portraits du même temps? C'est le regard, c'est la paupière, imperceptiblement trop soulevée, et l'œil regardant un peu plus haut que sa ligne d'horizon, c'est le regard qui nous frapperait au front, au

lieu de nous frapper aux yeux : — ce qui, combiné avec une bouche souriante, donne toujours à une figure l'expression de l'émerveillement.

Dès lors, la « chose extraordinaire » dont s'étonne Politien s'explique. Car le secret des sympathies populaires est bien simple : nous aimons ceux qui aiment la vie, la femme qui nous dit : Voyez comme la vie est belle ! et qui nous le prouve en étant belle elle-même ; qui, d'ailleurs, admire les autres femmes parce que son bonheur est de s'émerveiller ; qui découvre, sans cesse étonnée et ravie, les couleurs, les sons, les rythmes, les souffles, les parfums, les gestes et les âmes, comme si elle les voyait pour la première fois et, par là, les renouvelle à nos yeux ; qui propage, parmi les blasés et les fatigués, la contagion de l'enthousiasme et les gagne à la cause sacrée de la vie : — le contraire de la « femme fatale » qui n'est jamais aimée que d'un ou de quelques-uns et pour leur perte, la femme providentielle qui est aimée de tous, et pour leur salut.

C'est autre chose que le vice ; c'est autre chose que la vertu, indépendant de l'une comme de l'autre ; cela répond à un tout autre sentiment que l'admiration ou que le désir : au besoin de croire en la beauté de ce monde, malgré toutes les raisons qu'on a d'en douter. Les pessimistes sont souvent des héros, parfois des saints ; ils peuvent être des bienfaiteurs pratiques et matériels de l'humanité : les optimistes, seuls, sont populaires ; seuls, ils sont universellement aimés. Et de la popularité d'un être humain, lorsqu'elle nous est attestée par l'histoire, nous pouvons conclure hardiment à son optimisme.

Telle nous apparaît Simonetta, figure surprise et ravie de se trouver sur la terre, heureuse du bonheur des autres, organisatrice de leurs plaisirs, inspiratrice de fêtes, d'images et d'œuvres par l'émerveillement qu'elle y prenait, jouissant pleinement de la vie, de cette vie prompte qu'elle sentait peut-être lui échapper, entassant sensations, notions, souvenirs dans le cadre étroit de sa destinée, comme on entasse des choses précieuses dans un coffre, au moment du départ, — réceptive au plus haut degré, pressée de tout voir en ce monde avant de le quitter...

Il suffit de regarder les figures qu'on peignait d'après elle, à cette époque, pour le deviner : la mort est proche. De portraits authentiques, hors celui de Chantilly, nous n'en connaissons pas,

mais nous savons que Botticelli n'a jamais peint qu'elle. Ses Vierges, ses Vénus, ses allégories, c'est elle. C'est elle, cette figure au menton pointu, aux pommettes saillantes, aux yeux agrandis par la fièvre, dont Taine a dit : « Elle nous promet l'infini et elle n'est pas sûre de vivre... » C'est elle, cette Vénus malade qu'on voit au milieu de la *Primavera* et qui s'enveloppe d'un manteau pour ne pas prendre froid, parmi les Grâces, vêtues de gazes et de cristal. Souvent les peintres sont des prophètes. Un portrait est un diagnostic. Combien de fois, durant les longues heures de pose, le portraitiste, en scrutant son modèle, n'a-t-il pas vu s'approcher ce que ni la famille, ni les amis ne soupçonnaient encore! Combien de fois s'est-il dit tout bas, à mesure qu'il atteignait la ressemblance : « Elle est perdue! »

En avril 1476, apparut à tous l'usure de cette nature ardente. Une fièvre intermittente se déclara. On soupçonna la phtisie. Les Vespucci, pris de peur, emmenèrent la malade à la grande purificatrice d'alors, à la mer. On l'installa à Piombino, en face de l'île d'Elbe, là où Julien de Médicis avait fait une cure et s'était guéri d'une blessure. Sa mère accourait de Gênes. Les deux Médicis, retenus par les affaires de l'État, l'un à Florence, l'autre à Pise, se faisaient expédier, jour par jour, des courriers pour suivre les phases de la maladie, ou les lueurs d'espoir. On a encore les lettres qu'ils recevaient, de Piero Vespucci, le beau-frère de Simonetta, et l'on y voit la place que la nymphe tenait dans la vie de tous. Le 18 avril 1476, il écrit : « Simonetta est presque dans le même état où vous l'avez laissée, mais il y a un peu d'amélioration. Nous attendons et maître Stefano et tout autre médecin avec diligence, et nous ferons aussi vite que possible... » Le 20 avril : « La maladie de Simonetta, par l'aide de Dieu et grâce à l'habileté de maître Stefano, s'est considérablement améliorée. Il y a moins de fièvre et moins de faiblesse, moins de difficulté à respirer, et elle mange et dort mieux. Selon les médecins, sa maladie sera de longue durée, et il n'y a que peu de remèdes, sinon les bons soins. Et voyant que ce progrès vous est dû, nous tous et sa mère, qui est à Piombino, nous vous envoyons, avec ferveur, nos remerciemens... » Six jours après : « Je vous ai écrit, il y a quelques jours, le mieux survenu dans l'état de Simonetta; malheureusement, il n'a pas continué comme je l'attendais et comme nous le désirions. Ce soir, maître Stefano et maître Moyse ont eu ensemble une con-

sultation au sujet de la médecine à lui donner; ils ont décidé qu'elle devait la prendre et ainsi fut fait. Nous ne pouvons dire quel bien cela fera, mais que Dieu exauce nos désirs!... Ces médecins ne sont pas d'accord sur les causes de la maladie. Maître Stefano a déclaré que ce n'était ni une fièvre hectique, ni de la consomption, et maître Moyse a soutenu le contraire... » Enfin, quelques jours après, Laurent le Magnifique, étant à Pise, reçoit la nouvelle redoutée : « L'âme bénie de Simonetta est allée en paradis, lui écrit un de ses familiers. En vérité, on peut dire que ç'a été un second Triomphe de la Mort, car vraiment si vous l'aviez vue, comme elle gisait morte, vous l'auriez trouvée aussi belle et aussi gracieuse que vivante. *Requiescat in pace!* »

C'est alors que se place le premier acte de ce culte qui ne devait pas finir. Au reçu de la nouvelle, Laurent sortit dans la nuit calme de printemps pour errer, çà et là, avec un ami, et, comme ils s'entretenaient de la morte, tout d'un coup il s'arrêta pour regarder une étoile qui ne lui avait jamais paru jusque-là si brillante. « Vois, s'écria-t-il, c'est l'âme de cette délicieuse femme! Ou bien elle s'est changée en cette étoile nouvelle, ou bien elle s'y est jointe... » Et un autre soir du même printemps, comme il passait par les jardins d'une de ses villas, il observa un tournesol qui « le soir demeure la face tournée vers l'horizon occidental qui est celui qui lui a dérobé la vision du soleil jusqu'à ce que, au matin, le soleil reparaisse à l'Orient... » et il vit là une « image de notre destinée, quand nous venons à perdre un être que nous aimons, laquelle est de demeurer avec toutes nos pensées tournées vers la dernière impression de la vision perdue... »

Chose curieuse, cette impression dure encore. Morte depuis quatre siècles et demi, la belle Simonetta hallucine les critiques, affole les historiens, donne un semblant d'imagination aux chartistes... Ils croient la voir paraître et disparaître dans les vieux cadres des portraits, comme une figure aimée à toutes les fenêtres, ou entre tous les fûts d'une forêt, à tous les coins de fresque, à l'angle de toutes les chapelles, à demi enfumée par les cierges, à tous les recoins obscurs, à demi effacée par le plâtre de la vieille ville des lys et dans tous les musées du monde!.. Toutes les fois qu'ils voient une figure de Botticelli, dont ils ne savent pas le nom, ils s'écrient : C'est elle! c'est la belle Simonetta! Ils croient la voir : tantôt présidant à la danse des grâces et à la

distribution des roses, tantôt poussée par les zéphyrs joufflus vers le rivage où l'attend une nymphe pour la revêtir d'un peignoir à fleurs que ballonne le vent, tantôt levant le doigt vers le ciel, attestant les dieux de l'injustice commise sur ce malheureux Apelles que des furies traînent par les cheveux. Ils disent, devant la *Primavera :* « C'est celle-ci qui a des fleurs plein la bouche... » — « Non pas, la voilà drapée et bénissante, l'air triste comme dans sa dernière maladie... » — « Non, c'est celle qui s'avance en robe fleurie, semant des roses! » Puis un critique finit toujours par venir, qui leur dit : « Vous vous êtes tous trompés! L'attribution est absurde, l'identification impossible, la belle Simonetta est perdue : vous ne la reverrez plus... » Mais ils ont été heureux un instant.

Et l'instant d'après, ils recommencent. Quand on est à la National Gallery, on s'essaie à déchiffrer un jeu singulier que joue dans un vallon une jeune femme, en tenue de tennis, sur un gazon semé de fleurs ouvertes et de flèches cassées. Elle repousse de la main gauche avec son bouclier, bosselé comme une carapace de tortue, les traits d'un bel Amour aux jambes fines, aux bras nerveux, tandis qu'elle lève haut la main droite pour jeter sur lui, en manière de lasso, une espèce de chapelet. Et l'on dit encore : « C'est elle! C'est la Chasteté, sous les traits de Simonetta, qui lutte avec l'Amour sous les traits de Julien de Médicis... » Et, dans la salle à côté, devant une Vénus étendue regardant dormir Mars, que des faunins lutinent, en lui soufflant des airs de conque à l'oreille, les amoureux de Simonetta chuchotent : « Ne serait-ce pas elle? » Ils croient la voir à Pitti, aux *Uffizi*, à Francfort, à Berlin, car « le désir est le père de la pensée... » L'hallucination est si forte qu'ils sont allés la reconnaître jusque dans une longue figure chevaline, au cou de girafe et aux bandeaux « à la Botticelli, » qui est au Pitti, — l'antipode mathématique de notre frimousse de Chantilly. Enfin, à l'église des Ognissanti, à Florence, lorsque, devant l'autel des Vespucci, le sacristain soulève, du bout d'un roseau circonspect, la courtine rouge qui cache la fresque de Ghirlandajo, dite la *Vierge de la Miséricorde*, qui est cette jeune femme au front nu vis-à-vis du jeune Amerigo Vespucci? N'est-ce pas sa cousine? N'est-ce pas Simonetta? Ainsi, morte depuis quatre siècles et demi, elle vit encore, parmi nous, de la vie multiple et incertaine des apparitions...

La plus belle, tout le monde la connaît : elle est à l'Académie, à Florence, sur la place Saint-Marc. L'Europe entière a défilé devant la *Primavera*, des centaines de gens l'ont copiée; personne n'y a jamais rien compris. Les innombrables gloses dont on l'a chargée ne l'ont pas rendue plus raisonnable. Elle est absurde comme autrefois, absurde à plaisir, absurde sans espoir, sans excuse, sans fin. Elle nous arrive droit dessus, revêtue de cette ridicule gandoura où sont collées des touffes de fleurs tirées telles quelles de terre, et bordée d'une dentelle de papier qui se rebrousse, le cou encerclé d'une couronne de distribution de prix trop large et les manches en écailles de poisson. Elle jette des fleurs qu'elle semble arracher aux broderies de sa robe. Elle en jette à foison sur le gazon qui n'en a nul besoin, étant déjà fleuri à ne pouvoir mettre le pied. Et, légère, ailée, elle est délicieuse...

A côté d'elle, une grosse fille, qui mange du foin, se retourne en fuyant devant une sorte de noyé vert et gonflé qui sort d'un arbre pour lui souffler dans le cou. Et le vent chasse ses cheveux comme des flammes... Plus loin, les longs corps nus de trois blondes phtisiques s'étirent longuement sous les toiles d'araignée qui les vêtent, en une danse qui fait qu'elles touchent terre par le bout des pieds et se tiennent en l'air par le bout des doigts. Un jeune homme leur tourne le dos et gaule des oranges avec sa canne. Qui est-ce ? A voir le coupe-choux pendu à son côté, et son allure à demi militaire, on soupçonne le gardien du square. Mais, il paraît que ce jeune homme est Mercure, que cette canne est un caducée et qu'il dissipe les nuages... C'est bien possible, car tout est possible dans cette étonnante rencontre et rien n'est probable. On dit aussi que c'est Julien de Médicis et voilà une singulière tenue pour le père d'un pape! Enfin, au milieu de tout ce monde dévêtu, une triste et fine femme, chargée d'un lourd manteau, la tête découpée en clair sur un noir buisson de fer, fait un geste hésitant dont on ne pourrait dire s'il bénit ou s'il proteste. Et par-dessus, ballonne le petit ventre d'un Cupidon qui tire une flèche au jugé, car il a les yeux bandés et va manquer tout le monde.

Nous seuls serons touchés : — touchés par la grâce de cette fantaisie, et nous ne lui demanderons rien de plus que la joie toute sensorielle qu'elle apporte au monde depuis quatre cent trente ans! Nous ne chargerons pas ces figures légères de l'épais

embu des commentaires. D'ailleurs, Botticelli défie l'exégèse. A-t-il voulu peindre ceci? A-t-il voulu signifier cela? Ses figures sont-elles des portraits? Ses portraits sont-ils des allégories? Ses allégories sont-elles les illustrations d'un poète? Peut-être que oui, peut-être que non, et peut-être que oui et non tout ensemble? Les savans sont des gens très exigeans : il leur faut des choses logiques, mais les pauvres artistes comme Botticelli se contentent de nous donner des choses belles.

Il a pu créer cette figure du *Printemps* par mille voies différentes. Il a pu commencer par une allégorie, et finir par un portrait. Il a pu tracer une étude d'après un modèle et transformer ensuite ce portrait en une allégorie. Il a pu tout simplement reproduire une fête, un bal costumé, donné par Simonetta... Qui peut dire ce qui se passe dans le cerveau d'un artiste, dans le mystère de la création, de la composition? Quel étrange abus de mots, quelle présomption inouïe n'y a-t-il pas dans ce seul terme d'« identification, » quand l'auteur lui-même serait peut-être fort embarrassé de faire le départ de ce qu'il a vu, de ce qu'il a rêvé, de ce qu'il atteint sans le poursuivre, de ce qu'il a poursuivi sans l'atteindre, de ce qu'il a voulu, de ce qu'il a subi! S'il était là et si nous l'accablions des questions dont on charge son œuvre, peut-être qu'il s'écrierait, les mains au ciel : Est-ce que je sais, moi!

Au fond, de tous ces portraits, vrais ou supposés, de toutes ces figures que s'acharnent à identifier les savans, il n'en est qu'une qui ait exactement la même construction que notre profil de Chantilly, et ce n'est pas un chef-d'œuvre. C'est la figure de l'*Abondance* peinte dans le coin droit de la chambre de sainte Élisabeth, à Santa Maria Novella. Cette figure est malheureusement mal dessinée et peu digne de Ghirlandajo. Elle n'est même pas très originale. Elle répète de profil une figure identique de Pollajuolo qu'on peut voir au petit musée du Dôme, dans le *Paliotto d'argento*. Mais comme elle est évocatrice! Elle arrive en coup de vent dans la chambre d'Élisabeth, portant sur la tête un plateau gonflé de fruits comme un chapeau monumental qui serait fait d'une tourte, de raisins et de grenades entr'ouvertes, suivie par une écharpe liberty que le vent enfle en anse de panier, laissant pendre au bout de son bras gauche deux fiaschi ceints de cordes, la taille coupée par un gros pli bouffant, vêtue à la grecque, en couleurs claires. Du train dont elle

va, elle aura traversé toute la fresque avant que la belle dame compassée qui la précède soit arrivée au lit de l'accouchée.

Si ce n'est pas Simonetta, c'est son symbole. Ainsi elle a traversé la vie. L'entrée de cette allégorie folle, incorrecte, prestigieuse dans cette scène grave et domestique que jouent les bonnes dames florentines du xve siècle, c'est l'arrivée même de la Renaissance. Toutes les autres figures sont vraies, en des costumes de leur temps, font les gestes exacts, mesurés, utiles, de la servante qui apporte la collation à sa maîtresse, de la nourrice qui donne le sein au bébé, de la bonne qui lui tend les bras pour l'attirer à elle, de la visiteuse en cérémonie qui apporte ses complimens. Simonetta précipite dans tout cela un costume de fantaisie, une action incompréhensible, une exubérance inutile. Elle détonne, elle étonne, elle rajeunit. On sent que son arrivée va tout bouleverser dans cette chambre avec un souffle nouveau qui fait flotter les idées et les écharpes. Nous comprenons, dès lors, pourquoi elle fut tant aimée. Elle fut le retour de la fantaisie dans le monde.

III. — A SANTA MARIA NOVELLA. — LUCREZIA DE MEDICIS (1)

Ne quittons pas ce chœur de Santa Maria Novella sans regarder pour qui et vers qui se précipite Simonetta, c'est-à-dire la sainte Élisabeth assise sur son lit dans la chambre d'un palais du xve siècle, avec un voile blanc sur la tête. Car voici une troisième figure de femme bien caractéristique des Florentines de ce temps. Cette dame mûre n'est autre que la mère des deux amans platoniques de Simonetta, Laurent et Julien de Médicis : c'est Lucrezia Tornabuoni, femme de Piero de Médicis, ou Pierre le Goutteux. La trouver ici, transformée en sainte Élisabeth, ne doit pas nous surprendre. De même que l'histoire de la république florentine n'est que l'histoire de quelques grandes familles : les Albizzi, les Tornabuoni, les Bardi, les Médicis, les Vespucci, les Pazzi, les Acciajuoli, projetée sur

(1) Portraits de Camilla Lucrezia Tornabuoni, épouse de Piero de Medicis, dit Pierre le Goutteux :

Portrait présumé avec vraisemblance : la sainte Élisabeth dans les fresques de Ghirlandajo, au chœur de Santa Maria Novella, à Florence, notamment la sainte Élisabeth, au lit, dans la Naissance de saint Jean-Baptiste.

Portrait présumé sans vraisemblance : le portrait de *Femme inconnue*, de face, par Verrocchio, à la galerie Lichtenstein, à Vienne.

un fond de démocratie et d'émeutes, de même l'histoire sainte, à Florence, n'est que l'histoire de ces mêmes familles projetée sur le plan divin. La tournée de visites que fait Giovanna Tornabuoni, en grande toilette, se continue à la suite de sainte Élisabeth, vers la sainte Vierge. Laurent de Médicis (au Palais Riccardi), se promenant à cheval, est pris on ne sait comment dans le cortège des rois mages. Et Lorenzo Tornabuoni, étant venu à l'église, assiste, sans s'y intéresser le moins du monde, aux affronts qu'on fait à ce pauvre saint Joachim. Ces messieurs et ces dames sont entourés de saints, d'apôtres, de prophètes, qu'ils veulent bien recevoir dans leurs palais, comme des cliens célestes, mais on sent, à la forte caractérisation de leurs traits et à l'éclat de leurs costumes, que le vrai sujet du tableau, ce sont ceux qui le paient : ce sont les donateurs.

Or, ici, le donateur, c'est Giovanni Tornabuoni, c'est-à-dire le chef de la maison de banque des Médicis à Rome, le trésorier de Sixte IV, le financier artiste et lettré du xve siècle. C'est lui qui a commandé la décoration du chœur de Santa Maria Novella à Ghirlandajo, et Ghirlandajo s'y est employé pendant quatre ans, de 1486 à 1490. Le vrai sujet de la fresque, c'est donc la famille des Tornabuoni. Ils prennent les meilleures places. On y trouve d'abord Giovanni Tornabuoni, puis sa femme (à droite et à gauche de la fenêtre), puis son fils Lorenzo Tornabuoni, puis la femme de son fils, la belle Giovanna. Il est naturel qu'on y trouve aussi sa sœur Lucrezia, mariée à Piero de Médicis ou Pierre le Goutteux. Et il est naturel qu'on la trouve en sainte Élisabeth, parce que cette femme pieuse et lettrée a voué son fils à saint Jean-Baptiste, patron de Florence, qu'elle a traduit la vie de ce saint en *ottava rima*.

Elle est vue ici, dans une des principales manifestations mondaines d'une Italienne au xve siècle : l'accouchée recevant des visites, et si l'on regarde bien sa physionomie au moment où la servante lui apporte sa collation sur un plateau et où les visiteuses s'avancent en grande toilette, toutes chargées de complimens et de perles, on reconnaît bien la femme que nous peignent les lettres de Lucrezia de Médicis. Ce pourrait être une autre matrone : Alessandra Machingi, par exemple, ou Isabella Sacchetti Guicciardini, mais c'est assurément une matrone de ce temps. Et tout fait croire que nous sommes en présence de la plus notable, celle qu'on appelait : « la Reine de Florence. »

Belle-fille du vieux Cosme, mère de Laurent le Magnifique et de Julien l'Assassiné et grand'mère de deux papes, Lucrezia de Médicis se tient dans l'histoire de Florence comme la Lætitia Ramolino de David dans la loge du *Couronnement :* attentive, puissante, effacée. Ce serait une curieuse étude à faire que celle des mères des grands hommes. Je crois qu'on leur trouverait à toutes un trait commun, et que ce trait serait une indéfectible constance. Malheureusement, c'est des enfans des grands hommes que s'occupe l'histoire bien plus que de leurs parens, et ainsi les causes de dégénérescence familiale nous sont beaucoup mieux connues que les causes d'ascension physiologique et morale. Pourtant, il faut faire une exception pour l'Italie du xve et du xvie siècle. Là, il arrive souvent que le rayon de lumière qui éclaire les grandes fresques de l'histoire, tombe aussi sur le coin où se tiennent les mères des hommes célèbres, ces veuves tragiques et indomptables qui ont ramassé et recollé les morceaux d'une fortune brisée. On a souvent leur portrait, leurs lettres à leurs enfans, leurs comptes avec leurs fermiers, leurs inventaires, mille petites touches infimes qui, une fois rassemblées, composent une ressemblance humaine. A Florence, ou autour de Florence, on trouverait beaucoup de femmes qui offrent ce caractère de constance avec une âpreté parfois farouche : Isabella Sacchetti Guicciardini, la mère de l'ambassadeur, Alessandra Machingi, la mère de Filippo Strozzi, Maria Salviati, la mère de Cosimo I, ou encore Catherine Sforza, la mère de ce Jean des Bandes noires, dont la médaille par San Gallo évoque invinciblement le profil de Napoléon ; mais la plus représentative de toutes est cette femme austère que nous voyons ici, assise sur son lit, recevant ses visites, gouvernant tout de son regard.

C'est une Tornabuoni, elle a épousé toute jeune le fils de Cosme, le Père de la Patrie. Son beau-père est un homme de génie, un solide vieillard, mais son mari n'est qu'un malade assez rusé, peu capable de volonté, et, quand il veut, d'action. Ce mari saura-t-il succéder à son père dans le gouvernement de Florence, et léguera-t-il à ses fils le pouvoir suprême? Du vieillard qui s'éteint à ces enfans qui jouent encore, s'il n'y avait que ce malade pour transmettre le sceptre, l'histoire des Médicis serait close, et l'histoire même de notre France changée. Mais il y a aussi cette femme. Il y a Lucrezia de Médicis. Pen-

dant seize ans, elle tient l'emploi bizarre de régente dans une république. Femme d'une sorte de président, *capo della repubblica*, toujours vacillant, mère de deux candidats à cette présidence, elle fait une sorte d'interrègne. De la mort du vieux Cosme à la majorité de son fils Laurent, ce sont ses fortes mains qui retiennent le pouvoir. Son mari règne, elle gouverne, et à la mort de son mari, dans la nuit qui suit les obsèques, si les chefs de la Cité décident de remettre le pouvoir à ses fils, c'est parce qu'elle est à côté d'eux. « Elle est l'homme de la famille, » disait le vieux Cosme. Et tout cela, elle l'est sans bruit, sans faste, sans titre officiel, à peine visible, et, — comme dans cette fresque même, — toujours au second plan.

Ce second plan, il est facile à une femme de s'y tenir, quand il s'agit de ces tableaux de la grande histoire où combattent les hommes, et l'on a vu, maintes fois, des reines descendre les degrés du trône avec une grâce incomparable. Il lui est bien plus malaisé de s'y résoudre quand il s'agit de ces tableautins domestiques, de ces scènes de genre qui composent ce qu'on appelle la « vie de famille. » C'est là que Lucrezia de Médicis est d'une modestie admirable. Elle conseille son mari, elle attache des cliens à la cause des Médicis, elle choisit une femme pour son fils; mais dans toutes ces œuvres ménagères, elle demeure aussi déférente vis-à-vis du chef de la famille qu'active et décidée. On a, d'elle, des lettres qui nous redessinent la physionomie aperçue à Santa Maria Novella, sans y changer un seul trait. Lisez ceci qu'elle écrit de Rome à son mari, en mars 1467 :

« Jeudi matin, comme j'allais à Saint-Pierre, j'ai rencontré Mme Madeleine Orsini, la sœur du cardinal, ayant avec elle sa fille âgée de quinze ou de seize ans. Celle-ci était habillée à la romaine, avec un grand voile blanc, un *lenzuolo*, et elle m'a paru, dans cette toilette, très belle, blanche et grande; mais comme elle était toute couverte par ce voile, je n'ai pu la voir à mon aise. Le hasard a fait qu'hier, j'allais rendre visite audit Mgr Orsini, lequel était dans la maison de sa sœur déjà nommée, laquelle maison communique avec la sienne propre. Quand j'eus fais de ta part la visite nécessaire à Sa Seigneurie, sont survenues sa sœur et la fille de sa sœur, qui était en robe serrée à la romaine et sans *lenzuolo*. Nous sommes restées un long temps à discourir, et j'ai pu bien examiner la jeune fille. Comme je l'ai dit, elle est

d'une taille convenable et blanche et de très bonnes manières, quoiqu'elle ne soit pas si agréable que nos filles, mais elle est d'une grande modestie et facile à former promptement à nos us et coutumes. Elle n'est pas blonde, car il n'y a pas de blondes ici, mais ses cheveux tirent sur le rouge et elle en a beaucoup. Son visage est un peu rond, mais il ne me déplaît pas. Son cou est agréablement long, mais me semble un peu frêle ou, pour mieux dire, mignon. Nous ne pouvions pas voir sa poitrine, parce que c'est la coutume ici de la cacher, mais elle semble bien faite. Elle ne porte pas la tête haute, comme nos filles, mais un peu inclinée, ce que j'attribue à ce qu'elle est timide. En elle, je ne vois aucun défaut, sinon son attitude embarrassée. Sa main est longue et fine, et, tout compte fait, nous jugeons la jeune fille bien au-dessus de la moyenne, quoiqu'elle ne puisse pas être comparée à notre Maria, notre Lucrezia, ou notre Bianca. Lorenzo l'a vue lui-même et combien il en est satisfait, tu pourras le lui entendre dire. Je jugerai que tout ce que, toi et lui, vous déciderez sera bien fait et je m'y rallierai. Que Dieu nous inspire le meilleur parti à prendre !... Ta Lucrezia. »

Lorsque cette fille « timide, » et qu'on devait aisément former aux us et coutumes des Médicis, fut dûment épousée en grande pompe, elle releva ce front baissé et fit apparaître le profil volontaire, arrogant et têtu que nous voyons sur la médaille de Bertoldo ; mais sa belle-mère, par un prodige de sagesse et de volonté, sut disparaître au second plan. De loin, effacée, elle continua de gouverner sa famille, mais comme elle avait su gouverner Florence, sans se montrer. Elle se dévoue à ses petits-enfans. Elle leur récite les *Laudes* qu'elle a composées jadis, durant les longues veillées de la via Larga ou de Cafaggiuolo, et l'Histoire sainte qu'elle a mise en vers.

Lorsque son fils Julien, sur qui elle a tant veillé, tombe frappé à mort dans le chœur de Sainte-Marie des Fleurs, le 26 avril 1478, elle ne se croit pas encore quitte envers lui : elle recherche l'enfant naturel qu'il a pu laisser et prend soin de cet enfant de l'amour, qui devait être le pape Clément VII. Comme, avec cela, elle éduque son petit-fils Giovanni, fils de Laurent, et qui deviendra plus tard Léon X, ce sont deux futurs papes qu'elle fait sauter sur ses genoux... La tragédie des Pazzi ne lui donne pas un moment de désespoir. Elle ne recule devant aucun devoir, sèche ses larmes, se remet à la tâche, reportant

sur les jeunes générations les espoirs brisés, ayant les yeux fixés sur l'avenir de sa famille autant que sur le passé, venant pleurer à Santa Maria Novella, devant l'autel érigé pour son fils l'assassiné. Elle réapparaît au chevet de sa belle-fille en danger et préside à ses couches. Elle est partout où l'on croit sa présence nécessaire, nulle part où on la croit inutile. Elle prie et elle agit, digne en tous points que le grand homme d'État que fut Laurent de Médicis, dise d'elle à sa mort, en 1482 : « J'ai perdu non seulement ma mère, mais mon unique refuge dans mes nombreuses peines, et mon réconfort dans beaucoup de labeurs... »

Est-ce bien elle que nous voyons, ici, un peu au-dessus de Giovanna qu'épousa son neveu Lorenzo Tornabuoni, et tout près de la belle Simonetta qu'aima son fils ? Est-ce bien son apparence que Ghirlandajo a choisie pour figurer cette sainte Élisabeth à qui elle pensa si souvent quand elle écrivit la vie de saint Jean-Baptiste? Rien ne le prouve, mais tout le fait croire. Dans cette fresque commandée par son frère le banquier Tornabuoni et peinte à la gloire des Tornabuoni, elle occupe exactement la place que lui assigne son rôle dans la grande famille. Il n'est pas un trait de sa physionomie morale qui ne se superpose exactement à ce portrait. Nous croyons donc que nous avons vu « la reine de Florence. » Et tandis que l'ombre du soir enveloppe le chœur de Santa Maria Novella, nous emportons, jointes dans notre souvenir, comme il semble bien qu'elles le soient dans cette fresque, ces trois apparitions : Simonetta Vespucci, Giovanna Tornabuoni et Lucrezia de Médicis, — c'est-à-dire l'étrangère que les Florentins virent entrer chez eux comme le symbole de la Renaissance et les deux Florentines les plus pures qu'annoncèrent jamais au monde fèves blanches en tombant dans la boîte du Baptistère...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

L'AMÉRIQUE AU XVIIIE SIÈCLE

D'APRÈS UN VOYAGEUR FRANÇAIS

La fusion, en un peuple nouveau, d'élémens de races anciennes et disparates entre elles, est peut-être le plus surprenant des résultats sortis de ce laboratoire, fécond en expériences imprévues, que sont les États-Unis. Certes, trop d'apports étrangers passent ici par le creuset pour que, dès aujourd'hui, un type physique exactement précis se dégage des croisemens de race. Mais, déjà, les contacts que les immigrans les plus récemment installés ont eus avec le sol de l'Amérique septentrionale réussissent à les marquer d'un caractère commun. Les Français qui, depuis une dizaine d'années, ont au retour d'un séjour aux États-Unis noté leurs impressions, marquent de l'étonnement devant cette force qui transforme en citoyens américains des immigrans quelconques. On ne s'est guère enquis des causes de cette évolution si prompte. On s'est surtout attaché à la peindre sous ses aspects pittoresques. Le fait est que, pour discerner les traits qui, dans ce qu'il y a de définitivement formé, établissent le caractère de l'Américain du Nord, il faut découvrir, sous les apparences actuelles, les lignes qui donnèrent son expression première à la jeunesse d'un peuple jeune. Les heures de transformation radicale qui sonnèrent de 1775 à 1783, au cours de la lutte que ceux qu'on nommait en Europe des « insurgés » soutinrent pour conquérir leur indépendance, devaient offrir à des observateurs bienveillans une occasion favorable pour surprendre sur le vif la vraie physionomie de l'Amérique naissante. Cette jeune nation eut alors l'heureuse

fortune d'être jugée non pas seulement par des critiques affectueux, mais par des alliés dont la sympathie se faisait presque tendre. L'Amérique que, dans leurs mémoires et dans leurs lettres, nous révèlent le comte de Ségur et les gentilshommes français, ses compagnons d'armes, accourus dans un élan cordial à la fin du XVIIIe siècle pour soutenir l'effort des colonies révoltées, cette Amérique-là est la véritable aïeule des États-Unis d'aujourd'hui. A la lumière des récits, des réflexions de ces Français d'élite, la vraie figure de l'Amérique moderne s'éclaire soudain. On reconnaît la qualité particulière de cette âme qui communique sa vertu à ceux qui l'approchent, et, quels que soient les souvenirs de leurs traditions ou de leurs passés, leur inculque à tous pour l'avenir des espérances et des principes pareils.

I

« Les trois premiers Français, distingués par leur rang à la Cour, qui offrirent le secours de leurs épées aux Américains, dit le comte de Ségur (1), furent le marquis de Lafayette, le vicomte de Noailles et moi... Nous nous promîmes tous trois le secret sur nos arrangemens avec les commissaires américains, afin de nous donner le temps de sonder les dispositions de notre cour et de rassembler les moyens nécessaires à l'exécution de nos projets. La conformité de nos sentimens, de nos opinions, de nos désirs, n'existait malheureusement pas alors dans nos fortunes : le vicomte de Noailles et moi, nous dépendions de nos parens, et nous ne jouissions que de la pension qu'ils nous donnaient. Lafayette, au contraire, quoique plus jeune et moins avancé en grade que nous, se trouvait, par un simple hasard, à l'âge de dix-neuf ans, maître de son bien, de sa personne, et possesseur indépendant de cent mille livres de rentes. »

Il ne semble pas que cette offre si généreuse ait été tout d'abord approuvée par les Américains eux-mêmes. Les commissaires Silas Deane et Arthur Lee, qui étaient venus demander du secours à Paris et qui savaient que l'armée du général Washington était réduite à 2 000 hommes, appréciaient à son prix

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes.*

cette chevaleresque initiative; mais ils se faisaient un cas de conscience d'engager d'aussi jeunes gens dans une entreprise si ardue. Leur scrupule se heurta à une résolution que rien ne pouvait ébranler et qui se sentait capable même de patience. Le marquis de Lafayette saisit le premier prétexte qui s'offrit à lui pour sortir de France. Il se rendit en Espagne, y acheta un vaisseau, se procura un bon équipage, remplit ce navire non seulement d'armes et de munitions, mais d'un assez grand nombre d'officiers qui avaient consenti à partager son sort. Au moment où il s'éloignait de Paris, la Cour envoya pour l'arrêter des ordres qui furent exécutés. Ce ne fut qu'un retard. Il trompa la vigilance de ses surveillans, franchit secrètement les Pyrénées et, après six mois de péripéties romanesques, retrouva sur la côte espagnole son vaisseau et ses amis. Il mit à la voile, arriva en Amérique sans autres accidens, et il y reçut, dit M. de Ségur, « l'accueil que méritait sa noble et généreuse audace. »

Pendant les cinq années que le comte de Ségur dut laisser passer avant de mettre son projet à exécution, il ne cessa de s'intéresser aux choses d'Amérique. On en a la preuve dans cette description qu'il a donnée de la visite à Paris des premiers hommes d'outre-mer qui se montrèrent à la Cour de France. « On vit arriver, écrit-il, les députés américains Silas Deane et Arthur Lee, peu de temps après le célèbre Benjamin Franklin... Rien n'était plus surprenant que le contraste du luxe de notre capitale, de l'élégance de nos modes, de la magnificence de Versailles, de toutes ces traces vivantes de la fierté monarchique de Louis XIV, de la hauteur polie, mais superbe de nos grands, avec l'habillement presque rustique, les manières simples, mais fières, le langage libre et sans détour, la chevelure sans apprêt et sans poudre, enfin avec cet air antique qui semblait transporter tout à coup dans nos murs, au milieu de la civilisation amollie et servile du XVIIe siècle, quelques sages contemporains de Platon ou des républicains du temps de Caton ou de Fabius (1). »

Et ne semble-t-il pas à nous-mêmes que nous entendons comme l'écho des conversations qu'un Franklin eut peut-être avec ce jeune Français, en lisant ce passage d'une lettre écrite

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires*, *passim*.

de Paris par l'envoyé américain à son ami Josish Quincey, de Boston : « Je trouve que les Français sont la nation avec laquelle il est le plus agréable de vivre. L'opinion commune suppose que les Espagnols sont cruels, les Anglais fiers, les Hollandais avares, etc. Mais je ne crois pas qu'il y ait de vice national attribué aux Français. Il ne manque aux Français rien de ce qui appartient à l'homme aimable et au galant homme. »

Toutefois, cette concession faite au charme de la société qui l'accueillait, Franklin n'était pas d'humeur à rien abandonner de ses chers principes de démocrate. Ce qu'il voyait ne lui laissait nul regret de n'avoir pas eu de part dans les glorieux atavismes d'un régime ancien. Sa perspicacité prévoyait et dépeignait tout ce dont son peuple aurait fatalement besoin pour se développer. Son futur programme d'homme d'État américain tiendra tout entier dans cette lettre qui fut écrite de Paris, en 1778, aux heures les plus angoissantes de la lutte pour l'Indépendance : « La masse de notre peuple est composée non pas de marchands, mais de petits propriétaires qui se plaisent à cultiver leur terre. Grâce à la fertilité et à la variété de nos climats, ces terres peuvent nous fournir toutes les nécessités et toutes les commodités de la vie, sans que nous ayons besoin de commerce extérieur. Nous avons un territoire trop large pour avoir la moindre tentation de l'agrandir par des conquêtes sur de paisibles voisins ; notre milice suffit à nous défendre contre l'invasion, notre commerce sera protégé par toutes les nations qui ont intérêt à faire des affaires avec nous. Rien, donc, ne nous pousse à avoir des flottes et des armées, nous laissons à d'autres le soin d'entretenir ces coûteuses machines pour la pompe des princes et le luxe des anciens États. Nous voulons, s'il est possible, vivre en paix avec le genre humain... Le poids d'un empire indépendant ne sera donc pas aussi lourd qu'on l'imagine... Résolu à n'avoir ni places lucratives, ni sinécures, — deux choses si communes en des États vieux et corrompus, — un peuple honnête et laborieux peut être gouverné à bon marché (1). »

Le comte de Ségur dut attendre jusqu'en 1782, c'est-à-dire après la prise de Yorktown, la chance de s'embarquer pour l'Amérique. Il venait d'être nommé colonel en second du régi-

(1) Benjamin Franklin, *Correspondance*.

ment de Soissonais et il était fort impatient de faire acte de soldat au service de la cause qu'il avait choisie. « Le sort, dit-il, semblait avoir décidé que guerrier je ferais une longue campagne sans batailles, qu'officier de terre je n'assisterais qu'à un combat de mer, que courant après l'ennemi, je le trouverais en retraite et renfermé dans des forteresses inabordables, et que voyageur je serais forcé de toujours courir d'un lieu à un autre, du nord au midi, de la zone froide à la zone torride, sans m'arrêter dans aucun des endroits qui pouvaient le plus exciter ma curiosité. » Ce qui devait laisser un regret à cet ardent jeune homme tourne à notre profit. A quelques nuances près, la guerre a partout la même figure; tandis que la rumeur de vie qui suivit la défaite de Cornwallis, allait fournir à ce voyageur dont l'esprit était fin et pénétrant, l'âme noble, l'intelligence généreuse, l'occasion de remarques et d'observations d'un relief saisissant, qui demeurent comme une peinture intéressante du peuple américain à cette heure de son évolution.

L'expédition se composait de deux frégates, l'une la *Gloire*, armée de trente-deux canons portant du douze, l'autre l'*Aigle*, armée de quarante canons, portant du quatorze. La *Gloire* abritait en plus deux millions et demi en ses coffres (1). On se rendit à Brest pour appareiller dans les premiers jours d'avril 1782. Il fallut attendre encore près de trois mois, soit le 15 juillet, pour lever l'ancre. Les élémens semblaient s'être entendus avec la croisière anglaise pour boucher la sortie du port. La première escale, mi-volontaire, mi-imposée, alla aux Açores. Il fallait renouveler la provision d'eau. En plus d'un demi-siècle, les habitans d'Angra n'avaient vu que deux fois des Européens : les passagers d'un vaisseau français et de deux bâtimens anglais. Entre les habitudes raffinées qu'ils venaient de quitter à Versailles et les nouveautés un peu rudes dont ils allaient avoir le contact sur le sol américain, la civilisation de Terçère se plaça sur la route de ces marins comme un souvenir du moyen âge et de ses cours d'amour. Le lendemain de leur arrivée, Ségur, Lauzun, Broglie, furent conduits par le Consul anglais dans un

(1) Les compagnons du comte de Ségur étaient le duc de Lauzun, le prince de Broglie, le baron de Montesquieu, le vicomte de Vaudreuil, les chevaliers de Lameth et de Vallongue, MM. de Sheldon, de Loménie, de Polarski et de Liliehorn, aide de camp du roi de Suède.

couvent, « où d'indulgentes nonnes éduquaient, à la portugaise, des pensionnaires très jolies. »

« Leur aspect, dit le comte de Ségur, nous consola des deux redoutables grilles qui séparaient le parloir et l'intérieur du couvent. La Mère-Abbesse, suivie de sa jeune cohorte, arriva gravement derrière la grille avec le costume, la taille, la figure, que nous représentent les portraits d'abbesse du XIIIe siècle. Rien ne manquait à cette ressemblance, pas même la crosse, car elle en tenait majestueusement une à la main. Après les premiers complîmens, notre encourageant Consul nous dit que, suivant l'usage portugais, nous pouvions, à la faveur des grilles, nous montrer aussi galans que nous le voudrions pour son jeune troupeau... Chacun de nous choisit donc l'objet qui frappait le plus doucement ses regards, et qui semblait répondre avec le plus d'obligeance à ses œillades. Ainsi nous parlâmes promptement d'amour... Et comme nos jeunes Portugaises nous lançaient des regards qui semblaient annoncer l'envie de renverser les grilles, nous nous crûmes obligés de répondre à ces tendres agaceries en leur envoyant des baisers, non sans crainte cependant de paraître trop téméraires à Madame l'Abbesse... Enfin, cette bonne abbesse se mêla de l'entretien, et, s'apercevant peut-être que notre joie était tant soit peu mêlée de surprise, elle nous dit, par l'entremise du Consul, que l'amour pur était fort agréable aux yeux de Dieu. « Ces jeunes personnes, ajoutait-elle, auxquelles je vous laisse offrir vos hommages, s'étant exercées à plaire, seront un jour plus aimables pour leurs maris, et celles qui se consacreront à la vie religieuse, ayant exercé la sensibilité de leur âme et la chaleur de leur imagination, aimeront bien plus tendrement la Divinité. D'une autre part, poursuivait-elle, cette galanterie jadis honorée ne peut être que fort utile à de jeunes guerriers; elle vous inspirera l'esprit de la chevalerie ; elle vous excitera à mériter par de grandes actions le cœur des belles que vous aimez et à honorer leur choix en vous couvrant de gloire. »

Ainsi parla à ces jeunes officiers français une abbesse portugaise de l'île de Terçère. Les jeunes quakeresses américaines qu'ils allaient bientôt rencontrer sur leur chemin étaient prêtes à leur tenir, sur la guerre et sur l'amour, des propos tout différens.

Le 5 septembre, comme la *Gloire* et l'*Aigle* arrivaient en

vue des Bermudes, ils se heurtèrent à un vaisseau anglais de soixante-quatorze canons, l'*Hector*. L'engagement fut vif et glorieux pour le pavillon français. L'*Hector* coula bas. Mais la *Gloire* faisait eau, et le débarquement dans l'estuaire de la Delaware faillit, quelques jours plus tard, tourner en désastre. Les bâtimens français étaient pris entre des bancs de sable qui barraient le cours du fleuve et les vaisseaux anglais qui s'engageaient derrière eux dans la rivière. Dans ces conditions l'*Aigle* devait périr. Le comte de Ségur rend compte de ce combat dans une lettre charmante adressée à sa femme : « J'ai, dit-il, bien pensé à toi pendant ce moment critique et, au milieu d'une grêle de boulets et de balles qui sifflaient à nos oreilles, j'ai baisé tendrement ton portrait en présence du prince de Broglie, qui en a été bien attendri et qui l'a baisé aussi. Dans toute autre circonstance, j'en aurais été jaloux... Nous avons pensé périr dans la Delaware. Nous nous sommes sauvés sans une chemise ni un seul domestique, mais, par un miracle presque incroyable, la *Gloire* s'est sauvée et l'*Aigle* seul a péri. Aussi, j'aurai mes effets et mes gens dans quatre ou cinq semaines (1). »

C'était au comte de Ségur que revenait le soin d'aller à Philadelphie informer M. de Luzerne, représentant de Sa Majesté le roi de France, des circonstances du débarquement et de lui remettre les dépêches dont il était porteur. On avait atterri dans un bois épais doublé d'un marais dangereux ; de plus, la cause anglaise avait dans la région de nombreux partisans. Ces obstacles ne firent qu'enflammer le zèle du jeune officier. Il partit à jeun, sans domestiques ni bagages, dans les vêtemens qu'il portait au moment de l'échouement de son navire. « J'arrivai, dit-il, à Philadelphie, avec l'intention et l'espoir de m'y reposer au moins huit jours... J'eus à peine vingt-quatre heures pour entrevoir la ville qui était alors la capitale des États-Unis. A la vue de Philadelphie, il était difficile de ne pas pressentir les grandes et prospères destinées de l'Amérique. Cette ville, dont le nom signifie *la ville des Frères*, est située sur la rive ouest de la Delaware. Elle contenait alors 100000 habitans. Ses rues larges et l'élégance simple de ses maisons frappaient les regards, malgré l'irrégularité des divers petits quais que chaque négociant a construits selon sa fantaisie sur le

(1) *Lettres inédites* communiquées par la comtesse d'Armaillé.

bord du fleuve... Le nom de Penn, fondateur de cette ville, vivra toujours, car il fut le seul Européen qui fonda légalement un État en Amérique et qui ne le cimenta pas du sang des infortunés peuples de cet hémisphère (1). »

Cette dernière remarque établit un lien entre la pensée de ce jeune gentilhomme français qui avait lu Rousseau et le pensif quaker qui, à la fin du XVIIe siècle, était venu fonder cette colonie de Pennsylvanie. Fils d'un riche et honorable amiral anglais, sa religiosité ne provenait point d'une obstination têtue, car ses amis mondains disaient de lui qu'il était *a Quaker, or some very melancholy thing*. Lui aussi il avait cultivé la belle et rare vertu de désintéressement. A la mort de son père, il s'était trouvé créancier du roi Charles II pour des sommes importantes. Au lieu de réclamer l'argent qu'on lui devait, il avait prié le souverain de lui abandonner en Amérique un territoire où il pourrait accueillir ceux qui cherchaient la liberté de la parole et de la pensée. Son initiative avait eu la récompense qu'elle méritait. Les hommes qui avaient profité de cette chance s'étaient révélés industrieux et paisibles, la plupart des quakers qui partageaient les idées fraternelles de leur chef. Ce chef, d'ailleurs, n'avait point cherché à imposer ses volontés. Il s'était limité au conseil. Il avait dit : « Que les hommes soient bons, et le gouvernement ne pourra être mauvais. » A l'égard de ces Indiens, contre lesquels les habitans de la Nouvelle-Angleterre s'étaient heurtés dans des disputes perpétuelles et sanglantes, il avait agi avec la même mansuétude et il avait eu lieu de s'en applaudir. Ces sauvages avaient scrupuleusement observé le traité que Penn avait passé avec eux et où il leur disait avec une naïveté émouvante : « Je ne vous appellerai pas mes enfans, parce que les parens sont quelquefois trop sévères pour leurs petits ; ni mes frères, car les frères sont souvent en contestation. L'amitié qui existe entre vous et moi, je ne la comparerai pas à une chaîne, car une chaîne se rouille et se casse. Nous sommes comme les deux parties d'un corps que l'on aurait tranché ; nous sommes de la même chair, du même sang. »

Comment ne pas remarquer que cette profession de fraternité éclaire, dans sa candeur, certains discours politiques qui, encore aujourd'hui, résonnent en Amérique, par exemple lors-

(1) *Lettres inédites, passim.*

qu'on vient à discuter du principe de l'égalité des races ou des amendemens à la Constitution relatifs aux droits des nègres? Tout cela a son origine dans les actes de foi des quakers du XVIIe siècle.

Le comte de Ségur démêla tout d'abord avec clairvoyance ce caractère si particulier du peuple que l'on considère aujourd'hui comme le plus pratique du monde, et qui, cependant, avant d'aborder les affaires et de créer des maisons de commerce, bâtit des églises; qui érigea des clochers avant les cheminées d'usine; qui se préoccupa de ses rapports avec l'humanité avant de régler son attitude vis-à-vis de ses futurs cliens; qui se forgea un idéal de vie morale avant de donner de l'attention aux conditions de son existence matérielle. Lorsque, plus tard, sur la fin de son séjour, le comte de Ségur eut l'occasion de voir de près la vie de Boston, il s'avisa qu'il avait pu passer d'un centre politique à un foyer de vie intellectuelle, sans quitter le terrain des préoccupations spirituelles. L'idéalisme de Penn avait triomphé des obstacles en feignant de les ignorer. Il avait été un acte de foi dans la bonté des hommes. Il s'est révélé le parrain de cet esprit d'optimisme, si typiquement américain qui, aujourd'hui comme hier, continue de se manifester sous les dispositions les plus pratiques. Au contraire, dans leur passion d'indépendance, dans leur volonté d'exister seuls et de tout faire par eux-mêmes, les puritains de la Nouvelle-Angleterre forgeaient cette puissance de l'individualisme qui est le second trait en grand relief du caractère américain. Ils donnaient le spectacle de croyans qui avaient fui la persécution religieuse et qui, à peine y avaient-ils échappé, persécutaient à leur tour, sans merci, quiconque ne se formait pas d'un Dieu impitoyable et vengeur la conception où ils se complaisaient. Leur orgueil prétendait rester en tête à tête avec cette divinité redoutable et, dans ses rapports avec elle, repoussait tout intermédiaire humain. Les fondateurs de cette « colonie de conscience » se mariaient sans prêtres; ils enterraient leurs morts sans une prière. Si hardis vis-à-vis des choses éternelles, ils se manifestaient, dans les relations temporelles, avec cette arrogante confiance en soi et en soi seul, qu'on a appelée le « self reliance. » Sans doute ils correspondaient plus exactement que les quakers aux nécessités d'une organisation où les chances illimitées de l'activité, offertes à l'individu, allaient faire reculer au second plan l'im-

portance des idées politiques et familiales. Ces deux tendances se complétaient d'ailleurs sans se combattre : elles étaient différentes, sans être opposées : elles associaient le puritain avec le quaker pour les fins d'une œuvre commune.

Ce n'est pas à dire que cette collaboration ne trahît pas, chemin faisant, des divergences de sentiment qui se précisaient dans des actes contradictoires. Franklin, le quaker tolérant par excellence, pouvait se lever dans une assemblée des patriotes de Pennsylvanie, et répondre au Comité de Salut public, qui proposait d'interdire au clergé de mêler désormais le nom du Roi aux prières officielles : « A quoi bon cette défense? Voilà vingt ans que, constamment, le clergé prie Dieu d'accorder la sagesse au Roi et à son conseil. Nous savons tous quel a été le succès de cette prière ! Il est trop évident que ces messieurs n'ont aucun crédit à la cour du ciel. » L'auditoire riait et l'on ajournait la motion. Or, pendant ce temps-là, les puritains de la Nouvelle-Angleterre brûlaient comme sorcières des chrétiennes qui prétendaient honorer Dieu par les œuvres plutôt que par la prière. Ils marquaient de la lettre infamante, de l' « h » au fer rouge, quiconque était soupçonné d'hérésie; ils dressaient des potences pour les quakers. Toutefois on se retrouvait d'accord le jour où un messager apportait la nouvelle de la défaite de Cornwallis. Ce jour-là, le Congrès se réunissait d'urgence et il votait à l'unanimité la résolution suivante : « Le Congrès ira aujourd'hui processionnellement à l'église ; il rendra grâce au Dieu tout-puissant, qui a couronné de succès les armées alliées des États-Unis et de la France par la reddition de toutes les troupes britanniques sous le commandement de Cornwallis. » Dans le même sentiment, on continuait de réserver aux ministres du culte la place d'honneur dans les banquets officiels ; on les chargeait de bénir les repas ; mais là s'arrêtaient les prérogatives du clergé. Dès la première heure, le Congrès avait exclu tous les ecclésiastiques, sans exception, des assemblées politiques et civiles. Ainsi, la religion n'était pas un fait de gouvernement. On la reléguait dans le cœur de chacun.

On devine que l'idéalisme des quakers était plus fait que l'intransigeance des puritains pour séduire le comte de Ségur. Il juge en ces termes l'état d'âme qu'il avait trouvé régnant à Philadelphie : « Toute la ville, dit-il, est un noble temple élevé

à la tolérance, car on y voit en grand nombre des catholiques, des presbytériens, des calvinistes, des luthériens, des unitaires, des anabaptistes, des méthodistes et des quakers, qui professent chacun leur culte en pleine liberté et vivent entre eux dans un parfait accord. »

Le jeune voyageur aurait volontiers prolongé son séjour parmi ces gens paisibles et hospitaliers. Au bout de vingt-quatre heures, un officier détaché par le baron de Vioménil lui apporta l'ordre de se mettre tout de suite en route pour les États du Nord : les dépêches qu'on lui avait confiées étaient impatiemment attendues par les généraux Rochambeau et Washington, qui campaient alors près de la rivière Hudson. « Monté sur un assez bon cheval, » il reprit son chemin et la fatigue ne l'empêcha jamais d'ouvrir les yeux sur le pays qu'il traversait.

« Je trouvai partout, dit-il, dans tous les bourgs, dans toutes les villes, dans toutes les maisons particulières où je m'arrêtais la même simplicité de mœurs, la même urbanité, la même hospitalité, le même zèle pour la cause commune et le même empressement pour me faciliter les moyens d'arriver promptement à ma destination. A chaque pas, sur ma route, j'éprouvais deux impressions contraires : l'une produite par le spectacle des beautés d'une nature sauvage, et l'autre par la fertilité, la variété d'une culture industrieuse et d'un monde civilisé... Nulle part l'indigence et la grossièreté ; chez tous les individus, cette fierté modeste et tranquille de l'homme indépendant qui ne voit au-dessus de lui que les lois, et qui ne connaît ni la vanité, ni les préjugés, ni la servilité de nos sociétés européennes. Tel est le tableau qui, pendant tout mon voyage, surprit et fixa mon attention... Là, nulle profession n'est ridiculisée, ni méprisée et, dans des conditions inégales, tous conservent des droits égaux. L'oisiveté seule y serait honteuse... Dans les premiers momens, j'étais un peu surpris en entrant dans une taverne de la voir tenue par un capitaine, par un major, par un colonel, qui me parlait également bien de ses campagnes contre les Anglais, de l'exploitation de ses terres, de la vente de ses fruits et de ses denrées... Les grades militaires et les emplois n'empêchent personne d'avoir une profession. J'étais encore plus étonné lorsque, après avoir répondu aux questions de quelques-uns sur ma famille et leur ayant dit que mon père était ministre ou général,

ils me demandaient quelle était sa profession ou son métier (1)... »

Au cours de cette rapide chevauchée, M. de Ségur ne put s'arrêter que peu d'heures à Trenton et à Princeton. Il le regretta. « J'aurais vivement désiré, dit-il, connaître plus en détail ces deux jolies villes, car elles rappelaient les souvenirs glorieux des actions brillantes de Washington et de Lafayette et d'un grand nombre de guerriers qui avaient su forcer les Anglais, malgré leur tactique et leur nombre, à estimer ce peuple insurgé, pour lequel ils avaient affecté un si injuste mépris, et à reconnaître que l'amour ardent d'une sage liberté est de toutes les puissances la plus redoutable (2). »

Le prince de Broglie, qui fit le même trajet, a noté, lui aussi, des détails qui complètent pittoresquement les observations de son ami : « J'étais seul, écrit-il, avec deux valets, en sorte que rien ne m'empêchait de me livrer à mes réflexions. Je considérais avec plaisir ce peuple et ce pays naissans. J'étais, de temps en temps, arrêté par des points de vue imposans ; je traversais des forêts immenses et je rencontrais de deux en deux lieues des villages bien bâtis, où l'on ne voyait aucune trace d'indigence. Les habitans bien vêtus, grands, forts, et déjà fiers de leur liberté recouvrée, achevaient de me décider en faveur d'un pays qu'ils semblaient chérir si parfaitement eux-mêmes, et la vue d'un grand nombre de jolis visages de femmes ne me paraissait rien gâter à cet ensemble... Je m'arrêtais pour dîner et pour coucher, et partout j'étais reçu avec la plus parfaite hospitalité. J'aimais à causer avec les maîtres de la maison... Nous dînions ensemble sans cérémonie, et, sans que le mari s'en formalisât, j'embrassais l'hôtesse quand elle était jolie. Ces petites caresses et la complaisance dont j'usais toujours pour parler politique et papiers publics avec mes hôtes me valaient ordinairement la meilleure chambre de la maison. J'obtenais aussi, ce qui est encore plus rare, d'avoir à mon lit des draps qui n'eussent encore servi à aucun gentleman, et je marquais tant d'aversion pour coucher en compagnie, à moins que ce ne fût avec l'hôtesse, qu'on m'accordait encore de n'être pas réveillé pendant la nuit

(1) Un bon Américain demanda au duc de Lauzun quel métier exerçait son père? « Mon père, répondit Lauzun, ne fait rien, mais j'ai un oncle qui est maréchal. (Il faisait allusion au maréchal de Biron.) « Fort bien, dit l'Américain, en serrant de toutes ses forces les mains du jeune duc, c'est un très bon métier. »

(2) *Lettres inédites, passim.*

par quelque survenant inconnu. Toutes ces petites préférences, dont on n'a pas d'idée en France, sont de grandes faveurs en Amérique, où la propreté n'est pas aussi bien établie que la franchise (1). »

Ce fut seulement à la date du 26 septembre que le comte de Ségur, qui avait quitté Paris le 12 avril, arriva au terme de son voyage. Le jour même, il écrivit à sa femme pour lui confier ses impressions premières : « Me voici enfin à notre armée. J'ai vu avec intérêt cette effrayante rivière du Nord ou d'Hudson, qui a plus d'une lieue de large et qui coule entre deux chaînes de montagnes inhabitées, couvertes de vieux pins, d'antiques chênes et de noirs cyprès. Cet aspect âpre et sauvage me communiquait des impressions nobles, tristes, profondes et un peu romanesques qu'augmentait la conversation de Mauduit (2), qui me rappelait tout ce qui s'était passé sur ce singulier théâtre, où, depuis cinq ans, la liberté combat contre la tyrannie. En voyant ces masses hideuses de rochers, ces abîmes sans fond, ces immenses forêts, on ne conçoit pas la folie des Anglais d'avoir espéré un moment de réduire un peuple animé par l'amour de la liberté et défendu par ces inexpugnables remparts (3). »

Le fait est que, au moment où les Anglais avaient considéré avec dédain les premières menaces de leurs colonies, ils ne s'étaient jamais imaginé que ces colons d'outre-mer inspireraient un jour à l'élite de la jeune noblesse française un intérêt si vif. Ils ne pressentaient pas davantage que des émigrans d'origines si disparates de croyance et de conditions sociales, pussent trouver un si puissant lien d'union dans leur goût commun pour la liberté. Rochambeau, à qui n'échappait point la diversité de leurs opinions, a été frappé de ce qu'il y avait d'admirable dans leur solidarité : « Ceux du Nord, écrit-il, composé de propriétaires dont les fortunes sont à peu près égales, durent tendre nécessairement à la démocratie ; les États du Sud, comptant beaucoup de grands propriétaires au milieu de blancs moins aisés et d'une grande quantité de nègres, visaient naturellement à l'aristocratie. Tous cependant se réunirent très promptement à déclarer la liberté, l'égalité et l'indépendance de la mère

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.

(2) Thomas-Antoine de Mauduit du Plessis, né en 1753, officier d'artillerie. Il fut massacré à Port-au-Prince, dans une émeute de nègres, en 1791.

(3) *Lettres inédites, passim.*

patrie, en conservant un grand respect pour les propriétés (1). »

Ce que M. de Rochambeau ne dit pas, c'est que, parmi les treize États qui formaient alors en Amérique les possessions anglaises, six seulement avaient été fondés par les Anglais. Il y avait deux établissemens hollandais, deux français, un suédois. Lord Baltimore et William Penn avaient agi à titre privé et, s'il est vrai qu'une douleur commune est entre les hommes un lien plus fort qu'aucune joie, tous ces Américains avaient passé par la même épreuve : par la persécution religieuse. C'était elle qui les avait chassés de leurs pays respectifs, vers une terre neuve. Elle agissait sur eux comme un stimulant de la foi. Elle leur inspirait une passion pour la liberté, qu'ils suçaient autant dire avec le lait. Les histoires populaires des États-Unis, que l'on met encore à cette heure entre les mains des écoliers, rapportent non sans fierté cette anecdote qui se place aux environs de l'année 1770, c'est-à-dire cinq ou six ans avant la rupture avec l'Angleterre. Pendant l'hiver, les soldats anglais de la garnison de Boston s'étaient amusés à détruire les glissades que les enfans de l'école avaient construites pour leur divertissement particulier. Ces petits garçons allèrent trouver le général anglais pour lui manifester leur mécontentement : « C'est ainsi, s'écrie-t-il après les avoir écoutés, que vos pères vous enseignent la révolte? Ils vous envoient jusqu'ici pour m'obliger à la toucher du doigt! — Personne, répondirent les enfans, ne nous a envoyés à vous; jamais nous n'avons injurié vos troupes. Mais vos soldats ont démoli nos glissades. Nous nous sommes plaints à eux : ils nous ont appelés « jeunes rebelles. » Nous nous sommes adressés aux capitaines : ils ont ri, et de nouveau la nuit dernière, on a gâché notre travail. Nous ne tolérerons pas plus longtemps ces mauvais procédés. » Le général ne doutait pas que ces menaces ne fussent suivies d'effet. Il donna l'ordre à ses soldats de réparer les glissades. Il dit : « Comment voulez-vous arracher à ce peuple la notion de la liberté! Depuis sa naissance il l'a dans les moelles. » Ces dispositions premières n'ont pas varié. Certes, les Américains d'aujourd'hui connaissent tout

(1) Le même ailleurs : « Le colon dans son habitation n'est ni un seigneur de château, ni un fermier : c'est un propriétaire dans toute l'étendue du mot. » Et Lafayette : « Il n'y a en Amérique ni pauvres, ni même ce qu'on appelle paysans. Tous les citoyens ont un bien honnête et tous les mêmes droits que le plus puissant propriétaire du pays. »

autant que leurs aïeux l'opposition des idées, des intérêts. Toutefois, ils sentent de même, et leur passion commune est celle de la liberté.

II

Lorsque, au lendemain de la bataille de Bunker Hill (1775), Washington accepta le commandement de l'« armée nationale, » il avait avec lui un petit amas d'hommes sans uniformes, sans discipline ni science militaire, qui avaient pratiqué à peu près tous les états, excepté celui de soldat. Leurs armes étaient disparates, la poudre et le pain leur manquaient, mais sur leurs chemises, ils avaient brodé ces mots : « La liberté ou la mort. » Quand la rigueur de l'hiver vint ajouter ses souffrances à toutes ces insuffisances, ces gens mal nourris et mal vêtus laissèrent dans les sentiers de neige les traces ensanglantées de leurs pieds. Leur entrain ne fléchit jamais ; au contraire, leur rêve s'était élargi. Au moment de l'entrée en campagne, ils ne se battaient que pour obliger l'Angleterre à leur reconnaître des droits indispensables. Ils n'avaient pas songé à la séparation. L'idée ne leur en vint que par la suite, quand elle apparut comme le moyen unique d'obtenir la liberté. Ce n'était pas une armée, c'était un peuple entier qui tenait la campagne. De tous côtés des volontaires affluaient. On a noté ce propos d'un vieillard de quatre-vingts ans qui refusait de rejoindre ses foyers : « Ma mort, dit-il, peut être utile. Je couvrirai de mon corps un plus jeune que moi. » Rochambeau conte dans ses *Mémoires* qu'allant à la Conférence du Connecticut en compagnie de l'amiral Ternay, lequel était invalide, il eut la malchance de casser l'essieu de sa voiture. « J'envoyai aussitôt, dit-il, mon premier aide de camp, Fersen, chercher un charron qui demeurait à un mille du lieu où nous étions. Il revint me dire qu'il avait trouvé un homme malade de la fièvre quarte, lequel lui avait répondu que son chapeau plein de guinées ne le ferait pas travailler la nuit. J'engageai l'amiral à m'accompagner pour aller ensemble le solliciter. Nous lui dîmes que le général Washington arrivait le soir à Hartford pour conférer avec nous le lendemain, et que la conférence manquerait s'il ne raccommodait pas notre voiture. « Vous n'êtes pas des menteurs, nous dit-il, j'ai vu dans les

papiers du Connecticut que Washington doit arriver ce soir pour conférer avec vous. Je vois que c'est le service public. Vous aurez votre voiture prête à six heures du matin. » Il tint parole et nous partîmes à l'heure indiquée. »

La confiance dans le succès final et la volonté d'y contribuer dans la mesure individuelle de son effort, étaient aussi vives chez le plus humble des soldats que chez le chef suprême. A un moment où tout manquait, le général américain Putnam ordonna à un prisonnier anglais : « Retourne vers ton chef. S'il te demande combien j'ai de troupes, réponds-lui que j'en ai assez; que, quand il parviendrait à les battre, il m'en resterait encore assez; qu'il finira par éprouver que j'en ai trop pour lui et pour les tyrans qu'il sert. » En apprenant comment la milice avait essuyé le premier feu à Bunker Hill, Washington s'écria : « Les libertés du pays sont en sécurité. »

Plus bref encore et plus sûr de l'avenir, Franklin écrivit le même jour à un ami anglais : « Les Américains vont se battre. L'Angleterre a perdu ses colonies à tout jamais. » Sollicité par le Parlement anglais, qui lui proposait une grosse somme s'il voulait refuser le commandement que les insurgés lui offraient, le général américain Reed répondit : « Je ne vaux pas qu'on m'achète, mais tel que je suis, le roi des îles Britanniques n'est pas assez riche pour m'avoir. » Jusqu'à la fin de la campagne, ce fut en faisant appel au sentiment que les officiers américains soutinrent le moral de leurs hommes. Après les graves défaites de Brandywine où Lafayette fut blessé, le général Stark, avec une vieille couverture de lit sur le dos, passait la revue de soldats sans solde et sans pain. Le général avait pour sa femme, « la belle Molly, » une tendresse dont l'ardeur était connue de ses soldats. Au moment de l'engagement, il se plaça devant sa troupe et déclara : « Voici les Anglais. Si vous ne les avez pas vaincus ce soir, Molly Stark sera veuve. » Et le soir on était victorieux.

Quelque chose de cette simplicité avait gagné le cœur des Français. La lettre que Lafayette écrivit à M. de Maurepas le lendemain de la victoire de Yorktown est, si l'on peut dire, très « américaine. » « Du camp de Yorktown, le 20 octobre 1781. La pièce est jouée, monsieur le comte, et le cinquième acte vient de finir. J'ai été un peu à la gêne pendant les premiers. Mon cœur jouit vivement du dernier et je n'ai pas moins de plaisir à

vous féliciter sur l'heureux succès de notre campagne (1)... »

Or, quand on met en regard les effectifs dont disposaient à cette suprême minute les adversaires des Anglais, on comprend de quel poids les forces françaises pesèrent dans le triomphe de la journée. En effet, les Français avaient là 37 navires de guerre, commandés par le comte de Grasse, montés par 20000 hommes et armés de 1 700 canons. Sur terre Rochambeau commandait à une armée de 8000 hommes, tandis qu'à la même minute, Washington ne disposait pas d'un seul vaisseau et, sur les 9000 fusils qu'il avait groupés, 5 500 seulement appartenaient à l'armée régulière. Les Anglais ne s'y trompèrent pas; on en a la preuve dans ce récit que Rochambeau a laissé de la cérémonie qui accompagna la capitulation :

« La garnison, dit-il, défila à deux heures entre les deux armées, tambour battant, portant les armes qu'elle remit ensuite en faisceaux avec une vingtaine de drapeaux. Lord Cornwallis étant malade, le général O'Hara défila à la tête de la garnison. En arrivant, il me présenta son épée ; je lui montrai, vis-à-vis de moi, le général Washington à la tête de l'armée américaine, et je lui dis que l'armée française étant auxiliaire dans ce continent, c'était au général américain de lui donner ses ordres. »

De cette armée américaine et de son chef qui venaient de traverser de telles épreuves de douleur et de joie, le comte de Ségur écrit: « Je m'étais attendu à voir des soldats mal tenus, des officiers sans instruction, des républicains privés de cette urbanité si commune dans nos vieux pays civilisés. Je me souvenais de ces premiers momens de leur révolution où des laboureurs, des artisans qui n'avaient jamais manié de fusils, avaient couru sans ordre, au nom de la patrie, combattre les phalanges britanniques, ne présentant à leurs regards étonnés que des masses d'hommes rustiques, qui ne portaient d'autres signes militaires qu'un bonnet sur lequel était écrit le mot *liberté*. On peut donc juger combien je fus surpris de trouver une armée disciplinée, où tout offrait l'image de l'ordre, de la raison, de l'instruction et de l'expérience. Les généraux, leurs aides de camp, et les autres officiers montraient dans leur maintien, dans leur discours, un ton noble, décent, et cette bienveil-

(1) Lafayette, *Correspondance*.

lance naturelle qui me paraît aussi préférable à la politesse, qu'une physionomie douce l'est à un masque qu'on s'efforce de rendre gracieux... Un de mes plus pressans desseins était de voir le héros de l'Amérique, le général Washington. M. le comte de Rochambeau eut la bonté de me présenter à lui. Trop souvent la réalité est bien au-dessous de l'imagination et l'admiration diminue en voyant de trop près celui qui en a été l'objet; mais à la vue du général Washington, je trouvai un parfait accord entre l'impression que me faisait son aspect et l'idée que je m'en étais formée. Son extérieur annonçait presque son histoire: simplicité, grandeur, dignité, calme, bonté, fermeté étaient les empreintes de sa physionomie, de son maintien, comme celles de son caractère. Sa taille était noble, élevée, l'expression de ses traits douce, bienveillante; son sourire agréable, ses manières simples sans familiarité. Ce n'était point le faste d'un général de nos monarchies; tout annonçait en lui le héros d'une république; il inspirait plutôt qu'il ne commandait le respect, et dans les yeux de tous ceux qui l'entouraient, on voyait une affection vraie et cette confiance entière en un chef sur lequel ils semblaient fonder exclusivement leur sécurité. Le général Washington m'accueillit avec bonté: il me parla de la reconnaissance que son pays conserverait toujours pour le roi de France et pour sa généreuse assistance. Il me fit les plus grands éloges de la sagesse et de l'habileté du général comte de Rochambeau; il loua vivement la bravoure et la discipline de notre armée, enfin il m'adressa des paroles très obligeantes relativement à mon père, à ses longs services, à ses nombreuses blessures, dignes ornemens, disait-il, d'un ministre de la Guerre (1). »

Le prince de Broglie, qui vit Washington à peu près à la même minute, ajoute à ce portrait quelques détails. Ils précisent la figure de l'homme intime: « Ce général est âgé de quarante-neuf ans, il est grand, noblement fait, très bien proportionné... Son abord est froid, quoique poli, son œil pensif semble plus attentif qu'étincelant .. Il est l'ennemi de l'ostentation et de la vaine gloire. Son caractère est toujours égal, il n'a jamais témoigné la moindre humeur... M. Washington ne reçoit aucun appointement comme général. Il les a refusés comme n'en

(1) Le comte de Ségur, *Mémoires passim.*

avant pas besoin. Les frais de sa table sont seulement faits aux dépens de l'État. Il a tous les jours une trentaine de personnes à dîner... C'est en général le moment de la journée où il est le plus gai. Au dessert, il fait une consommation énorme de noix, et lorsque la conversation l'amuse, il en mange pendant des heures, en portant, conformément à l'usage anglais et américain, plusieurs santés. C'est ce qu'on appelle « toaster. » On commence toujours par boire aux États-Unis, ensuite au roi de France, à la Reine, aux succès des armées combinées. Puis on donne quelquefois ce qu'on appelle un *sentiment :* par exemple : « A nos succès sur les ennemis et sur les belles, à nos avantages en guerre et en amour. »

Il semble qu'à ces heures de joie comme aux autres, le comte de Ségur ait fait promptement et complètement la conquête de ses hôtes américains qui lui inspiraient à lui-même tant de sympathie. Une lettre qu'il écrivit à sa jeune femme, au cours de septembre 1781, nous met dans la confidence de ce succès. Il aimait et il s'était fait aimer : « J'ai été reçu ici à merveille par les généraux et les officiers. Ils paraissent me savoir gré de mes sacrifices... Je voudrais habiter ce pays avec toi. Crois-moi, il vaut mieux que le nôtre, pour des gens qui aiment la vertu. Il faut un peu fuir les hommes lorsqu'on veut fuir la corruption. Les forêts encore désertes sont la seule patrie des gens honnêtes, le commencement de la civilisation, voilà le temps de leur règne. Avant cette époque, on est trop grossier, après on est trop blasé pour être vertueux. On paraît m'aimer beaucoup ici. Je tâche de montrer beaucoup de zèle et de simplicité... J'ai relu *Télémaque*, et c'est la meilleure leçon pour un homme qui arrive à une armée. Dis à Lafayette que je suis dans un pays plein de lui où tout le monde l'adore (1). »

III

Le comte de Ségur et ses amis auraient souhaité voir Rochambeau et Washington pousser leur succès et débloquer les Anglais de New-York où ils étaient toujours établis ; mais

(1) *Lettres inédites, passim.*

une telle aventure risquait de coûter inutilement trop de vies, alors que l'ennemi reconnaissait sa défaite et, d'ailleurs, les ordres que le comte de Ségur avait apportés à Rochambeau comportaient un autre plan. On l'adopta. Il s'agissait de faire une diversion du côté des Antilles, afin d'empêcher l'Angleterre de s'obstiner dans la lutte sur le sol même des États, et par là on brusquerait la paix. Conformément à ce dessein, l'armée et la flotte des alliés se portèrent sur Providence. L'escadre française mouilla plusieurs semaines dans ces eaux avant de remettre à la voile et de quitter définitivement les côtes américaines. Cette trêve fut une occasion dont les jeunes officiers français ne manquèrent pas de profiter pour observer, de plus près qu'ils ne l'avaient fait encore, les femmes et la société américaines. Le prince de Broglie résume dans son journal ses impressions :

« Parlons un peu des dames; c'est toujours un article important pour un Français... Je fis à Douvres, petite ville assez jolie de 1500 habitans, mon entrée dans la société anglo-américaine, sous les auspices de M. de Lauzun. Je ne savais encore dire que quelques mots anglais, mais je savais fort bien prendre du thé excellent, avec de meilleure crème ; je savais dire à une demoiselle qu'elle était *pretty* et à un monsieur-gentleman qu'il était *sensible*, ce qui signifie à la fois bon, honnête, aimable, etc., au moyen de quoi j'avais les élémens nécessaires pour réussir... »

M. de Luzerne, que ses fonctions de plénipotentiaire conduisaient à Philadelphie, s'était fait le cicerone du prince. Il l'accompagna chez la femme du contrôleur général des États, Mme Morris. On trouva une maison « simple, mais régulière et propre; les portes et les tables, d'un bois d'acajou superbe et bien tenu ; les serrures et les chenets de cuivre d'une propreté charmante, les tasses rangées avec symétrie, la maîtresse de la maison d'assez bonne mine et très blanchement atournée. » « Je pris du thé excellent, écrit-il, et j'en prendrais je crois encore, si l'ambassadeur ne m'avait pas averti charitablement, à la douzième tasse, qu'il fallait mettre ma cuiller en travers, quand je voudrais que cette espèce de question d'eau chaude prît fin : Attendu, me dit-il, qu'il serait presque aussi malhonnête de refuser une tasse de thé quand on vous la propose, qu'il serait indiscret au maître de la maison de vous en proposer de nouveau

quand la cérémonie de la cuiller a marqué vos intentions (1). »

Le prince de Broglie a, bien entendu, un coup d'œil pour les autres dames de l'assistance. Il distingue d'abord ce quelque chose d' « emprunté » que, dans une certaine mesure, elles tiennent de leur origine allemande : « Les dames de Philadelphie, dit-il, quoique assez magnifiques dans leur habillement, ne sont pas généralement mises avec beaucoup de goût; elles ont dans leurs coiffures et dans leurs têtes moins de légèreté et moins d'agrément que nos Françaises; quoique assez bien faites, elles manquent de grâce, et font assez mal la révérence. Elles n'excellent pas non plus dans la danse, mais, en revanche, elles savent bien faire le thé. » Ceci divertit encore davantage ce Français de grande maison : il voit poindre autour de lui quelques soupçons de snobisme. C'est un péché léger où Philadelphie se complaît encore : les gens de la ville qui veulent « compter » y sont tenus d'étouffer leurs habitations dans les étroites limites d'un petit espace de terrain que l'on nomme « l'hectare de Dieu. » « L'esprit qui règne à Philadelphie, remarque à ce sujet le prince de Broglie, est entièrement républicain. Il devrait donc, ce me semble, entretenir parmi les habitans la plus parfaite égalité. Cependant la vanité et l'amour-propre, passions si naturelles à l'esprit humain, commencent déjà à s'y faire sentir, et quoique les mots de noblesse et de distinction quelconque en soient bannis, les habitans qui peuvent dater leur séjour à Philadelphie du moment de sa fondation s'arrogent déjà quelques privilèges, et cette prétention est même plus marquée parmi ceux qui joignent de grandes richesses à ce grand avantage (2). »

Au contraire, Boston apparut aux jeunes voyageurs sous un aspect plus raffiné. « La ville, fort commerçante en temps de paix, réunit nécessairement un grand nombre de gens aisés et une petite quantité de négocians fort riches. Le luxe s'y est établi plus anciennement que dans toute autre ville d'Amérique; il y a prospéré; au moyen de quoi cette ville est une de celles où, pour la société ainsi que pour la bonne chère, on s'éloigne le plus de cette rusticité un peu grossière des usages américains. On y boit de meilleurs vins, on a des serviettes de table, chacun boit dans son verre, on change d'assiette aussi souvent que l'on

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.
(2) *Id., ibid.*

veut. C'est vraiment de la magnificence (1). » Il y eut pourtant une ville pour trouver grâce devant cet observateur si clairvoyant, et ce fut Newport, qui semble bien avoir été, au XVIIIe siècle comme aujourd'hui, le centre le plus mondain de la vie américaine. « Newport, dit le prince de Broglie, ce lieu charmant regretté par toute l'armée, car c'est ainsi que chacun en parlait. » Avertis qu'ils trouveraient là toutes les élégances du pays, le prince et ses compagnons de voyage n'avaient eu « rien de plus pressé » que de faire connaissance avec la société. Dès le soir de leur arrivée, le colonel de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal, les introduisit chez un M. Champlain, assez distingué par ses richesses, mais beaucoup plus connu dans l'armée par la figure charmante de sa fille. « Elle n'était pas au salon au moment où nous y entrâmes, raconte le prince de Broglie, mais elle parut l'instant d'après; il est inutile de dire que nous l'examinâmes avec attention. C'était la traiter favorablement, car le résultat fut de lui trouver de beaux yeux, une bouche agréable, une fraîcheur parfaite, une jolie taille, un joli pied et une tournure tout à fait désirable. Elle joignait à tous ces avantages celui d'être mise et coiffée avec goût, c'est-à-dire à la française, d'entendre et de parler notre langue... Quelques autres ladies avec lesquelles je fis connaissance achevèrent de me convaincre que Newport renfermait plus d'une rose... Toutes ces jeunes personnes paraissaient regretter beaucoup notre armée. Elles nous avouèrent qu'il n'avait plus été question d'amusemens ni de bals, depuis le départ des Français. Cette petite complainte nous engagea, le comte de Ségur, Vauban et moi, ainsi que plusieurs autres jeunes gens de notre armée, à donner un bal à ces aimables désolées. Nous n'éprouvâmes ni refus ni difficultés quand nous parlâmes de danse. Il se rassembla environ vingt dames ou demoiselles charmantes; elles étaient mises à merveille. Elles eurent l'air de s'amuser; nous toastâmes fort gaiement, tout se passa fort agréablement (2). »

Le charme des jeunes filles de Newport devait laisser dans le souvenir du comte de Ségur une impression plus profonde. Il sentit qu'elles étaient dignes d'attachement. Il a analysé avec sa finesse ordinaire la qualité de la séduction qu'il éprouva.

« La ville de Newport, dit-il, très bien bâtie, bien alignée,

(1) *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français.
(2) *Id.*, *ibid.*

contenait une population nombreuse dont l'aisance annonçait le bonheur ; on y formait des réunions charmantes d'hommes modestes, éclairés, et de jolies femmes dont les talens embellissaient les charmes. Les noms et les grâces de miss Champlain, des deux miss Hunter, et de plusieurs autres sont restés gravés dans le souvenir de tous les officiers français. Un être qui semblait tenir plus de la nymphe que de la femme, c'était Polly Leiton, la fille d'un grave quaker. Sa robe était blanche comme elle; la mousseline de son ample fichu, la batiste envieuse qui laissait à peine apercevoir ses blonds cheveux, enfin les simples atours d'une vierge, semblaient s'efforcer en vain de nous voiler la taille la plus fine et de nous cacher les traits les plus séduisans. Ses yeux paraissaient réfléchir, comme deux miroirs, la douceur d'une âme pure et tendre. Elle nous accueillit avec une confiante naïveté qui me charma et le tutoiement que sa secte lui prescrivait donnait à notre nouvelle connaissance l'air d'une ancienne amitié. Je doute qu'aucun chef-d'œuvre de l'art pût éclipser ce chef-d'œuvre de la nature. C'était le nom que lui donnait le prince de Broglie. Dans nos entretiens, elle m'étonnait par la candeur originale de ses questions. « — Tu n'as donc en Europe ni femme ni enfans, me dit-elle, puisque tu quittes ton pays pour venir si loin faire le vilain métier de guerre ? — Mais c'est pour vos intérêts ! lui répondis-je, et c'est pour défendre votre liberté que je viens me battre contre les Anglais. — Les Anglais? reprit-elle. Ils ne t'ont point fait de mal, et notre liberté, que t'importe? Il ne faut jamais se mêler des affaires d'autrui... » Que pouvais-je répondre à cet ange? car, en vérité, je fus tenté de croire que c'en était un. Ce qui est certain, c'est que si je n'avais pas été marié et heureux, tout en venant défendre la liberté des Américains, j'aurais perdu la mienne aux pieds de Polly Leiton (1). »

Bien qu'il ne soit encore question ni du « flirt » et de ses complications, ni des droits de la femme et de leurs exigences,

(1) Rochambeau raconte de son côté, dans ses *Mémoires*, qu'à son retour de Yorktown « toutes les villes qu'il traversait lui présentaient les assurances de leur reconnaissance envers la France. » Comme il arrivait à Philadelphie, une députation des anciens quakers l'aborda dans toute la simplicité de son costume. « Général, lui dit le plus âgé, ce n'est pas pour tes qualités militaires que nous venons te faire cette visite. Nous ne faisons nul cas de tes talens pour la guerre, mais tu es l'ami des hommes, et ton armée vit dans un ordre et une discipline parfaite. C'est ce qui nous amène à te rendre des respects. »

ces Américaines du XVIIIe siècle apparaissent au comte de Ségur en possession d'une merveilleuse liberté : « Les parens, dit-il, nous laissent seuls avec leurs filles de seize ans dont la pudeur est la seule défense et dont la familiarité naïve atteste l'innocence et se fait respecter par les gens les plus corrompus (1). »

A supposer que, par la suite, ces jeunes Américaines aient quelque peu abusé du « respect » qu'elles inspiraient, et qu'elles en aient profité pour changer en crainte l'ardeur chevaleresque qu'on leur apportait en hommage, il apparaît clairement, d'après ces témoignages, qu'à la minute où les officiers français les connurent, elles étaient simples et tendres de cœur, étrangères à toute préoccupation de féminisme. Le comte de Rochambeau a caractérisé en trois mots leurs sentimens et leur attitude : « Les jeunes filles, dit-il, sont libres jusqu'à leur mariage. Leur première question est de savoir si vous êtes marié, et si vous l'êtes, la conversation tombe à plat (2). » Nulle trace de ces exagérations et de ces contradictions, qui, plus tard, à l'heure de la prospérité, feront alterner la fantaisie de divorces innombrables avec les élans religieux les plus sincères, les sécurités de richesses immenses avec la défiance de la maternité, le patriotisme le plus violent avec le vertige des grands mariages étrangers. A la minute de jeunesse où le comte de Ségur eut la claire vision de cette société américaine, elle lui apparut uniquement saine et morale. Parlant en effet des réunions que M. de Rochambeau donnait dans la ville de Providence, il écrit : « Je ne me rappelle pas d'avoir vu réunis dans aucun autre lieu plus de gaieté et moins de confusion, plus de jolies femmes et de bons ménages, plus de grâce et moins de coquetterie, un mélange plus complet de personnes de toutes classes, entre lesquelles une égale décence ne laissait apercevoir aucune différence choquante. Cette décence, cet ordre, cette liberté sage, cette félicité de la nouvelle République, si mûre dès son berceau, étaient le sujet continuel de ma surprise et l'objet de mes entretiens fréquens avec le chevalier de Chastellux. »

Une dernière lettre écrite par le comte de Ségur à sa femme, au début du mois de décembre, quand la flotte française se disposait à lever l'ancre définitivement et à cingler vers les Antilles, précise ces impressions. Cette lettre, datée du port de Boston,

(1) *Lettres inédites, passim.*
(2) Rochambeau, *Mémoires.*

« à bord du vaisseau *le Souverain*, » mérite d'être citée tout entière, car elle est comme un résumé des observations que le contact avec cette société si nouvelle allait laisser dans le souvenir du jeune voyageur français : « Je vais mettre à la voile demain ou après-demain, et je vais quitter avec un regret infini ce pays où l'on est ce qu'on doit être : loyal, franc, honnête et libre. On y pense, on y dit, on y fait ce qu'on veut, on n'y est nullement forcé d'y être ni riche, ni bas, ni faux, ni fol, ni courtisan, ni militaire. On peut y être simple, extraordinaire, voyageur, sédentaire, politique, littérateur, marchand, occupé, oisif, personne ne s'en choque. En suivant un petit nombre de lois simples, en respectant les mœurs, on y est heureux et tranquille. C'est en les bravant qu'on est à la mode à Paris. J'ai été traité en frère par toute l'Amérique. Je n'y ai vu que confiance publique, hospitalité, cordialité. Les filles y sont coquettes pour trouver des maris, les femmes y sont sages pour conserver le leur, et ce dont on rit à Paris sous le nom de cocuage, fait frémir ici sous le nom d'adultère. Je sais que ce pays-ci ne peut pas conserver longtemps des mœurs aussi pures, mais ne les gardât-il qu'un siècle, n'est-ce rien qu'un siècle de bonheur? Au milieu des horreurs d'une guerre civile, ils soupçonnent si peu les hommes de malhonnêteté que, dans leurs petites maisons de bois au milieu d'immenses forêts, leurs portes ignorent les verrous, et n'ont point de loquets, leurs coffres-forts restent ouverts ainsi que leurs armoires, dans les chambres des étrangers et des valets auxquels ils donnent l'hospitalité... J'ai vraiment le cœur serré en quittant ce pays-ci (1). »

Ailleurs, le comte de Ségur avait écrit, avec cette modestie si caractéristique qui avait été un des élémens de son succès auprès de ses nouveaux amis : « Je crois que j'ai vu l'Amérique autrement que la plupart de ceux qui y sont allés. » Le fait est que cette « colonie de conscience, »préoccupée des libertés de l'âme, de la pensée, et de la parole, charmait le jeune Ségur comme une réalisation des idées qui lui étaient chères, une application de cette philosophie qui, à son avis, « devait assurer le triomphe de la raison sur la terre. » Il avait, lui, le rejeton d'une famille illustre, ce lien particulier avec les simples citoyens de ce nouveau pays d'outre-mer : comme eux, il avait formé son

(1) *Lettres inédites, passim.*

caractère dans l'action même. Aide de camp de son père à quatorze ans, lieutenant de cavalerie à seize, capitaine à dix-huit, placé à vingt-deux ans à la tête d'un régiment, il avait contrôlé par une expérience précoce ses idées et son rêve. « Quelle distance de lui à presque tous les jeunes gens de son état, s'écriait d'Alembert en lisant quelques pages de ce jeune homme qu'il ne connaissait point. L'auteur mérite que tous les honnêtes gens l'aiment, l'estiment et s'intéressent à lui. »

Or, cette maturité surprenante qui arrachait à un esprit aussi critique que d'Alembert un cri d'admiration, ne devait être que la préface d'une des vies les plus complètes qu'il ait été donné à un homme de vivre. Ce Français qui était « né à la veille de la guerre de Sept ans et qui mourut au lendemain de la Révolution de Juillet, » allait être appelé par le destin à faire successivement figure de « colonel et de diplomate sous l'ancien régime, d'ambassadeur extraordinaire sous la Révolution, de conseiller d'État sous le Consulat, de sénateur et grand maître de cérémonies sous l'Empire, de pair de France sous la Restauration, et, entre temps, de voyageur, de poète, d'historien, de dramaturge, et de membre de l'Académie. » Il allait vivre « dans l'intimité familière de Louis XV, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Washington, du grand Frédéric, de Catherine II, de Napoléon, sans compter tous les satellites gravitant autour de ces astres (1). » Nul, certes, ne fut jamais mieux placé pour juger l'histoire et les hommes qui la font.

Tel était l'avis de ses amis les plus intimes : Lafayette, Boissy d'Anglas, Lameth, Daru, Barbé-Marbois, Viennet, Arnault, Benjamin Constant, Casimir Perier, le général Mathieu Dumas, lorsque, sur la fin de sa vie, ils lui persuadèrent de rédiger et de compléter les notes qu'il avait prises quotidiennement sur les événemens auxquels il avait été mêlé, et sur les hommes qu'il avait vus de près. Ce fut à cette heure de la réflexion mûrie que le comte de Ségur donna sur les États-Unis sa pensée définitive ; ces lignes semblent clore avec une nuance d'attendrissement les réflexions du jeune voyageur qui, au printemps de sa vie, avant d'avoir connu les souffrances de l'injustice et de la désillusion, s'était senti irrésistiblement

(1) Le marquis de Ségur, *Esquisses et récits.*

attiré par le charme d'une démocratie à son aurore, et par la séduction de ses mœurs de liberté :

« Tout dans la fondation de ces riches colonies, dans leur révolution, dans leur législation, offrit une espèce de phénomène dont l'histoire ne donne point d'exemple et qu'il faut expliquer par des causes toutes différentes de celles qui ont amené la naissance, la formation et les progrès de tous les gouvernemens connus. Par un hasard étonnant, la nouvelle République de l'Amérique du Nord, fondée dans son origine non par la conquête, mais par les transactions du pacifique Penn, n'a eu à combattre, à vaincre aucun de ces obstacles. Les législateurs, travaillant dans un siècle de lumière, sans se voir obligés de triompher d'un pouvoir militaire, de limiter une autorité absolue, de dépouiller un clergé dominant de sa puissance, une noblesse de ses droits, une foule de familles de leurs fortunes, et de construire leur nouvel édifice sur des débris cimentés de sang, ont pu fonder leurs institutions, sur les principes de la raison, de la complète liberté, de l'égalité politique. Aucun vieux préjugé, aucun fantôme antique ne se plaçait entre eux et la lumière de la vérité... Leurs lois, faites uniquement dans le but de l'intérêt général, ont été tracées sur une table rase, sans être arrêtées par nul esprit de classes, de sectes, de partis ou d'intérêts privés... »

B. Van Vorst.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Comme ils sont tous*, comédie en quatre actes par MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm. — *Les Marionnettes*, comédie en quatre actes par M. Pierre Wolff. — Vaudeville : *Le Marchand de bonheur*, pièce en trois actes par M. Henry Kistemaeckers.

L'année théâtrale commence bien pour les familles. La crise du mariage, qui, dans les pièces de la saison dernière, avait atteint un degré d'acuité si inquiétant, semble en voie d'arrangement. Certes, il y a encore des difficultés dans les ménages, surtout à l'époque des débuts. Les maris pour 1910-1911 ne sont pas devenus tout à coup des modèles de maris; ils n'acceptent pas tout de suite la loi de leur existence nouvelle : il y a des habitudes prises, presque des droits acquis, d'anciennes maîtresses auxquelles on retourne. Je n'approuve, ni n'excuse ces coupables revenez-y. Mais voici la très réelle amélioration. Au premier soupçon d'infidélité, les femmes de l'autre année couraient chez l'avoué et réclamaient le divorce. Celles de cette année sont plus patientes, plus diplomates, moins nerveuses, et, à mon avis, mieux inspirées. Au lieu de se laisser aller au dépit et de faire de l'irréparable, elles se défendent. Elles luttent pour le mari. Chacune a sa manière en accord avec son humeur et ses moyens. Celle-ci s'arme d'une résignation touchante, celle-là a plus de confiance dans l'arsenal de la coquetterie. Mais toutes estiment que le mari, qui a été bon à prendre, est bon à garder. Elles sont récompensées de leur persévérance. Le calme succède à la tempête. Le bonheur va renaître. Un esprit de conciliation souffle sur nos âmes inquiètes. La politique de l'apaisement l'emporte dans les affaires domestiques.

Ainsi en est-il du moins dans les deux pièces que vient de représenter coup sur coup la Comédie-Française. La première, *Comme ils*

sont tous, est une comédie des plus agréables, qui a obtenu à la fin de cet été et conserve au courant de cet automne un très joli succès dû à un ensemble de qualités fort goûtées du public, — et qui en outre contient tout au moins les indications d'une étude intéressante, originale et même hardie.

Entre Ginette Ménars, jeune fille de bourgeoisie cossue apparentée au monde officiel, et le comte Robert de Latour-Guyon, capitaine de cuirassiers, une marieuse professionnelle, dont la République a fait une préfète, bâcle un mariage d'autant plus facile à « réussir » que Ginette est éperdument éprise du beau capitaine, et que le capitaine est réellement amoureux de la charmante Ginette. Latour-Guyon a mené jusqu'ici joyeuse vie : de très bonne foi, il liquide son passé, une demi-douzaine de liaisons sans conséquence et une beaucoup plus sérieuse avec une femme du monde : la Baronne. On célèbre le mariage. Dix-huit mois se passent. Ginette est la plus heureuse des femmes; Robert n'a pas la plus petite frasque à se reprocher. C'est en toute sincérité qu'il a pris la résolution d'être fidèle à sa femme. Cependant la Baronne, qui avait disparu, revient, ramenée par la préfète, dont on se demande si elle est plutôt imprudente, ou plutôt complaisante, et dont la maladresse en l'occurrence est si énorme qu'on est tenté de la croire voulue. Cela va tout gâter : il ne faut pas tenter le pécheur. Ginette, mise en défiance par certains propos, renseignée par des tas de mensonges où s'embrouille son mari, découvre la trahison de celui-ci. Désespoir. Colère. Elle veut divorcer. Mais une pièce qui finit par un divorce est une pièce qui finit mal. Une pièce qui finit bien doit finir par une réconciliation. Donc le ménage se raccommode. Et nous sommes libres de croire que les morceaux en seront bons. — Tout cela est très acceptable, très plausible, ne soulève aucune objection, ne bouscule aucune des opinions reçues au théâtre, ne casse pas les vitres et n'y prétend pas, et aurait plutôt le défaut de manquer un peu d'imprévu.

Seulement, dans cette analyse, j'ai négligé un trait essentiel. En constatant que la vie de Ginette a failli être brisée, j'ai omis, — volontairement, — de mentionner l'influence qui a travaillé et presque réussi à amener ce désastre. J'ai laissé de côté, — intentionnellement, — un rôle auquel il ne manque que d'avoir été plus développé et mieux mis en valeur, celui de Laure Ménars, la sœur de Ginette. Ce personnage exprime, vaille que vaille, cette puissance de malfaisance qui réside en certains êtres, méchans ou non, peu importe, mais néfastes certainement et dont la seule excuse, s'ils en ont une, réside

dans leur inconscience. Or la présence de ce personnage dans la pièce en change et en accroît singulièrement la portée.

Laure Ménars a été mal mariée. C'est elle qui le dit. Mais il y a des femmes qui auraient pu épouser un saint, un héros, un martyr, elles auraient toujours été mal mariées, du moment qu'elles étaient, elles, la mariée. Malheureuse en ménage, elle a divorcé. Désormais, avec cette force de généralisation où se reconnaissent les esprits faibles, elle fait de son infortune particulière une loi universelle, affectant, comme toute loi naturelle, un caractère de nécessité. Parce qu'elle a été trompée par son mari, il faut que toutes les femmes soient trompées par leur mari. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais un mari fidèle à sa femme. Tel est l'arrêt rendu par Laure Ménars.

C'est inepte. Mais enfin, acceptons la façon dont raisonne cette désabusée. Et demandons-nous quelle conclusion elle en devrait honnêtement tirer. Elle a une sœur, jeune, jolie, vive, gaie, aimable, aimante et riche ! Cette sœur se mariera, c'est sûr ; étant mariée elle sera trompée, c'est immanquable. Rien ne servirait de s'essayer à conjurer cet accident nécessaire ; du moins peut-on tâcher d'en atténuer les effets ; et l'unique moyen sera de tenir Ginette, le plus longtemps et le plus complètement qu'il sera possible, dans l'ignorance de son infortune. Elle sera trompée : du moins qu'elle n'en sache rien ! Des femmes, grâce à une faculté d'illusion restée intacte et grâce aussi à une conspiration du silence qui a été faite autour d'elles, ont gardé leur foi jusqu'au bout, et cru que leur mari n'était pas pareil aux autres, qu'on en avait fait un exprès pour elles. Celles-là ont été heureuses. C'est pour une femme la seule façon d'être heureuse. Veillons au bonheur de Ginette !

Au contraire, dès avant le mariage de sa sœur, Laure Ménars fera en sorte de souffler sur les illusions de la jeune fille, de tarir en elle les sources de la confiance, de lui inculquer son propre désenchantement. A peine a-t-elle flairé un projet de mariage, elle fait retentir l'air de ses cris de mauvais augure et redouble de prophéties lugubres. Ginette, sur le moment, n'y prête pas attention, parce qu'elle aime et parce que le désir qu'elle a d'épouser son beau capitaine prime chez elle tout autre souci. Toutefois, les propos désolans ont été entendus. Elle les retrouvera un jour dans sa mémoire. C'est la flèche empoisonnée que lance à Othello le père de Desdémone : « Elle a trompé son père, elle pourra bien tromper son mari. » Tout l'aigre bavardage de Laure revient à dire : « Mon mari m'a trompée, le tien pourra bien

te tromper. » Peut-être croit-elle rendre ainsi service à sa sœur en l'avertissant. Elle est assez sotte pour cela. Car Laure est une sotte. On l'étonnerait bien en le lui disant, mais c'est la vérité pure. Le premier trait de son caractère est précisément cette sottise foncière et cette maladresse innée qu'on découvre à l'origine de beaucoup d'infortunes.

En dépit de ses prédictions sinistres, le mariage de sa sœur semble bien tourner. Est-ce possible? Une autre, et si près d'elle, réussirait dans l'aventure matrimoniale où elle-même a si piteusement échoué! Allons donc! Le spectacle de ce bonheur lui est pénible; car une misère qu'on partage avec tout le monde est supportable, mais celle qui vous est particulière est deux fois plus lourde. Elle se console, comme elle peut, en songeant : « Cela ne durera pas. Cela ne peut pas durer. Attendons! Sachons écouter et sachons voir!... » Vous me direz : C'est de la méchanceté. Mais oui, sûrement oui. On a coutume de n'en vouloir qu'à la méchanceté agressive, nettement déterminée, classée et cataloguée. Outre celle-là, qui n'est pas toujours la plus nuisible, il court par le monde et chemine dans le secret des cœurs beaucoup de méchanceté mal définie, dissimulée, fuyante et sournoise, et qui vaut bien l'autre.

Enfin Robert a trompé sa femme!... Sitôt informée de la nouvelle, escomptée depuis tant de semaines, quel parti va prendre Laure Ménars? Elle pourrait aller trouver son beau-frère et lui faire peur. Je sais bien qu'il est capitaine de cuirassiers. Mais quand une honnête femme, de son clair regard, lit dans vos yeux de mensonge, on a beau être cuirassier et capitaine, on n'en mène pas large. Elle pourrait aller trouver la Baronne et la sommer de disparaître. Elle a plus d'un moyen de la tenir à sa merci; et, au surplus, la lâcheté se rencontre souvent avec l'inconduite. Elle pourrait... A vrai dire, on peut discuter sur ce qu'elle pourrait faire. Mais il y a pour elle, sans discussion possible, une chose à ne pas faire, c'est d'aller tout découvrir à sa sœur. Elle n'y va pas seulement, elle y court! Elle est de passage, elle n'a que deux jours devant elle; mais c'est effrayant ce qu'on peut faire de mal en deux jours, ou en deux heures, quand on a le don! Renseignée par elle, Ginette prend son mari en mépris, son union en horreur. Voilà un ménage brisé. Voilà un bonheur gâché. Tous mes complimens, madame : vous avez fait de joli travail!

Après cela, il restera que Laure s'emploie à réparer le mal où elle a une si belle part de responsabilité. Elle versera d'insipides larmes. Elle se répandra en consolations banales. Elle disculpera Robert. Elle

détournera Ginette de faire un coup de tête. Elle balbutiera : Sois raisonnable !... En vérité elle est peu à sa place dans ce rôle de bonne conseillère, et ses conseils manquent d'autorité.

C'est la préfète que MM. Aderer et Ephraïm ont chargée de prononcer les paroles décisives et de faire triompher les idées de sagesse et de conciliation. J'avoue qu'elle non plus, cette gaffeuse, ne nous paraît pas investie d'une grande autorité morale. Et j'ai subi, avec un certain malaise, la pluie douceâtre de ses propos bénisseurs. Ah ! que j'aurais mieux aimé une scène, — scène logique, attendue, désirée, — qui eût mis aux prises les deux sœurs ! A sa divorcée de sœur Ginette aurait crié dans un bel emportement de violence : « Fais-moi grâce de tes vains apitoiemens ! C'est toi, la sonneuse d'alarme, qui m'as éveillée de ma quiétude. Tu n'as eu de cesse que tu ne m'eusses prouvé, par mon propre exemple, le bien fondé de tes propos désolans. Tu as détruit mon bonheur, après le tien, car pour ce qui est de détruire, tu t'y entends. Tais-toi, et va-t'en. Tu es une ratée du mariage, comme il y a des ratés de la vie. Il faut les fuir comme la peste. Je reprends mon mari, d'abord parce que, l'ayant aimé, je l'aime toujours et que vivre sans l'être qu'on aime ce n'est plus vivre, et puis parce que c'est assez d'une Laure Ménars dans la famille, et que j'aurais trop peur de te ressembler. » Cette « scène des deux sœurs » ne nous aurait pas laissés indifférens. Elle aurait « porté, » comme toutes les fois qu'une scène sort des entrailles du sujet, exprime au vrai une situation et d'ailleurs évoque chez le spectateur des souvenirs ou des rapprochemens. Elle aurait achevé de peindre ce type de femme qui n'est pas la femme fatale des romantiques, ni le traître du mélodrame, ni la belle-mère de la tradition comique transposée dans un rôle de belle-sœur, mais, tout uniment et en bonne prose, l'être malfaisant dont nous connaissons tant d'exemplaires.

Je trouve pour ma part cette étude tout à fait intéressante. Elle est, dans la pièce de MM. Aderer et Ephraïm, indiquée plutôt que très poussée. Mais c'est qu'en poussant l'étude et donnant au personnage l'importance que je viens de lui prêter, les auteurs auraient détruit l'équilibre de leur pièce et en auraient changé la tonalité. Ils auraient fait une pièce âpre et sombre, et leur projet, où ils ont réussi, était d'écrire une comédie aimable.

Comme ils sont tous est très joliment joué. Mlle Piérat a fait de l'héroïne, Ginette, une de ses meilleures créations ; elle y est tour à tour gracieuse et émouvante. Mlle Dussanne s'est tirée à son honneur du rôle de Laure, difficile parce que le dessin en est un peu flou,

et Mlle du Minil, de celui de la Préfète, peu avantageux surtout lorsqu'il tourne au rôle de raisonneur. Mlle Berthe Bovy s'est taillé un franc succès dans le bout de rôle de Mme Leloutre. M. Grand, en Robert de Latour-Guyon, a montré plus de légèreté et d'agrément qu'à son ordinaire. Tous les autres rôles sont très convenablement tenus.

Les Marionnettes offrent avec *Comme ils sont tous* d'assez frappantes analogies soulignées par ce fait que les mêmes emplois y sont tenus par les mêmes acteurs. Encore une fois, Mlle Piérat a des ennuis dans son ménage et M. Grand a tous les torts. Toujours gentilhomme, M. Grand, qui cette fois encore a élevé jusqu'à lui une petite bourgeoise, s'appelle maintenant le marquis Roger de Montclars. Robert... Roger... pourvu que nous n'allions pas embrouiller ces prénoms également aristocratiques! Donc Roger a mené si joyeuse vie qu'il est complètement ruiné. Sa mère, qui l'a mandé au manoir familial, lui tient à peu près ce langage : « Tu as deux cent mille francs de dettes. Je consens à les payer et en outre à t'entretenir largement, à une condition : c'est que tu épouseras une jeune fille de la région, qui vient justement de sortir de son couvent. Elle s'appelle Fernande. Elle est la nièce de M. de Ferney. Tu ne la connais pas, mais je la connais; elle me plaît, ça suffit. Si tu refuses, deux cent cinquante francs de pension. Choisis. » C'est tout choisi, et vous n'en doutez pas. Se marier pour payer ses dettes, même quand c'est votre mère qui les paie, ce n'est jamais très reluisant. Et se marier, par ordre, avec la petite provinciale que vous a choisie votre maman, pour don Juan c'est diantrement humiliant. Roger de Montclars en a la sensation très nette. Mais il s'est avisé d'un moyen pour mettre sa dignité à couvert. Ce moyen qu'un autre n'aurait probablement pas inventé, et dont il se montre justement fier, est celui-ci. Il épousera la jeune fille imposée; c'est entendu : il n'y a pas moyen de faire autrement : les dettes crient. Mais d'ailleurs il ignorera la marquise. Il continuera de vivre comme par le passé. Il adressera la parole à Mme de Montclars moins souvent qu'à ses domestiques et surtout avec moins d'égards. Ainsi fait-il. Il avait prévenu Fernande. Il tient ses engagemens. Il est loyal. — Il dit: Je suis loyal, en toutes lettres. Il ne va pas jusqu'à exalter sa délicatesse, mais il proclame sa loyauté, je vous assure. — Telle est l'histoire du marquis Roger de Montclars, le loyal gentilhomme, ainsi qu'il la raconte à son ami Pierre Vareine. Nous nous flattons d'abord qu'il exagère, qu'il se vante, qu'il en ajoute. Mais pas du tout. Le voici en présence de sa femme, et il en

faut bien croire nos yeux, il en faut bien croire nos oreilles. Elle arrive, avec son air de province et de couvent, modeste dans sa robe étriquée, timide, les yeux baissés, la parole en sourdine. Tout de suite, les poings crispés, l'œil mauvais, la voix rugissante : « Je ne vous aime pas... Je vous ai prévenue... Je suis loyal. » Mieux encore : il reproche à la malheureuse de l'avoir épousé par intérêt!! « Je lis dans votre jeu. Bourgeoise, vous avez voulu être marquise. Provinciale, vous avez voulu vivre à Paris. Vous avez circonvenu ma mère. » Ce gentilhomme a des trouvailles de grossièreté.

Il en a trop. A ce point, cela devient invraisemblable. Un homme, qui a fait ce marché, se croit tenu à certains devoirs qui sont précisément dans les termes du marché; il témoigne certains égards à la femme qui porte son nom, à moins d'être le dernier des goujats... Mais, me direz-vous, pourquoi le marquis Roger de Montclars ne serait-il pas, si l'auteur l'a voulu ainsi, le dernier des goujats?... Prenons-le donc tel qu'il est. Tel qu'il est, Fernande l'aime : le cœur a ses raisons.

Cette situation est exposée dans un premier acte, très clair et bien agencé, où nous faisons incidemment connaissance avec les autres personnages : Mme de Jussy, l'inévitable ancienne maîtresse; le vieux de Ferney, l'oncle de Fernande, un brave homme, honnête et indulgent, qui a été pour sa nièce le meilleur des éducateurs et restera pour elle le plus prudent des conseillers; un autre vieux, Nizerolles, un « vieux marcheur » celui-là, que tout le monde trouve délicieux et dont le rôle est d'ailleurs aussi inutile qu'il est déplaisant; Pierre Vareine, l'ami du mari, qui tâchera de jouer son rôle d'ami — complètement.

Deuxième acte. Un bal dans le grand monde. Un mois s'est écoulé. Roger de Montclars l'a passé à Montreux auprès de sa maîtresse. Ce soir, le hasard d'une fête mondaine va le mettre en présence de sa femme. Il retrouve Fernande dans ce salon, mais il a peine à la reconnaître, tant elle est différente d'elle-même. Est-ce elle, la petite couventine d'il y a un mois, qui est devenue cette mondaine brillante et hardie, entravée et décolletée au point de causer quelque scandale, même dans un salon d'aujourd'hui? Roger en demeure stupide, et nous-mêmes, nous sommes un peu étonnés. La métamorphose a été bien rapide. Tant d'assurance ne s'acquiert pas si vite. Pour apprendre à porter un minimum de robe, il faut plus de temps qu'à la couturière pour exécuter ce chef-d'œuvre d'indécence. Là encore il y a de l'invraisemblance. Les auteurs d'aujourd'hui ont délibérément pris le parti de ne

plus tenir aucun compte des possibilités de la vie réelle. C'est un défaut dans une comédie d'observation. Voilà donc la toute récente marquise de Montclars dans le rôle de femme en vue, adulée, courtisée, et même serrée de près par Pierre Vareine, l'ami du mari. Nous disons bien : c'est un « rôle » qu'elle joue. Nous le devinons tout de suite; nous lui en faisons compliment; nous lui reprochons seulement de le jouer en comédienne de trop d'expérience. Elle aime son mari. Donc, pour le conquérir, elle a recours à ce moyen, un moyen classique, un moyen de répertoire : la coquetterie. Ce moyen est en train de réussir. Ahuri par la transformation de sa femme, excité par la vue de ce qu'elle montre à tous, grisé par ce parfum de galanterie qui flotte autour d'elle, ce mari dont la tête est faible et la chair est prompte, se jette avec des yeux de convoitise sur cette femme dont la loi a fait sa femme... Fernande trouve le mot de la situation : « Vous agissez comme une brute. »

Au troisième acte, — quelques semaines après, le soir, — nous voyons que Roger, repoussé une première fois par un geste de dégoût de Fernande, s'est épris sérieusement d'elle. Parallèlement, Pierre Vareine devient auprès de celle-ci de plus en plus pressant. Nous savons bien que la marquise aime toujours Roger et n'aime que lui, qu'en entendant des mots d'amour, elle les imagine dits par lui; tout de même, ces mots dits par un autre, elle les entend, elle les écoute; la griserie monte : elle joue un jeu dangereux. Nous sommes inquiets, et nous trouvons que Roger ne l'est pas assez, qu'il a eu tort d'aller ce soir chez sa maîtresse... Un coup de téléphone. C'est Pierre Vareine, plus amoureux que jamais. Signalons, au passage, cette curieuse nouveauté théâtrale : la conversation coupable par téléphone. Le moyen n'est pas de tout repos : Roger surprend sa femme à l'appareil. Accès de jalousie furieuse. Vous devinez tout ce que la fureur et la jalousie peuvent mettre d'outrages dans cette bouche : « Hypocrite ! menteuse ! etc. Je vous hais. » Fernande ne se connaît plus de joie. Elle appelle son oncle. Elle lui jette ce cri d'allégresse : « Mon mari vient de me dire qu'il m'aimait ! »

Désormais nous n'avons plus aucun doute sur l'heureuse tournure que vont prendre les événemens. Il y aura encore quelques tiraillemens, comme il se produit dans les fins de grève quelques sabotages attardés. Roger cherchera à savoir s'il a eu ou s'il n'a pas eu un sort, — qu'il n'aurait pas volé ! Il fera mine de partir. Fernande sera près de se jeter dans ses bras, d'avouer qu'elle a joué la comédie. Mais la sagesse parlera par la voix du vieil oncle. Ce bon vieillard conseille à

sa nièce de ne pas perdre, par une minute d'oubli, le fruit de si longs efforts. « Ton mari, lui dit-il, est un homme d'une psychologie particulière. Il a regardé sa femme quand il l'a vue désirée par d'autres. Il l'aime parce qu'il croit qu'elle l'a trompé. Ne lui enlevons pas ses illusions!... » Cet oncle me paraît assez bien connaître son neveu et lui accorder toute l'estime qu'il mérite. Mais l'important est que Roger soit devenu amoureux de Fernande. Voilà encore un ménage qui nous donne les meilleures espérances.

La pièce de M. Pierre Wolf a obtenu un vif succès. Elle est agréable, chatoyante, bien mise en scène, rapide de dialogue, savamment dosée en rire et en larmes, d'une grande dextérité. Elle ne donne pas beaucoup à penser; mais, au théâtre, cela vaut quelquefois mieux. Facilement écrite, elle sera écoutée facilement. Le sujet est la conquête d'un mari par sa femme, comme *le Maître de Forges* était la conquête d'une femme par son mari. Je n'y ferai qu'une objection, c'est le caractère décidément trop répugnant du mari. Les auteurs de maintenant continuent à mettre des comtes, des marquis et des ducs à la scène. Ils leur donnent libéralement tous les vices, mais ils leur retirent l'air et le langage de la bonne éducation. Cela ne fait pas compensation. Le marquis de Presles se mariait lui aussi pour payer ses dettes et revenait, lui aussi, à une ancienne maîtresse. Mais il était élégant, spirituel et gai : impertinent avec M. Poirier, mais toujours très poli avec Antoinette Poirier, il n'admettait pas que personne, à commencer par lui-même, traitât la marquise de Presles autrement qu'en marquise. Dépourvu de sa légèreté et de ses grâces, comme d'un brillant plumage, le marquis de Presles, devenu Roger de Montclars, est vraiment un trop vilain oiseau. L'objection a une certaine importance parce que la vilenie du mari éclabousse forcément la femme. Je sais bien que l'amour est l'amour et ne se discute pas. Mais pourtant! Il y a des distinctions à faire. L'amour d'un homme qui tantôt vous injurie comme un portefaix et tantôt vous convoite comme une bête en rut, c'est l'amour, mais au sens du mot le plus bas. Que voulez-vous que je pense d'une jeune femme éprise de cet amour-là? Pour contenter son désir, ce n'est pas la peine de lui dénicher un marquis : il y suffit d'un charretier.

Les Marionnettes sont très joliment jouées. M. Grand est moins à son avantage que dans *Comme ils sont tous*. Il alourdit, appesantit, assombrit le rôle de Roger de Montclars, qui n'avait pas besoin de ce surcroît de disgrâce. Mlle Piérat, un peu larmoyante au premier acte, un peu trépidante au second, est très agréable. Voilà deux créations

qui la mettent au premier plan. M. de Féraudy a dessiné avec sa finesse coutumière la physionomie du vieux de Ferney, un bonhomme sentimental et avisé, type un peu conventionnel mais si sympathique. Les autres rôles sont très convenablement tenus.

Sous ce titre : *le Marchand de bonheur*, M. Kistemaeckers nous conte la déplorable histoire d'un jeune millionnaire. C'est un grand malheur d'être le fils d'un papa très riche ; on devrait se le dire, entre fils de papas pauvres ; cela contribuerait beaucoup à adoucir les conflits sociaux. La pièce de M. Kistemaeckers, — dont je m'empresse de constater le succès, — est destinée à mettre en lumière cette vérité désolante pour quelques-uns, mais consolante pour beaucoup d'autres. Je ne dirai pas que cela se dévide comme les couplets d'une complainte ; cela se déroulerait plutôt comme une série d'images d'Épinal, très perfectionnées par le moderne cinématographe.

Le jeune millionnaire fréquente les loges d'actrices. Lieu de séduction, mais aussi de perdition ! L'actrice s'appelle Monique Méran. Ce soir, qui est un soir de première, elle est en plein triomphe. Des flots d'admirateurs lui offrent des bouquets, des bonbons, des hommages. Le jeune René Brizay, connu dans le monde de la haute noce sous le sobriquet du « Petit Chocolatier, » lui offre son cœur et autre chose avec. Monique Méran accepte, non sans avoir fait quelques manières, qui ajoutent au don de sa personne l'apparence flatteuse d'une conquête. En cette soirée mémorable, René Brizay, qui a la veine, aura fait deux heureuses. L'autre, ce n'est pas, comme dans une poésie connue, la mère de l'aimable personne ; c'est une de ses petites camarades, une humble figurante, Ginette Dubreuilh, que son étoile a conduite dans la loge de Monique, au moment précis où il y pleut de l'or. Comme elle se plaint de sa triste condition de gamine jetée au vice par la misère, le Petit Chocolatier lui jette à la figure un petit hôtel tout meublé, un crédit chez la couturière, chez la corsetière, chez la modiste et divers autres fournisseurs, sans préjudice d'un compte ouvert dans un établissement de crédit des plus sérieux. N'en jetez plus, René !... Ahurissement de l'enfant de Montmartre et du spectateur.

Le jeune millionnaire est sujet à être « tapé » dans les grands prix. Je m'excuse de l'emploi de ce vocable que je considère comme trivial. Mais on m'assure qu'il a été consacré par un fréquent usage. René Brizay, d'un geste magnifique, a tendu à un aviateur en quête de fonds un chèque de cent mille francs. L'aviateur en profite pour

s'élever à des hauteurs inouïes et pour tromper sa femme. Je n'ai pas bien compris ce jeu conjugué de l'adultère et de l'aviation. La galanterie en aéroplane, dirait Mme Cardinal, comme c'est probable ! Le second acte est consacré à attendre cet aviateur qui doit atterrir, cette nuit, dans le jardin de l'hôtel et sous les yeux d'une foule enthousiaste. Il ne me semble pas que l'aviation eût encore été appliquée à la littérature dramatique. Nous sommes en pleine actualité.

Le jeune millionnaire doit craindre de ne pas être aimé pour lui-même. Monique Méran, pour lui plaire, a renoncé au théâtre. Mais a-t-elle renoncé à sa liaison avec un camarade de planches, Barroy ? Tel est l'angoissant problème que retourne en tous les sens l'infortuné Brizay. Il n'y trouve qu'une solution, mais qui est précisément celle que devait trouver cet imbécile : c'est d'épouser Monique.

Le jeune millionnaire est exposé à passer à côté du bonheur. Car le bonheur est là, tout près : il s'appelle Ginette Dubreuilh. La petite fleur de trottoir, depuis qu'elle a été soudainement enrichie par Brizay, s'est éprise pour son bienfaiteur d'un amour désintéressé et pur. Afin de rester fidèle à ce culte idéal, elle refuse les propositions alléchantes et menaçantes du financier Mourmelon. Et aussi elle vilipende et calomnie son amie Monique. Elle fait de son mieux, la pauvre enfant ; elle fait tout ce qu'on peut attendre d'une grue vertueuse et passionnée. Mais Brizay préfère partir en voyage avec Monique qui déjà ne l'aime plus guère. Ginette, qui aime Brizay, deviendra la maîtresse de Mourmelon. Triste ! triste !

Le Marchand de bonheur est une pièce qui plaira. Elle est brillante, chatoyante, bien mise en scène : il y a, à mon gré, un peu trop de philosophie ; mais ce n'est qu'une nuance.

Le succès de l'interprétation, qui a été très vif, revient pour une bonne part à Mlle Lantelme, tout à fait remarquable dans le rôle pittoresque de Ginette. L'excellent comédien Lérand exprime à la perfection l'incurable tristesse qui convient à un auteur gai. M. Becman, chargé du rôle de René Brizay, le marchand de bonheur, est un nouveau venu. Il jouera bien les Werther. Mais la gaieté ne semble pas être de son emploi : il n'a pas le sourire.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous avons eu rarement, grâce à la grève des chemins de fer, une quinzaine aussi agitée que celle qui s'achève. La rentrée parlementaire en a subi le contre-coup : elle a été l'occasion, au Palais-Bourbon, de scènes très bruyantes, turbulentes et indécentes. M. le préfet de police, qui se trouvait près de l'hémicycle de la Chambre des députés, a été pris à partie par les socialistes unifiés de l'extrême gauche avec une brutalité telle qu'il a fallu suspendre la séance; mais ce n'est là qu'un épisode; la confiance, la reconnaissance publiques ont placé M. Lépine très au-dessus des vociférations qui ont cherché à l'atteindre ; le déchaînement d'injures, dont il a été le prétexte, a montré seulement que les socialistes unifiés, furieux de l'échec de la grève, en voulaient mortellement à l'homme ou aux hommes qui leur ont barré le chemin. Après avoir, comme ils disent, « exécuté » M. le préfet de police, ils ont essayé d'exécuter M. le président du Conseil, et si M. Briand n'avait pas eu un sang-froid aussi imperturbable et une voix aussi sonore, ils auraient étouffé sa parole sous leurs cris. Son éloquent et courageux discours a été haché d'interruptions continuelles.

C'est une grande gêne pour un orateur, quelque exercé qu'il soit, de parler au milieu du tapage. M. le président du Conseil a cependant surmonté celle-là; mais, à la fin de son discours, il a paru en proie à une autre, d'un ordre plus intime; il a laissé entendre qu'il n'avait pas encore réussi à se mettre d'accord avec tous ses collègues du Cabinet sur les mesures à prendre pour prévenir le retour d'épreuves analogues à celles d'hier. « Des événemens de ces jours derniers une leçon, a-t-il dit, doit se dégager. Il n'est pas possible que demain, après-demain, sans cesse, le pays soit exposé aux mêmes événemens. On vous proposera peut-être, au cours de ce débat, sous l'influence

de la passion, des mesures improvisées en séance; je vous demanderai de résister à un entraînement qui ne serait pas digne d'une assemblée républicaine. De tels problèmes méritent un sérieux examen. Je ne saurais loyalement engager la responsabilité de mes collaborateurs au delà des délibérations auxquelles ils ont participé, mais ce que je puis vous dire, c'est que le gouvernement se saisira demain de ces problèmes complexes. » On remarquera ces mots : « Je ne saurais engager la responsabilité de mes collaborateurs au delà des délibérations auxquelles ils ont participé. » Ils ont été remarqués par la Chambre et y ont provoqué des sentimens très divers, de satisfaction à l'extrême gauche, d'étonnement au centre. Eh quoi ! dans une situation comme celle où nous sommes, inquiétante, certes, et dont M. le président du Conseil n'a nullement atténué les périls, le ministère n'a pas encore pris son parti sur les mesures à proposer. De cela aussi, « une leçon se dégage, » à savoir qu'à l'unité d'action des ennemis de la société il faut opposer un gouvernement uni. On parle beaucoup d'anarchie depuis quelque temps : ce n'est pas du côté de ceux qu'on appelle communément les anarchistes qu'on en reconnaît les symptômes les plus significatifs. Bien qu'ils aient été vaincus dans le dernier conflit, ils sont fortement organisés et ils préparent leur revanche. En face de cette armée entreprenante et nullement découragée, le gouvernement confesse qu'il n'est pas encore à même d'engager, pour les résolutions à prendre, la responsabilité de tous ses membres. Un pareil aveu n'est pas fait pour diminuer l'audace des ennemis de la société !

Nous n'employons pas un mot trop fort en parlant d'ennemis de la société : nous restons dans les termes des communications officieuses qui ont été faites à la presse pendant la crise et des explications que M. le président du Conseil a données à la Chambre le jour de la rentrée. Lorsque la grève a éclaté, il semble bien que le gouvernement n'en a pas été surpris; il était renseigné; il a pu, dès la première minute, préciser le caractère du mouvement. « Ce n'est pas une grève au sens légal du mot, a dit M. Briand aux journalistes qui étaient venus l'interroger, mais une entreprise criminelle de violence, de désordre et de sabotage. Le mouvement n'a rien de professionnel, il est purement insurrectionnel. » M. Briand n'avait pas parlé à la légère ; les faits lui ont tout de suite donné raison. Cette grève, annoncée comme devant être générale, s'est réduite en réalité à peu de chose. Commencée sur le chemin de fer du Nord, elle a gagné aussitôt le chemin de fer de l'Ouest-État, mais elle n'a pas

réussi à s'étendre beaucoup plus loin. L'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, l'Orléans ont résisté : dans ce dernier réseau même, pas un seul train n'a manqué. Le Midi a été un peu troublé, mais là comme ailleurs, tout est rentré dans l'ordre au bout de peu de jours. Lorsque le Comité de la grève en a proclamé la fin, elle était déjà finie : le Comité a simplement enregistré un fait et, pour sauver sa face, s'est donné l'air de l'ordonner. Les choses se seraient passées autrement si les cheminots, dans leur majorité, avaient été favorables à la grève, mais ils ne l'étaient pas ; on a pu le voir à la rapidité et à la facilité avec lesquelles ils se sont soumis aux ordres de mobilisation qui leur avaient été individuellement adressés. Ceux qui y ont désobéi ont été peu nombreux. Du jour au lendemain, les cheminots ont arboré le brassard militaire : on a même pu croire qu'ils voyaient assez volontiers dans cet emblème une sorte de défense et de protection contre leurs syndicats. Les Compagnies n'ont pas été moins fermes que le gouvernement ; elles ont révoqué les réfractaires et ont déclaré qu'en aucun cas, elles ne les reprendraient. Il faut espérer que cet engagement sera tenu et que, cette fois du moins, l'indiscipline sera punie comme elle aurait dû l'être toujours. La grève donc n'a été ni générale, ni de longue durée. Les prévisions de M. le président du Conseil se sont réalisées jusqu'au bout. En revanche, les actes de sabotage les plus odieux l'ont accompagnée et suivie. Des trains ont été arrêtés, ce qui est pour les voyageurs le moindre péril ; mais d'autres ont été menacés de déraillement, des rails ont été enlevés, des poutres ont été placées sur la voie, des fils servant à manœuvrer les signaux ont été coupés, des bombes ont été mises dans des wagons, ou déposées dans des maisons privées, où elles ont fait explosion, et c'est merveille si nous n'avons pas eu à déplorer les pires accidens. Le mérite en revient incontestablement aux mesures prises pour veiller à la sécurité des voies ferrées dans les endroits où les entrepreneurs de sabotage auraient pu exercer le plus utilement leur sinistre industrie. On a senti partout une pensée vigilante et une activité résolue. Enfin, le gouvernement n'a pas hésité à ouvrir des instructions judiciaires contre les principaux meneurs et à les arrêter. On sait comment l'opération s'est faite. Les meneurs qui se savaient l'objet de poursuites se sont réunis au siège de *l'Humanité*, le journal de M. Jaurès. M. Lépine, accompagné de ses agens, s'y est rendu et y a procédé en personne aux arrestations. Il y a eu des protestations, des commencemens de discours, des manifestations un peu puériles dont l'effet, qu'on espérait devoir être solennel, a été

complètement manqué : elles ont servi seulement à dévoiler les intentions politiques qui se cachaient mal sous ce mouvement prétendu professionnel. Le rôle de M. Jaurès et de son journal, dans toute cette affaire, a été pitoyable. *L'Humanité* n'a pas trouvé un mot pour condamner les actes de sabotage criminels dont l'opinion était justement indignée. Le journal a même publié un article qui menaçait M. Briand d'un attentat. On l'a relevé, et M. Jaurès, se souvenant de l'axiome que tout mauvais cas est niable, a nié le cas, pourtant certain, ce qui était le reconnaître mauvais. On a pu voir quelles passions brutales et féroces s'agitaient dans les bas-fonds de la démagogie.

Revenons à la grève. Dans les communications qu'il a faites à la presse, M. Briand, a tenu à exposer où en étaient les choses lorsqu'elle a éclaté, et rien à coup sûr ne pouvait mieux montrer à quel point elle était injustifiée. Les délégués des syndicats avaient émis la prétention d'être reçus à la fois par les directeurs de toutes les Compagnies pour discuter avec eux les intérêts qu'ils représentaient, c'est-à-dire pour leur apporter des injonctions. Les directeurs, qui ont leurs renseignemens comme le gouvernement, savaient aussi bien que lui qu'il s'agissait moins d'intérêts professionnels à débattre que d'un mouvement révolutionnaire à amorcer, et ils s'étaient refusés à l'espèce de conférence qu'on exigeait d'eux. Ils ont fait remarquer que les conditions n'étaient pas les mêmes dans toutes les Compagnies et que, par conséquent, une délibération commune n'avait pas de raison d'être. Les délégués des syndicats ont alors porté leurs revendications auprès du gouvernement, dans l'espoir qu'il saurait imposer aux Compagnies non seulement leurs prétentions, mais aussi la procédure qu'ils estimaient la plus propre à les faire prévaloir. Le gouvernement sort à coup sûr de ses fonctions naturelles lorsqu'il s'emploie comme intermédiaire entre les deux facteurs essentiels du monde du travail, les employeurs et les employés ; mais il n'est peut-être pas sans excuses de s'y laisser entraîner dans un moment où les questions ouvrières priment toutes les autres et jouent fatalement un rôle dans la politique générale. Quoi qu'il en soit, M. Briand a affirmé qu'il ne s'était pas dérobé à sa tâche ; il s'était entremis entre les délégués des syndicats et les directeurs des Compagnies, recommandant aux seconds les demandes des premiers. Il avait déjà obtenu, au profit des cheminots, des avantages appréciables et même appréciés, car le directeur de la Compagnie d'Orléans avait reçu des remerciemens de ses employés. S'il n'y avait eu en cause

que des intérêts professionnels, une entente finale aurait pu se produire. Mais c'était sans doute ce que les révolutionnaires ne voulaient pas. Sentant leurs troupes leur échapper, au moins pour un temps, ils ont résolu de brusquer le mouvement et la grève a eu lieu.

Dès lors, quelle devait être l'attitude du gouvernement? Il y avait un précédent, celui de la grève des postiers. Lorsqu'elle s'est produite, le gouvernement l'a aussitôt déclarée illégale et a refusé toute conversation avec les grévistes jusqu'à ce qu'elle fût terminée. Il fallait agir de même avec les cheminots, mais le gouvernement était peut-être gêné par des déclarations faites imprudemment à la tribune et qui, contrairement à celle des postiers, affirmaient d'avance la légalité de la grève des cheminots, sous prétexte que les premiers sont des fonctionnaires et les seconds des ouvriers. La thèse peut se soutenir, si on discute avec subtilité sur le caractère de ceux-ci et de ceux-là; mais si on se place au point de vue des grands intérêts du pays, une grève des chemins de fer n'y apporte pas une moindre perturbation qu'une grève des postes : au nom de ces intérêts, l'une doit être interdite comme l'autre. On ne saurait admettre que les ouvriers et les employés des chemins de fer puissent se mettre en grève, et il est fâcheux, quand on a eu le tort de le faire, d'être obligé de recourir à un expédient empirique comme la mobilisation pour combattre les effets naturels de sa faiblesse. Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'est trouvé en présence d'un fait, la grève, et le Comité de ladite grève lui a adressé une lettre insolente pour lui demander quelles étaient ses intentions : la réponse n'étant pas venue assez vite, une nouvelle lettre, plus impérieuse encore que la première, est venue marquer l'impatience du Comité. Il y a eu un moment d'hésitation chez le gouvernement : il a fait savoir par une note officieuse qu'il était prêt à reprendre son rôle d'intermédiaire entre les syndicats et les Compagnies. C'était faire abstraction de la grève ou reconnaître sa légitimité : on ne pouvait négocier que lorsqu'elle serait terminée. Si le gouvernement avait persisté dans cette attitude, tout aurait été compromis : heureusement il n'a pas tardé à la rectifier. Les démarches faites auprès de lui par les députés de Paris et par un groupe parlementaire qui s'intitule longuement « Groupe de défense des intérêts corporatifs des employés et ouvriers des chemins de fer » lui en ont fourni l'occasion.

Les députés de Paris, ou du moins plusieurs d'entre eux, ont jugé à propos d'envoyer une délégation à M. le président du Conseil « pour lui demander s'il avait l'intention de faciliter la reprise des

négociations entre les Compagnies et le personnel des chemins de fer et s'il comptait répondre autrement que par la voie de la presse à la lettre qu'il avait reçue du Comité de la grève. » Rien n'était plus intempestif que cette démarche ; mais M. le président du Conseil a su en tirer parti pour faire connaître ses intentions désormais fixées. Il a déclaré qu'il ne répondrait pas au Comité, et que le gouvernement ayant militarisé les chemins de fer, — ce qui excluait toute idée de grève possible, — il serait incompréhensible qu'il répondît officiellement, par l'intermédiaire de son chef, à un comité de grève. Ce serait, disait-il, la consécration d'une situation qu'il ne pouvait reconnaître sans se mettre en contradiction avec lui-même : le gouvernement ne pouvait pas converser avec des hommes en état d'arrestation ou sous le coup de poursuites judiciaires pour des faits qui avaient un caractère criminel. Les députés de la Seine ont dû se retirer, emportant leur rameau d'olivier. Quant au groupe parlementaire ci-dessus dénommé, M. le président du Conseil lui a fait par écrit une réponse qui n'a pas été moins nette. Qu'est-ce d'ailleurs que ce groupe? Peu de chose, quoiqu'il soit très nombreux, ou précisément parce qu'il est très nombreux. Y entre qui veut, et comme personne ne saurait se refuser, en principe, de prendre intérêt aux cheminots, la moitié de la Chambre en fait partie ; mais il était réduit à une trentaine de ses membres lorsqu'il a résolu, lui aussi, de s'entremettre auprès du gouvernement pour lui conseiller la conciliation. « Le gouvernement, lisons-nous dans la réponse de M. Briand, n'a nullement l'intention de solidariser la masse des travailleurs avec les auteurs de faits criminels qui ont précédé, accompagné ou suivi la déclaration de grève : il demeure prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer leur sort. » Et il ajoute : « Je reste, conformément à ma promesse, disposé à recevoir des organisations légales des travailleurs des chemins de fer leurs revendications précises et détaillées pour les communiquer aux Compagnies, mais à la condition que ces organisations cessent d'être en révolte contre la loi militaire et que leurs communications ne soient pas transmises sous la signature d'agens faisant partie du Comité de grève révoqués pour refus de service depuis que la décision d'appel a paru, et par suite exposés à être arrêtés par ordre de l'autorité militaire à la porte de mon cabinet dans le moment même où ils se présenteraient pour s'entretenir avec moi. » Le ton de cette réponse a soulagé la conscience publique.

La distinction faite par M. le président du Conseil entre la majorité des cheminots et les meneurs révolutionnaires dont il n'entendait pas

les rendre solidaires, est d'ailleurs fondée. La majorité des cheminots sont de braves gens qui font bien leur service et qui, ils l'ont montré, ne s'en départent pas volontiers. S'ils sont trop sensibles aux promesses démesurées qu'on leur prodigue, ils ne sont pas sans excuses, et la première de toutes, il faut bien l'avouer, est l'exemple, qui leur est donné trop souvent, des faiblesses du gouvernement et de la condescendance des Compagnies. N'apercevant plus les limites du possible, ils espèrent et ils demandent tout. Ils demandent aujourd'hui cinq francs par jour pour les plus humbles d'entre eux, au lieu de trois francs. C'est une revendication dont le caractère très simple séduit l'esprit. Comment, entend-on dire partout, un homme peut-il vivre avec un salaire de trois francs? Mais ce salaire est une simple fiction : en réalité, les cheminots qui le touchent n'y sont point réduits et, soit par des gratifications, soit par des indemnités diverses, soit par des étrennes, ils atteignent à un chiffre sensiblement plus élevé. Alors, demandera-t-on, pourquoi les Compagnies refuseraient-elles de consolider officiellement le chiffre des débutans à cinq francs qu'elles leur paient le plus souvent? Le motif en est simple, c'est que tout aussitôt ceux qui ont 5 francs en demanderaient 7, ceux qui en ont 7 en demanderaient 10, et ainsi de suite, de manière à conserver entre les salaires les proportions primitives, ce qui serait d'ailleurs très juste. Au surplus, nous avons tort de mettre au conditionnel ce qui est au présent. Toutes ces augmentations de traitement sont aujourd'hui demandées à la fois, et le rapporteur du budget des chemins de fer, M. Lafferre, qui n'est pas suspect, a calculé que la surcharge annuelle qui en résulterait pour les Compagnies serait de 253 millions. Ce chiffre l'effraie, et il conclut sagement que « il faut avoir le courage de dire au personnel qu'il paraît impossible à l'heure actuelle de réaliser pour l'ensemble des réseaux la « thune » à laquelle ils fixent le minimum de salaire. » Aura-t-on le courage que prêche M. Lafferre?

Pendant que nous écrivons, les interpellations se poursuivent au Palais-Bourbon. Nous avons dit ce qu'avait été la première séance, peu honorable à coup sûr pour la nouvelle Chambre. On a pu croire un moment que les socialistes unifiés étaient résolus à faire de l'obstruction pour enlever à M. Briand le succès qui l'attend. Il n'est pas douteux, en effet, que le gouvernement n'obtienne une grande majorité. Quelles que soient ses divisions, la Chambre soutiendra certainement de son vote le ministère qui a mis fin en quelques jours à la grève générale des chemins de fer. M. Briand a d'ailleurs parlé avec une grande fermeté. Il a fait, on peut dire à satiété, la démons-

tration que la grève n'avait été qu'un prétexte et une entrée de jeu : le but réel était ce qu'on appelle communément la révolution, sans savoir d'ailleurs exactement ce qu'elle sera et où elle conduira : on n'en connaît jusqu'ici que les procédés qui sont la destruction et le sabotage de toutes les forces organisées du pays. « C'est un roman, » s'est écrié M. Vaillant : à entendre M. Briand, c'est une réalité pleine d'angoisses, et le gouvernement a traversé des heures pénibles. L'accent de sa voix a remué la Chambre lorsqu'il a accusé les artisans de désordres d'aller par là à la dictature. « Vous avez déjà, s'est-il écrié, un pied dans l'esclavage. Allez-y par les voies du sabotage, par tous les moyens brutaux qu'on recommande aujourd'hui. Semez votre propagande sous cette forme. Mais s'il en résulte des événemens susceptibles de porter aux intérêts généraux du pays un coup funeste, si par de tels actes le pays est désarmé et affaibli au point de ne plus pouvoir faire entendre sa voix au dehors, s'il est exposé à la guerre civile, eh bien ! tout gouvernement digne de ce nom fera ce que nous avons fait. »

M. Briand a ajouté : « Ce que je viens de faire passer sous vos yeux, c'est le passé : nous avons maintenant à envisager l'avenir. » Le passé, en effet, intéresse surtout par les lumières qu'il donne sur l'avenir. Beaucoup de responsabilités sont engagées dans le passé, mais les rechercher en ce moment serait peut-être s'attarder à une œuvre vaine. Depuis une douzaine d'années, c'est-à-dire depuis le jour où les radicaux sont arrivés au pouvoir, entraînant bientôt avec eux les socialistes qui cherchent à les y supplanter, la situation s'est rapidement aggravée. M. Briand l'a montrée telle qu'elle est. Les basses flagorneries des gouvernemens antérieurs à l'égard de la démagogie ont produit leurs conséquences naturelles et fatales. La seule question aujourd'hui est de savoir si nous voulons continuer dans la même voie, ou nous reprendre et entrer dans une autre. Il ne s'agit pas de faire œuvre de réaction dans le mauvais sens qu'on attache à ce mot; mais il y a évidemment quelques lois nouvelles à faire et quelques lois anciennes à corriger. A toutes ces lois, à celles d'hier et à celles de demain, il faut s'efforcer surtout de donner des sanctions, car c'est là ce qui leur manque le plus. Nous restons partisans en principe de la loi de 1884 et des syndicats qu'elle a organisés; mais comme on n'a aucune prise sur ces syndicats, ils ont pu impunément tout se permettre et se sont tout permis. Tous sont en dehors de la loi. Il faudrait qu'eux aussi eussent la responsabilité de leurs actes. On pourra faire des lois tant qu'on voudra pour interdire

la grève à telles ou à telles catégories de travailleurs, aux fonctionnaires par exemple et aux cheminots; on n'aura rien fait de sérieux, si ces lois n'ont pas plus de sanctions que celles qui précèdent, et nous reconnaissons que le problème qui consiste à leur en attribuer d'effectives est difficile à résoudre. Si on donne aux syndicats le droit d'acquérir et de posséder, on leur donnera le frein moral qui se dégage naturellement de la propriété, et aussi le frein matériel qui réside en elle, parce qu'elle est saisissable. En attendant, il n'y a pas d'autre sanction à l'interdiction de la grève faite à certains travailleurs que la possibilité de les atteindre dans leur retraite : rien de plus dur assurément, mais nous sommes en présence d'un péril de mort pour notre pays, et aux grands maux il faut les grands remèdes. Si M. Briand connaît d'autres moyens de parer aux dangers qu'il a présentés à la Chambre sous des couleurs si sombres, nous attendons qu'il les dise. Pour le moment, il ne l'a pas fait, et son discours est resté à cet égard sans conclusion; il s'est borné à annoncer comme prochaine cette conclusion que le pays ne saurait en effet attendre longtemps.

C'est ici que se place la phrase un peu sibylline de son discours que nous avons citée au début de notre chronique. Tous les ministres acceptent la responsabilité de ce qu'ils ont fait en commun et nous les en félicitons; mais M. Briand n'a pas cru pouvoir les engager dès aujourd'hui sur les solutions futures: ils n'en ont pas encore délibéré, leur liberté reste entière. Soit; mais nous le répétons, il faut se hâter. M. le président du Conseil repousse d'avance, sans les connaître, les solutions qui pourraient être présentées en séance; il veut avoir le temps de les examiner, de les étudier, de choisir entre elles, d'exercer sa propre initiative et celle du gouvernement. Il a sans doute raison, et il faut lui accorder confiance sous la forme qu'il demande. La Chambre aurait tort de la lui marchander : il a prononcé des paroles qui l'engagent et qui annoncent des actes.

Les pourparlers poursuivis avec le gouvernement ottoman, au sujet de l'emprunt de 150 millions qu'il voulait faire à Paris, ont définitivement échoué, ce qui est regrettable sans doute, mais la faute n'en revient pas au gouvernement de la République. Cette affaire, nous l'avons déjà dit, a été dès le début mal conduite et elle a conservé jusqu'à la fin le caractère d'incohérence que Djavid bey lui avait donné. Djavid a changé plusieurs fois d'avis au cours des négociations, retirant ce qu'il avait proposé lui-même et désavouant

en fin de compte les agens dans lesquels il avait mis sa confiance. Notre gouvernement a eu plus de fixité dans ses vues, ou, pour mieux dire, il n'a jamais varié. Nous avons pu avoir notre opinion sur les groupes financiers auxquels Djavid bey s'est adressé de préférence à Paris, mais il était parfaitement libre de ses choix et ceux qu'il a faits n'ont influé en rien sur nos déterminations. Si nous le disons, c'est parce qu'on a affirmé le contraire; on a voulu faire croire que le gouvernement de la République avait, lui aussi, ses préférences, et que c'est parce que le gouvernement ottoman n'en a pas tenu compte qu'il a pris une attitude qualifiée d'intransigeante. Rien n'est plus faux; le gouvernement de la République n'a eu d'autre préoccupation que d'assurer des garanties sérieuses aux capitaux français. Ayant déjà plus de 2 milliards engagés dans les emprunts ottomans, nous n'éprouvons nullement le besoin d'en avoir davantage. On imagine volontiers à Constantinople que nous brûlons du désir de placer nos capitaux dans les fonds turcs, qu'on nous rend service en les y acceptant, que nous sommes les obligés dans cette affaire, et que, si elle vient à manquer, nous en éprouverons une amère déconvenue. Ce sont des erreurs qu'il importe de dissiper. Nous avons assez de capitaux en Turquie, et nous considérons comme imprudent d'y en engager de nouveaux dans les conditions de sécurité qu'offre actuellement l'administration ottomane. C'est pourquoi nous avons demandé que le gouvernement turc nommât, d'accord avec le nôtre, deux fonctionnaires français à des postes où ils pourraient se rendre réellement utiles aux intérêts des deux pays. Les autres exigences que nous avons émises, et qui avaient un caractère industriel ou politique, — commandes à faire à notre industrie, reconnaissance de notre protectorat sur les Algériens et les Tunisiens en Turquie, — ne paraissent pas avoir influé sur la rupture des négociations. On dit même que la question de notre protectorat serait spontanément réglée à notre satisfaction: si le fait est exact, il serait apprécié par nous comme un acte obligeant. La vraie pierre d'achoppement a été dans la nomination des deux fonctionnaires. La négociation ayant eu lieu à Paris, l'ambassade ottomane, aidée d'un conseiller financier désigné à cet effet, avait accepté notre solution; mais le Conseil des ministres l'a repoussée à Constantinople, et l'affaire a été par nous définitivement abandonnée.

S'il fallait une raison de plus pour justifier notre demande de garanties, on la trouverait dans les divisions récentes du Conseil des ministres ottoman. Djavid bey qui, en dépit des maladresses qu'il a

pu commettre dans la négociation de l'emprunt, est un homme d'une rare intelligence, a cherché à organiser un contrôle efficace sur les finances, au moyen d'une Cour des comptes investie de pouvoirs très précis; mais la Cour ayant refusé d'ordonnancer certaines dépenses de la Guerre avant qu'elles fussent consacrées par un vote de la Chambre, Mahmoud Schefket pacha a protesté et a déclaré au grand vizir qu'il fallait choisir entre Djavid et lui; il aurait même préféré que Hakki pacha donnât sa démission, fût chargé de former un nouveau ministère et le formât sur des bases nouvelles; l'exclusion n'aurait pas porté seulement sur le ministre des Finances. La crise a été ajournée plutôt que résolue. Schefket pacha voudrait que les budgets de la Guerre et de la Marine échappassent au contrôle de la Cour des Comptes, sous prétexte qu'on doit se fier à la parole et à la probité d'un soldat. Schefket a montré une fois de plus dans cette affaire qu'il est, en effet, soldat avant tout, peut-être même exclusivement, et qu'il ne voit rien en dehors de l'armée qu'il commande. Il mérite à coup sûr à un très haut degré, par le grand rôle qu'il a joué dans le passé et par le désintéressement qu'il a montré après la victoire, la reconnaissance du gouvernement jeune-turc, mais ses prétentions actuelles sont difficilement conciliables, ou plutôt elles sont radicalement inconciliables avec une organisation financière régulièrement constituée. Le conflit entre Djavid et lui renaîtra sans doute. Jusqu'à ce qu'il soit réglé définitivement, quelque chose clochera dans les finances ottomanes et justifiera la présence de fonctionnaires étrangers pour veiller à leur bonne gestion. Nous espérons d'ailleurs que le petit nuage qui s'est élevé à ce sujet entre Constantinople et Paris ne tardera pas à se dissiper. En tout cas, la conduite de notre gouvernement a été approuvée par la quasi-unanimité de la presse française. Quelques critiques se sont élevées pourtant; il est sans doute inutile de les réfuter, elles tomberont d'elles-mêmes. Nous nous contenterons de rassurer ceux qui craignent que l'échec de nos pourparlers avec le Cabinet turc ne soit mal vu à Londres et n'y provoque de la mauvaise humeur contre nous. On ne sait d'ailleurs pas pourquoi il en serait ainsi, les Anglais ayant toujours montré une prudence pleine de réserve à l'égard des finances ottomanes. Mais la vérité est que le gouvernement et l'opinion britanniques ont toujours été d'accord avec nous dans cette affaire, et nous ne saurions mieux terminer nos propres observations qu'en reproduisant celles du journal le *Times*. « Il est significatif, dit-il, que l'écroulement du projet se soit produit à Constantinople et non pas à Paris. Les

exigences de la France n'avaient rien d'excessif. Nous craignons que le fait que le gouvernement ottoman désavoue son propre représentant financier à Paris, qui avait accepté les conditions françaises, prouve une fois de plus que des influences imprudentes et indiscrètes deviennent prédominantes en Turquie. Le ministère turc paraît croire qu'il n'a qu'à demander de l'argent pour en obtenir et que ses créanciers n'ont pas à s'occuper de l'emploi qu'il fait de leur prêt. Il ne peut y avoir de plus grave erreur, car cet emploi intéresse au contraire toute l'Europe. »

Les événemens qui viennent de se produire en Grèce mériteraient plus de place que nous ne pouvons leur en donner aujourd'hui : nous nous bornons provisoirement à les signaler. Il est fâcheux que M. Dragoumis ait donné sa démission : lui seul peut-être, à cause de son caractère neutre, aurait pu faire durer une Chambre où il n'y a de majorité pour personne, et durer avec elle. Le Roi a chargé M. Venizelos de former un ministère : dès sa première rencontre avec la Chambre, M. Venizelos a senti que la vie commune était impossible. Un interpellateur lui a demandé si, dans son opinion, le Roi avait le droit de dissoudre l'Assemblée. Il pouvait y avoir doute sur la question, parce qu'il ne s'agit pas d'une Chambre ordinaire, mais d'une Chambre revisionniste, au sujet de laquelle la Constitution n'a rien prévu; mais ce sur quoi il n'y avait aucun doute, c'est que, s'il n'avait pas pu la dissoudre, la Chambre aurait traité M. Venizelos comme un jouet, jusqu'au moment où elle l'aurait eu complètement usé ou brisé. Aussi M. Venizelos n'a-t-il pas hésité à répondre à son interpellateur qu'il se sentait, d'accord avec le Roi, le droit de dissoudre la Chambre, et comme celle-ci paraissait en douter, il l'a dissoute en effet, à la manière du philosophe antique qui prouvait le mouvement en marchant. Le Roi soutient M. Venizelos; la population athénienne l'acclame; mais il avait contre lui tous les anciens partis et leurs chefs. Le pays sera consulté dans un mois sous la forme d'élections nouvelles : il serait téméraire de vouloir prédire ce qu'elles seront.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

ALBERT VANDAL

N'arrive-t-il point parfois à ceux qui font métier d'écrire qu'en traçant le portrait d'un personnage, soit réel, soit fictif, ils lui prêtent, sans s'en rendre compte, des traits qui s'appliqueraient plus exactement à eux-mêmes, et qu'ils se dépeignent ainsi sous un nom supposé ? On peut se demander si quelque réminiscence de ce genre ne fut point le fait de Vandal, lorsqu'il décrivit en ces termes, dans son éloge académique de Léon Say, la jeunesse de celui dont il occupait le fauteuil : « En compagnie de jeunes gens de son âge, et de situation égale, il allait au plaisir et au mouvement ; le monde, le bal, les sociétés diverses, la littérature et l'art, les affaires, l'amusaient tour à tour et le captivaient. On le rencontrait dans nos théâtres, dans nos musées, dans nos promenades, sur nos boulevards, sensible aux aspects divers de l'activité humaine et sensible à la beauté des choses, amoureux de Paris, de la ville sans pareille qui mêle tant de grâce à sa grandeur. Puis, au lendemain de cette vie qui se dispersait sur mille objets et semblait n'en cueillir que la fleur, une série d'articles signés de lui fut presque une révélation. » De ces touches délicates, il n'en est pas une, semble-t-il, que ne doive fixer sur la toile quiconque prétend peindre Vandal. Et l'on pourrait encore y ajouter ce que, quelques lignes plus loin, il dit de son prédécesseur : « Les amitiés qui lui vinrent à cette première heure sont restées celles de la dernière ; elles ont fait côte à côte avec lui la traversée de la vie. »

Tel j'ai connu Albert Vandal au temps lointain de notre commune jeunesse, et tel il demeura, avec une nuance de gravité et de désenchantement en plus, lorsque plus tard la gloire

se posa sur son nom. Peu d'hommes, au cours de l'existence, restèrent plus constamment pareils et fidèles à eux-mêmes, gardèrent, parmi les circonstances mobiles, une plus harmonieuse unité. Au physique même, il avait peu changé. Comme je le vis, quinze jours avant sa mort, causant avec animation dans son cabinet de travail, ainsi je le retrouve, quelque trente ans plus tôt, au fond de ma mémoire : mince, effilé, gracile, sa haute taille prise dans un vêtement étroitement ajusté, la tête petite, portée très droite, les traits irréguliers, mais fins et distingués, le nez légèrement relevé, la bouche cachée sous une forte moustache, le menton court, presque fuyant, les yeux enfoncés dans l'orbite, des yeux voilés de myope, pénétrans cependant, caustiques, au regard volontaire; un abord un peu froid, que le monocle à l'œil, la parole réservée rendaient intimidant pour ceux qui le connaissaient mal ; des gestes saccadés, nerveux, qui semblaient retarder sur la pensée rapide ; et, sur tout cet ensemble, une élégance native, une simplicité raffinée, le frémissement contenu d'une âme impressionnable, un charme indéfinissable et prenant.

A ranimer cette physionomie familière, à évoquer celui qui fut l'exquis compagnon de ma vie, j'éprouve une émotion qui, si je m'écoutais, paralyserait ma plume. Il s'y mêle cependant une amère et secrète douceur à parler de celui qui ne peut plus m'entendre, à rendre à sa mémoire l'hommage qu'avec son horreur de la louange, il eût naguère arrêté sur mes lèvres. Heureux si je pouvais, à ceux qui l'ont connu, procurer un instant la consolation du souvenir, à ceux qui l'ont seulement admiré dans ses œuvres, donner une raison de l'aimer.

I

Albert Vandal est né, le 7 juillet 1853, d'une lignée d'administrateurs, formés à la grande école impériale. Son grand-père finit sa carrière comme inspecteur des Douanes, au Havre. Son père, Édouard Vandal, d'abord inspecteur des Finances, puis directeur des Contributions indirectes, enfin, en 1862, directeur général des Postes et conseiller d'État, fut l'un des dévoués serviteurs de Napoléon III et l'un des fonctionnaires modèles de ce temps reculé où la règle commune, pour qui prétendait réussir dans un emploi public, était l'aménité des formes alliée

à la plus stricte et rigide discipline. Albert avait à peine onze ans quand il perdit sa mère; il retrouva, quelques années après, chez la seconde femme de son père une tendresse et des soins qui adoucirent l'amertume de cette perte. A celle qui avait assumé la tâche de former sa jeunesse il voua une gratitude, un culte respectueux, qui ne se démentirent jamais.

Sauf de rares exceptions, rien ne ressemble plus à l'enfance d'un homme ordinaire que l'enfance d'un homme supérieur. L'exemple de Vandal n'est pas pour infirmer la règle. On se rappelle toutefois que, dans ce premier âge, il témoignait peu d'empressement à s'associer aux ébats de ses jeunes camarades et que son grand plaisir était d'errer tout seul dans des coins écartés, *une baguette à la main*, en se racontant des histoires, et spécialement des contes de fées. Il faut noter ce goût du merveilleux chez celui qui sera plus tard l'historien de Napoléon, et il faut noter aussi l'origine d'une particularité, bien connue de tous ceux qui ont vécu près de Vandal : je veux parler de ces fragiles baguettes de coudrier, qui ne quittaient jamais sa table de travail, qu'il emportait dans tous ses déplacemens. Quand il préparait un ouvrage, il arpentait la chambre, tournant une baguette dans ses doigts, et composait ainsi la page qu'il écrirait ensuite; l'inspiration ne lui venait qu'avec cet adjuvant. Il a longtemps rougi de cette manie inoffensive, jusqu'au jour où il découvrit que Mme de Staël, avant lui, avait eu cette même habitude, ce qui lui fut d'une grande consolation. Dirai-je encore qu'au lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet, où il fit ses études, son professeur de rhétorique, M. Gaucher, homme d'esprit, lettré délicat, avait coutume de lire à sa classe, chaque semaine, l'un des « discours français » de son brillant élève, en le proposant pour modèle? L'année 1870, Vandal, avec un de ses condisciples, reçut mission de composer les vers traditionnels pour la Saint-Charlemagne. En couplets alternés, ils célébrèrent à qui mieux mieux, l'un les beautés de l'externat, les douceurs de l'indépendance, l'autre les rudes bienfaits de l'internement au collège et les joies austères de la règle. Le chantre de la fantaisie était Albert Vandal; le fervent amoureux de l'ordre et de la discipline s'appelait Francis de Pressensé.

Le premier prix d'histoire que Vandal remporta, cette même année, au concours général, fut l'occasion de ses débuts dans la littérature. Son père, pour récompense, lui promit dès lors un

voyage en Suède et en Norvège ; c'est le voyage qu'il racontera dans le livre charmant dont je parlerai tout à l'heure. Mais cette promesse, la guerre d'abord, puis des études de droit, puis les obligations du service militaire, en retardèrent successivement la réalisation. Arrêtons-nous auparavant sur Vandal dragon à Compiègne, soldat discipliné, mais cavalier médiocre, et spécialement mal doué pour les exercices gymnastiques. De ses insuccès en ce genre, il prit une revanche éclatante un jour d'inspection générale. Le grand chef, avant la voltige, voulut poser quelques questions aux volontaires d'un an notés pour obtenir un grade ; quand il vint au dragon Vandal, il le pria de dire ce qu'il savait sur Marengo ; il resta stupéfait de ce qu'il entendit : emplacement de chaque corps, tant français qu'autrichien, récit exact, clair, coloré des différentes phases de l'affaire, aucun détail ne fut omis par ce soldat de deuxième classe. Le général, confondu et ravi, ne put moins faire que d'accorder à ce surprenant cavalier la faveur qu'il souhaitait le plus : il le dispensa de voltige. Mais, malgré cet adoucissement, Albert Vandal conserva toute sa vie, de son passage à l'escadron, une horreur de l'équitation, qui s'étendait, dans une certaine mesure, aux professionnels de ce sport. « Vous détestez donc les chevaux ? lui demandait-on un jour. — Pas les chevaux, répliqua-t-il en riant, mais ceux qui leur tiennent compagnie. »

Le voyage en Scandinavie, si longtemps ajourné, eut enfin lieu dans le cours de l'été 1875, avec un charmant compagnon, qui demeura celui de toute son existence, Adrien de Montebello. A la veille du départ, un ami de son père rencontra le jeune voyageur : « J'espère bien, lui dit-il, que vous écrirez au retour vos impressions de touriste, et pas seulement pour votre famille. » Il eut un geste de défense : « Écrire, moi, à mon âge ! Mais non, mais non (1) ! » Il écrivit pourtant, et même il publia, et ce fut le petit volume qui porte le nom d'*En karriole*, — karriole avec un *k*, pour la couleur locale. Vandal n'avait pas encore vingt-trois ans ; le livre a tout le charme et la fraîcheur de la jeunesse. Alerte, gai, pimpant, varié de ton, il résout le problème d'un récit de voyage amusant pour ceux mêmes qui ne voyagent jamais, et l'on y rencontre déjà ce goût de la

(1) *Souvenirs sur Vandal*, par M. Gaston Jollivet, dans *le Gaulois* du 4 septembre 1910.

beauté qu'il eut à un degré si rare, cette sensibilité d'artiste qu'émeut la coloration fugitive du ciel ou de la mer, ou la pittoresque vision d'un coin de paysage, ou la noble ordonnance d'une église, d'un château, d'un vieil hôtel de ville. Les descriptions y sont charmantes, riches de couleur, vraiment évocatrices. L'historien s'y révèle aussi ; le récit est souvent coupé par le rappel des scènes émouvantes ou tragiques auxquelles ont assisté les villes ou les sites qu'il traverse, et ce sont de petits tableaux, brefs, saisissans, d'un crayon ferme et sobre. Enfin, chose rare sous une plume de vingt ans, on y sent un respect profond du passé, de la tradition, et une sorte de grave tendresse pour tout ce qui a trait aux gloires défuntes de la patrie. Telles ces lignes émues qu'il écrit, à propos d'Upsal, sur la démolition des beaux « collèges gothiques, » qui, dans le Paris du vieux temps, faisaient cortège à la Sorbonne : « O mon Paris ! Pourquoi avoir détruit ces monumens du moyen âge, ces collèges où les savans d'autrefois ont appris, lutté et enseigné? Nous les avons vues dans les images de l'ancien Paris, ces bâtisses vénérables, groupées autour de la Sorbonne, hérissant la montagne Sainte-Geneviève de tours et de clochers bizarres. En les détruisant, Louis XIV et Louis XV ignoraient sans doute qu'ils rompaient la chaîne des temps et préparaient la voie à ceux qui ont voulu tout détruire. Les vieilles institutions s'attachent aux vieux monumens qui les ont vues naître et se développer ; détruisez ces asiles séculaires, elles s'écrouleront. Le démolisseur n'est qu'un révolutionnaire inconscient. »

Ce tour sérieux et cette maturité précoce font bon ménage avec la belle humeur et la vive gaîté du jeune âge. Le livre est plein de mots heureux, de traits piquans, de lestes anecdotes, de pointes d'une discrète ironie. Est-il amené à s'expliquer sur « la beauté proverbiale » des Suédoises : « Quant à moi, écrit-il, comme la politesse est le premier devoir du voyageur, je dirai qu'à Djurgarden, toutes les femmes m'ont paru belles ; malheureusement on se souviendra peut-être de ce conte où un jeune homme prétend avoir visité une île merveilleuse, où toutes les femmes étaient jolies : *Je vous crois peu*, dit un vieillard, *puisque vous en êtes revenu.* »

Citerai-je encore cet amusant croquis de l'Anglais en voyage : « Il escalade les pics avec conscience, conduit sa karriole avec la satisfaction du devoir accompli, et semble exercer un sacer-

doce en franchissant un glacier. Il parcourt gravement les pays les plus divers et admire de confiance, lorsque le *guide* qu'il tient à la main lui dit de s'extasier. Dans ce manuel du tourisme, il trouve des enthousiasmes tout faits, des interjections étiquetées, des exclamations appropriées à chaque point de vue. Les paysages y sont classés avec méthode et divisés en trois catégories : *grand*, *wild*, *pretty*. Point d'aspect qui ne soit ramené à l'une de ces divisions. Mais le touriste, même Anglais, n'est pas exempt d'erreur, et nous avons vu l'un d'eux s'écrier en face de la cataracte de Leerfossen, se précipitant entre deux rochers dans un abîme sans fond : *How pretty!* Comme c'est coquet ! L'infortuné s'était trompé de page. » Je note enfin comme une curiosité qu'en ce premier essai se trouve déjà la célèbre expression de « révolutionnaires nantis, » qui fit fortune, trente ans plus tard, dans l'*Avènement de Bonaparte*.

Ainsi Vandal est tout entier en germe dans cette œuvre de sa jeunesse, avec ses dons de goût, de grâce, de finesse et de force. Et il y fait paraître aussi cette réserve discrète qui l'empêchera toujours de parler de soi-même. Presque jamais le *je*, presque toujours le *nous*, en associant son compagnon aux épisodes qu'il nous raconte. Point de confidences personnelles ; il répugne à se mettre en scène. Pourvu de tant d'attrayantes qualités, on conçoit que ce petit livre, où, « sans pastiche ni pédanterie, » on peut goûter, dit un critique, avec « l'écriture colorée d'un Taine ou d'un Flaubert, la verve humoristique d'un président de Brosses, » ait éveillé, à son apparition, l'attention des lettrés. Il bénéficia par la suite de l'illustration de l'auteur et de la vogue de ses autres ouvrages. Au temps où il fut publié, il suscitait des espérances fondées, et aujourd'hui encore il mérite d'être lu.

II

Si brillant que fût ce succès, il ne semble pas que Vandal ait songé, dès cette heure, à s'adonner exclusivement à la littérature. Ses antécédens de famille, l'influence de son entourage, tout se réunissait pour le pousser vers une profession plus active, vers un emploi public. Il eût volontiers essayé de la diplomatie, où l'eussent servi ses connaissances d'histoire, ses facultés d'observation, son tact, la courtoisie de ses manières, l'élégance

même de ses allures. Son père lui persuada de s'orienter plutôt vers le Conseil d'État, dont l'entrée était au concours. Il déféra à cet avis, il prépara cet examen spécial, en même temps que son doctorat en droit, et réussit dans cette double entreprise,

C'est à ce point de sa carrière que nos routes se croisèrent, que se nouèrent les liens d'amitié dont je garde le doux et impérissable souvenir. Qui, du reste, de ceux qui l'ont connu dans cet épanouissement de la vingt-cinquième année, peut avoir oublié ce charmant camarade, tout pétillant d'entrain, d'esprit, de fantaisie, doué, en même temps, d'un imperturbable sang-froid qui ajoutait à ses saillies une saveur toute spéciale? Puis, au sortir des heures de joie, le sérieux reprenait ses droits; le jeune homme ardent au plaisir redevenait le travailleur exact, acharné à la tâche, débrouillant un dossier tout gonflé de pièces officielles et de notes administratives avec la même lucidité, le même souci de justice et de vérité, qu'il apportera par la suite à dépouiller les liasses poudreuses des documens d'histoire.

J'ignore ce qu'est actuellement devenue, au point de vue de l'esprit qui y règne et des rapports entre collègues, la vieille demeure dont la façade s'érige sur la place du Palais-Royal; mais au Conseil d'État où nous passâmes, Vandal et moi, plusieurs années de notre vie je dois rendre ce témoignage qu'on ne saurait imaginer milieu plus sympathique, plus simplement cordial, j'allais écrire plus familial. Malgré la différence des grades, des âges, des origines, — les uns issus du régime impérial, les autres ne datant que de la République, — à tous échelons de la hiérarchie, depuis le président Andral, l'aménité et la bienveillance en personne, jusqu'au plus modeste auditeur, partout une camaraderie affectueuse, une fraternelle entente, partout l'abandon, la confiance, le ton de la bonne compagnie. On eût pu se croire dans un « cercle, » un cercle où l'on causerait beaucoup, mais où l'on travaillerait aussi. Pour Vandal, comme pour beaucoup d'autres, ce fut un déchirement réel, le jour où l'odieuse politique vint rompre cette intimité, disperser ce groupement aux quatre vents du ciel. Malgré ses attaches personnelles, l'indépendance de ses idées, il ne fut pas de la première charrette. Pendant quelques années encore, il persévéra dans la voie où l'avait jadis engagé, où le maintenait encore la déférence envers des désirs respectés. Il y remplissait son devoir, sans passion, mais avec conscience, avec succès aussi,

puisque ses chefs, quand l'heure en fut venue, le proposèrent unanimement pour un avancement mérité. C'est alors qu'il fit l'expérience, suivant la spirituelle remarque de M. d'Haussonville, « d'une vérité qui, au premier abord, semble faite pour surprendre : c'est que l'hérédité est, par excellence, le principe de la République (1). » Sur ceux qui se trouvaient en compétition avec lui, il avait l'avantage d'une plus grande ancienneté, d'un mérite reconnu ; aucun de ceux qui le voyaient à l'œuvre ne lui marchandait son estime ; mais il portait « un nom d'Empire, » c'était une tare irrémissible. Trois fois, par ses supérieurs hiérarchiques, ce nom fut inscrit sur la liste pour l'emploi de maître des requêtes, trois fois il fut rayé « par un garde des Sceaux vigilant. » C'était lui indiquer le chemin de la porte ; il la prit sans mot dire, sans la faire claquer derrière lui.

Il eut à ce moment quelque velléité de revenir à ses premiers desseins et désira d'entrer dans la diplomatie. Il y eut même, à ce propos, des pourparlers qui ne purent aboutir. Si cet échec lui causa du regret, j'estime qu'il en fut promptement consolé. Ses plus beaux dons, comme ses aspirations intimes, ne pouvaient manquer de l'amener à la littérature. Toujours il l'avait aimée de passion, et non d'un amour platonique ; l'idée qu'il pût ne pas écrire n'avait jamais traversé son cerveau. Dès l'entrée au Conseil d'État, il avait rêvé d'employer ses loisirs d'auditeur à des œuvres de fantaisie, de broder, sur un fond de décors éclatans, les histoires merveilleuses écloses dans sa jeune imagination. Cette fois encore, ce fut son père qui le guida vers un autre chemin. L'ancien fonctionnaire impérial, très épris, très instruit des choses du passé, avait, dès l'enfance de son fils, constamment travaillé, par ses récits, par les lectures auxquelles il l'engageait, à développer en lui le goût et la connaissance de l'histoire ; il jugea le moment venu d'insister vivement en ce sens. C'est à ses conseils que l'on doit la remarquable étude sur *Louis XV et Élisabeth de Russie*, qui vit le jour en 1882, cinq ans avant que son auteur eût quitté le Conseil d'État. Nous retrouverons prochainement cet ouvrage ; ce que je veux en retenir ici, c'est qu'il marque une date décisive dans l'existence d'Albert Vandal, c'est que, dès cet instant, il connut sa vraie

(1) Réponse du comte d'Haussonville au discours de réception d'Albert Vandal à l'Académie française.

vocation. L'injustice des politiciens hâta sans doute le cours des choses, mais il se fût toujours évadé tôt ou tard des lisières administratives pour conquérir sa pleine indépendance, pour se donner tout entier, sans entraves, au métier d'historien. Quelques semaines avant sa fin, jetant, avec un vieil ami, un regard en arrière et repassant sa vie, il concluait qu'il n'avait pas à se plaindre de la fortune, qu'il avait à peu près atteint le but de ses désirs et de ses ambitions, qu'il avait, tout compte fait, rempli sa destinée.

Cette destinée, à l'heure où il disait l'adieu définitif aux carrières officielles, s'ouvrait à lui belle et souriante. Il avait un foyer : une femme, une fille, qui l'entouraient de la plus dévouée affection, avec lesquelles il fut toujours dans la plus tendre union de cœur. Il avait des amis, non pas de ces compagnons de rencontre qu'un hasard met sur notre route et avec qui, par habitude, nous poursuivons distraitement le voyage, mais des amis de choix, de ceux auxquels nous lie une parité de goûts, de sentimens, d'idées, dont la présence augmente la douceur des beaux jours, atténue la tristesse des heures de brume ou de tempête. C'étaient entre autres, à cette époque, Étienne Dubois de l'Estang, Adrien de Montebello, Amédée Danguillecourt, Francis et Gabriel Charmes, quelques anciens collègues aussi, Saint-Paul, Labiche, Ferdinand Roze. Plus d'un l'a devancé dans la solitude de la tombe; les survivans s'unissent pour le pleurer et pour honorer sa mémoire; tous lui sont demeurés fidèles.

Des amis dont je viens de citer les noms, certains faisaient partie de ce petit cénacle de jeunes gens distingués, modérés par tempérament, libéraux par instinct et républicains par raison, qui se groupaient autour de Léon Say, collaboraient au *Journal des Débats* ou fréquentaient dans ses bureaux, avaient foi aux vertus du parlementarisme et souhaitaient pour la France un gouvernement fort et doux, respectueux de toutes les croyances, accessible à tous les partis, groupant, sans distinction de classes, ni d'origines, toutes les lumières, toutes les bonnes volontés. Vandal fut quelque temps séduit par ce rêve généreux. L'Empire, auquel il conservait un souvenir plein de gratitude, paraissait alors hors de cause ; du moins, la mort du noble prince tombé sous les lances des Zoulous ajournait toutes les espérances. La monarchie traditionnelle, ses yeux lucides la voyaient morte, pis

que morte, oubliée. Nulle raison de principe ne l'éloignait d'ailleurs de la République libérale. Ni *blanc*, ni *rouge*, mais obstinément *bleu*, c'est la formule à laquelle toute sa vie il demeurera fidèle. Si personne plus que lui n'éprouva de l'horreur pour la tyrannie jacobine, ne flétrit plus éloquemment le régime terroriste, personne aussi ne rendit un plus bel hommage aux indiscutables bienfaits du mouvement de 89, à « cette évolution qui se poursuivait sourdement vers un avenir amélioré en bien-être, en justice et en liberté (1), » apportant aux déshérités plus de douceur de vivre, à tous une équité supérieure dans les lois.

Mais, tout en se ralliant au parti libéral, il était loin, dès cette époque, d'en adopter toutes les doctrines. En pratiquant les rites du culte, il n'avait pas la dévotion complète, et s'il aimait la liberté, il n'avait pas une foi aveugle aux vertus de l'idole. C'est ce qu'il confessera franchement, quand, après avoir loué l'un des chefs de l'école, il ajoutera cette restriction : « Son erreur fut trop souvent de confondre un moyen avec un but. La liberté est un moyen donné à l'homme de développer toute sa valeur, elle ne crée point elle-même cette valeur, elle sert à tout, mais ne suffit à rien (2). » Cette note s'accentuera bientôt. C'est qu'en avançant dans la vie, à la lumière des événemens, il sentait davantage, pour un pays bouleversé comme la France, la nécessité primordiale d'une autorité vigoureuse, d'un maître dirigeant qui guidât la démocratie et la protégeât contre elle-même. Il en avait trouvé un incomparable modèle en étudiant de près l'œuvre du Consulat; il appelait de ses vœux l'homme qui, à l'heure présente, serait de taille et de disposition à reprendre un tel rôle. C'est ainsi qu'il était ramené à son point de départ, qu'il redevenait peu à peu un bonapartiste fervent, mais, comme on l'a justement remarqué (3), un bonapartiste spécial et dont il se voit peu d'exemples, un « bonapartiste de centre » et de juste milieu. Le régime idéal que, pour sortir de la crise angoissante où nous nous débattons, il eût souhaité dans ces dernières années, il l'a défini certain jour d'un mot qui mérite de rester : il l'a nommé « l'arbitraire libéral. »

En aucun temps, d'ailleurs, il n'eut le goût de se mêler à la

(1) *L'Avènement de Bonaparte*, avant-propos.
(2) *Discours de réception à l'Académie française.*
(3) *Albert Vandal*, par Louis Madelin. *Revue hebdomadaire* du 17 septembre 1910.

lutte active des partis. Son humeur ne l'y portait guère, il n'avait rien d'un militant. « Moi, simple historien, assez ennemi de la politique pour n'avoir à l'observer que dans le passé et à distance, » ainsi se dépeint-il dans le discours déjà cité, et on peut l'en croire sur parole. A deux reprises seulement, il rompit ce silence, et l'effet fut d'autant plus grand que l'on sentait à quel patriotique élan il avait dû céder, pour vaincre à ce point sa nature. La première fois, ce fut à l'occasion des affaires d'Arménie, au mois de février 1897. Devant une assistance nombreuse et bigarrée, sur une estrade où siégeaient côte à côte MM. le comte de Mun, Joseph Reinach, Leroy-Beaulieu, Zadoc-Khan et bien d'autres, il flétrit en termes vibrans, d'une voix que l'indignation rendait forte, l'assassinat systématique, au milieu de l'indifférence apparente de l'Europe, de plus de 100 000 malheureux; il montra les plaines d'Arménie changées, par la fantaisie d'un despote, « en un désert taché de sang, noyé de sang, où gisaient les débris d'un peuple, » et il marqua d'un stigmate infamant « l'homme qui, dit-il, portera dans l'histoire le nom de *Sultan rouge*. » La seconde fois, ce fut au lendemain de « l'Affaire, » de la maudite et détestable Affaire, dans une réunion patronnée par la *Patrie française*. Aucun de ceux qui l'entendirent n'oubliera le réquisitoire, sobre, courtois, mais d'une implacable rigueur, qu'il dressa contre ceux qui, la bataille finie et pour satisfaire leurs rancunes, précipitaient froidement la France dans les pires aventures. Ce modéré, devant un péril national, était parfois étrangement passionné.

Enfin, quelques années plus tard, une dernière occasion s'offrit, dans une grave circonstance, de manifester publiquement son sentiment sur les affaires du jour. Je veux parler de cette « Lettre aux évêques de France » sur les associations cultuelles, dont notre cher et grand Brunetière, soutenu par l'adhésion d'une demi-douzaine de confrères et de nombre de catholiques, prit vaillamment l'initiative, dans l'espérance d'adoucir quelque peu les suites de la Séparation, d'épargner du moins au pays des déchiremens nouveaux. Vandal n'hésita pas à s'associer à cette démarche; il fut de ceux qu'on appela « les cardinaux verts. » L'échec de ce suprême effort lui fut une vraie tristesse. Par caractère, il était peu enclin à pratiquer la politique du pire, et sa connaissance de l'histoire ne lui avait point démontré que de l'excès du mal il fût jamais résulté aucun bien.

III

Il me tarde de m'éloigner de ce terrain brûlant et d'évoquer Vandal sous un aspect plus familier. Pour le surprendre en son intimité, c'est dans son cabinet de travail qu'il faut avant tout le chercher, car il fut un grand laborieux. Dans la pièce haute et claire, assis devant la vaste table où, près des baguettes légendaires, s'amoncelaient brochures et dossiers, le dos tourné à la bibliothèque que décoraient les belles reliures de ses livres de choix, ainsi s'écoulait pour Vandal la plus grande partie de la vie. Il lisait prodigieusement, mais il lisait avec méthode, traités d'histoire, recueils de documens, correspondances, pièces manuscrites, tout ce qui avait trait à l'ouvrage qu'il avait en tête, prenant des notes au cours de ces lectures, couvrant les petites fiches du hérissement de sa fine écriture, des fiches où nul autre que lui n'eût pu se retrouver. Puis il classait le tout, gravait chaque trait dans son souvenir, et sans hâte, à loisir, méditait longuement sur l'ensemble. Peu à peu, tout se dégageait, vues générales, scènes de détail, physionomie des personnages, ainsi que leur psychologie ; il agençait dans son cerveau le plan, l'enchaînement des idées, la progression des faits, composait mentalement l'ouvrage et le découpait en chapitres. Maintenant, il restait à l'écrire ; et, là encore, il employait des procédés très personnels. Doué d'une mémoire incomparable, il rédigeait de tête des pages entières, de la première jusqu'à la dernière ligne, pesant chaque mot et chaque syllabe, reprenant, corrigeant son texte comme s'il eût eu la plume en main. « Par un singulier phénomène, lui ai-je souvent entendu dire, les phrases m'apparaissent imprimées, à mesure que je les compose; je les lis véritablement, avec une réalité aussi nette que si j'avais les épreuves sous les yeux. » C'était alors seulement qu'il transcrivait sur le papier le morceau tout fraîchement sorti du moule de sa pensée. Mais ce travail ne le dispensait pas d'une minutieuse revision ultérieure, car il avait au plus haut point le souci de la forme. Mieux que quiconque, il savait que la langue française est comparable à une belle fille, de mine accorte et d'aspect engageant, mais difficile à conquérir, prompte à se dérober, si on la traite avec sans-gêne et sans le respect qu'elle exige.

Le programme de sa vie, comme c'est le cas de tous les travailleurs, était uniforme et réglé. « Vous savez que je suis maniaque, » disait-il en souriant. Rien de plus méthodique que l'emploi de son temps. Après une nuit souvent médiocre, — car il était en proie au mal de l'insomnie, — sa toilette terminée, correctement vêtu dès neuf heures du matin, il se mettait à la besogne jusqu'au coup de midi. A l'heure sonnante, il déjeunait, et il s'impatientait s'il lui fallait attendre, ayant l'estomac fort ponctuel, l'estomac « pendulaire, » selon l'expression médicale. Après un court repas, suivi de la distraction d'un cigare, il travaillait encore jusqu'à cinq heures du soir. A ce moment, confessait-il, il se sentait pris d'une espèce de « spleen, » d'une véritable dépression morale; il éprouvait un besoin absolu, impérieux, presque maladif, de sortir de chez lui, de frôler des êtres humains, d'entendre des voix, de parler, de marcher, de voir des lumières. Avec l'âge, cette disposition s'accentua. Les premières approches de la nuit lui apportaient un indéfinissable malaise, qui ne se dissipait que par la société et la conversation d'autrui. A une amie qui lui disait combien, pour son compte personnel, elle préférait la quiétude du soir, la douceur du repos conquis à la perspective de l'effort et au troublant inconnu du matin : « Moi, je n'aime pas le soir, répondait-il avec mélancolie, il représente pour moi quelque chose qui finit, il me donne l'idée de la mort; tandis que le matin, c'est l'espoir, c'est la vie qui s'ouvre... » Hélas! bien peu de mois après cette confidence, il n'était plus pour lui de soir ni de matin.

A cette disposition morale se rattachait, dans une certaine mesure, ce que l'on a appelé « la mondanité » de Vandal. Il était né sociable, il avait toutes les qualités et tous les agrémens qui font qu'on brille dans les salons et qu'on est recherché dans toutes les compagnies; mais, à son goût pour la conversation, il se mêlait comme un obscur désir de s'extérioriser, de chasser les brumes de tristesse qui, dans la solitude, s'amassaient sur son âme. C'était, au reste, un délicieux causeur, alerte, enjoué, rempli de finesse et de trait, passant avec aisance des plus minces et frivoles sujets aux problèmes les plus hauts, toujours intéressant, toujours original. De manières douces, — avec un fond de réelle énergie, — il recherchait la société des femmes et savait parler au besoin chiffons, chapeaux et fanfreluches, apportant à ces bagatelles un goût très sûr et très délié, sen-

sible à toutes les élégances, au point d'aimer dans le printemps, non pas seulement le retour des beaux jours, mais aussi celui des robes claires, des fraîches toilettes, des futilités féminines qui ravissaient ses yeux. Puis, aussitôt que le propos s'élevait, on admirait en lui une inépuisable réserve de notions et d'idées, le savoir le plus étendu, mais un savoir qui ne se montrait qu'à regret et qu'il semblait considérer comme une quantité négligeable.

Il parlait peu de soi, et presque jamais de ses œuvres. Fût-ce avec ses meilleurs amis, sur ce chapitre il se laissait rarement glisser aux confidences; il détestait d'annoncer à l'avance ses livres encore en projet. Les complimens, pour peu que l'on y insistât, lui causaient une humeur qu'il dissimulait à grand'-peine. Non qu'il ignorât sa valeur, ni qu'il professât du dédain pour l'opinion d'autrui. Il aimait le succès, mais il fuyait la louange. Il causait volontiers littérature, histoire, jugeait l'œuvre de ses confrères avec une intelligence avertie et la plus sincère indulgence, mais, dès qu'il s'agissait de ses propres travaux, il se taisait, détournait l'entretien, le faisait dériver vers un autre terrain; ou, s'il parlait de ses ouvrages, c'était sur un ton détaché, un ton de plaisanterie, comme d'un objet sans importance. A qui n'eût connu son mérite, par instans, ce grand historien, cet écrivain de race eût donné l'impression d'un homme du monde frotté de lettres, de quelque amateur distingué, faisant de l'histoire à ses heures, comme d'autres font du sport, du tennis, de l'équitation. Maupassant, assure-t-on, avait une coquetterie pareille.

Pour goûter pleinement tout son charme, il fallait entendre Vandal dans l'abandon d'une causerie familière, pendant ou après un dîner. Là, il était vraiment lui-même, et il lâchait la bride à son charmant esprit. Mais encore fallait-il que la soirée fût accommodée à son goût. Il avait, en effet, l'horreur profonde du « grand dîner, » du dîner d'apparat, de la carte forcée des invitations envoyées six semaines à l'avance, du défilé sans fin des viandes, des desserts et des vins, de la cohue bigarrée des convives, rassemblés au hasard comme des badauds autour d'un accident, du voisinage de deux dames bienveillantes, qui vous parlent de vos ouvrages. Quand il n'y pouvait échapper, il s'y rendait comme au supplice. En revanche, combien il prisait l'intimité d'un petit groupe d'amis, autour d'une table bien servie,

et devant une chère délicate, qu'il dégustait en connaisseur. Car il n'était pas insensible à ce genre de sensualité ; un plat nouveau, savant, heureusement combiné, lui apportait une satisfaction raffinée, dont il ne faisait pas mystère. Et qui, parmi ses familiers, ne se rappelle ses accès de colère comique au souvenir de quelques maisons, redoutées dans Paris, où la cuisine rappelait, selon le mot du président Hénault, « sauf l'intention, les méthodes de la Brinvilliers ? » Je crois le voir encore, dans une de ces maisons, refusant de certaine timbale, de sinistre apparence, avec un air de muette indignation, bien amusant pour qui en savait le secret.

Un des divertissemens mondains qu'il appréciait le plus était à coup sûr le théâtre. Il était assidu aux répétitions générales, et l'on aimait, après chaque acte, à recueillir dans les couloirs ses impressions toutes fraîches. Son jugement juste, modéré, était volontiers bienveillant. Il ne prétendait pas discuter son plaisir ; qu'on l'eût diverti une soirée, il se tenait pour satisfait. Il montrait même quelque prédilection pour le théâtre gai, confessant une faiblesse pour les pièces à décors, pour les pièces à spectacle, pour les ballets et les revues. Comme me le rappelait récemment l'un de ses vieux amis, il vous demandait sérieusement, du haut de son monocle : « Avez-vous vu la revue des Folies-Marigny ? Non ? Eh bien ! il faut y aller, » du ton dont il vous eût donné un conseil d'importance. Au cercle de l'Union artistique, où il faisait partie du comité chargé des soirées dramatiques, il maintenait avec énergie la tradition de la revue annuelle, avec les costumes chatoyans, les alertes couplets, les allusions frondeuses, des danses à tout propos. Que l'on n'en conclue pas pourtant qu'il n'estimait pas à leur prix les œuvres théâtrales d'une portée plus sérieuse et d'une allure plus haute. Combien de fois l'ai-je vu transporté d'enthousiasme, au sortir de l'une de ces pièces qui sont l'honneur de notre scène française, *la Barricade*, *le Retour de Jérusalem*, *la Course du flambeau* surtout, l'un des chefs-d'œuvre, pensait-il, du théâtre contemporain, ou, plus simplement, un chef-d'œuvre.

Pour la musique, il la goûtait, sans qu'il en fût réellement passionné. Il la laissait venir à lui, il allait rarement la chercher. Sa préférence très nette était pour la musique classique, pour les mélodies claires, harmonieuses et chantantes. Sans

nier le mystérieux attrait ni les savans mérites des œuvres de certains compositeurs en vogue, il quittait volontiers la place aux initiés et jouissait davantage de beautés, moins sublimes peut-être, mais plus accessibles aux profanes. Il adorait Mozart, il ne dédaignait pas Verdi, et je crois bien, s'il faut tout dire, qu'entre Wagner et Offenbach, il eût fait choix, sans hésiter, du père de l'opérette.

Après tout ce qu'on vient de lire, sans doute est-il superflu d'ajouter qu'Albert Vandal était, non pas seulement parisien d'habitude, mais parisien de cœur, parisien convaincu, presque parisien excessif. De Paris, il admirait tout, il trouvait tout incomparable : d'abord, il va sans dire, les merveilles artistiques, le Louvre, Notre-Dame, les belles églises, les monumens où revivent les souvenirs émouvans ou glorieux, où flotte l'âme touchante du passé, et aussi les jardins, les vastes places, les longues avenues, les sourians paysages. Un coucher de soleil, contemplé des Champs-Élysées, avec l'Arc de Triomphe pour cadre, la joie verdoyante du printemps dans le jardin du Luxembourg, au parc Monceau, au Bois de Boulogne, la vue qu'on a de Bagatelle sur le Mont-Valérien et sur les coteaux de Meudon, lui étaient des jouissances dont il ne se lassait jamais. Il n'éprouvait pas le besoin, pour enchanter ses yeux, de recourir à d'autres horizons.

Dans sa jeunesse, pourtant, il avait eu le goût vif des voyages. Il avait parcouru, seul quelquefois, plus souvent avec un ami, la Suède et la Norvège, la Russie, la Grèce, la Turquie, l'Italie. D'ordinaire, en ces occasions, il faisait deux parts de son temps : le matin, il fouillait dans les bibliothèques, compulsait les archives, cherchait les matériaux pour ses futurs ouvrages; il consacrait l'après-midi à la visite des choses intéressantes, musées, palais ou cathédrales. Plus tard, il renonça aux pérégrinations lointaines; sa santé délicate, le trouble aussi qu'il éprouvait à se séparer d'êtres chers, furent les raisons premières de cette résolution. Et peu à peu il se laissa glisser aux habitudes d'une existence presque exclusivement sédentaire. Depuis nombre d'années, c'était toute une affaire que d'arracher Vandal à sa vie citadine, de l'entraîner à la campagne, même pour un bref séjour. Il y fallait l'affectueuse insistance d'amis privilégiés, tels que le charmant poète Jacques Normand, lié avec lui

de date ancienne et dont la causerie délicate était pour lui, m'a-t-il dit souvent, un régal. A Étretat, à Compiègne, en Savoie, il vint partager plus d'une fois le toit hospitalier de ce vieux camarade. Il s'y plaisait, on l'y sentait heureux ; mais il était repris promptement de la nostalgie de Paris, et, un beau jour, il s'envolait vers les rives de la Seine.

On peut se demander si cette passion qu'il avait pour Paris ne lui fut point, à certains égards, meurtrière, s'il n'est point parti avant l'heure pour avoir trop longtemps vécu d'une vie artificielle, trop exclusivement respiré l'air de la capitale, l'air de sa chambre de travail, la poussière des papiers d'archives et l'atmosphère surchauffée des salons...

IV

Notons ici une particularité, d'ailleurs moins rare que l'on ne pense. Ce citadin déterminé avait le sens, l'instinct, l'amour profond de la nature. Il tombait en extase devant la majesté paisible d'un vieil arbre, le ruban argenté d'une rivière fuyant sous les saules, ou le reflet mobile d'un nuage dans le cristal de l'eau. Il aimait le soleil, la lumière chaude d'un soir d'été, dorant la cime des hautes futaies ou miroitant sur la plaine frissonnante des blés, et il aimait aussi la discrète harmonie des paysages de demi-teinte, « les ondulations gracieuses des collines, les lointains noyés de verdure et les horizons veloutés (1). » Son œil de myope, incertain, hésitant pour les objets très proches, était merveilleusement habile à embrasser l'ensemble d'un pays qu'il voyait pour la première fois, à en dégager les grandes lignes, à en saisir le caractère. Certains de ses écrits témoignent de ce don spécial. L'historien clairvoyant, dont le regard distingue si bien les ressorts mystérieux qui font agir les hommes et les rapports cachés qui lient les événemens entre eux, est, quand l'occasion s'en présente, un descriptif, un coloriste, un artiste qui sait bien voir et sait peindre ce qu'il a vu. Se souviendra-t-on d'avoir lu, dans cette Revue où je tente aujourd'hui de ressusciter son image, certain morceau sur *La Fête-Dieu à Beaune*, où ce talent s'affirme avec un remarquable éclat? Voici comme il décrit la procession qui se déroule dans la cour du célèbre hospice :

(1) Discours de réception à l'Académie, *passim*.

« Entre les deux tours jaunes, un suisse tout de rouge habillé paraît, grand et gros, armé d'une hallebarde à fer rouillé, à manche pointillé de clous étincelans. Marchant à petits pas, avec une gravité tempérée de bonhomie, avec un dandinement qui prétend à la majesté, il précède la procession, qui oblique aussitôt vers notre gauche. Des servans d'église, vêtus de noir, portent la croix, au bout d'une longue tige de métal, et la bannière de l'Hôtel, rouge et bleue, où l'inévitable colombe plane entre la tour et les clefs. Ensuite, c'est un moutonnement de têtes frisées, des enfans de chœur en surplis frangé de dentelles et en soutane rouge, avec des couronnes de fleurs, avec des corbeilles d'où s'échappe en tourbillon léger un effeuillement de roses; des frères de la doctrine chrétienne, en robe noire et rabat empesé; et, quand un arrêt de la marche interrompt le bruit des pas, des prières psalmodiées à haute voix montent jusqu'à nous. Mais déjà le clergé s'avance, la splendeur des dalmatiques, la chasuble de l'officiant, sous le dais au quadruple bandeau de satin blanc, orné des panaches traditionnels, et la pâle hostie se détache en blanc parmi les fulgurations de l'ostensoir (1). »

Tel est l'art de Vandal quand il veut être descriptif. Mais ce n'est pas assez pour lui que de fixer les contours extérieurs et la couleur des choses. Il y pénètre plus avant, il en exprime la signification, il fait jaillir cette âme latente qui palpite au fond des vieilles pierres et qui anime, parfois à notre insu, les vestiges du passé. En cet hospice de Beaune, dont il nous montre les merveilles avec une érudition si exacte, ce qui le touche d'une manière plus profonde, c'est l'impression qui s'en dégage, l'impression, — rare hélas! en France, — de la durée, de la continuité des vénérables traditions qui nous relient, en dépit des révolutions et par-dessus les âges, aux ancêtres lointains qui dorment sous la terre, l'impression, comme il dit si bien, « de l'autrefois marqué en toutes choses, non pas immobilisé en rigides attitudes et en magnificences mortes, mais intime, familier, mêlé aux actes les plus humbles et les plus simples, associé au train ordinaire des choses, fondu dans le présent et vivant avec lui, d'une vie indomptable et tranquille, qui coule lentement à travers les siècles. »

(1) La Fête-Dieu à Beaune. *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1898.

Il obéit à un sentiment analogue lorsque, après avoir admiré les tapisseries incomparables suspendues, pour la procession, aux murs de l'Hôpital, il écrit, dans ce beau morceau que je ne puis m'empêcher de citer encore : « Le soleil, qui s'abaisse sur l'horizon et va bientôt quitter la cour, n'éclaire plus que les tapisseries faisant face au couchant, mais il les imprègne d'une lueur plus chaude, d'un éclat plus intense, succédant à l'or tendre du matin. La vue de ces beaux atours changeant d'apparence avec l'heure, diversifiant sans cesse leurs magnificences, fait mieux comprendre à quel point les décorateurs d'autrefois eurent le sentiment et la maîtrise de leur art, eux qui ne tenaient pas les tapisseries perpétuellement reléguées dans les églises et les appartemens, qui aimaient à les exposer en plein air et en faisaient le luxe extérieur des jours de fête. Hardiment, ils les appliquaient alors au fronton des cathédrales, sur le péristyle des palais, sur la façade des demeures ; ils les faisaient se mouler sur les courbes et les saillies de l'architecture, grands tableaux souples, aux nuances délicieusement fondues ; ils les livraient au soleil, qui ravivait leurs tons et se jouait à l'aise dans leurs moelleuses profondeurs... Qu'elles étaient mieux inspirées, ces générations réputées barbares, lorsqu'elles déployaient, sur le passage des grands de la terre ou des pompes religieuses, une harmonie de couleurs, un monde de formes et d'êtres imaginaires, et donnaient aux vivans cortèges, aux entrées, aux processions, aux triomphes, cet accompagnement de chatoyantes visions (1) ! »

Chez Vandal, comme on voit, l'artiste et l'historien font perpétuellement bon ménage ; et, si j'ai insisté sur ce côté de son talent, c'est que je crois y reconnaître une de ses caractéristiques, une des raisons qui donnent à ses graves et sévères ouvrages un charme si particulier. Certes, en ses études historiques, il recherche passionnément le document direct et la pièce authentique, remonte aux sources, compare, pèse, vérifie les textes, et je ne connais pas d'auteur plus probe, plus scrupuleux ni plus soucieux de vérité; mais ce travail préparatoire, ce travail nécessaire, il le fait pour son propre compte, il n'en écrase pas le lecteur, et, cette besogne terminée, il donne la

(1) La Fête-Dieu à Beaune. *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1898.

parole au lettré, au penseur et au psychologue. Il sait que, pour durer, l'œuvre d'un historien doit être une œuvre d'art, qu'il y faut apporter les qualités qui vivifient, l'équilibre harmonieux de la composition, la précision et l'élégance du style, le mouvement du récit, le relief, la couleur dans la peinture des personnages et dans l'évocation des scènes, qu'il y faut même, j'ose dire, de l'imagination, non pas celle qui invente, mais celle qui ressuscite et qui reconstitue. Ses livres sont une triomphante réplique aux théories, aux procédés de cette fâcheuse école qui veut proscrire la littérature de l'histoire, qui semble croire que, pour être sérieux, il faut être aride, rebutant, chargé de références et hérissé de notes, qu'il suffit d'éditer et de juxtaposer des textes, sans se donner la peine de les interpréter, sans en omettre un mot, sans en retrancher une virgule, sans faire grâce d'une faute d'ortographe, — méthode commode, en vérité, en ce qu'elle dispense de talent et réduit l'historien au métier de greffier, de dresseur de procès-verbal, de compositeur d'imprimerie.

Ce qui, tout au contraire, assure une existence durable aux œuvres de Vandal, c'est que, s'il est historien consciencieux, il est également écrivain ; c'est que ses reconstitutions, minutieusement exactes, ont le brillant, le coloris, les lignes d'un tableau de maître ; c'est que ses personnages sont frémissans et palpitans de vie, comme si l'auteur les avait vus agir, se mouvoir devant lui ; c'est qu'il est entré dans leurs âmes, en a démonté les ressorts, et que sa fine psychologie égale celle de nos plus profonds analystes, de nos plus subtils romanciers ; c'est, en un mot, qu'il mène ses documens, au lieu de se laisser mener par eux, qu'il les domine tout en les respectant, qu'en rapportant les événemens, il en cherche les causes lointaines, en étudie les conséquences et les répercussions, qu'il sait y faire la part des lois de l'éternelle logique et celle des accidens qui rompent les plus sûres prévisions, et qu'en évoquant une époque, il ressuscite les hommes, les mœurs, les passions, les milieux.

V

Lorsque Vandal, à l'âge de vingt-neuf ans, débuta dans l'histoire en publiant *Louis XV et Élisabeth de Russie*, sans doute il ne possédait pas encore une si complète maîtrise ; les

connaisseurs pourtant n'eurent garde de s'y tromper. Le sujet était vaste et le choix était opportun, car on était à l'heure où, vers l'Orient, se levait pour notre pays l'aube, indistincte encore, d'une réconfortante espérance. Les origines et les premiers essais d'une heureuse et féconde alliance, c'est ce que le jeune écrivain entreprenait de raconter.

Le livre s'ouvre à la mort du Grand Roi. Louis XIV, en disparaissant, laissait la politique extérieure de la France dans une passe difficile : nos alliées coutumières, la Suède, la Turquie, la Pologne, étaient lasses de combattre ou penchaient vers la décadence, tandis qu'une jeune puissance, la nation moscovite, grandissait auprès d'elles et s'accroissait à leurs dépens. Pour retrouver notre équilibre et faire contrepoids à l'Allemagne, fallait-il nous tourner résolument vers la Russie, sacrifier les vieilles amitiés aux ambitions de la nouvelle venue, ou bien resserrer, au contraire, les liens traditionnels, refouler la Russie du côté de l'Asie et « lui fermer l'accès du monde civilisé? » La France, pendant tout le XVIIIe siècle, eut à choisir entre ces systèmes opposés.

La Russie, disons-le, nous fit toutes les avances, Pierre le Grand le premier, et après lui sa fille Élisabeth, arrivée au pouvoir suprême grâce aux conseils, à la direction avisée de l'envoyé français, le marquis de la Chétardie, éprise d'ailleurs, sur la foi d'un portrait, de Louis le Bien-Aimé, et poussée vers l'alliance française par des raisons sentimentales. Louis XV, comme l'a prouvé Vandal, ne comprit pas clairement l'importance de l'atout qui tombait ainsi dans son jeu. Il ne sut point prendre parti franchement, et chaque pas qu'il fit en avant fut suivi d'un pas en arrière. Sa politique, du début à la fin, n'est qu'une longue suite d'oscillations, rapprochemens passagers auxquels succèdent des refroidissemens sans rupture. Ce fut seulement sous le règne suivant, qu'on me permette d'évoquer ce souvenir en passant, qu'un autre ambassadeur de France auprès d'une autre impératrice, — trisaïeul de celui qui écrit aujourd'hui ces lignes, — tenta avec persévérance de transformer l'instinctive sympathie en union solide et durable, élabora des conventions précises, qu'emporta soudainement la tempête révolutionnaire.

L'objet que se propose Vandal est de raconter en détail ces variables rapports des deux souverains qui régnaient aux extré-

mités de l'Europe. Il se défend d'aller plus loin et de viser, à travers les faits qu'il énonce, les événemens contemporains. Porter dans l'étude du passé la préoccupation obsédante du présent ne lui paraissait bon qu'à obscurcir la vue de l'historien, comme à fausser les réalités de l'histoire. Le jeu facile des allusions ne le tenta d'ailleurs jamais ; c'était le fâcher à coup sûr que d'en découvrir dans ses livres : « Non, non, protestait-il, pas d'allusions, tout au plus des analogies. » Il admettait pourtant que l'exposé des fautes anciennes pût suggérer des leçons profitables, en démontrant, comme il le dit dans le volume qui nous occupe, qu'« à aucune époque de son histoire, la France n'eut le droit de se désintéresser des problèmes qui agitent le Nord et l'Orient de l'Europe, et que, de la politique adoptée par elle dans ces questions, dépendent souvent le maintien, la ruine ou le rétablissement de son influence en Europe. »

Sur la trame soutenue du récit, se détachent çà et là, avec un vif relief, quelques dramatiques épisodes, entre autres le récit de la Révolution du 6 décembre 1741, qui mit le sceptre aux mains d'Élisabeth Petrowna : en ces pages sobres, brèves, mais pleines de mouvement et de vie, on voit poindre distinctement l'historien de Brumaire. Et déjà il possède aussi le talent des formules concises, enfermant en une courte phrase toute la substance d'une longue étude. Tel est ce résumé, à la fin du volume, de la pensée intime de chacun des protagonistes du drame : Pierre le Grand, écrit-il, concevait l'union de la France et de la Russie « comme une nécessité de principe, sa fille la considérait comme un mariage d'inclination, et Louis XV ne l'envisageait que comme un rapprochement de circonstance. » Peut-on mieux dire en moins de mots ? Dans les œuvres de son âge mûr, sans doute admirera-t-on une langue plus savoureuse, une composition plus serrée, un art plus consommé à mettre les figures et les faits à leur plan. *Louis XV et Élisabeth de Russie* est le livre d'un débutant, mais d'un débutant qui est près de devenir un maître.

Des coquetteries échangées entre Élisabeth et Louis XV aux amours orageuses d'Alexandre Ier avec Napoléon, le passage était naturel ; on pourrait croire que ce premier ouvrage eût mené tout droit son auteur à celui qui consacrera sa réputation

d'historien. Vandal n'y arriva pourtant qu'après avoir un peu vagabondé parmi des sentiers de traverse. Les documens diplomatiques qu'il avait rencontrés au cours de son travail avaient fait surgir devant lui quelques intéressantes figures, qu'il voulut croquer au passage. De là, son marquis de Villeneuve, ambassadeur en Orient sous Louis XV, et surtout son « Pacha Bonneval, » cet aventurier de haut vol, moitié traître et moitié héros, dont il a si bien retracé l'étonnante odyssée. Ce fut Albert Sorel, au témoignage même de Vandal, qui lui indiqua le chemin où l'attendait la gloire. Quand Sorel, pour la première fois, l'orienta vers Napoléon : « Et Thiers? » objecta timidement Vandal ; Sorel, pour toute réponse, sourit silencieusement ; puis, avec plus de force : « Écoutez-moi, insista-t-il, faites du Napoléon. D'ailleurs, la vogue y est. » Il n'en fallut pas davantage.

Trois historiens, parmi les plus célèbres, se sont voués de nos jours à l'étude du grand homme. Sans s'être concertés, et comme par une tacite entente, ils se sont partagé les différens aspects de cette complexe et colossale figure : Houssaye a choisi l'homme de guerre, Vandal a choisi l'homme d'État, Masson a choisi l'homme tout court, chacun avec le succès que l'on sait. Parmi la diversité des points de vue et la variété des talens, un trait leur est commun, c'est l'ascendant exercé sur leurs âmes par le héros de leurs ouvrages : tous trois ont subi son emprise, au point de ne pouvoir plus désormais s'occuper d'autre chose. C'est à croire qu'une loi mystérieuse régisse tout historien qui, sur sa route, a rencontré le grand dominateur. Qui ne connaît l'anecdote de ce grenadier, criant au fort de la bataille : « Mon capitaine, je tiens un prisonnier. — Eh bien! amène-le. — Mon capitaine, c'est qu'il ne veut pas me lâcher! » De même, quand on prend pour sujet l'Empereur, il vous prend à son tour ; on ne s'en détache plus jamais.

Dans l'immense épopée, l'épisode que choisit Vandal, c'est le duel de pensées, le dialogue émouvant qui, cinq années durant, se poursuit sans relâche entre les deux empereurs d'Occident et d'Orient, dialogue d'abord presque idyllique, puis, peu à peu, plein de sous-entendus, de réticences, de dissimulations, finalement hostile, menaçant, semé de mots qui luisent comme des éclairs d'épée. Ce qui en fait l'intérêt passionnant, c'est le contraste violent entre les deux héros du drame, « l'un

supérieur, l'autre remarquable, » chacun personnifiant à sa plus haute puissance le génie spécial de sa race : l'un le génie latin, « dans sa rayonnante clarté, dans son alerte vigueur (1), » toujours maître de sa pensée, toujours pratique et positif jusque dans ses déréglemens, subordonnant toujours son imagination, si ardente, si fougueuse soit-elle, au joug souverain de la logique ; l'autre, le Slave, « tenant des races du Nord le goût des aspirations hautes, indéterminées et brumeuses, » séduisant et décevant, généreux et perfide, « passant sa vie à changer d'idéal, » mêlant à ses conceptions les plus nobles quelque chose de flottant, d'irréel et de chimérique. « Napoléon c'est l'action, Alexandre c'est le rêve. » Tout le long de la trilogie, se complète et se recommence, sans cesse repris, sans cesse accru de traits nouveaux, le portrait des deux hommes qui se disputent l'empire du monde. Et la main qui tient le pinceau ne faiblit jamais un moment ; jamais il ne se vit peintre plus pénétrant, plus soucieux de la ressemblance, plus amoureux de vérité.

Mais qui dit impartial ne dit pas impassible. De ce qu'il ne prétend charger, ni flatter ses modèles, on aurait tort d'induire que devant eux Vandal demeure indifférent. S'il rend justice à Alexandre, tout son cœur, on le sent, va vers Napoléon, toute son admiration est pour l'homme de génie, « dont le pouvoir magique exalta au suprême degré les qualités d'honneur, de bravoure, d'obéissance et de dévouement qui sont bien celles de notre race, pour celui qui, après avoir réconcilié notre nation avec elle-même, en fit une armée de héros et éleva pour un temps le Français au-dessus de l'homme (2). » Qu'il s'abandonne à cette patriotique ivresse, qu'il soit indulgent pour les fautes en faveur de la gloire, qu'il pardonne au plus grand des hommes d'avoir assujetti la France à son impérieuse volonté en songeant qu'en même temps il lui asservissait l'Europe, qui aurait le courage de le reprocher à Vandal, de ceux qui appartiennent à sa génération? Ceux-là, en effet, n'ont pas eu leur part de fierté nationale ; parvenus à l'âge d'homme au lendemain des défaites, ils n'ont connu que l'humiliation, l'amertume, la déception des revanches en vain espérées, le regret dépité des occasions perdues et la rancœur des rêves inassouvis.

(1) *Napoléon et Alexandre Ier*, tome I.
(2) *Ibidem*. Avant-propos.

Pour satisfaire à leur soif d'idéal, ils ont dû se désaltérer dans les gloires du passé; pour fuir le découragement du présent, ils n'ont trouvé d'autre refuge que dans les mirages étincelans de nos grandeurs défuntes; pour se consoler de Sedan, ils n'ont eu qu'Austerlitz.

Dans l'ombre des deux grandes figures qui dominent tout l'ouvrage, passent des figures de second plan, dessinées d'un trait aussi ferme: Talleyrand, d'abord, avec son masque énigmatique, « toujours un pied dans l'intrigue et l'autre dans la trahison, » cherchant, à l'heure même où rayonne l'étoile triomphante de César, à se précautionner d'avance contre les retours de fortune; et, par opposition, l'honnête, le fidèle Caulaincourt, duquel, grâce à des documens inédits d'un prix inestimable, Vandal a, le premier, pleinement mis en lumière la physionomie sympathique, chevaleresque, vaillante, si joliment française; et c'est encore l'excellent Savary, robuste batailleur, « le verbe haut, toujours à la riposte, » opposant aux cabales de cour et aux assauts diplomatiques son inébranlable entêtement et sa verte franchise, ses qualités de rude gendarme. Dans l'autre camp, même galerie de pointes sèches, gravées aussi d'après nature: le vieux prince Kourakine, ambassadeur de Russie à Paris, monstrueux d'embonpoint, fastueux, pompeux, vain de ses habits de brocart, de ses décorations multiples, dont il constelle jusqu'à ses robes de chambre, lourd au moral comme au physique, si facile à berner que ses contradicteurs n'y prennent même plus plaisir; et, à côté de ce fantoche, le véritable agent de la diplomatie du Tsar, le louche, l'inquiétant Tchernitchef, observateur subtil de la société parisienne, espion mondain et militaire, pratiquant des intelligences dans les entours mêmes de l'Empereur et dans les plus secrets bureaux du grand état-major. Ce sont enfin quelques belles silhouettes féminines: la veuve de Paul Ier, l'impératrice douairière Marie Feodorowna, digne, imposante, austère, décorée du double prestige de l'âge et du malheur, employant l'ascendant qu'elle a conservé sur son fils à contenir l'engouement sincère que lui inspire Napoléon, l'intimidant par sa réserve hostile et son silence glacé; et aussi la reine Louise de Prusse, « divinement belle, avec la grâce un peu languissante de son maintien et l'élégance vaporeuse de sa toilette, » s'efforçant, à

Tilsitt, de désarmer son impitoyable vainqueur par la puissance de ses attraits, la séduction de son esprit, et si galamment accueillie qu'elle espère avoir ville gagnée, tandis qu'une heure plus tard, rentré dans son appartement, Napoléon écrit à Joséphine: « La reine de Prusse est réellement charmante, elle est pleine de coquetterie pour moi ; mais n'en sois point jalouse ; je suis une toile cirée sur laquelle cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher de faire le galant (1). »

Merveilleux peintre de portraits, Vandal n'excelle pas moins dans les morceaux d'ensemble. Il sait décrire les paysages et brosser les décors, évoquer la vision des cadres où se joueront les scènes de la gigantesque féerie. Sous sa plume enchantée, il semble que les masses s'animent, que les foules se mettent en mouvement et défilent devant nous, foules populaires, foules militaires, foules de courtisans chamarrés, foules de princes et de rois domptés et asservis. Nous les voyons s'agiter sous nos yeux ; nous pénétrons aussi jusqu'au plus intime de leur être ; derrière le masque des visages, nous lisons les secrètes pensées, nous sentons au fond des poitrines le frémissement sourd des passions. Et les plus fortes impressions sont obtenues sans un mot inutile, sans ombre de déclamation, par le seul procédé d'une gradation exacte qui met chaque objet à son plan, d'un discernement judicieux qui subordonne le détail à l'ensemble, qui distribue avec un art savant les effets d'ombre et les coups de lumière.

Faut-il rappeler le célèbre tableau des journées de Tilsitt, le vainqueur s'employant à conquérir l'âme du vaincu, le séduisant par ses caresses, le fascinant par son génie, l'intimité naissante des deux empereurs, leurs promenades, au bras l'un de l'autre, par les rues de la ville, parmi les passans ébahis, et leurs chevauchées, botte à botte, à toute allure, à travers la campagne, tandis que le roi de Prusse, « le triste Frédéric-Guillaume, » souffle à suivre le train, heurte maladroitement, à chaque foulée, les fougueux cavaliers? Ou, quelques mois plus tard, la parade étincelante d'Erfurt : dans le fond du théâtre, le vague troupeau des principicules germaniques, rivalisant de prétentions, se disputant les préséances, et soudain obséquieux,

(1) *Napoléon et Alexandre Ier*, tome I.

rampans, à l'approche du César français, quémandant humblement quelque lambeau de territoire; puis, dominant tous ces comparses, les acteurs sérieux de la pièce, l'envoyé autrichien, déférent, soumis en paroles, dissimulant sa haine tenace, remâchant la sourde rancune de sa patrie abaissée, morcelée; Talleyrand, modeste en apparence, et retiré dans un coin discret de la scène, tandis que, dans l'ombre, il conspire et combat perfidement son maître; Alexandre, calme, impassible, toujours maître de soi, déjà dépris de l'amitié récente, ne cherchant plus qu'à tirer de l'alliance tout le profit, sans en remplir les charges; enfin Napoléon, tour à tour superbe, hautain, souple, pressant, ironique, emporté, voulant vraiment la paix, mais à des conditions presque irréalisables; chacun des deux souverains se défiant secrètement de l'autre, chacun portant ainsi la peine des fautes passées, car l'Empereur suspecte le Tsar parce qu'il se souvient des trahisons anciennes, et la réserve d'Alexandre vient de ce que Napoléon a trop souvent voilé, sous l'impérieuse violence de ses actes, la grandeur finale de son but, qui est le repos de l'Europe.

Plus on approche du dénouement, plus l'intérêt s'accroît; le troisième et dernier volume l'emporte encore sur les deux autres. Entre la France et la Russie, à la courte ivresse des fiançailles ont succédé froideurs et suspicions. Alexandre, insensiblement, se met en tête que son allié médite, au fond de sa pensée, de rétablir le royaume de Pologne et de démembrer l'empire russe; Napoléon, de son côté, se persuade qu'Alexandre ne cherche qu'à gagner du temps et favorise sous main sa mortelle ennemie, l'Angleterre. Ils se méprennent d'ailleurs tous deux; quels flots de sang résulteront de ce malentendu! De fait, le pacte d'alliance est rompu; c'est le divorce, c'est la guerre imminente. La Grande Armée s'ébranle, à pas d'abord furtifs. De Dantzick à Paris et du Texel à Vienne, en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, les tronçons épars de nos forces s'apprêtent à se rejoindre; des torrens d'hommes s'écoulent poussés par une même main dans une même direction; sur toutes les routes d'Europe, on entend le pas lourd des régimens en marche, le roulement des pièces de canon, le piétinement des cavaliers épiques, et les cris joyeux des soldats qui, sûrs de la victoire, courent vers l'Orient magique, les regards éblouis de fulgurans mirages. Puis, c'est la halte à Dresde, où, entouré d'un

cortège de rois, ses vassaux, Napoléon fait figure d' « Empereur de l'Europe. » L'historien, avec son héros, s'arrête un moment sur cette cime, emplit ses yeux de cette vision avec un noble orgueil. Car « c'est, dit-il, un âpre et merveilleux plaisir que de voir ces empereurs et ces rois, élevés à détester la France, ces représentans des dynasties qui l'ont à travers les siècles jalousée et haïe, ces monarques fils et petits-fils d'ennemis, ces descendans de Frédéric et ces successeurs des Ferdinand et des Léopold, s'abattant devant l'homme qui portait si haut la gloire et les destins de notre race, et lui les tenant sous son pied, humiliés, prosternés, anéantis, le front dans la poussière (1). »

Spectacle prestigieux sans doute, dont il faut se hâter de jouir, car il prélude à l'immense catastrophe, et c'est avec un cœur d'angoisse qu'on lit les pages fameuses sur lesquelles se ferme le livre. La Grande Armée est massée au bord du Niémen; au signal de l'Empereur, deux cent mille hommes traversent le fleuve fatidique, par un orage épouvantable, sous les trombes d'une pluie diluvienne, à la lueur livide des éclairs. Chaque corps, en atteignant la terre ennemie, reçoit sa direction et se porte au point assigné, et l'étape reprend, dit Vandal, « forte, pénible, impérieusement réglée, par une moite chaleur qui faisait regretter à nos vétérans l'Espagne torride. Parfois, pour tromper la fatigue, les troupes se mettaient à chanter... Les vieux airs de nos provinces, les chansons bretonnes, provençales, picardes, normandes, mélancoliques ou gaies, enlevantes ou plaintives, apportaient à nos soldats exilés un écho de la patrie, un ressouvenir du foyer, arrivaient avec eux sur ces bords lointains, qui n'avaient jamais vu les hommes d'Occident. Eux s'en allaient dociles; ils allaient vers le Nord, vers l'inconnu, toujours confians, mais observant avec surprise ce sol si différent de nos vivantes campagnes, ce pays vide et muet, accidenté et pourtant monotone, où les reliefs du terrain se répètent et se reproduisent exactement pareils, où les mêmes aspects se succèdent avec une invariable uniformité, cette terre où tout se ressemble et où rien ne finit; et devant nos colonnes s'avançant par les chemins tour à tour détrempés et poudreux, traversant les mornes forêts de sapins et de hêtres, gravissant les collines sablonneuses, commençant la longue marche dont nul ne savait

(1) *Napoléon et Alexandre Ier*, tome III.

mesurer la durée, la Russie déployait ses horizons béans (1). »

Lorsque, quelques semaines après l'apparition de ce dernier volume, Albert Vandal, pressé par ses amis, soutenu par l'opinion, s'en vint frapper aux portes de l'Académie, le duc de Broglie, chargé de présenter ses titres, se contenta, pour unique recommandation, de lire à ses confrères quelques fragmens du « passage du Niémen, » et Vandal fut élu, sans concurrent, à la presque unanimité.

VI

Avec *Napoléon et Alexandre* se clôt le premier cycle de l'œuvre historique de Vandal, tout entier consacré aux rapports de notre pays avec les puissances orientales et en particulier avec la puissance moscovite. Il l'achevait au lendemain du jour où l'intime rapprochement de la France et de la Russie, tant de fois vainement entrepris, venait de s'établir sur des fondemens plus sûrs, où, comme le dit Vandal, à « l'accord des souverains » succédait « le pacte des peuples. » L'auteur, non sans raison, estimait terminée cette partie de sa tâche. Avec l'ouvrage qui suit, *l'Avènement de Bonaparte*, une route nouvelle, aussi vaste, aussi longue, semblait s'ouvrir à son talent. La mort ne lui a pas permis de la parcourir jusqu'au bout; mais les deux volumes publiés nous laissent du moins juger ce qu'aurait été l'œuvre entière.

Comment fut-il amené à choisir ce sujet? A la fin d'un article sur le premier volume de *Napoléon et Alexandre*, Eugène-Melchior de Vogüé, avec ce don singulier d'intuition qui faisait quelquefois de lui une manière de voyant, avait émis le vœu que Vandal écrivît un jour l'histoire du Consulat, dans un livre « où il ramènerait tous les actes de Bonaparte à une idée centrale : la découverte de la France derrière les groupes d'acteurs usés qui la cachaient (2). » Cette phrase, jetée dix années à l'avance, germa-t-elle sourdement dans l'esprit de Vandal? Ou bien, comme on l'a dit, désabusé, grâce aux excès et aux fautes du régime, du parlementarisme auquel il avait cru naguère, en vint-il à se demander comment, aux heures de crise, peut être

(1) *Napoléon et Alexandre Ier*, tome III.
(2) *Regards historiques et littéraires*, par le vicomte E.-M. de Vogüé.

préservée de ses propres folies la démocratie déchaînée, et conçut-il alors l'idée de recourir aux exemples et aux leçons du prodigieux « professeur d'énergie » que fut Napoléon? Sans nier l'une ou l'autre hypothèse, j'en propose une troisième, d'ordre sentimental, qui peut se concilier avec les deux premières. *Napoléon et Alexandre*, qui débute radieusement en pleine apothéose, se termine mélancoliquement à la suite du désastre; les dernières pages évoquent la vision de ces scènes qui, à un siècle de distance, oppressent encore tout cœur français d'une indicible angoisse. Ne pourrait-on pas supposer qu'après cette sombre fin d'ouvrage, Vandal eût senti le besoin de reposer ses yeux sur un plus consolant tableau? Après avoir conté les préliminaires de la chute, n'éprouverait-il pas une douceur à représenter l'ascension? Il est de fait que, dans l'étude nouvelle, les faits se déroulent à nos yeux dans une progression merveilleuse. Le chapitre initial, c'est l'anarchie à l'intérieur, hors des frontières le recul de nos armes; le chapitre final, c'est la nation refaite et réorganisée, c'est le clairon sonore et triomphant de Marengo. L'âme d'artiste, l'âme de patriote, qui fut celle de Vandal, était faite pour goûter l'émotion d'un si grand et magnifique spectacle. Dans les pages où il décrit la rentrée à Paris du héros victorieux, court comme un frémissement d'allégresse.

La fin du Directoire, le coup d'État de Brumaire, l'établissement du Consulat, après tant de récits, tant de mémoires, dont certains sont fameux, ce sont des événemens dont on aurait pu croire l'intérêt épuisé. Dès le premier volume de l'*Avènement de Bonaparte*, on découvrit avec surprise que l'on avait tout à apprendre et qu'on était en présence d'une histoire nouvelle. Tant de légendes accréditées, tant de rengaines déclamatoires, la liberté soi-disant étranglée, la légalité violée, le pouvoir pris d'assaut par des « prétoriens » révoltés, la France se ruant vers le « régime du sabre, » tout cela était faux, travesti ou dénaturé. D'irréfutables argumens établissaient l'absurdité de toutes ces « solennelles niaiseries. » Brumaire, acte liberticide? Et comment eût-ce été possible, puisque depuis longtemps la liberté n'existait plus, puisque la nation, au contraire, opprimée sous le joug de politiciens affamés et de jouisseurs abjects, aspirait à la délivrance, et que la célèbre apostrophe : *Qu'avez-vous fait*

de la France? était le cri du peuple tout entier? Les coups d'État, d'ailleurs, n'étaient pas chose nouvelle. De 1789 à 1799, six fois au moins la force avait changé la Constitution et les lois. Le coup d'État à cette époque est « un incident régulier, » qui n'effarouche personne. Toute la Révolution, comme on l'a si bien dit, n'est « qu'un coup d'État permanent (1). »

Est-ce du moins un coup militaire? Pas davantage, et cette démonstration est un des passages les plus neufs du livre de Vandal. Brumaire est, en réalité, un coup d'État civil, préparé et organisé par des politiques de métier, par des membres de l'Institut et par des hommes d'affaires, un coup d'État opéré par des moyens quasi parlementaires. Sieyès en avait conçu le plan; il comptait sur Joubert pour le réaliser; Joubert mourut, Bonaparte revint d'Égypte et reprit l'idée pour son compte. Si l'armée intervint, ce ne fut qu'au dernier moment, sous la forme la plus bénigne, pour faire « une promenade militaire dans la salle des Cinq-Cents (2). » Et les prétendus « prétoriens » étaient de vieux républicains, la plupart même des jacobins, qu'on ne put faire marcher qu'au moyen d'une fiction légale, en gardant l'apparence d'un acte constitutionnel.

Quant au « régime du sabre, » personne alors ne le souhaitait, personne même alors n'y songeait. Certes, après tant d'années de sanglante anarchie, la France était, au fond, mûre pour la dictature, mais elle s'y acheminait « par la force des circonstances, » non par « l'accord des volontés. » Même, l'idée d'un despote, dans l'ensemble de la nation, ne suscitait que des images odieuses. Nulle part, à cette époque, écrit excellemment Vandal, « on ne trouvera l'écho de ce cri si souvent répété depuis: *Un homme! Il nous faut un homme!* c'est-à-dire un chef non pourvu nécessairement du prestige héréditaire, un citoyen issu de la masse, et assez fort pour s'élever au-dessus d'elle, pour la dominer et la rassembler... C'est Bonaparte consul et empereur qui a fait plus tard, par la magnificence tragique de son règne, par sa prise formidable sur l'esprit du siècle, l'éducation césarienne de la France (3). » Parmi la multitude, la nouvelle de Brumaire fut acclamée au cri de : Vive la liberté ! « Tout le peuple est en liesse, écrivait un observateur

(1) Émile Faguet. *Revue latine*, tome I, novembre 1902.
(2) *Ibidem.*
(3) *L'Avènement de Bonaparte*, tome I.

du temps, et croit avoir reconquis la liberté. » Et l'on applaudissait encore à l'espoir de la paix. La foule regardait Bonaparte comme un général surprenant, unique de son espèce, un général constamment heureux à la guerre et sincèrement amoureux de la paix.

Ce qui ressort enfin de l'ouvrage de Vandal, c'est combien, même après Brumaire, l'autorité de Bonaparte demeurait instable et précaire. L'affermissement de son pouvoir fut l'œuvre souverainement habile, l'œuvre patiente de son génie, et, de son étonnante histoire, c'est peut-être l'un des instans où il fut le plus admirable. Le plus pressant danger venait, dans cette première période, des royalistes militans, dont le parti, pour leur malheur, « entretenu, soldé, tour à tour stimulé et contrarié par le ministère britannique, restait, aux mains des Anglais, une machine à déchirer la France (1). » Ce fut de ce côté, et nul n'a droit de l'en blâmer, que se tourna d'abord l'énergique action du Consul. S'il eut la main quelquefois un peu lourde, si l'exécution de Frotté, — dont il n'est pas prouvé d'ailleurs qu'il ait connu les circonstances, — vint notamment entacher sa victoire, la rudesse des moyens ne peut être mise en balance avec l'immensité du but et la splendeur des résultats. En politique, on l'a justement remarqué, souvent une injustice est moins grave qu'un désordre. Tout s'éclipse et s'efface devant le prodigieux bienfait de la restauration de l'ordre et de l'autorité, de la réconciliation française.

Car, tout en réduisant les ennemis du dedans, le Consul ne perd pas une heure pour rétablir les rouages vitaux, brisés par tant de violentes secousses. Son action, dans ces premiers mois, est administrative plus encore qu'elle n'est politique, et, dans cet art pour lui nouveau, il réussit avec une incomparable maîtrise. C'est que, si Bonaparte est « le plus formidable despote que la France ait connu, c'est un despote ordonnateur. » Or, la grande masse des citoyens se passe fort aisément de la liberté politique, tandis qu'à tous les degrés de l'échelle, l'arbitraire de détail, l'arbitraire dans la vie courante, « l'arbitraire administratif » paraît une gêne intolérable. « Une garantie quelconque contre cet arbitraire, qu'il vînt des anciens seigneurs, des gens du Roi ou des tyranneaux républicains, voilà ce qu'avait

(1) *L'Avènement de Bonaparte*, tome II.

constamment réclamé la France... Le régime royal avait péri pour n'avoir pas su se simplifier, se débarrasser de ses parties mortes et encombrantes, se régulariser, en un mot s'organiser. Bonaparte reprit l'œuvre et y réussit. On a dit de lui souvent qu'il organisa la Révolution ; en matière d'administration, c'est le contraire qu'il faudrait dire : il organisa l'Ancien Régime (1). »

Vainqueur de la chouannerie et rénovateur de la France, Bonaparte demeure encore discuté, guetté par de tenaces méfiances. Certaines factions relèvent la tête ; il se machine de ténébreux complots. Pour compléter Brumaire, il faudra Marengo. C'est la partie suprême, la partie décisive. Avec Vandal, on en suit toutes les phases avec une émotion haletante. La guerre est proche, inévitable, et Bonaparte s'y prépare ; mais, l'œil fixé sur la frontière, il lui faut constamment regarder derrière lui ; en poussant ses troupes sur les Alpes, il doit surveiller à Paris les mandataires peu sûrs qui le remplacent temporairement, prêts à trahir au bruit de la première défaite. « Vainqueur, nous l'adorerons ; vaincu, nous l'enterrerons, » telle est, comme l'écrivait Balzac, l'intime pensée de ses hauts associés ; et, dans les jours qui précèdent la bataille, ils délibèrent déjà sur son successeur éventuel.

La fièvre intense de ces journées d'attente, dans le fourmillement des intrigues, parmi l'angoisse patriotique des uns, les espoirs inavoués des autres, l'inquiète nervosité de tous, ce sont les pages maîtresses de la dernière partie du livre. On entend les propos et on voit les visages ; on est là, mêlé à la foule, dans la cour des Tuileries, le cœur battant, guettant les nouvelles. Et voici qu'à toute bride arrive un courrier d'Italie, puis un second, puis un troisième, tous apportant la nouvelle enivrante, tous répétant le nom magique, *Marengo*, « l'insigne, l'immortelle victoire ! » Alors, d'un bout à l'autre du pays, court comme une immense vague de joie. C'est une clameur universelle, c'est une éruption d'enthousiasme, qui secoue toute la France, se répercute jusqu'en ces couches profondes dont les grands chocs peuvent seuls traverser l'épaisseur. Toutes les traîtrises rentrent sous terre, toutes les ombres s'envolent, et la nation entière, soulevée d'orgueil, de gratitude et de ten-

(1) *L'Avènement de Bonaparte*, tome II.

dresse, se jette, d'un élan spontané, dans les bras du vainqueur, dans les bras de celui dont désormais elle attend tout, la fortune, la gloire et la paix. Bonaparte, à présent, et pour la première fois, est véritablement *le maître;* il tient en main sa destinée, il est libre de suivre et d'élargir ses vues, de se dégager des partis, de refaire à son gré la France.

Tel est l'admirable sujet que Vandal a conçu et qu'il a mené jusqu'au bout sans un instant de défaillance. Par la noblesse des proportions, par la vigueur du style, par la profondeur des pensées, *l'Avènement de Bonaparte* est vraiment un grand livre, un des plus beaux livres d'histoire qu'on ait jamais écrits.

VII

Quelle somme de labeur représente une œuvre de cette envergure, on peut l'imaginer, et l'on comprend aussi quelle dépense de force nerveuse résulte d'un pareil effort. C'est à dater de cette époque que la santé d'Albert Vandal, frêle de tous temps, parut insensiblement décliner. Il continuait de travailler, mais il hésitait, disait-il, à se lancer dans un ouvrage de longue haleine. Une part importante de son temps se trouvait, du reste, absorbée par le cours qu'il faisait à l'École des Sciences politiques. Il y occupait, d'ancienne date, la chaire des affaires d'Orient; à la mort de Sorel, il fut chargé d'y enseigner l'histoire diplomatique de l'Europe contemporaine, tâche lourde et difficile, où, avec son talent, il apporta, comme à toutes choses, une conscience scrupuleuse. De ses profitables leçons, les étudians qui fréquentent la maison de la rue Saint-Guillaume conservent pieusement la mémoire. L'un d'eux, ces temps derniers, en quelques pages émues ravivait ces souvenirs (1). Il le représentait « arrivant dans l'amphithéâtre, droit, élégant, la taille serrée dans une longue redingote; » puis, ouvrant un cahier de notes, qu'il installait sur un pupitre, « les coudes appuyés, les mains jointes, » il commençait à parler d'une voix claire. Il n'improvisait pas, mais il ne lisait pas non plus : l'exactitude de sa mémoire lui permettait de redire, presque mot pour mot, la leçon préparée dans le silence du cabinet. C'était, dans une langue impeccable, un exposé net, méthodique, émaillé de

(1) *Quelques notes et souvenirs sur Albert Vandal,* par C.-N. Desjoyeaux. *Correspondant* du 10 septembre 1910.

portraits, relevé d'anecdotes, rempli de trouvailles d'expressions. Quand le sujet s'élevait, la chaleur de sa conviction, l'ardeur de son patriotisme, lui dictaient des accens d'une réelle éloquence. Mais il gardait le plus souvent le ton d'une causerie surveillée, à laquelle on peut appliquer ce que lui-même a dit d'une autre : « Sa parole était comme un filtre, au travers duquel les questions les plus troubles prenaient une attrayante limpidité. »

Tel encore il était aux séances de l'Académie, plein de mesure, de tact, de courtoisie dans le débat, affirmant hautement ses idées, tout en respectant celles d'autrui. De là, la grande autorité qu'il avait parmi ses confrères. On lui savait, sur toutes les questions importantes, des principes directeurs, mais on savait aussi qu'il ne leur eût jamais sacrifié la justice.

Parmi la sympathie de tous et l'affection de ses amis, sa mélancolie, néanmoins, croissait dans ces dernières années. Hors les heures de détente, où revivait encore le Vandal d'autrefois, ses propos se faisaient plus graves et plus désabusés. Par une pente naturelle, il glissait volontiers à ces pensées qui hantent les êtres vieillissans, il était tourmenté par le mystère de l'au-delà, par le troublant problème des destinées humaines, apportant à ces hautes questions un désir de lumière, une ardeur de bonne volonté, une ferveur d'espérance, qui valent bien, au regard de l'Éternelle Justice, la foi candide et la confiance heureuse de ceux dont l'âme jamais ne fut effleurée d'aucun doute, et pour lesquels la vie est comme une route unie, conduisant vers un but certain.

La mort qui frappa coup sur coup plusieurs de ses plus chers amis aggrava, dans ces derniers temps, l'ombre qui, peu à peu, descendait sur son âme. Je n'oublierai jamais quel choc lui fut l'annonce de la fin, si soudaine, si brutale, d'Eugène-Melchior de Vogüé. Il chancela sous le coup, faillit tomber à terre. Trois jours plus tard, au sortir du cimetière, ses traits étaient décomposés, les larmes l'aveuglaient. Certes il pleurait sur l'illustre confrère et sur l'incomparable ami; peut-être aussi, sans s'en douter, pleurait-il un peu sur lui-même, peut-être, avec une vague prescience, à côté de la tombe ouverte en entrevoyait-il une autre.

C'est, en effet, bien peu après qu'il reçut les premières atteintes du mal obscur qui devait l'emporter. Malgré certaines

alternatives, certaines périodes de mieux qui donnaient l'espérance d'une guérison complète, il semble que, dès le début, il se soit fait peu d'illusion sur ce qui l'attendait. Avec les siens, avec les familiers qui lui rendaient visite, il gardait sa sérénité, conversait sur toutes choses avec sa vivacité coutumière; par instans néanmoins, dans l'abandon d'une causerie plus intime, il laissait lire dans sa pensée, montrait à l'horizon l'approche du noir bûcheron. Dans les derniers jours de juillet : « Voyez-vous, je me sens très mal, confessait-il à un ami (1), je prévois ce qui va m'arriver; je ne me remettrai pas, et je m'en irai, — Dieu sait quand, — sans trop souffrir, doucement, doucement... Et comme il faut toujours partir à un moment quelconque, ce départ-là sera peut-être moins dur que tant d'autres. »

Vers le milieu d'août, on l'envoya sur les bords du lac de Genève, où l'air, à la fois vif et doux, paraissait propre à relever ses forces. Ce fut là, au contraire, qu'il fut brusquement terrassé. « Cette campagne de Suisse, dit-il à l'un des siens, ce sera ma campagne de Waterloo! » Il voulut rentrer à Paris. Trois jours plus tard, il s'éteignait doucement, comme il l'avait prédit, sans lutte, sans agonie, dans le silence de la saison où chacun se disperse, à l'époque où Paris est vide. On apprit du même coup son retour et sa mort. C'est ainsi qu'il quitta ce monde, sans tapage, avec modestie, avec simplicité, à sa manière accoutumée, pareil à un homme bien élevé qui, sortant d'un salon avant la fin de la soirée, s'éloigne discrètement et sur la pointe des pieds. Mais il laisse derrière lui une œuvre impérissable, et, ce qui est plus rare et plus précieux encore, il laisse chez ceux qui l'ont connu un indestructible souvenir. Pour nous qui fûmes ses amis, sa mémoire fleurira toujours en ces régions profondes du cœur, où habitent les ombres sacrées de ceux dont le départ a appauvri notre âme et dépeuplé notre vie.

SÉGUR.

(1) Notes communiquées par M. Jacques Normand.

LA MADONE QUI PLEURE

Le manuscrit que nous légua M. Ludovic Jacquet, ce poète et cet archéologue si connu, raconte une aventure des plus étranges. Mais notre ami nous a souvent affirmé que son récit était d'une vérité absolue, exact en son ensemble comme en ses détails. Éditeur scrupuleux, nous le publions dans son intégrité, abandonnant cette œuvre à la discussion des lecteurs.

I. — ARCHÉOLOGUE ET POÈTE

Le 25 juillet 1898, au matin, mon garçon de bureau m'apporta une lettre qui arrivait de Paris :

— Monsieur le maire, me dit ce Franc-Comtois à l'accent doucereux et traînard..., voici, je crois, le « poulet » que vous attendez.

Billet doux, — une missive portant le cachet de l'Institut de France, sa Minerve casquée, austère emblème de l'omnisavoir?... Inconvenante familiarité que je tançai vertement!

Oui, depuis trois semaines, j'attendais cette lettre et l'ouvris avec émotion. Signée par le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, elle m'annonçait que la lecture de mon mémoire aurait lieu dans huit jours... Mon mémoire !... L'Institut de France !... Moi, Ludovic Jacquet, comparaissant devant la docte compagnie qu'illustrèrent les Fauriel, les Burnouf, les Letronne, les Boissonade !... Longtemps, la tête en feu, le cœur débordant d'orgueil, je contemplai la religieuse image de l'Athénè, puis sortant de mon extase, me décidai à partir sans retard. Je confiai à mon premier adjoint la

mairie de Villiers-sur-Saône, et le soir même un express m'emportait loin du clocher natal.

De vastes ambitions m'attiraient à Paris.

Homme public, conseiller général, magistrat dans mon municipe, je suis pourtant poète, poète archéologue, et amant de Clio je caresse également Polymnie. De plus, malgré mes cheveux grisonnans, je reste célibataire endurci, et — me blâme qui voudra! — Ludovic Jacquet préfère souvent une médaille antique à un corset, voire à un jupon de femme. Tous les revenus de ma petite fortune sont donc consacrés à la science. Au sommet d'une haute colline, le Dormont, qui domine mon bourg de Villiers, je possède un curieux castel, vieux mesnil espagnol, flanqué de tourelles carrées. Il figure dans l'Annuaire des châteaux de France : sa vignette décore mon papier à lettres, et quoique radical, ami de l'égalité, j'en ai fait tirer des cartes postales. Là, sur les déclivités de mes pelouses, on a pratiqué plusieurs fouilles et mis à jour des substructions romaines...

Or, un matin d'avril, au moment où je ceignais l'écharpe, mon régisseur entra dans la mairie tout affairé.

— Monsieur, monsieur, encore une découverte!

— Une découverte!... Statue, bracelet, fibule, camée, peigne à perruque?

— Non; une grosse pierre avec de l'écriture!

J'avais à célébrer ce jour-là un mariage qui légitimait l'enfant d'une trop peu rosière épousée; je bâclai l'ennuyeuse besogne, puis courus où m'appelait mon devoir scientifique... O dieu des Champollion, quelle trouvaille! une large pierre, longue d'un mètre environ, avec inscription latine, grandes capitales du siècle des Antonins, mais brisée en plusieurs morceaux, tronquée dès les premières lettres :

IOV. PÆN. C. VER...

Admirable! un logogriphe gallo-romain!... Durant plusieurs minutes, je restai pensif, palpant, maniant, tournant, retournant l'indéchiffrable chose; et soudain, je la déchiffrai : la Muse de l'épigraphie m'avait éclairé :

A Jupiter Pennin Caïus Vergobretus a dédié ce sanctuaire.

Qu'était cela?... Un Jupiter Pennin, dans ma commune?... Le temple d'un dieu inconnu, chez nos vignerons de la

Saônotte?... Pourquoi ce vergobret romanisé l'avait-il bâti sur le coteau, et non dans la plaine?... Autant de passionnantes énigmes. Le mémoire que j'allais lire à l'Institut voulait éclaircir ce mystère.

Hélas, quelle déception !

Chassés par la canicule, presque tous ces MM. des Inscriptions avaient quitté Paris. Dans leur salle du quai de Conti, sur les chaises de velours râpé, — on dénomme cela des fauteuils, — autour du tapis vert, ils n'étaient que sept Immortels. Tous gens illustres, assurément, et d'une science aussi rare que variée : égyptologue, chaldéisant, hittite, sanscritiste, arabisant, sinologue, — mais si dédaigneux de la prose éloquente et de l'hypothèse audacieuse! Seul, un épigraphiste était venu, qui présidait : le trop célèbre Marcel Famin, hostile — je l'ai bien deviné! — à ma modeste personne...

La séance commença, et aussitôt je sentis l'angoisse m'étreindre le cœur. Mon ami, l'historien du féroce Sandracotos, ce doux Arsène Bouvreuil, donna lecture de mon travail. Mais bien que professeur, il est à peu près aphone; sa voix blanche bredouilla : il ne sut cadencer mes périodes, ni faire vibrer mes dithyrambes... Ah ! que n'ai-je eu pour interprète un de ces conférenciers, messieurs de l'Académie française, dont le verbe sonore emplit une salle et fait tomber nos merveilleuses en des pâmoisons littéraires!...

Et pourtant, mon mémoire abondait en ingénieuses visions du passé. Le Jupiter Pennin de mes domaines et son adorateur Vergobretus — peut-être était-ce Verecundus ? — n'y occupaient qu'assez peu de place; mais j'y traitais longuement l'irritante question de la divinité : « Dieu, osais-je dire, le dieu primitif, la déité primordiale, fut d'abord la Montagne. On la vit, on eut peur; on adora. Issus des grands primates, nos aïeux, ces débiles manieurs de la pierre éclatée, ne connurent point d'autre métaphysique. Tout en guettant leur proie, ces vagabonds des landes regardaient les hautes cimes. Alors, des altiers sommets qu'enveloppent les nuées, où se forment les orages, qu'illumine l'éclair, d'où descendent la tempête, l'ouragan, la tourmente, — s'abattirent sur ces misérables des craintes mystérieuses, l'effroi des forces inconnues, l'épouvante du divin, la religion : Dieu. »

Un morceau d'une telle envolée de style aurait dû produire

bel effet. Mais, bah ! allez donc, sous une chaleur torride, étaler les trésors de votre rhétorique devant des gens qui l'ont en horreur ! Rien ne vibra en eux, et du reste ils ne m'écoutaient guère : le sinologue songeait amoureusement aux « Deux jeunes filles lettrées; » l'arabisant évoquait des houris; l'égyptologue somnolait dans les bras de la déesse Hathor, et le célèbre épigraphiste griffonnait sa correspondance. Seul, toutefois, l'assyriologue Julius Opmann daigna demeurer attentif...

Nous avons tous connu ce maigriot à falote tournure, son visage ravagé par les rides, sa moustache en brosse, son abondante et hirsute chevelure, son accent germanique, ses facéties tudesques. Un admirable savant, a-t-on prétendu; mais d'une intransigeance si colérique ! Vengeur du sémitisme, il haïssait, d'une haine sacro-sainte, Nicanor et Titus, la Grèce et Rome, dans le passé ; dans le présent la chrétienté entière. Julius m'entendit avec colère railler Moïse et le Javeh du Sinaï. Il secouait sa crinière, poussait les rugissemens d'un lion de Korsabad, levait les bras au ciel, du poing frappait sur la table : un *nabi* devant l'impur Achab. Et brusquement ce farouche sémitiste se mit à brandir un coupe-papier, son couteau de sacrificateur, puis d'un ton méprisant :

— De la fantaisie !... *Verba et voces !... Litératour !*

Littérature !... Interloqué par de telles malveillances, l'aphone et doux Bouvreuil écourta sa lecture : toute une prosopopée, noble parure de mon épilogue, fut supprimée ! Alors, et pour consommer mon martyre, l'épigraphiste Famin voulut me porter le coup de grâce :

— Orelli, 228, 235 et 1220; tome I; édition Turicensis, a mentionné déjà ce Jupiter Pennin... Au surplus, la question se trouve élucidée dans le remarquable livre : *Mythes et Religions*, du philosophe italien, Ambrogio Galli.

Et ce fut tout... Ils passèrent à une autre lecture : « La danse du ventre chez les prêtresses de Phtah ; » puis la séance fut levée... Le lendemain, dans les *Débats* une sèche et déplaisante mention de mon « confus » mémoire ; mais dans *le Temps* un malveillant silence... Ces journalistes (1) !...

(1) La colère de M. Jacquet nous paraît excessive et son irrévérence fort critiquable. Le haut renom de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la gloire acquise par Opmann ne sauraient être atteints par quelques boutades rancunières. (*Note de l'éditeur.*)

Je pestai durant plusieurs jours : la dédaigneuse semonce de Marcel Famin m'avait exaspéré...

Et d'abord, quel était ce Galli dont, paraît-il, les théories philosophiques primaient les miennes? J'ignorais son livre, mais je savais son nom : un prêtre italien, rationaliste militant, naguère mis en suspense, puis excommunié. Nos gazettes radicales avaient souvent parlé de lui, vantant l'audace de sa pensée anti-chrétienne, applaudissant à sa révolte, l'appelant un autre Lamennais. Je me procurai son ouvrage, — non sans peine d'ailleurs : nos livres de haute critique ont de moins forts tirages que les pornographies d'un bas bleu à la mode... Je pus obtenir aussi quelques renseignemens au sujet de ce personnage ; mon confrère Bouvreuil me les apporta : ce diable d'hindoustaniste connaît tous les savantasses de l'Europe!...

Ils étaient fort sommaires : l'auteur de *Mythes et Religions* avait longtemps professé la théologie au séminaire de Pérouse ; il habitait, à présent, Gubbio, dans l'Ombrie. « Je ne sais rien de plus, ajouta mon ami, car le grand homme admiré par Famin est pour moi une gloire inconnue. On prétend, toutefois, que votre philosophe est un être insociable, sauvage, extravagant, fantastique, et qu'il mène dans son trou montagnard une existence des plus étranges. N'importe ! A votre place, j'essaierais de faire sa connaissance. Si, d'aventure, vous traversez les Alpes, poussez donc jusqu'à Gubbio... »

Eh mais! Gubbio, l'antique oppidum italiote dont le musée abrite les intraduisibles *tables eugubines!*... Gubbio, la ville autrefois dévastée par le célèbre loup qu'avait su amadouer saint François d'Assise ! « Loup, mon frère, viens avec moi : ne commets plus le mal. » Évidemment, ce loup ramené au bien avait dû être louve : quelque *lupa*, sans doute, courtisane prodiguant autour d'elle le péché, — son damnable péché d'amour. Ma foi! le bredouillant Bouvreuil me donnait un excellent conseil... La légende du *Poverello* me fournissait un charmant sujet de poème, et l'archéologue voulait, une fois encore, être littérateur.

Mon projet de vacances avait été d'abord de paresser sur une plage normande; mais non : je préférais maintenant les montagnes de l'Ombrie. J'irais admirer ses tombeaux étrusques, ses vieilles cités républicaines, ses palais aux *merli* guelfes ou gibelins, ses basiliques peuplées de chefs-d'œuvre, les fresques

du Giotto et du Pérugin : entre deux excursions je converserais avec ce Galli. Adieu donc Étretat, Dieppe ou Trouville, cocottes et cocodettes : Gubbio et sa louve ombrienne m'attiraient...

Vraiment Montaigne a grand'raison de dire : « Hé! pauvre homme, tu as bien assez d'incommodités nécessaires sans les augmenter par ton invention. »

II. — LA FEMME EN TOILETTE DE SOIRÉE

... L'express de Brindisi n'entra en gare d'Ancône qu'au jour naissant : toute une heure de retard, suivant la méthode italienne. Je quittai aussitôt mon wagon.

Le mois d'août touchait à sa fin. J'étais venu en Lombardie par la voie du Gothard, et longuement avais visité Milan, Ferrare, Bologne, Ravenne, les Romagnes. Un pieux et doux pèlerinage : Ravenne surtout avec son mausolée ostrogothique, son église arienne, ses mosaïques byzantines, — austères merveilles si négligées par le cockney et le badaud! D'ailleurs ni guide, ni interprète! Je connais la langue italienne, la parle passablement, et bien que plus versé dans le manuel d'Ollendorff que dans les commentaires sur Pétrarque, je sais me faire comprendre des cochers ou des chambrières. Est-il indispensable d'appartenir à la *Crusca* pour commander une côtelette milanaise et un fiaschetto de Chianti?

Dans la cour de la station, les omnibus d'hôtels étaient rangés en bel ordre de bataille; les facchini se chamaillaient, et les chasseurs à livrée verte m'adressaient de stridens appels.

— *Ancona Eden Palace!* me cria l'un de ces personnages galonnés d'or.

Le pompeux vocable m'allécha : va donc pour cet Eden!... Dix minutes plus tard, son omnibus me déposait sur le quai de la *Banchina*, devant une hôtellerie d'engageante apparence. Une chambre était vacante au premier étage; le gérant, M. Williamson, gentleman aux nobles manières, m'y conduisit lui-même, et je fis monter mes valises.

Temp'era dal principio del mattino, pour parler comme l'Alighieri, lorsqu'il rencontre sa louve dans cette « forêt de la vie, sauvage, âpre et inextricable. » Le jour, pourtant, s'était levé; dans un ciel estival sans nuages l'aube aux laiteuses pâleurs prenait des teintes d'indigo foncé; au loin, le mouvant azur de

l'Adriatique scintillait, déjà touché par le soleil. Par ma fenêtre ouverte je voyais nettement la gracieuse courbure que dessine le port : à gauche, le *Lazaret* et la noirâtre ligne de ses récifs striés d'écume; à droite, les blancheurs du Môle Clémentin et du fanal qui le termine. Plus avant, sur la jetée se dressait magnifique, défiant en sa superbe les injures des siècles et le vandalisme des hommes, l'arc triomphal de Trajan, — « Trajan le Germanique, le Dacique, le Parthique, le très grand, le très bon, le très pieux, le père de la patrie. » Il semblait m'appeler... Oui, certes, colosse de marbre, la première visite de Ludovic Jacquet allait être pour toi !...

Je remarquais aussi, amarré à la *Banchina*, un sombre et vaste paquebot qui restait sous vapeur. A son grand mât flottait le pavillon aux trois initiales écarlates de la « Navigation Générale Italienne. » Parti de Venise et desservant l'Égypte, ce steamer venait d'entrer dans le port d'Ancône pour y faire une très courte escale. Ses deux cheminées envoyaient dans l'espace de menues et grisâtres volutes de fumée; il soufflait, ronflait, anhélait, s'apprêtant à reprendre le large... Beau spectacle pour un terrien de la Franche-Comté, ces choses de la mer, et... Tiens, tiens !... là-bas... sur le quai..., près du bateau, — qu'était encore cela? Je pris aussitôt mes lorgnettes et les mis au point...

Cela, c'était une femme... Affaissée contre une borne d'arrimage, elle regardait fixement l'hôtel, et semblait épier. Son étrange et voyante toilette m'étonnait, à cette heure matinale : robe de satin ponceau à corsage échancré, guipure garnissant la jupe, bracelets, collier de perles, mantille de dentelle blanche, souliers de bal ! On eût dit de quelque Chiquita, ayant dansé son fandango. Un long manteau noir avait dû cacher aux regards le clinquant de ces oripeaux; mais la dame, assez peu soigneuse, l'avait laissé tomber à terre... Voilà, pensai-je, une demoiselle en rupture de maison close. Pourquoi donc la laisse-t-on vagabonder ainsi?...

Bientôt mon attention se concentra sur elle. Jeune encore — vingt-huit ou trente ans, au plus, — assez grande, maigrelette, très brune, avec torsades de cheveux noirs, cette bizarre créature paraissait harassée de fatigue. Parfois, et d'un mouvement nerveux, elle se redressait, faisait quelques pas à droite, revenait à gauche, et de nouveau observait l'hôtel. Mais le galant qu'elle attendait sans doute n'apparaissait pas, et ses

bras se levaient en une mimique désespérée. Les rares passans, douaniers, matelots, paysans allant au marché, la reluquaient, échangeaient alors des sourires; d'aucuns même se frappaient le front : *Pazza, la poverella!* Folle à lier, la pauvrette!...

Tout à coup, la sirène du bateau jeta dans l'air un strident coup de sifflet. A cet appel, les portes de l'hôtellerie furent ouvertes; des garçons en sortirent qui, chargés de malles, se dirigèrent vers le paquebot : un voyageur, logé dans le Palace, allait prendre la mer. Mais aussitôt la femme courut vers ces porteurs, regarda les bagages, y lut un nom, poussa une clameur de joie, et démente s'élança vers l'hôtel. Elle entra... Maintenant le timbre du concierge carillonnait avec violence; des voix, des cris lui répondaient; des rires et des injures aussi!... *Fuori! fuori!* Dehors! Encore elle!... Quelle *lupa!*

J'aurais voulu me reposer; mais essayez de vous endormir au milieu d'un tel vacarme! M'installant à la fenêtre, j'ouvris une de mes valises, et au hasard en tirai un volume...

Le hasard m'avait bien servi; ce livre était l'in-octavo de Galli : *Mythes et Religions*, traduit par Marcel Famin, son commentateur. Voilà donc pourquoi ce méchant homme avait si cavalièrement malmené mon mémoire! Je savais, et depuis longtemps, que l'âme d'un écrivain est un abîme de jalousie; j'ignorais qu'un simple traducteur pût se montrer plus envieux encore. « Du courage! me dis-je en soupirant; puisque tu veux rendre visite à l'Ambrogio Galli, prends connaissance de son étude. » J'en coupai les premières pages, et je lus sa préface...

Hélas! oui, cet Italien m'avait devancé en mes hypothèses! Je retrouvais dans sa prose, — une prose parfois fort éloquente, — tout mon système philosophique : l'humanité créatrice de la divinité; la religion, fille de la peur; le culte de la Montagne, et jusqu'au Sinaï déifié, seul Jéhovah qu'eût jamais contemplé Moïse... Feuilletant de nouveau, j'arrivai à un chapitre blasphématoire. Oh! oh! Quelle audace dans l'apostasie!...

Avec fureur, ce prêtre s'attaquait à la Vierge Marie qu'il appelait « dérisoire idole, » plaisantait sur les pastours de La Salette, bafouait la Bernadette de Lourdes, tournait en ridicule les pèlerinages, et même contestait la possibilité du Miracle. A l'en croire, la Toute Sainte, *Madone* chez les Italiens, *Notre-Dame* pour les Français, *Panagia* chez les Grecs, n'était que

l'Isis égyptienne déformée : « Isis, la mère douloureuse ; Isis par la souffrance instruite à la pitié ; Isis secourable au pécheur ; Isis plaidant la cause des misérables au tribunal de son époux ; Isis... »

Soudain, dans la chambre voisine, un bruit violent de porte interrompit ma lecture, et aussitôt un cri de stupeur se fit entendre :

— Carméla !

III. — AMOUR, AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS...

— Oui, c'est moi, Beppo, disait avec exaltation une femme... Moi, Carméla qui t'adore !... Ah ! je m'étais crue plus forte ; j'espérais pouvoir supporter l'atroce douleur que me cause ton départ ; mais je n'ai pu ; non, je n'ai pu !... Hier, Mario donnait une soirée ; il fêtait l'anniversaire de ma naissance ; des amis, des parens étaient réunis : moi, je me suis sauvée. Regarde : encore en toilette de bal ! J'ai couru à la station de Pietralunga, et raillée par les *ferrovieri*, j'ai pris le train d'Ancône. Mais j'ignorais l'hôtel où tu étais logé, et toute la nuit j'ai erré d'auberge en auberge... Oh ! quelle souffrance d'ignominie, quelle rage d'humiliation !... Partout ils m'ont prise pour quelque traînée ; partout ils m'ont fermé leurs portes. Alors, je me suis installée sur une borne, près du bateau qui devait t'emmener... Enfin, te voici, mon Beppo ! Bénie soit la *Santissima !* te voici ! !

— Brave Carmé ! ricana une voix d'homme... Toujours courageuse, et toujours aussi folle !... C'est gentil à toi de ne m'avoir pas déjà oublié, carina. Sur mon âme ! je garderai toujours ton souvenir... Mais, *per Bacco !* que me veux-tu ?

— Partir avec toi.

— Avec moi ?... Et ton mari ?

— Mon mari ?... (la voix larmoyante était devenue haineuse)... Tu sais bien que je l'abhorre autant que je t'aime... Pourquoi me parles-tu de mon mari ?

— Tu as tort de tant le détester, ma chère. Mario est distingué, riche, très riche, possédant plusieurs centaines d'hectares, oliviers et vignes, considéré dans le pays, populaire chez nos contadins, bientôt sans doute conseiller provincial. Il t'offre des bijoux, de magnifiques chapeaux, des dentelles, maintes

toilettes princières. Que désires-tu de plus?... Reviens à lui, ma mignonne, et tu seras heureuse.

Le conseil de l'amant ne dut pas enchanter l'épouse adultère; elle poussa un cri de rage, un rugissement de bête blessée :

— Tu dis?... Tu oses dire?...

Un violent appel de sonnette retentit dans le couloir; Beppo réclamait un cameriere.

— Ah çà! exclama-t-il, tu n'es pas venue, ma petite, pour me dévorer?... Oh! je sais : ta main de créole est fort capable de manier le stylet. Mais je n'ai pas peur, et...

L'entrée du garçon d'hôtel interrompit la phrase :

— Monsieur désire?

— Tous mes bagages sont-ils embarqués?... Oui? Bien!... Alors, je descends et vais solder ma note à la caisse.

— Inutile de tant vous hâter, monsieur. Votre cabine est retenue à bord, et le bateau ne part qu'à dix heures. Lorsqu'il sera temps, nous viendrons vous avertir.

Apparemment, ce cameriere désirait prolonger un entretien qui amusait l'hôtel : dans le couloir j'entendais servans et servantes susurrer, ricaner, aux écoutes... Il se fit un assez long silence; puis l'odeur d'un cigare parvint jusqu'à moi.

— Beppo, reprit la Carméla, tu es un infâme... Va, tu as beau t'impatienter : tu ne sortiras pas; je te barre le passage, et reste clouée contre cette porte... Oui, un infâme!... Qui donc m'a débauchée, a fait de moi, canaille, l'abjecte créature qui se traîne aujourd'hui à tes pieds? Toi, toi!... Qui donc m'a dit et répété que mari, honneur, devoir conjugal, famille, morale, bon Dieu, doux Jésus, Vierge sainte, n'étaient que bêtises et sornettes? Toi, toi!... Et je t'ai cru, misérable pécheresse qu'a délaissée son ange gardien! Ah! Dieu le sait! je m'étais résignée à vivre fidèle à mon époux... Ne ricane pas : tu me fais trop mal!.. Oui, fidèle à Mario. Il est méchant, brutal, sauvage; mais moi, dans l'Argentine, j'ai reçu une éducation chrétienne, et ne suis point une fillasse, une prostituée, comme toutes les femmes de ton Italie!... Ah! pourquoi t'ai-je vu, *sciagurata!* pourquoi t'ai-je aimé!... Toi aussi, tu disais m'adorer, Beppo. Rappelle-toi tes sermens. Rien, affirmais-tu, ne pourra nous séparer jamais; même dans l'enfer mes bras chercheraient à t'étreindre. Et maintenant, tu me rejettes à mon mari. Infâme, infâme!... Eh bien! non, je ne retournerai pas à Castel Verde!

Après l'esclandre de cette nuit, Mario voudra me tuer... D'ailleurs, je lui ai écrit; je lui ai annoncé que je courais te rejoindre. Il connaît son malheur, à présent, et tu sais combien il est féroce... Ne m'abandonne pas!... Mon Beppo, mon Beppo!... Tu m'emmèneras, tu m'emporteras en Égypte, dans l'Inde, que sais-je, moi? là où tu veux aller!... Beppo, mon Beppo!.., je t'en conjure; je... je... Ah! le misérable; il m'a tordu la main!

Le bruit d'une ignoble lutte venait d'entrecouper les sanglotantes supplications; la porte fut enfin ouverte : le Beppo avait écarté brutalement l'éplorée...

Bientôt, je vis sortir de l'hôtel un jeune et joli monsieur, en complet gris perle, son chapeau tyrolien sur l'oreille, et qui fumait un long « virginia. » Carméla le suivait, furieuse et l'injuriant... Sous la veranda, le gérant, son portier, tous les garçons, toutes les chambrières accourus, s'ébaudissaient d'un tel spectacle; un attroupement s'était formé, et quolibets, gaudrioles, lazzi épicés brocardaient la malheureuse.

— Lâche! lâche! vociférait la femme... Puisse la *Miraculosa* te faire périr dans ton vaisseau, toi qui me tues!

Brusquement, le joli monsieur s'arrêta; il allongea l'index et le petit doigt de sa main droite, conjura ainsi tout péril, puis s'adressant au concierge du Palace :

— Va-t-on enfin me délivrer de cette folle?

— Empoignez-la! enjoignit M. Williamson; un pareil scandale est une honte pour la maison.

Deux camerieri saisirent aussitôt Carméla, et malgré sa résistance l'entraînèrent dans l'hôtel. Alors, haussant les épaules, cambrant la taille, allumant un autre cigare, l'insensible don Juan s'achemina vers le paquebot. Il en grimpa l'échelle, parla au capitaine, puis disparut dans les profondeurs de l'entrepont... Ce Beppo n'avait pas même retourné la tête.

« Parbleu! me dis-je en fermant la fenêtre... à Ancône comme à Paris, à Paris comme à Villiers, c'est partout la même histoire!... Amour, amour, quand tu nous tiens... »

Et voluptueusement, j'allai m'allonger sous ma moustiquaire.

IV. — TENUE ET DISCRÉTION

Un coup de canon retentit; toutes les sirènes du port gémirent : midi! Je me levai.

Cinq heures d'un paisible sommeil m'avaient réconforté; je me sentais dispos, joyeux, en fort bel appétit. Mais avant de quitter ma chambre et d'aller déjeuner, je voulus écrire à Galli pour lui annoncer ma visite. Écrire à un confrère, — qu'il soit archéologue, romancier, poète ou philosophe, — demande toujours un travail délicat; aussi je fignolai mes phrases et les rédigeai en ces termes laudatifs qu'exige entre toutes la politesse italienne :

All'egregio signor Ambrogio Galli — Gubbio (Umbria).

« Très illustre monsieur,

« Un obscur et modeste savant français, mais qui, comme l'Europe entière, connaît les gloires de votre nom, se trouve de passage à Ancône. Son dessein est d'aller visiter Pérouse. Toutefois, sachant que dans son voisinage habite le célèbre auteur de *Mythes et Religions*, — quel admirable livre! — il serait heureux de lui présenter ses hommages.

« Daignez donc m'apprendre, maître éminent, si vous êtes, en ce moment, à Gubbio. Un signe, un mot de vous, — et j'arrive, j'accours, je vole... J'attendrai, durant trois jours, votre réponse, et j'espère ne pas quitter l'Ancona-Palace, éconduit et navré. — Ludovic Jacquet (de Villiers-sur-Saône). »

Satisfait de mon épître, et voulant la jeter à la boîte, je descendis dans le vestibule de ma trop magnifique auberge. Là, sur le marmorio qui en revêtait les murailles, s'étalait le tableau des voyageurs, et je m'en approchai. Nous n'étions pas nombreux, pour un aussi vaste caravansérail : moi, deux Américains, des Smyrniotes et des Égyptiens, un baronnet anglais avec sa lady; mais un seul Italien : Giuseppe Mazzi, sans autre indication... Un Italien? Parbleu! mon voisin de chambre, l'insensible Beppo, le cruel amant de la Carméla!... Fort curieux et coutumier des enquêtes administratives, je voulus me renseigner sur-le-champ...

Dans sa cage de verre le gérant de l'hôtel, M. William Williamson, compulsait des registres; j'allai vers lui.

— Vous êtes-vous reposé, monsieur? me demanda-t-il.

— Peuh!... Trop de tapage ce matin!

— Du tapage?... Vous m'étonnez. Notre Éden est toujours silencieux comme un cloître.

— Cloître de l'Abbaye de Thélème?

— Je ne connais pas, monsieur, vos abbayes catholiques romaines. Anglais et protestant, je suis wesleyen méthodiste.

— Le bateau d'Alexandrie a-t-il quitté le port?

— A la minute réglementaire : dix heures sonnantes.

— Un de vos voyageurs, je crois, s'y est embarqué?

— *Indeed!*... Tant de nos voyageurs s'embarquent.

— Un jeune monsieur en costume gris perle, à chapeau tyrolien?... Qui est-il?... D'où vient-il?

— Je l'ignore. Tenue et Discrétion sont la devise de ce Palace. *First class hotel; high respectability !...*

Il s'interrompit, et sortant de sa cage :

— Que désirez-vous, messieurs?

Deux hommes venaient de pénétrer dans le vestibule, qui interrogeaient le concierge. L'un d'eux, courtaud, replet, bedonnant, nippé d'une redingote, coiffé d'un chapeau de haute forme, avait toute la dégaine et dignité d'un fonctionnaire; l'autre, grand, large d'épaules, d'une carrure athlétique, ne ressemblait guère à ce rongeur de budget...

C'était une sorte de colosse qui pouvait avoir quelque cinquante ans. Ses courts cheveux et les broussailles de ses sourcils grisonnaient ; sa barbe fauve taillée en brosse était çà et là piquée de poils blancs. Il portait un costume de gentilhomme campagnard : hautes jambières de cuir jaune, veston de velours rayé, large feutre à la Garibaldi; mais sur le satin nacarat de sa cravate, se détachait une superbe émeraude, et ses larges mains étaient chargées de bagues. A le voir ainsi attifé, on l'aurait pris pour quelque *gaucho* des pampas argentines. L'aspect de ce compagnon m'impressionna fâcheusement. Ses yeux verts, injectés de sang, luisaient, farouches, dans un visage qu'avait cuit le soleil; par instans, un rictus de colère lui faisait grimacer la bouche, et rageusement il tapotait de sa cravache les houseaux qui enserraient ses jambes.

— Je suis commissaire de police, déclara le personnage à redingote, et je viens, monsieur Williamson, vous interroger au sujet du scandale advenu cette nuit.

— Honteux scandale, monsieur le commissaire!... Une folle, créature dévergondée, a troublé de ses cris la quiétude de notre hôtel. Nous n'avions pas voulu la recevoir : le Palace n'est ouvert qu'à d'impeccables ladies. Mais cette *fast woman* a forcé notre porte, et j'ai dû l'expédier à un bureau de police... Que désire ce monsieur?

— Nous allons vous l'apprendre; mais pas ici.

— En ce cas, messieurs, entrez dans mon cabinet.

Ils entrèrent et la porte fut fermée : l'histoire de Carméla se compliquait d'alarmante façon.

Elle m'intéressait, cette autre Mme Bovary, importation du Nouveau Monde. Ame ardente, celle-là, et qui du moins savait aimer! Mais pourquoi donc les Carméla s'éprennent-elles toujours des Beppo? Et pourquoi, en mon pays de France, cette passion souvent délirante pour l'insensible chair que nous appelons la fille de joie? Dante nous aurait-il déçus, lorsqu'« en l'air rougeâtre et empesté, » il fait dire à sa Francesca : « Amour qui contraint à l'amour toute créature aimée? » Hélas, maître du divin langage, jamais une aussi douce chose ne fut entendue dans la « Cité dolente, » où les vents flagellaient votre pécheresse, et seul, assoiffé d'idéal, votre cœur de poète a parlé!

Je flânai, durant trois jours, dans les musées d'Ancône. Tant de curiosités m'y intéressaient : statues, bronzes, médailles, fibules, urnes funéraires; le squelette entier d'un légionnaire romain!... Vingt-quatre heures après mon envoi, je reçus la réponse d'Ambrogio Galli. Elle était écrite en français, et j'admirai l'élégante facilité de son style :

« J'ignore, monsieur, si je suis « très illustre, » voire « maître éminent; » mais je sais que j'aurai grand plaisir à vous serrer la main. Votre nom m'est connu, et du reste, tout ce qui me rappelle votre belle France m'intéresse.

« Merci pour le trop flatteur éloge que vous décernez à mon livre : *Mythes et Religions!* Pourtant, bien qu'il soit parvenu à sa cinquième édition italienne et qu'il ait été traduit en trois langues étrangères, cet essai ne me satisfait plus. Je le trouve timoré, d'une critique encore balbutiante. Aussi, mon désir serait de lui donner un pendant. Je prépare, en ce moment, un autre volume où j'oserai formuler tout ce que je pense, tout ce

que je sais. Nos coteries dévotes vont jeter les hauts cris. N'importe! je ne redoute rien : aucune puissance humaine ne me contraindra de courber le front.

« Depuis un an, j'ai quitté Gubbio; j'habite, à présent, dans son voisinage : au Pozzo, sur la route de Pietralunga. Si le cœur vous en dit, vous pousserez jusque-là. Je vous attends donc à dîner dans mon ermitage. Oh ! ce n'est point le Vatican, ni un palais de cardinal, mais une bicoque de paysan qu'Antoine l'anachorète eût lui-même trouvée misérable.

« Vous y viendrez, n'est-ce pas? J'ai tant besoin d'entendre le son d'une voix amie !

« Recevez, etc. — Ambrogio Galli, prêtre interdit. »

« Prêtre interdit. » Quelle signature! quel défi arrogant jeté à tous nos catholiques ! Ambrogio, mon bel ami, votre âme de philosophe manquait d'humilité... Je lui télégraphiai aussitôt, et m'invitai à dîner pour le mardi 1er septembre.

Rien ne me retenait plus à Ancône; je quittai le Palace, emportant le souvenir de Carméla.

V. — LA CITÉ DE LA LUPA OMBRIENNE

Ding, ding, dong!... Dans le bas de la ville, un clocher jetait ses notes métalliques; d'autres clochers lui répondaient.

Devant moi, sur l'escarpement du Mont Ingino, s'échelonnaient trois étages de maisons, sordide fouillis de vieilles bâtisses, mais si pittoresques sous leur ladrerie, si belles encore en leur laideur! Là-haut, le *Palais des Consuls* se dressait, majestueux et dominateur, pareil à la *Seigneurie* de Florence, avec ses massives murailles, ses créneaux ouvragés, ses fenêtres à larges cintres, sa tourelle élancée d'où s'échappait la voix bourdonnante du beffroi : tout un rêve du passé, une vision du moyen âge... C'était Gubbio ; c'était là qu'avait habité cette *lupa* légendaire, charmée et vaincue par François d'Assise...

« Viens avec moi, louve, ma sœur : ne commets plus le mal. » Admirable sujet de poème, et mon imagination travaillait. Dans sa maison de volupté d'où émanaient l'amour, la désolation, la mort, je croyais voir cette courtisane. Elle était brune, avec une torsade veloutée de cheveux noirs, vêtue de pourpre,

ornée de bracelets, de colliers, de... Eh mais! pourquoi donc ma folle du logis évoquait-elle l'image de Carméla!

Ding! ding! dong!... San Mariano, la cathédrale, et les quarante églises, chapelles, couvens de Gubbio semblaient s'appeler et se donner réplique. Quelle puissance du Paradis célébrait-on si bruyamment?... J'interrogeai ma mémoire: peu familière avec les choses du Firmament, elle ne m'apprit rien.

Le capo stazione, haut dignitaire à casquette rouge, fit porter mes colis devant la porte de la gare. Mais là, pas d'omnibus: des *faquins* et leurs charrettes à bras faisaient seuls le service des auberges. Avec des cris, des gestes, une mimique endiablée, ils m'interpellaient: *San Marco!... L'Ange Gardien!... Les trois Mages!... Sant'Ubaldo!* Peste! que de noms cléricaux: une cité bien dévote!... J'allais choisir au hasard, quand un grand diable d'homme, cerclé d'un tablier vert, vint se camper devant moi:

— *La Palazze, moussiou!*

A la rosette diaprée qui ornait ma redingote, il m'avait reconnu pour Français, — tout Français n'est-il pas décoré? — et ce polyglotte m'apostrophait dans ma propre langue: « La Palazze, moussiou!... » Les autres commissionnaires s'ébouffaient de rire: « Méfiez-vous!... Un palais pour les rats!... Un nid à vermine!... » Mais l'homme au tablier protestait:

— Souperbe! Mirifique! Stupendo! Oune paradis!!

Sans demander mon agrément, il jeta mon bagage dans sa charrette et se mit en route... Un palace dans ce coin perdu de l'Ombrie? J'y trouverai, pensai-je, moins de pouillerie qu'en une osteria: je suivis le facchino. Durant une dizaine de minutes, sous un soleil de flammes, il roula sa voiturette, traversa une assez vaste place, s'engagea dans une venelle montante, et s'arrêta devant une lourde bâtisse:

— Voici! fit-il en me souriant... Antique et magnifique!

Oui, c'était bien un très vieil édifice, construction ombrienne du xve siècle, mais lamentablement dégradé, ayant perdu toute espèce de style, lézardé de crevasses, déshonoré par un badigeon rose et des feuillages peints à la détrempe.

— Gemma! cria mon enjôleur, je t'amène un client.

A cet appel, une commère petite et replète (quel joyau!) accourut:

— Vous désirez une chambre, monsieur?

— Une chambre spacieuse et confortable : servez-moi bien.

— On vous servira comme si vous étiez cardinal ou milord... Comptez-vous rester longtemps à Gubbio?

— Huit ou dix jours peut-être.

— *Va bene;* nous voudrions garder Votre Excellence jusqu'à l'heure du Jugement dernier... Eh! là-haut, Serafina! fais nettoyer la chambre d'honneur.

Une tête ébouriffée de souillon apparut à la fenêtre de l'auberge, et la Séraphine demanda :

— Qu'appelez-vous chambre d'honneur, madame?

— Tu le sais bien, sorcière! Celle où descendait la signora voilée, quand elle venait à ses rendez-vous... Un peu de patience, monsieur! On va balayer, brosser, laver, mettre des draps propres. Ah! vous serez satisfait de notre palazzo!

— Je l'espère... Mais pourquoi ce nom?

— Pourquoi? *ma per Giove!* le Palazzo Mazzi, la demeure de mes ancêtres! L'Excellence doit connaître le nom des Mazzi : la plus illustre famille de toute la Botte italienne! Elle a fourni des podestats, des gonfaloniers, des consuls, des évêques, un pape; même trois Mazzi furent béatifiés. C'est vous dire, monsieur, s'ils étaient riches!... Hélas! maintenant les voici!

Elle me fit une révérence, puis me désigna l'homme au tablier, son frère.

Ce nom de Mazzi m'avait fait sursauter :

— Grandeur et décadence, pauvre madame; la roue de la fortune!... J'ai rencontré, au cours de mon voyage, un de vos Mazzi.

— A Paris, sans doute?

— Non, mais tout récemment à Ancône; un jeune homme qui...

— Je devine : le cousin Beppo... Joli garçon, n'est-ce pas? Le type de la famille.

— Joli en effet, trop joli!

— Compris! Un séducteur... Ah! le brigand! Nous ne comptons plus ses conquêtes. Brunes, blondes et rousses, jeunes filles et épouses, toutes y ont passé. Beppo a bien fait de quitter notre pays.

— Une balle de carabine est vite attrapée, observa le frère de l'aubergiste.

Et il se mit à siffloter une canzonette populaire : *Mario, Mario, se tu m'ami d'amor...*

— Chut ! Scipion, fit en riant Gemma. Si notre butor t'entendait, tu recevrais une de ses caresses.

Ding, ding, dong ! la sonnerie des cloches avait recommencé... A l'angle de la place, presque en face de l'hôtel, une assez laide église carillonnait : un édifice gothique, mais à l'italienne, — dépourvu de grandeur, de mystère, de poésie ; sans panaches épanouis de fleurons, flèche à délicate sveltesse, fines dentelles de rosaces, portail peuplé de rois, d'apôtres ou de prophètes... Cathédrales de France, que le génie de nos aïeux a su vous concevoir plus belles !

— Comment se nomme ce monument ? demandai-je à Scipion.

— San Francesco ; la fameuse église de fra Bevegnate, son chef-d'œuvre. J'en suis un des marguilliers.

— Mon frère, ajouta la grosse dame, est aussi *ceraiolo*, capitaine dans la confrérie de nos porte-statues... Ah ! monsieur, qu'il est mignon, le premier dimanche de mai, habillé de blanc avec sa chemise garibaldienne, et son chapeau à la bersaglière ! On promène, ce jour-là, sur le Mont Ingino, les trois saints patrons de notre ville, et les contadins accourent, de dix lieues à la ronde, admirer nos *ceraioli*...

— On m'a parlé d'eux à Ancône ; même, on m'a dit qu'ils se chamaillent et se gourment.

— *Per dio !* s'ils se chamaillent ! Ils ont raison puisque nos trois saints ne vivent pas en bonne intelligence. Mon frère appartient au parti de Saint-Ubald. Malheur donc à ceux qui préfèrent Saint-Georges ou tiennent pour Saint-Antoine ! Armé de son bâton, il cogne à droite, il tape à gauche : un archange, monsieur, un Romain, un véritable Scipion ! Toutes nos filles le reluquent, et en sont amoureuses.

— De grâce, ma sœur, fit en baissant les yeux le capitaine, ne plaisantons pas sur des choses aussi respectables ! D'ailleurs, j'ai de la conduite, et ne suis pas un Beppo (1).

(1) Ces batailles entre les partisans des trois bienheureux sont fort anciennes. Une vieille estampe conservée à la pinacothèque de Gubbio nous représente un combat de *ceraioli*. Ils ne portent pas encore le chapeau de bersaglier, mais ces vaillans sont déjà dignes de la noble coiffure. Assommés et sanglans, des hommes

Ding, ding, dong! Le brimballement des cloches m'assourdissait :

— Quelle rage, madame Mazzi, ont donc vos sonneurs à tintinnabuler de la sorte?

— Le premier jour de la neuvaine, monsieur.

— Qu'appelez-vous une neuvaine ?

Elle regarda son frère : mon ignorance de libre penseur l'étonnait :

— Quoi ! vous ne le savez pas?... Des prières à la Vierge récitées durant neuf jours... Il faut vous dire qu'une calamité s'est abattue sur notre pays. Depuis trois mois, chaque soir, un orage éclate dans la montagne : du tonnerre, de la grêle, et nos oliviers, nos vignes, nos maïs sont dévastés. C'est la famine pour les pauvres gens : l'hiver prochain nos paysans n'auront plus un morceau de *crescia* à se mettre sous la dent. Et puis, la contagion ! Les moutons meurent de la clavelée ; les volailles crèvent du choléra...

— Le *gettatore!* marmonna Scipion.

— ... Aussi, notre évêque a prescrit des neuvaines dans toutes les paroisses de son diocèse... Il aurait mieux fait, selon moi, d'appeler des vétérinaires.

— Impie ! fagot d'enfer ! Ne parle pas comme un journal, gronda le *ceraiolo*... La cause du mal est le « maudit. »

A l'invite des cloches, tout un peuple dévot arrivait: artisans, ouvrières de la ville, campagnards, paysannes à jupon rouge et galoches claquetantes.

— Braves gens ! s'écria Scipion. Ils vont prier la *Miraculosa!* Elle saura bien nous délivrer.

— Quelle Miraculeuse ? demandai-je, intrigué. Garderait-on dans cette église une Vierge à prodiges ?

— La première madone de l'Italie, monsieur, et qui sourit à ceux qu'elle aime !... Ne ricane pas ainsi, Gemma: tu lis trop souvent le *Secolo !*... Je l'ai vue me sourire, *sangue di Cristo!* Oui, je l'ai vue... Peut-être va-t-elle, tout à l'heure, accomplir un miracle.

gisent à terre; d'autres, armés de crocs, s'efforcent de jeter bas les *ceri*, statues des saints rivaux, tandis que, sabre au poing, des gendarmes pontificaux poussent leurs chevaux dans la mêlée. Saint Ubald, d'ailleurs, parait avoir été presque toujours victorieux. (*Note de l'éditeur.*)

— Un miracle?... Alors, je veux être de la fête.

Et laissant là les héritiers des podestats, je traversai la place, et pénétrai dans l'église consacrée au Poverello.

VI. — LA MADONE QUI PLEURE

L'office était commencé depuis quelque temps, déjà; par centaines, agenouillés sur les dalles, hommes et femmes récitaient le rosaire. Ils emplissaient, ils encombraient la nef, tout à leur dévotion, inclinant la tête, égrenant leurs chapelets. Je me glissai donc dans un bas-côté de l'église, puis jouant du pied, heurtant du coude, parvins non sans peine jusqu'au transept de droite. Mais là, il me fut impossible d'aller plus avant. J'apercevais, toutefois, un long et large panneau cloué contre la muraille; peinture de quelque primitif, œuvre naïve, grossière cependant et barbare.

C'était une icône de la Vierge, ouvrage assurément byzantin, antérieur peut-être aux Comnènes. Habillée d'une robe lamée d'or, vêtue du manteau de pourpre, assise sur un trône, du pied écrasant le Serpent, la Panagia dressait sa haute taille, son buste démesuré; le diadème des Autokratôrs lui couronnait la tête, et un globe impérial, surmonté de la croix, était posé dans sa main gauche. Deux anges maigriots, aux ailes enluminées de bleu et de rose, présentaient chacun une fleur à leur Souveraine; dans un paradis flamboyant voltigeaient d'autres chérubins. La forme et la pose archaïques de cette Augusta orientale valaient certes mieux que beaucoup de fantaisies, filles de la Renaissance italienne; mais son enfant Jésus était trop petit. Poupée bizarre et falote, la déité du Bambino avait été conçue par un artiste qui certes possédait plus de mysticisme que de métier. Debout sur les genoux de sa mère, le Sôter expiateur levait trois doigts de sa main droite et d'un geste hiératique bénissait l'immensité des mondes...

Cette Vierge avait la face basanée, presque un teint de négresse, — *Nigra sum, sed formosa*, a dit le Cantique; — son visage était raide et dur, ses énormes yeux regardaient fixement, mais leur expression me parut étrange, énigmatique, même troublante. Trois lampadaires qui descendaient de la voûte brûlaient devant l'impassible image, et, piqués sur des herses, des vingtaines de petits cierges la faisaient miroiter. On l'avait, d'ail-

leurs, soigneusement isolée par une grille; j'y voyais fichées les blancheurs symboliques de plusieurs bouquets, et, cire ou métal, de nombreux *ex-voto* pendaient aux fers lancéolés de cette barrière. Pourtant, je n'y distinguai aucun de ces fastueux témoignages de pieuse reconnaissance qu'on trouve à Fourvière ou à Bon Secours : la gratitude italienne avait, là encore, lésiné.

Seul, un vieux franciscain, en robe grise, se tenait à côté de la Madone; mais sur l'autel éclairé brillamment, l'ostensoir était exposé; deux clercs à mouvemens d'automate encensaient la rayonnante hostie, et curé, vicaires, desservans lisaient ou priaient dans leurs stalles.

— *Troisième chœur des anges*, ordonna le moine qui présidait à l'office : *Pater noster...*

La foule agenouillée continua l'oraison; un sourd et monotone bourdonnement s'éleva vers les voûtes; à chaque *Ave Maria*, l'orgue modulait en sourdine une mélopée plaintive; çà et là, un sanglot exaspérait l'éréthisme d'un peuple névrosé.

Près de moi, et perdu dans l'ombre d'un pilier, je remarquai bientôt un homme qui observait attentivement; une sorte de monsieur, vêtu comme un citadin, mais d'une antique et longue redingote élimée. Bien qu'il me parût jeune encore, ses cheveux étaient blancs; deux rides profondes lui sillonnaient le front; sa figure entièrement rasée, maigre, blême, terreuse, révélait la souffrance, — peut-être la misère, voire la détresse de la faim. Il avait croisé les bras, restait debout, et sceptique, presque provocant, contemplait avec un visible dédain le populaire humblement prosterné... Je m'approchai de ce personnage: peut-être pourrait-il me renseigner.

— Une madone fort ancienne? lui dis-je. Est-elle depuis longtemps à Gubbio?

L'homme ne daigna pas tourner la tête; m'avait-il seulement entendu?

— Peinture intéressante, repris-je... Byzantine, à n'en pas douter?

Même silence!... Immobile et dressant le front, il semblait fasciné ou frappé d'hébétement.

— On la prétend miraculeuse; on...

Cette fois il s'écarta brusquement. Et toujours, toujours, cet homme observait l'icône.

— *Sixième chœur des anges!...* commanda le franciscain.

Tout à coup, dans la nef, une religieuse, aux larges coiffes, fille de Saint-Vincent de Paul italienne, poussa un cri d'effroi :

— *Piange!* Elle pleure !

L'officiant leva les yeux vers l'image :

— Elle pleure, dit-il simplement.

— Elle pleure !... Elle pleure !... clamèrent aussitôt plusieurs voix.

Mon voisin allongea la tête, regarda, puis avec un ricanement injurieux :

— Absurdité!... Une hystérique a cru...

Il n'acheva point : sa bouche demeura ouverte; ses prunelles se fixèrent, hagardes ; un son rauque sortit de sa poitrine : « Oh !!.. *Madre !...* » et défaillant, il s'appuya contre le pilier.

Alors, une formidable scène de convulsionnaires commença. Contadins et gens de la ville hurlaient, implorant la Madone : « Mes oliviers, mes vignes sont hachées par la grêle. Aie pitié !... » « Les créanciers vont me saisir. Aie pitié !... » « Mon enfant est à l'agonie. Aie pitié ! » « Aie pitié, Santissima, aie pitié ! » Et les supplications montaient, montaient vers la Consolatrice des affligés, le Refuge des pécheurs, la Mère des misérables. Chacun s'était levé ; on se bousculait pour s'approcher de la vierge pitoyable, lui parler, apercevoir ses larmes... Je me retournai : dans la cohue mouvante, l'insulteur de la Toute Sainte avait disparu.

— Chrétiens, un miracle! annonça le franciscain...

Et les cloches de l'église sonnèrent à toutes volées ; l'orgue entonna le chant des divins triomphes; le *Magnificat* glorifia la force de Celui qui renverse les superbes pour exalter les humbles... « Magnifie, mon âme, le Seigneur ! »

Une main se posa sur mon épaule :

— Venez, monsieur, venez! murmurait Scipion... Elle a pleuré, la Miraculosa; elle pleure encore des larmes de sang.

Pour ne pas choquer le dévot capitaine, je le suivis, me frayai passage, et me campai devant l'icône...

Eh bien ! non : elle ne pleurait pas.

VII. — LE GETTATORE

— Vous l'avez vu, monsieur le Français?... Êtes-vous convaincu, maintenant? Nous sommes sauvés. Désormais plus d'orages!

J'étais retourné à l'hôtel, et dans le bureau de la signora Mazzi, son frère avec emphase lui racontait le prodige.

— Basta! fit en hochant la tête l'incrédule Gemma. Je n'accepte pas ces calembredaines. Voyez plutôt!

Du doigt elle nous désigna l'horizon. La chaleur était étouffante, et le ciel étalait sur Gubbio les transparences de son azur; mais à l'Ouest, vers les hauteurs qui surplombent l'Assino, s'amassaient quelques nuages, recéleurs peut-être de tempêtes. Scipion regardait, étonné; la Mazzi haussa les épaules :

— Ta madone se moque de nous. Qu'elle rie ou qu'elle pleure, tous les jours, c'est la même histoire.

— La faute en est au « maudit, » grogna d'une voix haineuse le ceraiolo... Pourquoi n'abat-on pas cet homme ?

— Ouais, l'ami! Et les carabiniers, la prison, les assises, les jurés, les juges ?

— Ils acquitteraient.

— Ne t'y frotte pas. Tous ces gens de Pesaro sont des mécréans : ne va pas, mon petit, t'asseoir dans la cage de fer.

La replète signora, nourrie aussi de libre pensée, avait peur du gendarme, cet initiateur de la sagesse.

— La chambre d'honneur est nettoyée, me dit-elle... Monsieur voudra, peut-être, s'y reposer; mais l'Excellence daignera me donner ses noms et qualités : je dois les inscrire sur mon registre.

— Écrivez, chère madame ; je vous dicte : « Ludovic Jacquet, conseiller général, maire de Villiers-sur-Saône, officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole, arrivant d'Ancône. »

— D'Ancona Palace, sans doute?... Et c'est là que l'illustrissime commandeur a rencontré Beppo ? Il ne se refuse rien, le joli parent!

— Pas même l'épouse de son prochain, car j'ai entrevu l'une de ses victimes.

— *Mario, Mario se tu m'ami d'amor...* sifflota derechef Scipion devenu égrillard.

La Gemma eut un geste d'impatience : cette sérénade l'agaçait :

— Monsieur le commandeur dînera-t-il, ce soir, à la table d'hôte? Deux francs par couvert, mais un menu exquis, et des convives très distingués : deux commis du dazio, un ancien avocat fiscal, le capo stazione et ses sotti-capi, parfois même le greffier du préteur.

— Aux regrets !... Ce soir, je dîne chez un ami... Combien de temps faut-il, en voiture, pour se rendre au Pozzo?

La face poupine de la Gemma s'épanouit en un large sourire :

— Au Pozzo?... Monsieur est invité, je gage, par le cavaliere Ventura. Un grand seigneur, le Ventura, un véritable galantuomo! Nous sommes un peu parens, bien qu'il soit d'extraction plébéienne... Entendu! Mon frère est le voiturier de l'hôtel : il vous conduira au château.

— Je n'ai pas le plaisir de connaître le cavaliere Ventura ; non, je dîne chez Ambrogio Galli.

Les yeux de l'aubergiste se dilatèrent de stupeur, et son frère eut un mouvement de recul :

— Vous... vous allez chez cet homme? bégaya mon hôtesse.

— Oui, le célèbre philosophe dont j'ai l'honneur d'être l'ami.

Évidemment j'exagérais ; mais je voulais flatter leur gloriole, et leur apprendre que « monsieur le commandeur » avait d'illustres relations.

— Un maudit! grommela Scipion,... un démoniaque vomi par l'enfer!

Hein! Que disait-il? Pourquoi d'aussi grossières injures?... Je m'expliquai, toutefois, cette rage de marguillier : « Galli, prêtre interdit. »

— Maudit ou démon, monsieur Mazzi, peu m'importe : attelez au plus vite.

Menaçant, il vint se poster devant moi :

— Je suis fabricier, capitaine de ceraioli, porte-statue de Saint-Ubald, bien connu pour mes principes : je ne vous conduirai pas.

— Vraiment?... Votre conscience et ses scrupules me sont indifférens : attelez.

— Un *gettatore!*... Je ne vous conduirai pas.

— En ce cas, veuillez faire porter mes bagages dans l'*osteria*

que j'aperçois en face. J'y trouverai, j'espère, des cochers moins raisonneurs.

La dame, lectrice du *Secolo*, esquissa une grimace de dépit : « Mon Excellence » allait lui échapper.

— Voyons, *fratello mio*, un peu de complaisance! Le diable n'est pas si noir, et ce maudit n'est qu'un vieux maniaque.

— Je refuse, déclara l'entêté Scipion. Galli a le mauvais œil ; il fera verser ma voiture, mon cheval crèvera, et moi... moi... Je n'irai pas.

— Mon frère veut plaisanter, monsieur, affirma la voltairienne Mme Mazzi... Histoire de lui bailler *la buona mancia!*

Du chantage, maintenant?... Mais qu'y faire?... Le jour s'estompait ; sept heures venaient de sonner, et l'autre qui m'attendait dans son « ermitage! »

— Cinq lire vous semblent-elles un pourboire suffisant?

— Cinq lire? *Corpo di Cristo!* J'exige un napoléon; mais pas en chiffons des Piémontais : de l'or bien sonnant et payé d'avance... Si je meurs en route, Gemma, les vingt francs seront versés à Séraphine, notre petite servante.

Il semblait faire son testament, et même y révélait quelques faiblesses humaines. Je m'exécutai.

— Un dernier mot, ajouta cet homme à principes... Votre Galli est allé se cacher au bout du village. Moi, je n'approcherai pas de sa maison, et vous déposerai sur la route, à l'entrée du Pozzo. Là, je vous attendrai.

— Soit! je saurai bien me débrouiller.

— Rien ne vous sera plus facile; Pozzo est un infect trou, sans curé, ni syndic : cinq ou six masures, tout au plus.

La remise n'était pas située dans l'hôtel, et Scipion dépensa trois quarts d'heure avant de m'amener sa voiture. Enfin elle parut : un *vetturino* montagnard, traîné par une haridelle boiteuse. Je me hissai sur la banquette, puis l'héritier des podestats prit place à mes côtés :

— En route, monsieur! allons dire un petit bonsoir à l'enfer.

Le malheureux! Il exhalait d'atroces relens d'alcool : le legs de la Séraphine avait dû être entamé dans quelque *trattoria;* mais le poltron n'avait plus peur du diable; même il fredonnait sa chanson guillerette.

VIII. — DANS LA MONTAGNE

— *Mario, Mario, se tu m'ami d'amor...* Hue! courage, la *Tortue;* trotte, ma belle!... *Mario, Mario...* Ah! la lupa, tromper ainsi son homme!

Scipion était à peu près gris, mais son ivresse ramageait, joyeuse, et, par instans, il m'interpellait :

— Vos Françaises, m'a-t-on raconté, sont peu fidèles à leurs époux.

— Très fidèles, au contraire, et toutes des Pénélopes!... Qui donc a osé proférer ce mensonge?

— Le cousin Beppo. L'année dernière, il est allé passer quinze jours à Paris, pour courir vos cocottes, vos bourgeoises et vos duchesses. Quel cajoleur de femmes!... *Mario, Mario, se tu m'ami...* Je ne sais pas pourquoi ce couplet me roule constamment dans la tête.

Il s'éclata d'un gros rire d'ivrogne :

— Eh oui, je le sais : nous allons passer tout à l'heure devant la maison du Mario... *Se tu m'ami d'amor, va dir a...* Voilà ce qu'elle osait roucouler, monsieur, pendant ses rendez-vous d'amour! Pour amuser le galant, elle outrageait l'époux! Maintenant, lorsque le mari descend à la ville chacun fredonne cette canzonette. Moi, si ma femme avait un amant, je tuerais l'amant et ma femme. Oui, oui, Mario!

Son verbiage m'intriguait. Et cependant ce nom de Mario qui revenait sans cesse, cette lupa, ces rendez-vous donnés chez l'aubergiste, parente de Beppo, tout cela me paraissait trop clair. Il s'agissait de la douloureuse créature si lâchement traitée par son séducteur, à l'Ancona Palace.

— De qui parlez-vous? demandai-je... De la jeune dame voilée, cliente de votre hôtel?

— Peut-être oui, peut-être non!... En tout cas, vous êtes bien curieux.

— Ne se nomme-t-elle pas Carméla?

Scipion sursauta d'étonnement, et m'adressa une œillade méfiante :

— Ça, monsieur, vous ne le saurez pas. Vous n'êtes point, j'imagine, un sbire de la police. Et d'ailleurs, fussiez-vous commissaire, je ne répondrais rien.

Nous longions le Monte di Loreto, traversant une vallée plantureuse qui, au dire des géologues, forma jadis la cuvette d'un lac, depuis longtemps desséché. Bientôt, le paysage se resserra : nous entrions dans la montagne. La nuit était tombée; au loin, on entendait gronder sourdement le tonnerre; des rafales nous fouaillaient la figure : un orage accourait et s'engouffrait déjà dans les gorges du Civitelle.

— Allumez vos lanternes, Scipion.

— Je n'en ai pas.

— Quelle imprudence!

— J'attendrai que le roi Humbert fasse payer moins cher le pétrole. Je veux lui faire un *dispetto* : tous les Mazzi sont de l'opposition.

— Républicains, alors? Radicaux, socialistes?

— Nous regrettons les papes. Sans doute, je suis trop jeune pour les avoir connus; mais mon père m'en a souvent parlé... Ah! c'était un bon temps celui où Sa Sainteté régnait en Ombrie! Point d'impôts, de service militaire! Des avocats, des médecins gratuits! Et partout l'abondance! On mangeait à sa faim : pour un baiocco on achetait une assiettée de polenta ; elle coûte trois sous, maintenant... Pourquoi donc, messieurs les Français, votre Napoléon III s'est-il mêlé de nos affaires?

— Vous avez enfin connu la liberté, monsieur Mazzi!

Il frappa rageusement du pied, et gratifia sa rosse d'un violent coup de fouet :

— La liberté? Celle des Piémontais? Ah! *sangue di Dio!* elle est belle cette liberté : le percepteur, le commis du dazio, la caserne, le carabinier! Leur parlement a chassé nos moines, les bons pères qui charmaient la souffrance. Pourtant, ils nourrissaient le pauvre, n'enseignaient que douces choses, exhortaient à supporter l'épreuve de la faim, apprenaient aux crève-misère que, lui aussi, le Dieu Jésus a été misérable... Allons : un coup de collier, la *Tortue!*... Pauvres gueux! Nos moines vous promettaient le paradis : au dépôt de mendicité, à présent! Et puis, même chez ceux qui possèdent, quelle détresse, aujourd'hui, et quel désespoir! Payer tant d'impôts nous ruine, et porter le fusil nous répugne. Aussi, nos paysans émigrent en masse; ils partent pour l'Argentine, le Canada, la Tunisie et autres pays de Mahomet d'où l'on ne revient guère... La liberté des Piémontais? Eh! monsieur, un mari n'a même plus le droit d'abattre

l'amant de sa femme !... Attention, la *Tortue!* nous n'allons pas à Umbertide, ma chère; nous grimpons vers Pietralunga.

Il tira sur les rênes, et le cheval s'engagea dans un chemin ardu, caillouteux, aux profondes ornières, et en d'opaques ténèbres. L'orage se rapprochait; le tonnerre succédait au tonnerre; le vent soufflait avec violence; un nuage d'invisible poussière me brûlait les yeux.

— Sommes-nous encore loin du Pozzo? demandai-je.

— Tout un long kilomètre, et par une atroce montée.

— Pressez donc votre fainéante qui s'arrête à chaque pas.

Jovial et odieusement familier, il me poussa du coude.

— Vous avez peur que le dîner du Galli refroidisse?... Croyez-moi : vous regretterez, tout à l'heure, la table d'hôte de la Gemma. Il ne vous servira ni zambaione, ni barolo; mais des sardines et de la piquette. Voilà ses friandises, à ce meurt-de-faim! Pourtant, sa servante Suzanne — elle a soixante-dix ans, à cet âge toutes les Suzanne sont chastes — fricasse aussi bien qu'un marmiton du Quirinal... Eh bien, monsieur, pour vous complaire j'irai jusqu'au bas de la côte où perche votre mécréant; j'attacherai mon cheval à un arbre, et vous suivrai dans la bicoque du vieux coquin. J'ai faim et soif, sa vieille m'accommodera un risotto. Ma foi! à la grâce du diable, et tant pis pour mon âme!... Cristo! qu'est cela?

La voiture avait failli verser : buttant contre une pierre, notre haridelle était tombée sur les genoux.

— Couronnée?... Vermine!

Scipion sauta à terre, et du poing, du pied, se mit à caresser les flancs du lamentable bidet; toute la kyrielle des obscénités italiennes s'échappait de ses lèvres : il en connaissait de belles, l'arrière-neveu des Mazzi béatifiés! Le cheval se releva; son cocher le prit par la gourmette :

— Je ne t'en veux pas, cher ange, — v'lan, carogne, un coup de galoche! — je ne t'en veux pas. Le seul coupable est ce Français... Monsieur..., monsieur, je reprends ma parole : nous n'irons point à la maison du damné!

Je l'entendais, sans même l'entrevoir. Le brouillard s'était encore épaissi; une suée de vapeur s'exhalait du sol; pénétrantes et glacées, leurs flottantes grisailles nous enveloppaient; le vent avait cessé; mais, sur nos têtes, s'étalait un sinistre nuage, aux noirceurs pareilles à de la suie. Où étions-nous? Dans

quel trou d'enfer m'avait-on conduit? A droite, je devinais un escarpement de rocher; à gauche, un précipice: dans cette ravine un torrent mugissait.

— La *stregona* qui grogne! marmonna Scipion. Il grêle ou il neige là-haut!... Non, monsieur, non, je n'entrerai pas dans la maison du Galli; je m'arrêterai au Castel-Verde; Ventura m'y abritera jusqu'à demain.

La jument refusait d'avancer, et Mazzi l'injuriait d'éloquente manière: « Fille de ruffian, engeance d'hérétiques: veux-tu que je larde ta carcasse avec mon couteau? » Sa plaisante griserie s'était dissipée; il était devenu mauvais et hargneux, me prodiguant l'insulte à voix basse: « Républicain, socialiste, ennemi de nos bons pères, pareil à ces brigands de l'*Avanti!* Quelle canaille d'étranger!... *Accidente!* »

Accidente! Le drôle me souhaitait la mort, — une mort sans confession... Tout à coup, la rougeur d'un éclair enflamma la nuit; la foudre crépita dans les profondeurs du torrent, et d'échos en échos le tonnerre emplit de ses hurlemens la déchirure de la ravine.

— *Santissima!* implorait le ceraiolo;... aie compassion, Miraculeuse! Pardonne-moi d'avoir blasphémé.

Et soudain encore, le nuage creva; une averse de grêlons s'abattit sur nos têtes.

Alors, dans le chemin qu'illuminaient les éclairs, j'aperçus un homme qui lentement marchait devant nous: quelques pas de plus, et notre cheval l'aurait renversé. Il allait avec indifférence, et même semblait prendre plaisir à être flagellé par la tourmente.

— Lui! c'est lui! clama Scipion... Les cieux en fureur!... J'avais deviné qu'il était ici.

Il arrêta le *vetturino*, puis d'une voix qu'étranglait l'épouvante:

— Galli! eh! Galli! Voici ton compère, le Français! Surtout, n'approche pas!

Grossièrement, le butor me saisit la jambe, me tira, me poussa, me fit tomber sur un tas de pierres:

— Vous, le tison pour diables, allez rejoindre ce démon, si vous l'osez!... Moi, je me sauve.

Le pleutre m'abandonnait... J'entendis bientôt le bruit de sa

fuite éperdue; il vociférait au milieu des ténèbres, m'envoyait encore des « Accidente, » cinglait sa bête à tour de bras (1).

IX. — CASTEL-VERDE

— Monsieur Jacquet, sans doute? me demanda le voyageur que Scipion venait d'insulter.

Je m'étais assis sur le tas de pierres, écoutant, stupide, le roulement de la voiture qui s'éloignait. Ma partie de plaisir, au Pozzo, commençait de fâcheuse manière, et je regrettais déjà mon auberge, sa table d'hôte, voire la conversation du greffier ou du chef de gare, pensionnaires de Gemma.

— Ce vaurien de Mazzi vous a malmené? poursuivit l'homme qui m'interrogeait. Seriez-vous blessé?... Prenez mon bras, si vous n'avez pas de répugnance pour... un prêtre interdit.

Je tâtai mes jambes quelque peu écorchées: rien de grave; pas de foulure, et je me levai:

— Vous êtes, je le devine, monsieur Ambrogio Galli.

— Eh, oui!... Galli, le gettatore; l'Ahasvérus que poursuit la tempête; l'effroi de nos paysans.

Il parlait correctement français; sa voix était doucement ironique, mais avec une expression d'évidente tristesse.

— Vous boitez, me dit-il: appuyez-vous sur mon épaule... Non?... Je ne suis pourtant pas si terrible... Nous avons encore une centaine de mètres à monter avant d'atteindre mon ermitage.

La grêle avait cessé; l'orage se dissipait; par les déchirures des nuages filtrait déjà un rayon de lune, et soudain, je m'arrêtai, saisi... J'avais devant moi l'homme aux cheveux blancs, mon silencieux voisin de San Francesco!... Me reconnut-il? Je l'ignore; moi, par délicatesse, je ne lui rappelai pas notre bizarre rencontre.

— Daignerez-vous excuser, monsieur Jacquet, mon absence de savoir vivre? Prévenu de votre visite, j'aurais dû l'attendre. Mais, contre mon habitude, je suis descendu, aujourd'hui, à Gubbio, et m'y suis attardé. Toutefois, ma vieille et bonne Suzanne a préparé notre repas; elle ne cuisine pas mal, et vous apprécierez, je crois, ses petits talens culinaires. Quant à moi, je

(1) L'éditeur de ce récit fut, au mois d'août, sur la route même de Pietralunga, surpris par une tourmente de grêle, semblable à celle que décrit notre auteur.

ne suis qu'un barbare, fort indifférent à la science compliquée des Apicius et des Carême.

Il me saisit la main, et la pressant avec effusion :

— Quel plaisir, mon aimable confrère, de vous recevoir à ma table !

— Le plaisir est pour moi, cher maître. Dîner chez l'illustre auteur de *Mythes et Religions*...

— Ne parlez pas de ce livre, fit-il avec rudesse ; ne m'en parlez jamais !

Tout en causant, nous avions atteint le sommet de la rampe, à l'orée du Pozzo. J'apercevais, s'éparpillant sur le palier de la route, une douzaine de maisons, véritables bauges à pourceaux ; mais le clocher d'aucune église ne dominait les masures de ce misérable village. A l'entrée du hameau, toutefois, s'élevait une prétentieuse bâtisse, villa ou château pseudo-gothique. Logis carré avec toiture à l'italienne, il était badigeonné de vert et baroquement flanqué de quatre tourelles. Un épais fouillis de plantes grimpantes, capucines, volubilis, clématites, églantiers, tapissaient les treillages qui revêtaient l'ambitieux mesnil.

— Castel-Verde ! dit en souriant Galli : le Versailles, le Windsor de notre montagne.

Il s'arrêta... Au premier étage de cette maison, plusieurs fenêtres étaient éclairées ; des ombres allaient et venaient derrière les rideaux de vitrage, et, dans le sommeil de la nuit, quelques bruyans éclats de voix se faisaient entendre.

— Étrange ! murmura-t-il... Le Château en fête ?... Mario Ventura a donc pardonné ?... Ah ! monsieur, quel adorable enseignement renferme dans l'Évangile l'histoire de la femme adultère !

Castel-Verde ?... Mario Ventura ?... La femme adultère ?... J'allais connaître enfin la vérité sur Carméla... De nouveau mon imagination opérait, composant une nouvelle, charpentant quelque scène de théâtre. Ma fugitive d'Ancône était aux pieds de son époux ; elle étreignait les mains de l'homme outragé, les mouillait de larmes, les couvrait de baisers : « Pitié, pitié, monsieur ! Mon châtiment fut déjà si cruel ! » Et l'époux relevait la suppliante, la conduisait devant des amis, des parens réunis : il avait pardonné... Admirateur du moraliste Alexandre Dumas, je ne concevais pas d'autre dénouement à cette tragédie

bourgeoise: « Créature de Dieu, être vivant et pensant qui as failli, qui as souffert, qui te repens, qui aimes et qui implores, où veux-tu que je prenne le droit de te punir? »

— Quel est ce monsieur Ventura? demandai-je. On m'a parlé de lui à Gubbio.

— Mario, — on ne l'appelle pas autrement ici, — a pratiqué jadis maints et maints métiers: marchand de drogues et d'orviétans, rebouteur, vétérinaire, médecin, à l'occasion faiseur d'avortement et vendeur de poisons. Mais en mal d'argent, il est un jour parti pour l'Argentine, a couru, durant dix années, les pampas, en a rapporté la fortune et même une señora... Ces sortes d'accidences sont fréquentes dans nos contrées.

— On critique beaucoup cette señora.

— Je l'ignore.

— Jeune et jolie, mariée à un barbon, elle aurait commis des extravagances.

— Je ne sais pas.

A d'autres! Il savait fort bien, et je voulus en avoir le cœur net:

— Ce Ventura, si magnifique en sa maison à poivrières, doit être une puissance, au Pozzo?

— On le courtise beaucoup. La peur qu'il inspire lui a valu de nombreux amis: « les pâles amis » dont a parlé Juvénal.

— Mario ne serait-il pas l'homme que j'ai aperçu à Ancône: grand et fort, large d'épaules, avec une barbe blonde et des cheveux grisonnans?

— Signalement exact, mon confrère! Un questeur de police n'aurait pas mieux vu.

— J'aurais dû m'en douter... Pauvre señora!... Vous ne connaissez pas ce vilain monsieur, j'imagine?

— Mais si, je le connais: il a, deux fois, voulu m'assassiner.

— Vous assassiner!

— Oui, deux fois à la brune, j'ai entendu siffler les balles de sa carabine... Mais je me trompe, assurément: Mario est trop bon chasseur pour m'avoir manqué.

Nous avions dépassé le « Château, » laissé à gauche le chemin qui redescend vers Pietralunga, et gravissions un monticule semé de pierrailles. La nuée d'orage avait fondu; ses grêlons argentaient le sol, et dans les profondeurs d'un ciel devenu pur scintillaient les étoiles...

Un paysage sinistre ; toute la désolation du chaos : de grisâtres rochers, granit que rongeait le lichen; çà et là, un maigre carré de maïs dont l'ouragan avait brisé les tiges. Ni meules, ni javelles sur cette terre maràtre; aucun pacage dans l'infécondité de cette jachère. Pourtant, comme en des gestes de désespérance, quelques vieux oliviers contordaient leurs rameaux : les blancheurs étalées de la lune rendaient plus blafardes encore les pâleurs de leur feuillage. Au loin, derrière ce contrefort, le torrent continuait de mugir; mais dans la montagne, à présent un vaste, lourd, angoissant silence.

Tout à coup, un cri aigu de femme, clameur et appel de détresse, sembla sortir de Castel-Verde. Galli, très ému, fit halte aussitôt, et revint sur ses pas :

— Cet homme la brutalise : il n'a point pardonné... La malheureuse !... Et aucun prêtre dans ce Pozzo, pour la défendre ou la consoler !... Allons voir ce qui se passe. Peut-être une bonne parole... Mais non, fit-il en reprenant sa marche : Mario me recevrait à coups de fusil. Je ne puis rien, rien ! Pauvre pécheresse ! Que la main de Celui qui sait pardonner te protège contre ton bourreau !

Le mysticisme de cette phraséologie chrétienne me surprit dans la bouche d'un si parfait rationaliste, et la bizarre expression de sa voix m'étonna plus encore. Soucieux, maintenant, et me parlant à peine, mon compagnon hâtait le pas; il semblait fuir quelque obsédante pensée.

— Cher maître, — et je lui saisis le bras, car la montée était fort rapide, — je suis quelque peu magistrat, c'est-à-dire curieux, voire inquisiteur. Eh bien! voulez-vous apprendre le méfait de votre Carméla?... Samedi dernier, dans un hôtel d'Ancône...

— Inutile ! monsieur. Le péché de cette femme est l'affaire de son confesseur ; moi, je n'ai le droit d'en rien connaître. Gardez votre secret; je ne vous écoute pas... Voici mon ermitage.

Il me désignait une maisonnette de paysan, minable bicoque n'ayant qu'un rez-de-chaussée et couverte de pierres plates. Un potager où s'inclinaient de chétifs tournesols, avec deux carrés de légumes, précédait ce logis.

— Mes jardins de Salone, monsieur Jacquet! Mais je n'y récolte pas d'aussi belles laitues que Dioclétien. L'eau est rare en ce pays brûlé. D'ordinaire, nos torrens sont à sec, et seul le

châtelain de Castel-Verde possède un puits dont il fait l'odieux trafic. Aussi, lorsque l'incendie s'allume chez un paysan, adieu meubles, plafond, grenier, toiture ! La flamme, en peu d'instans, a tout dévoré.

La porte de la maison était grande ouverte; mais aucune lumière n'en piquait les ténèbres. Galli s'arrêta, étonné :

— Suzanne ! eh Suzanne ! Où es-tu ? Voici notre convive !... Elle a dû, monsieur, s'endormir.

Il traversa en courant le jardin, et pénétra dans son « ermitage. » Durant quelques minutes, je l'entendis aller et venir... « Suzanne, Suzanne !... » Enfin, il reparut sur le seuil de son logis, et alors avec un geste navré :

— Partie, monsieur !... Enfuie, sans doute !... Elle aussi a horreur de moi.

X. — UNE AME EN TOURMENTE

... C'était une assez vaste pièce, mais n'ayant rideaux, tapis, ni parquet, et simplement blanchie au lait de chaux. Des rayons de sapin en garnissaient les murailles, bibliothèques chargées de vénérables in-folio : les Bollandistes et leurs biographies des Saints; la Patrologie; des traités sur le droit canon; divers recueils de mémoires; maints dictionnaires de toute espèce. Sur la terre battue qui tenait lieu de plancher montaient des piles de livres, non reliés ceux-là, brochures, plaquettes, ainsi que force paperasses. Une table occupait le milieu de ce capharnaüm, avec une écritoire et des épreuves d'imprimerie; elles étaient chargées de ratures qui dénonçaient peut-être l'hésitation de la pensée. Dans un coin je remarquai encore un étroit lit de fer, véritable grabat monacal, sans sommier, ni matelas : la pièce était à la fois salle à manger, cabinet de travail, chambre à coucher ; même un religieux eût trouvé bien austère la simplicité de ce réduit.

Mon hôte avait allumé sa lampe à pétrole, et me parlait consterné :

— Quel manque de conscience : déguerpir sans avoir préparé le repas ! Vous devez avoir faim, et je ne suis point, hélas ! maître-queux. On devrait enseigner dans les collèges et les séminaires l'art difficile de confectionner une omelette. Heureusement, je garde pour les mauvais jours quelques conserves ainsi

qu'un fiaschetto de vin. Mais, cher monsieur, quelle pénitence je vous impose !... Vous aussi vous allez me maudire.

Eh ! non, je ne vous maudissais pas, pauvre M. Galli. Mais Scipion s'était montré trop bon prophète : « Ni *zambaione*, ni *barolo* dans la maison damnée ! Vos friandises vont être des sardines et de la piquette ! » Sa prédiction s'accomplissait... Ambrogio sortit pour aller quérir sa victuaille, et je profitai de son absence pour faire un rapide inventaire de ces lieux... Tiens ! là-bas un tableau de sainteté : la Vierge noire, la Miraculosa !... Mon philosophe revint bientôt, apportant une boîte de fer-blanc et un flacon engainé de paille :

— Blessé comme vous êtes, me dit-il, vous ne songez pas, j'espère, à me quitter avant demain. Je vous offre mon lit; moi, je saurai dormir sur une chaise... Et d'ailleurs, je ne dors guère, depuis longtemps.

Je protestai : nous passerions la nuit à converser, causant d'archéologie, de numismatique, d'histoire, de religion :

— J'aperçois là-bas, cher maître, une copie de l'étonnante madone qu'on exhibe à San Francesco .. Peinture curieuse ! Elle me semble très ancienne en son travail barbare.

— Certes, Raphaël aurait mieux dessiné. Mais naïve, cette Madone n'est que plus puissante.

— Vous avez raison ; un Titien ou un Léonard serait moins au goût du populaire. Mais pourquoi donc, en France comme en Italie, les Vierges se plaisent-elles à faire miraculer des croûtes ?... Byzantine, la dame, je suppose ?

— Oh ! oh ! Une petite impiété à la façon du pharmacien Homais ? Ce genre d'esprit est indigne de vous, monsieur... Excusez ma boutade... Non, cette figure est italienne, œuvre d'un primitif, très antérieur à Cimabue.

— Croyez-vous ? Je la tiens pour byzantine... En tout cas, amusante horreur : une icône à ressort qui rit et qui pleure à volonté !

— Elle pleure sur les péchés des hommes,... sur les miens,... sur les vôtres, répliqua-t-il avec lenteur.

Raillait-il ? Voulait-il plaisanter ? Son maintien pourtant était resté sévère ; nul sourire moqueur n'avait éclairci la sombre tristesse de son visage.

— Monsieur Jacquet, croyez-vous aux prodiges ? me demanda-t-il brusquement.

— Peuh ! Le pays de Diderot, ma « belle France, » répugne à ces sortes de choses.

— Elle a tort. Les Français d'autrefois étaient moins malins :... « Je vois des étrangetés si incompréhensibles, a déclaré Montaigne, — un sceptique, celui-là ! — qu'elles dépassent beaucoup la difficulté des miracles... » Vos petits grands hommes d'aujourd'hui seraient-ils plus sensés que l'incrédule auteur des *Essais?*

— Peut-être !... Mais un autre penseur, esprit plus vaste que Montaigne, nous a dit : « Je ne croirai jamais aux miracles. Un trouble passager détruisant les lois éternelles des mondes, l'universelle harmonie établie par Dieu, serait la négation de Dieu même. »

— Quel est votre... penseur? Spinoza, je suppose?

— Non ! Galli, Ambrogio Galli : *Mythes et Religions*, chapitre VII.

Il avait rougi légèrement :

— Je ne suis pas un vaste esprit, et voudrais devenir un humble de cœur.

Ses yeux s'étaient fermés; il joignait les mains; mais l'orgueil lui gonflait les narines : mon philosophe savourait avec délices l'encens de mes flagorneries... Que de superbe en une pareille humilité !

— Reparlons de notre Byzantine, repris-je... La Vierge Marie des chrétiens n'est-elle pas l'Isis égyptienne déformée ? Qui donc, cher maître, a encore écrit cette phrase d'un si haut style : « Isis, par la souffrance instruite à la pitié ; Isis... »

— Assez ! fit-il en se levant... Un blasphème !

A pas saccadés il marcha dans la chambre, en proie à une vive agitation; tantôt riant d'un rire bizarre, et tantôt haussant les épaules : on eût dit qu'une lancinante pensée le suppliciait. Pourtant, le tumulte de son cœur se calma, et mon amphitryon remarqua enfin que la boîte de conserves n'était pas ouverte, ni le fiaschetto débouché :

— A disserter ainsi sur l'incognoscible, nous en oublions nos friandises de Chicago et notre chambertin de Pietralunga : je vais préparer le couvert.

Il rangea les papiers épars sur la table, ces placards et ces manuscrits que j'avais remarqués.

— Le prochain livre d'Ambrogio Galli ! s'écria-t-il, en les

montrant du doigt. Mon volume s'appellera : *La Fable Chrétienne*. Que pensez-vous d'un pareil titre ? Ne vous semble-t-il pas bien irrespectueux ? Oui, et je le modifierai. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore terminé ; mais déjà mon éditeur le réclame, car le public l'attend avec impatience... Ah ! monsieur, monsieur, je ferais mieux de l'anéantir !

Laissant là épreuves et assiettes, il revint s'asseoir près de ma chaise, et alors m'étreignant la main :

— Je suis troublé, mon cher et bienveillant ami : vous avez à côté de vous une pauvre créature en détresse. Depuis quelques heures, je crois au miracle : j'ai vu !... Vous souriez ? Vous allez sans doute me traiter de fanatique, d'illuminé, d'imbécile, de fou : comme il vous plaira ! On m'appelle bien ici l'homme au mauvais œil, le *gettatore*, le maudit, — et je m'en moque !.. Mais j'ai vu, je l'affirme : j'ai vu...

— Hallucination, je présume.

—... Ce matin, les cloches ont sonné dans toutes les paroisses du diocèse : une neuvaine expiatoire commençait... Pourquoi suis-je allé à San Francesco ? Qui donc m'y a poussé ? L'Esprit de révolte, le souffle démoniaque, répondrait quelque théologien. Il ne se tromperait pas. On priait ; j'ai voulu rire de la prière. Et je suis entré dans l'église, et j'ai regardé la Madone, et je lui ai dit dans mon cœur : « Me voici ! Ceux qui te glorifient me persécutent ; mais nulle puissance humaine ne me contraindra de courber le front... » O stupeur ! l'icône a tourné les yeux de mon côté. Elle pleurait, la Mère douloureuse ; elle pleurait sur son insulteur, — moi, son enfant pervers, moi le maudit des hommes, moi qu'elle aimait encore !

— Non, cher maître. J'étais présent et n'ai point vu de larmes... Mais puisque vous y tenez, elle pleurait sur une tourbe ignorante de...

— Pourquoi, monsieur, pourquoi ne m'aurait-elle pas choisi entre tous ces pécheurs ? Ne suis-je point Ambrogio Galli ? Le cri de mes blasphèmes n'est-il pas monté vers Dieu, plus criminel que les méfaits d'une tourbe ignorante ? Oui, hélas ! oui ; elle a pleuré sur moi... Oh ! Bonté, Douceur, Saint Refuge, tu as pris en pitié les souffrances de mon orgueil !

Son orgueil ?... Jamais il ne s'était plus hautainement affirmé qu'en un tel acte de contrition... Un long silence suivit cette explosion de mysticisme : j'étais atterré.

— Un miracle! reprit ce visionnaire,... un signe de miséricorde, semblable à celui qui convertit Alphonse Ratisbonne! Et maintenant, je crois; je veux croire. Demain, si je m'écoutais, je partirais à pied pour Rome; je me jetterais aux genoux du Grand Pénitencier; je le supplierais de me châtier durement, de m'accorder la rédemption par la souffrance. Mais j'hésite : ce justicier des âmes vulgaires comprendrait-il une âme telle que la mienne?... Heureux, monsieur le voltairien, vraiment heureux ceux qui vécurent en pauvres d'esprit : les Benoît Labre ou les curés d'Ars...

— Gens bornés!

— Cœurs naïfs, j'en conviens; mais ils furent si heureux, puisqu'ils connurent la paix! Et moi, moi avec tout mon bagage de vain savoir, où suis-je arrivé? A la torture de ma raison! J'ai vu, réellement vu, ce matin, s'accomplir un miracle, et cependant je doute encore... Ah! si Dieu daignait m'envoyer un nouveau signe de sa clémence, m'apprendre ainsi qu'il m'a pardonné! Alors, je brûlerais mes livres; j'irais chercher au loin quelque obscur martyre; dans mon sang répandu je laverais mes souillures, et prêtre désormais, je...

Deux coups violemment heurtés à la porte le firent tressauter; une voix implorait, haletante :

— Au secours!... Au secours!... Ouvrez-moi!

Il courut à la porte et l'ouvrit :

— Vous?... Vous, signora!!... Est-ce possible?

Une femme en peignoir blanc s'élança dans la chambre, et aussitôt s'affaissa, défaillante... J'avais reconnu Carméla.

XI. — CARMÉLA

Elle n'était qu'à peine vêtue; les tresses de ses cheveux noirs lui tombaient sur les épaules; ses jambes et ses bras portaient maintes écorchures; ses pieds saignaient, meurtris et déchirés par les cailloux du chemin. Le visage de Carméla exprimait l'épouvante. Plusieurs taches violacées marbraient sa face, livide et comme cadavéreuse; un rictus de folie lui faisait grimacer la bouche; de la bave en tombait; une sueur d'ahan dégouttait de ses tempes... C'était l'image de la souffrance, le spectre de l'agonie

— L'absolution!... balbutia-t-elle, implorant Galli.

Il me regarda, consterné.

— L'absolution! répéta la femme... Je vais mourir!

Les spasmes de la mort et son hoquet convulsif la tordaient déjà; mais quelques mots, démentes paroles que hachait la douleur, s'échappaient de ses lèvres : « Jugée, condamnée par eux!... Mario m'a contrainte à m'empoisonner!... Pour toi, pas de confesseur, m'a-t-il dit : la damnation!... Je me suis sauvée... Mais il va venir... L'absolution! »

J'écoutais avec terreur, et devinais un abominable drame de sauvage vengeance : le mari, l'homme à la barbe fauve, ramenant l'épouse adultère à Castel-Verde ; réunissant des amis, des parens; la faisant condamner par ce tribunal; l'obligeant alors, sous la gueule d'un revolver, à boire du poison; l'enfermant dans sa chambre pour qu'elle y mourût en état de péché mortel; mais elle s'enfuyant, descendant au long des plantes grimpantes, se traînant jusqu'ici pour demander l'absolution!... L'Espagnole avait peur de l'enfer.

— L'absolution! supplia-t-elle pour la troisième fois.

— Hélas! je ne peux rien, ma pauvre enfant. Je ne suis qu'un prêtre interdit.

— L'absolution!... Ne livrez pas mon âme au démon!

— Je ne puis rien... Pourtant, agenouillez-vous, ma sœur, nous allons prier.

Il priait... Et voici que le visage d'Ambrogio Galli fut soudain comme transfiguré; ses yeux brillèrent; il se tourna vers la Madone qu'il avait vue pleurer, et l'apostrophant :

— J'avais demandé à Dieu un signe de sa clémence : grâce à toi, je suis exaucé. Pour remplir un devoir, le maudit redevient prêtre, et, justifié, il est prêt à mourir... Vous, monsieur, écartez-vous... Carméla, je vous écoute, ma fille.

Il s'assit, puis, soulevant le buste de l'agonisante, pencha son oreille afin de mieux recevoir la confession. Durant quelques minutes, je ne perçus qu'un chuchotement entrecoupé de sanglots... Et tandis que ce vaincu de la grâce obéissait à quelque voix d'en haut, je me rappelais la parole fameuse de Pascal : « Rassure-toi : tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. »

Soudain, des aboiemens se firent entendre. Au loin, un chien

hurlait, limier de chenil qui semblait étraquer une piste, et des cris de chasseurs excitaient la bête... Un frisson d'horreur secoua le corps de Carméla; elle interrompit sa confession :

— Ce sont eux !... Ils viennent m'achever !

— Ne craignez rien : je veille sur vous... Monsieur Jacquet ! fuyez au plus vite : de pressans dangers nous menacent.

— Ne me livrez pas, mon père ! conjurait Carméla... Au nom de l'Immaculée, ne me livrez pas !

Et la suppliante s'écroula sur le sol : elle avait perdu connaissance.

Je me consultai : fallait-il me sauver lâchement ? Mais mon hésitation fut de courte durée. Les aboiemens se rapprochèrent : ils retentirent bientôt dans le jardin ; puis les pattes d'un chien grattèrent à la porte.

— Elle est ici ! clama un homme... Proserpine l'a flairée... Galli ! Galli ! !

— Le bouge du *gettatore !* reprit une autre voix... Galli ! Galli ! !... Tu ne réponds rien ?... Pas de façons, Mario, avec ce coquin-là ! Entrons de force.

Aussitôt, heurtée par des mains, par des pieds, la porte céda ; trois contadins firent irruption dans la chambre.

Leur aspect était menaçant. Blême de rage, Ventura, — le *gaucho* que j'avais entrevu à Ancône, — roulait des yeux féroces et crispait des poings : une hachette pendait à sa ceinture. Ses deux camarades s'arrêtèrent sur le seuil :

— Fais-toi justice, cousin ! dit l'un des assaillans, vieux drôle à tournure de patriarche.

XII. — PARDONNÉ... PEUT-ÊTRE

Ambrogio marcha résolument vers ces chasseurs de femme. Très pâle, il dressait fièrement la taille, et je me souvins de la phrase qu'il m'avait écrite : « Aucune puissance humaine ne me contraindra de courber le front. »

— Que voulez-vous, messieurs ?

L'homme de Castel-Verde allongea le doigt :

— Ce que je veux, maudit ?... Te reprendre la traînée que j'aperçois là-bas.

— Pour la torturer ?... Je ne la livrerai pas

— Vraiment ? Nous allons bien voir.

— Lâche empoisonneur !... Respectez son âme. Laissez cette chrétienne mourir en paix.

Les trois compagnons se regardèrent avec inquiétude.

— Elle est venue nous dénoncer ? demanda Mario.

— Non ; elle est venue se confesser.

Le gaucho jeta un rire insultant :

— A toi, prêtre interdit?

— Le prêtre interdit a pu accomplir son devoir.

— Et tu n'as pas craint de l'entendre ?

— Je l'ai entendue.

— Alors, répète ce qu'elle t'a dit.

— Vous ne le saurez pas.

— Elle t'a parlé de Beppo et des autres. La lupa a de nombreux amans, je m'en doute... Dis-moi leurs noms pour que je les tue.

— Vous ne connaîtrez pas le secret de la confession.

Il se fit un court silence. Par un geste un peu théâtral, Galli avait étendu les bras en forme de croix; Ventura, l'empoisonneur, semblait indécis.

— L'absolution ! implora dans un râle Carméla qui avait repris connaissance.

— Ah ! ah ! Elle n'a pas reçu encore l'absolution, ricana le mari... Eh bien, elle ne l'aura pas.

— Je vais la lui donner.

— Non ! De par tous les diables, non !... Je ne veux pas; je t'en empêcherai.

Il s'empara de la main que levait le prêtre, et la tordit... Je voulus m'élancer au secours de mon ami; aussitôt les deux contadins se ruèrent sur moi; je résistai, ils me terrassèrent; je criai : un mouchoir se plaqua sur ma bouche...

Galli n'avait pu se dégager, mais il tourna la tête vers la moribonde :

— *Jesus-Christus te absolv...*

— N'achève pas ou tu es mort !

Mario empoigna sa hachette et la brandit menaçante.

— *te absolvat. Ego te...*

L'arme s'abattit : le confesseur s'effondra dans le sang... J'entendis encore un déchirant soupir; Carméla venait d'expirer.

— Bravo! tu as bien fait, cousin, dit au meurtrier le camarade à figure de modèle... Tu nous as purifié ce pays... Au large, à présent!

— Pas encore... Au feu les deux damnés!... Donnons-leur l'avant-goût de l'enfer.

Il saisit la lampe qui brûlait sur la table, alluma brochures, épreuves et manuscrits, puis versa le pétrole sur ce brasier... *Mario, Mario, se tu m'ami d'amor...* fredonnait Ventura comme un forcené.

Les doigts qui m'étreignaient se desserrèrent :

— Toi, décampe maintenant : tu es libre.

— Tuons encore celui-ci! cria le gaucho... Il n'est pas du pays : j'ai peur qu'il ne parle.

— Justice est faite, et bien faite! répliqua le parent... Mais pas de crime! Nous ne sommes pas des assassins.

Il me poussa hors de la maison :

— Sauve-toi, le Français... Si tu nous vends à la police, tu peux réciter ton *De Profundis!*

Carméla était morte ; Ambrogio Galli gisait inanimé ; la flamme déjà montait vers le plafond (1).

*
* *

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

... L'an dernier, je me trouvais à Florence. J'étais allé dans la ville des Médicis pour y étudier, au Musée Étrusque, un étonnant *scutum*, exhumé récemment près du Trasimène. On se querellait beaucoup dans notre monde savant, au sujet de ce bouclier ; rassète, au dire des uns; punique, affirmaient les autres; gaulois, à mon avis : passionnant problème que je prétendais résoudre.

Je n'avais plus franchi les Alpes depuis mon dramatique voyage à Gubbio... Oh! cette course éperdue dans la nuit, la

(1) L'histoire d'un acte de vengeance maritale, à peu près semblable au double crime que commet Mario Ventura, fut raconté à l'éditeur de ce ré it. Le drame s était passé dans un village de l'Ombrie : la police locale ne sut ou ne voulut pas en découvrir les acteurs.

solitude, l'effrayant silence, et mon arrivée, au petit jour, dans l'hôtellerie de la Gemma!... « Madame! chère signora Mazzi, qu'on porte sur-le-champ mes bagages au chemin de fer: je retourne à Paris. » Les menaces du coquin, parent de Mario Ventura, m'avaient enlevé mon courage habituel: « Toi, si tu nous vends à la police, tu peux dire ton *Miserere*. » Et d'ailleurs, magistrat, je connais trop les odieux ennuis que causent à un témoin les enquêtes judiciaires: à tout prix j'avais voulu me les épargner... Me blâme qui l'osera!

Une chaleur étouffante pesait, ce jour-là, sur Florence; le sirocco soufflait; un implacable soleil versait du feu sur la cité du *Giglio Rosso;* le dôme de Sainte-Marie de la Fleur semblait flamboyer; sous le vieux pont de bois, l'Arno traînait une vase fétide: de San Miniato à Fiesole, le vaste entonnoir brasillant n'était qu'une fournaise. O bienfaisantes ondées de la montagne vosgienne, brises réconfortantes de l'Océan breton, que je vous regrettais!... Je résolus d'aller finir ma journée à la *Certosa*. Sur la hauteur du Montaguto, dans le courant d'air du Greve, je trouverais peut-être un peu de fraîcheur et pourrais y respirer. Trois quarts d'heure plus tard, un fiacre me déposait au bas du coteau.

Décrire la Chartreuse du Val d'Ema me paraît inutile. Quel dévot de l'art n'a pas accompli l'attrayant pèlerinage, gravi l'escarpement des sentiers où serpentent les berceaux de vigne, admiré la masse imposante de ce monastère qui se dresse aussi dominateur qu'une forteresse génoise écrasant de son ombre la Riviera ligurienne? Aucun site n'est plus pittoresque sur cette terre d'Italie où, sous l'enchantement du ciel bleu, abondent tant de paysages enchanteurs.

On m'avait aperçu descendre de ma *carrozza*, et l'on m'attendait. Devant la porte du couvent, quinze ou vingt touristes étaient réunis: Anglais, Américains, Russes, Allemands, voire Français. Après une assez rude grimpade parmi les oliviers et les cyprès, j'atteignis le faîte de la colline, et me joignis au groupe des visiteurs.

Ils entouraient un religieux qui se courbait, infirme, tout cassé, tremblotant, dans la blancheur de sa longue robe à cagoule... Oh! l'étrange et douloureux aspect de ce moine! On eût dit de l'une des fantastiques apparitions que Dante a placées

dans ces lieux où il faut laisser tout espoir. Son visage, d'un rouge violacé, à ton de brique, couturé de cicatrices, me parut avoir été brûlé, comme rôti par la flamme, et la morne fixité de ses yeux rappelait le regard sans vie d'un aveugle. Le vieil homme cachait frileusement ses mains dans les manches de son froc; une large calotte lui couvrait la tête; des frissons secouaient ce corps anémié; même sous les morsures de l'ardent soleil, il grelottait...

Je m'inclinai poliment, mais lui ne me rendit pas mon salut, et je m'aperçus alors qu'il voyait à peine.

Précédés par ce moribond, cockneys, yankees, badauds, toute la troupe babillarde des porteurs de Baedeker se mit en marche. On traversa deux porches massifs, véritables poternes de *rocca* italienne, puis une cour sans grand caractère, et l'on entra dans la chapelle...

Construction du XVIIe siècle, elle ne me charma guère. Son clinquant, son « rococo » de décadence artistique, ses marbres, ses dorures prodiguées à l'excès me la faisaient banale. J'ai toujours mieux aimé les austères splendeurs de la nudité gothique; l'audace élancée de la nef qui monte vers le ciel comme une oraison; les demi-ténèbres d'une abside qui semblent recéler des mystères; le jour bleuté des rosaces d'où l'on croit voir descendre une lumière de paradis...

La voix du chartreux coupa court à mes réflexions. Monotone et psalmodiante, elle nous récitait une leçon, morceau de *cicerone* appris par cœur :

« La chapelle!... Les peintures qui la décorent sont l'œuvre des plus fameux artistes : Poccetti, Cocchi, Mancini, Sacconi, Fidani, Piero di Matteo. Admirez cette statue de saint Jean-Baptiste : elle est due au ciseau de Pietro Benvenuti. Et voici les stalles où viennent s'asseoir nos Pères. Leurs boiseries sont d'un travail délicat... Nous, les frères, durant les offices, nous restons en dehors du chœur. »

Cette voix?... Elle m'était connue!... Le religieux avait ôté son bonnet : une profonde entaille lui labourait le crâne... Je m'approchai :

— Apprenez-moi, mon père, dis-je en français, si...

En français il m'interrompit :

— Je ne suis pas un Père, monsieur, mais un simple et ignorant frère convers.

— Excusez mon indiscrétion :... je crois bien vous avoir rencontré, autrefois.

Il ferma pensivement ses yeux presque aveugles, parut évoquer quelque souvenir; mais enfin, et hochant la tête :

— Autrefois?... L'heure présente importe seule à un vieillard qui a trouvé l'oubli... Il ne se rappelle rien « d'autrefois. »

On passa dans un cloître, délicieux édicule de la Renaissance, aux sveltes arcades que décorent d'admirables terres cuites. Dans cette cour intérieure verdoyait un fouillis d'arbustes et d'herbes folles ; mais un enclos, formant carré, n'offrait au regard qu'un sol complètement nu : çà et là, presque au ras du sol, s'espaçaient plusieurs croix.

« Le *cortile interno !* annonça notre guide... Les médaillons qui en ornent le pourtour sont peut-être l'œuvre d'un della Robbia. Remarquez les ferrures de ce puits : une véritable merveille ! Et voici, près de vous, le cimetière; la terre bénie où ceux de nos Pères que Dieu daigna rappeler à lui dorment leur dormition... Ils goûtent la paix, la paix bienheureuse en le Seigneur... Nous, les frères, nous sommes inhumés plus loin; voyez, messieurs, là-bas. »

Eh quoi ! ne reposant pas dans la même poussière ; pas même égaux devant la mort !... De nouveau, troublé par le son de sa voix, je le questionnai :

— Se trouve-t-il parfois quelque prêtre parmi vos convers?

— Ce cas est des plus rares... Oui, cependant... Parfois, un prêtre obtient la faveur de mortifier ainsi son âme.

— Habitez-vous depuis longtemps la Certosa?

— Je ne sais pas, monsieur... Pour celui qui contemple l'éternité, le temps, le nombre, l'espace n'existent plus.

La visite continua, et nous pénétrâmes dans une sorte de logette que la mort venait de rendre vacante.

« La cellule d'un chartreux ! récita notre cicerone. Un Père l'occupait, hier encore : il repose aujourd'hui dans notre champ de paix... La paix ! la paix bienheureuse en le Seigneur !... La règle de Saint-Bruno est toute d'austérité : abstinence complète de chair animale, solitude à peu près absolue... Nous, les frères, tandis que nos Pères méditent, nous vaquons à des travaux manuels. »

J'examinai avec colère le cachot où avait voulu vivre l'em-

muré. Mes sentimens de philosophe et de libre citoyen se révoltaient. Pauvres gens, quelle aberration! Un Yankee d'apparence cossue, peut-être *boss* milliardaire, s'indignait plus bruyamment : *What a pity !... Poor cracked people!* répétait cet homme de bluff et d'actions.

— Votre « folie de la Croix, » dis-je à l'impassible convers, ce délirant besoin de souffrances physiques et de tortures morales, est-il vraiment agréable à Dieu? Je croirais plutôt qu'un pareil martyre...

Le vieil homme s'éloigna brusquement : il ne voulait pas m'entendre. Deux Allemands à tournure de *privat docent* l'accaparèrent, et je les rejoignis dans le réfectoire. Là, sur une table de bois blanc étaient disposés des écuelles d'étain et quelques brocs de grossière faïence : Américains baptistes, Anglais wesleyens se mirent à manier cette vaisselle, et ces messieurs plaisantaient.

« Le Réfectoire! poursuivit le moine... Tous les quinze jours, nos Pères ont la joie de se réunir dans un repas commun. Nous, les frères, nous avons l'honneur de nous asseoir à leur table. »

— L'honneur?... l'honneur? me dit en ricanant un clergyman, jouvenceau que flanquait son épouse... Ah! çà, quel est donc leur emploi?.,. Domestiques?

Le convers avait entendu. Un frémissement, sursaut de dignité humaine meurtrie, agita sa taille inclinée, mais presque aussitôt il se résigna à l'offense :

— Oui : domestiques, monsieur... Notre emploi a été choisi par notre humilité. Heureux les humbles; plus heureux les pauvres d'esprit, car ils connaissent la paix... la paix en le Seigneur!

Et soudain, ma conversation « d'autrefois » avec le maudit du Pozzo, le supplicié de son orgueil, cette âme en tourmente, me revint à la mémoire : « Je les appelle heureux, puisqu'ils connurent la paix... » Galli!! J'étais certain de ne pas me tromper. Toutefois, et désirant le mettre à l'épreuve :

— Ainsi, mon frère, pour vous aucune occupation intellectuelle; peut-être pas même de lecture?

Et lui, de cette voix monotone qui faisait sourire la Lizzie du petit pasteur :

— A quoi bon?... La prière doit suffire à qui sait prier.

Voilà ce qu'était devenu mon ami! Une loque humaine, indifférente à toute chose, et que peut-être on conservait dans ce couvent par simple charité! Mais l'âpre bonheur qu'il semblait prendre à l'anéantissement d'une superbe intelligence, la cause de son orgueil et la raison de son péché, me navrait plus encore... Quel suicide!

Très ému, je lui saisis la main :

— Vous comprenez mal, pauvres chartreux, le sens évident de la vie.

— Si, monsieur, puisque nous possédons le sens mystérieux de la mort.

— Alors, vous êtes heureux,... heureux maintenant,... Ambrogio Galli?

Il soupira douloureusement :

— Très heureux, dit-il, en courbant le front.

Ici se termine le manuscrit de feu M. Ludovic Jacquet : l'auteur n'a donné ni fin, ni conclusion à son récit.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

VOLTAIRE

DEUXIÈME PARTIE (1)

LES POÉSIES ET LE THÉÂTRE DE VOLTAIRE

Avec cette universalité qu'il affectait, parce qu'il en savait bien le pouvoir, toujours considérable sur les esprits des hommes, il s'est exercé dans tous les genres, l'épique et le satirique, le tragique et le comique, le lyrique et le didactique, l'erotique et le philosophique, et, dans presque tous les genres, la même facilité qui fit illusion à ses contemporains l'a empêché de s'élever beaucoup au-dessus de la médiocrité.

I

Donnons-lui cependant la gloire d'avoir excellé dans ces petits poèmes ou dans ces jeux de société, pour les appeler de leur vrai nom, que nos pères aimaient tant et surtout nos grand-mères, qui ne sont que de la prose rimée, ne demandent que de la politesse, l'usage du monde, le tour galant, et où l'on met de l'esprit jusque dans les chevilles. Souvent grossières, quelquefois incongrues, les épigrammes de Voltaire ont de la légèreté, de l'aisance, du trait, et n'ayant pas peut-être le mordant de celles de Jean-Baptiste Rousseau, comme elles n'en ont pas non plus l'insupportable affectation marotique, elles sont plus naturelles, sentent moins le pédant, et beaucoup plus l'homme de

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1911.

cour. Les madrigaux ont souvent de la grâce, et celui-ci se trouve cité partout :

A Madame la princesse Ulrique de Prusse.

Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté ;
Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire.
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon Empire.

Quelques *Epîtres*, non moins souvent citées, ne sont pas pour cela moins jolies, celle des *Vous et des Tu*, par exemple, d'une hardiesse ou d'une insolence de la meilleure compagnie. Pour comprendre d'ailleurs le succès de ces petites pièces, il faut se rappeler qu'en ce temps-là, les Bachaumont ou les Saint-Aulaire, avec un quatrain, se faisaient une réputation d'homme d'esprit ou un titre d'académicien ; et pour leur rendre la justice qu'elles méritent, il faut se souvenir combien de Bernis ou de Bertin, s'y étant morfondus, ne les ont pourtant pas trouvées. Dans la mesure où les vers ne sont que de la prose, Voltaire a été et demeure inimitable.

On se demande comment et pourquoi l'idée lui vint aussi de faire des *Odes*, si ce fut pour imiter l'abbé de Chaulieu peut-être, ou plutôt pour rivaliser avec Jean-Baptiste Rousseau, qui passait alors pour une façon de grand homme. Il n'en eut pas au moins de plus étrange, ni qui lui ait moins réussi. Il s'adresse à Marie-Thérèse :

Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du trône auguste où l'on vit tes ancêtres
Toujours près de leur chute et jamais affermis,
Princesse magnanime,
Qui jouis de l'estime
De tous tes ennemis !

Les Français du XVIIIe siècle n'ont point connu la poésie lyrique : ils vivaient trop peu sur eux-mêmes, en eux-mêmes, de leur propre substance, et faits et formés pour le monde, il leur eût paru ridicule ou impertinent que l'on fût en même temps la matière et l'ouvrier de son œuvre. Aussi ce qui manque le plus aux poésies prétendues lyriques de Voltaire, c'est ce qui manque à celles de Rousseau, comme à celles de Malherbe,

comme à celles de Ronsard, c'est l'âme même du lyrisme, c'est l'émotion intérieure, c'est l'union du poète avec son objet. Mais en outre, incapable lui-même de revivre ses sensations, et, en les revivant, de les amplifier, ou encore le moins *subjectif* des hommes, s'il en est le plus personnel, Voltaire n'a pas le don de penser par images ou de traduire ses idées en formes colorées et sonores. Et à cet égard, il est curieux, quand il essaye de peindre, lui, le maître des élégances, de le voir oublier jusqu'au souci de la correction et de la netteté :

Lorsqu'en des tourbillons de flamme et de fumée,
Cent tonnerres d'airain, précédés des éclairs,
De leurs globes brûlans renversent une armée,
Quand de guerriers les sillons sont couverts,
Tous ceux qu'épargna la foudre,
Voyant rouler dans la poudre
Leurs compagnons massacrés,
Marchent d'un pas intrépide
Sur leurs membres déchirés.

Pour que l'on cessât de trouver cela beau, et même pindarique, il fallut qu'un autre Rousseau, l'auteur des *Confessions*, vînt rouvrir, à la fin du siècle, les sources longtemps fermées du lyrisme. On regrette seulement, quand il lui était si facile et si naturel de ne point faire d'*Odes*, que Voltaire en ait tant composé.

Peu favorables à l'expansion du lyrisme, dirons-nous que les circonstances l'étaient peut-être moins encore au développement de l'épopée, à Paris, dans la rue du Long-Pont, entre un roman de Lesage et une comédie de Marivaux ? Ici du moins Voltaire pouvait-il alléguer une espèce d'excuse. Les Français, depuis cent cinquante ans, ne se consolaient pas de ne point avoir de poème épique, et cela, comme à Voltaire, leur paraissait honteux, humiliant même pour un si grand peuple. Quoi ! point de poème épique ! et les Italiens, les Anglais, les Espagnols, les Portugais se vantaient d'en avoir plusieurs ! Ils avaient le *Roland* et la *Jérusalem*, le *Paradis perdu*, les *Lusiades;* ils s'enorgueillissaient des noms de Camoens, de Milton, de Tasse ou d'Arioste ; nous avions, nous, l'*Alaric* et la *Pucelle*, le *Clovis* et le *Moïse*, Scudéri, Chapelain, Desmarets, Saint-Amant, ce qu'il y avait de plus ridicule et de plus décrié dans la littérature ! On ne connaissait point encore la *Chanson de*

Roland; mais, en attendant, après Lens et Rocroy, Turenne et Condé, Colbert et Louvois, Mansard et Perrault, Corneille et Racine, Pascal et Bossuet, on ne pouvait s'y résigner, et ce fut pour panser cette blessure de l'amour-propre national que Voltaire écrivit *la Henriade.*

Le succès en fut prodigieux. Les contrefaçons s'en multiplièrent, presque aussi nombreuses que les éditions. On la traduisit en allemand, en hollandais, en espagnol; on la traduisit en anglais, dans la langue de Milton; on la traduisit une fois, deux fois, trois fois dans la langue de Tasse, d'Arioste et de Dante. Et d'autres honneurs ne lui manquèrent pas. « Un des plus augustes et des plus respectables protecteurs que les lettres aient eus au XVIIIe siècle, » — c'est le roi de Prusse, — voulut, de cette main qui gagnait des batailles, écrire pour *la Henriade* un royal avant-propos. On y lisait « que M. de Voltaire avait conduit son poème à un point de maturité » qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait jamais atteint. Dans les endroits où M. de Voltaire avait imité Virgile, « son imitation tenait toujours du caractère de l'original, » mais dans les endroits où il s'était inspiré d'Homère, son « jugement paraissait infiniment supérieur à celui du poète grec. » Jamais enfin la langue française n'avait eu autant de force, jamais autant de noblesse dans la grâce, ni jamais dans le sublime tant de naturel ou d'aisance. Et au commencement de ce siècle, c'était encore, ou très peu s'en faut, l'opinion de La Harpe, et voilà soixante ans à peine, c'était assez celle de Népomucène Lemercier, admirant ce « monument consacré par le plus philosophe de nos poètes au plus populaire de nos rois. » Toutefois, Lemercier préférait pour sa part *la Pucelle*, j'entends celle de Voltaire, et non celle de Chapelain : on pourrait s'y tromper.

Nous, cependant, qui, depuis lors, avons pris notre parti, n'ayant pas d'épopée, de nous en passer, nous sommes faiblement touchés de cette sorte de mérite. Nous ne comparons plus *la Henriade* à la *Jérusalem*, et bien moins encore au *Paradis perdu.* Nous savons que les épopées, et celles mêmes que l'on appelle littéraires ou savantes, pour les distinguer des populaires, si elles se composent de sens rassis, ne naissent point au commandement, pour combler une lacune dans l'histoire d'une littérature. Quand toutes les qualités que nos pères avaient décidé de voir dans *la Henriade* s'y trouveraient effecti-

vement, nous sommes obligés d'avouer qu'il y manquerait encore celles qui font vivre les œuvres. La lecture en est insoutenable au plus voltairien d'entre nous ; il s'y endort presque aussi vite qu'aux *Incas* de Marmontel ou qu'à la *Pétréide* de Thomas. Et nous n'y saurions enfin reconnaître, avec les meilleures intentions d'y découvrir autre chose, qu'un *monument*, s'il faut que c'en soit un, de l'habileté, de l'ingéniosité, de la rhétorique et de l'esprit même de Voltaire, — et de son impuissance poétique.

II

On en a dit autant de son théâtre ; mais il faut rappeler que c'était dans le temps où, si l'on ne voyait dans l'auteur de *Zaïre* qu'un drôle, on ne voyait aussi qu'un polisson dans celui de *Phèdre* ou d'*Athalie*. Nous avons de Voltaire une cinquantaine de pièces : tragédies, comédies, opéras ou drames lyriques. Les opéras : *Samson*, *le Temple de la Gloire*, *Pandore*, *la Princesse de Navarre*, sont vides, ou à peu près, très inférieurs à ceux de Quinault. Ses comédies : *Nanine*, *l'Enfant prodigue*, *le Dépositaire*, — je ne dis rien ici de celles qui ne sont, comme *l'Écossaise*, que de pures satires, ou comme *la Mort de Socrate*, que des pamphlets dialogués, — ont un grand tort, le plus grand tort assurément que des comédies puissent avoir : elles ne sont point comiques. Mais, pour ses tragédies, s'il n'en est que bien peu de lisibles, et à peine aujourd'hui deux ou trois de jouables, il en est bien peu aussi, qui, contenant leur part de nouveauté, ne contiennent leur part d'intérêt historique ou même littéraire. Les contemporains l'ont senti, qui tous, amis ou adversaires, les ont tant admirées, trop enclins seulement à les mettre immédiatement au-dessous ou au-dessus de celles de Racine et de Corneille. Et si nous voulons être justes à notre tour, ce n'est pas à Diderot, à Beaumarchais ou à Mercier, comme nous faisons quand nous sommes très savans, c'est à Voltaire que nous ferons honneur de la plupart des innovations qui, de la tragédie classique, ont dégagé le drame romantique et moderne.

Qu'à défaut du nom de poète, il mérite en effet celui d'homme de théâtre et d'auteur dramatique, c'est ce que l'on ne saurait contester. Il a le goût du métier, ou plutôt il en a la passion chevillée dans le corps. Les affaires de théâtre, qui rem-

plissent la moitié de sa *Correspondance*, ont rempli la moitié de sa vie. Et je n'oserais pas dire que, pour être cru le rival de Racine, il eût renoncé à défendre Calas ou Sirven, mais sans doute il était plus fier d'avoir écrit *Mérope* ou *Sémiramis* que cette « coïonnerie de *Candide*. » Voyez-le remanier, refaire et récrire ses pièces tandis qu'on les répète, son *Eriphyle* ou sa *Zaïre*, les reprendre, quand elles ont réussi, pour y faire droit à toutes les critiques, les récrire, les refaire, les remanier encore, et, quand elles sont tombées, comme son *Adélaïde*, y revenir du milieu de ses occupations, et la refondre, en trois actes, en cinq actes, sous des noms différens : *le Duc de Foix*, *le Duc d'Alençon*, *Alamire*. Ou bien encore, dans sa vie si longtemps errante, quelque part qu'il se pose, à Cirey, à Berlin, aux Délices, à Ferney, voyez-le tout d'abord installer ses tréteaux, recruter une troupe de ses gens, de ses voisins, de ses visiteurs, leur apprendre à se tenir, à marcher ou à parler en scène, lui-même, à soixante ans, y jouer son personnage, Lusignan dans sa *Zaïre*, ou Zopire dans son *Mahomet*. « Et *nota bene*, écrit-il à l'ami Thiériot, que j'arrache l'âme au quatrième acte. » Dans sa *Rome sauvée*, s'il n'arrachait pas l'âme, il éblouissait du moins les yeux, quand il y déclamait, plus paré qu'une châsse, avec trois mille écus de diamans sur sa toge, les discours de son Cicéron :

> Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire,
> Des travaux des humains c'est le digne salaire...

Si le théâtre a été pour Voltaire un instrument ou un moyen, une chaire ou une tribune, il a été d'abord et surtout un but, et ce qu'il a aimé dans le théâtre, c'est assurément le murmure approbateur des loges ou les applaudissemens plus bruyans du parterre, mais, avant tout et par-dessus tout, ç'a été le théâtre même.

Aussi bien, ne refuse-t-on pas de lui reconnaître quelques-unes au moins des qualités de l'auteur dramatique; on lui reproche seulement de n'en avoir pas su le véritable usage. Imitateur docile ou superstitieux de ses illustres prédécesseurs, il se serait, dit-on, traîné sur leurs traces, et professant, selon son expression, « que les sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense, » que les grandes passions et les grands sentimens ne « sauraient se varier à l'infini d'une manière neuve

et frappante, » et qu'enfin « les tableaux des grandeurs et des misères humaines étant une fois faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun, » il se serait contenté, pour ne pas s'égarer, de mêler Corneille et Racine l'un à l'autre, et en les mêlant de les gâter tous les deux. Il y a du vrai dans cette opinion : cet homme d'un esprit si hardi a eu le goût timide. Il a cru aussi qu'en se débarrassant des entraves que Corneille et Racine avaient subies sans en être ou sans en paraître gênés, on se rendrait suspect, venant après eux, de pouvoir moins qu'eux dans un art dont leurs chefs-d'œuvre avaient fixé les lois. Il a trop étudié les modèles, et pas assez la nature. Mais il ne faut pas non plus que nous soyons les dupes d'une timidité qu'il n'affecte souvent que pour faire accepter ses hardiesses. Si Voltaire avait fait un commentaire sur Racine, comme il en a fait un sur Corneille, je crains fort que nous ne l'eussions pas trouvé plus indulgent à l'auteur de *Britannicus* et de *Bérénice* qu'à celui de *Polyeucte* et de *Rodogune*. Son admiration avait ses bornes, et on les rencontre aisément. Et, en réalité, sous l'ombre du respect, s'il a sans doute beaucoup imité, beaucoup plus émancipé aussi qu'on ne le croit de la tutelle de ses maîtres, nul autre certainement, entre Crébillon au commencement du siècle et Beaumarchais à la fin, n'a plus innové que Voltaire au théâtre.

Mais où la critique a peut-être encore davantage égaré son jugement, et même tout à fait, c'est quand on lui reproche de n'avoir usé du théâtre que comme d'un moyen de polémique ou de propagande sociale, politique ou religieuse. Le reproche n'est juste en effet que des tragédies de sa vieillesse : *Olympe*, *les Guèbres*, *les Lois de Minos*, *Don Pedro;* il ne l'est déjà qu'à moitié d'*Œdipe* ou de *Mahomet* même, et il ne l'est plus du tout des meilleures, des plus applaudies, de celles que ce triomphateur se savait à lui-même le plus de gré d'avoir faites : *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Tancrède*. Si les sentences y sont nombreuses, elles sont convenables à la nature des intérêts généraux, intérêts d'empires ou de religions qui sont l'un des objets de la tragédie classique, et la preuve, c'est que l'on en trouverait peut-être davantage dans la tragédie de Corneille, dans *Cinna*, dans *la Mort de Pompée*, dans *Horace* et jusque dans *Polyeucte*. L'intérêt seul diffère, et aussi la beauté du langage. On ne voit point d'ailleurs qu'aucune loi de son art ait con-

damné le poète dramatique au rôle d'amuseur public, et s'il a quelque chose à dire ou quelque conseil à donner, la seule obligation qu'il ait, c'est d'en imaginer des moyens aussi dramatiques, émouvans, et nouveaux au besoin, que topiques ou démonstratifs. De ce que l'on ne saurait dire que la tragédie ou la comédie *doivent* prouver quelque chose, il ne suit pas du tout qu'elles ne *puissent* rien enseigner. Mais de plus et surtout, en reprochant à Voltaire ce qu'il a mis dans son théâtre d'intentions ou, si l'on veut, de prétentions à la *philosophie*, on ne fait pas attention qu'on lui reproche précisément ce qu'il y a mis de plus personnel, de plus intéressant et de plus dramatique. La philosophie de Voltaire a été la grande raison de ses succès d'auteur dramatique, le principe même de ses innovations et la source de son pathétique.

Je ne puis m'empêcher en effet d'être frappé, dans la tragédie de Corneille, dans celle même de Racine et, — puisqu'on lui faisait alors l'honneur de le nommer après eux, — dans la tragédie de Crébillon, d'un caractère non précisément d'insensibilité, mais tout au moins d'indifférence pour le malheur de leurs personnages. Il suffit de rappeler en deux mots le froid et inutile étalage d'horreurs où s'est complu, dans ses mélodrames durement versifiés, l'auteur d'*Atrée* et de *Rhadamiste*. Mais, en vérité, notre bon vieux Corneille, ce bon époux et ce bon père, ne semble pas plus ému de l'épouvantable catastrophe de sa *Rodogune* que le sensible, le délicat et l'élégant Racine de celle de son *Bajazet* ou de son *Athalie*. Est-ce parce que les tueries se font dans la coulisse? Craignent-ils peut-être, s'ils traitaient eux-mêmes leurs fictions comme des réalités, s'ils en prenaient sérieusement leur part, de faire d'un plaisir une peine, et de l'illusion dramatique une véritable souffrance? Ou bien encore croient-ils que la légende et l'histoire, en les certifiant, légalisent tous les crimes, et que le temps ou la distance, en les prescrivant, les excusent? Mais toujours est-il qu'avec autant de sang-froid que Cléopâtre assassine un de ses fils et empoisonne l'autre, avec autant de résolution Roxane étrangle Bajazet, et avec aussi peu de scrupules Joad attire Athalie dans le plus odieux guet-apens. Aux yeux de Corneille et de Racine, ce qui s'est passé s'est passé. S'il eût pu ou s'il eût dû se passer autrement, ils n'en font point, pour eux, leur affaire, et à peine même paraît-il qu'ils en portent un jugement moral, comme si

ce métier n'était point le leur, mais celui des historiens ou des prédicateurs. Et quant à cette sensibilité naturelle qu'émeut en nous, selon le mot d'Aristote, « le spectacle ou la nouvelle de la mort d'un homme quel qu'il soit, » bien éloignés de s'en faire un mérite, et moins encore une vertu, ils répugnent à s'en servir, comme étant un moyen vulgaire ; ils s'en défendent comme d'une faiblesse, et ils s'en moquent enfin chez les autres comme d'un ridicule :

> Lors le richard en larmoyant lui dit:
> Je pleure, hélas! sur ce pauvre Holopherne,
> Si méchamment mis à mort par Judith.

Voici cependant que, vers la fin du siècle, sous des influences qu'il serait long et difficile de démêler, cette dureté janséniste commence de s'amollir, et une veine de sensibilité s'insinue dans l'esprit français. Cette *Judith* même, avec sa « scène des mouchoirs, » en est un premier signe, et, pour ne parler ici que du théâtre, l'*Amasis* de Lagrange-Chancel, quelques années plus tard, et en 1723, l'*Inès de Castro* de La Motte-Houdard en sont d'autres. On remarquera, comme un détail curieux, qu'ayant assez mal parlé d'*Inès de Castro* quand elle était encore dans sa nouveauté, Voltaire, d'année en année, s'il ne l'admira point, la loua davantage, à mesure que ses propres pièces l'engageaient lui-même dans la voie que La Motte avait ouverte. Le succès de *Zaïre* enfin, en 1732, acheva de l'éclairer, et quatre ans après, en 1736, le succès d'*Alzire*. « On trouvera dans presque tous mes écrits, disait-il en 1736, et c'était justement dans le *Discours préliminaire* d'*Alzire*, cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant ; on y verra, si j'ose m'exprimer ainsi, le désir du bonheur des hommes, la haine de l'injustice et de l'oppression. » Il a raison, et voilà bien l'âme de sa tragédie. Comme il a jadis commencé par refaire l'*Œdipe* de Corneille, il pourra donc bien, après l'*Athalie* de Racine, faire, aussi lui, dans *Mérope*, sa tragédie sans amour. Il pourra bien l'une après l'autre, irrité qu'il est de se voir à la cour préférer Crébillon, refaire les pièces du vieux tragique : *Sémiramis*, *Rome sauvée*, *Oreste*, *le Triumvirat*. Mais dans *Sémiramis* même, il trouvera le moyen d'introduire ce « désir du bonheur des hommes, » dans *Mérope* cette « haine de l'injustice, » et l' « humanité » sera l'inspiratrice de ses sujets préférés :

Zaïre, *Alzire*, *Mahomet*, *l'Orphelin de la Chine*, *Tancrède*. Il découle de là de nombreuses conséquences, dont je me contenterai d'indiquer rapidement quelques-unes.

Au profit des Français d'abord, puis du reste des hommes, l'horizon dramatique s'entr'ouvre, et bientôt, de ses anciennes bornes, s'étend jusqu'à celles du monde habité. Sur cette scène où lui-même débutait naguère par des *Œdipe*, des *Mariamne* et des *Eriphyle*, où l'on ne déclamait guère qu'entre Grecs et Romains, où même on ne s'égorgeait qu'entre empereurs et satrapes, ou consulaires pour le moins, voici venir des Nérestan et des Tancrède, voici des Nemours et voilà des Vendôme, et, presque pour la première fois, les souvenirs de l'histoire nationale s'égalent en dignité tragique à ceux de la légende des Atrides et des Labdacides. A leur tour, en dépit de Boileau, les « mystères terribles » de la foi des chrétiens, égayés d'ornemens dont la *Jérusalem* ou le *Roland* au besoin ont donné le modèle, viennent entremêler « à tout ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux tout ce que la religion peut avoir de plus imposant ou même de plus tendre, » la plainte harmonieuse et résignée de Zaïre aux éclats passionnés de la voix d'Orosmane, ou les soupirs d'Alzire aux remords de Zamore. Et la scène change et s'élargit encore : ce sont maintenant d'autres lieux, l'Arabie après la Palestine, et, après l'Amérique, la Chine ; ce sont d'autres costumes et ce sont d'autres personnages, Mahomet et Gengiskan, des Péruviens et des Tartares, des « mandarins » et des « caciques, » tout un monde ignoré de Rollin ou qui n'était connu que des lecteurs des *Lettres édifiantes*. Et, en effet, puisque le malheur et la souffrance, puisque la violence et le crime sont de tous les temps et de tous les pays, puisque les Chinois et les Américains ont des sens et un cœur comme nous ou puisqu'il n'est pas enfin de distinctions qui ne s'évanouissent dans l'égalité suprême de la douleur et de la mort, pourquoi, mandarins ou caciques, ne vaudraient-ils pas bien un consul de Rome, Mahomet un roi de Mycènes ou d'Ithaque, et l'orphelin lui-même de la famille Tchao celui de la maison de Juda?

En même temps qu'elle se diversifie, la condition des personnes s'abaisse, et si, par une concession aux anciens usages, leur fait est encore lié au destin des empires, cependant, les intérêts généraux, politiques ou religieux ne servent plus que

d'un prétexte ou d'un ornement à couvrir les intérêts privés. Hommes d'abord, pères ou époux, fils ou amans, le reste ensuite, et comme par surcroît, ce n'est plus Auguste ou Polyeucte, Agamemnon ou Mithridate, Joad ou Mardochée, c'est Orosmane,

Qui donne bien une heure aux soins de son Empire,

c'est Gusman, c'est Tancrède, ou tant d'autres, qui seraient tout ce qu'ils sont, quand bien même ils ne seraient ni chevaliers, ni vice-rois, ni soudans. Mérope est une reine, mais elle est avant tout une mère, elle est même *la mère* pour Voltaire; Sémiramis est une reine, mais elle est avant tout une épouse coupable; et il n'y a pas jusqu'à César, dans *la Mort de César*, qui, avant d'être le dictateur ou le tyran de Rome, ne soit le père de Brutus. Les héros tragiques s'humanisent; de la continuelle élévation où Corneille et surtout Racine les avaient constamment maintenus, ils descendent vers nous; leurs malheurs ressemblent aux nôtres, et leurs sentimens plus encore; s'ils continuent de parler en vers, on peut dire qu'ils pensent en prose; et sous la couronne ou les oripeaux dont ils brillent, s'ils n'ont pas encore le costume ou le nom d'un bourgeois, ils en ont déjà l'âme.

Pour cette raison l'intrigue change, elle aussi, de nature ou de caractère; on ne sent plus peser sur les personnes du drame l'inéluctable arrêt d'une nécessité supérieure; elles ne sont plus victimes de cette fatalité passionnelle qui grandissait en les accablant les héroïnes de Racine; une nouvelle idée de la liberté se fait jour, et les situations, d'extraordinaires qu'elles étaient, deviennent simplement romanesques. Maintenant il s'agit de nous émouvoir tour à tour de compassion, comme dans *Zaïre*, pour les malheurs immérités, ou de colère, comme dans *Mahomet*, pour les bonheurs injustes. Si la condition des hommes est naturellement misérable, qu'ils apprennent, comme dans *Alzire*, à ne point eux-mêmes, par leur faute, aggraver le poids de leur misère. Faisons-leur voir, puisqu'ils l'ignorent, ou qu'ils se conduisent comme s'ils l'ignoraient, de quels malheurs ou de quelles ruines ils sont la cause quand ils courent à l'assouvissement de leurs passions, comme dans *Mahomet* ou dans *Tancrède* ou dans *l'Orphelin de la Chine*. Et pour cela, sans nous asservir à l'histoire, ou en la refaisant au besoin, cherchons, inventons, combinons des intrigues dont l'intérêt fasse passer par-dessus les invraisemblances, imaginons

des circonstances qui mettent les cœurs de moitié dans les leçons que nous voulons insinuer aux esprits, soyons enfin ingénieux pour convaincre, et *touchans* pour être *persuasifs*. N'est-ce pas encore ce que Voltaire a fait, ou essayé de faire au théâtre : à l'émotion d'art mêler l'émotion humaine, à la peinture des caractères substituer l'expression des sentimens, et à ce qu'il y a de plus individuel ce qu'il y a de plus général? De telle sorte que, sa sensibilité procédant de sa philosophie, c'est de sa philosophie aussi que procède son pathétique, avec son pathétique à son tour, pour en pouvoir produire les effets, tant de nouveautés, comme l'on voit, dont il a vraiment enrichi la scène française.

Dans quelle mesure, en effet, ces innovations, et bien d'autres que l'on pourrait encore citer, ont modifié la tragédie classique, c'est ce qu'il serait aisé de montrer, puisque, à vrai dire, elles l'ont détruite. Voltaire ne rompt pas avec la tradition ; il en est même, ou du moins il s'en croit le conservateur; il s'en fait en tout cas le zélé défenseur; mais les contemporains, eux, ne s'y trompèrent point. Plus avisés que nous, ils ont bien vu où tendait le maître, et s'ils ont d'ailleurs poussé plus loin que lui les conséquences, toutefois, c'est toujours avec les tragédies de Voltaire sous les yeux qu'ils ont écrit, Diderot par exemple son traité *De la poésie dramatique*, ou Beaumarchais son *Essai sur le genre dramatique sérieux*. Lorsque Diderot formule cet axiome « qu'il n'y a point de bon drame dont on ne puisse faire un excellent roman, » il sait bien que cela n'est pas plus vrai de *Cinna* que de *Britannicus* ou du *Cid* que d'*Iphigénie*, mais cela l'est de *Zaïre* ou d'*Alzire*. Et quand Beaumarchais s'écriera quelques années plus tard : « Que me font à moi, paisible sujet d'un État monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions d'Athènes ou de Rome? » il n'ignorera pas, lui non plus, que si Voltaire ne l'a pas osé dire avant lui, ce n'en est pas moins une raison du même genre qui dicte depuis cinquante ans à l'auteur de *Tancrède* ses « sujets d'invention. » Parcourez ainsi toutes les nouveautés qu'ils proposent : vous n'en trouverez presque pas une dont le mérite ou l'honneur, sinon peut-être la première idée, ne revienne à Voltaire, ou qui ne date au théâtre d'un succès de Voltaire, ou dont Voltaire enfin, dans quelqu'une de ses préfaces, n'ait conseillé de tenter la fortune à de plus audacieux, ou de plus imprudens que

lui-même. Car pour lui, il faut ajouter que la peur d'échouer tempérait toujours son audace, et qu'il ne lui plaisait d'innover qu'à coup sûr.

Ce qu'ils ont surtout très bien vu, c'est le pathétique nouveau qui se dégageait du mélange ou de la combinaison de tous ces élémens, pathétique d'une espèce ou d'un titre inférieur à celui de Racine ou de Corneille, mais nouveau, c'est tout dire, et d'un emploi légitime, puisqu'il est d'un effet toujours sûr et toujours puissant. Car, comme elles sont parties de là, c'est bien là qu'aboutissent les innovations de Voltaire, à la constitution d'un nouveau pathétique. Grâce aux moyens que nous venons de dire, en nous intéressant plus directement à ses personnages, il a su toucher dans les cœurs quelques fibres que ses illustres prédécesseurs avaient oublié ou dédaigné d'y toucher. Oui, ce railleur, ce cynique a connu l'art de remuer la compassion, et de la remuer assez profondément pour que

Jamais Iphigénie en Aulide immolée

n'ait fait couler autant de larmes que Mme Gaussin sous les traits de Zaïre ou la superbe Clairon sous ceux d'Aménaïde. Non pas que ses héroïnes soient plus vraies ; elles le sont même beaucoup moins; elles sont surtout moins caractérisées, d'un trait moins énergique, moins sûr et moins profond. Peut-être même faudrait-il dire qu'elles ne tiennent pas un vrai rôle, et qu'elles remplissent plutôt un emploi : celui de l'amour et de l'innocence injustement persécutés. Mais, on ne peut pas non plus le nier, elles sont fortes de leur faiblesse, et nous sympathisons avec elles d'autant plus étroitement qu'elles sont plus désarmées contre les coups du sort. Là est l'originalité de Voltaire, et là son vrai titre de gloire. Non seulement aux lecteurs des *Lettres persanes*, mais à ceux de ses propres contes, aux lecteurs de ses pamphlets, aux lectrices de *la Pucelle*, il a su tirer de vrais pleurs. En opposant sur la scène la voix de l'humanité aux cruautés de la politique et le cri de la nature aux exigences du fanatisme, outre qu'il rendait littéraires des moyens d'émotion qui ne l'étaient pas jusqu'à lui, il a donné conscience à son siècle d'une part au moins de l'œuvre qu'il devait accomplir. Son théâtre a enseigné la compassion et la pitié, le respect de la vie humaine, l'horreur du sang, la tolérance et la justice. Et il s'est trouvé, par surcroît, qu'en nous donnant ces leçons, ses tra-

gédies nous en donnaient d'autres, et dont nous avons mieux profité, puisqu'en effet, depuis plus de cent ans, on n'a pas vu paraître un seul drame de quelque valeur qui ne fondât son pathétique sur les mêmes moyens d'émotion.

Qu'a-t-il donc manqué aux tragédies de Voltaire pour se maintenir à la scène? ou pour durer au moins à la lecture, car après tout, il faut le rappeler, de plus de trente pièces que Corneille lui-même a laissées, on n'en joue pas six aujourd'hui. Le style, d'abord, si l'on veut, et quoiqu'il y eût sur ce point beaucoup à dire peut-être, mais enfin dont on ne saurait nier qu'autant il est au-dessous, dans les tragédies politiques, du style de Corneille, autant l'est-il de celui de Racine, dans les tragédies d'amour, dans *Zaïre* ou dans *Tancrède*. Sans doute, on y retrouve bien quelques-unes des qualités de la prose de Voltaire : la clarté, l'aisance, l'abondance, l'agrément, le charme même. Les jolis vers y sont nombreux, dans le goût tendre et galant de Quinault. Il y a d'ailleurs de la force et de l'éclat dans *Brutus*, dans *Mérope*, dans *Sémiramis;* il y a de l'éloquence dans la *Mort de César*, dans *Alzire*, dans *l'Orphelin de la Chine*, si du moins nous en croyons les éloges de Marmontel; il y a de l'harmonie dans *Tancrède*, et, si par hasard nous ne l'y sentions pas, nous ne pourrions oublier qu'elle enchantait jadis l'oreille même de Lamartine. Mais avec tout cela, c'est le style malheureusement le moins homogène ou le plus composite, le plus conventionnel et le moins original qu'il soit possible d'imaginer. Quand les vers de Voltaire sont mauvais, on dirait de la prose qu'il s'évertuerait à embarrasser de rimes ; mais, quand ils sont passables, c'est bien pis, et on dirait de nos vers latins. L'imitation y abonde, et les réminiscences, et les « ornemens du discours, » la catachrèse et la métonymie : il a trop lu, trop retenu; il connaît trop bien les modèles et la manière de s'en servir. Du Shakspeare et du Racine, du Corneille et du Quinault, du Boileau, du Virgile, quoi encore? jusqu'à du Massillon, dont il met les *Sermons* en vers, c'est le mélange le plus artificiel ou la bigarrure la plus hétéroclite, et cependant c'est *Zaïre*, et c'est le style tragique de Voltaire! On aime mieux lire Boileau dans ses *Épîtres*, et Quinault lui-même, au besoin, dans *Armide* ou dans *Bellérophon*.

C'est aussi qu'il a beau retoucher, corriger, revoir et gâter encore son style à force de retouches, en réalité il improvise

en vers, comme en prose, et tout ce qu'il fait se sent de la rapidité de sa conception. Toutes ses idées sont suivies d'effet, et quand, par hasard, il attend à les réaliser, elles n'en mûrissent pas davantage. C'est pourquoi, non moins que par le style, ses tragédies pèchent par le plan. Non seulement c'est toutes ou presque toutes la même intention, le même esprit qui les anime, mais dans la forme, et par la constitution du sujet, elles se ressemblent; il n'y a que les noms de changés et le lieu de la scène. Il abuse encore de certains moyens, qui sont de la comédie, ou du vaudeville peut-être, plutôt que du drame et de la tragédie : telles sont les *méprises* et les *reconnaissances*. Méprise dans *Zaïre*, méprise dans *Alzire*, méprise dans *Mérope*, méprise dans *Sémiramis*, méprise dans *l'Orphelin de la Chine*, méprise dans *Tancrède*. Mais, en revanche, reconnaissance dans *Tancrède*, reconnaissance dans *l'Orphelin*, reconnaissance dans *Sémiramis*, reconnaissance dans *Mérope*, reconnaissance dans *Alzire*, reconnaissance dans *Zaïre*. C'est toi, c'est moi, c'est lui, c'est nous! On se reconnaît pour s'embrasser, comme on s'est mépris pour se tuer. Toute l'adresse de Voltaire ne réussit à déguiser l'invraisemblance de ces moyens que pour le temps que dure la représentation, et sans doute c'est bien quelque chose, mais Racine et Corneille ont habitué le lecteur français à d'autres exigences.

Mais de tous les défauts que l'on peut reprocher aux tragédies de Voltaire, le plus grave à nos yeux, c'est de n'être à proprement parler ni des tragédies, ni des drames, mais quelque chose d'intermédiaire entre l'un et l'autre genre, d'*hybride*, pour ainsi dire, et de transitoire, par conséquent. « Espèces bâtardes, a-t-il dit lui-même, de la tragédie bourgeoise et de la comédie larmoyante, qui n'étant ni comiques ni tragiques, manifestaient également l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. » Changez deux mots dans cette invective, elle est presque plus vraie des tragédies de Voltaire que des comédies de La Chaussée. Et il le savait bien, quand il prenait soin d'ajouter, comme s'il eût plaidé pour lui-même les circonstances atténuantes : « Ces espèces cependant avaient un mérite, celui d'intéresser, *et dès qu'on intéresse on est sûr du succès*. Quelques auteurs joignirent, aux talens que ce genre exige, celui de semer leurs pièces de vers heureux. » Mais puisqu'il l'a dit, elles n'en demeurent pas moins des espèces bâtardes. Les tragédies de Voltaire sont des

drames qui aspirent à être, qui ne sont point encore, qui n'ont d'eux-mêmes qu'une conscience obscure, et qui, d'ailleurs, s'ils l'avaient plus nette, manqueraient encore du courage de leur nouveauté.

Une considération diminue toutefois la gravité de ce dernier reproche : c'est qu'à vrai dire, depuis lors, on ne voit point que le drame, le drame en vers, le drame héroïque ait rien produit qui soit si supérieur aux tragédies de Voltaire. Est-ce en effet *Ruy Blas* dont on dira que l'idée soit moins singulière que celle de *Mahomet?* Est-ce *Hernani* que l'on trouve plus humain que *Zaïre?* ou bien encore est-ce le moyen âge de *Charles VII chez ses grands vassaux* qui nous semble aujourd'hui plus vrai que celui de *Tancrède* et d'*Adélaïde du Guesclin?* A peine même oserai-je dire que, à défaut d'intérêt dramatique, le style doive un jour sauver les mélodrames de Hugo de l'oubli dédaigneux où dorment aujourd'hui les tragédies de Voltaire. Car enfin, avec tout ce que nous y voyons aujourd'hui, c'est le style de Voltaire aussi, c'est la magie de son coloris, c'est la beauté de sa versification, que Marmontel, que La Harpe, Diderot, Geoffroy, Lemercier, Joseph de Maistre, pour ne rien dire de Lessing et de Gœthe, ont admiré plus que tout le reste. De telle sorte que c'est au mot spirituel de l'auteur des *Vêpres siciliennes* qu'il en faut revenir quand il disait : « Ce n'est pas bon ce que fait ce diable de Hugo, mais cela empêche de trouver bon ce que je fais. » Ainsi, les romantiques nous ont ouvert les yeux sur les défauts de ses tragédies, quoique n'ayant eux-mêmes rien mis au théâtre qui vaille beaucoup mieux, ou autant seulement. Et sans doute il n'a point, comme il s'en flattait, remplacé Corneille ni Racine, mais lui non plus, après cent ans, il faut bien convenir que nous ne l'avons pas vu remplacé.

III

C'est au contraire parce qu'on l'a remplacé, c'est depuis qu'en lisant Lamartine et Vigny nous avons appris ce que pouvait être en notre langue le poème philosophique, les *Méditations* ou les *Destinées*, que nous avons jugé à leur valeur les *Discours sur l'homme* ou le *Poème sur la loi naturelle*. Non pas peut-être que les lois ou les conditions des genres varient autant qu'on le veut bien dire, et il est certain que de mauvais vers n'ont jamais

été bons. Qui répondra cependant qu'encore aujourd'hui même nous n'admirerions pas les *Odes* de Lebrun, si nous ne connaissions celles de Victor Hugo? les élégies de Millevoye ou de Parny, si Musset n'avait chanté des *Nuits?* Il n'est pas d'ailleurs malaisé de voir ce que les contemporains de Voltaire ont admiré dans ses poèmes philosophiques, et eux-mêmes nous l'ont dit. Pour la première fois la philosophie et la science, et une science toute récente, y parlaient le langage des vers. De grands et difficiles problèmes, celui de la liberté, de l'origine du mal, de la nature de Dieu, y étaient touchés, il est vrai, plutôt que traités, mais avec aisance, esprit et netteté. Les argumens de l'école y étaient resserrés en formules heureuses, comme un demi-siècle auparavant, dans les vers de Boileau, les leçons de la morale courante ou de la vie commune. Et il n'y avait pas enfin jusqu'au système du monde, jusqu'aux lois de Képler et de Newton qui n'y participassent de la clarté naturelle et de l'agrément de l'intelligence de Voltaire. Dans le *Poème sur la loi naturelle* ou dans les *Discours sur l'homme*, les Français applaudissaient ce que les Anglais avaient applaudi dans l'*Essai sur l'homme* de ce Pope que Voltaire ne se cachait pas d'avoir imité. Et en effet tous les deux ils avaient agrandi ou étendu pour leurs successeurs le domaine de la poésie, en essayant de rendre habile à l'expression des idées un art qui jusque-là n'avait uniquement servi qu'à celle des sentimens ou des passions. De telle sorte qu'ici son rôle a été le même qu'au théâtre, si ce n'est qu'ayant eu le tort de venir après Corneille et Racine, il eut celui de venir avant Lamartine et Vigny. Bien des drames ont suivi *Zaïre* qui n'ont pu la faire complètement oublier, mais il n'est pas au contraire un poète philosophe à qui nous ne devions de plus vives émotions qu'à celui du *Poème sur le désastre de Lisbonne.*

C'est qu'indépendamment des qualités qui font le poète, il manquait encore à Voltaire celles qui font l'*artiste*, et l'on s'en aperçoit surtout dans ses *Épîtres*, aussi bien dans l'*Épître à Boileau* que dans l'*Épître* à Mme du Châtelet sur la *Philosophie de Newton*. Voltaire manque en vers d'émotion et d'haleine, il y manque de force et de précision, il y manque surtout de scrupules. Boileau, qu'il essaye de copier, dans ses *Épîtres*, n'est certes pas un poète, lui non plus, mais quel honnête homme de versificateur! quel savant ou même quel grand écrivain! Eh

non! Parisien qu'il est, aussi lui, comme Voltaire, et même un peu Gaulois, il ne s'élève jamais très haut; il n'y vise point d'ailleurs, n'ayant jamais eu d'ambition inégale à ses forces, mais comme son vers est toujours plein, comme les contours en sont toujours nets, et, pour nous servir d'un vieux mot qui ne saurait mieux convenir à personne, tout ce qu'il écrit, comme il le *burine!* Voltaire, qui n'a point de ces préoccupations d'art, — ou du moins qui n'en a qu'une, et la moins importante de toutes, celle de l'élégance, — Voltaire n'a point de ces bonheurs d'expression si fréquens chez Boileau. Il est coulant et diffus, facile et *rampant*, clair mais superficiel, et n'étaient les malices qu'il ne peut heureusement s'empêcher d'y glisser, ses *Épîtres* les plus vantées nous seraient aujourd'hui à peu près illisibles. Mais au travers du masque, le railleur ou le bouffon qui est en lui montre toujours son visage; jusque sur les ruines de Lisbonne il fait la grimace; et en le sauvant de la monotonie, c'est ce qui nous sauve, nous qui de loin en loin lisons encore ses *Épîtres*, c'est ce qui nous réveille de la somnolence et de l'ennui.

Aussi dans la satire a-t-il mieux réussi, j'entends dans la satire en vers, philosophique, sociale ou littéraire, la satire littéraire personnelle surtout, presque aristophanesque, de l'espèce de *La Crépinade*, par exemple, ou du *Pauvre diable*. Quelques passages du *Pauvre diable* ont survécu, qui sont dans toutes les mémoires, comme autant de jugemens dont les victimes essaieraient vainement d'appeler.

L'abbé Trublet alors avait la rage
D'être à Paris un petit personnage :
Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il entassait adage sur adage;
Il compilait, compilait, compilait.
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Et nous lassait sans jamais se lasser.
Il me choisit pour l'aider à penser.

Tel encore ce petit couplet :

Je rencontrai Gresset dans un café,
Gresset, doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collège.
. . . . . .

Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies
Dont à la Vierge il demandait pardon.
Gresset se trompe : il n'est pas si coupable.
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas...

Mais ici déjà la plaisanterie passe un peu les bornes : Voltaire n'avait nul droit de soupçonner publiquement la sincérité de la conversion de Gresset; la satire glisse de la critique dans l'attaque personnelle. Que devrions-nous dire si nous avions reproduit les prétendus portraits de Lefranc de Pompignan ou de Fréron? et si nous ajoutions, comme il convient, que toutes ces plaisanteries ou ces calomnies, Voltaire les jetait aux quatre vents de l'opinion sans y mettre jamais son nom, pour se réserver la liberté de les désavouer au gré de ses intérêts ou de sa sûreté? Mais il faut bien faire observer que ce n'est pas seulement la modération qu'il perd dans la satire, c'est la politesse, l'éducation, la tenue même. Le mondain y devient grossier, le courtisan y parle le langage des halles. On en a déjà vu la remarque à l'occasion de sa *Pucelle* et de ses épigrammes. Sous les habits de ville et de cour, sous le velours et sous la soie dont il aime à se parer, quelque état qu'il fasse du luxe et de l'urbanité, quelque plaisir qu'il prenne à jouer au grand seigneur, il y a dans Voltaire un cynique que nous allons voir bientôt s'en dégager. Ce ne sera pas toutefois avant qu'il ait achevé de consolider sa fortune, financière, littéraire, politique aussi s'il se peut : parmi la diversité de ses occupations et les agitations infinies qu'il se donne, c'est le triple dessein que nous allons le voir successivement poursuivre à Cirey, Versailles, Paris et Berlin.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES MASQUES ET LES VISAGES

PORTRAITS DE FLORENTINES

LE LONG DE LA SEINE ET DE L'ARNO

II [1]

XVIe SIÈCLE

Ce sont d'autres figures que nous montrent les portraits du XVIe siècle. Ce ne sont plus des profils purs, frappés comme des médailles, sur un fond d'Évangile ou de nature; ces profils où les saillies révélatrices du caractère se lisent comme sur un plan en relief, ces fonds de tableau où cheminent, comme des idées vivantes, les saintes patronnes, les nymphes, où se déroulent les devises, où s'ébattent des amours. Au XVIe siècle, les portraits sont des faces : dès lors les plans osseux, vus en perspective aplatie, se confondent; le fond est irréel le plus souvent et, en tout cas, désert. La femme ne vit plus dans sa vie coutumière, ni dans son rêve, mais détachée de son milieu, n'en gardant que la toilette. Pour deviner la construction du visage, nous en sommes réduits à ce qu'on peut en voir par la face, et aux yeux. La face, c'est déjà un masque : les yeux seuls, ou plutôt l'entour des yeux, laissent passer, malgré toutes les précautions, des lueurs d'âme et, s'ils n'en laissent point passer du tout, si le

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

masque est fermé tout entier, c'est encore un indice, le plus accusateur quoique le moins défini. Les trois femmes, dont nous allons regarder les portraits, sont trois mystères.

IV. — A BRESCIA. — TULLIA D'ARAGON (1)

Quand on erre dans les rues mortes de Brescia, il arrive qu'on débuche sur une petite place déserte, vétuste, moisie, où une grande statue de bronze figurant un artiste, barrette en tête et palette en main, annonce que la ville s'enorgueillit de quelque porte-pinceau célèbre. C'est Bonvicino, dit le Moretto. Il semble, depuis un temps infini, être le seul hôte de cette place où l'herbe pousse entre les pavés, où les heures semblent se traîner plus lentement qu'ailleurs et les ombres tourner moins vite. Il y a, là, des iris jaunes que personne ne regarde, une fontaine où personne ne boit, une vieille église où personne ne prie et un musée que personne ne visite. On y entre, pourtant, quand on est un passant, étranger, et las des choses que trop de regards ont usées. C'est un palais massif, ennuyé, désert, plein de silence, d'apparence ruineuse et caduque : un de ces palais italiens construits jadis pour des familles nombreuses et exubérantes, demeurés tels lorsque les familles se sont réduites et les vies recroquevillées. Il a été laissé à la ville par son dernier propriétaire, le comte Martinengo, avec une collection de toiles qu'il contenait, de Moretto pour la plupart, qui ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre, et des tableaux modernes, qui sont exécrables.

A cela est venue s'ajouter la collection léguée par le comte Tosio qui habitait la même ville et le même quartier. On imagine le pieux souci du gentilhomme, qui n'occupe plus qu'un coin de sa vieille demeure, appelant pour la remplir les ombres glorieuses des temps heureux de la cité. On comprend qu'il s'agit, là, d'une œuvre de piété civique, et l'on se résigne, tout de suite, à n'y rien éprouver d'impérieux. Pourtant, parmi toutes ces scènes trop prévues de sainteté, ces Pèlerins d'Emmaüs qui

(1) Portrait présumé de Tullia d'Aragon : la femme demi-grandeur nature vue de trois quarts jusqu'à mi-corps, tenant un sceptre et s'appuyant sur une pierre où on lit *quae sacru ioanis caput saltando obtinuit*, par Alessandro Bonvicino, dit le Moretto, à la galerie Martinengo, à Brescia. Cf. les belles études de M. Guido Biagi, *Un' etèra romana*. Florence, 1897 et *Men and Manners of old Florence*. Londres, 1909.

se mettent à table ou ces bergers qui apportent des moutons à l'enfant Jésus, on se trouve tout à coup en présence d'une petite figure singulière, dont les guides ne parlent pas, qui ne ressemble à rien de ce qu'on attend et qui intrigue, qui inquiète et, par l'insistance de son regard, retient, à Brescia, quelques heures de plus qu'on n'avait résolu.

Imaginez, devant un taillis de lauriers verts, d'un vert tirant légèrement sur le jaune, la tête penchée d'une jeune femme couronnée de tresses blondes et de perles, debout dans sa robe de velours d'un vert bleuâtre, drapée d'un manteau grenat, doublé de fourrure et qui s'appuie, du coude jusqu'à la main, sur une pierre jaunâtre, comme sur un balcon. Ajoutez l'impression que fait la ligne blanche d'un beau cou penché, nu, flexible comme une tige ; un regard en coulisse, doux et insistant, une bouche demi-ouverte, comme exhalant un chant ou une plainte, un ovale parfait, un teint ambré et rose, plus rouge dans l'ombre, une main tenant un sceptre d'or qui coupe le tableau en diagonale, et vous avez à peu près l'aspect de ce petit portrait demi-grandeur nature, peint par le Moretto. L'harmonie est en vert et rouge : vert jaunâtre du laurier, vert bleuâtre du ruban dans les cheveux d'or et de la robe entière, vert blanchâtre de la robe sous une gaze qui la drape, rouge grenat du manteau qui apparaît çà et là, tons roussâtres de la fourrure par place, or rougi du sceptre.

Par l'extrême insistance du regard, par le mouvement très moderne des cheveux relevés sur la nuque et de toute la coiffure, par la fantaisie des accessoires, cette figure est une énigme. On lit bien, sur la pierre où elle s'appuie, ces mots : *Quae sacru ioanis caput saltando obtinuit*, qui désignent le plus clairement possible Salomé. Mais si c'était vraiment une Salomé, pourquoi ce sceptre, ces lauriers, tous ces attributs de la gloire, et où est la tête de saint Jean-Baptiste? Et si ce n'est pas Salomé, qui est-ce ? Quelle allégorie ? Quelle fantaisie historique ? On se sent en présence d'un portrait, et d'un portrait traité avec une liberté qu'un peintre de ce temps n'a pas en face d'une princesse. Ce sceptre n'est pas celui des rois... Cette attitude et ce regard ne sont point ceux de la grande dame qui veut léguer un souvenir à ses enfans... A mesure qu'on le regarde, on éprouve que cette chose est la seule vivante ici. On comprend que c'est son magnétisme obscur qui nous a amenés, malgré nous, au cours

d'une promenade sans but vers ce vieux palais, au fond des rues mornes de Brescia.

Nous ne sommes pas les premiers que cette figure intrigue. Pendant trois ans, au milieu du XVIe siècle, de l'hiver 1545-1546 à l'automne 1548, on vit passer sur les bords de l'Arno, à Florence, une femme singulière, admirablement belle, inspiratrice des poètes et poète elle-même, dont toute l'Italie s'entretenait depuis vingt ans, sans qu'on sût au juste ce qu'elle était. De qui était-elle fille? Avait-elle été mariée? Pourquoi ne l'était-elle plus? Pourquoi allait-elle de ville en ville, ne se fixant jamais? Que voulait-elle? Que cherchait-elle dans la vie? A cela, les malveillans avaient tôt fait de répondre : C'est une courtisane. Et ils auraient pu le prouver peut-être en justice, mais en psychologie, ce mot de « courtisane » n'expliquait rien de son étoffe morale, pas plus qu'on n'explique celle d'une reine en disant : C'est une reine. Les mieux renseignés savaient qu'elle était née à Rome, il y avait quelque quarante ans, dans une maison du Campo Marzo, d'une *étéra* fameuse, Giulia Campana, de Ferrare, et du cardinal d'Aragon, petit-fils du roi de Naples. De là, elle tirait son nom de Tullia d'Aragon, sans compter tous les noms du calendrier mythologique dont ses admirateurs, en vers et en prose, l'affublaient. Pendant son enfance, vive, précoce, cultivée, elle avait été fort choyée par le cardinal. Lui mort et la fortune venue de lui dissipée, l'hétaïre et sa fille avaient dû s'ingénier pour ne pas déchoir, et comme on avait en ce temps un grand respect des traditions familiales, la fille avait suivi l'état de sa mère. Si bien qu'à Sienne où elle venait justement de passer quelque temps, il lui était survenu une assez désobligeante aventure.

On trouva, un beau jour, dans la boîte aux dénonciations anonymes, une plainte disant que la signora Tullia avait été vue, le jour de la fête du Saint-Esprit, portant une *sbernia*, en dépit des lois qui interdisaient cette sorte de court mantelet aux courtisanes. Et une enquête s'ensuivit, assez désobligeante pour l'orgueil de la poétesse. Il est vrai que Tullia d'Aragon se tira fort bien de ce pas. A la surprise générale, elle produisit un mari authentique, un certain Guicciardini, de Ferrare, et prouva un établissement fort régulier qui lui conférait le droit de porter les costumes les plus extravagans alors réservés aux

femmes honnêtes. Mais l'histoire de la *sbernia* demeurait un trait fâcheux dans l'image que les Florentins malveillans répandaient de la nouvelle arrivée.

Et ce trait était vrai, mais il y en avait tant d'autres! Et ses admirateurs ne manquaient pas de citer ceux-ci, tout aussi authentiques : Tullia d'Aragon était une poétesse de mérite. On savait d'elle des sonnets délicieux. Celui du *Rossignol* était célèbre. Elle chantait si doucement qu'on oubliait la beauté de sa bouche, parlait si sagement qu'on oubliait la douceur de son chant, se mouvait si noblement que sa démarche faisait oublier tout le reste. On en voit quelque chose dans notre portrait de Brescia, que M. Guido Biagi a identifié, d'après une tradition constante, pour être celui de cette Tullia d'Aragon. A la vérité, l'inscription qui désigne Salomé paraît gêner un peu l'hypothèse. Mais M. Guido Biagi écarte cet obstacle en un tournemain. Le portrait a longtemps appartenu à un couvent de religieuses auquel il a été acheté par le comte Tosio en 1829. Le nom d'une courtisane qui avait enchanté les hommes de son temps eût fait de cette figure un objet de scandale pour les nonnes. Elles mirent à la place celui d'une danseuse qui fit couper la tête à un saint : alors cela devenait édifiant.

Cette jolie tête, nue, sans parure autre qu'un casque de tresses et de perles, qui se couche sur un fond de lauriers, ces grands yeux insinuans, cette bouche demi-ouverte comme exhalant un soupir sans fin, ce cou souple, cette attitude penchée et comme accablée sous le poids du manteau fourré et du sceptre, tout cela intrigue et renseigne celui qui le regarde à la façon dont étaient renseignés et intrigués, en 1546, les gentilshommes de Florence. Car, même à quarante ans, elle ressemblait encore, paraît-il, à ce portrait. Niccolo Martelli assure qu'« elle était si belle que sa figure délicate conservait cette expression angélique qu'elle avait eue autrefois » et s'adressant à elle, il lui dit : « La blancheur de votre teint, qui éclipse l'albâtre et la neige la plus pure, s'est conservée fraîche grâce à votre modération et à votre continence, non seulement pour la table, mais pour toutes choses, de sorte que vous apparaissez encore aux yeux comme portant sur votre figure les signes gracieux de l'amour. »

Ceux qu'avaient attirés ses yeux languissans étaient retenus par les souplesses de son esprit. A Rome, elle rassemblait au-

tour d'elle tout ce que la ville contenait d'esprits cultivés et brillans. On discutait chez elle les plus subtils problèmes littéraires, sans rien du pédantisme qui devait paraître plus tard à l'hôtel de Rambouillet, mais avec infiniment d'esprit. Veut-on un exemple de ces controverses? Un jour, la question, mise sur le tapis, étant celle-ci : « Pétrarque a-t-il, ou non, imité les anciens poètes provençaux ou toscans? » le dernier arrivé proposa cette réponse : « Il me semble, messieurs, que Pétrarque étant un homme d'une intelligence ingénieuse et vive, en usait avec les vers des poètes anciens comme les Espagnols en usent avec les manteaux qu'ils dérobent pendant la nuit : pour les rendre méconnaissables et se soustraire aux peines qui frappent les voleurs, ils les enrichissent de quelque décoration neuve et élégante et ensuite les portent sur eux ouvertement. »

A Ferrare, où Tullia d'Aragon avait passé longtemps, elle avait donné l'exemple d'une haute vertu, restant insensible à toutes les offres, toutes les promesses, toutes les tentations. Un jeune gentilhomme, poussé à bout par ses dédains, et décidé à jouer tous les rôles pour obtenir sa main, crut devoir se donner un grand coup de dague dans la poitrine, chez elle, en grande cérémonie. Elle en avait retiré beaucoup de considération. On la citait couramment à côté de Vittoria Colonna. Les plus hautes dames et les rois ne témoignaient point de surprise à voir son nom accouplé aux leurs dans les églogues de Muzio. On y parlait d'elle en vers et en prose comme d'une vertu accomplie. Son salon était peut-être le premier « salon littéraire » du temps. — Benucchi dit dans son dialogue *Sull' Infinita d'Amore :* « Ceux-là sont ou ont été peu nombreux, parmi les hommes célèbres de nos jours, pour avoir excellé dans les armes, les lettres ou toute autre profession, qui ne l'ont pas aimée et honorée. Et j'ai cité tant de gentilshommes, de littérateurs de toutes sortes, de seigneurs, de princes et de cardinaux qui, en tout temps, se sont rencontrés dans sa maison, comme dans une académie universelle et honorable et, aussi bien jadis qu'aujourd'hui, l'ont honorée et célébrée, et cela à cause des dons singuliers de son très noble et très courtois esprit. J'en avais cité déjà un nombre infini et j'en citai encore, presque en dépit d'elle qui parlait et cherchait à m'interrompre... »

Et un autre, Muzio, s'adressant directement à elle, lui dit :

« Une forme a été conçue *ab æterno* dans l'esprit de Dieu, et c'est à la ressemblance de cette forme que la nature vous a faite le jour où elle a voulu

Montrer ici-bas tout ce qu'elle peut au ciel... »

Après cela, quoi d'étonnant, si tant de gens se sont portés garans de sa vertu? Ils étaient six gentilshommes, à Rome, qui s'étaient engagés à pourfendre quiconque en douterait. Voici en quels termes :

« Les seigneurs soussignés tiennent que, seule, la vertu confère l'immortalité à toute âme généreuse par le moyen de la renommée immortelle qui la sauve de l'oubli, ce que le souvenir flottant et incertain des hommes n'est pas capable de faire; et ils tiennent qu'elle doit être justement aimée, respectée et exaltée au plus haut point du pouvoir humain, et cela surtout lorsqu'on la trouve dans un être doué de toutes les grâces et de tous les dons de la fortune ou de la nature. Par conséquent, les soussignés étant de vrais amateurs et champions de cette vertu que tout noble cœur, pour l'amour de la vérité, doit toujours s'efforcer de protéger, en la mettant en lumière et la faisant briller de toute la splendeur du soleil partout où on l'aperçoit cachée et dissimulée, — et n'étant mus par aucune autre passion ou motif, ils se proposent, tout en respectant les honorables lois de la discipline militaire, devant le monde tout entier, en vue de soutenir vaillamment, un jour donné, que leur dame et maîtresse, l'illustre dame Tullia d'Aragon, est, en raison de ses vertus infinies, la plus digne femme de toutes les femmes du passé, du présent et de l'avenir.

« Et afin que quiconque qui serait jaloux de sa gloire immortelle et parlerait d'elle ou penserait d'une façon différente de ce qui est dû, puisse promptement se manifester, les soussignés se déclarent prêts à soutenir sa cause selon les règles des tournois des anciens glorieux chevaliers. Et, ainsi, même s'ils n'étaient pas déjà suffisamment évidens et clairs, les inestimables mérites de la susdite dame seront divulgués comme ils le méritent, et, par le même moyen, le courage et la valeur de ses servans deviendront plus fameux et plus indiscutables. Ainsi, tout le monde sera obligé de confesser que, de même qu'il n'y a pas de chevaliers supérieurs en puissance aux soussignés, de même aucune dame semblable ni égale à la dame susdite n'existe,

ni n'a jamais existé, ni n'existera jamais dans l'avenir. — Moi, Paulo Emilio Orsini, je m'engage à soutenir ce qui est contenu dans cet écrit. — Moi, Accursio Mattei, je m'engage, etc. »

Ce cartel extraordinaire, que M. Guido Biagi a tiré des papiers des Rinuccini et publié pour la première fois, était signé de gentilshommes fort considérables, parmi lesquels un Orsini, un Urbino et un Rinuccini. Le bruit même avait couru qu'il était signé de Filippo Strozzi, le grand banquier florentin, l'homme le plus riche, le plus éclairé et le plus considérable de son époque. Ce bruit était faux, mais une chose vraie, c'est que Tullia d'Aragon faisait tourner toutes les têtes, y compris les solides têtes des Florentins, ces têtes de marbre que nous voyons au Bargello. Celle de Filippo Strozzi n'avait pas résisté. Du temps où il était à Rome, en ambassade officieuse auprès du Pape, c'est-à-dire en 1531, Tullia l'avait si bien ensorcelé qu'il lui laissait lire sa correspondance par-dessus son épaule. Vettori, lui écrivant de Florence, l'en gourmande de la sorte : « Vous m'écrivez avec Tullia à votre côté, mais je ne voudrais pas que vous lisiez de même ma réponse, elle étant près de vous. Vous êtes amoureux d'elle à cause de son esprit, mais je ne veux pas qu'elle puisse me nuire avec quelqu'un de ceux que je nomme ici. Je ne prétends pas faire des semonces à Filippo Strozzi, quoique, si les semonces avaient le pouvoir de corriger, vous ne vous offenseriez pas d'être morigéné, mais j'ai ouï parler de l'envoi de je ne sais quels cartels qui m'ont fâché, en songeant qu'un homme comme vous, âgé de quarante-trois ans, irait se battre pour une femme. Et quoique j'estime que vous réussiriez aussi bien aux armes qu'aux lettres ou à toute autre chose à laquelle vous vous appliquez, cela me peinerait de vous voir vous exposer à un danger pour une cause aussi futile, et je vous rappelle que d'hommes tels que vous on en voit peu par siècle, et ceci n'est point flatterie... »

Cette semonce n'était pas inutile. L'homme à qui elle s'adressait ne manquait pas de génie, mais de prudence, et regardait trop les yeux des femmes pour lire, aussi distinctement qu'il l'eût fallu, dans les yeux des hommes. Doué comme nul autre, beau, svelte, aimable, adroit à tous les sports, poète, musicien surtout, homme d'affaires incomparable et banquier accompli, Filippo Strozzi paraissait uniquement un homme de lettres aux littérateurs, un homme d'affaires aux gens d'affaires et jamais

les joyeux compagnons qui couraient, avec lui, les bals masqués ne pouvaient s'imaginer qu'il pensât à autre chose qu'à ses plaisirs. Ces natures trop riches ont toujours une dette secrète envers la Destinée, — par où leur vient leur ruine. Filippo Strozzi, trop sûr de sa supériorité, traitait les causes politiques en fantaisiste, comme ses amours : il ne s'attachait fermement à aucune et jouait, à tout propos, la difficulté.

Six ans après la lettre que nous venons de lire, le duc Alessandro étant mort assassiné, les sénateurs mirent sur le trône de Florence un jeune garçon de dix-sept ans, pauvre, timide, inexpérimenté, sans doute pour voir le visage qu'il y ferait paraître. La scène est représentée, en bronze, comme en une page de journal illustré, par Jean Bologne, sur le piédestal de Cosme Ier, au beau milieu de la Place de la Seigneurie, et tout le monde la connaîtrait si l'on n'était pas détourné de ce monument par les incommodités d'une station de fiacres. Mais ce jeune garçon tenant un bout du pouvoir, le tira à lui tout entier. Le visage qui parut sous son masque timide était d'un tyran. Il fallut le combattre... Malgré ce que lui avait dit Vettori, Filippo Strozzi n'était pas aussi propre « aux armes » qu'à « toute autre chose. » Il joua les destinées de sa patrie sur un seul coup de dés, à Montemurlo, près de Prato, sans même attendre d'avoir tout le jeu en mains. Battu, pris, et avec lui toute la noblesse florentine massée autour de lui, il fut ramené à Florence, et les exécutions commencèrent. Le Bargello retentit longtemps des cris des malheureux mis à la torture et des coups du bourreau qui les décapitait. Aucun des prisonniers de Montemurlo n'en sortit vivant. Cette cour fameuse où l'on voit aujourd'hui de jeunes ruskiniennes paisiblement occupées à couvrir leur bloc à aquarelles de *moite colours* et à se suggérer des « impressions, » fut peuplée de malheureux qui eussent bien souhaité devenir insensibles pour s'épargner les impressions atroces qui les assaillaient. Et la *Justice* qui surmonte la colonne de la place Santa Trinita, élevée en mémoire de la bataille de Montemurlo, symbolise la plus effroyable tuerie de toute la Renaissance.

Filippo Strozzi pouvait espérer un autre sort. On l'avait enfermé dans le fort Saint-Jean-Baptiste, maintenant *fortezza del Basso*, qui domine Florence, construit peu d'années auparavant, avec ses propres deniers, — d'où l'on voit que son vainqueur ne manquait pas d'un certain sens de l'ironie. Mais le

jeune souverain avait été son obligé, du temps où il vivait pauvre et solitaire, au Trebbio, avec sa mère Maria Salviati. Parmi les lettres que Tullia d'Aragon avait pu lire par-dessus l'épaule de Strozzi, il s'en trouvait une de Maria Salviati, lui disant : « Mon fils (Cosimo) et moi nous sommes à ce point appauvris et accablés non seulement par nos dettes privées, mais par celles dues au gouvernement, que notre situation est désespérée, à moins que quelqu'un nous aide jusqu'à ce que nous trouvions le temps de reprendre haleine. Donc, nous supplions votre générosité, si nos autres créanciers nous accablent, que vous ayez d'autant plus pitié de nous... J'implore et je supplie Votre Excellence et, de tout mon cœur, je vous demande de ne pas nous refuser cette faveur. Cosimo et moi nous nous recommandons à votre magnificence. — Votre cousine et sœur — Maria Salviati de' Medici. » — Le dilettante crut-il qu'après sept ans, le service rendu pèserait encore de quelque poids? Ou bien, vit-il enfin clair, et comprit-il quel visage sinistre cachait le masque de l'orphelin timide? Toujours est-il que, le matin du 18 décembre 1538, il fut trouvé mort dans sa prison.

La fin tragique de ce galant homme nous touche plus, après trois siècles et demi écoulés, qu'elle ne touchait, seulement huit ans plus tard, la belle Tullia, lorsqu'elle vint dans les États du duc Cosme. Ce qui préoccupait cette pseudo-femme de lettres, c'était de trouver un protecteur qui la défendît de sa gloire. En arrivant à Florence, elle demanda ce qu'il y avait de mieux comme intellectuel. On lui dit que c'était Benedetto Varchi. Elle décida donc qu'il serait son amant. Elle ne l'avait, d'ailleurs, jamais vu et ne devait pas, de longtemps, savoir comme il était fait. Il vivait rembuché dans sa villa de Careggi, à la suite d'imaginations fâcheuses et peut-être imméritées qu'on s'était faites de ses manières d'aimer. Cela lui avait valu des démêlés avec les *Huit de la Balia*, quelques jours de Bargello, une forte caution et la charge d'écrire l'apologie des Médicis depuis 1527 jusqu'à 1546, ce qui serait considéré aujourd'hui par un historien sincère comme une sorte de *hard labour*. Tout cela n'empêchait pas Varchi d'être fort admiré de l'Italie entière, où ses accusateurs n'avaient rencontré que réprobation, et d'être prophète dans son pays même où les Florentins s'attroupaient pour le voir passer.

Tullia s'inquiéta peu de savoir comment Varchi se tirerait du récit de l'assassinat de Filippo Strozzi, son ancien amant, par le duc Cosme, son souverain actuel. Les dieux avaient donné à cette femme le don précieux de l'oubli, par qui l'on est infidèle sans remords. Elle ne pensait plus qu'à une chose : la conquête par la plus belle femme du poète le plus illustre. Elle l'aborda par la littérature. Elle l'appelait : « Mon cher maître, *patron mio caro*, » lui demandait des conseils, lui envoyait des sonnets à corriger, s'accusait et s'excusait de l'importuner peut-être, décidait qu'elle était *Phyllis* et qu'il était *Damon*, le suppliait qu'il revînt à Florence. Tant qu'il la lut, il résista; il succomba quand il la vit. « La conversation commencée en vers continua en prose, » dit fort bien M. Guido Biagi. Et il devint si parfaitement sa chose qu'il se mit à lui refaire ses sonnets, y compris ceux qu'elle destinait, sans aucun doute, à d'autres amans. Par lui, elle retrouva, à Florence, un peu de cette cour littéraire qu'elle avait rassemblée autour d'elle à Rome et à Ferrare. Ses ennemis l'appelèrent la « courtisane des académiciens » et ceux qui n'étaient pas tout à fait ses amis voyaient en elle l'académicienne des courtisanes. Mais la constance qu'elle mettait à maintenir sur ses traits le masque de la femme de lettres nous fait douter encore que ce fût un masque. Un de ses sonnets au moins, celui du *Rossignol*, qui se trouve dans toutes les anthologies, vaut qu'on le lise; et cette femme, qui n'avait point assez de talent pour marquer sa place parmi les poètes, avait peut-être assez le goût du talent pour que sa carrière de courtisane ne fût qu'un moyen d'arriver jusqu'à eux.

Devant une figure originale comme est celle de Tullia, le mystère subsiste, tant qu'on n'a pas trouvé le nom exact qui lui convient : le mot qui donne la clef du caractère ou le filet de la définition qui en rassemble les élémens épars. Et on n'a pas trouvé ce mot, peut-être parce qu'à son époque il n'existait pas. Quand une individualité surgit, tout à fait originale pour son temps, elle ne peut être définie que par son « nom propre : » c'est seulement lorsque le caractère de cette individualité lui devient commun avec beaucoup d'autres qu'elle peut être définie par un « nom commun. » Tullia d'Aragon était une « intellectuelle, » ayant le goût des idées ou au moins des hommes qui en avaient, dans un temps où, sauf les princesses qui tenaient une cour, nulle femme ne pouvait le satisfaire. Qu'elle fût avec cela

une courtisane, ce n'est pas douteux, mais cela tenait au hasard de sa naissance, à la rigueur des temps et au respect des traditions maternelles. Elle vivait à une époque où une femme pauvre, sans famille, ne pouvait entrer dans l'Olympe de l'esprit que par sa beauté.

Ces nuances n'inquiétèrent pas les *Huit de la Balia*. D'après une loi promulguée par le duc Cosme, les courtisanes même les plus huppées devaient porter une couleur qui les désignât clairement, du plus loin qu'on les voyait. Cette couleur était du jaune sur la tête : une serviette ou un mouchoir, ou un voile quelconque qui eût une bordure d'or ou de toute autre matière de couleur jaune, large au moins d'un doigt et placée de telle sorte qu'elle fût très visible. Et elles ne devaient pas porter de vêtemens de soie, quels qu'ils fussent. Un beau jour, les *Huit* s'avisèrent que Tullia d'Aragon portait de la soie qu'elle n'avait pas le droit de porter, et qu'elle ne portait pas ce voile jaune auquel elle avait tous les droits. Ils l'en avertirent. La poétesse se retrouva stupéfaite, indignée, désespérée. Elle cria à la méprise, comme la chauve-souris de la fable : « Je suis poète, voyez mes ailes !... » Elle rassembla, pour se défendre, les sonnets fameux, signés d'elle, appela Varchi à son secours. La femme qui régnait alors sur Florence aux côtés du duc Cosme, la duchesse Éléonore de Tolède, aimait les lettres et de ses grandes mains blanches apaisait les colères de son mari. Tullia se tourna vers elle, lui envoya ses sonnets, se fit appuyer par les admirateurs de son talent. La duchesse vit derrière cette tête charmante le fond de verts lauriers peint par le Moretto ; elle parla en sa faveur au duc et, sur la pétition même, le duc Cosme écrivit : *Fasseli gratia per poetessa*... Une fois encore, le masque de la poétesse avait dissimulé le visage de la courtisane.

Il ne se montra peut-être qu'à la mort. Revenue à Rome, ayant perdu sa mère et sa jeune sœur, seule, ruinée, vieillie, agonisante dans une misérable maison du Transtévère, la déesse païenne redevint une pauvre femme chrétienne, comme toutes ces gens de la Renaissance affublées de noms antiques par les poètes et de diploïs ou de calyptres par les peintres. Elle reçut les derniers sacremens avec infiniment de piété. Elle fit des legs minutieux et dévots, entre autres le legs imposé par Clément VII aux courtisanes en faveur des nonnes converties. Elle recommanda qu'il n'y eût à ses funérailles personne d'autre

que les frères de Saint-Augustin et la Compagnie du Crucifié, à laquelle elle déclara appartenir, et que cela se fit la nuit, avec la plus grande simplicité. C'était en 1556, en plein Paganisme. Déjà, de la belle Simonetta, un siècle avant, on avait pu dire : « Au moment de mourir, la nymphe se retourna tranquille et confiante vers Dieu. » Pareillement, quand on lit la sténographie des dernières paroles d'un condamné à mort, un certain Boscoli qui avait joué les Brutus, en 1513, sous les Médicis, on voit qu'il n'a plus qu'une pensée : se rapprocher du Christ et maudire les maximes et les exemples du héros païen « qui ne pouvaient être bons puisqu'il n'avait pas la vraie foi. »

Telles étaient ces gens du xve et du xvie siècle. Au toucher de la mort, tous leurs déguisemens tombaient, laissaient voir leur âme, et cette âme était chrétienne. Les bonnes sœurs qui, selon l'hypothèse de M. Guido Biagi, écrivirent, sur le marbre où s'appuie Tullia, le nom qui la mêle à la passion de saint Jean-Baptiste, éveillent sur elle des idées plus justes que les poètes qui l'appelaient Tyrrhenia ou Thalie. Jouer un rôle dans un mystère chrétien, fût-ce le rôle du traître, c'est encore approcher des saints, se couvrir d'un pan de leur majesté, travailler au triomphe de la foi. Tout le monde ne peut pas être saint Jean-Baptiste : c'est déjà bien beau d'être Salomé. Une fois la représentation finie, diables, traîtres, larrons, bourreaux, courtisanes, rentrent dans leur vraie peau, qui est celle de chrétiens crédules et craintifs ; il suffit qu'ils échappent aux indignations des spectateurs, à la sortie du spectacle, — et tout le monde s'en va au Paradis.

V. — AUX UFFIZI. — ÉLÉONORE DE TOLÈDE (1)

Cette Éléonore de Tolède qu'implorait Tullia d'Aragon, au péril du voile jaune, quelle sorte de femme était-ce ? Quand on visite la salle dite du *Baroccio*, aux Uffizi, on trouve son por-

(1) Portraits d'Éléonore de Tolède, épouse de Cosme I duc de Florence.

Portraits authentiques, par Angelo Bronzino, à l'huile : 1° Éléonore à trente-quatre ans environ, avec cette inscription sur le fond du tableau : *Eleonora Toleta. Cos. Med. Flor. D. II. Uxor.*, peint vers 1553, aux Uffizi, salle du Baroccio.

2° Au Palazzo Vecchio, dans une des lunettes de l'antichambre du Tesoretto, vers l'âge de 18 ans.

3° Au Musée de Berlin ; portrait buste et main.

4° Aux Uffizi ; portrait en buste, attribué au Bronzino.

trait par le Bronzino, en pied, avec son fils Ferdinando âgé de cinq ans. Sur un fond bleu, d'un bleu glacial, du bleu d'Ingres ou de Sassoferrato, elle est assise haute et droite, dans le lourd brocart d'une robe blanche balafrée d'arabesques noires. Elle nous regarde de face, avec tristesse. Sa main droite descend derrière la tête du petit garçon noyé dans les plis de sa toilette. Sa main gauche s'allonge sur son genou à la poursuite d'un gros gland de perles. Elle a la tête petite des femmes très grandes et très larges d'épaules, les yeux un peu écartés, la bouche charnue, le nez droit, un visage long, doux, de biche, — les mains infiniment longues et blanches. Ses cheveux, tirés en arrière, séparés au milieu du front, sont sagement emprisonnés dans une résille ponctuée de perles. Partout des perles. Ses épaules sont couvertes d'un filet de galons avec une perle à la croisée de chaque maille. Des perles font plusieurs fois le tour de son cou. Des perles s'égouttent, une à une, au bout de ses oreilles, jusqu'au bout de ses doigts. Elle semble avoir passé sous une pluie de perles. Le reste de sa toilette : des arabesques d'un noir de deuil sur un fond blanc, d'un blanc de deuil et, çà et là, un or funéraire, — une splendeur de catafalque. On dirait un vêtement mortuaire et cela servit bien de vêtement mortuaire, en effet. En 1857, le gouvernement a fait ouvrir, pour les identifier, tous les tombeaux des Médicis. Quand on est arrivé au sarcophage contenant les restes d'Eléonore de Tolède, duchesse de Florence, épouse de Cosme Ier, et grand'mère de Marie de Médicis, on a cru voir ce tableau couché dans le cercueil... Tout y était, de cette toilette, sauf les bijoux que les détrousseurs de cadavres avaient déjà remis dans la circulation. Ils brillent peut-être aujourd'hui aux feux électriques de quelque *palace*, sur une femme du Nouveau Monde, occupée à déplorer de n'avoir pas vécu dans le « bon vieux temps... »

C'est un des rares portraits officiels qu'on devine tout à fait ressemblans : tous les traits sont beaux et réguliers, aucun n'est banal. Le teint mat de la belle Espagnole, ses grands yeux doux et infiniment tristes, sa figure longue, son attitude lassée, tout cela désigne une victime parée pour le sacrifice. Cette impression peut nous tromper, mais nous trompe-t-elle?

Nous sommes en 1553. La femme que voici a quitté toute jeune le beau ciel de Naples, où son père le duc d'Albe est vice-roi, pour venir s'enfermer dans ce sombre Palais Vieux, où elle

est demeurée dix ans. Son mari est fils d'un héros et d'une sainte : c'est un monstre. Il est le fils de Jean des Bandes Noires, le Bonaparte du XVIe siècle, et de Maria Salviati, admirable épouse qui recruta des armées à son mari, pansa ses blessures, sauva les débris de sa fortune, finit dans la retraite et les bonnes œuvres. En lui, la bravoure du père est devenue cruauté et la douceur de la mère dissimulation. A dix-sept ans, il est déjà impénétrable. Son masque lui est si bien collé à la peau que nul Florentin, ni sa propre mère, ne peut démêler les traits sinistres de son visage, et lorsque, dans un moment de désarroi, on fait venir à Florence ce jouvenceau timide, pauvre, orphelin, sans appui, parce qu'il porte un nom fameux et qu'on ne craint pas de se donner un maître, nul n'imagine qu'on se donne un tyran et une lignée de tyrans qui durera deux cents ans.

Nous autres, nous ne nous y trompons guère, et nous ne comprenons point l'aveuglement des Florentins de 1537. Le plus ignorant et le moins psychologue des touristes qui trottent du Bargello au Palais Vieux et des Uffizi au Pitti, ne peut regarder sans répulsion ce masque brutal et secret que le Bronzino, Benvenuto Cellini et le Pontormo ont attaché à tous les murs : ce front ras, ces yeux où les prunelles, quittant le bord inférieur des paupières, errent inquiétantes, sur le globe laiteux, ces lèvres cadenassées, cette mâchoire de prognathe, cette peau tendue sur les muscles comme un écran, sans un de ces plis que laissent sur le visage les sentimens qui l'ont agité, ce cou de taureau, cette barbe épaisse drapant les joues : c'est une tête à mettre sur les épaules de Barbe-Bleue ou du bourreau. Voilà l'homme avec qui Éléonore de Tolède a passé vingt-trois ans de sa vie, qu'elle a aimé, semble-t-il, et dont rien ne l'a distraite que deux choses : ses enfans et ses perles.

Ses enfans, nous n'en voyons qu'un, dans ce portrait, auprès d'elle : c'est Ferdinando, celui-là même qui se tient à cheval, devenu gros et grand, en bronze, au milieu du carré de portiques qu'on appelle la place Santa Annunziata. Cet enfant n'est pas le seul ; elle en a sept autres. Regardons-les comme elle les regarde, tous les huit, dans les chambres sombres du Palais Vieux, tandis que le duc Cosme, aidé de Benvenuto Cellini, est occupé à gratter, avec des ciseaux d'orfèvre, quelque statuette antique nouvellement déterrée à Arezzo. L'aînée est âgée déjà de quatorze ans, le dernier encore au berceau. Les trois garçons

se pendent à la cape de l'orfèvre et l'agacent de mille manières. Le soleil, qui se couche derrière les Cascine, envoie ses rayons juste droit dans les fenêtres du palais sur la place de la Seigneurie. On entend monter, de la *loggia dei Lanzi*, les rumeurs grossières du corps de garde. La mère rêve, les enfans jouent. A quoi? Les enfans inventent parfois des jeux étranges : s'étrangler, faire le mort, parodier des scènes d'assassinat... Que présagent ces gestes? Que deviendront-ils quand ils auront quitté leur aire, pris leur vol « hors du charnier natal? »

Maria, l'aînée, est une enfant prodige, qui sait le grec, le latin. On a, déjà, fait faire son portrait quand elle était une enfant, par le Bronzino. Nous voyons sa petite personne sérieuse et intelligente aux Uffizi, bien installée dans son fauteuil, comme une petite dame, avec cette gravité précoce de ce qui dure peu. On songe à en faire une duchesse d'Este. Elle ne le sera pas, elle mourra dans trois ans, à Pise, emportée par les fièvres, et l'on dira un jour qu'elle a été empoisonnée par son père pour avoir aimé un page.

Lucrezia, elle, connaîtra un peu plus du monde avant de le quitter : elle ne mourra d'une pneumonie infectieuse qu'après les splendeurs de son mariage avec le duc de Ferrare. Mais ce sera en exil, loin de ses parens, et à cet âge fatidique de dix-sept ans que sa sœur aînée n'aura pas dépassé. Et l'on dira qu'elle a été empoisonnée par son mari pour ne lui avoir point été fidèle.

Isabella, qui est la plus séduisante des filles d'Éléonore, épousera le prince Paolo Giordano Orsini, duc de Bracciano; elle sera étranglée par son mari, un soir, dans une villa isolée près d'Empoli, au moyen d'une corde tombant d'un trou ingénieusement pratiqué dans le plafond. Et l'on dira que c'est pour la punir de nombreuses infidélités.

Les garçons Giovanni et Garzia, pétulans bonshommes de onze et sept ans, nous sont connus. Giovanni, c'est le jeune cardinal, peint par le Bronzino, barrette en tête, fine moustache à la lèvre, qui est à la villa de Poggio a Caiano; Garzia, c'est le petit chasseur joufflu, armé d'un arc, qui est de l'autre côté de l'Arno, au bout du pont couvert, au Pitti. Ils mourront tous deux entre les bras de leur mère, à Pise, d'une fièvre pernicieuse prise en traversant les Maremmes, et elle-même brisée par la fatigue, à leur chevet et atteinte par la contagion, succombera quelques jours après eux. On racontera ensuite que Giovanni a

été tué par Garzia dans une dispute de chasseurs, et Garzia tué par son propre père pour venger Giovanni.

Les deux autres garçons, Francesco et Ferdinando, l'un âgé de treize ans, l'autre de cinq, régneront sur Florence, mais ce dernier grâce à la mort subite et mystérieuse de son aîné ; l'autre aura la joie d'épouser et de mettre sur le trône de Toscane la femme qu'il aimera, mais non sans qu'un assassinat l'ait rendue veuve, ni qu'un accident l'ait rendu veuf, le tout avec une opportunité singulière. Enfin, l'enfant qui dort dans ce berceau, Pietro, tuera sa femme... S'il est vrai que les événemens tragiques projettent leur ombre longtemps d'avance devant eux, quelles ombres devaient s'allonger, ces soirs-là, qui n'étaient pas toutes jetées par les cyprès, sur les terrasses des jardins Boboli !

L'infinie tristesse de notre portrait s'explique. Femme d'un assassin avéré, mère d'un fils assassin et d'une fille assassinée, — le fils meurtrier de sa femme, la fille étranglée par son mari, — et de quatre autres enfans morts prématurément sous ses yeux, de deux souverains enfin, chacun très suspect d'assassinat, Éléonore de Tolède porte, dans son regard, la douleur de ces choses qu'elle ne sait pas, qu'elle ne peut pas prévoir, mais qu'elle reflète, déjà, comme le miroir qui nous annonce ce qui vient derrière nous sur la route, ce qui approche, ce qui nous menace, et qui, lui, ne sait rien.

Restent les perles. C'était le bijou le plus ordinaire des femmes de cette époque et les portraits d'apparat en contiennent toujours ; mais le préjugé, qui veut que ce soit un signe de larmes, est singulièrement enhardi quand on les voit abonder dans certains portraits, tels que celui d'Henriette d'Angleterre ou d'Éléonore de Tolède. Il y a, dans ce rocher qu'on nomme le Palais Vieux, au premier étage, près de la salle dite des Cinq Cents, une sorte d'alvéole creusé par le duc Cosme pour y cacher ses trésors : on l'appelle le *Tesoretto*. C'est un cachot voûté, noir, parcimonieusement éclairé par une seule lucarne sur l'étroite via Ninna, mais décoré et paré comme une bonbonnière. Un cabinet noir le précède, secret lui aussi, voûté, de la forme d'un coffret. Vasari a peuplé ce cabinet des plus riantes figures. Quand on fait jouer l'électricité, on voit paraître, aux deux extrémités, dans deux lunettes qui se font face, Cosme et Éléonore, les deux fantômes du Palais Vieux.

Elle, Éléonore, apparaît dans des tons de vieux cuir de Cordouan, captive d'un treillis d'or ponctué de perles, comme une résille jetée sur son manteau doré, qui s'ouvre sur un corsage rouge framboise, les mains languissantes, aux doigts fuselés, blancs, toujours à la poursuite de quelque perle... Elle est couverte de ces bijoux qu'elle a pris dans le cabinet à côté : deux pent-à-col, des pierres lourdes, massives, et des perles, toujours des perles qui tombent, goutte à goutte, sur les épaules, les bras, les mains, une pluie qui deviendrait une chaîne... On reconnaît, ici, sa passion pour ces grosses perles qu'elle aimait pardessus tout, et qu'elle forçait son mari à lui acheter des prix fous, tandis que le Palais Vieux retentissait des sarcasmes de Benvenuto Cellini, qui les appelait des « os de poisson ! » Les signes du zodiaque tournent autour d'elle et partout, sur les murs, des *amoretti* jouent. En face d'elle, dans la lunette opposée, le duc Cosme se tient implacable, secret, couvert de fer. Son mari, ses enfans, ses bijoux : tout ce qui occupait son âme semble ramassé ici, sous la voûte basse de ce *Tesoretto*...

Était-ce là tout, pourtant ? Cet horizon radieux de Naples qu'elle avait quitté si jeune, ne l'a-t-elle jamais regretté ? Ces crimes que son mari venait de commettre quand elle vint ici, ne les a-t-elle jamais connus ? Ces passions qui devaient faire à ses enfans des destinées tragiques, ne les a-t-elle jamais pressenties ? Nous ne le savons pas. Tout, dans ses paroles et dans sa conduite, nous montre une âme acclimatée à l'horrible atmosphère où elle est venue vivre. Elle y respirait normalement. Son grand souci était de garder ses filles de tout péché, de les tenir fermées dans le palais, comme des nonnes en un cloître, visibles seulement pour les dames de la Cour et pour leur vieux catéchiste. Son soin constant était d'aider son mari, de ses deniers, de son influence à la Cour d'Espagne, de ses conseils. Le duc Cosme l'aimait. Il lui vouait ce peu de bon qui subsiste toujours dans les pires âmes, comme pour témoigner qu'après tout, ces âmes ne sont qu'humaines. C'était un bon mari comme c'était un bon père, magnifique en ses cadeaux, adroit en ses paroles, ingénieux en ses divertissemens. Il y a toute une vie du duc Cosme, faite de scandales et d'intrigues avec la Leonora degli Albizzi, avec la Camilla Martelli. Mais cette vie ne commence qu'après la mort de la duchesse. Elle ne le connut que fidèle.

De son côté, elle accepta tout de lui avec la meilleure grâce du monde. Quand elle arriva, jeune mariée, au palais Médicis, elle trouva une petite fille, vive et intelligente, nommée Bia, qui courait dans tous les coins du palais. « C'est ma fille, » lui dit son mari. Elle l'adopta et l'éleva comme si ç'avait été son propre enfant. Elle adopta aussi les goûts de son mari. Le duc Cosme était un antiquaire, un savant, curieux de tous les procédés d'art; il se cachait à la fenêtre pratiquée au-dessus de la porte du Palais Vieux, pour entendre ce que la foule disait des statues nouvellement exposées. Pareillement, la duchesse se passionna pour les belles choses de plastique, prit parti pour Cellini contre Bandinelli, et lorsqu'un artiste avait produit une œuvre de son goût, elle défendait qu'on la mît hors du palais et de sa vue. Ainsi, s'il faut en croire les mémoires et l'histoire écrite, elle semble avoir joui de la vie.

Mais tout, dans ses deux portraits et dans ses gestes, nous montre une vie sans joie et l'indifférence de la voir s'échapper d'elle. Elle se sait malade, un poumon engorgé, crachant le sang, suffoquant : elle refuse obstinément tous les soins. On a retrouvé la lettre où le duc Cosme raconte sa mort. Le malheur est arrivé au cours d'un voyage qu'il faisait avec sa femme et ses fils, dans les Maremmes pestilentielles, pour visiter de nouvelles forteresses. Il faut la lire devant ce portrait : jamais traits de caractère ne se sont mieux superposés à des traits de visage. Il écrit à son fils aîné Francesco, alors en Espagne. Il vient de lui raconter la mort soudaine de ses deux frères, Don Giovanni et Don Garzia pris par les fièvres. Et il ajoute : « Mais comment pourrai-je finir cette lettre, ayant encore à narrer des choses plus douloureuses d'une part et plus joyeuses d'autre part ! Je dis joyeuses pour celui qui, détaché des choses mondaines, regarde seulement le ciel et non la terre, ses misères et ses vanités. Avec l'aide de Dieu, il faut que je continue. La duchesse, à cause de la nouvelle inattendue de la maladie du cardinal (son fils), s'affligea beaucoup et fut souffrante en ces quelques jours; et venue à Pise, l'ayant bien consolée, sa fièvre quotidienne commença à la tourmenter davantage et elle commença à perdre l'appétit : pourtant elle se maintenait. A ce moment apparut la nouvelle maladie à don Gartia (son autre fils) et sa fièvre augmenta et elle perdit de plus en plus l'appétit et ne voulut pas se laisser soigner par les médecins, comme tu sais qu'elle

avait cette habitude. Il s'ajouta l'aggravation de don Gartia et puis la mort; malgré que nous la lui cachions, elle était si anxieuse et ne pouvait dormir de sorte que tous les jours elle s'aggravait; d'elle-même elle se désespérait et s'affligeait tant, qu'elle faisait pis que si elle avait su la mort. Mais malgré que nous ne la lui disions pas, elle avait tant d'intelligence qu'elle s'aperçut certainement qu'il était mort; alors il nous parut mieux de lui dire qu'il était assez mal et de l'entretenir avec cela que de lui nier tout. Ainsi, à la fin, d'elle-même, elle commença à se calmer, à l'extérieur, et dire qu'elle acceptait, comme bienfait, la mort de don Gartia, et malgré que nous la lui niions, elle ne voulut jamais accepter autre chose. Cela continua trois jours, puis une mauvaise fièvre survint, laquelle, en deux termes, cessa, et il lui resta ses fièvres avec grande inappétence. Mais sur mes instances, elle se nourrissait beaucoup plus qu'elle ne l'avait fait dernièrement et elle en avait besoin parce que, pendant la mort du cardinal, elle resta trois jours où presque elle ne mangea, ni ne dormit. Et toujours, depuis l'été passé, elle eut cette toux qui, tu sais, lui était habituelle et maintenant d'autant plus. C'est pourquoi ce catarrhe augmenta tellement qu'il commença à l'empêcher de bien respirer et la fièvre pourtant diminuait; ne pouvant durer encore beaucoup de jours, avec un sentiment et un courage extraordinaires, parlant toujours, elle se confessa trois jours avant et communia; elle demanda, un jour avant, l'extrême-onction et fit d'abord, en ma présence, un très honorable testament, pensant ainsi d'abord à l'âme et puis à ses serviteurs; on peut dire que presque dans mes bras elle rendit son âme à Dieu; étant restée deux jours avec son entière connaissance, attendant la mort, presque toujours avec le crucifix à la main, et étant assise sur le lit, parlant simplement de la mort comme si c'était une affaire quelconque, et jusqu'à la dernière heure elle parla et reconnut tout le monde comme si elle avait été en santé (1)... »

(1) Cette lettre est-elle d'un assassin racontant la mort de sa victime? La question ne se posait même pas pour les chroniqueurs du XVIIe et du XVIIIe siècle : le meurtre d'Éléonore de Tolède par le duc Cosme était article de foi. Elle ne se pose pas davantage pour les historiens modernes : c'est une fable ridicule. La publication intégrale des lettres du duc Cosme à son fils, corroborée par les lettres privées de Sarguidi, auditeur du nonce pontifical, en Toscane, a épuisé le débat. Il n'y est pas fait allusion, ici, parce que c'est la physionomie d'Éléonore de Tolède et non celle de son mari qui nous occupe.

En quittant les Uffizi, faisons quelques pas et entrons au Palais Vieux qui y touche. Tout le monde le connaît, ce rocher noir surmonté d'une aigrette, il domine tout Florence. C'est un bloc à surplomb crénelé, troué çà et là de trous qui sont des fenêtres, avec un donjon ajouré planté au front comme un plumet au front d'un casque et qui s'évase par le haut, dans le ciel. Cela a l'air d'une prison et cela servit souvent de prison, en effet; on montre encore, dans la tour, la cellule où furent enfermés Cosme, le Père de la Patrie, avant ses grandeurs, et Savonarole après sa chute : prison dans une forteresse, imprenable, abrupte, à pic. Cela sent le bourreau, et, à la vérité, plus d'une exécution a eu lieu derrière ces murs, sans compter les meurtres qui, à toutes les révolutions, les ont ensanglantés. Il n'y a guère de fenêtre qui n'ait servi de potence, guère de pavé qui n'ait été rouge de sang. C'est là que le duc Cosme amena sa jeune femme, un an environ après son mariage et qu'il l'a tenue enfermée jusqu'à l'époque où il est allé habiter le palais Pitti, c'est-à-dire neuf ans, de la fin de 1541 au mois de mai 1550, et où ils revinrent encore, maintes fois, passer de longues heures, même après l'acquisition du palais Pitti.

Ce n'était point sa demeure familiale. Sa demeure était le palais Médicis, aujourd'hui palais Riccardi, situé via Larga, aujourd'hui via Cavour. Mais Cosme ne s'y sentait pas le maître de Florence. Si imposante qu'elle fût, c'était la maison d'un particulier. Le palais de la Seigneurie, ou Palais Vieux, était la maison du gouvernement, la maison commune, comme il l'est redevenu aujourd'hui. Il joue, dans l'histoire des révolutions de Florence, le rôle de l'Hôtel de Ville dans nos révolutions. Qui tenait le palais de la Seigneurie, tenait Florence. Cosme s'y rembucha donc tant qu'il ne crut pas son pouvoir indestructible. Il y annexa, pour sa commodité, les deux palais du Capitaine et de l'Exécuteur de justice, qui y faisaient suite. Il expulsa les lions qui, depuis des siècles, rugissaient dans une maison et une cour du côté où passe la rue encore appelée via Leoni. Il remplit la loggia dei Seignori de ses mercenaires allemands, qui avaient leur caserne toute proche, d'où le nom qu'elle a gardé depuis de *Loggia dei Lanzighinetti* ou *dei Lanzi*. Enfin, il aménagea, tant bien que mal, pour son usage et celui de sa famille, les chambres occupées précédemment par les Priori et le gonfalonier.

C'est au second étage, à l'angle marqué aujourd'hui par le groupe en marbre de Cacus, que fut installée Éléonore de Tolède, dans quatre chambres qu'on voit encore, mais beaucoup plus ornées qu'elle ne les a connues : une sorte de salle à manger avec deux fenêtres sur le midi, du côté où sont maintenant les Uffizi et deux fenêtres sur la cour intérieure, puis un cabinet de travail formant angle, avec une fenêtre au midi sur les Uffizi, et une fenêtre au couchant sur la place, devant la loggia dei Lanzi, enfin une chambre à coucher, avec une fenêtre sur la place. Toutes ces pièces se commandent comme il était d'usage alors. Cet étroit réduit fait plus songer à un cachot qu'à un appartement princier. Il n'est un peu éclairé que quelques heures par jour, quand le soleil baisse. Encore faut-il grimper plusieurs marches pour se mettre à la fenêtre et voir quelque chose du dehors.

En se retournant, il est vrai qu'on a vue sur la cour intérieure, mais c'était une triste chose à regarder que ce large puits d'air, où l'on ne voyait alors ni les peintures, ni la vasque et le délicieux enfant au dauphin de Verrocchio, ni les manchons de stuc qui habillent les colonnes de leurs délicates arabesques. C'était un trou nu et noir. Voilà les cellules où Éléonore de Tolède a vécu ses années de jeunesse et où il faut chercher la trace de ses pas. On imagine sans peine sa haute silhouette blanche du portrait des Uffizi errant sur ce fond noir, dans ce palais rempli de sanglans souvenirs, sinistre à ce point que, pendant plusieurs siècles, jamais on n'avait eu l'idée d'y loger une seule femme.

Dans les longues journées de solitude où les seules distractions étaient d'écouter les facéties du nain, ou de grimper à la fenêtre et de guetter les jeux brutaux des lansquenets établis sous la loggia, la pieuse duchesse dut souvent, bien souvent, regarder les trois bas-reliefs placés en face d'elle, presque à son niveau, sur le front de la loggia, les statues de Jacopo di Piero. C'est la *Foi* avec son calice, l'*Espérance* avec un geste vers le ciel, la *Charité* avec sa flamme de pierre dans sa main et, sur ses genoux, un enfant qu'elle allaite. Patinées par le temps, toutes grises aujourd'hui, ces trois figures, vieillies dans le ciel, en compagnie des oiseaux et des cloches, étaient blanches alors comme la blanche Espagnole elle-même. Et quand Éléonore de Tolède quittait sa fenêtre, il devait sembler aux gens du triste donjon

qu'ils voyaient passer une sœur des trois statues de marbre : la statue vivante de la Résignation...

VI. — AU PALAIS PITTI. — BIANCA CAPPELLO (1)

Il y a, au palais Pitti, dans la salle de Prométhée, un portrait de femme peint par le Bronzino, qui passe en insignifiance tout ce qu'on peut voir de moins significatif et, par là, touche à cette sorte de beauté qu'a, jusque dans le néant, l'absolu. C'est celui d'une personne jolie et nulle, sans doute considérable, à en juger par sa toilette de brocart, sa fraise ouverte, échancrée et plissée à *lattughine*, son voile brodé et bordé de *tremoli*, sa couronne et son collier de perles énormes, son pent-à-col massif, ses boucles d'oreilles en forme de crotales. Bien droite, bien immobile, la raie au milieu du front, plantée de trois quarts, elle regarde, de cet air neutre et absent que savent prendre les femmes, quand, sûres de leur beauté, elles font l'économie de leur âme. Or celle-ci est très belle, un des masques les plus réguliers et les plus imperméables que Dieu ait jamais posé sur âme mouvante. Et ce qui se passa derrière ce masque, après des centaines d'années écoulées et des centaines de livres ou de pamphlets écrits sur elle, nous ne le savons pas (2).

(1) Portraits authentiques de Bianca Cappello, épouse de Pietro Buonaventuri, puis de Francesco I grand-duc de Toscane : 1° Par Angelo Bronzino, à la salle de Prométhée, au palais Pitti et aux Uffizi, et par un inconnu, à l'âge de quarante ans environ, également aux Uffizi.

2° Par Alessandro Allori, — morceau de fresque provenant d'une maison du quartier Santa Maria ad olmi, — aux Uffizi. 3° Médailles par Pastorino de Sienne, l'une de profil, l'autre de trois quarts couronnée, portant toutes les deux *Biancha capp. med. duc. etruriae*. Un camée par Bernardino di Castel Bolognese, au Bargello.

Portrait présumé par le Titien : Bianca à l'âge de vingt ans, autrefois à Torre del Gallo.

(2) Une de ces études et des plus brillantes, a paru ici même, dans les livraisons de la *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1884. L'auteur, M. Blaze de Bury, y a tracé, avec un singulier relief, les caractères du grand-duc Cosme, du grand-duc Francesco et de Bianca Cappello. Si certains traits de l'esquisse qu'on a tentée, ici, diffèrent sensiblement des précédentes études, c'est que les travaux des érudits italiens ont mis à jour des documens ou inédits, ou qui avaient été tronqués, ou dont l'authenticité n'avait pu être prouvée lorsque M. Blaze de Bury écrivait. Il faut citer les lettres du grand-duc Cosme à son fils, reproduites notamment par Enrico Guglielmo Saltini, dans ses *Tragedie medicee domestiche* (Florence, 1898). Saltini passa une partie de sa vie à rassembler les élémens d'un livre sur Bianca Cappello; il ne put malheureusement mener son entreprise à terme; mais les fragmens qu'il a laissés n'en ont pas moins une valeur incontestée, et il n'est guère possible de crayonner cette figure sans y avoir recours.

Ce que nous savons prête à toutes les hypothèses. Pendant l'hiver de 1563-1564, le prince Francesco de Médicis, le fils aîné de Cosme Ier et d'Éléonore de Tolède, trouvait dans le courrier de l'agent secret de Florence à Venise, un certain Cosimo Bartoli, une nouvelle très romanesque. Une jeune fille de grande famille, Bianca Cappello, âgée d'à peu près seize ans et de merveilleuse beauté, venait de s'enfuir, dans la nuit du 28 au 29 novembre, avec un petit commis de banque. Ils étaient allés du côté de la terre ferme, et on ne savait ce qu'ils étaient devenus. Le ravisseur était Florentin, et c'est pourquoi l'agent Bartoli en entretenait longuement son maître. La banque où travaillait ce jeune homme, un certain Pietro Bonaventuri, se trouvait non loin du palais où vivait la belle patricienne, à Santo Apollinare, *al ponte storto*. Les deux jeunes gens s'étaient vus, avaient trouvé le moyen de correspondre, de se rencontrer, s'étaient fiancés secrètement et, craignant de se voir découverts, avaient soudoyé des gondoliers pour fuir. Le scandale était grand. La famille de la jeune fille, les Cappelli alliés aux Morosini et aux Grimani, était des plus considérables, et la famille du ravisseur était fort peu de chose. On découvrit les gondoliers qui avaient aidé à la fuite : ils furent arrêtés avec leurs femmes, mis à la torture et en moururent promptement. L'oncle Bonaventuri, lui-même, fut torturé et mourut aux fers pour n'avoir pas su garder son neveu. On lança la police aux trousses des fugitifs et on mit leur tête à prix, très solennellement, du haut du Rialto. Cela ne servait d'ailleurs à rien, et tout le monde se demandait où Pietro Bonaventuri avait bien pu aller avec sa proie.

Il était tout bonnement allé chez lui, à Florence, où son père, notaire et greffier du commerce, *della Mercanzia*, possédait une petite maison, place San Marco (la place de Savonarole), une étroite demeure à deux fenêtres de façade, qu'on voit encore, plus ou moins transformée, en face de l'église. C'est un tableau qu'on n'a pas fait et qui n'est pas seulement un sujet psychologique, mais un sujet pittoresque, quelque chose comme le *Last of England* de Madox Brown, que la fuite de ces deux proscrits, sur les eaux mortes, vers Fusina, enlacés et frissonnans, tandis que les premières lueurs du jour, se levant derrière leurs têtes, éclairent faiblement les rives plates et les maigres arbustes de la *terra ferma* où ils vont aborder. Nul n'eût pu dire alors, et les

deux enfans moins que tout autre, que ce léger sillage, tracé par la gondole dans l'eau calme de la lagune, paraîtrait un jour le trait d'union entre deux grandes cités rivales et ennemies depuis plusieurs siècles. Ils ne songeaient vraisemblablement à rien, puisqu'ils s'aimaient. « Un bagage est nécessaire... » a dit le poète. Ils emportaient les malédictions de toute une ville, quelques bijoux du palais des Cappelli et l'idée qu'ils allaient vivre en plein ciel...

Ils vécurent chez le notaire et ils y vécurent mal. Leur premier soin fut de traverser la place San Marco pour aller faire bénir à l'église d'en face leurs fiançailles précipitées. Mais la régularité de leur union ne leur donnait pas la fortune. Les nouvelles de Venise étaient mauvaises. Bien loin de pardonner, le père de Bianca, l'illustre Bartolomeo Cappello, promettait une prime considérable à quiconque vengerait son honneur. Au bout de peu de temps, Bianca et son mari ne se crurent plus en sûreté. Des sbires, appointés par la Sérénissime République, rôdaient autour de la place San Marco à Florence, et on les croyait trop honnêtes gens pour toucher leurs appointemens sans chercher à les mériter par quelque beau travail. C'est du moins ce que Pietro Bonaventuri faisait croire à Bianca qu'il tenait enfermée comme en une geôle, et c'est aussi ce qu'il alla raconter au prince Francesco de Médicis, quand il fut implorer sa protection.

C'était donc la seconde fois que le jeune prince avait à s'occuper des amans de Venise. A la première nouvelle qu'il en avait eue, par la lettre de Bartoli, il avait tenté de sauver leur oncle Bonaventuri. Il l'avait tenté d'autant plus que ce Florentin, ostensiblement directeur d'une banque à Venise, la banque Salviati, était aussi agent secret du duc de Florence, autant dire « espion. » Mais le Sénat de Venise ne rendait pas facilement ses proies. Bonaventuri était mort dans sa geôle. Le prince avait donc échoué dans sa première démarche. Mais son imagination de vingt-trois ans s'était mise à travailler. Sa curiosité s'alimentait, jour par jour, de tout ce qu'on racontait de Bianca Cappello, car, dans ces temps lointains, Florence était une ville fort bavarde et friande de scandales. Il avait voulu voir l'héroïne de ce drame, cette tête charmante autour de laquelle toute Venise irritée mettait une flamboyante auréole. Il l'avait rencontrée chez une dame de la cour, fort complaisante, la

marquise de Mondragone, et dès le premier regard, il lui avait été conquis. La belle-mère Bonaventuri, elle-même, favorisait les rencontres et toute une conspiration s'ourdissait autour de la jeune femme pour la jeter aux bras du jeune prince. On lui avait persuadé que, seul, il pouvait sauver son mari : elle le crut et le perdit.

Francesco s'intéressa donc à Bianca Cappello. Il s'y intéressa même trop, bien au delà de ce qu'exigeait sa sécurité à elle et jusqu'aux dépens de sa sécurité à lui. Il traversait toute la ville, seul, la nuit, pour l'aller voir, et cela, malgré les conseils paternels du duc Cosme, qui n'avait point besoin de rien risquer de semblable, ayant pour sa part installé sa maîtresse, une certaine Camilla Martelli, dans sa propre villa ducale, auprès de lui. La passion du prince pour Bianca s'alimentait de sa présence et s'exaspérait encore plus de son absence. Quand il s'absentait, quand il allait chercher en Autriche une archiduchesse, laide, austère et dédaigneuse, pour en faire sa femme, il ne songeait qu'à Bianca Cappello et lui écrivait nombre de vers qui ne sont pas plus mauvais que les autres vers galans de cette époque. Enfin revenu dans ses États, marié à l'Autrichienne et installé, comme une sorte de régent, dans le Palais Vieux qu'on venait de rajeunir pour la jeune archiduchesse, il prit le mari, Pietro Bonaventuri, à la cour, en lui confiant la charge de la garde-robe, et donna au ménage un palais situé Via Maggio sur la rive gauche de l'Arno, palais qu'on voit encore et qui porte encore le nom de Bianca Cappello. C'est de cette époque, à peu près, que date le portrait du Bronzino, au palais Pitti. La figure est encore fine, plutôt triste et, si on la compare à celle peinte par le Titien lorsque Bianca n'avait que vingt ans, plus longue et presque pensive. Elle est au zénith de sa beauté qu'on devine souple et svelte encore et au point décisif de sa vie, romanesque en deçà, historique au delà.

Mais serait-elle historique? Pour qu'elle entrât dans l'histoire, il fallait que son mari en sortît. Il était un obstacle éventuel et, en aucun cas, une sauvegarde. Le prestige de cette femme mariée se réduisait à peu de chose, car la fidélité de l'un n'était pas assez grande pour compenser tout ce qui manquait à la fidélité de l'autre. Parvenu aux honneurs, l'ancien commis avait découvert à tous les yeux sa bassesse d'âme. Il est même un point qui n'a pas été touché par les historiens:

c'est celui de savoir si, lorsqu'il ramena de Venise l'insouciante fille des Cappelli, — c'est-à-dire une beauté qui devait éblouir quiconque la verrait, — l'amour était bien le seul démon qui le poussât ou si ce n'était point quelque ambition inavouable. Par son oncle, l'agent secret du duc Cosme, il savait fort bien par quels chemins on parvenait au palais. Le train dont il mena les choses, le péril de sa femme dévoilé, l'intervention du jeune prince obtenue, l'aisance qu'il mit à ce qui aurait dû le désespérer, la gloire qu'il se fit de sa honte, la joyeuse vie qu'il mena dès ce moment, tout cela jette le jour le plus fâcheux sur cette aventurière figure. On eût été charmé d'apercevoir la silhouette d'un fou : on tombe sur un calculateur.

Nul ne fut donc très indigné, lorsqu'on apprit, un beau matin d'août, le 25 août 1572, que la veille dans la nuit, Pietro Bonaventuri, venant du palais Strozzi où il avait soupé et mené grande fête, et rentrant chez lui, de l'autre côté de l'Arno, juste comme il venait de débucher par le pont Santa Trinita, avait été assailli et tué par un parti de gens armés, en tête desquels son rival en conquêtes galantes, Roberto de Ricci. On ne s'attarda pas beaucoup à se demander si la femme du mort était pour quelque chose dans ce brusque dénouement d'une situation délicate. Il la gênait fort peu, semblait-il, car la pensée qu'elle voulût en épouser un autre ne traversait l'esprit de personne. L'assassinat était alors un assez ordinaire instrument de veuvage; mais en ces temps de diagnostics incertains, de malaria permanente, de routes mal sûres et de vendettas compliquées, on ne savait jamais exactement dans quelle mesure la peste, le poison, les brigands ou les sbires collaboraient au dénouement des chaînes conjugales.

Il n'y a pas loin de ce coin de pont où Buonaventuri fut tué jusqu'au palais de Bianca Cappello, encore debout, dans la via Maggio, avec sa porte en forme d'amande et ses grandes fenêtres carrées quadrillées de fer, morne et endormi comme dans la nuit sinistre du 25 août 1572. Plus endormi peut-être. Elle dut entendre, par le calme de la nuit et les fenêtres ouvertes en été, des cris, des battemens de fer, car le misérable se défendit. Puis ce fut fini. Elle était veuve, débarrassée d'un homme qui la déshonorait pour la seconde fois. Et, au bout de cette ruelle ouverte en face de sa maison, comme une fente de rocher, il y avait le palais de son amant, et quelque part, dans les environs

de Florence, son amant lui-même en villégiature, attendant le jour où il pourrait lui accorder tout ce qu'elle demanderait.

Ce qu'elle lui demanda, en se jetant à ses pieds, en de longs voiles de deuil, la face bouleversée par l'horreur de la nuit tragique, ce fut : Justice! justice! Elle jura qu'elle voulait découvrir et poursuivre les assassins de son mari, quels qu'ils fussent, et les punir. Elle avait sa fille avec elle, la petite Pellegrina, l'enfant bien nommée des deux fugitifs, et ne voulait plus vivre que pour elle, attestant le ciel qu'elle allait retourner dans son pays, — où, d'ailleurs, nul ne se souciait de la revoir. Ce fut un beau spectacle de vertu et d'amour conjugal. La cour y fut prise, du moins en partie, et en ce qu'elle avait de meilleur. La duchesse de Bracciano, la charmante fille d'Éléonore de Tolède, lui écrivait de son lit : « Je vous aime plus qu'une sœur... » Quant au grand-duc, ses sentimens n'avaient pas changé. On a un billet de lui, à peu près de cette époque, accompagnant une petite cire peinte qu'il lui envoyait. Le voici : « Bien-aimée Bianca. — De Pise, je vous envoie mon portrait que m'a fait notre maître Cellini; en lui prenez mon cœur. — Don Francesco. »

Tout conspirait donc pour que la belle veuve devînt grande-duchesse de Toscane, — tout, sauf la grande-duchesse elle-même. Car il y en avait une, qu'on oubliait un peu, dans cette bagarre. Mais cette personne, encore que mal gracieuse, petite, hautaine et mal faite, étant la sœur de l'Empereur, tenait de la place et, dans le hourvari du XVIe siècle florentin, elle faisait paraître cette sorte de vertu austère dont on ne sait jamais si, n'étant pas faite de dépit, elle vient bien du ciel plutôt que de l'enfer. Elle s'obstina, six ans encore, non seulement à vivre, mais à donner nombre d'enfans à son mari, beaucoup de filles, un seul fils. Toutefois, le destin n'a pas une patience éternelle. Un jour, comme elle était encore en état de grossesse avancée, on la laissa choir sur les marches du palais, si heureusement pour les projets du grand-duc, qu'elle mourut incontinent. Son fils unique, le petit prince Filippo, mourut peu d'années après. Les érudits ont depuis lors démontré que ces accidens étaient très naturels, mais le peuple florentin, pour habitué qu'il y fût, n'en demeura pas moins fort ébahi que toutes les morts tragiques qui environnaient Bianca Cappello lui fussent toujours profitables. Il lui voua une haine cordiale et il l'appela « la Sorcière. »

En revanche, un autre peuple se prit d'amour pour elle. Le jour où il fut possible qu'elle devînt grande-duchesse de Toscane, Venise se souvint qu'elle était Vénitienne. Un décret suprême du Sénat la déclara « vraie et particulière fille de la République » en considération de ses « vertus distinguées. » Trois cent soixante cousins lui naquirent, du jour au lendemain, et se vêtirent de soie cramoisie en signe d'allégresse. On illumina les lagunes, on lui députa des ambassades magnifiques. On ratura sur les registres de l'*Avvogaria* tout ce qui avait trait à sa fuite et à sa condamnation. On ne rendit pas la vie à l'oncle Bonaventuri et aux gondoliers qu'on avait jadis torturés pour leur apprendre à mieux surveiller les jeunes filles, mais son père étant encore là, on l'amena à Florence pour y voir couronner la fille qu'il avait jadis solennellement maudite et il en retira beaucoup d'honneur.

Il crut sa fille bien changée : l'était-elle si fort? Cette femme, dont la carrière apparaît comme un prodige d'intrigue et d'ambitieuse industrie, ressemblait tout à fait à celle qui s'était sauvée de Venise avec un jouvenceau sans fortune et peut-être, en ce moment, ne songeait-elle guère plus au fastueux avenir ainsi retrouvé qu'elle n'avait jadis songé à l'avenir fastueux qu'elle abandonnait. Elle devenait une reine comme elle était devenue une paria : — par amour. Regardons tous les portraits qui ont été faits d'elle : nous n'y verrons jamais les attributs de la royauté. Ils figurent seulement sur une des médailles de Pastorino. Rien de solennel, si on la compare à tous ces portraits en pied de grands-ducs et de grandes-duchesses, qui s'échelonnent depuis les Uffizi jusqu'au palais Pitti et traversent l'Arno, en sombre file, comme une procession de spectres suspendus dans les airs. Cherchons dans les palais de Florence les traces de ses pas; nous ne les trouverons guère, mais bien dans les modestes villas des Médicis, habitations fort simples alors qui entourent Florence comme Poggio a Caiano; c'est qu'elle cachait son bonheur comme les ordinaires parvenues l'affichent. Personne ne joua moins à la souveraine. En possession de son mari, elle oublia tout le reste. Elle tenta, il est vrai, une substitution audacieuse, simula des grossesses et présenta, un jour, comme son fils, l'enfant d'une pauvre ouvrière de Florence. Mais ce fut pour la cour et la ville, et elle n'osa pas soutenir sa supercherie devant l'homme qu'elle aimait.

Elle lui avoua tout et il n'en fut rien. Montaigne, qui était à Florence en 1580, et assista à leur dîner au palais Pitti, fut surpris de voir la grande-duchesse occuper la place d'honneur au-dessus de son mari. « Elle semble bien, dit-il, avoir la suffisance d'avoir enjôlé le prince et de le tenir à sa dévotion longtemps. » Montaigne avait vu juste; les neuf années qu'ils passèrent ensemble furent aussi fidèles que les quatorze années passées sur deux plans très différens de la vie sociale. La mort seule désormais pouvait les séparer...

Elle ne les sépara pas. La « sorcière » avait dit, maintes fois, qu'entre le dernier soupir de son mari et le sien, il ne s'écoulerait pas des jours, mais seulement des heures. Une fois de plus, son pouvoir magique éclata. Un soir d'automne, à Poggio a Caiano, comme le grand-duc revenait de la chasse et s'attardait auprès d'un petit lac, il prit la fièvre tierce qui grandit vite dans ce corps usé et depuis longtemps empiré par d'épouvantables médecines qu'il se préparait lui-même. Vainement, il appela à son secours le bouc, le crocodile et le hérisson, dont il mêlait ingénument les substances pour se composer des remèdes. Au bout de peu de jours, il entra en agonie. Bianca, prise par les fièvres en même temps, ne pouvant être à son chevet et le soigner, dévorée d'inquiétude, envoyait incessamment vers lui. Le frère du grand-duc, Ferdinando, le cardinal, — celui que nous avons vu à l'âge de cinq ans, dans le portrait d'Éléonore de Tolède; — était là. Brouillé depuis des années avec Francesco et Bianca, réconcilié avec eux depuis quelques jours seulement, héritier présomptif de son frère, il rôdait autour des chambres des malades, — malade lui-même d'impatience et de cupidité. Pellegrina, la fille de Bianca, dressait ses batteries pour arracher à sa mère, quand elle ne serait plus consciente, le legs d'une somme de 30 000 scudi qu'elle savait entre les mains du dépositaire des subsistances. L'archevêque de Florence et les autres dignitaires faisaient harnacher leurs mules et leurs litières, prêts à partir pour la ville, et à y porter la nouvelle de cette mort comme on apporte la nouvelle d'une victoire. Dans ce grand carré de pierres et d'arcades, qu'est la villa de Poggio a Caiano aujourd'hui si calme sous le soleil, et qui a recélé, depuis, tant de plaisans spectacles, se joua, par les chaudes journées de l'automne toscan 1587, une triple tragédie dont on ne saura sans doute jamais toute la bassesse et l'horreur.

Seule Bianca, qui avait toujours sacrifié sa dignité à son amour, eut, dans le suprême péril, la dignité dont manquaient tous ces cœurs sans amour. Se sentant très mal, elle fit appeler son confesseur et lui dit : « Faites mes adieux à mon seigneur Francesco de Médicis et dites-lui que je lui ai toujours été très fidèle et très aimante ; dites-lui que ma maladie n'est devenue si grande qu'à cause de la sienne et demandez-lui pardon si je l'ai offensé en quelque chose... » L'homme, auquel ce message s'adressait, gisait dans une chambre à côté, déjà sans vie. Le bruit, les allées et venues insolites, le piétinement des chevaux et le roulement des véhicules partant pour Florence dans cette fuite éperdue qui suit la mort des rois, les larmes mal retenues de certains visages, la joie mal contenue de certains autres, l'apparition subite dans sa chambre de deux cardinaux : le cardinal grand-duc son beau-frère et le cardinal archevêque de Florence, tout cela dit assez à la malheureuse agonisante que son seul soutien sur la terre n'était plus :

S'il vit, je vy, s'il meurt, je ne suis riens :
Car tant son âme à la mienne est unie,
Que ses destins seront suivis des miens...

avait-elle dit souvent, en prose, à la suite de notre Ronsard. Le moment était venu de tenir sa parole. Elle la tint. Onze heures ne s'étaient pas écoulées qu'elle expirait, montrant, par cette maîtrise sur ce qui est le moins maîtrisable au monde, qu'il y avait en elle autre chose que l'ambition d'une courtisane, et que sa sorcellerie était surtout faite de son amour.

Il se passa alors une scène telle que, pour la peindre, il eût fallu hâter la naissance d'un Zurbaran ou d'un Valdès Léal. Pellegrina, voyant mourir sa mère, ne perdit ni sa tête ni son temps. Il y avait, là, un homme qui lui était dévoué, le confesseur de la mourante, un certain Père Maranta. Elle lui dicta une déclaration émanée, disait-elle, de la bouche même de Bianca Cappello, par laquelle celle-ci lui laissait tout l'argent alors entre les mains du dépositaire, en outre de 5 500 scudi à son secrétaire et à son échanson. La mourante ne pouvant apposer sa signature à cette déclaration, on pria le médecin, puis l'évêque Abbioso et le Père Maranta lui-même, de signer pour elle, certifiant que c'étaient, là, ses dernières volontés.

« Immédiatement, raconte l'évêque Abbioso, l'acte fut porté à lire à la grande-duchesse, laquelle était soutenue par quelques

dames qui, se tenant sur le lit, la tenaient comme assise, et on lui lut le texte dans la ruelle du lit, parce que le bord de devant et la partie des pieds étaient tout entourés d'une foule de gens, ce qui fut cause que je ne pus m'approcher dudit lit. Avant qu'on eût fini de lire, j'entendis des gens présens qui disaient : « Ce n'est plus la peine de lire ; ne voyez-vous pas qu'elle ne sent plus rien et qu'elle est déjà passée ! » D'autres disaient : « Lisez jusqu'à la fin, car elle entend et elle vit ! » et autres paroles semblables. Sur quoi, je m'approchai de force et voulus voir si vraiment elle était vive ou morte, et je la trouvai comme en extase et sans sentiment aucun... » — Ainsi expirèrent, parmi le serpentement des intrigues et le fourmillement des haines, Francesco de Médicis et Bianca Cappello, ce Philémon et cette Baucis de l'assassinat.

De l'assassinat? En sommes-nous sûrs? Le grand trait de Bianca Cappello, sa passion dominante, n'est pas un mystère. Ce sont ses traits secondaires : ceux du scrupule ou de l'audace, de la bonne ou de la mauvaise foi, ce sont ses passions auxiliatrices qui demeurent pour nous des énigmes. Et ni le portrait du Bronzino que nous voyons au Pitti, ni celui des Uffizi où la face est plus pleine et plus moutonnière, ni celui qui est aussi aux Uffizi, fait au temps où Bianca était déjà hydropique, où elle est grasse et replète, l'âge commençant à mettre son collier de plis autour du cou, ne nous renseignent pleinement. Il est vrai qu'ils sont tous de mains médiocres, hors celui du Bronzino, qui est de main lassée. Les portraits écrits, les lettres pliées dans les archives ne sont pas plus révélatrices. Un seul trait saute aux yeux : le trait de la bienveillance, cette bienveillance universelle qui se concilie fort bien avec la cruauté envers quelques-uns. On voit toujours Bianca préoccupée de gagner les cœurs, de fondre les haines, de réconcilier les ennemis. C'est elle qui, par ses longues instances, a ramené le cardinal à son frère, et l'a installé à Poggio a Caiano, où il devait se trouver à point nommé pour recueillir l'héritage d'un trône. Tous ceux qui l'approchèrent, sans qu'elle les ait assassinés, l'ont aimée, et rendent témoignage pour elle devant l'histoire. Pourtant le peuple l'a haïe. Alors, devant ce portrait de la salle de Prométhée, on reste incertain...

On sort du palais Pitti, on erre par la ville, on va voir les décors du drame. Les décors n'ont pas bougé. Les pierres sont

là, tout est resté en place, comme si la prima donna venait seulement de quitter la scène. Au hasard de la flânerie, il arrive qu'on refait la route que suivit Pietro Buonaventuri, la nuit où, sortant du palais Strozzi pour rentrer chez lui, il fut tué. La route est courte. On gagne le pont Santa Trinita, et, si l'hiver est fini, on trouve, à ce coin de parapet où M. Henry Holiday a placé son fameux tableau représentant la première rencontre de Dante et de Béatrix, des marchands portant leurs gerbes de fleurs, autour de la statue de l'*Eté* portant sa gerbe de pierre. Le ciel rayonne derrière les vieilles maisons noires du Borgo San Jacopo; la foule bruit comme une volière; les sabots des petits chevaux attelés à de frêles équipages sonnent sur les dalles éperdument: rien n'évoque la moindre image d'un drame quelconque. De l'autre côté du pont, sur la petite place où se précipita l'attaque des assassins, la vie est plus populaire encore, plus joyeuse: un marchand de marrons découvre sa marchandise fumante, des mulets secouent leurs pompons rouges et leurs plumets blancs, attelés à des sauterelles de bois peint en rouge, pleines de *fiaschi* de *vini scelti*; un charretier fait boire son cheval dans une exquise vasque de marbre patinée par le temps, aussi indifférent à ce chef-d'œuvre que peut l'être la bête qui y plonge ses naseaux; des vendeurs tiennent des branches d'amandiers en fleurs comme des candélabres allumés; une automobile se coule dans la ruelle étroite et jette sa fumée bleue sur le palais Cappello, emportant peut-être dans sa course les mêmes passions qui l'habitèrent autrefois : — tout s'unit pour nous faire oublier les minutes tragiques de Florence sous son éternel sourire. L'histoire est impuissante à combattre, en nous, cette impression de nature et d'art. Les libelles, les *diarii*, les archives, les correspondances diplomatiques même ne tiennent pas devant les images que Ghirlandajo, Botticelli, Filippo Lippi, nous ont laissées de la vie florentine.

Devant nous, dans l'ancien couvent des *Barbetti*, laïcisé aujourd'hui et consacré à l'enseignement féminin, des jeunes filles entrent, sortent : c'est une école normale où elles vont apprendre tout ce qu'on enseigne de nos jours; elles sauront tout ce qui se passe et ce qui s'est passé depuis des milliers d'années dans ce vaste monde; on leur apprendra la physique, la chimie, les effets de rayons qui portent toutes les lettres de l'alphabet; on leur apprendra la suite de tous les Pharaons qui

régnèrent sur l'Égypte, d'où proviennent les tremblemens de terre et quand reviendra la comète de Halley, — car on nous dit que l'histoire est dorénavant une science et qu'avec les bonnes méthodes, on ne peut errer; — mais elles ne sauront jamais si, là, sous les fenêtres de leur école, sur ces dalles où leurs talons sonnent tous les jours, Bianca Cappello a fait ou n'a pas fait assassiner son mari.

Telles sont, — ou du moins telles nous ont paru être, — les femmes les plus célèbres par leurs portraits et par leurs vies qu'on voyait passer, sur les bords de l'Arno, il y a quelque quatre cents ans. On s'étonnera peut-être de ne pas les trouver si lointaines... Elles sont très humaines, très féminines, quelques-unes très « féministes : » nullement imprévues. On ne voit pas, dans la construction de leurs masques, un seul trait qu'on ne retrouve aujourd'hui dans les figures qui passent dans la rue. De même, peut-on dire qu'il y ait, chez les âmes d'aujourd'hui, prétendûment modernes, un goût, une prétention, même une manie, que nous ne retrouvions, si nous le voulons bien, chez ces Florentines disparues? Non. Il ne semble pas que la nature se mette en frais d'âmes nouvelles, à chaque génération, non plus que de nouveaux nez, de nouveaux yeux et de nouvelles fossettes... Il y a eu, de tout temps, des âmes de la même étoffe : la façon seule diffère et ce sont les circonstances qui la font. Quand ces circonstances sont générales, pressantes elles coupent et taillent impérieusement en plein drap humain : un type se forme, qu'on appelle le type du siècle, du règne ou de la cité, et l'on a raison puisque ce type est le plus habituel et qu'il faut bien donner une figure à une époque, pour la reconnaître. Mais tous les autres sont possibles et nous venons de voir que les plus modernes pouvaient vivre au xve ou au xvie siècle, — puisqu'ils y ont vécu. Et puis, sait-on jamais ce que serait la figure qu'on croit le mieux connaître si la destinée la plaçait dans une autre lumière, l'éclairait du reflet d'autres objets, jetait sur elle l'ombre de nuages qu'elle n'a pas connus? Il faut bien des choses diverses pour qu'une âme humaine déploie tous ses replis...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES COMÉDIENS

ET

LA SOCIÉTÉ POLIE

II [1]

A travers mes lectures (1) et les impressions d'amis qui ont connu ou entendu Rachel, celle-ci m'apparaît tantôt duchesse et tantôt gavroche, avec des allures de reine entremêlées de réflexions cyniques ou bouffonnes, l'esprit vif, naturel, la conversation pleine de saillies, une séduction infinie, l'art de se faire humble pour obtenir ce qu'elle désirait, l'élégance de la tournure et de la toilette, la voix grave, austère même, « espèce de contralto nerveux et doux, harmonieux et pénétrant, » ramenant tout à son art, par exemple disant à Legouvé, qui venait de lui lire en perfection *Adrienne Lecouvreur :* « Comment n'avez-vous pas pensé à vous faire comédien ? » et, après avoir entendu Guizot à la Chambre : « Que j'aimerais à jouer la tragédie avec cet homme-là ! » — mobile, quinteuse, se riant des engagemens et des promesses, assez portée vers la mystification. Ainsi Viennet, qui poussait l'hypertrophie du moi à ses dernières limites, tout en ayant beaucoup d'esprit, propose de lui lire une pièce ; elle se confond en remerciemens, feint d'accepter avec joie ;

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1910.

il arrive à l'heure dite : *Madame est malade;* le lendemain : *Madame est sortie.* Le troisième jour on l'introduit dans un salon où se trouvait un jeune homme très élégant; le domestique ouvre une porte, et Viennet entend la voix de Rachel répondant : « M. Viennet! Dites-lui qu'il m'embête! » Fureur de l'académicien, le jeune homme sourit, Viennet éclate : « Vous riez, monsieur, vous ne savez donc pas que c'est la troisième fois? — Oh! monsieur Viennet; elle vous en ferait voir bien d'autres si vous étiez son amant. » Le souvenir d'*Adrienne Lecouvreur*, de *Louise de Lignerolles*, ne protégea pas non plus Legouvé contre les caprices de Rachel; il avait pour elle une *Médée*, les répétitions étaient en train, elle part brusquement pour la Russie, et, quand elle revient, déclare tout net qu'elle ne jouera jamais *Médée*. Legouvé lui fit un procès, le gagna en première instance, en appel, obtint 6 000 francs de dommages-intérêts qu'il partagea entre la Société des gens de lettres et la Société des auteurs dramatiques. Mme Ristori le consola de sa déception ; *Médée* fut jouée avec succès dans toute l'Europe, en Amérique, partout sauf à Paris. On sait que la Ristori fut portée aux nues par le public en 1855, un peu pour faire pièce à Rachel dont les coups de tête avaient fini par impatienter bien des gens.

Sans prétendre qu'elle fût aussi rapace que Shylock ou Gobseck, elle aima trop l'argent et les cadeaux; il est vrai qu'elle faisait parfois des présens à ses amis, quitte à les reprendre, ce qui fit dire à Dumas fils, comme elle lui donnait une bague : « Permettez-moi de vous prier à mon tour de l'accepter, mademoiselle; je vous éviterai ainsi la peine de me la redemander. » Et de répliquer : « Rien de plus naturel que de reprendre ce qu'on a donné, quand on a donné ce qui vous était cher. » Beauvallet se montra de moins facile composition : comme Rachel lui offrait une superbe épée, il la remercia, ajoutant : « J'y ferai mettre une chaîne pour la fixer au mur de ma chambre; je serai sûr qu'elle ne disparaîtra pas en mon absence. »

Rachel était, paraît-il, assez rancunière, traitant de haut en bas cette Comédie-Française, berceau de sa gloire, qu'elle appela dans une lettre : *la grande boutique dégénérée;* en même temps, très familiale, adorée des domestiques, des petits employés du théâtre, aimant beaucoup sa vieille bonne : celle-ci

tombe malade, agonise pendant la nuit, on prévient Rachel qui arrive tout en larmes, mais, au bout de quelques instans, elle oublie sa douleur, étudie l'agonie, n'a plus devant elle qu'une étrangère, un sujet. Des élans de cœur, des passions et des passionnettes, un certain goût de faste et de luxe, des accès, trop rares, de générosité. Mais en général... Exemple : On annonce un grand concert de charité; prix du billet, cent francs; les premiers artistes, Sontag, Alboni, Rosine Stolz, Mario, Lablache, Vieuxtemps, ont promis leur concours. Rachel se dérobe; le baron Taylor lui demande du moins son nom sur l'affiche; quand il la quitte, elle dit : « A propos : je pense que mon nom vaut bien dix ou vingt billets. » Taylor remet dix billets. Que fait Rachel? Elle raconte à Walewski qu'elle est devenue patronnesse, que Taylor lui a confié deux cents cartes à placer. Walewski se laisse attendrir, prend dix billets, ci 1000 francs; Lehon cinq. Voilà Taylor bien étonné. Aurait-il donné vingt billets au lieu de dix? Non; mais après avoir été payée, Rachel s'était fait rendre cinq billets pour elle et ses sœurs; ces cinq billets furent placés au comte Lehon, qui lui en laissa un. Son nom lui rapportait 1500 francs : on ne dit pas si elle fit argent du billet qu'elle avait conservé.

La mondanité de Rachel lui procurait des cachets élevés, des aubaines de toute sorte; elle devint un excellent placement. Assistant à un dîner du comte Duchâtel, ministre de l'Intérieur de Louis-Philippe, elle avise un magnifique surtout en argent qui occupait le milieu de la table. Admirer les fleurs d'abord, puis l'objet convoité, enguirlander son âpre désir dans les caresses verbales et les sortilèges envoûteurs, n'était qu'un jeu; si bien que Duchâtel, pris d'un accès de magnificence, la prie d'accepter le surtout en souvenir de lui. Voilà Rachel enchantée, mais, sachant par expérience qu'il y a des lendemains d'enthousiasme, elle demande la permission d'emporter aussitôt après le dîner la pièce rare; le comte offre galamment sa voiture, et se contente d'ajouter avec un sourire ironique : « Mais vous me renverrez ma voiture, n'est-ce pas? »

Les coupes d'argent du docteur Véron, les bibelots d'Arsène Houssaye qui traitait Rachel avec une admiration presque amoureuse et se pliait à toutes ses fantaisies, mille objets plus ou moins précieux prirent le même chemin, attirés par cette cupidité aimantée en tous sens. Apercevant chez un ami une gui-

tare : « Donnez-la-moi, prie-t-elle ; on croira que c'est celle dont je jouais pour gagner ma vie place Royale et place de la Bastille. » Et, sous cette couleur, elle se la fit payer mille louis par Achille Fould (1).

Véron donnait un dîner ; ses rapports avec la tragédienne, tantôt aigres, tantôt coquets, tournaient en ce moment à la tempête. Un caprice amène Rachel à la porte de ce *doge de bourgeoisie*, doublé d'un Turcaret ; Sophie, la fameuse Sophie, court avertir Véron qui se lève, et, de son ton le plus solennel : « Congédiez-la ! Je ne reçois que les honnêtes gens ! » Pour compléter la scène, Nestor Roqueplan se penche vers son voisin, et murmure avec une ironie mélancolique : « C'est donc le dîner d'adieu qu'il nous donne ! » Il y a une autre version ; Rachel, en l'absence de Véron, avait fait main basse sur un service à thé en argenterie, et sur le portrait d'Adrienne Lecouvreur : d'où l'exclamation, assez naturelle après tout, du docteur ; mais Rachel, qui était entrée malgré la défense, riposta : « Alors le maître de maison devrait commencer par s'en aller. »

Pour elle le noble faubourg oubliait la ligne de démarcation établie si longtemps à l'égard des comédiens (on pourrait citer des exceptions) ; il l'accueillait comme l'enfant de la maison, ce qui l'étonnait, la flattait et parfois l'énervait. Rachel ne manquait ni de tact, ni de diplomatie ; — mais surtout, pour beaucoup d'académiciens, d'hommes politiques, de mondains, tels que Royer-Collard, Molé, Pasquier, Duchâtel, elle incarnait la revanche des classiques contre la révolution romantique. « Parce qu'elle leur rendait des chefs-d'œuvre, sinon de chasteté, au moins de passion idéalisée, il leur plut de faire de cette enfant de la bohème juive une vierge inspirée, ce que M. Legouvé, vingt ans après, devait appeler une *madone de l'art.* »

L'enthousiasme des salons aristocratiques tomba quelque peu, et, en 1856, Mme de Sainte-Aulaire confessait au doc-

(1) Je renonce, non sans regret, à donner ici la liste des ouvrages qui s'occupent de Rachel et des autres comédiens nommés dans ces études : comme disait l'autre, ils sont trop. Qu'il me soit cependant permis de signaler un fait qui témoigne à quel point le monde comique occupe le monde sans épithète. Cinquante-deux ans après la mort de Rachel, la princesse Alix de Faucigny Lucinge vient de publier sur la tragédienne une brillante monographie, heureusement complétée par deux autres ouvrages : Valentine Thompson : *La Vie sentimentale de Rachel ;* Fleichsmann : *Rachel intime d'après ses lettres d'amour.* Ces trois volumes ont paru presque en même temps, dans les premiers mois de l'année 1910.

teur Ménière ses désillusions : « Comme Mlle Rachel nous a trompées, Mme la duchesse de Broglie et moi ! Figurez-vous, docteur, qu'un soir, chez M. Lebrun, de l'Académie française, Mlle Rachel, dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son succès, nous récita des vers de ses meilleurs rôles, et avec un talent merveilleux. Nous étions charmées, émues, si bien que nous voilà, la duchesse et moi, causant dans un coin du salon avec cette merveille. Si vous saviez quel charme elle mettait dans ses paroles ! « La carrière que je parcours est pleine de dangers, je le sais ; mais avec du courage on peut s'en tirer. J'espère que Dieu me protégera, car mon but est de soutenir ma famille, d'assurer l'avenir de mes parens et de mes sœurs (1) ! » De quel air elle nous disait tout cela ! Nous en pleurions d'attendrissement, nous l'encouragions à bien faire, à persévérer dans ses bons sentimens. Et le lendemain, quand je racontai cette scène si douce à un de nos amis, il se prit à rire aux éclats, se moqua de moi très ouvertement, et me raconta combien la perfide s'était agréablement moquée de nous. »

Musset mande à Mme Jaubert le souper qu'il fit chez Rachel, passage Véro-Dodat, en mai 1839 : la cuisinière absente et ayant emporté les clefs des armoires, l'actrice, en bonnet de nuit et robe de chambre, calcinant le rôti, improvisant un punch, égrenant les souvenirs des années où, modeste ménagère, elle cuisinait, blanchissait ses deux paires de bas, faisait sauter l'anse du panier pour acheter un Molière. Arsène Houssaye raconte un autre souper, mais celui-là vient de Chevet ; Rachel a son hôtel, et les convives improvisés s'appellent : M. et Mme de Girardin, Jules Janin, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Albéric Second, Fiorentino, Jules Lecomte. Clésinger fait irruption vers la fin, s'aperçoit que tout est mangé, lance quelques lazzis, va souper ailleurs, — car il ne se nourrit pas de miettes de marbre, — et se venge en disant à Rachel, dont la maison, même dans l'opulence, gardait toujours un léger parfum de bohème : « Je vais faire de vous la Muse de la tragédie, et puis la Muse de la comédie et puis la Muse de l'amour ; par exemple, vous ne poserez pas pour la Muse de la gourmandise. » A l'un de ses

(1) Rachel mourut le 4 janvier 1858, âgée de trente-huit ans. D'après le docteur Ménière, elle laissait à peu près deux millions, l'un revenant à son père et à ses sœurs, l'autre à ses deux enfans ; elle léguait six mille livres de rente à sa sœur Sarah, mille à sa vieille femme de chambre. Sa devise sentimentale était un peu compliquée : « J'aime qu'on m'aime comme j'aime quand j'aime. »

dîners, on sert un superbe ananas, assez magnifique pour justifier le paradoxe du savant qui prétendit qu'Ève, dans le Paradis terrestre, avait été tentée par un ananas, non par une pomme. Et de l'admirer; Ponsard s'empare de l'objet, le passe à son voisin qui enfonce brusquement son couteau, Rachel pousse un cri tragique, et Ponsard, se penchant vers son complice, murmure : « Mlle Rachel aurait-elle un ananas à la place du cœur ? » Elle avait vu, marchandé l'ananas le matin chez Chevet, et, le trouvant trop cher, elle l'avait pris en location jusqu'au lendemain.

Le dîner du dimanche était consacré à la famille et aux intimes. Un soir, après je ne sais quel plat savoureux, le cri de : Catherine ! retentit. Catherine se présente, la tête voilée par une serviette, on l'applaudit à tour de bras, elle salue profondément. Mais au second service, un des plats se trouve manqué. Nouveaux cris : Catherine ! Nouvelle entrée, cette fois la cuisinière est accueillie par une bordée de sifflets, Rachel en tête des siffleurs, — et s'enfuit piteusement. Quand la tragédienne invitait un intime à dîner, elle se servait volontiers d'une formule de ce genre : « A propos, si vous voulez venir dimanche mettre avec moi le bec dans l'auge, il y aura autre chose que du chènevis... »

Après les dîners donnés par Rachel, rappelons quelques dîners en l'honneur de Rachel. En voici un chez Morny : celui-ci la complimentant sur sa beauté, elle dit qu'elle avait commencé par être laide, mais qu'un jour son père l'ayant menée au Louvre, dans les salles de sculpture, elle avait compris qu'il était beau d'être beau, s'était mise à feuilleter des gravures d'après l'antique, et étudiée chaque jour de sa vie à n'être plus laide. « Dieu, c'est le grand maître à dessiner ; il a bien voulu me retoucher, les bosses de mon front sont tombées, mes cheveux l'ont voilé à l'antique, mes yeux se sont fendus, mon nez a repris la ligne droite, mes lèvres trop minces se sont arrondies, j'ai commandé à mes dents en désordre de se remettre en ligne... Et puis j'ai répandu sur tout cela je ne sais quel air d'intelligence que je n'ai pas. » Elle ajouta qu'elle n'avait pas voulu être belle pour un homme, mais pour l'amour de l'art. Heureusement, l'un n'empêche pas l'autre... De même pour cette explication mélancolique dans une crise de larmes : « Je pleure parce que je vis la vie des autres et non la mienne. »

Mérimée écrit à son inconnue le 3 janvier 1843 : « J'ai dîné avec Rachel il y a une dizaine de jours, chez un académicien. C'était pour lui présenter Béranger. Il y avait là quantité de grands hommes. Elle vint tard, et son entrée me déplut. Les hommes lui dirent tant de bêtises, et les femmes en firent tant, en la voyant, que je restai dans mon coin... Après le dîner, Béranger, avec sa bonne foi et son bon sens ordinaires, lui dit qu'elle avait tort de gaspiller son talent dans les salons, qu'il n'y avait pour elle qu'un véritable public, celui du Théâtre-Français, etc. Mlle Rachel parut approuver beaucoup la morale, et, pour montrer qu'elle en avait profité, joua le premier acte d'*Esther*. » Il fallait quelqu'un pour lui donner la réplique; Mérimée refuse, Hugo s'excuse sur ses yeux, un troisième invoque un autre prétexte, le maître de maison se dévoue ; mais voilà qu'il laisse tomber ses lunettes et son livre, un domestique entre, on le congédie, la porte qu'il referme se met à grincer, et Rachel prend le parti de s'évanouir. Elle renaît, achève son acte, et part; un de ses amis auquel on contait l'incident, remarqua : « Comme elle a dû jurer ce soir-là, en s'en allant ! »

C'est encore Armand de Pontmartin qui nous conduit, mais cette fois rue Saint-Benoit, chez M. François Buloz, directeur de la *Revue* et commissaire royal en 1847 près le Théâtre-Français. Au dîner, figurent Meyerbeer, Delacroix, Musset, Jules Janin, J.-J. Ampère, Mérimée, Alexis de Saint-Priest, Vitet, Rachel, Pontmartin, qui rédigeait ici même la critique littéraire et dramatique. Comme on félicitait Melpomène de ses deux dernières créations, *Athalie* et *Cléopâtre*, elle indiqua joliment pourquoi elle se sentait toute dépaysée dans une pièce nouvelle, et d'aplomb dans un rôle de Corneille et Racine. « Le langage d'Hermione, Phèdre, Camille, Pauline, est de convention, soit, mais sous ce langage il y a des sentimens, des passions d'une vérité humaine, immortelle ; ce sont des cordes muettes, non brisées. — C'est la différence entre le faux et l'idéal, appuya Ampère. — Justement, reprit-elle. Assurément, je ne puis pas me plaindre. La petite guitariste, chanteuse des rues et des cafés borgnes, est aujourd'hui princesse et reine dans l'empire de Melpomène. J'ai une liste civile (elle gagnait en moyenne 100 000 francs par an), des chambellans, des courtisans, des confidens et des confidentes, comme les héroïnes des tragédies classiques. Je donne des dîners, et je vois s'asseoir à ma table

des diplomates, des pairs de France, des députés, des académiciens... Si je n'avais préféré à tout ma liberté, je marcherais l'égale des grandes dames du noble faubourg ; qui sait? J'aurais pu épouser un duc ou un marquis... C'est superbe... Et avec tout cela, je n'ai tenu que le tiers de ce qu'on attendait de moi. » Ses admirateurs espéraient qu'elle ferait éclore toute une couvée de tragédies, qu'elle inspirerait des auteurs nouveaux dignes de renouer la tradition classique. Illusion. Et la causerie finit sur une double promesse : Musset écrirait une tragédie pour Rachel, celle-ci la recevrait les yeux fermés. Mais elle doutait de son poète, et n'avait pas tort; Musset ne fit jamais cette tragédie.

Napoléon Ier compléta son éducation en conversant avec les hommes supérieurs dans chaque spécialité : Rachel ne fréquenta guère d'autre école, mais elle en profita singulièrement. Le comte Molé, premier ministre en 1838, lui dit avec une gravité souriante : « Ah ! mademoiselle, vous avez sauvé la littérature de l'invasion des barbares ! La langue française vous doit beaucoup. — Comme c'est heureux! reprend-elle, moi qui ne l'ai jamais apprise. » Malgré tout, elle restait fort ignorante. Quelqu'un m'a rapporté qu'on lui présenta un artiste nommé Millot, et, comme il était question à cette époque de la Vénus de Milo, elle complimenta chaudement ce Millot sur le mérite de sa statue. Elle avait conscience de ses lacunes, se qualifiait parfois de *petite saltimbanque*, et, insistant pour que Legouvé composât un rôle tout exprès pour elle, ajoutait gaiement : « Faites cela, et je vous écrirai une lettre sans faute d'orthographe. » D'ailleurs, elle chargeait ses amis de composer pour elle les brouillons de ses lettres.

Aux derniers les bons. Crémieux, un des premiers protecteurs de Rachel, donnait une grande fête, dont la tragédienne était la reine. Chacun de se faire présenter, et un brave député rural de se pâmer sur son jeu de la veille : « Ah ! mademoiselle ! quel triomphe ! Quel génie ! Mais aussi quelle œuvre que ces *Horaces*, et ce *Qu'il mourût!* Et il s'extasiait sur ce *Qu'il mourût!* Quand il l'eut quittée, Rachel se pencha vers Crémieux : « Ah çà ! Mais il est assommant avec son : *Qu'il mourût!* A qui en avait-il? Qu'est-ce que c'est que ça? — Comment... Ce que c'est que ça? Mais c'est le cri du vieil Horace quand on lui annonce que son fils est vivant. — Ah! Où donc ça? — Comment... où donc ça?: — Mais tu n'as donc jamais lu *les Horaces*. — Moi? jamais, je

n'ai lu que mon rôle. » Le trait parut si fort à Ph. Audebrand, qu'il questionna Crémieux, et celui-ci répondit en propres termes : « Je vous proteste que Rachel ne savait rien de ce qui aurait pu l'éclairer sur l'esprit de ses rôles. Fort heureusement douée, elle devinait tout. J'ai parlé de sa manière d'étudier *Horace* en n'apprenant que le rôle de *Camille*. A propos du rôle de *Phèdre*, je cherchais à la renseigner, à lui faire comprendre quelle était la famille de la femme de Thésée. Au sujet de ce vers superbe :

La fille de Minos et de Pasiphaé,

« Est-ce que réellement il y avait un taureau né dans cette maison? » me demanda-t-elle. Et j'eus toutes les peines du monde à lui faire entendre que l'histoire de ces temps lointains est toute parsemée de fables et de légendes... »

Un soir, le tsar Nicolas Ier, au moment où Rachel se retirait, prend son écharpe des mains du chambellan de service, et la pose lui-même sur ses épaules. La reine Victoria paie son dédit à Marseille, et lui offre un banquet à Windsor. La *Presse* du 14 juin 1841 raconte l'événement : « Mademoiselle Rachel est arrivée cet après-midi à Windsor ; des appartemens lui avaient été préparés à l'hôtel du château. Le splendide banquet qui doit être donné ce soir par Sa Majesté, dans la grande salle Saint-Georges, sera de 102 couverts... Au nombre des pièces qui seront exposées, on remarque la précieuse tête de tigre (connue sous le nom de marchepied de Tippo-Saïb) ; le superbe paon, orné de pierres précieuses d'une immense valeur, et le magnifique bouclier d'Achille. Cette fois, j'imagine que Rachel, si elle convoita *in petto* ces trésors, n'osa point traduire son noble désir. Au surplus, elle ne se privait pas de critiquer la société de Londres : « Oui, disait-elle un jour, les Anglais sont très aimables, mais il semble que les artistes soient des bêtes sauvages dont ils ont peur, car ils vous parquent comme les animaux du Jardin des Plantes. » Alors, paraît-il, on installait pour les artistes, dans les salons de Londres, une sorte d'estrade ou d'enceinte fermée par des cordelières de soie, et Rachel se sentait isolée du reste de la compagnie.

Après la première de *Diane*, Arsène Houssaye charge deux jeunes secrétaires d'ambassade de la complimenter. Ils s'en acquittent si bien, qu'ils reviennent tout énamourés. Le len-

demain, Houssaye dit à Rachel : « Je vous ai envoyé hier deux hommes libres, et vous m'avez renvoyé deux esclaves. »

On s'occupe d'elle à la Cour : le prince de Canino trouve plaisant de faire promener Rachel dans un équipage à quatre chevaux avec livrée impériale, si bien que le public la prit pour l'impératrice, et qu'elle défila sous l'Arc de Triomphe. Là-dessus, arrêté de Fould, en vertu duquel le grand maréchal du Palais est seul autorisé à se servir de la livrée impériale ; l'arrêté reçoit aussitôt un sobriquet : *l'arrêté Rachel*, et celle-ci de remarquer, du moins lui prête-t-on cette impertinence : « C'est fort désagréable d'être confondue avec l'impératrice. »

Toutefois, cette grande réputation rencontra quelques hérétiques ou demi-sceptiques. Ainsi la duchesse de Dino écrit, le 20 octobre 1838 : « J'ai été hier avec Pauline, à la Comédie-Française, pour entendre Mlle Rachel, qui fait tant de bruit en ce moment. Je n'ai pas du tout été enchantée : ils jouent tous très mal, Mlle Rachel moins mal que les autres, voilà tout. On donnait *Andromaque*, elle jouait le rôle d'Hermione ; l'ironie, le dépit et le dédain ! Elle s'en est tirée avec justesse et intelligence, mais elle n'a point de tendresse, point d'entraînement ; le son de voix est grêle, elle n'est ni laide, ni belle, elle est fort jeune, et pourrait devenir très bonne, si elle avait de bons modèles. Le reste est trop pitoyable ! Je me suis ennuyée, et suis rentrée fort engourdie... »

Le romantique Auguste Vacquerie la fustige assez durement, notre héroïne : « Mlle Rachel ne joue pas les drames discutés ; elle joue les tragédies consacrées. Elle n'est pas la vaillante prêtresse des églises militantes, elle est l'alliée prudente des batailles gagnées ; elle aide ceux qui ont réussi, elle est très utile à ceux qui n'ont plus besoin d'elle, elle s'offre héroïquement à tous les triomphes, elle se hasarde, après deux cents ans, à nous faire connaître le *Cid*, qu'elle n'aurait pas joué du vivant de Corneille. » Mais, pour quelques verges et brocards, que de complimens, d'adulations, d'apothéoses ! Lamartine lui écrit, en avril 1847, après l'avoir entendue dans *Athalie :* « Nous sommes allés, Mme de Lamartine et moi, vous exprimer notre admiration toute chaude encore de la soirée de la veille, et vous remercier de cette occasion de plus que vous avez bien voulu nous procurer d'applaudir au génie de la poésie, sous la plus sublime et la

plus touchante incarnation. Je retourne encore ce matin à votre porte, mais, dans la crainte de n'être pas reçu, je prends la liberté de vous y laisser un billet de visite en huit énormes volumes (l'*Histoire des Girondins*). C'est la tragédie moderne qui se présente, humblement, en mauvaise prose, à la tragédie antique. Elle deviendra drame et poème à son tour, et, à ce titre, elle vous appartient de droit, car le drame est l'histoire populaire des nations, et le théâtre est la tribune du cœur... » Musset fut un de ceux que Rachel aima le plus et le mieux ; il composa pour elle ces stances, et ne les lui envoya point, on ne sait pourquoi :

Si ta bouche ne doit rien dire
De ces vers désormais sans prix,
Si je n'ai, pour être compris,
Ni tes larmes ni ton sourire ;

Si dans ta voix, si dans tes traits
Ne vit plus le feu qui m'anime
Si le noble cœur de Monime,
Ne doit plus savoir mes secrets;

Si ta triste lettre est signée,
Si les gardiens d'un vieux tombeau
Laissent leur prêtresse indignée
Sortir, emportant son flambeau ;

Cette langue de ma pensée,
Que tu connais, que tu soutiens,
Ne sera jamais prononcée
Par d'autres accens que les tiens.

Périssent plutôt ma mémoire
Et mon beau rêve ambitieux!
Mon génie était dans ta gloire,
Mon courage était dans tes yeux.

Un poète exquis, M. Stéphen Liégeard, m'a dit souvent qu'il devait à Rachel ses plus grandes émotions dramatiques : d'autres excellens juges nomment, avec Rachel, Frédérick Lemaître, Dorval, Berryer, Guizot, Gambetta, Émile Ollivier, et ce sont tous d'admirables musiciens de la parole. Que des hommes de goût et de talent aient pu mettre des comédiens en parallèle avec les orateurs les plus célèbres, ressentir par les uns et les autres des impressions égales, cela seul suffirait à assurer la gloire des interprètes, puisque, tout au moins

dans l'ordre du sentiment, ceux-ci ont pu être comparés aux créateurs.

*
* *

Lorsque l'on consulte les initiés sur l'esprit de nos ballerines, ils répondent le plus souvent avec le sous-préfet du *Monde où l'on s'ennuie :* « Elles n'en ont pas. » Sans doute leur horizon intellectuel ne dépasse guère celui de l'Opéra, leur instruction est médiocre, et l'on ne rencontre pas dans leur personnel beaucoup de brevets de capacité ; mais elles possèdent la diplomatie de leur métier, l'esprit et la volonté de leur ambition, le bagout plaisant de la Parisienne des faubourgs; quelques-unes, par exception, témoignent de qualités intellectuelles, telles Beaugrand, Taglioni, Pauline Duvernay, Subra, Salles. Ce qui semble un peu contradictoire, au premier abord, c'est que la plupart des danseuses sont très inférieures, pour la culture de l'esprit, aux cantatrices, surtout aux comédiennes, et qu'en même temps, elles arrangent bien mieux leurs affaires, notamment au XVIIIe siècle. D'Alembert donnait du phénomène cette explication chastement scientifique : « C'est une suite naturelle des lois du mouvement. » Ceci tendrait à confirmer cette vieille observation, que la majorité des hommes demande aux femmes la beauté et l'agrément, plutôt que l'esprit. Mais il faut bien constater, qu'au XIXe siècle, le nombre des ballerines ayant du monde, demeure fort restreint, que cela ne les empêche nullement de dénicher force ploutocrates généreux, au besoin même des maris. Fanny Elssler convola en justes noces avec un banquier allemand, Thérèse Elssler contracta un mariage morganatique avec le prince Adalbert de Prusse; Sangalli devint en 1886 la femme du baron de Saint-Pierre, ancien diplomate. D'ailleurs, les mariages de danseuses et d'actrices avec des mondains ou des professionnels, eurent souvent des suites fâcheuses : ainsi pour Taglioni, Malibran, Bosio, Frezzolini, Grisi, Lucca, Trebelli, Marie Sasse, Heilbron, Patti, Madeleine Brohan, etc. Cette remarque ne prouve nullement contre le mariage, et la leçon ne corrigera personne, puisque l'expérience du voisin ne sert de rien : heureux encore lorsque l'on profite, pour n'y plus retomber, de ses propres erreurs !

Un des *parce que* du succès des ballerines ne serait-il pas

dans cette remarque du docteur Véron, qui connaissait à merveille la question? « En France, la plupart de nos hommes d'État montrent, quel que soit leur âge, un certain goût pour la galanterie. On désire surtout être ministre pour éblouir la vanité et le cœur des femmes, et même pour enlever d'assaut des bonnes fortunes de coulisses. Le secrétaire de la Commission de l'Opéra, mon ami Cavé, fut plus d'une fois chargé par des ministres, Richelieu sournois, d'organiser secrètement, en bon camarade, à huis clos, des parties fines avec quelques beautés en renom de la danse ou du chant. »

Les thuriféraires eux-mêmes conviennent que Taglioni n'avait aucune beauté, sauf la jambe qui était admirable, résumant ainsi tous ses talens et toutes ses grâces; ils la peignent très simple, douce, calme, ennemie de l'intrigue, aimant la vie de famille, nature de sensitive. En tout cas, elle se montre peu désintéressée, éprise des diamans, perles et banknotes autant que Marco dans les *Filles de Marbre* (elle ne dansait pas à moins de 2400 francs par soirée), posant pour l'impeccable, positive, économe au point d'étonner tous ceux qui apprirent qu'elle avait fini par se ruiner, et par donner des leçons de maintien et de danse aux jeunes misses; aucune prétention à l'élégance, adorant ses enfans qui semblent bien lui avoir donné plus de tourmens que de joies. On était loin du temps où Victor Hugo, lui envoyant un livre, griffonnait cette dédicace: *A vos pieds! A vos ailes!* où elle enchantait la France et l'Europe dans *le Dieu et la Bayadère*, l'*Ombre*, la *Révolte au sérail* et la *Sylphide*. D'aucuns lui reprochent d'avoir quitté trop tard le théâtre, et, en 1844, sa danse inspira plus d'une épigramme; Musset, invité à écrire des vers sur son album, ciselait ce compliment à double entente:

Si vous ne voulez plus danser,
Si vous ne faites que passer,
Sur ce grand théâtre si sombre,
Ne courez pas après votre ombre,
Et tâchez de nous la laisser.

Un Anglais, qui aima et habita longtemps Paris, la traite de pimbêche, glose sans pitié sur sa laideur, son défaut de charme personnel; à l'entendre, elle se donnait rarement la peine d'être aimable, et jamais pour des Français: pour eux son accueil était toujours glacé. Une épaule plus haute que l'autre, une

légère boiterie qui la faisait se dandiner à la façon des canards, voilà, paraît-il, la femme, une fois ses ailes ployées : toute grâce, tout sourire étaient mis de côté, enfermés dans les coffres avec ses costumes de danseuse.

Donc Taglioni, jambe à part, était peu jolie, au point que tout d'abord elle servit de tête de Turc aux bonnes camarades : « Est-ce que cette petite bossue, sifflaient-elles, saura jamais danser? » Plus tard, sous le proconsulat de Duponchel, elle déclara un mal de genou, les médecins et chirurgiens constataient la douleur, se perdaient en conjectures, elle resta plusieurs mois sans danser. Quatre ans après, Adam, lui faisant une visite à Saint-Pétersbourg, voit rouler dans ses jambes une mignonne fillette. « — A qui donc cette ravissante petite fille? » Et Taglioni de répondre en riant : « C'est mon mal de genou. » Le comte Gilbert des Voisins l'épousa contre vent et marée, s'en repentit, et se souvint de la prédiction de l'avoué qui, ne pouvant refuser de faire les sommations à la famille, avertissait l'imprudent : « Je ne refuse pas de vous assister dans cette affaire, mais à une condition : c'est que vous me continuerez votre confiance quand il s'agira de plaider pour vous en séparation. » Celle ci eut lieu après neuf années de mariage. Que Gilbert des Voisins l'eût plantée là, cela ne sembla nullement extraordinaire. « Le fait est, disait un humoriste, que Des Voisins s'est engagé d'honneur à cette réparation ; mais ce que je ne puis concevoir, c'est qu'il ait commis l'erreur qui a rendu la réparation nécessaire. » En 1852, Morny, donnant un dîner d'artistes, avait à ses côtés Taglioni et Rachel. Gilbert des Voisins, arrivé en retard, prend place à côté d'Arsène Houssaye et d'Eugène Delacroix : « Quelle est cette institutrice, à côté de Morny? interroge-t-il. — Votre femme. — Ah ! c'est possible, après tout. » De son côté, Taglioni demanda à Morny quelle idée il avait eue de la faire dîner en si mauvaise compagnie. Après le repas, malice ou courtoisie, Gilbert des Voisins voulut absolument qu'on le présentât à sa femme : « Il me semble, monsieur, remarqua celle-ci, que j'ai eu moi-même l'honneur de vous connaître vers 1834. » Et elle lui tourna le dos.

Avant de se retirer dans sa villa du lac de Côme, Taglioni eut à Paris un salon, un véritable salon, où fréquentaient Méry, Dumas, Eugène Süe, Musset, Balzac, Gérard de Nerval, Roger de Beauvoir, Mme de Girardin. Les premiers compositeurs,

Meyerbeer, Rossini, Spontini, Liszt, Donizetti, Auber, Adam, tenaient à honneur de composer quelques couplets pour son album. Méry affirme qu'elle avait dans l'esprit le charme de ses pieds divins, qu'elle dansait en causant. En tout cas, elle sut parfumer de grâce, de modestie apparente ses caprices, elle, fantasque entre toutes, si bien que, public, adorateurs, ne lui tinrent point rigueur. On lui fit de telles ovations à l'Opéra, que la reine Marie-Amélie ne put un jour s'empêcher d'observer : « Vous voyez que la reine de l'Opéra est mieux accueillie que la reine des Français elle-même. »

Quelqu'un a dit que les Françaises et les étrangères ont une conception très différente de la musique : « A l'Opéra, la Française ouvre les yeux, et va entendre la musique pour ses épaules ; l'Allemande ouvre les oreilles, et y va pour son plaisir ; l'Italienne ouvre son cœur, et y va pour son sigisbée ; l'Anglaise ouvre la bouche, et y va pour son argent. » Comme toutes les boutades, comme toutes les maximes du monde, celle-ci a sa part de vérité et de paradoxe, car elle méconnaît, dans son absolutisme, la grande loi des contrastes et des divergences dans les esprits. En vérité, beaucoup de femmes venaient au Théâtre-Italien pour entendre Desdemona-Malibran, la flamboyante artiste qui ressuscitait Shakspeare à travers Rossini ; cela se passait à la fin de la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, au temps où, comme le disait le duc de Brissac à Marie-Antoinette, Malibran comptait cent mille amoureux, où des étudians déjeunaient pendant un mois d'une flûte d'un sou pour réunir les trois francs soixante centimes que coûtait alors le parterre, et aller applaudir leur idole dans *Sémiramide*, la *Gazza Ladra*, *Tancrède*, *Otello*. On a dit la beauté irrégulière, ou, si l'on veut, la demi-laideur transfigurée de Malibran sitôt qu'elle chantait, sa magnétique attirance, — ses yeux « qui avaient une atmosphère » et semblaient absorber toute la passion humaine, dramatique, pour la renvoyer, multipliée, aux auditeurs, — son indomptable ténacité, ses coups de tête, plus nombreux que ses rares coups de cœur. Nature généreuse, prime-sautière, vaillante jusqu'à la témérité, avec la hantise du danger, le charme de l'imprévu ; aucune coquetterie, point de jalousie, une exubérance d'âme qui ne lui permettait pas de jouer ou de chanter deux fois de la même manière, des phases de silence et de mélancolie, de fulgurantes improvisations,

d'adorables élans, des gaietés radieuses ; une voix puissante, naturellement dure et rebelle, qu'elle domptait à force de volonté et d'étude ; — pleurant de vraies larmes au théâtre, mais « ne s'épuisant pas plus à se répandre, qu'un foyer de lumière à rayonner, et vivant de ce qu'elle dépensait. » « Ma fatigue du théâtre, écrit-elle en 1834, c'est pour moi un *sorbet* ; ma voix est *stentoresque*, mon corps *falstaffique*, mon appétit *cannibalien*. » Elle n'était pas pour rien la fille du terrible Garcia.

E. Legouvé, qui fut l'ami et l'historiographe de Malibran, raconte que Lamartine lui fit compliment de son aptitude pour les langues (elle en parlait quatre avec une égale facilité) : « Oui, dit-elle, c'est très commode, je puis ainsi habiller mes idées à ma façon. Quand un mot ne me vient pas dans une langue, je le prends dans une autre ; j'emprunte une manche à l'anglais, une collerette à l'allemand, un corsage à l'espagnol... — Ce qui fait, madame, un charmant habit d'Arlequin. — Soit, répliqua-t-elle vivement, mais il n'y a jamais de masque. » Un autre lui vantait un poète, aussi pauvre d'idées que riche de forme : « Ne me parlez pas de ce talent-là, dit-elle ; il fait un bain de vapeur avec une goutte d'eau. » Souvent elle coupait court aux éloges avec un peu d'impatience, surtout quand on la célébrait aux dépens de quelque grande artiste. Elle ne pouvait sentir Mme Sontag et l'admirait infiniment. « Oh ! si j'avais sa voix, soupirait-elle. — Sa voix ! sa voix ! reprit quelqu'un, oui sans doute, elle a une jolie voix, mais pas d'âme ! — Pas d'âme ! s'écrie la Malibran, dites : pas de chagrin ! Elle a été trop heureuse. Voilà son malheur. J'ai une supériorité sur elle, c'est d'avoir souffert. Mais qu'il lui vienne un véritable sujet de larmes, et vous verrez quels accens sortiront de cette voix que vous traitez dédaigneusement de jolie. » Un an plus tard, la Sontag, après un grand malheur, aborde le rôle de donna Anna, est acclamée : « Je vous l'avais bien dit ! » rayonne Malibran. N'est-ce pas charmant ?

Comme les autres théâtres, l'Opéra est un champ clos où se poursuivent, tantôt sourdement, tantôt au grand jour, rivalités, haines et rancunes. Rosine Stolz y régna pendant quelques années, comme amie très intime de son directeur, et l'on mena grand bruit à propos d'un bal donné par Duprez, où la *favorite* ne fut pas invitée. Un tel affront ne pouvant rester sans vengeance, le directeur de l'Opéra donna un autre bal tout exprès

pour en exclure Duprez. Sontag et Malibran se détestaient. Pontmartin conte certaine soirée triomphale, chez Mme de la Bouillerie, où se rencontrèrent Lamartine, Berryer, Bonald, Victor Hugo, Martignac, Gérard, Gros, Paër, Charles Nodier, Alexandre Soumet, d'Arlincourt, Ancelot, Cherubini, Mlle Delphine Gay, etc. Bordogni, Zuchelli, Santini, ouvrirent le concert, Mlle Moke, la future Mme Pleyel, vint ensuite, enfin Malibran et Sontag. « Celle-ci offrait le type le plus parfait de la beauté germanique, telle que nous la rêvons d'après les poètes, sans la retrouver dans la réalité. Ce qui la rendait incomparable dans le rôle terrible de donna Anna, c'est qu'elle opposait, à la fougue sensuelle de la passion espagnole, tout ce que la poésie du Nord a de plus éthéré et de plus chaste. Svelte sans maigreur, l'élégance de sa taille s'accordait admirablement avec la régularité de ses traits et l'expression de sa physionomie, avec ses cheveux d'un blond cendré qui pouvaient allumer beaucoup de feu sous leur cendre, avec la nuance rose-thé de son teint, la blancheur marmoréenne de son front, la douceur un peu triste de ses yeux, couleur de pervenche, et l'arc délié de ses lèvres qui semblaient tantôt sourire à l'invisible, tantôt parler à l'inconnu... »

Rossini se mit au piano, les deux étoiles chantèrent, d'abord l'une après l'autre. « Elles se surpassent, disait-on tout bas; on croirait qu'elles se défient; jamais, jamais on n'entendra rien de pareil. » Et quand vint le grand duo de Sémiramis et d'Arsace, ce fut une véritable extase. « Comment peut-on se haïr quand on s'accorde si bien? » murmurait Ancelot. A la fin du duo, Rossini se leva, tout ému : « Oh! c'est trop beau, dit-il, j'étouffe; mesdames, on s'embrasse! » Puis, donnant l'accolade aux deux rivales, il les poussa l'une vers l'autre; mais, au lieu d'accepter l'invitation, chacune fait un mouvement en arrière, l'effet est manqué. Pour dissiper le malaise, Rodolphe Appony s'élance vers le piano, attaque la valse de *Freyschutz*, Antonin de Noailles et le fils aîné de la maison s'emparent des cantatrices, la gaîté rejoint l'enthousiasme par delà le mur de glace élevé soudain. Pontmartin invite Desdemona, qui dansait médiocrement, et le remarqua elle-même, ajoutant : « C'est que, Dieu merci, je n'ai rien de germanique. » Elle accompagna son mot d'épigrammes assez vertes sur Sontag qui allait épouser le comte Rossi; l'épithète de rossinante ne fut pas oubliée, paraît-il. Le lendemain matin, Pontmartin, stupéfait, retrouvait

Malibran, vêtue de noir, à l'hospice des Enfans, rue de Sèvres; un petit malade refusant d'entrer dans un bain qui devait lui sauver la vie, pour le décider elle chanta à croire que *Dieu même écoutait*. L'enfant demeurant insensible, elle offrit de se mettre au bain avec lui; cette fois il consentit, elle se mit au bain et tendit les bras au malade qui cinq minutes après s'endormait doucement sur son épaule. Lorsque Malibran quitta l'hospice, elle vit Pontmartin qui guettait sa sortie, le reconnut, et dit gaiement : « Jeune homme, retenez bien ceci; il est plus difficile d'embrasser une rivale, que de faire une bonne œuvre. »

... Connaissais-tu si peu l'ingratitude humaine?
Quel rêve as-tu donc fait de te tuer pour eux?
Quelques bouquets de fleurs te rendaient-ils si vaine,
Pour venir nous verser de vrais pleurs sur la scène,
Lorsque tant d'histrions et d'artistes fameux,
Couronnés mille fois, n'en ont pas dans les yeux?...

Que ne détournais-tu la tête pour sourire,
Comme on en use ici quand on feint d'être ému?
Hélas! on t'aimait tant, qu'on n'en aurait rien vu.
Quand tu chantais le Saule, au lieu de ce délire,
Que ne t'occupais-tu de bien porter la lyre?
La Pasta fait ainsi : que ne l'imitais-tu?

Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur,
De ta joue amaigrie augmentaient la pâleur?
Ne savais-tu donc pas, que, sur ta tempe ardente,
Ta main de jour en jour se posait plus tremblante,
Et que c'est tenter Dieu que d'aimer la douleur?...

Mme Récamier lut ces stances immortelles de Musset devant Chateaubriand, à l'Abbaye-aux-Bois : elles furent admirées. Je ne crois pas qu'aucune cantatrice ou comédienne ait inspiré pareille poésie ; elle seule suffirait à la gloire de Malibran, elle rayonne son éclat sur ses émules dans le présent et dans le passé, fait partie en quelque sorte du patrimoine de génie et d'honneur que chacun augmente par son effort, où il puise dans les heures de lutte et d'angoisse. Musset a lancé un cri d'enthousiasme qui traversera les siècles, et longtemps, bien longtemps peut-être, on oubliera qu'il a romancé la vie et la mort de son héroïne. Personne n'ignore que, par son second mariage, elle était devenue Mme Bériot; chacun répète qu'elle s'éteignit à vingt-huit

ans, en 1836, consumée par le feu intérieur d'une âme brûlante. Elle mourut à Londres en pleine puissance d'elle-même, en plein triomphe, des suites d'une chute de cheval, qu'elle avait cachée à son mari, tuée au milieu d'un concert, pendant une syncope, par un médecin ignare qui prit sur lui de la saigner, tandis que Bériot jouant, ne voyait point les gestes navrés de Lablache, n'entendait point ses appels étouffés par les acclamations des auditeurs. Lorsque enfin Lablache put entraîner au foyer son ami, celui-ci vit Malibran assise dans un fauteuil, les bras nus pendans, les yeux vitreux, les deux veines ouvertes : trente-six heures après, elle n'était plus.

Pauline Viardot, fille de Manuel Garcia, sœur cadette de Malibran, eut un brillant salon littéraire, où fréquentaient Mérimée, Th. Gautier, Sainte-Beuve, Paul de Saint-Victor, Flaubert, Taine, Jules Simon, Renan, Augier, Victor Hugo, Gounod, E. Vivier, Jules Janin, Maxime du Camp, E. About, les Goncourt, Gavarni, Scherer, Fromentin, Charles Blanc, Nefftzer, Broca, Berthelot, Francisque Sarcey, Zola, Alphonse Daudet, Maupassant, etc. Les Viardot recevaient aussi à la campagne les intimes, et, au premier rang, Ivan Tourguéneff qui appelait Courtavenel son berceau littéraire : il fut le dieu du salon, comme Vaudreuil chez Mme Vigée-Lebrun, le chancelier Pasquier chez Mme de Boigne, Chateaubriand chez Mme Récamier; absent, il confiait aux Viardot sa fille Pauline. On sait que Tourguéneff passa une partie de sa vie en France; mais, forcé parfois d'aller en Russie, un article publié sur la mort de Gogol, en 1852, lui valut un exil de deux ans dans sa propriété de Spasskoié. Mme Viardot, de son côté, faisait des tournées à l'étranger : les lettres du romancier peignent avec profondeur les regrets, impressions poétiques, succès et déboires, avec l'espoir de reprendre la douce vie de Courtavenel et les longs entretiens. Voici quelques lignes à propos du rôle de lady Macbeth chanté par son amie : « Je suis curieux de savoir comment lady Macbeth vous a réussi. C'est un beau rôle, grand, simple (malgré la ruse de la dame), profond, et pourtant difficile, presque dangereux. Mais, comme dit Lear dans la tragédie de Shakspeare (vous souvenez-vous de la lecture de cette tragédie à Courtavenel, sous un acacia en fleurs, et puis dans le coupé de la diligence avec Laure endormie, vous souvenez-vous?) le danger et moi, nous sommes deux lions nés le même jour et

dans la même litière; mais je suis l'aîné, et le plus fort des deux. Si nous jouions *Macbeth* à Courtavenel? Je demande à être l'ombre de Banquo, elle ne parle pas... »

Tourguéneff écrivit trois opérettes fantastiques, l'*Ogre*, *Conte de fée*, *Trop de femmes*, dont Mme Viardot composa la musique; elles furent représentées à Bade, chez la cantatrice qui remplissait souvent un des rôles (les autres étaient tenus par ses élèves). Tourguéneff représenta quelquefois l'ogre, le sorcier ou le pacha. Elles eurent un succès de gaieté et d'esprit, devant un public cosmopolite, auquel se joignit à plusieurs reprises la famille royale de Prusse.

M. Adolphe Brisson, dans un de ses spirituels *Portraits intimes*, résume ainsi sa pensée sur Mme Viardot : « Tout ce qu'une créature humaine peut avoir en partage, elle l'a eu. Talens naturels, talens acquis; un vif sentiment de l'art et des moyens d'expression; l'enivrement des ovations publiques et le bonheur familial, des directeurs attentifs à lui plaire, un mari qui était l'intelligence et la bonté mêmes, de superbes enfans, des gendres exquis, des amis dévoués et d'illustres commensaux, des auteurs qui l'ont vénérée comme une idole, et qui lui doivent leur réputation. Elle a tenu sur ses genoux le petit Saint-Saëns, elle a découvert Charles Gounod. Le futur auteur de *Faust* errait, mélancolique, dans les coulisses de l'Opéra. Il supplia Mme Viardot d'entendre la mélodie que lui avait inspirée le *Vallon* de Lamartine. Elle pria Émile Augier d'écrire un livret pour le compositeur ignoré : et c'est ainsi que *Sapho* vit le jour... »

Voici un chanteur homme du monde, qui continue la tradition de Pierre Jélyotte, et non seulement homme du monde, mais lettré, bon observateur, gai, capable d'admirer sans réserve ses émules, ne détestant pas le whist, la bouillotte, adorant la chasse qui lui coûta son bras droit, et l'obligea de quitter l'Opéra pour se consacrer au professorat. Roger tint salon, donna des dîners, des fêtes brillantes. Son *Carnet* nous met en relations avec une foule de personnages intéressans, Duprez, Mario, Lablache, Auber, Meyerbeer, cette fameuse Jenny Lind qui ne vint jamais à Paris, Mme Viardot, etc.; les tournées en Allemagne, en Angleterre, sont contées avec un vif sentiment du pittoresque et de la couleur locale.

Un bal chez Roger, le *Bal des Poissardes*, dans son hôtel de

la rue Turgot : tous les invités figurent des personnages de la halle, marchands de denrées, et . Un grand comptoir d'étain garni de brocs, litres, setiers, tourniquet, derrière lequel Mme Roger fait les honneurs; Mario Uchard en portefaix, un autre en garçon charcutier, un troisième en boulanger; rien que des artistes et des gens du monde. Villemessant présente deux jeunes hercules, costumes de forts de la halle; *nota bene :* chacun dans l'antichambre a déposé un gros sac de farine. « Ma foi, messieurs, dit Roger un peu intrigué, et cherchant à les reconnaître, je suis artiste, je me crois assez fort en costumes, mais je puis vous déclarer que jamais je n'en ai vu de plus réussis que les vôtres. Est-ce assez nature ? — *Ch'est comme cha!* répond l'un d'eux. — Et l'accent y est aussi ! » s'écrie joyeusement Roger. Sont-ce des peintres, des sculpteurs? Chacun se met martel en tête, mais Villemessant a déclaré péremptoirement que ses amis veulent garder l'incognito. Les voilà qui dansent! Quel succès! Ils font sauter les dames comme des plumes, et de rire, et chacun de leur taper sur le dos d'où sortaient des nuages de farine. Arrive le souper, ils mangent comme des ogres, font songer à Gargantua, et les convives sont ébaubis de cette boulimie. « Ils imitent même la faim et la soif! admire Roger. — Je trouve même qu'ils exagèrent un peu, » fait froidement Villemessant. On attendait nos gaillards à l'épreuve finale, dans l'antichambre, où plusieurs invités avaient en vain tenté de soulever les sacs. « Partons, vicomte! Partons marquis! » dit Villemessant avec une belle assurance. Et aussitôt les deux danseurs hissèrent les sacs sur leurs épaules, et partirent de leur pied léger. « Tous nos amis sont comme cela, soulignait Villemessant. — Vous êtes un farceur, lui dit tout bas Roger; vous m'avez amené tout bonnement deux forts de la halle; que ce fatal secret reste à jamais entre nous! » A cette même fête, Grassot avait demandé à l'amphitryon la permission de venir dans son costume de *Maman Sabouleux :* c'était son rôle d'alors au Palais-Royal. On lui fit grand accueil, on s'empressait autour de *Maman Sabouleux*, dont la verve et les saillies eussent déridé les plus moroses. « Prends-tu un rafraîchissement? » dit Roger. Grassot lorgne avec dédain le verre d'orangeade. « Hum... c'est bien fade! — Oh! il y a au premier un comptoir tenu par Mme Roger, où tu trouveras du cognac, du rhum. — A la bonne heure! » Et, se tournant vers Duprez qui riait à gorge

déployée : « Te voilà, l'épanoui? » Puis montrant son verre : « Petite musique chantée sans goût, du Paul Henrion, ou de l'Étienne Armand, tout au plus... Enfin nous nous rattraperons là haut tout à l'heure avec du Gluck et du Mozart... A la tienne, Arnold! gnouf! gnouf! » Et de rire. Roger admirait et aimait Duprez : quelqu'un prétendant qu'il ouvrait trop la bouche en chantant : « Qu'est-ce que cela fait? interrompit Roger. Dans ce large moule du rythme, il sait mettre du bronze, et s'il ouvre la bouche trop grande, au moins on lui voit le cœur. »

Pendant un voyage que Berryer, appelé par Charles X et la duchesse de Berry, fit en Allemagne (1836), il s'arrêta quelque temps auprès de la grande-duchesse de Bade, avec laquelle il avait une alliance de famille : elle tenait une cour assez brillante où s'empressaient les princesses de Lieven et Troubetzkoï, Mmes Davillier, de Bastard, de Bastillat, les princes Émile et Frédéric de Hesse, la comtesse Rossi. Un petit complot s'organisa pour faire chanter celle-ci, au moyen d'une comédie représentée chez lady Pigott. Berryer tenait l'emploi de père, la comtesse était sa fille, et le sollicitait de consentir à son mariage : il s'y refusait. Tout à coup, il tire un cahier de musique roulé dans sa robe de chambre, et le présentant à Mme Rossi : « Non, non!... Pourtant, si vous chantiez ces variations qui me charment toujours, je ne sais ce que je pourrais faire. — Mais ce n'est pas cela, objecte la comtesse. — Si, si, reprend Berryer, je sais bien ce que je dis. » En même temps, un piano prélude, les spectateurs applaudissent, Mme Rossi sent sa volonté fléchir, et chante comme en ses plus beaux jours. Un de ses auditeurs écrivit après cette fête : « Elle m'a produit l'effet d'un rossignol chantant sur un rosier blanc et faisant tomber sur les fleurs une pluie de gouttes, de la plus fraîche et de la plus brillante rosée. »

Mmes Sontag, Naldi, et Sophie Cruvelli, qui épousèrent le comte Rossi, ministre du roi de Sardaigne, le comte de Sparre, le vicomte Vigier, ont justifié le choix de leurs maris par la dignité de leur attitude, et se sont fait dans le monde une place égale à celle qu'elles occupaient au théâtre. Vingt ans après le mariage, en 1848, quand la fortune du comte Rossi périclita, Henriette Sontag reprit le chemin du théâtre, aussi simplement qu'elle l'avait quitté, et retrouva sur la scène des succès presque aussi grands qu'autrefois.

Et que de jolis traits de caractère chez ces divas et chanteurs, à défaut ou à côté des révérences et des étiquettes mondaines ! C'est la Pasta qui dotait ses élèves lorsqu'elles ne lui semblaient pas devoir réussir au théâtre ; — Alboni se remettant à chanter pour gagner en trois mois 100 000 francs consacrés à la dot d'une nièce ; — Mario qui ne refusait jamais un service, et, quand sa caisse sonnait le vide, signait une lettre de change, fût-elle de 25 000 francs ; — Gabrielle Krauss, Rose Caron, qui conquirent la renommée sans charlatanisme, sans réclame, à force de travail ; — Caroline Miolan-Carvalho que Gounod définit : « C'est Léonard de Vinci dans l'art lyrique ; » — Nilson toujours prête à secourir toutes les détresses, de sa bourse et de son talent ; — Nourrit, le *Talma de la Musique*, qui rêvait de fonder un opéra populaire, de devenir le maître de chapelle des classes pauvres ; si profondément sensible qu'il pouvait dire sans exagération : « Si le public savait ce qu'il peut obtenir de nous par des marques de sympathie, il nous tuerait ; » — Lablache, à l'heure de l'agonie, essayant de parler à sa fille, mais le son se perd sur ses lèvres : « Oh ! dit-il, *non ho più voce, moro.* Je n'ai plus de voix, je meurs ; » — Rubini, qui offre de chanter dans la chambre d'une dame presque mourante, fanatique de son talent ; — Rosine Stolz qui fait copier à Pompéi et exécuter au Vésinet la *Maison de la chanteuse* avec des meubles antiques du goût le plus pur ; — Frezzolini qui chante pour Rouvière malade, misérable, va le voir et lui fait l'aumône la plus délicate, l'aumône des paroles qui vont du cœur au cœur ; — ce sont (pourquoi ne pas les nommer ?) ces excellens frères Lionnet qu'on avait surnommés : les comédiens ordinaires de Sa Majesté la Charité ; — et tant d'autres dont les noms méritent d'être inscrits au Livre d'or des inspirations délicates, des nobles actions. Mais la générosité, le don de soi-même, la vibration sympathique, la communion d'âme avec la souffrance et l'élan pour la soulager, ne sont pas des vertus propres aux seuls virtuoses de l'Opéra : elles font partie de l'apanage des artistes, de toutes les variétés d'artistes, et bien peu se détournent de cette harmonie morale pour s'isoler dans la tour d'ivoire d'un égoïsme intégral. Ne semble-t-il pas que l'Éternel ait accordé, par décret nominatif, à l'artiste, le royaume de l'idéal, où la bonté se tient près de la beauté, où la consolation se penche vers la douleur ? Par lui-même ou par ses amis, n'a-t-il pas connu, mesuré la difficulté des débuts,

l'amertume des insuccès immérités, les trahisons du sort, la terrible loi de l'offre excédant de plus en plus la demande, la concurrence impitoyable qui sacrifie, broie les humbles, les faibles, les vieillards? Et si, pour son compte personnel, il sut être à la fois cigale et fourmi, s'il a mis de côté pour la saison d'hiver, comment ne compatirait-il pas aux camarades qui ont oublié que l'économie est une seconde récolte, ou bien auxquels la malchance, les charges de famille ont rendu impossible l'épargne? Un jour, à Ferney, Voltaire poussait un terrible réquisitoire contre Jean-Jacques Rousseau. Un de ses hôtes, s'approchant de la fenêtre, feint l'étonnement : « C'est Rousseau, qui est là, dans la cour! — Qu'il se présente, s'écrie Voltaire en se levant soudain; je lui ouvre mes bras, ma bourse et ma maison! » N'y a-t-il pas là un apologue, mieux encore, un symbole qui illumine les contradictions du cœur et de la volonté, le flux et le reflux des océans que tous les hommes portent en eux? Oui, les comédiens ont les défauts inhérens à leur état, défauts agaçans parfois, parce qu'ils sont bruyans, répercutés par la renommée, rarement atténués par le tact et la modestie; mais le culte de la solidarité, qui est la forme laïque de la charité, a toujours corrigé en eux les délires de la vanité. Loin de diminuer, ce sentiment se développe, se traduit par des œuvres qui honorent les créateurs, la profession, et notre époque.

Cette dynastie des Brohan (Jeanne et Marie Samary en font partie) rappelle les Poisson, les Quinault. Toutes les cinq ont l'esprit, le talent, le charme, presque toutes la beauté, la passion, et cet héritage-là en vaut bien un autre; elles naissent femmes du monde, et ne plaisent pas moins dans leurs salons, au foyer, que sur la scène.

Étienne Arago définissait ainsi Suzanne : « De l'esprit dans la gaieté, de l'esprit dans la parole, de l'esprit dans le silence. » On pourrait ajouter : de l'esprit jusque dans la mélancolie. « Ce sont, disait-elle, les idées noires qui font les nuits blanches. » On lui parlait du mariage possible d'une jeune actrice avec un jeune poète : « Rassurez-vous, affirma Suzanne, M... n'est pas assez bête pour épouser un homme assez bête pour vouloir l'épouser. » Augustine et Madeleine ne refusèrent pas cet héritage intellectuel, en remplirent toutes les charges. « Augus-

tine, ouvrez-moi, disait, en frappant à la porte de sa loge, une camarade d'esprit un peu court. — Je ne suis pas écaillère, » répond-elle. A tort ou à raison, elle avait une dent contre Mme Allan, cette *jolie futaille* qui adora Musset, et prouva que son poète était aussi le premier écrivain dramatique du siècle. Entrant au foyer, Augustine interroge un groupe : « De quoi parlez-vous? — De la création du monde. — Je n'y étais pas, mais voyez Mme Allan. » Un critique, qui l'avait malmenée, conte ses chasses au foyer de la Comédie : « Je m'avance dans le bois... J'entends du bruit... C'était le pas de l'animal... J'aperçois un mufle... — Lui aussi! » interrompt Augustine, plongeant ses yeux dans les yeux du narrateur. Une camarade lui conte les détails d'un premier rendez-vous avec un généreux adorateur : « Croyez-vous qu'en s'en allant, il mit sur la cheminée un billet de 1 000 francs et me dit : A demain! — A demain ! reprit Augustine. Diable ! il est donc bien riche ! »

Pauvre Augustine ! Sentant planer sur elle le terrible voile de la cécité, elle dut prendre sa retraite à quarante-quatre ans, en pleine possession de son talent, de la faveur publique; elle épousa alors un ancien diplomate belge, M. Edmond David de Gheest, ouvrit son salon, et ne ferma jamais son esprit. « La maison d'Augustine, dit Jacques Reynaud, est une mosaïque où les couleurs se mêlent et se confondent. Elle parle à chacun la langue qui lui convient, mène son monde à grandes guides, le fouet en l'air, la rose sur l'oreille, le sourire sur les lèvres, et l'esprit en embuscade, toujours armé, toujours prêt à faire feu... Elle lance un mot avec la rapidité de la pensée... trie ses bienfaits et ses tendresses. Elle sait se défendre, elle sait attaquer, tout cela habilement et avec bonne grâce; ses jolis ongles font patte velours et sortent en chattemite au moment voulu. Qui s'y frotte s'y pique. » Augustine avait du crédit, en usait avec adresse; elle accrocha dans son salon un portrait de Mme du Deffand, l'*aveugle clairvoyante*, et se flattait de l'imiter, car elle aussi devint aveugle : « Je serai ainsi, et je me consolerai en m'entourant d'esprit, comme elle a fait. » Une de ses manies était de changer d'appartement à chaque instant, de ne se trouver bien nulle part. Alphonse Daudet raconte sa première soirée chez Augustine, l'habit noir étrenné assez malencontreusement; on accueille le jeune littérateur comme danseur, on le prend pour un prince valaque, il meurt de faim, de soif,

finit, après bien des hésitations, par s'approcher du buffet, saisit un verre, se trouble, et, sa terrible myopie aidant, brise force cristaux et carafons : là-dessus il s'enfuit, et, n'ayant point de pardessus, va manger une soupe de trois sous aux halles. Quelle variante du supplice de Tantale !

Le début de Madeleine (15 octobre 1850) eut autant d'éclat que celui de Georges, un demi-siècle avant ; Rachel en conçut quelque humeur. Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Jules Janin, Arsène Houssaye, tiraient en son honneur leurs feux d'artifice des grandes fêtes, tout Paris pour Madeleine avait les yeux de... Delaunay qui l'adora, voulut l'épouser, et n'obtint que l'amitié (1). Le fait est qu'elle était radieusement belle, qu'elle avait le sourire, le charme de sa beauté, et semblait une duchesse descendue d'un portrait de Le Brun. « Sa main, affirme Paul de Saint-Victor, pourra lancer ce geste d'éventail de Célimène, qui est le coup d'État de la coquetterie dramatique, ou se jouer avec une langueur fiévreuse dans les cheveux de Chérubin agenouillé... A l'impérieuse élégance de sa démarche, au port d'orgueil et de grâce de sa tête, à la coquetterie altière de son geste, on reconnaît tout de suite une de ces figures sculptées pour le regard de la foule, pour les perspectives idéales du théâtre, pour les fières et suaves attitudes de l'amour et de la passion. » — Mais, emportée par la beauté de la vie dans le tourbillon d'Éros, n'ayant pas la forte volonté qui met en valeur les dons naturels, un peu indolente pour tout dire, Madeleine laissa des rivales, Arnould-Plessy, Favart, s'emparer de la scène et du public. Bref, elle n'a pas rempli tout son mérite, sauf dans les comédies de Musset et quelques rôles, ceux par exemple d'Elmire, Alcmène, la marquise de Villemer, la duchesse de Réville ; encore avait-elle commencé par refuser de jouer dans ce *Monde où l'on s'ennuie*, un des plus grands et des plus légitimes succès du théâtre au XIXe siècle ; *elle ne voulait pas les restes de Plessy*. Il lui manqua le diable au corps, ce *coquinisme* des grandes artistes qui, selon le mot de Monselet, fait craquer les rôles, oublie les camarades, la scène, et va plus haut que le sociétariat, « cet Institut des artistes dramatiques. »

(1) Aussi Suzanne écrivit-elle ces mots au bas du portrait qu'elle offrit à Delaunay : *A l'idéal des gendres, sa vieille admiratrice et belle-mère manquée.* Suzanne, qui arrive en 1807 et part en 1887, eut quatre filles : l'aînée Augustine Brohan, née en 1824, — la cadette Madeleine, en 1833.

Entre deux, ou avant deux amours, se place le mariage avec Mario Uchard (1853), homme de bourse qui, fort à propos, quitta les affaires pour écrire des romans et des comédies, mariage dos à dos, *le faux pas légitime* comme on dit alors, consacré par un fils, terminé par une séparation ; — puis la fugue en Russie (1856-1858), l'enfant prodigue accueillie à bras ouverts quand elle revint, le refus maladroit de jouer dans les *Effrontés* le rôle de la comtesse abandonnée par Sergine : « Je ne suis pas encore d'âge à jouer les femmes qu'on quitte. » Le rôle fut accepté par Plessy, et poussa celle-ci au premier rang.

Les années coulent; les attraits de Madeleine s'épanouissent, elle préside à la Comédie le cortège des beautés grasses, qui s'appelaient : Édile Riquier, Bonval, Nathalie, Guyen-Provost, Pauline Granger, Victoria Lafontaine. Celles-ci triomphaient rue Richelieu sous le proconsulat de Thierry, de même que les blondes, les brunes ont leurs périodes ou leurs siècles de gloire. Sous la dictature de Perrin, changement de tableau, l'engouement va vers les poétiques maigreurs, vers celles que Francisque Sarcey appelle joliment les énigmatiques ibis, qu'il compare « au blanc peuplier ou au jonc cueilli sur les bords séraphiques du lac de Lamartine : » Telles, Sarah Bernhardt, Croizette, Tholer, Lloyd. Pendant le règne habile et heureux de M. Claretie, les deux théories comptent des succès à peu près égaux, ou plutôt elles se fondent dans un juste milieu aimable. Madeleine allait quitter la Comédie quand M. Claretie arriva au pouvoir, toutes ses instances ne purent la retenir.

On attribuait à Augustine les bons mots qui n'avaient pas d'auteur reconnu, ou qu'on croyait oubliés, comme on les attribua jadis à Talleyrand qui se moquait de ces cadeaux anonymes : « Ils ont trop d'esprit! Ils me feront mourir! » Augustine avait aussi beaucoup de brio : elle signait des pièces de théâtre médiocres, des chroniques meilleures au *Figaro*, décochait prestement l'épigramme. Tout de même, le dossier de Madeleine semble plus complet, et les malins disaient en riant : « Madeleine a tout l'esprit qu'on prête à Augustine. » Au besoin, la première griffait, égratignait jusqu'au sang, car il est difficile de parler des gens sans les endommager quelque peu ; les mots sont comme les enfans, ils veulent sortir, et on ne les retient pas longtemps. Alors, direz-vous, cette fameuse réputation de bonté? Elle était à peine surfaite : il y a tant de genres de bonté! Il est

une bonté janséniste et une bonté moliniste, une bonté austère et une bonté souriante, une bonté sainte, une bonté mondaine, et celle-ci se prête à maint compromis, admet des exceptions pour confirmer la règle. Je crois même, Dieu me pardonne, qu'il est une bonté de comédienne, mieux armée, plus agressive que la bonté mondaine, pour les besoins de la cause, un peu comme il y a une morale de comédienne, nécessairement plus indulgente que l'autre, en raison même des innombrables occasions qui s'offrent de l'oublier ou de la laisser sommeiller. Une actrice n'est-elle pas la fiancée du public, presque son amoureuse, ou du moins son idole, rôle qui comporte force tentations? Bref, la formule de bonté pour Madeleine avait son caractère particulier ; cette bonté-là permettait à l'humour d'empiéter un peu sur son domaine; mais l'âme, le cœur, étaient excellens, si l'esprit recevait et reproduisait fidèlement les impressions de gaieté moqueuse. L'esprit représente un des cinq ou six personnages qui composent un être intelligent : à moins de le bannir tout à fait, de lui imposer cette loi du silence qu'on pratique chez les Chartreux, il tend toujours à tyranniser les autres personnages, leur joue mille tours, se déguise de cent sortes pour les séduire. Quoi de plus rare chez les gens d'esprit que de s'arrêter à temps, d'observer le tact et la mesure? Quoi de plus difficile que de s'occuper beaucoup des choses et très peu des personnes? Madeleine savait rire et pleurer avec ses amis, elle avait le secret des paroles consolatrices, elle se penchait de toute son âme vers ceux qui souffraient, elle le fit largement en 1870-1871, et recommença plus d'une fois. Elle refusa un legs de 300 000 francs que lui laissait un admirateur posthume.

Tous ses historiographes ont rappelé sa réponse au maréchal Canrobert qui, entrant au foyer, à la première de l'*Étrangère*, s'étonne de voir les artistes nerveux, inquiets. Qu'avez-vous donc ce soir? s'étonne-t-il. Vous êtes tous bien silencieux! — C'est que nous avons un peu peur, répond-elle. — Peur? reprend le maréchal, avec l'air de ne pas entendre. — Ah! c'est juste! et se tournant vers l'huissier : « Picard, apportez-moi le dictionnaire Littré pour expliquer à M. le maréchal le mot *peur!* »

A propos d'un mariage entre une comédienne laide comme un comprachico, et un quidam non moins affreux de figure et d'esprit, quelqu'un interrogea Madeleine : « Comment ces deux êtres ont-ils pu se choisir? — Ils ne se sont pas choisis, *ils se*

sont restés! » N'est-ce pas pour la mariée que plus tard on composa cette épitaphe : « Elle emporte tous les regrets, ce qui fait qu'elle n'en laisse pas? »

Madeleine imagina de conter qu'il avait été question d'un mariage entre sa mère Suzanne, laquelle marchait allégrement vers le huit fois dix, et Chevreul qui en était lui, au dix fois dix de ses printemps. « Est-ce vrai? demanda Charles Edmond. — Presque... Les choses allèrent très loin, mais elles n'ont pas abouti. — Pourquoi? — Les parens n'ont pas donné leur consentement. » Dix-huit mois après la mort de sa mère, quelqu'un la rencontrant, s'étonna de la voir toujours en noir. « Comment, vous êtes donc toujours en deuil? — Mais oui! J'ai perdu ma pauvre mère. — Il y a longtemps déjà. Pourquoi portez-vous encore du crêpe? — C'est qu'elle est... toujours morte. »

M. Charles Esquier nous montre la bonne Madeleine tâchant d'apaiser par des paroles et par des actes les peines intimes de l'un, recevant la confession de l'autre et le réconfortant toujours; allant faire la charité de quelques heures de son temps à Bressant paralysé; se faisant le terre-neuve de ceux qu'elle aimait; accueillant le dimanche, dans son appartement de la rue de Rivoli, un petit cercle d'intimes, « ses dimanchiers » qui venaient passer là une heure exquise, et savourer le charme émanant de cette physionomie affable et de cette verve étincelante. Passant d'un sujet à un autre avec une incroyable mobilité, elle contait toujours à bâtons rompus. Comme une abeille, elle butinait dans le passé, et, pour ses amis, c'était toujours du miel. Encyclopédie vivante, elle avait beaucoup vu, beaucoup retenu. « Feuilletez-moi, » disait-elle en plaisantant, et sans se douter qu'elle reprenait un mot de Metternich. Et elle écrivait comme elle parlait, d'un style primesautier, alerte, grouillant de vie. Voici quelques lignes des billets à sa nièce Marie, pour qui elle signait : *Ta vieille tante l'oie* ou *Ton vieil entomologiste* ou *Patata de Fontenaysia* : « Je suis allée à Fresnes... J'ai porté un bouquet de sainte Suzanne. Pauvres vieilles! Toutes trois enterrées là! Grand'mère, maman et la mère Uchard, qui était une bonne et brave femme, me rendaient justice dans ce que j'ai pu faire de bien. C'est bien naturel, n'est-ce pas, d'aider les vieux à finir la vie, et les jeunes à la commencer. C'est un devoir... — Au revoir! Que la sainte Vierge, ta patronne, te protège... Ne ris pas... J'ai pris

l'habitude de regarder bien haut pour moins voir les saletés d'ici-bas. Je m'en trouve bien. Le papillon intellectuel est bien encore enveloppé dans la chrysalide terrestre, mais avec de la volonté il se délivrera... C'est moi qui savonne en voyage! Bah! A un certain âge on ne s'habille plus, on se couvre. C'est à propos de Mme A... qui se désolait parce qu'une robe pétale de pervenche n'allait pas à son teint... »

Que de prose, que de vers Madeleine a savourés ou subis! Dumas père griffonnait ce quatrain au-dessous de son portrait, après l'avoir applaudie dans le *Misanthrope :*

Reine de l'éventail, elle a de Célimène
Les grands airs et l'esprit sans la méchanceté;
Mais, oubliant les traits aigus de l'inhumaine,
S'il eût connu son cœur, Alceste fût resté.

Elle quitta la vie avec grâce, comme elle l'avait traversée. Et, en songeant à ces Brohan, on reconnaît une fois de plus que la loi du personnage sympathique est presque aussi fatale que la loi du bouc émissaire; que, dans tous les ordres, dans toutes les conditions, en politique, en art, en poésie, en beauté, surgissent à chaque époque des personnages représentatifs auxquels l'opinion accorde ses faveurs, et au besoin ses indulgences : ils ont le charme, ce je ne sais quoi, fait d'atomes mystérieux, qui, par une singulière puissance d'aimantation, séduit non seulement la foule impulsive, mais les critiques, les savans et la postérité elle-même. C'est la vieille, l'éternelle histoire! Nous avons besoin de noms pour accrocher nos amours et nos haines, et, à défaut de la réalité, ou si celle-ci ne suffit pas, nous leur bâtissons des palais enchantés dans l'empire de la chimère : pour les uns nous n'admettons que les qualités, pour les autres que les défauts.

Isidore Samson : Grand comédien, conteur et causeur fort spirituel, défendant ses opinions comme on défend sa maison et ses enfans, entêté, absolu, incapable de supporter la contradiction, professeur admirable (il forma Rachel, Plessy, Favart, les Brohan), cœur généreux, loyal, plein de dignité dans sa conduite, caractère vigoureux, combatif au point de s'embarquer, et d'embarquer ses camarades sociétaires dans une absurde campagne contre Arsène Houssaye, lorsque celui-ci fut nommé

directeur de la Comédie en 1850, d'entamer un procès, de nommer un autre directeur chargé de faire baisser pavillon à l'élu du ministre et du président de la République; et cela, dans un temps où les recettes du théâtre tombaient à rien, ne se relevaient un peu que les jours où Rachel était sur l'affiche. Il écrivit de mauvais vers, des mémoires attrayans, des pièces de théâtre passables comme l'ont fait, le font et le feront jusqu'à la consommation des siècles tant d'acteurs grisés par l'exemple de Molière, tentés d'obéir aux suggestions de l'amour-propre, de profiter des facilités que donnent la camaraderie, le talent comique, pour imposer leurs œuvres aux directeurs : d'ailleurs quelques-uns ont fait exception à cette règle trop générale. Samson put croire à sa vocation, car le baron Taylor contait à M. Claretie que, encore enfant, Samson composait déjà des pièces dans le moule classique, et, un peu plus tard, reprochait à son camarade d'être trop romantique. Que ne méditent-ils, ces comédiens-auteurs, le mot de la princesse Mathilde agacée de voir que, pendant un dîner, son neveu le prince Louis Napoléon négligeait de s'occuper de sa voisine pour s'entretenir avec un général : « Parce qu'il y a eu un militaire dans la famille, Louis s'imagine qu'il est un grand stratégiste ! »

Samson estimait qu'il n'y a pas de demi-probité, il montrait aussi qu'il n'y a pas de demi-délicatesse, de demi-fierté. Lorsque Camille Doucet vint lui annoncer sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur, son premier mot fut : « Sans condition? — Sans condition, » reprit Doucet. Samson s'était engagé, devant l'assemblée générale des artistes dramatiques, à refuser la croix s'il devait renoncer à reparaître sur la scène. Il tenait parole.

Le démon de la riposte grondait dans son cerveau, toujours en éveil. Un auteur lit au comité de la Comédie une mauvaise pièce; unanimité de boules noires. « Mais, monsieur Samson, vous avez dormi tout le temps? s'écrie l'infortuné. — Pardon, monsieur, *le sommeil est une opinion.* » Quelqu'un lui raconte que Victor Cousin célébrait les louanges de Napoléon III, parce qu'on avait donné son nom à une rue. Samson, qui reportait sur le neveu son antipathie pour l'oncle, conclut : « Après tout, mieux vaut se rallier pour une rue que pour une place. » Viennet, membre de l'Académie française, pair de France, se plaignait qu'on reçût toujours ses tragédies, et qu'on ne les jouât jamais :

« Oh ! monsieur, fait Samson, vous êtes un homme trop éminent pour qu'on hésite à vous recevoir, et trop spirituel pour qu'on se risque à vous jouer. » Une duchesse fort célèbre ayant eu une audience d'une heure avec le Saint-Père, Samson souligna joliment la nouvelle : « Si c'était une conversation, c'est bien long ; si c'est une confession, c'est bien court. » *Rosemonde*, tragédie macabre de Latour Saint-Ybars, n'obtenait aucun succès, malgré le jeu de Rachel : Samson fit courir ce distique :

Pourquoi donc appeler sa pièce *Rosemonde?*
On n'y voit point de rose, on n'y voit point de monde.

Alexandre Dumas pourrait bien lui avoir fourni l'idée, à moins toutefois que Samson n'ait inspiré au romancier cette épigramme contre les Bombelles :

Pourquoi donc ces gens-là s'appellent-ils Bombelle ?
Le mari n'est pas bon, la femme n'est point belle !

Cependant Samson trouva un jour son maître, et fut vertement rembarré par Alfred de Musset. On répétait *Un caprice;* quand Mme de Léry dit : *Rebonsoir !* Samson demanda d'un petit air impertinent à quelle langue appartenait ce *rebonsoir*. Et Musset de répliquer durement : « A la langue des femmes du monde que les comédiens ne connaissent pas. » En pareil cas, Victor Hugo répondit à Monrose qui lui signalait une faute de français dans son rôle, au cours d'une répétition de *Marion Delorme :* « Vous ne trouvez pas ce mot français ; eh bien ! il le deviendra ! » Il est vrai que Victor Hugo rabrouait encore ainsi Léo Delibes qui, ayant composé la musique de scène pour *le Roi s'amuse*, sollicitait un compliment de l'auteur : « Elle ne me gêne pas. »

Vers 1842, Samson donna des soirées et des bals où les invités artistes étaient soigneusement triés. Rachel eut un soir la fantaisie de danser avec Villemessant. « Mais, objecte-t-il, je ne sais pas mettre un pied devant l'autre. » Elle répond en riant qu'elle l'a choisi pour cela, ils se lancent dans l'arène, et bientôt jettent le désarroi dans les danses. Une idée vient à Villemessant ; tout chaud, tout bouillant, il prie Samson de faire monter un sergent de ville ; lui se chargera d'obtenir que Rachel ébauche un pas de cancan, le représentant de la loi la menacera d'arrestation. Rachel (qui l'eût cru ?) n'avait jamais dansé le cancan, le

journaliste lui indique le procédé, et à peine a-t-elle levé assez gauchement la jambe, un sergent de ville lui frappe doucement sur l'épaule : « On ne danse pas comme ça, madame, chez les personnes. » Voilà Rachel stupéfaite, bientôt les rires l'avertissent de la mystification, elle rit plus fort que les autres; le représentant de la loi, pour prix de son jeu, eut un grand verre de punch, la moitié d'une brioche, et ne se douta jamais qu'il avait joué la comédie avec Hermione, Athalie et Phèdre en une seule personne.

Il faut s'arrêter. Beaucoup d'autres comédiens de race, de grands comédiens, pour l'esprit, la mondanité intelligente, ou l'amour, mériteraient de figurer dans un panorama de la société du XIXe siècle.

Les talens des comédiens s'en vont-ils plus vite qu'ils ne viennent? Diminuent-ils en raison directe de la fortune gagnée plus rapidement qu'autrefois ? On l'a dit souvent, et Banville a développé ce paradoxe dans des pages spirituelles dont je demande la permission de reproduire quelques lignes : « Il n'y a plus de grands comédiens, et il ne peut plus y en avoir. Le comédien était un être doué pour être prince, héros d'amour, général d'armée et conducteur d'hommes, et qui, réduit par le hasard de la naissance à vivre pauvre et misérable, remplaçait la réalité par le rêve, et retrouvait ce qui lui avait été refusé, dans les flottantes vapeurs d'un monde purement idéal. Aujourd'hui, de pareils êtres ne sauraient exister, puisque les comédiens, devenus riches, considérés, considérables, rentiers, financiers, propriétaires ayant pignon sur rue, conseillers municipaux, maires, chevaliers de tous les ordres, et, ce qui est plus sérieux, millionnaires, possèdent assez de biens réels pour ne pas s'extasier dans les voluptés chimériques... Aimés par Coralie, par Florine, par Mme Marneffe, et (pourquoi ne pas l'avouer? par Mme de Maufrigneuse.... pouvant servir sur leurs tables des laitances de carpes, des ortolans, des œufs de vanneau, sans préjudice du filet de bœuf savamment cuit dans son jus selon la recette moulinoise, et arroser le tout d'Aï, de Nuits, d'Ermitage blanc, de Chiraz, de Tokai et de vin de Constance, — pourquoi s'aviseraient-ils de manger à leur souper le clair de lune, et de boire les rayons rafraîchissans des étoiles? Ce sont non plus des

comédiens, mais des hommes. Ils peuvent devenir conseillers généraux, députés, ministres ; mais ducs d'Arménie, princes de Chypre ou empereurs de Trébizonde, qu'ils ne l'espèrent plus !... Le comédien d'autrefois était un pauvre diable sans sou ni maille ; mais la toute-puissante déesse Illusion soufflait sur la vieille plume désolée de son feutre, et en faisait une belle plume orgueilleuse... A défaut des princesses de la terre, il faisait des princesses avec les Margots et les Gothons qu'il daignait courtiser, et les paillons et les fausses dentelles d'Isabelle et de Silvia effaçaient les parures des reines, lorsque Léandre ou Lélio effleurait leurs petites mains de ses lèvres, et de ses moustaches retroussées vers les étoiles... Enfin ces vagabonds de grand chemin se couchaient parfois avec le ventre creux, mais ils parlaient habituellement la langue céleste de la poésie, luxe inouï et surnaturel, que nul empereur ne peut se permettre, et ainsi, de leur bouche enivrée tombaient à toute heure des diamans et des pierres précieuses... »

Oui, sans doute, les gens de théâtre étalent souvent une âpreté extrême au gain ; oui, dans leur vie privée ils font une moindre place à la fée Mélusine, au rêve, à l'idéal, à la bohème ; ils aspirent à se conduire comme des bourgeois, désirent que leur profession soit mise au même rang que la magistrature, l'armée ou la bureaucratie. Et je veux qu'ils aient ainsi perdu quelques fleurons de leur couronne aux yeux de certain public ; mais n'ont-ils pas comblé ce déficit par des avantages de toute sorte ? Dans maint salon ne les reçoit-on pas comme des personnages, ne recueille-t-on pas leurs moindres paroles, n'est-on pas à l'affût pour leur être présenté ? En même temps que les louis et les dollars, les bravos, l'admiration, l'amour, ne vont-ils pas à eux comme autrefois ? Ils deviennent millionnaires, soit : mais pourquoi l'argent éteindrait-il la flamme du génie ? Pourquoi leur refuser ce qu'on accorde volontiers à l'homme d'État, au poète, à l'auteur dramatique, à l'industriel, le droit de faire des choses belles, utiles, et de s'occuper de leurs intérêts particuliers ? Il n'existe pas d'abîme infranchissable, ou même de cloison étanche entre Plutus et les Muses, et l'on oublie toujours que la carrière comique est celle qui facilite le mieux le dédoublement de l'être moral. Les grands comédiens d'autrefois méprisaient-ils les biens de ce monde ? Est-ce que Talma, Elleviou, Rachel, pour ne citer que ceux-là, ne gagnaient pas

100 000 francs par an? Et puis les conditions de la vie ont singulièrement changé depuis soixante ou quatre-vingts ans; la lutte pour l'existence est devenue plus violente, partout les vainqueurs ont exploité durement leurs succès, et les comédiens n'ont fait que suivre l'exemple. Il ne faut pas non plus se payer de mots: quand on parle d'artistes nababs, on vise une petite élite, une centaine de favoris au plus, sociétaires de la Comédie, cantatrices, étoiles de la danse, des théâtres de genre; les autres, la grande masse, végètent ou vivent très modestement. Et enfin les noms cités plus haut ne protestent-ils pas contre cette légende d'une déchéance de la valeur comique? Quelle prétention étrange de vouloir peser dans une balance de précision les talens anciens et les talens contemporains, pour déclarer ceux-ci inférieurs? Pourquoi, quand il s'agit des comédiens, se faire une arme du passé qu'on connaît mal, contre le présent qu'on connaît bien, qu'on touche en quelque sorte du doigt, et qui mérite, lui aussi, d'être admiré?

VICTOR DU BLED.

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON CONTI

ET

SA CANDIDATURE AU TRONE DE POLOGNE

(1696-1697)

I

L'ambition est un sentiment naturel aux âmes bien trempées, surtout chez l'homme dont la naissance appelle la gloire. L'amour, qui amollit les âmes, est parfois le plus fort et peut amoindrir une destinée que l'ambition semblait devoir porter au plus haut sommet. On vit l'amour, à la fin du XVIIe siècle, âge ambitieux, mais plus galant encore, contre-balancer l'attrait d'une couronne chez un prince français né lui-même sur les marches d'un trône. Ce fut François-Louis de Conti, d'abord appelé prince de La Roche-sur-Yon, le personnage le plus remarquable de sa branche à cette époque, le neveu, presque le fils adoptif du grand Condé, l'héritier de sa renommée après avoir été son élève, le plus séduisant des grands seigneurs ses contemporains, le héros de roman que tous les cœurs féminins se disputaient, le chevaleresque soldat en qui semblait s'être incarnée l'âme de son oncle, celui qui, dès vingt ans, avait rêvé la guerre et vu s'entr'ouvrir devant lui les plus rians horizons.

Nul ne jouit, dans son temps, d'une popularité égale à la sienne. Nul n'eut plus de succès dans le monde et à la guerre. Nul n'aspira davantage au commandement suprême et ne fut plus près de régner un jour. Déçu et malheureux même en

amour, il ne fit que porter à ses lèvres la coupe de la gloire et du bonheur. Il mourut jeune dans un profond désenchantement. La nature l'avait formé avec une faveur exceptionnelle. Il semblait que ce fût pour lui que le nom de *Prince charmant* eût été créé. « Sa bonne mine, jointe à la beauté de son visage, à sa douceur et à un certain air guerrier qui s'y mêlait, commandait en même temps l'amour et le respect. Ses charmes physiques n'étaient rien encore auprès de sa valeur intellectuelle. Il était doué d'un grand fonds d'esprit, d'un jugement solide ; il avait un tour de conversation facile, agréable et naturel, de la lecture, de l'érudition et de la science, même en théologie. » Nul, mieux que lui, n'appréciait le mérite des hommes. Sa qualité maîtresse était un naturel guerrier, un coup d'œil spécial, une bravoure merveilleuse, qui, sur le champ de bataille, devait le porter au premier rang, parmi les capitaines de son temps (1).

Il fit ses premières armes en Hongrie, au cours d'une escapade qui le mit en disgrâce auprès du Roi, Louis XIV n'ayant jamais souffert la désobéissance, même dans la Maison royale. Au lit de mort de M. le Prince le héros, comme on appelait Condé, il n'obtint son pardon qu'en apparence, par l'entremise du grand homme. La rancune royale, un peu de jalousie surtout, de le voir supérieur au Dauphin et au duc du Maine, le poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière. Nous n'avons pas l'intention de la parcourir. Saint-Simon en a donné les principaux traits.

Il brilla surtout en campagne sous le maréchal de Luxembourg, aux côtés de son beau-frère M. le Duc (2), son émule sur le champ de bataille comme sur le terrain des lettres et des sciences, enfin surtout son rival ; car, pour l'infortune de sa vie, non moins que pour l'ombre à sa mémoire, Conti était follement épris de sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon, fille du Roi et de Mme de Montespan.

A vingt-quatre ans, le 27 juin 1688, il avait épousé, par pure convenance, sa cousine, Marie-Thérèse de Bourbon. Le prince de Conti, dit la chronique, aima la femme qui lui avait été presque imposée par le vieux Condé, « aussitôt que le Roi

(1) *Opuscules* de messire Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons. Bibliothèque nationale, manuscrit français 12 986, p. 98.

(2) Le duc de Bourbon Louis III, fils de M. le prince Henri-Jules, petit-fils du grand Condé, frère de la duchesse du Maine et de la princesse de Conti, femme du héros de cette notice.

le trouva bon, et n'eut point à s'en repentir. » Le vrai, c'est que l'horizon conjugal fut bien vite assombri par la présence de l'astre nouveau qui brillait à Chantilly, dans la personne de la fille naturelle du Roi. Nous renverrons au mémorialiste pour le séduisant portrait qu'il fait de cette « figure formée des plus tendres amours, et de cet esprit fait pour se jouer d'eux, à son gré, sans en être dominé. » « On ne pouvait, selon Mme de Caylus, en apparence être moins fait pour l'amour que M. le Duc, bien que lui aussi se donnât volontiers pour un héros de roman. » Quel contraste avec la personne de François-Louis de Conti! Un délicieux prince! « Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. » Les comparaisons de ce genre sont toujours dangereuses.

Déjà lasse de son époux, la duchesse de Bourbon ne tarda pas à s'éprendre du beau séducteur. Conti ne fut pas son seul amant, d'ailleurs. M. de Marsan lui faisait concurrence, en attendant le marquis de Lassay. Ce que préférait cependant ce petit cœur de seize ans, s'il était capable d'aimer, chose assez douteuse chez une coquette, c'était, assurent les contemporains, son beau cousin Conti. A force de s'entendre dire qu'il ne fallait pas regarder Mme la Duchesse, le prince, qui n'avait eu jusqu'alors que des amours de papillon, ancra pour toujours dans sa pensée l'éblouissante image de la fille de Mme de Montespan. Il l'emporta en campagne, où elle l'encouragea à conquérir des lauriers dignes d'être déposés ensuite à ses pieds, tout en lui suscitant, car il n'y a pas de roses sans épines, la jalousie croissante de M. le Duc.

Donc, sans entrer dans des détails étrangers à notre sujet, François-Louis se couvre de gloire sous le maréchal de Luxembourg, au siège de Namur, à Steinkerque et à Nerwinde (1). Maréchal de camp en 1690, à Steinkerque, il rétablit l'aile gauche qui plie. Il a quatre chevaux tués sous lui. A l'assaut, il prend, des mains d'un porte-étendard blessé, le « drapeau colonel » du régiment de Bourbonnais, et, l'élevant au-dessus de sa tête, pour rallier officiers et soldats, s'élance à pied contre l'ennemi, lui enlève ses chevaux de frise et franchit tous les obstacles, sous les balles, suivi de ses gardes qui se font jour

(1) DG. 1206, n°s 218, 222, etc. Rapport du 3 août 1693, relation de Pomponne. (Archives de la Guerre.) *Récit de Saint-Simon*, I, 242, 261, 279. Quincy, *Histoire militaire de Louis XIV*, II, 537.

après lui. Dans ce violent effort, qu'il dirige avec un irrésistible élan, les bataillons hollandais de Guillaume d'Orange, sans avoir été rompus par le feu, sont culbutés à coups d'épée ou de baïonnette. Luxembourg, en rentrant au camp, dit à ses officiers : « Messieurs, l'honneur de cette journée appartient tout entier à Mgr le prince de Conti. Je vais l'écrire au Roi! » Mêmes prouesses à Nerwinde (1693).

A midi, la victoire est encore incertaine : il faut à tout prix se réemparer du village qui a été pris et repris. Conti propose à Luxembourg de ne plus batailler à coups de mousquet, mais d'aborder l'adversaire l'épée à la main. « Prince, lui répond le maréchal, vous faites si bien qu'il n'y a qu'à vous laisser faire. Je compte sur vous ! » Et Conti, à la tête de ses gardes et de la Maison du Roi, pousse l'attaque à fond. Les munitions épuisées, comme à Steinkerque, on combat à l'arme blanche. C'est l'élève de Condé qui inaugure cette nouvelle tactique. Le lendemain de la victoire, Saint-Simon alla au quartier général. « Je causai fort, dit-il, avec M. le prince de Conti, qui me montra sa contusion au côté et qui ne me parut pas insensible à la gloire acquise. » De l'avis unanime, Conti et son beau-frère, M. le Duc, les deux rivaux, avaient fait des merveilles pendant cette campagne. Après Rocroi, le grand Condé fut comparé au dieu Mars. Après Nerwinde, Conti, ce fut Germanicus pour les courtisans; dans les salons, on faisait courir cette épigramme :

D'une manière triomphale
Comme César vint de Pharsale,
Luxembourg doit venir ici;
Mais on nous écrit de l'armée,
Que sans Vendôme et sans Conti,
Il revenait comme Pompée (1).

Luxembourg prétendait avec bonhomie que le prince de Conti lui apprenait son métier. C'était du moins un digne collaborateur et tous deux de la même école : celle de M. le Prince le héros. Le public enthousiaste répétait naïvement que l'âme de Condé avait dû combattre pour les princes de sa maison. Nerwinde fit en France, au dire de Voltaire, un effet extraordinaire. C'était du délire.

(1) Bibliothèque nationale, manuscrit français 12 690, p. 499. Cf. Chansonnier de Clairambault. *La lettre écrite par J. de La Fontaine à son ami Sillery* (28 août 1692), *Recueil de Brunet*, I. 308, *Recueil Jæglé*, I, 157.

Et dans toutes les campagnes suivantes, François-Louis continua à s'attirer les regards de l'armée et du pays.

Pour parler comme celui qui prononcera son oraison funèbre, « sans avoir eu l'honneur du commandement, il avait eu plus d'une fois presque lui seul l'honneur de la victoire. » Peu à peu sa renommée d'homme de guerre avait franchi les frontières de la France. Il devenait célèbre en Europe. Il était mûr pour le rang suprême; mais, hélas! malgré ce prestige universellement reconnu, il ne recevait de Louis XIV ni récompenses nouvelles, ni le haut commandement auquel il aspirait, ni même aucun emploi dans les dernières années de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il demeurait à l'écart et rongeait son frein dans son château de l'Isle-Adam. De temps en temps, il poursuivait ses assiduités vis-à-vis de Mme la Duchesse, et M. le Duc s'en montrait non moins courroucé que des lauriers cueillis par son beau-frère. « C'était, dit le mémorialiste, une sorte de rage qu'il ne pouvait cacher. »

Quand il reparaissait à la Cour de Versailles, Conti y était un irrégulier, presque un exilé. Il s'y sentait mal à l'aise et gêné auprès du Roi. En 1696, il se rendit en Suisse, à Neuchâtel, pour recueillir un héritage de son oncle le duc de Longueville; mais il en fut évincé par la duchesse de Nemours. Louis XIV, trouvant fâcheux pour la dignité de sa couronne le conflit suscité à ce propos par les États suisses, rappela son cousin en France et lui proposa un dédommagement... à Varsovie! Le miroitement d'une couronne lointaine tentait peu l'amant de Mme la Duchesse. Nous allons assister chez lui à une évolution morale que ne faisait pas prévoir l'élan de ses premiers succès. Cependant, il ne pouvait se dérober à une offre aussi avantageuse pour sa maison, surtout en souvenir de Condé, qui, à deux reprises, en 1663 et 1669, avait failli monter sur le trône des Jagellons.

II

La mort du dernier roi de Pologne, Jean Sobieski (1), survenue le 17 juin 1696, rendait vacant une fois de plus ce trône électif. L'ambassadeur de France à Varsovie songea tout de

(1) L'abbé Croyer, *Histoire de Jean Sobieski*, Paris, 1761.

suite à lui donner pour successeur un nouveau prince français. Le nom de Conti fut mis en avant et agréé par Louis XIV. On allait ainsi reprendre à Versailles les anciens projets d'il y avait trente ans, avec l'espoir d'enlever la Pologne aux influences autrichiennes et de la détourner de la guerre contre les Turcs. L'instrument de cette politique habile siégeait déjà à Varsovie, au cœur de la place. C'était l'abbé Melchior de Polignac, l'élégant prélat qui devait plus tard, étant le confident de la duchesse du Maine et revêtu alors de la pourpre cardinalice, jouer un rôle important dans la conspiration de Cellamare.

Nommé, en mars 1693, ambassadeur en Pologne en même temps que l'abbé de Bonport (1), il s'était chargé avec empressement de préparer l'élection par des négociations avec les magnats de la « République polonaise (2). » Il croyait avoir réussi à faire agréer le neveu et l'élève favori du grand Condé, à cause de ses origines et de sa nature chevaleresque. Cependant, une forte opposition s'éleva en Pologne contre une candidature française, et Conti s'y trouvait en butte aux calomnies de cette cabale. L'ambassadeur de France à Varsovie était un personnage ambitieux, mais un ambitieux de haute naissance et de grande envergure. Il avait « beaucoup d'esprit, dit Saint-Simon, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoirs, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante. Tout couloit de sources, tout persuadoit. » — « C'est, disait de son côté Mme de Sévigné, l'un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus agréable. »

Il y avait là de réelles qualités pour un diplomate. Mais, emporté par ses illusions, Polignac allait se jeter et jeter trop légèrement le roi de France avec lui dans une terrible impasse. Dès le début, et non sans présomption, il se déclara en mesure de faire réussir l'élection désirée, là où avaient échoué trois candidatures françaises précédentes. Il s'agissait avant tout, selon lui, d'engager le prétendant à répandre dans le pays des largesses, des cadeaux, de fortes gratifications, autant dire que la couronne de Pologne était à vendre au plus fort enchérisseur. Le pays manquait d'argent. Il lui en fallait à tout prix.

(1) Melchior, second fils du vicomte de Polignac, né au Puy, le 11 octobre 1661, avait accompagné le cardinal de Bouillon au conclave de 1689, et était retourné à Rome en 1691, pour l'élection d'Innocent XII.

(2) C'est ainsi qu'on désignait le royaume de Pologne.

Le 26 juillet 1696, six semaines après la mort de Sobieski, arrivent à Varsovie les premières instructions de la Cour de France. Le Roi consentait bien à envoyer un prince de sa maison sur les bords de la Vistule, et même il désignait déjà François-Louis. Mais il voulait d'abord prendre ses précautions, étudier le terrain, savoir au juste par son ambassadeur « quelles seraient les sûretés que pourrait trouver le prince en arrivant dans son royaume, quels ports lui seraient ouverts, etc. » Huit jours après, une lettre de Polignac donnait les plus belles espérances sur le projet formé (1). Les concurrens de Conti seraient selon lui peu sérieux : l'un des fils de Sobieski, prince débauché et antipopulaire; peut-être un Allemand qu'on ne nommait pas. Conti « serait infailliblement roi de Pologne, avant que ses rivaux n'eussent le temps de former leur brigue et de traverser son élection. » Encore fallait-il presser l'affaire, le bon succès de l'entreprise dépendant de la célérité de l'exécution. « Si l'on donnait au peuple le temps de se rendre maître de l'élection, son peu de penchant pour les princes étrangers rendrait l'affaire plus difficile. Il fallait apporter un million de francs.» « Je le répéterai cent fois, écrivait Polignac, et jusqu'au dernier jour. Pour les Polonais, les promesses ne suffisent pas... Il faudra tout au moins leur montrer les coffres ou leur donner des arrhes, comme on fait aux ouvriers et aux marchands. » « ... Les gentilshommes qui viendront à la diète d'élection demanderont à celui qu'ils éliront d'être remboursés de leurs frais (2). » Le Roi paraissant assez peu disposé à vider les caisses de la France pour la Pologne, l'abbé de Polignac reviendra dès lors constamment à la charge avec le même refrain. Sa copieuse correspondance de Varsovie pour l'élection du prince de Conti n'occupe pas moins, en minutes, de quatre volumes in-folio, aux archives des Affaires étrangères. Il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre : le Roi répondait rarement sur le chapitre finances. Conti, de son côté, laissait venir les événemens, avec une sceptique insouciance. Il comptait peu sur le succès; peut-être ne le désirait-il pas. D'ailleurs, la diplomatie n'était pas son affaire. Sur ce champ de bataille, il n'avait plus les mêmes ardeurs.

Polignac, au contraire, était fort pressant. Il ne cessait de

(1) Polignac au marquis de Croissy, 3 août 1696. A. E. *Pologne*, vol. 93.
(2) Polignac au Roi, 17 août 1693.

moduler ses variations sur ce thème connu : Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il écrivait le 2 octobre : « Le nom du prince de Conti et le bruit répandu des avantages que son élection produirait à la Pologne, ont absolument renversé les pratiques du prince Jacques, et la faction de V. M. devient si forte que les deux autres en seront facilement surmontées. »... « La Reine (de Pologne) et le prince Jacques (son fils) ont remué ciel et terre pour faire changer le terme de l'élection... C'est en vue de M. le prince de Conti surtout qu'on l'a reculée, tant pour éviter les surprises que pour me donner le temps d'agir en sa faveur (1)... » Je suis assuré déjà « de la meilleure partie du Sénat et des gentilshommes les plus considérables. »

Le 24 octobre, le cardinal primat Radziejowski, l'évêque de Plosk, Casimir Sapieha, palatin de Vilna, et autres grands dignitaires de la couronne polonaise, signent l'engagement solennel de faire élire le prince de Conti (2). Ils veulent un roi « qui puisse rétablir et conserver le culte de la religion catholique, les privilèges de leur précieuse liberté et la gloire de leur nation à présent fort obscurcie. »

Ils ne se soucient pas du prince Jacques, « qui cherche à se faire donner la couronne par des moyens violens, » ni d'un prince allemand dont la puissance serait préjudiciable à la liberté. « Pour ces raisons, disait l'acte d'engagement, nous nous sommes promis foy et parolle de chrestien et de gentilhomme d'élever sur le trône le prince que nous avons jugé le plus digne... c'est-à-dire Louis de Bourbon, prince de Conti, lequel, et non un autre, nous nommerons au temps destiné pour cela... »

Le traité était subordonné à de grandes promesses d'argent : un million d'écus payés comptant, deux autres demandés à Versailles. Une députation de la noblesse polonaise fut envoyée en France. Louis XIV la reçut très froidement. « Je vous recommande, avait écrit Polignac à cette occasion (3), que M. Towienki, l'un des députés, reparte bien content, et, s'il se peut, bien régalé. Si S. M. jugeoit à propos, en le congédiant, de lui donner de sa propre main une bague pour M. le comte Radziejowski, je sçay qu'un si grand honneur toucheroit vivement le

(1) Polignac au Roi, 5 octobre 1696.

(2) Dépêche du 18 octobre.

(3) Polignac à Torcy, Varsovie, 23 décembre 1696. A. E. *Minutes de Polignac*, vol. 94, f° 272.

cœur de cette Éminence. » Un tel appétit d'argent et de cadeaux, si en dehors de nos habitudes françaises, déplaisait fort à Louis XIV, qui n'y répondait pas sans se faire tirer l'oreille. A la Cour de Versailles, tous les yeux étaient tournés vers le trône de Pologne et l'on se repaissait de belles espérances. Conti, ne partageant pas ces illusions, remerciait Polignac de son zèle, mais non sans lui avouer les embarras que lui causaient les engagemens pris en son nom (1).

D'autre part, le Roi, trouvant excessives les profusions de son ambassadeur à Varsovie, l'invitait à les réduire sous peine d'être obligé de les désavouer. Il eût préféré que le nom du prince français ne fût divulgué qu'aux approches de l'élection. Mais comment réprimer les empressemens intempestifs du négociateur?

La reine de Pologne, veuve de Sobieski, Marie-Casimire, était venue se réfugier à Dantzig (2). De là, elle se trouvait à même de surprendre les agissemens du parti français et elle discréditait Conti de tout son pouvoir. Elle était cependant Française elle-même, fille d'un gentilhomme poitevin, sœur de la marquise de Béthune. Si elle combattait la cause de notre prétendant, c'est, dit-on, parce que Louis XIV avait refusé la pairie à son père Henri de Lagrange d'Arquien et parce que, reine élective et non héréditaire, elle n'avait pu être reçue à Versailles avec les mêmes honneurs que la reine d'Angleterre. Elle écrivait sournoisement à sa sœur que, selon toute apparence, l'élection de Conti devait avorter sans autre résultat que de lui faire substituer un prince ennemi du roi de France, « ce que n'étaient pas aujourd'hui, ajoutait-elle, les fils du roi Sobieski. » Sincère ou non, cette lettre de la veuve du dernier roi de Pologne, commentée à Versailles, ne laissa pas que d'y faire impression, et l'année 1696 se ferma dans l'esprit du Roi sur des réflexions assez sérieuses au sujet d'une entreprise qui lui parut désormais fort compromise.

Polignac adressait lettres sur lettres à Pontchartrain, le secrétaire d'État aux finances françaises, pour en obtenir de l'argent. « Monsieur, vous me trouverez sans doute bien importun, mais je vous supplie d'excuser la nécessité qui m'y oblige. » Les subsides n'arrivant pas, il lui fallut recourir à

(1) Conti à Polignac, 6 décembre 1696. A. E. *Pologne*
(2) Le 30 avril 1697. (Archives de Dantzig.)

des emprunts sur place pour soutenir son personnage à Varsovie. Un nouveau compétiteur sérieux avait surgi : l'Électeur Frédéric-Auguste de Saxe. Celui-là avait un réel avantage, possédant non seulement de l'argent, mais des troupes. Elles s'étaient partagées en deux corps. L'un devait, disait-on, marcher sur Marienbourg, l'autre sur Oliva, près de Dantzig.

Dès le mois de février 1697, la candidature de l'Électeur, prêt à abjurer le luthérianisme et appuyé dans ce cas par la Cour de Rome, était considérée en Pologne comme sérieuse. Louis XIV dépêcha au printemps, à Varsovie, un certain abbé de Châteauneuf, avec le titre de coadjuteur de l'ambassadeur, un peu pour aider Polignac et beaucoup pour le surveiller. Dès son arrivée, Châteauneuf reconnut une scission, que l'ambassadeur avait jusque-là dissimulée de son mieux, dans le corps électoral.

Au mois de mai, les préparatifs commencèrent pour la diète d'élection, par les soins du cardinal Radziejowski. Les partisans du prince de Conti, ce prélat en tête, insistèrent avec énergie pour que le prétendant français se montrât le plus tôt possible avant le vote. « Qu'il se mette, disaient-ils, à la tête des troupes, et marche contre le prince Jacques, si le fils de Sobieski donne le signal de la guerre civile ! » Aussitôt Polignac et Châteauneuf de s'appuyer sur cette pression et d'écrire à Conti (1) : « Vos plus fidèles serviteurs tout d'une voix demandent que Votre Altesse se mette en chemin incessamment, pour venir prendre possession de son royaume aussitôt qu'Elle sera élue. »

Point de réponse. Le prince préféra attendre l'élection en France. Il était d'autant moins enflammé, qu'il voyait maintenant devant lui cinq concurrens suscités par sa temporisation : Jacques Sobieski, l'Électeur de Saxe, le prince de Neubourg, le prince de Lorraine et le prince Louis de Bade.

Polignac, ne recevant plus aucun courrier de France, se rongeait, et travaillait en aveugle, à Varsovie, pour la cause qui lui tenait tant au cœur. C'est que la reine de Pologne, la soi-disant amie de la France, profitait de ce qu'elle était logée chez le maître de poste de Dantzig, pour se faire un jeu d'intercepter les lettres de Varsovie à l'adresse de Versailles, passant par ses mains. Elle poussait même l'ironie jusqu'à renvoyer les enveloppes vides à leur auteur

(1) 3 mai 1697. A. E.

En attendant de nouvelles instructions, Polignac avait gagné à prix d'or les Sapieha et quelques autres magnats sur lesquels il croyait pouvoir compter à l'approche de l'élection. Malgré tout, le parti du prince Jacques se relevait. A cette nouvelle, Louis XIV blâma ses deux négociateurs de l'imprudence de leurs agissemens (1). Il leur reprocha surtout « de s'être constitués otages, ce qui ne convenait pas, écrivait-il, à la dignité de leurs caractères. »

Enfin la date solennelle fixée pour l'élection arriva. Le 25 juin, toute la noblesse polonaise représentée par un corps électoral de plus de quatre cent mille hommes, se trouva réunie dans la plaine de Varsovie. Quelle scène imposante, presque invraisemblable ! Une telle affluence d'électeurs, tous mus par le sentiment d'un devoir national à accomplir, sans que le moindre désordre en vînt troubler la gravité. De tous les palatinats assemblés, avec leurs costumes pittoresques et leurs passions ardentes, celui de Plosk fut le plus enflammé à crier : « Vive Conti ! » Une première opération incomplète eut lieu ce jour-là, et l'on remit au lendemain la suite de l'élection.

Fatal délai ! « Cette nuit nous fut funeste, mandait Polignac au Roi, le 27. Le Castelnau de Calman traita avec nos ennemis en faveur de Saxe. Le nonce attesta qu'il avait abjuré... Nous le crûmes roi pendant six heures... La scission se forma là-dessus. Vingt-huit palatinats pour Conti. Nous n'attendions que le moment de sa nomination. Nous apprîmes qu'elle seroit encore différée, parce que le cardinal la vouloit unanime. Le second jour, dans une conférence, nos ennemis déclarèrent par leurs députés, qu'ils estoient prêts à renoncer à la Maison Royale et aux Allemands, pourvu qu'on renonçât à M. le prince de Conti... Le grand Sapieha fit alors défection... On jugea qu'il n'étoit plus temps de différer la nomination. » Tandis que le cardinal Radziejowski nommait Conti dans le *Colo* (champ d'élection), l'évêque de Cujavie, l'un de nos ennemis, proclama l'Électeur de Saxe dans le camp. Il y avait double élection en sens contraire. « La nomination de Conti fut suivie du *Te Deum* dans l'église de Saint-Jean, et de la décharge d'artillerie, en sorte qu'elle fut revêtue de toute la solennité nécessaire... Enfin, Sire, ajoutait Polignac, M. le prince de Conti est élu par les trois quarts de la

(1) Le Roi à Polignac, 14 mars 1697, A. E.

République, et l'autre quart, par pur désespoir, a éleu un prince qu'on ne pouvoit prévoir, et qui peut opprimer la religion et la liberté. Votre Majesté jugera aisément que ce n'est pas sans peine que nous en sommes venus jusque-là... » Et cette dépêche embarrassée, déchirant enfin les voiles, se poursuivait ainsi : « Il nous sera impossible d'empêcher le couronnement de M. de Saxe, qui est aux portes du royaume, si nous n'avons de l'argent pour faire confédérer l'armée sous quelques-uns de ses chefs, puisque les généraux sont contre nous... » « Tous nos seigneurs nous demandent où est M. le prince de Conti, parce qu'ils le croient dans le royaume et qu'ils veulent aller au-devant de lui. Nous les envoyons à Copenhague (1). »

Ainsi, malgré la scission inattendue, les deux négociateurs français ne perdaient pas l'espoir. « Si le roi arrivait avant trois semaines, son couronnement serait immanquable ! »

Alors commença le calvaire de l'abbé de Polignac, pris entre deux feux, empêtré dans un réseau de difficultés et de contradictions inexplicables, si ce n'est par son trop de hâte et de présomption. Il multiplie, sans rien obtenir, ses lettres pressantes, tantôt au Roi, tantôt à son ministre des Affaires étrangères, le comte de Torcy, tantôt au prince de Conti lui-même, suppliant, répétant à satiété, dans son insistante correspondance trop souvent restée sans réponse : « De l'argent! Des subsides! Que le prince vienne prendre possession de son trône! » Il recourt à tous les subterfuges, même au mensonge, pour faire patienter en Pologne. Il envoie l'abbé de Châteauneuf à Dantzig, sous prétexte d'y chercher des fonds à distribuer à l'armée et aux électeurs, sachant bien que ces fonds sont imaginaires.

Pendant ce temps, les partisans de l'Électeur de Saxe lui font signer les *pacta conventa*, sorte de contrat qui lie l'Électeur à la Pologne (2). Cela ne se fait pas sans opposition. L'homme de loi qui a dressé l'acte manque d'être écharpé dans une assemblée de *contistes*. Il ne doit son salut qu'à l'intervention du cardinal primat (3). Il restait encore de chauds partisans à Conti. Le prince Radziwil, à la tête de son palatinat, appuyait sa cause avec énergie. Des séditieux le menacent de mort. Il

(1) Polignac au Roi, 29 juin 1697. Polignac à Torcy, 1er juillet. A. E.

(2) Le 21 juillet 1697.

(3) *Gazette d'Amsterdam*, 15 juillet 1697. *Gazette de France*, n° 38, p. 447, Bibliothèque nationale, ImG 4285. Dangeau, VI, 183-184.

prend un drapeau et leur crie : « Mes frères, il faut me tuer ou me suivre. » Germanicus passant pour un prince romanesque, les dames polonaises lui sont généralement favorables. La palatine de Balz, qui ne rêvait que de lui, dit un jour à un grand dignitaire du royaume, partisan du prince de Saxe : « Sachez-le bien, je défendrai le parti français le sabre à la main. » Elle saisit celui d'un de ses fidèles, oblige le « grand enseigne » à dégainer, et lui assène d'abord un si grand coup qu'elle le désarme. » Émerveillés du courage de la noble dame, les spectateurs lui attribuent la victoire dans ce singulier duel.

La journée du 31 juillet (1) fut la plus terrible pour notre négociateur. Il se vit contraint d'avouer à ceux qui le harcelaient de questions, qu'il n'avait plus aucun courrier de France, que les lettres avaient dû être surprises en route. En l'écoutant, les seigneurs polonais ouvrirent de grands yeux, et commencèrent à se repentir d'avoir suivi ses conseils. « Nos amis sont en fureur, écrivait Châteauneuf le 4 août. Tout le monde accuse notre prince d'indifférence... Attendre son arrivée jusqu'à la fin de la scission, c'est attendre que le feu soit éteint, pour y porter de l'eau. » — « Il faut trois millions, déclare carrément Polignac, brûlant cette fois ses vaisseaux dans une lettre au Roi, trois millions pour gagner l'armée lithuanienne. » « ... Mes ennemis ne me donneroient aucune inquiétude si j'avois de l'argent; mais mes amis me mettent au désespoir parce que je n'en ai pas. » L'ambassadeur dut envoyer l'échanson de la couronne à l'armée de Pologne, avec ordre d'enrôler les soldats au service du prince de Conti, en leur promettant, au petit bonheur, le paiement de leur solde arriérée.

« Voilà bien du temps perdu, écrit Polignac à la fin de juillet, et l'Électeur de Saxe n'en perd pas... Il est venu sur la frontière avec des troupes, et il est entré dans le royaume dès que son parti l'est allé chercher. » Et le 11 août (2), dans une lettre au Roi : « Les amis du roi élu sont tout déconcertés par le retard de son arrivée. C'est M. de la Rozière qui devait porter les nouvelles de l'élection. Étaient-elles bien parvenues? »

Les Polonais se décident alors à dépêcher à Versailles un

(1) L'abbé de Châteauneuf au magistrat de Dantzig, 31 juillet 1697. A. E.
(2) A. E. *Pologne*, vol. 96, f° 36.

envoyé extraordinaire de la République « pour dénoncer à Louis XIV, dans les formes, l'élection du prince, et la résolution de ses électeurs de ne pas attendre plus longtemps, si, d'ici à la fin du mois, ils ne reçoivent justice, c'est-à-dire la personne de leur roy, l'argent promis à la République pour l'armée, et enfin la parole de Votre Majesté qu'Elle ne laissera pas sombrer cette importante affaire. » Polignac, à la suite de cette dernière tentative sur l'esprit de son maître, obtint enfin la remise au 14 septembre de l'ouverture d'une diète nouvelle, dont la réunion n'était que trop nécessitée par la scission. Les palatinats les plus affectionnés à la cause française se disaient décidés cette fois à s'en retirer, « si, d'ici là, ils ne voyaient rien paraître. » Il y avait un roi de trop.

Les têtes s'échauffaient. La mère du prince Jacques se trouvant en mauvais termes avec son fils, compétiteur évincé, se prononçait à son tour pour l'Électeur de Saxe, et, malgré son impopularité, cette reine détrônée était encore une puissance. Elle faisait de la politique allemande. « Je ne crois pas, écrivait-elle à sa sœur, que pas un de mes enfans ne monte sur le trône. On y veut faire monter M. le prince de Conti; il vaudrait mieux que ce fût notre Électeur (1)... »

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est de voir le nonce, qui avait ordre du Pape de tenir pour le prince français, lui faire, au contraire, une opposition acharnée, comptant moins sur lui que sur l'Électeur de Saxe pour obtenir le chapeau de cardinal (2).

III

A Versailles ou à l'Isle-Adam, l'opinion était perplexe, quand on y lisait ces courriers de Pologne, si contradictoires, et quelques-uns si peu engageans, en dépit de l'optimisme voulu qu'affectaient les lettres de Polignac. Louis-François de Conti se réservait, ne se livrait pas, malgré l'empressement des courtisans à le pousser vers cette fortune incertaine qui lui souriait de

(1) La reine de Pologne à la marquise de Béthune (25 septembre 1696). A. E. *Pologne*, vol. 93, f° 56.

(2) *Curiosités historiques*, I. 313-315. Faucher, *Histoire du cardinal de Polignac*, I. 336-346. Comte de Basford, *Négociations du même*, 173-178. *Gazette d'Amsterdam*, n°s LXXXIV et XCVI, 1er août 1697, *Nouvelles de Varsovie*. Marius Topin. *L'Europe et les Bourbons*, p. 112.

loin. L'évêque de Soissons, l'un de ses panégyristes, rapporte (1) que « sa coutume était de n'entreprendre jamais rien, sans y avoir pensé auparavant, longtemps et profondément. »

La princesse de Conti était moins ambitieuse que sa sœur, la duchesse du Maine. Bien que le titre de reine ne fût pas pour lui déplaire, elle évitait d'engager son mari à s'expatrier. On devine que Mme la Duchesse l'y exhortait moins encore et le prince se sentait tiraillé par ces liens secrets, dont les plus forts n'étaient pas les plus légitimes. L'horizon qu'on lui montrait était loin d'être dégagé. Aussi Conti cherchait-il plutôt les atermoiemens, les incidens dilatoires, que les moyens précipités de parvenir. Ce sceptre qu'on faisait miroiter à ses yeux lui apparaissait tantôt comme un rêve, tantôt comme un cauchemar. Le choix du candidat était cependant très judicieux, très avantageux pour les Polonais, et on le sentait bien à Versailles (2). A une nation guerrière, il fallait un prince belliqueux; à une nation libre un prince sage et modéré; à une nation zélée pour la foi chrétienne, un prince foncièrement catholique; à une nation divisée, un prince d'un génie supérieur. Conti avait ces aptitudes. Les premières dépêches de Polignac favorables à sa candidature trouvèrent, à Marly, « tous les esprits tournés vers la Pologne (3). »

Louis XIV envoya chercher son cousin, eut avec lui plusieurs entrevues en tête à tête dans son cabinet, lui communiqua les messages de l'ambassadeur et le pressa vivement d'accepter la belle royauté qui s'offrait à lui, du moment qu'il paraissait demandé par une bonne partie de la noblesse polonaise disposée à écarter les fils du feu roi Sobieski. Dans ces deux entretiens du 12 et du 23 septembre 1696, Conti se montra extrêmement circonspect, au sujet d'une candidature si soudaine, « très attentif à en faire peser au Roi toutes les difficultés. » Deux lettres du courrier le traitant déjà de roi de Pologne, Louis XIV voulut aussi le déclarer tel. Le prince le supplia d'attendre au moins que son élection fût plus certaine (4). Cette réserve tenait-elle à la prudence, à la modestie, ou plutôt, sans qu'il voulût se l'avouer, à son secret amour?...

(1) *Opuscule*, B. N. fr. 12986, *loc. cit.*

(2) Cf. Massillon, *Oraison funèbre du prince de Conti* (*Œuvres de Massillon*, édition de 1833, p. 650).

(3) *Souvenirs de Mme de Caylus.*

(4) Conversation du prince de Conti rapportée dans une lettre de Madame

Le Roi, cependant, le soutenait alors avec énergie et faisait tout pour évincer ses compétiteurs. Le fils de Sobieski fut un jour député en France par sa mère, pour saluer à Versailles le maître du monde. Louis XIV se borna à lui faire un accueil honnête. « Au bout d'un demi-quart d'heure de conversation, Sa Majesté s'inclina la première, comme pour marquer qu'elle avait reçu la visite. » Jean Sobieski se retira avec sa suite. Le Roi, qui était couvert n'avait pas fait couvrir ses visiteurs (1). Il avait ainsi manifesté que son choix entre les compétiteurs au trône de Pologne était fait et irrévocable. Il trouvait la candidature de son cousin glorieuse pour sa maison et pour la France, de nature à augmenter le prestige de son gouvernement, et bonne à étendre son action jusque sur la Vistule. Il attendait donc l'élection avec le plus vif intérêt, tout en tenant serrés les cordons de sa bourse.

Les premiers courriers de juillet lui apportèrent enfin la nouvelle de la proclamation espérée. Alors il ne se contint plus. Un jour qu'il sortait de la chambre de Mme de Maintenon, il oublia les protestations du prince de Conti. Aux dames rangées debout dans le grand cabinet, il dit d'une voix forte, avec cette majesté qui donnait tant de poids à ses paroles : « Je vous amène un roi (2). » Aussitôt la nouvelle de se répandre. Germanicus est « étouffé de complimens. » Il va sans grand empressement à Saint-Germain annoncer son triomphe au roi Jacques II et à la reine d'Angleterre.

A l'abbé Fleury qui lui demande s'il faut le qualifier de Majesté, il répond : « Non, il n'y a rien de changé au traitement qui m'est dû. Je veux attendre d'avoir reçu mon diplôme d'élection et l'ambassade solennelle qu'on m'annonce (3). » Il supplie aussi le Roi de ne pas traiter en reine la princesse de Conti, tant qu'elle n'aura pas la certitude de son couronnement.

Louis XIV avait déjà envoyé 600 000 livres en Pologne. Cette fois, il donna à son cousin deux ou trois millions à emporter. Une si faible somme devait être vite épuisée, selon toute apparence. Conti, par l'entremise de Pontchartrain, obtint en outre

du 4 août 1697 (*Correspondance de la Palatine*, recueil Jæglé, I. 171. Dangeau, 14 juillet 1697, *Gazette de France*, n° 30, p. 358.)

(1) *Procès-verbal de Sainctot*, B. N. ms. fr. 14119, f° 168.

(2) *Mémoires de Saint-Simon.*

(3) *Papiers Stassart*, cités par M. de Boislisle (note des *Mémoires* de Saint-Simon.)

du banquier Samuel Bernard (1) un million de livres en or et dix millions en argent. « Jamais, dit Saint-Simon, le crédit n'a été si grand. » Songez! la couronne de Pologne! Ce qu'elle valait pour la France! Mais elle coûtait cher aussi, et toutes ces belles sommes, c'était comme une goutte d'eau dans la mer, à entendre les appels désespérés de l'abbé de Polignac.

A la fin d'août seulement, après bien des hésitations et des silences calculés, le prince de Conti, sur de nouvelles instances (2), se décida, un peu tardivement pour sa cause, à écrire une longue lettre (3), très noble d'ailleurs, au primat du royaume de Pologne, son plus chaud sectateur, le cardinal Radziejowski, au sujet de son élection du 25 juin, « jour, dit-il, où Votre Éminence, à la tête de la plus grande partie de la République, m'avait proclamé roi dans les formes et suivant les règles requises par les lois (4). » Son premier mouvement l'eût porté à se mettre tout de suite en route pour Varsovie, afin d'y dissiper par sa présence les semences de division répandues dans le pays, à l'occasion de l'élection irrégulière du prince de Saxe. La réflexion l'a amené, ajoutait-il, à ce parti contraire : suivre inviolablement les lois du royaume, en vertu desquelles seules peut subsister l'élection légitime des rois ; attendre, pour se déplacer et pour prendre le titre de roi de Pologne, une lettre de la République lui attribuant ce titre et l'appelant « dans un royaume dont elle l'a cru digne d'être le chef. » « Dès que j'aurai ces nouvelles, conclut le prince, je me rendrai en diligence sur les lieux où mon devoir m'appelle. Je montrerai alors les résolutions où je suis d'employer le reste de ma vie et de prodiguer tout mon sang pour l'augmentation de la gloire de mes nouveaux sujets et le maintien de leur liberté... Croyez à mon impatience d'arriver avec tous les moyens nécessaires pour satisfaire aux paroles que l'on a données en mon nom et qui seront inviolables. »

La lettre attendue n'arriva que le 9 août. Jusque-là Torcy lui-même (5) avait considéré comme impolitique, pour le Roi de

(1) Samuel Bernard (1651-1739) anobli en 1699.

(2) Polignac à Conti, 6 août, A. E. 96, *Pologne*, f° 90. Polignac à Torcy, Varsovie, 8 août.

(3) A. N. Carton K. 604, dossier III, n°s 1-16. Dossier des minutes autographes du prince de Conti et des réponses de Torcy.

(4) Conti au primat de Pologne (fin d'août 1697).

(5) Torcy à Polignac (15 juillet 1697).

France, de prendre, à l'égard de son cousin, une résolution définitive, tant qu'on ne serait pas mieux instruit de l'état des choses en Pologne. « On ne peut, écrivait-il à Polignac, commettre un prince français dans une aventure, sans connaître au moins de façon plus précise l'état des partis qui se disputent la couronne. »

Cependant, comme en fin de compte l'appel direct de la nation polonaise était arrivé officiellement, comme les lettres de Polignac continuaient à laisser croire que le parti français, entre tous, se manifestait le plus solidement dans le pays, Conti, de bon ou de mauvais gré, cédant à tous les conseils de Versailles et de Varsovie, se détermina à partir. « J'ai approuvé ce départ, » mandait Louis XIV à son ambassadeur. Dans la crainte que cette dépêche royale ne fût surprise en route, on omettait d'y indiquer l'itinéraire que devait suivre le prince, soit par terre, soit par mer.

Le 1er septembre arrive à Versailles un courrier plus pressant que jamais. Si le nouveau roi ne paraît pas immédiatement en Pologne, tout est perdu. Louis XIV n'en peut plus douter. Il se recueille et donne une longue audience à son cousin. Conti en sort les larmes aux yeux. Comment résister au Roi? Il a consenti. Il répond au primat de Varsovie une lettre froide et mesurée, pour lui annoncer qu'il accepte la couronne. Son message sera traduit en polonais et répandu dans le pays. Le prince se prépare ensuite à quitter la France, le cœur gros. « Il était persuadé, dit Mme de Caylus, de n'y revenir jamais, » et l'amour lui semblait plus précieux que la couronne. Sans plus tarder et pour ne pas lui laisser le temps de reprendre sa décision, Louis XIV envoie l'ordre de faire des réjouissances dans toutes les troupes. Un *Te Deum* est chanté à l'armée du Rhin, avec accompagnement de salves de mousqueterie (1).

Les femmes voient surtout le brillant des choses. Cette fois, à l'aspect si prochain d'un trône, la princesse de Conti parut transportée de joie. Tout son entourage était à l'unisson. M. le Prince se rengorgeait, en pensant à la grandeur attendue pour son gendre, grandeur dont il aurait le reflet. M. le Duc était partagé entre la jalousie que lui causait l'élévation d'un beau-frère à qui l'on reconnaissait « un mérite si supérieur, » et la

(1) Voyez une conversation du prince de Conti rapportée dans une lettre de Madame du 4 août 1697, *Recueil Jæglé. Correspondance de Madame*, I, 171.

satisfaction de se voir débarrassé d'un rival amoureux de sa femme, ainsi que « du sentiment journalier de sa propre infériorité vis-à-vis de ce beau-frère (1). » — « Qui fut à plaindre? conclut Saint-Simon. Ce fut Mme la Duchesse. Elle aimoit. Elle étoit aimée. Elle ne pouvoit douter qu'elle ne le fût plus que l'éclat d'une couronne. Il falloit prendre part à une gloire si proche, à la joie du Roi, à celle de sa famille, qui l'observoit dans tous les momens, qui voyoit clair, mais qui ne put mordre sur les bienséances. » Secrètement elle était navrée et devait dévorer son chagrin.

Le public demeura partagé « entre la perte de ses délices et la joie de les voir couronnées (2). » Mme de Maintenon s'intéressait vivement au sort de l'entreprise. « Elle triomphoit dans ses réduits (3). » Elle écrivait (4) : « Il faut prier pour notre prince du sang; car il est de l'intérêt de la religion et de l'État qu'il règne préférablement à l'autre. » Les adieux du partant à la famille donnèrent lieu à une scène touchante. Des larmes coulèrent. Mme de Conti avait espéré être du voyage. Le prince n'avait pas voulu l'y exposer. Devant une séparation qui pouvait être longue et cruelle, elle se montra plus ferme que les autres. « Elle crut, dit Sourches (5), qu'elle devoit se trouver digne de la grande fortune à laquelle elle aspiroit. Ce n'est pas qu'elle n'aimât tendrement son mari; mais outre... que le désir d'être reine tenoit une grande place dans son cœur, elle étoit bien aise de le voir sortir de la Cour. Elle savoit qu'il y étoit amoureux jusqu'à la folie, et elle espéroit qu'à mesure que sa maîtresse s'éloigneroit de ses yeux, il s'éloigneroit aussi de son cœur. »

On devine les larmes que cette future absence, désormais inévitable et peut-être si prolongée, dut causer à l'idole. Mme de Caylus ne nous laisse pas ignorer que, de ce côté, les adieux furent aussi tendres « qu'on puisse se l'imaginer. »

Ce fut le 3 septembre (6) que Conti quitta Paris pour aller

(1) Saint-Simon.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

(4) Lettre du 28 septembre (Mme de Maintenon, *Correspondance générale*, IV, 183). *Mercure*, septembre 1697, p. 279-286. *Œuvres de Louis XIV*, pp. 514-516.

(5) Sourches, *Mémoires.*

(6) *Annales de la Cour*, II, 270. Duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 396. Marquis de Lassay, *Recueil de différentes choses*, II, 129-137. Dangeau, t. V, 180-181.

s'embarquer à Dunkerque sur la petite escadre de Jean Bart, l'ancien pêcheur devenu célèbre par ses abordages et la destruction d'une flotte anglaise. Le Roi, en récompense de ses éclatans services de mer, l'avait anobli en 1689 et venait de le nommer chef d'escadre. Il avait voulu lui annoncer lui-même cette distinction. « Sire, vous avez bien fait, » répondit brusquement le marin (1), sans plus se troubler d'une élévation si extraordinaire pour son origine.

Le chevalier Bart, comme on appelait ce *loup de mer*, avait alors une réputation européenne. Ses exploits passionnaient jusqu'aux grandes dames de la Cour. Un jour, en 1694, la princesse de Conti avait voulu voir le fils du célèbre marin, pour avoir des détails sur un combat qu'il venait de livrer aux Hollandais. Le récit terminé, elle détache une fleur du bouquet qu'elle porte à son corsage, et la tend au fils de Jean Bart avec ces mots : « Dites à votre père de la mettre à sa couronne de lauriers (2). » La princesse se doutait-elle alors que trois ans plus tard Jean Bart porterait son royal époux sur une côte étrangère, pour y aller régner ?

Au départ de Conti, le chef d'escadre avait quarante-six ans. Sur la fin d'août, le Roi lui envoya l'ordre d'armer dans le port de sa ville natale, à Dunkerque, sept vaisseaux de guerre, puis de se tenir prêt à conduire le nouveau monarque sur les confins de la Pologne. Le prince serait confié à sa prudence et à ses soins. Le 5 septembre, ayant pris congé du Roi, Conti arriva à Dunkerque, accompagné d'un nombreux état-major : les chevaliers Carloman, Brulart de Sillery, d'Angoulême, de Lauzun (le frère du duc), M. de Forval, etc. Il emportait avec lui 800 000 livres en or, la valeur d'un million en pierreries et pour 2 millions de lettres de change. Il s'embarqua le lendemain.

La petite escadre, en face d'Ostende, échappa de nuit à une vingtaine de vaisseaux de guerre anglais, qui voulaient lui barrer le passage. Au point du jour, elle en rencontra une dizaine d'autres, mouillés entre les embouchures de la Meuse et de la Tamise. Jean Bart se tint sur la défensive et poursuivit fièrement sa route, sans être inquiété davantage. Le danger conjuré, Conti dit au chef d'escadre : « S'ils nous avaient attaqués, ils auraient pu nous prendre ! — Non, prince, c'était impossible,

(1) Nomination du 1er avril 1697.
(2) Richer, *Histoire de Jean Bart*. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 422.

répond le rude marin, la terreur de ses équipages, toujours la pipe aux lèvres et l'apostrophe à la bouche. — Qu'auriez-vous donc fait alors? — Moi? reprend tranquillement Jean Bart. J'aurais fait mettre le feu au vaisseau. Mon fils avait l'ordre de se tenir prêt à obéir pour cela à mon signal. Nous aurions sauté en l'air et nous n'aurions pas été pris. — Le remède est pire que le mal, repartit le prince. Tant que je serai sur votre vaisseau, il faudra chercher un autre moyen d'échapper (1). »

L'escadre arriva sans encombre le 10 au matin en vue des côtes de Norvège, et le 13 mouilla près d'Elseneur. Le Sund fut franchi le lendemain sans obstacle. Le roi de Danemark Christian V envoya des pilotes à Jean Bart et des rafraîchissemens à Conti. L'escadre défila à double portée de mousquet du château de Cronenbourg. « La reine danoise s'avança sur le bord de la mer, pour voir le prince qui était sur le tillac et qui fit saluer Sa Majesté de quinze coups de canon : à quoi la Reine fit répondre par neuf coups (2). » Du rivage où elle contemplait l'escadre de Jean Bart, elle pouvait se dire : « Voilà la fortune de la France qui passe ! » Fortune bien éphémère peut-être !

L'Électeur de Saxe, esprit ardent, audacieux, jugeait que sa cause à lui dépendait uniquement de la force. L'*ultima ratio* était sa devise. Il envoya prier le roi de Danemark de s'opposer au passage de Conti. Son émissaire arrivait trop tard. D'ailleurs, Christian V, irrité contre l'Électeur, déclara vouloir rester neutre entre les compétiteurs au trône de Pologne.

Le calme plat et les courans contraires à la navigation obligèrent l'escadre française à mouiller en rade de Copenhague, jusqu'à ce que le vent permît de mettre à la voile pour Dantzig. Enfin, le 25 septembre, Jean Bart amena le prince à bon port devant cette ville allemande, et s'y embossa.

Les premières paroles de Conti aux envoyés polonais qu'il eut à recevoir furent pour se plaindre qu'on eût gâté sa cause par des mensonges, et pour déclarer qu'il voulait essayer de la rétablir en disant la vérité (3).

(1) *Second supplément au Parlement français*, 1755, p. 5-6.

(2) *Gazette d'Amsterdam*, nos LXXVI et LXXX. *Gazette de Hambourg. Gazette de Paris*, n° du 30 septembre. *Mercure Galant*, juillet 1697, p. 288. Dangeau, VI, 183-198. Faucher, *Histoire de Polignac*, I, 366-367.

(3) Cf. une *lettre du 7 septembre 1697*, publiée par M. Kemble dans ses *State papers and Correspondance* (1857), pp. 202-203. *Collections d'autographes* de M. de Stassart, par le baron Kervyn de Lettenhove, p. 90. Cité par Boislisle, *Note* des *Mémoires* de Saint-Simon.

Puis, de son bord (1), sortant enfin de sa réserve obstinée, il écrivit au primat de Varsovie une lettre où il s'intitulait « François-Louis de Bourbon, prince de Conti, par la grâce de Dieu et l'affection de la nation, élu roi de Pologne et du duché de Lithuanie. » Dans cette lettre, digne du titre qui vient de lui être conféré, il déclare que, s'il ne s'est point empressé d'aller plus tôt témoigner sa reconnaissance aux Polonais, c'est afin de ne porter aucun préjudice aux coutumes du royaume. « C'est pour la même raison, affirme-t-il, qu'il reste à son bord, et qu'il n'a point amené de troupes avec lui. » Il n'appréhende pas que le couronnement de l'Électeur puisse aucunement préjudicier à son droit, attendu la maxime qui porte que ce qui est de nulle valeur dans son commencement ne peut être rendu valide par ses suites. Il met sa confiance dans les Polonais, ayant dessein d'éviter toute effusion de sang. Mais, en cas de besoin, il promet autant de forces qu'il en pourra être nécessaire. Il demeure prêt à employer ses biens, à exposer sa propre vie, pour la religion et la liberté du royaume.

Vaines promesses ! L'élu de Varsovie n'avait guère d'argent, peu ou point d'hommes. Quant à sa vie, il ne l'exposera pas longtemps : elle est trop chère à Mme la Duchesse !

La situation était trouble d'ailleurs. L'assemblée de la noblesse de la haute Pologne avait bien déclaré légitime l'élection du prince et sommé son concurrent saxon de quitter le territoire ; mais à cette sommation l'Électeur opposait la résistance, et dès son arrivée en rade de Dantzig, ville libre sous la protection de la Pologne, Conti trouvait de l'opposition, au lieu de l'accueil enthousiaste dont on l'avait voulu leurrer.

Le malheur, c'est que cette capitale de la Hesse était luthérienne, et que depuis 1725, les menées du Brandebourg l'avaient acquise à l'Électeur de Saxe (2). Aussi, sous prétexte de neutralité, cruel contretemps, interdit-elle au prince de descendre de son vaisseau. En vain les grands seigneurs polonais s'étaient engagés à envoyer des troupes d'escorte au-devant de lui. Il ne tarda pas à apprendre que l'armée de Lithuanie qui devait venir le joindre s'était arrêtée court. « Il est certain, écrivait Polignac, le 30 septembre, que ceci ne se terminera pas sans guerre,

(1) *Curiosités historiques*, I, 241-243-290. Vanderest. *Histoire de Jean Bart*, p. 161.

(2) Lettres de Dantzig à Thorn, 1er et 4 octobre. (Archives de Dantzig.)

l'Électeur de Saxe étant trop embarqué pour céder, à moins qu'il n'y soit forcé. » Polignac mettait les pouces.

C'est en recevant cette mauvaise nouvelle inattendue, que Conti avait abordé la rade de Dantzig et mouillé en face de l'abbaye d'Oliva. Il fut salué de trois coups de canon devant le fort de Wilmunde, et à cette maigre salve se bornèrent les honneurs qui lui furent rendus par la ville. Pas la moindre manifestation publique en sa faveur. Tous les officiers de l'armée devaient prêter serment au nouveau roi et le joindre ensuite. Ils s'en abstinrent. Le magistrat de Dantzig fit prévaloir le parti de Saxe (1) ; les bourgeois se déclarèrent pour lui, et la plupart des habitans de la cité manifestèrent leur mauvais vouloir à l'égard du nom français. C'est qu'ils avaient parmi eux une reine détrônée, notre adversaire la plus fausse et la plus dangereuse, comme nous l'avions appris trop tard à nos dépens.

Installée à Dantzig et surveillant les mouvemens du parti Conti, Marie-Casimire manœuvrait secrètement contre lui; le prince put bientôt le constater. Le conseil de Dantzig consentit bien à le recevoir ; mais il refusa d'accorder la libre pratique à ses équipages, puisqu'il y avait déjà un autre roi de Pologne reconnu et couronné. Le magistrat de cette cité fit même envoyer de la cavalerie à Termunde, pour empêcher qu'on y fît un débarquement contraire à ses intentions. Dans des conditions si difficiles, le prince voulant respecter la neutralité d'une ville libre et ne pas compromettre sa sécurité personnelle, préféra rester à bord « jusqu'à ce qu'il eût été complimenté par les députés de son parti et qu'il vît un bon corps de noblesse venir au-devant de lui, pour le conduire en sûreté au lieu de leur assemblée. » Il descendit cependant deux fois à terre. Il y entretint les partisans qui manifestaient l'impatience de le connaître et ne pouvaient tous monter à bord de son vaisseau.

Le starote Olstienski fut expédié dans la petite Pologne pour y lever un millier de gentilshommes. Conti promit de payer deux quartiers aux corps de l'armée. On se plaignait qu'il n'eût pas amené de troupes. Cependant le cardinal primat envoyait des députés à Dantzig. Le prince eut avec eux plusieurs conférences. Des premiers arrivés il forma son conseil, avant de recevoir l'ambassade solennelle qu'on lui annonçait. Il leur jura de

(1) *Gazette d'Amsterdam.* Lettres de Dantzig, 25 et 29 septembre, 10 octobre 1697. (Archives de Dantzig.)

tenir ses engagemens, dès qu'il aurait vu l'effet des paroles données par ses partisans. Tous les députés n'étaient pas encore là le 9 octobre. Il y manquait les Lithuaniens, ce qui retardait « l'ambassade solennelle » et par conséquent l'entrée du prince dans son royaume.

Bien qu'il différât toujours de prendre le titre de roi, « les Polonais, dans leurs discours et dans leurs lettres, ne laissaient pas que de le traiter comme leur maître avec toutes les démonstrations d'un zèle incomparable, » écrivait l'ambassadeur (1).

Conti avait ses raisons pour ne pas entrer dans Dantzig. Il savait que 5 000 hommes de l'Électeur, divisés en deux corps, étaient en marche sur Marienbourg et Oliva, pour s'opposer à sa descente et empêcher la jonction de la noblesse avec lui.

Quand la députation finit par être au complet, elle vint le saluer à son bord. On but « à la polonaise, » et l'on porta des toasts au nouveau souverain. Voyant le mauvais vouloir du magistrat de Dantzig, Conti fit transporter à Marienbourg une grande quantité de munitions de guerre et du canon. Il parvint aussi à faire lever pour lui quelques contingens. Il fit distribuer tout ce qu'il put d'argent aux troupes, mais il manqua bientôt de subsides. Pendant ce temps, l'Électeur de Saxe faisait avancer ses forces, et ses partisans le précédaient par leurs manifestations hostiles. Un des généraux saxons, Brandt, avec 1 000 à 1 200 chevaux, vint saccager les environs de Dantzig, et, entre autres, l'abbaye d'Oliva. Un valet du prince français fut surpris, lié à un arbre, mis à nu. « Crie à présent : Vive Conti ! » lui dirent ses insulteurs. Déjà on était en état de guerre.

L'abbé de Polignac (2), voyant son action paralysée par mille incidens hostiles, ne songea plus qu'à se dérober et à réembarquer le personnel de l'ambassade. Jean Bart envoya, le 8 octobre, une soixantaine de soldats pour protéger l'embarquement. A peine descendus dans leurs chaloupes, ils durent essuyer le feu des premiers cavaliers saxons qui, à ce moment, débouchaient de tous côtés. Le prince, averti de ce grave incident, et sachant que ses gens étaient reçus par la fusillade, jugea du coup l'entreprise manquée.

(1) Polignac au Roi, 8 octobre 1697. A. E. *Pologne*, 96, f°, 208. Dangeau, VI, 183. *Mémoires des Curiosités historiques, Gazette d'Amsterdam*, n° XCIII, p. 374-376, n° LXXIX. Lettres de Dantzig à Thorn (11 et 15 octobre). Archives de Dantzig.

(2) Polignac au Roi Louis XIV (d'Oliva, 30 octobre). A. E. *Pologne*, 96, f° 237.

Il ne voulut pas entamer le combat et « déconcerta ses amis par ses hésitations inattendues, par ses répugnances non dissimulées (1). » Ne pouvant supporter plus longtemps, sans grand espoir de réussir d'ailleurs, une séparation trop cruelle à son amour, il sacrifiait en ce moment à cette folle pensée secrète et à des difficultés qu'il s'exagérait encore, jusqu'à sa haute réputation guerrière. Lorsqu'un nombreux parti lui était annoncé pour sa défense, « lorsque tant d'ambitions s'étaient éveillées, tant d'intrigues avaient été nouées pour obtenir cette couronne, celui-là seul qui l'avait reçue, aveuglé par sa passion, n'aspirait qu'à la perdre (2). » La faute principale venait de ses hésitations et de ses lenteurs. Ses excuses étaient dans le peu d'appui matériel qu'il avait reçu du Roi, et une fois devant Dantzig, dans l'attitude de ceux qui l'y avaient accueilli. Ce fut pour son amour-propre une profonde blessure. « Ni la dignité, ni la froideur d'un prince du sang de France, ni la majesté royale, ni le mérite personnel d'un candidat si connu de toute l'Europe, n'empêchèrent les Dantzicois de manifester leur mauvaise volonté pour le nom français. » Alors, il y eut une série d'insultes à essuyer : refus du salut au pavillon de France par les vaisseaux marchands mouillés dans la rade, insolence des bourgeois pour les officiers de l'escadre.

Polignac, tout en écrivant au Roi pour se plaindre et s'indigner, engageait ses compatriotes à dévorer ces insultes. Bientôt son caractère d'ambassadeur ne fut même plus respecté. La neutralité de la mer Baltique empêchait le chef d'escadre de tirer de Dantzig la satisfaction qu'on aurait pu en exiger. Cependant par représailles, Jean Bart fit arrêter sept bâtimens dantzicois dans la rade (3). Le lendemain, en revanche, les Dantzicois firent fermer les portes de la ville et retenir tous les Français qui s'y trouvaient, même des gens de l'ambassade. On vendit les chevaux de carrosse de l'abbé de Polignac, « et jusqu'aux chariots servant à transporter ses meubles (4). » Le magistrat de Dantzig écrivit aux rois de France et d'Angleterre, à la Suède,

(1) Marius Topin, *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV.*

(2) *Id.*, *loc. cit.*

(3) « Il n'y a que la ville de Dantzig qui ait eu l'imprudence, à la vue de ce prince, de se déclarer pour l'Electeur de Saxe, et de faire des insultes aux officiers de V. M. que M. Bart envoyait à terre, pour les besoins de son escadre. » (Polignac au Roi.)

(4) *Gazette d'Amsterdam*, p. 374-376.

au Danemark et aux principaux États de l'Allemagne, pour protester contre l'*embargo* mis par Jean Bart sur les vaisseaux de la rade (1).

La situation devenait des plus critiques. Le prince français avait appris par l'ambassadeur de la République polonaise la marche hostile de l'armée saxonne. Aucun corps assez considérable ne s'était formé pour tenir la campagne en sa faveur. Les résolutions de l'assemblée d'où était partie son élection n'avaient pas été exécutées. Il n'avait trouvé ni plage hospitalière pour débarquer son monde, ni armée sérieuse pour le recueillir. Il avait eu des mains pour l'applaudir, aucun bras pour le défendre. « Au moins, écrivait-il, il avait su s'empêcher d'être dupe des ovations. » Il n'avait embarqué avec lui aucune illusion.

Cependant, il lui restait encore une lueur d'espoir. La Diète générale avait été convoquée en Pologne pour le 10 octobre, et la noblesse polonaise « devait se tenir en divers lieux à main armée pour s'opposer par force à l'Électeur (2). » La Diète ne put se réunir que le 17. Elle fut unanime pour le prince de Conti; malheureusement, l'approche des troupes saxonnes l'obligea à se disperser et rendit son vote nul. Les Sapieha avaient disparu. Polignac, alors retiré auprès de Stettin, en fut consterné. Le prince tint à ce sujet plusieurs conférences avec les sénateurs. « Ils n'ont sçu eux-mêmes que luy dire, » écrivait l'ambassadeur au roi de France, et, grave nouvelle, voici ce qu'il lui faisait pressentir (3) :

« Comme la saison fort avancée oblige l'escadre de V. M. à quitter la rade en peu de jours, je crois le prince résolu à s'en retourner avec elle, plutôt que de mettre pied à terre sans avoir de troupes réglées ny une place de sûreté meilleure que Marienbourg. » Polignac lui-même se résignait ou avait la main forcée.

Dans sa précédente dépêche, Louis XIV avait approuvé la réserve de son prudent cousin, son peu de hâte à descendre à terre et à se faire donner le titre de roi. Il avait enjoint à Polignac de régler sa propre attitude sur celle de Conti. Cette fois, le Roi, irrité de voir tant d'entraves apportées au projet qu'il

(1) Archives de Dantzig, 6, 8 et 15 novembre.
(2) *Gazette d'Amsterdam*, n° LXXIX.
(3) Polignac à Louis XIV, 30 octobre 1697, près d'Oliva. A. E. *Pologne*, 96, f° 237.

avait longtemps caressé, témoigne son mécontentement au malheureux ambassadeur et le rend responsable de la lenteur des affaires de Pologne. Il ne veut pas s'engager plus avant « sans savoir si son cousin le prince de Conty sera en estat de se maintenir sur le throsne, sans luy envoyer de troupes comme on en demande présentement, quoique les Polonais eussent, jusqu'à présent, gardé le silence sur cette condition dont l'exécution seroit absolument impossible. »

C'est en vain que Conti avait fait expédier en Pologne des lettres circulaires avertissant les Polonais des secours qu'il exigeait d'eux. Il n'obtint rien. La plupart des chefs de l'armée et des seigneurs étaient déjà gagnés à l'autre cause. Dès lors Saxe l'emportait, appuyé sur la force. Le prétendant français prit le parti de se rembarquer : dure extrémité pour l'orgueil du grand Roi, pour le nom du prince et pour la responsabilité de l'abbé.

Dans une lettre au primat de Varsovie, Conti marqua son chagrin de voir la Pologne assujettie à des troupes étrangères et la religion en péril dans cet infortuné royaume. Pour lui, ajoute-t-il fièrement, il est bien tranquille sur la préférence que l'on donne à son rival. « Quand on est prince du sang de France, on peut se passer d'être mieux ! »

Dans un autre message adressé à la République polonaise, il récrimine davantage. « On m'a manqué de parole. On m'a exposé à un affront, à la face de toute l'Europe. » Il termine sa lettre de mauvaise humeur, en assurant les Polonais que, s'ils ont besoin de lui, ils devront venir le chercher en France. C'est un congé en règle qu'il leur donne (1).

Coup de théâtre, stupeur à Versailles quand le comte de Portland fit savoir au maréchal de Boufflers la résolution prise par notre prétendant. « Ce fut un étrange rabat-joie (2) à toute l'armée qui prenait part à la gloire d'un prince dont elle admirait la valeur. » Dès lors, à Marly et à Paris, l'affaire de Varsovie fut regardée comme un avortement. On attendit de jour en jour, mais sans le moindre enthousiasme, le retour de l'escadre de Jean Bart au port de Dunkerque. On murmurait tout bas et on commentait les diverses causes de l'échec : la parcimonie du Roi, le peu d'entrain du roi élu, qui aurait pu tout au moins tirer l'épée, l'attitude inattendue de Dantzig et de la

(1) *Gazette de France*, nos 48 et 49.
(2) *Annales de la Cour*, p. 207.

reine de Pologne. On accusait moins la mauvaise volonté des Polonais que celle du principal intéressé. On chuchotait que le prince de Conti, « qui n'avoit été jusque-là sensible qu'à la gloire et à son plaisir, le fut assez aux charmes de Mme la Duchesse pour lui sacrifier une couronne. » On alla même jusqu'à dire, et peut-être non sans raison, qu'il aurait été unanimement déclaré roi, s'il l'avait voulu, « et si son amour n'avait point ralenti son ambition. » Que ce fût ou non le vrai motif, l'impression la plus générale parmi les partisans du prince en Pologne fut que, s'il avait été soutenu par la France au bon moment, les concurrens ne se seraient pas déclarés ou auraient été facilement distancés. Et alors ce modèle des princes fût devenu, pour le bonheur du peuple polonais, paisible possesseur de sa couronne au lieu d'abandonner cette nation à l'inconnu de nouvelles dissensions intestines.

Après le rembarquement de Conti, Polignac resta à Stettin, fort décontenancé, attendant ses lettres de rappel. Il revint en France, au reçu d'une dépêche royale, courroucée contre les Polonais d'abord et contre l'ambassadeur ensuite. Les biens de l'abbé, meubles, bagages, papiers, etc., confisqués à Dantzig, ne lui furent restitués qu'en 1708 (1).

Louis XIV s'était empressé de communiquer à Mme de Conti, à Versailles, le dernier message que le prince son époux avait adressé de son bord. Voyant depuis quelque temps, à chaque courrier, se multiplier les obstacles à l'entreprise, elle comprit que ce n'était qu'une aventure, et se montra assez résignée à renoncer à un trône devenu de plus en plus problématique. Pour adoucir ses regrets, le Roi lui prodigua ses complimens « sur le plaisir qu'elle auroit à revoir bientôt son époux (2). » Ce plaisir, Mme la Duchesse se le promettait non moins. Les deux princesses allaient continuer à se partager le cœur de ce roi sans royaume. Elles n'avaient plus longtemps à l'attendre.

Conti, toujours remorqué par Jean Bart, débarqua le 10 décembre 1697 à Nieuport. Deux jours après, il arrivait à Paris, « où il se trouva plus à son gré qu'il n'eût fait roi à Varsovie (3). » Il rapportait une faible partie seulement des fonds qu'il avait

(1) Archives de Dantzig. *Gazette d'Amsterdam*, 25 novembre, n° xcv et extraordinaire, nos xcix-lxxxix. *Gazette de Copenhague*, 19 novembre.

(2) Saint-Simon.

(3) Saint-Simon.

eus à sa disposition. Le reste avait été dépensé pour la cause ou semé dans le transport. Il avait même dû y ajouter de ses propres deniers. L'expédition ne laissa pas que de coûter cher au Roi, qui voulut le rémunérer de ses débours. Conti préféra, dit la chronique, l'effet de la générosité royale à l'appât de la couronne. Il fut surtout heureux de rejoindre le volage objet de sa flamme. Louis XIV le reçut cordialement, bien que sans doute il eût préféré ne pas le revoir si tôt. Que de petites passions donnent parfois la clé des événemens les plus graves! A toute fâcheuse entreprise, il faut un bouc émissaire. L'abbé de Polignac ne fut pas épargné : « l'homme présomptueux et inconsidéré qui avait mené l'affaire surtout dans son propre intérêt, » dit Saint-Simon. Tant de noirceur n'apparaît pas, à la lecture des dépêches diplomatiques. Ses illusions auraient pu se changer en réalités, si l'on eût déféré plus tôt à ses appels incessans, à ses demandes d'argent et de subsides.

Conti, à sa rentrée en France, se montra quelque peu ingrat vis-à-vis du négociateur qui avait tant travaillé pour lui. Il lui reprocha, non sans aigreur, de l'avoir entraîné dans un guêpier, presque dans un guet-apens. Le prince s'en plaignit même en public, « ne pouvant pardonner à Polignac, dit malicieusement Saint-Simon, la peur que celui-ci lui avait donnée. »

Le grand Roi témoigna plus que sa mauvaise humeur au malencontreux diplomate. Il le disgracia et l'exila dans son abbaye d'Anchin jusqu'en 1701 (1). Cette fois l'opinion publique, toujours si mobile en France, fut assez sévère pour François-Louis de Conti, qui avait été jusque-là son favori, et le triste dénouement de l'affaire de Pologne lui fit perdre un peu de son prestige et de sa belle popularité. « Il ne parut pas à cette occasion, dit le marquis de La Fare (2), avoir eu l'âme aussi élevée qu'on se l'était imaginé. S'il l'avait eue, il aurait été roi, et la Pologne plus heureuse qu'elle n'a été depuis. » Tout se paye en ce monde, même l'amour. Ici, l'amour avait barré le chemin de la gloire. Dalila avait coupé les cheveux de Samson.

Général de Piépape.

(1) Dangeau, 14 novembre 1697, VI, p. 227-229. Polignac au Roi, 22 novembre. Torcy à Polignac, 18 décembre. A. E. vol. 96. *Pologne*, f° 249. *Annales de la Cour*, II, 2.

(2) *Mémoires de La Fare, Curiosités historiques*, I, 293, 297.

UN TÉMOIN DE LA PENSÉE EUROPÉENNE

DANS

LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

LETTRES ET DOCUMENS INÉDITS

Êtes-vous de ceux pour qui le monde intérieur existe ? Vous intéressez-vous au jeu des idées ? Aimez-vous à les suivre non seulement dans leurs subtils et sinueux méandres à travers l'histoire, mais encore, mais surtout dans leur secrète action sur les âmes et sur les consciences ? Avez-vous le goût passionné des correspondances intimes, des biographies morales écrites avec simplicité, avec bonhomie, avec conscience ? En ce cas, lisez quand il paraîtra cet aimable livre dont on a bien voulu me donner la primeur (1), et dont je voudrais essayer d'exprimer la substance dans les courtes pages qui vont suivre.

*
* *

Il a pour auteur un érudit genevois qui n'est point un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*, et dont toutes les publications, — les vrais lettrés le savent de longue date, — sont marquées au coin de la précision la plus scrupuleuse et de l'information tout à la fois la plus modeste et la plus sûre. M. Eugène Ritter est peut-être notre premier « rousseauiste, »

(1) *Charles Ritter, ses amis et ses maîtres*, choix de lettres, 1859-1905 (Sainte-Beuve, Ernest Renan, H. Taine, Victor Cherbuliez, Paul Bourget, D. Strauss, George Eliot, William James), introduction et notes, par M. Eugène Ritter, 1 vol in-16 ; Paris, Fischbacher, et Lausanne, Payot.

et, sur une foule de points obscurs de notre histoire littéraire, il a patiemment fourni ou préparé les solutions exactes et neuves. C'est lui qui, il y a près de vingt ans, s'avisait que certaine « correspondance secrète » de Fénelon avec Mme Guyon, laquelle passait pour apocryphe, était parfaitement authentique, et sa démonstration, acceptée alors du seul Brunetière, reprise et fortifiée depuis par M. Maurice Masson, est aujourd'hui pleinement acquise à l'histoire. C'est à lui que M. Gustave Lanson dédiait naguère une très remarquable édition critique des *Lettres philosophiques*, — à lui « qui, par ses travaux sur Voltaire et J.-J. Rousseau, a démontré la nécessité d'une revision critique des textes littéraires du XVIIIe siècle et a donné des modèles excellens de méthode. » Je passe d'autres titres de M. Eugène Ritter à notre sympathie et à notre gratitude.

M. Ritter avait un frère qui, mort en 1908, à l'âge de soixante-dix ans, a laissé à ceux qui l'ont approché le souvenir d'un esprit extrêmement ingénieux et hospitalier, plus fin que vigoureux, plus réceptif que constructeur, d'une âme délicate, discrète et charmante. Sa vie, toute simple et tout unie, est entièrement dépourvue d'événemens extérieurs; elle peut tenir en quelques lignes. Né à Genève en 1838, il y fit de bonnes études au Collège et à l'Académie; il se destinait au ministère pastoral et entra à la Faculté de théologie; mais la lecture de Vinet et surtout de Pécaut, de Sainte-Beuve et de Renan, lui ayant fait perdre peu à peu la foi au surnaturel, il renonça en 1862 à la carrière qu'il avait tout d'abord choisie. Divers préceptorats en Souabe, en Hollande, plusieurs séjours en Allemagne le firent entrer en contact avec la pensée germanique : il s'éprit vivement de Strauss. En 1866, nous le retrouvons professeur de français et de latin au collège de la petite ville de Morges, sur les bords du lac de Genève ; il y resta jusqu'en 1879. Une surdité précoce l'ayant forcé à quitter ces modestes fonctions, il se fixa d'abord à Morges, puis à Genève, et c'est là qu'il vécut dans la retraite les dernières années d'une vie qui fut assombrie par beaucoup de deuils et par toutes les misères d'une vieillesse prématurée.

Voilà sans doute une destinée bien humble et sans grand relief. Mais les existences les plus bruyantes ne sont pas celles qui recouvrent les idées les plus hautes et les sentimens les plus rares. Timide, de santé d'ailleurs chétive, peu fait pour l'effort continu et volontaire que suppose de nos jours la pro-

duction littéraire, Charles Ritter a peu écrit pour le public : un millier de pages environ, calcule son frère, quelques traductions de Strauss, de Zeller, de Biedermann, de Kuno Fischer et de George Eliot, quelques articles ou notices nécrologiques; mais il avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, beaucoup rêvé. De plus, il aimait à écrire des lettres, et il les écrivait fort joliment. Et ses nombreux parens ou amis ne lui suffisaient pas. Quand un livre l'avait frappé, il se plaisait à en écrire à l'auteur. Et il y avait dans ces lettres tant de finesse et tant de tact, une sympathie si intelligente et si spontanée, une modestie qu'on sentait si vraie et si discrète, qu'on ne pouvait s'empêcher de lui répondre. Peu à peu, des liens d'amitié intellectuelle ou morale s'établissaient entre des correspondans parfois illustres et lui, leur admirateur lointain, parfois leur disciple; et c'est ainsi que le petit « instituteur » de Morges s'est trouvé recevoir et collectionner pieusement nombre de lettres, souvent fort intéressantes, de Strauss et de George Eliot, de William James et de Taine, de Renan et de Scherer, de Sainte-Beuve et de Cherbuliez, de M. Paul Bourget et de M. Schuré... Ce sont ces lettres, très sobrement encadrées et annotées, que M. Eugène Ritter va publier : il réserve pour des publications ultérieures la correspondance avec Amiel, et la plupart des lettres de Strauss et de George Eliot. Dans sa crainte, peut-être excessive, de composer un volume polyglotte, c'est donc surtout le côté français de cette curieuse physionomie de son frère qu'il veut nous présenter tout d'abord. Mais, quoi qu'il fasse, ce qui ressort très nettement de ce premier livre, c'est que, conformément d'ailleurs à la vieille tradition genevoise ou vaudoise, — voyez Amiel, Marc-Monnier, Cherbuliez, Édouard Rod, — Charles Ritter a été essentiellement un esprit européen.

Non pas, bien entendu, que toute l'Europe pensante se soit comme donné rendez-vous dans son cabinet de travail : ni la faiblesse de sa santé, ni l'exiguïté de ses moyens, ni la modestie de ses ambitions morales ou littéraires ne lui eussent permis d'affecter ce rôle, — qui devient au reste de jour en jour plus difficile à soutenir, — de lecteur averti dans le dernier détail de tout ce qui se publie d'intéressant ou d'important en Europe. Il ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de l'Italie, de l'Espagne, de la Russie. De l'Allemagne même et de l'Angleterre, il ne connaît bien que certains coins et certains auteurs.

et je ne relève dans ses lettres aucune allusion à Moehler ou à Nietzsche, à Newman ou à Ruskin. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'était pas l'homme d'un seul livre, ni d'une seule langue, ni d'une seule nation, qu'il avait une tendance naturelle à regarder par delà et par-dessus les frontières de sa petite patrie, et que le point de vue « européen, » qui trop souvent nous coûte un peu à adopter, à nous autres Français, lui était comme instinctif et familier. Des livres qui lui tombaient sous la main il retenait, pour les étudier de plus près, pour leur vouer une sorte de culte pieux, ceux qui répondaient particulièrement à ses dispositions intimes; et ces livres-là, quelle qu'en fût la langue originelle, lui devenaient aussitôt très chers ; il brûlait de les faire mieux connaître, d'entrer en relation avec leurs auteurs. Détail assez touchant et qui le peint tout entier ; il avait été si séduit par les premiers romans de George Eliot qu'il s'était mis à l'étude de l'anglais, afin de pouvoir lire dans le texte même les œuvres de celle qu'il appelait « sa sainte, » et, en 1877, il fit exprès le voyage d'Angleterre pour lui rendre visite. Sainte-Beuve avait été « sa première passion littéraire, son premier amour, et il aimait en lui le poète au moins autant que le critique. » En 1869, à la veille d'un premier voyage à Paris, il écrivait ceci à sa tante : « C'est un de mes rêves les plus anciens qui se réalise; car je ne vais pas voir seulement Paris, je vais voir M. Sainte-Beuve : une idolâtrie que tu connais. Mes traductions m'ont mis en rapport avec lui; il s'y est intéressé, il m'a procuré un éditeur, il a eu toutes les bontés imaginables pour son admirateur inconnu, si bien que dans quelques jours *j'oserai sonner, en tout espoir d'un bon accueil,* au n° 11 de la rue Montparnasse. » Deux jours après, Sainte-Beuve mourait : Charles Ritter était en route ; il apprit la nouvelle à Neuchâtel. « Il en fut si frappé, nous dit son frère, qu'il ne voulut pas aller plus loin, » et qu'il rentra immédiatement à Morges. — On n'a plus aujourd'hui de ces ferveurs d'admiration délicate et profonde pour nos gloires littéraires. J'avoue que des traits de ce genre me touchent plus que je ne saurais dire, et que je plains ceux qui seraient tentés de sourire de la jeunesse de cœur qu'ils manifestent de la part d'un homme de plus de trente ans.

On entrevoit déjà l'orientation naturelle de la pensée de Charles Ritter, et vers quels « demi-dieux » le portaient ses

prédilections les plus intimes. Sorti incroyant d'une crise religieuse qui, quoique bien juvénile, semble avoir été, sinon très longue, tout au moins assez douloureuse, il n'en était pas sorti irréligieux. Qui donc a dit fort justement, — n'est-ce pas M. Lanson, à propos de Rousseau? — que le protestantisme, précisément parce qu'il présente bien des nuances, bien des accommodemens, bien des moyens termes, enfante rarement chez ceux qui s'en affranchissent l'anticléricalisme violent et sectaire qui trop souvent caractérise les évadés du catholicisme? Charles Ritter avait gardé de sa foi première et de ses études théologiques un goût passionné de la vie intérieure, des préoccupations morales intenses, un profond respect et une sympathie sincère pour tous les modes de la croyance, une curiosité presque nostalgique des choses religieuses: du vase vide il continuait à respirer le parfum. Et les livres qui l'attiraient le plus, c'étaient ceux qui posaient sous sa forme moderne ou sous sa forme historique le problème religieux: le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, les *Origines* de Renan, les écrits de Strauss, certaines études de Scherer, les romans de George Eliot, voilà quels étaient ses livres de chevet; il sympathisait, comme on le voit, tout particulièrement avec ceux dont l'histoire morale n'était pas sans analogie avec la sienne; et peut-être, tout au fond de lui-même, leur savait-il un gré infini d'avoir passé par les mêmes crises que lui, et d'en être sortis comme lui. On s'aime toujours un peu dans les autres, et l'on n'admire bien que ceux qui ont le bon goût de nous ressembler.

*
* *

Dans cette ardeur d'affranchissement intellectuel où se reconnaissent tous les jeunes esprits qui découvrent la critique et la science, et qui s'essaient à penser, Charles Ritter s'était du premier coup porté jusqu'à l'extrême-gauche du protestantisme libéral. Strauss lui fut une révélation. « Je serais livré, écrivait-il au mois d'août 1864, je serais livré à la folie des gémissemens et à la vanité de l'ennui, si je n'étais plongé tout entier dans mon cher Strauss, qui est décidément devenu, depuis que je l'ai visité au mois de mars dernier, depuis surtout que j'ai entendu M. Kuno Fischer me parler de lui, le plus vif de mes enthousiasmes littéraires. » Et il rend compte ainsi à un ami de sa visite au grand homme: « Je l'ai trouvé bienveillant et affable,

humain et bon, digne sans hauteur et simple sans sécheresse. Je voudrais te peindre, telle qu'elle m'est apparue après un long commerce intellectuel, cette nature fière et ferme, prudente et ardente, cet esprit qui manie, mieux qu'aucun de nos contemporains, la raillerie et la satire, et ce cœur qui bat sympathiquement pour tout ce qui est humain ; l'écrivain qui a tracé les portraits de Justinus Kerner, de Schubart et de Frischlin avec tant de piété et d'amour, avec fermeté cependant et sans faiblesse; et celui qui a lancé dans le monde tant de pages étincelantes d'esprit et d'ironie... Qui donc a dit que de voir de trop près les objets de son culte, cela était mortel aux religions littéraires? J'ai fait l'expérience opposée, et il n'est aucune de mes admirations qui surpasse aujourd'hui celle que j'ai pour Strauss. » Cet enthousiasme n'était pas platonique : Charles Ritter a traduit en français plusieurs des opuscules, essais et discours de Strauss. Après sa mort, il rêva même d'écrire sa biographie; mais diverses raisons l'en empêchèrent, celle-ci entre autres qu' « après avoir subi pendant plusieurs années l'influence presque exclusive de cet éminent esprit, » il avait « prêté l'oreille à d'autres voix. » « Je suis devenu, ajoutait-il, très sensible à certaines lacunes de son grand talent, à certaines étroitesses de sa pensée, à certaines faiblesses de son œuvre. Mais comment dire ces choses-là en présence de la famille et des amis? Ma piété personnelle pour ce grand écrivain m'a longtemps voilé ces vérités fâcheuses : elle me dit aujourd'hui que ce n'est pas à moi de les proclamer. » Ce sont là des scrupules qui font honneur à celui qui les éprouve.

Chose assez curieuse, ce furent ses traductions de Strauss qui mirent Charles Ritter en relation avec la plupart des grands écrivains dont les noms figurent dans sa *Correspondance*. Il avait, nous l'avons dit, un culte pour George Eliot, qu'un article de Scherer, dans le *Temps*, lui avait révélée à vingt ans : « Je suis très fier, je vous assure, lui écrivait Scherer, de vous avoir inspiré le désir de lire George Eliot, et de vous avoir ainsi conduit à apprendre l'anglais... Je n'oublierai jamais, pour ma part, le bonheur (le mot n'est pas trop fort) que m'a procuré *Middlemarch* pendant les quinze jours que j'ai mis à le lire, et qu'il me procure encore lorsque je reviens en esprit à ces scènes si frappantes, à ces réflexions si profondes. » Quand parut en 1872 sa traduction des *Essais et Mélanges* de Strauss,

Charles Ritter l'envoya avec une lettre, sans doute très admirative, à la célèbre romancière. Celle-ci lui répondit :

Soyez assuré d'avoir été bien inspiré en m'écrivant : je suis quelquefois inquiète sur la portée de mes talens, quand je songe qu'il y a si peu de lecteurs attentifs et judicieux. Une sympathie comme la vôtre est pour moi un des meilleurs encouragemens : elle me montre qu'il y a dans mes livres assez de vérité humaine pour qu'ils puissent faire impression sur des esprits qui appartiennent à d'autres pays.

Je suis contente que vous ayez fait plaisir à M. d'Albert Durade en donnant votre suffrage à ses traductions ; mais je vous avoue que j'aime surtout à savoir que vous avez lu mes livres en anglais. Je vois à votre style que vous devez sentir que la meilleure traduction laisse toujours échapper certaines nuances, ce quelque chose d'incommunicable qu'il y a chez les auteurs vraiment originaux.

Dans le volume que vous m'avez envoyé, j'ai lu plusieurs morceaux intéressans. Ce que Strauss a dit de son père et de sa mère donne beaucoup à penser : on voit dans son récit quelles pénibles épreuves entraîne un mouvement d'opinion, même dans la calme Allemagne. Jugez de ce qu'elles sont, dans notre société anglaise, si rigidement orthodoxe.

Et une correspondance s'engagea entre l'écrivain anglais et son admirateur passionné. Et comme l'admiration, chez Charles Ritter, avait tout naturellement une certaine chaleur communicative, et prenait volontiers la forme de la propagande, il composa et publia d'abord en 1875, puis, à ses frais, avec quelques développemens, en 1877 et en 1878, une sorte d'*Esprit de George Eliot*, comme eussent dit nos pères, des *Fragmens et Pensées* extraits et traduits de ses œuvres. On devrait bien réimprimer ce charmant petit volume : M. Édouard Schuré et Edmond Scherer le goûtaient fort, et Renan aussi : « J'ai reçu et lu avec bonheur, écrivait ce dernier, ces belles pages de George Eliot que vous avez traduites de façon si exquise. Vous excellez à rendre, en une langue à la fois poétique et claire, cette haute philosophie de l'âme qui n'a ni race ni nationalité. » Et Charles Ritter ne s'en tenait pas là : il sollicitait de Taine, qui se dérobait, un article sur l'auteur d'*Adam Bede;* il pressait Scherer de faire publier dans le *Temps* des traductions de ses romans. « Mon cher ami, je le crains bien, lui répondait Scherer, George Eliot, c'est un culte que vous et moi devons renfermer dans notre cœur. J'en sais pourtant deux ou trois ici qui sont les dévots de cette religion. » Scherer était trop pessimiste, et j'aime mieux en croire sur ce point James Darmesteter, qui écrivait à

Charles Ritter : » George Eliot est un de ces esprits qui réunissent et relient par un lien magique tous ceux qui l'ont une fois approchée. » Et il ajoutait : « Des grands écrivains du siècle, il n'en est guère que deux que j'aurais désiré vivement de connaître dans leur intimité, et autrement que par leurs œuvres : George Eliot, et un autre esprit bien différent, Sainte-Beuve. »

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le culte de la grande romancière n'a pas eu, dans les pays de langue française, de dévot plus fervent que Charles Ritter : « George Eliot, écrivait-il à M. Schuré, George Eliot est le peintre incomparable de la vie moyenne, de cette humanité ordinaire qui, je le crains, vous semble plate et peu intéressante... Pour moi, cher ami, *le sentiment qu'elle m'inspire a quelque chose de religieux.* « Je prête l'oreille aux sons que rendent les âmes saintes avec plus de respect qu'à la voix du génie : » cette belle parole de l'abbé Gerbet me revient souvent à la mémoire quand je lis George Eliot; car chez elle on entend ces deux *sons*, ces deux voix. » Écoutez encore en quels termes il parle d'un portrait de son héroïne, exécuté par le peintre d'Albert Durade : « Depuis que j'ai vu Mme Lewes (avril 1877) [la date exacte de cette visite ne sortira jamais de sa mémoire], j'ai pris ce portrait en très haute estime. Après vingt-sept années, — car il a été fait en 1850, — il était encore ressemblant pour l'ensemble des traits. Et quelle belle tête ! Quels beaux yeux ! Quel franc, doux et profond regard ces yeux-là jettent sur le monde ! Toutes les fois que je vais voir M. d'Albert Durade, je fais des vœux pour qu'il me reçoive dans son atelier, *et qu'il me fasse attendre un bon quart d'heure, que je passe en contemplation devant ma sainte.* » Et quand elle meurt, le 22 décembre 1880, il écrit à Renan : « Vous restez seul aujourd'hui, cher et illustre maître, des trois ou quatre écrivains de nos jours auxquels m'attachait une admiration passionnée, puisqu'elle vient de disparaître à son tour, la femme de génie qui a écrit les plus beaux romans du siècle. » Et lui, si peu journaliste, il écrit sur elle deux articles de journal : « Il est des plus modestes, disait-il du dernier, mais en somme il rend bien ma pensée, *c'est bien mon hommage personnel à ce divin génie*, et j'ai eu du plaisir à y travailler. »

Hélas ! la désillusion est toute proche. Elle lui vint de la lecture de la *Vie de George Eliot* par son second mari, M. Cross. En lisant cette *Vie*, il a eu « la sensation d'un homme qui

tombe du troisième étage dans la rue. » Mais laissons-lui raconter tout au long sa déconvenue à un ami :

J'ai sous les yeux deux lettres commencées à votre adresse, l'une le 20 de ce mois, l'autre le 28. Et la seconde, non terminée, n'avait pas moins de huit pages! La première fois, j'ai été interrompu, et je n'avais d'ailleurs écrit que peu de lignes. Mais la seconde fois, si je n'ai pas terminé et mis sous enveloppe, c'est qu'en me relisant, *j'ai été trop mécontent de moi.* Je m'étais laissé entraîner à un si violent réquisitoire contre George Eliot, *que j'ai rougi en le relisant...* Bref, j'ai annulé une lettre où je ne parlais pas avec assez de respect *d'une personne que j'ai trop aimée*, que j'admire encore trop profondément, *pour ne pas regarder comme une profanation toute parole trop libre à son sujet.*

Le fait est que plus je relis ces volumes de M. Cross, plus je les médite, et plus je vois disparaître *cette auréole de sainteté* dont j'avais entouré la tête de George Eliot. Je voyais en elle, jusqu'ici, *une grande âme religieuse, égale aux plus grandes du passé, et seulement plus éclairée.* Elle m'apparaissait dans le groupe glorieux des saints et des saintes de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance. *Mais tout ce qu'il y a encore d'un peu dur et barbare dans l'hébraïque, d'un peu étroit et incomplet dans le Nouveau Testament, avait fait place à une religion plus pure, plus libre, plus haute. Je voyais dans les livres de George Eliot les fragmens d'un nouvel Évangile.*

Quelle n'a pas été ma déception, en voyant dans ces volumes de M. Cross une dame très intelligente, — très affectueuse, bien qu'un peu froide avec ses amis, — une femme de lettres, active et consciencieuse, une personne des plus instruites et des plus distinguées; mais plus rien du tout de la grande âme religieuse, vivant pour l'humanité, pleine de tendresse et de bon secours pour les misères individuelles, pleine de sollicitude pour les grands intérêts collectifs de notre race ; plus rien de *Celle* à qui j'avais voué un vrai culte !

Et la vivacité saignante de son « grand amour déçu » est telle qu'il va jusqu'à comparer — et « préférer hautement » — sinon comme auteur, tout au moins comme femme, George Sand à George Eliot. « Oh! qui me rendra, soupire-t-il ailleurs, mes douces illusions d'autrefois, et cette ravissante auréole de sainteté qui entourait pour moi la tête de George Eliot! » A un ami qui plaidait en faveur de l'ancienne idole les circonstances atténuantes, et qui disait : « George Eliot a mis toute son âme, toute la sève de sa pensée dans ses œuvres admirables; elle vivait dans un monde idéal. Pendant ce temps, le monde extérieur a eu la moindre part de ses pensées, et il n'est pas étonnant que sa correspondance nous paraisse aride, » Charles Ritter répondait, non sans finesse et sans profondeur :

Votre argument ne me semble pas décisif. Prenez George Sand, prenez

Vinet, prenez Sainte-Beuve, — trois natures bien dissemblables! Eh bien! ces trois grandes âmes [Sainte-Beuve, une grande âme!?] avaient aussi leur « monde idéal, » et leur œuvre immense à faire. Cela n'empêche pas que leur correspondance, à tous trois, les montre sous le jour le plus aimable : comme des *humains* actifs, serviables et tendres. Et on n'a pas du tout cette impression en lisant les lettres, parfois admirables, mais en général si froides, si personnelles même, de George Eliot.

*
* *

Il semble que, dans ses rapports avec les écrivains français, Charles Ritter ait été plus heureux, et qu'il n'ait pas connu de leur part les désillusions intellectuelles ou morales, — et même religieuses, — qu'il a fini par emporter de son long commerce avec George Eliot et avec Strauss. Ce fut ce dernier qui lui servit encore d'introducteur. En 1867, il avait envoyé à Sainte-Beuve sa première traduction des *Monologues théologiques* de Strauss : le critique remercia sur une carte de l'envoi de « ces précieuses méditations.» Un peu plus tard, des félicitations adressées à propos du fameux discours au Sénat sur « le diocèse » de la libre pensée valurent au jeune approbateur inconnu une véritable lettre de doctrinaire militant : « Il faut obéir aux différens âges, et tâcher de donner son fruit en chaque saison. Le goût nous le conseillerait, quand la conscience ne nous le dirait pas... On fera ce qu'on pourra, afin de ne point manquer *à la charge qui nous incombe* et à l'estime des honnêtes gens. » Charles Ritter lui ayant alors envoyé sa traduction de *Deux discours* de Strauss, Sainte-Beuve l'engagea vivement à extraire de l'œuvre « plus morale qu'exégétique » du théologien allemand « un volume exquis, et qui aurait dès lors son succès. » Il s'entremit auprès de l'éditeur Michel Lévy, parla du projet à Renan qui l'approuva fort et promit une préface, et le traducteur se mit à l'œuvre. Heureux de servir d'intermédiaire et de trait d'union entre les principaux maîtres de sa pensée, il envoyait à Sainte-Beuve la photographie de l'illustre exégète. « Le docteur Strauss, lui disait-il, lisait l'automne dernier les *Causeries du Lundi :* « C'est une lecture, m'écrivait-il, dont on ne peut s'arracher, et dans laquelle on ne sait jamais si on est plus charmé ou plus instruit. » Et Sainte-Beuve n'était pas en reste d'éloges : « Jamais, déclarait-il, vous ne m'en direz assez sur Strauss, un des plus beaux caractères de la sagesse moderne. » La mort de Sainte-Beuve ne devait rien changer aux sentimens de pieuse admiration que

Charles Ritter professait pour l'auteur des *Lundis* : tout au plus faisait-il des réserves, en les mettant d'ailleurs au compte de son « calvinisme, » sur l'inspiration du *Clou d'or;* mais il demeurait constamment fidèle à la mémoire du critique, rappelant à Scherer tel article de lui-même oublié sur le *Port-Royal* et obtenant qu'il fût inséré dans un prochain recueil, préparant des conférences sur l'écrivain mort depuis quinze ans, relisant jusqu'au bout son œuvre : il y avait telles pages de Sainte-Beuve sur Mme de Charrière qu'il « ne pouvait guère relire sans larmes. » Ce sont là de ces hommages comme les écrivains les plus avides de gloire n'en sauraient souhaiter de plus beaux.

Mais de tous les écrivains avec lesquels Charles Ritter est entré en relation, je crois bien que celui qu'il a le plus complètement aimé et admiré, c'est Ernest Renan. Il l'avait suivi d'œuvre en œuvre avec une ferveur croissante. Les *Études d'histoire religieuse* n'avaient pas peu contribué à le détacher de ses croyances dogmatiques; la *Vie de Jésus* avait été pour lui, comme pour tant d'autres esprits de cette génération, un événement capital. Il adressa à Renan ses premières traductions de Strauss; grâce à Sainte-Beuve, des rapports s'établirent régulièrement entre eux à propos du volume de *Mélanges* de Strauss que Charles Ritter devait traduire et Renan préfacer. « Croiriez-vous, écrivait ce dernier, que tel est le fossé qui sépare la France de l'Allemagne, qu'à l'heure qu'il est, je n'ai pas encore été en relation personnelle avec lui (Strauss); *c'est pourtant, je crois, l'homme de ce siècle pour lequel j'ai le plus d'admiration et de sympathie.* » Strauss, de son côté, avait des sentimens analogues pour Renan. M. Schuré, qui lui avait rendu visite, écrivait à Charles Ritter : « Nous avons parlé de Renan : il en parlait avec admiration, je dirais presque avec respect. Il m'a dit : « Renan a compris et dépeint le sentiment religieux de Jésus avec une merveilleuse intuition. » Et là-dessus, Charles Ritter imaginait toute une suite de relations entre les deux écrivains : « J'aime à penser, écrivait-il à Renan, qu'à propos de cette publication faite sous votre patronage, des rapports directs s'établiront entre vous et lui. J'aimerais surtout que vous pussiez le voir, le connaître personnellement, lui parler et l'entendre... Que de fines et belles discussions on se plaît à rêver dans une telle entrevue! » Et Renan lui répondait : « J'ai toujours vivement regretté de n'avoir pas de rapports avec M. Strauss...

Vous nous aiderez à nous mettre en rapport, assurez-le de ma part, en attendant, qu'il n'a pas au monde un admirateur plus sympathique que moi. »

Hélas! les événemens publics ne tardèrent pas à changer la nature des relations qui s'annonçaient si cordiales entre les deux philosophes. Strauss venait d'envoyer son *Voltaire* à Renan quand la guerre éclata. Renan lui répondit fort amicalement pour lui exprimer toute sa douleur d'une guerre qu'il considérait comme fratricide. Strauss, avec le manque de tact qui l'a plus d'une fois caractérisé, répondit dans la *Gazette d'Augsbourg* par une « lettre ouverte » qui, traduite en français par Charles Ritter, — probablement sur la prière de Renan, — parut dans le *Journal des Débats* avec une réponse de ce dernier. De plus en plus indélicat, violent et infatué, Strauss publia dans la *Gazette d'Augsbourg* une nouvelle lettre à Renan, et crut devoir joindre la prose de Renan à la sienne dans une brochure qui fut mise en vente « au profit d'un établissement d'invalides allemands. » Renan répondit, comme l'on sait, par une *Nouvelle Lettre à M. Strauss*. Quels furent, dans cette affaire, dont il avait été comme la cause occasionnelle, les sentimens de Charles Ritter? Avec une discrétion dont nous ne pouvons que le louer, M. Eugène Ritter ne nous le dit pas (« mon frère, nous déclare-t-il, n'aimait pas à en parler, ») mais il est facile de les deviner; et qu'il ait, moralement, beaucoup souffert de cette douloureuse guerre, c'est ce qui n'est point douteux. « Notre sœur Marthe, — écrit incidemment M. Eugène Ritter, — était partie pour Paris avec un enthousiaste élan, pour y être infirmière. Elle a rempli ces fonctions à l'ambulance Chaptal, au boulevard des Batignolles, pendant le premier siège. Nous avons d'elle beaucoup de lettres de cette époque, venues par ballon. » Un Français qui ne relèverait pas avec émotion ce trait touchant de bravoure et de charité féminines, et qui n'y insisterait pas plus que n'a cru devoir le faire le trop modeste M. Ritter, risquerait, je pense, qu'on l'accusât de manquer de cœur, ou de gratitude.

Tous ces événemens avaient retardé la publication du volume traduit de Strauss. Renan y mit la Préface qu'il avait promise. « Mon premier moment de loisir, à mon retour, écrivait-il en novembre 1871, a été pour écrire ces quelques pages, où j'insiste uniquement sur ce précepte essentiel, que les déchiremens de la politique ne doivent pas nuire aux relations scientifiques et

philosophiques. » « Je suis fier, lui répondait Charles Ritter, que mon modeste travail soit l'occasion d'une si noble parole de paix (1). » Et il continuait, comme par le passé, à donner à Renan des nouvelles de Strauss qu'il allait voir de loin en loin, et avec lequel il était resté en correspondance.

Renan avait pris en amitié cet aimable, fin et discret disciple. Il l'avait vu à Paris un peu avant la guerre, en 1870. Il disait de lui à M. Schuré : « C'est le plus vrai tempérament de philosophe que j'aie rencontré; il est charmant; et, avec cela, beaucoup de tête. » Quand le hasard des vacances le conduisait en Suisse ou à proximité de la Suisse, il l'engageait à le venir voir, « causer à loisir des choses divines et humaines; » et c'étaient là pour l'excellent homme des heures inoubliables de véritable ivresse intellectuelle : Renan lui donnait toute la fête de son esprit; il lui parlait de ses projets, de ses livres, lui en confiait parfois les épreuves, s'intéressait enfin avec une réelle bonté aux travaux personnels de son interlocuteur, l'encourageant à écrire et à publier. Peu difficile d'ailleurs à satisfaire, Charles Ritter le quittait chaque fois plus ébloui, plus reconnaissant, plus riche d'idées et de souvenirs qu'il portait et revivait en lui-même délicieusement jusqu'à une entrevue nouvelle. Renan prit assez vite l'habitude de lui envoyer tous ses livres; et à chaque fois c'était, pour l'humble et lointain ami, une lettre à écrire de gratitude émue, et d'intelligente et fine admiration. Évidemment, Renan a pris plaisir à se sentir ainsi aimé, approuvé et compris; et qu'il ait déployé, pour entretenir ce culte fervent et discret tout ensemble, quelque innocente coquetterie, c'est ce dont il n'était pas incapable. Mais qui lui en fera un reproche, parmi ceux qui aiment à être aimés, et qui ont besoin, pour vivre et pour agir, de se sentir comme enveloppés dans une atmosphère de sympathie indulgente? Et quel écrivain ne serait pas infiniment flatté de s'entendre dire certaines choses comme cet aimable lettré savait en écrire?

J'ai voulu lire dernièrement Lanfrey, qui m'a paru violent, échauffé.

(1) Le livre a paru en 1872 sous ce titre : *Essais d'histoire religieuse et Mélanges littéraires*, par D.-F. Strauss, traduit de l'allemand par Charles Ritter, avec une introduction par Ernest Renan, 1 vol. in-8, Michel-Lévy. La *Revue* en a rendu compte dans sa livraison du 1er novembre 1872. — Les deux lettres de Renan à Strauss, la seconde, admirable de douce ironie, ont été recueillies dans la *Réforme intellectuelle et morale*.

Comme je regrettais, en le lisant, cette pure lumière élyséenne qui brille dans vos écrits! *Largior hic campos...*

Tant que vous resterez au milieu de nous, il y aura encore quelque consolation à vivre, puisque les plus hautes et les plus fines pensées de notre époque auront encore un interprète digne d'elles...

Je vous ai vu cette fois plus longuement, plus intimement, au milieu de votre famille et de vos amis; l'image de vous qui vit en moi, cette image où quelques traits manquaient encore, est désormais parfaite et accomplie. Oui, dans mes heures tristes, je pourrai désormais évoquer une si chère image; vous m'apparaîtrez tel que je vous ai vu au milieu des vôtres : « noble et vénérable, puissant et doux, travaillant sans trêve, calme dans la poursuite du vrai, sérieux et ferme, mais l'amour dans le cœur et la bienveillance sur les lèvres. » C'est à peu près en ces termes que Zeller parle de Baur...

Vous savez, cher maître, ce que vous êtes pour moi; ou plutôt, vous ne le savez pas tout à fait, ne pouvant assister à ma vie intérieure où vous tenez une si grande place.

Je suis, cher maître, cher et grand poète, une des âmes qui ont salué avec le plus de joie vos premiers chants; je voudrais entendre encore les derniers, je voudrais être un des amis, un des fidèles des dernières heures, comme j'ai eu le privilège d'être un de ceux des premières...

Quand Renan, ses *Origines du Christianisme* une fois finies, se fut plongé dans son *Histoire du peuple d'Israël*, il renonça à peu près à la correspondance; ce fut à Mme Renan que Charles Ritter écrivit désormais, et ce fut Mme Renan qui lui répondait régulièrement et longuement : on n'a rien cru devoir publier de ces lettres intimes. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur la personne et l'œuvre de Renan, il est à son honneur d'avoir conservé jusqu'au bout, inentamée, vivace et sans nuage, une amitié comme celle de Charles Ritter.

Les rapports de ce dernier avec Taine, dont il était « un des plus anciens admirateurs, » ont été plus fugitifs, mais nous ont valu de l'auteur de l'*Intelligence* plusieurs intéressantes lettres que l'on trouvera d'ailleurs, — sauf un court billet, — dans sa *Correspondance*, et qui renferment de curieux jugemens sur George Eliot et Tourguenef, Strauss et Sainte-Beuve. Charles Ritter entrevit Taine un jour à Menthon-Saint-Bernard, et put un peu l'entretenir de « sa sainte. » Taine parla « avec admiration » de *Middlemarch*, mais en vint bien vite à Flaubert et à Tourguenef : *Terres vierges* lui paraissait « le dernier mot de l'art. » « Je soupçonne, ajoute finement son timide interlocuteur, en rendant compte de cet entretien à un ami, je soupçonne ce grand esprit de Taine, d'avoir moins de goût que votre

humble serviteur pour ce qui est doux, simple et idyllique. »

Esprit souple et curieux, Charles Ritter ne s'était point confiné, comme tant d'autres, dans l'étude et l'admiration exclusives des écrivains de sa propre génération. Il suivait avec attention le mouvement philosophique et littéraire en Allemagne et en France, en Suisse et en Angleterre. « Vos écrits, cher maître, écrivait-il en 1879 à Renan, ceux de l'école anglaise actuelle, ceux de Schopenhauer et de Hartmann, ceux du grand théologien zurichois (Biedermann), toutes ces influences ont trop agi sur moi pour que je sois aujourd'hui le disciple docile de Strauss, que j'étais il y a quelques années. » Il semble que Schopenhauer, en particulier, ait exercé une assez forte action sur sa pensée. Un peu plus tard, on le voit s'intéresser, sans grande illusion d'ailleurs, aux généreuses initiatives de M. Paul Desjardins. Et vers la fin de sa vie, il se décide à entrer en relation avec M. Paul Bourget : à ce propos même, on peut regretter qu'il n'y soit pas entré plus tôt, et que la publication du *Disciple*, par exemple, n'ait point provoqué entre l'écrivain et son lecteur un échange de lettres que nous aurions été heureux de posséder. Ce fut la lecture de *l'Étape* qui, « à un âge où de telles lettres n'ont plus la grâce et l'excuse de la jeunesse, » détermina Charles Ritter à écrire à M. Bourget. Il veut « lui payer un tribut de reconnaissance pour tout ce qu'il lui doit depuis vingt ans de vives lumières sur une foule de sujets, et de profondes, de bienfaisantes impressions morales. »

... Cette haute estime est devenue une véritable prédilection, depuis que votre talent toujours plus fort, votre âme mûrie et rassérénée vous ont dicté ces œuvres accomplies qui s'appellent les *Voyageuses*, les *Recommencemens*, les *Drames de famille*, et surtout le magnifique roman que vous venez d'achever. Il me semble que l'art ne peut aller plus loin, l'art qui puise ses inspirations aux plus hautes sources du cœur et de la vie morale. Non pas que je sois converti aux doctrines que vous proposez... Le mélancolique agnosticisme de vos jeunes années, cher poète, me paraissait, me paraît encore plus près de la triste et inflexible vérité que le dogmatisme de vos œuvres récentes. Mais ce dogmatisme est si évidemment sincère, et de plus si éloquent, qu'il impose le respect. Et quand il aboutit à des créations telles que le professeur Monneron et votre délicieuse Brigitte, ce respect devient de l'admiration, et les objections font place à des larmes involontaires.

La réponse de M. Bourget n'est pas moins intéressante :

.. *L'Étape* ne vaut que par la naïveté (si vous me permettez ce mot dans le sens où le prennent les peintres) avec laquelle elle a été écrite. C'est ma

pensée dans sa simplicité entière. Qu'elle intéresse des sensibilités aussi nobles que celle dont je trouve les signes dans votre lettre, c'est pour moi la seule preuve que ce livre n'est pas absolument manqué. Je n'ai eu aucunement l'intention de faire une œuvre de combat, mais seulement de donner une *illustration* de quelques idées qui me sont chères. .

Il ne me semble pas qu'il y ait contradiction entre l'agnosticisme et ces idées, du moins si l'on prend le mot agnosticisme dans son sens strict. Le début des *Premiers Principes* de Spencer enfermait ce développement. C'est de là que je suis parti en 1878 pour arriver à mes conceptions actuelles, et je n'ai pas l'impression que j'aie rien à rejeter dans la thèse spencérienne. L'inconnaissable étant reconnu comme le dessous de la réalité, il est réel, et Dieu est affirmé par cela seul comme l'inconcevable principe de l'intelligence, de l'amour et de la volonté. S'il existe, intelligence, amour et volonté, son action doit se reconnaître dans l'humanité. Le Christianisme me paraît porter la marque de cette action divine. Voilà tout ce qu'il y a dans l'arrière-fond de *l'Étape* comme mysticisme et, comme loi de sociologie, l'affirmation que l'unité sociale est la famille, et qu'elle a quelques conditions, dont l'une est le temps.

Je me rends bien compte que les violences des partis rendent presque intenable la position d'analyste indépendant que j'ai prise. Mais c'est un grand encouragement de sentir que l'on est suivi et compris par des âmes d'élite...

Nouvel échange de lettres après *Un divorce*. Nous n'avons pas celles de Charles Ritter. Voici quelques fragmens de celles de M. Paul Bourget :

Vous avez, me semble-t-il, raison, monsieur, de préférer *l'Étape* au *Divorce*. Du moins, s'il n'y avait pas de la fatuité à se juger soi-même, et surtout à attacher de l'importance à des ouvrages destinés sans doute à sombrer dans l'immense abîme de l'avenir, — *debemur morti nos nostraque*, — du moins je penserais comme vous. Dans le premier de ces deux livres l'auteur avait devant lui tout un milieu; dans le second, il n'a qu'un cas. Ce même Gœthe insistait toujours sur « l'importance du sujet. » C'en est une toute petite preuve après des milliers d'autres...

... Oui, je voudrais que l'*audiatur et altera pars* fût toujours ma devise. Mais c'est vrai que j'ai souvent trouvé bien peu de compréhension de cet effort chez ceux qui m'ont jugé. Je m'en console, quand je rencontre des sympathies aussi inattendues que la vôtre. Je me dis que le sort commun de tous les indépendans a toujours été d'être attaqués, et qu'après tout, la mesure n'a pas dépassé pour moi ce qu'il faut accorder à la Némésis.

Vous nommez, monsieur, parmi mes ouvrages, ceux qui ressemblent le plus à mon rêve d'art: *du pathétique qui fasse penser*. C'est une combinaison qui n'est pas aisée. Elle est, à mon goût, la plus humaine. J'aime cela dans Shakspeare, dans Balzac, dans certaines choses de Tourguenef, comme *Fumée* et *Pères et Enfans*. C'est ce que je trouve dans Virgile et dans certaines pages grecques que je mets au-dessus de tout, comme le chœur d'*Agamemnon* où Eschyle parle d'Hélène, comme la scène célèbre

d'*Antigone*. J'ai cherché à réaliser cette sorte de beauté, quelquefois avec un sentiment bien profond d'appartenir à des temps trop troublés, et d'en être le fils trop ressemblant, pour pouvoir égaler jamais les Maîtres. Mais il faut ne rien écrire, ou le faire « avec une belle espérance, » comme Marc-Aurèle disait qu'il voulait sortir de la vie...

Tel que nous connaissons maintenant Charles Ritter, nous pouvons être assurés que de telles lettres durent lui faire infiniment de plaisir.

*
* *

Il y a dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, à propos du bon Lancelot, une page exquise sur les natures qu'il appelle *secondes*, et qui, nées « avec toute sorte de délicatesses, » « ont besoin de suivre et de s'attacher. » Charles Ritter en était, de « ces âmes doucement et fermement acolytes » qui ne remplissent jamais tout leur mérite, et que la vie offusque et recouvre, quand elle ne les accable pas. Dans cette ville de Genève, véritable carrefour de l'Europe, et où tous les courans de la pensée du siècle viennent naturellement aboutir, il a pris de bonne heure l'habitude de s'ouvrir aux différentes influences qui soufflaient des quatre coins de l'horizon ; s'il ne les a pas dominées, il les a reflétées avec une fidélité singulière ; il a modestement, à sa façon, servi d'intermédiaire entre la pensée française et la pensée germanique... Et puis, par-dessus tout, ce fut une âme charmante, finement enthousiaste et tendrement mélancolique, une âme d'idéaliste et de poète même qui vaut d'être connue pour elle-même et d'échapper à l'oubli. Son frère m'en voudrait si je le félicitais trop vivement de nous l'avoir fait mieux connaître. Mais il me permettra bien en terminant de lui redire au nom de tous ses lecteurs ces paroles si justes dans leur sobre émotion que lui adressait M. Bourget :

Comme vous avez raison d'élever un monument de cette sorte à M. Ritter ! Cette piété fraternelle touche en moi une corde profonde. Votre frère aura été dignement enseveli dans le témoignage de ceux, comme moi, qui l'ont connu par le meilleur de lui. Il n'aura pas été abandonné ; on n'aura pas pu dire de lui le vers si triste :

Nudus in ignota, Palinure, jacebis arena!

Non, on ne pourra pas dire cela.

VICTOR GIRAUD.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU ROMAN DE MŒURS BERLINOISES

Kubinke, par Georg Hermann, un vol. 8°, Berlin, librairie Egon Fleischel, 1910.

Et lorsque arriva le dimanche suivant, et que les gens du quartier sortirent dans les rues, il n'y eut personne qui, dans sa surprise, ne fût prêt à jurer que c'était vraiment pendant la nuit dernière qu'avait poussé toute cette verdure. Mais nous, qui avons vu le Printemps à l'œuvre, nous savons bien qu'il lui avait fallu travailler à cela presque la semaine entière, et que ce temps même ne lui aurait sûrement pas suffi sans l'aide de sa longue expérience professionnelle.

Oui, cette fois c'était là un véritable dimanche, un jour si beau, si rayonnant, et d'une douceur si pure et parfaite depuis le matin que chacun des habitans du quartier, en semaine, se serait senti offensé de la vue d'un tel jour comme d'une injure personnelle. Les rues se déroulaient longues, claires et brillantes, et le plus humble des petits arbres qui les bordaient, entourés d'un grillage, se trouvait orné d'au moins dix nouvelles petites feuilles vertes. Et dès le matin les moineaux s'étaient pris d'une telle passion d'amour pour le soleil que peu s'en fallait qu'ils se laissassent écraser par les tramways, et qu'à la dernière seconde seulement ils s'envolassent du pavé jusque sur les arbres, pour continuer d'ailleurs à s'y agiter sans profit en pépiant, en criant, et en battant des ailes. Et toutes les voitures des tramways, depuis le matin, étaient remplies d'hommes endimanchés, dont beaucoup tenaient un enfant dans leurs bras; et en avant, sur la plate-forme, s'entassaient, debout, des couples d'amoureux qui se souriaient l'un à l'autre, tout en tendant le nez au vent pour se rafraîchir. Aux coins des rues, des jeunes gens s'étaient postés en plein soleil, et, le cigare aux lèvres, attendaient des amis pour s'en aller ensemble à la campagne; ou bien encore d'autres jeunes gens y stationnaient, montre en main, qui sans cesse tournaient les yeux d'un côté, puis de l'autre, épiant chaque robe claire qu'ils apercevaient avec l'espoir de reconnaître enfin la

démarche et l'allure impatiemment attendues, jusqu'au moment où, tout à coup, voici qu'un aimable petit visage de dimanche, tout fraîchement lavé, leur souriait sous les larges bords du nouveau chapeau de paille !

Et puis, un peu plus tard, venaient les familles. Quelques-unes s'avançaient en « formation large, » quelques-unes en « section de colonne, » et les hautes roues grinçantes des voitures d'enfant étincelaient au soleil, en avant de chacun de ces groupes, comme les insignes en tête des cohortes. Nulle part un camion, nulle part un tri-porteur : l'asphalte se déroulant à l'infini, tout long et tout clair, sans rien d'autre que l'innombrable pèlerinage de gens endimanchés, et puis, en pleine lumière, ces tramways qui se précipitaient l'un derrière l'autre, chacun d'eux rempli jusqu'au moindre recoin. Nulle part, non plus, une apparence d'ombrage. Tombant toute droite du Sud-Est, la lumière se répandait comme un large fleuve entre les blanches rangées des maisons, et c'est à peine si, dans les creux des fenêtres, s'apercevait quelque chose qui ressemblait un peu à des taches sombres, et c'est à peine si, sur le trottoir, tremblotait le reflet des premières feuilles vertes. Mais aussi personne ne se souciait-il d'avoir de l'ombre, et chacun se sentait-il trop heureux de pouvoir marcher dans cette lumière dont depuis si longtemps il était privé ! Et des créatures des deux pôles opposés, qui certes jusque-là n'avaient pu jamais rien avoir à se dire, se regardaient, ce jour-là, avec des yeux qui semblaient chargés d'expression ; et d'autres qui, cette fois encore, se croisaient dans la foule sans échanger un regard avaient du moins la sensation, au fond de leur cœur, que cet état d'indifférence réciproque n'allait pas se prolonger indéfiniment...

Et, tout à fait à l'arrière-plan, le voilà qui se tenait en personne, le Printemps, et qui contemplait son œuvre avec un sourire satisfait, et qui se frottait les mains et disait : « Hein ! comme j'ai encore bien arrangé tout cela, une fois de plus ! »

Et c'est lui aussi, le Printemps, qui en compagnie d'un rayon de soleil pénétrait gaîment dans le magasin du coiffeur Ziedorn, où notre ami Émile Kubinke était en train de s'affairer, en veste blanche, et à grands traits promenait la lame brillante de son rasoir sur les visages savonneux des cliens. Et le Printemps clignait de l'œil au jeune garçon qui s'impatientait, et lui murmurait à l'oreille : « Attends, attends seulement jusqu'à cet après-midi, Émile Kubinke, attends jusqu'à ce soir ! Tu verras, je serai encore là et ne t'oublierai pas ! »

Voilà, dira-t-on, une peinture étrangement inspirée de l'esprit et des procédés habituels de Dickens. Le fait est que le roman tout entier d'où je l'ai extraite ne pourrait manquer, pareillement, de frapper un lecteur français par la profonde ressemblance de son langage poétique avec celui qui nous a naguère ravis et touchés dans des œuvres comme *Martin Chuzzlewit* ou le *Magasin d'Antiquités*. Mais c'est que l'auteur de ces livres merveilleux, — ainsi que j'ai eu souvent déjà l'occasion de le signaler, — n'a jamais cessé d'être pour

les romanciers allemands, depuis un demi-siècle, le modèle aimé, admiré et imité entre tous, au point que son influence littéraire dans sa patrie même se trouve aujourd'hui amplement dépassée par l'action qu'il exerce à Berlin ou à Vienne. Le plus grand et le plus durable succès de tout le roman contemporain en Allemagne, le fameux *Jœrn Uhl* de M. Gustave Frenssen, — peut-être s'en souvient-on? — n'était rien qu'une adaptation allemande du sujet et presque des personnages de *David Copperfield* (1); et de la même façon j'ai l'idée que M. Georges Hermann et ses compatriotes se montreraient quelque peu étonnés d'entendre évoquer le nom de Dickens à propos d'un passage tel que celui que je viens de traduire, n'y ayant vu pour leur part que l'emploi, d'ailleurs vraiment très agréable et par instans très original, d'un ton de narration ou de description que vingt autres de leurs conteurs nationaux leur ont rendu familier.

C'est assez dire que l'intérêt principal qu'offre pour nous aujourd'hui le nouveau roman de M. Georges Hermann ne consiste pas dans la manière dont le jeune romancier berlinois, après les Fritz Reuter, les Théodore Fontane et les Gustave Frenssen, s'est assimilé à son tour les artifices d'expression poétique créés autrefois par le puissant et délicieux génie du romancier anglais : sans compter que déjà l'œuvre précédente de M. Hermann, *Jettchen Gebert*, aurait eu de quoi nous révéler très suffisamment, tout ensemble, l'importance du rôle joué par l'étude de Dickens dans la formation littéraire du talent de son auteur et ce que ce souple talent avait su, dès l'abord, ajouter d'observation et d'émotion personnelles à sa très habile appropriation d'un art désormais quasi « naturalisé » dans la littérature d'outre-Rhin. Ce qui, par-dessus tout, nous frappe et nous surprend dans son *Kubinke*, ce qui vaut à ce livre, depuis son apparition, un très vif succès de curiosité, c'est que M. Hermann y ait employé le talent ainsi formé au traitement romanesque d'un sujet le plus différent possible des sujets traités d'ordinaire par Dickens lui-même et par ses imitateurs ou continuateurs allemands, — et certes du sujet que l'on aurait le moins attendu de l'auteur de cette simple et tragique idylle bourgeoise qu'était, précisément, la *Jettchen Gebert* que je viens de nommer.

Peut-être n'a-t-on pas oublié que, voici quelques années, ayant eu à examiner un grand nombre de romans nouveaux de l'école allemande, je n'en ai point trouvé qui, à beaucoup près, égalassent en

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1902.

agrément romanesque ni en exemplaire beauté poétique cette histoire d'une jeune fille juive que ses oncles contraignent à épouser sans amour un homme de sa race, tandis qu'elle a donné tout son cœur à un jeune poète de naissance chrétienne (1). « Directement sortie de l'école des romanciers allemands du siècle passé, — écrivais-je, — *Jettchen Gebert* ne nous en présente pas moins une physionomie très originale, aussi bien par la singularité de son sujet que par l'élégance et la sûreté de son exécution. Une *chronique*, la peinture détaillée d'un milieu social, avec une intrigue constamment entrecoupée de portraits, de paysages, de scènes épisodiques : mais ni l'intrigue ni ces digressions ne ressemblent à celles d'aucun autre roman, ni jamais l'auteur ne nous fatigue ou ne nous ennuie ; jamais nous ne nous interrompons de prendre plaisir à la série diverse des images qu'il prend un plaisir infini, lui-même, à évoquer devant nous. » L'impression de surprise charmée que m'avait produite ce premier roman de M. Hermann avait été partagée, tout de suite, par l'Allemagne entière, qui, sans faire à *Jettchen Gebert* l'énorme vogue populaire du *Jœrn Uhl* de M. Frenssen, ne l'avait pas moins adoptée comme l'un de ses livres de choix, avec une respectueuse sympathie pour le jeune écrivain dont elle l'avait reçu. Du jour au lendemain, M. Georges Hermann était devenu célèbre dans son pays, chacun y attendait impatiemment l'œuvre nouvelle qu'il allait publier. Et lorsque M. Hermann, l'année suivante, avait fait paraître un second roman, *Henriette Jacoby*, qui était la conclusion de l'aventure mélancolique racontée précédemment dans *Jettchen Gebert*, chacun avait éprouvé la sensation que ce n'était là qu'une besogne exécutée sans plaisir, comme le sont trop souvent ces continuations d'œuvres qui ont obtenu du public un accueil inespéré. Ou plutôt, pour parler franchement, chacun avait été quelque peu déçu, car ce second roman du jeune auteur à la mode ne laissait voir qu'un bien petit nombre des fines et charmantes qualités littéraires du premier. Mais on s'était consolé en songeant que, sans doute, après le brusque succès de sa *Jettchen Gebert*, M. Hermann ne s'était plus senti d'humeur à s'occuper encore du même sujet ni des mêmes caractères ; en quoi, suivant toute vraisemblance, on avait deviné juste, puisque j'ai dit déjà qu'il serait impossible d'imaginer deux milieux plus différens que la riche bourgeoisie juive de 1830, telle que nous la décrivaient ces deux premiers romans de M. Hermann, et l'humble petit monde tout moderne de garçons coiffeurs et de cuisinières qui, avec

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1907.

une intensité de couleur et de vie non moins saisissante, remplit les 350 pages compactes du nouveau *Kubinke*.

Cet Émile Kubinke que nous révèle aujourd'hui l'auteur de *Jettchen Gebert* est lui-même, comme on l'a pu voir, un jeune garçon coiffeur, récemment engagé par l'élégant et solennel M. Ziedorn, dont le magasin occupe le rez-de-chaussée d'une grande maison neuve, dans l'un des nouveaux quartiers de la capitale prussienne. Dès le lendemain de son entrée au service de M. Ziedorn, Kubinke reçoit l'ordre d'aller raser et coiffer, chaque matin, une demi-douzaine de cliens, logés avec plus ou moins de luxe à des étages divers de la même maison ; et c'est ainsi qu'il a l'occasion de rencontrer tous les jours, sur les paliers des étages ou dans l'appartement des cliens susdits, trois jeunes demoiselles d'origine très modeste, la « grosse » Hedwige, la « longue » Emma, et la « rousse » Pauline, celle-ci employée en qualité de femme de chambre chez le riche négociant juif M. Max Lœwenberg, tandis que les deux autres se trouvent être, dans d'autres ménages moins cossus, ce que nous appelons à Paris des « bonnes à tout faire. » Émile Kubinke, à vingt-deux ans, et peut-être sous l'inspiration de cet actif et joyeux Printemps qui tâchait tout à l'heure à calmer son impatient désir de profiter du premier « véritable dimanche, » éprouve tout de suite la tentation d'adresser un sourire amical à ces trois demoiselles, dont chacune a pour lui sa beauté et son charme propres, encore qu'au secret de son cœur il ne puisse s'empêcher de préférer à la « grosse » Hedwige aussi bien qu'à la « longue » Emma la douce et souriante femme de chambre de Mme Betty Lœwenberg. Un soir, notamment, la « rousse » Pauline l'a prié de venir la coiffer en « Pompadour, » pour un bal costumé où elle a coutume d'aller une fois par an ; et pendant qu'ensuite il se tient en arrêt devant la porte de la maison, avec la tendre espérance de pouvoir peut-être obtenir de Pauline, lorsqu'elle sortira, l'autorisation de l'aider à monter en voiture, voici que la « grosse » Hedwige s'empare de son bras, et, presque de force, l'entraîne par une longue série de rues mal éclairées jusqu'à un parc voisin ! Car cette terrible petite personne vient d'être abandonnée par son « fiancé, » et compte sans hésiter sur la collaboration du garçon coiffeur pour châtier l'infidèle, si le hasard lui permet de le retrouver. Après quoi les deux jeunes gens reprennent le chemin de la maison, n'ayant point rencontré le volage « fiancé, » et la grosse Hedwige, avant de recevoir les adieux de son compagnon, daigne lui promettre de « sortir » avec lui le dimanche suivant. Ce dimanche

arrive, tel que nous l'a montré la vivante description de M. Hermann ; et l'excellent Kubinke, qui a eu le malheur de s'endormir dans sa chambre durant l'après-midi, réussit cependant à rejoindre, dans un bal populaire du quartier, la grosse Hedwige accompagnée de son amie Emma. Hélas ! la chaleur du bal, un souper trop copieux, — naturellement aux frais du garçon coiffeur, — et puis un autre motif encore que nous ne tarderons pas à découvrir, obligent la grosse fille à regagner précipitamment sa chambre, laissant son cavalier en tête à tête avec la « longue » Emma, qui, cette nuit-là, faute d'un amoureux d'espèce plus relevée, ne refuse pas d'accueillir les complimens et cadeaux du petit Kubinke. Surprise de la générosité insolite du jeune homme, elle a vite fait d'imaginer, chez lui, l'existence d'économies ou de rentes valant un jour la peine d'être utilisées ; et l'on pense bien qu'elle ne va point manquer de faire part de sa conjecture à sa chère Hedwige, d'où résultera bientôt la catastrophe tragique destinée à détruire, d'un seul coup, le bonheur et la vie du pauvre Kubinke.

Car pendant que la « grosse » Hedwige et la « longue » Emma, toutes deux congédiées par leurs maîtres dès les mois suivans, disparaissent fort à propos de l'horizon du petit coiffeur, celui-ci se lie de plus en plus avec la gentille Pauline, et se fiance avec elle par un beau soir d'été, et forme le projet d'aller ouvrir un fructueux magasin de coiffure dans sa bourgade natale. Mais voici que, soudain, la fatalité s'abat sur lui sous la forme d'une lettre officielle l'appelant à se présenter devant un juge de paix, pour s'entendre condamner à pourvoir d'une pension alimentaire un enfant nouveau-né, dont plusieurs témoins s'accordent à lui attribuer la paternité. Cet enfant vient d'être mis au monde par la « grosse » Hedwige. Les témoignages invoqués sont ceux de la « longue » Emma ainsi que d'un détestable portier de la maison où se trouve le magasin de M. Ziedorn ; et toute l'aventure découle de l'ancienne erreur de la « longue » Emma, qui naguère, devant les offres généreuses du garçon coiffeur, s'est empressée de le croire assez riche pour qu'il y eût profit à exploiter sa parfaite ignorance de la vie réelle. Kubinke a beau protester, s'indigner, se fâcher : son attitude en présence du juge de paix n'aboutit qu'à irriter l'humeur volontiers acariâtre de ce magistrat. Le pauvre Kubinke découvre autour de soi tant de dureté et tant de mensonge, la nécessité de tenir tête à ses adversaires le remplit d'un tel effroi, et par-dessus tout il ressent une honte si amère à la pensée de la mauvaise opinion de sa chère Pauline, — qui pourtant, si seulement il osait l'aborder,

n'aurait en réserve pour lui que des paroles de tendre amitié et de compassion, — qu'après encore une semonce aigre-douce de M. Ziedorn et un regard sévère de son client M. Lœwenberg, il grimpe dans sa chambre, sous les combles de la haute maison, et se pend au crochet de la toiture vitrée. La « grosse » Hedwige, décidément, n'obtiendra pas pour son enfant et pour soi la somme rondelette que déjà elle croyait tenir dans ses courtes mains rouges.

Ce n'est pas sans un certain embarras, je dois l'avouer, que j'ai entrepris ce fidèle résumé de l'intrigue du nouveau roman de M. Hermann. N'allais-je pas réveiller, dans l'âme du lecteur, le fâcheux souvenir de telles histoires « ancillaires » dont nous a jadis encombrés la défunte « école de Médan, » depuis le *Pot-bouille* du maître lui-même de cette école, — avec sa haute et imposante maison neuve qui, vraiment, ne laisse pas de ressembler un peu à la maison berlinoise où s'accomplit devant nous la destinée tout entière de l'infortuné Kubinke, — jusqu'à des contes ingénument scandaleux de Paul Alexis ou des comédies non moins ingénument « rosses » des premiers fournisseurs du Théâtre-Libre? Et le fait est que je soupçonne M. Hermann d'avoir voulu emprunter çà et là, à ces confrères français d'il y a trente ans, maints petits artifices de description ou de style qui sans doute lui auront paru d'une « audace » toute « parisienne. » Mais combien tout cela nous importe peu et tient peu de place, lorsque nous lisons, dans sa suite et sous sa forme originale, le récit des humbles amours d'Émile Kubinke! Combien le roman de M. Hermann, tel qu'il est en réalité, diffère pour nous de ces « tranches de vie » de nos « naturalistes » français, ou plutôt combien peu il nous laisse le loisir de la comparaison, nous forçant à n'avoir d'émotion ni de curiosité que pour le détail incessant des médiocres joies et des angoisses cruelles du timide petit employé de M. Ziedorn! Et combien ensuite, à la réflexion, nous jugeons inutile, et mesquin, et grossier, le sourire « détaché » que provoquaient chez nous les histoires fortement épicées de l'école de Médan, — continuatrices plus ou moins conscientes, parmi nous, des « gaudrioles » d'un Paul de Kock beaucoup plus que des vivantes évocations d'un Balzac ou d'un Flaubert, — en regard de la très naïve et touchante aventure qui nous est exposée tout au long des copieux chapitres du nouveau roman berlinois!

C'est que, tout d'abord, M. Hermann s'est trop imprégné de la langue poétique de Dickens pour n'avoir pas ressenti la tentation d'emprunter également au grand romancier anglais sa manière habi

tuelle d'observer et de représenter notre vie humaine, avec une curiosité toujours mêlée de fervente pitié, sous l'apparence volontiers ironique de son expression. Tout de même que, naguère, l'attrait inoubliable de sa *Jettchen Gebert* était venu surtout à ce roman de la tendre émotion avec laquelle l'auteur s'ingéniait à deviner et à nous traduire jusqu'aux nuances les plus subtiles de la douleur ou de l'épouvante tragique de son héroïne, de même nous avons maintenant l'impression qu'à chacune des pages du roman nouveau un ami invisible d'Émile Kubinke l'accompagne fidèlement jusque dans les moindres épisodes de sa misérable existence, et, comme avait fait le Printemps un beau matin de dimanche, lui sourit et s'amuse avec lui de tous ses plaisirs, mais plus encore s'inquiète pour lui des dangers dont il le devine infailliblement menacé, et puis, lorsque la catastrophe est déjà toute proche, se désole de son impuissance à l'en préserver. Loin de constituer un obstacle à sa sympathie, l'humble condition du garçon coiffeur semble plutôt l'avoir stimulée, en le préparant d'avance à ne rencontrer, chez un tel personnage, qu'une maigre somme de divertissement parmi bien des peines; et par là aussi l'auteur du *Kubinke* se révèle à nous le digne héritier littéraire de celui d'*Olivier Twist* et des *Temps difficiles*. De façon que pas un instant, nous ne nous avisons de regretter le choix du milieu social où nous introduit M. Georges Hermann, ni la pauvre qualité des pensées ou des sentimens qu'il nous y décrit. Assurément, l'élégante nièce de Salomon Gebert et son noble ami le poète Kœssling avaient autrefois, pour nous intéresser à leur destinée, des titres que ne saurait posséder l'obscur fiancé de la femme de chambre de Mme Lœwenberg; mais c'est comme si M. Hermann, afin de racheter à nos yeux cette infériorité personnelle et foncière de son Kubinke, s'était efforcé de nous faire pénétrer plus avant au secret de son être, c'est comme s'il l'eût étudié de plus près et aimé davantage, et, de par son active compassion pour lui, l'eût revêtu d'une mystérieuse beauté morale qu'il ne nous fût point possible de ne pas goûter.

Je dirai plus: au point de vue du métier littéraire, ce roman du garçon coiffeur berlinois égale et surpasse le remarquable roman de mœurs juives qui, naguère, a établi la réputation de M. Hermann. Pardessus l'habile et savante imitation de modèles fameux, allemands ou étrangers, le talent propre du jeune écrivain s'y affirme et déploie avec plus d'aisance; et jamais notamment nous n'avions encore admiré, dans *Jettchen Gebert* non plus que dans le médiocre roman qui l'avait suivi, un don aussi original d'observation réaliste, saisissant

à la fois la signification intime des choses et leur apparence extérieure, sauf parfois à les résumer toutes deux en une simple image du plus heureux effet. Évidemment, M. Hermann s'est donné pour tâche, dès son début dans les lettres, d'explorer et de décrire, sous ses aspects divers, le décor, la vie, et les mœurs de Berlin: mais tandis que la peinture qu'il nous en offrait dans *Jettchen Gebert* contenait une foule de détails communs à la capitale prussienne et à d'autres grandes villes d'Allemagne ou d'ailleurs, c'est à présent, en quelque sorte, l'élément tout « berlinois » de Berlin qu'il a réussi à nous représenter. Ni la maison habitée par M. Ziedorn et M. Lœwenberg, — immense édifice jailli brusquement de terre dans un quartier qui, lui aussi, s'est brusquement substitué à la pleine campagne, — ni M. Ziedorn lui-même et M. Lœwenberg et tous les autres habitans de la maison, depuis le « vice-propriétaire » — ou concierge — M. Piesecke, jusqu'à la « longue » Emma et à la « grosse » Hedwige, ne ressemblent à rien de ce que nous font voir nos maisons parisiennes. Il y a là une atmosphère spéciale, que ne peuvent manquer d'avoir respirée tous ceux qui, de nos jours, ont eu l'occasion de demeurer quelque temps dans la patrie de M. Hermann, mais que lui seul, jusqu'ici, est parvenu à nous traduire en des pages écrites. Combien j'aurais aimé pouvoir citer, par exemple, sa description du bal populaire où Émile Kubinke se trouve nopinément admis à l'honneur de régaler et de divertir la dédaigneuse Emma, ou bien l'un des nombreux petits tableaux de l'intérieur bourgeois des Lœwenberg, ou encore les portraits de tels des acteurs principaux ou des modestes comparses de la tragédie: le solennel M. Ziedorn, s'en allant chaque jour en chapeau haut de forme pour présider de fabuleuses séances d'un « Comité d'honneur, » le client Markowski, impatient de connaître les « tuyaux » de M. Ziedorn pour les courses de l'après-midi, et le « vice-propriétaire » Piesecke, sentencieux et plat, et la prétendue « cantatrice » qui finit par chasser de sa cuisine la « longue » Emma, après un échange bruyant d'injures poursuivi jusque dans l'escalier! Mais il faut tout au moins que j'essaie encore de résumer rapidement l'une des scènes les plus importantes et les plus caractéristiques du roman, la scène des fiançailles d'Émile Kubinke avec la naïve et charmante Pauline.

C'est encore un dimanche de printemps; mais, cette fois, le garçon coiffeur et sa nouvelle amie sont allés passer l'après-midi à la campagne, dans ces bois de Grünewald qui sont désormais, de plus en plus, le lieu de promenade favori du peuple berlinois. Sur la rive du

petit lac, d'abord, ils ont bu du café en écoutant des valses, et Kubinke a conduit la jeune fille en barque jusqu'à l'autre rive; enfin les deux amis, après avoir longtemps erré par les sentiers du bois, se sont assis dans l'herbe sous un vieux frêne, à mi-côte, d'où leur regard contemple distraitement les reflets roses du soleil couchant sur l'eau verte du lac endormi à leurs pieds. Et soudain, « sous le poids de la douce tristesse que répandait en lui cette lumière expirante, » voici que le petit Émile Kubinke, « qui jusque-là avait traversé toute sa vie comme dans un tunnel, et n'avait entendu dans son âme que de vagues et confuses mélodies vite interrompues, » ce « misérable petit chien qui, jusque-là, avait sauté comme en rêve d'un jour à l'autre, parmi l'inquiète ténèbre de son existence, » voici que, tout à coup, « un voile lui tombe des yeux, lui laissant découvrir le cours entier de sa vie, tout son pauvre passé plein d'espoirs déçus et de cruels tourmens! » Si bien que, en des paroles d'une éloquence imprévue et touchante, il évoque devant Pauline la longue série de ses souvenirs. Il lui raconte les souffrances de toute espèce qu'il a eu à subir au collège où son père, humble coiffeur de petite ville, s'est obstiné à l'envoyer, ayant résolu de faire de lui un homme de loi ou un professeur. Il lui raconte les joies merveilleuses que lui a procurées la possession d'un violon, dans la solitude de sa chambre, et combien aussi le consolaient parfois, les jours de vacances, ses entretiens secrets avec un vieux berger, infatigable à lui révéler les résultats de sa savante expérience des hommes et des choses. Puis c'est la mort soudaine de son père, l'obligation pour l'enfant de s'enfuir de la maison d'un tuteur qui le rudoie et l'affame, c'est son arrivée dans l'énorme ville, et les étapes douloureuses de sa lutte contre le froid et la faim.

Le plus souvent, dans cette chasse éternelle, j'ai pu trouver du travail et gagner quelque argent: mais il y a eu aussi des périodes où, durant des semaines, j'ai dû courir d'un patron à l'autre sans rien obtenir, ou bien accepter des places pitoyables, simplement pour avoir de quoi m'acheter du pain. Et si vous saviez tout ce que j'ai vu autour de moi, en fait de misère et de désespoir! Pour ma part, du moins, j'ai presque toujours eu de quoi manger, et j'ai même fini par mettre quelques sous de côté, ces années dernières; mais l'impression d'angoisse effrayée que j'ai éprouvée dès le premier jour en face de cet énorme et monstrueux Berlin, figurez-vous qu'elle ne m'a point quitté une seule minute, et demeure tout aussi vive en moi que ce matin d'hiver où, mon sac à la main, je suis descendu sur le quai de la gare! La nuit, surtout, dans les chambres où le froid m'empêchait de dormir, je me suis répété cent fois les mots du vieux

berger en me disant adieu : « Jamais plus tu n'en reviendras! jamais plus tu n'en reviendras! » Non, vraiment, je ne suis pas assez fort, je ne suis pas assez résistant pour cette vie de Berlin!

Ainsi s'épanche, dans sa « douce tristesse, » le petit Kubinke ; et comme autrefois Desdémone en écoutant le récit des malheurs d'Othello, la « rousse » Pauline s'émeut sans trop chercher à comprendre, et son désir de consoler son ami se change peu à peu en un sentiment plus intime et plus chaud, qu'elle exprime en passant son bras autour du cou du garçon coiffeur. Alors, pour la première fois, leurs lèvres se rencontrent, et je ne puis assez dire avec quelle poésie délicate et subtile M. Hermann nous décrit ensuite leur retour à Berlin, sous un ciel étoilé, leur retour pareil à un rêve délicieux, trop rapide et qui cependant leur semble ne pas devoir finir. Ce sont là des pages qui suffiraient à justifier l'auteur de *Kubinke* d'avoir préféré à la peinture des mœurs de la riche bourgeoisie juive celle de la vie plus obscure d'un garçon coiffeur et d'une femme de chambre. Hélas! pourquoi ne puis-je pas en donner même une idée au lecteur français! Et puis les deux amoureux se séparent, dans l'escalier de l'immense maison, après un dernier baiser qui leur vaut la haine jalouse du « vice-propriétaire » Piesecke.

Dans la cuisine, M. Max Lœwenberg, vêtu d'un pyjama rose, et Mme Betty Lœwenberg, enveloppée de quelque chose de blanc qui tenait le milieu entre un peignoir et une veste de nuit, étaient en train de travailler à réchauffer un biberon pour leur petit « Jeannot d'or; » et tous les deux furent ravis lorsqu'ils aperçurent Pauline, car M. Max Lœwenberg ne s'entendait à réchauffer du lait que d'une façon toute théorique, tandis que Mme Betty Lœwenberg n'avait pas même appris cela dans la coûteuse pension de Mlle Bamberger.

— Eh bien! Pauline, comment était-ce à Grünewald? demanda M. Lœwenberg.

— Oh! c'était très beau! — répondit Pauline en baissant les yeux; et l'on pouvait comprendre à sa voix qu'elle avait pleinement conscience de la portée historique de cette mémorable soirée. — C'était très beau! Je viens de me fiancer avec M. Kubinke!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens se déroulent chez nous avec une si grande rapidité que si nous revenons à quinze jours en arrière, il semble que nous évoquions une histoire déjà très ancienne, et que si nous parlons du fait du jour, ce fait évolue et se transforme à mesure que nous en entretenons nos lecteurs. Nous avons un nouveau ministère ; il est dès lors logique de croire qu'une autre politique, ou du moins qu'une politique plus nette, plus ferme, plus consciente des besoins de la situation actuelle, inspire un gouvernement rajeuni. Tout cela, néanmoins, ne va pas sans confusion, et la situation est encore loin d'être claire. Un seul point s'en dégage, c'est que M. Briand a voulu être le maître de son gouvernement. Il a, il faut bien dire le mot, renvoyé le ministère avec lequel il avait parcouru une première étape, et en a fait un autre où il pourra être lui-même en toute liberté. Mais que fera-t-il de cette liberté? Ni la déclaration ministérielle, ni les explications qui l'ont suivie ne nous l'ont dit d'une manière tout à fait précise. Des projets de loi sont annoncés : attendons-les.

Puisque l'ancien ministère est mort, faisons son oraison funèbre, c'est-à-dire son éloge. Il a fait bonne figure pendant la grève des cheminots, et tout porte à croire que, au moins au cours de cette épreuve, aucune opposition intérieure, aucune divergence de vues entre lui et ses collègues n'est venue entraver M. le président du Conseil. A un moment, M. Jaurès a essayé de détacher M. Viviani du reste du Cabinet; il a affirmé que la démission de M. le ministre du Travail était un fait acquis avant l'explosion de la grève, et qu'elle avait pour motif, un dissentiment profond sur la politique générale. Mal lui en a pris. M. Viviani a protesté contre les intentions que lui attribuait M. Jaurès, et, rappelant leurs campagnes communes d'autrefois, il a dit que l'entente entre eux aurait pu se maintenir encore si le sabo-

tage, l'antimilitarisme et l'antipatriotisme n'étaient pas venus la troubler. Quant à M. Millerand, ministre des Travaux publics, le discours qu'il a prononcé a produit une grande impression sur la Chambre et au dehors de la Chambre. Après ce discours, après celui de M. le président du Conseil, la Chambre ne pouvait plus mettre en doute le caractère révolutionnaire de la grève, et elle ne pouvait dès lors qu'approuver les mesures prises par le gouvernement pour en arrêter les progrès. Elle a accordé sa confiance au ministère ; elle l'a même fait à une très forte majorité, en dépit d'une parole imprudente prononcée par M. le président du Conseil et de l'orage qu'elle a déchaîné. M. Briand venait de démontrer, d'une manière à notre avis lumineuse, que pendant la grève des cheminots le gouvernement avait scrupuleusement respecté la légalité, et il s'en félicitait. « Mais, a-t-il ajouté en se tournant vers l'extrême gauche, je vais vous faire bondir... » L'extrême gauche ainsi avertie s'est naturellement ramassée sur elle-même pour s'apprêter à bondir, puisqu'elle y était provoquée, et M. le président du Conseil a continué en disant que dans des circonstances exceptionnellement graves, si les frontières étaient menacées, si la patrie était en danger, ce serait le devoir du gouvernement de suppléer par son initiative aux insuffisances possibles de la loi. Sans doute. On trouverait facilement chez les anciens et chez les modernes des formules fameuses qui donneraient raison à M. le président du Conseil. Mais en politique, ce qui est inutile est le plus souvent dangereux, et le mot de M. le président du Conseil était certainement inutile et inopportun. Il a failli tout compromettre. La bataille était gagnée; le vote de la Chambre n'était plus douteux; tout a été remis en cause et, si le vote avait eu lieu dans l'effervescence du premier moment, nul ne sait ce qui serait arrivé. Heureusement, il a été renvoyé au lendemain. M. le président du Conseil a d'ailleurs fait très bonne contenance à la tribune. Il a lutté jusqu'au bout contre les clameurs de la gauche, le bruit des pupitres, les injures, les outrages qui le laissaient impassible; mais il n'a pas pu se faire entendre, le tonnerre lui-même n'y aurait pas réussi; et comme il tenait à ce que ses explications fussent au moins recueillies par le pays, il s'est penché sur le rebord de la tribune pour les dicter aux sténographes. Ces mêmes explications, il les a données de nouveau le lendemain et, cette fois, il n'a pas été interrompu par ses adversaires. On l'avait accusé de poursuivre la dictature. — Je suis, en vérité, un pauvre dictateur, a-t-il dit; votez contre moi et je disparais, je rentre dans le rang. Quant à ce que j'ai fait, voyez mes mains, il n'y a pas une

goutte de sang. — Et, en effet, la grève la plus redoutable en apparence s'est apaisée au bout de quelques jours, sans qu'il y ait eu à déplorer la perte d'une seule vie humaine. La majorité s'est ressaisie. Plusieurs votes se sont succédé. A l'un d'entre eux, les socialistes unifiés se sont trouvés seuls et on a pu les compter : ils sont 75. C'est avec cela qu'ils ont essayé de terroriser la Chambre et qu'ils y ont, pour un moment, réussi.

Que dire d'ailleurs de la parfaite hypocrisie de leur attitude? De quel droit s'insurgeaient-ils contre le mot de M. Briand? On aurait pu le faire au centre; mais eux, non. La violence est au nombre des moyens d'action dont ils se plaisent à faire la théorie en attendant de pouvoir en faire l'application pratique. M. Jaurès lui-même n'a-t-il pas dit et écrit vingt fois qu'il ne l'excluait nullement des procédés à employer, et qu'il faudrait y recourir un jour? Tout est bon pour lui et pour les siens, la légalité et l'illégalité, la première lorsqu'ils sont les plus faibles, la seconde lorsqu'ils se croient les plus forts. Et ce sont ces hommes qui nous donnent la comédie de leur indignation quand un autre qu'eux exprime la pensée qu'en de certains cas extrêmes, le salut de la patrie est la suprême loi! Le spectacle qu'ils ont donné l'autre jour a tourné contre eux. La Chambre a senti qu'elle se déshonorerait très vite si elle en tolérait une nouvelle représentation. Un jour, pendant quelques heures, la liberté de la tribune a cessé d'exister. C'est ainsi que les parlemens se déconsidèrent et préparent la voie à une dictature autrement dangereuse que celle de M. Briand.

Le ministère donc a triomphé, mais on a appris aussitôt qu'il ne survivrait pas à son triomphe et qu'il était démissionnaire. Il y a eu un moment de surprise. On s'attendait bien au départ de M. Viviani. On se rappelait bien que, dans un de ses discours, M. Briand avait dit que sa loyauté ne lui permettait pas d'engager ses collègues au delà des délibérations auxquelles ils avaient pris part : cette réserve indiquait évidemment que l'accord n'était pas encore fait sur tous les points dans le Cabinet, et elle laissait entendre que, peut-être, elle ne se ferait pas. Malgré ces symptômes, on ne s'attendait pas à une démission immédiate et collective, mais à la réflexion, et la réflexion a été rapide, on l'a généralement approuvée.

La raison que M. Briand en donnait dans une note officieuse est que le Cabinet était ancien, et que des questions nouvelles étaient posées. Le Cabinet était d'autant plus vieux en effet que ce n'était pas Briand qui l'avait formé, mais M. Clemenceau : en somme, c'était le M. le Cabinet Clemenceau prolongé. Lorsque M. Briand en est devenu

chef, personne n'aurait été étonné s'il y avait introduit des modifications plus profondes. Peut-être ne connaissait-il pas encore très bien tous ses collègues; il avait vécu à côté d'eux, simple ministre comme eux, et si des difficultés s'élevaient entre les personnes, ce n'est pas sur lui qu'en retombait le poids, mais bien sur M. Clemenceau, qui le soutenait à sa manière, c'est-à-dire avec une allègre désinvolture. Devenu président du Conseil, M. Briand s'est aperçu sans doute que les caractères de tous ses collaborateurs ne s'accordaient pas avec le sien. On soupçonne, d'après ce qui vient de se passer, qu'il n'a pas eu avec tous la vie très facile, et qu'il a profité de la première occasion pour faire maison nette. Faut-il lui en faire un grief? Non, certes. Ce n'est pas le reproche que nous lui adresserons. Il a voulu être le maître chez lui; il s'est entouré pour cela d'hommes dont il était sûr; il a bien fait. Tout au plus peut-on regretter qu'il n'ait pas donné plus de relief et d'éclat à son ministère. Ceux qui connaissent bien le monde politique savent qu'il y a là quelques hommes de mérite, mais leur mérite n'est pas encore connu du grand public. Si, dans la composition de son Cabinet, M. Briand a seulement cherché de la sécurité pour lui, il l'aura sans doute trouvée; mais s'il a voulu donner de la force à son gouvernement, l'avenir seul montrera s'il y a réussi. Il y a eu certainement de sa part quelque hardiesse à laisser en dehors du Cabinet tous les hommes qui ont un grand talent et une grande situation dans le Parlement. Ce n'est pourtant pas encore là ce que nous lui reprocherons; mais pourquoi, puisqu'il avait pris le parti de faire un Cabinet sans caractère bien accentué, n'a-t-il pas poussé cette conception jusqu'au bout? Alors son Cabinet n'aurait sans doute provoqué aucun enthousiasme, mais il n'aurait du moins choqué personne, à l'exception des socialistes unifiés qui n'étaient pas à ménager, puisqu'on savait d'avance qu'ils ne s'accommoderaient de rien.

Disons-le franchement, il y a un point faible dans le cabinet, c'est M. Lafferre. Pourquoi M. Briand est-il allé chercher M. Lafferre et lui a-t-il confié le portefeuille du Travail? Si quelques-uns de ses collègues ne sont pas assez connus, M. Lafferre l'est trop; mais il l'est par une circonstance de sa vie qu'il aurait mieux valu, en ce moment, ne pas rappeler. Personne n'a pu oublier l'immense scandale provoqué, il y a quelques années, par l'affaire des fiches : le gouvernement de cette époque en restera dans l'histoire marqué au front d'un signe de déshonneur. Nous nous sommes trouvé au Palais-Bourbon le jour où le dossier des fiches a été apporté à la tribune; l'orateur,

M. Guyot de Villeneuve, de sa voix monotone, en lisait successivement chaque pièce devant la Chambre qui, nous le disons à son éloge, était atterrée. La désapprobation était unanime, et le mot d'« abject » que M. Millerand a prononcé plus tard aurait pu seul exprimer le sentiment qui était dans toutes les consciences. Eh bien! un seul homme, — non pas au premier moment, car personne alors ne l'aurait toléré, — mais après quelques jours de silence obligé, un seul homme est venu prendre la défense du système des fiches, et c'est M. Lafferre. M. Briand l'en a excusé, presque approuvé. — M. Lafferre, a-t-il dit, étant grand maître de la franc-maçonnerie, aurait commis une « lâcheté » s'il n'avait pas pris la défense de l'association qu'il représentait. Triste excuse, on en conviendra! Elle rejette sur la franc-maçonnerie tout entière la responsabilité dont M. Lafferre reste écrasé. Et triste situation, ajouterons-nous, que celle d'un homme politique qui s'est placé dans l'alternative de commettre une lâcheté ou une immoralité. Le courage que M. Lafferre a déployé ce jour-là n'est pas de ceux qu'on récompense par un portefeuille, surtout dans un ministère d'apaisement. Comment expliquer un pareil choix? Est-il besoin de dire que M. Briand n'a pas entendu justifier les fiches? Sa préoccupation a été tout autre; il a pensé que l'incident des fiches était déjà loin, et que la franc-maçonnerie était une force qu'il était utile de capter. Mais il s'est fâcheusement trompé. Nous avons dit que, dans l'interpellation sur la grève, il avait prononcé un mot inutile; dans la composition de son Cabinet, il a fait un choix qui, entre autres défauts, avait celui d'être inutile. On ne le lui demandait pas, personne ne s'y attendait, M. Lafferre en a été probablement le premier surpris. Ce choix ne vaudra pas à M. Briand une voix de plus à l'extrême gauche, et pas beaucoup plus parmi les socialistes non unifiés : en revanche, il refroidira beaucoup de sympathies dans les autres parties de l'Assemblée. On soutiendra le ministère quand même. La politique n'est pas une affaire de sentiment, mais de froide raison. Un détail, quelque grave qu'il soit, ne doit pas l'emporter sur l'ensemble dans une situation aussi dangereusement compliquée que la nôtre. Un jour viendra pourtant où M. Briand s'apercevra que la collaboration de M. Lafferre est pour lui une faiblesse, et non pas une force. Sa force est ailleurs.

On a dit beaucoup qu'au moment où nous sommes, les hommes importent peu. Laissons donc de côté les personnes et voyons les choses; voyons la déclaration ministérielle. Non pas que nous attachions une excessive importance à ce document: il appartient à

un genre littéraire un peu épuisé depuis près de cent ans de gouvernement parlementaire en France et depuis quarante ans de république: mais aujourd'hui, à côté des vieilles questions sur lesquelles il existe une phraséologie toute faite, phraséologie que M. Briand n'a vraiment pas cherché à renouveler, de nouvelles ont surgi : ce sont elles qui ont rendu nécessaire, du moins on nous l'a dit, la composition d'un nouveau Cabinet, et c'est par conséquent sur elles que nous attendions des explications avec impatience. On nous les a fait attendre. La Déclaration est longue ; elle parle de beaucoup de choses, presque de tout, pour aboutir à l'assurance que si la législature actuelle donne à tant de problèmes complexes une solution décisive, ce sera une belle législature, et en effet on n'en aura jamais vu de pareille. Le chapelet, — pardon de ce mot qui sonne mal, — commence par l'affirmation de la laïcité du gouvernement et de l'école, et de la défense de cette dernière contre les entreprises hostiles, etc. En écoutant cette partie de la Déclaration, on se demandait pourquoi M. Doumergue avait quitté le ministère de l'Instruction publique. Partisan de la laïcité, nous le sommes sans doute, quoiqu'il faille s'entendre sur le mot ; mais ne peut-on pas dire de la laïcité ce qu'on a dit autrefois de la démocratie, à savoir qu'elle coule à pleins bords? Que pourrait-on encore y ajouter? Mais passons sur tout cela; nous y reviendrons quand il le faudra : il n'y a vraiment aujourd'hui que deux questions urgentes, la question électorale et la question qu'il faut bien appeler sociale, faute d'un autre mot plus précis.

M. Charles Benoist a rappelé à M. le président du Conseil l'intérêt qui s'attache à la question électorale. La Déclaration ministérielle en avait dit un mot ; comment aurait-elle pu la passer sous silence? Le gouvernement a déposé un projet de loi sur le scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Il n'est pas très bon et, s'il était voté tel quel, il ne donnerait certainement pas au pays la satisfaction attendue ; mais il n'est pas intangible, et le gouvernement se garde bien de le donner comme tel. Ce projet est soumis à la Commission du suffrage universel, qui l'a accepté comme canevas de ses travaux. Le gouvernement attend, comme nous, ce qui en sortira. Bien que, par un de ces à-coups dont il faut prendre son parti dans les assemblées parlementaires, M. Charles Benoist n'ait pas été nommé président de la Commission du suffrage universel, il en est un des membres les plus influens, et cela nous rassure. La courte session qui vient de s'ouvrir au milieu de tant d'agitations doit être consacrée au budget. Que les Commissions travaillent. Si leurs rapports

sont prêts et si, ce qui est malheureusement peu probable après le temps perdu, le budget est alors voté, la Chambre pourra aborder dès le mois de janvier des discussions nouvelles. Répondant à une question de M. Charles Benoist, M. Briand a d'ailleurs déclaré qu'après les dernières séances de la Chambre, il était plus partisan que jamais de la réforme électorale.

Mais le passage le plus important et le plus anxieusement attendu de la Déclaration ministérielle est celui qui se rapporte à la situation des travailleurs de tous ordres et au droit de grève. Il y a là des indications qui ont besoin d'être précisées et complétées; toutefois, dans l'ensemble, elles sont satisfaisantes et si le Parlement entre dans la voie que lui ouvre M. le président du Conseil, s'il y marche résolument sans se laisser distraire du but à atteindre par toutes les diversions où on essaiera de l'entraîner, s'il vote enfin, après les avoir étudiées et améliorées, les lois qui vont lui être proposées, le pays ne lui en demandera pas pour le moment davantage : il estimera que la législature a été bien remplie.

La grève des cheminots n'a pas créé une situation nouvelle, loin de là ! elle a révélé une situation ancienne à laquelle il est urgent de porter remède. Deux choses sont à distinguer, et la Déclaration ministérielle ne manque pas de le faire : les actes de sabotage, qui sont des crimes de droit commun pur et simple, et l'exercice du droit de grève dans les conditions et avec les limites qu'il convient de lui fixer. Le sabotage, tout le monde le désavoue, et lorsque ses auteurs sont connus et traduits devant les tribunaux, ils sont condamnés; mais, à côté de ceux qui s'y livrent, il y a ceux qui y provoquent, et ces derniers échappent le plus souvent à l'action de la loi. La Déclaration signale le mal, le qualifie d'intolérable et continue en disant : « Il conviendra de renforcer la législation existante au moyen de dispositions qui atteindront aussi bien ceux qui provoquent à ces actes que ceux qui les commettent ou tentent de les commettre. » Ici, en effet, on ne saurait être trop sévère, et nous n'hésitons pas à dire trop impitoyable, lorsque le sabotage met en danger des existences humaines et qu'il est, en réalité, une forme agrandie du meurtre. Mais ce n'est pas là le côté le plus difficile de la législation qu'il s'agit de faire ou de compléter. Les lois syndicales ont des lacunes autrement graves, et la Déclaration les signale. Elle commence par dire que les libertés syndicales sont sacrées, intangibles et qu'il ne peut être question d'y toucher. Soit, c'est aussi notre sentiment, à la condition que, comme la Déclaration le dit d'ailleurs, la

liberté du travail soit intangible, elle aussi, et que le gouvernement la fasse respecter. Malheureusement il y a contradiction, non pas en droit bien entendu, mais en fait, entre ces deux libertés telles qu'elles s'exercent, la liberté syndicale ayant eu trop souvent pour conséquence de porter atteinte à la liberté du travail. Comment l'empêcher? Par une réforme de la loi sur les syndicats. Encore une fois, on en respectera le principe, et comment pourrait-on ne pas le faire depuis que la liberté des syndicats n'est plus un privilège accordé aux ouvriers et que la loi a donné à tous les citoyens le droit d'association? Si on supprimait la loi de 1884 en laissant subsister la loi de 1901, on n'aurait rien fait, et qui voudrait supprimer la loi de 1901? Il ne faut pas supprimer davantage celle de 1884. « Loin de restreindre le domaine légal de l'activité des syndicats professionnels, dit la Déclaration, il importe de l'étendre en développant leur capacité civile resserrée jusqu'ici dans des limites trop étroites, en instituant la faculté de contrats collectifs, en organisant le crédit ouvrier, en prévoyant l'établissement, entre le capital et le travail, de sociétés qui garantiront à celui-ci une part légitime des bénéfices réalisés en commun. » Nous avouons ne pas très bien comprendre ces dernières réformes : les projets de loi que la Déclaration annonce nous éclaireront sans doute à ce sujet; mais pour ce qui est du développement de la capacité civile des syndicats, nous l'avons toujours demandé et nous ne pouvons qu'applaudir à la promesse que la Déclaration en donne, tout en faisant remarquer qu'on l'a déjà faite bien souvent.

Cette réforme serait utile, elle ne serait pas suffisante. Le danger que nous font courir les syndicats tels qu'ils sont organisés, généralement en violation de la loi, et tels qu'ils fonctionnent, vient de ce qu'ils mêlent et confondent les intérêts et l'action politiques avec les intérêts et l'action professionnels: en outre, la politique qu'ils font est une politique révolutionnaire et anti-sociale. « On ne saurait tolérer, dit la Déclaration, qu'en aucun cas, ils s'écartent du terrain professionnel qui leur est assigné de par leur titre légal. » Cela est intolérable en effet, et nous espérons que cela ne sera plus toléré. Mais le gouvernement est-il suffisamment armé pour l'empêcher? Il paraît le croire et ne demande ici rien de plus. Seulement les syndicats peuvent s'associer entre eux et, à ce sujet, la Déclaration reconnaît une nouvelle lacune dans la loi. On doit, d'après elle, « réglementer les associations d'associations. » Comment? Elle ne le dit pas bien clairement; elle se contente d'affirmer que « les unions

et fédérations de syndicats devront être organisées de telle sorte que, conformément à leur destination légale, elles soient une représentation exacte et fidèle des travailleurs. » Ici encore, attendons les projets de loi annoncés, avec l'espoir qu'ils interdiront les associations entre des syndicats de professions diverses. Grâce au silence de la loi de 1884 sur ce point, ces associations de syndicats divers sont devenues nombreuses et la Confédération générale du travail, la fameuse C. G. T. est en quelque sorte la quintessence concentrée de ces associations. Elle exerce en effet sur les professions les plus variées un empire dont elle étend de plus en plus les limites à mesure que des syndicats nouveaux viennent, comme des vassaux, se ranger sous sa suzeraineté.

Enfin la Déclaration ministérielle en vient au point essentiel, à celui qui préoccupe le plus l'opinion à la suite de la grève des cheminots : cette grève était-elle légale ? Les uns disent oui, et on sait que cette opinion a été soutenue un jour à la tribune du Sénat par M. Barthou, appuyé par M. Clemenceau; les autres disent non. Laissons la question incertaine dans le passé, pourvu qu'elle ne le soit plus dans l'avenir. « Il importe, dit la Déclaration ministérielle, aussi bien dans l'intérêt de la nation que dans celui des travailleurs, que cette grave question reçoive une solution franche, nette, exempte de toute équivoque. » Rien n'importe plus, en effet, et nous aurions désiré que la Déclaration promît formellement le prochain dépôt d'un projet de loi qui interdirait aux employés et aux ouvriers d'un certain nombre de services publics l'exercice du droit de grève. Elle le fait entendre plus encore qu'elle ne le dit, mais, en somme, elle le fait entendre assez clairement : « Est-il admissible, demande-t-elle, que les intérêts particuliers d'une corporation, si dignes de sollicitude qu'ils puissent être, se dressent contre l'intérêt général et le prennent en otage? Est-il admissible que, dans l'espoir d'assurer le succès de leurs revendications, les agens qui ont assumé librement la charge d'un service public et qui, à ce titre, bénéficient d'avantages spéciaux, désertent ce service et en arrêtent le fonctionnement au détriment de l'ensemble des citoyens, qu'ainsi et par contre-coup ils paralysent la vie nationale, et que même ils risquent de mettre en danger la patrie en laissant ses frontières ouvertes, dépourvues de moyens de défense? C'est une éventualité à laquelle, pour notre part, nous ne nous résoudrons pas. » Voilà qui est au mieux, mais que faire pour prévenir cette éventualité redoutable? On a proposé « d'établir entre la direction des services et les ouvriers ou employés des contacts

permanens susceptibles d'éviter les conflits, et, si néanmoins des différends viennent à éclater, d'instituer un arbitrage pour les régler. » Le gouvernement se déclare « partisan convaincu de ces moyens préventifs » et prépare des projets de loi pour les organiser. Cela fera grand plaisir à M. Millerand : quant à nous, nous trouvons la plupart de ces moyens dangereux, et n'admirons que faiblement la loi du 22 juillet 1909 rappelée par la Déclaration, loi qui a organisé l'arbitrage pour la solution des difficultés d'ordre collectif entre les compagnies de transport maritime et leurs équipages. Mais il faut tout prévoir, et la Déclaration prévoit le cas où « les moyens préventifs les plus ingénieusement combinés peuvent demeurer inefficaces. » Il est probable que M. Millerand n'a pas voulu prévoir aussi loin, sinon sa sortie du ministère ne s'expliquerait pas; il a cru sans doute que ses moyens, à lui, étaient assez ingénieusement combinés pour suffire à tout. La Déclaration ne partage pas plus que nous cet optimisme, et constatant que la législation actuelle est insuffisante pour parer aux dangers qu'elle aperçoit, elle annonce l'intention de la compléter « en édictant, en cas de défection des ouvriers et des employés, les dispositions nécessaires pour assurer, malgré tout, la marche des services. » Mais les ouvriers qui auront fait tout ce qui dépendra d'eux pour arrêter cette marche, quelle responsabilité encourront-ils? La Déclaration est muette sur ce point, et cela aussi est une lacune. On leur donnera un statut personnel, comme on en promet un aux fonctionnaires; on leur donnera des droits et des garanties de ces droits et on fera bien; « ils trouveront leur protection tant dans les lois générales qui seront élaborées pour tous les travailleurs que dans des lois spéciales. » Tout cela est parfait, mais à tous ces droits quels devoirs correspondront-ils, et si les ouvriers manquent à ces devoirs, qu'arrivera-t-il? On pourvoira à la marche des services, nous sommes heureux de l'apprendre; mais il faudrait quelque chose de plus pour satisfaire la conscience publique, et la Déclaration n'en dit rien.

Nous espérions qu'en répondant à ses nombreux interpellateurs, M. le président du Conseil compléterait les indications parfois un peu vagues de la Déclaration; il ne l'a fait que partiellement et s'est contenté de dire que des problèmes aussi vastes et aussi complexes avaient besoin d'être étudiés de très près, ce qui ne saurait être contesté ; mais on avait cru qu'ils avaient effectivement été étudiés et que les solutions étaient proches. Elles le sont sans doute ; M. Briand n'aurait pas posé devant le pays ces questions angoissantes s'il n'était pas prêt à les résoudre, et on comprend qu'il ait mieux aimé déposer

des projets de loi qui seront la meilleure interprétation de sa pensée, que de développer cette pensée à la tribune devant une assemblée que tant d'émotions avaient profondément agitée. Il s'est contenté de répéter à diverses reprises et avec force : — Si vous êtes d'avis que les services publics indispensables à la vie du pays peuvent être interrompus par une grève, dites-le, et je m'en vais. — La majorité restée de sang-froid ne pouvait faire qu'une réponse et elle l'a faite. M. le président du Conseil a eu beau défendre M. Lafferre, parler de la laïcité comme aurait pu en parler M. Combes, prendre à l'égard de la Droite un ton agressif, qui n'était certainement plus celui de l'apaisement, il était impossible, et il le savait bien, de le sacrifier à M. Jaurès, à M. Vaillant, à M. Pelletan même, et de donner aux socialistes unifiés la joie enivrante et la force redoutable d'un triomphe sans égal. M. Paul Beauregard, parlant au nom des progressistes, a dit spirituellement qu'il fallait sans doute « un peu de philosophie » pour se résigner à M. Lafferre, tout en continuant de « condamner, d'exécrer, de mépriser au fond du cœur les fiches et la délation. » « L'histoire, a-t-il ajouté, nous montre qu'à toute époque les partis à politique excessive fournissent un beau jour les hommes indispensables pour enrayer le mouvement qui mènerait le pays à la ruine. » Il est sage, en effet, de prendre les hommes tels qu'ils se présentent au moment où on en a besoin. On ne saurait d'ailleurs oublier sans injustice le grand service que M. Briand a rendu à la cause de l'ordre. Aussi la Chambre lui a-t-elle donné 87 voix de majorité. Mais elle lui en avait donné le double avant le nouveau ministère, et nous ne pouvons penser sans quelque regret que, s'il l'avait voulu, M. Briand aurait pu les garder.

Nous ne dirons qu'un mot de l'entrevue de l'empereur de Russie et de l'empereur d'Allemagne à Potsdam : peut-être n'en mérite-t-elle pas davantage, quoiqu'elle ait fait couler beaucoup d'encre. Les entrevues de ce genre sont assez fréquentes ; lorsqu'elles ont lieu, tout le monde en parle pendant quelques jours et on cherche avidement à en pénétrer le secret ; si on y parvient mal, c'est que le plus souvent ce secret n'existe pas. Le temps passe et on s'aperçoit que rien n'est changé dans le monde ; alors on n'y pense plus. Cela ne veut pas dire que ces entrevues n'aient aucune importance. Elles mettent en présence deux souverains qui ont de l'amitié l'un pour l'autre, et si quelque nuage léger s'est formé entre eux, elles peuvent contribuer à le dissiper ; mais la politique permanente des grands États se forme

et se développe généralement ailleurs. Dans le cas actuel, la visite de l'empereur Nicolas à l'empereur Guillaume était d'ailleurs toute naturelle. L'empereur Nicolas était depuis plusieurs jours en territoire allemand, dans la famille de l'Impératrice ; les convenances, comme la sympathie, lui conseillaient et lui imposaient donc la démarche de courtoisie qu'il vient de faire à Potsdam. Deux petits faits toutefois méritent d'être relevés : le premier est que les rencontres précédentes n'avaient pas eu lieu sur le sol allemand, mais sur mer et dans les eaux russes; le second est que le nouveau ministre russe des Affaires étrangères accompagnait son souverain, ce qui témoignait d'un empressement d'autant plus grand que M. Sassonof, à tout prendre, n'est pas encore officiellement ministre, mais seulement gérant du ministère. On pourrait même, si le voyage impérial n'avait pas fourni l'occasion, se demander pourquoi le nouveau ministre russe a fait sa première visite à Potsdam, au lieu de la faire par exemple à Paris, ou même à Londres ; mais il n'y a sans doute pas lieu de s'arrêter pour le moment à ces observations qui exercent la subtilité des diplomates. Le bruit a couru que l'empereur Nicolas compléterait sa tournée en allant à Vienne. Si le fait se produisait, il aurait un caractère qui s'imposerait à l'attention, mais la nouvelle en a été démentie et elle semble peu vraisemblable. Réduite à elle-même, la visite de Potsdam prouve seulement ce qu'on savait déjà, que les difficultés politiques de ces derniers temps n'ont pas altéré les rapports personnels des deux empereurs, et que ces rapports restent excellens. L'équilibre de l'Europe n'en est nullement modifié. La Déclaration du nouveau Cabinet français se termine par l'affirmation que le gouvernement de la République « entend demeurer immuablement fidèle » à son alliance et à ses amitiés, et certainement il n'est pas le seul à le faire. Chacun en Europe pratique la même fidélité, et la paix générale y trouve sa principale garantie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

LA PRÉPARATION

I

La Droite, grâce à l'intolérable soufflet de Bismarck, avait sa guerre; elle voulut avoir son ministère. Clément Duvernois dit à ses rédacteurs du *Volontaire :* « Maintenant que nous allons entrer dans la victoire, Émile Ollivier ne manquera pas de revendiquer l'honneur d'avoir conseillé et voulu la guerre, lui qui en a été l'adversaire le plus énergique et le plus violent; mais s'il oublie ainsi sa résistance et l'opposition qu'il a faite, je saurai la lui rappeler et le ramener à son passé. » Puis, s'adressant à l'un d'eux : « Voilà, ajouta-t-il avec son gros rire, voilà, mon cher ami, de la pâture toute fraîche pour vos *Échos parlementaires;* préparez-vous à me l'accommoder à la sauce piquante, ainsi que vous avez déjà fait quelquefois. »

Un des auxiliaires de la Droite, fils de l'ancien ministre de l'Instruction publique, Albert Duruy, homme de noble courage et de talent, commença l'attaque dans *la Liberté :* « Le cabinet dont le chef déclarait, il y a huit jours, qu'il voulait la paix, qu'il la voulait avec passion; le cabinet qui, après avoir fait la déclaration du 6 juillet, est venu dire à la tribune qu'il se contenterait de la renonciation du prince de Hohenzollern; le cabinet qui a hésité pendant huit jours à profiter de l'occasion qui s'offrait à lui pour venger Sadowa; le cabinet qui, après s'être laissé berner par le maréchal Prim, a supporté jusqu'aujourd'hui le silence outrageant de la Prusse; le cabinet

qui a été à l'intérieur pour tous les ajournemens et pour toutes les lenteurs, le cabinet du 2 janvier, ce cabinet inconsistant et mou, sans décision et sans couleur; le cabinet qui a pour chef un homme dont le tempérament est aussi peu belliqueux que le nom, le cabinet des *honnêtes gens*, pour tout dire en un mot, répond-il aux exigences du moment? Le pays désirait la guerre, *et vous avez tout fait pour obtenir la paix*, même au prix de notre dignité; le pays voulait en finir avec la Prusse, *et vous n'avez cherché qu'à retarder un conflit inévitable;* le pays attendait de vous quelque grande résolution, et vous lui avez proposé des ajournemens; le pays voulait une solution, et vous avez passé huit jours à chercher des délais; le pays n'est plus avec vous, et vous n'êtes plus avec le pays. Voilà ce que notre conscience nous oblige à dire au cabinet. » (16 juillet.)

Un des plus fidèles amis de l'Empereur, Persigny, fit mieux que de ne pas aider ceux qui travaillaient à notre renversement : il vint me demander de l'adjoindre à nous et confirma sa démarche par une lettre pressante : « Cher ministre et ami, je vous supplie de m'accorder la faveur que je vous ai demandée. Il me serait bien douloureux, après les services que je crois avoir rendus à l'Empire, de le voir exposé à de nouveaux périls et d'assister les bras croisés à de si grands événemens. Je ne mérite pas d'être confondu dans la bande de vos ennemis qui sont les miens. Dès les premiers temps, je vous ai tendu une main sympathique, tendez-moi la vôtre à votre tour. Ce n'est pas à l'Empereur, c'est à vous que je fais cette demande. Je vous paierai en dévouement chevaleresque et en services sérieux l'honneur que vous me ferez de m'associer à vos périls comme à votre gloire. J'ai l'espoir fondé de pouvoir contribuer à désorganiser l'armée de vos adversaires. Je m'engage, du reste, à donner ma démission aussitôt la guerre terminée. Quant à vous, un rapport de quelques lignes, comme vous savez les faire, peut faire accepter aisément du pays la pensée d'appeler auprès de vous le plus ancien et certainement l'un des plus dévoués amis de l'Empereur. J'espère, du reste, que vous ne me croirez pas l'âme assez basse pour interpréter ma démarche par une idée d'ambition. Quoi que vous décidiez, ne doutez pas de mon admiration pour vos hautes facultés, comme de ma profonde sympathie et de mon attachement sérieux pour votre personne. Votre tout dévoué. » (23 juillet.)

Persigny m'avait, depuis quelque temps déjà, donné de nombreux témoignages de sympathie, et je n'avais aucune raison de douter de leur sincérité. Je l'aurais admis parmi nous, si j'avais été le maître; mais ni mes collègues, ni nos amis du Parlement n'y eussent consenti, et je dus donc, à regret, me priver provisoirement d'un concours dont j'appréciais l'importance. D'ailleurs, à ce moment suprême, il était périlleux de s'affaiblir par un remaniement quelconque. C'était également l'avis de l'Empereur : il demeura attaché à son ministère et le maintint contre toutes les manœuvres de la Droite.

II

Une des premières conditions du succès militaire est de ne pas révéler à l'ennemi les mouvemens des armées. A son arrivée au pouvoir, Bonaparte avait pris l'arrêté qu'en cette matière on doit considérer comme organique : « Le ministre de la Police générale notifiera à tous les journalistes qu'ils ne doivent se permettre de rien imprimer sur leurs feuilles de relatif aux mouvemens des armées de terre et de mer. » Il écrivit plus tard à Fouché : « Faites défense aux gazettes du bord du Rhin de parler de l'armée pas plus que si elle n'existait pas. » Il tint constamment éloignés de ses camps « ces factieux qui vendraient leur patrie pour augmenter le nombre de leurs abonnés. » L'expérience a démontré, en cette matière comme en tant d'autres, la sagesse des règlemens du grand Empereur. En 1830, le dénombrement de nos troupes, l'indication des points de station lors de l'expédition d'Algérie, jusqu'au lieu de débarquement, avaient été divulgués par les journaux d'opposition. Pendant toute l'expédition de Crimée, les généraux anglais n'ont cessé de réclamer contre le grave préjudice que l'indiscrétion des journaux occasionnait à leurs plans de campagne. Le prince, qui fut depuis l'empereur Alexandre, disait au général français Legendre, fait prisonnier à la veille de l'Alma : « Nous n'apprenons pas grand'chose par vous, mais la presse anglaise nous fournit nos informations, et certes elle nous a été d'une utilité inappréciable. » Le général Simpson écrivait à lord Panmure, ministre de la Guerre, le 25 juillet 1855 : « Il y a dans le *Morning Post* un paragraphe qui donne le nombre exact de nos gardes aux tranchées, aux lignes de renfort, etc.

C'est révoltant de lire ces choses-là, qui sont lues à Sébastopol quelques jours avant qu'elles nous parviennent ici. En 1866, l'archiduc Albert fut instruit, par le bavardage des feuilles publiques, des principales dislocations des forces italiennes et de leurs effectifs.

Les Prussiens se montrèrent, en cette matière comme dans les autres, fidèles aux maximes du législateur de la guerre. Leur ministre de l'Intérieur, Eulenbourg, adressa dès le 16 juillet aux différens journaux l'avis suivant : « J'ai l'honneur d'inviter les honorables rédacteurs des journaux paraissant en Prusse, à ne donner, à partir d'aujourd'hui, aucune nouvelle, si insignifiante qu'elle puisse paraître, sur les mesures militaires et les mouvemens des troupes. » Ils admirent cependant dans leurs quartiers généraux des correspondans de journaux anglais parce qu'ils les savaient amis, mais en les entourant d'une telle surveillance que leur présence fût un secours et non une gêne.

L'avis d'Eulenbourg avait été immédiatement obéi; les journaux avaient fait un silence absolu sur ce qu'il importait que nous ignorions. Nous n'avions pas à espérer une telle discipline de la part de nos journalistes. Même avec une presse amie ou uniquement animée du sentiment patriotique, les divulgations indiscrètes étaient à craindre; avec une presse qui plaidait la cause de l'étranger, elles étaient certaines. Nous proposâmes une loi ainsi conçue : « Article 1er. Il pourra être interdit de rendre compte, par un moyen de publication quelconque, des mouvemens des troupes et des opérations militaires sur terre et sur mer. Cette interdiction résultera d'un arrêté ministériel inséré au *Journal officiel*. — Art. 2. Toute infraction à l'article 1er constituera une contravention et sera punie d'une amende de 5000 à 10000 francs. En cas de récidive, le journal pourra être suspendu pendant un délai qui n'excédera pas six mois. — Art. 3. La présente loi cessera d'avoir effet si elle n'est pas renouvelée dans le cours de la prochaine session ordinaire. »

Jules Ferry attaqua cette loi avec acrimonie : c'était moins une mesure pour la guerre qu'une mesure contre la liberté. « Vous voulez empêcher des indiscrétions périlleuses. Est-ce que ce danger existe? Vous supposez donc que nos ennemis ont besoin de lire les journaux français pour se mettre au courant des mouvemens de nos troupes? » Un ancien officier, le baron

Reille, l'interrompit : « C'est élémentaire de lire, en temps de guerre, les journaux du pays que l'on combat. » A quoi j'ajoutai : « Cela tient lieu d'espions. » Jules Ferry continua néanmoins : *Il n'était pas à craindre que des indiscrétions pussent avoir quelque effet sur le succès d'une campagne.* La seule précaution à prendre était de ne pas admettre des reporters dans les quartiers généraux, comme cela se fait constamment. Avec cette seule mesure, nous pouvions être certains que nos plans de campagne ne seraient pas révélés. La loi inspirée par la peur des journalistes était la suppression complète de la publicité. « La publicité est un droit, ceux qui ont leurs fils, leurs époux à la bataille ont le droit de tout savoir. Tout citoyen français a le droit de savoir comment les opérations sont conduites, de les connaître et même de les critiquer. Il serait plus viril de la part du gouvernement et de la Chambre de se montrer confians dans l'opinion publique. J'ai le droit de dire que le projet qui vous est présenté est humiliant et injurieux pour la nation française. *(Violens murmures sur un grand nombre de bancs.)* Oui, humiliant, parce qu'il respire une profonde défiance de l'opinion publique et de la puissance régulatrice qui lui est propre. »

La loi eut contre elle dix-neuf voix de la Gauche, notamment celle de Gambetta. Il s'est chargé lui-même quelques semaines plus tard de justifier la mesure contre laquelle il avait voté. S'étant constitué le directeur de la défense nationale, il la reproduisit en l'aggravant : « Tout compte rendu ou tout récit d'opérations militaires, de mouvemens de troupes, d'actes de guerre, autres que ceux publiés par l'autorité militaire, sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Tout journal qui contreviendra à cette interdiction sera suspendu. » (28 novembre 1870.) Il alla même plus loin : « Le gouvernement fait appel au patriotisme de la presse, et il déclare que, si de semblables infractions se renouvellent, il sera dans la nécessité de les déférer à la cour martiale. » (7 novembre.) Les rigueurs de Gambetta étaient plus intelligentes que les nôtres parce qu'elles étaient plus rudes. A l'égard des journaux, toute demi-mesure est risquée ; plus le coup qu'on leur porte est vigoureux, plus il est sans danger. Fermez-leur la bouche à demi, ils remplissent l'air de leurs clameurs ; fermez-la-leur tout à fait, ils vous laisseront tranquille.

III

Il restait à prendre un parti vis-à-vis du Corps législatif même. Qu'en ferions-nous pendant les hostilités? Les révolutionnaires, sachant qu'en tout temps, une déclaration de permanence équivaut à une déchéance du pouvoir exécutif et à la dictature du parlement, la demandaient. Une fraction de la Droite, celle que représentait Dréolle, aveuglée par sa haine du ministère, se joignit aux révolutionnaires, et commit la mauvaise action de seconder cette première tentative de subversion constitutionnelle. D'autres adversaires, les sournois, les compétiteurs ministériels évincés ou impatiens, traînant à leur remorque quelques collègues éminens trop préoccupés des périls de la liberté, proposèrent que le Corps législatif fût ajourné sans jour fixe et non prorogé. La différence était essentielle : une Chambre prorogée ne peut être réunie de nouveau que par un décret de l'Empereur, tandis qu'une convocation du président suffit pour rassembler une Chambre ajournée; le gouvernement est alors à la merci d'un président que l'amour de la popularité, l'intérêt personnel, ou simplement une appréciation erronée des choses, peuvent entraîner à une convocation précipitée. L'ajournement n'est en réalité qu'une permanence en expectative : nous ne voulûmes pas plus de celle-là que de la permanence immédiate. La Convention, lorsque la guerre avait éclaté, avait abdiqué entre les mains d'un Comité de Salut public; en 1859, le plus libéral des ministres du siècle, Cavour, demanda des pleins pouvoirs et renvoya le parlement; en 1866, Bismarck ne laissa pas derrière lui la Chambre réunie tandis qu'il s'avançait en Bohême, et, en ce moment même, il était décidé à ne pas la garder pendant qu'il marcherait vers la Sarre. Le gouvernement d'un pays déchiré par des factions acharnées, qui s'engage dans une lutte pour l'existence nationale, est compromis irrémédiablement s'il ne se débarrasse des ergoteurs parlementaires. La présence d'une assemblée ne lui donne aucune force; elle ne sert qu'à créer les inquiétudes, la méfiance, le désordre et à instruire l'ennemi des dispositions de chacun, à préparer les défaites ou à les convertir en désastres. Comment, d'ailleurs, des ministres occupés à déjouer des intrigues, à se débattre contre des interrogations saugrenues ou perfides, conser-

veraient-ils la force de parer à l'effrayante multiplicité de sollicitudes qu'exige la direction politique d'une grande guerre?

Pour vaincre notre résistance, les intrigans imaginèrent de recommencer une manifestation extra-parlementaire, analogue à celle des 116. Ils offrirent à la signature des députés une lettre par laquelle, passant par-dessus nous, ils priaient le président Schneider d'obtenir de l'Empereur que la Chambre fût ajournée et non prorogée. Je déclarai que si cette lettre réunissait la majorité des signatures, je me retirerais. De son côté, l'Empereur fit savoir que, quel que fût le nombre des pétitionnaires, il ne l'accueillerait pas. Quarante-cinq députés seuls adhérèrent.

D'ordinaire le décret de clôture était, avant d'être inséré au *Journal Officiel*, lu à l'assemblée par le président auquel il avait été auparavant communiqué. En temps de crise, cette habitude donnait à l'opposition le moyen de provoquer des scènes violentes, de faire du bruit et d'exciter des mouvemens au dehors. Je voulus prévenir ces inconvéniens en introduisant la pratique nouvelle d'insérer le décret de clôture au *Journal Officiel* sans le lire à l'assemblée. J'annonçai donc au président que la session serait close et que la Chambre n'en serait instruite que par l'insertion du décret au *Journal Officiel*. Jules Favre ne laissa pas échapper l'occasion de faire la scène attendue. L'ordre du jour épuisé, il demanda, le 21 juillet, quel parti le cabinet avait pris vis-à-vis de l'assemblée. « Dans les circonstances où nous sommes, il importe de savoir ce que nous allons devenir; si nous cesserons d'exister légalement par un décret de clôture de session, ou si, au contraire, comme le plus grand nombre de nous le désire *(Voix nombreuses : Non! non!)*, nous resterons prêts à nous réunir au premier signal sur une indication de notre président, conservant ainsi notre indépendance et notre autorité, que, dans de pareilles circonstances, surtout, nous ne devons subordonner à aucun pouvoir. » *(Très bien! très bien! à gauche.)* Je ne me prêtai pas à la scène, j'y coupai court : « Le Gouvernement se conformera à la Constitution et, sous sa responsabilité, il donnera à l'Empereur le conseil qu'il jugera le meilleur; mais il ne pourrait, sans violer lui-même les règles constitutionnelles, accepter une discussion sur l'exercice de la prérogative impériale. » *(Exclamations et murmures à gauche. — Marques très vives d'approbation à droite et au centre.)* « Je

demande à la Chambre, répliqua aussitôt Jules Favre, de vouloir bien autoriser une interpellation sur ce point. » Je n'acceptai pas l'interpellation. Ferry réclama le scrutin. Jules Brame appuya Jules Favre. Cinquante-sept voix seulement votèrent pour la mise à l'ordre du jour.

Deux mois à peine après cette séance, Gambetta, Jules Favre, Ferry, firent plus que conduire une guerre sans l'assistance d'une assemblée; ils bouleversèrent l'État, violèrent les lois, renversèrent un gouvernement, en constituèrent un autre, méconnurent l'autorité du suffrage universel en brisant tous les corps électifs et en ne les remplaçant pas; ils mirent la main sur la fortune publique et sur les personnes privées, établirent des impôts, contractèrent des emprunts, envoyèrent à la boucherie des malheureux qui n'avaient jamais tenu une arme, instituèrent des cours martiales, exilèrent, fusillèrent, proscrivirent, sans autre mandat que celui qu'ils s'étaient donné eux-mêmes par un lâche coup de main contre une femme, un enfant et un prisonnier.

Le 24 juillet parut au *Journal Officiel* le décret, signé le 23 par l'Empereur, qui consacrait notre innovation prévoyante.

IV

Au sortir de la séance du Corps législatif, le ministre américain Washburne me communiqua un télégramme annonçant la mort de Prévost-Paradol, notre ministre à Washington. Il s'était suicidé le 19 juillet.

Sa nomination avait été considérée par lui comme une délivrance parce qu'elle l'affranchissait du métier de publiciste dont il avait fini par être las. Il écrivait à un ami : « Le dégoût de la presse m'a saisi après quinze ans de rude carrière; je ressens des nausées quand je prends la plume. » (17 juin 1870.) Selon lui, la littérature politique n'a de fécondité, de force véritable, d'éclat que si elle est liée à l'action, soit qu'elle la devance, soit qu'elle la suive. Écrire pour agir ou écrire après avoir agi, telle lui semblait la seule condition qui pût empêcher la littérature politique de dégénérer en fadaises. Cependant il était parti dans des dispositions mélancoliques. La déloyauté avec laquelle certains libéraux accueillaient notre politique libérale si loyale le navrait, et il ressentait vivement les attaques cruelles

qu'on ne lui épargnait pas depuis qu'il s'était rapproché de nous. La presse rouhériste lui reprochait comme une trahison, ainsi qu'elle me le reprochait à moi-même, de n'être plus hostile à l'Empire. Ses amis ne le défendaient pas : Thiers et Mignet, qui lui avaient conseillé avant le plébiscite d'accepter une fonction dans notre gouvernement, eussent voulu maintenant qu'il refusât celle qu'on lui offrait. Beaucoup de salons, qui l'avaient choyé naguère, se fermaient devant lui. Jusque-là les dons de sa nature s'étaient épanouis sans effort et d'une manière précoce aux souffles propices de la vie; c'est en triomphateur, au milieu des fleurs et des sourires, qu'il s'était avancé dans l'arène si rude pour tant d'autres. Les coups et les froideurs qu'il ne connaissait pas le meurtrirent; il eut hâte de s'y dérober. « Il semblait, a dit l'un de ses amis, plié et comme affaissé sous le poids de sa nouvelle fortune et surtout des déboires et des affronts par lesquels on la lui faisait payer. » La veille de son départ, il rencontra près du Pont-Royal Barthélemy Saint-Hilaire, qui l'engagea vivement à rester : il blessait ses amis; il ferait bien mieux d'accepter l'offre de Michel Lévy, qui lui promettait 40 000 francs pour deux volumes sur Voltaire. — « Dans tous les cas, répondit Paradol en montrant la Seine et en simulant le mouvement de s'y précipiter, cela ne sera pas bien long. »

Il s'embarqua le 2 juillet sur le *Lafayette* avec sa fille âgée de seize ans, charmante blonde aux yeux noirs, son fils et deux anciens serviteurs. En descendant du bateau à New-York, il avait été assailli par une foule de reporters qui s'étaient jetés sur lui comme une nuée de corbeaux et qui lui criaient : « La guerre! c'est la guerre! Vous le saviez? le saviez-vous? » Paradol pâlit et répondit : « Je ne sais rien, j'ai laissé l'Europe en paix. » Et il demanda à son tour avec anxiété des nouvelles à ceux qui lui en demandaient.

Il trouva un accueil presque fraternel dans mon ami le marquis de Chambrun (1), jurisconsulte distingué, homme de cœur, attaché comme conseiller judiciaire à la légation. Chambrun l'accompagna chez le président Grant et chez le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Il assista aux deux entrevues. Grant reçut affectueusement le nouveau ministre, et Fisch,

(1) Il était le gendre de M. de Corcelle, ambassadeur, et le cousin du comte de Chambrun, député. C'est de lui que je tiens le récit des derniers jours de Paradol.

d'ordinaire glacial, se dégela pour lui souhaiter l'heureuse bienvenue. L'éminent sénateur Summer, très favorable à notre ministère, l'avait prié de considérer sa maison comme la sienne et de venir à toute heure du jour l'entretenir de ses affaires. De toutes parts, l'accueil était exceptionnel. Les Américaines, toujours avides de nouveautés, sachant que Paradol était de l'Académie française, se réjouissaient de connaître un membre de la célèbre compagnie et de le voir revêtu de l'habit aux palmes vertes. Mais la cause de la France n'inspirait pas les mêmes sympathies que la personne de son représentant. Paradol ne trouvait plus les États-Unis de La Fayette, de Washington, de Laboulaye; il se heurtait aux États-Unis devenus allemands; tout y était acquis à la cause de la Prusse. Il eût fallu, pour dominer cette situation, une complète possession de soi-même; c'était précisément le don natif de Paradol, car, en étant toujours très passionné, il demeurait aussi maître de ses facultés que s'il n'eût rien ressenti. Jamais, on peut le dire, il n'a eu de ces traits d'un goût excessif que l'intempérance de la passion arrache aux plus grands maîtres; sa correction était imperturbable, soutenue, et le bouillonnement intérieur ne se marquait que par le mouvement réglé, mais incessant, qui soutient et emporte le style. Par malheur, depuis son arrivée à Washington, il n'était plus dans son état normal. Washington, l'été, avec ses grandes rues vides où l'on est dévoré par la poussière et le soleil, est toujours lugubre. Cette année-là, la chaleur atteignait 40 degrés; la solitude était plus écrasante que de coutume; les suicides, les cas de mort subite par transport au cerveau se multipliaient. Cette chaleur torride, cette solitude étouffante le foudroyèrent. Il voulut repartir aussitôt. Berthemy, son prédécesseur, l'en dissuada.

Cependant Chambrun ne tarda pas à être frappé du déséquilibre de cette belle intelligence. A l'annonce de la déclaration de guerre, il avait dit : « Voilà la déclaration de guerre, cela sera sérieux, » mais il ne paraissait préoccupé que de régler la question des contrebandes de guerre. Chambrun avait beau s'évertuer à lui en expliquer les points juridiques; il ne saisissait pas. « Ah! quand on a été jusqu'à quarante ans en dehors des affaires, on les trouve bien ennuyeuses! » Il avait signé une courte dépêche, rédigée par le chancelier de l'ambassade, Desjardins; il voulut en écrire lui-même une plus développée. « Elle est in-

digne de moi, dit-il à sa fille. — Eh bien ! mon père, vous recommencerez demain. » Le lendemain, il se sentit encore plus stérile, ne dormant ni ne mangeant, faisant abus des boissons glacées, constamment en proie à une surexcitation invincible et à une anxiété douloureuse, terrifié de manquer à sa facilité ordinaire, cherchant ses facultés, ne les retrouvant pas, frappé au cerveau au moment où lui était donnée l'occasion, si longtemps attendue, de montrer sa valeur d'homme d'action ; il se voyait perdu de réputation, bafoué, criblé de railleries, lui qui avait tant raillé les autres. Le mal physique créait les tourmens moraux, et les tourmens moraux exaspéraient le mal physique. Peu à peu l'idée d'en finir par le suicide s'empara de lui. C'était une disposition de famille : son père avait tenté de se suicider, son fils s'est tué, et son ami intime, Taine, lui avait prédit dans sa jeunesse qu'il finirait ainsi.

Il y avait toujours eu au fond de lui-même une plainte qu'on entendait, bien qu'elle fût très contenue, lorsque, averti par une certaine mélancolie mêlée à son sourire, on prêtait une oreille attentive à ce qui lui échappait sur la tristesse, sur la douleur. Il s'était dès longtemps accoutumé à l'idée de la mort, la dépouillait de ce qu'elle avait d'horrible, se familiarisait avec ses terreurs. Le lundi 18 juillet, il envoya ses enfans à Newport pour les soustraire à l'atmosphère embrasée de Washington ; il remit à Desjardins un écrit cacheté « à ouvrir en cas d'accident. » Dans une visite qu'il fit à Fisch, il fut si peu maître de l'agitation nerveuse qui le secouait comme une pauvre feuille au vent, que le ministre lui dit : « Vous ne me paraissez pas bien, monsieur, je suppose que cette chaleur exceptionnelle vous affecte. — La chaleur ! la chaleur ! la chaleur ! s'écriait-il, j'en souffre horriblement. » Il ne cessa plus de donner les signes d'un malaise grandissant. Le lendemain mardi, dans la matinée, il avait témoigné à son chancelier le désir d'acheter un revolver. Celui-ci lui ayant demandé pourquoi, cette question parut le mettre hors de lui, et comme Desjardins avait déjà remarqué l'état extraordinaire de son esprit, il ne voulut pas le contrarier et l'accompagna chez un armurier. Là, Paradol examina plusieurs revolvers, en disant qu'il en voulait un sur lequel il pût compter, et il finit pas acheter un pistolet Colt et une boîte de cartouches. Il demanda à Chambrun, comme un service personnel, de ne point venir le voir après huit heures du soir, parce que c'était

l'heure où il se recueillait; puis il alla successivement acheter des remèdes et un second pistolet, pour avoir, disait-il, la paire.

Indécis encore s'il continuerait à lutter, en se retirant dans sa chambre à coucher au deuxième étage, il appela son valet de chambre et lui dit : « Auguste, ne manquez pas de me réveiller demain matin à cinq heures et de m'apporter ma médecine. » Vers une heure du matin, le valet de chambre fut éveillé par la détonation d'une arme à feu. En même temps, il entendit son maître qui criait d'une voix affaiblie : « Auguste, Auguste, venez ici. » D'un bond, il fut dans la chambre de Paradol, qu'il trouva debout en face d'une armoire à glace, et qui l'accueillit par ces mots : « Avez-vous entendu ? — Oui, monsieur. — Je suppose que c'est un coup de pistolet qu'on aura tiré dans la maison voisine. — Sans doute, monsieur, mais vous ne paraissez pas bien; désirez-vous que j'aille vous chercher quelques rafraîchissemens? » Il n'avait pas achevé, que Paradol s'affaissait lourdement contre le manteau de la cheminée. En courant chercher des secours, Auguste aperçut des taches de sang sur ses propres vêtemens. Il remonta aussitôt. Il vit son maître respirant avec effort et comprimant son cœur de la main, comme pour arrêter son sang qui coulait à flots. Le malheureux, après quelques convulsions, expirait sans avoir prononcé un mot.

On trouva sur la cheminée une enveloppe portant ces mots écrits au crayon : « Je me tue; monsieur Berthemy, revenez et restez. » Le domestique alla aussitôt avertir Desjardins. Celui-ci ouvrit le pli cacheté que Paradol lui avait remis la veille, et qui disait : « S'il m'arrive un accident, je vous prie, monsieur Desjardins, avec M. Riggs, et le consul général à New-York, M. Victor Place, de pourvoir à ce que ma famille et mes domestiques soient renvoyés en leur pays; j'espère que les mesures à prendre seront facilitées par les amis que j'ai aux États-Unis. » Le *Lafayette*, qui l'avait amené, remporta son cercueil. Il avait à peine quarante ans.

La disparition inattendue de cette brillante individualité produisit une émotion mêlée de stupeur. On éprouva un saisissement douloureux à apprendre l'anéantissement de tant de jeunesse et de tant de maturité, de tant de force et de tant de grâce. Première victime de la guerre, a-t-on dit. Non. Cette

guerre, il l'avait prévue, presque souhaitée (1) ; il ne l'a pas condamnée quoiqu'elle l'ait surpris, car il était un des plus ardens à comprendre « qu'en France, affaiblir le point d'honneur, ce n'est pas seulement abaisser les âmes, mais ébranler le dernier fondement de la société et de l'État (2). » Les Américains, en présence même de son cadavre, ont démenti la légende de sa désespérance : « Nous regrettons d'avoir à constater, à la honte du journalisme américain, que la nouvelle du triste événement est à peine parvenue ici qu'elle a servi de base à des insinuations insultantes pour le caractère de M. Prévost-Paradol. Nous pouvons affirmer, et cela sur la meilleure autorité, — celle de M. Prévost-Paradol lui-même, — que, si profondément qu'il regrettât la grande guerre déclarée si soudainement, il avait une foi énergique et entière dans la justice de la cause pour laquelle son pays a tiré l'épée. Qu'il eût tort ou raison de penser ainsi, là n'est pas la question, mais on doit à sa mémoire de ne pas dénaturer son opinion (3). » Renan a dit : « Sa mort n'eut aucune signification politique ni morale ; ce fut un accident matériel, amené par les grandes chaleurs de Washington et par la surprise du régime américain des liqueurs glacées (4). »

V

Il était facile de présenter des lois exigées par un intérêt évident et assurées de l'assentiment unanime. Le difficile était d'arrêter le déchaînement des passions révolutionnaires et de maintenir l'esprit public en un état qui, sans cesser d'être animé, ne devînt pas surexcité. Ces passions subversives s'étalaient sans vergogne dans les journaux de l'opposition. Chaque jour, ils gémissaient sur les horreurs de la guerre, en voilaient les grandeurs, en dépeignaient les misères, discréditaient notre cause, la calomniaient, en niaient le caractère national. « Qu'il soit donc bien entendu, écrivait Louis Blanc, que cette guerre à laquelle nous pousse le chauvinisme d'esprits sincères, trompés par le chauvinisme de cœurs serviles, est une guerre entreprise, d'une part, pour rendre le despotisme plus fort contre la

(1) *France nouvelle.* Appendice.
(2) *La France nouvelle,* p. 263.
(3) *World* de New-York.
(4) Renan, *Feuilles détachées,* p. 145.

liberté, d'autre part, pour couvrir et réparer, aux dépens de la France, les effets lamentables d'une monarchie à la Napoléon. Double raison de craindre et de protester (1) ! » On soutenait que l'insulte à venger n'était qu'un prétexte, que « cette guerre, c'est l'Empire qui l'a voulue et que l'Empereur a attaqué l'Allemagne à l'improviste, en traître, » que « la véritable visée est de reprendre le Rhin (2). » S'il en était ainsi, Victor Hugo avait-il le droit de s'indigner, lui qui avait tant réclamé cette conquête? N'avait-il pas écrit : « *Il y a déjà, dans le plateau de la balance où se pèsera un jour la question du Rhin, un grand poids, le bon droit de la France. Faudra-t-il donc y jeter aussi cet autre poids terrible, la colère de la France? La rive gauche du Rhin appartient naturellement à la France. Comment, Dieu le sait, mais dans un temps donné, la France aura sa part du Rhin et ses frontières naturelles* (3). »

Les calomnies contre la cause nationale ne restaient pas enfermées chez nous ; on les rendait encore plus dommageables en les jetant à travers l'Europe pour l'ameuter contre notre cause et donner aux armes étrangères l'appui de la haine des peuples. « En tout temps l'Europe a cru, sur les affaires de France, ce que lui dit notre opposition, et comme il en existe une monarchique en même temps qu'une républicaine, cette action s'étend à tous les milieux (4). » Un historien italien, analysant les difficultés que Rossi trouva à Rome, dans sa mission sous Guizot et dans son ministère après 1848, signale les préjugés du *National* et des journaux radicaux de France infiltrés dans l'esprit des rétrogrades autant que dans celui des libéraux.

En 1870, la parole de notre opposition arrivait d'autant mieux à l'Europe qu'elle lui était transmise par une phalange bien organisée de diffamateurs. Il n'y avait plus un journal étranger qui ne reçût une correspondance de Paris et n'y entretînt à cet effet un ou plusieurs rédacteurs. Quelques-uns étaient des hommes distingués, dont les lettres offriront aux historiens autant de profit que les rapports des ambassadeurs vénitiens d'autrefois ; la plupart, expulsés de leur pays, fruits secs aigris par l'insuccès, sans consistance, sans probité, appartenaient aux

(1) Louis Blanc, *Rappel* du 15 juillet 1870.
(2) Victor Hugo.
(3) *Le Rhin.*
(4) Chateaubriand.

opinions extrêmes, et, pour ne perdre aucun chaland, rédigeaient à la fois une correspondance conservatrice et une correspondance révolutionnaire. Chacun d'eux courait une partie de la journée, écoutant aux portes et se glissant partout pour recueillir leur butin; le soir, ils se réunissaient dans un estaminet du boulevard et, en buvant des chopes, échangeaient leurs renseignemens, préparaient les nouvelles qu'ils lançaient ensuite dans les journaux étrangers de toutes nuances. Beaucoup étaient des agens de Bismarck; ils concertaient leur action avec les agens secrets installés dans presque tous les journaux parisiens. Grâce à leur impulsion mystérieuse bien concertée, ce ne fut plus à Berlin que s'imprimèrent les journaux les plus prussiens et d'où partirent les nouvelles les plus contraires à notre cause.

Les révolutionnaires ne se contentaient pas de nier notre bon droit, de défendre celui de l'étranger, de défigurer nos intentions; ils souhaitaient notre défaite et la prédisaient. On peut en croire Jules Simon : « Nous avions, sous l'Empire, des intransigeans dans la presse et même au Corps législatif, qui partaient de ce principe que si le nouveau Gouvernement devenait supportable, on le supporterait. Chaque fois que l'Empereur faisait quelque concession, ils étaient au désespoir; ils disaient que la France ne pouvait être sauvée qu'à force de misère. Quand la guerre maudite fut déclarée, j'entendis l'un d'eux s'écrier : « Ah! si nous pouvions être battus! » Et cette défaite qu'ils désiraient, ils y travaillaient par tous les moyens. Ils exprimaient des vœux pour le succès des armées prussiennes, et souhaitaient que « les premières balles frappent *très haut.* » Quelques-uns prédisaient que dans trois semaines les Prussiens seraient à Paris (1). Delescluze qui, de Bruxelles, rédigeait *le Réveil*, écrivait à ses collaborateurs dans une lettre surprise à la poste : « Faites bien comprendre au pays que la guerre qui se prépare n'a rien de national. Il nous faut reconstituer des comités électoraux, ce qui sera facile à la veille des élections municipales. Il faut, en outre, s'appuyer sur l'Internationale, en relier les différentes fractions et agir dans les ateliers, de manière à exciter l'esprit de résistance et même à préparer un mouvement à l'intérieur, ce qui serait possible pendant que notre armée serait occupée au

(1) Rapport de police du 30 juillet.

dehors. » Ainsi, l'agitation révolutionnaire n'était pas seulement au profit de l'étranger; on appelait à son secours l'étranger lui-même, puisqu'il y avait dans l'Internationale plus d'étrangers que de Français.

Ces machinations furent mises en œuvre avec un zèle scélérat à Paris par *le Réveil*, *la Cloche*, *le Rappel*, *l'Avenir national*, et en province par les journaux de la secte, tels que *le Phare de la Loire* de Nantes, *le Peuple* de Marseille, *l'Émancipation* de Toulouse, *le Progrès* de Saône-et-Loire, etc., etc. Un certain Rivière, dans *le Phare de la Loire*, adjurait les républicains de dire *non* à la guerre, comme ils avaient dit *non* au plébiscite. Patriotisme rimait avec *despotisme*, *servilisme*, *militarisme*. Ils vilipendaient les chefs de l'armée. « Ces généraux de carton ou de fer-blanc n'avaient jamais su que gaspiller le sang du soldat; l'Empereur en Italie avait compromis l'armée par sa direction; il avait reconnu publiquement que la guerre n'était pas son fait, et son commandement amènerait une seconde journée de Rosbach plutôt qu'un nouvel Iéna. » Par des distributions de journaux et de brochures, on minait la discipline, au moment où c'était dans la plus sévère discipline qu'était notre salut.

Le ministre de la Guerre avait ordonné de diriger sur Châlons, sans armes, la garde mobile de Paris : violentes récriminations des journaux réclamant comme un droit qu'on retînt dans la capitale les hommes mariés. Le départ des bataillons était toujours accompagné de scènes de désordres. Dans les rangs retentissaient des cris de : « Vive la République ! A bas Ollivier ! Ollivier à la lanterne ! » Des passans durent protéger un capitaine prescrivant à ses hommes de crier : Vive la Nation ! et non : Vive la République ! Nous fûmes obligés de décider que les mobiles, au lieu de traverser Paris, se réuniraient dans la caserne la plus rapprochée du chemin de fer de l'Est. L'association internationale multipliait ses réunions, cherchait à grossir ses sections et à recruter des adhérens, à susciter des grèves. La Ligue de la liberté et de la paix, et certaines loges de la franc-maçonnerie secondaient la propagande en lançant des manifestes démoralisans. Dans ces réunions privées, en réalité publiques, Millière s'écriait : « Cesserons-nous enfin de courber la tête sous le joug d'un seul homme qui croit que la guerre consolidera son pouvoir pour vingt ans encore ? Que la France se mette en république démocratique et sociale; alors si un roi

nous envahit nous lui couperons la tête. » On organisa dans nos principales villes des manifestations populaires contre le gouvernement. Une bande de forcenés, avinés et soldés, parcourut les rues de Lyon en dansant la carmagnole, brisant les vitres de l'établissement des Jésuites, hurlant : A bas Napoléon III ! à bas la guerre ! vive la paix ! vive la Prusse ! vive la république ! Des scènes semblables se produisirent en plusieurs endroits. Les principaux écrivains de la presse irréconciliable agitèrent le projet d'une tentative insurrectionnelle, à réaliser après le départ de l'Empereur (1). Ils avaient demandé le concours des députés de la Gauche, et ils n'en avaient obtenu qu'un appui moral et des interpellations au parlement pour réclamer l'armement de tous les citoyens, mais ils espéraient les entraîner plus loin.

On envoyait en Italie des encouragemens aux Garibaldiens et aux Mazziniens afin qu'ils s'opposassent, par une entreprise sur Rome, au secours italien ; on ne négligeait même pas de travailler à la surexcitation du sentiment national allemand, en célébrant l'unité allemande et la mission historique de la Maison de Brandebourg (2). A Genève, à Bâle, à Bruxelles, à Londres, à Guernesey, les révolutionnaires du dehors, véritables émigrés, animés de passions semblables à celles des royalistes qui conduisirent les armées alliées de 1792, conspiraient hautement contre « le mouvement national qui devait ressusciter la France (3). » Ceux qui visaient à la magnanimité olympienne, comme Victor Hugo, ne rougissaient pas de convoquer les femmes de Guernesey, pour leur dire que la guerre actuelle n'était ni une guerre de devoir, ni une guerre d'indépendance, et les engager à faire de la charpie qui serait également répartie entre les Français et les Allemands. Dans ce même temps, le vieux républicain allemand Arnold Ruge, banni après avoir longtemps souffert et combattu, écrivait de Brighton au Gouvernement prussien : « Tout Allemand qui ne se rallie pas maintenant à son pays est un traître. »

(1) *Rappel* du 31 juillet.
(2) Rapport du 18 juillet.
(3) Rapports de police du 20 et 24 juillet.

VI

Ce monstrueux complot, qui ne prenait même pas la peine de se dissimuler, préoccupait notre préfet de police. Il eût voulu que nous prissions des mesures exceptionnelles contre les réunions et la presse. L'Empereur était également de cet avis. Ayant été amené à l'interroger sur la part qu'on prêtait à l'Impératrice dans les intrigues contre le ministère, j'en reçus la lettre suivante : « Mon cher monsieur E. Ollivier, j'ai montré votre lettre à l'Impératrice ; elle m'a répondu ce que je savais, c'est-à-dire qu'elle ignorait complètement ce qui se passait à la Chambre. Elle a vu l'autre jour M. Mathieu, et la seule chose qu'elle lui ait dite, c'est qu'elle regrettait que le Corps législatif n'ait pas fait à Saint-Cloud la même démarche que le Sénat, parce que cela diminuait, aux yeux de l'étranger, la manifestation nationale. — Nous sommes dans un moment trop solennel pour nous occuper d'intrigues, mais il faut reconnaître que ce que regrettent bien des gens dévoués et exempts de toute ambition, c'est de penser que je laisse derrière moi, dans Paris et la province, un parti hostile à ma dynastie comme à la cause nationale, qui, par la presse, prêche le désordre et la ruine de l'armée. Voilà où sont réellement les préoccupations justifiées. Ainsi aujourd'hui même, les journaux irréconciliables prêchent la révolte, protestent contre la guerre, se font les auxiliaires de l'étranger. Cela doit-il être permis ? *Le Réveil* contient des calomnies contre mon commandement en Italie et prédit une défaite ! Il faut pendant la guerre qu'on prenne résolument des mesures contre la presse, et une des raisons qui me font préférer avoir un ministère libéral, c'est qu'il peut prendre ces mesures de salut public sans qu'il soit accusé de réaction. Je vous expose toute ma pensée, car vous savez que j'ai une foi entière dans votre esprit élevé, dans votre dévouement éclairé. Croyez, cher monsieur Ollivier, à ma sincère amitié. » (19 juillet.)

Avant de prendre mon parti sur la réponse à faire à l'Empereur, je dus sonder à fond l'état d'esprit de la majorité de la nation, et voici comment il m'apparut. L'agitation intransigeante, plus bruyante qu'efficace, inspirait le dégoût ; elle n'avait pu réussir à ébranler les masses parisiennes, et les ateliers n'avaient pas sacrifié la patrie au fanatisme révolutionnaire ; *la*

Marseillaise, ressuscitée pour la circonstance, n'avait réuni que sept mille lecteurs et avait dû suspendre encore sa publication. « Paris, s'écriait avec consternation Nefftzer, dans les bureaux du *Temps*, est redevenu bonapartiste. » Cette recrudescence était si accentuée que Delescluze conseillait à ses collaborateurs de ne pas trop heurter le chauvinisme français : il suffisait de soutenir l'Internationale destinée à renverser tous les rois. Chaque soir, aux départs des troupes, une population sympathique accourait et accompagnait les soldats de ses empressemens. Le départ de la Garde donna lieu à une manifestation touchante. Une foule animée entourait les casernes; de tous côtés vibraient les cris de : Vive la Garde! vive la France! vive l'Empereur! on chantait *la Marseillaise;* on saluait les soldats de bravos répétés. A la vue des grenadiers marchant avec entrain, les clameurs redoublèrent; jusqu'à la gare, la foule les suivit, et finit par porter en triomphe le colonel. A Lyon, on avait envoyé quelques lanciers pour dissiper les coquins qui hurlaient, mais les citoyens eux-mêmes les avaient déjà arrêtés et les livraient à la police, se constituant ensuite volontairement en gardes civiques pour empêcher le retour des scènes antipatriotiques. A Nantes, la population allait siffler *le Phare de la Loire*, et le journal républicain ayant prétendu que cette manifestation était l'œuvre de la police, *l'Écho de l'Ouest*, journal royaliste, lui riposta : « Non, ce n'étaient pas des agens de police. Nous connaissons les hommes qui vous ont sifflé. Nous y étions; nous y serons encore demain. »

De toutes les manières et dans toutes les classes s'accentuait le sentiment patriotique. Flaubert écrivait à George Sand : « Voilà donc l'*homme naturel*. Faites des théories maintenant! Vantez le progrès, les lumières et le bon sens des masses, et la douceur du peuple français! *Je vous assure qu'on se ferait assommer si on s'avisait de prêcher la paix* (1). » About écrivait de Sarreguemines au *Soir :* « Ne dites pas par ici que vous doutez de la victoire; vous vous feriez lapider. MM. les correspondans de *la Marseillaise* qui n'ont pas rencontré un seul patriote sur leur chemin devraient venir à Sarreguemines. Ou plutôt non (2). »

Le clergé s'associa avec éclat à cet élan national. Nul n'égale

(1) 25 juillet.
(2) *Id.*

en éloquence Mgr Dupanloup : « Mon pied en touchant le sol de la patrie l'a trouvé frémissant. Je l'avoue, *je ne puis demeurer insensible au cri d'honneur blessé, aux motifs d'indépendance inquiète et d'injustices longtemps ressenties qui ont enfin contraint la France à mettre l'épée à la main. En s'opposant à ces procédés audacieux et malfaisans qu'elle a trop longtemps tolérés, la France défend tout à la fois ses intérêts, le droit public, la paix commune.* Mais, certes, je puis encore bien moins être insensible aux nobles sentimens qui, en ce moment, s'emparent des âmes, entraînent et soulèvent la nation tout entière. J'assiste avec plaisir à la transformation de la race des jeunes gens inutiles et à l'apaisement momentané des impiétés déclamatoires. La guerre a fait passer sur nos têtes à tous un souffle religieux... Conduits par d'admirables chefs, les soldats partent au milieu des cris d'enthousiasme, des adieux fraternels, des vœux patriotiques. Toute la terre française est ébranlée par un effort gigantesque, et l'on sent dans l'air un courant indescriptible, solennel et entraînant, grave et joyeux, martial et confiant, terrible et doux, esprit vraiment français qui voile les horreurs de la mort par les beautés du sacrifice, transforme les victimes en héros et fait de la nation tout entière l'armée de réserve et l'armée de combat. Faites triompher la justice, ô mon Dieu, par les mains de la France (1) ! »

On se montrait patriote, même dans le monde des affaires, où toute guerre est une perturbation, un désastre. En Allemagne, la panique et la débâcle financières étaient complètes. A la Bourse de Berlin, les spéculateurs avaient établi un cours de compensation, c'est-à-dire avaient fait une banqueroute partielle à leurs débiteurs; il en était de même à Francfort; le taux de l'intérêt de ces deux villes montait déjà à 8 et 9 pour 100. On signalait des faillites à Leipzig et autres centres commerciaux. La Bourse même de Londres, si ferme, était atteinte. A Paris, au contraire, le marché montrait une solidité extraordinaire; on avait fait sans trouble la liquidation du 15 juillet; pas un agent de change, pas un courtier de quelque crédit n'avait manqué à ses

(1) Cela n'a pas empêché le même Mgr Dupanloup de dire, dans la séance du 22 juillet 1871 : « Le cours rapide du temps nous ramène précisément, en ce mois, à ces jours de lamentables souvenirs, où un ministre — que, de loin, il me permette de le lui redire — où un ministre, le cœur trop léger, serviteur d'un maître à trop légère conscience aussi, au même moment et d'une même main a *provoqué* l'Allemagne et abandonné Rome. »

engagemens, quoique beaucoup eussent perdu des sommes considérables. Le petit rentier, loin de jeter ses titres sur la place, ce qui eût produit un effondrement, achetait avec la ferme confiance que la campagne s'ouvrirait par une grande victoire. La rente se maintenait à 66, 67, 68; ces hauts cours exerçaient la plus heureuse influence sur les autres valeurs et sur la situation du Crédit; les capitaux abondaient, les comptes courans à la Banque s'élevaient à près de 600 millions, l'encaisse était de 1 milliard 144 millions.

Dans l'armée la satisfaction se manifestait chaque jour davantage. C'était à qui se féliciterait. Beaucoup ont répudié leurs sentimens de ce temps. Mon cher confrère, Albert de Mun, qui est non seulement un grand orateur et un admirable écrivain, mais encore un noble et vaillant cœur, l'a constaté par ces loyales paroles que j'oppose à tant de reniemens honteux : « Les générations nouvelles ne se rendent pas encore un compte exact de ce qu'était en 1870 l'état des esprits, lorsque la guerre éclata. Pour beaucoup, la France fut alors, par des calculs dynastiques, jetée soudainement dans une folle et criminelle aventure. A force d'entendre les politiciens déclamer sur ce thème facile, tout le monde s'est habitué à le dire après eux. Rien n'est moins vrai. La guerre, à dater de Sadowa, était déclarée dans les âmes. Quand, en 1867, surgit l'affaire du Luxembourg, on crut que l'heure était venue; la France demeura mystifiée et humiliée. Le besoin de la revanche s'en accrut, un moment oublié dans l'étourdissement somptueux et les parades royales de l'Exposition. Pour aucun de nous ne se posait le redoutable dilemme de la victoire ou de la défaite : nous nous croyions invincibles, mais ce n'était pas une ridicule forfanterie. Nous savions très bien que nous avions en face de nous un ennemi redoutable. Un des officiers de l'état-major général me disait le 15 juillet : « Nous l'emporterons, mais ce sera un grand, un terrible duel. » Pour ce duel, nous nous sentions pleins d'une confiance que tout le monde partageait. Ah! après les défaites ce fut à qui les avait prévues. Au mois de juillet 1870, nul ne les croyait possibles. Le 6 juillet, quand le duc de Gramont lut à la tribune du Corps législatif la première déclaration sur la candidature Hohenzollern, il y eut des officiers qui lui écrivirent pour le féliciter. Je fus de ce nombre. Depuis trois ans, nous attendions ce fier langage. Neuf jours

plus tard, le 15 juillet, j'étais dans la cour du Corps législatif, sur le quai d'Orsay, quand le capitaine de service ouvrit la porte, son képi levé, en criant : « La guerre est déclarée ! » Le général de Clérembault était près de moi, il se jeta dans mes bras. La foule, derrière la grille, applaudit. Je n'ai de remords, ni de cet embrassement, ni de la lettre au duc de Gramont (1). » A ce moment-là, personne dans l'armée, sauf quelques rares grincheux, qui ne pensât et ne parlât aussi fièrement.

VII

Devant un état d'esprit aussi réconfortant de la grande majorité de la nation n'eût-il pas été imprudent de paraître alarmés de la scélératesse d'une poignée de coquins et de substituer à la résistance vaillante de la sagesse publique des rigueurs dont elle n'eût pas compris la nécessité? Il nous suffit de la seconder par une vigilante application de la loi commune. J'allai donc expliquer à l'Empereur qu'en principe, j'étais de son avis et que nous étions résolus à écraser les Français infâmes qui se faisaient les auxiliaires de l'ennemi ; nos doctrines libérales n'avaient rien qui nous l'interdît ; dans les pays les plus libres il est admis que même les garanties constitutionnelles doivent être suspendues en cas de péril extérieur ou intérieur, et nous étions décidés à établir une dictature aux mailles serrées, et à ne pas laisser périr l'État et la dynastie par pharisaïsme libéral ou par crainte de l'impopularité. Mais, quand on frappe, il ne faut pas s'en tenir aux répressions anodines, il faut sévir avec la dernière énergie, afin que l'ennemi ne se relève pas du coup. Une nécessité évidente donne seule ce droit d'une répression impitoyable : or, le moment n'était pas encore venu d'invoquer la loi de salut public et de prononcer le *caveant consules ;* si les circonstances devenaient difficiles, nous ne reculerions pas devant la responsabilité des mesures les plus énergiques, et nous allions dès maintenant préluder à une action vigoureuse par une sévère application des lois existantes. L'Empereur me laissa maître de suivre mes inspirations. Nous ne proposâmes aucune loi exceptionnelle contre les réunions et contre la presse,

(1) *Gaulois* du 10 juin 1909.

mais je donnai les instructions les plus précises pour qu'on appliquât sans mollesse les répressions autorisées par la loi commune. Je télégraphiai aux procureurs généraux : « On me signale un redoublement de violence dans la presse démagogique. Déployez la plus grande énergie pour que ce scandale ait une fin prompte. Poursuivez et requérez des condamnations très sévères. » Les procureurs généraux exécutèrent mes instructions et partout les journaux démagogiques furent poursuivis et sévèrement frappés.

Il restait, en dehors de cette action judiciaire, à surveiller les conspirateurs, à s'assurer de l'endroit où ils gîtaient, à réunir les preuves contre eux, à les suivre dans leurs démarches afin de n'avoir qu'à étendre la main pour les saisir sur l'heure. Ce sont les instructions que nous donnâmes au préfet de police. Et comme des communications dangereuses pouvaient être contenues dans les lettres privées des conjurés, nous rouvrîmes le cabinet noir qu'à notre arrivée aux affaires nous avions fermé (1). Nous introduisîmes cependant une innovation. C'était jusque-là au préfet de police et à l'Empereur que le cabinet noir transmettait les lettres retenues : nous décidâmes qu'elles seraient envoyées au garde des Sceaux seul, qui, sous sa responsabilité, en disposerait souverainement.

Une mesure non moins urgente que la surveillance de la polémique des journaux était de mettre un terme à l'espionnage qu'ils continuaient à exercer malgré tout au profit de la Prusse, par leurs indiscrétions quotidiennes et par celles des correspondans, qui pullulaient déjà à tous les points de rassemblement des armées. Les Prussiens se procuraient nos journaux, et

(1) Tous les pays libres admettent, dans les circonstances graves, d'ouvrir, retenir ou saisir des lettres privées. Un statut passé l'an Ier du règne de la reine Victoria (titre 56) l'établit formellement, et la découverte du complot des Fenians amena le gouvernement anglais à en user en 1881 (14 février, *Chambre des Communes*). — « *Sir William Harcourt :* Le pouvoir d'un secrétaire d'État d'ouvrir, retenir ou saisir les lettres, est stipulé dans le statut passé l'an premier du règne de la reine Victoria, titre 56. L'exercice de ce pouvoir engage la responsabilité du ministre qui en use, et il ne doit le faire que dans les circonstances les plus graves et quand la sécurité de l'État et des citoyens l'exige. L'existence notoire d'un complot comme celui des fenians légitime l'usage de ce pouvoir dans le passé comme dans l'avenir. Il faut ou me le retirer, ou, si l'on me le laisse, me dispenser de répondre à aucune question sur l'usage que j'en aurai fait ou ferais ! — *M. Callan :* Est-il vrai que le gouvernement ait intercepté la correspondance d'un député au cours de la section actuelle ? *M. Forster :* Je ferai à cette question identiquement la même réponse que mon collègue sir William Harcourt. »

établissaient auprès de chaque corps d'armée un service spécial pour leur dépouillement. Le major Krause était arrivé par cette voie à établir un ordre de bataille (24 juillet) qui fut reconnu dans la suite si complètement exact qu'il n'exigea plus que quelques rectifications de peu d'importance. Un officier distingué de Garibaldi a écrit dans la *Gazzetta del Popolo* de Turin « qu'il attribuait la plus grande partie de nos échecs à l'indiscrétion de notre presse. » — « Vos journaux, a dit un général prussien à un de nos écrivains, nous ont autant servis que deux corps d'armée. »

L'avertissement qui résultait du vote du projet de loi sur les nouvelles militaires avait été vain. Je ne balançai pas à prendre l'arrêté interdisant « de rendre compte, par un moyen de publication quelconque, des mouvemens de troupes et des opérations militaires sur terre et sur mer. » (22 juillet.) Bien souvent, avant et depuis que j'ai pris la responsabilité principale de cette mesure contre l'indiscrétion de la presse, j'ai été vilipendé et conspué : jamais je ne le fus aussi furieusement, aussi universellement; tout ce que j'avais pu faire ou dire jusque-là de déplaisant aux ennemis de l'Empire, parut peccadille : soupçonner un journaliste français, cet idéal du patriotisme et de la discrétion, de rendre à l'ennemi, même malgré lui et inconsciemment, les services d'un espion, c'était un acte abominable pour lequel il n'y avait pas d'expiation assez sévère. Le peu d'honneur et de talent qu'on m'avait laissé me fut enlevé du coup : je ne fus plus qu'un coquin idiot. Un de mes fidèles amis de tous les temps, le remarquable historien Ernest Daudet, dont les avis étaient d'autant mieux accueillis qu'ils étaient désintéressés, annonça la bourrasque : « Je ne serais pas votre ami, si je ne vous disais quel effet déplorable a produit votre arrêté. Je n'entends qu'un cri, et ceux qui vous sont le plus dévoués disent que cet arrêté produira les effets contraires à ceux que vous attendez... pour votre popularité je regrette la mesure que vous avez prise et mon amitié s'en alarme. » (25 juillet.)

Il m'était, du reste, impossible de ne pas entendre la bourrasque. *La Liberté*, journal qui m'avait soutenu, et qui, même après notre rupture, n'avait jamais manqué aux convenances amicales, après avoir imprimé mon nom au bas de l'arrêté en caractères majuscules, ajoutait : « Avoir revendiqué le triste

honneur d'apposer sa signature au bas d'un pareil document est un acte qui qualifie un homme d'État et le stigmatise aux yeux de l'opinion. M. Émile Ollivier est jugé dès aujourd'hui. Nous attendrons patiemment sa condamnation. Elle sera aussi prochaine qu'éclatante. » Et il mettait le comble à ses invectives en m'appelant vice-Rouher! Si les bienveillans s'exprimaient de la sorte, imaginez le fracas que firent les hostiles: « En Angleterre, disait *le Siècle* (28 juillet), pays de publicité et de liberté, un ministère qui proposerait une pareille mesure serait immédiatement mis en accusation. » Les intransigeans de Droite ne furent pas moins bruyans, sauf *le Pays*, qui, ce jour-là, mit alors l'intérêt public au-dessus de ses rancunes personnelles Par contre, *le Volontaire* de Duvernois et *le Public* de Dréolle se signalèrent. Auprès de l'article de ce dernier, porte-plume de Rouher, ceux de Delescluze, du *Réveil*, étaient des aménités.

L'arrêté, disait-on, était trop général. Comment ne l'aurait-il pas été? Il n'y avait pas moyen d'établir une démarcation légale précise entre ce qui étant dangereux devait être interdit, et ce qui ne l'étant pas pouvait être toléré. Dans de telles situations, on doit interdire tout, quelques inconvéniens qui en résultent, afin d'être plus assuré que ce qui est dangereux ne se glissera pas sous le couvert de ce qui paraît ne l'être pas.

Les indiscrétions continuèrent et l'Empereur m'écrivit pour s'en plaindre: « Mon cher monsieur Émile Ollivier, Je vois que les journaux donnent des nouvelles sans penser qu'ils font mal. Aussi, je vous prie de faire venir les rédacteurs des journaux et de leur dire que tout mouvement de troupes dévoilé est une trahison. Ainsi *le Figaro* d'aujourd'hui, 24 juillet, dit que je suis monté en voiture pour voir passer la division Guyot de Lespart, qui a quitté son cantonnement du polygone pour aller bivouaquer à Brumath et à Haguenau. C'est vraiment déplorable de voir une telle absence de patriotisme. Croyez à mon amitié. »

Chevandier, qui recevait les journalistes, leur transmit la prière de l'Empereur; je fis de même. De plus, j'insistai sur mon arrêté par une circulaire aux procureurs généraux: « Le secret des opérations militaires, surtout dans l'époque préparatoire, est la condition même du succès de toute armée. Aussi avions-nous espéré que le sentiment patriotique suffirait pour interdire aux journaux, sur les mouvemens de nos troupes, des indiscrétions dont l'ennemi profite. Tandis qu'un grand nombre de journaux

aident la cause nationale par leur réserve, après l'avoir aidée par leur parole, il en est d'autres qui remplissent leurs colonnes de renseignemens qui, malheureusement, ne sont pas toujours faux. De telle sorte que les feuilles publiques allemandes, muettes sur ce qui se passe en Allemagne, sont pleines de détails sur les opérations militaires qui s'accomplissent chez nous. J'ai donc été obligé de mettre en vigueur, par un arrêté, la loi sur les mouvemens de troupes. Appliquez cet arrêté avec mesure et bienveillance. Mais si vos exhortations restent sans effet, poursuivez avec fermeté. Il faut que nous aussi, dans la limite de nos attributions, nous travaillions au triomphe de la patrie. » (25 juillet.)

Le même jour, j'insérai au *Journal Officiel* une note comminatoire. La circulaire, la note n'arrêtèrent pas plus les indiscrétions que ne l'avaient fait le vote de la loi et la publication de l'arrêté. Les journalistes nous bravèrent ouvertement. *Le National* affectait de publier toutes les nouvelles militaires ; *le Figaro* crut me punir en annonçant qu'il ne parlerait plus en aucune sorte de la guerre. Je le pris envers ces messieurs d'aussi haut qu'ils le prenaient envers moi. J'ordonnai des poursuites contre *le National* et je fis dire au *Figaro* que, loin de m'affliger de son silence, je m'en réjouirais. A la réflexion, je compris que je m'engageais mal, en ordonnant des poursuites. Quelque rapide que fût le jugement, il demandait quelques jours, et les indiscrétions continuaient pendant ce temps. J'arrivai à cette conviction que la seule manière efficace était de suspendre les journaux réfractaires, en vertu de l'état de siège, et de punir par la ruine matérielle ceux que la cupidité d'accroître leurs profits poussait à se rendre les éclaireurs de l'ennemi. Mais là, comme en ce qui concernait les conspirateurs, il ne fallait pas devancer le moment. J'ordonnai donc l'abandon des poursuites contre *le National* et j'attendis l'heure des mesures extrêmes. Cette attente avait d'autant moins d'inconvénient que, par une précaution administrative, nous pouvions conjurer les indiscrétions plus efficacement que par des arrêts de justice. Dans l'ordre général du service, la surveillance des télégrammes était spécialement confiée au ministère de l'Intérieur. Nous associâmes à cette surveillance le garde des Sceaux et nous décidâmes que tous les télégrammes privés relatifs aux faits de guerre ne seraient communiqués aux destinataires qu'après que ces deux ministres les

auraient examinés et laissés passer. Nous fauchâmes ainsi un si grand nombre de dépêches qu'elles n'apportèrent plus aucun renseignement aux Prussiens.

VIII

La colère que mon arrêté avait inspirée fut encore accrue par une décision du major général Le Bœuf, qui interdit l'accès des quartiers généraux à toute personne étrangère à l'armée. Les correspondans de journaux ont toujours paru un fléau aux chefs militaires. En Crimée, lord Raglan, le général Simpson, et d'autres officiers occupant des situations qui comportaient des responsabilités, avaient souvent exprimé des doutes sur la possibilité de continuer la guerre si on laissait le champ libre aux correspondans qui suivaient l'armée. Dans la guerre de sécession, le général Sherman publia l'ordre du jour suivant : « Le général en chef ne tolérera pas la présence, au milieu de l'armée, de cette classe d'individus venus, non pour prendre un fusil et combattre, mais pour récolter des nouvelles à vendre à des journaux, en spéculant sur un genre d'informations dangereuses pour l'armée et sa cause (1). » (20 mai 1864.)

L'exclusion des correspondans nous était d'autant plus impérieusement dictée que, sur tous les quartiers généraux, se ruaient déjà les envoyés des journaux irréconciliables. Metz en était plein. Ils essayaient de nouer des relations avec les officiers, de s'insinuer dans le rang, car « de tout temps les démagogues ont considéré la licence dans l'armée comme une de leurs forces. » Ils auraient constitué, sur les pas de nos soldats, une officine de trahison; si nous les eussions tolérés, par amour de la popularité, nous nous serions rendus coupables de trahison nous-mêmes. Alors les journaux devinrent moins

(1) Sous la République, lors de l'expédition contre les Kroumirs de Tunisie, on n'admit de correspondans qu'à la condition de signer une déclaration ainsi conçue : « Je m'engage sur l'honneur à ne transmettre aucune information, soit directement, soit par télégraphe ou par lettre, soit par des tiers, sans l'avoir fait revêtir au préalable du visa du commandant de la colonne expéditionnaire ou des officiers que celui-ci aura délégués. Je reconnais en outre avoir été prévenu que si le journal au titre duquel je suis accrédité publie des nouvelles de nature à servir les adversaires de la France, je serai immédiatement reconduit au port d'embarquement le plus voisin et que le séjour de l'Algérie me sera interdit. » Les Anglais, plus énergiques lors de leur expédition d'Afghanistan, exclurent purement et simplement les correspondans.

arrogans. Ils comprirent que leurs phrases ne pouvaient rien contre un arrêté du quartier général, et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était d'obtenir un adoucissement à la règle établie.

Ils vinrent parlementer dans mon cabinet, où se trouvait aussi Chevandier, le 30 juillet à cinq heures du soir. Ils se montrèrent polis, concilians; je fus de même. Je leur expliquai de nouveau la portée de la loi et je leur lus le billet suivant de Conti, qui précisait très bien comment l'Empereur la comprenait : « Monsieur le garde des Sceaux, les journaux se plaignent de ne pouvoir rendre compte, non seulement du mouvement des troupes, mais même d'aucune circonstance de guerre ; ainsi ils affectent de se croire obligés à un silence absolu sur l'affaire du général Bernis. L'Empereur estime que cette interprétation de la loi au sujet du compte rendu des opérations militaires est excessive. Sa Majesté me charge de vous dire qu'Elle ne verrait aucun inconvénient à ce que, muette sur la marche et l'emplacement des diverses parties de l'armée, la presse puisse cependant entretenir ses lecteurs des autres faits de campagne, notamment des rencontres et engagemens qui viendront à se produire. » (27 juillet.) Les lois ne sont jamais polies, mais l'application qu'elles reçoivent peut l'être plus ou moins, et je dis que j'avais donné des instructions précises pour que celle du 21 juillet fût appliquée avec ménagement.

Les journalistes insistèrent sur la présence des correspondans à l'armée. Ils demandèrent que les chefs de corps ne fussent pas empêchés de recevoir à leur quartier général qui bon leur semblerait. Texier, qui avait fait comme correspondant du *Siècle* la campagne d'Italie, raconta les services que les correspondans y avaient rendus ; il rappela que la presse avait contribué à faire réussir la démonstration de l'armée française du côté de Pavie en vue de cacher le mouvement véritable sur le Tessin et Magenta. Si le correspondant se permettait quelque indiscrétion, cette indiscrétion serait connue de l'état-major qui lit tous les journaux, et l'auteur en serait puni par l'exclusion à laquelle il se trouverait exposé ! J'écoutais avec une attention dans laquelle entrait un peu d'assentiment, car toutes ces affirmations n'étaient pas fausses. Mais je répondis que la question n'était pas de ma compétence et que je ne pouvais que transmettre ces désirs au major général et à l'Empereur. La plupart

des journalistes parurent satisfaits de cette entrevue. D'autres prétendirent que je n'avais rien concédé, que ce n'était pas la peine d'avoir fait le voyage du ministère de la Justice à la recherche d'une solution conforme à leur liberté et à leurs devoirs envers le public.

Certainement il y avait quelque chose d'irritant et de factice dans ce désir immodéré de nouvelles, exploité à la fois par les révolutionnaires, par les spéculateurs, et par les trafiquans du journalisme. On ne devait aucun égard aux trafiquans et aux spéculateurs ; il fallait au contraire tenir grand compte des angoisses des femmes, des enfans, des parens, des amis, que les combattans laissaient derrière eux. Afin qu'ils ne fussent pas privés de renseignemens rapides, nous établîmes au ministère de l'Intérieur un bureau spécial destiné à donner, de huit heures du matin à minuit, les nouvelles officielles au fur et à mesure qu'elles arriveraient. Chaque journal, sans acception de partis, fut invité à accréditer un de ses rédacteurs auprès du ministère. (27 juillet.)

Il n'était possible d'obtenir la réserve des journaux qu'en parlant soi-même et en fournissant à la curiosité publique des informations promptes, circonstanciées, rédigées avec un certain art. Mais les bulletins qu'on nous envoyait du quartier général, secs, gauches, étaient loin de satisfaire à ces exigences. J'écrivis donc à l'Empereur, en lui rendant compte de l'entrevue avec les journalistes, que s'il croyait devoir maintenir l'exclusion des correspondans du quartier général, il était indispensable d'organiser des correspondances n'ayant pas la sécheresse des bulletins officiels et donnant des détails intimes, pittoresques, saisissans qu'auraient communiqués les correspondans des journaux si on les avait admis.

Aucune de ces mesures, prises en dehors des Chambres, n'est relative à l'action militaire. Nous tenions à y rester absolument étrangers, ne voulant pas en devenir responsables. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de nous reprendre d'avoir accepté cette situation. L'immixtion de l'élément civil dans la direction purement militaire de la guerre m'a toujours paru une confusion d'attributions, dont je m'étonne qu'un militaire consente à se rendre l'approbateur. Louvois, et, après lui, Louis XIV, dirigèrent de Versailles les opérations de généraux tels que Condé, Turenne, Luxembourg; mais cette direction, rarement utile, fut

le plus souvent funeste, et ceux à qui on l'imposait s'ingénièrent toujours à s'en affranchir. Aucun des hommes qui ont illustré l'art de la guerre par leur génie n'ont eu une opinion différente de la nôtre. Bonaparte, alors qu'il avait des supérieurs hiérarchiques, ne souffrit pas que le pouvoir public s'immisçât dans la conduite de ses opérations et, par sa résistance, l'exposât en plus d'une occasion à être traité de rebelle; Pélissier à Sébastopol ne consentit pas à se soumettre à la direction lointaine de l'Empereur. Une seule fois nous nous écartâmes de cette règle pour demander au ministre de la Guerre de commencer la mise en état de défense et l'armement de l'enceinte fortifiée de Paris et des forts extérieurs (24 juillet). La confiance publique était telle que cette précaution étonna. Si nous l'avions négligée, on aurait crié à l'incurie : nous la prenions, on se plaignit qu'elle fût alarmante.

IX

Mon dessein eût-il été de présenter un plaidoyer personnel ou un panégyrique du Cabinet dont j'ai été le chef effectif, ma tâche serait maintenant terminée. L'Empereur avait mis pour condition essentielle à sa réforme parlementaire que les deux ministres militaires seraient choisis par lui et soumis à sa direction exclusive, sauf pour les questions d'un caractère politique (telles que la fixation du contingent et du budget de la Guerre). Par là il s'était rendu seul maître responsable de l'action militaire de son gouvernement. Dès que la crise Hohenzollern avait éclaté, nous lui avions demandé, ainsi qu'à son ministre de la Guerre : « Sommes-nous prêts à soutenir notre droit par les armes? » Et c'est sur leur assurance énergique, plusieurs fois réitérée, que nous avions entrepris notre négociation. Je pourrais donc m'arrêter ici et dire : « Que l'Empereur, l'administration militaire et les chefs d'armée s'expliquent! L'état de nos forces, l'emploi qui en a été fait, notre stratégie, notre tactique, tout cela ne nous regardait pas ; nous n'avions ni compétence ni autorité pour en décider. » Mais je suis un historien, un juge, dès lors obligé de me prononcer aussi bien sur la préparation militaire (1) que sur la négociation et les alliances. Après

(1) Sur cette préparation, œuvre du maréchal Niel, voyez *l'Empire libéral*, t. XI.

mon retour en France je me suis rendu chez l'intendant général Blondeau, administrateur de la guerre de 1870, devenu conseiller d'État de la République, et auprès du général Dejean, le dernier ministre de la Guerre de notre Cabinet, et je leur ai redemandé : « Ne vous êtes-vous pas trompés en nous affirmant que nous étions prêts ? » Avant même que ma question fût terminée, ils me répondaient : « Oui, nous l'étions ! » Et ils appuyèrent leur assertion par de longues et concluantes explications. Je m'adressai ensuite au maréchal Le Bœuf. Il refusa d'abord de parler. « J'entends, dit-il, couvrir l'Empereur et demeurer responsable de tout ; il ne me plaît pas de me défendre. — Vous pouvez en éconduire ainsi d'autres, maréchal, répondis-je, mais pas moi. Vous m'avez affirmé que nous étions prêts. J'ai eu foi en votre parole, j'ai le droit de vous en demander compte. » Le maréchal comprit ce qu'il me devait. Pendant de longs jours, dans sa propriété du Moncel, cartes et documens en mains, appuyant ses dires par des notes précises, il me raconta, non seulement la préparation, mais toutes les premières opérations dont il avait été le coopérateur responsable.

En même temps, l'Assemblée nationale poursuivait des recherches très approfondies sur l'état de nos forces et de notre matériel en 1870, et leur conclusion, malgré des réserves inspirées par la passion politique ou la timidité d'esprit, confirment les dires de Blondeau, de Dejean et de Le Bœuf. Deux autres enquêtes, non moins approfondies, furent faites, l'une par le Conseil présidé par Baraguay-d'Hilliers pour juger des capitulations, l'autre par le Conseil de guerre présidé par le Duc d'Aumale pour juger Bazaine. Toutes les deux confirmèrent les résultats donnés par l'enquête parlementaire. Appuyé sur mes informations personnelles et sur trois documens officiels, je ne crois pas être téméraire en prononçant que le maréchal Le Bœuf, l'intendant général Blondeau, le général Dejean, ne se sont pas trompés et ne nous ont pas trompés et qu'ils étaient dans le vrai en affirmant que nous étions prêts.

La plupart de nos disputes sont grammairiennes et souvent l'on n'est en désaccord que faute de s'entendre sur les termes dont on se sert. Il faut donc bien préciser la portée de ces mots *être prêts*. Cela ne signifie pas que, dès le 15 juillet, jour où la guerre fut décidée, et le 19, jour où cette décision fut notifiée à la Prusse, nous fussions en mesure de commencer les hosti-

lités. Non, nous étions sur le pied de paix; mais la Prusse se trouvait dans la même situation que nous. Être prêt ne signifie pas davantage que toute troupe, où qu'elle aille, trouvera des approvisionnemens envoyés par l'Intendance. Tout regorgeât-il autour d'elle, il y a toujours un moment où elle est obligée de faire un mouvement subit, de se porter inopinément sur un point où elle n'est pas attendue, où il est même nécessaire qu'on ne l'attende pas, afin que l'ennemi soit surpris, alors elle est obligée de se pourvoir comme elle peut et souvent fort mal. Affronter le péril, aller à la mort par le feu n'est presque que la seconde vertu du soldat, la première est de savoir à l'occasion souffrir patiemment. Le stoïcisme à supporter les marches et le manque de sommeil, de nourriture, constitue l'héroïsme des armées autant que l'intrépidité à combattre. Quelles veilles terribles furent celles des soldats d'Austerlitz! Aucune guerre n'avait été mieux préparée; cependant l'armée « marcha sans magasins, vivant de pommes de terre arrachées dans les champs (1). » Le soldat Bugeaud nous a raconté leurs souffrances: « Ce ne sont pas les combats que l'on redoute. Au contraire on les désire pour se délivrer des fatigues, des privations qui sont plus terribles que la mort. Un jour, nous étions en seconde ligne, il pleuvait, neigeait, grêlait alternativement, nous étions obligés de rester en bataille, sac sur le dos, sans pouvoir allumer de feu, n'ayant rien à manger, n'ayant pas eu de pain depuis quatre ou cinq jours, mouillés jusqu'aux os. J'appelais à moi quelques-uns de ces boulets que je voyais rouler dans nos rangs. » L'histoire militaire prussienne mentionne ce fait de vieux grenadiers qui, pendant la retraite après Iéna, s'entretuaient pour n'avoir plus à marcher. Sans doute les chefs doivent mettre leur industrie à rendre ces épreuves aussi rares que possible, mais il n'est au pouvoir d'aucun d'entre eux de les éviter absolument. C'est pourquoi le maréchal de Saxe dit qu'il faut, au moins une fois par semaine, faire manquer la livraison du pain aux troupes pour les rendre moins sensibles à cette privation dans les cas de nécessité.

Si donc être prêt veut dire que les soldats ne manqueront jamais de rien, que, sur les routes, sur les champs de bataille, dans les bivouacs, ils seront traités aussi confortablement que

(1) Napoléon à M. Petiet, 24 octobre 1805.

dans les camps de manœuvres ou dans les casernes, jamais, dans ce sens, aucune troupe n'a été, ne sera prête. Être prêt ne signifie pas non plus que nous fussions soumis au régime théorique le plus perfectionné pour passer rapidement du pied de paix au pied de guerre, ni que nous eussions pratiquement réalisé tout ce qui était possible : ces mots expriment simplement que, d'après les règles administratives et les possibilités financières de l'organisation en vigueur, selon ce qu'elles ordonnaient ou permettaient, nous possédions en quantité suffisante, dans nos magasins et dans nos arsenaux, les vivres et les munitions, dans nos casernes ou dans leurs foyers, les hommes, en un mot que nous ne manquions d'aucune des ressources indispensables pour soutenir la lutte. Mais il ne suffisait pas d'avoir dans les arsenaux et les magasins des munitions et des vivres, dans les casernes et dans leurs foyers des hommes, il fallait s'être mis en mesure de les amener rapidement sur le théâtre des opérations ; en d'autres termes, *il fallait que ce qui était prêt fût mobilisable*, car on peut être abondamment approvisionné et perdre tous ses avantages si on n'est pas en état de mettre en œuvre tout de suite les ressources préparées. Enfin il fallait avoir arrêté un plan soigneusement médité, déterminant où seraient concentrées, comme point de départ de leurs mouvemens, les diverses fractions des troupes mobilisées.

A ce triple point de vue, nous étions prêts. Car ces trois conditions avaient été réalisées par l'Empereur, Niel et Le Bœuf dans la mesure que leur avaient permise les résistances aveuglément pacifiques de l'opinion et la parcimonie des crédits alloués par le pouvoir législatif.

V

La construction des magasins centraux était finie partout, sauf à Châteauroux, et ils étaient proposés à l'admiration des visiteurs. A défaut du régime régional, on n'avait pas pu répartir, entre les corps, les voitures, les objets de campement, le matériel des services hospitaliers, mais ils s'y trouvaient abondamment et prêts à en sortir au moindre signal. Les services administratifs d'habillement et de campement étaient très bien fournis, soit dans les magasins de l'administration, soit dans

les corps de troupes. L'approvisionnement en vivres n'était pas moins considérable. On comprend qu'en constatant l'abondance de ces ressources et la sagesse de ces prévisions, Le Bœuf se soit écrié : « Quelle reconnaissance nous devons au maréchal Niel ! » Nous n'étions pas moins bien pourvus en ce qui concerne notre armement. Nous possédions 1 019 264 fusils Chassepot. En rendant à la fabrication son activité suspendue, on pouvait accroître dans d'immenses proportions cet approvisionnement. Les fusils transformés dits à tabatière, destinés à la garde mobile, étaient au nombre de 342 115.

Comme bouches à feu, nous n'étions pas moins prêts. En laissant de côté les obusiers et les mortiers de toute nature, les canons en fonte de fer, en acier fondu et en fer forgé, en nous en tenant aux canons en bronze, dont 2 000 rayés, nous avions 10 111 pièces de campagne. De plus, l'Empereur avait décidé la fabrication d'un canon en bronze de 8, se chargeant par la culasse, égal, sinon supérieur au canon d'acier prussien par la portée et la justesse du tir. On s'était assuré le nombre de munitions, cartouches, obus, nécessaire au service de nos fusils et de nos bouches à feu. Nous possédions 82 000 000 de cartouches pour les chassepots et 95 000 000 pour les fusils à tabatière. On avait 382 528 coups à obus, sur lesquels 365 000 pour les canons de 4 et de 12 de campagne. Pour les mitrailleuses, on avait 3 863 000 cartouches. Et nous pouvions démesurément accroître le nombre de nos munitions d'artillerie. On fabrique les coups de canon avec rapidité lorsqu'on possède les sachets, la poudre et les projectiles. Or, il y avait quatre millions et demi d'obus vides, douze millions de kilos de poudre, 427 054 sachets remplis.

La cavalerie était en bonne situation quant à ses chevaux et à ses harnachemens. Le nombre des chevaux recensés montait à 75 304. Le matériel des équipages militaires était aussi bien monté.

Les forteresses étaient les unes suffisamment, les autres abondamment pourvues (1). On a relevé, d'après les archives du comité d'artillerie, des manques de matériel plus ou moins sérieux. Est-ce bien regrettable ? Au dire de militaires de haute valeur, et je me permets de partager cette opinion, les forte-

(1) Procès-verbaux du Conseil d'enquête sur les capitulations.

resses ne doivent plus jouer dans les guerres qu'un rôle secondaire, car leur destinée est d'être affamées ou tournées. C'est en rase campagne, dans les batailles, que se décide le sort des empires. Tout ce qu'on doit demander aux forteresses, c'est de résister aux attaques brusquées, et elles étaient en état de le faire. Chaque place frontière avait son armement de sûreté sur le rempart. L'approvisionnement de sûreté étant de dix coups par pièce, il n'est pas rare de lire dans des écrits soi-disant véridiques : « Voyez dans quel état étaient nos forteresses. Dix coups par pièce ! Voilà tout ce qu'on leur avait préparé ! » En effet, sur le rempart, il n'y avait que ces dix coups. Mais ce n'était là que l'approvisionnement de prévoyance destiné à parer à une surprise. Les véritables approvisionnemens de la guerre n'étaient point ainsi étalés ; on les gardait en magasin. A Metz, en ce qui concerne la place elle-même et les remparts, il ne restait qu'à fermer quelques entrées particulières. Les forts n'étaient pas achevés, mais les trois principaux, Saint-Quentin, Saint-Julien, et Queuleu, sans être encore des fortifications permanentes, étaient à l'état de redoutes parfaitement établies et dans des conditions de résistance bien autrement formidables, selon la juste observation du général de Rivière, que les ouvrages improvisés par les Russes devant Sébastopol et dont la prise nous coûta tant de peine. Mayence était dans des conditions bien moins satisfaisantes. Le général Kraft de Hohenlohe raconte qu'en 1869-1870 il procéda avec plusieurs officiers supérieurs d'artillerie à un *Kriegsspiel* (jeu de guerre) de forteresse. La place choisie était Metz. Quand les séances furent terminées, il en fit un résumé qu'il présenta au général de Stiehle. Celui-ci dit : « S'il arrivait que nous dussions assiéger Metz, étant donné la dépense d'hommes et de munitions qu'il faudrait faire, mieux vaudrait réduire la place par la famine. » Or, cette année-là même, le général de Stiehle devint chef d'état-major de l'armée du prince Frédéric-Charles, qui, en fait, affama la forteresse de Metz. A Strasbourg, on n'avait pas pourvu à l'insuffisance bien connue des abris voûtés; mais il était toujours facile d'en créer par le blindage. L'armement était dans les conditions réglementaires.

Nous avions sous les drapeaux une partie de contingens légaux ; l'autre partie constituée en état de réserve attendait l'ordre de rejoindre. Au 1er juillet, voici quels étaient exactement nos effectifs :

Armée active (officiers et troupes), 391 241 hommes. Réserve, 61 382 hommes. Jeunes soldats de la seconde portion du contingent, 112 125 hommes ; 75 000 jeunes soldats de la classe de 1869 ; Garde mobile, officiers et soldats compris, 467,694 hommes réduits par les non-valeurs de toutes espèces et par les exonérations à 417 000. Le total maximum de nos forces était donc de 1 032 442 hommes. Mais ce chiffre énorme n'était pas celui des hommes immédiatement disponibles pour une entrée en campagne. Il n'y avait pas à tenir compte des gardes mobiles destinés à la défense des forteresses, ni des 75 000 jeunes conscrits non instruits. On descendait ainsi au chiffre de 564 748 hommes. Sur ces 564 748, 138 475 n'étaient pas disponibles par différentes raisons ; on n'en pouvait employer utilement que 426 273. C'était le chiffre promis par le maréchal Niel au pays, à la Chambre, aux Commissions du budget, à l'Empereur ; c'était le chiffre donné par le général Lebrun à l'archiduc Albert dans sa mission à Vienne, comme point de départ de toutes les combinaisons.

Ces forces devaient être mobilisées et prêtes à entrer en action dans le délai de seize et dix-huit jours. Le passage du pied de paix au pied de guerre avait été simplifié autant que le comportait une organisation qui n'était pas régionale, comme l'Empereur l'eût voulue et n'avait pu l'obtenir. L'administration de la Guerre, de concert avec les officiers généraux et les intendans, avait fait une étude préalable de tout ce qui était nécessaire pour mettre l'armée sur le pied de guerre. Les divers directeurs avaient même été appelés devant l'Empereur en présence du ministre, et il en était résulté un travail d'ensemble, qui fut imprimé et distribué à chacun des intendans sous sa responsabilité personnelle comme un travail secret.

Enfin la dernière condition de la préparation avait été réalisée : un plan, arrêté jusque dans ses détails les plus minutieux, constituait trois armées d'opération, soutenues par trois autres armées de réserve, à Paris, à Lyon et à Toulouse. Leurs emplacemens étaient désignés, les lettres de service des généraux préparées, sur lesquelles les noms de Mac-Mahon, Bazaine, Canrobert, Cousin-Montauban, Trochu, Baraguay-d'Hilliers étaient écrits au crayon et qu'il suffisait de couvrir d'encre pour que les nominations devinssent officielles. N'ayant pas l'intention d'assaillir l'Allemagne, l'État-major n'avait point préparé

un plan d'attaque et d'invasion comme Moltke, mais il avait étudié avec soin un plan de défense dont la forme stratégique pourrait devenir offensive, — car l'offensive aussi est un moyen de défense, — mais dont l'intention politique était exclusivement défensive.

Le maréchal Niel, l'Empereur nous avaient promis une armée suffisamment pourvue, nous l'avions ; un effectif de 400 000 hommes, nous l'avions ; un matériel de bonne qualité, nous l'avions ; des approvisionnemens abondans, nous les avions. Ils nous avaient promis un passage rapide du pied de paix au pied de guerre : toutes les dispositions compatibles avec nos lois fondamentales avaient été prises. Nous étions donc prêts.

Si, nonobstant cette préparation, nos troupes ont été pourvues d'une manière désordonnée ou insuffisante, il faudra l'imputer soit à la négligence ou à l'incapacité des agens d'exécution, soit à la défectuosité du système selon lequel la mobilisation a été organisée.

Quelle que soit celle de ces deux hypothèses que le récit des événemens nous amène à adopter, que ce soit l'incapacité des agens d'exécution ou l'insuffisance de notre organisation qui ait empêché les troupes d'avoir assez vite entre les mains le matériel réuni pour elles dans les magasins et les arsenaux, il ne serait pas juste de dire qu'on n'était pas prêt. Nous l'étions. Seulement, ce qui était prêt n'aurait pas été mobilisé ou l'aurait été mal ou tardivement. Et c'est le système défectueux de la mobilisation, et non la négligence ou l'imprévoyance de la préparation qu'il faudrait incriminer. Ce ne serait pas Le Bœuf, ni même Niel, et encore moins l'Empereur, qu'il faudrait rendre responsables, mais tous nos illustres généraux et administrateurs de la Guerre qui, depuis Gouvion Saint-Cyr et Bugeaud, ont entouré d'un culte presque idolâtrique les institutions militaires qui nous régissaient en 1870.

ÉMILE OLLIVIER.

MADEMOISELLE DE JESSINCOURT[1]

PREMIÈRE PARTIE

SEULE

I

— Je viens de la part de Mlle Louise de Jessincourt, du commandant Aubryon, de Metz, et de sa dame, de M. Alphonse de Jessincourt, le capitaine, et de toute leur famille, vous inviter à l'enterrement de Mme veuve de Jessincourt, née Laprairie, pour jeudi matin, à neuf heures un quart.

La brave femme qui, de porte en porte, propageait la funèbre nouvelle dans Amermont, récitait cette tirade tout d'une haleine, en traînant les finales avec l'accent lorrain le plus opaque. Si pressée qu'elle fût, elle appuyait néanmoins d'un ton dévotieux sur les titres et particules des deuillans. Quand elle prononçait : « le commandant Aubryon, de Metz, » sa lourde figure carrée s'illuminait comme à une vision de splendeur.

Mélanie Bourotte, femme d'un bûcheron du pays et mère de dix enfans, cumulait cette fonction d'annonciatrice des morts avec celle plus ordinaire de laveuse de lessives. La première lui valait une sorte de considération officielle qui rejaillissait sur la seconde. Cette Mélanie était, dans Amermont, un véri-

(1) *Copyright* by Louis Bertrand, 1910.

table personnage. Une fois revêtue de son uniforme de circonstance, — à savoir une jupe de droguet noir, un bonnet de tulle noir, et, suivant la saison, un châle ou un caraco de laine noire, — elle était accueillie par les gens de la petite ville presque comme une personne de la « société, » une parente des défunts. Et, bien qu'elle eût un faible pour la boisson et qu'elle fût un peu forte en gueule comme toutes les lavandières, elle gardait de ses relations mortuaires avec le beau monde, — du moins un jour comme celui-ci, — un petit air cérémonieux et très digne.

Elle hâtait le pas, tant qu'elle pouvait. Elle venait de « faire » la Ville-haute, et elle entendait bien expédier la Ville-basse pour dix heures, afin de ne pas remonter, sous l'écrasante chaleur de midi, la rue déclive qui réunit les deux moitiés d'Amermont. Il faisait vraiment très chaud, ce jour-là. C'était le mardi 16 août 1859, — le lendemain de la fête de l'Empereur.

Cette fête avait eu un éclat inaccoutumé, en raison du retour triomphal de l'armée d'Italie. Des réjouissances exceptionnelles avaient mis en émoi la localité : illuminations, salves d'artillerie, feu d'artifice tiré dans les jardins de la sous-préfecture. Tous les bâtimens municipaux et la plupart des maisons particulières étaient encore pavoisés de leurs drapeaux. Sur les rebords des fenêtres, les lampions à demi consumés s'alignaient parmi des traînées de cire noirâtres.

Lorsque Mélanie Bourotte passa devant la Tour de l'Horloge, qui domine le raidillon de la Grand'rue, elle jeta vers le cadran un regard rapide : neuf heures dix ! elle n'avait que le temps de faire la Ville-basse !

D'un pas allongé et pesant, comme celui des gros chevaux de labour de son pays, elle s'engagea dans la Grand'rue. Cette venelle tortueuse, dont la pente est si roide et le pavé si glissant que les voituriers et les cavaliers eux-mêmes ne s'y aventurent jamais, n'était presque habitée que par des boutiquiers, gens du commun, qu'on n'invitait point officiellement aux enterremens. Cependant l'annonciatrice des morts devait s'y arrêter dans trois logis ; chez le juge de paix, chez l'architecte communal et enfin chez Mlle Olympe Borniche, la maîtresse de piano, une vieille amie de ces dames de Jessincourt.

Mélanie prévit sans trop de chagrin qu'elle allait s'attarder auprès de Mlle Borniche, qui, naturellement, très curieuse,

devait en outre à sa qualité d'amie de réclamer des éclaircissemens sur cette mort en coup de foudre.

Tout en grimpant l'escalier de la maîtresse de piano, elle se composait un visage et jouissait par avance de la surprise qu'elle allait causer. Au tintement de la sonnette, Mlle Borniche elle-même apparut, en bonnet de nuit, caraco et jupon de piqué blanc, les mains protégées par de vieux gants aux doigts coupés : elle époussetait ses meubles... Dès les premiers mots de Mélanie : « Je viens de la part de Mlle Louise de Jessincourt... » elle poussa un : « Ah ! mon Dieu ! » déchirant à croire qu'elle s'allait évanouir sur la place. Mais elle n'en avait aucune envie.

Aussitôt, ses petits yeux malins pétillèrent :

— Mélanie, racontez-moi vite !... Vous allez d'abord prendre un verre de vin !

— Ma foi, mademoiselle, ce n'est pas de refus ! Je suis en nage !

En temps ordinaire, Mlle Olympe eût conduit la bonne femme à la cuisine. Mais, vu la solennité de sa mission, elle la servit à la salle à manger, sur un coin de la table.

Mélanie avala le verre, d'un trait, comme un homme. Puis, flattée d'avoir porté un coup à Mlle Borniche, elle déclara spontanément :

— Vous ne savez pas? La semaine dernière, *elle* avait déjà eu deux attaques !... Mlle Louise ne l'a dit à personne, cachottière comme elle est !... *Elle* ne trouvait plus ses mots, *elle* « barbouillait !... » Hier, au moment du feu d'artifice, ça l'a tellement remuée, tout ce bruit-là, qu'elle a pris une troisième attaque !... Elle a passé ce matin, aux Angélus !...

— Est-ce Dieu possible ! soupira Mlle Borniche. Qui aurait pu deviner?... Mais pourquoi Louise...

— Chut ! fit Mélanie, en levant son doigt, d'un air mystérieux.

Après s'être fait prier pour la forme, elle chuchota :

— Je vas vous le dire, à vous ! C'est à cause de sa sœur, la Commandante ! A ce qu'il paraît, si Mme de Jessincourt a pris ses attaques, ça vient d'une scène terrible que Mme Adeline a faite à sa mère, rapport à leurs biens ! On s'est disputé ! Mlle Louise pleurait. La pauvre vieille en a eu les sangs tournés !... Pensez ! à cet âge-là, il suffit d'un rien !

La maîtresse de piano, les yeux mi-clos, dodelinait de la tête :

— Mon Dieu, Mélanie, qu'est-ce que vous me racontez là?

— Je vous dis la pure vérité, mademoiselle ! C'est la Liffoisse, *leur* femme de ménage, qui me l'a dit !

Mlle Olympe feignait l'incrédulité. Cependant elle convint que la Commandante n'avait point de cœur. D'ailleurs, une tête chaude, une exaltée :

— Ils sont tous les mêmes dans cette famille-là !

— Pour ça !... dit Mélanie.

Rappelée soudain au sentiment de ses fonctions, elle marcha vers la porte. Mais la vieille fille la retint sur le seuil. Elle demanda, en baissant la voix :

— Est-ce que Mlle Victoire viendra à l'enterrement?

C'était, en effet, une grosse question que de savoir si Mlle Victoire viendrait à l'enterrement ! Cette personne, qui était la belle-sœur de la morte, occupait toutes les imaginations et défrayait tous les cancans d'Amermont. Depuis l'avènement de l'Empire, elle s'était condamnée à une réclusion volontaire, alléguant sa mauvaise santé, mais en réalité par haine du régime et des nouveaux fonctionnaires qu'il avait installés dans la sous-préfecture : il y avait bientôt sept ans qu'elle n'était pas sortie de sa chambre. On la considérait presque comme un phénomène.

Mélanie Bourotte, ménageant son effet, répondit avec indignation :

— Non pourtant ! Elle ne viendra pas à l'enterrement de la femme de son frère !... Elle dit qu'elle ne peut plus bouger !... Mais tout ça, c'est des grimaces ! D'abord, pour une occasion comme celle-là, on se dérange, n'est-ce pas, — quand on devrait se faire conduire en voiture ! Et puis, on sait trop, dans Amermont, qu'elle méprisait la défunte, parce que ce n'était qu'une Laprairie !... Cette Jessincourt, elle est si fière !

— N'empêche, prononça Mlle Borniche, que son frère, tout de Jessincourt qu'il était, n'était ni plus ni moins qu'un petit avocat sans causes, quand il s'est marié. Il a été bien heureux de prendre les écus d'une Laprairie !...

— Enfin ! Qu'est-ce que vous voulez ! conclut, en gémissant, Mélanie Bourotte.

Elle fit un pas vers l'escalier. Mlle Borniche la retint encore

— Et dites-moi, Mélanie, qui est-ce qui conduit le deuil?

La bonne femme arrondit sa bouche et proclama avec emphase :

— C'est M. Alphonse de Jessincourt, le capitaine!

— Comment! ce n'est pas le commandant Aubryon, le gendre?...

— Le commandant ne viendra pas non plus! Il paraît que, de ce moment-ci, il a justement son lumbago!

— Alors, *ça* revenait aux Laprairie! prononça vivement Mlle Borniche. On n'a pas idée d'une inconvenance pareille! Dans ce cas-là, c'est Charles Baudot, le propre neveu de Mme de Jessincourt, qui devait conduire le deuil!

Mélanie approuva :

— Mlle Louise était bien de cet avis! Mais la Commandante a voulu le Capitaine. Elle a dit comme ça, que, rapport à l'uniforme, ça serait plus grandiose!...

— Quel orgueil! dit Mlle Borniche. La folie des grandeurs les perdra!... Ah! cette Commandante!

— Vous savez, reprit aigrement Mélanie, elle a beau faire la grande, il n'y a pas de dame plus intéressée, plus « regardante! » Comme on dit, elle écorcherait un pou, pour avoir la peau!... Mais il se fait tard, mademoiselle Olympe! Je me sauve!... L'enterrement est pour après-demain, à neuf heures un quart!

Et elle reprit sa course vers la Ville-basse.

La nouvelle s'étant répandue, des femmes attroupées essayaient d'interroger la messagère. La perruquière, la lampiste, la marchande de papiers peints lui barrèrent la route. D'un ton de componction, la perruquière demanda :

— C'est donc vrai, Mélanie?

— Oui pourtant! *Elle* a eu une attaque, jeta Mélanie, l'œil égaré.

Et aux autres commères qui la hélaient de leurs fenêtres :

— *Elle* a passé, ce matin, aux Angélus!

Pour les gens d'Amermont, petite ville perdue au milieu de ses forêts, l'enterrement qui s'annonçait était un événement aussi considérable que la fête de la veille. On s'y préparait avec un frémissement de curiosité. Les rideaux se tiraient au passage de Mélanie Bourotte. Devant les portes, les enfans, bouche béante, s'arrêtaient de jouer.

Les mains croisées sous ses lainages funèbres, au milieu de la Grand'rue éblouissante de soleil, l'annonciatrice des morts, sentant les regards fixés sur elle, s'avançait avec une majesté dolente, comme si, à elle seule, elle était déjà tout l'enterrement.

II

On n'eut point de déception. Les suprêmes volontés de la défunte furent exécutées à la lettre, tant pour l'inhumation que pour le convoi et la cérémonie religieuse.

Trois messes chantées, avec diacre et sous-diacre, devaient être célébrées consécutivement, la première par M. Schwob, curé-archiprêtre d'Amermont, la deuxième par M. Poinsignon, curé de Gros-Tenquin et arrière-neveu de la morte, la troisième par le premier vicaire de la paroisse, — et cela sans préjudice de trois messes basses qui seraient dites, en même temps, à l'autel de la Sainte-Vierge et à l'autel de Saint-Nicolas, par le second vicaire et les desservans des communes voisines. Huit cierges étaient prescrits pour le maître-autel, six pour celui de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas, dix pour le catafalque. La niche même de saint Gengoult, -- un vieux saint local et démodé qu'on avait relégué dans un coin obscur des bas côtés, — en recevait deux pour sa part. Cent autres cierges d'au moins un quart de livre seraient distribués aux personnes qui suivraient le convoi jusqu'au cimetière. Les cierges du clergé devaient peser au moins une demi-livre. Enfin cent kilos de pain étaient libéralement accordés aux malades et pensionnaires de l'hospice.

Le nombre des assistans répondit à un tel déploiement de pompe et de munificence. On supputa, par la suite, que près de huit cents personnes avaient pris part aux obsèques. Outre les habitans d'Amermont et les alliés de la famille jusqu'à la cinquième génération et au delà, — les amis et connaissances étaient accourus de tous les coins de la région.

D'abord, le cortège fut un peu houleux, la maison mortuaire étant située sur la place de l'Église qui était fort étroite. La confusion empêchait de distinguer les figures. Mais le bicorne et les épaulettes de M. Alphonse de Jessincourt, qui conduisait le deuil, attirèrent immédiatement tous les regards. Capitaine au 1er régiment de cuirassiers de la Garde impériale, il dominait

la foule du haut de sa taille avantageuse et de tout le prestige de son grade. Il éclipsait sa parenté. C'est à peine si l'on entrevit Mlle Louise et sa sœur Adeline, la Commandante, affublées toutes deux de chapeaux à bavolets, d'où tombait un immense voile de crêpe qui leur couvrait la figure et le corps jusqu'à la cheville. L'usage voulait qu'elles fussent « conduites » elles-mêmes par une parente ou une amie, qui leur donnait le bras et sur lesquelles elles s'appuyaient d'un air prostré. Mlle Louise était « conduite » par son intime amie, Mlle Eulalie Prose, douce et pieuse fille, dont la charité paradoxale était légendaire. Quant à la Commandante, c'était sa cousine, Mme Charles Baudot, d'Amermont, qui la « conduisait. »

Malgré la cohue, plusieurs personnes se signalèrent néanmoins, une vieille dame très grande, encore qu'un peu voûtée et tout aussi enveloppée de crêpes que les deux sœurs : on assurait que c'était leur tante Laprairie, Mme Laprairie, de Metz, qui passait pour avoir une fortune considérable. Elle n'était jamais venue à Amermont; il avait fallu une circonstance aussi grave pour la décider au voyage. Ses nièces ne comptant pas sur elle, on ne lui avait point désigné de conductrice... Soudain Mlle Borniche, qui guettait toutes les occasions utiles de rendre service et de se mettre en vedette, se faufila jusqu'au bras de Mme Laprairie, dont elle s'empara, à la stupéfaction de toutes les cousines, prêtes à s'offrir. Bien que la vieille dame, très arrogante et pleine de remarques acrimonieuses sur les choses et les gens d'Amermont, eût les yeux fort secs, la maîtresse de piano, avec des mines éplorées, affectait de la soutenir de toutes ses forces et de plier sous le poids d'une si auguste douleur.

A l'église, la cérémonie totale dura deux heures trois quarts. C'était un peu long, même pour un pays d'étiquette, où, jadis, les funérailles des ducs régnans se déroulaient pendant des mois entiers. Quand on se leva pour aller au cimetière, il était tout près de midi.

Sur le parvis, au milieu de la foule très dense qui entourait le cercueil, le bedeau et les enfans de chœur se bousculèrent, pour distribuer les cierges d'un quart, stipulés par la défunte. Mais cette coutume était déjà considérée comme rustique par les gens d'Amermont. Sauf les dévotes, les dames de la « société » n'en prirent pas. On les laissa aux gens de boutique et aux pauvresses : ce fut toute une affaire que de les allumer. Enfin, six

femmes robustes, dont Mélanie Bourotte, soulevèrent le brancard funèbre, et le cortège s'ébranla.

Le chemin du cimetière, qui était à une portée de fusil, s'étranglait entre des murs de jardins fort rapprochés. Le soleil d'août tapait d'aplomb sur les crépis : on étouffait dans ce boyau surchauffé. Les dames haletaient sous l'épaisseur de leurs crèpes et de leurs châles de cachemire. D'une main timide, les hommes déboutonnaient leurs redingotes sanglées et s'épongeaient le front, en rejetant vers l'occiput leurs chapeaux à claque. De temps en temps, les porteuses, rompues par le poids du cercueil, laissaient glisser les leviers sur leurs genoux arc-boutés : le brancard touchait le sol, et, pendant une minute, le cortège s'immobilisait.

Mlle Louise, comme si toutes ses larmes étaient taries, ne pleurait plus. On voyait seulement ses yeux enflammés luire à travers son voile. Pendant une halte, elle entendit sa sœur dire à Mme Baudot, sa conductrice :

— Ce n'est pas étonnant que nous ayons tant de monde! Louise a fait « jouer » le télégraphe!

Le ton de la Commandante était agressif et plein de reproches, sans doute à cause de la dépense. Mais cela ne toucha point Mlle de Jessincourt. Brisée par la fatigue et les émotions, elle ne sentait même plus son chagrin. Elle regardait vaguement, sans rien voir. Tout à coup, les porteuses s'étant arrêtées, elle aperçut à côté d'elle l'uniforme chamarré de son cousin, le capitaine, — et ce fut un sursaut brusque de son attention.

Près du brancard se tenaient les deux fermiers de la famille, l'un en blouse bleue, l'autre en veston de drap noir, — puis, derrière la croix processionnelle, les onze prêtres, qui, le cierge à la main, précédaient le convoi, somptueux et raides sous leurs surplis, leurs dalmatiques et leurs chapes de velours barrées d'une croix d'argent. Cet apparat, autour de la dépouille de sa mère, chatouilla doucement en elle l'orgueil de caste. Elle ne résista plus à l'envie de se retourner : à perte de vue, la foule en noir ondulait entre les murs blancs du chemin. Un brasillement de cierges dominait les têtes, et leurs flammes jaunes brillaient comme des languettes d'or, dans l'air calme et la grande lumière crue de la méridienne. Mlle de Jessincourt n'osait pas s'avouer son contentement...

Mais les porteuses se remirent en marche : on entrait au

cimetière. Lorsqu'on eut franchi la grille et que, sur la gauche de l'allée principale, entre les branches de marronniers, Mlle Louise distingua un trou béant, son cœur commença à battre très fort : c'était le caveau familial des Jessincourt. La dalle était posée contre la muraille du fond. Les fossoyeurs, déroulant des paquets de cordes, se tenaient un peu en arrière.

A mesure qu'elle s'en rapprochait, elle sentait ses jambes fléchir, au point que sa conductrice, Mlle Eulalie Prose, dut l'appuyer plus fortement de son bras.

A la suite du clergé, on se rangea autour du caveau, dont le brancard touchait la margelle de pierre. Les psalmodies reprirent. Puis, M. l'archiprêtre Schwob ayant prononcé les dernières prières, Mélanie Bourotte, de sa grosse main rouge de lessiveuse, enleva brutalement le drap noir qui recouvrait le cercueil... Subitement, devant le bois de la bière, ainsi mise à nu, au bord du caveau qui allait l'engloutir, Mlle de Jessincourt, dans un coup d'émotion foudroyante, eut la vision précise que maintenant, il n'y avait plus personne entre elle, l'aînée de la famille, — et ce trou béant. Sa mère, vivante, lui avait jusque-là caché la tombe. Alors, comme si elle voulait retenir la morte et s'abriter derrière elle, Mlle Louise se jeta sur le cercueil, d'un mouvement si éperdu, que cette mimique entraîna sa sœur. La Commandante se précipita à ses côtés, et, collant sa bouche contre la bière, elle éclata en sanglots. Elle se tordait les bras, criait comme une démente :

— Maman! maman!

Ce fut presque un scandale dans l'assistance. La tante Laprairie, haussant les épaules, dit tout bas à Mlle Borniche :

— Est-elle exagérée, mon Dieu!

— Quelle comédienne! répliqua la vieille fille, en sourdine.

Il fallut que Mélanie Bourotte, aidée d'une femme solide, arrachât du cercueil la désespérée, qui avait une crise de nerfs. La scène menaçait de s'éterniser...

Après les aspersions, on ne se débanda point, on s'en retourna en bel ordre vers la ville : ce n'était pas fini!

Quand on fut arrivé à la maison mortuaire, le capitaine Alphonse de Jessincourt, qui conduisait le deuil, se planta devant la porte, au milieu de la famille. Les assistans s'alignèrent en face, tout le long de la rue de l'Église, et, comme un seul homme, ils se découvrirent, en exécutant un plongeon. Le capi-

taine, cambrant sa taille, répondit par le salut militaire, puis il tourna les talons. Une heure sonnait. La cérémonie était seulement terminée.

Une autre se préparait : celle du repas de funérailles.

Cinquante personnes y étaient conviées. Encore Mlle Louise fut-elle accusée de lésinerie, vu le nombre considérable d'étrangers qui étaient accourus à l'enterrement. Prétextant l'exiguïté de sa maison, elle avait limité ses invitations aux parens et petits parens. Les prêtres venus des localités voisines seraient hébergés au presbytère, à l'exception toutefois de M. le curé Poinsignon, qui était de la famille.

C'était un branle-bas général dans le vieux logis des Jessincourt. Les dames, avides de déposer le harnais funèbre, avaient envahi les chambres du premier étage. Des boîtes à chapeaux traînaient sur tous les meubles et jusque sur les parquets. Des coiffures étaient étalées sur les lits, ou soigneusement disposées sur les globes des lampes Carcel, comme sur des formes de modistes : on se mettait en bonnets pour le déjeuner.

Celles des cousines qui étaient déjà parées, — Mme Baudot et ses sœurs, Madeleine Perbal, Amélie Weyrich, — s'empressaient autour de Mlle Louise qui, débarrassée de son bavolet et de tous ses crêpes, montra, sous une superbe chevelure brune, un beau visage pâle, éclairé de deux grands yeux noirs, humides et languissans. On la plaignait, avec des allusions discrètes à la scène du cimetière. Elle, toute honteuse et les cils baissés, s'excusait de son abandon comme d'une inconvenance :

— Je vous demande pardon ! dit-elle : c'était plus fort que moi !

En revanche, la Commandante, très « dame d'officier, » acceptait d'un air tragique toutes les condoléances. Elle semblait même les réclamer impérieusement. Les paupières rouges et les lèvres tuméfiées, elle se donnait l'expression d'une personne abreuvée d'amertumes. Du fauteuil, où elle trônait, Mme Laprairie l'observait, la mine narquoise.

Dans sa robe de soie noire, aux plis amples et cassans, toute gonflée par la crinoline, avec son riche bonnet de dentelles, dont les rubans retombaient, larges comme des banderoles, derrière ses épaules, — la main droite au creux de l'estomac, la gauche soutenant un mouchoir de batiste qui pendait sur le

ballonnement de sa jupe, — la tante Laprairie manifestait la condescendance dédaigneuse qu'une dame de Metz peut avoir pour des gens de petite ville. A part soi, elle écoutait et jugeait tout sans indulgence.

Momentanément, les deux sœurs se trouvant seules avec leur tante, la Commandante en profita pour quereller Mlle Louise.

— Est-ce ridicule, ces messes qui n'en finissent pas !... et ces cierges, ces sonneries ! Tu n'en fais jamais d'autres !

— C'est bon pour la campagne ! dit, avec hauteur, Mme Laprairie.

— En tout cas, je saurai ce que cela me coûte ! reprit Adeline, d'une voix furieuse.

— Ça ne te coûtera rien ! répliqua sèchement Mlle Louise.

Et, avec un tremblement d'irritation :

— Maman a tout payé, sur ses économies ! D'ailleurs, je n'ai fait qu'exécuter son testament...

— Ah ! le testament ! clama la Commandante qui ne se maîtrisait plus, il est temps que j'y mette le nez, dans ce fameux testament !...

Mais un des garçons de l'*Hôtel de la Sirène*, qu'on avait réquisitionné pour la circonstance, vint avertir ces dames qu'on les attendait en bas, le déjeuner étant prêt.

Le corridor était plein d'invités qui s'interpellaient, se demandant, avec force commentaires, s'ils devaient déjeuner au salon ou à la salle à manger. Faute de place, Mlle de Jessincourt avait réparti les convives entre ces deux pièces. Trente personnes, choisies parmi les plus qualifiées, allaient s'entasser dans le salon, où l'on avait dressé l'immense table à rallonges, remisée au grenier, depuis le mariage de la Commandante. La salle à manger était réservée aux petits parens obscurs et peu fortunés, cultivateurs ou fermiers, — aux « gens de village, » comme disait Mélanie Bourotte, avec une moue méprisante.

Placer chacun, sans blesser les susceptibilités, fut tout un travail pour Mlle Louise. Le capitaine présidait, ayant à sa droite Mme Laprairie et, à sa gauche, Mme Charles Baudot. Mlle de Jessincourt siégeait en face, entre le curé Poinsignon et son cousin Baudot, personnage renfrogné et brutal qui ne dissimulait point son froissement de n'avoir pas conduit le deuil. Le notaire, Me Bastien, venait immédiatement après le cousin malgracieux.

Quant aux « gens de village » on les laissa s'installer, chez eux, au petit bonheur.

Sitôt le *Benedicite* prononcé par M. le curé Poinsignon, la conversation se débrida soudain, un peu bruyante peut-être pour un repas d'enterrement. Quelqu'un ayant blâmé l'abstention de Mlle Victoire, qui aurait dû assister aux obsèques de sa belle-sœur, Mme Laprairie s'empressa de déclarer :

— Je me dérange bien, moi! Pourtant tout le monde sait que j'ai mes coliques hépatiques!

Et, apostrophant ses deux nièces :

— Tandis que votre tante Victoire, grosse et grasse, Dieu merci ! a bon pied, bon œil!

Ces propos aigres jetèrent un froid. Reconnaissant la vieille hostilité des Laprairie contre les de Jessincourt, M. Alphonse, le capitaine, ne broncha point. Mlle Louise, très gênée, quitta sa chaise, sous prétexte d'un ordre à donner. D'ailleurs elle ne tenait pas en place. A tout instant, elle déposait sa serviette pour aller surveiller les domestiques.

Elle marcha droit à la cuisine, où les marmitons de l'*Hôtel de la Sirène* avaient déchaîné un si beau désordre qu'on ne pouvait plus s'y retourner. Catherine Liffoisse, la femme de ménage, assistait, exaspérée, à ce bouleversement intérieur. Avec une belle rudesse lorraine, elle dit à sa maîtresse, en lui montrant les marmitons :

— Vous voyez, mademoiselle?... Des cochons dans un champ!

Son geste s'étendit jusqu'à la salle à manger, où l'on festoyait bruyamment. Les « gens de village » s'en donnaient à cœur joie. Le fermier Membré, qui était un beau parleur, faisait assaut de gouailleries avec un gros gaillard jovial, un maréchal-ferrant de Saint-Pierremont, cousin éloigné des Laprairie : c'en devenait indécent. Sûrement, leurs éclats de voix s'entendaient de l'Hôtel de Ville !... Mlle Louise, qui était entrée dans la salle par acquit de conscience, s'enfuit scandalisée.

Elle se heurta presque à sa sœur suffoquée d'indignation. Mme Adeline, ayant inspecté les fourneaux, venait d'apercevoir des canards à la broche, — alors qu'on avait déjà servi des poulets en fricassée :

— Je vous demande un peu! Deux services de volaille!... Mais c'est de la folie! Tu jettes l'argent par les fenêtres !

Mlle Louise prononça avec fermeté :

— Il faut ce qu'il faut!... Et puis tu m'impatientes, ma chère !

Et, désignant la fillette de la Commandante, la jeune Isabelle, une bambine de onze ans, qui, assise sur la première marche de l'escalier, s'amusait à tremper une poupée de cire dans une terrine d'eau chaude :

— Tiens ! occupe-toi plutôt de ta gamine !...

La petite fille se redressa, toute rouge, et, d'un air mijauré :

— Ma tante, tu sauras que je ne suis pas une gamine ! Je suis une demoiselle !

C'en était trop ! Jusqu'à cette enfant, — une petite qu'elle adorait, — qui se liguait contre elle avec sa mère ! La mort dans l'âme, Mlle de Jessincourt rentra au salon et se rassit, sans proférer une parole, entre Charles Baudot et M. le curé Poinsignon. La méchanceté de sa sœur la désolait. Elle sentait sa maison au pillage, et elle était excédée de tout ce bruit, de tout ce monde ! Quand s'en iraient-ils, mon Dieu ?... Hélas ! on n'était encore qu'à la moitié du repas !

Le capitaine tenait le dé de la conversation. A côté de Mme Laprairie impassible, il pérorait, tranchait de l'homme du monde ; mais, officier de fortune, ses belles manières sentaient toujours la caserne. Au dessert, lorsqu'on versa, avec mille précautions, un vieux vin de Scy presque centenaire, il tapa sur son assiette avec un couteau, pour réclamer le silence. Puis, d'un ton pénétré :

— Mesdames, Messieurs, dit-il, que cette triste circonstance ne nous fasse pas oublier nos victoires !

Le verre en main, enveloppant l'assistance d'un regard circulaire, il proclama avec une emphase oratoire :

— Je bois à la France, à l'armée française !... à l'Empereur, messieurs !

L'enthousiasme patriotique était si grand dans la ville, comme dans tout le pays, que, malgré la « triste circonstance, » des applaudissemens éclatèrent. Mais, au nom de l'Empereur, le notaire, qui était républicain, protesta. Un cousin, du côté des Laprairie, Isidore Perbal, petit homme maigriot à figure d'alcoolique, acclama le comte de Chambord. Des discussions violentes s'engagèrent. Au même moment, dans la salle à manger, le maréchal-ferrant et le fermier Membré, qui étaient gris se

provoquaient, avec des clameurs effroyables, à qui boirait le plus. Mlle Louise dut accourir pour calmer le tapage :

— Cousine Louise, lui cria le maréchal, en roulant des yeux vagues, venez trinquer avec nous ! Ça vous remettra !...

En face, dans le jardin du presbytère, où messieurs les curés étaient descendus pour prendre le café, on entendait de gros éclats de rire. Les bouchons des bouteilles de bière qu'on décoiffait sautaient avec fracas. La fumée des cigares formait une buée au-dessus de la vigne-vierge qui masquait la grille.

Quels débordemens ! Pour Mlle Louise éperdue, c'était quelque chose comme la fin du monde ! Quatre heures venaient de sonner, et les convives étaient toujours à table !

Enfin, vers la demie, un palefrenier de la *Sirène* vint annoncer que la diligence de Metz allait partir. La tante Laprairie se leva précipitamment : ce fut le signal de la débandade. Elle s'en retournait à l'instant même, malgré les supplications de ses nièces, qui l'invitaient à prolonger son séjour, pour une fois qu'elle venait à Amermont :

— Moi ? rester ici ? fit la tante, d'un ton sarcastique ; mais, je ne voudrais pas m'y voir en peinture !

— Vous reviendrez, ma tante ? insinua doucement Mlle de Jessincourt.

— Jamais de la vie ! Tu peux dire que c'est ma première et ma dernière visite !

Tels furent les adieux de Mme Laprairie.

De toutes les embrassades que Mlle Louise dut subir, celle de la vieille dame ne lui parut pas la moins glaciale. Une pourtant lui fut douce. En s'en allant, sa cousine Madeleine Perbal, la femme du légitimiste Isidore, une grande jeune femme blonde ravagée par une maladie de foie, lui dit, en lui pressant les mains avec ferveur :

— Viens me voir, Louise !... Je ne suis pas gaie, moi non plus. Nous nous consolerons toutes les deux !

Aller voir Madeleine ! Un rêve presque impossible ! C'était si loin ! Elle habitait un village perdu, dans la Meuse ! Mais il y avait une telle détresse dans les prunelles éteintes de la malade et quelque chose de si tendre dans l'accent de sa voix, que Mlle de Jessincourt en fut émue, comme à la salutation d'une âme fraternelle. Ses paupières rougirent. Elle regarda s'éloigner Madeleine, le cœur gros, prêt à crever en sanglots. Puis, tout le

monde étant parti, elle rentra ses larmes, et, instantanément, résignée à la lutte, elle reprit le visage fermé qu'elle avait toujours.

III

Aussitôt, des scènes éclatèrent, du fait de la Commandante, qui les provoquait comme à plaisir et qui semblait vivre dans une perpétuelle atmosphère d'orage.

D'abord, on se disputa au sujet de M. Alphonse de Jessincourt. Le capitaine était descendu chez sa tante, Mlle Victoire : ce qu'Adeline considérait comme une injure faite à la branche aînée de la famille :

— C'est ta faute ! dit-elle à sa sœur : tu n'as pas su l'inviter comme il fallait. Tu te laisses couper l'herbe sous le pied par tout le monde !...

Mlle Louise, résignée, haussait les épaules :

— Que d'histoires, mon Dieu !... parce qu'Alphonse couchera chez sa tante ! D'ailleurs, il s'en va demain, Alphonse, il rentre à Melun : sa permission n'est que de quarante-huit heures !... Enfin, ma chère, si ton mari s'était dérangé, nous aurions évité les commentaires d'Amermont !

Là-dessus, Mme Adeline Aubryon jeta les hauts cris :

— Comment !... Victor, qui est perclus de rhumatismes ! Tu veux donc sa mort ?... Mais tu n'as pas de cœur, tu es un monstre !...

Elle ne décoléra point jusqu'au soir. Ce fut bien pis, le lendemain, après la visite de Me Bastien, le notaire de ces dames, qui s'était transporté chez elles, pour leur donner connaissance du testament de feu Mme Barbe-Virginie de Jessincourt, leur mère.

Mlle Louise, qui n'ignorait rien des volontés de la défunte, n'eut aucune surprise. Il n'en fut pas de même de la Commandante, à qui Mme de Jessincourt avait caché ses dispositions jusqu'à la fin, pour s'épargner des récriminations inutiles : quoi qu'on fît pour elle, il était sûr, en effet, qu'Adeline se prétendrait toujours lésée. Pourtant, une scrupuleuse équité avait guidé la testatrice.

Les Jessincourt n'étaient pas précisément riches. Le plus clair de leur avoir consistait dans *quarante jours de terre, en*

roi, comme on disait, dans le pays : un joli lopin, tout de même, pour un canton où la propriété est extrêmement morcelée ! Quant à l'argent liquide qu'ils pouvaient posséder, on se perdait en conjectures. Le vrai, c'est que Mme de Jessincourt, outre ses terres, avait reçu de ses parens, cent vingt mille francs environ. De ce capital, il avait fallu défalquer une quarantaine de mille francs pour la dot d'Adeline et autant pour Louise quand elle atteignit sa majorité. Le surplus allait être divisé par moitié entre les deux héritières. Mlle Louise aurait, sa vie durant, la jouissance de la maison estimée vingt mille francs : après sa mort, ladite maison devait revenir à sa nièce, Isabelle Aubryon, la fille de la Commandante. En revanche, celle-ci obtenait, pour sa part de terre, la ferme du Fond-de-Sept Chevaux, qui avait été achetée cinquante mille francs en 1820, tandis que le Sarre-l'Évêque, dévolu à son aînée, ne dépassait pas trente mille. Encore Mlle Louise n'en avait-elle que l'usufruit, comme de la maison : la ferme, après sa mort, reviendrait également à sa nièce. Pour les hardes et objets mobiliers, le partage se ferait à l'amiable, entre les intéressées.

En somme, les Aubryon étaient avantagés. Mais la Commandante ne considéra d'abord qu'une chose : c'est que Louise aurait la maison. A ses yeux, cette maison des ancêtres était revêtue d'un tel lustre, qu'elle s'en exagérait naïvement la valeur. Elle cria tout de suite à la spoliation :

— C'est une infamie ! Tu as influencé maman, profitant de ce que tu étais là ! Tu vas te faire des rentes, en louant ton premier étage, tandis que le Fond-de-Sept Chevaux ne rapporte rien... avec un gueux de fermier comme le père Chottin !

— Mais, ma bonne, je n'ai pas l'intention de louer !

— Tu ne loueras pas ! Alors, tu es folle ! Qu'est-ce que tu feras de huit pièces pour toi toute seule ?

— Je ne veux personne chez moi ! prononça délibérément la vieille fille... Et puis, je ne vois pas pourquoi tu te plains : ta ferme vaut près du double de la mienne !

— Menteuse ! vociféra la Commandante. Tu sais bien que ton Sarre-l'Évêque vaut dix fois le Fond-de-Sept Chevaux ! Tu as des rentes sûres, tandis que moi, avec ce voleur de père Chottin...

— Mais, puisque le Sarre-l'Évêque et la maison reviendront à ta fille quand je n'y serai plus !... En outre, Isabelle sera mon héritière...

— Je l'espère bien! fit la Commandante: ce serait indigne autrement! Tu as été assez privilégiée jusqu'ici! En somme, tu as vécu aux crochets de maman, brûlant son bois, t'éclairant de son huile! Depuis vingt ans et plus que tu économises, tu as dû entasser rentes sur rentes!

— Je n'ai pas de comptes à te fournir! dit Mlle Louise. En tout cas, ma conscience est tranquille!

Cependant la pensée qu'Isabelle hériterait un jour de sa tante calma subitement la fureur de la mère... Qui sait? Mlle de Jessincourt pouvait se raviser et laisser son bien aux enfans du capitaine: action monstrueuse, selon les idées d'Adeline, mais enfin, possible! Bridée par cette considération, elle se contint le reste de la journée; et même, le lendemain, quand on procéda au partage, elle montra une humeur conciliante qui ne lui était point habituelle. La présence de la petite fille contribua beaucoup à écarter les conflits.

Mlle Louise avait pour sa nièce une affection toute maternelle: c'était elle qui l'avait élevée, tandis que les parens couraient les garnisons, de l'Est au Midi. Depuis que le commandant, mis à la retraite, s'était fixé à Metz, la fillette continuait à passer de longs mois auprès de sa grand'mère et de sa tante. Cette nièce était l'unique joie de Mlle de Jessincourt, et, comme elle disait, « le rayon de soleil » dont s'illuminait un peu sa grise existence. Elle la gâtait beaucoup, bien qu'elle se défendît de cette faiblesse, car elle avait les principes sévères de sa famille sur l'éducation des enfans.

Le matin du partage, pendant que sa mère saccageait les armoires, la petite guignait une « giroinde, » qui, depuis des années, occupait l'angle droit d'une commode Empire. On appelait ainsi un dévidoir d'ébène reposant sur des pieds d'agate et garni de boules d'ivoire à chacune de ses branches. Pour les yeux émerveillés de la petite fille, cet objet brillant et somptueux était un manège de chevaux de bois: elle s'amusait à le faire tourner avec un ravissement toujours nouveau:

— Tante! dit-elle, après mille chatteries, donne-moi la giroinde!

Mlle Louise tenait beaucoup à ce dévidoir qui lui rappelait ses plus jolis travaux de jeune fille. C'était un crève-cœur pour elle que de s'en séparer. Elle dit non d'abord, puis, vaincue par les caresses, elle finit par céder.

La Commandante triompha. Ce cadeau lui parut de bon augure pour la suite des arrangemens. D'abord, tout marcha bien. Pour le mobilier, il était convenu depuis longtemps qu'il demeurerait à Mlle Louise, moyennant une somme qu'on avait longuement débattue : cette somme était même versée depuis l'année précédente, Adeline ayant eu des embarras d'argent qui l'avait contrainte de recourir à la bourse de sa sœur. On ne revint pas sur cette question, Mais, pour le linge et les hardes, ce furent des contestations interminables.

Les armoires du grenier et du premier étage regorgeaient de lingerie, accumulée dans leurs profondeurs pendant plus de cent ans : c'étaient de hautes armoires de chêne, aux frontons et aux panneaux couverts de sculptures naïves et compliquées. Tout s'y comptait par douzaines de douzaines. Il y avait près de cent paires de draps, dont beaucoup, il est vrai, de dimensions assez exiguës. La Commandante prétendit en prélever la plus grosse part :

— Justement, dit-elle, ces méchans bouts de draps sont à la mesure du petit lit d'Isabelle !

On batailla longtemps autour de ces draps. Adeline en revendiquait les deux tiers, dont un pour le trousseau futur de sa fille. De guerre lasse, Mlle Louise soupira :

— Allons ! j'y consens !

Mise en appétit, la Commandante fit main basse sur les serviettes, les jupons, les bonnets de nuit, les camisoles et, sans même attendre la permission de sa sœur, elle s'emparait de piles entières.

— Qu'est-ce que tu ferais de tout cela ? Tu en as de reste avec deux ou trois douzaines !... Tu n'as pas l'intention de vivre quatre-vingt-dix ans, j'imagine !

La vieille fille essuyait, sans se plaindre, ces boutades féroces, dans la crainte de pires emportemens. Quand les armoires furent vidées, Adeline éventra les cartons. On en trouvait un peu partout, étagés sur les commodes, blottis sous les lits, empilés sur le haut des garde-robes, sur les rayons des alcôves et des cabinets de toilette. Les plus vieux, qui dataient de l'autre siècle, s'alourdissaient de plusieurs couches de papiers peints, dont on les avait tapissés et retapissés au cours de leur longue carrière.

Des choses disparates et sans valeur y étaient entassées, pêle-

mêle avec les précieuses reliques des élégances d'autrefois: des rubans fanés, des morceaux de soie et de velours piqués par les mites, des écheveaux de dentelles anciennes. Deux cartons, parmi les plus vénérables, découvrirent tout un assortiment de plumes, — les belles plumes blanches et soyeuses qui avaient enguirlandé les chapeaux des grand'mamans de Jessincourt, au temps de Marie-Antoinette et de Mme de Lamballe.

A la vue des aigrettes scintillantes que sa mère secouait, la petite Isabelle, en extase, s'agenouilla devant les cartons ouverts:

— Oh! tante! Tu me les donnes, n'est-ce pas?

— Naturellement! s'empressa de trancher la Commandante: ta tante n'a pas envie de porter des plumes blanches, à son âge!

Mlle Louise, estimant en effet que ces parures conviendraient mieux à sa nièce, acquiesçait d'un signe de tête, ou, d'un ton douloureux, elle répétait son éternel: « J'y consens! »

Cependant, elle maintint ses droits sur les fourrures, étant très frileuse, disait-elle. Elle réclama notamment une « palatine » de martre, excellente pour tenir chaud aux épaules, et deux manchons monstrueux, d'une forme archaïque et ridicule, qu'elle ferait recouper selon la mode du jour.

Après le sac des greniers et des chambres à coucher, on redescendit au rez-de-chaussée, pour le partage de l'argenterie et des ustensiles de cuisine. En traversant le salon, Adeline, qui avait son idée, s'arrêta devant un portrait à l'huile assez ordinaire et qui représentait un jeune seigneur, en perruque poudrée et justaucorps Louis XVI, le menton épanoui sur un jabot de dentelles. Dans l'angle, se détachait un écu surmonté du tortil de baron et, au bas du cadre, en lettres noires, on lisait : *Louis-Stanislas de Jessincourt, gouverneur de la citadelle royale de Phalsbourg, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis.*

Toujours éblouie par ces titres, la Commandante déclara:

— Vraiment, ma chère, ce portrait du grand-père ferait beaucoup mieux dans mon salon de Metz que chez toi!... Et, comme je t'ai cédé tout le mobilier pour un morceau de pain...

Devant une telle prétention, Mlle Louise se révolta:

— Tu ne l'auras pas! dit-elle avec autorité... D'abord, ce serait injuste! Le portrait du grand-père doit revenir aux de

Jessincourt comme héritiers du nom ! Mon intention est de le léguer à Alphonse, ou à ses enfans...

— Alphonse? Un panier percé ! s'exclama la Commandante, de son fausset le plus aigu. Mais il le revendra à un bric-à-brac, le portrait du grand-père !

Mlle Louise fut inébranlable. Outrée, la Commandante annonça que, désormais, elle allait user rigoureusement de ses droits :

— Ah ! nous allons voir ! Rira bien qui rira le dernier !

Et, incontinent, elle se rua sur les buffets, sortit les tiroirs, inspecta les moindres recoins, en exigeant la moitié de tout, jusque pour les torchons et les tabliers de cuisine ! Elle envahit le bûcher : quelques fagots et un petit tas d'« ételles » y restaient encore de la provision de bois faite l'hiver précédent : elle y mit l'embargo, prétextant que Mlle Louise en avait profité plus que pour sa part. Dans un renfoncement, derrière la porte, gisaient deux balais de coudrier jetés au rebut : elle prit le moins mauvais des deux. Rien n'échappait à sa rapacité.

Pour le soir, elle avait rassemblé un tel butin, que le corridor et le vestibule en étaient encombrés : il fallait une charrette de déménagement pour transporter tout cela. Elle réquisitionna celle de son fermier, le père Chottin. Puis, la maison ayant été fouillée de fond en comble, elle avertit sa sœur, d'un ton rogue, qu'elle partait le lendemain : une « citadine » commandée par son mari viendrait de Metz, pour la chercher, elle et sa fille.

Au moment du départ, un dernier scrupule la tourmenta. Elle rouvrit les placards de la cuisine, qu'elle avait visités un peu sommairement, la veille. Tout à coup, derrière une rangée de bouteilles vides, elle dénicha un superbe pot de grès, — un de ces pots de faïence de Sarreguemines, dont la panse obèse est décorée de grosses fleurs bleues et où l'on conserve, en Lorraine, les marmelades de *couetches*. Aussitôt, la Commandante le convoita :

— J'espère bien, dit-elle à sa sœur, que tu ne me le disputeras pas !... du moment que tu me *voles* le portrait du grand-père...

Ce fut jeté sur un ton si insultant que Mlle Louise, excédée, se fâcha à son tour et refusa net :

— Puisqu'il n'y en a qu'un, dit-elle, nous allons le tirer au sort !

— Vipère !... grinça la Commandante, avec un regard de haine assassine.

Le sort favorisa Louise. Alors, Adeline perdit toute mesure, elle oublia les raisons qu'elle avait de ménager son aînée. La passion l'emportait, plus forte que son intérêt. Après avoir jeté à la tête de sa sœur les pires injures, elle bondit sur le pot de grès et le lança par terre, où il se brisa lourdement en trois morceaux.

Pâle, les lèvres tremblantes, Mlle Louise, que l'indignation étranglait, prononça enfin, d'une voix blanche :

— Va-t'en !

— Oh ! tu ne me le diras pas deux fois ! hurla la Commandante. D'ailleurs, ma voiture est là !...

— Va-t'en ! répéta Louise. Je suis ici chez moi ! C'est honteux de venir me faire des scènes semblables... pour un pot de grès !

Adeline rassembla ses paquets, saisit brutalement la main de la petite Isabelle, et se précipita vers la porte. Sur le seuil, où sa sœur, hésitante, regrettant déjà son mouvement de colère, l'avait suivie, elle se retourna pour lui crier :

— Maintenant, c'est fini entre nous ! Je te défends de venir à mon enterrement !

Et elle entraîna la fillette vers la voiture.

Consternée, Mlle Louise regardait sa nièce s'en aller :

— Au revoir, petite ! balbutia-t-elle.

— Au revoir, tante ! dit tout bas l'enfant, sans oser lever les yeux vers la vieille fille.

La portière claqua sous la main furibonde de la Commandante, et la « citadine » disparut à l'angle de l'église. Mlle de Jessincourt, à bout de forces, s'écroula sur une chaise de sa cuisine. Jamais elle ne s'était sentie si désespérément seule au monde.

IV

Son abattement dura peu.

Mlle Louise était trop habituée aux violences de sa sœur pour en concevoir un trop profond chagrin. Et, quant à son deuil, il se réduisait presque à ces impressions pénibles et persistantes que laissent le spectacle de la mort et les apprêts des

funérailles. Astreinte depuis vingt ans au rôle de garde-malade auprès d'une mère despotique et sans tendresse, elle avait usé peu à peu ce qu'elle pouvait nourrir d'affection pour une personne indifférente qui décourageait ses moindres élans de cœur. Elle la regrettait par devoir, sans éprouver rien de ce brisement intime qui suit les grandes séparations. C'était d'ailleurs un caractère vigoureusement trempé que celui de Mlle de Jessincourt, sa vie n'ayant été qu'une lutte perpétuelle contre l'égoïsme ou l'hostilité des siens. Si rudes que fussent les chocs et si cruellement qu'elle en souffrît, elle reprenait bien vite le dessus.

Pourtant, elle n'aurait jamais cru qu'Adeline se porterait à de pareilles extrémités. Cette brouille mortelle la peinait, non pas qu'elle eût espéré, pour l'avenir, une entente moins précaire entre elle et sa sœur, mais parce que c'était une chose *qui ne devait pas se faire*, qui froissait en elle le sens de la famille. Ce qui l'attristait par-dessus tout, c'est que la « petite » lui était enlevée.

Sa femme de ménage, Catherine Liffoisse, qui avait assisté au départ tumultueux de la Commandante, lui dit, le jour même, pour la consoler :

— Ne vous faites pas de bile, mademoiselle ! Elles seront trop contentes de revenir !

Mlle Louise l'espérait bien, mais elle tremblait que la Liffoisse ne pût retenir sa langue : tout Amermont allait savoir que Mlle de Jessincourt était brouillée avec Mme Aubryon !

D'abord, elle n'eut guère le loisir de songer aux tristes conséquences d'un tel scandale. Il s'agissait de remettre en ordre sa maison bouleversée par le passage de ses invités et par les perquisitions soupçonneuses d'Adeline. Huit jours y furent nécessaires. Encore dut-elle recourir à Mélanie Bourotte pour seconder le zèle brouillon de la Liffoisse et se décharger sur elle des gros ouvrages.

Et puis, immédiatement, les visites de deuil commencèrent : ce fut une nouvelle invasion, qui l'empêcha de trop s'occuper d'elle-même et de ses ennuis. La « société » au grand complet défila dans le salon de Mlle de Jessincourt, l'usage exigeant qu'on rendît ces visites dans la huitaine qui suivait l'enterrement.

Ces gens d'Amermont, c'était tout un petit monde très céré-

monieux et très réservé, économe de ses gestes et de ses expansions, comme de sa bourse, — économe de tout. Les mœurs y offraient un singulier mélange de politesse surannée et d'inconsciente rusticité. La simplicité y frisait la rudesse. Ils étaient environ une centaine, — gentillâtres besogneux, petits rentiers, fonctionnaires retraités, — qui vivaient uniquement pour la parade, la gloriole du loisir privilégié. Sauf le dimanche, ils mangeaient quotidiennement la soupe au lard, mais tous avaient un salon. Les femmes n'en étaient pas moins des ménagères, comme il ne s'en reverra plus. Entre quatre murs, elles abattaient la besogne de deux ou trois domestiques. Car la plupart de ces dames n'avaient pas de bonnes. De même que Mlle de Jessincourt, elles se contentaient d'une femme de ménage. Seules, quelques personnes âgées avaient une vieille servante qu'elles ne payaient même plus et qui, à force de longs et loyaux services, finissait par prendre rang dans la famille. D'autres, parmi les plus fortunées, faisaient venir du Luxembourg, de Kattenom ou de Gross-Bliederstroff, une jeune paysanne enlevée à la charrue, à qui l'on donnait trois écus par mois, après qu'on l'avait dressée au service, mais qui sentait toujours la fille d'étable. Le patois germanique de ces *bâcelles*, comme on les appelait, était, pour leurs maîtres, une source inépuisable de plaisanteries.

Ils vivaient ainsi d'une petite vie tranquille, heureux en somme, reconnus et acceptés comme une aristocratie légitime par le reste de la population, — boutiquiers, artisans ou manœuvres, — qui semblaient n'être là que pour les servir. Amermont était avant tout un salon, un de ces innombrables et minuscules salons que la monarchie avait fait éclore d'un bout à l'autre du Royaume et qui, en dépit des révolutions, continuaient à se modeler sur le grand salon-type de Versailles. Le principal souci et l'unique distraction de ces désœuvrés, c'étaient les visites. Dans cette sous-préfecture microscopique, qui, d'après les recensemens officiels, ne comptait que 2 003 âmes, il y avait au moins quatre-vingts visites à faire : ce dont les habitans s'enorgueillissaient.

La première personne qui vint apporter ses condoléances à Mlle de Jessincourt fut, naturellement, son amie d'enfance, Mlle Eulalie Prose. Ces deux vieilles filles qui se disaient intimes, ne se voyaient guère plus d'une fois par semaine. Et

pourtant elles s'aimaient beaucoup. Mlle Louise ne se plaisait réellement qu'à la conversation de son amie. Parmi les gens d'Amermont, toutes deux faisaient bande à part, sans néanmoins se distinguer ni se séparer des autres avec affectation. L'étiquette et les traditions locales pesaient, sans qu'elles en eussent conscience, sur leur intimité, qui se surveillait d'elle-même, comme si elle avait peur de devenir trop vive ou trop familière. Bien qu'elles vécussent porte à porte, l'une n'allait jamais chez l'autre sans avoir mis un chapeau et enfilé des gants. On échangeait des révérences longuement glissées sur le parquet. On se reconduisait jusqu'au seuil et l'on se disait avec un petit air très comme il faut : « Je te remercie de ta visite. »

Mlle Olympe Borniche, la maîtresse de piano, faillit devancer Mlle Prose chez leur commune amie, tant la curiosité la démangeait de connaître les dispositions testamentaires de Mme de Jessincourt. Elle avait eu vent de la brouille d'Adeline avec sa sœur et, sur cette affaire palpitante, elle brûlait aussi d'être édifiée. Mais, malgré ses allusions et ses insinuations, Mlle Louise resta très boutonnée : ces choses-là ne devaient pas sortir de la famille !

Mlle Borniche dut rejeter l'entretien sur la jeune Isabelle :

— Et cette chère mignonne ? Quand lui faisons-nous commencer le piano ?

Car, depuis quarante ans, d'une génération à l'autre, Mlle Borniche prodiguait ses leçons aux jeunes personnes de la « société. » Ayant eu la mère pour élève, elle comptait bien avoir la fille.

— Oh ! répondit amèrement Mlle Louise, si elle n'est pas mieux douée qu'Adeline...

— N'importe, une jeune fille bien élevée doit toucher du piano !...

Ce n'était point l'avis de M. Douzedebèze, qui parut au même moment, et qui censura la musique comme inutile et dangereuse. Il se piquait d'être un homme pratique.

Vieux garçon, garde-malade, lui aussi, d'une mère avaricieuse et grognonne, il avait pour Mlle de Jessincourt la vague sympathie qui peut naître entre deux célibataires de même âge et de même genre de vie. Il la conseillait avec circonspection pour ses placemens d'argent et lui apportait tous les jours le *Courrier de la Moselle*, auquel ils s'étaient abonnés à frais

communs. Ils disaient : « notre gazette ! » C'était un lien. Tout de suite, il demanda à Mlle Louise :

— Avez-vous lu, dans notre gazette, que l'Empereur est sur le point de nous annexer la Savoie et le Comté de Nice? Ça va nous amener de nouveaux impôts : on avait bien besoin de ça, vraiment!

Les propos s'éparpillaient ainsi sur des sujets à peu près indifférens à Mlle de Jessincourt. On ne rappela pour ainsi dire point la défunte qui motivait ces visites, sinon pour s'étonner de la brièveté de sa maladie.

Mlle Louise n'attendait d'ailleurs aucune consolation, même de ses parens. Ses cousins, les Charles Baudot, apparurent chez elle, un dimanche, après vêpres. La femme, pesante et molle, ne parlait que ménage et enfans. Le mari, gros minotier, bouffi de son importance, semblait toujours absent, l'esprit absorbé par les affaires : quand il ouvrait la bouche, c'était pour lâcher quelque lourde plaisanterie, ordinairement blessante. Mlle de Jessincourt ne l'aimait pas. Elle reçut le couple comme elle avait reçu les autres visiteurs, sans empressement ni déplaisir. Cependant, elle aspirait à plus de tranquillité.

Des satisfactions d'amour-propre la dédommagèrent de cette longue corvée. Toutes les dames du « Rond » (on appelait ainsi le petit cercle très fermé de l'aristocratie locale), Mme Sallerin de la Caure, la nièce de Mme de Mistourne, la comtesse d'Hatrize elle-même, qui était si hautaine, vinrent solennellement lui rendre visite. Les façons très condescendantes de la comtesse témoignèrent assez qu'un tel honneur s'adressait moins à Mlle Louise qu'à la famille dont elle était : néanmoins, elle en fut très flattée.

Une seule de ces visites lui fut vraiment agréable : celle du sous-préfet, M. Dugué de la Vingtrie, bel esprit et poète. Le culte de l'Impératrice avait rapproché le fonctionnaire et la vieille fille.

Discrètement, il lui annonça, « pour plus tard, » le présent d'une plaquette de vers, de sa composition, intitulés *Jasmins d'Espagne* et dédiés, bien entendu, à l'Impératrice des Français. Il se permettrait d'y joindre une lithographie coloriée représentant Sa Majesté au milieu des Dames de sa cour. Sous le couvert de l'art et de la littérature, c'était en réalité de la propagande bonapartiste. M. Dugué de la Vingtrie s'applaudissait

d'avoir, par ce subterfuge, conquis à la cause de l'Empire une personne notoirement attachée au clan légitimiste. Mais Mlle Louise n'y entendait pas tant de malices : elle aimait l'Impératrice pour sa beauté, pour sa réputation de bienfaisance, voilà tout ! Elle déclara qu'elle serait enchantée de posséder l'image d'une si gracieuse personne...

Et les visites continuèrent à affluer pendant une quinzaine de jours, ramenant les mêmes formules, les mêmes commentaires interminables sur des circonstances insignifiantes. Puis, brusquement, le défilé cessa. A part M. Douzedebèze et Mlle Eulalie, il ne vint plus personne. Mlle de Jessincourt put enfin se recueillir dans sa solitude.

D'abord, quand elle se vit face à face avec elle-même, elle éprouva un sentiment de joie intense, — une joie qu'elle cachait, dont elle était un peu honteuse, — à l'idée de s'appartenir, d'être, désormais, sa maîtresse. Maintenant, elle n'aurait plus à compter avec les caprices despotiques de sa mère, à gêner ses goûts, à se contraindre sans cesse, pour s'épargner d'âpres récriminations. Elle allait enfin commencer à vivre, à quarante-deux ans ! Et cette vie nouvelle lui apparaissait embellie par les plus séduisans mirages. L'avenir ne pouvait pas la tourmenter. Elle n'était point riche, certes ; mais, pliée dès l'enfance à une économie tellement stricte qu'elle côtoyait la lésine, elle se trouverait très à l'aise avec ses modestes rentes. Elle mettrait de côté, elle ferait des cadeaux à sa nièce. D'ailleurs, elle n'avait plus rien à acheter pour elle-même. Ses armoires étaient pleines : elle possédait de quoi se vêtir jusqu'à son dernier souffle. Et puis sa maison, remise en ordre, lui plaisait. Elle goûtait à la parcourir, de la cave au grenier, l'égoïste jouissance du propriétaire.

Ce n'était pas que cette maison de Mlle de Jessincourt eût rien d'admirable : elle était assez spacieuse et commode, et, — ce dont la vieille fille tirait quelque vanité, — c'était une des plus anciennes d'Amermont. Le cintre de la porte, qui datait du XVIe siècle, était surmonté d'une inscription en lettres romaines :

A. DIEV. TE. FIE
A. BIEN. LABEVRE
ENFIN. AVRAS
L'ÉTERNELLE. DEMEVRE.

Le cartouche où s'inscrivaient ces lettres était d'un goût si sobre et si discret, et cela tenait si peu de place que personne, sauf Mlle Louise, n'y faisait attention.

Cette porte était l'unique vestige de la maison primitive. Le reste de la bâtisse avait été complètement reconstruit à l'époque du Premier Empire. Trois avantages distinguaient ce logis sans grand caractère et excitaient l'envie des voisins. D'abord, la cuisine, assez vaste, était flanquée d'une office, sous le plancher de laquelle on avait creusé une citerne : ressource très appréciée des habitans de la Ville-haute où l'eau est rare. Il est vrai que cette citerne n'était pas fameuse et que l'eau n'en pouvait guère servir qu'aux usages ménagers. De plus, l'office n'était éclairée que par un œil-de-bœuf et une porte vitrée donnant sur le jardin. Mais on ne peut pas tout avoir !... Ensuite, la maison de Mlle Louise était pourvue de qu'on appelle, en Lorraine, une « chambre à four : » la boulangerie indispensable que possédaient, autrefois, tous les gens aisés. Quoique, depuis longtemps, on eût cessé d'y cuire le pain, le four subsistait encore : on y remisait les bûches ou les fagots, pour les tenir au sec. Outre ce rôle de bûcher, la chambre à four remplissait celui de buanderie à l'époque des lessives et aussi celui de poulailler, quand les fermiers apportaient des volailles à engraisser.

Tout cela n'était rien : la perle de la maison de Jessincourt, — ce qu'on y jalousait le plus, — c'était son jardinet : quelques mètres carrés, juste la place d'une corbeille entre deux plates-bandes ! Mais la perspective qu'on y découvrait était fort étendue et non dépourvue d'agrément. Ce jardin minuscule formait une véritable terrasse installée sur les anciens remparts de la ville. Le mur à hauteur d'appui, qui le bordait, n'était autre que le créneau de la vieille enceinte, dont on avait bouché les jours. De là on dominait, par-dessus d'autres jardins en étages, l'étroite vallée de la Mance, petite rivière aux eaux vives et tranchantes, qui serpente parmi des prairies, puis, les hautes cimes de la Forêt d'Amermont, dont les dernières frondaisons viennent expirer aux flancs des coteaux ; et enfin, à l'arrière-plan, au delà du vallon, une immense plaine toute plate, coupée, de loin en loin, par des bouquets de bois, d'où émerge un clocher de village, et qui se perd à l'infini dans les fonds gris du ciel.

Jusque-là, Mlle de Jessincourt n'avait guère eu le temps de jouir de cette terrasse que tout le monde vantait. Sans cesse occupée

d'une malade très exigeante, l'esprit envahi par les mille soucis du ménage, ou concentrée dans sa tristesse, elle ne s'abandonnait point à la douceur de regarder autour d'elle. Sa maison elle-même, dont elle connaissait tous les recoins, tous les meubles et jusqu'aux ustensiles les plus infimes, elle ne l'avait jamais *vue* à proprement parler. Et voici que, maintenant, elle la découvrait avec des yeux émerveillés !

Après la mort de Mme de Jessincourt, elle n'y avait rien changé, se bornant à nettoyer et à remettre les choses en place. Elle continuait à coucher dans la chambre, où elle avait toujours dormi, auprès de sa mère, comme une jeune couventine, dans un petit lit en nacelle, très dur de sommier et très étroit. En face du sien, le lit maternel se dressait pompeusement sous ses courtines et son baldaquin garni de grands rideaux en cretonne rouge. Personne n'y coucherait plus : c'était devenu, désormais, un lit de parade. Mlle Louise ne se lassait point de l'admirer, — surtout la doublure des rideaux, une ancienne toile de Jouy, qui représentait, en jaune sur fond blanc, l'histoire d'Ulysse et de Pénélope. Depuis sa première enfance, ces personnages aux costumes bizarres, dont les lèvres semblaient s'ouvrir pour des paroles qu'ils ne proféraient jamais, obsédaient son imagination, comme des êtres vivans.

Quand elle s'était rassasiée du spectacle, elle passait dans une autre pièce, s'asseyait dans un fauteuil, — et c'étaient des heures de contemplation devant une lourde commode à tablette de marbre, avec des incrustations de cuivre, ou devant un petit secrétaire en bois de rose : elle s'ébahissait d'être, pour toute sa vie, la maîtresse de tout cela, de posséder tant de belles choses.

Mais certains objets avaient, pour elle, une attirance étrange, brillaient à ses yeux d'un éclat extraordinaire et mystérieux, lui parlaient un langage plus émouvant que les autres : réels symboles, autour desquels s'étaient cristallisés ses pauvres rêves de petite fille délaissée et sans joie.

Il y avait, dans la salle à manger, sur un coin du buffet, un verre de Bohême, présent d'un oncle prodigue, qu'elle n'avait pas connu, mais dont, cent fois, elle avait entendu raconter les folies. A travers ses dorures, le verre de Bohême paraissait toujours être plein d'un vin d'or, illusoire et magnifique, et dans ses facettes de cristal refléter les feux de lustres sans nombre.

Souvent Mlle Louise le prenait, elle le plaçait, un instant, dans le soleil pour en aviver les scintillations. Puis elle le reposait sur le buffet, avec des précautions infinies, comme un ciboire.

Et il y avait, au-dessus du buffet, dans un grand cadre ovale, une tapisserie en camaïeu qui représentait la Vierge à la Chaise, œuvre d'une amie d'Allemagne, qui, vingt ans auparavant, l'avait envoyée, pour sa fête, à Mme de Jessincourt. Cette amie, une Lorraine, avait été autrefois maîtresse des cérémonies dans une cour grand-ducale. Ce titre, bien plus que la tapisserie, fort médiocre d'ailleurs, éblouissait Mlle Louise. Combien de fois, sous les regards figés de la Madone et du Bambino, n'avait-elle pas essayé de se représenter les fêtes et les dignitaires de la petite cour allemande!...

Il y avait encore, sur la cheminée du salon, entre deux lampes Carcel de porcelaine mauve, une pendule toute dorée, protégée par un globe ovoïde Une statuette également dorée surmontait la pendule : le Giaour de lord Byron, très svelte dans son costume d'Arnaute, en culotte bouffante et bottes molles, le cimeterre au côté et le turban au front. La tête renversée, ses petites moustaches en croc découvrant la bouche entr'ouverte, — d'un geste enivré, il tendait une rose vers une Leïla invisible... Pour Mlle Louise, ce beau cavalier amoureux, c'était Constantinople, c'était tout l'Orient, qu'elle ne verrait jamais!

Et il y avait, derrière la pendule, un trumeau Louis XV, où était peinte une chasse avec des piqueurs, des dames, en tricornes galonnés, sur des chevaux blancs. La meute s'enfonçait vers un lac entouré de bois bleuâtres, dont les eaux, limpides sur le bord, se fonçaient, en s'élargissant, d'une couleur sombre, devenaient opaques et impénétrables. Le fond enfumé était noir comme de l'ébène. Une sorte de fascination retenait Mlle Louise devant ce lac sinistre comme un puits maudit.

Quand elle avait du chagrin, elle était venue maintes fois, sur la pointe des pieds, la porte close, mirer furtivement ses grands yeux tristes dans la glace verdâtre du trumeau, où tout se réfléchissait en contours indécis et se teintait de lividités spectrales.

Personne ne savait rien de ses puériles émotions devant le verre de Bohême ou le trumeau Louis XV : elle se serait bien gardée de les avouer à âme qui vive. C'était un secret entre elle

et ces obscurs talismans, insignifians pour tout autre, et qui les lui rendait plus chers. Maintenant ils dégageaient pour elle un sens plus riche et plus profond, à mesure qu'elle s'enhardissait à vivre et qu'elle y prenait plus de confiance. L'été, qui était très beau, cette année-là, contribuait à éclaircir son humeur. Elle ordonnait son existence avec une sorte d'allégresse et se faisait de nouvelles habitudes.

La matinée était consacrée tout entière au ménage. La Liffoisse, qui arrivait à huit heures et qui partait à dix, commençait par aller remplir deux seaux d'eau potable, à la fontaine de la ville, l'eau de la citerne ayant un goût de plomb fort désagréable ; puis elle lavait la vaisselle, balayait, époussetait tantôt une pièce, tantôt l'autre. Mlle de Jessincourt n'aurait permis à personne de toucher à son lit. Elle rangeait elle-même sa chambre, préparait ses repas, autant par économie que par raffinement de propreté. Aussitôt après son déjeuner, elle s'habillait et descendait, en toilette, à la salle à manger : le salon ne s'ouvrait que le dimanche, à la sortie des vêpres.

Là, elle s'installait dans un vieux fauteuil Voltaire, en face de la Vierge à la Chaise, lisait la gazette, que M. Douzedebèze ne lui apportait plus : à présent qu'elle vivait seule, les visites assidues d'un célibataire auraient pu faire jaser. Puis, la gazette repliée, elle se mettait à tricoter des genouillères ou des mitaines, destinées à son usage personnel, étant très frileuse. De temps en temps, elle laissait choir son ouvrage sur ses genoux, pour contempler sa terrasse, objet des convoitises de tous les gens d'Amermont. Par la porte-fenêtre, ouverte au large, son regard atteignait les cimes confuses de la forêt, et, par-dessus les coteaux de la Mance, se perdait dans la grande plaine moissonnée et vide qui terminait l'horizon. Lorsque le temps était très clair, elle découvrait, dans le lointain, les Côtes de Meuse...

Les Côtes de Meuse ! C'était là-bas qu'habitait sa cousine Madeleine ! Elle songeait à l'invitation de la malade. Se déciderait-elle enfin à s'y rendre ? Elle était libre maintenant ! Qui la retenait ?... Mais elle n'avait pas l'habitude des voyages, et elle se figurait mille complications effrayantes. Cependant ses velléités de voyage ne la quittaient pas.

Dans les premiers jours de septembre, elle reçut d'Allemagne une lettre de condoléances, que lui écrivait leur vieille amie, l'auteur de la Vierge à la Chaise. Cette dame se trouvait

alors à Wiesbade, où elle prenait les eaux. Ce fut, pour Mlle de Jessincourt, un véritable événement. Dans l'état de vague exaltation où elle était, les plus petits faits avaient en elle un retentissement presque poétique... Être aux eaux! Quelle princière aventure! Mlle Louise n'osait pas la concevoir pour elle-même : c'était déjà bien beau de connaître une personne qui réalisait un tel rêve! Dans son cadre doré, la Vierge à la Chaise lui en parut plus splendide. Et, tout en contemplant le timbre de la lettre, elle se répétait : « Wiesbade! Wiesbade!... Elle est à Wiesbade! » Ce nom tintait à ses oreilles avec des sonorités fantastiques.

Au milieu de ces songeries, survenait fréquemment Mlle Eulalie Prose, qui, au rebours de M. Douzedebèze, multipliait ses visites, depuis la mort de Mme de Jessincourt. Prétextant qu'il était mauvais pour la santé de se renfermer dans son chagrin, elle excitait son amie à sortir. Mais où aller? Les convenances n'interdisaient-elles point à Mlle Louise de se montrer aux lieux habituels de promenade, généralement bruyans en cette saison?

Alors, peu à peu, elle fit du cimetière le but de ses sorties presque quotidiennes. Elle s'avisa de fleurir la tombe de sa mère. Un beau matin, la Liffoisse transporta dans un réduit, derrière le caveau familial, un arrosoir, une bêche et un râteau. Et, prise d'une ferveur soudaine pour ce jardinage funèbre, Mlle Louise passa dorénavant des après-midi entières à sarcler, à écheniller, à repiquer des boutures de rosiers, à tailler les buis de la corbeille. Elle se plaisait en cet endroit solennisé par des architectures de chapelles, des inscriptions, des statues éplorées, où l'on ne parlait qu'à voix basse et où l'on revêtait, en entrant, une attitude respectueuse. D'ailleurs, elle n'avait pas peur de la mort : elle avait tant vu mourir autour d'elle! Si, le jour de l'enterrement, en présence du caveau ouvert, elle avait eu une crise de terreur, c'était la fatigue qui en était cause, et aussi l'influence amollissante des chants d'église, l'appareil lugubre du convoi. Maintenant, quand, appuyée sur sa bêche, elle regardait le caveau sous son tertre gazonné, elle n'éprouvait qu'un sentiment de douce quiétude à penser qu'un jour elle reposerait là, à cette place si convenable, parmi ces marbres si nets, entre ces parterres si bien ratissés!

Puis, à force d'avoir sous les yeux la tombe de sa mère, elle en vint à se reprocher la tiédeur de ses regrets. Oui — elle ne

l'avait pas assez pleurée! Rendue indulgente par l'humble félicité qu'elle goûtait pour la première fois, elle ne voulait plus apercevoir que les qualités de la défunte : « Quelle femme d'intérieur ç'avait été! Ah! elle avait su économiser, celle-là!... » Et elle se souvint, avec émotion, que c'était sur les économies de Mme de Jessincourt que ses obsèques avaient été payées. Cela lui suggéra l'idée de placer à la Caisse d'épargne, pour son enterrement à elle, une petite somme qu'elle avait en réserve. Tous les ans, elle y ajouterait ce qu'elle aurait pu rogner sur son nécessaire : elle aussi, elle aurait un bel enterrement et qui ne coûterait rien à ses héritiers!

Ce placement l'occupa, la passionna même pendant quelques jours : elle ne faisait qu'aller et venir de la recette particulière à la mairie, pour demander des renseignemens. L'établissement du livret fut toute une affaire. Puis, les formalités accomplies, elle souffrit comme une déception de n'avoir plus à y penser.

On était au commencement d'octobre. Les premières pluies d'automne s'étaient mises à tomber : Mlle Louise dut interrompre ses stations au cimetière. Il faisait froid. Tout de suite, elle ressentit l'effet du mauvais temps. Ses idées s'assombrirent avec les brouillards. Les joies innocentes, qu'elle avait goûtées au début de sa solitude, avaient perdu beaucoup de leur saveur. Recroquevillée sous sa « palatine, » dans la salle à manger sans feu, les mains glacées, l'esprit tournant à vide, elle ne savait plus que devenir.

Alors seulement elle comprit quelle place énorme sa mère avait tenue dans sa vie. A quoi allait-elle l'employer maintenant, cette vie solitaire, désœuvrée, inutile?... Sa mère au moins, si désagréable qu'elle fût, c'était, pour elle, une famille! Et puis il y avait Isabelle, sa chère petite Isabelle! Et voilà que toutes les deux lui manquaient en même temps! Il ne lui restait plus personne à aimer, plus une âme à qui se dévouer! Ses cousins, les Baudot, gens vulgaires, uniquement occupés de négoce et plongés jusqu'au cou dans la vie matérielle, lui étaient antipathiques. Et quant à sa tante, Mlle Victoire de Jessincourt, égoïste et méprisante, férue de préjugés nobiliaires, — elle savait trop qu'elle n'avait nul réconfort à en espérer...

Soudain, elle se rappela qu'il y avait plus d'un mois qu'elle n'avait visité cette désobligeante personne. Elle avait voulu par

là lui marquer son ressentiment pour son abstention, lors des funérailles de sa mère. Différer davantage deviendrait une négligence impardonnable. Alors, par une contradiction inconsciente, elle se blâma de sa conduite et s'apitoya sur le sort de la pauvre recluse.

Le jour même, avec une vague tendresse au cœur, elle s'en fut sonner à la porte de Mlle Victoire.

V

Cette sœur cadette de son père habitait au premier étage d'un antique logis, situé juste en face de l'Horloge, à l'intersection des deux rues principales d'Amermont. Trois pièces et une cuisine composaient l'appartement. Le salon, qui occupait un des angles du logis, était éclairé de deux fenêtres, dont l'une s'ouvrait sur la rue de l'Hôtel-de-Ville et l'autre sur la Grand'-rue : double observatoire d'où elle surveillait sans cesse les allans et les venans.

C'est là qu'elle vivait depuis le Coup d'État, s'entêtant, avec une rancunière obstination, à ne plus bouger de sa chambre. Le sous-préfet, M. de la Vingtrie, qui avait de la littérature et qui maniait agréablement l'épigramme, l'avait surnommée : « la Sachette de la Tour de l'Horloge. » Mais l'animosité de Mlle Victoire contre l'Empire n'était, au fond, que le prétexte de sa réclusion. Vers 1852, elle s'alourdissait déjà d'un embonpoint qui lui rendait la marche pénible, elle prenait de l'âge, s'aigrissait de vieillir. Alors, elle avait jugé que le moment était venu de se donner la pose intéressante de malade perpétuelle. Elle comptait que des sympathies charitables allaient se relayer continuellement autour de son fauteuil, qu'elle aurait un salon toujours plein, comme Mme de Mistourne, qui, s'excusant sur son asthme, ne rendait jamais de visites. Mais son humeur quinteuse n'attirait point les visiteurs. Bientôt, personne ne vint plus, sauf la comtesse d'Hatrize, qui, une fois par an, — uniquement par devoir et par esprit de caste, — montait le roide escalier de Mlle de Jessincourt ; puis, le vieux M. Malmédy, président du tribunal sous la Restauration, qui, en 1832, était allé saluer Charles X à Goritz et que l'on considérait, à cause de ce beau témoignage de fidélité, comme un authentique gentilhomme. Les Baudot, à titre d'alliés des Jessincourt, venaient aussi, à

Noël, à Pâques et à la Toussaint ; enfin, Mlle Louise visitait sa tante au moins une fois tous les quinze jours.

Mais si retirée du monde que fût Mlle Victoire, cela ne l'empêchait point de s'en occuper beaucoup, et même d'autant plus qu'il la délaissait. Continuellement, elle était aux aguets derrière ses rideaux : elle voyait tout, savait tout, sans sortir de chez elle. A défaut de ses yeux, quelqu'un la renseignait assidûment : c'était sa femme de ménage, une mère Fricquegnon, ex-boutiquière, qui, disait-on, avait « mangé son bien » dans l'épicerie. La mère Fricquegnon était là, du matin au soir, — moitié bonne à tout faire, moitié dame de compagnie. Le temps qu'on ne bavardait pas ensemble, on le passait à préparer des petits plats, Mlle Victoire ayant toujours été très portée sur sa bouche.

Dès le palier de sa tante, des relens de cuisine mêlés à une odeur fade de renfermé offusquèrent les narines de Mlle Louise : on n'ouvrait presque jamais les fenêtres de l'appartement, par crainte des courans d'air, à quoi Mlle Victoire était fort sensible. La nièce songea : « Pauvre tante ! Quelle existence elle mène ! Mieux vaudrait cent fois mourir ! »

Et, au même moment, comme elle tirait le cordon de l'aigre sonnette, la petite chienne Mirza, qu'elle détestait, se mit à japper furieusement. Lorsque la mère Fricquegnon ouvrit la porte, la bestiole, les crocs en arrêt, se précipita dans les jupons de Mlle Louise, qui, sournoisement, lui détacha un coup d'ombrelle : hurlante, l'odieuse Mirza s'alla blottir sous une armoire. Ce petit incident, qui se renouvelait pourtant à chaque visite, suffit pour modifier instantanément ses dispositions et lui faire augurer mal de l'entrevue.

Elle trouva Mlle Victoire en train d'évoluer dans son salon, poussant ses pieds lourds sur le plancher, que l'on ne cirait point, pour lui épargner des chutes. Énorme, boursouflée de partout, la tête pendante entre les épaules, elle s'appuyait, d'une main, sur une canne et, de l'autre, sur tous les meubles qui étaient à sa portée, et, à chaque pas qu'elle faisait, elle geignait : « Ah ! m'Dieu ! Ah ! m'Dieu ! » comme si elle eût marché sur des cailloux pointus.

De plus loin qu'elle l'aperçut, Mlle Louise prononça son habituelle formule de salutation : « Bonjour, ma tante ! Comment allez-vous ? » Mais en y mettant une intonation singulière qui en

faisait quelque chose d'extrêmement distingué et respectueux.

La tante souleva sa grosse tête et, assénant à sa nièce un regard irrité :

— Ah ! tu t'en soucies bien, de ma santé ! Voilà plus de six semaines que tu n'as mis les pieds chez moi !

L'autre s'excusa sur les tracas domestiques qu'elle avait eus, à la suite de l'enterrement de sa mère : sujet délicat pour Mlle Victoire, dont tout Amermont blâmait la conduite en cette circonstance ! Aussi se garda-t-elle bien de répondre, se bornant à pousser des « Ah ! m' Dieu ! » plus pitoyables.

Soutenue par sa nièce et par la mère Fricquegnon, elle posa le pied sur un solide tabouret de bois, qu'elle appelait sa « marchette, » et, de là, elle se hissa sur une estrade élevée de quelques centimètres au-dessus du parquet et qui occupait toute l'embrasure de la fenêtre. Une estrade pareille était aménagée devant l'autre fenêtre : du haut de ces deux plates-formes, l'œil fureteur de Mlle Victoire dominait toute la rue et plongeait dans les appartemens voisins.

Elle s'écroula dans un large fauteuil de paille, en laissant retomber sur ses genoux ses mains longues et pâles, d'un geste accablé ; puis elle atteignit, sur le guéridon prochain, une broderie commencée. Mlle Victoire brodait, pour mettre en évidence ses mains qui étaient demeurées fort belles et aussi les deux bagues minces qu'elle portait à l'annulaire et au petit doigt. La mère Fricquegnon se planta, debout, derrière le fauteuil et, avec une application feinte, se mit à compter les mailles d'un tricot.

Il y avait de la poudre dans l'air ! Mlle Louise le sentit, à la façon dont sa tante la dévisageait, de ses petits yeux bleus perçans, couleur d'acier. Tout en bougonnant, la vieille demoiselle assujettit les boudins de cheveux gris qui encadraient ses bajoues vermeilles, puis elle releva, d'un air dominateur, son grand nez bourbonien, et aussitôt, en coup de boutoir :

— Tous mes complimens ! Te voilà brouillée avec Adeline, maintenant ! C'est du joli !

Mlle Louise, devinant d'où partait ce trait, jeta un coup d'œil sévère à la mère Fricquegnon. Elle regimba, et, comme de juste, rejeta la faute sur sa sœur : Adeline lui devait des excuses !

— Tatatata ! fit la tante, d'un ton péremptoire : on peut se

disputer, on ne doit jamais se brouiller en famille : c'est bon pour des gens de boutique !

— Mais, ma tante...

— Il n'y a pas de « mais, ma tante ! » Tu vas me faire le plaisir de te réconcilier avec ta sœur. Si Alphonse était ici, il te le dirait comme moi !...

L'accent solennel, dont Mlle Victoire prononça le nom de M. Alphonse de Jessincourt, le chef de la famille, produisit une impression intimidante sur la pauvre Louise : elle évoqua la silhouette martiale du capitaine de cuirassiers de la Garde impériale. Autour d'elle, accrochés aux murs du salon, les portraits des grands-pères et des grand'mères de Jessincourt semblaient lui reprocher son inimitié avec sa sœur. Et, bouleversée par le verbe autoritaire de sa tante, elle en venait à se demander si elle n'avait pas eu tous les torts.

Mlle Victoire, sûre que le coup avait porté, s'absorbait maintenant dans sa broderie, en exhalant de gros soupirs, tandis que la mère Fricquegnon, accoudée au dossier de son fauteuil, lui grattait doucement le crâne avec une aiguille à tricoter qu'elle portait fichée au-dessus de l'oreille. C'était une habitude, une distraction pour l'une et un plaisir pour l'autre. La femme de ménage, tout en jacassant, restait ainsi, des heures entières, à gratter la tête de sa maîtresse, qui se délectait à ce chatouillement : il arrivait même fréquemment que Mlle Victoire s'endormît de béatitude sous le titillement délicieux de l'aiguille à tricoter.

Elle ne fit aucune allusion à la morte, ni à l'enterrement, mais elle voulut savoir toutes les visites que Mlle Louise avait reçues :

— Tu as de la chance, toi ! dit-elle avec amertume : on vient te voir !

Puis, d'un ton piqué :

— Il paraît que tu as reçu le sous-préfet ! On raconte même qu'il t'a offert un daguerréotype de Mlle de Montijo !

Emportée par sa passion pour l'Impératrice, la nièce protesta : « une femme si charitable, qui avait un culte pour Marie-Antoinette et qui ne cachait pas ses opinions légitimistes ! »

— D'ailleurs, ajouta-t-elle triomphalement, Alphonse a bu, chez moi, à la santé de l'Empereur !

— Ce n'est pas possible ! s'écria la tante, cramoisie d'indignation.

— Demandez plutôt aux Baudot, qui étaient du dîner !...

Subtilement, la mère Fricquegnon détourna la colère de Mlle Victoire, en poussant un cri de surprise et en lui montrant, dans la rue, quelque chose de monstrueux :

— Regardez donc, mademoiselle ! La Wagner, avec un chapeau à fleurs !

— Ah ! m' Dieu ! fit Mlle Victoire, qui se penchait vivement à la fenêtre.

Ce qu'elle vit la suffoqua tellement qu'elle en oublia le toast impérialiste du capitaine et se lança dans une diatribe contre la passante :

— Je vous demande un peu ! La femme d'un voiturier ! Porter un chapeau ! De mon temps, on l'aurait fouettée sur la Place !... Mais tout va de mal en pis, avec *leur* gueux de gouvernement !... Et *leurs* inventions, *leurs* chemins de fer, miséricorde !... A présent, il n'y a plus moyen d'avoir de bons fruits, ni gibier, ni volaille ! Tout file à Paris !

Prenant à témoin la mère Fricquegnon, elle jura à sa nièce que c'est à peine si, cette année-là, elle avait mangé deux fois des cerises de Rombas. Quant aux mirabelles, elles étaient véreuses et toutes « chichées : » autant valait n'en point parler !...

Un coup de sonnette retentit. C'était Mlle Borniche qui venait faire sa visite de deuil. La maîtresse de piano prévoyait de loin et cultivait par avance les tantes d'Isabelle Aubryon, sa future élève. Déshabituée de ces politesses, Mlle Victoire en parut flattée. Elle n'en poursuivit pas moins ses doléances gastronomiques : « Les vivres étaient si rares et de si basse qualité ! On ne savait quoi manger !... »

— Pensez ! dit-elle. A cette saison-ci, on devrait regorger de bonnes poires, de beurrées-chaumontel, de duchesses, de cuisses-madame. Eh bien ! je n'ai que mauvais rousselets à me mettre sous la dent !... C'est comme pour les raisins...

Et, se tournant vers Mlle Borniche, — la bouche fraîche, les yeux allumés de gourmandise :

— Ah ! ma chère Olympe ! vous rappelez-vous ces beaux chasselas de Fontainebleau, qu'on nous servait autrefois à goûter, chez les Sallerin de la Caure ? Mais ça ne se reverra plus ! C'est fini !

La maîtresse de piano et Mlle Louise échangèrent un sourire qui n'échappa point à la recluse :

— Que voulez-vous! dit-elle d'une voix gémissante, je ne sors plus, je n'ai plus d'appétit!... Aussi, je ne mange rien : je ne fais que sucer!

Pourtant le robuste estomac de Mlle Victoire était légendaire dans la famille : on savait qu'il n'avait point faibli.

Quand ces dames sortirent, Mlle Borniche, au bas de l'escalier, pressa les deux mains de son amie, avec une pitié ironique :

— Quelle tristesse, ma chère Louise! Votre pauvre tante!...

— Hélas! elle ne rêve plus que bombance! dit l'autre, tout bas.

Deux personnes passaient au même instant. Alors, Mlle Borniche riposta, très haut, de manière à être entendue :

— Elle se fait un dieu de son ventre!

Et, brusquement, elle planta là Mlle de Jessincourt, en riant d'un petit rire extraordinairement malin, plein de sous-entendus narquois, qui lui était particulier et qui, ce jour-là, au sortir de cette désolante visite, parut intolérable à la vieille fille.

VI

Elle rentra de chez Mlle Victoire, l'âme toute chavirée. Certes, pas plus d'elle que des autres elle n'avait espéré de consolations; néanmoins, elle pensait que son deuil et son isolement lui donnaient droit à quelques égards, à un peu plus de douceur, ou même d'affection. Et voilà que sa tante l'avait reçue avec sa rudesse accoutumée! Pis : elle exigeait qu'elle se réconciliât avec sa sœur!

Sans doute, elle avait toujours cru que leur brouille ne pouvait pas, *ne devait pas* durer. Mais, dans le secret de son cœur, elle souhaitait que le rapatriement ne se fît point tout de suite. Qu'on lui laissât le temps de respirer, mon Dieu! A peine tranquille, allait-elle rouvrir sa petite maison si paisible aux disputes tempétueuses et aux caprices envahissans de la Commandante? Et puis sa dignité était en jeu! Mlle de Jessincourt avait beaucoup d'amour-propre et un naturel sentiment de la justice. Du moment qu'Adeline l'avait poussée à bout, c'était à elle à présenter des excuses, ou tout au moins à faire le premier pas!...

Une lettre de sa tante Laprairie lui arriva au milieu de ces perplexités. Chose rare qu'une lettre de Mme Laprairie! Elle écrivait bien à sa nièce trois fois par an. Aussitôt Mlle Louise soupçonna qu'il s'agissait encore de lui prêcher le raccommodement avec Adeline. Il n'en était rien. Sa tante, qui dédaignait les vaines fioritures épistolaires, se bornait, en quelques mots très secs, à la remercier de sa réception. « Elle y a mis le temps! » pensa la nièce. Mais Mme Laprairie avait été malade, toujours de ses coliques hépatiques, — et sa vieille bonne s'était démis un bras, en tombant d'un escabeau. A Metz, il pleuvait depuis près de quinze jours : aussi avait-elle dû renoncer à sa promenade quotidienne à l'Esplanade. Elle terminait par une allusion maligne à la Commandante, qu'elle n'aimait pas : « Croirais-tu que ta sœur, malgré son deuil, continue ses visites dans son monde d'officiers? » Rien que cette phrase trahissait l'animosité de la vieille bourgeoise contre ce monde brillant dont elle n'était pas. Enfin, elle ajoutait en post-scriptum : « La petite Isabelle devient de plus en plus charmante, quoiqu'un peu faiseuse d'embarras, pour sa position. »

Mlle Louise ne retint de la lettre que les derniers mots. Ainsi, la grincheuse Mme Laprairie elle-même était forcée de le reconnaître : Isabelle devenait charmante! Cela renouvela si âprement ses regrets d'être séparée de la petite fille, qu'elle ouvrit son secrétaire pour écrire à sa sœur et lui offrir la paix : tout serait oublié, si Adeline lui ramenait l'enfant. Mais, subitement, l'image furieuse de la Commandante, se précipitant sur le pot de Sarreguemines pour le briser, arrêta son élan. Encore une fois, elle pesa les torts de la coupable, considéra l'outrage fait à sa dignité. Puis elle réfléchit qu'une petite fille devait vivre chez ses parens; que l'affection d'une tante, si légitime qu'elle fût, devait céder devant les droits de la mère ; qu'enfin une éducation bien entendue, autant que les convenances, l'exigeait ainsi. Et elle demeura plus irrésolue qu'avant, souffrant de son indécision, comme de la contrainte qu'elle imposait à sa tendresse.

Cet état de trouble lui était habituel, d'ailleurs. Toute sa vie passée n'avait été qu'une lutte entre son cœur et ses principes, son tempérament et son éducation.

Elle aurait voulu pouvoir aimer sa mère. Mais il y avait un tel abîme entre leurs deux âmes! Mme de Jessincourt n'attendait

de sa fille que des respects et des services. Jamais l'idée ne lui serait venue que Louise pût penser ou sentir autrement qu'elle-même. Son incuriosité était absolue à l'égard de cette enfant de sa chair, qui vivait constamment à ses côtés, et l'on ne pouvait savoir si c'était indifférence égoïste, ou opacité d'esprit. Quant à elle, sa conscience était en repos, convaincue qu'elle était d'avoir rempli tout son devoir de mère. Elle avait élevé ses filles suivant un système tout fait, qui datait de deux ou trois siècles et qu'elle avait reçu de ses parens, les yeux fermés. Peu importait que cela leur convînt ou ne leur convînt pas : l'idée d'une discussion à ce sujet lui aurait paru attentatoire à toute morale. Aussi bien, la question ne se posait même pas pour elle.

C'est ainsi qu'elle ne s'était jamais souciée d'habiller Louise, de mettre en valeur, par une toilette seyante, une beauté qui, disait-on, avait été extraordinaire. La ladrerie de Mme de Jessincourt infligeait aux deux sœurs des accoutremens ridicules. Si la cadette avait réussi à se marier à peu près convenablement, c'était un coup de hasard : il avait fallu pour cela, outre l'enragement matrimonial d'Adeline, la rencontre inespérée, chez Mme Laprairie, du lieutenant Aubryon, officier sorti du rang et sans fortune, qui s'était laissé éblouir par les quarante mille francs de la dot. Louise, moins entreprenante, avait dû coiffer Sainte-Catherine, sans espoir d'un sort meilleur.

Et cependant, elle avait eu, comme toutes les autres, son aventure sentimentale. Mais l'habitude était si invétérée chez elle de tout renfermer dans le secret de sa conscience, que personne ne l'aurait pu deviner. Au plus fort de sa crise, sa longue figure pâle n'était pas plus pâle, ni ses beaux yeux plus languissans que d'ordinaire. On la considérait comme une fille délicate et froide, à qui le mariage eût été désastreux. Trompée par cette froideur apparente, Mme de Jessincourt s'accommodait fort bien du célibat de Louise et ne lui dissimulait pas son désir de la garder près d'elle, pour la soigner. Maintenant, c'était chose admise par les gens d'Amermont : Mlle de Jessincourt *devait* rester célibataire. En somme, à quarante-deux ans, elle aurait encore pu essayer de se marier. Mais cette hypothèse extravagante ne se présentait à aucun esprit, et la réalisation paradoxale en eût bouleversé toute la petite ville. Dominée, à son insu, par l'opinion publique, Mlle Louise elle-même était à cent lieues d'y songer.

Sous ses larges bandeaux, d'un brun intense, où pas un cheveu blanc n'apparaissait, et qui, par contraste, accusaient davantage la matité extrême de son teint, elle semblait être effectivement la vierge fanée et froide que les yeux prévenus se représentaient. Pourtant, un feu couvait sous cette neige. Cette prétendue insensible était, au fond, une passionnée. Elle avait des impulsions d'enthousiasme et de générosité. Sa sensibilité moins fine que profonde, sans cesse froissée par son entourage, saignante de mille blessures secrètes, était presque maladive. Elle cachait surtout un grand appétit de tendresse et une sorte d'emportement amoureux vers les êtres et les choses qui la captivaient. Rien de tout cela ne paraissait : on lui avait tant dit qu'elle était une exaltée! Sa tante Laprairie répétait constamment à propos d'elle, quand elle était petite :

— Louise?... une vraie Jessincourt! Tous des toqués, dans cette famille-là! Elle a un grain, comme son père et son oncle !

Mais il y avait longtemps que Mme Laprairie ne le disait plus : sa nièce s'était bien amendée depuis ce temps-là!

Nul n'aurait soupçonné que cette pauvre fille, qui vivait si chichement, se laissait aller à la fascination des grandeurs. Tout ce qui pouvait accroître le prestige de la famille l'inquiétait extrêmement. C'est par là qu'elle plaisait à sa tante Victoire, gardienne jalouse des traditions. En dépit de ses manières bourrues, celle-ci la traitait comme sa nièce favorite : « Adeline, disait-elle dédaigneusement, n'est qu'une Laprairie! » Et elle instruisait Louise du passé fastueux des Jessincourt, — de leur généalogie, de leurs alliances avec les grandes maisons de Lorraine, de leurs biens perdus. Elle lui rabâchait sans cesse :

— Avant la Révolution, ton grand-père possédait le château de Xivry et encore un autre château à Malavillers. La sous-préfecture d'Amermont était à nous. Et nous avions aussi la forêt de Blanc-étot, l'étang d'Amel, le bois de Saint-Pancré !...

Du temps qu'elle voyageait encore, elle avait emmené sa nièce en visite, chez des parens éloignés qui habitaient le château d'Hannonville, sur les confins de la Woëvre. La jeune Louise en était revenue extasiée : il y avait, notamment, dans le salon, une vieille tapisserie où l'on voyait Esther évanouie devant le trône d'Assuérus. Vingt-cinq ans après, elle en parlait

avec la même admiration. Ce séjour au château d'Hannonville était une des grandes dates de sa vie.

Deux ou trois autres, qui émergeaient dans la confusion de ses souvenirs, résumaient à peu près toute son histoire. Autant que les menus faits accrochés à ces dates, quelques personnes avaient eu sur son caractère et le tour de ses idées une influence décisive : d'abord, au temps de sa première jeunesse, son intime amie, Mme Claës. C'était la femme du procureur du Roi, personne sentimentale et romanesque, follement éprise de son mari, un « gandin » de la Restauration : elle était morte, à vingt-quatre ans, d'une maladie de poitrine. Cette Mme Claës avait été, pour Louise de Jessincourt, une véritable divinité. Elle l'idolâtrait, copiait ses phrases et, autant qu'elle le pouvait, ses toilettes. Elle lui avait pris sa façon de saluer et même ses airs penchés, lorsqu'elle contemplait un paysage. Certaines expressions ultra-romantiques de Mme Claës lui paraissaient tellement distinguées, que, tout en les admirant, elle n'aurait jamais osé les employer elle-même : il fallait être une nature d'élite, comme son amie, et enfin avoir épousé le procureur du Roi, pour se les permettre. La mort de cette femme extraordinaire fut, pour elle, un très grand chagrin. Elle gardait pieusement son portrait au chevet de son lit : une petite aquarelle, œuvre d'un adorateur de Mme Claës. La peinture prétentieuse et naïve représentait une dame en robe bleue, taille de sylphide, anglaises de chaque côté des tempes, qui, accoudée au balcon d'un chalet suisse, promenait un regard mélancolique sur un lac bleu comme sa robe. Des cygnes y voguaient sous des feuillages éplorés...

Et puis le héros mystérieux de son aventure de cœur, celui dont elle s'était juré de ne plus prononcer le nom !... Quand elle fermait les yeux, seule, dans son fauteuil, en face de la Vierge à la Chaise, elle retrouvait, avec une précision cruelle, les moindres détails de leur première rencontre. C'était dans la cour du collège de Metz, où son cousin Alphonse terminait ses études. Un prince d'Orléans, qui était de passage dans la ville, présidait la distribution des prix : car il y avait toujours des personnages princiers ou titrés dans les aventures de Mlle de Jessincourt... *Lui*, le bel inconnu, il était officier d'ordonnance du général. Il se tenait au second rang, un peu à gauche, derrière le Prince. A la fin de la cérémonie, il était venu saluer

des amis de sa tante Victoire qui étaient assis auprès d'elle. Elle l'avait revu chez ces mêmes amis, elle avait dansé trois fois avec lui, il l'avait complimentée sur ses beaux yeux... et il était parti, la saison suivante, marié, disait-on, à une jeune fille de Rouen.

C'est depuis cette époque que l'humeur de Mlle de Jessincourt s'était assombrie, que son visage s'était fermé tout à fait et que les gens d'Amermont l'avaient vouée, pour la vie, au célibat.

Maintenant, sa grande passion de tête était l'Impératrice. Cela avait commencé au lendemain du mariage de l'Empereur. Elle s'était d'autant plus éprise de la souveraine que sa tante Victoire et toutes les vieilles dames du « Rond, » la comtesse d'Hatrize en tête, la dénigraient avec acharnement : elle manifestait ainsi son indépendance d'opinion. Mais ce n'était pas seulement par esprit de contradiction qu'elle louait la beauté de l'Impératrice. Réellement, elle en était fanatique, comme, autrefois, elle l'avait été de Mme Claës. Elle lisait avidement, dans sa gazette, les dithyrambes où l'on exaltait sa charité. Elle la suivait, par la pensée, dans tous ses déplacemens, assistait, d'après les comptes rendus officiels, aux réceptions de la Cour... Ainsi, en ce mois d'octobre, l'Impératrice était à Compiègne. On venait d'y jouer une charade, où l'ambassadrice d'Autriche, Mme de Metternich, avait brillé... Et Mlle de Jessincourt, sans concevoir seulement qu'elle pût être d'une pareille fête, tâchait éperdument de s'en figurer les splendeurs.

Son imagination l'entraînait, une imagination exubérante, encore développée par la solitude, et qui, faute d'aliment, se perdait en divagations puériles.

Transfigurés par elle, certains mots l'éblouissaient, — surtout les mots de gloire, de richesse, de domination : elle en subissait docilement la puissance, incapable de résister à la fantasmagorie verbale. Mais un solide bon sens, le bon sens réaliste du terroir, avait tôt fait de corriger ces écarts : les folies imaginatives de Mlle de Jessincourt duraient peu et ne se trahissaient point au dehors. Un vif instinct de la mesure, sans cesse en éveil, et aussi l'héréditaire méfiance lorraine l'empêchaient de s'y livrer entièrement. Cette impulsive avait toujours peur d'être dupe.

Grâce à cette surveillance, à cette habitude de repliement

sur soi-même, elle avait pu traîner longtemps une vie ingrate et pénible sans trop en souffrir. Elle possédait une faculté merveilleuse de supprimer par la pensée tout ce qui la gênait au dehors, pour se réfugier dans un petit monde intérieur qu'elle s'était amoureusement composé. Spontanément, elle éliminait de ce milieu mesquin d'Amermont, où elle était née, toutes les mesquineries, toutes les vulgarités : elle ne les voyait pas, ou ne voulait pas les voir, elle qui touchait pourtant, sans se plaindre, aux plus humbles besognes du ménage. Elle avait ainsi, au milieu des laideurs ambiantes, quelques reposoirs de prédilection et connus d'elle seule, où elle abritait ses rêves : certains endroits solitaires de la forêt, des croix votives perdues dans la grande plaine d'Amermont, la chapelle du cimetière, — et surtout l'église ! L'église, avec ses cérémonies et son décor des jours de fêtes, avait été, pour elle, la première révélation de la beauté.

Comme elle l'aimait, son église d'Amermont ! Tout en haut de la nef, elle y avait son banc, marqué à son nom sur une plaque de cuivre : *famille de Jessincourt*, — un banc spacieux et vraiment familial, où l'ampleur des toilettes pouvait s'étaler. Les personnes de la société avaient pareillement leurs bancs dans la nef, « la grande allée, » disait-on ; les gens de boutique occupaient les bas côtés, et les pauvres se dissimulaient dans les recoins des bénitiers, ou sous la tribune de l'orgue. Chacun s'y trouvant à son rang, comme dans une maison bien ordonnée, l'église était, pour Mlle de Jessincourt, une sorte de salon divin, où il était agréable de se montrer et où il faisait bon se recueillir. De la nef ogivale, vétuste et enfumée, elle n'apercevait que les blasons sculptés sur les clefs de voûte. Tous ses regards étaient pour le chœur, lambrissé de boiseries pompadour, solennisé par un autel rococo, sous des palmes en bronze doré, et où trônait enfin, dans sa stalle, M. l'archiprêtre Schwob, avec son hermine de chanoine et sa croix pectorale attachée aux épaules par un large ruban de moire bleue... L'encens fumait, une crinoline s'engouffrait entre les dossiers des bancs, le ramage d'une jupe de soie s'annonçait au bout de la « grande allée, » comme à l'entrée d'une visite. Au moment de l'élévation, l'organiste, M. Wolgemüth, emporté par sa virtuosité, jouait une gavotte ou même, parfois, un air de danse à la mode : c'était tout à fait comme dans un salon !

Et, de même que, chez elle, tels objets lui étaient particulièrement signifians et précieux, — de même, à l'église, elle vouait à certaines figures une sorte d'amitié mystérieuse. Dans la fresque théâtrale qui décorait le fond de l'abside et qui représentait l'Assomption de la Sainte Vierge sous les yeux de toute la Cour céleste, elle avait élu deux personnages, avec lesquels elle ne se lassait pas de converser : à droite, un grand ange en robe jaune qui jouait du violoncelle, et, vers la gauche, immédiatement après Dieu le Père, un autre ange en robe bleue, qui tenait sur ses genoux un cahier de musique et dont le pied se balançait sur une nuée. Elle, si simple, si accueillante pour les gens du peuple, si facilement à l'unisson avec eux et qui causait si familièrement avec sa femme de ménage, elle éprouvait comme une délectation d'orgueil à se mêler aux pompes du ciel et à entrer en relation avec les Séraphins. Sa piété, quoique très sérieuse, ressemblait de loin à celle des Espagnoles. Elle s'arrêtait volontiers au détail extérieur des rites, aux mots sonores ou brillans de la liturgie. Quelquefois, pendant les vêpres, elle lisait la *Vie dévote* de saint François de Sales : elle goûtait fort qu'il y fût question de la bouquetière Glycéra, du grand Alexandre et de la belle Campaspe ; et, quand elle tombait sur ce passage : « Vers les îles Chélidoines, il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer, » — immédiatement son imagination ravie partait en voyage vers ces îles inconnues. Plus que les métaphores de la rhétorique sacrée, les chants religieux la transportaient. Souvent, tandis qu'un triomphal *Magnificat* se déchaînait sous les voûtes, elle sentait tout son sang lui refluer au cœur, ses mains et ses tempes se glacer; et, à la sortie, sur le parvis de l'église, son ami, M. Douzedebèze, lui disait en la dévisageant :

— Mon Dieu, Louise ! qu'avez-vous ? Vous êtes pâle comme une morte !

Les lèvres décolorées, elle en tremblait encore.

Après l'église, un lieu vraiment unique, à ses yeux, avait le don de l'exalter : Metz !... « la grande ville de Metz, » comme elle l'appelait naïvement. Si l'église lui avait donné ses premières impressions de beauté, Metz était pour elle comme une fenêtre ouverte sur le vaste monde qu'elle ignorait. Par lui, elle avait pris contact avec cette France pimpante et joyeuse du second Empire, dont on se scandalisait un peu dans Amermont.

C'était la ville des élégances et des fêtes, la ville militaire, égayée par la bigarrure des uniformes, les folies bruyantes des officiers, sans cesse animée par des passages de troupes, qui revenaient d'Afrique, de Crimée, d'Italie, — tous ces pays dont les noms sonnaient alors aux oreilles françaises comme des fanfares victorieuses !...

Mlle de Jessincourt avait coutume d'y passer régulièrement deux mois tous les ans : le mois de mai pour « les foires, » le mois de septembre pour les vendanges de Scy, — sans préjudice des autres petits voyages d'emplettes ou d'affaires. Elle descendait chez sa tante Laprairie, qui l'accueillait avec des façons toujours rogues, mais qui était bonne femme au fond, voire généreuse.

Or précisément, en cet automne pluvieux, lorsqu'elle était à rêvasser devant son jardinet défeuillé, c'était un de ses tourmens que de se demander si sa tante l'inviterait encore au printemps prochain. Ayant sa vieille bonne malade, souffrante elle-même, Mme Laprairie aimait trop sa tranquillité, pour ajouter à toutes ces contrariétés l'embarras d'une nièce à recevoir. A supposer qu'elle s'y décidât néanmoins, quel ennui d'attendre jusqu'au mois de mai !... Cent fois, elle fut sur le point de prendre la diligence de Metz, avec l'arrière-pensée d'aller embrasser la petite Isabelle et de faire la paix avec sa sœur. Mais quoi ! Il faudrait descendre à l'hôtel : ce qui ne lui était jamais arrivé de sa vie, — et ce qui était contraire à tous les usages ! Et puis le temps restait si mauvais ! et sa maison, dont elle se trouvait enfin la maîtresse, avec toutes les choses familières qu'elle contenait et qui avaient pour elle un langage amical, lui était un si confortable abri !...

Elle s'éternisait ainsi dans un marasme mélancolique et doux, comme enveloppée par la torpeur de l'automne mourant. Les visites devenaient de plus en plus rares : d'ailleurs, Mlle de Jessincourt, jalouse de sa solitude, ne les provoquait point. Le sous-préfet n'avait pas apporté sa plaquette de vers ni le portrait de l'Impératrice : il attendait sans doute la fin du deuil, pour offrir ces frivolités. Seule, Mlle Eulalie Prose se montrait assidue auprès de son amie.

Sa présence faisait beaucoup de bien à celle-ci. Pourtant, elles n'échangeaient que des propos convenus, dont l'une et l'autre auraient pu prédire d'avance l'enchaînement à peu près

immuable. En outre, elles ne se ressemblaient guère. Bien qu'elles eussent été « compagnes de première communion, » elles ne paraissaient point du même âge. Alors que Louise de Jessincourt n'avait pas un cheveu blanc, la bonne Eulalie Prose était toute grise et marquait au moins la cinquantaine : avec son dos voûté, c'était déjà presque une vieille femme. Leur piété non plus n'était pas la même. Celle de Louise était sage, régulière, et, comme elle se plaisait à le dire, sans exagération. Elle assistait à tous les offices et communiait aux jours de grandes fêtes : le débordement de sa vie intérieure avait d'autres issues que la dévotion. Au contraire, Mlle Prose était une véritable mystique, toute nourrie de sainte Thérèse : on se chuchotait même, dans le monde bien pensant, qu'elle croyait avoir des visions. Elle communiait toutes les semaines et se répandait en charités qui l'obligeaient à vivre elle-même comme une pauvresse. Mais, quelle que fût sa ferveur, elle était trop contrainte par les habitudes locales de discrétion et de médiocrité de parole, pour essayer d'imposer sa manière de voir à son amie : elle se bornait à la prêcher d'exemple. Jamais elle ne se permettait la moindre allusion à la tiédeur de Mlle Louise.

Malgré cela, les deux vieilles filles sympathisaient. Leurs conversations pouvaient être banales : la chaleur d'amitié dont elles étaient toutes pénétrées les leur rendait réconfortantes. Elles parlaient comme tout le monde, mais le sens qu'elles y mettaient allait bien au delà des mots. Et elles pouvaient être d'Amermont autant qu'il est possible, — par leurs manières et leur accent, — elles sentaient confusément toutes deux qu'elles étaient *d'ailleurs*, par un certain tour d'esprit, par certaines préoccupations d'un ordre plus relevé que celles de leur entourage.

Un soir qu'il pleuvait encore, Mlle Eulalie arriva chez Mlle de Jessincourt, tenant à la main quelque chose d'infiniment précieux sans doute et qui était enveloppé dans du papier de soie :

— Tiens! dit-elle, ce matin, en rangeant mes tiroirs, j'ai retrouvé cette lettre de M. Delcourt. Elle est bien délicate : si tu veux, je vais te la lire!

Ce M. Delcourt était un professeur, membre de l'École d'Athènes, qui était mort au Pirée, d'une fièvre typhoïde. Au temps de leur jeunesse, il avait entretenu un commerce épistolaire, — et d'ailleurs tout platonique, — avec Mlle Eulalie. Il lui

avait écrit ses impressions d'Italie, sous une forme un peu pédante et apprêtée, mais où l'on sentait parfois le frémissement d'une âme sensible et naïve. La lettre dont il s'agissait racontait une excursion au lac Averne et dans la campagne de Naples.

Mlle Louise, dont la curiosité était très excitée, rapprocha son fauteuil de celui de Mlle Eulalie, qui se mit à lire d'une voix subitement changée, altérée par une émotion étrange :

— *Le soleil qui venait de disparaître éclairait encore le sommet des collines; quelques chênes verts dessinaient leurs maigres silhouettes sur les fines et transparentes couleurs du ciel, où se levait l'étoile du soir. La soirée était douce. Assis dans les herbes hautes, au bord du lac, je voyais se dérouler sous mes yeux les tableaux changeans du Sixième livre de l'*Énéide... *Ah! chère demoiselle, quel spectacle! Mon esprit y était sans doute habitué. Mais que de nuances exquises m'avaient échappé jusqu'à ce jour! L'heure et les lieux prêtaient à ces beaux vers, que, pourtant, j'avais sus par cœur, une grâce, une harmonie presque imprévue. C'étaient assurément les mêmes couleurs, mais le ciel de Naples avait ouvert mes yeux. C'était le même langage, mais cette nature avait préparé mon cœur à le mieux comprendre...*

— N'est-ce pas? fit Mlle Eulalie, en repliant la lettre, comme c'est délicat! Quels sentimens élevés!... Pauvre jeune homme! Je prie bien pour lui!...

Elle ne s'aperçut pas que son amie avait les yeux rouges. Celle-ci se borna à répéter ses éloges exactement dans les mêmes termes, cependant qu'une tristesse infinie la submergeait : « On ne m'a jamais écrit des lettres pareilles, à moi! » songea-t-elle amèrement. Mais elle ne le dit point à Mlle Eulalie.

Était-ce l'influence de cette lettre? Le lendemain, par extraordinaire, elle éprouva un besoin impérieux de sortir, de voir la campagne. Le ciel s'était éclairci, un vent froid soufflait. Alors, comme les routes étaient à peu près sèches, elle résolut d'aller à la *Mare*, — but de promenade exceptionnel pour les gens d'Amermont.

Presque aussitôt après l'église, commençait la plaine immense et nue. A perte de vue, des terres de labour, où surgis-

saient, de loin en loin, des arbres isolés. Sur la droite et sur la gauche, le moutonnement illimité de la forêt, puis plus rien! Pas de collines à l'horizon, pas de formes à demi cachées dans la brume, rien qui sollicite ou qui élève le regard! De gros nuages noirs obstruaient le ciel très bas. Le long de la route, dans les branches des peupliers, des corbeaux déployaient tout à coup leurs ailes funèbres et s'élançaient d'un vol lourd, en poussant des croassemens qui s'entendaient de loin.

La Mare était proche d'Amermont. Malgré la lenteur de sa marche, Mlle Louise y parvint bientôt. Un peu avant la mare, s'étendait un champ qui avait appartenu autrefois aux Jessincourt. Alors, elle se souvint que l'année précédente, à l'époque de la moisson des avoines, elle y avait conduit sa mère. Suivant une coutume fidèlement observée par la défunte, celle-ci venait y cueillir tous les ans quelques tiges d'avoine qu'elle rapportait solennellement chez elle, sans doute comme symbole du vieux droit seigneurial. Peut-être l'obscure réminiscence de cette promenade annuelle avait-elle amené là Mlle Louise.

Elle s'approcha de la lisière du champ entièrement dépouillé, et, dans une pieuse pensée pour la morte, elle ramassa, sur une haie d'épines, quelques chaumes qui s'y étaient éparpillés. Elle s'en fit un bouquet, puis elle descendit vers la Mare.

Dans une dépression de terrain, entre deux peupliers malingres, la flaque d'eau arrondissait sa surface terne et plombée. Le bord vaseux était tout piétiné par les troupeaux. Mlle Louise s'assit, pour se reposer, sur une pierre ronde, à quelques pas du bord. Elle y demeura longtemps. Elle regardait l'eau inerte que plissaient, par intervalles, les souffles du vent. Le soleil, d'une rougeur lugubre, sombrait lentement derrière la houle indistincte des terres. L'eau stagnante attirait les yeux de l'esseulée, comme si c'était l'image de sa propre vie, qui s'offrait à elle dans cette mare enterrée au fond d'un trou, sous un ciel livide, sans un sourire, sans une lueur d'espérance.

Soudain, sur l'autre bord, un troupeau d'oies, qui étaient couchées, se dressa à l'appel du jars. Ensemble, d'un mouvement rapide, elles se mirent à claquer des ailes et, leurs longs cous érigés tout droit, elles lancèrent une clameur qui monta comme un cri de détresse dans l'horreur crépusculaire.

Prise d'une angoisse confuse, Mlle de Jessincourt se leva

et, les yeux baissés vers la terre ingrate, son bouquet dérisoire entre ses mains gantées, elle reprit le chemin de sa maison.

VII

Des soins domestiques la détournèrent, pendant quelques jours, de ses idées noires. Elle eut d'abord sa lessive annuelle, qui commença le surlendemain de la Toussaint et qui dura près d'une semaine. En même temps, elle « rentrait son bois, » comme tout le monde. Des charrettes, qui répandaient dans les rues une bonne odeur forestière, déversaient devant les portes des amoncellemens de bûches et de fagots. Dès l'aube, sous l'aigre bise matinale qui leur bleuissait les mains, des hommes en tricots de laine, la casquette en poil de lapin rabattue sur les oreilles, n'arrêtaient pas de scier des rondins et de fendre des souches : c'était l'hiver, un hiver qui s'annonçait très rigoureux.

Les premières gelées brûlèrent un des chétifs espaliers qui garnissaient le petit jardin de Mlle de Jessincourt. Dans toute la région, on se plaignait, on s'épouvantait du froid si précoce. Madeleine Perbal, la parente qui habitait la Meuse, écrivit à sa cousine une lettre transie et désolée : « On n'arrivait pas à se chauffer! Aussi sa maladie empirait. Et, pour comble de misère, son mari, désœuvré, s'adonnait de plus en plus à la boisson. » Elle ajoutait : « Si seulement je pouvais m'en aller pour ne plus voir tout cela!... Oh! Louise, comme ce serait bon de partir ensemble pour les pays chauds! »

Grelottant sous sa palatine, dans sa salle à manger traversée de perpétuels vents coulis, Mlle Louise caressait, elle aussi, ce beau rêve impossible. En attendant, elle toussait. Par habitude d'économie, elle n'allumait qu'à deux heures de l'après-midi sa « cheminée prussienne » qui ne donnait qu'une chaleur insuffisante : il y aurait fallu du coke ou de la houille, ce qui n'était point dans les usages. Le bois encore humide, qu'elle y mettait, ne faisait que suinter, dégageait une fumée intolérable. Alors, pour se dégeler un peu les pieds, elle remplissait de charbons un pot de terre vernissée qui lui servait de chaufferette : c'est ce qu'elle appelait son « couvot. » Enfoncée dans le fauteuil Voltaire, avec le couvot sous ses jupes, elle demeurait des heures à guetter un rayon de soleil derrière les branchages décharnés de son jardinet.

Ce premier hiver de solitude lui fut atroce et lui sembla interminable.

Elle espérait toujours, de sa nièce ou de sa sœur, une lettre qui n'arrivait pas. Finalement, elle se décida à leur forcer la main. Elle prit prétexte du nouvel an, pour envoyer des étrennes à la jeune Isabelle. Cette politesse n'adoucit point la mère. Ce fut le commandant qui répondit, sur le ton bonhomme et affectueux, dont il était coutumier avec sa belle-sœur. Il excusait sa fille de ne pas adresser elle-même ses remerciemens à sa tante : elle relevait à peine d'une rougeole. (Oh! une rougeole bénigne! La petite était hors de danger!) Mais pas un mot d'Adeline, ni de leur brouille! Quant à lui, il souffrait toujours de son lumbago : c'est ce qui l'avait empêché de venir à Amermont pour la Saint-Hubert. Il disait à ce propos : « Transmettez, ma chère Louise, tous mes regrets à Charles Baudot et à vos chasseurs. Je ne vaux plus rien. Les sangliers et les loups d'Amermont n'auront pas ma visite, cette année... »

Cette lettre la consterna. Elle soupçonna tout de suite que la rougeole d'Isabelle n'était qu'une feinte, charitablement inventée par son beau-frère, pour ne point la froisser. Sans doute, Adeline avait empêché la fillette d'écrire à sa tante! Elle ne désarmait point. Leur brouille allait donc s'éterniser?... Oui! C'était fini! La Commandante, butée dans sa rancune, tenait parole: elle ne voulait plus voir sa sœur, et, quand elle lui avait défendu de venir à son enterrement, ce n'était pas un mot en l'air, prononcé dans une minute d'emportement! Maintenant, tout lien était rompu entre Mlle Louise et sa nièce: cela était pire que tout!

Désespérée, elle se laissa retomber à sa vie stagnante. Aucun événement notable ne la tirait de sa somnolence. Amermont, en hiver, devenait un véritable tombeau. L'existence n'y était que le recommencement quotidien d'une petite agitation médiocre se déroulant dans le même cadre, aux mêmes heures. Rien n'y arrivait jamais. Depuis des lustres, il ne s'y était produit aucun scandale, tant la surveillance des mœurs était sévère! Et, quand Mlle Louise essayait de fournir à son imagination avide une pâture un peu plus dramatique que les faits ordinaires de la chronique locale, elle était obligée de remonter jusqu'à l'époque de Mme Claës. En ces temps romantiques, il s'était rencontré, dans Amermont, une Mme Chevalier, la femme d'un médecin,

qui avait beaucoup fait parler d'elle. Amoureuse d'un réfugié polonais, elle s'était empoisonnée, après que son mari eut découvert sa coupable liaison. Le suicide, les folies de cette évaporée révolutionnèrent alors la petite ville. Aussi, pour donner d'idée des pires débordemens, on disait dans Amermont : « C'était du temps de Mme Chevalier ! » Cette formule, grosse de sous-entendus, expliquait tout. Mlle de Jessincourt, qui l'employait fréquemment, y mettait une nuance mélancolique, parce que, ce temps-là, c'était aussi celui de Mme Claës...

A présent, nul esclandre de ce genre n'était à redouter : les visiteuses qui venaient, le dimanche, après vêpres, chez Mlle Louise, n'avaient d'autre sujet de conversation que la pluie et le mauvais temps. Sujet inépuisable et désolant ! Les trois mois d'hiver furent vraiment affreux.

Il y avait des semaines entières où la pluie et le verglas alternaient sans discontinuer. Exposé aux mauvaises rafales du vent d'Ouest, le jardinet de Mlle de Jessincourt ne tardait pas à être inondé. Par la porte-fenêtre, l'eau envahissait la salle à manger. Il fallait tirer les volets, boucher les joints de la porte avec des linges roulés, pour arrêter l'inondation. Alors, comme elle y voyait à peine derrière ses auvens rabattus, elle se réfugiait près d'une des fenêtres qui s'ouvraient sur le parvis de l'église. Pas une âme ne passait. De la place qu'elle occupait, elle n'apercevait, dans le demi-jour de ces après-midi noyées d'eau, qu'un des piliers du porche, — un vieux pilier verdi de mousses et tout effrité par en bas. A mi-hauteur du pilier, était creusée une niche où se blottissait un Saint-Nicolas de Myre, avec sa crosse et son baquet plein de petits enfans. Au-dessus de la niche, un cadran solaire, dont le style était arraché, portait une devine latine : *Visitavit nos oriens ex alto*, — et Mlle Louise, avec une obstination de maniaque, lisait et relisait cette devise qu'elle ne comprenait pas, mais qui lui suggérait de confuses songeries... La pluie ruisselait en déluge. Du haut du pilier, une gargouille ébréchée vomissait des cataractes dans un cuveau à lessive, dont le trop-plein se répandait sur le pavé. C'était d'une désolation navrante. Parfois, au couchant, un rayon égaré qui réussissait à percer la brume effleurait le cadran solaire ; les lettres de la devise s'éclairaient une seconde, et le glissement fugitif de la lumière sur ce cadran dont l'heure était perdue, rendait plus funèbre l'épaississement de l'ombre cré-

pusculaire, où l'on n'entendait que la chute de l'eau sans fin.

Toutes blanches et souvent ensoleillées, les semaines de neige étaient presque un éblouissement et un réconfort pour les yeux embués de brouillard. Mais le froid était aussi plus intense. La neige pénétrait partout. Dans le grenier de Mlle de Jessincourt, des jonchées de givre recouvraient le plancher, et, à de certains jours, elle ne pouvait pas ouvrir sa porte obstruée jusqu'à hauteur d'appui : il fallait que sa femme de ménage en déblayât le seuil. Sur la place de l'église, les pas amortis des rares passans n'éveillaient pas un écho. Amermont devenait tout à fait une ville morte.

Un soir qu'il avait neigé abondamment, comme Mlle Louise tricotait auprès de sa cheminée prussienne, — par extraordinaire, des cris d'enfans percèrent le silence ouaté de la rue : elle courut à sa fenêtre.

La bande criarde escortait un vieil homme vêtu d'une peau de bique, qui promenait, dans une hotte, un loup récemment tué. Il sonnait à toutes les portes, demandant quelques sous en récompense de sa capture. Il s'avança pour sonner chez Mlle de Jessincourt. Derrière ses vitres, — tout à coup, elle vit surgir le mufle sanglant de la bête, dont les prunelles éteintes et étrangement dilatées lui parurent effrayantes. Elle eut tellement peur qu'elle n'osa pas ouvrir. Seulement, quand l'individu se fut éloigné, elle le suivit longtemps du regard, au milieu de la neige, avec sa hotte oscillante: la tête du loup recouvrait les épaules de l'homme et se balançait, à chaque pas, comme une tête vivante. Ce fut la grosse émotion de son hiver.

Le pire, pour elle, c'étaient les nuits de tempête. Elles sont terribles à Amermont, à l'extrême pointe de ce plateau de Luxembourg, sans cesse balayé par les grands vents du Nord. Ces nuits-là, Mlle Louise ne dormait pas. Sur la toiture de sa maison, les tuiles disjointes s'envolaient dans un coup de bourrasque. Des heurts violens ébranlaient les portes et les fenêtres, comme si quelqu'un, au dehors, voulait entrer. Tremblante de terreur, elle s'enfonçait sous ses draps, tandis qu'une plainte prolongée, incessante, dont les modulations lugubres variaient avec les sautes du vent, s'échappait des châssis mal joints, où les courans d'air s'engouffraient, comme dans des tuyaux d'orgues. Au loin, les arbres innombrables de la forêt semblaient pousser des hurlemens furieux, dominés, soudain, par le ton-

nerre de l'ouragan qui couvrait tous les bruits. La bâtisse craquait, comme une charpente de navire sur une mer démontée; et, dans les minutes où l'assaut de la tempête s'exaspérait, on aurait dit qu'elle allait être emportée, avec les tuiles de la toiture. Anxieuse, l'oreille dressée au milieu du vacarme, Mlle Louise essayait de compter les heures et les quarts, qui sonnaient à la Tour de l'Horloge : « Cette nuit abominable ne finirait donc jamais? » Vaincue par la fatigue, elle cédait à un demi-sommeil, et, brusquement, elle se levait en sursaut, croyant avoir entendu « les Angélus. » A la lueur de la veilleuse, elle consultait sa montre : seulement trois heures du matin ! Il fallait se reconcher ! Enfin, la petite cloche de l'Angélus la tirait de son engourdissement: avec l'aube, le cauchemar lui paraissait se dissiper. Bien vite, elle s'habillait, pour assister à la première messe. A travers la neige tourbillonnante, elle frayait un chemin aux dévotes et à M. le curé lui-même, qu'elle devançait à l'église. Elle revenait de la messe ayant l'onglée, — et sa journée s'accomplissait, automatique et morne, comme d'habitude.

De temps en temps, lorsque le froid augmentait, ou que sa solitude lui pesait davantage, il lui venait comme une révolte contre son existence; des velléités de départ la reprenaient. Elle se répétait amèrement le vœu de Madeleine Perbal : « Comme ce serait bon de partir ensemble pour les pays chauds ! » — et elle s'enhardissait jusqu'à s'ouvrir de ces projets chimériques à son amie, Eulalie Prose ; elle lui confiait d'autres convoitises encore, et aussi bien des regrets. La pieuse fille hochait la tête, sans trop oser la contredire. Pourtant, un jour, elle lui répondit, de sa voix tranquille, toujours un peu nasillarde :

— Ma bonne Louise, j'ai peur que tu ne sois pleine de désirs ! Crois-moi, il n'y a que Dieu qui rassasie !

La banalité habituelle de leurs propos empêcha que Mlle de Jessincourt fît attention à cette phrase, qui tinta à ses oreilles comme un lieu commun de dévotion.

Cependant, vers Pâques, elle eut une lueur d'espoir. La tante Laprairie lui écrivit que, sa santé étant meilleure, elle pourrait sans doute la recevoir au mois de mai. Huit jours après, elle l'invita d'une manière ferme. Ce fut une explosion de joie chez Mlle Louise, qui n'y comptait plus.

Trois semaines à l'avance, elle se prépara à ce grand voyage.

Elle s'inquiéta de sa toilette; elle eut « l'ouvrière, » la repasseuse, elle fit réparer par le menuisier une vieille malle qui avait appartenu à son père, et sortit d'une armoire du grenier un sac de nuit en tapisserie, engin compliqué et d'un maniement difficile, auquel était adaptée une espèce de valise à compartimens.

Le jour du départ, elle fut debout dès trois heures du matin, bien que la diligence ne partît qu'à cinq. Malgré cela, lorsque cinq heures sonnèrent, elle était encore à fermer les portes de ses chambres et de sa maison, dont elle confia les clés à sa femme de ménage: ce fut toute une affaire. Enfin, la Liffoisse alluma une lanterne, se chargea d'un carton, de plusieurs manteaux, d'un cruchon d'eau chaude, et l'on descendit au galop la petite rue, encore obscure, qui conduisait à l'*Hôtel de la Sirène.*

La diligence était attelée depuis longtemps. Harelle, le conducteur, s'impatientait : on redoutait ce gaillard, insolent et hâbleur, qui s'était compromis en Quarante-Huit et qui passait pour un *rouge.* Dès qu'il aperçut Mlle Louise flanquée de la Liffoisse, il gouailla, la pipe à la bouche :

— Allons, allons ! les dames de la noblesse ! En retard pour tout ! On sait ça !...

Très émue, Mlle de Jessincourt ne respira qu'une fois dans le coupé, le cruchon sous ses pieds, des piles de manteaux sur les genoux, comme pour une expédition en Sibérie. La diligence démarra : elle fit un signe de croix, — furtivement, à cause d'Harelle, — et tout de suite sa pensée courut vers Metz, « la grande ville de Metz ! » Dans le débordement de son bonheur, il lui semblait que, cette fois, c'était bien réellement sa vie nouvelle qui commençait.

LOUIS BERTRAND.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'ÉVENTUALITÉ

D'UNE

RÉVOLUTION SYNDICALISTE

On sait que le socialisme a, depuis le début du siècle, tout au moins, changé de caractère. Il dédaigne aujourd'hui la doctrine et les débats théoriques. Marx et ses œuvres n'intéressent plus que quelques universitaires attardés qui, en commentant ces vieilleries solennelles, croient à tort faire preuve de nouveauté et d'indépendance d'esprit.

Le socialisme échappe aujourd'hui aux « intellectuels, » aux bourgeois humanitaires et aux politiciens de profession. Il a confié ses espérances et ses destinées aux « prolétaires » eux-mêmes ; c'est parmi les prolétaires exclusivement qu'il recrute ses chefs réels, ses dirigeans effectifs. Il use, à l'excès, des instrumens légaux que la faiblesse des gouvernans rend chaque jour plus efficaces pour les audacieux qui s'en servent avec méthode et plus dangereux pour la société. Il s'est constitué des cadres nombreux et, s'il n'a pas encore une armée bien compacte, il s'efforce, de jour en jour, avec un succès croissant, de la rassembler et de la tenir en main.

Agé tout juste d'un quart de siècle, le syndicalisme révolutionnaire, héritier du socialisme, est devenu rapidement en France une puissance réelle. Nous avons étudié (1), il y a un peu

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1908 notre article intitulé : *le Syndicalisme. — La Confédération générale du travail. — La Théorie de la violence.* Voyez aussi notre ouvrage : *le Collectivisme, l'Évolution du Socialisme depuis 1895 ; le Syndicalisme,* 5e édition.

plus de deux ans, sa naissance et son développement. Nous avons décrit la « Nouvelle École, » la « Grève Générale, » classée par son principal théoricien, M. Georges Sorel, parmi les « mythes » qui exercent une fascination morale, plutôt qu'ils n'ont une action effective.

Ce « mythe, » aujourd'hui, n'apparaît plus comme une pure chimère : tout au moins doit-on reconnaître qu'il serait susceptible d'une large réalisation partielle. Le syndicalisme se livre à de successifs essais de grèves retentissantes, frappant non plus les industries privées, soumises au régime de la concurrence, mais les services collectifs, dont la régularité est nécessaire au fonctionnement de la vie moderne.

En 1898, on fut menacé d'une grève des chemins de fer. Un ministère radical, présidé par M. Henri Brisson, était au pouvoir ; il montra une certaine énergie, déniant aux employés des voies ferrées le droit de faire grève. Le secrétaire général du syndicat des travailleurs de chemins de fer, M. Guérard, déclarait, en mai 1909, que la grève échoua alors parce que le gouvernement intercepta les plis contenant les ordres du syndicat à ce sujet. C'eût été, d'ailleurs, de la part des syndicalistes, un effort prématuré ; leur organisation était encore trop rudimentaire. Quelques années s'écoulèrent. En mars 1907, éclata une grève des électriciens à Paris ; elle fut remarquable, moins par la durée, qui fut courte, satisfaction leur ayant été rapidement donnée, que par les déclarations très formelles de chefs marquans des organismes syndicaux, MM. Pataud et Passerieu, des électriciens, Merheim, du syndicat des métallurgistes, Yvetot, secrétaire de la Confédération générale du Travail, Griffuelhes, du même groupement, en faveur de la grève générale. Peu de temps après, en 1909, sévit en Algérie et en Tunisie une grève d'employés de chemins de fer, sur le réseau de Bône-Guelma ; presque en même temps, on en vit une dans le Midi sur le réseau de la Compagnie du Sud de la France. Si le gouvernement recourut, en cette dernière occasion, à la main-d'œuvre militaire, on ne vit pas qu'il posât la question de principe de la légalité d'une grève parmi le personnel des voies ferrées.

Il est à peine besoin de rappeler la première grève des postes, au milieu du mois de mars 1909, puis la deuxième grève, au mois de mai de la même année. Voici enfin que se produit, en octobre 1910, la grève des chemins de fer sur d'importans

réseaux métropolitains, grève souvent annoncée, une première fois en 1898, une seconde fois en 1909, mais que l'opinion publique considérait comme une vaine menace. Pendant plusieurs jours, la circulation a été très sérieusement entravée sur le réseau du chemin de fer du Nord et presque suspendue sur une notable partie du réseau de l'Ouest-État; des actes nombreux et odieux de destruction et d'attentat contre les trains, de sabotage, suivant l'expression reçue, ont été commis. Le gouvernement dut recourir non seulement à l'armée, mais à un procédé réservé pour le cas d'immense péril national, à savoir la mobilisation du personnel des chemins de fer. Heureusement, la grève, dès le premier jour, avait avorté sur les réseaux de trois des principales Compagnies, celles de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est et de l'Orléans; elle trouva des partisans, mais tardivement et d'une façon sporadique, sur le réseau excentrique de la Compagnie du Midi. L'ordre public triompha.

A la Chambre, M. Briand a remporté deux victoires successives, quoique, par la composition étrange de son second ministère, il ait écarté de lui des concours qui, autrement, lui eussent été acquis.

S'ensuit-il qu'on doive appliquer le proverbe émollient : Tout est bien qui finit bien; que la victoire de l'ordre puisse être regardée comme certaine et que le public, lui, puisse avoir dans l'avenir une confiance sereine? Ce serait, certes, là un excès d'optimisme.

L'assaut syndicaliste, jusqu'ici incomplet, se renouvellera certainement contre les pouvoirs publics, et, d'une façon plus générale, contre la société moderne. Est-il interdit de penser que cet assaut pourrait être, à force de préparation, plus général, plus intense et plus soutenu qu'il ne le fut dans ces journées d'octobre? L'hypothèse d'une révolution syndicaliste doit-elle être tenue pour définitivement écartée? Ne vaut-il pas la peine, au contraire, de l'examiner, de voir les ressources dont elle disposerait, et de rechercher les moyens de la prévenir ou de la réprimer?

Cette étude s'impose à notre sens, et pour la bien conduire, il importe de jeter un coup d'œil rapide, d'une part, sur la législation et l'essor des syndicats en France, d'autre part, sur les grèves retentissantes des dernières années.

I

C'est, on le sait, M. Waldeck-Rousseau, ministre alors de l'Intérieur pour la seconde fois, qui fit aboutir, après de longues délibérations, la « loi du 21 mars 1884, relative à la création de syndicats professionnels. » Jusque-là, il y avait bien des associations ouvrières de fait; un certain nombre s'étaient constituées et avaient été tolérées dans la deuxième partie du Second Empire et elles portaient même habituellement le nom de Chambres syndicales, les unes patronales, les autres ouvrières; elles ne jouissaient d'ailleurs d'aucun statut; elles vivaient comme vivent nombre de groupemens qui n'ont aucune existence légale, mais que les pouvoirs publics ne jugent pas à propos de poursuivre. L'essence de la loi du 26 mars 1884 se trouve dans l'article 2:

Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes, exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du gouvernement.

Ce texte est clair: il s'agit de groupemens uniquement professionnels formés entre personnes d'un même métier ou concourant à l'élaboration d'un même produit. On a cherché à indiquer les attributions de ces syndicats dans l'article 3:

Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Ici l'expression est naturellement plus générale; mais, la constitution de ces syndicats formant une dérogation au droit commun, ces termes doivent être pris dans un sens, sinon étroit, du moins limité.

L'article 4 soumet la constitution des syndicats à certaines formalités légales, peu nombreuses et peu gênantes: les statuts et les noms de ceux qui, à un titre quelconque, seront chargés de l'administration d'un syndicat devront être déposés à la mairie de la localité où le syndicat est établi et, à Paris, à la préfecture de la Seine : les membres chargés de l'administration ou de la direction doivent, en outre, être Français. L'article 6 définit les pouvoirs des syndicats:

Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers auront le droit d'ester en justice. Ils pourront employer les sommes provenant de cotisations. Toutefois, ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle. Ils pourront, sans autorisation, mais en se conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites. Ils pourront librement créer et administrer des offices de renseignemens pour les offres et les demandes de travail. Ils pourront être consultés sur tous les différends et toutes les questions se rattachant à leur spécialité. Dans les affaires contentieuses, les avis du syndicat seront tenus à la disposition des parties, qui pourront en prendre communication et copie.

Cet article est intéressant à deux titres : d'abord, il indique bien le genre d'activité que le législateur reconnaissait aux syndicats et attendait d'eux : des études, des recherches, des renseignemens, des cours, des avis, sur ce qui concerne la profession ou le métier ; puis des fondations philanthropiques, caisses notamment de secours mutuels et de retraites. Il serait injuste de prétendre que tous les syndicats aient démenti cette attente du législateur ; on verra plus loin qu'un certain nombre ont créé diverses institutions qui ont été prévues par cet article 5 de la loi de 1884. Le second point qui attire l'attention sur cet article, c'est la restriction au droit d'acquérir des immeubles ; comme aucune restriction de ce genre n'est stipulée pour les biens mobiliers, on doit en conclure que les syndicats peuvent en acquérir sans limites ; mais on pourrait penser que l'emploi qu'ils en font doit avoir une des affectations mentionnées à cet article 6. Quant à la limitation du droit d'acquérir des immeubles, elle est de nouveau formulée dans l'article 8 qui confère au procureur de la République et à tout intéressé le droit de requérir la nullité de l'acquisition ou de la libéralité faite en infraction de l'article 6 et la mise en vente par adjudication des immeubles indûment acquis ou leur restitution aux donateurs ou à leurs ayans cause. On est surpris de ces dispositions et l'on en voit peu la cause. Est-ce une survivance de cette folle terreur de la mainmorte immobilière qui pouvait être justifiée sous l'ancien régime, mais qui n'a aucune raison d'être dans la société présente? Il est évident que l'aisance ou la richesse induisent à la modération et à l'esprit conservateur. D'opulens syndicats ouvriers offriraient beaucoup plus de garanties

de fonctionnement pacifique que des syndicats faméliques.

L'exemple des *Trades Unions* britanniques est là pour le démontrer. Disons à ce propos que le total des fonds des cent principales *Trades Unions* britanniques, à la fin de 1907, s'élevait à 5 638 000 livres sterling, soit 141 millions de francs, représentant 3 livres sterling 17 shillings 6 pence, soit 100 francs en nombre rond par membre. Cette fortune, en ces temps récens, s'accroît de 8 à 10 millions par année. D'autre part, le revenu de ces cent principales *Trades Unions* britanniques, comptant 1 460 000 membres, atteignait 2 493 000 livres sterling (environ 62 millions et demi de francs (1). Sans accepter tous les éloges que sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères dans l'actuel Cabinet radical britannique, faisait ces jours-ci (fin d'octobre) des *Trades Unions* et de leur influence pondératrice, il est clair que des organisations aussi opulentes apportent une certaine prudence dans leur activité. Ainsi, dans les dix années finissant en 1907, les cent principales *Trades Unions* britanniques avaient dépensé en secours aux « sans travail, » *unemployed*, la grosse somme de cent millions de francs, dont près de 12 millions de francs en 1907, tandis que pour les trois années les plus récentes, ces associations n'avaient dépensé que 12 millions et demi de francs en frais de grève (*dispute benefits*). On comprend que des organisations aussi fortes et aussi riches, quoique prêtant, par divers côtés, aux critiques, soient, dans une certaine mesure, des instrumens de pondération. Aussi, sir Edward Grey, dans ce discours de la fin d'octobre dernier, déplorait-il l'affaiblissement récent de l'autorité morale des *Trades Unions* sur les ouvriers, une partie de ceux-ci refusant de se conformer aux décisions de leur bureau, ce qui rend les grèves plus fréquentes et compromet le fonctionnement du contrat collectif de travail.

On pouvait penser que le législateur français de 1884 aurait voulu faciliter en France la formation et l'essor de groupemens analogues aux *Trades Unions* britanniques ; aussi est-il inexplicable qu'il ait mis des entraves au droit pour les syndicats de posséder des immeubles.

Les syndicats en principe, d'après la loi, doivent être des organismes strictement professionnels. Le législateur, cepen-

(1) Voyez notre *Traité théorique et pratique d'économie politique*, 5e édition, tome II, page 458.

dant, a admis qu'ils formassent des groupemens plus vastes; mais il a encore restreint davantage pour ces groupemens supérieurs le droit de posséder. Voici comment s'exprime à leur sujet l'article 5 de la loi :

Les syndicats professionnels régulièrement constitués, d'après les prescriptions de la présente loi, pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Ces Unions devront faire connaître, conformément au deuxième paragraphe de l'article 4, les noms des syndicats qui les composent.

Elles ne pourront posséder aucun immeuble, ni ester en justice.

Ici la défiance du législateur apparaît très visiblement. Il est clair qu'il a conçu ces Unions de syndicats comme étant des organisations incomplètes, peut-être même temporaires, de simples délégations, plutôt que des corps ayant une vie propre. Notons, cependant, que si l'on refuse complètement à ces Unions la faculté d'ester en justice, on ne leur interdit de posséder que des immeubles; elles ont, par conséquent, toute liberté de posséder des biens mobiliers, d'une façon illimitée.

Cet article 5 autorise-t-il la constitution d'un groupement général permanent et autonome, comme l'est la Confédération générale du Travail, qui prétend comprendre les syndicats les plus divers et les diriger? Il est évident qu'un pareil organisme était en dehors des intentions et des prévisions du législateur de 1884. Aussi peut-on soutenir que ce groupement autonome, entre des syndicats de tous métiers, par conséquent de métiers différens, ne concourant pas à l'établissement d'un produit déterminé, doit être considéré comme illégal. Cette conclusion paraîtrait d'autant plus justifiée que la loi de 1884 crée pour les syndicats un droit exceptionnel, dérogeant au droit commun et qui doit être entendu dans un sens étroit. Certains jurisconsultes, peu effrayés de l'extrême démocratie et enclins pour elle à quelque complaisance, peuvent, cependant, s'autoriser du silence de la loi pour soutenir qu'un groupement général, permanent, autonome, faisant appel à tous les syndicats sans exception comme la Confédération générale du Travail, n'étant pas formellement interdit par la loi, est licite.

Pour terminer cette analyse nécessaire de la loi de 1884, d'ailleurs très brève, disons qu'elle reconnaît à tout membre d'un syndicat le droit de s'en retirer, nonobstant toute clause contraire

et sur la seule obligation de payer sa cotisation de l'année en cours, et qu'enfin elle stipule, pour les infractions à ses prescriptions, des pénalités d'une extrême douceur; les voici, d'après l'article 9 :

Les infractions aux dispositions des articles 2, 3, 4, 5 et 6 de la présente loi seront poursuivies contre les directeurs ou administrateurs des syndicats et punies d'une amende de 16 à 200 francs. Les tribunaux pourront, en outre, à la demande du procureur de la République, prononcer la dissolution du syndicat et la nullité des acquisitions d'immeubles faites en violation des dispositions de l'article 6.

Au cas de fausse déclaration relative aux statuts, aux noms et qualités des administrateurs et directeurs, l'amende pourra être portée à 500 francs.

On ne pouvait, certes, édicter une répression plus anodine.

Une des mesures les plus graves de la loi de 1884 sur les syndicats, c'est qu'elle abroge l'article 416 du Code pénal. Cet article était ainsi conçu : « Seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de seize à trois cents francs ou de l'une de ces deux peines seulement tous ouvriers, patrons ou entrepreneurs d'ouvrage qui, à l'aide d'amendes, de défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail. » La suppression de cet article a beaucoup facilité l'établissement de la tyrannie syndicale ; les syndicats en ont profité pour proscrire, en bien des cas, l'emploi de non-syndiqués. La jurisprudence s'est efforcée de pallier ce mal en substituant, à l'encontre des auteurs de ces proscriptions ou interdictions, la responsabilité civile, c'est-à-dire pécuniaire, à la responsabilité pénale abolie; mais comme les auteurs de ces actes dommageables qui ont cessé d'être des délits sont en général dépourvus de moyens pécuniaires, ils échappent, pour la plupart, de fait, à toute responsabilité. Une des premières mesures à prendre, si l'on veut contenir les abus des syndicats, c'est de rétablir l'article 416 du Code pénal.

Quant aux articles 414 et 415 qui ont été maintenus, ils déclarent punissable « quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou maintenir une cessation concertée de travail dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail » et y ajoutent un surcroît de pénalité quand les faits ci-

dessus « auront été commis par suite d'un plan concerté. » On sait que ces articles, dans les mois de septembre et d'octobre dernier, alors que la magistrature, sortant de son indifférence et de son inertie, se mettait à réprimer les excès des grèves, ont donné lieu à des jugemens ou à des arrêts en sens contraire. Les procureurs de la République poursuivirent nombre de grévistes qui insultaient grossièrement des non-grévistes, mais tandis que certains tribunaux condamnaient, d'autres, à Rouen et à Paris, acquittaient, les injures, si grossières fussent-elles, ne leur paraissant pas avoir le caractère de « violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, » seuls actes énoncés comme délictueux dans les articles 414 et 415. Des feuilles gouvernementales s'indignaient parfois de cette mollesse des magistrats, alors que ces feuilles avaient jadis applaudi, ainsi que M. Waldeck-Rousseau lui-même, à la suppression de l'article 416. Le dernier ministère, où M. Barthou était garde des Sceaux et M. Viviani, ministre du Travail, trouvant, sans doute, que la société n'était pas encore assez désarmée et que les non-grévistes étaient encore trop protégés, ont déposé, au nom du gouvernement, un projet de loi pour abroger les articles 414 et 415 du Code pénal; la Chambre, plutôt faute de temps que par opposition à ces tendances anarchiques, n'a pas jusqu'ici statué sur ce projet de loi; après les événemens récens, on peut penser que, pour un certain temps du moins, il a perdu toute chance d'être voté; mais comment qualifier l'aberration d'un gouvernement qui a soumis à la Chambre un projet de loi de ce genre?

II

Quand fut proposée et vint en discussion la loi de 1884 sur les syndicats, il s'en fallait que l'universalité de l'opinion lui fût favorable. M. Barthou, qui restera l'un des ministres dont les déclarations à la tribune offrent le plus d'intérêt, en un discours qu'il fit au Sénat, comme ministre des Travaux publics le 5 juin 1908, en faveur du rachat par l'État du réseau des chemins de fer de la Compagnie de l'Ouest, s'exprimait ainsi :

Il ne faut pas exagérer dans ce débat l'autorité des Chambres de commerce.

N'ai-je pas le droit de dire qu'il ne s'est jamais produit une réforme de

l'ordre social qui n'ait été combattue par elles? Est-ce que, en 1884, ici même, dans un des plus beaux discours qu'il ait prononcés, l'un des plus magistraux dont ait retenti la tribune française, l'honorable M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, ne s'éleva pas contre l'attitude des Chambres de commerce qui, *à l'unanimité*, étaient *hostiles* au projet de loi sur les syndicats professionnels?

Ainsi parlait M. Barthou, le 5 juin 1908, à la tribune du Sénat. Les moyens nous manquent pour vérifier si les Chambres de commerce étaient, à l'unanimité, hostiles à la loi de 1884; il est probable que cette assertion est exagérée. Mais quand un grand nombre de Chambres de commerce, mettons même l'unanimité, eût fait des objections sur l'abrogation par cette loi de l'article 416 du Code pénal et également sur les lacunes de l'article 5 de la loi de 1884 concernant les Unions de syndicats, elles auraient fait preuve de clairvoyance: cela ne peut être aujourd'hui contesté, puisque le gouvernement actuel considère comme d'une suprême importance de combler ces lacunes.

Que dans la discussion de la loi de 1884, M. Waldeck-Rousseau ait prononcé, suivant le panégyrique de M. Barthou, « l'un des plus beaux discours, l'un des plus magistraux dont ait retenti la tribune française, » cela est possible; mais ce virtuose de la parole était, à un rare degré, privé du don de prévoyance; il l'a implicitement reconnu lui-même, dans les éloquentes lamentations qu'il fit au Sénat à la fin de sa vie sur l'usage que son successeur faisait de la loi sur les congrégations, dont il était lui-même l'auteur. Il ne montra pas plus de discernement à propos des syndicats et, s'il eût eu une vie plus prolongée, il se serait également et aussi fortement frappé la poitrine au sujet de ce qu'était devenu l'enfant dont il avait, avec tant de légèreté et si peu de précautions, déterminé les conditions d'existence.

La circulaire ministérielle du 25 août 1884 relative aux syndicats professionnels (1) qu'il envoya aux préfets est certainement un des documens qui attestent le plus l'illusion et l'imprévoyance des gouvernans modernes. Elle est empreinte d'un lyrisme effréné en faveur des syndicats : « Le gouvernement et les Chambres, dit M. Waldeck-Rousseau, ne se sont pas laissé effrayer par le péril hypothétique d'une fédération

(1) Cette circulaire est reproduite intégralement en tête de tous les Annuaires successifs des Syndicats professionnels.

anti-sociale de tous les travailleurs. Pleins de confiance dans la sagesse tant de fois attestée des travailleurs, les pouvoirs publics n'ont envisagé que les bienfaits certains d'une liberté nouvelle qui doit bientôt initier l'intelligence des plus humbles à la conception des plus grands problèmes économiques et sociaux. » Ce sont là de fort belles phrases ; mais, sans contester aucunement la sagesse de la généralité des travailleurs et tout en lui rendant hommage, il eût été bon de se demander s'ils ne pourraient pas devenir la proie d'un certain nombre d'agitateurs hardis, ayant constitué des groupemens révolutionnaires énergiques et pratiquant, d'ailleurs, ouvertement le mépris des majorités. Quant à la « Fédération antisociale des travailleurs, » chacun sait qu'elle n'a pas tardé à se constituer : la célèbre « Confédération générale du Travail » date, en effet, de 1895, c'est-à-dire qu'elle n'est que de onze ans postérieure à la loi de 1884 ; ce peu de temps a suffi à son incubation et un temps égal à l'établissement de sa prépotence.

Quelques-uns défendent M. Waldeck-Rousseau du reproche d'imprévoyance en lui attribuant des desseins machiavéliques. Il aurait voulu se servir des syndicats ouvriers, les domestiquer et, suivant l'expression de M. Georges Sorel, « organiser parmi les ouvriers une hiérarchie placée sous la direction de la police (1). » Dans sa circulaire du 25 août 1884 aux préfets, M. Waldeck-Rousseau, tout en reconnaissant que l'administration ne tient de la loi du 21 mars aucun rôle obligatoire dans la poursuite de la grande œuvre qu'il vient de décrire en termes émus, déclare qu'il n'est pas admissible qu'elle y demeure indifférente et il le dit en termes exprès : « Ainsi ce que j'attends de vous, monsieur le Préfet, c'est un concours actif à l'organisation des associations professionnelles. »

Avec beaucoup d'ingratitude, les syndicats se passèrent, en général, du concours, des conseils et de l'aide des préfets. Peu de temps après naquit, avec la faveur et les subsides des pouvoirs publics, un organisme appelé à tenir un grand rôle dans les secousses qu'éprouve depuis quelque temps le monde du travail. C'est en novembre 1886, deux ans et demi après le vote de la loi sur les syndicats, que M. Mesureur, alors conseiller municipal, postérieurement député et aujourd'hui direc-

(1) Voyez Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, pages 185 et 186.

teur de l'Assistance publique, fit voter par le Conseil municipal de Paris l'acquisition d'un immeuble, rue Jean-Jacques Rousseau, où devait être provisoirement établie, en attendant la construction d'un édifice spécialement approprié à cet usage, la Bourse du Travail de Paris, première Bourse du Travail de France en date et en importance. Deux mois après, M. Mesurenr, en qualité de délégué du Conseil municipal, inaugurait cet établissement et lui traçait ce programme : « La Bourse du Travail mettra à la disposition de tous, sous une forme simple et pratique, les offres et les demandes de travail et les documens relatifs à la statistique du travail ; elle donnera à cette statistique une publicité large et régulière ; en un mot, elle contiendra tous les organes nécessaires à son but ; si, pour le fonctionnement de tous ses services, des employés lui sont nécessaires, la Ville les lui donnera sans qu'il puisse jamais résulter de leur présence une direction et une tutelle administrative. » Ainsi cette Bourse, création de la Ville, subventionnée sous divers modes par elle, naissait avec une destination toute spéciale et toute technique. L'exemple de Paris était suivi et, peu à peu, nombre de villes de province, à l'imitation de la capitale, constituaient, avec l'aide des deniers publics, des Bourses du Travail.

Ainsi rapidement, en quelques années après la loi de 1884, avaient éclos les syndicats ouvriers, les Bourses du Travail, la Confédération générale du Travail.

Comment ces organes qui, dans la pensée du législateur les ayant, soit explicitement, soit implicitement, dit-on, pour la dernière, autorisés, devaient être des instrumens de progrès matériel, moral et intellectuel, se sont-ils transformés en des moyens de discorde et de destruction sociale ?

III

Le nombre des syndicats de toute nature, immédiatement après la loi du 21 mars 1884, s'est considérablement et constamment développé. Dix ans après cette loi, en 1894, on en comptait près de 5 000 (exactement 4 965), dont 1 518 syndicats de patrons, 2 178 syndicats d'ouvriers, seulement 177 syndicats mixtes, et 1 092 syndicats agricoles qui ont un caractère spécial et sont des sortes de sociétés coopératives. Le progrès

s'effectuait, en général, à raison de 4 à 600 syndicats nouveaux par année. En 1895 et 1896, il y eut une période, sinon d'arrêt, du moins de ralentissement sensible, surtout pour les syndicats d'ouvriers. Puis la multiplication reprit d'une façon accentuée, à partir surtout de l'an 1900, et le nombre des syndicats s'accrut alors, en général, en raison de 600 à 800 et même de 1 100 à 1 200 par an.

D'après le dernier recueil officiel que nous ayons sous les yeux (1), le nombre des syndicats de toute nature au 1er janvier 1908 était de 14 082, dont 3 965 syndicats de patrons, 5 524 syndicats d'ouvriers, 170 syndicats mixtes et 4 423 syndicats agricoles.

Le nombre des syndiqués, depuis surtout le commencement du xxe siècle, ne s'est pas moins accru que celui des syndicats. Il atteint, au 1er janvier 1908, d'après le document officiel, 2 094 417 membres, dont 771 452 pour les syndicats agricoles, 331 475 pour les syndicats de patrons, 957 102 pour les syndicats ouvriers et 34 388 pour les syndicats mixtes, la seule catégorie de syndicats dont le nombre d'affiliés ne se soit pas accru depuis 1899, alors que celui des membres, tant des syndicats de patrons que des syndicats ouvriers, faisait plus que doubler.

Les Unions de syndicats, lesquelles sont autorisées par l'article 5 de la loi de 1884, se sont également, dans la même période, multipliées : on en compte 388 en 1908, dont 122 Unions de syndicats de patrons, 186 de syndicats d'ouvriers, 12 de syndicats mixtes et 68 de syndicats agricoles. Les quatre cinquièmes des syndiqués, soit patrons soit ouvriers, sont membres d'Unions de syndicats, à savoir 301 477 patrons et 764 508 ouvriers.

Cet effectif de membres est-il bien réel? Tous ces syndiqués inscrits remplissent-ils les obligations syndicales, notamment en ce qui concerne le paiement des cotisations? Sont-ils tous bien en règle avec le trésor de ces groupemens? Les moyens d'information manquent à ce sujet. Toujours est-il que, d'après les registres officiels, il y avait plus de 957 000 ouvriers syndiqués en 1908, dont plus de 764 000 faisant partie d'Unions de syndicats. Quelle proportion représentent ces chiffres de syndiqués par rapport à l'ensemble de la population ouvrière? On

(1) *Annuaire des Syndicats professionnels*, 16e année, 1908-1909, p. xxxi à xxxiii.

trouve quelques indications à ce sujet dans l'*Annuaire des syndicats professionnels :* pour aucun corps d'état le nombre des ouvriers syndiqués n'atteindrait 40 pour 100 du nombre total des ouvriers de la profession : c'est pour les mineurs que la proportion serait la plus élevée : elle y serait de 39,83 pour 100 ; généralement elle flotterait entre 15 et 20 pour 100 ; mais elle descendrait parfois au-dessous de 10 pour 100. Dans la catégorie intitulée : Transport et manutention, commerce, le nombre des ouvriers syndiqués, qui dépasse 270 000, ne représenterait que 24,25 pour 100 de l'ensemble des ouvriers de la catégorie (1).

On peut admettre que, avec le développement qui a dû s'effectuer du nombre et de l'effectif des syndicats d'ouvriers depuis 1908, les syndicats d'ouvriers industriels et commerciaux, en laissant de côté les syndicats agricoles, comprennent environ 1 million de membres pour environ 6 millions d'ouvriers de ces catégories : un sur six et, dans aucun corps d'état, un sur deux.

Les Bourses du Travail se sont, de leur côté, multipliées dans le même intervalle ; on en comptait 142 en 1908, ayant 2 667 syndicats affiliés et 434 387 syndiqués adhérens.

Si tous ces organismes étaient restés fidèles aux principes et à l'esprit de la loi de 1884, s'ils s'étaient préoccupés, exclusivement ou même principalement, de l'étude et de la défense des intérêts économiques, industriels et commerciaux de la profession, s'ils s'étaient surtout efforcés de « créer et d'administrer des offices de renseignemens pour les offres et les demandes de travail, » de fonder et d'ouvrir à leurs adhérens des bibliothèques et des cours d'instruction professionnelle, de constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites, toutes attributions que visait en son article 6 la loi de 1884, on peut dire que le but de cette loi eût été rempli et que ces organismes auraient, conformément aux termes de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau en date de la même année, efficacement aidé au progrès matériel, moral et intellectuel.

Un certain nombre de syndicats, non seulement agricoles, qui constituent une catégorie à part spécialement recommandable, non seulement de patrons, non seulement mixtes, mais

(1) *Annuaire des Syndicats,* 16e année, page L (Introduction).

même de syndicats ouvriers ont déployé cette activité bienfaisante. L'Annuaire des syndicats pour 1909 contient le tableau des institutions et créations diverses des syndicats professionnels au 1er janvier 1905 ; ces renseignemens sont déjà un peu anciens, et il est regrettable que l'Annuaire officiel ne les tienne pas plus au courant. On comptait à cette date 8 253 fondations de ce genre ; en en déduisant 625 qui ne consistent qu'en la publication de journaux ou de bulletins, il reste 7 628 créations. Le plus grand nombre, soit 6 533, émanent de syndicats ouvriers ou d'unions de syndicats ouvriers : 1 290 concernent des bureaux ou offices de placement, 1 412 des bibliothèques professionnelles, 446 des cours et des écoles professionnelles, 13 des laboratoires d'analyses ou d'expertises, 19 des concours professionnels ou des expositions, 10 des champs d'expérience : à côté de ces fondations techniques, les institutions fraternelles ou philanthropiques tiennent une certaine place dans les créations des syndicats ouvriers : on relate, en effet, 1 037 caisses de secours mutuels, 743 caisses de chômage : on doit supposer qu'il s'agit ici du chômage involontaire, et non de celui qui résulte de grèves ; 972 caisses de secours de route ; 95 caisses de retraite ; 75 caisses de crédit mutuel · 126 sociétés coopératives de consommation ou économats ; 64 sociétés coopératives de production ; enfin 2 organisations d'assurances contre les accidens. En laissant de côté les journaux et bulletins, les offices de placement, les bibliothèques, cours et organes analogues, il y avait ainsi, en 1905, 3 100 fondations de syndicats ouvriers consistant en caisses diverses de secours et en organisations philanthropiques. Le nombre a dû, dans une certaine mesure, s'en accroître. On n'indique pas l'importance pécuniaire de ces institutions, il est probable qu'elle est assez modique ; néanmoins, ces 3 100 caisses n'eussent-elles que quelques milliers de francs ou même quelques centaines de francs chacune en moyenne, on devrait reconnaître, vu l'origine récente des syndicats, qu'il y a là un effort méritoire. On mentionne spécialement, mais toujours sans aucune indication sur leur importance pécuniaire, la Caisse de Secours mutuels, la Caisse de chômage, la Caisse de secours de route de la Fédération française des travailleurs du livre, comprenant 170 sections locales réparties sur 80 départemens, ainsi que la Caisse de chômage et la Caisse de secours de route de la Fédération des ouvriers mécaniciens

comprenant 50 sections locales réparties sur 35 départemens. Tout en pensant que la plupart de ces institutions doivent être assez rudimentaires, elles suffisent pour qu'on ne soit pas fondé à dire que les syndicats ouvriers, âgés d'un quart de siècle environ, ont complètement dédaigné les attributions que leur conférait l'article 6 de la loi du 21 mars 1884.

Il faut bien reconnaître, toutefois, que l'activité syndicaliste s'est surtout signalée dans un domaine tout différent. Dès les premières années qui ont suivi le vote de la loi, il est apparu qu'un grand nombre de syndicats ouvriers dédaignaient systématiquement les œuvres professionnelles pacifiques et entendaient se transformer en instrumens de la lutte de classes. Les syndicats manifestement révolutionnaires ont rapidement accaparé la scène publique et ont visé à la prépotence, à l'absolue domination du monde du travail. Un des rares ministres prévoyans et énergiques qu'ait possédés la France depuis trente ans, M. Charles Dupuy, ministre de l'Intérieur et président du Conseil, ému des manifestations bruyantes de certains syndicats ouvriers ayant leur siège à la Bourse du Travail de Paris, fit faire, en 1893, une enquête à leur sujet. Il en résulta que la plupart de ces syndicats étaient illégalement constitués, leur bureau n'ayant pas fait les déclarations exigées par la loi. On a vu plus haut combien restreintes et faciles sont les formalités prescrites pour la légalité des syndicats par la loi de 1884; néanmoins, les syndicats révolutionnaires, qui foisonnent, font profession de les méconnaître et de ne pas s'y soumettre. Procédant avec modération, M. Charles Dupuy, par l'intermédiaire du préfet de la Seine, fit mettre les syndicats irréguliers en demeure de remplir les formalités légales et, comme ils s'y refusaient, il fit fermer, plutôt que de laisser violer la loi, la Bourse du Travail de Paris.

C'était là une leçon qui eût mérité d'être suivie : s'il en eût été ainsi, si, à toutes leurs usurpations on eût opposé les répressions légales, tout insuffisantes qu'elles fussent, il est certain que les syndicats se seraient moins écartés de la fonction spéciale que la loi leur assignait : tout au moins, la propagande révolutionnaire n'eût-elle pu s'y organiser au grand jour, avec la tolérance des pouvoirs publics et user ouvertement d'intimidation et de violences sur les ouvriers paisibles. Malheureusement, la fermeté de M. Charles Dupuy ne fut aucunement imitée

par ses successeurs. Tout au contraire, l'un d'eux, et non le moins célèbre, M. Waldeck-Rousseau, entra en coquetterie déclarée avec les syndicats révolutionnaires ; pour lutter contre les nationalistes et pour froisser et contrecarrer les progressistes, dont il avait été naguère le chef, il laissa parader les syndicats révolutionnaires avec leurs drapeaux rouges, devant les tribunes officielles et le président de la République, à l'inauguration du monument de Dalou sur la place de la Nation. M. Georges Sorel va jusqu'à dire qu'il y avait un accord formel, un concert arrêté, à ce sujet, entre M. Waldeck-Rousseau et les syndicats rouges (1). Nous laissons à l'écrivain socialiste la responsabilité de cette assertion ; tout au moins, s'il n'y eut pas accord, il y eut tolérance et en quelque sorte sympathie momentanée.

Il en a été ainsi de 1898 jusqu'aux heures toutes récentes : le fameux bloc de gauche fut sinon bienveillant, du moins indulgent pour les syndicats révolutionnaires. Il les laissa étendre leur action, sans aucun effort pour l'entraver et la contenir dans les limites légales. Les violences des grèves ne furent ni prévenues, ni châtiées ; l'odieuse « chasse aux renards, » où l'on outrageait, molestait et volait même les malheureux qui ne se soumettaient pas aux injonctions des syndicats, se poursuivit pendant toute une série d'années sans être, en général, gênée soit par la police, soit par les magistrats.

On vit, à ce sujet, des faits de la plus rare extravagance : au cours de l'été de 1908, lors des grèves sanglantes et répétées de Draveil, un des agitateurs, payé 8 fr. 50 par jour, comme cela a été reconnu, pour faire de la propagande gréviste, avait été condamné, quelque temps auparavant, à quatre mois de prison pour vol et était parvenu à esquiver sa peine en se dérobant à la justice. Dans une bagarre, la police mit la main sur lui; il était naturel, semble-t-il, de le retenir pour lui faire faire ces quatre mois de prison encourus pour délit de droit commun; mais, après mûre délibération, le gouvernement le fit relâcher, considérant qu'un agitateur gréviste, même condamné pour vol, doit jouir d'un sauf-conduit pendant tout le temps de la grève. Et voici un autre acte qui fait encore plus ressortir la prodigieuse faiblesse gouvernementale : au même moment, le gouvernement ordonnait des poursuites contre un

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, pages 189 et 190.

maréchal des logis de gendarmerie et ses gendarmes, qui, menacés et pressés par une foule hostile, avaient recouru à leurs armes. Le Conseil militaire, devant lequel le maréchal des logis avait été renvoyé, se prononça en sa faveur, à l'unanimité sur un point et à l'unanimité moins une voix sur un autre. Mais l'ordre de poursuites n'en avait pas moins semé le découragement parmi les défenseurs de l'ordre et l'exaltation parmi les révolutionnaires.

Cela se passait sous le ministère Clemenceau ; mais, depuis 1898 jusqu'aux premiers mois tout au moins de 1910, il en fut toujours ainsi : les actes les plus violens des syndicats, les sauvageries les plus inexcusables des grévistes furent considérés comme des peccadilles sur lesquelles il fallait fermer les yeux. Le gouvernement, d'ailleurs, dans l'ordre des idées, soutenait manifestement des doctrines, dont les conséquences l'embarrassaient parfois, sans qu'il osât les réprimer, dans l'ordre des faits. C'est ainsi qu'il créait des chaires nouvelles, dans les principaux établissemens d'enseignement, pour en investir des socialistes notoires et y faire prêcher le socialisme et le syndicalisme : il fondait une de ces chaires notamment à l'École polytechnique, pour que les futurs officiers fussent imprégnés des idées syndicalistes et socialistes, sans qu'il prît la peine de réfléchir qu'il pourrait être obligé de s'adresser un jour à eux pour réprimer les excès syndicaux. On peut dire, sans exagération, que si l'athéisme est la doctrine morale que le gouvernement laisse, sinon fait prêcher dans un trop grand nombre d'écoles, le socialisme et le syndicalisme intégral sont la doctrine sociale qu'il n'a cessé de soutenir et d'encourager depuis une douzaine d'années. A peine apparaît-il que cet aveuglement gouvernemental ou plutôt peut-être ce parti pris de chercher à se concilier, en les ménageant et les flattant, tous les élémens subversifs, commence aujourd'hui à s'atténuer.

IV

Les yeux du gouvernement, si son parti pris de constantes concessions aux élémens révolutionnaires ne fût devenu chez lui une habitude invincible, eussent dû s'ouvrir, à partir de 1908, sur les résultats de la propagande anti-sociale dans le personnel des administrations nationales et des services publics.

Nous avons décrit ailleurs les causes de la désaffection de nombre de fonctionnaires et les griefs légitimes qu'ils entretiennent contre le gouvernement (1). Les inadmissibles procédés des administrations publiques envers leurs agens devaient porter ceux-ci à se concerter pour défendre leur situation et leurs droits.

Il suffit de rappeler les difficultés que suscitèrent les fédérations des « Amicales » d'instituteurs. Au mois d'avril 1908, un acte tout à fait grave se produisait: le Congrès des P.T.T. composé des sous-agens des postes, télégraphes et téléphones, c'est-à-dire des facteurs et employés inférieurs, après une longue discussion votait un ordre du jour décidant en principe son adhésion à la Confédération générale du Travail et chargeait les membres du Conseil syndical des P. T. T. de faire en ce sens le nécessaire. Voici comment il motivait cette résolution :

Le Congrès du Syndicat national des sous-agens des postes, télégraphes et téléphones,

Considérant que la Confédération générale du Travail est l'expression vivante et agissante de la solidarité prolétarienne;

Qu'elle est actuellement le trait d'union indispensable entre toutes les organisations syndicales;

Qu'aucune organisation consciente de ses devoirs de solidarité ne doit rester en dehors de la Confédération générale du Travail;

Considérant, d'autre part, que les sous-agens des P. T. T. salariés de l'État ont, comme tous les autres salariés, des revendications à présenter à leur employeur, l'État patron;

Qu'ils ne sauraient confirmer la thèse gouvernementale qui dresse une barrière entre le prolétariat administratif et le salariat de l'industrie privée;

Qu'en adhérant à la Confédération générale du Travail, ils accomplissent leur devoir de solidarité ouvrière;

Que les syndicats ouvriers ont, en toute occasion, appuyé et encouragé les revendications des salariés de l'État,

Déclarent adhérer à la Confédération générale du Travail.

C'était là un acte des plus graves : les employés du gouvernement passaient ainsi, toutes enseignes déployées, à une association manifestement révolutionnaire. Le gouvernement ne prit aucune mesure sérieuse pour s'y opposer. Il eût pu pré-

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1908 notre article intitulé : *le Syndicalisme; la Confédération générale du Travail; la Théorie de la violence* et également notre ouvrage : *le Collectivisme; l'Évolution du Socialisme depuis 1895; le Syndicalisme.*

senter et faire voter une loi sur le statut des fonctionnaires : on attend encore ce vote. Chose curieuse, les agens des P. T. T. quand ils adhérèrent à la Confédération générale du Travail, n'avaient pas encore de syndicat régulier; ils en fondèrent un en mai 1909 : c'est seulement ces jours-ci, en octobre 1910, que par un arrêt très sérieusement motivé, la Cour de Paris a déclaré illégal ce syndicat des P. T. T. Il est intéressant de reproduire les termes de cet arrêt :

Attendu que les prévenus ont constitué un syndicat dont les statuts ont été déposés le 4 mai 1909 et qu'ils ont dénommé « Syndicat national des agens des postes, télégraphes et téléphones, » mais qu'ils étaient sans droit pour se prévaloir des dispositions de la loi du 21 mars 1884;

Qu'en effet, le texte de cette loi et les travaux préparatoires témoignent suffisamment que le législateur n'a entendu donner l'autorisation de former un syndicat qu'aux ouvriers et employés travaillant pour le compte d'un patron qui, par un droit corrélatif, bénéficiait de la même faculté;

Que la loi qualifie le syndicat qu'elle institue « Syndicat professionnel de patrons ou ouvriers; » que les travaux préparatoires emploient les mêmes expressions et que, dans la discussion législative, il est fait allusion aux relations du capital et du travail;

Considérant dès lors que la loi est inapplicable aux agens des postes, télégraphes et téléphones qui ne peuvent se dire au service d'un patron et dont les rapports de subordonnés vis-à-vis de l'État ne sauraient être assimilés à ceux qui existent entre patrons et ouvriers libres de discuter ensemble leurs intérêts respectifs concernant le capital et le travail,

Par ces motifs, confirme le jugement du 26 juillet 1909.

Le texte de cet arrêt défie toute critique : il est incontestable, en fait, que le législateur de 1884 n'avait nullement songé à étendre les syndicats aux employés des administrations publiques, lesquelles sont soustraites au régime de la concurrence, ont des méthodes spéciales de recrutement, de rémunération et de retraites, et assurent à leur personnel des avantages notables qui constituent de véritables privilèges.

Ce ne sont pas seulement les employés directs de l'État qui sont ainsi, par la nature des choses, soustraits à ce que l'on appelle le droit commun; ce sont aussi ceux de tous les services publics, alors même qu'ils ont fait l'objet de concessions à des Compagnies, lesquelles concessions ne sont jamais accordées qu'avec un cahier des charges précis et détaillé.

Or, c'est surtout au sein du personnel de ces services publics que la Confédération générale du Travail a exercé son infatigable propagande pour susciter des grèves nombreuses. Au

moment où les employés des P. T. T. adhéraient à la Confédération, cette association pouvait se vanter déjà de victoires impressionnantes.

Au mois de mars 1907 avait éclaté la grève des électriciens de Paris, c'est-à-dire des employés des Compagnies concessionnaires des secteurs pour l'éclairage et la force électriques. Cette grève se produisait dans des conditions très originales : c'était une grève préventive et d'intimidation, les grévistes ne réclamaient ni augmentation de salaires, ni diminution de la journée de travail. Ils jugeaient que les clauses, alors en discussion à l'Hôtel de Ville, d'un projet de concession de l'éclairage électrique ne leur allouaient pas de pensions assez élevées; ils voulaient donner aux pouvoirs publics un avertissement; celui-ci fut entendu; les grévistes obtinrent tout ce qu'ils voulurent.

C'est ce coup de maître qui rendit fameux le nom de M. Pataud et qui l'induisit à recommencer différentes fois ce genre d'avertissemens. Le lendemain de cette grève heureuse, le journal *Le Matin*, en son numéro du 11 mars et sous le titre en gros caractère de : « Déclaration de guerre. Les vainqueurs du 9 mars indiquent comment on prépare la grève générale, la marche vers le Révolution sociale, » publiait différentes *interviews* qu'il avait eues non seulement avec le secrétaire général du syndicat des travailleurs ou des industries électriques, M. Pataud et avec M. Passerieu, secrétaire adjoint du même groupement, mais encore avec M. Merheim, secrétaire-adjoint du syndicat des métallurgistes, avec M. Yvetot, secrétaire de la Confédération générale du Travail, avec enfin M. Griffuelhes, de la même association.

Les déclarations de tous ces membres importans des états-majors syndicalistes étaient concordantes et triomphantes. Elles méritent d'être reproduites :

Ce que nous avons accompli dans notre industrie particulière, disait M. Pataud, qu'est-ce qui empêche nos camarades ouvriers de l'accomplir ailleurs dans toutes les industries importantes : au service du gaz par exemple et aux transports? Ce serait du coup la *Révolution économique* par des moyens beaucoup plus sûrs que les mauvais fusils et les barricades de nos pères. Ce qui manque aux ouvriers, c'est l'organisation uniquement. Et notre expérience d'hier montre combien il est facile de nous organiser. Le mot d'ordre a circulé dans trente stations différentes, entre 1 800 hommes, sans une indiscrétion. Le gouvernement a été surpris, tout le monde a été surpris. Dans d'autres corporations, où le personnel est beaucoup plus

nombreux, où pullulent les indécis et les traîtres, il suffirait de préparer de bons cadres, de bons sergens et caporaux. Tout antimilitaristes que nous sommes, nous devons être capables de mener militairement notre guerre. Ayons seulement de bons cadres, et la grève marchera partout comme elle a marché ici.

Nous avons souligné cette expression : la *Révolution économique;* les chefs syndicalistes, en effet, dédaignent toute révolution politique. Pour caractériser la grève du genre de celle des électriciens, M. Pataud avait trouvé un mot admirable : « la grève spontanée, » c'est-à-dire sans que personne autre que les grévistes ait été prévenu et sans que rien ait transpiré.

Les déclarations des autres membres consultés des organisations ouvrières étaient également topiques : ces mots de M. Yvetot, secrétaire de la Confédération générale du Travail, méritent d'être cités :

La menace de l'action directe a tout fait. On a été épouvanté de ce que pouvaient les électriciens avec les moyens dont ils disposent, et l'on a cédé tout de suite. On disait : Les ouvriers ne s'entendront jamais. On vient de voir qu'il suffit aux ouvriers de s'entendre une heure pour que tout croule devant eux. Ils n'ont qu'à vouloir et tout leur appartient.

Aucun de ceux qui décidèrent et dirigèrent cette grève dite *spontanée*, la grève modèle, la grève type, n'en éprouva un préjudice quelconque. On eût pu, tout au moins, si l'on jugeait la législation inefficace, en combler les lacunes pour que des faits aussi regrettables n'eussent pas de chances de se reproduire. Le gouvernement, avec un optimisme béat, ne fit rien. C'est inutilement qu'on lui signala les mesures édictées pour des cas analogues dans la législation britannique. Il est bon de rappeler ici ces mesures : elles se trouvent dans *An act for amending the law relating to conspiracy and to the protection of property, and for other purposes* (38 et 39 Victoria, ch. 86).

Art. 4. — Tout individu employé, soit par les autorités municipales, soit par une Compagnie privée, soit par un entrepreneur, à la fourniture du gaz ou de l'eau pour les besoins d'une ville entière ou d'un quartier d'une ville, qui rompra son engagement volontairement et dans une intention malveillante, sachant ou ayant raisonnable motif de penser que la conséquence probable de cet acte, qu'il soit commis par lui seul ou avec d'autres, sera de priver d'eau ou de gaz tout ou partie des habitans de cette ville, sera condamné, par la Cour de juridiction sommaire ou sur un acte d'accusation, à une amende n'excédant pas 30 livres sterling (750 fr.)

ou à la prison, avec ou sans travail forcé, pour un temps n'excédant pas trois mois.

Toute autorité municipale, Compagnie privée ou entrepreneur chargé de ces fournitures d'eau ou de gaz, fera afficher le texte du présent article dans un endroit apparent de ses ateliers et fera renouveler au besoin le placard. Peine : pour défaut d'affichage, amende de 5 livres (125 fr.) au plus par jour ; pour lacération de ces affiches, amende de 50 shillings (62 fr. 50) au plus.

Art. 5. — Quiconque volontairement et par malveillance, seul ou avec d'autres, rompt son contrat de service sachant ou ayant raisonnable motif de penser qu'il met ainsi en péril la vie humaine ou les propriétés, sera condamné à une amende de 30 livres (750 fr.) au plus, ou à la prison pour une durée de trois mois au plus, avec ou sans travail forcé (1).

Si l'article 4 de cette loi ne s'applique qu'aux services d'eau et de gaz et, par extension sans doute, d'éclairage électrique, l'article 5 est beaucoup plus compréhensif et peut s'appliquer à la presque généralité des services publics. Ici en France, aucun des auteurs du méfait ne pâtit : les pouvoirs publics paraissent le considérer, suivant une locution vulgaire, comme une bonne plaisanterie.

Trop heureuse avait été cette grève « spontanée » des électriciens pour qu'elle ne suscitât pas bientôt des tentatives analogues. Deux ans après, en effet, il s'en produisit une autre, et ce fut dans l'un des plus importans services publics, celui des postes, télégraphes et téléphones. Cette nouvelle grève « spontanée » éclata au mois de mars 1909. La Chambre des députés fit montre d'opposer à cette désertion des services publics une résistance énergique. Dans la journée du vendredi 19 mars, elle adopta par 412 voix contre 57 une motion qui débutait ainsi : « La Chambre résolue à ne pas tolérer les grèves de fonctionnaires... » Les 57 opposans étaient des socialistes purs. Par d'autres votes, à une majorité moins considérable, 346 voix contre 118, la Chambre exprima sa confiance dans le ministère Clemenceau et approuva ses déclarations. Elle repoussa, par 322 voix contre 178, la nomination d'une Commission d'enquête, afin d'écarter tout ce que les grévistes auraient pu invoquer comme une atténuation de la réprobation qu'excitait la grève et de ne mettre aucune entrave à l'action du gouvernement. Enfin, mais cela était une surérogation superflue, elle ordonna par 282 voix contre 115

(1) Cet extrait de la législation britannique a été publié, quelques jours après la grève des électriciens, dans *l'Économiste Français* du 23 mars 1907.

l'affichage du discours de M. Barthou, alors ministre des Travaux publics, qui condamnait vivement la grève.

La magistrature, sortant de son indifférence habituelle, en pareille matière, voulut manifester son réveil par des rigueurs inattendues : elle condamna à six jours de prison, sans application de la loi de sursis, pour « outrages, » six employés qui, au milieu de beaucoup d'autres, avaient crié : « Conspuez Simyan, » le sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes. L'opinion publique, le commerce se montrèrent également résolus. La Chambre de commerce de Paris, malgré les critiques que M. Barthou avait faites, on l'a vu plus haut, moins d'un an auparavant, à l'endroit de l'esprit de ce corps, et les syndicats patronaux organisèrent des services provisoires de dépouillement et de distribution des correspondances, pour suppléer à ceux que la grève avaient suspendus. Bien plus, les organes divers des commerçans, bien loin de solliciter que le gouvernement cédât aux exigences des grévistes, l'encouragèrent avec une louable prévoyance à la résistance. M. Lefebvre, président de la Chambre de commerce de Paris, au nom de ce corps, et les chefs de huit importans syndicats commerciaux signèrent et rendirent publique la déclaration suivante : « Ils tiennent, disaient-ils, à déclarer nettement que, quel que soit le préjudice qui lui est causé (au commerce parisien), ils ne sauraient aucunement approuver une solution qui, pour limiter les conséquences d'une interruption désastreuse des transactions, paraîtrait considérer comme légitime le droit de grève des services publics. »

Dans ces circonstances critiques, la première explosion de grève dans une administration d'État, tout le monde montra de la fermeté, sauf le gouvernement. Celui-ci ne songea qu'à mettre fin le plus tôt possible, par des procédés équivoques, des promesses ou des apparences de promesses, à la suspension du travail. MM. Clemenceau et Barthou reçurent une délégation des postiers et télégraphistes, dans laquelle figurait l'un des condamnés à la prison. « Les ministres se sont traînés à nos genoux, » dit dans une réunion publique un des délégués ; certes, l'expression était fausse au sens réel, mais elle n'était peut-être pas trop exagérée au sens figuré. Un des délégués déclarait aussi dans une réunion de postiers : « Nous rentrons la tête haute ; c'est à ceux qui sont restés dans les bureaux d'avoir maintenant

la tête basse. » Tel est l'épilogue habituel de la plupart des grèves de cette nature.

Le gouvernement avait obtenu la rentrée des grévistes par des promesses ou tout au moins par des paroles équivoques. Il sembla ne pas y conformer sa conduite. Une seconde grève des P. T. T. éclata au milieu de mai. Cette fois, le gouvernement fit mine de sévir : dès le premier jour, il révoqua 221 postiers, puis il éleva le nombre des révocations à 600 environ. Les grévistes intimidés et trouvant l'opinion publique adverse reprirent le travail au bout de quelques jours. On sait que, graduellement, tous les révoqués, sauf une ou deux dizaines, furent réintégrés.

Au cours de cette seconde grève des postes, il se produisit un fait, dont on méconnut alors l'importance : les postiers grévistes s'abouchèrent avec le syndicat des employés de chemins de fer et lui demandèrent son concours. Dans un meeting du 17 mai 1909, le secrétaire général du Syndicat national des cheminots ou travailleurs des chemins de fer, M. Guérard, s'exprima en des termes qui méritent d'être signalés et retenus : il s'agissait de susciter une grève simultanée des postes et des chemins de fer :

Dans quelques jours, dit M. Guérard, votre Conseil et votre Comité de grève dépouilleront le *referendum*. Si la réponse est favorable à la grève, comme le croient tous nos militans, nos mesures sont prises. Tout le monde sera avisé en temps utile, non de manière mystérieuse, mais publiquement par la voie de la presse. Nous voulons éviter qu'on puisse intercepter, comme cela s'est fait en 1898, les plis portant l'ordre de grève.

Le secrétaire général du Syndicat des chemins de fer déclarait que la grève des voies ferrées n'aurait pas besoin de se prolonger pour amener à capitulation les pouvoirs publics.

Si les Halles centrales, disait-il, cessaient de recevoir pendant plus de trois jours les trains de vivres qui les alimentent, ce serait, en effet, la famine à bref délai.

Profitant de la leçon qui vient de nous être donnée par la grève des postes, nous ne nous contenterons pas de promesses. Et quel que soit le désarroi provoqué par notre mouvement, nous ne reprendrons le travail qu'après avoir satisfaction sur tous les points!

On peut regretter qu'il n'y ait pas eu entente préalable entre les chemins de fer et les postiers. Il est évident que cette entente concertée eût entraîné dans la vie économique une telle perturbation que le gouvernement aurait été acculé à donner satisfaction aux personnels en grève.

Toutefois, nous serons prêts à notre tour. Si les camarades des postes

peuvent encore, avec l'énergie et la persévérance dont ils font preuve, tenir quelques jours, le résultat de notre *referendum*, fait plus vite que nous le pensions, sera alors connu. Dès lors, notre mouvement se combinerait avec le leur. Et la C. G. T., voyant cette formidable poussée, pourrait organiser la grève générale de tout le prolétariat.

On considéra alors ce langage du secrétaire général du Syndicat national des chemins de fer comme un simple *bluff;* et quoiqu'un ordre du jour dans le sens de la grève des voies ferrées ait été adopté dans ce meeting du 17 mai 1909 par les représentans réunis des postiers et des cheminots, il semble bien que ceux-ci ne projetaient pas sérieusement la grève en ce moment. Ils n'étaient pas prêts; les postiers, d'ailleurs, étaient déjà en pleine déroute : la grève des chemins de fer n'ayant pas éclaté, ils se prétendirent trahis. Le secrétaire général du Syndicat des cheminots, M. Guérard, dut donner sa démission de ce poste. Il reste établi, néanmoins, qu'au mois de mai 1909, il avait été publiquement question d'une grève simultanée des postes et des chemins de fer.

Parmi les grandes grèves de ces dernières années, « grèves spontanées, » c'est-à-dire immédiates et sans même parfois d'exposé de griefs, où le gouvernement a montré la plus lamentable et la plus persistante faiblesse, on doit citer les grèves répétées des inscrits maritimes de Marseille. Plusieurs années au printemps, les communications ont été soudain interrompues entre la France, l'Algérie et la Tunisie, du chef de ces suspensions soudaines de travail. Les inscrits maritimes ne sont pas des ouvriers ordinaires; ils relèvent de l'administration de la Marine; ils sont sujet à des règlemens stricts, qui ont des compensations pour eux, notamment l'allocation d'une retraite que sert la Caisse des invalides de la Marine. Rien donc n'était plus facile au gouvernement que de prévenir et de réprimer ces grèves, manifestement illégales; il ne l'a jamais sérieusement tenté. Bien plus, des comités mixtes ayant été constitués pour concilier les parties en cas de désaccord, les grévistes n'en ont tenu aucun compte; c'est là un médiocre augure pour les organisations de même nature que l'on paraît avoir l'intention d'établir aujourd'hui dans les services publics.

Toute cette série de défaillances gouvernementales devait répandre de plus en plus l'esprit d'indiscipline et développer les exigences des personnels variés des services publics ou des

gens qui s'arrogent le droit de parler en leur nom. C'est ainsi qu'a éclaté la récente grève des chemins de fer. Le gouvernement, cependant, avait, à différentes reprises, montré une extrême sollicitude pour les employés des voies ferrées; il avait poussé la bienveillance à leur égard jusqu'à l'illégalité, en faisant modifier par le Parlement, quoique le cahier des charges fait avec les Compagnies ne lui en conférât pas le droit, les conditions d'âge et de quotité de retraites des employés de chemins de fer. Ces libéralités furent considérées comme des preuves de faiblesse : la grève éclata sur le réseau du Nord; elle gagna et avec plus de violence celui de l'Ouest-État; cette constatation est remarquable : l'administration des chemins de fer de l'État a déclaré que, depuis deux ans environ qu'elle a racheté le réseau de l'Ouest et qu'elle l'exploite, elle a accru de 15 millions la dépense en personnel. Il serait superflu d'examiner ici les revendications des grévistes : le rapporteur de la Commission du budget pour les conventions avec la Compagnie, M. Lafferre, aujourd'hui ministre du Travail, en a estimé le montant à 252 millions. Le budget, non seulement des Compagnies, mais de l'État, partie exploitant, partie garant, serait complètement écrasé par des charges de ce genre. Il suffit, d'ailleurs, de rappeler que le recrutement du personnel des chemins de fer s'effectue avec la plus grande facilité : pour une place vacante, il y a une dizaine de demandes. On se plaint constamment de l'abandon des campagnes : est-ce le moyen d'y maintenir des ouvriers que d'augmenter sans cesse les avantages déjà notables qu'ont les employés des services publics relativement aux ouvriers des champs ?

La dernière grève a avorté au bout de peu de jours; la plupart des employés, même pour les deux réseaux atteints, le Nord et l'Ouest-État, sont restés à leur poste, bien que, d'après certains renseignemens, il y ait eu, à un moment, 6 000 employés manquant sur le réseau de l'Ouest-État, qui en compte 25 000. Heureusement, le personnel des trois autres grands réseaux voisins, ceux de l'Est, du Paris-Lyon-Méditerranée et de l'Orléans, ne s'est aucunement laissé entraîner. Il y a eu, au contraire, sur le réseau excentrique du Midi, mais d'une façon tardive et sporadique, quelque agitation, qui aurait pu, si la situation était restée quelque temps tendue, aboutir à une grève partielle.

Le danger extrême a donc été conjuré dans le passé. Le sera-t-il toujours à l'avenir? Les chefs syndicalistes n'ont nullement renoncé à leur projet d'amener, par d'énormes grèves concertées dans les services publics, une « révolution économique, » suivant l'expression de l'un d'eux. L'organe du « Syndicat national des Travailleurs de chemins de fer, » la *Tribune de la Voie ferrée*, qui avait un moment suspendu sa publication, l'a reprise, et bien loin d'être découragée ou repentie, elle fait des plans de grève nouvelle pour l'avenir : « Si nous n'avons pas réussi pleinement, dit-elle, c'est que la grève s'est trouvée engagée plus précipitamment que le Comité de grève ne l'avait décidé lui-même; c'est qu'ainsi, au lieu d'un vaste mouvement à extension rapide, nous avons eu un déclenchement qui a fait marcher la province trop longtemps après Paris, et rentrer Paris lassé, quand, en maints endroits de province, le mouvement battait encore son plein. » En même temps, l'un des chefs de la Confédération générale du Travail, M. Griffuelhes, expose des plans menaçans.

Est-il vraisemblable que, après une préparation plus minutieuse et plus méthodique, dans quelques années d'ici, éclate une grève qui deviendrait effective, au moins partiellement, sur tous les réseaux et qu'elle coïncidât avec une grève des postes et télégraphes et peut-être aussi des employés de tramways? Ce serait la grève générale, dans la mesure et sous la forme que comporte la constitution des sociétés modernes. Ce serait la révolution syndicaliste.

Les chefs des grands syndicats et les dirigeans de la Confédération générale du Travail voudraient imposer toutes leurs conditions. Ils ne se préoccupent pas de la politique suivant la conception historique des classes gouvernementales : les questions extérieures, celles de religion et de direction scolaire, leur sont indifférentes. Ils laisseraient subsister l'ombre du gouvernement et du Parlement, l'ombre des administrations publiques, pourvu qu'on satisfît leurs intérêts et leurs appétits de classes : ils se contenteraient, au début du moins, de subalterniser, sans les renverser, les pouvoirs publics. Qu'on donnât aux cheminots les 252 millions par an d'augmentation de traitemens ou de retraites qu'ils demandent, les réductions de la journée de travail, les transports gratuits et les congés plus fréquens; qu'on fît de même pour les postiers, les employés de tramways et de

tous les services publics; ce serait 400 à 500 millions que le gouvernement et le Parlement auraient à trouver; les vainqueurs leur laisseraient cette besogne ardue.

Les dirigeans des grands syndicats ont même une autre prétention, qu'on a affichée en Italie et qu'on commence à formuler en France. Ils voudraient que toutes ces différentes grandes exploitations, conduites aujourd'hui par l'État ou par les Compagnies concessionnaires, fussent remises au personnel qui les administrerait par ses autorités syndicales et verserait aux pouvoirs publics l'excédent des recettes sur les dépenses, s'il restait quelque chose de liquide. Postes, télégraphes, téléphones, voies ferrées, tramways, installations d'eaux, d'électricité, de gaz, deviendraient ainsi la propriété corporative des syndicats ouvriers : ce seraient les autorités syndicales ouvrières qui choisiraient les directeurs, ingénieurs, contremaîtres, qui commanderaient les fournitures, etc.

Voilà la Révolution syndicaliste au premier degré. On serait, sans doute, entraîné à passer vite au second degré : les ouvriers de toutes les industries, les ouvriers terriens également, se sentiraient pris d'émulation et revendiqueraient aussi qu'on remît à leurs syndicats tous les instrumens de travail, quitte à promettre en redevance aux possesseurs actuels évincés l'excédent éventuel des recettes sur les dépenses ou une part de cet excédent. Alors la révolution syndicaliste serait intégrale.

V

Y a-t-il quelque chance que cette révolution s'accomplisse, à une date plus ou moins prochaine ou, tout au moins, qu'on la tente? Évidemment, le milieu social, les intérêts actuels, les habitudes traditionnelles opposeront une résistance : et l'on peut penser que celle-ci, lors de la première expérience, sinon peut-être toujours, sera efficace et triomphera. Il n'est pas absolument certain, toutefois, qu'il en sera ainsi indéfiniment quand les expériences se répéteront et que l'esprit public sera plus familier avec ces tentatives et ces conceptions. En tout cas, les secousses auxquelles donneraient lieu ces mouvemens syndicalistes révolutionnaires concertés seraient graves et par elles-mêmes et par leurs conséquences : outre l'immense perturbation dans le crédit et dans la production, et l'amoindrissement

de la richesse publique, c'est-à-dire des fonds auxquels puisent, pour leur fonctionnement, les entreprises et le travail lui-même, ces secousses pourraient aller jusqu'à une sorte de guerre civile.

Que peut-on faire et que projette le gouvernement pour écarter ce danger? On a vu qu'il a été produit, sans doute, par certaines lacunes de la législation, mais beaucoup plus par une série indéfinie de défaillances, en quelque sorte conscientes et voulues, sinon même systématiques, des pouvoirs publics, gouvernement, parlement, magistrature. Tous ces organes de la puissance publique ont employé leur temps et leurs efforts, depuis au moins douze ans, à détruire ou décourager tous les élémens sains et résistans de la nation, et à surexciter et développer tous les élémens malsains. A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas exactement les projets du gouvernement et ne pouvons les juger.

Pour prévenir la révolution syndicaliste, bien autrement redoutable que les émeutes incohérentes d'autrefois, il faut, à la fois, un régime général, une hygiène sociale et certains spécifiques.

Voyons quels peuvent être ceux-ci : on projette d'abord d'intéresser les syndicats au maintien de l'ordre en leur donnant la capacité de posséder. L'idée est excellente, mais elle part d'une observation incomplète : cette faculté de posséder, les syndicats, on l'a vu par l'analyse que nous avons faite de la loi de 1884, les syndicats l'ont, en vertu de l'article 6, sans autre restriction qu'en ce qui concerne les immeubles. Qu'on supprime cette restriction, on fera bien, pour le principe, mais cela ne changera guère la situation des syndicats. Ils n'ont pas, il est vrai, la circulaire de M. Waldeck-Rousseau du 25 août 1884 le déclare, la plénitude de la personnalité civile : « La personnalité civile accordée aux syndicats n'est pas complète, dit cette circulaire, mais elle est suffisante pour leur donner toute la force d'action et l'expansion dont ils ont besoin. » Qu'on leur donne la liberté civile complète, soit; cela comportera le droit de recevoir des dons et legs, qu'ils ne paraissent pas avoir aujourd'hui; mais leur situation n'en sera guère changée, car, en fait, ils ont toujours pu recevoir des dons, et il est très peu vraisemblable qu'il soit fait aux syndicats ouvriers des legs importans. En mettant les choses au mieux, il faudra bien des dizaines

d'années pour que les syndicats ouvriers français arrivent à posséder une fortune notable, les cent principales *Trades-Unions* britanniques, qui ont pour la plupart près de trois quarts de siècle d'existence et qui comptent 1 460 000 membres, n'ayant, en 1907, qu'une fortune de 141 millions de francs. Ainsi, l'octroi de la personnalité civile complète aux syndicats régulièrement constitués apparaît, sans doute, comme une mesure recommandable; mais elle ne peut avoir, à une date prochaine surtout, les effets considérables que certaines personnes en attendent.

Passons aux mesures répressives. On interdira la grève aux employés des services publics, soit exploités par l'État, soit concédés. On aura raison; la mesure est nécessaire; elle est justifiée en droit et en fait. Il serait inutile d'en fournir ici la preuve. Il est indispensable d'éclairer le personnel des services publics qui, grâce aux hésitations et aux défaillances gouvernementales, ignore encore, à l'heure présente, s'il est soumis au droit commun, en ce qui concerne les grèves, ou si, au contraire, les privilèges considérables dont il jouit et les nécessités de la vie nationale légitiment quelque restriction pour lui du droit commun en cette matière. Il est utile que le public soit instruit de ce qui est licite et de ce qui est interdit; c'est toujours là un frein et un appui moral, sinon pour tous, du moins pour un grand nombre. Il faut que l'interdiction de la grève dans les services publics soit tout à fait précise et comporte des sanctions sérieuses, la perte de la situation, des droits à la retraite par exemple. On fera bien de profiter de cette occasion aussi pour mieux définir, là où il est autorisé, c'est-à-dire dans les industries soumises à la concurrence, le fait de grève, ce que l'on appelle à tort le droit de grève, qui ne doit comporter, en aucune circonstance, la violation des contrats, au point de vue notamment des délais de congédiement ou de cessation de travail.

Dans les projets annoncés il se glisse certaines parties périlleuses : pour suppléer au droit de grève enlevé au personnel des services publics, on instituerait une procédure d'arbitrage obligatoire. Il serait fort à craindre que, dans la pratique, cela ne multipliât, au lieu de les réduire, les occasions de *friction*, comme disent les Anglais; les chefs des syndicats susciteraient sans cesse des demandes nouvelles, pour lesquelles, étant donné le caractère habituel et la tendance naturelle de l'arbitrage, ils

obtiendraient toujours quelque satisfaction : ce serait un chantage permanent, qui aurait des conséquences financières désastreuses. Les garanties les plus efficaces pour le personnel des services publics et les seules qui ne soient pas incompatibles avec l'intérêt général, ce sont les nécessités du recrutement, obligeant à conformer les salaires et les traitemens aux exigences légitimes et même aux simples convenances; c'est aussi la surveillance et le contrôle de l'opinion publique.

On modifierait la loi sur la constitution et le fonctionnement des syndicats, et l'on en comblerait les lacunes; les unions de syndicats professionnels, que l'article 5 de la loi de 1884 autorise en termes très vagues, ne seraient permises désormais qu'entre syndicats similaires ou connexes. On veillerait aussi à ce que, dans chaque syndicat ou dans chaque union de syndicats, les pouvoirs des membres fussent égaux et que les syndicats minuscules n'eussent pas, dans ces Unions, ce qui est parfois le cas aujourd'hui, autant ou plus de voix que les syndicats comptant un plus grand nombre de membres. On interdirait à tous ces groupemens d'employer ou de préconiser le sabotage; la provocation et l'incitation à cette pratique seraient assimilées à l'action, ce qui permettrait d'atteindre les meneurs.

Toutes ces modifications seraient utiles. Il faudrait y en ajouter quelques autres, notamment le rétablissement de l'article 416 du Code pénal, indispensable pour contenir la tyrannie syndicale. Nous devons dire, en outre, que, si utiles que soient ces mesures, elles ressemblent à des spécifiques qui, sans un changement de régime général, sans une bonne hygiène sociale et morale, risquent d'être inefficaces.

Au lieu d'une énergie intermittente des pouvoirs publics qui se répand surtout en déclarations, oubliées le lendemain, en projets de loi dont on ajourne le vote ou dont on énerve le texte, il faudrait une énergie soutenue, persistant durant des séries d'années. Les condamnations prononcées devraient être définitives; les révocations, sauf au cas exceptionnel de manifeste erreur, devraient être maintenues. La fermeté ne devrait pas se démentir. Aujourd'hui, au contraire, les pouvoirs publics pèsent sur les Compagnies pour amener une revision générale des révocations. Les organismes manifestement révolutionnaires devraient être détruits. Comment se fait-il que l'on n'ait pas fermé la Bourse du Travail de Paris avant, pendant ou après la grève des chemins

de fer? La loi autorisait cette fermeture, un grand nombre des syndicats qui la composent étant irréguliers, et cette institution ayant manifestement dévié de sa destination légale, toute technique et pacifique. Non seulement la loi autorisait cette fermeture, mais un précédent, celui de M. Charles Dupuy en 1893, la recommandait. Comment se fait-il également qu'on laisse éternellement fonctionner la Confédération générale du Travail? Ainsi le gouvernement légal, par une inexcusable pusillanimité, laisse fonctionner à côté de lui une sorte de gouvernement insurrectionnel, dont le prestige et l'audace s'accroissent de la timidité des pouvoirs publics.

Une hygiène sociale générale, le groupement de tous les élémens sains de la nation, le respect de toutes les influences traditionnelles qui travaillent en faveur de la discipline, de l'esprit de devoir, voilà ce qui peut constituer, en face des périls présens et futurs une force de résistance efficace. La prépare-t-on? Quand Bonaparte voulut arrêter la Révolution, il sentit le besoin d'effectuer une réconciliation nationale de tous les élémens sains, et il fit le Concordat. La composition du second ministère Briand fait éclater à tous les yeux que son chef a une autre conception. L'avenir montrera si la nouvelle méthode vaut l'ancienne.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

VOLTAIRE

III[1]

CIREY, VERSAILLES, BERLIN (1734-1754)

I

Fuyant l'orage que venait de soulever la publication des *Lettres philosophiques*, Voltaire s'était empressé de mettre d'abord la frontière entre lui et les ordres du roi. Ce n'était pas qu'il eût peur, il avait seulement « une aversion mortelle pour la prison, » ainsi qu'il l'écrivait à son ami d'Argental, et malade comme il prétendait l'être, « un air enfermé » l'aurait achevé de tuer. Mais, comme ni le roi, ni le ministre, — c'était alors M. de Chauvelin, — n'en demandaient autant, et que Voltaire le savait bien, il s'était promptement remis de sa première alarme, et tandis que l'on brûlait ses *Lettres* à Paris, il paradait au camp devant Philipsbourg, où c'était à qui lui ferait fête. Enfin, de là, tout à fait rassuré, comptant d'ailleurs au besoin sur ses nombreux et puissans amis, il rentrait en France, et après quelque hésitation sur le choix d'un asile, il acceptait au château de Cirey, — Cirey-sur-Blaise, dans le département actuel de la Haute-Marne, — l'hospitalité de Mme du Châtelet. Entre « cent

1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 novembre 1910.

maisons où l'on eût regardé comme un bonheur de l'avoir » et au besoin « où on l'eût caché entre sa peau et sa chemise, » il était d'ailleurs naturel que Voltaire donnât une préférence à l'amie dont le dévouement se marquait en des termes si vifs, — et figurés assurément, — mais tout de même un peu crus.

Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, née en 1706, mariée en 1726 au marquis du Châtelet-Lomont, mise aussitôt à la mode par le marquis de Guébriant, et successivement par « plusieurs autres, » sans en excepter le héros des alcôves du temps, le duc de Richelieu, avait contracté depuis déjà quelque temps avec Voltaire l'un de ces arrangemens où les sens avaient leur part, peut-être, mais l'esprit aussi la sienne, plus grande, et la vanité enfin ou même l'intérêt une plus grande encore. C'est un trait que Mme du Deffand, dans un portrait ou dans une caricature qu'elle nous a laissé de la belle Émilie, n'a eu garde d'oublier, quoique étant de ses amies les plus particulières, et un autre témoin, plus naïf, mais non pas pour cela moins jaloux, Mme de Graffigny, y appuie à son tour, dans ses *Lettres* datées d'un séjour qu'elle fit à Cirey. « Elle m'a montré son bijoutier, dit-elle dans une de ces lettres, il est plus beau que celui de Mme de Richelieu, — le joli mot de femme de chambre! — Quand elle était à Craon (chez les Beauvau), elle n'avait pas une tabatière d'écaille ; elle en a bien quinze ou vingt d'or, de pierres précieuses, de laques admirables, d'or émaillé... des montres de jaspe, avec des diamans ; des étuis, *des choses immenses.* » Mais tout cela n'empêche point qu'à ses heures, dans les intervalles que lui laissaient la passion de l'étude et celle du jeu, non moins fortes chez elle que celle des pompons, Mme du Châtelet, pendant de longues années, ait aimé, sincèrement aimé Voltaire, et qu'en échange des commodités ou du luxe de la vie, elle lui ait rendu, de son côté, d'utiles services, et de plus d'une sorte.

Avec une constante sollicitude, que ne devaient jamais lasser l'irascibilité, l'humeur contentieuse, les imprudences d'un homme qu'il fallait sauver de lui-même dix ou douze fois le jour, Mme du Châtelet allait veiller, quinze ans durant, sur les intérêts de Voltaire. En le retirant du grand monde, et en le fixant auprès d'elle à Cirey, non pas aussi longtemps qu'elle l'eût assurément voulu, ni sans être obligée de lui passer de nombreux voyages, qu'il aimait à faire seul, c'est de la carrière

du bel esprit, c'est de la bagatelle et du badinage littéraires que cette marquise « à frisures » a vraiment et heureusement retiré ce grand homme. Si même, passionnée qu'elle était de mathématiques et de physique, élève distinguée de Clairaut, de Maupertuis, de Kœnig, sans enlever Voltaire au théâtre ni le détourner de la littérature, elle lui fit appliquer à des études plus solides une intelligence dont la vivacité ne risquait point d'y émousser sa pointe, un tel reproche, à peine digne d'un La Harpe ou d'un Marmontel, serait plutôt à nos yeux un éloge. Et quand enfin on fait réflexion que Voltaire, ayant alors passé la quarantaine, était, si l'on peut ainsi dire, dans l'âge critique des écrivains, dans ce temps de leur vie où la direction qu'ils prennent va décider de leur talent et de leur gloire, on est tenté de dire qu'il importe assez peu que la belle Émilie ait eu le nez pointu, la bouche plate et les dents clairsemées. C'était l'affaire de Voltaire, cela, c'était celle de Clairaut, c'était celle de Saint-Lambert. Mais la nôtre est de dire qu'avide, si l'on veut, d'une célébrité que les *Institutions physiques* ou les *Principes de Newton* n'eussent point suffi pour lui assurer, Mme du Châtelet ne prit point, — sauf l'honneur du marquis son mari, — de si mauvais moyens d'y parvenir, ni si répréhensibles. Son influence, qui fut grande, a été bienfaisante sur Voltaire ; et la postérité, sans un peu d'ingratitude ou d'injustice, ne saurait être plus sévère à sa « célèbre amie » que Voltaire lui-même.

On employa les premiers mois à s'installer dans une grande bâtisse dont le délabrement témoignait de l'honnête misère des du Châtelet; et, pour en faire à son « idole » un temple digne d'elle, Voltaire, s'il faut encore en croire Mme de Graffigny, ne lésina point sur les frais. Sculptures et tentures, cadres et glaces d'argent, plafonds peints et vernis par un élève du célèbre Martin, toiles de Watteau, de Pater ou de Lancret, rien n'y fut épargné. Voltaire aimait l'argent, mais il savait le dépenser, il s'entendait à bien vivre, et, plus aristocrate encore dans ses goûts que dans ses écrits, il était de ceux, comme disait naïvement un autre grand homme, « qui eussent perdu plus de la moitié de leur esprit, s'ils eussent été à l'étroit dans leur domestique. » Ayant ainsi réglé les choses, et rendu Cirey habitable, on se mit des deux parts au travail : Mme du Châtelet à ses *Institutions physiques*, et l'hôte généreux du logis à ses *Élémens de la philosophie de Newton*.

Les travaux scientifiques de Voltaire, — travaux de vulgarisation, comme ses *Élémens de la philosophie de Newton*, ou travaux originaux, comme l'*Essai sur la nature du feu*, ou le *Mémoire sur la mesure des forces motrices*, — ne sont pas, dit-on, sans valeur. Les *Elémens de la philosophie de Newton*, faciles et même, par endroits, amusans à lire, ont achevé de ruiner la physique cartésienne, telle du moins que Fontenelle, un demi-siècle auparavant, l'avait si galamment exposée dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*. Quant à l'*Essai sur la nature du feu*, je ne sais s'il ne serait pas un peu aventureux d'y vouloir voir, comme on l'a fait, des pressentimens de la théorie mécanique de la chaleur, quoique d'ailleurs on y trouve des expériences adroitement conduites, quelques faits n uveaux, et des vues ingénieuses. Mais bien plus qu'à la science, et il importe ici de l'observer, c'est surtout à Voltaire que ses études scientifiques profitèrent. On ne dira point qu'elles l'unirent plus étroitement à son Émilie, ce serait une mauvaise plaisanterie, ni même qu'elles lui donnèrent des habitudes d'esprit qui ne fussent pas déjà les siennes. L'usage de la physique et de la géométrie n'a pas plus donné à Diderot, par exemple, la précision, la simplicité, le parfait naturel de Voltaire qu'à leur ami d'Alembert l'agrément ou la clarté du maître. Mais elles furent un titre pour lui quelques années plus tard à exercer sur les encyclopédistes une espèce d'autorité qu'assurément ces Baconiens n'eussent jamais reconnue à l'auteur de *Zaïre* ou de l'*Histoire de Charles XII*, s'il n'eût été l'auteur aussi du *Mémoire sur la mesure des forces motrices*.

Non seulement les travaux scientifiques de Voltaire étendirent dans l'Europe littéraire et savante sa réputation d'universalité, mais encore, auprès de la génération nouvelle, ils furent comme le signe ou la preuve de sa compétence à intervenir dans la discussion des idées du siècle. Chez cet homme en qui ses admirateurs n'avaient vu qu'un modèle, on vit un « maître, » et ce n'est pas tout à fait la même chose. Ou encore, du rang de « bel esprit » ses travaux scientifiques le promurent au rang de « philosophe, » et l'on sait, et nous dirons bientôt ce qu'allait devenir dans la seconde moitié du XVIIIe siècle la dignité, l'éclat et le prestige de ce nom.

En attendant, l'occasion lui parut favorable d'essayer d'entrer à l'Académie des sciences. Le vieux Fontenelle, il avait

alors quatre-vingt-deux ans, dont les titres assurément n'étaient pas plus *spéciaux* que les siens, allait donner sa démission de secrétaire perpétuel, en 1739; l'Académie française, pleine alors, comme en tout temps, d'*utilités* littéraires, l'avait déjà repoussé; il lui parut plaisant, lui poète, auteur du *Mondain* et du *Temple du Goût*, de se voir le confrère des Clairaut et des Maupertuis, — plaisant, et d'ailleurs encore plus avantageux. Car en ce temps-là, comme dit Condorcet, les Académies étaient de sûrs asiles non seulement contre « l'armée des critiques hebdomadaires, » que l'on supprimait quand ils attaquaient un académicien, mais aussi, dans une certaine mesure, contre l'arbitraire du pouvoir lui-même. Il y a toujours ainsi, dans les démarches de Voltaire, par-dessous les raisons apparentes, une raison secrète, et s'il faut quelquefois la chercher dans sa vanité, bien plus sûrement la trouve-t-on toujours en la cherchant dans son intérêt. Quoi qu'il en soit, averti sans doute qu'on lui fermerait l'Académie des sciences, comme l'autre, et précisément pour les raisons qu'il y avait d'entrer, il en avait à peine formé le projet qu'il y renonçait. D'autres visées lui étaient effectivement survenues, et sa fortune, il le croyait du moins, allait prendre une face nouvelle.

Quatre ans auparavant, dans les derniers jours du mois d'août 1736, tandis que l'on cabalait à Paris contre lui, il avait reçu d'Allemagne l'épître la plus flatteuse et la plus inattendue : « Monsieur, lui disait-on, quoique je n'aie pas la satisfaction d'être connu de vous, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit... » La lettre continuait sur ce ton, plusieurs pages durant, louant tour à tour *la Henriade*, *la Mort de César*, *le Temple du Goût*, et se terminait par ces mots, qui passaient encore les autres : « Si mon destin ne me favorise point jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si longtemps j'admire de si loin, et de vous assurer que je suis, avec toute l'estime et toute la considération dues à ceux qui, suivant pour guide le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, Monsieur, votre affectionné ami. » Toutes ces belles choses étaient enfin signées Frédéric, *prince royal de Prusse*. C'est la première lettre en effet

de cette longue *Correspondance* entre les deux hommes extraordinaires qui devaient remplir la moitié de leur siècle du bruit de leurs intrigues, de leurs batailles et de leurs victoires.

De quel ton Voltaire s'empressa de répondre à son royal admirateur, à peine ai-je besoin de le dire. Ce prince, qui venait ainsi à lui, n'était-il pas en effet sa revanche, revanche de ses ennemis, des Desfontaines et des Rousseau, revanche de l'Académie, revanche du Parlement, des ministres, du roi même ? Aussi quand une affaire nouvelle, avec *le Mondain*, une sotte affaire, sottement soulevée par M. de Chauvelin, vers la fin de l'année 1736, vint l'obliger à passer quelques mois en Hollande, il s'en fallut de bien peu que, laissant là Mme du Châtelet, qui se tuait cependant d'écrire et d'agir pour lui, l'ingrat ne poussât dès lors jusqu'en Prusse, avec l'intention de s'y fixer. C'était trop tôt : à peine émancipé de la tyrannie domestique de son brutal de père, Frédéric, du fond de la solitude qu'il s'était arrangée à Rheinsberg, en attendant l'heure de ceindre la couronne, ne pouvait rien pour ses amis. Mais la correspondance continua, de jour en jour plus flatteuse des deux parts, plus caressante, plus familière, vrai commerce d'amoureux autant que de philosophes, dont Émilie ne tarda pas à prendre ombrage, et à bon droit, il faut le reconnaître, puisque enfin si nous ne démêlions pas aujourd'hui l'intérêt que Voltaire y avait, les suites qu'il en attendait, les espérances de fortune qu'il y fondait, nous pourrions croire qu'en vérité cet homme si fin y perdit la tête. Il convient seulement d'ajouter, puisqu'en effet on ne l'a point assez dit, que dans ce long échange de petits vers et de madrigaux en prose, les adulations de Voltaire ne passent point, ni même n'égalent toujours les flagorneries de Frédéric. C'est qu'il n'importait guère moins à Frédéric d'avoir Voltaire dans son jeu qu'à Voltaire de pouvoir s'honorer publiquement de la faveur du prince. Comme deux royautés qui voyaient l'une et l'autre approcher l'instant de régner, ils traitaient de puissance à puissance; et, pour Voltaire, qui n'était pas des deux le moins subtil, il avait déjà l'intention bien formée de tirer de cette politique, il ne savait encore quoi, mais quelque chose pourtant de plus réel, de plus effectif et de plus solide que des satisfactions de pure vanité.

Sur ces entrefaites, au commencement de l'année 1740, comme le poète était à Bruxelles, pour y suivre un procès de la

maison du Châtelet, et en même temps surveiller de plus près l'impression de l'*Anti-Machiavel* du prince, qui se faisait à La Haye, chez le libraire van Duren, il apprenait que son Frédéric était devenu roi. Et il recevait, à la vérité, l'ordre un peu tardif de s'opposer par tous les moyens qu'il pourrait inventer à la publication du livre, mais aussi, par compensation, il était prié de se rendre prochainement à Clèves pour s'y offrir en personne aux complimens de Sa Majesté Prussienne.

II

La rencontre eut lieu au château de Moyland, près de Clèves, dans l'automne de 1740, et, chose étonnante, elle ne rabattit rien de l'admiration du poète ni du roi l'un pour l'autre. Ce fut même celui-ci qui, pour exprimer la sienne, trouva le mot ou le cri le plus éloquent : « J'ai vu ce Voltaire que j'étais si curieux de connaître, écrivait-il à Jordan, l'un de ses confidens littéraires ; *la du Châtelet est bien heureuse de l'avoir!* » Et pour le malheur, comme pour le désespoir de « la du Châtelet, » on ne se sépara point que le poète n'eût promis d'aller, dans l'année même, continuer à Berlin les entretiens commencés à Clèves. De graves événemens, en précipitant l'exécution de sa promesse, devaient donner à ce voyage une signification toute particulière, et, en réveillant chez Voltaire des ambitions mal éteintes, le rejeter dans les agitations de la vie du monde et des cours.

On s'est beaucoup et agréablement moqué de ces ambitions diplomatiques ou politiques de Voltaire, et sans doute, puisqu'elles n'ont abouti, comme nous l'allons voir, qu'à la confusion de ce maître railleur, il serait difficile de les prendre au sérieux. Oserons-nous dire pourtant qu'elles ne paraissaient alors déplaire à personne ? N'était-ce pas en effet notre ministre des Affaires étrangères lui-même, Amelot, qui moins de quinze jours après l'avènement du nouveau roi de Prusse, et avant l'entrevue de Moyland, recommandait à notre ambassadeur, dans le cas où Voltaire se rendrait à Berlin, « que l'on ne manquât point à le prévenir de quelques attentions, *pour acquérir ainsi le droit de se servir de lui?* » Mieux encore que cela : n'était-ce

pas l'ambassadeur, marquis de Valori, qui, de son côté, devançant les instructions du ministre, écrivait à « l'ami déclaré du roi, » comme il l'appelle dans sa correspondance officielle, « de la manière la plus pressante, » pour lui offrir un appartement dans l'hôtel même de l'ambassade, et qui ne craignait pas, lui, le représentant de Sa Majesté Très Chrétienne, de se faire un titre auprès de Frédéric du bon témoignage et de la recommandation de Voltaire? Si donc Voltaire, à son tour, ne conçut pas pour lui-même une moindre estime ou de moindres espérances qu'Amelot ou Valori, nous ne saurions nous en étonner, ni trouver sa présomption tellement impertinente ou sa vanité si naïve. Rien de plus naturel au contraire qu'il crût faire merveille, après l'entrevue de Clèves, de proposer des services dont il savait que l'on attendait l'offre. L'empereur d'Allemagne venait de mourir, laissant sa fille, Marie-Thérèse, et son gendre, François de Lorraine, aux prises avec les plus grands embarras. L'Europe, à peine remise de la guerre de la succession de Pologne, était attentive et inquiète. On sentait ou l'on soupçonnait que le nouveau roi de Prusse n'était pas homme à laisser se rouiller dans le repos des casernes la formidable armée qu'il avait héritée de son père, — ni ses écus sommeiller dans leurs coffres, pourvu qu'il en tirât un honnête intérêt. Déjà même, la seule question que l'on se posât était celle de savoir contre qui Frédéric allait faire le premier essai de ses forces. A ce jeune homme de vingt-cinq ans dont personne encore ne connaissait l'extraordinaire ambition, l'énergie de volonté, la profondeur de dissimulation, Voltaire se flatta qu'il pourrait arracher son secret; et il faut bien dire qu'à la cour de France, après le ministre et l'ambassadeur, le ministre des Affaires, le cardinal Fleury, s'en flatta et le crut comme lui. Deux lettres du cardinal accréditèrent donc ce poète auprès de Frédéric, en qualité, si l'on peut ainsi dire, de plénipotentiaire ou d'ambassadeur bénévole, sans caractère proprement officiel. Et lui, laissant là de nouveau Mme du Châtelet, il partit pour Berlin où Frédéric le recevait moins encore en ami qu'en maîtresse longtemps et impatiemment attendue.

Il est vrai que ce fut tout, et pour le reste ses tentatives échouèrent assez piteusement contre l'ironique discrétion de son hôte. Les lettres de Fleury qu'il montra, contenaient beaucoup de complimens, mais pas assez d'engagemens, ni de propositions

utiles. Il semble aussi que sa pétulance déplut à Frédéric, la familiarité de ses manières, la liberté de ses jugemens sur les petits vers de Sa Majesté. Enfin leur mutuelle avarice faillit brouiller les deux amis quand Voltaire, ayant élevé la prétention d'être défrayé de son voyage, — dont la note montait à 1 300 écus, — le premier mouvement de ce roi économe fut de serrer les cordons de sa bourse. Mais si la réalité des faveurs importait sans doute à Voltaire, il tenait bien plus encore à l'apparence, dont il avait calculé l'usage qu'il ferait à Versailles, et Frédéric, de son côté, sans parler des services qu'il attendait prochainement du poète, s'il commençait à faire la grimace, était pourtant toujours sous le charme. On se quitta donc sans rancune, à peine avec un peu de mépris l'un pour l'autre. Voltaire toucha ses 1 300 écus. Il prit d'ailleurs le parti d'attendre du temps la connaissance des intentions du prince, ce qui ne le mit pas à plus de quinze jours. Il put se dire aussi, pour se consoler de son échec diplomatique, et si du moins il y songea, qu'après tout, ni le marquis de Beauvau, ni le marquis de Valori, qui étaient « de la carrière, » n'avaient mieux réussi que lui.

Mais il profita tout de suite du service qu'il avait voulu rendre, s'il ne l'avait pas rendu, en faisant jouer à Lille une pièce d'« un goût si nouveau » sur « un sujet si délicat » qu'en toute autre circonstance on en eût interdit assurément la représentation. C'était ce *Mahomet* qu'il devait dédier quelques années plus tard au bon pape Benoît XIV. Ce qui d'ailleurs indique assez démonstrativement qu'à Versailles même on ne pensa point qu'il se fût trop mal acquitté de sa première mission, c'est qu'à dix-huit mois de distance on lui en confiait presque officiellement une seconde. L'insuccès de celle-ci devait le dégoûter d'en accepter une troisième.

Sa fortune politique avait en effet suivi celle de son royal correspondant. Aussi longtemps que Frédéric avait lié sa cause à la nôtre, le ministère et l'opinion même avaient traité Voltaire en confident du vainqueur de Molwitz. Quand ce vainqueur, assez content de la part qu'il s'était taillée dans l'héritage de Marie-Thérèse, avait conclu sa paix particulière, l'indignation publique avait rejailli sur Voltaire. Maintenant qu'on voulait à tout prix renouer l'alliance prussienne, on s'adressait à Voltaire de nouveau, comme à l'homme de France le plus propre, sinon

peut-être à la négocier, du moins à la préparer dans l'esprit de Frédéric. La mort même de Fleury, survenue dans ces entrefaites, bien loin d'affaiblir cette espèce de confiance, l'avait plutôt accrue. Car, si Voltaire avait ses ennemis dans le conseil, Maurepas et Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, qui venaient cette année-là même de lui barrer pour la seconde fois l'entrée de l'Académie française, il y avait des amis, et il en avait en dehors du conseil, mais non moins puissans en cour, Tencin, Richelieu, Mme de Châteauroux, qui n'était encore que Mme de la Tournelle. Ses amis voulaient l'employer, ses ennemis voulaient l'écarter : on s'avisa de tout concilier en lui donnant une mission secrète auprès de Frédéric, et, pour mieux la masquer, on convint de l'envelopper des apparences d'une disgrâce ou presque d'un exil. Voltaire, assez peu délicat sur le choix des moyens, entra volontiers dans l'esprit de ce rôle : « J'écrivis au roi de Prusse, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, que je ne pouvais plus tenir aux persécutions du théatin Boyer, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. » Frédéric répondit à cette perfidie par une autre, en faisant parvenir au théatin, par une voie détournée, quelques extraits choisis des lettres où Voltaire l'habillait si bien. Ce n'était pas la première fois que, pour fixer Voltaire auprès de lui, il essayait ainsi de lui couper la retraite, et, en lui fermant la France, de ne lui laisser d'asile qu'à Berlin. Mais de plus, il voulait savoir la vérité sur la mission du poète, si c'était une mission ou si c'était un exil, et au fait le moyen ne s'en trouva pas moins efficace qu'ingénieux et que malhonnête.

Ce qu'il advint de cette seconde mission, Voltaire l'a conté lui-même, dans ses *Mémoires*, en l'arrangeant, comme on peut croire et en s'y donnant modestement les airs d'avoir ramené Frédéric à l'alliance française. « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, lui aurait dit Frédéric, et je marche. » Mais en réalité, nous le savons aujourd'hui, Frédéric se joua de Voltaire, comme il le pouvait faire, sans le moindre danger, d'un diplomate qui n'était pas officiellement accrédité. Il raisonna volontiers avec lui sur les effets et les causes, sur l'état de l'Europe, sur la situation de la Prusse et sur celle de la cour de France.

Peut-être même tira-t-il de lui, comme sans en avoir l'air, sur les intrigues de la cour de Versailles, sur Louis XV, sur

Mme de la Tournelle, d'utiles et précieux renseignemens. Mais il ne lui laissa rien deviner de ses vraies intentions, qu'au surplus à ce moment c'est à peine s'il avait formées, et le poète, pour la seconde fois, s'en alla comme il était venu. Ce qui l'excuse uniquement du mensonge de ses *Mémoires*, c'est qu'il crut peut-être qu'il avait en effet réussi ; c'est que les événemens s'arrangèrent selon son désir et celui de la cour de Versailles ; c'est enfin qu'à Versailles même, et quoi qu'il en ait dit, on le traita comme s'il avait réussi. Revenu de Berlin, il continua de correspondre avec Amelot, toujours ministre ; quand Amelot eut été remplacé par le marquis d'Argenson, c'est à lui, Voltaire, que l'on recourut pour rédiger des pièces de quelque importance, les *Lettres du Roi à la tsarine Élisabeth*, ou les *Représentations aux États généraux de Hollande*. Enfin, et comme si décidément on voulait se l'attacher pour toujours, au commencement de l'année 1745, on lui donnait « une pension de deux mille livres, une expectative de gentilhomme ordinaire, et le brevet d'historiographe de Sa Majesté. » Il est vrai qu'à toutes ces faveurs subites, il y avait d'autres raisons, moins méritoires peut-être, mais plus puissantes aussi que les diplomatiques.

III

S'il avait en effet compris, et de bonne heure, on l'a vu, ce que la richesse ajoute, non seulement à l'indépendance, mais à la considération sociale de l'homme de lettres, Voltaire n'avait pas moins habilement démêlé ce qu'y peuvent apporter encore de surcroît l'étendue des relations mondaines et leur diversité. C'est le secret de cette volumineuse *Correspondance*, dont on peut dire que la moitié n'est peut-être pas arrivée jusqu'à nous. Princes et grands seigneurs, diplomates et militaires, petits-maîtres et magistrats, hommes de lettres et gens d'affaires, beaux esprits, fermiers généraux, jésuites et jansénistes, comédiens ou *bohèmes*, Voltaire n'a jamais laissé tomber, si je puis ainsi dire, une amitié utile. Lorsque Thiériot, son factotum, s'appropriait jadis les souscriptions de *la Henriade* et se plaignait impudemment qu'on les lui eût volées, Voltaire n'en croyait

rien, mais Voltaire ne s'en fâchait pas. C'est que Thiériot fréquentait les cafés littéraires, c'est qu'il entretenait les communications de Voltaire avec la bohème littéraire du temps, c'est enfin qu'à mesure que le poète se séparait ou s'éloignait de la « canaille des beaux esprits, » ses confrères, Thiériot continuait de le représenter parmi eux. Il ne se fâchait point davantage quand, à quelqu'une de ses spirituelles et amusantes flatteries, son *héros* et son débiteur, le duc de Richelieu, répondait par quelque impertinence ou quelque grossièreté : c'est d'abord que Richelieu n'en usait point avec tout le monde aussi familièrement, c'est qu'il avait l'oreille du prince, et c'est enfin que, si les ambitions de Voltaire devaient quelque jour aboutir, Richelieu en était l'intermédiaire désigné par avance. De Paris à Versailles, entre Thiériot et Richelieu, du café Procope jusque dans les petits appartemens de Louis XV, à tous les étages ou à tous les degrés de la société de son temps, Voltaire avait ainsi quelqu'un qui le suivait ou qui l'aidait, dont il avait su lier les intérêts aux siens et confondre la cause avec celle de sa fortune, de son succès ou de sa gloire. Celui-ci *composait* donc, pour la *première* d'*Alzire* ou de *Mérope*, le parterre de la Comédie ; celui-là, Ximenès ou La Morlière, mettait complaisamment son nom aux ouvrages que le maître ne voulait pas avouer ; un autre lui communiquait les arrêts du conseil, avec lesquels il se faisait des rentes ; un autre encore l'indiquait ou l'imposait aux « bienfaits du roi, » et tous ensemble, ils travaillaient à lui préparer cette singulière et prodigieuse fortune à laquelle n'auraient pu suffire ni son esprit sans son argent, ni son talent sans ses relations, ni son génie lui-même sans sa science et son art de l'intrigue.

Mais c'était surtout des femmes qu'il excellait à savoir se servir, de toutes les femmes, — et notamment des favorites, car je ne dis rien des grandes dames : la célébrité les attire, et les moyens qu'elles ont [leur permettent] de s'en passer la curiosité. Je ne dis rien des comédiennes : jamais une Gaussin ne s'est acquittée complètement envers l'auteur de *Zaïre*, une Clairon envers celui de *Tancrède* ou de *Sémiramis*. Mais, bien jeune encore, toutes les maîtresses du Régent, l'une après l'autre, la piquante Mme d'Averne ou la superbe Parabère l'avaient vu tourner autour d'elles et s'empresser à leur plaire. Du temps de « Monsieur le Duc, » on l'avait connu parmi les plus assidus courti-

sans de la dangereuse marquise de Prie ; la duchesse de Châteauroux, nous le rappelions tout à l'heure, l'avait pris hautement sous sa protection ; et, à la vérité, elle venait de mourir ; mais cette mort même allait avancer encore les affaires de l'heureux homme. Il y a dans la vie des passes où tout nous rit, tout nous aide et tout nous succède, et Voltaire, en ce moment, en traversait une.

Tandis qu'en effet on intriguait dans les *appartemens* pour mettre en la place de Mme de Châteauroux quelque autre grande dame, Louis XV, en voluptueux naïf et pressé qu'il était, se laissait prendre aux provocations hardies d'une jeune femme, celle qui fut depuis Mme de Pompadour, que l'on appelait alors Mme Lenormant d'Étioles, et, de son nom de jeune fille, Antoinette Poisson. Or, le mari, M. d'Étioles, neveu du fermier général Lenormant de Tournehem ; le père, François Poisson, créature des Paris, qui avait tripoté comme eux, pour eux ou avec eux dans les fournitures militaires, — c'était une source inépuisable d'enrichissement que les fournitures militaires sous l'ancien régime, — la mère aussi, la jeune femme, Voltaire connaissait de longtemps tout ce monde, et assez familièrement pour avoir été l'un des premiers informé du nouveau choix du maître. On dispute même sur le point de savoir si ce fut lui qui « tint la plume, » comme on disait alors, entre le roi et Mme d'Étioles, ou si c'était le futur cardinal de Bernis. Mais en associant le premier dans ses vers le nom de la favorite au nom glorieux de Fontenoy, mais en s'intéressant, comme il disait, « à son bonheur » et en y intéressant tous ses amis de cour, mais en achevant enfin l'éducation mondaine et politique de la première maîtresse qu'un roi de France eût choisie dans le Tiers-État, Voltaire lui rendit tant de services qu'après avoir été des partis d'Étioles et de Brunoi, il méritait bien d'être aussi du bagage que la « divine marquise » allait introduire avec elle à Versailles. Et c'est ainsi qu'au mois d'avril 1746, non seulement avec l'agrément, mais sur l'ordre du roi, qui « fit écrire » à cette occasion, Voltaire était élu de l'Académie française, que l'on augmentait bientôt sa pension et qu'au mois de décembre de la même année, il recevait le brevet déjà promis de gentilhomme ordinaire de la chambre. On trouvera dans la péroraison de son *Discours de réception* le témoignage éloquent de sa reconnaissance, dont quelques-uns de ses biographes sont encore confus pour lui.

C'est qu'ils n'ont bien vu ni son caractère, ni sa politique. Homme du monde autant qu'homme de lettres, ces distinctions ou ces faveurs, qui n'en sont point pour eux, étaient pour lui d'un prix considérable. Et d'abord elles le séparaient de la foule des gens de lettres en lui donnant un état dans le monde et un rang à la cour. Tel, de nos jours, un poète ou un chimiste qui devient préfet, sénateur ou ministre. Cela lui fait plaisir, puisqu'il a cherché à le devenir, et son nouveau titre s'ajoute à ses autres moyens d'action. Quand on veut agir sur les hommes, on ne saurait faire le dédaigneux de ce qu'ils estiment ou de ce qu'ils désirent. Mais Voltaire s'était flatté de quelque chose encore de plus. Contenue jusqu'alors par ses intérêts et ses ambitions, son incrédulité, quoique bien connue, n'était pas encore devenue militante, et l'on pourrait presque dire que ses pires audaces n'avaient guère passé celles de Montesquieu dans ses *Lettres persanes*. Il avait d'ailleurs des représailles à exercer sur un certain parti de cour, mi-mondain, mi-dévot, et dans lequel, avec les siens, se trouvaient tout naturellement enrôlés les ennemis de Mme de Pompadour. La même aristocratie qui souriait des prétentions du nouveau gentilhomme de la chambre était celle qui chansonnait les « façons bourgeoises » de la petite Poisson. Les « frondeurs jansénistes » qui reprochaient à Louis XV le scandale de sa conduite, c'était les mêmes « imbéciles fanatiques » dont les préjugés s'opposaient aux progrès de la raison. La petite cabale de la reine était presque moins indignée de subir le contact de Mme de Pompadour que de voir le prince approché de si près par l'auteur de *Mahomet*, — encore bien que le pape en eût agréé la dédicace, — et des *Lettres philosophiques*. Voltaire crut, il avait le droit de croire, que la favorite, fidèle à une ancienne amitié, s'aiderait de lui contre leurs ennemis communs, de la bonne volonté des gens de lettres pour elle contre les coalitions de cour, et qu'ainsi le règne du libertinage préparerait celui de la philosophie. Puisque, pour attaquer utilement les préjugés que l'on voulait détruire, c'était d'en haut qu'il les fallait prendre, et avant tout les ruiner dans l'esprit du maître, en les lui rendant importuns, il avait calculé que personne n'en serait plus capable que Mme de Pompadour. Et au fait, avec les années, le calcul ne se trouva point faux. C'est pourquoi, considérant les faveurs dont il était l'objet comme le

signe du renouvellement de l'alliance entre Mme de Pompadour et lui, la joie qu'il en laissa voir n'en passa point, ou du moins de bien peu, la très réelle importance. Pour soulever au besoin l'opinion, et en tout cas la diriger, on lui donnait le seul point d'appui qui lui manquât encore. Et si nous ajoutons enfin qu'aimant l'argent comme il faisait, une charge de gentilhomme ordinaire valait de 70 à 80000 livres du temps, soit aujourd'hui de 300 à 400000 francs, qu'il ne déboursa point, mais qu'il sut très bien se faire rembourser quand il résigna ses fonctions, on connaîtra tous les motifs qu'il avait de faire éclater toute sa reconnaissance. Ils étaient tous de poids, et l'on se demande comment Condorcet, par exemple, qui était cependant un Français du XVIIIe siècle, ne les a pas mieux appréciés.

Malheureusement, dans ses calculs, Voltaire n'avait oublié que deux points : le premier, que de longtemps encore la favorite aurait à peine assez de tout son crédit pour elle-même, bien loin d'en pouvoir faire largesse à des alliés aussi compromettans qu'un Voltaire; et le second, qu'il était, lui, l'homme du monde le moins capable de suivre un dessein qui n'eût pas demandé moins de prudence que d'habileté, de patience que d'adresse, et de sang-froid que d'intrigue. C'est ainsi qu'il eût fallu d'abord qu'il s'étudiât à ménager l'amour-propre de la favorite, et, précisément, c'est ce qu'il ne fit pas. Tout en l'accablant de flatteries, mais de flatteries outrées, sous lesquelles elle était trop femme et trop fine pour ne pas sentir percer le mépris, il affecta sur elle de petits airs de protection, ou de supériorité, qui n'avaient rien sans doute que de naturel, mais dont il eût dû prévoir qu'elle se blesserait, et en effet dont elle se blessa. Le roi n'aimait pas beaucoup les gens de lettres, et, en vérité, pour les services qu'il en tira, nous pouvons bien le lui pardonner : Voltaire, au lieu d'apprivoiser insensiblement la répugnance du maître, en voulut triompher de haute lutte, et, selon sa coutume, à force d'irrespectueuse ou d'impertinente familiarité. En lui donnant un titre et un rang à la cour, on pensait avoir adouci l'âpreté de son humeur contentieuse; et voilà que le premier usage qu'il faisait d'une faveur encore mal assurée, c'était pour faire supprimer des libelles, emprisonner des libraires, engager des procès scandaleux, y mêler indirectement les ministres, la favorite, le roi même. Un plus habile y eût succombé. Aussi, quelques mois s'étaient-ils à peine écoulés

que sa vanité, l'indiscrétion de sa conduite, encore plus que celle de son langage, avaient détourné de lui non seulement les faveurs royales, mais lassé ses plus chauds protecteurs. Ses ennemis n'avaient eu qu'à le laisser faire, pour l'user dans son nouveau rôle. Et déjà, de toutes parts, il sentait le terrain se dérober sous lui, quand un petit événement de cour vint hâter l'instant de la crise.

A Fontainebleau, dans l'automne de 1747, un soir, au jeu de la reine, Mme du Châtelet perdait, je ne sais contre quels grands seigneurs, une somme de plus de 84000 livres. Voltaire était derrière elle, attentif et un peu ému. La marquise allait cependant s'acharner et doubler probablement sa perte, quand il lui fit observer, à mi-voix et en anglais, qu'elle jouait peut-être avec des fripons. On l'entendit, et des chuchotemens significatifs ne tardèrent pas à lui prouver qu'on l'avait trop bien compris. La marquise prit peur, et, en effet, l'aventure pouvait devenir tout à fait fâcheuse; ils quittaient donc le cercle de la reine, et, commandant aussitôt des chevaux, ils partaient si précipitamment que leur voiture ayant eu besoin d'une petite réparation sur la route, ils manquaient de la laisser en gage chez le charron d'Essonnes. Le lendemain, après avoir délibéré, ils revenaient sur leurs pas, et Voltaire demandait asile à la duchesse du Maine qui le cachait dans son château de Sceaux. C'est là que, dissimulé tout le jour aux regards indiscrets, ne sortant de sa retraite, pendant quelques semaines, que de nuit pour venir causer avec la duchesse, il écrivit quelques-uns de ses plus jolis contes, *Micromégas* et *Zadig* entre autres, jusqu'au moment où Mme du Châtelet venait l'informer que, l'affaire étant oubliée, rien ne l'empêchait plus de se montrer ou de se laisser voir. Il s'était toutefois si bien trouvé du séjour de Sceaux qu'il y demeura encore tout le mois de décembre. Quand il partit, il ne fit que toucher à Versailles, où la cour était revenue depuis le mois de novembre, le temps à peine de prendre langue, et de Versailles, comme s'il commençait à comprendre qu'après l'avoir ailleurs si bien servi, sa personne lui nuisait plutôt à la nouvelle cour, il reprit avec Mme du Châtelet le chemin de Cirey.

Mais l'ancien charme n'y était plus, et ni lui, ni son Émilie ne tardaient à s'en apercevoir. Il faut dire aussi que le voisinage de cette petite Cour de Lunéville, où le roi Stanislas, moins

dévot que la reine sa fille, achevait en paix ses vieux jours sous l'amoureuse domination de la marquise de Boufflers, ce bruit d'intrigues et de fêtes modestes, mais tout de même à l'étiquette, ne pouvait manquer d'exercer son attrait sur ce couple à peine échappé de Versailles. Ils n'y durèrent donc pas longtemps, et tandis que Mme du Châtelet, dont les ardeurs augmentaient avec l'âge, s'en allait tomber aux bras de Saint-Lambert, — Saint-Lambert, ce dragon moins fameux dans l'histoire pour avoir rimé *les Saisons* que pour avoir hérité des amours de Voltaire avec Mme du Châtelet, et prévenu la passion de Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot, — Voltaire, du fond de la Lorraine, s'évertuait à refaire sa situation compromise.

Pour se réconcilier la faveur de la reine, qui avait tous les bons sentimens d'une personne sincèrement pieuse, il faisait intervenir ce bonhomme de Stanislas, qu'il avait d'abord et entièrement séduit. Ils'efforçait à reconquérir les bonnes grâces de Mme de Pompadour, en lui communiquant une version de l'*Histoire de la Guerre de 1741* où elle pouvait lire ces paroles, à l'endroit du traité d'Aix-la-Chapelle et de la conclusion de tout l'ouvrage : « On apprendra avec surprise que cette paix fut le fruit des conseils pressans d'une jeune dame du plus haut rang, célèbre par ses charmes, par ses talens singuliers, par son esprit *et par une place enviée.* » Et le morceau se terminait par une espèce de parallèle entre l'impératrice Marie-Thérèse et Mlle Poisson, dont on entend assez que tout l'avantage était pour la seconde. Il essayait encore, pour s'assurer de la réalité de son pouvoir et de son crédit, de faire interdire par la police et au besoin d'ordre du roi, je ne sais quelle parodie de sa *Sémiramis.* On dirait une répétition du rôle qu'il jouera plus tard, si ce n'était une reprise de celui qu'il avait déjà joué à Cirey : l'auteur était seulement devenu plus habile, les spectateurs plus nombreux et la scène plus vaste.

Aussi peut-on croire que, s'il ne s'était agi de ramener à lui que les femmes, Voltaire eût sans doute réussi, mais il y avait les hommes, Richelieu même, avec lequel il s'était maladroitement brouillé, Maurepas, le Dauphin et sa cabale, enfin le roi, contre la dédaigneuse indifférence de qui venaient l'une après l'autre échouer toutes ses manœuvres. C'est ainsi qu'ayant composé un *Panégyrique de Louis XV*, et l'ayant fait lui-même traduire en plusieurs langues, le roi ne daignait pas seulement s'informer

quel en était l'auteur. Car, pour rendre la flatterie plus sensible ou pour la pouvoir, au besoin, désavouer, Voltaire ne mit pas de nom à ce petit ouvrage. Et nous pouvons supposer qu'à quelque temps de là, lorsqu'il perdit sa charge de gentilhomme ordinaire en en conservant le titre et les fonctions, c'est qu'une autre mésaventure avait achevé de l'éclairer sur les sentimens du maître. A moins encore qu'il ne se fût lui-même embarrassé dans son propre piège, et qu'ayant peut-être menacé d'abandonner la cour, on ne l'eût pris au mot tout de suite et mis poliment en demeure de s'exécuter. Mais un dernier coup vint achever de tuer ses espérances ou ses ambitions, quand, avec une grande connaissance de son endroit le plus sensible, ses ennemis imaginèrent d'aller déterrer, pour le lui opposer dans la faveur de Mme de Pompadour et du roi, son « censeur » ordinaire et habituellement assez malveillant, l'auteur oublié d'*Atrée* et de *Rhadamiste*, le vieux Crébillon le tragique. Il comprit que le moment était venu de changer de tactique. Comme il s'y préparait, la mort inattendue de Mme du Châtelet vint lui en donner une raison de plus et lever peut-être le dernier obstacle qui l'eût empêché de le faire plus tôt.

On sait où et comment mourut Mme du Châtelet : à Lunéville, de suites de couches, et entre les bras, ou en présence du moins de M. du Châtelet, Voltaire et Saint-Lambert à la fois. La douleur de Voltaire, encore qu'un peu gênée par de certaines découvertes que l'on raconte qu'il fit dans les secrets de la marquise, fut cependant vive et sincère. Sa vie s'en trouvait, en effet, comme désemparée, et il n'y a pas d'affection de quinze ans dont la mort ne remue douloureusement les restes. Mais d'abord il lui fallut démêler avec ceux de son amie des intérêts de toute sorte étroitement confondus, et ce fut l'emploi des quelques jours qu'il alla passer à Cirey, pour la dernière fois, en compagnie de M. du Châtelet. Puis, après avoir vaguement songé à se retirer à Senones, près de dom Calmet, le savant auteur des *Recherches de la Bible*, dont il devait plus tard se moquer si cruellement; après avoir aussi songé, dit-on, à se réfugier en Angleterre, auprès de son ancien ami Bolingbroke, il reprit assez tristement le chemin de Paris, où il n'avait d'autre logis que celui qu'il occupait en commun avec la du Châtelet. Malgré ses amis, il s'y réinstalla. « Je ne crains point mon affliction, écrivait-il à d'Argental, je ne fuis point ce qui me parle d'elle, » et à un ancien ami de la

marquise : « Les lieux qu'elle a habités nourrissent une douleur qui m'est chère. » Mais, dans la même lettre, et comme il avait dû louer l'hôtel tout entier, il proposait à cet « ancien ami » de lui en sous-louer une partie.

VI

On pourrait s'étonner que, dans ce désarroi de ses habitudes, Voltaire n'eût pas pensé, et avant tous les autres, à son grand ami de Prusse. Il lui avait écrit tant de fois, et en tant de manières, que Mme du Châtelet était l'unique lien qui l'attachât à son ingrate patrie ! C'est qu'en ce temps-là même, il n'était pas content du grand ami, qui, s'il témoignait un vif désir de le « posséder, » en montrait moins de l'obliger, et nulle complaisance à subir ses caprices. D'ailleurs, et tout flatté qu'il fût de se voir comparer à « l'éléphant blanc, pour lequel le roi de Perse et le Grand Mogol se font la guerre, » il ne distinguait pas bien dans les lettres de Berlin les propositions effectives et solides d'avec les promesses incertaines et vagues. Avant de s'expatrier, il voulait pourtant, comme l'on dit, savoir à quoi s'en tenir. Il voulait encore, puisqu'on lui opposait Crébillon, ne pas quitter la France avant d'avoir écrasé l'*Électre* et le *Catilina* de son rival sous le succès de son *Oreste* et de sa *Rome sauvée*. Enfin et surtout, à la veille de prendre une résolution qui risquait, à son âge, d'engager sa vie tout entière, puisqu'il approchait de la soixantaine, il était bien aise d'y penser mûrement et, pour cela, de voir, d'écouter, de consulter, de prendre le vent de l'opinion, de s'assurer qu'en un mot son dépit n'allait pas l'induire en sottise.

Du côté de la cour, c'était une partie perdue ; nous l'avons dit, et il en avait eu des preuves assez convaincantes. Il avait trop d'ennemis, sa personne même déplaisait trop au roi, à la reine, au dauphin. Si l'on ne peut pas dire qu'on le craignît encore, on s'en défiait et la prévention contre lui paraissait insurmontable.

Mais, du côté de l'opinion, qui commençait à devenir souveraine, en attendant qu'elle fût bientôt la seule, où ses affaires en étaient-elles ? N'ayant encore donné aucun de ses grands

ouvrages, ni son *Siècle de Louis XIV*, ni son *Essai sur les Mœurs*, aucun encore de ses pamphlets, il ne tardait pas à s'apercevoir qu'il ne passait, aux yeux du monde et des plus qualifiés parmi les gens de lettres, que pour un bel esprit, le mieux renté d'ailleurs, mais non pas le premier entre les beaux esprits. Nous en avons de curieux témoignages. On ne le prenait pas au sérieux, on ne le croyait pas capable, en dépit de son *Charles XII* et de son historiographie, d'écrire jamais « une bonne histoire ; » pour lui préférer Crébillon, les comédiens et la ville s'accordaient avec la cour, et Collé avec Montesquieu ; on trouvait plus de génie à Rousseau, non pas Jean-Jacques, mais Jean-Baptiste ; on trouvait plus d'esprit à Piron. « Lorsque je vins en France, écrivait Grimm, bien des années plus tard, c'était le ton général et dominant de traiter M. de Voltaire comme un bel esprit... Montesquieu, Fontenelle étaient de cette opinion... Je me rappellerai toute ma vie l'étonnement et la confusion d'un jeune nigaud, débarquant d'Allemagne avec la plus haute admiration et le plus profond respect pour M. de Voltaire, et l'entendant traiter d'homme médiocre en tout par des gens qui parlaient en oracles. » La mémoire de Grimm ne le trompait pas. Telle était bien sur Voltaire, aux environs de 1750, l'opinion commune de ses contemporains d'âge ou de réputation, celle de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, celle aussi, je pense, de l'auteur de l'*Histoire Naturelle*. Et, au fait, en comparaison de ces grandes œuvres, du long travail et de l'application d'esprit, de la force aussi de génie dont elles étaient les monumens, qu'était-ce que le bagage de Voltaire ? que *Mérope* et que *Zaïre ?* que *Charles XII* et *Micromégas ?* que les *Élémens de la philosophie de Newton* ou que les *Lettres philosophiques ?* Les amusemens d'un homme d'infiniment d'esprit, de « jolies choses, » comme disait Montesquieu, des bagatelles, dont le nombre, mais surtout l'air d'aisance et d'improvisation dissimulait ou dérobait aux yeux ce que nous y voyons aujourd'hui de réel, de solide mérite et, par endroits, de profondeur même. La signification ne s'en dégageait pas encore, et en effet, c'était la suite qui devait nous apprendre à en mesurer nous-mêmes la portée.

Il se retournait alors du côté du public, il en appelait des loges au parterre, à ses « bons Parisiens, » et il s'irritait de ne pas les trouver mieux disposés pour lui. Ses ruses de guerre,

maintenant éventées, après avoir vingt ans amusé les rieurs, commençaient à les lasser eux-mêmes et ne servaient plus qu'à le déconsidérer. On ne pardonnait plus au gentilhomme ordinaire, à l'académicien, à l'homme de plus de cinquante ans les incartades que l'on avait jadis passées si aisément au petit Arouet. Ses procès, ses querelles, ses disputes fatiguaient également l'attention. Plus favorisé de la fortune et des circonstances qu'aucun homme de lettres, il se faisait moquer quand il accusait son temps d'ingratitude ou ses rivaux d'envie. On pensait que le vieux Crébillon, dont il avait juré de refaire toutes les pièces, avait plus à se plaindre de lui que lui de Crébillon. On le trouvait importun, et même indécent, quand du fond de sa loge, aux représentations de son *Oreste*, il gourmandait à voix haute les spectateurs qui ne l'applaudissaient point. D'autres encore lui reprochaient qu'on ne voyait point clair dans son jeu, que sa situation n'était pas nette, que sa philosophie ne l'empêchait point de courtiser les maîtresses. Et il y en avait enfin qui ne s'accommodaient point de la familiarité de ses relations avec Frédéric, puisque, quand il partira pour Berlin, on criera dans les rues de Paris son portrait ou sa caricature : « Voilà Voltaire, le fameux Prussien ! Voyez-le avec son bonnet de peau d'ours ! A six sols, le fameux Prussien ! » Ce n'était pas une petite affaire que de remonter ce courant, et il y allait falloir, avec bien de l'adresse, bien du bonheur aussi.

Car les plus sévères ou les moins indulgens, c'étaient peut-être les nouveaux philosophes, les d'Alembert, les Diderot, les Rousseau, tous moins âgés que lui de dix-huit ou vingt ans, tous *plébéiens* de mœurs comme d'origine, tous encore étrangers ou rebelles à ces ménagemens dont Voltaire, pour les faire passer, enveloppait ses hardiesses. Celui-ci, qui affectait de ne pas lui donner son nom même de Voltaire, lui reprochait sa condescendance au faux goût de son temps : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse ! et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! » Celui-là lui reprochait le ton de courtisanerie qui gâtait ses meilleurs ouvrages : « Ce que je ne saurais lui passer, disait-il, c'est cette avidité démesurée avec laquelle il a toujours travaillé à capter la faveur des grands, qui l'a si souvent avili aux yeux

des honnêtes gens, et dont je trouve de nouvelles traces dans l'*Histoire de la Guerre de 1741*. »

Le premier de ces reproches est de Rousseau, dans son *Discours sur les Lettres*, et le second de Grimm, dans cette *Correspondance* qu'il n'envoyait pourtant qu'à des princes. Mais un troisième, — c'est l'abbé Raynal, — discernait dans *Zadig*, selon ses expressions, un « respect pour les mœurs *et le culte reçu* qu'on n'avait vu depuis longtemps dans aucun livre de ce genre. » Et, sans doute; c'est qu'il comparait intérieurement *Zadig* aux romans de Crébillon, à l'*Écumoire* ou au *Sopha;* mais, éloge ou critique, ce curieux jugement n'est pas moins significatif. Philosophes et encyclopédistes, ils avaient, dès leur premier pas, franchi les limites entre lesquelles Voltaire s'était contenu jusqu'alors. Comme les obscénités des *Bijoux indiscrets* avaient laissé loin derrière elles les gravelures de la *Pucelle*, de même les hardiesses des *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, des premiers volumes de l'*Encyclopédie*, et bientôt du *Discours sur l'Inégalité* allaient passer toutes celles des *Lettres philosophiques*. En effet, elles allaient attaquer jusque dans leurs fondemens les préjugés que Voltaire considérait encore comme nécessaires au maintien même, à la conservation et au progrès de l'institution sociale.

Un autre eût-il peut-être essayé de lutter de pied ferme et sur place ? Voltaire, avec moins d'audace et plus de sens, pensa, lui, qu'en ôtant d'abord sa personne du milieu des discussions, il enlèverait à ses adversaires le principal objet de leurs attaques, en même temps qu'à lui-même l'occasion prochaine de ses pires imprudences. Et c'est ainsi que, ses hésitations tombant l'une après l'autre, il se décidait, au mois de juillet 1750, non sans regrets, à partir pour Berlin.

V

L'arrivée fut un enchantement. « Enfin me voici dans ce séjour autrefois sauvage, écrivait-il à son ami d'Argental, le 24 juillet 1750, et qui est aujourd'hui aussi embelli par les arts qu'ennobli par la gloire. Cent cinquante mille soldats victorieux ! point de procureurs ! Opéra, comédie, philosophie, poésie,

un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et Muses, trompettes et violons, repas de Platon, société, et liberté ! Qui le croirait ?... Je suis tout honteux d'avoir ici l'appartement de M. le maréchal de Saxe ! On a voulu mettre l'historien dans la chambre du héros :

A de pareils honneurs je n'ai point dû m'attendre;
Timide, embarrassé, j'ose à peine en jouir.
Quinte-Curce lui-même aurait-il pu dormir,
S'il eût osé coucher dans le lit d'Alexandre ? »

En même temps que l'appartement du maréchal de Saxe, Frédéric, d'ailleurs, lui donnait encore la croix de l'ordre du Mérite, le titre de l'un de ses chambellans, et vingt mille francs de pension. Malgré cela, la seconde impression ne tardait pas à corriger notablement la première : « On sait donc à Paris, ma chère enfant, — écrivait-il en effet à Mme Denis, sa nièce, dès le 6 novembre de la même année, — que nous avons joué à Potsdam *la Mort de César*, que le prince Henri est bon acteur et n'a point d'accent et est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai, mais... Les soupers du roi sont délicieux, on y parle esprit, raison, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages ou du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée... mais... mais... Opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ;... mais... mais... La ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacles, reines affables, princesses charmantes, filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnell toujours pleine et souvent trop... mais... mais... Ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. » Il ne s'était pourtant écoulé guère plus de trois mois entre l'une et l'autre lettre.

C'est qu'à dire vrai, si ce poète et ce roi étaient faits pour se comprendre, et au besoin pour se servir, ils l'étaient moins pour s'entendre ; et, dans l'espèce de « mariage » qu'ils venaient de contracter, il y avait eu, des deux parts, erreur sur la personne. Encore plus Français qu'on ne le croit, que peut-être il ne le croyait lui-même, Voltaire, qui achevait d'écrire en ce temps son *Siècle de Louis XIV*, arrivait à Berlin tout imbu de

l'idée traditionnelle de la supériorité d'un roi de France sur un électeur de Brandebourg. Frédéric, à ses yeux, n'était qu'un barbare, un Teuton ou un Borusse, auquel d'ailleurs il savait gré d'aimer les lettres, les arts de France, et en particulier les vers de l'auteur d'*Œdipe* et de *La Henriade*, mais tout de même un barbare, qui devait s'estimer trop heureux de posséder à sa cour, si c'en était une, le maître du beau langage et des élégances de l'esprit. Joignez à cela l'orgueil et la vanité propres à l'homme de lettres, qui, comme il ne voit pas de plus noble exercice que celui d'écrire et de penser, ne s'incline jamais qu'en grimaçant devant les autres puissances, les subit sans les reconnaître, et ne le leur dit point, mais ne peut s'empêcher de le leur faire sentir. Comment Voltaire s'était-il flatté que Frédéric lui passerait ce genre de revanche? ou qu'il ne démêlerait pas dans ses respects affectés cette nuance de mépris protecteur? Mais Frédéric, de son côté, ne connaissait pas entièrement Voltaire, et le prenant pour un d'Arnaud, pour un d'Argens, pour un La Mettrie, pour un Maupertuis supérieur, il l'avait cru facile à vivre, souple et plat courtisan comme eux. C'était une autre sorte d'homme. En réalité, personne au monde n'a fait dire à Voltaire ce que Voltaire ne voulait pas dire, personne au monde n'a pu retenir la liberté de sa plume, encore moins celle de sa conversation, et, ce qui l'honorerait encore davantage, s'il les avait quelquefois mieux choisis, il y a de certains points sur lesquels personne au monde ne l'a fait céder ni transiger... qu'après coup. A ses dépens, aux dépens de sa fortune et de sa sécurité, quitte ensuite à s'envelopper de dénégations ou de flatteries, il a toujours fallu que Voltaire vengeât sans mesure les intérêts de son goût littéraire, de son amour-propre, de ses idées offensées. Frédéric lui-même n'allait pas tarder à s'en apercevoir, et dans cet homme qu'il avait espéré si maniable, si ployable en tous sens, si complaisant à tous les caprices d'un maître, il n'allait pas tarder à trouver des résistances auxquelles, depuis dix ans maintenant qu'il régnait, ses convives des soupers de Potsdam, ses académiciens, ses « conseillers privés » et ses généraux ne l'avaient point habitué.

D'autres motifs, plus apparens, intervinrent pour brouiller ces deux grands amis. Le roi, qui était économe, lésina sur les frais; il mesura parcimonieusement au nouveau chambellan le

sucre et la chandelle; il rabattit, avec une ironie volontiers insultante, cet amour-propre universel; il le réduisit durement à ses attributions de « maître à écrire » et de bel esprit ou de bouffon de cour; il l'inquiéta sur le caractère même et la suite de leurs rapports, en disant, en laissant ou en faisant répéter que « quand on a sucé l'orange, on en jette l'écorce. » Voltaire, qui était avide, s'engagea dans de laides affaires, y compromit son titre et le nom du roi, soutint contre un juif un procès scandaleux; il importuna Frédéric de ses démêlés particuliers avec d'Arnaud, qu'il lui fit chasser, avec Fréron, qu'il l'empêcha de prendre pour correspondant, avec La Beaumelle, avec les libraires de Francfort; il se mêla de politique; il « cabala, » il « intrigua, » il mit le trouble « dans une maison, ce sont les expressions du roi, qui avait été en paix jusqu'à son arrivée. » Mais, comme on le voit assez par quelques-uns de ces détails eux-mêmes, c'était au fond qu'on ne pouvait s'accorder, et que les deux dignités ou les deux vanités rivales se faisaient un nouveau grief de chacune des concessions qu'elles avaient l'air de se consentir. Voltaire voulait, pour la seule raison qu'il était Voltaire, qu'on lui permît des incartades uniques, et, traitant avec lui de puissance à puissance, qu'on l'exceptât non seulement des lois, mais des convenances, que l'on lui conférât pour ainsi dire en Prusse un privilège d'exterritorialité. Frédéric, avec son génie dominateur et absolu, n'admettait pas qu'un chambellan se distinguât d'un autre, que l'on prétendît continuer à la cour, publiquement, — car pourquoi pas aussi à la parade? — la pétulante, l'irrespectueuse familiarité du tête-à-tête, et que l'on donnât enfin, dans cette grande caserne qu'était son royaume, l'exemple de sortir du rang. Une querelle presque insignifiante, en leur faisant passer à tous deux les bornes où ils s'étaient contenus jusqu'alors, allait précipiter la rupture de cette inégale et querelleuse amitié.

Parmi les Français établis à Berlin, et dont Voltaire jalousait, non pas peut-être la situation, mais les privautés qu'il voulait seul avoir auprès du roi, se trouvait le président de l'Académie des sciences, Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, « natif de Saint-Malo. » Il ne manquait ni de mérite, ni de monde; il avait moins d'esprit et de modestie. Voltaire, qui le connaissait de longue date, pour s'être jadis initié sous lui au newtonianisme, l'avait revu d'abord avec plaisir, mais bientôt

irrité des grands airs qu'affectait ce géomètre, il avait commencé de le harceler d'épigrammes, auxquelles l'autre ne répondait qu'en redoublant de hauteur et de morgue. Les choses tournèrent tout à fait à l'aigre, quand Maupertuis, pour donner à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* une preuve non douteuse de son mauvais vouloir, se fut avisé de prendre contre lui le parti de La Beaumelle. C'est alors, en effet, qu'une dispute s'étant élevée, dispute scientifique, où un poète n'avait que faire, entre Maupertuis et Kœnig, autre ancien ami de Voltaire, autre professeur de Mme du Châtelet, autre académicien de Berlin, Voltaire s'empressa de prendre à son tour en main la cause de Kœnig et de publier, pour la plaider, dans la *Bibliothèque raisonnée*, — c'était un des nombreux journaux littéraires qui se faisaient alors en Hollande, — un article violent et injurieux contre Maupertuis.

Indifférence ou dédain, Maupertuis ne répondit pas; étant malade, il fit le mort; et l'affaire en fût demeurée là, si le roi ne s'était senti plus blessé que le président lui-même de son Académie de cette façon de le traiter. Les autocrates n'aiment point que l'on ridiculise les personnes constituées en dignité. Mais au lieu de réprimander Voltaire, Frédéric écrivit une brochure, beaucoup plus longue que l'article de la *Bibliothèque raisonnée*, et plus injurieuse aussi, où les mots de « mensonge, » de « grossièreté, » de « scélératesse » étaient les plus doux qu'il eût trouvés pour qualifier la conduite et les procédés « infâmes » de son chambellan. Il va sans dire que cette guerre discourtoise se faisait sous le masque. Mais c'était en de pareilles occasions qu'avec toute sa malice, éclatait toute l'obstination des rancunes de Voltaire, et, si l'on considère son naturel peureux, tout son courage aussi. Bien loin de reculer, il se piquait, s'animait à la lutte, et quand il avait énuméré à Mme Denis ou aux d'Argental toutes les bonnes raisons qu'il avait d'être prudent, il passait outre. Il répondit donc à la brochure du roi par une autre brochure, la fameuse *Diatribe du docteur Akakia*, l'un de ses pamphlets les plus vantés, quoique d'ailleurs la bizarrerie des idées de Maupertuis lui-même en fasse tout le sel; et comme il pensait bien que le roi ne lui permettrait pas de le faire imprimer, il soutira, c'est le seul mot qui convienne, l'autorisation nécessaire, en la sollicitant pour une autre brochure dont les feuilles furent habilement mêlées à celles de la *Diatribe*. La *Diatribe*

du docteur Akakia parut ainsi dans les derniers jours de l'année 1752.

Frédéric se fâcha pour tout de bon cette fois, et ce qu'il n'eût considéré que comme une plaisante pantalonnade, si Voltaire l'eût faite à Versailles, lui parut à Berlin presque un crime de lèse-majesté. La brochure, saisie chez l'imprimeur, fut brûlée en grand appareil de la main du bourreau, sans autre forme de procès, et Voltaire dut signer le plus humiliant désaveu, suivi de promesses plus humiliantes encore. Même on dit qu'il craignit un moment que Spandau, par exemple, ne lui devînt une Bastille en Prusse. Aussi, dès qu'il fut rassuré, n'eut-il plus d'autre préoccupation que de fuir au plus vite un ami si brutal, et renvoyant à Frédéric sa croix du Mérite et sa clef de chambellan, n'osant pas toutefois lui dire ses véritables desseins, il lui fit demander un « congé » pour aller prendre les eaux de Plombières. Le roi, cruellement facétieux, répondit qu'il y avait à Glatz, en Silésie, des eaux qui valaient pour le moins celles de Plombières ; mais, comme Voltaire insistait, il finit par céder, et lui permettre de quitter son service. La rupture était consommée. Le 23 mars 1753, à Potsdam, à la parade, Voltaire prenait publiquement congé de Frédéric pour ne plus le revoir. Il se dirigeait vers la frontière, à petites journées, s'arrêtant sur sa route à Leipzig, pour y décocher un dernier trait à l'adresse de Maupertuis ; à Gotha, où il ébauchait ses *Annales de l'Empire;* à Cassel, à Wabern, très désireux de revoir la France, mais très incertain de l'accueil qu'il y recevrait, et, si par hasard on n'y voulait pas de lui, très hésitant sur le choix d'un séjour.

Une dernière aventure, celle de Francfort, son carrosse arrêté aux portes d'une ville impériale par un résident du roi de Prusse, lui-même et sa nièce gardés à vue dans une chambre de l'auberge du *Bouc*, traités en criminels, leurs bagages éventrés, séquestrés et finalement quelque peu pillés pour y retrouver les « poésies » du roi, tous ces pénibles incidens lui apprirent du moins que l'Allemagne avait cessé d'être sûre pour lui. C'est pourquoi, au mois de septembre de la même année 1753, il repassait le Rhin, et venait attendre à Strasbourg le résultat des démarches que ses amis faisaient à Versailles pour qu'il lui fût permis de rentrer à Paris.

Quand il n'aurait dû aux trois années qu'il venait de passer

auprès de Frédéric que de pouvoir écrire ses *Mémoires*, — un autre pamphlet, mais combien supérieur à la *Diatribe du docteur Akakia!* — ce serait déjà quelque chose. Voltaire n'a rien laissé de plus vif ni de plus mordant, et, de tous ses « ennemis, » le roi de Prusse l'a le mieux inspiré. Car, en général, avec tout son esprit, c'est à trop peu de frais qu'il maltraite les autres, et par exemple, dans ses « Fréronnades » comme dans la *Diatribe*, la grossièreté, l'injure et l'outrage ont plus de place que la bonne plaisanterie. Rien de plus froid que *l'Écossaise*, rien de plus odieux que les *Anecdotes sur Fréron*, rien de moins spirituel, il faut bien le dire, que les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*. La polémique de Voltaire contre les personnes se réduit à leur imputer les intentions les plus basses et à les qualifier des adjectifs les plus insultans : quiconque pense de lui moins de bien que lui-même, et le dit, est un « cuistre, » est un « fripon, » est un « galérien, » et il l'imprime en toutes lettres. Voilà, en vérité, de bien délicates et de bien agréables railleries! Mais dans ses *Mémoires*, pour nous tracer une inimitable esquisse de son royal ami, de la cour de Prusse au XVIIIe siècle, de leurs coquetteries et de leurs brouilleries, il s'est souvenu qu'il était « du monde, » et nous ne répondons pas qu'il n'y ait point calomnié son modèle, mais il l'a fait galamment, plaisamment et d'autant plus habilement.

Ne serait-ce pas peut-être qu'au fond il a toujours aimé Frédéric, en dépit de leurs querelles? qu'il s'est toujours senti pour lui « douceur de cœur? » et qu'il lui est enfin demeuré reconnaissant des services qu'il se rendait bien compte lui-même qu'il devait à cette royale intimité? On en indiquera de très grands tout à l'heure, dont nous pourrions bien avoir nous-mêmes profité. Mais, déjà en quittant Berlin, Voltaire savait ce qu'il devait à Frédéric d'accroissement de réputation, d'importance et de gloire. Ce qu'il était venu chercher auprès du vainqueur de Molwitz et de Freyberg, du conquérant de la Silésie, du roi bel esprit et philosophe, du seul prince enfin de l'Europe d'alors qui fût un juge du mérite, il l'y avait effectivement trouvé : la consécration de supériorité qu'on lui refusait dans sa propre patrie. Que dans les rapports qu'ils avaient eus, l'amour-propre du poète eût supporté plus d'une fois de dures, d'insolentes et de féroces rebuffades, cela n'empêchait point qu'en gros, et à distance, pour les Parisiens, pour l'Académie, pour la

cour de Versailles, Voltaire et Frédéric n'eussent traité sur le pied d'égalité ou de réciprocité. Le même roi, dont la politique et la guerre venaient de faire, en dix ans, d'un ancien client de la France ou de l'Autriche, leur rival redouté, avait publiquement reconnu, dans la personne de Voltaire, et non seulement reconnu, mais courtisé le pouvoir nouveau de l'esprit. C'est ce que Voltaire comprit admirablement, que, grâce à Frédéric, un rôle inespéré s'offrait à l'homme de lettres, celui de maître de l'opinion et que, pour s'en emparer, il n'avait, lui Voltaire, qu'à continuer d'être lui-même. Si maintenant on ajoute à cela que dans presque toutes les luttes qu'il avait entreprises, dont il n'avait encore osé pousser aucune à fond, il se sentait assuré de trouver toujours un appui ou un encouragement à Berlin, on achèvera de comprendre qu'en s'éloignant de Frédéric, il n'ait pas pu s'en détacher, et encore moins le haïr. Ils avaient tous les deux trop de haines ou de mépris communs, et sur les rares articles où ils ne s'entendaient point, ils n'avaient, pour les accorder dans le silence, qu'à vivre éloignés l'un de l'autre.

On ne saurait d'ailleurs s'expliquer autrement qu'après avoir, pendant trois ans, dévoré plus d'affronts à la cour de Prusse qu'en vingt ans à la cour de France, il ait continué jusqu'à son dernier jour d'opposer non seulement le génie de Frédéric à la majestueuse nullité de Louis XV, mais la « liberté » de Potsdam à la servitude de Versailles. Car c'est bien en cela que l'on le peut accuser à bon droit d'avoir manqué de patriotisme, quand, aux dépens des Welches, il a célébré le « libéralisme » et la « philosophie » d'un Frédéric d'abord et plus tard d'une Catherine II, les plus autocrates, les plus absolus, et au besoin les plus cruels de l'Europe du XVIIIe siècle. Il savait cependant comment on entendait à Berlin la liberté d'écrire, et le cas que l'on faisait à Saint-Pétersbourg des droits de la pensée. Mais dès qu'il s'agissait d'attaquer Rome et le « fanatisme, » il était sûr d'avoir avec lui, pour l'applaudir et pour l'encourager, le prince protestant et l'impératrice « orthodoxe, » et la seule liberté qu'il considérât comme essentielle, après celle d'insulter des ennemis, c'était celle de bafouer l'Inquisition et la Papauté. Peut-être aussi, croyait-il, en discréditant avec la religion le gouvernement de son pays que, s'il favorisait les jeunes ambitions de la Prusse et de la Russie, il servait, en préparant l'avènement de la concep-

tion de l'État moderne, égalitaire et athée, il servait la cause de l'humanité. C'est ce que l'on ne comprendra pleinement qu'un peu plus loin, si nous réussissons à dégager de ses nombreux écrits historiques sa conception de l'histoire et de la philosophie de l'histoire. Le moment en est arrivé, puisque c'est effectivement pendant son séjour à Berlin qu'il a publié son *Siècle de Louis XIV* et achevé de relier par là les parties successives de son *Essai sur les mœurs*. . . . . (1).

D'autres ont pu, comme Carlyle lui-même, qui parlait tout à l'heure, se perdre ou s'abîmer dans ce que l'on nommerait assez bien la *mystique* de l'Histoire : il manque décidément à Voltaire de l'avoir soupçonnée seulement, — et l'une des qualités que l'on vante le plus en lui [la clarté] n'est pas très éloignée d'être l'un de ses pires défauts.

Oserai-je ajouter qu'il en est de l'agrément si vanté de ses *Histoires* comme de leur clarté ? C'est du moins ce qui m'a frappé toutes les fois que depuis le collège il m'est arrivé de relire son *Charles XII*. Pour la justesse, pour la sobriété, pour la rapidité du style, quelques narrations en sont devenues à bon droit « classiques. » C'est d'ailleurs de l'histoire suffisamment exacte, étant de l'histoire presque contemporaine, dont les témoins vivaient, régnaient encore, à l'époque où l'écrivait Voltaire.

Et, après tout, son Charles XII est demeuré pour nous le singulier personnage dont l'allure héroïque et folle avait attiré sur lui l'attention de l'historien. Mais enfin, c'est de l'histoire romanesque, de l'histoire trop arrangée, de l'histoire dont l'agrément même semble nuire à sa véracité, quelque chose de très supérieur et pourtant d'analogue à ces *Mémoires* dont Courtilz de Sandras avait inondé la librairie du XVIIe siècle, ou, si peut-être on trouvait la comparaison désobligeante, quelque chose d'analogue aux « nouvelles historiques » de l'abbé de Saint-Réal : *Don Carlos*, par exemple, ou *La conjuration des Espagnols contre Venise*. Auteur dramatique, ce qui a séduit Voltaire dans le sujet de *Charles XII*, c'est évidemment comme

(1) [Ici prennent fin les placards conservés par M. Jusserand. Le manuscrit donne en plus les quelques pages qui suivent. Malheureusement, après les mots *il servait, en préparant l'avènement* (voyez ci-dessus), il y manque cinq feuillets, environ cinquante lignes d'impression. — J. B.]

il était facile, en s'y prenant bien, d'intéresser le lecteur à ces aventures extraordinaires, mêlées de succès et de revers, eux-mêmes suivis d'un dénouement tout fait : la mort tragique et mystérieuse de son héros sous les murs de Frederickshall. Il y a si bien réussi que l'on fit dans le temps, que l'on fait quelquefois encore difficulté de croire que les choses se soient passées comme il les a contées. Et, effectivement, sa façon de mettre son personnage en scène, de ramasser sur lui tout l'intérêt, de le rendre principal acteur jusque dans les occasions où il ne fut qu'indirectement et secondairement mêlé, tout cela, c'est de l'art, mais un art qui tient moins de la vérité que d'un agréable mensonge, plus conforme aux traditions du théâtre français qu'à celles de l'histoire, et moins digne enfin d'un émule de Bossuet que de l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre*. Il devait bientôt s'élever de lui-même à une conception plus sévère de l'histoire.

C'est en 1732, dans une lettre à son ami Thiériot datée du mois de mai, que nous le voyons parler pour la première fois de son *Siècle de Louis XIV*. Sans doute, en écrivant le récit des aventures de son Charles XII, l'inutilité de tant d'argent, de bravoure et de sang dépensés lui était apparue clairement; et ce qui confirme la supposition, c'est cette phrase que nous lisons encore dans son *Discours* sur sa propre *Histoire :* « Telle est la misérable faiblesse des hommes, qu'ils regardent avec admiration ceux qui ont fait du mal d'une manière brillante et qu'ils parleront plus volontiers du destructeur d'un empire que de celui qui l'a fondé. » Nous plaçons dans nos éditions ce *Discours* en avant de l'*Histoire de Charles XII;* il est donc bon de savoir que c'est à la fin du tome second de l'édition originale qu'il parut pour la première fois, formant ainsi comme une espèce de conclusion ou de résumé de tout l'ouvrage. Mais une autre phrase y précisait encore davantage la pensée de Voltaire : « Certainement il n'y a point de souverain qui, en lisant la vie de Charles XII, ne doive être guéri de la folie des conquêtes. Car où est le souverain qui pût dire : J'ai plus de courage et de vertus, une âme plus forte, un corps plus robuste; j'entends mieux la guerre que Charles XII? Que si, avec tous ces avantages, après tant de victoires, ce roi a été si malheureux, que devraient espérer les autres princes qui auraient la même ambition, avec moins de talens et de ressources? » Le raisonne-

ment n'est pas inattaquable, et même, si c'en était le temps, il serait facile d'y répondre. Mais nous n'essayons ici que de suivre et de marquer le progrès ou l'évolution des idées de Voltaire sur l'histoire. Et à ce point de vue c'est une dernière phrase qu'il nous suffira de citer : « Les princes qui ont le plus de droit à l'immortalité sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes. Ainsi, tant que la France subsistera,... on excusera les grandes fautes de François Ier en faveur des sciences et des arts dont il a été le père,... on bénira la mémoire de Henri IV,.. on louera la magnificence de Louis XIV, qui a protégé les arts que François Ier avait fait naître. » Le *Siècle de Louis XIV* est tout entier sorti de là.

Aucun sujet ne pouvait mieux convenir à Voltaire. Né, pour ainsi dire, sur les confins de l'un et l'autre siècle, il avait connu et fréquenté les derniers survivans du grand règne, au Temple les Vendôme, à Saint-Ange les Caumartin, à Vaux le vainqueur de Denain, combien d'autres encore, et de moindres, mais non pas peut-être de moins bien informés, comme Fontenelle, par exemple, dont la prudence et la discrétion n'étaient pas à l'épreuve d'une délicate flatterie, comme la vieille Ninon, dont le dernier amant, l'abbé de Châteauneuf, avait même été son parrain, comme Mme du Noyer, la mère de sa Pimpette. Et plus tard, en Angleterre, n'avait-il pas été l'hôte de Bolingbroke et l'ami de Prior, deux des négociateurs des traités d'Utrecht? Avant donc de concevoir l'idée de son *Siècle de Louis XIV*, on peut dire qu'il en était nourri.

. . . . . .

FERDINAND BRUNETIÈRE.

UN POÈTE DIPLOMATE ROUMAIN

DU XIXe SIÈCLE

BASILE ALECSANDRI

Près de vingt ans se sont écoulés depuis la mort de Basile Alecsandri, et la Roumanie, dont il a été le poète peut-être le plus illustre, et certainement le plus populaire, le regrette aujourd'hui encore d'autant plus sincèrement que nul de ceux qui sont venus après lui n'a réussi à éclipser sa gloire. La renommée d'Alecsandri avait dépassé, de son vivant même, les bornes de sa patrie. Connu et apprécié en Allemagne par les remarquables traductions que Carmen Sylva a faites de quelques-uns de ses plus beaux poèmes ; en Angleterre où, dès 1856, l'honorable Henry Stanley (depuis lord Stanley d'Alderley) avait publié, dans une édition de luxe devenue fort rare et fort recherchée des amateurs, une *Anthologie* des poètes roumains, Alecsandri a eu surtout des amis et des admirateurs en France, où il avait été élevé, où il avait passé une partie de sa vie, rempli, à diverses reprises, des missions politiques importantes, et où, au moment de sa mort, il représentait encore, en qualité de ministre plénipotentiaire, le roi Charles Ier et son gouvernement.

Il nous a paru d'autant plus intéressant de faire revivre, dans ces pages, cette belle figure de poète et de diplomate que retracer, même brièvement, la vie d'Alecsandri et essayer de montrer quels ont été les traits essentiels et les qualités distinc-

tives de son génie, c'est évoquer, en même temps, une grande partie de l'histoire roumaine pendant la seconde moitié du XIXe siècle, car il est peu d'événemens de cette histoire auxquels son nom n'ait été mêlé, et dont il n'eût pu dire lui-même, avec assurance, et non sans quelque fierté :

Et quorum pars magna fui.

I

Basile Alecsandri est né à Bacau, en 1821, au plus fort du mouvement insurrectionnel provoqué par le soulèvement d'Alexandre Ypsilanti en faveur des Grecs. Peu de mois auparavant, le chef de l'*Hétairie* avait en effet franchi le Pruth à la tête de ses partisans. Son entrée en Moldavie avait été le signal de graves complications : massacres à Galatz, fuite précipitée du prince Michel Soutzo, envoi par la Porte d'un corps d'armée turque en Valachie. Au milieu de l'affolement général, les boyards roumains, tremblant pour leurs biens et pour leur vie, s'étaient empressés, comme toujours en pareille circonstance, de chercher un refuge dans les contrées avoisinantes, en Bukovine, en Bessarabie ; d'autres avaient gagné le fond des forêts de la haute Moldavie. Les parens d'Alecsandri s'étaient retirés à Bacau, non loin des montagnes ; c'est là que le poète vint au monde, se trouvant ainsi exposé, dès sa plus tendre enfance, à toutes les surprises de cette vie errante que, depuis les premières invasions des Tartares, avaient été contraintes de mener tant de générations de Roumains.

La famille d'Alecsandri était très vraisemblablement originaire d'Italie. Alors que les républiques de Venise et de Gênes se disputaient la prépondérance en Orient, un grand nombre d'Italiens avaient abandonné leur pays pour aller s'établir à Constantinople, où les Génois étaient maîtres, par la mer Caspienne, de presque tout le commerce avec les Indes, et où les Vénitiens possédaient d'importans comptoirs financiers. Plusieurs de ces Italiens étaient passés de Turquie en Valachie et en Moldavie, — la plupart à la suite des princes phanariotes ; — ils s'y étaient fixés, y avaient épousé des femmes indigènes et fait souche de bons Roumains. Tels furent les Couza, les Cozadini, les Negri, les Rolla. Alecsandri, dont la mère aussi était d'origine italienne,

manifesta toujours une vive sympathie pour le pays auquel avaient appartenu ses ancêtres, et Venise, qu'il regardait comme le berceau de sa famille, — plusieurs des ambassadeurs vénitiens à Constantinople s'appelaient Alecsandri, et naguère encore un palais portant ce nom s'élevait dans la vieille cité des doges, — l'attira de tout temps. Il semble d'ailleurs qu'il ait eu en lui quelque chose du tempérament et du tour d'esprit italiens : une grande finesse, un sens politique aiguisé, un cœur prompt à l'enthousiasme, enfin un léger penchant au *farniente* et un peu de « cette paresse orientale dans l'habitude de la vie, » dont parle Mme de Staël, lorsqu'elle analyse le caractère des Italiens (1).

Placé de bonne heure dans un pensionnat de Iassi, que dirigeait M. Victor Cuenin, un Français qui, après la campagne de 1812, était venu s'établir en Moldavie, Alecsandri y eut, entre autres condisciples, Michel Cogalniceano, l'un des hommes d'État et des historiens les plus remarquables qu'ait produits la Roumanie, ainsi que l'acteur Millo, qui, appartenant à une excellente famille de vieux boyards moldaves, avait été poussé vers le théâtre par une vocation irrésistible et devait interpréter un jour sur la scène roumaine, avec un succès considérable, les principaux personnages comiques du théâtre d'Alecsandri.

L'enfant s'y perfectionna dans l'étude de la langue française, et, tout en apprenant les règles de la grammaire et les élémens de la syntaxe, s'y prit de passion pour Daniel de Foë et son *Robinson Crusoé*, dont il avait entendu raconter par un camarade de classe les aventures extraordinaires. Dès lors s'éveilla en lui le goût des voyages lointains ; l'île de Robinson occupait constamment sa pensée, et cette vision hanta toujours si fort son esprit que l'un de ses plus sincères regrets, jusque dans les dernières années de sa vie, fut de n'avoir pu visiter l'Amérique, où l'avait entraîné et si souvent promené son imagination d'enfant et de jeune homme.

En 1834, Alecsandri quitta la pension de M. Cuenin, et partit pour Paris en compagnie de plusieurs autres jeunes Moldaves, parmi lesquels se trouvait Alexandre Couza, celui-là même qui devait, vingt-cinq ans plus tard, réaliser l'union des Principautés en montant sur le double trône de Moldavie et de Valachie.

(1) *Corinne*, VI, 3.

L'exode de la jeunesse roumaine en France date des premières années du XIXe siècle, et les circonstances dans lesquelles il commença à se produire intéressent trop l'histoire des rapports intellectuels entre les deux pays pour qu'elles ne nous arrêtent pas un instant.

On sait que, pendant tout le XVIIIe siècle, les Principautés de Valachie et de Moldavie furent gouvernées par des princes, — ou hospodars, — que la puissance suzeraine choisissait parmi les Grecs du Phanar, et l'on a constaté plus d'une fois que l'un des principaux effets de la domination phanariote en Roumanie avait été une vive impulsion des esprits vers la civilisation française. Ces princes, — presque tous anciens interprètes ou drogmans de la Porte, — étaient tenus de bien posséder le français, dont la connaissance leur était devenue indispensable depuis que, dans les relations diplomatiques, son usage avait remplacé celui du latin, et, une fois investis de l'hospodarat, ils attachaient à leur personne des secrétaires et des rédacteurs français, ou d'origine française, qui les accompagnaient au siège de leur gouvernement. Il était aussi de tradition que l'ambassade de France à Constantinople désignât l'un de ses membres pour remplir auprès des hospodars les fonctions quasi officielles de secrétaire en titre, avec la mission de communiquer directement à l'ambassade les principales nouvelles d'Europe, parvenues à Iassi et à Bucarest, par la voie du Nord ou de l'Occident. C'étaient comme autant de foyers de culture intellectuelle française qui se formaient ainsi autour du prince et de sa Cour, et qui projetaient leurs rayons sur toute la haute société roumaine. Aussi les boyards, auxquels, en l'absence d'une littérature nationale à peine naissante à cette époque, on n'enseignait guère que le grec, délaissèrent-ils rapidement l'étude de cette langue pour s'initier et faire initier leurs enfans à la connaissance du français.

La présence en Roumanie, au moment de la Révolution française, d'un certain nombre d'émigrés, qui y étaient venus gagner leur vie soit comme secrétaires des princes phanariotes, soit comme précepteurs des jeunes boyards indigènes (l'un de ces émigrés, qui se disait marquis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, devint même ministre des Affaires étrangères du prince Ypsilanti), — la création d'un corps consulaire étranger en Valachie et en Moldavie, — enfin le contact de plus en plus

intime des Roumains avec les Russes depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution roumaine de 1848, sont autant d'autres causes qui ont contribué à la diffusion très rapide des idées et de l'influence françaises en Roumanie. Le français devint la langue courante de la société polie; l'*Encyclopédie* et les œuvres de Voltaire trouvèrent de nombreux lecteurs dans les deux Principautés; on se mit à traduire en roumain presque tous les auteurs classiques français; enfin, dès 1802, un nombre de plus en plus considérable de jeunes gens de nationalité roumaine prirent le chemin de Paris pour y faire leur éducation. Lorsque Alecsandri y arriva en 1834, il retrouva quantité de ses compatriotes qui suivaient déjà les cours des écoles et des facultés publiques. Son père le destinait à la médecine, et, dans son désir de se conformer aux volontés paternelles, le jeune homme, après s'être fait recevoir bachelier ès lettres, fréquenta pendant quelques mois le laboratoire de Gaultier de Claubry, répétiteur de chimie à l'École polytechnique, et éditeur du *Cours de chimie* de Gay-Lussac. Mais il avait déjà trop d'imagination, et dans l'imagination trop de fantaisie, pour se plier volontiers aux théories abstraites des sciences. La nomenclature chimique l'intéressait beaucoup moins que les *Études de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, et que l'*Atala* de Chateaubriand, dont la lecture le passionnait. Il se plaisait souvent à dire, lorsqu'il parlait de sa jeunesse, que ces deux ouvrages, ainsi que les *Confessions* de J.-J. Rousseau et le *Jocelyn* de Lamartine, paru deux ans après son arrivée en France, avaient eu sur le développement de son talent poétique une influence prépondérante et décisive. Déjà, tout enfant, il avait été vivement impressionné par la beauté mélancolique, et comme recueillie, de la campagne roumaine. Esprit rêveur et contemplatif, âme tendre et délicate, il avait profondément ressenti l'attrait mystérieux qu'exerce sur le Roumain la vue des hautes montagnes, des plaines fertiles, des forêts ombreuses qui font l'ornement et la richesse de son pays. La lecture de Chateaubriand et de Rousseau, ces grands poètes en prose, acheva d'enflammer son imagination et de le détourner de l'étude des sciences. Trop sensible d'ailleurs pour manier le scalpel, il obtint facilement de son père, qui était venu le voir à Paris, l'autorisation d'abandonner la médecine. Le droit, vers lequel il s'était tourné, ne parvint pas à le fixer davantage; il était im-

patient d'essayer le luth qu'il sentait vibrer sous ses doigts ; il lui tardait de courir le monde, de voir de nouveaux pays, et de contempler, sous d'autres cieux, les aspects infinis et variés de la nature, qui seule avait le don de lui plaire, parce que seule elle parlait à son cœur en même temps qu'à son imagination. L'Italie surtout le tentait. Aussi, en 1839, après cinq années de séjour en France, prenait-il, pour rentrer dans son pays, la route de la terre, idéale entre toutes, qu'il entrevoyait depuis si longtemps dans ses rêves. Il visita successivement Florence, Rome, Bologne, Gênes, Venise et Trieste ; nulle part il n'éprouva une impression plus vive qu'à Venise,

La pauvre vieille du Lido,
Nageant dans une goutte d'eau
Pleine de larmes (1) !

Il lui semblait y avoir retrouvé comme une seconde patrie ; il devait y retourner en 1846, et y goûter des heures d'ivresse, dont le souvenir lui inspirera quelques-uns de ses plus beaux vers.

II

En 1840, Alecsandri, à peine âgé de dix-neuf ans, revient en Moldavie, et, comme premier essai littéraire, donne à une revue publiée par son camarade d'enfance, Cogalniceano, une nouvelle en prose : *La Bouquetière de Florence*, où il retrace, d'une plume dont il est déjà maître, un touchant épisode de son voyage en Italie.

Pour bien se rendre compte du rôle important joué dès lors par Alecsandri dans la littérature et dans la succession des événemens politiques de sa patrie, il est nécessaire de connaître l'état dans lequel se trouvaient, au moment de ses débuts, le pays qui l'avait vu naître, la langue dans laquelle il a écrit ses premiers vers, la société au milieu de laquelle s'est développé son génie poétique. Les difficultés qu'il eut à vaincre pour imposer au public son talent si personnel, pour ouvrir la voie à des idées nouvelles, à une nouvelle forme d'art, et, d'autre part, les luttes qu'il dut soutenir pour réaliser ses aspirations de patriote,

(1) A. de Musset, *A mon frère revenant d'Italie.*

n'en seront que mieux comprises, et l'on n'en appréciera que davantage, en même temps que l'originalité et la valeur de son œuvre, l'élévation et le désintéressement de son caractère.

Lorsqu'en 1844 parurent, dans une revue littéraire moldave, les premières poésies d'Alecsandri, il y avait un peu plus de vingt ans que les Roumains, délivrés du joug phanariote, qui leur avait été si pesant et si funeste, avaient retrouvé, sous des hospodars indigènes, une ombre d'indépendance et comme un semblant de vie nationale. Mais leur pays avait été soumis, même après la chute des Phanariotes, à trop d'épreuves : guerres, invasions, pillages, occupations étrangères successives, fléaux et calamités de toute sorte, pour qu'il n'en demeurât pas encore tout saignant et tout meurtri ; et d'ailleurs, les princes indigènes, soumis au double contrôle de la puissance suzeraine et de la puissance protectrice, — la Russie, — n'avaient pas l'autorité nécessaire pour gouverner avec énergie ; de leur côté, les boyards, partagés entre le désir de se montrer bons patriotes et la crainte de déplaire aux représentans, tout-puissans à Bucarest comme à Iassi, des gouvernemens étrangers, vivaient dans une atmosphère d'intrigues plus faite pour servir leurs ambitions personnelles que les intérêts de leur pays; la bourgeoisie n'existait encore qu'à l'état de clientèle servile des boyards ; on ne pouvait rien attendre de la classe des commerçans et des marchands qui, presque tous étrangers, n'avaient quelque influence que grâce à l'appui des consuls dont ils relevaient ; quant au peuple, écrasé d'impôts, réduit presque au servage, croupissant dans l'ignorance et dans la misère, exploité à la fois par les propriétaires, les fermiers et le fisc, il ne comptait pas.

Le tableau est moins sombre, si l'on envisage le mouvement intellectuel et littéraire qui avait commencé à se dessiner dans les Principautés, sous les premiers princes indigènes. Déjà, au temps des Phanariotes, et malgré leurs efforts persévérans et systématiques pour tout gréciser en Roumanie, quelques hauts prélats, des professeurs, des poètes, animés d'un ardent patriotisme, avaient fait de louables tentatives pour remettre en honneur la langue roumaine, qu'on n'enseignait plus que dans les écoles des villages. C'est ainsi que, sous l'active impulsion des métropolitains Grégoire et Daniel, de Valachie, Jacob et Benjamin, de Moldavie, les traductions en roumain des livres religieux, — écrits jusqu'alors en slavon et en grec, — s'étaient

multipliées dès le XVIIIe siècle; en 1804, un séminaire national avait été fondé à Socola; plus tard, des écoles roumaines, où les élèves recevaient les premiers élémens de la grammaire, de l'histoire, des mathématiques, et même du latin, bien qu'elles fussent plutôt des écoles pratiques d'arpentage, furent créées par Georges Assaki, à Iassi, en 1813, et en 1816, par Georges Lazar, à Bucarest. Ce dernier était un Roumain de Transylvanie, où la culture nationale, mieux préservée des atteintes de l'influence grecque, avait pris un certain développement depuis que des prêtres, d'origine roumaine, convertis au catholicisme, étaient allés étudier, dans les séminaires de Rome et de Vienne, la théologie, les sciences, les langues anciennes et modernes. Les plus connus d'entre eux sont Samuel Micou (ou *Klein*), Petru Maïor et Shincaï. Ce furent, à vrai dire, les premiers historiens, les premiers érudits qu'ait comptés la science roumaine.

A la même génération appartiennent des chroniqueurs tels que Denis l'Ecclésiarque et Zilote dit *le Roumain;* des poètes, comme les Vacaresco, les Beldiman, les Conaki, les Carlova, qui entreprirent de faire renaître la langue et la littérature roumaines. C'est aussi vers la même époque, — et principalement de 1820 à 1840, — qu'un grand nombre de chefs-d'œuvre de la littérature française furent traduits en roumain, depuis l'*Oreste* et le *Zadig*, de Voltaire, jusqu'aux *Méditations* de Lamartine.

Mais quelque méritoires que fussent ces efforts, et malgré le zèle et le talent déployés par les écrivains nationaux aussi bien dans leurs œuvres originales que dans leurs traductions du français, leur style manquait trop souvent de naturel et de simplicité; leur langue ne coulait pas de source; elle trahissait l'étude, l'apprêt, l'effort, une certaine gêne provenant sans doute de ce que la plupart d'entre eux s'étaient habitués à penser et à écrire dans un idiome étranger.

Un autre reproche qu'on peut adresser aux littérateurs roumains de cette époque, c'est qu'ils sont presque tous dépourvus d'imagination et d'originalité; à part quelques pages empreintes d'une émotion sincère, et où passe un large souffle d'indignation, lorsqu'il s'agit de déplorer les malheurs de la patrie et d'en flétrir les auteurs, ce ne sont, la plupart du temps, que chansons érotiques ou bachiques, réminiscences d'Anacréon et des poètes grecs de son école, fades exhumations de tout le clinquant de l'antiquité, alternant avec de longs développemens

épiques et didactiques, dans le genre de ceux qu'on rencontre si fréquemment en France chez les poètes du premier Empire.

Le grand mérite d'Alecsandri est d'avoir rompu avec ces traditions littéraires surannées, et de n'avoir demandé conseil, selon le précepte de Victor Hugo, qu' « à la nature, à la vérité et à l'inspiration. »

La nature en effet est son principal modèle; il en a le sentiment profond; il l'aime, s'y complaît, s'en délecte; il la traduit avec l'élan d'un génie prime-sautier et affranchi de toute contrainte, avec le charme d'une langue exempte de toute gêne, et où l'on sent vibrer pour la première fois comme l'écho même de l'idiome national.

Dès son enfance, Alecsandri s'était passionné pour les contes populaires roumains, pour cette poésie jaillie de l'âme même du peuple et toute pleine d'idées naïves, d'inventions merveilleuses, de récits extraordinaires et fantastiques. Les fées, les sorcières, les vampires, les loups-garous, les chevaux ensorcelés volant au milieu des nues; les serpens aux écailles d'or dont les nids sont remplis de pierres précieuses; les cerfs entre les ramures desquels on voit des berceaux de fées; les oiseaux merveilleux à voix humaine; les aigles géans qui habitent les entrailles de la terre, tout ce monde enchanté et féerique qui peuple les ballades et les légendes roumaines avait exercé de bonne heure sur son esprit une véritable fascination.

De très bonne heure aussi, il avait été séduit par l'originalité et la grâce poétique des chants populaires de son pays, qu'il avait entendus à la veillée, sous le toit paternel, aux fêtes des villages voisins, ou bien encore dans les campagnes lorsqu'il y promenait ses longues rêveries d'adolescent. Il avait observé que presque tous ces chants célébraient les hauts faits et les aventures héroïques de personnages fameux dans l'histoire ou dans la légende, et il comprit qu'il y aurait là des élémens précieux pour la reconstitution du passé de la Roumanie, passé qui, en l'absence de textes non encore exhumés de la poussière des archives, n'avait pu être jusqu'alors que très imparfaitement connu; aussi entreprit-il de recueillir cette véritable histoire nationale rimée de la bouche des vieillards, des pâtres, des musiciens ambulans appelés *tziganes*. Il se transporta au milieu d'eux, vécut de leur vie, écouta et transcrivit leurs récits et leurs chansons, et apprit ainsi à bien connaître cette

race roumaine, si curieuse, si intéressante à étudier, parce qu'elle a su conserver intacts, depuis près de vingt siècles, le type, le costume, et même quelques-uns des usages de ces farouches guerriers daces, représentés sur les bas-reliefs de la colonne Trajane, qui opposèrent à la conquête romaine une résistance acharnée. Il s'aperçut que ce peuple, si persécuté par le sort et si opprimé par les hommes, avait l'imagination vive, l'intelligence prompte ; qu'il aimait la nature dans toutes ses créations, les arbres, les fleurs, les oiseaux ; qu'il cachait sous une apparente rudesse un grand fonds de sensibilité, et il se dit que le poète qui saurait toucher son cœur simple et naïf serait sûr d'en être bien compris.

Il lui fut aussi donné d'entendre parler la vraie langue roumaine, celle que n'avait point altérée la promiscuité avec l'étranger, celle qui était demeurée pure au milieu des invasions et des mélanges infinis de races, et qui, bannie du palais du prince, de la demeure des boyards, de l'église, de l'école, avait trouvé un refuge sous le toit de chaume du paysan : c'est là qu'Alecsandri ira la chercher pour la faire refleurir dans sa fraîche et verte nouveauté.

De ce contact prolongé avec le peuple, de cette source d'inspiration qui n'avait plus rien d'artificiel, sont sorties les premières poésies publiées en 1844, par Alecsandri, dans une revue littéraire de Moldavie. Elles furent réunies huit ans plus tard en volume, et parurent à Paris, et en roumain, sous ce titre : *Doïne si Lacrimioare* (*Doïnas et Fleurs de muguet*) (1). Ce sont en effet de véritables fleurs poétiques, cueillies dans la campagne roumaine, et tout embaumées du parfum du sol natal.

Les *Doïnas* tiennent à la fois des chansons des trouvères, et des « lieders » des Allemands ; le sentiment qui y domine est celui du *dor*, mot roumain qui n'a pas son équivalent précis en français, et qui exprime à la fois le désir, le regret, l'espoir, la douleur, tout ce qui remplit le cœur de joie ou de mélancolie : « La doïna, dit Alecsandri lui-même, est pour celui qui la comprend comme la plainte même de la patrie soupirant après la gloire des temps passés... » Dans plusieurs de ses *Doïnas*

(1) Chez De Soye et Bouchet. — Quelques jours avant la publication de l'original roumain, ces mêmes éditeurs avaient fait paraître une traduction française des *Doïnas*, par J.-E. Voïnesco.

(*l'Autel du monastère de Putna; — l'Heure fatale; — le Tartare; — Chanson guerrière*), le poète évoque en effet le souvenir d'un passé glorieux pour les Roumains; dans d'autres (*Marioara Florioara; — Cinel-Cinel*), il peint, en des vers d'une fraîcheur et d'une grâce incomparables, et avec des couleurs dont l'éclat est aussi vif que le sentiment qui les lui a inspirés, le ciel, les plaines, les montagnes, les sources, les fleurs de son pays, et il entremêle à ces descriptions soit quelque tableau, pris sur le vif, de mœurs populaires, soit quelque récit, tantôt joyeux, tantôt émouvant, dans lequel revivent les habitudes, les usages, les croyances naïves et superstitieuses du peuple roumain.

Les soi-disant délicats, les raffinés, qui persistaient à ne considérer comme poètes vraiment dignes de ce nom que les imitateurs serviles des pseudo-beautés de la mythologie classique, et qui ne concevaient pas qu'on pût écrire en vers sans chanter la flèche d'Éros ou le trident de Neptune, crièrent au scandale et essayèrent de déprécier et de ridiculiser ce jeune homme de vingt-trois ans, qui, au lieu de « s'attacher aveuglément aux opinions de ses anciens, » osait ainsi rompre en visière à l'idée qu'on se faisait alors de l'art et du style poétiques. Mais les connaisseurs ne s'y trompèrent pas, et saluèrent avec joie l'éclosion d'un talent si plein de promesses. Une jeune femme surtout se distingua par la conviction et la chaleur des encouragemens qu'elle prodigua à Basile Alecsandri. Elle était de grande naissance, belle, ornée de tous les agrémens de l'esprit: Alecsandri conçut pour elle une de ces passions, mêlées de culte et d'idolâtrie, dont les grands poètes seuls ont le privilège de dire magnifiquement au monde toute la douceur et toute l'ivresse. Hélène Negri, — son nom n'est plus aujourd'hui un mystère pour personne en Roumanie, — fut l'Elvire, la Béatrice du poète des *Doïnas*, et ce touchant roman d'amour, ébauché en Moldavie au commencement de l'année 1845, continué en Italie et principalement à Venise, en 1846, et tragiquement interrompu par la mort, sur les rives du Bosphore, au printemps de 1847, a fait jaillir de l'âme, tour à tour heureuse et cruellement déchirée, d'Alecsandri, quelques-uns des plus beaux vers de la langue roumaine : *8 mars 1845; — Une nuit à la campagne; — Chant de bonheur; — Venise; — Adieu; — Dédicace (l'Étoile).*

Nous avons vu Alecsandri occupé à recueillir de la bouche

des pâtres et des chanteurs nomades les poésies populaires de la Roumanie. Il attachait d'autant plus de prix à réunir et à publier cette collection qu'il considérait son entreprise comme un véritable service rendu à sa patrie.

Ce que Fauriel et Marcellus ont fait pour les chants populaires de la Grèce moderne, Leroux de Lincy pour les chants historiques français, Walter Scott pour les légendes et les ballades de l'Angleterre, Nigra et Caselli pour les chants populaires du Piémont, Alecsandri l'a fait, de la façon la plus méritoire, pour les chants populaires de la Roumanie, dans lesquels se reflètent, en traits précis et lumineux, la physionomie et le caractère du peuple roumain, et où l'on retrouve toute la richesse de son imagination, et aussi toute la fierté et toute la mélancolie de son cœur. « Le Roumain est né poète, — dit Alecsandri dans l'*Introduction* placée en tête de son recueil. — Doté par la nature d'une imagination brillante et d'une âme sensible, il répand dans de douces mélodies (car il ne sait encore ni lire ni écrire) les aspirations secrètes de son âme. Qu'il ressente du chagrin, qu'il s'abandonne à la joie, qu'il s'extasie devant quelque belle action, il chante sa joie ou sa douleur, ses héros, son histoire, et c'est ainsi que son cœur est une source intarissable de poésie... »

On a reproché quelquefois à Alecsandri d'avoir plus ou moins altéré ces chants populaires, et de ne les avoir pas donnés tels qu'il les avait recueillis de la bouche même du peuple, dans leur forme imparfaite, dans leur style primitif, avec leur prosodie fautive et irrégulière. Le poète s'est toujours défendu d'avoir usé de supercherie dans la mise au jour des poésies nationales roumaines, tout en reconnaissant loyalement, et dès la première heure, qu'il y avait introduit quelques remaniemens, afin d'en réparer le désordre et d'en coordonner l'harmonie. On lit en effet sur le frontispice des deux premières parties des *Ballades*, — tel était le titre de l'édition originale, publiée à Iassi, en 1853 : — *Ballades recueillies et revues par B. Alecsandri* (1). Et plus tard,

(1) Les deux tomes des *Ballades* publiés en 1853 ne contenaient que trente et une pièces. — Une deuxième édition, augmentée de *Ballades* nouvelles, de *Doïnas*, etc., fut donnée par Alecsandri, en 1866, à Bucarest. — Traduits en français par l'auteur, les *Chants populaires de la Roumanie* ont paru, à Paris, chez Dentu, en 1855. En 1864, M. A. Rocaresco (Antonin Roques) a publié, de son côté, une traduction des *Légendes et doïnes roumaines imitées de B. Alecsandri* (chez Moquet; 3e et 4e éditions, chez Lemerre, 1868 et 1879).

dans une lettre inédite de l'année 1855, adressée à A. Ubicini, et qui fait partie des riches collections de l'Académie roumaine, l'auteur s'expliquera avec plus de détails sur la manière dont il a procédé à ce travail de reconstitution :

« Après avoir parcouru les montagnes et les plaines, me mêlant aux paysans dans les foires, entrant avec eux dans les cabarets, grimpant sur les sommets pour trouver des bergers troubadours, fréquentant les monastères, écoutant partout les récits des contes populaires, et sténographiant tout ce qui arrivait à mon oreille, je possédais un gros fatras de vers altérés par la bouche des chanteurs, de légendes tronquées, de pièces confondues dans un désordre sans pareil ; mais les pierres précieuses étaient là, sous ma main ; il ne s'agissait plus que de les polir, de les remettre à leur place primitive, de les enchâsser enfin, pour reconstituer les anciens joyaux poétiques de nos ancêtres... »

A les examiner de près, les *Chants populaires roumains* peuvent se diviser en quatre groupes distincts.

Les *Ballades ;* les *Doïnas* ou chants d'amour; les *Horas*, ou chants et airs de danse; enfin les *Colinde*, qui ont un caractère plutôt religieux, et qui, chantées à la veille des grandes fêtes, offrent quelque ressemblance avec les *Noëls* des littératures occidentales.

Un trait commun à ces quatre genres de poésies populaires, c'est qu'elles ne se récitent pas, mais qu'elles s'accompagnent de chant ou de danse, très souvent de chant et de danse à la fois. Tantôt lente, tantôt plus vive, mais toujours plaintive et mélancolique, la musique de ces chants, dans son rythme cadencé, a pour les oreilles roumaines un charme étrange et une douceur particulière. On sent, à l'écouter, que ce peuple a souffert, qu'il a été opprimé et que même ses joies fugitives ont toujours été mêlées d'amertume et de tristesse. La poésie populaire roumaine est d'ailleurs restée fidèle aux lois primordiales de la poésie lyrique : c'est-à-dire un ensemble harmonieux de chants, accompagnés par des instrumens, et entremêlés de danses. De même, chez les Romains, la *chorea*, — la *hora* des Roumains, — était une danse en chœur, dans laquelle ceux qui l'exécutaient se prenaient par la main, formaient un cercle et dansaient au son de leurs propres voix.

La plupart des *Ballades* recueillies par Alecsandri célèbrent

des événemens historiques, des légendes nationales, des exploits de princes, de guerriers, et même de brigands fameux, car le brigandage, dans ces temps lointains, n'était pas considéré comme un déshonneur; on le tolérait, on l'encourageait presque, surtout lorsque les brigands (qu'on appelait alors des *haïduques*) tenaient la campagne contre le boyard avide et rapace qui pressurait le peuple, ou contre l'étranger qui dévastait le sol de la patrie. Dans d'autres ballades, on voit se manifester l'amour que le Roumain porte à la nature : aux forêts, dans lesquelles il fait paître ses troupeaux; au soleil, qui féconde de ses rayons la terre qu'il laboure ; à l'étoile qui, la nuit, guide sa marche solitaire à travers les vastes plaines où il chemine; aux fleurs, dont il aime à orner sa cabane et qui lui servent à lui-même de parure; enfin, aux bêtes, qui sont les compagnes de sa vie nomade et pastorale. L'une des plus célèbres parmi ces ballades, *Mioritza* (la petite brebis), avait fait une profonde impression sur Michelet, qui la regardait « comme une chose sainte et touchante à fendre le cœur. — Rien de plus naïf, dit-il, et rien de plus grand... »

Les *Doïnas* ont un caractère de nationalité et comme un goût de terroir plus prononcés que les *Ballades*. Ce sont en général des chants d'amour, dont presque tous commencent par une invocation à un arbre ou à une plante : « feuille verte de chêne, » ou « d'érable, » ou « de marjolaine, » selon le sujet ou le ton de la *doïna*. « Il en est, — dit un écrivain français très compétent en matière de littérature étrangère, Xavier Marmier, — qui sont comme de gracieux médaillons dont les riantes couleurs reposent les regards au milieu d'une longue série de tableaux de batailles. Il en est qui sont comme de tendres chansons écloses dans un jeune cœur par un heureux jour de printemps (1)... »

Quant aux *horas* ou airs de danse, ce nom s'applique aussi bien à la musique accompagnant la danse qu'aux vers récités ou improvisés par les danseurs; il y a en Roumanie presque autant d'airs de *horas* qu'il y a de villages. Chaque bourgade, chaque hameau, chaque troupe de *laoutars*, a les siens. « Le peuple roumain exprime tout par la danse, écrit Carmen Sylva dans son article *Bucarest*, des *Capitales du monde* (2) ; les hommes

(1) *Du Danube au Caucase*, p. 160.
(2) Chez Hachette.

dansent entre eux, les femmes dansent entre elles. Les soldats, dans les casernes, trouvent toujours un violon, une flûte, ou une cornemuse pour leur jouer une danse quelconque... »

C'est aux accens d'une *hora*, chantée et dansée d'un bout à l'autre de la Roumanie, que s'est faite, en 1859, l'union des Principautés. Ce chant national avait pour auteur Alecsandri, qui a composé également plusieurs autres *horas*, les unes d'allure riante et gracieuse, pour le village, les autres, pleines de fougue et d'entrain, pour le camp.

Poète en qui semble s'être incarnée l'âme même de la nation à laquelle il appartenait, éditeur des chants populaires de sa patrie, Alecsandri a en outre le mérite d'avoir été l'un des créateurs du théâtre roumain.

III

Comme la plupart des institutions artistiques de la Roumanie, le théâtre est d'origine relativement récente. Il s'est développé parallèlement pour ainsi dire dans les deux Principautés, chacune des deux capitales, — Bucarest et Iassi, — ayant eu, dès le début, une scène et une organisation théâtrale distinctes. Wilkinson, ancien consul général d'Angleterre en Valachie, et auteur d'un *Voyage dans la Valachie et la Moldavie* (1), dit qu'en 1819, une troupe d'acteurs allemands était venue à Bucarest, et qu'après quelques représentations, on les avait engagés à établir dans cette ville un théâtre régulier. « Ils jouaient, ajoute-t-il, des opéras allemands et des comédies traduites en valaque... » Il est exact que, vers la fin de 1818, une troupe d'acteurs viennois, sous la direction d'un impresario nommé Gherghy, fut appelée à Bucarest pour y jouer la comédie, le drame et l'opéra ; mais ils n'interprétèrent pas les « comédies traduites en valaque » dont parle Wilkinson. Dès 1817, il s'était formé à Bucarest une troupe d'amateurs, qui, avec la protection et le concours de la princesse Ralou, fille du prince régnant Caradja, avait organisé, dans une des salles du palais princier, des représentations dramatiques. Plus tard, une salle spéciale, dite « salle du Club, » fut construite dans la capitale, et la troupe de Gherghy y fit ses débuts, mais ses représenta-

(1) Traduit en français par Dezos de la Roquette. La première édition française est de 1821 (chez Boucher).

tions alternaient avec celles qu'y donnèrent des artistes amateurs roumains, dont le répertoire se composa d'abord de l'*Hécube*, d'Euripide, et de l'*Avare*, de Molière.

D'autres sociétés particulières tentèrent, avec des fortunes diverses, de répandre le goût de l'art dramatique en Valachie; mais elles eurent à lutter contre toute sorte de difficultés d'ordre matériel, politique et financier, et elles n'attiraient d'ailleurs qu'un public très spécial et très restreint. Le théâtre valaque ne devait prendre réellement son essor que sous les auspices de la *Société philharmonique*, fondée en 1834 par Héliade et Campineano, et dont l'un des premiers actes fut la création d'un théâtre national à Bucarest.

En Moldavie, un Conservatoire national avait été institué en 1837, et parmi les premiers directeurs de cet établissement, on voit figurer le père d'Alecsandri. Bientôt, une nouvelle direction, composée d'Alecsandri lui-même, de Cogalniceano et de Negruzzi, transforma cette école en théâtre, et c'est ains qu'Alecsandri fut amené à traduire, pour la scène moldave, quelques pièces, la plupart françaises, auxquelles le public fit bon accueil. Encouragé par ces premiers succès, il se décida bientôt à écrire des œuvres originales, qu'il composa, — c'est lui-même qui nous l'apprend, — avec la préoccupation constante de fustiger les ridicules et de flageller les vices de ses compatriotes. Alecsandri avait, en matière d'art dramatique, des idées contestables peut-être, mais très personnelles et très arrêtées. Il était un partisan convaincu de la célèbre maxime du poète latin moderne Santeul : *Castigat ridendo mores*, et il pensait que dans un pays qui sortait à peine d'une longue léthargie, qui avait vécu pendant plus d'un siècle dans une atmosphère morale destructive de tout ressort et de toute énergie, où il n'y avait encore ni opinion, ni libertés publiques, où la presse était bâillonnée, où le moindre écart de langage et de plume entraînait l'emprisonnement ou l'exil, le meilleur moyen d'assainir les mœurs et de retremper les caractères était de transformer le théâtre en tribune, et de livrer à la risée publique les travers et les vices d'une société qui s'effondrait de toutes parts. La tâche était d'autant plus malaisée qu'il s'agissait, à un point de vue plus spécial, de réformer la langue théâtrale, lourde, prétentieuse, désagréable à l'oreille; il fallait aussi faire l'éducation des acteurs, — encore très inexpérimentés, — et celle du public,

presque aussi novice que les comédiens. Alecsandri y parvint à force de volonté, de patriotisme et de talent.

L'ensemble de son œuvre dramatique comprend près de cinquante pièces : comédies, drames, vaudevilles, féeries, saynètes, à-propos, dont beaucoup sont tombées dans l'oubli, et dont celles mêmes qui sont restées au théâtre n'offrent plus guère d'intérêt aujourd'hui, parce que les mœurs qui y sont peintes se sont modifiées, et que les défauts qu'elles ridiculisaient ont disparu en grande partie de la société roumaine. Alecsandri n'a jamais été d'ailleurs un dramaturge de profession, et il a ignoré le plus souvent l'art de développer une fable, de conduire une intrigue, de préparer un dénouement, d'intéresser le spectateur par l'opposition des caractères et de l'émouvoir par le choc des passions. Doué d'une extrême facilité, il écrivait son théâtre d'inspiration, comme il rimait ses poésies, et c'est pour cela que ses principales œuvres dramatiques, agréables de forme, mais mal construites et mal charpentées, manquent ordinairement d'action et de mouvement. Ces défauts sont surtout sensibles dans les trois ouvrages qu'il considérait comme ses meilleures productions dramatiques : un drame national en vers, *Despot-Voda* (*le voïévode Despota*), et deux pièces, également en vers, dont il avait emprunté le sujet à l'antiquité classique : *la Fontaine de Bandusie* (qu'il a intitulée, par euphémisme, sans doute, *la Fontaine de Blandusie*), et *Ovide*.

Il avait été séduit par la figure, assurément curieuse et peu banale, d'un aventurier grec, Jacques-Basile-Héraclide Despota, originaire de Samos, ou de l'île de Crète, qui, après avoir guerroyé dans les Flandres et pris part, dans les rangs de l'armée impériale, aux sièges de Thérouanne et de Hesdin, — dont il a laissé une relation en latin, — était parvenu, à force d'intrigue et d'ambition, à s'emparer, en 1561, du trône de Moldavie. C'est ce personnage, doué de qualités d'esprit incontestables, instruit, éloquent, exerçant une véritable séduction sur tous ceux qui l'approchaient, qu'Alecsandri a eu l'idée de mettre à la scène, et dont il a voulu, ainsi que l'explique la *Préface* de sa pièce, conter la légende dans une « suite de tableaux historiques formant un drame, et comme une épopée, où revivraient les mœurs, les luttes, les croyances et les tendances politiques du XVIe siècle... » Certes, il pouvait y avoir là matière à un beau

drame historique, et ce plan avait de quoi tenter le patriotisme d'Alecsandri; mais le drame historique n'était pas son fait, et la nature même de son talent, aimable, facile, gracieux, et plus à son aise dans la comédie, eût dû le mettre en garde contre les périls d'une tentative qui ne réussit qu'à moitié. Son *Despot-Voda*, écrit dans une belle langue poétique, et qui se lit avec intérêt, languit à la scène, parce qu'il est trop dépourvu d'action, et qu'il a tous les défauts de ce genre mixte, où l'auteur, mettant en scène des personnages historiques qu'il fait discourir entre eux, sans se soucier de soutenir le dialogue par la trame d'une intrigue plus ou moins habilement conduite, n'est, à vrai dire, ni poète dramatique, ni historien.

Alecsandri devait être plus heureux avec ses deux autres pièces en vers : *la Fontaine de Blandusie* et *Ovide*, bien qu'elles aient prêté à des critiques du même genre, et qu'il n'eût guère été préparé, par ses études antérieures, à traiter de pareils sujets. Son *Horace* et son *Ovide*, personnages de convention, peu conformes à la vérité et même à la tradition historiques, eussent fait certainement sourire un Victor Le Clerc ou un Gaston Boissier. Il y a, dans les deux pièces, un grand étalage d'érudition d'emprunt, mais la véritable connaissance de l'antiquité y fait trop souvent défaut. On y trouve, en revanche, de l'imagination, de la poésie et de la grâce dans l'expression de certains sentimens qui sont de tous les temps et de tous les pays, enfin une langue toujours élégante et châtiée. Ce qui nuit surtout à ces pièces, ce qui en gâte les meilleurs endroits, c'est la préoccupation visible de l'auteur de chercher dans le passé des allusions constantes au temps présent, ainsi qu'à l'origine latine du peuple roumain. C'est ainsi qu'il a mêlé à l'action même de *la Fontaine de Blandusie*, — la chose s'explique mieux pour *Ovide*, dont le dernier acte se passe à Thomis, la Constanza actuelle, où avait été exilé et où mourut l'auteur des *Métamorphoses*, — des esclaves et des personnages daces, qu'on sent bien n'avoir été mis là que pour donner au poète l'occasion d'exalter ces ancêtres des Roumains et de célébrer les vertus de leurs descendans. Il y a dans l'abus de ce procédé dramatique quelque chose de déplaisant, qui choque les moins prévenus, et la succession de ces tirades redondantes fait involontairement songer à ces couplets patriotiques, chantés sur les scènes populaires, et qui soulèvent à coup sûr les applaudissemens.

Là où Alecsandri est vraiment original, parce qu'il marche sur un terrain sûr et dans lequel il a su s'ouvrir une voie personnelle, parce qu'il parle de choses qu'il connaît à fond et nous montre des personnages qui lui sont familiers, c'est dans une suite de comédies et de saynètes, d'une observation très juste, d'une ironie aussi fine que mordante, et où il met en scène, avec ce sens du comique qu'il possédait à un si haut degré, — car ce poète charmant et délicat avait, lorsqu'il voulait faire rire, un peu de la fantaisie de Labiche et d'Henry Monnier, — quelques-uns des types de la société moldave d'il y a soixante ans : la matrone de province qui, pour se conformer aux lois du bon ton, entreprend, avec toute une smalah d'enfans et de domestiques, des voyages à l'étranger, arrive jusqu'à Paris et y est victime d'une série de mésaventures plaisantes dont le récit ou la mise en scène ont fait, comme *le Chapeau de paille d'Italie* et *la Cagnotte*, la joie de plusieurs générations ; — le vieux « laoutar, » drapé dans une robe aux larges plis, le chef recouvert du fez oriental, l'indispensable « laoutar » sans lequel il n'y avait pas jadis de vraie fête, qui chantait aux baptêmes, aux fiançailles, aux noces, aux banquets des boyards, et que les progrès de la civilisation devaient bientôt reléguer au rang des vieilles épaves et des vieux souvenirs ; — le petit fonctionnaire, victime des changemens, des caprices et des rancunes politiques de l'administration ; — le colporteur juif et le fermier grec, grands exploiteurs de la crédulité et de la bourse du paysan. C'est surtout aux dépens de cette dernière classe d'individus, étrangers à tout sentiment national, véritables ennemis du peuple roumain, et qu'Alecsandri avait coutume d'appeler *des sangsues*, (il a même intitulé l'une de ses comédies les plus applaudies : *Les sangsues des villages*), que s'est exercée avec succès sa verve satirique, merveilleusement mise en relief par son principal interprète, l'excellent comédien Millo.

Si le théâtre d'Alecsandri n'est pas exempt de quelques faiblesses, surtout en ce qui concerne la conception et la conduite de ses drames, il n'en va pas de même de celles de ses poésies qui lui ont été inspirées par l'ardent amour qu'il avait voué à sa patrie. L'auteur des *Doïnas* fut en effet un grand patriote, et son patriotisme sincère, profond, désintéressé, n'est pas son moindre titre à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes. Alecsandri a toujours eu foi dans l'avenir de son pays,

et cela non seulement du jour où le ciel politique de la Roumanie, devenu plus serein, permit à ses concitoyens d'entrevoir la fin de leurs maux séculaires, mais dans les temps les plus sombres, aux heures les plus tristes de l'histoire nationale, et alors que les meilleurs et les plus vaillans semblaient avoir perdu tout espoir en de meilleures destinées. Il aimait à répéter un vieil adage de son pays : *Le Roumain ne périt pas* (*Romanul nu piere*), et c'est, fort de cette conviction, qu'il a composé une longue suite de chants patriotiques, commençant, en 1843, avec *l'Autel du monastère de Putna*, et se succédant presque sans interruption jusqu'à l'*Ode sur la consécration de la cathédrale d'Argesh*, qui est de 1886. Dans cet intervalle de quarante-trois années ont jailli tour à tour de sa lyre enthousiaste et toujours harmonieuse : l'*Adieu à la Moldavie; — le Réveil de la Roumanie; — la Sentinelle roumaine; — le Retour au pays; — l'An 1855; — l'Étoile de la patrie; — la Moldavie en 1857;* — la *Hora de l'union;* — l'*Hymne à Étienne le Grand; — le Chant de la race latine; — Nos guerriers*, pour ne citer que quelques-unes d'entre celles de ses poésies inspirées par le sentiment patriotique. Béranger disait : « Le peuple, c'est ma muse. » Aussi bien que lui, mieux que lui peut-être, car il fut assurément un plus grand lyrique, Alecsandri eût été en droit de dire : « Ma muse, c'est ma patrie. »

IV

Mais le poète des *Doïnas* ne s'est pas borné à célébrer ainsi, en dilettante et en virtuose, tous les événemens importans de l'histoire roumaine. Persuadé de bonne heure que la foi qui n'agit point n'est pas une foi sincère, il est entré hardiment, lui, l'homme pacifique et doux par excellence, dans l'âpre mêlée des partis, et il a lutté avec énergie pour le triomphe des idées dont il s'était fait, dès sa première jeunesse, le défenseur convaincu.

De 1840 à 1848, il est, aux côtés de Cogalniceano et d'Ion Ghica, — le futur prince de Samos, — à la tête du mouvement dirigé par la jeunesse libérale de Moldavie contre le gouvernement autoritaire du prince Michel Stourdza. Il fonde, avec ses amis, plusieurs revues littéraires, dont le but est de réveiller, chez ses compatriotes, le sentiment de l'unité et de la nationa-

lité roumaines et de contre-balancer l'influence prépondérante de la Russie, qui avait intérêt à maintenir les Principautés dans l'état de dépendance matérielle et de vasselage moral où les avaient placées les *Règlemens organiques*, élaborés sous la haute direction du comte Kisseleff. Il s'attache à battre en brèche, par la plume et par la parole, sur la scène comme dans la presse, l'édifice vermoulu des vieilles institutions politiques moldaves, et à inspirer de toutes les façons la haine de la tyrannie intérieure et de l'oppression étrangère.

Tant d'efforts ne devaient pas rester superflus. Les esprits commençaient à s'exalter. Ils s'enflammèrent tout à fait lorsque le vent de liberté qui soufflait sur l'Europe eut gagné la Moldo-Valachie, où toute une génération de patriotes, résolus à tirer leur pays de la triste situation dans laquelle il se débattait, n'attendaient qu'un moment favorable pour réaliser leurs projets. Dès lors, il était impossible que la Révolution française de 1848 n'eût pas son contre-coup sur les rives du Danube. En Moldavie, une tentative infructueuse de soulèvement contre le prince Stourdza eut lieu au mois de mars 1848; quelques mois plus tard, éclatait le mouvement révolutionnaire valaque qui devait avoir pour conséquence l'abdication du prince Georges Bibesco. Le gouvernement provisoire et la lieutenance princière institués à Bucarest, à la suite de ces événemens, ne furent pas de longue durée; dès le 1er mai 1849, le traité de Balta-Liman replaçait la Moldo-Valachie sous le régime de l'occupation étrangère. Dans l'intervalle, les principaux chefs de la révolution valaque avaient été proscrits, et un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés à Paris, où, pendant plusieurs années, et aussi longtemps que devait durer leur exil, ils ne cessèrent de faire une propagande active pour intéresser la presse et les hommes d'État français au sort de leur pays. C'est le moment où les Balcesco, les Bratiano, les Golesco, les Héliade, les Ion Ghica, secondés par quelques philoroumains convaincus, tels que Bataillard, Ubicini, Colson, Vaillant, Élias Regnault, et encouragés par des hommes tels que Lamartine, Michelet, Quinet, Royer-Collard, Philarète Chasles, font entendre à la France des appels répétés, chaleureux, éloquens, en faveur de la cause roumaine. Dans la *Revue* même où paraissent ces lignes, et où M. Thouvenel avait publié, en 1840, d'intéressans *Souvenirs de voyage* en Valachie, M. Hippolyte Desprez expo-

sait, avec une connaissance approfondie des événemens et des hommes qui s'y trouvèrent mêlés, l'histoire du mouvement révolutionnaire moldo-valaque (1). Grâce à toutes ces sympathies, les idées chères aux patriotes roumains gagnèrent rapidement du terrain. Alecsandri, qui, après avoir été impliqué dans l'échauffourée de Iassi, avait dû, comme beaucoup de ses compatriotes, chercher un asile à l'étranger, profita du séjour prolongé qu'il fit à Paris, au lendemain de la Révolution roumaine de 1848, pour créer à sa patrie des appuis solides et des amitiés fidèles. Ses *Doïnas*, publiées, comme on l'a vu, à Paris même, en 1853, ses *Chants populaires*, traduits en 1855, contribuèrent à mieux faire connaître aux Français un peuple qui n'était pas indigne de fixer leur attention. De leur côté, les Roumains, surtout depuis le début de la guerre de Crimée, avaient tourné anxieusement leurs regards vers la France, sentant que d'elle seule pouvait venir le salut. Aussi fut-ce chez eux un véritable cri de soulagement et d'espérance lorsqu'en 1855, le baron de Bourqueney posa devant la Conférence de Vienne, au nom du gouvernement impérial, la question de l'union des Principautés sous un prince étranger, choisi, avec droit d'hérédité, dans une des familles souveraines de l'Europe. C'est de ce jour que date la sincère reconnaissance de la Roumanie pour la France; car c'est grâce à sa généreuse initiative et à son appui désintéressé que les Principautés ont pu avoir, en 1859, l'union, et, en 1866, le prince étranger.

V

Les services rendus par Alecsandri à la cause roumaine, les relations influentes qu'il s'était créées à l'étranger, ses qualités de finesse et de tact jointes à la distinction et à l'affabilité de ses manières, enfin l'étroite amitié qui l'unissait depuis l'enfance au prince Couza le désignèrent tout naturellement au choix du nouvel élu de la nation roumaine lorsque celui-ci dut notifier aux Puissances signataires du traité de Paris sa double élection aux trônes de Moldavie et de Valachie.

La mission confiée à Alecsandri, pour flatteuse qu'elle pût paraître, n'en était pas moins délicate. La Convention de Paris,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1848 à 1850

sans repousser catégoriquement le principe de l'union, y avait apporté de sérieuses restrictions, en stipulant que chacune des deux Principautés devait avoir son prince, son ministère, son parlement distincts. La résistance formelle de la Porte, soutenue par l'Autriche et par l'Angleterre, avait triomphé sur ce point capital des bonnes dispositions du gouvernement de Napoléon III, et le comte Walewski, plénipotentiaire de France, après avoir essayé de défendre, au sein de la Conférence, plutôt pour la forme, le projet de l'union, s'était vu contraint de faire appel à l'esprit de conciliation de ses collègues pour l'adoption d'une solution bâtarde, qui, en jouant sur les mots, — on reconnaissait à la Roumanie le titre officiel de *Principautés-Unies de Moldavie et de Valachie*, — ne tendait à rien moins qu'à empêcher l'union de s'effectuer en réalité. Les Roumains avaient déjoué, par la double élection du prince Couza, les trop subtiles combinaisons de la diplomatie européenne, et il s'agissait, en mettant les Puissances en présence du fait accompli, d'obtenir leur adhésion à un acte manifestement contraire à la Convention de Paris. Tel était en réalité l'objet de la mission qu'Alecsandri fut chargé de remplir, au commencement de l'année 1859, auprès des Cours de France, d'Angleterre et de Sardaigne.

Il se rendit d'abord à Paris, où le comte Walewski ne lui cacha point que l'élection d'Alexandre-Jean Ier ayant été faite contrairement aux dispositions expresses de la Convention, ne serait reconnue ni par la Turquie, ni par l'Autriche, ni par l'Angleterre, les trois États les plus particulièrement intéressés au maintien du *statu quo*. En ce qui concernait la France, le comte Walewski rappela à Alecsandri qu'elle s'était toujours montrée favorable aux revendications des Roumains, et il ajouta que tout dépendait en fin de compte des volontés de l'Empereur. On a reproché à Napoléon III d'avoir songé à céder les Principautés à l'Autriche, pour faire sortir celle-ci d'Italie. Il est possible qu'à un moment donné cette combinaison se soit présentée à l'esprit du souverain, mais il n'en est pas moins vrai que les Roumains eurent de tout temps en lui un protecteur puissant, et la façon empressée, cordiale même dont il accueillit Alecsandri, auquel il accorda trois audiences successives, montre jusqu'à quel point il s'intéressait à leur sort. Dans un fragment de l'*Histoire de ses missions à l'étranger*, publié en 1878 dans une revue littéraire roumaine, le poète diplomate a fait le récit détaillé

de ses trois premières entrevues avec l'Empereur, et nous croyons intéressant d'en reproduire ici quelques particularités. Dès l'abord, Napoléon III exprima très nettement à Alecsandri la grande satisfaction que lui avait causée l'avènement du prince Couza. Désireux de prouver, autrement que par de bonnes paroles, sa bienveillance envers les Roumains, l'Empereur offrit de leur faire envoyer dix mille fusils et deux batteries d'artillerie, et de leur faciliter l'émission, à Paris, d'un emprunt de douze millions, destinés à la création d'une armée nationale ainsi qu'aux premiers besoins d'un pays qui doit s'organiser. Sur un seul point, Napoléon III se montra plus réservé: il déconseilla au prince Couza de proclamer l'union définitive de la Moldo-Valachie. La Convention de Paris était un acte international, revêtu de la signature des sept Puissances, et, comme tel, il devait être respecté. Les Roumains avaient tout intérêt à ne pas précipiter les événemens, afin de pouvoir obtenir plus facilement d'une seconde Conférence la consécration du nouvel ordre de choses.

A Londres, l'accueil fait à Alecsandri par le ministre des Affaires étrangères, lord Malmesbury, fut beaucoup plus froid que celui qu'il avait rencontré à Paris. Aux yeux de l'Angleterre, l'union portait directement atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman, et était considérée comme un véritable acte de rébellion envers la Puissance suzeraine. Lord Malmesbury, qui n'avait consenti à recevoir Alecsandri qu'à titre de simple particulier, de même qu'il ne voulait voir dans *le colonel Couza* qu'un simple officier supérieur de l'armée moldave, ne se fit pas faute d'attirer l'attention de son interlocuteur sur les dangers auxquels s'étaient exposées les Principautés en violant la Convention de Paris. Alecsandri, que le duc de Malakoff, ambassadeur de France à Londres, avait prévenu de l'extrême irritation provoquée chez les hommes d'État anglais par la double élection du prince Couza, ne perdit pas contenance et plaida très habilement la cause qu'il avait été chargé de défendre. Il s'efforça de démontrer à lord Malmesbury que les Roumains ne nourrissaient aucun sentiment hostile à l'égard de la Sublime-Porte; qu'ils avaient toujours considéré l'intégrité de leur pays comme liée à celle de l'Empire ottoman, enfin que l'unique désir des Principautés, ainsi que de leur nouveau souverain, était de prouver, par leur attitude, le respect qu'ils professaient

pour la volonté des Puissances. Ces déclarations eurent pour effet, sinon de modifier de tout point les idées du chef du *Foreign Office*, du moins de le rendre plus traitable. Après s'être recueilli un instant, il répondit à Alecsandri que l'Angleterre, pays de liberté, ne pouvait pas empêcher les autres pays de se développer librement; qu'il n'entrait pas dans les vues du gouvernement anglais de combattre les aspirations du peuple roumain, et que si réellement le choix du prince Couza n'avait été fait qu'en vue de la prospérité intérieure des Principautés, ce choix ne rencontrerait plus, au sein d'une prochaine Conférence, l'opposition irréductible de l'Angleterre. C'était plus que n'avait espéré et que ne pouvait souhaiter l'habile négociateur, qui, une fois de plus, avait bien mérité de sa patrie.

A peine est-il besoin d'ajouter que sa mission à Turin fut couronnée d'un plein succès, et que Victor-Emmanuel, ainsi que le comte de Cavour, le reçurent avec une gracieuseté toute particulière. On était à la veille de la campagne d'Italie; l'idée d'un prochain mouvement national et unitaire avait gagné tous les esprits, et la récente union des Principautés ne pouvait que rencontrer l'approbation unanime d'un peuple et d'un gouvernement qui aspiraient eux-mêmes à suivre le plus tôt possible l'exemple donné par les Roumains. « Je vous féliciterais volontiers de l'acte patriotique que vous venez d'accomplir chez vous, — avait dit le comte de Cavour à l'envoyé du prince Couza, — si je ne savais que toute félicitation est superflue lorsqu'un peuple fait noblement son devoir. Les Roumains, ces frères des Italiens, ont donné un admirable exemple d'union, que nous sommes prêts à imiter... »

VI

Le succès de la triple mission d'Alecsandri avait justifié amplement la confiance de son souverain. Il aurait pu, dès lors, jouer en Roumanie un rôle politique de plus en plus important; mais il n'était pas ambitieux; il l'avait prouvé en refusant, en 1859, la candidature au trône de Moldavie, et en faisant reporter sur son camarade d'enfance, le colonel Couza, les voix dont il était assuré. Il préféra reprendre paisiblement le cours interrompu de ses travaux poétiques et borna toute son ambition à enrichir de nouveaux chefs-d'œuvre la littérature de son pays. Il

était d'ailleurs trop indépendant de caractère et il aimait trop sa liberté pour briguer les charges et les honneurs publics. Après avoir longtemps voyagé en Europe et en Afrique, parcouru dans tous les sens la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, le Maroc, visité, en 1855, le camp français sous les murs de Sébastopol, et, en 1859, les champs de bataille de Magenta et de Solférino (il comptait de nombreux amis parmi les officiers supérieurs de l'armée française et avait conçu, à leur contact, une vive admiration pour la gloire militaire de la France), Alecsandri s'était fixé en Roumanie, dans sa propriété de Mircesti, sur les bords du Sireth. Il ne s'éloignait plus guère de chez lui que lorsqu'il devait se rendre à Bucarest, tantôt pour y faire représenter quelque nouvelle pièce, tantôt pour prendre part aux séances de l'Académie roumaine ou bien aux délibérations du Sénat, dont il fut, pendant une législature, l'un des vice-présidens : de temps à autre, on le voyait revenir à Paris, où il avait conservé des relations avec quelques personnages de l'intimité de l'Empereur et du prince Napoléon, et où résidait une partie de sa famille. C'est au cours de l'un de ces voyages, qu'il fit paraître en français et sous le pseudonyme de *V. Mircesco*, sa *Grammaire de la langue roumaine* (1). Il a écrit, également en français, une petite comédie en un acte et en vers, *les Bonnets de la Comtesse*, qui fut représentée, il y a quelque vingt ans, aux Matinées littéraires de la Gaîté.

Confiné dans sa retraite de Mircesti, — où il travaillait plus librement et avec plus de plaisir que partout ailleurs, — Alecsandri y a composé les dernières œuvres poétiques sorties de sa plume, et qui comptent certainement parmi ses plus belles : les *Pastels*, écrits de 1862 à 1871 ; les *Légendes* et enfin *Nos guerriers*, titre sous lequel il a réuni une suite de chants patriotiques, inspirés par la guerre de l'indépendance de 1877-1878.

De l'aveu des juges les plus compétens, les *Pastels* constituent l'œuvre maîtresse d'Alecsandri : « Ces poésies, dit un éminent critique roumain, M. T. Maïoresco, la plupart lyriques, généralement descriptives, quelques-unes ayant un caractère idyllique, sont dictées par un sentiment si puissant et si pur de la nature, et sont écrites dans une langue si merveilleuse qu'elles sont devenues le plus bel ornement de la poésie et de

(1) Chez Maisonneuve, 1863.

la littérature roumaines. » Et en effet, rarement poète roumain a décrit, avec autant de sincérité et de charme, et dans d'aussi beaux vers, les divers aspects de la campagne au renouvellement des saisons; les occupations, les joies, les fêtes du village; les travaux féconds et paisibles des laboureurs: les semailles, la moisson, la fenaison, le tout rendu avec un tel amour des choses agrestes, de la vie pastorale et de la poésie des champs, que l'on croirait plusieurs de ces petits poèmes détachés de quelque page inconnue de Théocrite ou de Virgile.

Comme les *Pastels*, les *Légendes* peuvent être rangées parmi les œuvres les plus achevées qu'ait produites le génie d'Alecsandri. C'est sous cette forme de la « légende » que, dans les vingt dernières années de sa vie, le poète livrera de préférence ses inspirations au public. Il ne faut pas perdre de vue qu'en 1859 avait paru la première série de *la Légende des siècles*, de Victor Hugo. La façon magistrale dont l'auteur d'*Hernani* avait entrepris « d'exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique, de la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects : histoire, fable, philosophie, religion, science... (1), » frappa vivement l'esprit d'Alecsandri, excita son émulation et éveilla en lui le désir de faire, dans des proportions beaucoup plus modestes, et en se bornant à l'histoire de son pays, ce que Hugo avait tenté de faire pour l'histoire de l'humanité. Certes, le poète roumain n'a ni la puissance de conception, ni la largeur des idées philosophiques et sociales, ni l'ampleur de la forme et de la phrase poétiques de Hugo; en outre, il manie une langue à peine née d'hier, qu'il a en grande partie façonnée et assouplie lui-même, et qui, ayant toujours été parlée plutôt qu'écrite, n'a pas atteint le degré de perfection où quatre siècles de culture raffinée et plusieurs générations d'écrivains de génie avaient amené la langue employée, — et d'ailleurs presque complètement renouvelée, — par Victor Hugo. Il y a néanmoins chez Alecsandri un effort des plus louables pour s'élever, dans ses *Légendes*, jusqu'à la hauteur du grand poète français. Quelques-unes d'entre elles lui ont été inspirées, ainsi que nous venons de le dire, par des événemens ou des personnages de l'histoire nationale roumaine. A cette série appartiennent *la Forêt rouge* (*Dumbrava rosie*), qui est plutôt un poème

(1) *La Légende des siècles.* — Préface de la première série.

épique, — l'auteur l'a intitulé *poème historique*, — dans lequel il retrace un épisode sanglant des luttes mémorables d'Étienne le Grand, prince de Moldavie, contre les Polonais et les Lithuaniens; — *la princesse Anna;* — *le Rêve de Pierre Raresh;* — *Vlad l'empaleur et le chêne.* Les contes populaires lui ont fourni le sujet d'autres légendes, telles que *Dan, paladin des montagnes;* — *la Massue de Briar;* — *Grui-Sânger.* Viennent ensuite les légendes orientales : *Hodja-Mourad; la Garde du sérail;* — *le sultan Mourad et Bécri Moustafa;* enfin, et ce ne sont pas les moins belles, celles que l'auteur a tirées de sa propre imagination : *la Légende de l'alouette;* — la *Légende de l'Hirondelle;* — *Vers la Sibérie.* A quelque source qu'il puise son inspiration, Alecsandri a dans presque toutes ses légendes, de belles envolées lyriques, qui en font, — comme l'appelait son émule Eminesco, — « le roi de la poésie roumaine ; » depuis les *Doïnas*, le cadre de ses idées s'est élargi; sa pensée a acquis toute sa maturité et toute sa vigueur ; il s'est fait un style et une langue qui sont à lui, qu'il a eu le mérite d'inventer, et qui portent l'empreinte de son génie ; enfin, à mesure que les événemens politiques sont venus fortifier ses espérances, et, plus tard, combler ses vœux de Roumain, l'expression du sentiment patriotique, toujours dominant chez lui, a pris sous sa plume une allure plus fière, plus virile, et il est peu de légendes où il n'éclate en vers admirablement frappés. Sainte-Beuve a fait observer, en parlant de Virgile, que le côté vraiment original de son œuvre « était l'inspiration romaine profonde et l'à-propos national (1). » Cette remarque pourrait s'appliquer, avec la même justesse, à Alecsandri; aussi a-t-on dit de lui qu'il avait été et qu'il resterait le poète national roumain par excellence, comme fut Virgile chez les Romains. On s'en convaincra mieux encore, en lisant son volume d'odes guerrières, composées en 1877, alors que le prince Charles de Roumanie, appelé au secours de l'armée russe en péril, avait franchi le Danube à la tête de ses troupes impatientes de recevoir le baptême du feu. Alecsandri connaissait de trop ancienne date son pays ; il savait trop bien de quoi seraient capables, à l'heure du danger, ces laboureurs, dont il avait retracé naguère, dans les *Pastels*, les mœurs pacifiques pour n'avoir pas eu confiance, dès le début de

(1) Étude sur Virgile, en tête de la traduction des *Œuvres de Virgile*, par F. Lemaistre (chez Garnier frères).

la campagne, dans la bravoure de la jeune armée qui devait reconquérir l'indépendance de la Roumanie. C'est en l'honneur de ces soldats victorieux qu'il a laissé échapper de sa lyre des accens empreints d'une mâle énergie et des vers aussi vigoureusement trempés que l'acier des canons qu'ils avaient pris à l'ennemi. Alecsandri aura eu ce rare privilège de couronner ainsi par un chef-d'œuvre, supérieur à tant d'autres productions de valeur, sa longue et noble carrière poétique. Il a su merveilleusement combiner l'ardeur de sa foi patriotique avec l'élan enthousiaste de toute une nation, et c'est pour cela surtout qu'associant son nom au nom de ceux qui « sont morts pieusement pour la patrie, »

La voix d'un peuple entier le berce en son tombeau (1).

Son patriotisme avait d'ailleurs de quoi être satisfait. Il lui avait été donné de voir s'accomplir tout ce qu'il avait rêvé pour sa chère Roumanie : l'union, le prince étranger, l'indépendance, la royauté et, avec son imagination de poète, à qui tous les espoirs sont permis, il entrevoyait quelquefois l'aurore d'une ère encore plus belle, encore plus radieuse : celle où les Roumains de tous les pays seraient rassemblés sous une même loi et sous une seule domination.

En 1878, la *Société pour l'étude des langues romanes*, fondée en 1869 à Montpellier, ayant proposé comme sujet de son prix triennal : *le Chant du Latin ou de la race latine*, Alecsandri, sollicité de prendre part au concours, y envoya une cantate de trente-deux vers, à laquelle le jury, présidé par Mistral, décerna le premier prix. On voulut, en Roumanie, donner à ce petit événement littéraire, qui avait passé inaperçu en France, les proportions d'un triomphe, et on alla jusqu'à imprimer que « désormais Montpellier et Grivitza, » — on sait que la prise de la redoute de Grivitza par l'armée roumaine constitue l'un des faits les plus glorieux de la guerre de l'indépendance, — « demeureraient deux noms inséparables dans l'histoire roumaine. » Il y avait là une exagération manifeste; elle s'explique, si l'on songe que l'amour-propre national, très flatté de la victoire d'Alecsandri, et ne se rendant pas bien compte des conditions relativement faciles dans lesquelles elle avait été remportée,

(1) Victor Hugo, *les Chants du Crépuscule.*

s'était surtout plu à y voir la consécration par la France de la plus grande gloire littéraire de la Roumanie. Le temps et la réflexion ont remis les choses au point, et aujourd'hui, *le Chant de la race latine*, qui est loin de valoir la plupart des beaux poèmes écrits par Alecsandri en l'honneur de son pays, n'occupe plus, dans son œuvre, que la place secondaire à laquelle il a droit.

Le succès obtenu par l'auteur du *Chant de la race latine* aux fêtes du Félibrige ne fut peut-être pas tout à fait étranger à la résolution que prit le gouvernement royal de lui confier, en 1885, la Légation de Paris. Nul ne pouvait plus dignement que lui représenter en France le pays où règne Carmen Sylva. Il savait qu'il retrouverait dans le poste qu'il avait occupé jadis, comme agent diplomatique du prince Couza, un accueil sympathique et des amitiés dévouées. Mais l'idée de sacrifier sa liberté, dont il était devenu, avec l'âge, de plus en plus jaloux, à une fonction publique, quelque élevée qu'elle pût être; l'idée surtout de quitter son beau domaine de Mircesti où il vivait heureux, entouré de l'affection de ses deux petites-filles qu'il adorait, et goûtant, vers le soir de sa vie, la douceur d'un repos bien gagné, lui faisaient envisager avec appréhension une nouvelle absence de son pays. Déjà, en 1878, il avait, pour des scrupules du même ordre, décliné l'offre que lui avait faite son vieil ami Cogalniceano, alors ministre des Affaires étrangères, de l'envoyer en mission extraordinaire à Rome. L'insistance du roi Charles, et celle de son premier ministre, M. Bratiano, devaient, en 1885, venir plus aisément à bout de ses hésitations. Malheureusement, le début de son ambassade en France fut marqué par un conflit diplomatique qui l'affecta outre mesure. Il s'agit du différend survenu, dans les premiers mois de l'année 1885, entre la France et la Roumanie, à propos de leurs relations commerciales. Bien que ce malentendu eût été assez rapidement aplani, grâce au désir de conciliation dont se montrèrent animés les deux gouvernemens, il n'en laissa pas moins dans l'esprit d'Alecsandri une impression pénible, qui assombrit la joie que lui avait fait éprouver son retour à Paris. Le temps était passé où les idées personnelles de Napoléon III avaient créé en France un courant sympathique au peuple roumain; le gouvernement qui avait succédé à l'Empire, rompant avec la politique traditionnelle de la France à l'égard de la

Roumanie, lui avait témoigné, en plusieurs occasions, une hostilité à peine déguisée, et la tâche des représentans du roi Charles à Paris était d'autant plus délicate qu'il s'agissait de lutter contre certaines préventions de l'opinion publique, qui, mal renseignée sur ce qui se passait aux bords du Danube, attribuait au gouvernement de Bucarest, dans ses relations avec la France, des sentimens de malveillance, assurément fort éloignés de sa pensée. Ce fut le mérite d'Alecsandri de s'être attaché à démontrer l'inanité de ces préventions et d'avoir réussi à les dissiper en partie. Il s'y employa, pendant l'entière durée de sa mission, avec toute la conviction de son patriotisme, demeuré vivace et ardent, en dépit des années. Sa bonne grâce, sa cordialité, sa franchise, ses sympathies immuables pour la France, contribuèrent beaucoup à faire renaître entre les deux gouvernemens la confiance et l'amitié qui président aujourd'hui à leurs rapports.

Très absorbé par ses devoirs professionnels, le poète n'eut guère le temps de s'occuper en France de littérature ni de poésie. D'ailleurs, sa muse, qui lui souriait avec tant de complaisance sous le ciel idéalement beau de son pays, et qui lui inspirait des idées si gracieuses et des vers si harmonieux, semblait ne plus vouloir répondre à ses appels, depuis qu'il avait dû modifier son genre de vie et ses habitudes de travail. Il s'était accoutumé à composer ses poèmes dans le recueillement de la campagne, les yeux fixés sur le merveilleux spectacle que lui offrait de toutes parts la nature. L'agitation bruyante de Paris, le manque d'air, de lumière, d'horizon, les obligations officielles et mondaines que lui imposait l'accomplissement de sa charge, — obligations qui étaient souvent pour lui de véritables corvées, — le détournèrent de plus en plus de toute occupation littéraire. Aussi attendait-il avec impatience le retour des beaux jours pour aller passer quelques mois en Roumanie et y prolonger son séjour jusqu'à l'arrière-saison.

L'un des grands attraits de ces voyages annuels d'Alecsandri, dans son pays, était sa villégiature au château royal de Sinaïa, où le retenait, pendant plusieurs semaines, à titre d'hôte privilégié, l'affection pleine de déférence du roi Charles et de la reine Élisabeth. Voltaire écrivait un jour à Thiériot que « le rôle d'un poète à la Cour traînait toujours avec lui un peu de

ridicule (1). » Alecsandri fut la preuve du contraire. Bien qu'ami personnel du prince Couza, il n'en avait pas moins, comme tous les bons Roumains, salué avec joie l'avènement au trône du prince Charles de Hohenzollern. Il s'était tenu d'abord, — autant par discrétion que par égard pour le souverain déchu, — sur une certaine réserve vis-à-vis de la nouvelle Cour, tout en apportant, dans ses relations avec Charles Ier, la plus respectueuse courtoisie. C'est ainsi qu'en 1870, il avait dédié au prince régnant l'un de ses *Pastels*, et que, trois ans après, lors de la mort de la jeune princesse Marie, l'unique enfant des souverains, il avait déploré sa perte prématurée dans l'une de ses plus touchantes poésies. Ses relations littéraires avec Carmen Sylva datent du jour où la reine, — alors princesse Élisabeth de Roumanie, — cruellement affligée par la perte de sa fille, voulut, pour endormir sa douleur, demander des consolations au travail, et entreprit de traduire en allemand quelques-uns des poèmes d'Alecsandri. Ainsi que nous avons eu l'occasion de le rappeler ailleurs (2), le poète, une fois admis dans l'intimité de la souveraine, devint rapidement son confident littéraire et son conseiller le plus sûr et le plus écouté. De son côté Carmen Sylva professait pour le génie d'Alecsandri une sincère admiration, et elle avait coutume de dire, en plaisantant : « Alecsandri et moi, nous irons bras dessus bras dessous à la postérité. » On conçoit, dès lors, avec quel plaisir l'auteur des *Pastels* se rendait, chaque été, au château royal de Sinaïa, pour y passer une partie de son congé. Il y avait sa chambre, était le commensal des souverains, prenait part aux excursions et aux promenades de la famille royale et consacrait à de longs entretiens avec Carmen Sylva tous les momens de liberté que lui laissait le roi, qui, lui aussi, aimait beaucoup Alecsandri, et goûtait infiniment le charme de sa conversation. La reine Élisabeth a gardé de son cher et grand poète un souvenir qu'aujourd'hui encore elle ne peut évoquer sans émotion. Sa douceur, sa bonté, sa gaîté (car la gaîté était chez lui un don naturel qu'il avait su conserver jusque dans les dernières années de sa vie), l'avaient conquise dès l'abord. Elle seule pourrait dire, — et elle le dira certainement dans cette autobiographie qu'elle nous promet depuis si longtemps et qu'elle a déjà intitulée : *Un coin de mes pénates*, —

(1) 17 octobre 1725.
(2) Dans *Carmen Sylva intime*, chapitre XI.

les propos tour à tour graves et enjoués qu'elle échangeait avec Alecsandri lorsque, de la vaste terrasse du château royal, ils contemplaient, à l'heure du crépuscule, les pins séculaires qui se dressaient devant eux sur les sommets des Karpathes, ou que, marchant le long de quelque sentier agreste qui côtoyait le Pélesh (1), ils devisaient de littérature et d'art sous l'épais ombrage de la forêt. Aussi le poète éprouva-t-il un véritable chagrin le jour où, se sentant déjà atteint par le mal qui devait l'emporter une année plus tard, il ne put, dans le courant de l'été de 1889, rendre sa visite accoutumée aux souverains. Il était parti malade de Paris, il y revint en automne et y traîna durant tout l'hiver une vie défaillante. Il se savait condamné, et voyait approcher sa fin avec la sérénité que donnent aux âmes élevées une conscience pure et le sentiment du devoir accompli. Dès lors, il n'eut plus qu'un désir, celui de rentrer en Roumanie pour y mourir. Il se mit péniblement en route au mois de juin 1890, et il rendit le dernier soupir, le 3 septembre, dans sa maison de Mircesti, sur cette terre roumaine, qu'il avait tant aimée et qui, selon la poétique expression d'un homme d'État roumain, « compte moins de fleurs que les fleurs impérissables de son génie (2). »

L'Académie roumaine a pris, il y a quelques années, l'initiative d'une souscription nationale en vue d'ériger une statue à Alecsandri. On est à la veille de l'inaugurer à Bucarest. Nous voudrions que sur le socle de ce monument, juste tribut de l'admiration et de l'amour que lui garde son pays, on inscrivît ces simples mots, qui résument sa belle et noble existence :

BASILE ALECSANDRI, POÈTE ET PATRIOTE.

GEORGES BENGESCO.

(1) Torrent qui coule au pied du château royal, auquel il a donné son nom (*Castel-Pélesh*).

(2) Discours prononcé aux obsèques d'Alecsandri, par M. Alexandre Lahovary, ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

LIBÉRALISME ET ÉTATISME[1]

Je suis bien en retard avec le livre de M. Dicey, qui n'est pas seulement un grand livre anglais, qui est un livre européen. Je prie de croire que je le connais depuis longtemps, et que seul le torrent de l'actualité m'a empêché d'en écrire plus tôt.

Comme le titre l'indique, l'ouvrage a pour objet les modifications qu'a apportées dans la loi anglaise, et il faut ajouter dans tout le régime politique anglais, le mouvement de l'opinion générale en Angleterre. Or, cette opinion générale, en sa randonnée depuis un siècle et demi, est singulièrement représentative du mouvement général de tous les peuples depuis cent cinquante ans : aussi est-ce là ce qui fait l'intérêt supérieur du livre, son intérêt international et pourquoi je l'ai appelé un livre européen, expression qui est encore restrictive.

Cette évolution de l'esprit politique anglais, en négligeant tout ce qu'on est forcé de négliger pour ne voir et pour ne montrer que les grandes lignes, est celle-ci. L'esprit public anglais est passé du *Blackstonisme* au *Benthamisme* et du *Benthamisme* au *Collectivisme*, comme dit M. Dicey, mais il vaut mieux dire en français à l'*Étatisme*, pour éviter des confusions qui seraient de redoutables contresens. Autrement dit, l'esprit public anglais a passé de la conception du gouvernement autoritaire à la conception du gouvernement libéral, puis à la conception du gouvernement autoritaire sous une nouvelle forme. En d'autres termes encore, les Anglais ont aimé le gouvernement

(1) *Leçons sur les rapports entre le droit et l'opinion publique en Angleterre au cours du XIXe siècle*, par A. V. Dicey, trad. Albert et Gaston Jèze (chez Giard et Brière).

paternel, — se sont cabrés contre le gouvernement paternel, — sont revenus à chercher la reconstitution d'un gouvernement paternel.

Cela fait trois périodes, dont l'une va environ de 1760 à 1830 (les deux derniers Georges), la seconde de 1830 à 1865 (mort de Palmerston), la troisième de 1865 à une date que contient l'avenir.

Dans la première période, l'Angleterre est profondément *conservatrice*. Avec de très mauvaises lois, corrigées sans cesse, à la vérité, par *la loi que fait le juge*, trait essentiellement anglais (français aussi sous l'ancien régime, mais en proportion beaucoup moindre), elle vit sous l'autorité d'une aristocratie très étroite, qui est faite moitié de nobles, moitié de non-nobles, mais tout entière de grands propriétaires, d'où s'ensuit que les divisions que l'on voit en elle sont beaucoup plus apparentes que réelles et en tout cas ne sont pas profondes.

Cette aristocratie a naturellement un esprit traditionniste avec une certaine faculté d'admettre ce qu'on appelle le progrès, c'est-à-dire les réformes, mais à la condition qu'elles soient très lentes. A noter seulement que, dans la dernière époque de son règne (1815-1830) elle est plus conservatrice qu'auparavant et décidément *réactionnaire*, à cause de l'influence qu'a sur elle l'horreur que lui inspire la Révolution française. Ceci même, à savoir le caractère non seulement conservateur, mais rétrograde, hâte, par réaction, les progrès et l'avènement du Benthamisme, c'est-à-dire du libéralisme, c'est-à-dire de l'individualisme, c'est-à-dire de l'anti-autoritarisme, en 1830.

Le Benthamisme avait pour principe capital, à coup sûr digne de l'approbation et de la vénération de tous les hommes : *Le véritable but de toute loi est de favoriser le plus grand bonheur du plus grand nombre.*

Et il est piquant que Bentham qui n'aimait pas, — il l'a dit, — la *Déclaration des droits de l'homme*, lui eût précisément fourni sa première ligne : « Le but de la société est le bonheur commun. »

Tel était le principe capital du Benthamisme ; mais, comme il arrive toujours, c'était son sous-principe, son principe de seconde ligne qui renfermait tout son esprit. Quel était ce sous-principe? Voici. A des gens qui vous disent : Le but de la loi est de favoriser le plus grand bonheur du plus grand nombre,

on demande immédiatement : Or, *comment* la loi favorisera-t-elle ce bonheur? Les benthamistes répondaient : *Chacun est le principal et en général le meilleur juge de son propre bonheur. Dès lors, la législation doit tendre à supprimer toutes les restrictions à la liberté d'action d'un individu qui ne sont pas nécessaires pour garantir la liberté semblable chez les autres.* Cette fois, voilà la définition du benthamisme et même du libéralisme de tous pays. C'est la négation du gouvernement paternel : « *Chacun* (et non pas le gouvernement) est juge, et le meilleur juge de son bonheur. » C'est l'individualisme : « *Chacun*, pour lui-même, est juge du genre de bonheur qu'il lui faut. » En effet, pour nous autres libéraux, le bonheur c'est d'obéir à sa nature; le bonheur plus grand, c'est de la combattre selon les ordres de sa raison; et le malheur, c'est que ma nature soit combattue par une autre, et le malheur plus grand, c'est que ma nature soit *servie* par une autre, favorisée par une autre selon ses conceptions et non pas selon les miennes.

C'est ce principe qui a été l'objet, le point de mire des plus importantes réformes, de presque toutes les réformes qui ont eu lieu dans la législation anglaise.

Remarquez qu'il était profondément conforme au caractère anglais lui-même. Il n'y a plus besoin de dire combien l'Anglais est, de tempérament, profondément individualiste et il n'y a qu'à répéter le mot de je ne sais plus qui, un Américain, je crois : « L'Angleterre est une île; l'Anglais est un insulaire; l'Anglais est plus qu'un insulaire; il est une île. »

Remarquez d'autre part que ce principe contenait la démocratie d'une certaine façon. Si chacun est le meilleur juge de son bonheur, c'est *tous* qu'il faut consulter sur la loi. Si on exclut quelqu'un, du bonheur de ce quelqu'un, c'est un autre et non lui qu'on fait juge; on traite ce quelqu'un en enfant et l'on retombe plus ou moins partiellement, peut-être beaucoup, dans le régime du gouvernement paternel.

Mais j'ai dit : la démocratie d'une certaine façon. La démocratie que contient le benthamisme est une démocratie qui aurait pour principe que toute restriction à la liberté individuelle qui ne serait pas nécessaire pour garantir cette même liberté chez un autre, serait tyrannique. Le benthamisme contient la démocratie, mais il ne contient, ne comporte et n'admet que la démocratie libérale.

D'autre part, il ne contient pas le républicanisme ; car une loi tendant à assurer le plus grand bonheur du plus grand nombre peut exister sans un roi, comme sous un roi ; et une loi qui ne limite la liberté de celui-ci que par la liberté des autres peut exister sans un roi, comme sous un roi ; et enfin la démocratie libérale peut exister sous un roi, pourvu qu'il soit constitutionnel, et ce serait la *démocratie royale* dont les Français ont rêvé en 1789-1790.

Le benthamisme ne choquait pas les sentimens religieux de la majorité du peuple anglais. Au contraire, à plusieurs points de vue. Il était individualisme au suprême degré ; or la religion de la majorité des Anglais était une religion essentiellement individualiste et il y avait parité entre ces deux formules : Je suis le meilleur juge de mon propre bonheur ; je suis le meilleur juge de ma meilleure croyance. Il y avait même un *a fortiori :* si mes chefs religieux m'ont déclaré le meilleur juge de ma meilleure croyance, d'autant plus je dois être tenu pour juge de ma meilleure façon d'être dans la vie.

De plus, le sentiment religieux de la majorité des Anglais trouvait pleine satisfaction dans ce principe benthamien que le but de toute loi est le bonheur du plus grand nombre, ce qui est un axiome de charité ; et le chrétien anglais pouvait dire : L'Anglicanisme est la religion religieuse de l'Angleterre et le benthamisme est la religion civile de l'Angleterre. Le benthamisme satisfaisait l'esprit et aussi le cœur d'un très grand nombre d'insulaires.

Il eut le succès que l'on sait ; immense ; et l'on peut même dire que ce succès n'est pas épuisé et que le benthamisme est encore en Angleterre *ce qui règne le plus.* Cependant, remarquez. A qui s'ajustait-il, à qui s'adaptait-il le mieux? Qui couvrait-il le mieux? comme disent les Allemands. Les hommes des classes moyennes. L'homme de classe moyenne, du reste intelligent, actif et ambitieux, de quoi a-t-il besoin? De liberté, c'est-à-dire de n'être pas gêné dans l'expansion de son activité soit proprement intellectuelle (répandre ses idées), soit industrielle, commerciale, artistique, etc. Il est fort, de demi-force au moins. Qu'on ne le gêne pas et qu'on lui laisse faire son trou, sans du reste qu'il empêche personne de faire le sien, voilà précisément son idéal.

L'homme du peuple, je ne dis pas précisément au contraire,

mais l'homme du peuple, au lieu de cela, est un faible, il a besoin d'être protégé, aidé, soutenu. Il cherche quelqu'un qui le soutienne, ou quelque chose. Mon étonnement, à moi qui ne suis pas du tout royaliste, a toujours été que le peuple ne le fût point. Au fond, ne vous y trompez pas, il l'est toujours. Il l'est en ce sens que s'il ne demande pas un roi, il demande un gouvernement paternel, ce qui est tout à fait la même chose. Il l'est en ce sens qu'il demande que l'État, par la loi, intervienne dans ses affaires pour le protéger et lui faire un sort moins dur. Et c'est du royalisme sous un autre nom; c'est de l'Étatisme. Le peuple est toujours étatiste et il serait tout à fait étonnant et invraisemblable qu'il fût autre chose.

Quelquefois, il faut y songer, il ne l'est point; c'est quand il fait de l'associationisme, du corporatisme, du syndicalisme, comme vous voudrez. Alors il n'est pas étatiste, pas du tout; mais il n'est pas individualiste non plus. Il n'est ni étatiste, ni individualiste. Il est... M. Dicey a des pages de maître sur ce sujet. Dans l'associationisme, fait-il très bien remarquer, l'homme du peuple ne demande pas à l'État de diminuer sa liberté pour lui faire un sort moins dur; il la diminue lui-même pour se donner de la sécurité; ce gouvernement paternel dont il a toujours besoin, et dont il est toujours partisan parce qu'il en a toujours besoin, il se le donne à lui-même, en quoi, du reste, il a bien raison; et ce n'est pas du tout la liberté qu'il recherche, dont il n'a cure, la liberté n'étant que le besoin des forts pour être plus forts et non celui des faibles pour être moins faibles. Étatiste ou syndicaliste, l'homme du peuple poursuit donc son idée du gouvernement paternel qui n'est aucunement celle du libéralisme. Le benthamisme est bourgeois, le libéralisme est bourgeois.

Il y aurait bien des moyens, et je crois les connaître, pour que le libéralisme, sans se nier, sans se démentir, sans donner dans son contraire, à savoir dans l'Étatisme, *suffît au peuple*, et lui assurât une destinée très favorable, et ces moyens rentrent précisément dans l'associationisme bien entendu et réglé de telle sorte qu'il fût paternel, ou plutôt fraternel, sans pouvoir devenir despotique; mais d'abord, ce n'est point ce dont j'ai à m'occuper aujourd'hui; et ensuite, historiquement il est vrai qu'il n'y a jusqu'ici que les classes moyennes, par tous pays, qui se soient souciées du libéralisme. Le benthamisme devait donc, — ou doit

donc, — céder peu à peu à la poussée du plébéianisme pour qui le benthamisme est un leurre.

Ou plutôt pour qui le benthamisme est une négation. Le benthamisme *ne gêne pas, ne réprime pas, ne comprime pas, n'opprime pas;* mérites négatifs qui ont peut-être leur valeur; mais qu'est-ce qu'il donne, qu'est-ce qu'il assure, qu'est ce qu'il fait *pour*? Rien. Il ne fait que la voie libre. Cela permet de marcher, ne donne pas des forces pour marcher. Le benthamisme doit céder à la poussée du plébéianisme prenant conscience de soi.

Autres causes secondaires, très importantes encore, de sa désagrégation relative. Le benthamisme a été une foi, à une époque où une foi politique, réunissant, reliant, *religionnant* un très grand nombre d'esprits et de cœurs, était possible; maintenant, c'est moins possible. Le benthamisme, à cet égard, avait en soi et nourrissait en soi, comme il arrive souvent, un des élémens de sa ruine. Exactement comme le protestantisme, parce qu'il se réclame du libre examen, porte en lui un principe de liberté de critique qui doit avec le temps s'appliquer à lui et le dissoudre; tout de même, le benthamisme, portant en lui le principe de l'individualisme, favorise la désagrégation des croyances générales, la dissémination et pulvérisation des *credos*, et une de ces croyances, un de ces *credos*, c'était lui-même. Il a subi l'action désagrégatrice, sinon dissolvante, de la critique, et comme toutes les grandes doctrines, peu à peu, depuis 1850 environ jusqu'à 1865 ou 1870, *il est devenu plusieurs*, ce qui n'a peut-être pas diminué son contingent, mais ce qui, assurément, a diminué sa force.

Songez encore à ces deux forces qui, très différentes et très éloignées l'une de l'autre, pèsent, en quelque sorte, chacune de leur côté. Ces deux forces sont la sensibilité et le sens historique. La sensibilité, l'apothéose du sentiment, comme dit M. Dicey, n'est évidemment pas, en soi, ennemie du benthamisme, ni le benthamisme n'est pas en soi ennemi de la sentimentalité, et l'on a vu combien le sentiment religieux avait fait bonne figure au benthamisme et avait fait alliance avec lui : les évangélistes de l'école de Wilberforce avaient, aux beaux temps du benthamisme, prêté un très grand appui, sinon à toutes ses doctrines du moins à son esprit général. Cependant, et nous avons pris soin de l'indiquer déjà, si le benthamisme, par son

premier principe, « chercher le plus grand bonheur du plus grand nombre, » est profondément sentimental, par son second principe, par son principe d'application, « chacun laissé juge de son propre bonheur et laissé libre de le chercher, » il est une doctrine dure; il dit à l'homme : « Marche ! » et il ne le prend pas par la main; il devient même une doctrine de combat, puisque, lançant en avant les activités, il ne peut pas faire qu'elles ne se heurtent pas et que les plus fortes ne refoulent et n'écrasent pas les moindres : le benthamisme aboutit au *struggle for life*; et c'est contre le *struggle* que la sentimentalité proteste et qu'elle s'indigne. Voilà un ennemi ou, au moins, un adversaire du libéralisme.

Tous les partisans des pouvoirs forts, depuis les royalistes jusqu'aux socialistes s'appuient sur le sentimentalisme, sur l'humanitarisme et font remarquer avec douceur ou avec violence que la liberté, dépouillée des phrases dont on l'entoure, n'est qu'un privilège, c'est à savoir le privilège des forts et qu'en définitive la liberté est un permis d'assassiner. Ils sont tous très forts sur ce terrain-là et ils nous ébranleraient certainement, car nous ne sommes pas cœurs de caillou, si nous ne savions que tous les despotismes, aussi, sont des permis de faire mourir de faim et, de plus, que les despotismes sont moins *souples* que la liberté et ne se prêtent pas, comme elle s'y prête, à se guérir eux-mêmes de leur vertu meurtrière et ne trouvent pas en eux-mêmes les moyens de devenir inoffensifs et innocens.

Toujours est-il, sans entrer dans la didactique, qu'*en fait*, la sensibilité, excitée du reste et émue par les conclusions libérales insensibles, par les cruautés libérales, si je puis m'exprimer ainsi, d'un Herbert Spencer ou de tel autre, a mené le combat contre le benthamisme, non sans avantages.

Et de l'autre côté, quelque chose de très insensible, au contraire, l'esprit historique, battait en brèche le benthamisme. Voici comment. « Celui qui se livre aux recherches historiques n'a, comme tel, aucune raison pour détester un abus. » Cet abus était nécessaire puisqu'il était l'effet inévitable de causes inévitables elles-mêmes; ce qui a été est justifié ainsi par ceci même qu'il était; le droit à être est dans le fait même d'être; ce qui a tort, c'est ce qui n'a pas pu réussir à exister.

Cet état d'esprit, absolvant tous les abus passés, conduit très

naturellement à absoudre tous les abus présens; l'historien dit très facilement: « Cela ne me plaît pas; mais cela doit être. — Pourquoi ? — Parce que cela est. »

Deuxièmement, l'esprit historique combat, tend à combattre, à infirmer plutôt, ce que le benthamisme contient de démocratie. L'esprit historique voit des races très différentes et des espèces très différentes entre les hommes; et qu'il les voie, cela le porte à les exagérer. Il peut donc amener celui qui en est pénétré à peu d'enthousiasme pour une doctrine qui, voulant le bonheur de tous les hommes *par les mêmes moyens*, suppose, comme principe au moins, la quasi-égalité et la quasi-similitude de tous les hommes. Les abolitionnistes de l'esclavage auraient-ils eu une fermeté si indomptable « s'ils n'avaient pas été soutenus par une foi inébranlable dans la ressemblance essentielle de tous les êtres humains ? » Or cette foi, c'est ce que n'a pas, généralement, l'historien.

Enfin le benthamisme est naturellement à tendances un peu cosmopolites, ou plutôt à un état d'esprit un peu cosmopolite, ses aspirations au bonheur du plus grand nombre n'ayant aucune raison de se limiter et circonscrire aux frontières d'une patrie, tandis que l'historien n'est pas forcément nationaliste sans doute, mais le devient par un retour sur lui des sentimens qu'il fait naître et qu'il propage parmi les masses. L'historien *crée du nationalisme*, ne fût-il pas du tout nationaliste lui-même. « Le nationalisme, c'est-à-dire la conviction enthousiaste que les habitans d'un pays doivent être exclusivement gouvernés par des hommes de leur race ou supposés de leur race, a été évidemment rendu plus intense par la prédominance de l'esprit historique, comme aussi, par réciprocité, il a donné prestige nouveau et vigueur nouvelle à l'emploi de la méthode historique. » Encore autant de perdu pour le benthamisme, qui est une sorte de religion universelle de la liberté, une sorte de catholicisme de la liberté et qui est battu en brèche par cette idée évidemment dominante dans tout cerveau de nationaliste : plutôt être mal gouverné par gens de chez moi que bien gouverné par un étranger ou par des idées étrangères.

Et ne dites pas que ce soit là un paradoxe ou une puérilité que nous prêtons aux nationalistes : de 1815 à 1830 l'Anglais était anti-libéral surtout parce que le libéralisme était idées françaises; et précisément à la même époque ce que beaucoup

de Français reprochaient aux libéraux français, c'était que gouvernement parlementaire était système anglais.

Donc, les historiens ont fait du mal au benthamisme.

Je n'en crois pas grand'chose, et, franchement, c'est bien ici que les idées de M. Dicey, encore que je les trouve, comme toutes celles qu'il a, très ingénieuses, très originales et même très suggestives, s'éloignent le plus des miennes. J'ai penchant à croire que si les historiens avaient de l'influence sur l'esprit des peuples, de quoi il va sans dire que je doute, cette influence serait « benthamique, » serait libérale.

Pour commencer par le fatalisme historique, que nous avons vu que M. Dicey vise en premier lieu, il est certain que c'est une maladie diagnostiquée chez un très grand nombre d'historiens; mais il est remarquable qu'elle n'a pas d'influence, ou presque point, sur les opinions qu'ils ont relativement aux choses de leur temps. Ils sont fatalistes pour toute l'histoire et ils ne le sont pas pour l'histoire contemporaine. S'ils l'étaient pour l'histoire de leur temps, ils ne seraient d'aucun parti politique, estimant qu'être de quelque parti que ce soit est bien inutile, puisque l'histoire *fera da se*. Or, ils sont toujours d'un parti politique et avec ardeur, exemples Guizot, Thiers et Macaulay. Et cela se comprend très aisément. C'est l'histoire même du libre arbitre. Nous ne croyons pas libres les autres; mais nous nous croyons libres nous-mêmes. De même sorte, l'historien croit toute l'histoire passée mécanique; mais il croit libre celle qu'il fait; il croit susceptible d'incliner à droite, à gauche, en avant ou en arrière l'histoire à laquelle il collabore. Tout au plus, — et ce n'est qu'un bien, — il se gardera de l'illusion radicale, de l'illusion par laquelle on croit que le peuple dont on fait partie peut, soit avancer, soit reculer, de cinquante ans en une semaine. A cela s'oppose la notion qu'il a des lenteurs nécessaires de l'histoire réelle; mais pour ce qui est de son fatalisme d'historien, il le laisse à la porte de la Chambre des Communes, ou plutôt, s'il entre à la Chambre des Communes, c'est que, pour tout ce qui touche aux choses de son temps, il ne l'a pas.

Pour ce qui est de la croyance à la quasi-égalité des races humaines qui fait nécessairement partie du benthamisme et que l'habitude de l'histoire détruit, je ferai remarquer qu'elle ne la détruit pas, mais qu'elle la fonde. Ce qui donne l'idée de la

différence et de l'inégalité radicale des races, c'est l'orgueil national non éclairé par l'historien; ce qui dissipe, un peu au moins, les préjugés de l'orgueil national et ce qui réintègre plus ou moins, mais un peu, l'idée de la quasi-égalité des races, c'est précisément le commerce avec l'histoire. Nous sommes profondément persuadés que nous sommes d'une essence supérieure à celle de nos voisins, parce que différence nous fait l'effet de supériorité et que nous nous sentons différens de nos voisins. Mais si l'histoire nous apprend, et il me semble que c'est un de ses offices, que les plus nobles races se sont étiolées et dégradées, que des races longtemps inférieures se sont relevées, qu'il y a un temps pour les Romains et un temps pour les « Barbares » et un temps pour les Aryens et un pour les Arabes et un pour les blancs et un pour les jaunes, le préjugé des races reçoit un coup, dont je souhaite qu'il meure; mais dont, à coup sûr, il est, du moins, affaibli. Ce sont les peuples sans historiens qui ont le préjugé des races et les peuples élevés par les historiens qui ne l'ont... qui l'ont un peu moins.

Je sais bien qu'il existe une histoire, — une nation voisine de l'Allemagne ne peut guère l'ignorer, — qui se donne pour mission d'entretenir le préjugé de la race, de le fortifier, de le nourrir, de le désaltérer et de l'enivrer. Mais faites attention : ici ce n'est pas l'histoire qui intoxique l'esprit public, c'est l'esprit public qui intoxique l'histoire; et ce n'est pas la faute de l'histoire si le peuple s'éloigne de l'esprit benthamique; c'est la faute du peuple si l'histoire s'en éloigne; et ici M. Dicey ne doit pas ranger l'histoire et les historiens dans l'ordre des causes, mais dans l'ordre des effets. L'histoire chauvine n'est illibérale que parce qu'elle est illibéralisée; mais l'histoire vraie, l'histoire historique, l'histoire qui ne s'inspire que de l'histoire est persuadée au moins qu'il est impossible de voir de très grandes différences entre les races; et persuadée de cela, sinon elle a pour effet, du moins elle se donne pour devoir d'en persuader les autres. A ce point de vue encore, l'histoire n'est pas anti-benthamique *per se*.

Enfin, — ce troisième point de vue n'est pas très différent du second, — l'histoire exalte le nationalisme. C'est mon avis et pour mon compte je ne songe qu'à l'en féliciter. Seulement, je fais remarquer, comme je l'ai fait remarquer toute ma vie, qu'elle n'est qu'une des vingt choses qui exaltent le patriotisme.

La langue que nous parlons et qu'ont parlée nos pères, la religion que nous professons et que nos pères ont professée, les arts que nous aimons et qui ont un caractère national, nos coutumes, nos costumes, nos préjugés ancestraux, nos manières, la façon dont nous traitons les femmes et dont nous admettons qu'elles nous traitent, nos plis héréditaires de sentiment et de pensée, nos proverbes, voilà ce dont est fait notre patriotisme, en tout quoi l'histoire n'a que sa part, quoique importante. Je dirai même que, parmi tous ces élémens du patriotisme, l'histoire, quoique, encore une fois, très *patriotisante*, l'histoire est le seul qui, très distinctement au moins, porte avec lui son correctif utile et souhaitable. C'est elle qui nous apprend, à nous Français par exemple, que nous sommes très grands; mais que, cependant, il y a des peuples, des anciens et des modernes, qui ont eu quelque grandeur aussi, ce que *ne nous enseignent* ni notre langue, ni nos arts, ni nos préjugés, ni nos coutumes, ni tout ce que j'ai dit plus haut. — Inutile d'ajouter qu'il y a cette histoire dont M. Barrett-Wendell parle si joliment dans sa *France d'aujourd'hui*, de par laquelle le jeune élève de l'enseignement secondaire confond Louis XIV avec Guillaume le Conquérant et croit Catherine de Russie fille de Marie de Médicis, mais ne se trompe pas d'un iota sur Danton, Robespierre, Saint-Just, Marat et Lakanal, ce qui rappelle à M. Barrett-Wendell le résumé de l'histoire romaine dans les manuels officiels des écoles de Russie : « Le dernier des rois fut Tarquin le Superbe; il fut détrôné par le démagogue Brutus et Rome entra dans une période de convulsions affreuses, dont elle ne sortit que grâce à l'empereur Julius César. » Mais cette histoire-là est l'histoire préfectorale et ce n'est pas elle, évidemment, que vise M. Dicey. L'histoire écrite par les historiens est patriotique et, en même temps, ne satisfait aucun préjugé ni patriotique, ni de parti et, par conséquent, elle élabore et elle produit un patriotisme éclairé qui n'empêche aucunement d'être libéral.

Qui y conduit même; car elle apprend, ce me semble, qu'il y a des principes généraux de bon aménagement social qui peuvent si bien être communs à tous les peuples que tous y tendent plus ou moins consciemment, et que ces principes, sans effacer les patries, qui sont constituées par autre chose, peuvent être, du moins, lien moral entre les patries en tout différentes. Non; je

vois très bien l'histoire servante élément de dissolution du libéralisme; mais je ne vois pas trop l'histoire maîtresse, et j'entends surtout par là l'histoire maîtresse d'elle-même, convaincue de battre en ruine les idées et les doctrines libérales.

D'autres influences, — et j'en passe que signale M. Dicey, — ont contribué à décréditer le libéralisme ou à émousser sa force de pénétration dans les esprits. Songez à ceci qui peut-être n'a l'air de rien, ou à quoi l'on n'est point naturellement porté à songer. Il fut un temps où l'éducation publique n'existait pas en Angleterre. Or, comme le remarque très bien Leslie Stephen, « *à raison même de la défectuosité ou plutôt de la non-existence de l'éducation nationale*, il n'y a aucune période dans l'histoire d'Angleterre où un plus grand nombre d'individus pauvres et partis de bas ait réussi à se distinguer. » C'est Burns fils de paysan, Thomas Paine fils d'un petit industriel, William Cobbett fils d'un paysan, W. Gifford fils d'un petit industriel, Dalton fils d'un tisserand, Porson fils d'un petit employé de province, White fils d'un tisserand de village, Robert Owen et Lancaster fils d'ouvriers et ouvriers eux-mêmes. C'est le temps des autodidactes. On comprend assez que l'absence d'éducation constituée et régulière stimule les individus bien doués et les force à donner tous leurs efforts, comme la multiplicité des collèges, bienfait pour la moyenne, évidemment, empêche les bien doués de se développer eux-mêmes, ce qui est la méthode forte; et l'on comprend qu'une société où se trouvent tant d'individualités énergiques, tant d'homme faits par eux-mêmes, soit très pénétrée d'individualisme, comme celle où tout le monde est élevé sans efforts doit avoir du goût pour la protection et la tutelle.

Ajoutez à tout cela les causes économiques qui sont probablement les plus puissantes de toutes les causes. La grande industrie, simple résultat de la facilité des communications, d'une part, et du machinisme, de l'autre, change dans des proportions énormes la mentalité même d'une nation. On voit très facilement pourquoi. Une industrie, en cessant d'être individuelle ou quasi individuelle, ne devient pas seulement collective, comme on le croit; elle devient semi-sociale. Entre un petit patron coutelier, son ouvrier et son apprenti, l'État n'intervient pas, parce qu'il n'y a aucune raison pour qu'il intervienne. Entre un patron et ses trois mille ouvriers, l'État ne peut pas

ne pas intervenir, tant le moindre heurt dans le fonctionnement de cette machine-ci aurait des retentissemens sur la société tout entière. Un voiturier de 1815 n'a rien à démêler avec l'État. Une compagnie de chemin de fer, avant de travailler, rien que pour construire son chemin, a besoin d'une intervention de l'État non seulement considérable, mais oppressive, puisque, pour qu'elle ouvre son chemin, il faut que l'État exproprie des milliers de propriétaires; et en retour, n'est-il pas naturel que l'État intervienne dans toutes les affaires de cette compagnie? Fort bien; mais ainsi toute la nation s'habitue à voir l'État partout et s'habitue à ne pas supposer qu'il puisse y avoir endroit où il ne soit point.

Songez encore à ceci : les suggestions de l'impérialisme. L'impérialisme est chez un peuple l'idée ou le sentiment qu'il n'est jamais assez grand pour sa gloire, pour son honneur, pour sa dignité, pour le rôle qu'il joue dans le monde *et aussi pour le bonheur des peuples qu'il a conquis*, qu'il conquiert ou qu'il conquerra; et que, par conséquent, la toujours plus vaste domination est une beauté, d'abord, un idéal, un *standart;* mais aussi un vrai devoir moral.

Comme le grand magasin, d'abord est une belle chose, ensuite est un bien parce qu'il produit à meilleur marché, de même le grand empire protégeant à moindres frais que vingt gouvernemens le même nombre d'hommes est un devoir d'humanité. « L'ère des petits États est passée. » C'était un reste de barbarie. « Les grands empires sont une nécessité de nos jours autant que les énormes Sociétés commerciales. »

Or le benthamisme ne comprenait pas du tout cela. Comparez le langage de Cobden, en 1850, à... mon Dieu au langage de M. Dicey lui-même en 1905. Cobden disait : « Si l'on pouvait convaincre les classes commerçantes et industrielles de cette nation... que, en même temps que nos dépendances sont une dépense pour eux, en impôts directs, de plus de cinq millions de livres par an; elles ne servent que d'accessoires magnifiques et pesans pour étaler ostensiblement notre grandeur et qu'en réalité elles compliquent et augmentent nos dépenses gouvernementales sans améliorer notre balance de commerce, — à coup sûr cela deviendrait au moins une question à étudier avec soin, pour un peuple si accablé de dettes, de savoir s'il ne devrait pas être permis à ces colonies de s'entretenir et de se défendre elles-mêmes en tant qu'existences séparées et indépendantes... »

En 1905, M. Dicey, qui ne peut guère être suspect de *jingoïsme*, et qui est certainement un des plus pondérés et même un des plus circonspects dans l'affirmation parmi les hommes, affirme nettement le devoir qu'a un grand peuple d'être plus grand et de s'adjoindre pour son bien *et pour le leur* des peuples qui ne veulent pas de lui. Où était, dit-il, le droit dans la guerre des Anglais contre les Boers? Du côté de l'Angleterre, *exactement comme il était du côté du Nord contre le Sud dans la guerre de sécession américaine*. « Il est *aussi certain* que la guerre dans l'Afrique du Sud a été faite par l'Angleterre pour maintenir *l'unité de l'Empire britannique* qu'il est certain que la guerre contre les États du Sud fut faite par les États du Nord pour maintenir l'unité des États-Unis. Ni le peuple britannique, ni les citoyens des États du Nord n'étaient disposés à reconnaître le droit de sécession. La résolution du peuple anglais de s'opposer au démembrement de l'Empire me semble pleinement défendable sur le terrain *du bon sens et de la justice*. »

Pourquoi, car cela semble un peu paradoxal? Parce que « le maintien de l'Empire britannique rend possible, à des frais relativement peu élevés, si on les compare avec le nombre total des sujets anglais, d'assurer la paix, le bon ordre et la liberté personnelle dans une grande partie du monde. De plus, à une époque d'États militaires énormes, il est de la plus haute importance de protéger contre les agressions étrangères une des deux plus grandes républiques libres qui existent. »

Ainsi, moi grande nation, je conquiers un peuple qui n'est ni de ma race, ni de ma langue, et n'a jamais été mêlé à mon histoire, et qui ne m'aime pas, mais qui est moins fort que moi. Je le conquiers. Dès qu'il est conquis, il est coupable de sécession, s'il se révolte ; car il fait partie du moi, et il est anti-patriote, il commet le crime de lèse-patrie, s'il veut être indépendant. C'est ainsi que raisonnent « le bon sens et la justice. »

Remarquez qu'il a intérêt à faire partie de moi; car je puis le défendre contre des envahisseurs. S'il allait me répondre que je suis envahisseur moi-même et que par conséquent il ne voit pas ce qu'il gagne à être envahi par moi plutôt que par un autre, je lui répondrais que cela n'a pas le sens commun.

Remarquez de plus que je l'administre à moindres frais qu'il ne s'administrerait lui-même, ce qui est une grande économie. S'il me répondait qu'il aime mieux être mal administré et chère-

ment par lui-même que bien et économiquement par un étranger, je lui répondrais que c'est du sentiment et que cela est du domaine de la romance. Une patrie, c'est un grand magasin, et le patriotisme consiste à être du plus grand magasin, parce que le plus grand magasin est le plus économique. Le patriotisme français consiste, non pas à vouloir reconquérir les pays français que la France a perdus, mais à désirer être conquis par l'Allemagne, parce que l'Allemagne est plus forte que la France. Et quand cela sera fait, le patriotisme anglais consistera à désirer d'être conquis par l'empire d'Allemagne; et quand la Grande-Bretagne aura été conquise par l'empire d'Allemagne la Grande-Bretagne, si elle s'insurgeait, commettrait le crime de sécession et d'anti-patriotisme; et du reste elle serait stupide.

Ainsi raisonne l'impérialisme, et l'on voit clairement le grand progrès qu'il constitue sur le benthamisme.

Il est possible, du reste, qu'il ait raison. Il est possible que, désormais, aux grands empires seuls il soit permis, et non ridicule, d'avoir du patriotisme. Comprenez-vous le patriotisme d'un peuple qui ne peut rester peuple qu'à la condition d'être client d'une grande puissance ou neutralisé sous la protection des grandes puissances? Ne vaudrait-il pas mieux, pour autant, qu'il s'annexât à une grande puissance et qu'il en fût une province intéressante?

Cela est possible. Aussi bien, et je l'ai fait remarquer depuis longtemps, bien avant la sécession de la Norvège d'avec la Suède, il y a un double mouvement: les peuples forts sont de plus en plus patriotes sous forme d'impérialisme; les peuples faibles voient naître en eux des patriotismes particularistes, par quoi ils se subdivisent de manière à devenir plus faibles. L'Allemagne veut absorber tout ce qui parle allemand et sept ou huit régions de plus; la Russie veut l'Empire panslaviste; l'Angleterre veut absorber tout ce qui parle anglais et huit ou dix peuples de plus; l'Amérique du Nord veut absorber toutes les Amériques; — à l'inverse, la Belgique se sépare de la Hollande et tend à se subdiviser encore; la Hongrie ne rêve que d'être faible, mais chez elle, en se séparant de l'Autriche; la Norvège ne respire que d'être nulle, mais *at home*, en se séparant de la Suède. Et ainsi, les patriotismes particularistes préparent proies plus faciles aux patriotismes impérialistes à l'affût.

Et il arrive tout naturellement, par contemplation des faits

et par déduction logique, qu'un pays fort ne peut même plus comprendre, — vous venez de le voir, — qu'un peuple faible soit patriote et trouve *injuste* et *idiot* qu'il le soit.

Le benthamisme est donc bien loin. Étatisme et impérialisme confluent et convergent pour l'étouffer : l'étatisme, en persuadant à l'individu qu'il a tort de vouloir être lui et qu'il sera bien mieux simple cellule de l'État, le nourrissant, nourri par lui, gouverné par lui et ne gardant aucune autonomie, aucune personnalité, sauf relativement peut-être à son épouse ; — l'impérialisme, qui est comme une sorte d'étatisme international, persuadant à ces individus collectifs qui s'appellent les petits peuples qu'ils ont tort de vouloir être des individus et qu'ils feraient bien mieux d'être des cellules d'un Léviathan, le nourrissant, nourries par lui, sans autonomie, sans goûter le plaisir de se gouverner soi-même, mais grosses et grasses et à peu de frais ; et n'est-ce pas le bonheur ?

On le voit, par tous les bouts, le benthamisme est bien ébréché. J'ai parlé de randonnée au commencement de ce papier. C'est le mot juste. De la conception du gouvernement autoritaire les peuples qui furent les plus libéraux et, disons-le, qui le sont encore, reviennent insensiblement à la conception du gouvernement autoritaire, sous une autre forme, au fond très peu différente, de l'État paternel ; après une excursion dans l'individualisme, ils reviennent à l'État patron. Il est possible que le libéralisme n'ait été, dans l'histoire de l'humanité, qu'un épisode très court, extrêmement court, le rêve d'une nuit d'été, de quoi les historiens du XXIe siècle, *de minimis non curantes*, ne croiront même pas devoir tenir compte ; et que le règne de la force et l'adoration de la force soient, pour le regard d'ensemble, les caractéristiques continues et invariables de l'espèce humaine. Soit ; je me féliciterais, cependant, à ma dernière heure, d'avoir fait partie de l'épisode.

Tout cela tend-il à faire entendre que le livre de M. Dicey soit mauvais ? Il tend surtout à faire entendre qu'il est plein de faits, plein d'idées, débordant d'intelligence et que, pour en parler d'une manière qui fût digne de lui et qui fût complète, il faudrait en deviser pendant un an, vacances comprises.

ÉMILE FAGUET.

POÉSIES

LA FLUTE ALEXANDRINE

PRÉLUDE

O flûte, attendris-toi, suave. Que ta verve,
Sans perdre ses vertus ni sa grâce, conserve,
Fière de charmer ceux dont se tendent les bras
Vers le limpide azur où souvent tu vibras,
L'hymne qui persuade et la voix qui console.
Qu'un souffle harmonieux, musicale auréole,
Te couronnant d'un peu de magique bonté,
Exhale sur ma lèvre un son plus velouté.
Endors la moindre peine à ta cadence, ô flûte.
Comme tremble un feuillage au grand soleil qu'il blute,
Vannant les notes d'or qui frissonnent, suspends
A ton murmure ailé nos lourds instincts rampans.
Que tes rythmes joueurs, scandés par le caprice,
Amollissent d'amour l'image évocatrice
Qui, depuis que des deuils errent par les chemins,
Berce les désespoirs et les tourmens humains.
Que gémissent ces vers, pareils à la colombe
Dont parfois se détache une plume qui tombe
Et qui, gonflant aussi de soupirs innocens
Sa gorge où la pudeur met de chastes accens,
Trop blanche à nos regards, trop pure pour la terre,
Chante invisible au fond d'un bosquet solitaire.

INGÉNUITÉ

Je suis de ceux qui vont, s'attardant et rêvant,
De ceux que l'on croit fous parce qu'ils sont souvent,
Quand l'air léger d'odeurs suaves se vanille,
En extase devant la moindre coronille,
Ou que, devant le cœur azuré des bluets
Ils restent tout un jour attendris et muets.
Je suis de ceux que la champêtre marjolaine
Émerveille, que grise un lys de son haleine,
Dont s'assoupit la peine aux baumes des pavots
Et que trouve une rose à sa grâce dévots.
Or, j'admire quel art minutieux cisèle
Les corolles avec un si louable zèle,
Et quel habile orfèvre, avec profusion,
Nous donne d'un jardin d'émaux l'illusion;
Et je préfère, au fond d'un site qu'on ignore,
A la fortune vaine, à la gloire sonore,
A tout ce qui s'achève ici-bas en douleur,
La contemplation discrète d'une fleur.

POUR LA SCABIEUSE OBSCURE

Regarde, le cœur plein d'humilité pieuse,
Dans son sentier désert la fine scabieuse,
Fleur solitaire et dont le pâle demi-deuil
Fuit les amans qui la découvrent d'un coup d'œil.
Sois dévot à sa grâce et tendre à sa faiblesse.
Admire les joyaux discrets que l'aube y laisse,
Tels que des diamans d'améthyste sertis.
Prêche la volupté de souffrir. Convertis
A la douceur de croire, à la fierté de vivre
Ceux qu'en passant le moindre arome vierge enivre.
Prouve enfin que la fleur d'automne et de souci,
La symbolique fleur des veuves garde aussi
Parmi l'encens léger de mille cassolettes,
Un peu d'amour dans ses corolles violettes.

POUR L'HUMBLE SAUGE

Combien tu m'attendris, ô sauge mellifère,
Qui d'un baume discret parfumes l'atmosphère,
Exaltant, quand sur toi palpite quelque essor,
Mes contemplations plus naïves encor;
Toi qu'un peu de rosée ici-bas désaltère ;
Toi dont l'arome chaste et le vierge nectaire
Attirent, enivrés de pollen, par milliers,
Les murmures épars et les vols familiers.
Ingénument ému d'une extase imprécise,
J'admire avec ferveur, comme le Saint d'Assise,
Ton calice charmant vers l'azur érigé,
Et, devant ta corolle aux fins caprices, j'ai
La fraîche vision, dans l'aube où tu t'éveilles,
D'une ruche toujours bruissante d'abeilles.

L'ENFANT AUX ABEILLES

Ayant enduit du miel qu'il récolte une tranche
Des galettes de seigle ou du pain de méteil,
Le svelte adolescent passe, la mine franche
Et sur la pointe de l'orteil.

A belles dents il mord dans la croûte dorée
Et marche comme s'il voulait, sous un réseau,
Tout au fond du verger dont il atteint l'orée,
Dans son nid surprendre un oiseau.

Il approche inquiet des ruches et se glisse
Vers le lieu d'où les cris importuns sont bannis,
Où la suave brise embaume la mélisse,
Le fenouil, la sauge et l'anis.

Et le voici non loin des rustiques demeures
Où tout un peuple ailé tournoie en murmurant
Au clair soleil, qui fait les voluptés meilleures
Et satine l'air odorant.

Caché par la charmille et tandis que s'élance
L'innombrable tribu hors du rucher joyeux,
Sans remuer un muscle il regarde en silence
Et d'exemples s'emplit les yeux.

Il admire l'obscur labeur, la foi sereine,
Par de communes lois les cœurs disciplinés,
Et que, pour se plier aux désirs d'une reine,
Ces charmans insectes sont nés.

Chaque essaim qui butine et vibre l'auréole
Comme un nuage blond d'ardens rayons vêtu
Qui jaillit du nectaire ou sort de l'alvéole,
Selon la règle et la vertu.

Or, l'heure est si propice, et si calme l'asile,
Et le travail si noble, et l'horizon si pur,
Qu'à son instinct la moindre ouvrière docile
Vole ivre de sève et d'azur.

Et leur foule accomplit la tâche coutumière,
Et fasciné, l'air grave et le torse en avant,
Le naïf écolier semble en pleine lumière
Couronné d'un nimbe vivant.

Et jamais le verger que parfois il cultive
N'avait vu, bruissant de voix et de frissons,
Dans un plus frais décor, plus de grâce attentive
A de plus légères leçons.

DIONYSIE

Contemple ingénument cette amphore pansue,
Où l'homme qui travaille, en l'argile qui sue,
Joyeux que son robuste effort ne fût pas vain,
A scellé la lumière et la chaleur du vin.
Convoite le nectar de pourpre et d'or qu'enferme
Cette amphore que l'art du potier rendit ferme
Et dont il modela l'anse et le col rugueux;

Puis, dis-toi que peut-être un sombre esclave, un gueux
Morne, parmi ceux-là que le destin moleste,
Sentira tout à coup l'illusion céleste
L'envahir, et vibrer en lui l'espoir vainqueur,
S'il goûte à la verbeuse et brûlante liqueur.
Dis-toi qu'un sang jailli des veines de la terre
Fermente, bouillonnant d'ardeur héréditaire,
Dans la glaise durcie aux humides parois;
Songe que la chimère est de l'ivresse, et crois,
Poète, qui de mots voluptueux te grises,
Que très longtemps la glèbe et la pluie et les brises
Ont avec le soleil puissant collaboré,
Afin que du pressoir coulât un jus doré.
Crois qu'il est souvent bon d'oublier que la vie
N'a jamais satisfait ton âme inassouvie,
De retrouver dans les flammes d'un cru vanté
La verve qu'a tarie en toi l'adversité,
Et de boire à la coupe où s'abreuvait Horace
Un peu de la vaillance ancienne de ta race.

L'HOLOCAUSTE

Pour qu'une treille aux vins de gloire
Couvre de pampres ces piliers,
Enfant, à nos Dieux familiers
J'immolerai l'agnelle noire.

Du troupeau que je guide et pais
C'est la brebis la plus docile,
Et ce frais vallon de Sicile
Voit nos jours s'écouler en paix.

Ce n'est pas sans regret peut-être
Qu'offrant un sacrifice tel,
Je vais ensanglanter l'autel
Dont je suis le rustique prêtre.

Mais, afin qu'après les épis
A son tour la grappe mûrisse,
J'égorgerai l'humble nourrice
Dont mes doigts ont pressé le pis.

Quoique heureux d'enclore un jus d'ambre,
Que tant de flamme aura doré,
Dans l'amphore où je scellerai
Les tièdes soleils de septembre;

Ravi que le cellier voisin
Conserve à ma sereine extase
Les claires gouttes de topaze
Qui s'épancheront du raisin;

Malgré l'oubli qu'amasse en elle
L'ivresse aux songes éclatans,
Certes, j'évoquerai longtemps
Le destin de la noire agnelle.

Et cependant au fond du pré
Où vibre sa plainte innocente,
Il faut qu'aujourd'hui je consente
A rougir le tertre empourpré,

Et que, non loin des vieux érables,
Mon bras ferme encore, immolant
La reine du troupeau bêlant,
Me rende les Dieux favorables.

PASTORALE

Pour qu'en jouant, chevreau capricieux, m'émeuve
Ta grâce, et qu'attentif à ta souplesse neuve,
Je demeure ébloui de tes bonds éperdus,
Frémissant guide-moi jusqu'aux rochers ardus
Qui dentellent ce mont de leur groupe fantasque,
Puis, sur la cime, en sauts légers que rien ne masque
Vole, ô bête élastique, et prouve, si tu veux,
Toute l'agilité de tes jarrets nerveux.

RÉMINISCENCES

Les agiles chevreaux et les agneaux dansans,
Que l'aube vaporeuse enveloppa d'encens,
S'ébattent dans un tiède enclos, près de la ferme.
De grands bœufs enjugués cheminent d'un pas ferme
Et font grincer la herse aux dents de fer. Lointain,
L'appel aigu d'un coq perce le clair matin.
C'est le mois vierge où tout est tendre au point qu'on n'ose
Effleurer une haie ou frôler une rose;
Où tout de l'innocence a le frêle duvet;
Où même le désir de pureté se vêt.
Or, je sais que, depuis l'enfance, ce doux site
M'est si limpidement familier qu'il suscite
En moi des souvenirs faits de lumière et, quand
Je m'enivre de mille effluves, évoquant
Les pays fabuleux dont le nom me caresse,
C'est à quelque vallon de Sicile ou de Grèce
Que je songe et, proscrit de tant de lieux élus,
Mon nostalgique amour ne s'en détache plus.
Mais j'ignore pourquoi cet atome de France,
Dont l'atmosphère est d'une exquise transparence,
Cadre fin de mon rêve et qui vibre pareil
Aux nobles horizons saturés de soleil,
Dans les moindres soupirs de sa plus faible haleine
Distille encore un baume errant du ciel hellène.

CONSEIL

En sinuosités fluides que tes vers
Serpentent mollement, comme sur les prés verts
S'attarde une rivière en sa lente paresse.
Heureuse qu'un nuage au cristal transparaisse,
Ou que l'azur se mire aux méandres d'argent,
Parmi les nénuphars de son onde émergeant
Et les fraîches rumeurs de sa marche tranquille.
Elle berce une églogue ou caresse une idylle.
Que tes hymnes, de même, avec grâce assouplis,

Dont la musique enlace un rêve en ses replis,
Sans hâte retenant, amusant la pensée,
Réfléchissent le ciel dans leur eau nuancée.
Et celui que captive, après mille détours,
Ton ravissant caprice et qui te suit toujours,
Alors qu'un charme ailé sur les joncs se balance
Se sentira gagné par tant de nonchalance;
Et, radieux de voir au soleil s'allonger
Le voyage que rythme un murmure léger,
Fuira tous les bruits vains dont la fièvre trépide
Entre les bords fleuris de ton âme limpide.

VAGABONDAGES

Que de doctes savans dont le regard morose
Jamais n'a vu l'abeille effleurer une rose,
Ou l'errante brebis, qu'alourdit sa toison,
Paître le verger tiède où croît l'herbe à foison!
Oui, combien de censeurs austères, dont l'oreille
N'a jamais entendu, quand la barque appareille
Dans le golfe d'azur dont les flots semblent peints,
Gémir les voix du large aux fibres des grands pins!
Combien, fossilisés par leurs graves lectures,
Sur les prés où parfois, enfant, tu t'aventures,
Jouant d'un scarabée, amusé d'un oiseau,
Dans la brise écoutant la plainte d'un roseau,
Ignorent ce que sait ta grâce ou ton caprice :
Les caresses du rêve et l'ardeur créatrice
Des plantes et l'émoi des bêtes aux doux yeux
Qui font vibrer le soir d'appels mystérieux,
Et les simples vertus du plus humble brin d'herbe!
Ah! comme l'érudit chenu doit à l'imberbe
Écolier des leçons qu'il ne concevait pas!
Et, même s'il s'attache à l'ombre de ses pas,
Même s'il veut le suivre en ses courses légères
Jusqu'aux bois que veloute un tapis de fougères,
Où la roche au lézard ouvre un cœur qui se fend,
Que de secrets seront devinés par l'enfant,
Mais resteront obscurs au pédant ridicule!

Une pensée, enfant, dans la sève circule,
Tu le sais, et ton front, que baise un vent frôleur,
Sait qu'un parfum révèle une extase de fleur,
Et que de volupté se pâment les corolles
Aux soupirs d'un accord doux comme tes paroles,
Et que frémit de joie, en lançant le pollen,
L'étamine que hante un amoureux hymen.
Feuillette la nature, enfant. Elle est le livre
Dont ton âme enchantée est ingénument ivre,
Car il résume seul tous les textes divins.
Puisque aussi, le visage émerveillé, tu vins
En ce monde ébloui par ton charme et ta verve:
Puisque ta fantaisie éclatante n'est serve
D'aucune hypocrisie et de nul préjugé,
Accélère ta vive allure et vois, figé
Dans sa méthode sèche et dans ses froides règles,
S'essouffler le savant qui suit tes bonds espiègles.
Que, nourrissant enfin ton esprit de candeur,
La contemplation t'accompagne, ô rôdeur,
Des clairières de songe aux taillis de légende.
Pourvu que ton corps souple aux branches s'y suspende,
Et qu'un air libre et vierge y gonfle tes poumons,
Fuis aux vastes forêts dont se crêtent les monts.
Chevauche la chimère allègre qui t'emporte.
Crois à l'étoile éteinte, à l'illusion morte.
Ressuscite les plus magiques talismans;
Et, ravi d'éveiller tant de philtres dormans,
Fais rayonner sur eux, dans ce triomphe agile,
Ton sourire pétri de lumineuse argile.

AU POÈTE

Les arbres à la dure écorce, au cœur de fer,
Demeurent ceux où monte avec lenteur la sève.
Le patient labeur des siècles les achève.
Le moindre atome à leur instinct vorace est cher.

Ayant grandi sans hâte et sûrs de leur durée,
Ils érigent d'un jet le fût vertigineux,
Où, dans le renflement granitique des nœuds,
La terre avec ses rocs frémit incorporée.

Absorbe, alors qu'autour de toi tout disparaît,
Tel le tronc qui de haut voit ramper la couleuvre,
Les élémens épars dont se compose l'Œuvre,
Poète, arbre géant de l'humaine forêt.

O poète, ébloui par l'éclair qui menace,
Mais captivant la foudre en ton œil souverain,
Fouille ardemment de tes racines le terrain
Et, dans l'adversité, crois, robuste et tenace.

Puise au sol maternel, toujours fier et debout
Et calme et dédaigneux de l'épreuve future,
Ce qu'il faut de solide et forte nourriture
Pour pousser le triomphe immense jusqu'au bout.

Et, glorieux des fruits qui suivront les pétales,
Rendant le caillou même obscurément fécond,
Acquiers cette vigueur majestueuse qu'ont
Les vieux chênes scellés aux argiles natales.

LÉONCE DEPONT.

REVUE DRAMATIQUE

LE THÉATRE DE M. ALFRED CAPUS (1)

M. Alfred Capus réunit en volumes les comédies que, depuis tantôt vingt ans, il a fait représenter sur diverses scènes et qui presque toutes y ont obtenu de si heureux ou de si brillans succès. Le quatrième volume de la série vient de paraître, et il en faudra plusieurs autres pour que nous soyons en possession de ce « théâtre complet » qui de longtemps ne sera, et nous nous en réjouissons, que provisoirement complet; car un premier mérite de M. Capus est l'heureuse fécondité de sa verve dramatique, mais un autre est le progrès qu'il n'a cessé de faire dans le sens qui est celui de la « littérature » au théâtre.

Cette épreuve de la publication en librairie a été l'écueil pour beaucoup des auteurs les plus fêtés. Combien de pièces dont le charme s'évanouit avec l'attrait de l'actualité et le prestige de la représentation ! Et combien d'auteurs dont le théâtre complet n'est que la réédition, à un certain nombre d'exemplaires et sous des titres qui seuls diffèrent, d'une pièce toujours la même ! Mais aussi quand l'épreuve tourne en faveur de l'homme de théâtre, elle est décisive. C'est le cas pour M. Alfred Capus. En lisant ces comédies, et en les lisant à la suite et dans leur ensemble, j'y ai pris souvent plus de plaisir que je n'avais fait en les écoutant. L'acteur à la mode, l'artiste vedette, l'étoile sont parfois de terribles ennemis pour le dramaturge. Ils tirent la pièce à eux. Ils en forcent les effets, ils en faussent le ton, ils en détruisent l'équilibre. Privée de ces redoutables auxiliaires, l'œuvre, redevenue elle-même, reprend son allure véritable, son harmonie et

(1) Alfred Capus : *Théâtre complet*, 4 vol. in-12 (Fayard).

ses nuances. Puis, à travers la série de ces pièces et en les plaçant à leur date, il devient possible de suivre le talent de l'auteur dans son développement et de constater le changement qui ne peut manquer de s'être fait dans la façon dont il envisage son art et la vie. Cela aide à le mieux comprendre, et c'est le seul moyen pour briser les « formules » où la critique, qui de sa nature est paresseuse, aime à enfermer la manière d'un écrivain. Parce que M. Capus a terminé sa première pièce par ces mots : « Tout s'arrange, » et parce que le hasard jouait dans son premier grand succès, *la Veine*, le rôle jadis attribué à la Providence, on s'est plu à voir en lui, une fois pour toutes, le théoricien, au théâtre, d'une sorte d'optimisme fataliste. Or depuis dix ans il n'a cessé de s'éloigner de cette conception superficielle, qui avait pu suffire à ses comédies légères, mais qui eût fait trop pauvre figure dans des comédies plus sérieuses et plus larges. Ou plutôt, après s'être contenté de mettre dans la bouche de ses personnages une profession de foi adéquate à la qualité de leurs faits et gestes, il a confié à de plus dignes porte-parole le soin de traduire son opinion personnelle sur le train du monde. Et il se trouve que cette opinion est fort différente de celle qu'on persiste à lui attribuer. C'est ce point de vue que j'essaierai d'indiquer, au moment où la pièce que M. Capus fait actuellement représenter, *l'Aventurier*, nous permet de mesurer le chemin parcouru, en faisant ressortir le contraste qu'il y a entre les Brignol et les Julien Bréart d'hier et l'Étienne Ranson d'aujourd'hui.

A l'époque où M. Capus écrivit sa première pièce, le naturalisme, enfin expulsé du roman, cherchait à se réfugier au théâtre. Le Théâtre-Libre, dont on sait combien déplorable fut l'influence, nous avait, pour un temps, infligé la mode de la comédie rosse. L'art consistait à mettre à la scène des personnages ornés de tous les vices et qui faisaient eux-mêmes avec un superbe cynisme les honneurs de leur vilenie. C'est en vertu de cette poétique que M. Capus composa *Brignol et sa fille*. Brignol est l'escroc vulgaire, dont l'escroquerie n'est même pas relevée par une certaine audace qui lui donnerait un air d'aventure. Il soutire à quiconque a eu la candeur d'avoir confiance en lui quelques billets de cent francs que la malheureuse dupe ne reverra plus. C'est l'homme qui vit d'expédiens, de friponneries et de mensonges, évoluant d'ailleurs à travers les hasards d'une existence à la dérive avec une complète inconscience. « On ne peut pas dire qu'il ait de grands défauts, » insinue sa femme qui cherche à l'excuser. A quoi, quelqu'un, qui n'est pas de ses amis, mais qui le

connaît bien, répond : « Il vaudrait beaucoup mieux qu'il eût des défauts, et même des vices. Les vices sont des choses claires, connues : on les combat... il y a toujours de la ressource avec les gens qui ont de bons vices. Ton mari, lui, est fuyant : il n'a aucun caractère, ni bon, ni mauvais, et je ne te dissimule pas qu'il est capable de commettre les actes les plus dangereux, peut-être même sans mauvaise intention. » Ceux qui vivent auprès d'un tel individu, dans son atmosphère journalière, comment voulez-vous qu'ils ne soient pas malgré eux atteints par la contagion? Mme Brignol vit surtout de privations, j'entends bien ; mais, quand même, le peu d'argent qui entre en circulation dans son ménage est de l'argent volé. La fille de Brignol est dressée à éconduire les créanciers paternels, ou encore à entrer au milieu d'une discussion violente pour l'interrompre et détourner sur sa grâce et son joli visage l'attention du visiteur interdit. Et elle s'applaudit, la pauvre petite, de la perfection et de la sûreté avec laquelle elle exécute cette manœuvre. Ajoutez, pour avoir le personnel au complet, un joueur, le commandant, qui se sent sur la pente où l'on glisse à toutes les hontes, et ne fait pas pour s'y retenir le geste qu'il sait d'avance inutile : « Certes, je ne me crois pas encore capable de commettre la moindre indélicatesse; mais, on me dirait que j'arriverais à en commettre plus tard... Tout est possible quand on joue, tout est possible. » Enfin, le neveu du commandant, un bon niais, qui prendra femme dans la lignée de Brignol, ce qui prouve qu'il est, comme disait Barrière, un jocrisse de l'amour, mais en outre un jocrisse pas très scrupuleux. Tel est ce milieu où l'immoralité fleurit comme sur un terrain d'élection.

Présentés par tout autre que M. Capus, il est vraisemblable que ces personnages nous eussent paru odieux; M. Capus ne commet pas la faute de les rendre sympathiques, mais il leur conserve ou il leur prête certains traits qui leur valent les circonstances atténuantes et qui nous rendent du moins leur vue supportable. Peut-être, quoique nous ayons un peu de peine à l'admettre, Brignol est-il sa première dupe à lui-même et se prend-il à ses propres mensonges, au mirage d'affaires superbes autant que problématiques et qui le rendront riche demain. En outre, il n'a pas mauvais cœur : il aime sa fille, et même sa femme, à sa façon, qui n'est pas la plus recommandable, mais enfin qui est une façon de tendresse. Et tous ceux qui entourent Brignol étant des victimes de Brignol, il est clair qu'ils ont droit à un peu de cette indulgence qui va d'elle-même aux victimes. Dans la vie réelle et à la manière dont l'affaire est engagée,

nous savons très bien où et comment elle se serait dénouée. Brignol aurait fini devant les tribunaux, et sa fille aurait fait carrière dans la galanterie. Au contraire, Cécile fait un beau mariage, qui lui assure une vie régulière, et, qui sait? en donnant des rentes à Brignol, fera peut-être de lui un honnête homme. « Eh bien! vous le voyez, dit Brignol, tout s'arrange. » Ainsi s'accusait dès cette première pièce la manière de M. Capus ; à un moment où le genre féroce était à la mode, et appliquée à ce genre même, elle tranchait d'autant mieux par le contraste : c'est une manière indulgente, aimable, qui refuse d'admettre, au nom même de l'observation et de la vérité humaine, que le mal soit sans mélange, et le malheur sans remède.

Comme il a beaucoup d'esprit, de fantaisie et d'ironie, M. Capus devait être conduit tout naturellement à un genre qui est le domaine même de l'ironie et de la fantaisie, celui de la « comédie parisienne. » Créé par Meilhac et Halévy, continué par Henri Lavedan, par Maurice Donnay, le genre est trop connu, avec ses qualités et ses défauts, pour qu'il y ait lieu de le définir ou de l'analyser une fois de plus. Notons seulement que M. Capus y compte parmi les maîtres. *La Veine*, *les Deux Écoles*, *les Maris de Léontine*, *la Petite Fonctionnaire* sont, à des degrés divers, d'excellens spécimens de ce genre très spécial. L'objet y est d'abord d'amuser par la drôlerie des situations et par le dessin caricatural des bonshommes qu'on y exhibe comme autant de marionnettes. Très amusante, en effet, dans *les Maris de Léontine*, la situation de cet Adolphe qui ayant divorcé d'avec Léontine la voit reparaître, envahir son domicile où elle donne rendez-vous à ses amies et à ses amans, tant et si bien qu'il émigre en province où, devenu commissaire de police et sur la réquisition du nouveau mari de Léontine, il constatera l'adultère de son ex-femme. Et très amusante l'arrivée, dans la paisible sous-préfecture de Bressigny, de cette nouvelle receveuse des postes qui élégante et jolie révolutionne la petite ville et jette le trouble dans des ménages où l'ordre régnait de temps immémorial. Les acteurs de la comédie parisienne sont des fantoches peu compliqués, mus par un seul attrait, qui est celui du plaisir. Leur instinct les y mène sûrement, et ils suivent docilement leur instinct. Léontine trompe son mari, continûment, et sans malice, comme une gamine qui grignote des fruits en cachette. Dans *les Deux Écoles*, Édouard, le mari infidèle, gémit sur un ton comique et sincère : « C'est toujours la même chose. Chaque fois qu'une femme de notre entourage a envie de tromper son mari, mon affaire est bonne : c'est sur moi que ça tombe. » C'est la fatalité,

dont il est parlé dans *la Belle Hélène*. Dans ce monde de l'instinct, du plaisir et du caprice, un seul maître, celui-là même dont les joueurs font leur dieu : le hasard. L'humanité s'y divise en deux catégories, pas davantage : ceux qui ont la chance et ceux qui ne l'ont pas, ceux à qui s'attache la veine et ceux que poursuit la guigne.

La Veine met en scène un certain nombre de ces coups de chance où se reconnaît l'action toute spéciale d'une Providence *ad hoc*. Dans une boutique de fleurs, la demoiselle de magasin, Joséphine, a été remarquée par un viveur follement riche, Edmond Tourneur. Celui-ci lui offre tout de suite hôtel, bijoux, chevaux, car l'automobilisme n'était pas encore entré dans les mœurs. Joséphine s'empresse d'accepter. Voilà la veine. Cependant la patronne de Joséphine a un amant, avocat sans causes, Julien Bréart. Joséphine est bonne fille, elle obtient d'Edmond Tourneur qu'il confiera une affaire importante à Julien. C'est la deuxième manifestation de la chance, la fortune tombant du ciel pour la seconde fois. Ainsi se réalise la théorie que Julien exprimait au premier acte. « Je crois que tout homme un peu bien doué, pas trop sot, pas trop timide, a dans la vie son heure de veine, un moment où les autres hommes semblent travailler pour lui, où les fruits viennent se mettre à portée de sa main pour qu'il les cueille. Cette heure-là, c'est triste à dire, mais ce n'est ni le travail, ni le courage, ni la patience qui nous la donnent. Elle sonne à une horloge qu'on ne voit pas, et tant qu'elle n'a pas sonné pour nous, nous avons beau déployer tous les talens et toutes les vertus, il n'y a rien à faire, nous sommes des fétus de paille. » Admirable philosophie à l'usage des paresseux et des libertins ! Mais avouez que toute autre en pareil lieu et pareil milieu sonnerait étrangement ! Elle se dégage ici de l'atmosphère comme son produit naturel. C'est ainsi que la vie doit apparaître dans ces cerveaux troubles, parmi les fumées de la fête, et c'est l'image que peuvent s'en faire en leur conscience falote ces pauvres êtres.

C'est pourquoi M. Capus n'aura pas de plus grande hâte que de répudier cette conception, si bien appropriée au genre de la comédie parisienne, du jour où il renoncera à ce genre trop mince et trop conventionnel pour s'élever à celui de la comédie proprement dite. Félicitons-le également d'avoir obtenu ces premiers succès et de ne pas s'y être attardé. *La Châtelaine* inaugure une série nouvelle, celle des comédies de mœurs finement observées ou délicatement sentimentales. Une honnête femme, Thérèse, a été abominablement trompée par son mari, qui est un drôle. Elle va divorcer, et, pour subvenir à l'éducation de son fils, elle est obligée de vendre tout ce qui lui reste

de son patrimoine, un château historique et délabré, qu'elle cédera pour un morceau de pain, si tant est que ces vieilles pierres trouvent acquéreur. La Providence, qui a quelquefois pitié des gens de bien, lui envoie l'acquéreur idéal, le richissime Jossan, qui fait mieux que d'acheter très cher le château, puisqu'il en fait son cadeau de noces à la châtelaine en l'épousant. Remarque amusante, et que d'ailleurs tout le monde a dû faire. *La Châtelaine* est, dans son affabulation, la même pièce que *la Veine*. Au lieu d'une fleuriste, c'est une femme du monde, à qui un riche industriel, au lieu d'un fêtard millionnaire, offre un vieux château au lieu d'un petit hôtel tout battant neuf. Mais c'est toujours la soudaine réalisation d'un rêve, un conte bleu en action. On sait que le nombre des cadres dont disposent les auteurs dramatiques n'est pas illimité, et qu'il y a, pour défrayer toutes les pièces de théâtre, trente-deux situations exactement. La différence est d'abord dans la qualité des personnages principaux qui sont ici un honnête homme et une honnête femme. Elle est ensuite dans la manière d'envisager la vie et le résultat de nos actions. Jossan a commencé par être un autre Edmond Tourneur. Lui aussi, il a mené la vie de plaisir : il a été joueur et dissipé. Cela l'a conduit à constater, un beau matin en s'éveillant, qu'il n'avait plus un sou devant lui, plus une affection au monde, plus une raison de vivre. Tels ont été pour lui les effets d'une conduite imbécile. Par bonheur ils se sont produits assez tôt pour que Jossan puisse en appeler. Il est encore très jeune, et sous l'aiguillon de la nécessité il se révèle intelligent et énergique. Donc, il se met au travail, ne refuse aucune besogne, ne néglige aucune des occasions qui se présentent, va au-devant des autres, et peu à peu, par une activité sans défaillance, se crée une situation belle, solide et qui est son œuvre. Ce que représente Jossan, c'est la banqueroute du hasard et la victoire de la volonté. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour découvrir que l'une est exactement le contraire de l'autre.

Optimiste, l'auteur de *la Châtelaine* le restera. Mais cet optimisme à base de volonté est la vivante réfutation de l'optimisme paresseux que les personnages de *la Veine* formulaient à leur usage, pour en faire une excuse à leur veulerie. Vous entendrez dire que Jossan, lui aussi, ne doit son succès qu'à la chance. « Un autre travaillerait autant, que ça lui rapporterait deux mille quatre cents francs par an. D'ailleurs, il n'y a pas à discuter ces choses-là. On n'y peut rien. C'est révoltant, voilà tout. » Mais qui parle ainsi ? Un raté. Les ratés sont les théoriciens les plus décidés de la chance, ne pouvant admettre que, s'ils ont raté leur existence, c'est par leur faute, comme Jossan a réussi,

dans la sienne, par son mérite. Des propos de Jossan, qui me semble bien s'être renseigné auprès de M. Capus, on extrairait sans peine une « morale du bonheur » qui n'est pas du tout immorale. « Voyez-vous, dit-il, il faut être de bonne humeur! » Est-ce le *Gaudeamus igitur* de l'épicurisme, le frivole conseil de prendre la vie par le bon côté? Oh! que non pas! Mais c'est un acte de foi dans l'activité libre, généreuse et joyeuse. « Nous sommes presque tous courbés et résignés. Nous sentons les drames rôder autour de nous et nous avons peur d'avance. Si nous leur montrions des figures souriantes et des gestes résolus, ils n'oseraient peut-être pas entrer. Oh! évidemment, ce n'est pas un moyen infaillible... Mais j'ai la conviction tout de même que souvent, avec presque rien, un peu d'énergie, de confiance, de gaieté, on met en fuite des catastrophes. » L'énergie qui est la santé morale engendre la joie, comme la seule jouissance de la santé physique entretient en nous l'impression du bien-être. Pareillement, elle nous conduit à la bonté; car si la bonté ne se confond pas avec l'énergie, du moins est-il vrai qu'une bonté faite de complaisance, d'humeur facile et peut-être de faiblesse ne mérite pas un si beau nom. « Nous avons affaire à des méchans et à des imbéciles; les méchans et les imbéciles sont dangereux, mais ils ne le sont pas longtemps. Ils foncent sur vous, mais si on leur résiste, ils s'enfuient. Car ils n'ont pas de volonté, ils n'ont que de la violence. » La vie est-elle bonne? est-elle mauvaise? L'une et l'autre de ces interprétations, dans son absolu, est dépourvue de toute espèce de sens. Mais il est vrai qu'on peut attendre beaucoup de la vie, si on va au-devant d'elle avec confiance, avec franchise et droiture, avec courage et bonté.

Certes, on n'est jamais sûr d'être à l'abri de la souffrance, pas plus qu'on n'est sûr de ne pas succomber dans un accident de chemin de fer ou sous la chute d'un tuyau de cheminée. Il restera toujours une part, si faible soit-elle, à la mauvaise chance. Dans *l'Adversaire*, Maurice est pour sa femme, qui l'a épousé par amour, un excellent mari. Séduisant, spirituel, riche, et avec cela fidèle, c'est la perle des maris, l'oiseau rare, le mari dont on rêve et qu'on ferait faire exprès. Marianne le trompe. Je ne suis guère d'avis qu'il faille voir dans cette mésaventure un épisode de l'éternelle lutte des sexes et de cette hostilité sourde, obscure, qui continue de faire de la femme et de l'homme deux adversaires, sinon deux ennemis. La réalité est beaucoup plus simple. Un honnête homme peut avoir épousé une femme indigne de lui; cela s'est vu, et se reverra, n'en doutons pas. Quand il se trouve en présence de cette situation, le

théâtre est fort enclin à pardonner. Je ne sais si on a suffisamment remarqué l'attitude très nette qu'a prise l'auteur de *l'Adversaire* dans cette question de l'adultère, si souvent obscurcie par une sentimentalité qui dans l'espèce est synonyme de sensualité. « Cette existence de complaisance, de lâcheté et d'hypocrisie, je ne veux pas la mener. Quand on est certain de ne pas oublier, le pardon n'est qu'une comédie méprisable... » Ainsi parle le mari outragé. Il souffre, il souffrira longtemps, toujours. Mais quand on n'a pas dans son passé de faute à se reprocher, quand on n'est dans le présent coupable d'aucun abaissement, la vie peut être douloureuse : elle reste supportable. C'est encore un chapitre de l'optimisme, le chapitre du malheur.

Je n'ai jamais très clairement débrouillé quelles sont les deux écoles entre lesquelles, dans la pièce qui porte ce nom, M. Capus prétend distribuer l'humanité. En revanche, on reconnaît tout de suite celles qui se font opposition dans *Notre jeunesse*. D'un côté, les malchanceux qui sont aussi les faibles, les timides, les égoïstes, et chez qui la malchance n'est que l'expression de leur misérable pusillanimité. C'est Lucien Briant : « Rien ne m'arrive comme aux autres, à moi ! Je fais une faute, elle retombe sur moi au moment où je m'y attends le moins. Si je commets une erreur, une imprudence, je la paye plus cher que n'importe qui. Il y a des gens, au contraire, à qui leurs propres maladresses réussissent. Enfin, c'est comme ça. » C'est lui qui, ayant eu naguère une maîtresse, et de cette maîtresse une fille, s'étonne et s'indigne que ce péché de jeunesse vienne troubler la paix de sa vie conjugale. Cette faiblesse et cette maladresse, Lucien les a certainement héritées de son père, M. Briant, chez qui elles se sont tournées en aigreur, humeur dénigrante et ironie supérieure. « De quoi est-il aigri ? Mais d'avoir été obligé, à un moment donné, d'appeler son fils à son secours, et je suis convaincu qu'il lui en a gardé une vague rancune. Tout cela se traduit par des rires hautains, des paroles amères et ironiques, de cette ironie qui vous porte sur les nerfs au lieu de vous faire sourire. Il trouve autour de lui tout médiocre et puéril; il compare la société actuelle à celle de son temps et il la juge en pleine décadence et en pleine pourriture. » Ce type est un des plus finement observés et des plus justement indiqués qu'il y ait dans la comédie moderne. De l'autre côté, Laure, la bonne gaffeuse, qui ne fait jamais que la gaffe utile et souhaitée, celle qui consiste à déjouer toutes les petites manœuvres et mesquines prudences de l'hypocrisie ; et Mme Briant, qui, généreuse pour deux, réparera la faute de son mari; et Lucienne qui, fille naturelle et

abandonnée, aurait quelque droit à se plaindre de la vie, mais qui, quoique fille de son père, a horreur des jérémiades. Voilà les personnages sympathiques : des braves gens et des braves.

M. Capus emploie volontiers ce procédé de l'antithèse qu'apparemment, ni Molière, ni même Victor Hugo n'ont épuisé. Dans *les Deux hommes*, il oppose deux manières de courir après le succès et de le manquer, l'une consistant à ne pas l'atteindre et l'autre à le dépasser. Voici un doux amateur, Marcel Delonge. Il vit petitement des petites rentes que lui ont laissées ses parens. Il pourra mener ainsi, jusqu'au bout, une paisible et charmante existence de dilettante, à condition qu'il ne cherche pas à en sortir. Mais un beau jour cette idée lui entre dans la cervelle, de faire quelque chose, lui aussi, de s'adapter à son temps qui n'est plus celui de l'oisiveté aimable, mais celui du labeur hardi, de se lancer dans une entreprise. Il y lance quarante mille francs. Huit jours plus tard, les quarante mille francs se sont évanouis ; il n'en reste plus rien ; ils ont disparu comme par enchantement. Car il est de cette catégorie de gens qui manquent à la fois de préparation et de dispositions ; pour eux chaque opération se solde par une perte et chaque initiative aboutit à un désastre : leur seule ressource est de se tenir tranquilles. Paul Champlin est un autre type d'adapté. C'est par les vilains côtés qu'il ressemble à ses contemporains. Il entre d'emblée dans la société des spéculateurs et des jouisseurs. Il y fera quelque jour une banqueroute ou une fortune également scandaleuse. Car c'est déjà très difficile et très rare de réussir. Mais en réussissant demeurer honnête homme, c'est tout à fait du grand art.

On retrouve la plupart de ces idées ou de ces indications dans la nouvelle pièce de M. Capus : *l'Aventurier*. Le type qu'il y étudie et qu'il nous présente cette fois dans toute son ampleur est celui du joueur converti, dont il nous avait déjà présenté plusieurs ébauches. Dans *les Deux Écoles*, un certain Brévannes, disparu de la circulation parisienne après de grosses pertes et avec un sérieux passif, reparaît, un beau jour, ayant fait fortune aux colonies, et paie ses dettes. C'est un coup de théâtre qui porte toujours, l'étonnement d'un créancier qui recouvre certaines créances et rentre dans l'argent de certains débiteurs marquant assurément le plus haut degré auquel l'homme puisse atteindre dans l'échelle des étonnemens. Le héros de *la Châtelaine*, Jossan, a de même eu les commencemens les moins édifians. Vous me direz que cette préparation à la vie active et laborieuse n'est ni la meilleure, ni surtout la plus sûre, et je

suis joliment de cet avis. Mais, sans doute, M. Capus entend que chez ces futurs conquérans la frénésie de plaisir n'avait été qu'une première manifestation d'un besoin d'activité mal dirigé. Il y a chez eux de la ressource. Indisciplinés et fantaisistes, ils ne faisaient que compromettre, en de fâcheuses aventures, cet esprit d'aventure qui, sous sa forme épurée, s'appelle esprit d'initiative. Étienne Ranson est de la famille. Son histoire est le roman de l'aventurier qui n'attendait que d'avoir maîtrisé la fortune pour se réconcilier avec la morale.

Lui aussi a disparu depuis une dizaine d'années, laissant derrière lui une réputation déplorable. Quand son oncle Guéroy, et son cousin Jacques, manufacturiers en Dauphiné, parlent de lui, c'est à la façon dont le bourgeois cossu parle du mauvais sujet, paresseux, hâbleur, pipeur, coureur de filles et, qui pis est, cousu de dettes. Étienne, qui était intelligent, bien doué, et aurait pu réussir comme un autre, a manqué l'École centrale, s'est essayé à toute sorte de métiers et, las de faire des dupes sur le sol natal, est un beau matin parti pour les colonies. Ç'a été pour tout le monde un débarras, et Guéroy, encore qu'il y perdît trente mille francs prêtés à ce vaurien de neveu, a poussé un soupir de soulagement. Mais quoi! En a-t-on jamais fini avec de tels fléaux ? Et ne doit-on pas trembler à l'idée d'en avoir des nouvelles? Celles qu'on reçoit de cet Étienne sont effroyables. Il a eu, sur les confins du territoire français, une affaire avec les indigènes : brigandage, massacres. Cette échauffourée sert de prétexte à une interpellation parlementaire. Et on saura que Guéroy est l'oncle de ce neveu fatal au gouvernement! Ainsi les familles les mieux posées, les plus pénétrées de respect pour les pouvoirs publics, ne sont pas à l'abri du déshonneur.

Sur ces entrefaites, Étienne revient. Vous jugez que l'accueil de l'oncle Guéroy sera dépourvu de cordialité. Et mes trente mille francs? Les voici, et avec les intérêts encore, en bons billets de banque, dans une enveloppe soigneusement préparée par un débiteur exemplaire. Étienne a fait fortune, non pas par un coup de chance, et les millions ne lui sont pas tombés du ciel; au contraire, il les a tirés du sol au prix de toutes sortes de peines et de fatigues, avec beaucoup de persévérance s'ajoutant à beaucoup de hardiesse. Au contact des difficultés, à l'école des responsabilités, il est devenu un autre homme; ou plutôt, l'homme qui sommeillait en lui s'est éveillé et révélé. « Vous vous imaginez qu'on ne peut vivre, hors de France, que dans les tueries ou le pillage. Détrompez-vous. Quand on a parcouru trois

ou quatre fois le globe terrestre, que l'on s'est heurté à toutes les races, à tous les peuples, on ne fait plus le malin, on devient très simple, très obéissant aux leçons de la nature. Ce n'est pas des leçons d'anarchie que l'on a prises, mais des leçons d'ordre. » Il est le bon colonial, dédaigneux des timidités et des mesquineries de notre continent, représentant de la force et de la loyauté, jouant ce rôle que jadis on confiait à l'Américain, et que nous aimons tout de même mieux voir jouer à un compatriote revenu de voyage.

Le fait est qu'Étienne arrive à temps et que les choses étaient en train de se gâter sur le continent. Le cousin Jacques est un faible, un maladroit et un dissimulé. Mis à la tête de l'usine, il l'a tout de suite mise en péril. Afin de rattraper d'un coup tout l'argent perdu, il a joué à la Bourse. Il a achevé de s'y ruiner. Pour sauver l'usine, il faudrait, et immédiatement, une grosse somme que refusent, comme il est juste, tous les financiers. Un seul homme peut apporter ces capitaux introuvables : Étienne. Sera-t-il le sauveur? Oui, s'il est aimé de Geneviève, sa petite cousine qu'il a laissée enfant, qu'il retrouve jeune fille, et dont il s'est épris soudain, comme un sauvage enivré par le parfum de cette jolie fleur de civilisation.

Seulement, Geneviève est à la veille d'épouser Varèze, un jeune parlementaire du bois dont on fait les ministres. Désolé, Étienne refuse le secours demandé. Tant pis pour ces imbéciles! Jacques, acculé à la faillite, prend un parti : le suicide. Mais il appartient à cette catégorie de suicidés qui s'arrangent pour que la nouvelle de leur suicide s'ébruite avant l'événement... Geneviève, affolée à la pensée que ce précieux beau-frère pourrait attenter à ses jours, fait appeler Étienne. M. Capus a coutume de placer au centre de ses comédies une scène maîtresse qui en résume toute la signification, qui en exprime tout le pathétique. C'est dans *l'Adversaire* la scène de Maurice et de Marianne, dans *les Deux hommes*, celle de Mme Champlin et de son mari. La scène très vigoureuse qui met aux prises Geneviève et Étienne en est le pendant. Nous y assistons à toutes les péripéties du drame que se livrent, dans la conscience d'Étienne, la colère, la pitié, le désir de vengeance, et mêlé à tous ces sentimens, et plus fort qu'eux tous, l'amour. L'issue d'ailleurs ne peut être douteuse. Étienne fera le geste qu'il faut pour rappeler à la vie tous ces désespérés. Il va sans dire que finalement il sera récompensé. Mais il a fait ce qu'il fallait pour cela. Il y a mis le prix. Lui, il avait droit au bonheur.

Parti de la comédie rosse qui ne met en scène que des fripons, et

de la comédie parisienne qui est le paradis de la veulerie, M. Capus est donc arrivé à une forme de théâtre où il s'en faut que tout le monde soit vertueux, mais où la préférence va aux êtres vaillans et bons plutôt qu'aux pervers et aux déliquescens. Aujourd'hui, cela se remarque. On ne me prêtera pas, du moins je l'espère, le dessein saugrenu d'avoir voulu le travestir en professeur d'énergie. L'emploi est abondamment tenu, et il n'y a pas lieu d'en inquiéter les titulaires. Aussi bien j'y aurais perdu ma peine. Il n'y a chez M. Capus rien de dogmatique, de pédantesque et d'offensant. Jamais une insistance qui serait une faute de goût. L'auteur dramatique qui, en donnant au boulevard quelques-unes de ses pièces les mieux accueillies, a trouvé le moyen de ne jamais verser dans la grossièreté, a fourni une belle preuve de sa légèreté de main. Tout est en nuances, et l'ironie qu'on devine partout flottante est comme un voile à travers lequel les couleurs s'atténuent et les contours s'adoucissent.

Si j'avais eu à étudier ce théâtre, du point de vue qui est particulièrement celui du théâtre, j'aurais aimé à faire ressortir la simplicité des moyens qui y sont employés. Mais c'est de littérature, cette fois, qu'il s'agissait. J'ai donc essayé de noter au passage, là où je les ai rencontrées, l'observation avisée, la fine ironie, une sentimentalité délicate, une sagesse avertie et souriante. A mon avis, le meilleur de l'œuvre de M. Capus est dans ces comédies qu'il a données depuis dix ans, depuis le jour où il s'est résolu à être moins parisien pour devenir plus humain : *la Châtelaine*, *l'Adversaire*, *Notre Jeunesse*, *les Deux hommes*, *l'Aventurier*. Ce genre de comédies simples, aimables et fortes est bien à lui. Il porte sa marque, celle d'un optimiste qui n'ignore rien des laideurs du monde, ni des tristesses de la vie, et d'un théoricien de la chance persuadé que « tout homme un peu bien doué... a dans la vie son heure de veine... celle que le travail, le courage et la patience lui donnent. »

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'Angleterre tout entière, sans acception de partis, a éprouvé une grande déception lorsqu'elle a appris, à la veille de la rentrée des Chambres, que la Conférence des Huit avait échoué. Elle avait espéré le contraire et les déclarations du gouvernement avaient encouragé cette espérance. Le fait même que la conférence poursuivait activement ses travaux, — elle a tenu jusqu'à vingt et une séances, — semblait de bon augure : cette activité, cette assiduité ne pouvaient s'expliquer que par la probabilité du succès, c'est-à-dire d'une entente entre les huit représentans les plus distingués et les plus qualifiés des deux partis. Les moins optimistes se bornaient à croire qu'on aboutirait à un arrangement provisoire, grâce auquel on atteindrait sans encombre les fêtes du couronnement, et les choses ont tourné de telle manière que les fêtes même de la Noël se trouvent compromises par l'obligation qui s'impose de procéder sans délai à des élections nouvelles.

Les événemens de ces derniers mois sont présens à toutes les mémoires. A la mort d'Édouard VII, la crise constitutionnelle était dans toute son acuité. Avec le Roi disparaissait une grande force, un élément d'autorité du plus grand prix; on éprouva partout le besoin de s'arrêter, de respirer, de se ressaisir, en un mot, d'ajourner la solution des problèmes ardus qu'on ne savait d'ailleurs comment résoudre. A ces motifs de renvoi s'ajoutait encore un sentiment de respectueuse sympathie à l'égard du nouveau souverain auquel on désirait, de part et d'autre, épargner des débuts trop pénibles. La Commission des Huit semblait être le moyen pratique d'atteindre le but désiré. Le parlement entra en vacances; après le tumulte de la bataille, un grand silence s'étendit sur le pays; les travaux de la Commission ne le troublaient nullement, car personne n'en connaissait le mystère;

aucun bruit ne transpirait ; on savait seulement que quelques hommes de bonne volonté se réunissaient à intervalles réguliers pour trouver, entre les vues du gouvernement et celles de l'opposition, une transaction raisonnable, et les transactions de ce genre sont si conformes au génie politique de l'Angleterre qu'on avait confiance dans le résultat. Cette confiance a été subitement dissipée. Au moment où le Parlement s'est réuni, la Commission des Huit s'est avouée impuissante et M. Asquith a déclaré lui-même, avec une grande crudité d'expressions, que l'état de guerre était rétabli entre les conservateurs et les libéraux. La situation se retrouvait la même qu'au mois d'avril ; les élections apparaissaient de nouveau comme inévitables, et le gouvernement manifestait l'intention de les faire tout de suite, en quelque sorte par surprise, sans même prendre le temps de soumettre à la Chambre des Lords le *Parliament bill*, c'est-à-dire le projet voté par la Chambre des Communes pour régler les rapports des deux assemblées. Rappelons ici que le *Parliament bill* avait pour objet, non pas de réformer la Chambre des Lords, mais de lui enlever tout pouvoir effectif dans le fonctionnement de la Constitution. On peut en effet le résumer en quelques mots : il enlève à la Chambre des Lords tout droit d'amendement ou de *veto* en matière financière et ne lui accorde qu'un *veto* suspensif en matière législative, de sorte qu'après deux ou trois votes successifs par la Chambre des Communes, un projet deviendrait loi en quelque sorte mécaniquement. En fait, la conséquence du *Parliament bill* serait pour l'Angleterre le régime d'une Chambre unique ; la Chambre des Communes serait tout, et la Chambre des Lords ne serait plus qu'un décor.

C'était, de la part du gouvernement, une singulière prétention que celle de procéder à des élections immédiates, en dehors de toute discussion préalable qui aurait éclairé le pays sur les dispositions réelles des deux partis. Le pays savait bien ce que voulaient les Communes et le ministère, il connaissait le *Parliament bill;* mais il ne savait rien des concessions que la Chambre des Lords était disposée à faire pour mettre son organisation en rapport avec les besoins politiques nouveaux qui venaient de se manifester. Il avait été convenu que les travaux de la Commission des Huit resteraient strictement secrets, et ils l'étaient restés. On comprend qu'il en ait été ainsi pendant que ces travaux se poursuivaient ; la moindre indiscrétion aurait pu y apporter une gêne et un trouble dont il était prudent de les préserver ; mais, une fois ces travaux terminés, une fois l'échec survenu et reconnu, le silence cessait de s'expliquer. L'Angleterre a un gouvernement parlementaire,

c'est-à-dire de discussion et de lumière ; tout doit s'y passer au grand jour. La procédure imaginée par le ministère avait un air de conspiration qui devait au moins étonner dans un pays où le *fair play* est si fort en honneur. Des résistances se sont aussitôt produites. La Chambre des Lords a demandé qu'on lui soumît le bill. On n'avait pas le droit d'escompter son vote au point de s'en passer, et de lui interdire toute discussion sous prétexte qu'elle ne servirait à rien. Devant son insistance, le bill lui a été renvoyé, mais dans des conditions qui restent anormales : on y retrouve la trace des prétentions premières du gouvernement, ou plutôt des sujétions qu'il subit. D'ordinaire, lorsqu'une Chambre est saisie d'un bill, elle l'examine en lui-même, l'amende, le corrige, et le gouvernement le soumet ensuite à une nouvelle délibération de la seconde assemblée. L'accord finit toujours par se faire lorsque le projet correspond à une nécessité politique et qu'il est vraiment conforme au vœu du pays. Les choses se passeront-elles ainsi pour le *Parliament bill*? Non, le gouvernement s'y oppose. Il a fait du bill un bloc que la Chambre des Lords doit prendre tel quel sans y rien changer : c'est comme un de ces objets de musée qu'il est permis de regarder, mais auxquels il est interdit de toucher. Et pour que la Chambre des Lords ne se fasse aucune illusion sur l'étendue des droits qu'on veut bien lui reconnaître, elle a reçu signification que, quoi qu'il arrive, la dissolution de la Chambre des Communes serait prononcée le 28 novembre. Que faire en si peu de temps? La Chambre des Lords, qui sans doute a commis des fautes, qui a eu des torts et les expie cruellement, s'est retrouvée tout d'un coup avec les grandes qualités qu'elle a souvent montrées dans le passé ; elle a fait preuve du plus rare esprit politique ; elle a manœuvré avec une habileté qui a quelque peu déconcerté ses adversaires. Renonçant à discuter le *Parliament bill* en lui-même, elle a voté une série de résolutions qui lui ont été soumises les unes par lord Rosebery, les autres par lord Lansdowne. On avait voulu condamner les lords à l'immobilité, ils se sont mis en mouvement. On avait voulu les priver des droits les plus précieux, sous prétexte que leur origine et leur recrutement ne leur permettaient plus de les exercer; ils ont proposé de se donner une origine et un recrutement conformes aux principes modernes. Trop tard! leur dit-on; il fallait vous réformer plus tôt ; vous le faites maintenant sous le coup d'une nécessité inexorable, et cela fait douter de votre sincérité. Ce reproche lui-même est-il bien sincère ? Il aurait mieux valu sans doute que la Chambre des Lords n'attendît pas jusqu'à aujourd'hui pour se réformer ; toutefois, si elle

ne l'a pas fait hier, elle n'est pas sans excuses. Il y a beaucoup de choses en Angleterre qui sont vieilles d'aspect, portent les caractères extérieurs d'un autre âge et ne soutiendraient pas longtemps l'épreuve d'une critique sévère; mais l'esprit politique et l'esprit logique sont très différens l'un de l'autre, et une des forces de l'Angleterre dans le passé est précisément de ne les avoir pas confondus; on y aimait même à conserver les formes antiques, à la condition, bien entendu, qu'elles n'entravassent pas la marche du progrès. La Chambre des Lords l'a-t-elle entravée? On ne s'en aperçoit pas lorsqu'on regarde l'Angleterre d'aujourd'hui et encore moins celle d'hier. La Chambre des Lords a eu ses défaillances; toutes les institutions humaines ont les leurs; mais à la prendre dans son histoire, jusques et y compris ces dernières années, on ne trouverait nulle part ailleurs une Chambre haute qui ait joué un rôle aussi utile et rendu d'aussi importans services à son pays. Si elle n'a pas vu plus tôt la nécessité de se réformer, c'est que personne encore ne la voyait à côté d'elle et ne la lui dénonçait. En tout cas, elle a eu le mérite de la reconnaître très nettement lorsque les événemens la lui ont montrée et elle en a pris son parti avec une merveilleuse rapidité.

Les résolutions par lesquelles elle a procédé avaient l'avantage de pouvoir être votées très vite et l'inconvénient de n'avoir pas la précision de projets de loi. Elles ont porté sur deux points : le recrutement de la Chambre haute et ses attributions. Déjà, au mois d'avril dernier, lord Rosebery avait déposé un projet de résolution relatif au recrutement. Lord Rosebery a une situation personnelle intéressante dans le débat. Doué d'un esprit critique qui l'a empêché de s'attacher définitivement à aucun parti et a fait de lui un isolé en politique, il a du moins été bien servi par sa perspicacité, qui est fine et aiguisée, dans la question qui se trouve actuellement posée. Il a été un précurseur et a eu le sort de tous les précurseurs, qui est de n'être pas suivis. Le premier il s'est aperçu que la Chambre des Lords n'était plus en harmonie avec les autres institutions anglaises, et il a prévu qu'on lui en ferait un jour un reproche. Inutile Cassandre, on l'a écouté à cause de son éloquence, mais on a négligé ses conseils : on s'en repent sans doute aujourd'hui. Il avait donc qualité plus que personne pour prendre l'initiative qu'il a prise. La résolution dont il a déposé le projet devant la Chambre haute porte, avons-nous dit, sur son recrutement. En voici le texte : « La Chambre des Lords décide : — 1° Qu'à l'avenir elle sera composée de Lords du parlement : *a*) choisis par le corps tout entier des

pairs héréditaires parmi ces pairs et par nomination de la Couronne; *b*) siégeant en vertu de leurs fonctions et de situations occupées par eux; *c*) choisis en dehors. — 2° Que la durée du mandat sera la même pour tous les Lords du parlement, excepté pour ceux qui siègent *ex officio*, lesquels siégeront tant qu'ils occuperont les fonctions qui leur assurent le droit de siéger. » On voit tout de suite l'importance de cette résolution : les Lords cessent d'être héréditaires ; ils sont nommés pour un temps au lieu de l'être à vie ; enfin, bien qu'ils soient nommés par le Roi, — c'est une question de forme, — ils sont désignés par des électeurs. Ces électeurs sont de deux sortes. Les uns sont les Lords eux-mêmes, les Lords actuels, qui choisiront un certain nombre d'entre eux pour les représenter : il ne suffira donc plus d'être Lord pour siéger à la Chambre haute, il faudra y avoir été envoyé par ses pairs, et on n'y sera envoyé que pour un nombre d'années déterminé. Les autres Lords seront désignés par le pays, c'est-à-dire par un corps électoral qui sera formé lui-même par une loi organique. Reste à savoir dans quelle proportion figureront dans la nouvelle Chambre les Lords élus par leurs pairs et les Lords élus par le corps électoral, enfin quels seront ceux qui y siégeront en vertu de leurs fonctions. Si les Lords élus par le pays sont en nombre suffisant, l'air du dehors pénétrera largement dans la Chambre haute et on ne pourra plus s'armer contre elle des griefs que certains membres du gouvernement brandissent avec une véhémence et une violence dont nous donnerons dans un moment un exemple.

Il y a une corrélation naturelle entre l'origine d'une Chambre et les droits dont l'exercice lui est attribué. Après s'être donné une origine plus large, plus démocratique, plus en rapport avec les idées actuelles, les Lords auraient pu revendiquer le maintien des droits qu'ils ont eus, jusqu'à ce jour ; ils n'en ont pourtant rien fait ; ils ont renoncé à une partie de ces droits et ils ont consenti à exercer ceux qu'ils conservent dans des conditions nouvelles. C'est ici qu'est intervenu lord Lansdowne, le leader du parti conservateur à la Chambre haute ; il pouvait laisser à lord Rosebery le soin de présenter la motion relative au recrutement de la Chambre, mais il devait présenter lui-même celle qui se rapporte à ses attributions. Le mieux sans doute est d'en donner le texte, comme nous l'avons fait pour la résolution du marquis de Rosebery ; le voici donc : « La Chambre des Lords décide qu'il est désirable que des dispositions soient prises pour régler les différends qui peuvent s'élever entre la Chambre des Communes et cette Chambre, reconstituée et réduite en nombre conformément

à ses dernières résolutions ; que pour les projets de loi autres que les projets de loi de finance, ces dispositions reposeront sur les bases suivantes : — Si un différend s'élève entre les deux Chambres au sujet d'un projet de loi autre qu'un projet de loi de finance, dans deux sessions successives et dans un intervalle de temps de moins d'une année, et si un tel différend ne peut être résolu par aucun autre moyen, il sera réglé dans une assemblée conjointe composée des membres des deux Chambres, à la condition que, si le différend a trait à une question qui soit de haute gravité et qui n'ait pas été soumise d'une manière suffisamment effective au jugement du peuple, cette question ne sera pas soumise à une assemblée conjointe, mais qu'elle sera soumise à la décision des électeurs par voie de *referendum ;* — que, en ce qui concerne les projets de loi de finance, les dispositions seront établies sur les bases suivantes : — Les Lords sont prêts à abandonner leur droit constitutionnel de rejeter ou d'amender les projets de loi de finance d'un caractère purement financier, à la condition que des mesures efficaces soient prises contre l'emploi de ces projets dans un dessein autre que celui de finances et que, si quelque question se pose au sujet d'un projet de loi quelconque ou d'une de ses dispositions, cette question soit déférée à un Comité conjoint pris dans les deux Chambres sous la présidence du speaker de la Chambre des Communes, qui ne votera qu'en cas d'égalité des votes émis et aura alors le droit de départager les partis. Si, de l'avis du Comité, le projet et les dispositions en question n'ont pas un caractère purement financier, ils seront discutés dans une assemblée conjointe des deux Chambres. »

Il est difficile de dire plus de choses en moins de mots. L'étendue des sacrifices faits par la Chambre des Lords est si grande qu'on ne la mesure pas sans quelque surprise : si ces projets de résolution passent définitivement dans le domaine constitutionnel, la Chambre des Lords britannique aura moins de pouvoirs que notre Sénat français. Il devient, en tout cas, difficile, ou pour mieux dire impossible de lui attribuer des prétentions excessives, et de l'accuser, avec M. Winston Churchill, de s'arroger le droit exclusif de gouverner 40 millions d'hommes. L'origine du conflit actuel est dans le droit que revendiquait la Chambre des Lords, d'accepter, d'amender, de rejeter les lois de finance comme les autres. L'exercice de ce droit était d'ailleurs presque tombé en désuétude : cependant la Chambre en a usé contre le budget de M. Lloyd George. Elle ne pourra plus rien faire de semblable, après le vote de la résolution de lord Lansdowne : la

Chambre, en effet, renonce en bloc à tous ses droits en matière fiscale.

Lord Lansdowne fait pourtant une réserve qui semble très légitime. Il arrive souvent qu'une loi financière touche à des objets qui ne sont pas financiers. Avec la meilleure volonté et la plus parfaite bonne foi du monde, il n'est pas toujours facile de distinguer les uns des autres ; tandis qu'avec un peu moins de bonne foi, il est extrêmement facile de faire le mélange et la confusion. La plupart des lois politiques, sinon toutes, entraînent dans leur application des mesures fiscales, et des lois fiscales peuvent avoir des conséquences politiques et sociales très profondes. Si la Chambre des Lords renonçait à son droit de contrôle sur tous les projets de loi auxquels serait jointe une demande de crédits, son action législative et politique serait réduite à peu près à rien. Aussi ne va-t-elle pas jusque-là. Le *Parliament bill* avait résolu la difficulté d'une façon sommaire et vraiment simple. « Quand un projet de loi auquel la Chambre des Lords n'a pas donné son consentement est présenté, avait-il dit, à l'assentiment de Sa Majesté sous forme d'un projet de loi de finance, ce projet sera accompagné d'un certificat du speaker de la Chambre des Communes attestant que c'est un projet de finance. » Ainsi le speaker de la Chambre des Communes, représentant officiel de ladite Chambre, résoudrait à lui tout seul une question aussi complexe, et il lui suffirait de donner à une loi un « certificat » de sa main pour que le Roi n'eût plus qu'à contresigner. Le gouvernement a reconnu lui-même qu'il était allé trop loin sur ce point : c'est le seul du *Parliament bill* qu'il se soit montré disposé à modifier. Lord Lansdowne propose une procédure qui donne un peu plus de garanties à la Chambre des Lords, mais bien peu encore : le dernier mot doit rester, en effet, au speaker de la Chambre des Communes qui intervient entre les représentans des deux Chambres pour les départager s'il y a lieu, et il y aura lieu de le faire presque toujours. En vérité, la Chambre des Lords se désarme ici presque complètement ; elle y met plus de formes et de décence que ne l'avait fait le *Parliament bill ;* mais dans les deux systèmes, à peu de choses près, le résultat est le même.

Voilà pour les projets de loi financiers ; mais les autres ? Ici encore, nous marchons d'innovations en innovations, et la Chambre des Lords mérite de moins en moins le reproche d'être routinière et rétrograde ; elle va si vite et si loin que nous avons de la peine à la suivre. Chez nous, lorsqu'un différend s'élève entre les deux Chambres au sujet d'un projet de loi, c'est-à-dire lorsqu'un projet est voté par l'une et rejeté par l'autre, il tombe à l'eau, et tout est dit. Les choses

se passent rarement ainsi, parce que la Chambre opposante aime mieux d'ordinaire amender le projet que le rejeter; il retourne alors devant l'autre Chambre, le temps fait son œuvre, les préventions s'effacent ou se modèrent; enfin, pour peu que le projet de loi en vaille la peine, on se fait des concessions nouvelles et on finit par s'entendre. Mais le droit de rejet reste entier pour l'une et pour l'autre des deux assemblées, et personne n'a encore imaginé d'y porter atteinte.

Lord Lansdowne redoute si fort les conflits qu'il veut les éviter à tout prix: aussi propose-t-il, en cas de dissentiment, une réunion des deux Chambres en une seule, où la plus nombreuse aura nécessairement un avantage marqué sur l'autre. Or, la Chambre des Lords devant être réduite, la Chambre des Communes sera la plus nombreuse, dans une proportion qui n'a pas encore été déterminée, mais qui pourra être importante. Lord Lansdowne est un esprit trop éclairé pour ne s'être pas rendu compte des dangers que son projet de résolution présente ici : il y pourvoit au moyen d'un remède hardi, qui est le *referendum*. Le procédé a des inconvéniens sans doute. Lord Crewe, le représentant du gouvernement à la Chambre des Lords, les a mis en relief; il a soutenu que le *referendum*, qui est un recours direct au peuple, était contraire au principe même du gouvernement parlementaire qui est un gouvernement représentatif. Soit; mais lorsque le gouvernement parlementaire subit certaines altérations, comme cela arrive en ce moment en Angleterre et est d'ailleurs déjà arrivé chez nous sous d'autres formes, il faut bien user de moyens correctifs nouveaux. Malgré les efforts qu'elle fait pour conserver quelques restes de sa puissance, la Chambre des Lords est en voie de décroissance prodigieusement rapide. Si le *Parliament bill* était voté, elle n'existerait plus; si la résolution de lord Lansdowne l'est, elle existera peu, et la Chambre des Communes prendra sur elle une prépondérance absolue. Il est donc naturel que lord Lansdowne cherche, en dehors de la Chambre des Lords, une force modératrice à opposer à la Chambre des Communes; et où pourrait-il la trouver sinon dans le peuple lui-même? Le *referendum* est un frein pour le Parlement quand il se croit le droit de tout faire, ou qu'il a une tendance à le croire. On sait qu'il a été employé, quelquefois très utilement, dans quelques petits pays comme la Suisse; mais il ne l'a pas encore été dans un grand pays comme l'Angleterre ou comme la France, et si nos voisins d'outre-Manche veulent les premiers en faire l'expérience, ce n'est pas à eux seulement qu'ils

auront rendu service. Ils ont été les créateurs du gouvernement parlementaire; ils en ont fourni au monde les premiers modèles, qui sont aujourd'hui plus ou moins imités et reproduits partout. Pourquoi, puisque le gouvernement parlementaire est, en certains pays, en train de devenir celui d'une seule Chambre, ne lui donneraient-ils pas un contrepoids en dehors du Parlement? Il serait digne d'eux d'être encore ici des initiateurs et des inventeurs.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les projets de réforme de lord Rosebery et de lord Lansdowne. Ils ont été l'objet d'une discussion rapide, sommaire, mais intéressante, et, comme il fallait s'y attendre, la Chambre haute les a votés; mais ce à quoi on s'attendait moins, c'est à l'attitude de plusieurs lords libéraux qui n'ont pas hésité, cette fois, à se prononcer contre le gouvernement qu'ils avaient jusqu'ici défendu. On a remarqué notamment l'opposition de lord Weardale, créé lord par le Cabinet actuel (il était bien connu précédemment sous le nom de sir Philippe Stanhope), radical à tendances socialistes, ancien gladstonien, *home ruler* et pacifiste, d'ailleurs homme de talent et d'esprit, qui n'a pas pu se retenir de protester. Il en a été de même des archevêques d'York et de Cantorbery. Ce dernier, le très révérend Randall Dadvison, qui n'avait pas pris parti au sujet du budget et avait toujours entretenu les meilleures relations avec le ministère, s'est exprimé ainsi : « En cet âge démocratique, la démocratie doit prendre ses responsabilités. Mais on oublie trop qu'avant tout, ce qui importe aux classes les plus pauvres, c'est la qualité du gouvernement, car c'est elles que les mauvaises lois finissent toujours par atteindre. L'un des devoirs les plus importans du Parlement est de discuter en public les grandes questions sur lesquelles, par la suite, le peuple votera, afin qu'elles deviennent claires et compréhensibles. Or la semaine dernière, quand le Parlement s'est réuni, nous avons été terrifiés d'apprendre que la dissolution allait immédiatement se produire. Il eût été lamentable que les chefs de l'opposition n'eussent pas pu définir leur attitude à l'égard du projet gouvernemental. Les résolutions du marquis de Lansdowne ont été décriées. Oublieux de lui-même et de ses fonctions, le premier ministre s'est abaissé jusqu'à parler du repentir du condamné à mort. Avant-hier, dans l'Est de Londres, un orateur (M. Lloyd George) a rappelé à ses auditeurs le cri de guerre poussé à la bataille de Nottingham, au début de la guerre civile, et il a ajouté : « Vous savez comment cette guerre a fini ! » Oui, nous le savons : la guerre civile n'a pas fini à Whitehall avec Charles Ier, mais bien dans la réaction des derniers Stuarts, dans

l'abaissement moral, dans le mépris du progrès et de la liberté. Le conflit n'est pas aujourd'hui, comme certains le disent, entre les pairs d'un côté et le peuple de l'autre. Il est entre deux moitiés de l'Angleterre. De part et d'autre, il faut que chacun y mette du sien pour qu'un de ces compromis dont le bon sens anglais s'est enorgueilli dans le passé soit conclu. » Ce compromis, beaucoup le désirent qui n'osent pas encore le dire aussi nettement que l'archevêque de Cantorbery : on en trouve les élémens dans les résolutions de lord Rosebery et de lord Lansdowne. Si le gouvernement voulait y prêter la main, rien ne serait plus facile que de le conclure. Pourquoi ne le veut-il pas? Les raisons qu'en a données lord Crewe à la Chambre des Lords sont-elles les bonnes, les vraies? On ne le croit guère. On regarde du côté des socialistes et surtout des Irlandais. Ces derniers ne sont peut-être pas autant qu'on le dit les maîtres de la situation, mais ils sont ceux du gouvernement. M. Asquith est lié par les promesses qu'il leur a faites : ils ne lui permettent pas de s'y dérober. Quant à eux, ils se préparent à la lutte électorale avec ardeur et confiance. M. Redmond est revenu des États-Unis et du Canada avec un million que les frères d'outre-mer ont généreusement donné pour le succès électoral de la cause nationaliste. On fait sonner très haut ce million où l'on voit le nerf de la guerre et, comme l'a dit M. Asquith, la guerre est commencée. Veut-on savoir comment M. Lloyd George l'engage et s'apprête à la soutenir? Qu'on nous permette une dernière citation : elle est un peu longue, mais elle caractérise admirablement la manière oratoire du chancelier de l'Échiquier.

« Supposons, a-t-il dit dans un meeting, que nous nous rendions en Australie pour persuader aux habitans d'établir une Chambre des Lords sur le modèle de la nôtre. — Avez-vous une deuxième Chambre, bonnes gens? Oui. Fort bien. Nous passerons la nuit ici. De quelle classe de personnes est-elle composée? — De cette classe de personnes que vous voyez autour de vous. — Écoutez, nous sommes des missionnaires, nous venons convertir les païens que vous êtes au principe d'une deuxième Chambre héréditaire. — Que devons-nous faire pour nous sauver? diraient les Australiens. Constituer une aristocratie? Où la prendrons-nous? — Rien de plus aisé, je vais vous conter comment la nôtre nous est venue. Commençons par la plus ancienne, c'est-à-dire la meilleure, parce que, comme le fromage, plus une aristocratie vieillit (Une voix : plus elle sent mauvais!) plus elle gagne en valeur... Des flibustiers français arrivèrent en ce pays, de Normandie : une vraie cargaison. Ils tuèrent tous les propriétaires qu'ils purent

saisir et, le massacre accompli, frappèrent les biens des victimes d'un droit de succession de cent pour cent. Par malheur, leurs descendans, dans la suite des temps, se sont entr'égorgés; bien peu nous en restent : exemplaires rares et précieux! Je n'ai pas besoin de vous certifier que la théorie de la survivance des plus aptes ne s'applique pas à eux. Si nous disions aux Australiens maintenant : Avez-vous rien de tel? Ils nous répondraient : Voici bien des années, nous avions des coureurs de brousse, des voleurs de bestiaux. — Oh! point de cela : il s'agit de preneurs de terres, d'accapareurs de terres. — Nous avons pendu le dernier de ces brigands avant qu'il ait eu le temps de faire souche. — Fort bien, voici une seconde qualité d'aristocrates. Dans ce pays, nous avons eu une grande réforme religieuse. Beaucoup de gens en ont profité pour s'approprier des terres et des maisons consacrées au service des malheureux. (Une voix : Quelle honte!) Dans ce pays, ce fut une grande détresse. Les mendians s'assemblèrent et se révoltèrent. On dut établir la *poor law*, les aider aux frais des contribuables : et vous payez maintenant des impôts pour remplacer les fondations que de nobles personnages se sont adjugées. Récemment, avec le secrétaire d'État à l'Intérieur (M. Winston Churchill. — *Applaudissemens*) j'ai visité le pénitencier de Dartmoor. Sur le sol friable, détrempé, j'ai rencontré un vieillard de soixante-cinq ans, qui purge treize années de servitude pénale pour avoir volé 2 shillings, étant ivre, dans le tronc d'une église. La première fois que les descendans de ces gentilshommes m'appelleront voleur et bandit, pour avoir taxé le riche et ménagé le pauvre, je leur dirai : C'est le tronc des églises, le tronc du pauvre qui alimente maintenant votre vie. — Et je demande aux Australiens : Avez-vous rien de comparable à cela? — Dans nos plus mauvais jours, répondent-ils, nous n'avons jamais été aussi bas. — S'il en est ainsi, je ne vois pas comment nous pourrons vous aider. Nous vous avons indiqué nos deux meilleures qualités d'aristocrates. Peut-être pourrions-nous encore vous citer les pairies créées pour anoblir les aventures de nos Rois; ne pourriez-vous pas créer une aristocratie de cette sorte? — S'il en est ainsi, concluraient les Australiens, nous préférons être gouvernés par un sénat de Kangurous. »

C'est là de l'éloquence populaire, si l'on veut, mais aussi et surtout de l'éloquence démagogique. Non content des motifs de haine et de discorde qui existent dans le présent, M. Lloyd George va encore en chercher dans l'histoire. Nous nous demandons toutefois si des discours de ce genre servent ou desservent la cause qu'ils ont pour inten-

tion de défendre. Les sentimens de M. Lloyd George à l'égard de la Chambre des Lords ne sont vraisemblablement pas ceux de tous ses collègues du Cabinet, et encore moins ceux du pays, mais ces sentimens et surtout la manière dont l'orateur les exprime nous font entrevoir une Angleterre nouvelle, qui ressemble peu à celle du passé. Où va-t-elle et quel est son avenir? Nous n'en savons rien. Tant de nouveautés nous déroutent. Il est impossible d'émettre les moindres pronostics au sujet des élections prochaines. L'effort de la Chambre des Lords pendant ces derniers jours a eu du moins pour objet de rendre ces élections plus claires. Si elles avaient eu lieu sans répit et sans débat, comme l'aurait voulu le ministère, on se serait battu dans les ténèbres, et les libéraux auraient eu beau jeu pour accuser les Lords de prétentions arrogantes et intransigeantes : c'est un grief qu'on ne saurait articuler contre eux aujourd'hui. Les deux programmes opposés sont connus désormais. Le gouvernement dit : Pas de réforme de la Chambre des Lords; modifier son origine serait la fortifier; il faut la laisser à son archaïsme pour la déclarer incapable et lui enlever tous ses pouvoirs. — La Chambre des Lords dit au contraire : Je demande à devenir élective et renouvelable et j'abandonne une partie de mes pouvoirs pour conserver le reste. — Au pays de choisir, puisqu'on fait appel à son jugement. Il pourra du moins se prononcer en connaissance de cause. Quant à nous, nous n'avons pas de préférence à exprimer. Les deux partis en Angleterre sont également amis de la France; ils pratiquent à notre égard la même politique. Que ce soit sir Ed. Grey ou lord Lansdowne qui dirige les Affaires étrangères, cette direction reste immuable, et par conséquent nos sympathies restent indivises. Les destinées intérieures de l'Angleterre sont ici seules en jeu; mais, même ramenée à ces termes, la question est assez haute pour intéresser l'humanité tout entière, et nous moins que personne, qui sommes les amis de l'Angleterre, ne saurions y être indifférens.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870

LE COMMANDEMENT[1]

I

Le 8 juillet 1870, Le Bœuf tira du tiroir où on le conservait secrètement, en le tenant à jour, le travail de répartition arrêté en 1868 par le maréchal Niel, et il le remit sous les yeux de l'Empereur, en proposant, sauf les changemens inévitables, de s'y conformer. L'archiduc Albert, auquel l'Empereur avait communiqué ce travail lors de son voyage à Paris au mois de mars, avait critiqué la division en trois armées et conseillé la constitution d'une armée unique. Néanmoins, l'Empereur maintint d'abord le projet de Niel, et le 8 juillet au soir, le colonel d'Ornans et le colonel Hartung s'étaient mis, sous la direction du maréchal, à procéder à la répartition du détail. Leur tâche était à peu près terminée; plusieurs intéressés (Mac Mahon et Bazaine notamment) avaient été prévenus des commandemens qui leur étaient réservés, lorsque le 11 au matin, Le Bœuf s'étant rendu à Saint-Cloud, l'Empereur lui fit connaître qu'il se rangeait à l'avis de l'archiduc et qu'il voulait une seule armée, divisée en huit corps, y compris la Garde, placée sous son commandement unique. Parmi les motifs donnés par lui, le plus déterminant avait été l'opinion de son oncle : « Il ne faut qu'une armée, a dit Napoléon, car l'unité de commandement est de première nécessité à la guerre (1). »

Le Bœuf résista. Il trouvait déplorable qu'on s'exposât à une

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1907.

perte de temps irréparable en revenant, alors que toute minute était précieuse, sur un travail déjà presque achevé. Il ne méconnaissait pas le précepte de Napoléon, mais l'unité indispensable serait maintenue par la suprématie de l'Empereur et facilitée par la division en trois armées, car il serait plus compliqué de donner directement des ordres à huit corps, sans compter la réserve générale d'artillerie, les divisions de cavalerie indépendante, etc. L'Empereur termina la discussion par un de ces doux : *je le veux*, auxquels il fallait bien se rendre. Le maréchal se soumit; le travail presque achevé fut abandonné, et l'on en improvisa fiévreusement un nouveau.

L'armée fut ainsi constituée : le maréchal Le Bœuf, major-général; le général de division Lebrun, 1er aide-major général; le général Jarras, second aide-major général. Commandant général de l'artillerie : général Soleille; commandant général du génie : général Coffinières de Nordeck; intendant général : général Wolff; 1er corps : maréchal Mac Mahon; 2e corps : général Frossard; 3e corps : maréchal Bazaine; 4e corps : général Ladmirault; 5e corps : général de Failly; 6e corps : maréchal Canrobert; 7e corps : général Félix Douay; la Garde : général Bourbaki; 1re division de cavalerie de réserve : général Forton; réserve générale d'artillerie : général Canu. Toutes ces nominations furent arrêtées sans que le Conseil fût consulté. L'Empereur s'attachait scrupuleusement à tout concentrer entre ses mains et à nous tenir en dehors.

Je n'ai pas été dans une position différente de celle de mes collègues. Étant arrivé à Saint-Cloud un soir en même temps que Le Bœuf, venant parler, moi des affaires politiques, lui des affaires militaires, le maréchal me dit : « Vous pouvez entrer avec moi, vous n'êtes pas de trop. » Mais l'Empereur ne m'adressa pas la même invitation et nous fit prier de n'entrer que l'un après l'autre. J'appris par hasard pour la première fois le nom des principaux commandans de corps d'armée. C'était à Saint-Cloud, on causait après déjeuner, dans le salon, debout, lorsqu'on apporta à l'Empereur un télégramme de Pétersbourg de Fleury qui sollicitait un commandement actif. L'Empereur tendit le télégramme à l'Impératrice qui répondit : « Non, on ne peut pas tout avoir. » Le Bœuf était présent. Il parla du général Frossard. J'avais eu des rapports avec ce général, qui appartenait au département de la Haute-Marne dont j'avais été préfet;

me trouvant seul quelques instans avec le maréchal, je lui exprimai l'appréhension que ce choix ne parût un acte de favoritisme et qu'on ne considérât le gouverneur du prince impérial comme un de ces généraux en brassière auxquels les souverains croient donner la capacité avec la patente. Le Bœuf m'assura que le général était excellent militaire autant qu'homme distingué, et qu'il se montrerait digne de la confiance dont l'Empereur l'honorait.

Nous exprimâmes aussi la crainte que la nomination de Failly ne prêtât aux mêmes suspicions. Le Bœuf nous rassura. Failly avait de très beaux états de service; il était réputé brave officier; ce n'est pas la courtisanerie qui l'amena à la Cour : l'Empereur, désirant honorer l'armée de Crimée, voulut, à l'issue de la campagne, la voir représentée dans sa maison militaire par un général de division; le ministre de la Guerre proposa Failly, et sa nomination d'aide de camp lui fut remise à Marseille au moment de son débarquement. Inconnu au souverain, étranger à son entourage, sa position à la Cour demeurait, comme son origine, exclusivement militaire.

Toujours sous forme de conversation, sans intervenir dans un domaine qui nous était interdit, mes collègues et moi, nous exprimâmes notre étonnement de l'exclusion du général Trochu. Il avait demandé un commandement à l'armée du Rhin. Pourquoi ne le lui avait-on pas donné ? Dans ce temps-là, nous l'admirions, et nous l'aurions pris pour collègue, si l'Empereur ne s'était réservé la disposition du ministère de la Guerre. Sa valeur militaire était hors de doute; il était un des quatre plus jeunes généraux de l'armée, ayant dix ans d'exercice dans son grade, en pleine vigueur d'intelligence et de santé, et, certes, il eût fait bonne figure en première ligne. Par ses relations et aussi par son langage il s'était rangé, il est vrai, parmi les opposans, mais Mac Mahon s'était plus encore signalé comme tel, par son vote unique au Sénat contre la loi de sûreté générale en 1857; nonobstant, on lui avait confié un commandement en 1859. Le Bœuf nous assura que Trochu ne resterait pas sans emploi; on lui destinait le commandement d'une armée qui se formerait à Toulouse contre une agression possible de l'Espagne. Trochu s'offensa avec raison d'une telle destination: une agression de l'Espagne n'était qu'une hypothèse ridicule. Comme il l'a dit avec irritation, on lui faisait tourner le dos à la bataille à l'âge

où les divisionnaires y marchent. Il ressentit violemment cet ostracisme. « Si je meurs d'une maladie de cœur, écrit-il le 21 juillet, l'origine en sera là, car je refoule énergiquement le torrent de sentimens qui remplissent mon âme. »

Cousin-Montauban fut déçu lui aussi de n'avoir pas un commandement actif. Il ne cacha pas son mécontentement : « La camarilla redoute ma concurrence à l'armée, là où la faveur du maître est obligée de s'arrêter devant les services rendus. Malgré l'opinion publique, malgré le désir de l'armée, je suis condamné à un rôle inactif, tandis que des généraux dont le nom n'est précédé d'aucun fait d'armes reçoivent des commandemens en chef. Après m'avoir refusé le bâton de maréchal pour le donner à Le Bœuf, on veut me mettre dans l'impossibilité de le conquérir par de nouveaux services. » (18 juillet.) Ces plaintes étaient fondées. Trochu et Cousin-Montauban méritaient plus que Failly et Frossard d'être placés en tête dans les corps de première ligne.

Canrobert n'eut pas un moindre déplaisir. Ses exigences n'étaient pas aisées à satisfaire. A l'Impératrice le félicitant de sa nomination à Lyon il avait répondu : « Un maréchal de France, c'est si gros, si gros, qu'à Lyon, madame, je me considère comme une baleine nageant dans un ruisseau. » Nommé à Paris au commandement du 1er corps d'armée (21 juin 1865), il n'avait eu qu'une part très secondaire ou plutôt nulle aux travaux de la réorganisation militaire. Le commandement du corps de réserve lui parut une diminution : on eût dû le placer au premier rang en avant et non en arrière. Ce sentiment honorable n'était point juste, car étant donné l'infériorité numérique de notre armée, il était certain que le corps de réserve serait promptement appelé en première ligne à jouer un rôle important. Quoi qu'il en soit, de ce jour il voua à l'Empereur une rancune sourde, qui l'eût poussé peut-être à quelque éclat s'il n'avait été contenu par l'influence de sa charmante et noble femme complètement dévouée aux souverains. Il éprouva une autre contrariété. Sans consulter ses convenances, on lui envoya, comme chef d'état-major, un général Henry qui lui déplaisait. Un tel procédé qui, du reste, ne fut pas spécial à Canrobert, était abusif : un chef d'état-major est un confident de son général, un auxiliaire de confiance; il doit être désigné par lui, et non imposé par le ministre.

Le Bœuf prit aussi sur lui de refuser un commandement au général Changarnier. Le général était un de ceux que le coup d'État avait précipités de la plus haute espérance et qui en avaient cruellement souffert. Chacune des grandes guerres auxquelles il n'avait pu participer avait rendu plus poignante la douleur de son avenir militaire brisé. Après l'amnistie, il était rentré en France; toutefois, il n'avait pas désarmé; nous l'avions vu, à chacune des séances où Thiers attaquait l'Empire, attentif, suspendu aux lèvres de l'orateur, ardent à approuver au point de s'oublier parfois jusqu'à l'applaudissement, interdit aux auditeurs. La déclaration de guerre avait immédiatement tué en lui cet homme de parti et n'avait laissé vivant que le patriote et le soldat. Il oublia ses déceptions, ses colères; il ne considéra plus en l'Empereur que le chef d'armée, qui tirait l'épée de la France pour la défense de l'honneur. Il vint demander un commandement à Le Bœuf. D'anciennes relations existaient entre ces deux vaillans. Au début de sa carrière, lorsqu'il était en Afrique aide de camp du maréchal Valée, Le Bœuf avait intéressé son chef à Changarnier, dont l'avancement, jusque-là, avait été des moins rapides. Changarnier lui en savait gré; et entre eux s'étaient établies des relations affectueuses que n'avaient rompues ni la fortune de l'un ni les disgrâces de l'autre. Le Bœuf reçut Changarnier avec la sympathie la plus émue. Mais il ne crut pas possible d'accueillir sa requête : il le trouvait trop fatigué et il craignit que la réintégration d'un général, depuis si longtemps hors des cadres, ne déplût à l'armée. Ce refus fut pour le vieux patriote une douleur amère qu'il alla cacher dans sa province. Avant d'y retourner, il envoya à nos soldats, auxquels il ne pouvait se mêler, un cri de confiance : « Nos soldats, nos chers soldats, écrivit-il, seront partout vainqueurs ! »

Une difficulté, sur laquelle le Conseil fut consulté, surgit en ce qui concerne le prince Napoléon. Lorsque éclata la candidature Hohenzollern, le prince voyageait dans les Mers du Nord en compagnie de Renan et de savans illustres. L'Empereur et, à ma requête, le secrétaire du prince l'avertirent aussitôt. Néanmoins, il n'interrompit pas son voyage : « Qu'on ne m'envoie plus de pareilles sornettes ! » aurait-il dit. Enfin, informé de la gravité de plus en plus menaçante de la situation, il se décida à revenir. Il s'arrêta d'abord à Londres, où La Valette lui raconta

les faits à sa manière, c'est-à-dire d'un point de vue peu favorable à Gramont; puis il arriva à Paris le 21 juillet.

Il vint aussitôt me voir. Le dénigrement de tout ce qu'il ne faisait pas lui-même était une des habitudes constantes de son esprit. Cavour notait comme trait digne de remarque que, dans une certaine circonstance, « le prince n'avait pas tout critiqué. » Cette disposition était devenue très âpre depuis le plébiscite. Ne tenant nul compte du service que nous lui avions rendu en introduisant son droit à succéder dans la Constitution, il ne nous pardonnait pas d'y avoir maintenu la régence de l'Impératrice. Il était donc naturel qu'il blâmât la guerre d'autant plus qu'elle dérangeait ses divertissemens, et qu'elle contrariait son parti pris de laisser faire librement à la Prusse comme au Piémont tout ce qui leur conviendrait. Il se déchaîna contre notre politique qu'il appelait une politique de sous-officiers. J'essayai de lui montrer la réalité qu'il ignorait; il ne se calma point. Il m'écoutait à peine. Je finis alors par me fâcher à mon tour et lui dis que notre « politique de sous-officiers » n'était que la politique de l'honneur, et que je m'étonnais qu'un Napoléon ne le comprît pas... « D'ailleurs, à quoi bon ces récriminations? si vous aviez voulu agir sur nos résolutions, vous auriez dû revenir à notre premier avertissement et ne point vous attarder jusqu'à ce que les actes décisifs fussent accomplis. » Le prince demeura de méchante humeur. Thiers, qui n'avait pas réussi à voir l'Empereur, essaya de causer avec lui. Il écrivit à son amie la princesse Julie Bonaparte de lui ménager chez elle et en sa présence une conversation avec son cousin. Le prince avait encore moins de raisons que l'Empereur de refuser cette avance, mais il ne comprit pas lui non plus l'intérêt qu'il y avait à l'accueillir et il la repoussa brutalement : « Qu'il vienne chez moi! C'est un intrigant. » La princesse Julie, en termes adoucis, transmit cette rebuffade à Thiers et brûla devant lui la lettre par laquelle il lui avait exprimé son désir de rencontre.

Pendant la paix, exclusivement civil, le prince demeurait étranger à l'armée, n'y exerçait aucun emploi, ne se montrait jamais dans les casernes ou dans les manœuvres, et lorsque des hostilités allaient éclater quelque part, il revêtait un uniforme, se transformait en général, réclamait un commandement. Et il était admis qu'on le lui devait. Il en résultait pour l'Empereur de sérieux embarras. En cette circonstance, avant tout pré-

occupé de ne pas l'emmener avec lui, il songea à le placer à la tête de l'expédition projetée dans la Baltique. Il envoya le maréchal lui demander si cette destination lui conviendrait. Le prince répondit affirmativement, à la condition qu'on lui accorderait comme chef d'état-major le général Trochu, un des habitués du Palais-Royal. On y consentit sans observations, et le général, voyant jour à sortir ainsi d'une exclusion humiliante, accepta de son côté sans hésiter.

La marine était un des élémens principaux de l'expédition, et le succès dépendait d'une entente constante entre les troupes de terre et les troupes de mer. Le prince et le général Trochu demandèrent que le prince fût le général en chef de l'expédition, et exerçât un commandement aussi entier sur la flotte que sur le corps de débarquement. Le ministre de la Marine, l'amiral Rigault de Genouilly, repoussa énergiquement cette condition; il déclara qu'il ne consentirait jamais à exposer une flotte sous les ordres d'une personne étrangère à la marine, et que, si l'Empereur prenait cette décision, il rendrait son portefeuille. D'autre part, le prince Napoléon objecta l'impossibilité d'accepter la responsabilité d'une expédition qu'il ne dirigerait pas dans son ensemble : si les mouvemens de la flotte n'étaient pas combinés avec ceux du corps de débarquement, ils échoueraient; une entente réelle ne serait créée que par l'unité du commandement. L'amiral ripostait par l'expédition de Crimée dans laquelle l'entente de la flotte et de l'armée n'avait pas cessé d'être parfaite, quoique chacune d'elles fût soumise à un chef séparé. Malgré les efforts de l'Empereur pour le ramener à l'avis du prince, il resta intraitable. Alors, à la fin d'un conseil, l'Empereur nous annonça que, le lendemain, il nous appellerait à prononcer sur le différend.

Le Conseil était déjà en séance, et Gramont, qui était favorable au prince, se faisait attendre. L'Empereur alla plusieurs fois regarder avec inquiétude, par la fenêtre qui donnait sur la cour, s'il ne l'apercevait pas. « C'est que, me dit-il d'un air soucieux, si Napoléon renonce à la Baltique, je devrai le prendre avec moi et il critiquera tout. » Gramont arriva enfin, mais malgré le secours que lui, Maurice Richard et moi, donnâmes à l'Empereur, le prince Napoléon n'eut pas gain de cause. Segris et Plichon soutinrent vivement l'amiral. A une voix de majorité, le Conseil approuva leur résistance; le prince renonça à son

commandement et l'Empereur dut se résigner à le prendre sans emploi dans son état-major. Le commandement en chef des troupes de débarquement, dont les mouvemens devaient être combinés avec le chef de l'escadre, fut attribué au général Trochu.

II

Les généraux qu'on avait placés à la tête des corps étaient des chefs dignes de les conduire. Dans aucun temps, dans aucune armée, il n'a existé une réunion d'hommes aussi probes, aussi vaillans, aussi rompus à la guerre. Ils étaient dans la force de l'âge, robustes, pleins de santé physique et d'ardeur guerrière; leurs états de service étaient magnifiques; avec du plus ou du moins, ils pouvaient se résumer de la même manière : une carrière commencée en Afrique, une participation glorieuse aux longues fatigues de la Crimée, aux brillans faits d'armes de la guerre d'Italie, aux difficultés de l'expédition du Mexique. S'ils n'avaient été préparés que par la guerre d'Afrique, leur instruction eût été incomplète. Ils y avaient pris l'habitude de se garder de trop près, de ne pas étendre suffisamment le rayon dans lequel on s'éclaire; tout entiers au décousu des petites expéditions contre un ennemi qu'on avait rarement l'occasion de saisir en champ clos, ils ne s'y étaient pas formés aux combinaisons de la grande guerre. S'ils en étaient restés là, il eût été téméraire de compter sur aucun d'eux pour lutter contre les vainqueurs de Sadowa. Mais, même pendant leur apprentissage africain, ils n'avaient pas été sans s'initier aux principes des grandes guerres. Un de leurs chefs les plus respectés, le maréchal Bugeaud, s'était fait leur professeur en leur exposant les enseignemens de notre épopée militaire dont il était pénétré et qu'il savait rendre accessibles dans des conversations familières. Ils avaient depuis, en Crimée, en Italie, au Mexique, été à même d'appliquer les théories de leur professeur d'Afrique. Aucun des généraux modernes n'avait reçu une éducation aussi complète, sur des théâtres aussi divers et contre des adversaires qui se ressemblaient aussi peu : les campagnes du Danemark et celle de 1866, la première si facile, la seconde si courte, n'avaient pu en enseigner autant aux généraux prussiens. A l'examen, d'ailleurs, les conceptions de ceux-ci avaient paru

contestables et ils n'avaient été jugés admirables que par l'audace de leur offensive. Le nom de nos généraux n'était-il pas dans le monde entier synonyme d'audace irrésistible? Qu'ils pussent se montrer hésitans, timides, empêtrés dans la défensive et pécher autrement que par l'excès dans l'audace, aucun Français, aucun homme d'État ou de guerre en Europe n'eût osé le craindre ou l'espérer. Nous les avons déjà tous vus à l'œuvre et jugés. Quelques-uns cependant méritent d'être regardés de près.

La famille de Bourbaki, originaire des îles Ioniennes, fut naturalisée par le Premier Consul en récompense de services rendus. La physionomie du général était ouverte, son œil brillant, son parler coloré, son allure fière; tout en lui respirait la franchise, la générosité, attirait la sympathie, et quelque chose du charme oriental adoucissait ce qu'il y avait de mâle dans sa personne. Il servit en Afrique sous Lamoricière, Cavaignac, le Duc d'Aumale. Il organisa les corps indigènes de turcos et ces fils du désert se prirent d'enthousiasme pour sa bravoure irrésistible, en quelque sorte fastueuse, bien propre à frapper leurs imaginations. Ils mirent son nom sur une de ces chansons guerrières improvisées au bivouac, qui consolent les longues marches, remplacent souvent, en campagne, la soupe et le café absens :

Ce chic exquis
Par les turcos acquis,
Ils le doivent à qui?
A Bourbaki,
Honneur à Bourbaki (*bis*) !

Général de brigade en Crimée, il déploya l'indomptable courage qui avait fanatisé les Arabes. A Inkermann, il s'aperçoit le premier que les Anglais attaqués brusquement vont succomber; il s'élance, il rallie à la hâte quelques bataillons de chasseurs et de zouaves, passe en une minute chez ces vétérans son âme de feu; aussitôt les Russes sont culbutés, effarés, perdus; ils se reforment en carré pour résister à cette charge d'infanterie, plus terrible que la charge des cuirassiers de Ney à Waterloo... Bourbaki se précipite sur eux; on veut l'arrêter; il saisit une carabine, s'en sert comme d'une massue, et, les yeux pleins d'éclairs : « Place, s'écrie-t-il, il y a ici de la gloire pour tous! » La bataille d'Inkermann était gagnée. Bourbaki l'Africain s'appela

désormais, pour l'armée qui donne les vrais titres de noblesse, Bourbaki d'Inkermann. Il prit part à la guerre d'Italie comme chef de division : le 19 juillet 1859, il fut nommé commandant de la Garde impériale. Dévoué sans conditions à l'Empereur et surtout à l'Impératrice, auprès de laquelle sa sœur, Mme Le Breton, remplissait l'office de dame de compagnie, d'une droiture chevaleresque d'où l'esprit n'était pas exclu, d'une crânerie d'audace à étourdir, peu friand de théorie, connaissant à merveille la pratique de son art, il pensait que le travail abrutit un officier, mais si on lui avait commandé de faire monter une compagnie sur le toit d'une maison, il aurait trouvé le moyen de l'y conduire. Envoyé en 1864 à Berlin par Randon pour assister aux grandes manœuvres d'automne, il acquit là une connaissance de l'armée prussienne qui donnait beaucoup de crédit à ses pronostics de succès; plus que personne il contribua à inspirer à l'Impératrice cette confiance en notre armée qui l'avait rendue favorable au parti de la guerre.

Ladmirault était issu d'une famille militaire et terrienne, fixée en Poitou par la capitainerie héréditaire de Montmorillon, ayant fourni une série ininterrompue d'officiers aux armées royales. Son père était à l'armée de Condé. Il fut façonné au métier au Collège des fils de Chevaliers de Saint-Louis, puis à Saint-Cyr. Sa carrière avait été modestement brillante. Il resta vingt-deux années en Algérie. Général de division en 1853, commandant la deuxième division du premier corps de l'armée d'Italie en 1859, il avait été deux fois grièvement blessé. Renversé de cheval, il se relève, se laisse emmener à l'ambulance établie à quatre pas du champ de bataille, sous le feu de l'ennemi. Mais là il refuse tous soins. Appuyé contre le tertre qui porte le fanion, les yeux sur les Autrichiens et sur sa division qui combat, il est tout entier aux mouvemens qu'il a conçus et ordonnés, il ne songe à sa blessure que lorsque ses régimens ont couronné les hauteurs et fait flotter le drapeau français sur les positions qu'occupaient les Autrichiens. En 1863, on lui donna le commandement de la division des grenadiers de la Garde, en 1865, le sous-gouvernement de l'Algérie, en 1867, le grand commandement de Lille. Il obtint cet avancement par son seul mérite, car il n'était pas inféodé à l'Empire.

Sa stature était haute et massive, donnant l'idée de la solidité. Son visage, animé par un œil clair et doux, « reflétait son

âme; jamais physionomie n'a mieux exprimé un caractère. Ce n'était pas un imaginatif ni un passionné, nul n'était moins compliqué. C'était un simple, un modeste, un résolu, un soumis. En toute circonstance, il voyait promptement son devoir, parce qu'il le cherchait par la voie droite; il l'accomplissait jusqu'au bout, l'entreprenant sans arrière-pensée, et comme il n'attendait rien au delà, il obéissait sans hésitation, sinon sans effort, aux hommes quand ils avaient autorité sur lui, aux événemens, quand ils étaient plus forts que sa volonté (1). » On le réputait le premier manœuvrier de l'armée pour disposer une troupe, la faire mouvoir, l'arrêter, la lancer, multiplier par une tactique expérimentée les forces dont il pouvait disposer. D'un calme imperturbable au milieu de l'action la plus vive, il conservait la sûreté du coup d'œil, le jugement droit, et sa prudence n'enlevait rien à son audace.

Frossard, sorti de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, appartenait à l'arme du génie. Après avoir assisté au siège d'Anvers, servi en Afrique, il avait été attaché au dépôt des fortifications, officier d'ordonnance de Louis-Philippe. En 1849, on le retrouve au siège de Rome, puis à l'École polytechnique pendant deux ans, comme commandant en second. Il sort de l'ombre pendant l'expédition de Crimée. En qualité de colonel du génie, attaché au 2e corps sous les ordres du général Bosquet, il dirigea les travaux qui entraînèrent la prise de Malakoff. « Il a une ardeur extrême, écrivait le général Niel, et répand le feu sacré sur ceux qui l'entourent. » (21 juillet 1855.) Son intrépidité était bouillante, opiniâtre, téméraire, ne tenant nul compte de l'obstacle. Après la Crimée, il fit partie de la mission militaire envoyée au couronnement de l'empereur Alexandre, devint membre du comité des fortifications, commandant supérieur du génie en Algérie, général de division (1858). Pendant la campagne d'Italie (1859), il avait commandé avec supériorité le génie, ce qui l'avait fait grand-officier de la Légion d'honneur, et aide de camp de l'Empereur. Enfin, sur le désir de l'Impératrice, il avait été nommé gouverneur du prince impérial (1867). Devenu président du comité des fortifications, on lui donna en 1870 le commandement du camp de Châlons pour initier le prince impérial aux opérations d'un siège. Il

(1) Albert de Mun, préface de la *Vie du général de Ladmirault*, p. 2, de La Faye.

était distingué, instruit, réfléchi, souple, inégal; il savait, lorsque cela lui convenait, captiver par l'agrément de ses manières, mais il ne le voulait pas toujours dans ses rapports avec ses égaux, et presque jamais avec ses inférieurs. Il était à la fois exigeant dans le commandement et peu disposé à l'obéissance; facile pour ceux d'en haut, hérissé pour ceux d'à côté ou d'en bas. « Il n'est pas commode à mener, disait Niel, et quelquefois bien dur pour ceux qui servent sous ses ordres. » (18 août 1855.) Il s'attira la défaveur d'une grande partie de l'armée par la roideur de ses manières et les difficultés de son humeur nerveuse. On l'appelait le maître d'école. Le double aspect de sa nature se retrouvait dans sa figure intelligente aux traits secs, revêches, à la fois chafouine et insinuante.

Dans son commandement à Châlons, il s'était montré si peu exercé au maniement des troupes que, lorsque la guerre vint nous surprendre, on songea à le placer à la tête du génie. Il y eût rendu d'éminens services. Si on avait ménagé sa dignité, il aurait probablement consenti à un déplacement qu'en lui-même peut-être il désirait. Mais l'Empereur le lui demanda brusquement par une dépêche qu'aucune explication n'avait préparée. « S'il y a la guerre, je voudrais que vous eussiez le commandement en chef du génie. Cependant si vous tenez à conserver votre corps, répondez-moi. » (14 juillet, 1 h. 27 soir.) Le général pensa qu'il se déconsidérerait en quittant son commandement à l'ouverture des hostilités. Il répondit « que l'Empereur pouvait disposer de lui comme il l'entendrait, qu'il lui était tout dévoué, et prêt à faire ce qu'il jugerait utile à son service, quelles que pussent être ses préférences. » L'Empereur, craignant de le blesser, le laissa malheureusement à la tête du 2e corps, celui qui devait être lancé le premier vers la frontière.

Parmi les divisionnaires placés sous ces chefs, quelques-uns n'avaient d'autre mérite que d'être prêts à sacrifier leur vie à tout instant. Dans les rangs inférieurs, ils avaient appris la tactique réglementaire; la sachant fort bien, ils considéraient le grade supérieur comme une retraite et ne songeaient guère à se pousser à de plus hautes études. Colonels de premier ordre, généraux de brigade excellens, ils n'étaient plus que des généraux de division médiocres. Cela tenait à ce que, quoique l'ancienneté ne fût pas la condition de l'avancement dans le grade supérieur, en fait on s'attachait trop à cet ordre du tableau qui,

d'après Saint-Simon, a été la cause des malheurs des dernières années de Louis XIV et qui, d'après Bugeaud, pourrait nous ramener plusieurs journées de Waterloo (1). Heureusement que le choix gardait une place encore importante et que, grâce à cette part intelligente faite au mérite, l'élévation de l'intelligence avait souvent accompagné celle du grade. Il suffit de citer Bataille, Lavaucoupet, Cissey et surtout Deligny, l'égal des plus illustres divisionnaires de Napoléon Ier.

Parmi eux se détachent deux physionomies, l'une touchante, l'autre plus accentuée, Raoult et Ducrot. La taille de Raoult était élancée; son visage grave, pensif, froid, plutôt sévère, sa parole brève, rare, modeste, son instruction étendue, autant littéraire et historique que militaire; sa vie avait quelque chose du

(1) Dans notre ancienne France, on était d'accord pour reconnaître qu'une des principales causes des revers foudroyans des dernières années de Louis XIV, était l'innovation par laquelle Louvois avait subordonné l'avancement à l'ancienneté, à l'ordre du tableau, ainsi qu'on le disait alors. Jusque-là on ne demandait pas à un officier, pour le hisser au sommet, combien de temps il avait été sot, mais quelles preuves il avait données de son intelligence. Saint-Simon exprimait l'opinion générale des officiers sérieux de ce temps. On retrouve son langage dans Feuquière : « Quoique la longueur des services, dit-il, doive être mise en considération par le prince, je ne saurais cependant approuver la manière dont les promotions se sont faites depuis plusieurs années, que l'on a pris pour règle certaine d'élévation le temps que l'on avait passé dans un grade inférieur. Maxime très pernicieuse, qui ôte toute émulation et désir de se distinguer, et qui remplit les armées d'un grand nombre d'officiers incapables du grade auquel ils se trouvent élevés. » (*Mémoires*, 1re partie, ch. v et vi.) Le maréchal Bugeaud s'en était rendu bien compte aussi lorsqu'il écrivait d'Alger en 1846 au roi Louis-Philippe, lui recommandant le capitaine Trochu : « Trop d'hommes incapables arrivent au sommet en vieillissant : leur nombre dans le cadre de l'état-major est effrayant pour l'avenir de la patrie. Ils peuvent nous ramener plusieurs journées de Waterloo. Faisons donc surgir de bonne heure quelques capacités bien démontrées, pour que, jeunes encore quand elles atteindront au grade d'officier général, elles soient une garantie pour la sécurité de la France et l'honneur du drapeau. » — « J'ai désiré souvent que le gouvernement eût un autre moyen de récompense, comme par exemple de donner une dotation de 2 000, 4 000, 6 000 francs, au lieu de donner des grades. Vous n'aurez un bon cadre d'état-major général que quand les Chambres accorderont au gouvernement les moyens de récompenser autrement que par un grade des services exceptionnels. Sans cela, le respect humain et les considérations de personnes, l'humanité même feront souvent passer par-dessus l'intérêt national d'avoir un bon cadre d'état-major général... Si j'étais le gouvernement, je ferais en désespoir de cause et très volontiers un marché avec les Chambres. Je réduirais le cadre des lieutenans généraux à 70 de temps de paix et des maréchaux de camp à 140, pourvu qu'on m'accordât en compensation l'équivalent en dotations à des colonels mis à la retraite après dix ans de grade... Vous me direz peut-être qu'ils ne sont pas assez anciens. Je vous dis par avance que ceux-là étant propres à la chose, il faut passer par l'ancienneté, parce que les plus anciens ne conviennent pas. Rappelez-vous qu'on a fait 47 lieutenans généraux pour arriver à Wellington. » *Lettre de Bugeaud au ministre de la Guerre. Inédite. — 21 mai 1846.*

stoïcien, presque de l'ascète. On l'appelait le triste et doux. Dur envers lui-même, affable et presque tendre aux autres, mais sans phrases et sans démonstration, faisant plus qu'il ne promettait, quoiqu'il n'ait été ni courtisan, ni faiseur, ni vantard, par son travail, par son dévouement au devoir, par la noblesse constante de sa conduite, il avait forcé l'estime, l'amitié, l'avancement. D'une origine humble, fils d'un boulanger, il avait été un brillant élève de Saint-Cyr et de l'École d'état-major; successivement attaché en Afrique à Pélissier, en Crimée à Saint-Arnaud, il avait obtenu l'admiration de l'armée comme major de tranchée. Lorsqu'il sortait de son poste du *Clocheton*, vêtu d'un long manteau d'artilleur, boutonné jusqu'au haut, un bâton blanc à la main, attentif, imperturbable, aussi prompt à empêcher le mal qu'à le réparer, les Russes le reconnaissant s'écriaient : Voilà le major! et ils le saluaient de leurs obus. Son manteau avait-il été percé, il le donnait en rentrant à son ordonnance en disant : « Faites-moi raccommoder cela, je me suis déchiré je ne sais où. » Deux fois il fut blessé et une fois tenu pour mort. A la suite de ses blessures, il perdit le goût, l'odorat et la vue. Aussitôt rétabli, il revenait au *Clocheton*. Les Russes l'admiraient autant que nous et, après la paix, Tottleben devint son ami. « Je vais à Châlons, dit-il à Napoléon III, serrer la main qui m'a donné le plus de fil à retordre à Sébastopol. » A son retour en France, il fut nommé chef d'état-major de la division de Châlons-sur-Marne. Et peu de temps après, l'Empereur l'appela au poste de chef d'état-major de la Garde impériale. Nommé général de brigade en 1861, il fut placé à Lille. Il prit part à l'expédition de Mentana et fut nommé général de division.

Bien autre était Ducrot (53 ans), aussi brave, aussi loyal, mais tout en dehors, abondant en manifestations extérieures, fougueux, d'une personnalité absorbante. Grand, fort, sanguin, il donnait par ses attitudes, sa démarche, son regard altier, l'idée de quelqu'un toujours prêt à se jeter en avant. Issu d'une famille militaire de chevaliers de Saint-Louis, envoyé en Afrique à sa sortie de Saint-Cyr, il était colonel à trente-cinq ans. Il se distingua dans toutes les affaires où il fut engagé. Les princes d'Orléans le tenaient en haute estime; Bugeaud l'appréciait et il était lié étroitement avec Trochu, officier d'ordonnance du maréchal. Ce fut sa période la plus brillante : il ne parut pas en Crimée et ne prit part qu'à la petite expédition de Bomarsund;

en Italie, sa brigade ne fut pas engagée; en Syrie, il remplit une mission mal définie qui le laissa en mauvais termes avec son chef, Beaufort d'Hautpoul. Mais il était jeune, actif, jouissait d'une grande réputation d'énergie, était protégé par Fleury, et son avancement ne s'arrêta pas. En 1865, il eut le commandement de la 6e division militaire à Strasbourg, poste d'avant garde et de confiance. Dans toute sa carrière, il remplit scrupuleusement son devoir, mais il montra un trait de caractère constant : aucun de ses chefs n'échappa à son dénigrement. Il avait le sens de l'autorité plus que celui de la subordination. Dans sa nature violente, toute aux premières impressions, il y avait une mobilité qui le faisait passer d'un sentiment à l'autre sans même qu'il s'aperçût qu'il changeait. La mobilité éteint la générosité chez les natures même les plus généreuses. Ainsi, il avait eu d'abord un dévouement fervent pour Mac Mahon; impérialiste redevenu légitimiste après 1870, ce qui était le fond même de sa nature, estimant que Mac Mahon servait mal la cause du Comte de Chambord, il ne garda contre lui aucune mesure, et dans plusieurs entretiens que nous eûmes à cette époque, il s'acharna à me démontrer que le maréchal, lui seul, était la cause de nos désastres. A Strasbourg, il ne cessait de souffler la guerre, de la présenter comme inévitable, souhaitable. Il montrait beaucoup de zèle, une attention toujours en éveil, un souci ardent de connaître les hommes et les choses d'Allemagne et nouait des intelligences avec le grand-duc de Hesse. Là comme partout il avait sa politique personnelle, sa stratégie personnelle et, dans des mémoires destinés à être mis sous les yeux de l'Empereur, déclarait n'avoir aucune confiance dans le ministre de la Guerre, qui était alors le maréchal Niel. Les Allemands le représentaient se servant d'un canon en guise de longue-vue pour observer l'autre rive du Rhin. Mécontent qu'on n'obéît pas à son impulsion agressive, il multipliait dans sa correspondance les prédictions pessimistes. Mais quoi qu'il ait pu écrire, il accueillit la déclaration de guerre avec enthousiasme, et il disait à Le Bœuf, le seul de ses supérieurs qu'il ait un peu ménagé : « Nous sommes inférieurs en nombre, mais nous avons la qualité, la guerre sera bonne. »

Le commandant en chef de l'artillerie Soleille et l'intendant général Wolff étaient des hommes d'une capacité éprouvée, mais l'un et l'autre parfois un peu légers et également fatigués.

Soleille en particulier, écrasé de douleur par la perte récente d'une femme qu'il adorait, s'était affaibli et disait : « Puisque l'Empereur abandonne Rome, Dieu l'abandonnera. » L'intendant de Metz, Friant, emphatique, rude, mais remarquablement actif, intelligent, se montrait homme de ressource. A Strasbourg, Curnier de Lavalette était un intendant archaïque, mais très consciencieux et rompu aux difficultés de sa fonction.

En somme, les chefs de notre armée offraient toutes les garanties de vaillance, de dévouement, d'abnégation et d'expérience de la guerre qu'on peut souhaiter en des chefs de troupe. Mais quel serait le généralissime qui les animerait du feu sacré, tirerait d'eux tout ce qu'ils étaient disposés à donner, susciterait leur initiative et les mènerait à la victoire? Quel serait le commandant suprême, digne de conduire de tels divisionnaires ?

III

A quoi servent les préparatifs matériels les mieux entendus, si l'armée, n'ayant pas à sa tête un chef capable de la commander, le plus nécessaire fait défaut? *Omnia hæc frustra præparassemus, nisi qui illa regeret fuisset* (1). Le principal ressort de la victoire et la force suprême de l'armée, c'est le général en chef. Non que la valeur des soldats soit de mince importance, mais elle reste vaine, si elle n'est pas employée par l'intelligence et la volonté puissantes d'un véritable chef. Les meilleures troupes sans un bon général, si ce n'est accidentellement, ne peuvent faire que de petites choses (2) : tous leurs avantages d'organisation, de qualité sont paralysés par ce manque essentiel. Les historiens romains ont reconnu que, placée au milieu de populations qui l'égalaient en valeur militaire, en persévérance, en nombre, Rome a prévalu par ses généraux plus que par ses soldats. *Ducibus validiorem quam exercitu, rem romanam* (3). De quelque côté que ses capitaines se fussent portés, la victoire les eût suivis. « Ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César ; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler la république aux portes de Rome, mais Annibal ; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre ;

(1) Velleius Paterculus, *Hist. Rom.*, lib. II, cap. III.
(2) Jomini, *Guerres de la Révolution.*
(3) Tite-Live, lib. II, cap. 39.

ce n'est pas l'armée française qui a porté la guerre sur le Weser et l'Inn, mais Turenne; ce n'est pas l'armée prussienne qui a défendu sept ans la Prusse, mais Frédéric le Grand (1). » De même, ce n'est pas l'armée française qui a été écrasée à Rosbach, c'est l'inepte Soubise; ce n'est pas l'armée prussienne qui a succombé à Iéna, ce sont ses chefs endormis et présomptueux; ce n'est pas l'armée autrichienne qui a été mise en déroute à Sadowa, c'est l'insuffisant Benedeck. « Presque tous les événemens heureux sont dus à la bonne disposition, à la supériorité du général qui gagne une bataille, comme presque tous les événemens malheureux peuvent être attribués à la mauvaise disposition et au défaut de cœur et de capacité du général qui la perd (2). » Les troupes incomparables que Frédéric trouva à son avènement suppléèrent plus d'une fois, il l'a raconté lui-même, à son inexpérience; mais, dès qu'il se fut formé, il reconnut « que la tête d'un général a plus d'influence sur le succès d'une campagne que les bras de ses soldats; que sa capacité, sa résolution décident plus que le nombre des troupes, et qu'à force d'être malhabile, il peut détruire les plus grands avantages (3). » Déjà Aristote, s'inspirant de son disciple, glissa dans un traité de métaphysique cette sentence : « Le bien de l'armée, c'est à la fois l'ordre qui y règne et son général, surtout son général : ce n'est pas l'ordre qui fait le général, c'est le général qui est la cause de l'ordre (4). » Napoléon a exprimé cette vérité par les paroles les plus fortes : « A la guerre, les hommes ne sont rien, c'est un homme qui est tout (5). Une armée n'est rien que par la tête (6). Mon Dieu, qu'est-ce qu'une armée sans chef (7)? »

On est effrayé, en y pensant, de la mesure dans laquelle le général en chef doit associer les qualités les plus opposées, au milieu de l'action la plus rapide. Il est obligé de cheminer avec aplomb et sans vertige sur un chemin étroit bordé d'un précipice de côté et d'autre. Il faut qu'il ait à la fois l'audace et la circonspection, qu'au coup d'œil stratégique qui embrasse l'en-

(1) Napoléon, Extrait des récits de la Captivité.

(2) Feuquière. Sur la bataille de Malplaquet.

(3) Guerre de Sept Ans. 1751-1762, et Pensées de Frédéric (Dumaine, 1869). Nos 695 et 978.

(4) *Métaphysique*. Liv. XII.

(5) *Notes sur la situation militaire en Espagne*, 30 août 1808.

(6) *Au général Clarke, ministre de la Guerre*, 11 juin 1809.

(7) *Au même*, 18 août 1809.

semble d'un théâtre d'opérations, il unisse le coup d'œil tactique qui, en un instant, se rend compte des accidens favorables ou contraires d'un champ de bataille. L'impétuosité, la claire vue qui saisit la faute de l'adversaire doit s'allier aux calculs profonds qui préparent l'action en laissant le moins possible au hasard. Dans l'offensive la plus vigoureuse, il doit faire sa place à la prudence d'une défensive momentanée. Est-il privé de la faculté de fixer longtemps les objets et les idées sans être fatigué, son audace n'est que de la témérité ou de l'étourderie. S'attarde-t-il trop en ses réflexions, il devient hésitant et laisse échapper l'à-propos favorable des circonstances imprévues. S'arrête-t-il outre mesure au détail, le voilà incapable des vastes combinaisons; les néglige-t-il, il compromet les meilleurs plans par l'exécution. Il faut qu'il mûrisse ses plans dans le plus profond secret et qu'au moment décisif il ne les laisse pas ignorer à ses lieutenans : les divulgue-t-il trop tôt, il est à la merci de l'espion aux aguets, du déserteur prêt à trahir, du général ennemi en vedette ; est-il secret trop longtemps, ses lieutenans, ignorant le but à atteindre, sont paralysés à la moindre interruption du commandement. Malheur au général en chef s'il ne se renseigne pas, s'il n'interroge pas, si, par entêtement d'orgueil, il se renferme dans une présomption d'infaillibilité personnelle; mais malheur encore si, à force d'interroger, il laisse faiblir sa propre volonté et ne prend pas son parti seul, car qui réunit des conseils est battu d'avance (1). Il faut qu'il veille en père au bien-être de ses hommes et ne balance pas à les sacrifier comme il se sacrifie lui-même : ménage-t-il ses soldats à l'excès, il n'arrive pas à temps; en requiert-il trop, il les sème sur les routes. Envers ses lieutenans il doit être exigeant, pourvu qu'il ne leur dérobe jamais pour s'en enrichir leur part d'honneur ; ne leur demande-t-il pas assez, ils se relâchent; leur demande-t-il trop, ils se rebutent et dans les deux cas il est mal servi. On veut qu'il soit en même temps imposant et familier, que ses hommes le sentent au milieu d'eux et cependant au-dessus. Sa bravoure est-elle douteuse, sa troupe ne le suit pas ; est-elle trop impétueuse, il ne la tient plus. Il ne saurait pas plus manquer du

(1) Machiavel, *Arte della guerra*, cap. IV : « Gli cuelenti capitani conveniva cue fussono oratori perche senza parlare a tutto lo esercito, con difficulta si puo operare cosa buona. »

courage qui éclate au bruit du canon que de celui qui s'exalte dans le silence du bivouac à deux heures du matin. Se montre-t-il peu, il n'inspire pas confiance ; se prodigue-t-il, on ne le respecte pas. Enfin il est obligé de tenir la main sur le cœur de son armée : s'il bat trop vite, il le calme ; il l'excite, s'il bat trop mollement..

Une des parties les plus difficiles de cet art, dans lequel tout est difficile, me paraît être de connaître les desseins de l'ennemi. Les moyens matériels sont incertains : les espions peuvent tromper ou être trompés (1) ; il n'est pas sûr que les messages interceptés n'aient été intentionnellement mensongers, afin de lancer sur de fausses pistes ; les déserteurs ont souvent mal vu ou mal entendu. Ce n'est donc que par le plus prodigieux calcul de probabilité intellectuel, en combinant ce qu'il sait du caractère de son adversaire, de la nature de son armée, des nécessités invincibles du théâtre d'opérations, du tracé des routes, du cours des fleuves, de l'emplacement des dépôts d'hommes ou d'armes, des idées théoriques des états-majors et de l'enseignement technique de l'armée, que le général peut deviner l'opération à laquelle il doit parer, et lorsqu'il l'a ainsi devinée, il faut qu'il croie à ce que son calcul lui a montré plus qu'à ce qu'on lui dira, ou qu'à ce que ses yeux sembleront voir.

Comment décider parmi ces qualités indispensables lesquelles le sont davantage? S'il fallait prononcer, nous dirions que c'est la résolution, l'imperturbabilité et l'activité. Sans résolution, il n'y a pas de véritable homme de guerre. Il vaut mieux prendre une mauvaise résolution et l'exécuter sur-le-champ que de n'en prendre aucune. Le parti le plus mauvais à la guerre est le plus pusillanime (2). La vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique (3). *Sans audace* était la plus mauvaise note que Napoléon pût donner à un général. Et il ne suffit pas de vouloir un jour, à un moment donné ; il faut vouloir tous les

(1) Frédéric avait dans l'armée autrichienne un officier supérieur qui l'instruisait des projets du général Daun. Celui-ci le rencontre un jour un panier à la main. « — Que portez-vous? lui dit-il. — Des œufs. — Remettez-les à mon cuisinier. » Au premier que le cuisinier casse, il découvre un billet au roi de Prusse. — « Votre crime mérite la mort, dit alors le général autrichien. Vous pouvez cependant vous racheter. Mettez-vous à ce bureau et écrivez au roi de Prusse ce que je vais vous dicter. » Trompé par cette fausse indication, Frédéric fut sur le point d'être surpris.

(2) Frédéric.

(3) Napoléon.

jours, à tout instant, opter sans cesse rapidement entre des partis opposés, incertains, gros de périls, souvent dans la fumée du champ de bataille, ou dans la fumée plus noire des renseignemens contradictoires.

Être imperturbable est non moins capital. Cela implique ne se décourager, ni s'enfler, ne se laisser ni éblouir, ni enivrer, ne pas faire un tableau de toute chose, n'accorder aux sensations successives ou simultanées que la place qu'elles méritent d'occuper. Au milieu des plus dures vicissitudes, des angoisses les plus poignantes, rester maître de soi, d'une indifférence stoïque, d'autant plus impassible que les mauvaises chances s'accumulent; se maintenir défiant dans les succès, attentif, en éveil, comme si tout allait être remis au hasard, inaccessible à l'infatuation comme à la défaillance.

« Activité ! activité ! vitesse ! » écrivait Napoléon à Masséna (1). Sans activité pas de général. Un des principaux soins du commandant en chef n'est-il pas de bien choisir le terrain? Comment le jugera-t-il si, après avoir consulté les indications des cartes, il ne le parcourt à cheval dans tous les sens? Non moins important est pour lui de reconnaître l'armée ennemie. Comment y parviendra-t-il, s'il ne va l'observer? » On ne peut plus haranguer, comme le faisait César, nos troupes nombreuses, mais c'est une harangue que prononce de tout son corps le général en chef quand, à la veille de l'action, il parcourt dans une fière attitude, et le visage enflammé de courage et d'espoir, le front de ses troupes que sa présence électrise. Le jour de la bataille, d'autres devoirs d'activité non moins impérieux s'imposent : redresser les erreurs, conjurer les malchances, parer aux surprises, lancer ses réserves à ce rapide moment d'où dépend la victoire; quoique immobile au centre, déplacer ce centre à chaque phase de la lutte, afin de rester le moteur suprême toujours présent à chaque extrémité.

La résolution, l'imperturbabilité, l'activité supposent cette intelligence cultivée de qui toute action forte relève, mais elles se rattachent davantage à la constitution morale, au caractère, et non moins encore à la constitution physique, à la santé. Avec une âme débile, languissante, sans muscles d'airain, avec des organes imparfaits ou affaiblis, des nerfs en déroute, des jambes

(1) *Lettre d'ordre* (18 avril 1809).

vacillantes, un cerveau appesanti, un estomac délabré, avec une maladie organique qui paralyse les fonctions, il ne saurait y avoir ni résolution, ni imperturbabilité, ni activité. Sans doute pendant un jour, une âme guerrière peut rester maîtresse du corps qu'elle anime. Le maréchal de Saxe, atteint d'hydropisie, se tint debout à Fontenoy, parcourant le terrain dans un petit panier d'osier, portant au lieu de cuirasse un justaucorps de taffetas matelassé. A l'Alma, Saint-Arnaud sut commander à la mort de l'attendre jusqu'après la victoire. Mais sans l'intégrité suffisante des facultés physiques, la volonté la plus héroïque est impuissante à supporter les longs efforts, les fatigues incessantes, les péripéties pathétiques, les vicissitudes de crainte et d'espérance, de succès et de revers qui constituent une campagne militaire. « Le général, disait Guillaume du Bellay dans son livre sur la discipline, doit être tempéré, sobre, pénible, subtil, libéral, de bon âge, *bien portant.* » D'après le maréchal de Saxe (1) : « la première des qualités est la valeur... la seconde l'esprit... la troisième *la santé.* » Gouvion Saint-Cyr insiste sur la *nécessité d'une forte constitution* (2) et Napoléon dit : « La santé est indispensable et ne peut être suppléée par rien à la guerre (3). »

IV

Tant de puissances diverses et tant de génie doivent se combiner pour former le général en chef, qu'on en est presque réduit à le considérer comme un être de raison. Les généraux éminens tels que Condé, Luxembourg, Masséna, Soult, Davout, sont en assez grand nombre; on peut à peine citer six grands capitaines à peu près complets, trois dans l'antiquité, Alexandre, César, Annibal; trois dans l'âge moderne, Turenne, Frédéric, Napoléon. Des trois anciens, quel est le premier? Frédéric penchait pour Annibal, et Napoléon ne paraît pas éloigné de ce sentiment. Néanmoins, on en peut discuter. Il est certain au contraire que Napoléon a été le premier des anciens et des modernes.

(1) *Rêveries.*

(2) Campagnes du Rhin; — Rhin et Moselle

(3) Général Bonaparte au ministre des Relations étrangères, 10 vendémiaire an VI (1er octobre 1797).

Ne ménageons pas l'admiration à Frédéric. Il a violé les traités et le droit des gens : qui s'est agrandi en les respectant? Mais quel souverain a eu une vie plus sérieuse et, malgré ses sarcasmes des momens de repos, plus haute, aussi véritablement vouée au bien et à la justice? « Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de sa prudence et la fermeté de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus de ses talens variés, de son profond jugement ou de sa grande âme. Brillant de toutes les qualités physiques et morales, fort comme la volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il perfectionna, compléta tous ces avantages et ne fut pas moins éminemment son propre ouvrage que celui de la nature ; très facile, il se rendit sévère ; absolu jusqu'à la plus redoutable impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité ; vif, ardent, impétueux, il se fit calme, modéré, réfléchi (1). » N'eût-il jamais gagné de bataille, il serait un grand homme. Comme chef d'armée il a excellé dans les plus hautes parties de l'art. Certaines de ses batailles, comme celle de Leuthen, sont des prodiges de génie; ses fautes mêmes l'ont élevé, car elles l'ont montré moralement supérieur quand il n'avait pu l'être stratégiquement. Pendant la guerre de Sept ans, il a donné un spectacle sublime à la postérité, alors que, traqué comme une bête fauve, coupé de sa capitale, ayant à ses pieds une famille éplorée qui le suppliait de demander grâce, ses troupes décimées et démoralisées, ses sujets épuisés, ses combinaisons déjouées, sa santé atteinte, il demeura entier, inflexible, confiant, regardant d'un regard imperturbable le destin contraire et le domptant par son indomptable énergie. Après avoir fait de grandes choses, il les a racontées dans de beaux récits pleins de sève et d'originalité.

Cependant Napoléon le dépasse sous tous les rapports, comme homme, comme législateur, comme écrivain. Lui aussi nous a laissé des récits de ce qu'il avait fait. Ces récits, souvent dignes de Tacite et de César, ont un relief, une sobriété pénétrante, une sérénité lumineuse que n'ont pas ceux de Frédéric. Ils ajoutent à la supériorité du capitaine l'art saisissant avec lequel il se raconte. Frédéric a trouvé dans son berceau la toute-puissance de chef d'État qui lui permit de suivre son génie sans

(1) Mirabeau, *de la Monarchie prussienne.*

entraves ; Napoléon a dû s'élever de petit officier au rang de souverain maître des hommes et des choses. Pour ne comparer que les généraux, Frédéric s'est montré sur un théâtre limité, circonscrit, connu ; les champs de bataille de Napoléon ont été l'Europe entière, l'Afrique et l'Asie. Frédéric a appris l'art militaire par ses fautes, comme il l'a raconté lui-même ; Napoléon l'a toujours su, et dès son début il est apparu comme la divinité même de la guerre : sa première campagne est son chef-d'œuvre. Il est telle bataille comme celles de Molwitz et de Torgau où Frédéric n'a montré aucun talent ; il n'en est aucune de Napoléon dans laquelle on ne reconnaisse le maître souverain. A la fin de sa carrière, Frédéric, comme César, était devenu circonspect ; il hésitait à affronter les hasards ; au contraire, l'ardeur de Napoléon, semblable en cela à Turenne, s'était accrue avec l'expérience, et ses dernières campagnes sont les plus audacieuses.

On estimait que la présence de Napoléon à l'armée comptait pour cinquante mille hommes. « Je vaux dix fois mieux, disait Davout, quand je le sens auprès de moi. » En 1814, pour faire croire à sa présence sur la ligne lorsqu'il était absent, on faisait crier dans les rangs : Vive l'Empereur ! L'odieux Moreau, consulté par les chefs de la coalition sur les meilleurs moyens à employer contre lui, répondit : « Le combattre partout où il n'est pas. » Dans son vaste cerveau trouvaient place côte à côte, sans se gêner, les hautes combinaisons et les sollicitudes minutieuses. Du même regard il embrassait l'Europe et chacun de ses bataillons. Il n'y avait rien qu'il ne pût faire par lui-même : il savait combien de temps il fallait à un tailleur pour confectionner un habillement, à un charron pour construire un affût, à un armurier pour construire un fusil (1). Ses plans étaient aussi méthodiques qu'impétueux. Qui a su autant que lui fanatiser le soldat et redoubler l'énergie de son cœur ? Il les appelait ses enfans ; le soin des blessés était la plus instante de ses occupations après la bataille. Aussi, fussent-ils dans la boue, sous la neige, sans pain, à sa vue ils oubliaient toutes leurs souffrances.

D'éminens généraux n'ont valu que d'une certaine manière : Masséna dans les affaires d'avant-garde, Davout dans le fort de l'action, Gouvion Saint-Cyr dans les chocs qui en amenaient la

(1) Arthur Lévy, — *Napoléon intime*. Ce livre intéressant est à lire tout entier.

fin; Ney n'avait son coup d'œil extraordinaire que sur un champ de bataille circonscrit : Napoléon était également lucide dans le cabinet et sous les balles, sur un petit théâtre et sur un grand, dans une bataille et dans une campagne, à toutes les phases de la mêlée. Peut-on concevoir une résolution plus constante? Son imperturbabilité était stoïcienne; lorsque les événemens étaient favorables, il était parfois brusque et impatient; dès qu'ils s'assombrissaient, il devenait doux, calme, ne voulant pas ajouter au tumulte menaçant des choses celui de ses propres agitations.

On raconte des prodiges de l'activité d'Annibal et de César : il n'y avait pas de travail qui pût lasser le corps ou rebuter l'esprit d'Annibal, César supportait les fatigues au delà de toute croyance. L'activité de Napoléon n'était pas moindre. Il travaillait sans relâche; dans aucune vie humaine il n'y a eu une telle intensité de labeur. « Les états de situation, écrivait-il à son frère Joseph, sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque, et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes momens de délassement. » Six heures de sommeil lui suffisaient; il pouvait dormir à toute heure, se réveiller, se rendormir, être réveillé de nouveau; les plus petits officiers interrompaient son repos pour lui faire un rapport; il se levait spontanément tous les jours de minuit à deux heures du matin, heure à laquelle arrivaient les renseignemens expédiés par les généraux à la fin de la journée. De son quartier général il se rendait à la tête de ses corps en voiture, suivi par une brigade de ses chevaux de selle; pendant le trajet, il lisait ses dépêches, expédiait ses réponses par ses aides de camp et officiers d'ordonnance qui galopaient à la portière. L'heure de la bataille s'approchant, il était constamment à cheval pour reconnaître la force et la position de l'ennemi, étudier le terrain, parcourir les bivouacs; en quelques heures, il fatiguait plusieurs chevaux. Pendant les trois jours qui précédèrent Austerlitz, il visita tous les camps, réunissant autour de lui officiers et soldats, leur expliquant les devoirs militaires. Quand il ne se rendait pas aussitôt sur le théâtre des opérations il se couchait, un compas à la main, sur ses cartes, où la position de ses corps d'armée et de ceux de l'ennemi était marquée par des épingles de couleurs différentes; il calculait les distances, choisissait les emplacemens, dictait des instructions qui, à elles seules, « seraient un titre de gloire. » Le jour de la bataille, il est à cheval, une longue-vue

à la main, sur le point d'où il peut le mieux embrasser l'ensemble du théâtre de la lutte (le Landgrafenberg à Iéna, le cimetière à Eylau, la grande redoute à Borodino, le plateau de Posthenen à Friedland, etc.). Ses maréchaux savent où le trouver. Derrière lui se tiennent les aides de camp et les officiers d'ordonnance, et quatre escadrons de la garde, un de chaque subdivision d'arme. Parfois il met pied à terre et appuie sa longue-vue sur l'épaule d'un des pages qui l'accompagnent. Il combattait des yeux et, quand il le fallait, de sa personne. A Iéna, au plus fort de la mêlée, il voit ses ailes menacées par la cavalerie, il s'y porte au galop, ordonnant des manœuvres et des changemens de front; à Wagram, il court conférer avec Masséna devant Aderklaa; le matin de Lutzen, il entend une canonnade du côté de Leipsick, il y court; à Kaya, il mène lui-même ses jeunes soldats à la charge sous un feu meurtrier; pendant la campagne de France, plus d'une fois il lui est arrivé de descendre de cheval pour pointer les pièces.

Cet homme surnaturel n'échappe point pourtant à la loi commune. Chaque fois que ses forces physiques, aussi extraordinaires que son génie, fléchirent, cela se marqua aussitôt dans ses opérations. Gouvion Saint-Cyr attribue à l'épuisement causé par des fatigues excessives les indécisions de 1813; d'après le général de Ségur, si, après la bataille de Dresde, un mal d'entrailles subit ne l'avait arrêté à un quart d'heure de Pirna, le brave Vandamme n'était pas défait à Chulm, la coalition était désorganisée. De l'aveu unanime, la souffrance qu'il éprouvait à se tenir à cheval en 1815 n'a pas été sans quelque influence sur les à-coups qui firent échouer dans le détail une de ses plus puissantes conceptions.

V

Sous le régime des armées à la Xerxès, du système rétrograde et barbare de la nation armée, le général en chef devra posséder les mêmes qualités de résolution, d'imperturbabilité et par conséquent de santé qu'autrefois. Son activité devra être même plus intense, mais elle s'exercera autrement, par l'esprit plus que par le corps. Il ne se mêlera plus aux troupes et ne se mettra en contact avec elles que par des proclamations ou des ordres du jour. Trouvera-t-il utile de se rendre compte de la

configuration du terrain par une exploration personnelle, il le parcourra en automobile et non à cheval. Le jour de l'action, il ne paraîtra pas sur le champ de bataille, car nulle part il n'y aura une position d'où il puisse l'embrasser tout entier, tant il sera étendu. Il s'établira dans un lieu couvert, pas trop à proximité, mais cependant rapidement abordable, d'où il ne sortira pas et suivra sur ses cartes les péripéties d'une lutte se prolongeant quelquefois plusieurs jours, que viendront lui raconter à tout instant les officiers d'ordonnance, télégraphistes, automobilistes, officiers descendus de leurs ballons et de leurs aéroplanes. C'est du choc de ces renseignemens que devront jaillir les inspirations imprévues, nées autrefois du spectacle de la mêlée. Les ordres qu'ils inspireront seront envoyés aux commandans des armées entre lesquels les forces auront été réparties par des directives courtes, très explicites sur le but à atteindre, de plus en plus indéterminées sur les moyens tactiques à employer. Dès lors, le général en chef ne sera plus nécessairement un militaire de profession : il pourra être un ministre de la Guerre civil, comme le furent Louvois et Louis XIV lui-même, et comme vont le devenir Freycinet dans la Défense nationale, Thiers dans la Commune. Il n'y aura plus de militaires de profession que les commandans d'armée, qui devront, selon les règles anciennes, se mêler aux troupes, les animer de leur présence et exercer cette action personnelle, attribut autrefois du général en chef. En 1859, l'ordre nouveau n'avait pas déjà été inauguré; en juillet 1870, on avait encore à demander au général en chef de se conformer à ce que furent ses grands devanciers.

Pour apprécier combien Napoléon III était loin d'être en ces conditions, accompagnons la princesse Mathilde à Saint-Cloud. Appuyé sur sa canne, l'Empereur se promenait dans le parc. La princesse l'interpelle *ex abrupto*, avec cette allure à la Molière qui lui était propre : « Vous voulez donc la guerre? — Et vous? ne la voulez-vous pas? — Moi, non. A quoi bon? Vous venez d'obtenir 7 300 000 voix. N'est-ce pas là un bon oreiller pour dormir en paix? — Ah! vous ne savez pas tout. Il y a bien des difficultés; la guerre serait une heureuse diversion. Et quelle force si nous réussissions! — Mais si vous ne réussissiez pas? » Silence de l'Empereur. « Voyons, regardez-vous, est-ce que vous avez l'air d'un guerrier? — C'est vrai, je suis bien délabré. » Il fit une pause et soupira. « Et puis, je n'ai pas

grande confiance. » Dans une audience qu'il accorda au maréchal Randon à propos du gouvernement de l'Algérie, le maréchal lui dit : « Depuis 1812, j'ai une revanche à prendre sur les Prussiens ; je regrette amèrement de n'être plus en état de participer aux fatigues d'une campagne, je suis obligé d'avouer que mon âge et mes infirmités me défendent pareille ambition. » Alors l'Empereur, lui prenant les mains, s'écria tristement d'un ton accablé : « C'est comme moi, mon cher maréchal, moi aussi, je suis bien vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide du tout. » En effet, sa santé était lamentable. Lui, autrefois si bon cavalier, restait des six mois sans monter à cheval et, sauf en quelques momens de répit, ne pouvait s'y tenir qu'avec d'atroces souffrances. Sée, apprenant que l'Empereur prenait le commandement, s'écria : « C'est abominable de mettre un homme dans un pareil état à la tête d'une armée ! » Le général Fleury un matin qu'il sortait des Tuileries s'écria : « Quand je pense que certaines personnes persistent à croire que l'Empereur désire la guerre !... S'ils savaient ce que je sais, ils comprendraient combien ce bruit est absurde (1). »

Donner à l'armée un tel chef, c'était, en réalité, ne lui en donner aucun, et la livrer d'avance en proie, quelque prête qu'elle fût, à un ennemi vigoureusement commandé. Conçoit-on un Napoléon à la tête d'une armée qui brûlait de prendre l'offensive, hors d'état de parcourir son front à cheval, d'aller reconnaître le terrain, de courir dans la bataille aux endroits menacés, obligé de rester accroupi dans une chambre auprès du feu, n'apercevant rien de ses yeux, et ne pouvant se mouvoir qu'au prix d'efforts presque héroïques ? Nous n'avions aucun moyen de nous opposer à cette aberration. En dehors du Conseil, nous ne voyions l'Empereur que seul dans son cabinet ou aux réceptions officielles et jamais dans son intérieur intime de cour ; on nous y considérait comme des ennemis envers lesquels on gardait à peine les formes de la politesse et avec qui on n'avait aucune confidence. Nous ne soupçonnions pas le déclin de sa santé ; nous le savions frileux, car souvent il se levait, au milieu de nos délibérations, pour jeter une bûche au feu. Deux ou trois fois, il n'avait pu nous présider, et, à l'occasion du plébiscite, une conférence entre Rouher et moi étant urgente, elle

(1) Général Faverot de Kerbrech.

avait eu lieu au pied de son lit. Mais tout cela nous était présenté comme des accidens passagers dus surtout à des rhumatismes.

On a prétendu que nous aurions dû être avertis par une scène pénible qui se serait passée dans le Conseil, le soir du 14 juillet. L'Empereur, lisant un discours qu'il avait préparé en faveur de la paix, se serait trouvé mal, aurait été contraint de sortir et ne serait rentré qu'au bout de trois quarts d'heure, souffrant toujours. Ce récit est entièrement imaginaire. L'Empereur ne lut aucun discours pacifique ni belliqueux dans le Conseil du 14 au soir et il ne sortit pas un instant de la salle des délibérations. Pas plus à ce moment que précédemment, aucun avertissement ne suscita nos alarmes (1). Hors d'état de nous renseigner nous-mêmes, nous avions interrogé Le Bœuf qui, lui, était de la maison. Il se rendit auprès de l'Impératrice et lui demanda si la santé de l'Empereur lui permettait de faire la guerre. « Certainement, avait-elle répondu; surtout par la chaleur; en hiver, le froid ferait revenir ses douleurs, mais, dans cette saison, il peut très bien commander. » Le Bœuf nous avait rapporté cette assurance.

On a souvent dit que si nous avions été instruits de l'impossibilité physique où se trouvait l'Empereur de conduire une armée, nous eussions empêché la guerre. Cette opinion suppose que la guerre a été un acte de notre volonté et que nous pouvions à notre gré la faire ou ne pas la faire. S'il en eût été ainsi, nous ne l'eussions pas faite, même si l'Empereur eût été bien portant. La guerre s'imposait à nous comme une fatalité inéluctable : nous eussions dû la faire si la candidature Hohenzollern avait été maintenue; ne serions-nous pas tombés dans le mépris universel et dans l'impossibilité de vivre si nous n'avions pas rendu le soufflet retentissant que Bismarck avait asséné sur la joue de la France? La guerre eût donc eu lieu même si l'on nous avait instruits de l'infirmité de l'Empereur.

(1) On a emprunté cette fable à une note inédite du sénateur Grivart qui la tenait de Mac Mahon, qui la tenait de Pienne, chambellan de l'Impératrice, Lequel de ces trois personnages, dont aucun n'a assisté à la scène, a-t-il altéré ou mal compris la vérité, je l'ignore; mais moi qui étais présent, j'affirme que le récit ainsi transmis de bouche en bouche est faux, surtout quand on y ajoute, ce qui devient simplement grotesque, que l'Impératrice aurait profité de la défaillance de son mari, dont elle ne se serait pas inquiétée, pour convertir à la guerre les ministres qui jusque-là avaient été pacifiques.

Mais nous aurions exigé que la direction en fût confiée à un autre; nous aurions empêché l'Empereur de prendre le commandement en chef, et nous aurions attribué ce commandement au seul qui fût alors en situation de l'exercer, à Mac Mahon.

Canrobert était incapable de remplir un poste aussi considérable : il l'avait reconnu lui-même, en Crimée, et l'armée, tout en admirant fort ses brillantes qualités, eût éprouvé quelque inquiétude à être placée sous son autorité (1). Le Bœuf ne pouvait non plus être choisi. Ducrot, qui a dénigré tous les chefs militaires, disait de lui (2) : « Il est impossible de diriger des troupes avec une entente plus parfaite du jeu des différentes armes, de donner des ordres avec plus de calme, de clarté, de précision. Ajoutez à cela qu'il est un homme d'une intelligence supérieure. » Mais il était trop jeune maréchal et n'avait pas donné de preuves suffisantes, en dehors de la direction de l'artillerie, pour s'imposer à des collègues susceptibles et plus anciens en grade. L'option eût été entre Bazaine et Mac Mahon.

On n'avait pas cru devoir maintenir Bazaine dans la disgrâce qui lui avait été infligée après son retour du Mexique, et on l'avait employé à Nancy, puis mis à la tête de la Garde. Néanmoins, il était resté peu en faveur. On persistait à lui attribuer l'échec de l'expédition, dont aucune capacité politique ni militaire n'aurait pu assurer le succès, et cette défaveur de la Cour, transpirant dans le public, en faisait le général favori de l'opposition. Son frère et son neveu travaillaient à accroître cette popularité en frayant avec les orateurs célèbres, adversaires du gouvernement impérial et même avec Rochefort. Lui restait étranger à ces compromissions. Thiers ayant chargé son neveu de lui dire qu'il ne partageait pas l'opinion défavorable que des courtisans propageaient contre lui, que sa conduite au Mexique avait été honorable, qu'il le dirait dans son prochain discours et qu'il le priait de lui envoyer les notes et documens de nature à corroborer sa thèse, le maréchal s'y refusa, répondant qu'il ne pouvait disposer d'aucun document en faveur de personne, et surtout au profit d'un membre de l'opposition, sans l'autorisation du ministre de la Guerre. Ce refus accrut l'estime de Thiers, et cette estime était cependant déjà très haute, car il

(1) Voyez l'*Empire libéral.*

(2) *Vie militaire du général Ducrot d'après sa correspondance*, t. III, p. 258 et suiv.

le comparait aux plus renommés maréchaux du premier Empire. On a attribué à Bazaine une ambition démesuree, il n'en avait qu'une, celle d'avancer dans sa carrière; on lui a prêté de la vanité, personne n'en fut plus dépourvu et ne rechercha moins les manifestations extérieures, dont elle se repaît; on lui a supposé des sentimens de haine, il était bon jusqu'à l'attendrissement. Surpris un jour dans une embuscade, un officier qu'il aimait comme un enfant tombe frappé d'une balle au front à côté de lui; il ne paraît pas même le remarquer et continue à donner ses ordres; mais, l'affaire terminée, il se précipite en pleurant sur le corps du malheureux.

Dans les reproches qu'on lui a adressés, il n'y a de vrai que ceci : il avait l'âme soldatesque, mais non héroïque. Ses pensées comme ses instincts étaient bas, et sans avoir jamais trahi réellement personne, il n'avait pas la droiture loyale qui marche à découvert; il se plaisait aux manèges souterrains, aux petites ruses qu'il avait apprises en luttant de finesse avec les Arabes. Il était paresseux, lent à se mouvoir. Sa bravoure, moins tapageuse que celle de Canrobert, moins brillante que celle de Mac Mahon, ressemblait, en ses tranquilles mouvemens, à de l'indifférence, tant elle était impassible. Dans la bataille, c'était un tacticien d'offensive. Il avait le coup d'œil heureux et les soldats aimaient à le suivre, mais son ignorance du grand art militaire, dont il n'avait pas médité les instructives épopées, le rendait craintif à assumer les responsabilités des vastes initiatives stratégiques. Admirable, sans hésitation quand il obéissait, il devenait indécis et mobile quand il commandait. En cela, il ressemblait à Canrobert; seulement, l'indécision de Canrobert se traduisait par l'absence d'ordres; la sienne par des ordres contradictoires; on l'appelait « ordre et contre-ordre. »

Mac Mahon seul était réellement en situation de prendre le commandement supérieur. Marmont a dit : « On a acquis la triste expérience que plusieurs maréchaux réunis dans la même armée et sous le commandement de l'un d'eux, amènent presque toujours de grands malheurs par le peu d'accord et le peu de subordination qui règne entre eux (1). » Après nos revers, le général La Marmora me disait à Florence : « Je considère encore aujourd'hui que votre armée serait la première du monde, si

(1) Marmont, *Institutions militaires*, 3e partie, chap. I.

elle n'était à tout instant compromise par le désaccord de ses chefs. » A défaut de l'Empereur ne pouvant commander, Mac Mahon était le maréchal dont l'autorité eût été docilement acceptée par tous et obéie sans résistance. L'armée et ses généraux les plus réputés le tenaient unanimement en haute estime. Au début de l'expédition de Crimée, Saint-Arnaud écrivait à Vaillant : « Mac Mahon est un officier de guerre complet. » Lorsqu'il vint en Crimée prendre la place de Canrobert, Pélissier s'en applaudit : « Avec le général Mac Mahon, je pourrai tenter certaines choses que franchement je croirais risquer aujourd'hui. »

Mac Mahon, sous un chef comme Pélissier, ayant un but et y marchant sans précipitation et sans défaillance, était un officier complet; livré à sa propre initiative, il l'était moins. Il n'aimait pas les officiers qui écrivaient et les considérait comme des faiseurs. Dans une séance d'ouverture de la commission chargée d'arrêter le tableau d'avancement, Le Bœuf ayant recommandé de tenir compte des travaux des officiers, Mac Mahon dit : « Pour moi, il suffit qu'un officier ait écrit quelque chose pour que je le biffe. » Il n'était pas cependant étranger, comme on l'a trop dit, à la science militaire. Il avait étudié en Afrique ; nul ne savait mieux que lui lire une carte. Mais, comme Bazaine et presque tous les officiers de ce temps-là, excellent tacticien, disposant bien ses troupes, il n'avait pas au même degré le coup d'œil qui saisit rapidement le point décisif d'un théâtre de guerre, et il s'effrayait de la responsabilité, aimant mieux obéir à un ordre absurde qui le dégageait que prendre une initiative raisonnable qui l'engageait. Cette timidité d'esprit était corrigée par l'impétuosité de son tempérament aussi offensif que celui de Bazaine était défensif. Canrobert et Bazaine, à force de peser le pour et le contre, ne se décidaient pas, l'un par débilité de caractère, l'autre par débilité d'esprit ; lui prenait facilement son parti et le poussait à bout, sauf, si son bon sens aiguisé par la finesse en apercevait la défectuosité, à revenir avec la même promptitude au parti contraire. Et le parti auquel il se rangeait naturellement, avant toute réflexion, était l'offensive, et le mot qu'il aimait le mieux était celui qui donne la victoire : En avant ! Il n'était pas arrêté par la crainte d'entasser des victimes, car le spectacle douloureux d'un champ de bataille ne l'émouvait pas

comme l'Empereur. Il le considérait comme une fatalité sur laquelle il ne fallait pas gémir. De plus, quoique nullement fanfaron, il avait d'instinct l'optimisme qu'inspire l'offensive. « Cela ira bien, » avait-il coutume de dire. Dans l'intimité, assurent ses amis, il contait agréablement, mais, dans son rôle officiel, il parlait avec peine, d'une manière hésitante, filandreuse, embrouillée, et je l'avais trouvé tel dans mes conférences avec lui sur les affaires d'Afrique.

Dans sa jeunesse, il fumait effroyablement, jusqu'à s'endormir le cigare à la bouche. Il s'était guéri de ce défaut, mais il en avait conservé un affaiblissement de mémoire et une habitude de brouiller les noms propres. Il donnait mal ses ordres ; lorsqu'il était embarrassé, il répétait sans cesse : « En définitive... en définitive... » Autant Canrobert savait bien parler aux troupes, autant lui ne trouvait rien à leur dire. Mais le premier coup de canon éclaircissait ses idées confuses au repos, et sa harangue à lui, celle par laquelle il entraînait les troupes, c'était le magnifique exemple qu'il leur donnait. Poli, aimable, il ne pouvait rien dire de désagréable, si ce n'est quand il était en colère ; alors il avait des coups de boutoir terribles. C'était une nature violente, contenue par une bonne éducation. Les critiques le disaient égoïste, dévoué à rien et à personne en dehors de sa famille. Tous étaient cependant obligés de reconnaître qu'il l'était à ses devoirs militaires et inébranlablement attaché au règlement dont le premier article pour lui était l'honneur. D'un corps de fer, hardi cavalier, sobre, d'une infatigable activité, dormant peu, il n'avait d'autre luxe personnel que celui de ses chevaux de selle toujours de première qualité. Toute fanfaronnade lui était inconnue, et la simplicité de son sentiment lui faisait naturellement trouver les mots grands comme celui de Malakoff : « J'y suis, j'y reste. » L'accompagnant à son départ d'Afrique, la générale de Vaulgrenant s'écriait : « Eh bien ! maréchal, vous partez pour la victoire. — Je pars pour la bataille, » répondit-il. De haute stature, l'œil gris résolu, la moustache blanche, dans sa noble personne il y avait une puissance sans recherche qui donnait confiance et inspirait le respect.

Le ministère l'eût vu avec d'autant plus de plaisir à la tête de l'armée qu'il n'avait eu qu'à s'en louer. Il aurait pu gêner beaucoup nos projets de réformes en Algérie. Le premier moment de résistance passé, il les avait favorisés, et avait accepté

de garder le titre de gouverneur tout en organisant l'administration civile. Aidé par un préfet distingué et actif, Le Myre de Vilers, il avait secondé toutes nos vues libérales. Même l'Empereur prenant le commandement en chef, il eût fallu le placer non loin de lui de manière qu'il fût son successeur désigné en cas probable d'empêchement. On destina malheureusement Bazaine à ce rôle, et Mac Mahon fut envoyé à Strasbourg. Cette mauvaise attribution des commandemens a été une des causes principales de nos malheurs. Si Bazaine avait été à la place de Mac Mahon à Strasbourg et Mac Mahon à celle de Bazaine à Metz, les événemens eussent pris une autre tournure, et nous eussions probablement échappé aux désastres.

VI

L'Empereur ne nous consulta pas sur sa résolution d'exercer le commandement en chef de l'armée et ne nous parla pas davantage de sa volonté d'emmener avec lui son fils. Cette résolution ne nous plut pas, quoiqu'on pût la défendre par d'excellentes raisons. Il y avait un côté élevé dans cette idée d'associer aux épreuves de l'armée et d'initier de bonne heure aux hasards, aux difficultés, aux émotions, aux horreurs de la guerre celui qui aurait plus tard dans la main le pouvoir de la déchaîner ou de la conjurer. C'était conforme à la tradition française. Le duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV, servait à douze ans; le futur régent, alors duc de Chartres, n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il fut blessé à Steinkerque, et beaucoup d'autres de même. Nous craignions qu'en la rapidité foudroyante de la guerre moderne, la présence d'un enfant à surveiller et protéger ne devînt une gêne nuisible aux opérations. Lorsqu'en 1848, le 23 février dans la nuit, on lui donna le commandement de l'armée de Paris, Bugeaud s'écriait : « Surtout pas de princes! j'en ai vu assez en Afrique (1)! » Nous redoutions aussi que cela ne fournît un prétexte de plus à la calomnie de présenter la guerre comme un calcul dynastique, visant à donner à un enfant le sacre de la victoire (2). Néanmoins, ne voulant pas dans

(1) Daniel Stern, *Révolution de 1848*, t. I, p. 207.

(2) Louis Blanc écrivait : « Voilà ce qu'on somme la France d'affronter dans le but, à peine dissimulé, de donner à l'héritier présomptif ce qu'on nomme le baptême de la gloire! » *Rappel*, 14 juillet.

l'Empereur blesser le père et accroître inutilement les défiances de l'Impératrice, le Conseil ne prit pas l'initiative d'un avis qu'on ne lui demandait pas et nous nous bornâmes à échanger nos regrets entre nous.

L'Empereur nous annonça qu'il avait désigné Le Bœuf comme son major général : il conserverait encore le titre de ministre, et son successeur ne serait dit que ministre par intérim. Dans l'armée de Boulogne (1803) le ministre de la Guerre remplissait aussi les fonctions de major général. Cette combinaison avait pour but de faciliter à l'Empereur les contre-seings de certains décrets relatifs à l'armée; il était entendu que le ministre intérimaire exercerait ses fonctions dans toute leur plénitude et en toute liberté. L'abandon du ministère de la Guerre par Le Bœuf était regrettable au point de vue de la mobilisation. Alors que les minutes valaient des jours, et que les destinées de la France dépendaient de la rapidité de nos mouvemens, éloigner de la direction de l'armée un chef en possession de tous les fils, y substituer un nouveau venu, obligé, quelle que fût sa compétence, à un apprentissage, ne fût-ce que de quelques heures, s'exposer ainsi à ralentir, sinon à désorganiser, par un changement de méthode, l'impulsion sous laquelle hommes et choses se précipitaient au but, c'était ajouter soi-même des retards à ceux déjà trop nombreux qui résultaient des institutions. Napoléon Ier, en 1815, n'avait pas consenti à ce que Davout se rendît à l'armée et l'avait obligé à rester au ministère. Napoléon III avait, il est vrai, envoyé le ministre de la Guerre, Saint-Arnaud, en Crimée. Mais lorsqu'il choisit, en 1859, le maréchal Vaillant comme major général, il venait de lui retirer le ministère, et en 1867, lors de l'alerte du Luxembourg, il avait résolu de laisser Niel à la tête de l'administration de l'armée, et avait choisi pour l'accompagner le général Lebrun, qui resta depuis ce moment le major général en expectative. Il l'eût été, en 1870, si l'Empereur, après en avoir été engoué, ne s'en était désenchanté : il l'avait trouvé agité, mobile, oublieux et sans ordre. Sans lui retirer son estime et sans le rejeter, et, tout en lui donnant même des missions de confiance comme celle auprès de l'archiduc Albert, il ne se reposait pas assez sur lui pour en faire son auxiliaire principal. Et c'est, en grande partie, afin de l'écarter sans l'offenser, qu'il nomma Le Bœuf, major général, reléguant Lebrun au second rang, avec la qualité de

premier aide major général. Le Bœuf, las d'un rôle plus bureau cratique que militant, impatient d'aller au feu, se prêta volontiers à cet arrangement.

Quant aux inconvéniens d'un changement de ministre que, dans notre incompétence, nous n'apercevions pas, il eût été possible, sinon de les conjurer tout à fait, du moins de les amoindrir sensiblement par le choix du nouveau titulaire. L'Empereur en chargea le maréchal lui-même par le billet suivant : « Mettez tous vos soins à chercher qui pourrait le mieux vous remplacer. A mon avis, ce serait M. Thiers. » A ces mots : « ce serait M. Thiers, » le maréchal n'en crut pas ses yeux. L'indication lui parut si bizarre, tellement en dehors des possibilités politiques, qu'il n'y vit qu'une rêverie de l'Empereur et ne s'y arrêta pas. Il l'eût comprise et ne s'en fût pas étonné, s'il avait connu la démarche de la duchesse de Mouchy. L'Empereur s'en était souvenu et, après réflexion, il s'était décidé à accueillir l'ouverture qu'il avait d'abord repoussée. Qu'aurait répondu Thiers à cet appel de l'Empereur ? Le Bœuf n'alla pas le lui demander; il tint la suggestion comme non avenue, et arrêta son choix sur le général Dejean, conseiller d'État, directeur du génie au ministère de la Guerre, homme loyal, sérieux, dévoué à ses devoirs, militaire éprouvé, et qui, étant déjà mêlé à la préparation, serait, nous dit Le Bœuf, en mesure, mieux que tout autre, de la continuer selon les erremens adoptés. Quoique ne connaissant pas le général Dejean, en vertu de l'accord établi entre nous, nous l'acceptâmes comme nous avions accepté le maréchal qu'alors nous ne connaissions pas non plus.

Les fonctions spéciales du major général ne sont pas définies par une loi et ne sauraient l'être. Ce sont les rapports personnels, les capacités, les sympathies qui décident de tout. Frédéric et même Napoléon étaient, à proprement parler, leurs propres chefs d'état-major. Et pourtant, celui-là regretta Winterfeld et celui-ci Berthier. Vis-à-vis du chef, le major général joue le rôle de conseiller, d'ami, de confident. Vis-à-vis de l'armée, celui d'organisateur, de directeur d'un état-major composé d'élémens disparates. Le Bœuf, dans notre espérance, devait, sous le couvert de l'Empereur, être le véritable directeur des opérations. Nous comptions sur lui pour leur imprimer une allure rapide, audacieuse, suppléer aux défaillances rhumatismales de l'Empereur, si elles se produisaient, et triompher des

incertitudes intermittentes de sa volonté. Nous lui attribuions l'action très personnelle et décidée que Moltke exerçait dans l'état-major prussien auprès du roi de Prusse. Mais l'Empereur ne l'entendait pas ainsi. Il voulait exercer son autorité de près, à tous les momens et jusque dans le moindre détail. Le Bœuf s'y étant mépris et ayant cru qu'on lui demandait plutôt d'être un général en chef en sous-ordre, ce dont nous étions tous convaincus, qu'un chef d'état-major au sens subordonné du terme, l'Empereur le rappela à la réalité comme il l'avait fait autrefois envers les ministres de la Guerre qui avaient paru empiéter sur son pouvoir d'organisateur suprême. C'était au 16 juillet. Le maréchal venait de recevoir l'avis télégraphique que les reconnaissances prussiennes s'étaient avancées jusqu'à Sierck et qu'à Longwy, il n'y avait que 70 hommes. Il crut en cette circonstance pouvoir s'écarter de la règle rigoureuse selon laquelle un major général ne doit jamais rien prescrire sans l'ordre du général. Il télégraphia à Metz de détacher deux compagnies sur Longwy. La dépêche passant sous les yeux de l'Empereur, au milieu de toutes les autres de la journée, il écrivit sur-le-champ à Le Bœuf, non plus comme il avait la coutume : « Mon cher maréchal, » mais « Monsieur le maréchal, je suis étonné que vous ayez donné un tel ordre sans me consulter. » Le maréchal, ainsi blâmé, courut à Saint-Cloud, portant sa démission. L'Empereur ne l'accepta pas, et l'obligea à la reprendre par ses amicales instances, mais les rapports étaient désormais établis, et Le Bœuf prévenu de n'avoir pas à s'élever au-dessus d'un rôle subordonné. Il accepta de n'être pas le conseiller dont les avis prévalent et d'être l'instrument docile, en quelque sorte passif, de plans qu'il n'avait ni conçus, ni approuvés. — Ainsi la méthode de commandement adoptée en principe par Napoléon III était celle de son oncle : toute l'initiative et toute la décision, même dans les détails, réservée au commandant en chef; le chef d'état-major et les chefs de corps simples exécuteurs d'ordres. La seule qualité que ce système développe est l'obéissance : il supprime toute initiative et il veut, pour être manié sans catastrophe, le cerveau puissant d'un Turenne, d'un Frédéric, d'un Napoléon Ier.

ÉMILE OLLIVIER.

MADEMOISELLE DE JESSINCOURT[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

LA GRANDE VILLE DE METZ

I

Ce n'était pas, en ce temps-là, une simple promenade que de franchir les six ou sept lieues qui séparent Metz d'Amermont. Quand on n'avait ni chevaux ni voiture, — et c'était le cas de presque tous les habitans de la ville, — il fallait se contenter de la diligence, laquelle marchait à un petit train somnolent de cinq kilomètres à l'heure : Harelle, le conducteur, s'arrêtait à tous les bouchons de la route, soit pour une commission, soit pour avaler un verre d'eau-de-vie de marc avec des amis : ce qui l'entraînait à développer son programme politique. Grâce à ces stations multipliées et prolongées, on n'arrivait guère à Metz, avant dix heures et demie, ou onze heures du matin.

Et puis, il y avait les émotions du voyage, la descente fameuse de la côte de Saulny, dont s'épouvantaient d'avance les personnes sensibles : cela durait une bonne heure, avec l'arrêt traditionnel à mi-côte, dans une auberge de Saulny, pour reposer les chevaux. On racontait qu'en 1816, par un temps de verglas, une diligence s'était engloutie dans un ravin, à la sortie du village. Mlle Louise, qui avait entendu cent fois conter cette tragique histoire, se mit à trembler, dès que le lourd véhicule

(1) *Copyright by* Louis Bertrand, 1910.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

s'engagea dans la descente : au moindre cahot, elle se penchait, d'un air craintif, à la portière du coupé, et, terrorisée par le grincement continu de la mécanique, le frottement des roues contre les patins, elle se recommandait à toutes les âmes du Purgatoire.

Enfin, on fut à Woippy : la vallée de la Moselle, avec ses îles, ses bois, ses vignes et ses cultures maraîchères, se développa sous le regard, comme un immense jardin verdoyant. La fraîcheur des feuillages, les teintes bleuâtres des bois et des collines, le miroitement lointain du fleuve, tout cela composait un ensemble épanoui et doux à l'œil, une harmonie de lignes ondoyantes et gracieuses, qui contrastaient heureusement avec l'âpreté et la tristesse monotone du Haut-Pays.

Tout à coup, le cœur de la voyageuse battit avec force. Par delà les cultures, les sinuosités de la Moselle, elle venait de reconnaître la sombre masse de la cathédrale dominant de très haut, comme un gigantesque éperon de rocher, les toits aplatis de la ville. Un joli soleil printanier découpait, sur le fond du ciel, les fines nervures gothiques de la lanterne ajourée qui surmonte la tour de la Mutte ; et, à la pointe suprême de la flèche palpitait une petite flamme, tantôt rouge, tantôt bleue ou blanche, suivant les caprices du vent. Mlle Louise la salua presque comme une personne amie. A chaque voyage, elle guettait, avec la même impatience joyeuse, l'apparition, au sommet de la cathédrale, de la petite flamme aérienne, qui, pour elle, symbolisait la gaîté brillante de la vieille ville militaire.

Elle y fit une belle entrée, par ce clair matin de mai. Du haut de son siège, Harelle claquait du fouet à tour de bras, pour signaler au monde l'arrivée du courrier d'Amermont. On traversa Devant-les-Ponts à une fringante allure ; puis on ralentit, en approchant des glacis, derrière lesquels surgirent brusquement les murs trapus des fortifications à la Vauban, avec leurs tourelles en poivrière. Quand les sabots des chevaux sonnèrent sur le pont-levis et que la voiture s'engagea sous la voûte de la Porte de France, Mlle Louise commença à s'agiter fébrilement. Cet appareil belliqueux, ces herses, ces grosses chaînes de fer qui s'enroulaient derrière les vantaux, les faisceaux de fusils alignés devant le poste l'impressionnaient toujours comme la manifestation d'une force imposante qui allait l'environner et qui l'intimidait un peu.

Les roues de la diligence rebondissaient sur le pavé sonore de la rue de Paris. On franchit le Pont-des-Morts, et ce fut l'éblouissement de la Moselle royalement étalée, les berges du Saulcy, le rempart Belle-Isle. Avec une aise enfantine, Mlle Louise regardait de droite et de gauche, allait d'une portière à l'autre, heureuse de revoir des silhouettes, des figures qui lui étaient familières depuis son enfance : le pharmacien de la rue du Pont-des-Morts avec son bonnet grec, l'enseigne de sa boutique, — une cigogne tenant des serpens dans son bec, — ou bien le haut portail et les pots à feu de l'église Saint-Vincent. La diligence devait avancer au pas, à cause de l'encombrement des petites rues étroites. Onze heures sonnaient à la cathédrale, quand elle pénétra dans la cour du *Pélican*, sous Saint-Arnould, — une auberge crottée, fleurant l'écurie et les cuisines populaires, où descendaient les rouliers et les gens de la campagne.

Marie, la vieille bonne de Mme Laprairie, attendait là Mlle de Jessincourt, tout en bougonnant contre ces pataches de village qui ne sont jamais à l'heure. S'étant chargée des manteaux, du cruchon, du sac de nuit, elle entraîna vivement la voyageuse vers le logis de sa tante : « Madame avait l'habitude de déjeuner à midi précis : on savait qu'elle n'aimait pas attendre ! »

Mais elles furent bloquées immédiatement, à la hauteur de la rue Sainte-Marie, par une haie compacte de curieux. Les cuivres d'une musique éclatèrent, du côté du Moyen-Pont. Des servantes, des enfans accouraient, par groupes, en se criant d'une porte à l'autre :

— Les militaires !... Voici les militaires !

C'était, disait-on dans la foule, un régiment d'infanterie, qui arrivait de Verdun et qui allait tenir garnison à Saint-Avold.

La haute stature du tambour-major s'encadra entre les deux bornes du pont : arquant le jarret, très droit sous son bonnet à poil, la canne brandie en un moulinet fulgurant, il passa, suivi de la musique, qui jouait l'air de *la reine Hortense*. En ces années-là, au lendemain de Magenta et de Solférino, le culte des Messins pour l'armée était fanatique. Aussitôt, des acclamations retentirent :

— Vive la France !... Vive l'Empereur !

Les soldats, le sourire aux lèvres, soulevaient leurs sacs d'un coup d'épaule et marquaient plus allégrement la cadence.

Les officiers, sanglés dans leurs tuniques à tuyaux, redressaient leur taille, en défilant sous les balcons chargés de femmes, qui les regardaient.

Ce fut interminable. Mlle de Jessincourt et la vieille bonne ne parvinrent que bien juste pour midi chez Mme Laprairie, qui habitait cependant assez près du *Pélican*, sur « le haut de Sainte-Croix. »

Comme toujours, l'accueil de la tante fut assez froid. Mme Laprairie n'était nullement une personne démonstrative : ce qui, disait-elle, n'empêchait point les sentimens. Au fond, elle était partagée entre l'ennui de déranger tant soit peu ses habitudes et l'agrément d'avoir quelqu'un à ses côtés, pour écouter ses doléances sur sa maladie imaginaire et subir, sans se plaindre, ses rebuffades et ses leçons.

Dès le premier repas en tête à tête, elle mit sur le tapis la question brûlante : celle de la brouille de Mlle Louise avec sa sœur, mais prudemment, comme pour tâter le terrain :

— Je crois, dit-elle, qu'Adeline regrette son coup de tête et qu'au fond, elle cherche à se remettre avec toi...

— Moi, je ne demande pas mieux! s'écria Louise.

Elle allait s'étonner de la conduite bizarre de la Commandante qui, prétendait-on, voulait se réconcilier avec elle et qui, malgré cela, ne répondait pas à ses lettres, lorsque Mme Laprairie, avec autorité, détourna la conversation.

Méthodiquement, elle se rejeta sur les nouvelles locales, les faits et gestes des parens, amis et connaissances, choses qui lui étaient indifférentes et dont elle parlait néanmoins, en s'échauffant beaucoup, où elle dépensait tout l'intérêt qu'elle refusait à des sujets plus intimes. Ainsi, son frère, M. Vilgrain, avait acheté récemment une maison de campagne à Saint-Julien, une folie, au prix où étaient les terrains! « Comme s'il ne pouvait pas attendre une occasion plus favorable! » Son neveu, Médéric Vilgrain, était entré, à Pâques, au collège Saint-Clément, chez les Pères Jésuites : « c'était plus cher qu'au lycée, mais il s'y ferait de belles relations! »... La semaine dernière, Mme Matignon (elle prononçait *Mâme* Matignon) venait d'avoir une attaque !... « Une femme encore si jeune! Pense un peu !... »

— Tu sais, dit-elle, c'est Mme Matignon-bonbon !...

Car il y avait aussi les Matignon-tonneau, des marchands de vin, qu'on distinguait, grâce à ce surnom, des précédens, les

Matignon-bonbon, anciens confiseurs, « tous gens du haut commerce, » ajoutait avec orgueil Mme Laprairie, qui elle-même en était.

Ces nouvelles épuisées, elle se leva de table, et, laissant sa nièce vaquer à ses affaires, elle se mit à arpenter le corridor, en récitant son chapelet : ce qui était un exercice surtout hygiénique, Mme Laprairie n'étant point dévote.

Mlle Louise ne se froissait pas des manières bourrues de sa tante ; elle lui était même reconnaissante de ce qu'elle voulait bien la recevoir, malgré son âge et sa maladie. Mme Laprairie aurait été cent fois plus déplaisante, qu'elle en eût pris son parti, avec cette facilité qu'elle avait de s'abstraire en elle-même et de supprimer par la pensée tout ce qui la gênait. D'abord, le logis de sa tante lui plaisait presque autant que le sien propre, parce qu'elle était accoutumée, depuis quarante ans, à le considérer comme quelque chose de très différent de ce qu'elle voyait à Amermont et qui ne pouvait être que bien supérieur. Et pourtant, ce logis était d'une extrême simplicité : il aurait paru pauvre à de petits bourgeois d'aujourd'hui. Point de salon. C'était la salle à manger, — où d'ailleurs l'on ne mangeait presque jamais, — qui en tenait lieu. A part quelques vieilles gravures du XVIIIe siècle et une console à pied doré, surmontée d'une étroite glace en deux morceaux, rien n'y était sacrifié à l'ornement : les meubles et ustensiles n'avaient d'autre mérite que d'être exactement appropriés à leur destination. Mais les buffets et les armoires regorgeaient de linge et d'argenterie, qu'on sortait dans les grandes occasions.

Dans cet austère appartement, situé au premier étage d'une vieille maison, l'existence était presque conventuelle. Les occupations et les heures de repas étaient réglées avec une rigueur inflexible. Mme Laprairie n'en bougeait jamais, sinon pour assister aux offices de sa paroisse, ou aller à l'Esplanade, lorsque le temps le permettait. Rien de plus triste et de plus monotone que cette vie renfermée. Mais Mlle Louise s'en accommodait fort bien, parce que, chez sa tante Laprairie, dans ces chambres maussades et froides, aux murs nus, aux parquets implacablement cirés, c'était encore l'air de Metz qu'elle respirait, et que l'air de Metz la grisait. Les bruits mêmes de la rue, les rumeurs lointaines de la citadelle et des arsenaux lui étaient délectables à entendre. Elle en connaissait la succession, elle en épiait le

retour : le matin et presque à toutes les heures du jour, les sonneries de la cathédrale et des autres églises ; à midi, les clairons de la garde montante, devant l'hôtel du gouverneur ; puis les canonnades de l'Ile Chambière, où les artilleurs faisaient leurs exercices de tir ; enfin, le soir, la musique entraînante de la retraite, qui partait de la Place d'Armes. Ce tintamarre guerrier, ce branle continuel des cloches, c'était, pour elle, la grande ville.

Aussi ne concevait-elle rien de plus beau que la petite place Sainte-Croix sur laquelle s'ouvrait la fenêtre de sa chambre : étroit carrefour triangulaire qui occupe le sommet de l'antique acropole messine et, probablement, le plus vieux quartier de la cité. Elle en savait par cœur les moindres détails : les créneaux moyen-âgeux de la maison d'en face, la corbeille du milieu entourée d'une grille, où poussaient quelques fleurs rabougries. Mais surtout, elle en admirait la fontaine, avec sa croix de pierre, ses volutes, son dôme écailleux : sans doute, l'eau qui jaillissait de ce pimpant édicule possédait une saveur citadine que n'auraient jamais les vulgaires fontaines d'Amermont...

Mlle Louise était dans l'enchantement. Le lendemain de son arrivée, elle s'évada, dès sept heures, sous prétexte d'aller entendre la messe à Sainte-Ségolène, la paroisse de Mme Laprairie. Le soir, elle s'en fut contempler toute seule les magasins élégans de la rue du Petit-Paris. Le spectacle des étalages l'excita si bien qu'elle poussa plus loin sa promenade. Des changemens dans la physionomie des rues, des constructions récentes la frappaient à chaque pas. Elle se persuadait que toute la ville était bouleversée depuis son dernier séjour. En effet, la fièvre de bâtisse qui sévissait alors dans la Capitale se propageait jusqu'à Metz. Rue Serpenoise, on élevait une haute maison de style Renaissance, qui dépassait déjà les maisons voisines. On en construisait une pareille dans la rue aux Ours, et un fastueux hôtel derrière le Palais de Justice. Des échafaudages encombraient la rue des Clercs. Les cafés, bruyans, étaient encombrés d'uniformes. C'était partout un air de liesse, d'aisance cossue, de sécurité. Mlle Louise, qui savourait délicieusement cette joie, après son rude hiver de froidure et de solitude, en oubliait ses soucis de famille et jusqu'à la présence, pourtant si proche, de sa chère Isabelle.

En rentrant, elle trouva sa tante occupée à repriser une

paire de bas. La vieille dame déposa, sur le rebord de la fenêtre, l'œuf en buis, dont elle se servait pour ses reprises, puis elle retira ses lunettes, et, de ce ton glacial qu'elle avait toujours, quand un sujet lui était désagréable :

— J'ai à te parler! dit-elle à sa nièce.

Avec la lenteur prudente de quelqu'un qui tient à peser tous ses mots, avant que d'ouvrir la bouche, elle lui annonça que, la semaine dernière, elle avait reçu la visite du commandant. Il était venu l'inviter à la première communion d'Isabelle : c'était le 25 prochain !... Elle fit une pause pour juger de l'effet de cette déclaration sur Louise, et, toujours très froidement, elle ajouta :

— On espère que tu seras du dîner...

— Mais pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt? s'exclama celle-ci impétueusement.

— Parce que je n'ai pas voulu brusquer ta décision, dit Mme Laprairie. C'est à toi de réfléchir !... au point où tu en es avec ta sœur !... Enfin, si cela te plaît, vous vous verrez demain à l'Esplanade. Tu feras à ta sœur la figure que tu croiras convenable...

Louise protesta qu'elle ferait très bonne figure à Adeline et que, quant à elle, elle était prête à tout oublier. Mme Laprairie ne parut point goûter fort ces protestations :

— Mon Dieu ! dit-elle : il ne sert à rien de se jeter à la tête des gens. Tu comprends : moi, en somme, cela m'est égal ! Tes affaires ne me regardent pas, tu es libre ! Mais je connais le caractère d'Adeline, tu la connais comme moi...

Et, cédant à un mouvement d'humeur soudain :

— Cette Adeline ! quelle femme, miséricorde ! Je plains bien son pauvre mari !... Moi, tu sais, elle m'agace avec sa manie de se vanter, d'étaler ses belles connaissances : elle n'a à la bouche que ses *de* ceci et ses *de* cela !... Quant à sa fille, c'est déjà une petite peste ! Figure-toi que, l'autre jour, à l'Esplanade, ce « pinéguet » d'Isabelle est passée devant moi sans me saluer : j'étais avec les dames Tabourin ; et, parce qu'elle jouait, cette morveuse, avec la jeune de Saint-Fons, elle a fait semblant de ne pas m'apercevoir !... Ah ! je te l'ai rabrouée d'importance ! J'ai exigé des excuses de la mère...

Mme Laprairie, — cela se voyait trop, — était encore ulcérée de cette impolitesse. On sentait qu'elle dissimulait d'autres bles-

sures d'amour-propre, plus invétérées, plus profondes. Mais le sentiment de son importance la rasséréna bien vite. Elle se redressa dans sa dignité de tante à héritage, qui, au vu et au su de tout le monde, possède pour quatre cent mille francs de biens au soleil. Mlle de Jessincourt, qui tremblait devant cette fière bourgeoise, défendit néanmoins sa nièce : « La petite avait bon cœur ! Seulement, l'exemple de sa mère la gâtait, peut-être... »

— Et c'est bien ce que je soutiens ! reprit doctoralement Mme Laprairie. Adeline est une sotte, qui ne peut faire de sa fille qu'une autre sotte ! Il lui faudrait un mari énergique pour la remettre dans le droit chemin. Mais ce pauvre Victor, avec ses rhumatismes !... un zéro en chiffre ! Aussi, ta sœur entasse bêtises sur bêtises ! Elle n'entend rien aux affaires, — et elle prétend s'en mêler, je vous demande un peu !...

Cela surtout indignait Mme Laprairie, qui passait pour une femme de tête. Nul n'ignorait que, si défunt Laprairie avait amassé tant d'argent dans sa brasserie de Longeville, c'est qu'il lui avait abandonné la direction de l'établissement, comme la gestion de leur fortune. Celle-ci écrasait tout le monde de sa supériorité pratique.

Elle poursuivit, en s'animant :

— Ta sœur, ta sœur !... C'est comme pour sa maison de Pont-à-Mousson ! Elle y a englouti trente mille francs, au bas mot, sous prétexte de se faire des rentes : en fin de compte, une bicoque ! un nid à réparations, et des locataires qui ne paient pas !... Alors, elle s'en vient pleurnicher, crier misère auprès de moi !... A d'autres ! Moi, je n'entends pas de cette oreille-là !... Ah ! il était temps qu'elle hérite de ta mère ! Tu penses bien que ce n'est pas avec la pauvre petite retraite du commandant qu'elle peut mener grand train !... Et sais-tu, maintenant, de quoi elle s'est avisée ? Tu ne le croirais pas ?... Elle a pris des actions dans la Compagnie du Palais Français, une grande caserne de bâtiment, qu'on va construire devant la cathédrale ! Jamais des personnes comme il faut ne voudront habiter là, en plein quartier commerçant ! C'est comme si elle jetait son argent dans la Moselle !... Quelle sottise, mon Dieu ! Faut-il qu'il y ait des gens nigauds !... Mais, elle se ruine, ta sœur ! Elle ruinera sa fille, qui n'aura bientôt plus que ses deux yeux pour pleurer !...

Mlle Louise tressaillit, épouvantée des prédictions sinistres de Mme Laprairie :

— Vous exagérez, ma tante ! dit-elle doucement. Adeline peut avoir des défauts, elle est très économe. On ne peut pas lui ôter cela...

— Ah ! je la connais, son économie ! fit Mme Laprairie, sarcastique : Regratter un liard, pour gâcher cent francs, le lendemain !... Tu peux compter que ta nièce sera bien élevée, avec ce système-là ! D'ailleurs Adeline ne s'occupe pas de l'enfant ! Madame est constamment dehors pour ses visites ! Isabelle, jusqu'ici, n'a eu d'autre société que les ordonnances de son père ! C'est du propre !...

Elle se tut, très agitée. Puis, comme si elle regrettait de s'être laissé emporter, cette personne toujours si calme haussa les épaules et conclut, d'un air détaché :

— Après tout, je suis bien bête de m'inquiéter pour elle ! J'ai assez de mes misères ! Je te le répète : cela m'est égal ! Vos affaires sont vos affaires ! Mais c'était pour te dire !...

Et, là-dessus, elle s'en fut à la cuisine, gourmander la vieille bonne.

D'abord, Mlle Louise demeura tout atterrée de ces révélations. Sans doute, elle savait que sa sœur, l'année précédente, avait eu des embarras d'argent : c'est pour cela qu'elle lui avait payé d'avance le mobilier de la maison. Mais qu'Adeline eût à peu près dissipé sa dot dans une spéculation véreuse, qu'aujourd'hui elle plaçât son héritage dans une entreprise encore si incertaine, — elle n'en revenait pas ! Qu'allait devenir Isabelle, si ces folies continuaient ? Et elle n'ignorait point non plus qu'il n'y avait rien à objecter à sa sœur. Comme disait le commandant : « On la tuerait plutôt ! » Elle n'en faisait jamais qu'à sa tête !

Très tard dans la nuit, elle roula ces pensées affligeantes. Et puis, le matin, au réveil, tout un plan de conduite s'ébaucha dans son esprit, ses résolutions se précisèrent, — et voilà qu'au milieu de ses angoisses, il lui vint une grande joie... Oui ! c'est elle qui sauverait la petite fille, qui économiserait pour elle, qui l'élèverait, qui lui servirait de mère ! Mais comment s'y prendre pour ne pas froisser les susceptibilités d'Adeline ? Bien qu'elle n'osât pas encore y songer, elle était sûre que cela serait, parce qu'elle le voulait de toute sa volonté. A présent, elle recommençait à espérer. Il ne s'agissait plus d'une vaine senti-

mentalité à satisfaire, mais d'un devoir à accomplir. Sa vie avait un but!...

Dès qu'elle fut habillée, instinctivement, elle s'achemina vers la cathédrale, comme pour répéter devant Dieu l'engagement qu'elle venait de prendre devant sa conscience. Elle sentait aussi qu'elle touchait à un moment décisif de son existence, — et la vieille cathédrale messine était liée, dans son souvenir, à tous les événemens importans qui avaient marqué sa vie jusque-là.

Au temps de sa première jeunesse, elle y avait entendu Lacordaire exalter le sacrifice, l'abnégation chrétienne; et cette parole éloquente avait relevé son cœur, au moment où, débile encore, elle fléchissait sous sa tâche ingrate de garde-malade. Plus tard, elle y avait reçu des mains de l'évêque, Mgr Dupont des Loges, le scapulaire de Notre-Dame du Rosaire, qui était sa plus intime et sa plus consolante dévotion. Et c'était là aussi qu'elle était venue pleurer, quand son unique illusion d'amour l'avait abandonnée. Par-dessus son église d'Amermont, elle aimait la cathédrale de Metz comme le lieu où ses joies et ses souffrances avaient atteint leur plus haut accent. Ses goûts mêmes de distinction et d'élégance en tiraient une involontaire leçon. Lorsqu'elle traversait la Place d'Armes et tout ce sévère ensemble d'architectures classiques dominées par le gothique si sobre et si grandiose de la cathédrale; lorsqu'elle posait ses pieds sur le pavé net et poli, marqueté comme le parquet d'un salon, où des orangers en caisse s'alignaient le long des arcades, — elle ne concevait point qu'en aucun endroit du monde il pût y avoir un bel édifice, s'il ne ressemblait à la cathédrale de Metz.

Elle y pénétra par le grand portail corinthien, dont le fronton racontait la guérison miraculeuse de Louis XV. Et, tout de suite, elle s'arrêta sur le seuil, hésitante devant le vide immense de la nef toute nue, sans un banc, sans une chaise égarée, où l'on n'apercevait que le maître-autel, au fond de la forêt des ogives. Mais elle savait où elle devait aller.

D'un pas décidé, elle obliqua vers la chapelle du Rosaire, et, s'agenouillant sur les degrés, elle essaya de prier. Son attention distraite se détournait sans cesse vers celle qu'elle appelait « sa petite, » — l'être faible et charmant que son cœur avait adopté. Maintenant, c'était sûr: elle la reverrait! Quel bonheur ce serait!... Et, tout en se figurant le transport qu'elle éprouverait à l'embrasser, elle ne quittait pas des yeux la statue qui dominait

l'autel, une Notre-Dame du Mont-Carmel en marbre blanc. Elle la suppliait du regard, comme si elle implorait son assentiment. Le diadème en tête, drapée dans une longue robe de cour, la Dame céleste guidait devant elle un Enfant Jésus qui foulait, de ses petits pieds, un globe étoilé. Mlle de Jessincourt contemplait alternativement la Mère et l'Enfant. Soudain, des larmes lui montèrent aux yeux. Soulevée par un élan de tendresse délicieuse et poignante, elle murmura, du fond de sa pensée :
— Sainte Vierge, donnez-moi la force !... C'est mon enfant aussi, ma petite enfant !... »

A ces mots si doux, ses larmes jaillirent, elle étouffa un sanglot. Puis, ayant peur de scandaliser les passans, elle se ressaisit aussitôt, essuya ses yeux à la dérobée. Débordante d'une reconnaissance confuse, elle acheva son oraison, et, quand elle se releva parmi l'éblouissement des verrières illuminées par le soleil de mai, elle avait dans la démarche une assurance et, sur les lèvres, un sourire d'orgueil presque maternels.

II

On se rencontra donc, le lendemain, et comme par hasard, à l'Esplanade.

Dès deux heures de l'après-midi, Mme Laprairie s'y achemina sous le harnais invariable qu'elle revêtait pour ses sorties : une robe et un châle de mérinos noir tout uni, un chapeau de paille noir, qu'agrémentait une grappe de raisin noir pourvue de ses feuilles. Mlle Louise lui donnait le bras, et, à quelques pas en arrière, Marie, la vieille bonne, portait le pliant de Madame.

Elles s'installèrent au bout de la promenade, sous les marronniers, à gauche, du côté de la caserne du Génie. Mme Laprairie avait là sa place attitrée; elle y avait aussi son cercle d'intimes, à savoir *ces* dames Tabourin, la mère et la fille, orpheline et veuve d'un tanneur de la rue de la Basse-Seille; puis les deux vieilles demoiselles Thiébaux, dont le frère avait repris la bijouterie Vilgrain, maison célèbre de la rue Fournirue, fondée, il y avait plus de cent ans, par l'aïeul de Mme Laprairie. Bien que son propre frère, M. Vilgrain, l'eût cédée récemment, après fortune faite, celle-ci continuait à dire : « notre magasin, » comme si c'était, dans la famille, un fief indivis et inaliénable.

La splendeur de la bijouterie rejaillissait, à ses yeux, sur le successeur de son frère et, par ricochet, sur les demoiselles Thiébaux. On était toutes fières de se rencontrer, comme aussi de voisiner avec d'autres personnes non moins importantes. Tout ce coin de l'Esplanade appartenait aux dames de la bourgeoisie.

Les Israélites, fonctionnaires ou commerçans, se tenaient un peu plus bas. Bien qu'on entretînt des rapports très corrects, qu'on échangeât même des visites, les deux mondes ne se mêlaient point. Quant aux militaires et à l'aristocratie, ils occupaient, — comme un salon réservé, derrière le Palais de Justice, — la terrasse du jardin Boufflers.

Pour faire sa princesse, la Commandante ne vint au rendez-vous qu'après quatre heures : il fallait qu'on la désirât. Ces dames se la désignèrent du plus loin qu'elles l'aperçurent :

— Regardez-la un peu ! s'exclama Mme Laprairie : elle porte son deuil avec une élégance !...

Et, tout de suite, la jeune Isabelle, sans doute stylée par sa mère, se précipita dans les bras de Mlle Louise :

— Bonjour, tante, bonjour !...

— Tu pourrais commencer par saluer les personnes âgées ! remarqua aigrement Mme Laprairie.

Afin de calmer la vieille dame, Adeline s'empressa autour d'elle, lui demanda avec affectation des nouvelles de sa santé. Puis, ébauchant un pas vers sa sœur, sans même la regarder, elle laissa tomber négligemment :

— Comment vas-tu?

— Bien ! Et toi ?...

Ce fut tout. On se serra la main, comme si de rien n'était, et, après une minute de remue-ménage, tout le monde se rassit cérémonieusement autour de Mme Laprairie. Son vaste chapeau à raisins cachait à Louise la figure d'Adeline, mais elle avait auprès d'elle sa petite nièce. Celle-ci, terrorisée par l'algarade, se tenait très droite sur sa chaise, les coudes à la taille, sans oser tourner la tête vers sa tante, qui la couvait des yeux. A la voir ainsi figée, l'air ennuyé et indifférent, la pauvre Louise s'attristait de ne point goûter la joie qu'elle s'était promise de cette réunion tant désirée. Ah ! la veille, dans la chapelle du Rosaire, comme c'était plus émouvant et plus doux ! Impatiente d'en jouir, elle avait épuisé d'avance tout son bonheur !

Elle épiait anxieusement un signe affectueux sur ce petit visage renfrogné. Mais l'enfant ne bougeait pas. Alors, elle lui toucha l'épaule :

— Eh bien! fillette? tu ne dis rien : tu as quelque chose?

— Moi? Non, ma tante!

— J'espère bien, lança Mme Laprairie, que cette péronnelle ne se permettrait pas d'élever la voix devant les grandes personnes!

La vieille dame pérorait. Elle ne cacha point son mécontentement d'avoir été interrompue et se rejeta avec plus d'animosité dans sa diatribe coutumière contre les constructions nouvelles: « Une absurdité! s'obstinait-elle à répéter. Ces appartemens trop vastes et trop luxueux ne trouveraient point de locataires! Il fallait être fou pour soutenir de son argent une affaire aussi déraisonnable!... »

— Vous aurez beau dire, ma tante... protesta impétueusement Adeline, qui se sentait visée.

— Ma chère, trancha Mme Laprairie, le premier devoir, quand on a du bien, c'est de le garder!

Tout le monde saisit l'allusion trop claire aux opérations malheureuses de la Commandante, qui dut se tenir à quatre pour ne pas riposter. Il y eut un silence gênant.

Au bout de l'allée, une jeune femme en grande toilette s'avançait. Lorsqu'elle passa devant le groupe, elle s'inclina légèrement, d'un mouvement de tête protecteur :

— Oh! Mme de Fleurange! s'écria Adeline en se rengorgeant.

C'était une de ses relations, et c'était à elle, Adeline, que s'adressait ce salut aristocratique, qui humiliait toute la bande bourgeoise. La Commandante reprenait l'avantage sur Mme Laprairie. Mais celle-ci, toisant la passante :

— Mon Dieu! dit-elle, ces hobereaux devraient bien rester dans leurs villages! Ça vient, à Metz, faire ses embarras...

Et comme Adeline défendait la dame titrée :

— Allons, allons! Ta dame de Fleurange, — on sait ça, — n'est ni plus ni moins que la fille d'un tabellion!

Ces termes de « hobereaux » et de « tabellions » résumaient tous les mépris sociaux de Mme Laprairie, qui les employait continuellement, non sans faire du premier une application tacite à ses propres alliés, les de Jessincourt. Pour elle, étaient « hobereaux » tous les nobles et propriétaires terriens du pays

et elle englobait sous la dénomination générale de « tabellions » tout ce qui touchait à la chicane ou à la finance, notaires, avoués, ou banquiers. En revanche, elle ne parlait qu'avec une nuance de considération de l'aristocratie messine. Elle témoignait aussi une certaine déférence pour la magistrature. Elle disait : « ces Messieurs de la Cour ! » Mais, par-dessus tout, il y avait le « haut commerce ! » La bouche de Mme Laprairie en était pleine.

Cependant, la jeune Isabelle, qui n'avait pas goûté, contemplait d'un œil d'envie la grappe de raisin, pourtant fort peu appétissante, qui branlait sur le chapeau de la vieille dame. Mlle Louise devinait sa torture. Elle fut sur le point de la conduire au kiosque prochain, où il y avait un marchand de friandises. Mais comment affronter le courroux de Mme Laprairie, qui sûrement désapprouverait la chose? Profitant d'une éclaircie de la conversation, elle offrit à sa nièce de la mener à la foire, le lendemain, en guise de consolation : c'était un prétexte pour être ensemble. Mais Mme Laprairie jugea le projet peu convenable : « Une petite fille qui allait faire sa première communion dans trois semaines, courir les baraques de saltimbanques ! Tu n'y penses pas ! » Néanmoins, ces demoiselles Thiébaux osèrent manifester un avis contraire : « Du moment qu'Isabelle serait accompagnée par sa tante !... » On débattit longuement la question. Enfin, la sévérité de la grand'tante ayant fléchi, Adeline déclara sèchement à sa sœur qu'elle y consentait et qu'elle lui enverrait, le lendemain, la fillette.

Et les propos oiseux reprirent, guidés infatigablement par Mme Laprairie. Chacun s'ennuyait, au fond. Mais quoi ? On était à l'Esplanade, en représentation, sous les yeux de toute la ville : il fallait se tenir !

Mlle Louise, qui ne s'associait que fort languissamment à l'entretien, laissait son regard se reposer sur un cheval de bronze, dont le socle s'érigeait au milieu de la pelouse voisine. Captif sur son piédestal, l'animal semblait hennir vers des pâturages invisibles. Comme lui sans doute, Mlle Louise aurait souhaité d'être ailleurs, d'écouter d'autres discours que ces ragots de vieilles femmes. Mais il y avait toujours un obstacle qui l'empêchait de suivre l'élan de son cœur. Malgré elle, elle était prisonnière d'une contrainte, qu'elle sentait parfois douloureusement, mais qu'elle ne discutait point, qu'elle subissait

comme une nécessité inhérente à sa condition. Elle regardait le cheval de bronze, si noblement campé, au milieu de cette foule en cérémonie. Et cela finissait par lui donner une sorte de fierté mélancolique : n'avait-elle pas, elle aussi, l'honneur d'être à l'Esplanade !...

Le lendemain, dans l'après-midi, la jeune Aubryon, chaperonnée par une bonne, vint chercher sa tante, place Sainte-Croix. Mlle Louise lui dit, en l'embrassant :

— Tu es bien contente, n'est-ce pas, fillette, de venir à la foire ?

— Mais certainement, ma tante ! répondit la petite, d'un air compassé.

Elle ne se dégelait pas. Sans doute la présence de Mme Laprairie la glaçait. Toujours est-il que Mlle Louise trahissait bien plus d'allégresse que la petite fille, lorsque, se tenant par la main, elles descendirent toutes deux vers la foire, qui avait lieu, cette année-là, sur la Place de la Comédie. La foire de Metz ! (On disait « les foires, » comme si ce pluriel était nécessaire pour en exprimer toute l'importance) : ç'avait été et c'était encore un des grands événemens de la vie de Mlle de Jessincourt. Dans sa solitude d'Amermont, elle n'y pensait jamais sans qu'une bouffée d'odeurs capiteuses lui montât au cerveau : parfum des gaufres craquantes sous leur poudre de sucre à la vanille, effluves résineux des boîtes à joujoux, pastilles de menthe, savon et pain d'épices mêlés. Elle adorait tout cela, — et les papiers dorés, les tentures d'andrinople, tout le clinquant des boutiques. Elle aimait le cadre imposant où se déroulaient les foires : tantôt l'Esplanade, tantôt la place de la Comédie, — et le Jardin d'Amour, languette de terre qui termine l'îlot de la Moselle, sans autre agrément particulier que son joli nom, quelques beaux marronniers et la douceur des couchers de soleil sur la rivière.

Or la foire, cette année-là, ménageait à Mlle Louise des sujets d'étonnement tout nouveaux. Jamais elle n'y avait vu une telle abondance de chevaux de bois, de cirques, de baraques à exhibitions sensationnelles. C'en était étourdissant et le tapage était infernal. Dans le populaire, on se répétait de bouche en bouche :

— C'est à l'Empereur qu'on doit ça !

Les gens posés trouvaient même qu'un pareil étalage de magnificences foraines devenait scandaleux, que cela tournait à la débauche, à la corruption des masses. Le fait est que la foire n'avait pas encore atteint à un tel degré de splendeur. Mlle Louise s'en ébahissait; et si, d'aventure, les farces grossières des baladins choquaient son goût, bien vite elle détournait ses yeux vers la classique ordonnance du théâtre, ou le profil sévère de la cathédrale, qui dominait de toute sa masse la ligne gracieuse des quais de la Moselle. Là, vraiment, dans ce décor de la place de la Comédie, dans ce milieu si distingué, si comme il faut, elle se trouvait chez elle.

Elle commença par faire quelques emplettes pour Isabelle : un sac de pralines, deux bâtons de sucre de pomme de Rouen, fanfreluchés de papiers multicolores et historiés de vignettes. Elle se réservait pour d'autres cadeaux plus considérables. Comme elle disait à la petite : il ne fallait pas user tout son plaisir le même jour. Mais l'enfant restait songeuse devant ses sucreries. Mlle Louise s'en inquiéta. Pour goûter les pralines, elles s'étaient assises, l'une à côté de l'autre, sur un banc, en face de la Préfecture. Après avoir observé un instant la fillette, elle lui dit avec bonté :

— Tu as quelque chose, Isabelle!... Tu n'es plus gaie comme autrefois!

— Mais je t'assure, tante, que je n'ai rien! répondit la petite, qui paraissait s'obstiner dans un parti pris de silence.

Mlle Louise se tut. Elle s'alarmait de voir son Isabelle, qu'elle avait connue si exubérante, si confiante, lui cacher un secret et se retirer d'elle. Brusquement, une inspiration lui vint. Elle demanda :

— Veux-tu venir à Amermont, chez ta tante Louise?

— Oh oui, tante! Tout de suite! Emmène-moi, si tu pars!...

La voix de la petite était suppliante. Elle hésita un instant et finit par avouer :

— Vois-tu! Je ne peux plus rester ici! Maman est toujours en colère!... Elle est si méchante, si méchante! Ah! tu ne sais pas...

— Mon enfant, dit Mlle Louise, d'un ton grave, il ne faut jamais dire de mal de ses parens!... En tout cas, je verrai ta mère bientôt. Nous arrangerons cela!...

Elle aurait voulu la prendre dans ses bras, la couvrir de bai-

sers. Mais ces expansions n'étaient pas de mise sur la voie publique, et d'ailleurs l'habitude lui manquait. Néanmoins, quand elle se leva, avec sa nièce, pour rentrer chez Mme Laprairie, elle se sentit allégée d'un grand poids.

D'abord, elle pensa qu'il lui serait facile de décider Adeline : du moment qu'on s'était réconciliées, il n'y avait aucune raison pour qu'Isabelle ne continuât point à passer ses étés chez sa tante. Une fois que l'enfant serait à Amermont, on verrait à la garder plus longtemps, toujours même, si c'était possible !... Mais elle réfléchissait aussi que la Commandante était fort capable de lui refuser sa fille, uniquement pour la satisfaction de lui être désagréable. Et puis, après tout ce qui s'était passé, était-ce bien à elle, Louise, de prévenir la visite de sa cadette ? La question de convenances se posait encore une fois. Elle s'en ouvrit à Mme Laprairie, qui lui répondit par des sarcasmes :

— Certainement, ma chère ! Dépêche-toi ! Cours baiser les pieds de ta sœur !

Ou bien, changeant son jeu, la vieille dame la rabrouait âprement :

— Ah ! non, tu n'es pas fière !... pour une demoiselle de Jessincourt !

Ces tergiversations durèrent trois jours. Finalement, Louise conclut que, quels que fussent les torts d'Adeline, c'était à elle, qui n'était que de passage à Metz, à faire la première visite. En cachette de Mme Laprairie, elle s'en fut donc rue Mazelle, où Adeline, après son héritage, s'était installée grandiosement.

A vrai dire, le quartier n'était pas précisément aristocratique : le beau monde n'habitait point ces parages. C'était une rue à charbonniers et à marchands de vin, dont les boutiques étaient surtout achalandées par les soldats de la caserne Coislin, qui est dans le voisinage. Mais Adeline y avait découvert, à très bon compte, un assez vaste appartement dans une ancienne maison du XVIIIe siècle, précédée d'une courette et séparée du trottoir par une grille en fers de lance. Il est vrai qu'un fabricant d'eau de Seltz occupait le rez-de-chaussée et qu'on y entendait, du matin au soir, le moulinet de l'appareil et les criailleries des garçons. L'aspect cossu de la façade consolait les locataires des embarras de l'entrée. Les fenêtres, légèrement cintrées, étaient décorées, au milieu du cintre, d'une coquille ou d'un mascaron, et la patine grise des murs donnait au logis,

comme d'ailleurs à la rue tout entière, une teinte de demi-deuil extrêmement convenable. Vers l'une des extrémités, le portail rococo de la vieille église de Saint-Maximin, avec ses volutes et ses corbeilles de fleurs, et, à l'autre bout, la lanterne grêle de la cathédrale, qui pyramidait dans le lointain, rehaussaient la physionomie un peu neutre de cette rue Mazelle : malgré ses estaminets et sa soldatesque, elle était exempte de vulgarité.

Lorsque Mlle Louise tira le bouton de la sonnette, Adeline, qui était encore en souillon, fit ouvrir précipitamment par la bonne les persiennes closes du salon. On y introduisit la visiteuse, au milieu d'un mobilier tout neuf, en acajou et velours grenat. La Commandante, ayant jeté, sur ses cheveux en désordre, une espèce de coiffure fabriquée par elle, s'avança pompeusement, suivie de son mari en robe de chambre, la main sur une canne et traînant ses jambes de podagre :

— Ah ! ma jeune belle-sœur ! fit le commandant tout jovial, en pressant les deux mains de Mlle Louise.

C'était sa plaisanterie traditionnelle, chaque fois qu'on se rencontrait. Il avait, en effet, tout près de soixante ans et paraissait plutôt l'oncle que le mari de sa femme.

Celle-ci, contrairement à son habitude, se montra aimable pour sa sœur, orgueilleuse qu'elle était de l'avoir forcée à venir lui rendre hommage. Louise, pour ne pas compromettre le succès de sa négociation, parla d'abord de choses indifférentes, et, croyant amadouer la Commandante, loua le mobilier neuf du salon :

— De la pacotille ! dit aigrement Adeline. J'ai été volée ! Je l'ai payé le double de ce qu'il valait !

Elle regrettait déjà son acquisition. Rien ne pouvait d'ailleurs la contenter. Son caractère était ainsi fait. Au fond, ce n'était point une méchante femme, mais tout la blessait comme un écorché sans cesse à vif. Les déceptions de son mariage avaient encore exaspéré l'avidité de ses convoitises et la folie des projets ambitieux que son esprit brouillon enfantait continuellement. A peine commençait-elle à les réaliser, qu'elle se révoltait contre la médiocrité du résultat. La flamme de ses grands yeux noirs, toujours allumés, toujours irrités et dévorans, semblait brûler tout ce qu'elle touchait.

N'osant pas, cette fois, déverser sur Louise sa mauvaise humeur, elle tomba sur le commandant.

— Je n'ai pas de chance! dit-elle. Je n'ai jamais eu de chance!... Et puis qu'est-ce que tu veux que je devienne, avec un mari comme ça, qui n'est plus bon à rien!...

Le retraité haussa les épaules, habitué à ce genre de scènes. Heureusement pour Adeline, c'était un homme doux et patient. Au milieu des orages domestiques, il était arrivé à s'isoler, à se faire une petite existence à part. Quand son lumbago ne le tourmentait pas trop, il vivait au dehors, toujours au café, ou à la chasse, avec de vieux amis, des commerçans messins qui avaient leur cercle rue Serpenoise, au-dessus de la *Régence*. De temps en temps, il se préparait lui-même un fricot, Adeline, dans son avarice, ayant réduit la cuisine du ménage à sa plus simple expression. Cela lui valait quelques joies de gourmandise. Une philosophie de vieil officier sans avenir et endurci à tous les déboires lui rendait son triste sort à peu près tolérable. D'une insouciance parfaite pour tout ce qui concernait son entourage, il se maintenait ainsi en gaîté.

Aux insolences acrimonieuses de sa femme, il répondit, sans s'émouvoir, avec une pointe de gauloiserie :

— De quoi te plains-tu ? Quand le diable y serait, je t'ai fait, pour le moins, un beau brin de fille !

Adeline lui lança un regard foudroyant. Vivement, Mlle Louise conjura la querelle menaçante, en demandant des nouvelles de sa nièce. Après quelques phrases de politesse, elle insinua sa proposition, s'attendant à ce que sa sœur jetât les hauts cris. A sa grande surprise, l'offre fut accueillie avec empressement. Non seulement Adeline acceptait, mais elle réclamait, pour sa fille, cette hospitalité bénévole, comme une chose due. Elle enfourcha de nouveau son dada :

— Ce n'est que justice! dit-elle. Tu as vécu toute ta vie aux crochets de maman. A ton tour, maintenant, d'aider ta famille, toi qui n'as pas de charges !...

Et, d'un œil hostile, elle désigna son mari impotent, comme un fardeau lamentable à traîner.

Mlle Louise, sans répondre à ces duretés, dissimulait sa joie : il fallait qu'Adeline fût bien convaincue qu'elle ne prenait Isabelle que par devoir. On convint donc que la petite fille accompagnerait sa tante, lorsque celle-ci s'en retournerait à Amermont. Adeline paraissait ravie. Le commandant, la voyant en si bonnes dispositions, s'empressa de dire à sa belle-sœur :

— Vous dînez avec nous, Louise?... J'ai acheté un magnifique barbeau, ce matin, au marché de la place d'Austerlitz!

Sa femme fronça les sourcils. Mais Mlle Louise, connaissant trop bien ces agapes familiales qui se terminaient invariablement par des disputes, des trépignemens et des crises de larmes, déclina l'invitation sommaire, sous prétexte de ne point mécontenter Mme Laprairie non prévenue.

— En tout cas, dit Adeline, nous comptons sur toi, pour le dîner de première communion!

— Et j'y compte aussi! dit Louise.

On se sépara les meilleurs amis du monde.

A partir de ce moment, Mlle de Jessincourt fut dans une fièvre trépidante, qui ne souffrait point de relâche. Cette première communion d'Isabelle l'affolait. Pieusement, elle en suivit, avec la fillette, tous les exercices préparatoires. Entre temps, elle s'occupait du costume de la communiante, du cierge, du chapelet, du paroissien. La commandante choisit ces accessoires dans les meilleures maisons, et c'est Louise qui paya.

Mme Laprairie, tout en se moquant de son agitation, annonça cependant qu'elle aussi ferait son cadeau. On s'attendait à ce qu'il fût considérable. Elle était « grande et généreuse, » disait-on dans la famille et elle-même s'intitulait « le bourru bienfaisant. » Elle tenait à ce double titre comme à une originalité et elle semblait mettre son amour-propre à le bien mériter. Mais en dépit de ses libéralités, elle inspirait une véritable terreur. On craignait son esprit caustique, ses coups de boutoir et aussi les surnoms, dont elle avait la manie d'affubler tout le monde et qui coiffaient si bien les victimes que cela leur restait pour la vie. Aussi la jeune communiante tremblait-elle très fort, lorsque, la veille de la solennité, elle vint, place Sainte-Croix, recevoir le présent de sa grand'tante. Mme Laprairie ne donnait rien que d'utile. Elle offrit donc à Isabelle de quoi commencer son trousseau de future pensionnaire : une timbale, un couvert d'argent et enfin deux douzaines de serviettes en toile de Flandre inusable, tout ce qu'il y avait de plus solide et de plus cher.

Adeline dénigra sous cape ce cadeau de boutiquière. Elle se piquait, quant à elle, de faire mieux les choses. Son dîner de première communion fut splendide. Elle prit soin qu'on le remarquât :

— Je ne reçois pas souvent, dit-elle. Mais, quand je reçois, je tiens à ce que tout soit parfait !

Il y eut une trentaine d'invités, dont le frère de Mme Laprairie, M. Vilgrain, le richissime bijoutier de la rue Fournirue, et son fils Médéric, collégien gourmé et prétentieux, très fier d'arborer l'uniforme des Pères Jésuites. Adeline avait placé ce jeune héritier des Vilgrain et des Laprairie à côté de sa fille.

Elle était rayonnante. Le commandant, épanoui, en oubliait ses rhumatismes. On eût dit que l'allégresse publique pénétrait dans la salle à manger de la rue Mazelle. Tout le monde parlait des constructions nouvelles. On s'extasiait sur l'éclat inaccoutumé des foires. Sur quoi, le commandant, écho de la voix populaire, s'empressa de déclarer:

— C'est à l'Empereur qu'on doit ça !

Mlle Louise eut un mot bien senti sur l'Impératrice.

— Oh ! vos Bonaparte : une famille de cirque ! fit dédaigneusement Mme Laprairie.

M. Vilgrain, qui était orléaniste, avoua tout de même qu'on n'avait jamais vu, à Metz, une prospérité pareille :

— J'ai eu tort, dit-il, de me retirer des affaires : j'aurais profité du moment !

Mais c'était trop beau ; cela ne pouvait pas durer !

Malgré ces paroles de mauvais augure et les discussions politiques qui s'ensuivirent, le dîner s'acheva sans encombre. Pour la première fois de sa vie, Mlle Louise goûta le bonheur d'être en famille.

La dernière semaine de son séjour lui fut une succession ininterrompue de félicités. Sa nièce ne la quittait pas. On courait les magasins, on se promenait ensemble. La veille du départ, elles allèrent au jardin Boufflers, pour leurs adieux à l'Esplanade.

Mlle de Jessincourt s'était assise sur un banc adossé à un boulingrin. Tout près d'elle, un beau vase de marbre, comme on en voit à Versailles, épanchait de sa coupe un échevèlement de capucines. Dix pas plus loin, Isabelle, qui avait retrouvé de petites amies, s'amusait à sauter à la corde. L'ombrelle derrière le cou, des dames s'avançaient à pas menus, dans le ballonnement majestueux de leurs jupes à volans. De temps en temps, un élève de l'École d'application, l'épée au côté, le bicorne incliné

sur son toupet, traversait le terre-plein. Mlle Louise ne se sentait pas d'aise d'être là, dans ce jardin aristocratique, comme une jeune mère qui surveille les ébats de sa fille.

Soudain, elle entendit une des compagnes d'Isabelle s'écrier :

— Eh bien! moi, je n'épouserai qu'un officier d'artillerie!

— Moi, riposta Isabelle, avec une naïve assurance, c'est Médéric Vilgrain qui sera mon mari!

Médéric Vilgrain! Elle y pensait déjà! Tante Louise en fut d'abord atterrée. Hélas! A peine avait-elle reconquis sa petite enfant, qu'il fallait prévoir une nouvelle séparation, et celle-ci pire que l'autre, — une séparation qui durerait toujours! Bientôt, cruel souci, elle devrait se préoccuper de la marier! Elle en était d'avance tout endolorie... Mais aussi quel orgueil ce serait de la voir, ici même, dans ce brillant jardin, sous les yeux jaloux des mères, passer et repasser au bras d'un fringant capitaine tout doré de galons et d'aiguillettes! Ce rêve d'avenir finit par la consoler des chagrins qu'elle pressentait. Il ajoutait, pour elle, quelque chose de radieux au charme de l'heure et du paysage.

Par delà les rampes de l'Esplanade, la vallée de la Moselle étincelait au soleil couchant. Les vaguelettes de la rivière, infléchie en courbes harmonieuses, frissonnaient comme des écailles d'argent. Des moirures profondes s'élargissaient sous les saules et les platanes de la Poudrière. Le pré Saint-Symphorien se déployait, pareil à une immense pelouse verte, jusqu'à la masse architecturale du mont Saint-Quentin, dont la cime arrondie coupait l'horizon d'un trait net. Çà et là, dans les lointains, des clochers de village émergeaient; et dans son cadre de collines, la molle vallée s'ordonnait non sans noblesse, ainsi que dans une estampe de l'ancien temps, une perspective faite à souhait pour le plaisir des yeux.

Une dernière fois, Mlle Louise admira ce spectacle familier. Les prairies sillonnées d'eaux mouvantes, les verdures lustrées, les collines toutes bleues; près d'elle, ces beaux vases de marbre avec leurs bas-reliefs mythologiques, et, partout répandue dans l'air, l'odeur suave des tilleuls en fleurs, — tout cela l'enivrait et lui faisait mal, puisqu'il allait falloir quitter tout cela...

III

Le surlendemain de son retour à Amermont, qui était un dimanche, Mlle de Jessincourt emmena triomphalement la petite fille à la grand'messe. On assistait en nombre à cette messe dominicale, par réelle dévotion d'abord, et ensuite parce que l'église était un lieu de réunion tout indiqué, où l'on avait plaisir à se retrouver chaque semaine, où l'on apprenait les nouvelles, où les dames lançaient leurs toilettes neuves. Tout le monde remarqua la jeune Aubryon agenouillée à côté de sa tante, dans le banc familial. A la sortie, Mlle Louise fut très entourée, comme quelqu'un qui rentre de voyage et qui en a long à raconter. Une des plus empressées était Mlle Olympe Borniche, la maîtresse de piano. Elle tapota le menton d'Isabelle :

— Mon Dieu, dit-elle, que nous sommes jolie!

Sûre de plaire ainsi à la tante, elle dévisageait la fillette avec toute une mimique admirative.

Celle-ci portait un costume très élégant pour Amermont, — un costume qui sentait la grande ville, affirmait Mlle Olympe! Une jupe courte de barège noir à double volant, qui découvrait des bas blancs et de mignonnes bottines vernies. Les bras nus transparaissaient sous des manches lâches et ballonnées, serrées au-dessus du poignet. Elle avait un chapeau bergère, en paille d'Italie, où s'enroulait une superbe plume noire, une des anciennes plumes des grand'mères, qu'on avait fait reteindre. Et, là-dessous, se blottissait une petite frimousse très éveillée, aux yeux vifs, au nez retroussé, à la bouche menue et spirituelle.

— Une vraie de Jessincourt! reprit Mlle Borniche. Ma chère Louise, c'est étonnant comme elle ressemble à son oncle, le capitaine!...

Et, tournant autour de la petite, elle répétait :

— Mon Dieu, mon Dieu! Que nous sommes jolie!

— Et pieuse aussi! ajouta bénignement Mlle Eulalie Prose, qui était là. Vraiment, cette enfant m'édifiait à l'office par son attitude recueillie!

Isabelle, les yeux baissés, recevait tous ces complimens sans souffler mot. Elle avait toujours son petit air gelé : ce qui ne laissait point que d'inquiéter Mlle Louise.

Était-ce l'influence de la première communion encore toute

proche, ou bien le caractère de l'enfant se modifiait-il? En tout cas, elle semblait avoir renoncé à ses jeux turbulens d'autrefois. Elle passait maintenant des heures absorbée dans la lecture du beau paroissien que sa tante lui avait offert, — un missel en maroquin rouge acheté chez Alcan, le libraire de Monseigneur. Dans ce livre merveilleux, il y avait surtout une image qui la ravissait : une Notre-Dame de Luxembourg en robe de soie écarlate et en voile de dentelle, qui, d'une main, soutenait l'Enfant Jésus et, de l'autre, une branche de lys d'or. Isabelle ne se lassait pas de la baiser et de la contempler.

Certain soir qu'elle était assise dans le jardinet, son beau livre sur les genoux, Mlle Louise, de la salle à manger, l'entendit moduler à mi-voix, comme un air de cantique :

Étant endormie
Dans une prairie,
Je perçus un chant,
Et ce chant mystique
Me dit en musique
D'entrer au couvent!..

Elle s'arrêtait, en levant la tête, les yeux au ciel; puis elle reprenait avec componction :

Et ce chant mystique
Me dit en musique
D'entrer au couvent!

— Qu'est-ce que tu chantes là? fit Mlle Louise, stupéfaite.

— Mais, ma tante, c'est la chanson de la sœur de la cuisine, dit la petite, d'un ton pénétré.

— Et voilà ce qu'on vous apprend chez tes sœurs de Sainte-Chrétienne! J'espère, au moins, que tu n'as pas envie de te faire religieuse!

— Mon Dieu non, ma tante! répondit Isabelle, toujours très sérieuse.

Cependant, il y avait comme une hésitation dans sa réponse.

Mlle Louise n'en dormit pas. Certes, elle était pieuse autant que personne dans Amermont. Mais que sa nièce dût entrer au couvent, voilà une idée qui ne lui serait jamais venue, qu'elle désapprouvait de toutes ses forces! Bon pour une fille pauvre, ou une sainte, comme son amie Mlle Prose!... Alors, à quoi lui servirait-il d'économiser, si cette petite sotte s'avisait de prendre

le voile? Mais non! C'était une lubie, un caprice qui passerait!...

Elle la surveilla, néanmoins, interprétant les moindres dévotions de l'enfant comme les indices d'une vocation religieuse.

Et puis, brusquement, la petite sainte Nitouche jeta sa gourme. La véritable Isabelle reparut. Une après-midi qu'elle était allée jouer chez les Baudot, elle rentra très tard, tout ébouriffée, le sang aux joues, des brins de paille dans les cheveux et riant comme une folle. Elle raconta à sa tante qu'on s'était livré, là-bas, à une fantastique partie de « cachette délivrante. » On avait envahi les greniers, les granges, les écuries. On se laissait glisser du haut en bas des tas de foin et l'on tombait pêle-mêle dans des trous si profonds, qu'on ne pouvait plus en sortir qu'avec une échelle...

— Oh! tante, c'était amusant, amusant!...

Et la fillette, les joues encore allumées par le jeu, battait des mains.

Mlle Louise, tout en la grondant de son imprudence (il y avait quelquefois des fourches dissimulées dans les tas de foin!) était bien contente, au fond, de cette métamorphose.

Cela ne fit que s'accentuer de jour en jour, au point que la vieille fille s'effrayait, à présent, du changement trop rapide. Elle ne s'expliquait pas comment elle avait pu se méprendre ainsi sur les vraies dispositions d'Isabelle. « C'était le paroissien, sans doute! » se dit-elle. Et elle ne songea plus désormais à la prétendue vocation religieuse de sa nièce.

Afin de ne pas interrompre ses classes, elle l'avait confiée aux sœurs de Saint-Charles qui dirigeaient le pensionnat d'Amermont, — établissement modeste, mais fréquenté par tout ce qu'il y avait de mieux dans la localité. Isabelle y retrouva maintes connaissances, — notamment une des nièces de Mlle Borniche, Clotilde Sibille, et la fille de l'inspecteur des forêts, Jeanne de Ladrange, dont les parens étaient les voisins de Mlle de Jessincourt. Soigneuse de ménager à Clotilde de belles relations, la maîtresse de piano essayait d'attirer chez elle la fille de l'inspecteur des forêts et celle du commandant Aubryon? Mais Isabelle goûtait peu la société de ces jeunes personnes, très mijaurées l'une et l'autre. Elle préférait s'amuser avec les vulgaires gamines de l'école communale qui était en face du pensionnat. Léontine et Célinie Membré, les filles du fermier de sa tante, étaient ses

préférées. Tous les jours, le panier sous le bras, les petites paysannes parcouraient, pour se rendre à l'école, les trois kilomètres qui séparent Amermont du Sarre-l'Évêque. Isabelle, à la sortie de la classe, les raccompagnait. Chemin faisant, elles rencontraient leurs frères. On battait les buissons, on polissonnait ensemble, et Mlle Aubryon ne reparaissait chez tante Louise qu'à la tombée de la nuit, les vêtemens en lambeaux et de la boue jusqu'aux yeux. Après la longue contrainte qu'elle avait subie à Metz, auprès de sa mère toujours irritée, elle se décarêmait.

Ces équipées finirent par un gros scandale. Un jeudi, les petites Membré entraînèrent Isabelle jusqu'à une tannerie, au bord de la Mance. Sur la berge, un garçon, les mollets nus, était en train de piétiner une motte de tannin dans un moule de bois. Le jeu parut charmant à Isabelle, comme aux petites Membré. Vite, on se déchaussa, on retira ses bas, on releva ses jupes jusqu'à la ceinture et l'on se mit à fouler les mottes avec le garçon. C'est dans cet exercice qu'elles furent surprises par tout le pensionnat qui était en promenade de ce côté-là. L'esclandre causa un grand tapage dans Amermont. Peu s'en fallut qu'Isabelle ne fût renvoyée de Saint-Charles : la supérieure, sœur Léopoldine, l'admonesta sévèrement devant toutes les élèves.

Mais la fillette eut tôt fait de consoler sa tante de cette humiliation. Comme celle-ci l'exhortait à être plus sage, à prendre modèle sur ses compagnes, Clotilde Sibille et Jeanne de Ladrange, elle répondit, en éclatant de rire :

— Oh! tante Louise, ce ne sera pas difficile, va!... Tu veux que je fasse comme Jeanne de Ladrange?... Tiens, regarde!

Et elle contrefit aussitôt les saluts cérémonieux et le ton sucré de son amie, lorsque celle-ci venait en visite : « Bonjour, mademoiselle!... Mais oui, mademoiselle!... Bonne-maman va bien, mademoiselle! »

Tante Louise, désarmée, riait aussi.

— Et maintenant, tu veux que je fasse le garçon?... Tiens, regarde!

Elle retroussa sa robe, de manière à montrer son pantalon, et partit comme une flèche vers le jardinet, en se tapant la croupe alternativement avec les talons de ses bottines.

— Voyons, Isabelle! gémit Mlle Louise, tu es d'une inconvenance!...

— Mais non, ma tante ! Je t'assure que, quand je veux, je suis plus distinguée que Jeanne de Ladrange !... Oui ! je te le promets, dorénavant je vais être très distinguée !

Ces sautes d'humeur déconcertaient la pauvre fille. Mais, comme Isabelle tint parole, elle ne s'en épouvanta pas outre mesure. A partir de l'incident des mottes, Mlle Aubryon fut d'une sagesse exemplaire.

Les dimanches, elle assistait immobile, dans un coin du salon, aux réceptions de sa tante. En semaine, après quatre heures, lorsqu'elle rentrait du pensionnat, elle lui faisait la lecture. Elle avait déniché au grenier un volume relié du *Journal des Demoiselles* et, dans ce volume, un feuilleton extraordinaire : *Élisabeth aux cheveux d'or*, que Mlle Louise avait lu autrefois et qu'elle avait oublié depuis : cela remontait à 1845. Ce fut un émerveillement ! Les aventures d'Élisabeth aux cheveux d'or passionnaient la tante autant que la nièce. Elles en arrivaient à maudire les visiteurs importuns qui troublaient ces débauches de lecture, — M. Douzedebèze, ou Mlle Eulalie Prose.

D'instinct, Isabelle détestait M. Douzedebèze, parce qu'elle le trouvait laid, mal mis, l'air d'un fesse-mathieu. Mais elle l'exécrait encore plus, quand il venait comme cela, avec sa mine d'usurier épanoui, s'épater lourdement au milieu de la poétique histoire d'Élisabeth, — tel le dieu du Bon-sens au pays des Fées. A peine était-il assis, qu'il fallait fermer le livre charmeur. Tout de suite, il parlait affaires, placemens d'argent. Il tirait de la basque de sa redingote le *Moniteur des rentiers*, le commentait, discutait avec Mlle Louise. Celle-ci, en prévision des frais que nécessiterait l'éducation d'Isabelle, s'occupait beaucoup d'augmenter son revenu. Elle recourait fréquemment aux lumières de M. Douzedebèze. De là un rapprochement entre les deux célibataires. Le vieux garçon finissait par communiquer à la vieille fille quelque chose de son ardeur au gain. On se concertait pour de communes opérations financières, et, pendant des heures, Isabelle n'entendait, dans la salle à manger de sa tante, que des expressions d'agent de change : « Mes *Auxiliaires*, mon *Crédit foncier*, ma *Ville de Paris !* » Alors, son aversion redoublait contre M. Douzedebèze dont les lèvres rasées distillaient sans cesse ces termes incompréhensibles comme une sécrétion naturelle et intarissable.

Elle n'aimait pas davantage Mlle Eulalie Prose, malgré ses

prévenances et ses petits cadeaux. La figure séraphique de cette demoiselle l'effrayait presque autant que la physionomie basse et vulgaire de M. Douzedebèze la repoussait. L'enfant éprouvait, devant elle, une sorte de terreur indéfinissable, comme à l'église d'Amermont, lorsque l'organiste, M. Wolgemüth, déchaînait les voix célestes. Ces voix qui simulaient la voix humaine et qui n'avaient rien d'humain, qui semblaient s'échapper d'un lieu inconnu et redoutable, où, peut-être, il faudrait aller un jour, lui faisaient passer dans tout le corps un frisson d'angoisse. Ainsi, Mlle Prose, avec ses yeux qui ne voyaient pas les choses de la terre, lui apparaissait comme la messagère importune d'un Royaume terrible, auquel elle préférait ne point penser. Cependant la pieuse fille ne touchait presque jamais aux sujets de dévotion. Ses propos ne roulaient habituellement que sur les épreuves d'autrui, auxquelles elle compatissait de tout son cœur.

Une fois, par exception, elle pressa fort son amie d'entrer dans la Congrégation des Demoiselles de la Vierge. Elle-même en était, ainsi que Mlle Borniche. Elle cita, pour la convaincre, les noms de quelques autres personnes qui en faisaient également partie et qui, dans les processions, se montraient en robes blanches, comme de jeunes mariées. La tante d'Isabelle hochait la tête d'un air sceptique :

— Je n'y songe guère! dit-elle avec brusquerie : j'aurais l'air d'une trimazô!

Or, les *trimazos*, dans le pays messin, ce sont les filles de la campagne, qui, au mois de mai, s'en vont, de porte en porte, chanter des couplets, sous un costume virginal, tout fleuri de rubans aux couleurs voyantes.

La bonne Lalie ne se fâcha point de la comparaison malgracieuse, elle s'attrista seulement de ce respect humain. Mlle Louise avait, de temps en temps, de ces vivacités d'expression, des mots durs, à la lorraine, et qui emportaient le morceau. Mais elle lâchait cela en toute inconscience, sans la moindre intention de blesser les gens.

Isabelle, qui ne perdit pas une parole de l'entretien, se réjouit de la réponse cavalière de sa tante. Cela flattait tous ses instincts d'indépendance.

Néanmoins, elle persévérait dans sa résolution d'être « très distinguée. » Plus d'escapades, plus de vagabondages avec les

petits du fermier! Elle supplia sa tante de la conduire chez la comtesse d'Hatrize et toutes les dames du « Rond. » Elle commença même à faire une cour assidue à sa tante Victoire. Bien qu'Isabelle lui fût antipathique, la vieille demoiselle de Jessincourt l'accueillait avec quelque plaisir : c'était tout de même une visite pour elle qui vivait en recluse et que nul n'allait voir. Elle soutirait à l'enfant les nouvelles de la famille, l'interrogeait avec diplomatie sur les agissemens d'Adeline, sur Mme Laprairie et sur les Vilgrain. La fillette, qui était très futée, démêlait fort bien les arrière-pensées captieuses de Mlle Victoire. Elle ne répondait que ce qu'elle voulait, non sans, toutefois, satisfaire largement la curiosité de sa tante. Cela lui plaisait d'être traitée en grande personne, de causer sérieusement, comme une visiteuse, avec une dame âgée. Mais le motif secret de ses assiduités, c'est qu'elle espérait obtenir de Mlle Victoire un joli nécessaire en bois des Iles, qui était toujours posé sur un chiffonnier, et qu'on n'ouvrait jamais. La grand'tante éventa bientôt ces manigances naïves. Elle s'en plaignit amèrement à Mlle Louise :

— Cette enfant, dit-elle, n'est qu'une petite rusée!... une intéressée, une rapace : tout le portrait de sa mère! Je te prédis... qu'elle tournera mal, si tu n'y mets le holà!

Une espièglerie d'Isabelle acheva d'indisposer contre elle Mlle Victoire. Bien qu'elle s'en cachât, la gourmandise de la vieille fille n'était un secret pour personne dans Amermont. Tout le monde savait que, du haut de son estrade, elle guettait chaque matin l'étalage du pâtissier Binoche, qui était son voisin; sitôt qu'elle apercevait, exposée à la devanture, une belle tarte, elle tapait de son bâton sur le parquet, en appelant sa femme de ménage :

— Fricquegnonne, ma mie! Descendez vite chez Binoche me chercher cette frangipane!

Et la mère Fricquegnon rapportait la tarte dans un mystérieux panier à couvercle. Or, un jour, étant montée à pas de loup derrière la femme de ménage qui sortait de la pâtisserie, la petite fille remarqua que la mère Fricquegnon dissimulait vivement le panier dans un recoin sombre de l'antichambre. Elle ne put résister à la tentation de soulever le couvercle et elle se mit à rire : ce dont Mlle Victoire fut extrêmement courroucée :

— C'est une indiscrète! dit-elle à Mlle Louise, le dimanche

suivant, mais sans la moindre allusion, bien entendu, à la frangipane. Cette petite a tous les défauts : elle est libertine, elle est glorieuse, elle sera dépensière! Elle ne songe qu'à la toilette. Constamment, je l'aperçois chez la modiste, à regarder les chapeaux!

Nulle partie de plaisir ne valait, en effet, pour Isabelle, les après-midi qu'elle passait chez la grande modiste de l'endroit, Mlle Virginie Tritsch, une parente éloignée des Laprairie. Avec leurs fleurs, leurs aigrettes, leurs rubans, les chapeaux des dames d'Amermont la jetaient en des extases. Dans le salon d'essayage, il y en avait des files alignées sur les consoles et sur la table du milieu. Ajustés sur la boule noire de la forme, les beaux chapeaux en parade semblaient saluer la petite fille, du haut de leur pied vernissé. L'un d'eux, destiné à la sous-préfète, hanta longtemps son imagination : il était de tulle mauve et garni d'une grappe de glycines. On disait que l'Impératrice en portait un pareil.

Cette enfant éprise de chiffons était la même qui allait battre les mottes de la tannerie avec les filles du fermier. De tels contrastes ne frappaient point Mlle Louise, d'abord parce qu'elle voyait sa nièce avec des yeux tout maternels et ensuite parce qu'elle était d'une incuriosité complète à l'égard de cette âme enfantine. Inconsciemment, comme sa mère Mme de Jessincourt, elle avait, bien arrêté dans son esprit, un certain idéal, sur lequel devaient se modeler toutes les jeunes filles de leur condition. Nul doute qu'Isabelle ne s'y conformât! Toutes deux, d'ailleurs, s'entendaient à merveille. Entre la nièce et la tante, c'était un perpétuel échange d'attentions et des causeries sans fin. On avait toujours quelque chose à se dire!

Leurs meilleurs momens d'intimité étaient les heures des repas, lorsque la fillette rentrée de la classe rapportait à Mlle Louise les événemens de la ville. On déjeunait et on dînait à la cuisine, afin que la salle à manger fût toujours prête pour recevoir les visites. Gainée dans son sarrau d'écolière, Isabelle devisait, les coudes sur la table. Elle fascinait la candide Louise, par sa faconde et son aplomb de petite fille de Metz qui a déjà beaucoup vu et beaucoup écouté. Parfois, à goûter le calme et la douceur de ce logis où elle était si choyée, elle se rappelait l'enfer de la maison paternelle, les fureurs et les bousculades de sa mère. Quelle délivrance! Dans un élan de

joie, elle prenait la main de Mlle Louise, elle y frottait sa joue :

— N'est-ce pas, tante, que nous sommes bien heureuses? Il fait si bon comme cela, toutes les deux ensemble!...

— Mais oui, mon enfant, mais oui! disait la vieille fille, dont les paupières rougissaient subitement, sous le coup de l'émotion.

Mais elle réfléchissait aussitôt que trop de tendresse risquerait de gâter l'enfant, et, au lieu de l'embrasser, elle la sermonnait, lui disait qu'on ne vit pas pour être heureuse, mais pour accomplir son devoir...

— Alors, tante, j'aime mieux entrer au couvent!

Et, pour taquiner Mlle Louise, elle mettait sa serviette sur sa tête, comme un voile de religieuse, et, les deux mains croisées sur sa poitrine, la mine confite, elle chantait la chanson de la sœur de la cuisine:

Adieu, mon cher père,
Adieu, ma chère mère,
Adieu pour toujours!
Je vais dans le cloître
Y finir mes jours!...

— Polissonne! Veux-tu bien te taire! grondait Mlle Louise, en la menaçant du doigt.

Mais elle ne se taisait point. Toujours encapuchonnée de sa serviette, elle se sauvait dans le corridor, où elle reprenait à tue-tête, sur un air de danse des plus folâtres:

Adieu, crinolines,
Adieu, belles bottines;
Adieu pour toujours!
Je vais dans un cloître
Y finir mes jours...

Elle lançait sa pantoufle sur le parquet ciré, et tout en chantant: « Adieu, belles bottines, » elle poursuivait, en des glissades éperdues, la pantoufle vagabonde. Elle riait, riait, et la contagion de sa gaîté finissait par gagner Mlle Louise elle-même.

IV

Cette lune de miel fut troublée par la Commandante qui, un beau jour, tomba comme une bombe chez sa sœur. C'était à la fin de juillet. Elle arriva, sans s'être annoncée, sur le coup de midi, au moment où Mlle de Jessincourt et sa nièce se mettaient à table. Par la fenêtre de la cuisine, elles l'aperçurent qui traversait, à grandes enjambées, la place de l'église. Rien qu'à voir sa démarche fébrile et le flamboiement de ses yeux sous la voilette, elles s'attendirent à une scène.

Adeline avait, en effet, sa figure tragique. Elle dit à peine bonjour à sa sœur et se précipita sur sa fille, qu'elle étreignit dans un débordement de paroles affectueuses, protestant que, depuis deux mois qu'elle en était privée, elle n'y tenait plus, qu'elle avait besoin de venir embrasser l'enfant! En même temps, elle lançait à Mlle Louise des regards méprisans:

— Tu ne comprends pas ça, toi! Une vieille fille ne peut pas savoir ce que c'est que le cœur d'une mère!...

Elle pleurait, paraissait sincère. Elle avait comme cela, subitement, des crises d'amour maternel. Louise aurait préféré qu'elle jouât la comédie, mais la réelle émotion qu'elle sentait dans les phrases de sa sœur lui fit craindre les pires extrémités : sans doute, Adeline venait lui reprendre la petite fille!...

Cependant, la Commandante s'était mise à table, comme chez elle. Ses larmes s'étaient séchées instantanément. Tout en mangeant avec des gestes saccadés, elle gémissait sur ses tracas d'affaires, ses ennuis domestiques. Victor, à l'en croire, ne bougeait presque plus de son lit, ayant, à tout moment, des poussées de rhumatisme aigu. Elle était obligée de le servir, d'être constamment à son chevet:

— Ah! il paie cher ses fredaines d'officier! s'exclama-t-elle d'un ton de rancune exaspérée. Mais c'est moi qui suis la plus malheureuse! Voilà ce que c'est que de prendre un vieux mari!

Soudain, elle se mit à parler de sa maison de Pont-à-Mousson avec volubilité. Elle s'excitait tellement sur ce sujet que sa sœur finit par soupçonner que c'était sa grande préoccupation et qu'au fond elle n'était venue que pour cela.

Effectivement, elle ne tarda pas à confesser que ses locataires exigeaient d'elle des réparations considérables et que son voisin lui avait intenté un procès pour une question de mur mitoyen. Ce procès surtout l'indignait :

— J'ai perdu ! dit-elle sombrement. Mais je vais en appeler à la Cour de Nancy ! Rira bien qui rira le dernier !

En attendant, c'étaient des frais continuels. Il lui fallait de l'argent. Et, justement, elle se proposait d'aller en conférer avec leur notaire, Me Bastien.

Sitôt déjeuné, elle y courut. Elle rentra furieuse, encore toute palpitante de sa discussion avec le notaire, qu'elle traitait de grigou et de vieux coquin : « Un usurier qui, depuis quarante ans, profitait sur la famille ! » Et, sans plus d'explications, elle déclara à sa sœur :

— Il faut que tu me prêtes deux mille francs, pour mon procès et mes réparations !...

A cette mise en demeure, Mlle Louise s'effara. Elle vit se creuser sous les pieds d'Adeline le gouffre dévorant qu'avait dénoncé Mme Laprairie. Ces deux mille francs y seraient engloutis en pure perte ! Avant trois mois, elle reviendrait pour un nouvel emprunt, toute la fortune d'Isabelle y passerait !...

Elle répondit, en essayant de maîtriser son émotion :

— Je ne peux pas te les prêter, ma chère ! J'ai moi-même besoin de mes économies pour réparer ma toiture... et aussi pour l'entretien de ta fille !

— Alors, qu'est-ce que tu fais de tes rentes, toi qui n'as pas de charge, toi qui jouis de la maison de maman, sans débourser un centime ?

— Que n'habites-tu la tienne ? riposta Mlle Louise. Cela t'éviterait des procès et des réparations, sans parler de ton loyer de la rue Mazelle !

— C'est cela ! Traîner Victor à Pont-à-Mousson !... un malade cloué sur son lit !... Et mes relations de Metz, crois-tu que je vais les abandonner, quand Isabelle grandit, quand, demain, elle va faire son entrée dans le monde ? Mais tu te moques bien de son avenir, pourvu que tu l'aies auprès de toi ?... Ah ! non ! cela ne peut pas durer ! D'ailleurs, il est monstrueux qu'une vieille fille égoïste prive une mère de son enfant !

— Écoute ! reprit Mlle Louise, qui s'impatientait, j'aime beaucoup Isabelle. Je serai très peinée si tu l'emmènes. Pour-

tant, c'est ton droit. Moi, mon devoir est de veiller à l'intérêt de ma nièce, qui sera mon héritière. C'est pourquoi je m'oppose à ce que tu gaspilles sa dot en procès et en spéculations véreuses. Néanmoins, pour te prouver ma bonne volonté, je consens à te prêter les deux mille francs. Seulement, je te demande une garantie!

Là-dessus, la Commandante se récria sur l'avarice de sa sœur: était-ce donc là la confiance qu'on se témoignait en famille? Enfin, après une heure de disputes et de propos désobligeans, elle accepta le prêt, moyennant la cession d'une mauvaise créance qu'elle tenait de sa mère. L'opération était désastreuse pour Louise, qui, cependant, ne récrimina point. Adeline étant arrivée à ses fins s'apaisa comme par enchantement.

La journée s'acheva dans un calme relatif. Mais, le soir, Mlle Louise ayant omis de dresser le couvert dans la salle à manger, la Commandante releva vertement cette incorrection:

— Ah çà! me prends-tu pour une bonne?... Crois-tu que je vais dîner dans ta cuisine?...

On s'empressa de lui donner satisfaction : ce qui ne l'empêcha point de se montrer d'une humeur massacrante pendant tout le repas. Elle répétait que sa sœur ne savait pas recevoir. Elle trouvait à redire à tout, critiquant jusqu'au sarrau d'écolière, — un sarrau de cotonnade bleue, — que portait Isabelle:

— Tu l'habilles comme une petite vachère! dit-elle à sa sœur. Tu ne t'occupes pas de sa toilette!... C'est comme pour le piano! Je suis sûre qu'Isabelle n'a pas encore commencé ses leçons! Ah! il est temps que je la mette au Sacré-Cœur! Ton pensionnat d'Amermont n'est bon que pour des paysannes!...

Ce fut ainsi jusqu'au moment du départ. Elle regagna Metz, le lendemain, toujours très pressée et bousculant son monde. Sa fille elle-même en éprouva un soulagement.

La pauvre Louise fut longue à se remettre de cette terrible visite. De toutes les menaces de la Commandante, celle de mettre Isabelle au Sacré-Cœur la tourmentait le plus. Oui, sans doute, elle comprenait bien qu'un jour ou l'autre, il faudrait en venir là! L'éducation de la petite avant tout! Mais quoi? La fillette n'avait que douze ans! Ne pouvait-on attendre encore deux ou trois années? Deux ans de Sacré-Cœur, juste le temps

de prendre le vernis de la maison, étaient bien suffisans!... Mais elle se rassura, en songeant que la Commandante n'aurait pas le moyen de payer la pension, qui était très chère. Donc, pour l'instant, rien à redouter de ce côté-là ! Restait la question de la toilette et du piano! Frappée par les reproches de sa sœur, Mlle Louise passa son examen de conscience. Est-ce que vraiment elle était si coupable ? Ne venait-elle pas d'offrir à sa nièce un costume d'été qu'elle avait commandé à Metz, chez Mme Oliviéro, la grande faiseuse ? Quant au piano, l'enfant ne manifestait aucune disposition pour ce genre d'étude.

Isabelle, consultée, répondit en pirouettant :

— Oh ! moi, ma tante, je tapoterai toujours aussi bien qu'une autre ! C'est comme tu voudras !

Finalement, parce que c'était l'usage et un peu aussi parce que cela flattait son amour-propre, Mlle Louise se décida à solliciter les leçons de Mlle Borniche. On arrêta que la fillette en prendrait trois par semaine, une demi-heure chaque fois, à raison de soixante centimes le cachet, un prix de faveur que Mlle Borniche n'accordait qu'aux filles de ses anciennes élèves.

La rumeur publique en apprit la nouvelle à Mlle Victoire de Jessincourt, qui ne cacha point à Louise son mécontentement de ce qu'elle eût négligé son avis en cette importante affaire :

— J'admets, dit-elle, qu'une jeune jeune fille de l'aristocratie touche du piano ! Mais, pour une petite bourgeoise sans principes, ta musique n'est qu'une occasion de libertinage !

— Cependant, ma tante, objecta intrépidement Mlle Louise, nous ne sommes plus en 1820 !

Outrée de cette réponse, Mlle Victoire faillit se brouiller avec ses deux nièces. Elle leur battit froid pendant quinze jours. Mais Mlle Louise, certaine d'être soutenue par l'opinion, passa outre aux censures de sa tante.

Désormais, Mlle Olympe Borniche fut écoutée par elle comme un oracle. Elle s'intronisa de plus en plus dans la maison. Sur le coup de onze heures, elle arrivait, en trottinant, légèrement carabosse sous son écharpe de soie noire et son chapeau-cabriolet, d'où s'échappait une double touffe de papillotes. Elle commençait par épuiser la chronique d'Amermont avec Mlle Louise, qui assistait à la leçon. Cela prenait un bon quart d'heure, de sorte qu'il restait à peu près dix minutes pour

le piano. Pendant ce temps-là, Isabelle, qui avait déployé au milieu du pupitre la méthode Carpentier, virevoltait sur le tabouret, ou agaçait les touches :

— Allons, à nous deux! finissait par dire Mlle Borniche, en tirant de son corsage une longue baleine qui lui servait à guider les yeux de l'enfant à travers le fourré des croches et des doubles croches.

Et la fillette commençait le *Petit Suisse* ou le *Rocher de Saint-Malo*, tandis que Mlle Olympe, balançant son buste court et tapant du pied, marquait la mesure avec affectation, pour éblouir Mlle Louise :

— Un, deux, trois! Un, deux, trois!...

Elle y mettait une ardeur et une conviction extraordinaires.

Isabelle, moins sérieuse, lançait ses doigts rebelles à l'attaque du clavier, pataugeant, s'éclaboussant de fausses notes, marchant quand même avec une belle hardiesse. Mlle Olympe frappait, du bout de sa baleine, les doigts gourds de son élève et elle lui disait :

— Oui, oui! on sait ça! Nous sommes très intelligente! Mais nous n'avons pas les mains aristocratiques de notre tante Victoire!... ah! ah! ah! ah! ah! ah!...

Riant en sourdine de son petit rire narquois, elle se retournait vers tante Louise un peu mortifiée. Et l'on sentait que Mlle Borniche, en décochant cette malice, était tout aise de rabattre l'orgueil des de Jessincourt.

Mlle Louise ne lui en gardait point rancune. On s'entendait même fort bien ensemble, depuis qu'Isabelle prenait des leçons de piano, quoique, à vrai dire, les deux vieilles filles n'eussent jamais sympathisé. Sans doute, on était du même monde, Mlle Olympe appartenant à une ancienne famille du pays, qui s'était appauvrie dans l'oisiveté; mais celle-ci était beaucoup plus âgée que Louise de Jessincourt. En outre, elle lui inspirait une certaine défiance, à cause de sa malignité toujours à l'affût. Avec Mlle Olympe, il fallait être constamment sur la défensive, d'autant plus qu'elle dissimulait ses coups de langue sous un flux perpétuel de paroles flatteuses. Elle était tout miel et tout sucre, mais fertile en ruses longuement méditées et vindicative sans fracas. Consciente de dominer par son intelligence les esprits médiocres et lourds des gens d'Amermont, elle savourait dans cette supériorité comme une revanche de sa condition

inférieure. Elle régentait, sans en avoir l'air, les mamans de ses élèves, glissait des conseils, faisait et défaisait à petit bruit l'opinion comme les réputations, se faufilait partout, balançait même, dans les familles les plus dévotes, l'influence de M. l'archiprêtre Schwob et de sœur Léopoldine, la supérieure de Saint-Charles. Sous ses dehors modestes et bénisseurs, Mlle Olympe était une puissance que personne ne discutait.

Tout en la ménageant, Mlle Louise, qui la redoutait, l'avait tenue jusqu'alors à distance. Mais des préoccupations communes venaient de créer entre elles une sorte d'intimité diplomatique : on travaillait au même but, on avait l'une et l'autre une nièce à élever et à caser ensuite.

Ces vieilles filles étaient des tantes et des parentes admirables. Sans ambition ni désirs pour elles-mêmes, elles dépensaient pour leurs proches tout ce qu'elles avaient d'énergie et de dévouement. Celles-là, certes, ne revendiquaient pas le droit de « vivre toute leur vie : » elles ne vivaient que pour la famille. Mlle Olympe se tuait à donner des leçons à soixante centimes le cachet, pour subvenir à l'instruction d'un neveu qu'elle poussait à l'École forestière. A force de manigances, elle avait réussi à marier l'aînée de ses nièces à un notaire de Thionville et elle comptait bien que Clotilde, la cadette, ferait un mariage au moins égal à celui de son aînée. Parce qu'elles poursuivaient des projets d'avenir semblables, peu à peu, Mlle Olympe et Mlle Louise s'étaient comme associées tacitement, la première comptant profiter de l'expérience de la maîtresse de piano et la seconde espérant tirer parti des belles relations des de Jessincourt.

Un matin de la fin de septembre, Mlle Borniche avait la bouche tout enfarinée, lorsqu'elle vint donner sa leçon à Isabelle :

— Vous savez la grande nouvelle, ma chère Louise?... Jeanne de Ladrange entre au Sacré-Cœur!

— Ses parens sont bien pressés! répondit simplement Mlle Louise, qui pâlit tout à coup.

Elle comprenait que Mlle Borniche voulait l'humilier, en lui insinuant qu'elle ne pouvait pas en faire autant pour sa nièce. Mais cela lui rappelait surtout la nécessité désolante et de plus en plus prochaine de mettre Isabelle en pension. De toutes ses forces, elle s'appliquait à fuir cette pensée. Hélas! la Commandante, dans sa dernière lettre, parlait encore une fois du Sacré-

Cœur et de l'ennui qu'elle éprouverait à ramener sa fille à Sainte-Chrétienne.

Pendant qu'elle s'abandonnait à ces réflexions, Mlle Borniche rabrouait son élève :

— Ah ! ces petits doigts, comme ils sont raides !... Allons, reprenons ce passage ! Un, deux, trois ! Un, deux, trois !...

Elle la morigénait avec une sévérité insolite. Quand elle sortit, elle dit négligemment à tante Louise, qui l'avait accompagnée jusqu'à la porte :

— Il paraît que Membré, votre fermier, met son aînée à Sainte-Chrétienne ! De quoi je me mêle !... ah, ah, ah, ah, ah, ah !...

Ayant percé Mlle de Jessincourt de cette flèche barbelée, elle lui tira sa révérence et s'en fut sonner, en face, chez les Ladrange, qui, eux, mettaient leur fille au Sacré-Cœur.

Aussitôt, Isabelle dit à Mlle Louise, d'un air boudeur :

— Tante, je ne veux plus revenir à Sainte-Chrétienne ! Je veux entrer au Sacré-Cœur, comme Jeanne de Ladrange !

— Quoi ! mon enfant ? Tu veux me quitter ? Tu n'es donc plus heureuse avec tante Louise ?

— Mais, tante, puisque toutes les jeunes filles comme il faut entrent chez ces Dames !...

Mlle de Jessincourt ne répondit rien, quoiqu'elle eût le cœur gros. Elle n'accusa point la fillette d'ingratitude, elle sentit seulement qu'elle avait raison. Oui ! si pénible que fût cette détermination, il fallait se résoudre à suivre l'exemple des autres jeunes filles, imiter leurs parens, — hobereaux ou rentiers chétifs, — qui se saignaient aux quatre veines, pour payer cette coûteuse éducation. Les convenances et la situation de la famille l'exigeaient impérieusement. On ne pouvait tarder davantage sans déchoir !... Mais comment faire ? Elle voyait bien qu'il était inutile d'y songer pour l'année qui allait s'ouvrir. La Commandante, réduite aux abois par son procès et ses spéculations, serait incapable de fournir même la moitié de la pension, et comme Mlle Louise ne voulait pas toucher à ses économies qu'elle réservait pour grossir la dot d'Isabelle, il ne lui restait plus de disponible que le revenu de sa ferme. Malheureusement, le fermier ne lui verserait qu'à Pâques sa redevance annuelle de douze cents francs. Force lui était donc de différer jusqu'à l'année suivante l'entrée d'Isabelle au Sacré-Cœur. De

plus, le prix de la pension était de seize cents francs. C'étaient donc encore quatre cents francs qu'elle devrait prélever sur les deux mille que lui rapportait son petit capital.

Elle n'hésita pas une minute, du moment que ce sacrifice était nécessaire à l'avenir de sa nièce. C'était bien simple : elle ne ferait pas réparer sa toiture, elle gèlerait, tout l'hiver, sous les rafales de neige qui envahissaient son grenier, elle s'imposerait encore d'autres privations moins apparentes! Elle tâcherait de recouvrer la mauvaise créance que sa sœur lui avait cédée, en garantie de son prêt. Et, qui sait? grâce aux conseils financiers de M. Douzedebèze, elle parviendrait peut-être à accroître son revenu. En tout cas, elle était certaine qu'en s'y employant de toute sa volonté, elle réussirait à équilibrer son budget.

Isabelle, avec le tranquille égoïsme des enfans, ne s'inquiétait pas des calculs où se consumait sa tante. Soigneusement, Mlle Louise lui cachait sa gêne. Elle goûtait même un âpre plaisir à travailler pour la fillette, sans qu'elle s'en aperçût. Cela l'aidait à vivre et tempérait son chagrin jusqu'à la séparation inévitable.

V

Ce fut un grand jour, pour toute la famille, que celui de l'entrée d'Isabelle Aubryon au Sacré-Cœur de Montigny.

Bien que le couvent fût aux portes de Metz et que cela contrariât ses habitudes d'économie, la Commandante, flanquée de sa fille et de Mlle Louise de Jessincourt, tint à honneur de s'y rendre en « citadine. » On trouva dans le parloir tout l'armorial de Lorraine, mêlé, à vrai dire, de beaucoup de roture, — une roture à peine décrassée, la plupart du temps, de ses origines rustiques, mais avide de se plier à l'étiquette des hobereaux. Adeline exultait, tante Louise était triste, car Isabelle, pressée de rejoindre ses nouvelles compagnes, l'avait embrassée un peu froidement, tout à l'heure, sur le seuil de la cour de récréation. Une religieuse, très aimable et très empressée, conduisit ces dames à travers les dortoirs et les salles de classes. On termina la visite par une promenade dans le parc, qui était vraiment seigneurial, avec ses allées de platanes et de marronniers presque centenaires. De la terrasse, on découvrait toute la

vallée de la Moselle, le mont Saint-Quentin, le joli village de Moulins et, derrière la ligne verte des glacis, la flèche élégante de la cathédrale : c'était encore la ville et c'était déjà la campagne, — une retraite choisie à miracle pour l'éducation d'une jeune fille pieuse et comme il faut.

L'idée que sa nièce allait habiter ce beau château soutint Mlle Louise durant les heures mélancoliques du retour à Amermont. Elle lui adoucit sa nouvelle solitude. Désormais elle recommença à vivre, comme autrefois, uniquement par la pensée et par le souvenir. Elle pensait à Isabelle, comme elle avait pensé à Mme Claës, comme elle avait rêvé de l'Impératrice. Elle était constamment auprès d'elle. D'ailleurs, la fillette lui écrivait régulièrement toutes les semaines, lui contait, avec d'innocentes recherches de style, les nouvelles du couvent, que tante Louise était toute fière de propager ensuite dans le petit monde dévot d'Amermont. Un jour, c'était un évêque *in partibus*, qui prêchait une retraite chez ces Dames. Une autre fois, c'était la Mère supérieure, qui avait un épanchement de synovie : on faisait une neuvaine pour sa guérison... Mlle Louise lisait, avec une respectueuse émotion, cette chronique du Sacré-Cœur. Elle était non moins émue à la lecture des bulletins scolaires que la Commandante lui communiquait également chaque semaine : « Puisque tu paies, lui avait-elle dit, je tiens à ce que tu constates qu'on ne gaspille pas ton argent ! »

En effet, Isabelle était presque toujours première, même en histoire de l'Église, la seule partie du programme qui la rebutât, à cause de l'enchevêtrement des faits et de l'abondance des dates à retenir. D'ailleurs, la note générale répétait heddomadairement : « *Très intelligente, mais toujours dissipée. Les sentimens de piété ne sont peut-être pas aussi vifs qu'ils devraient être.* » C'est pourquoi elle n'était portée que rarement au tableau d'honneur, tandis que Jeanne de Ladrange y figurait en permanence. Mlle Louise en prenait aisément son parti. Elle eût été désolée, en son for intérieur, qu'Isabelle versât trop dans la dévotion. On lui avait trop corné aux oreilles, lorsqu'elle était jeune, qu'il ne fallait être exagérée en rien ! Ce cœur de vieille fille silencieusement exalté de tendresse eût réprouvé, chez l'enfant, même l'exaltation superficielle et passagère d'une piété juvénile. Il lui plaisait qu'en cela Isabelle se tînt dans une honnête moyenne.

Fidèle aux principes qu'elle avait reçus, elle s'appliquait elle-même à ne pas trop marquer à l'enfant sa profonde, son absorbante et tyrannique affection, — toujours dans la crainte de la gâter et de se singulariser. Elle lui écrivait suivant un formulaire invariable qui déguisait, sous des phrases conventionnelles, ses vrais sentimens. Elle s'imposait même de n'aller la voir qu'une fois par an, au mois de mai, à l'époque des Foires. Maintenant, elle était obligée de compter avec la dépense d'un voyage. Et puis, elle craignait d'importuner, par des visites trop fréquentes, Mme Laprairie, qui d'ailleurs blâmait hautement l'entrée d'Isabelle au Sacré-Cœur. A en croire la vieille dame, il ne sortait de cette maison que de « petites grimacières. » En outre, il était mauvais pour une jeune fille sans fortune de recevoir une éducation au-dessus de sa position! Mlle Louise se résignait donc, pour voir la fillette, à attendre les vacances. Il avait été convenu entre elle et Adeline que l'enfant les passerait toutes à Amermont. C'était une joie et un orgueil pour Mlle de Jessincourt que d'avoir chez elle la jeune couventine. L'intimité délicieuse d'autrefois recommençait alors entre la tante et la nièce.

D'abord, Mlle Louise ne remarqua chez sa pupille aucun changement notable. Mais, la seconde année, ce fut une soudaine transformation. Isabelle venait d'atteindre ses quatorze ans. Non seulement, elle avait étonnamment grandi, elle manifestait encore des préoccupations toutes nouvelles, dont sa tante finit par s'inquiéter. Sans cesse, elle parlait de Médéric Vilgrain, qui se préparait à Polytechnique. Et, avec une effronterie candide, elle racontait à Mlle Louise que, tous les matins, à l'heure de la récréation, des élèves de l'École (on appelait ainsi, à Metz, les élèves de l'École d'application) passaient à cheval le long des murs du parc. Il y avait surtout un grand blond, qui passait tous les jours et, qui par-dessus le mur, envoyait des baisers à « une de la première division. » Tante Louise, scandalisée, coupait court au récit et grondait la bavarde, qui restait toute surprise des mines effarouchées de sa tante : elle ne voyait dans ces histoires de couvent que des espièglerie, de bons tours joués à la sœur surveillante. Alors, après un moment de bouderie, elle se rejetait sur l'éloge de son amie Élisabeth de Jussy, la fille d'un gros propriétaire des environs de Metz, qui avait ajouté à un nom très plébéien celui de sa terre. Elle en avait

plein la bouche, et, en général, paraissait fascinée par toutes ses compagnes à particules. Cela se marquait dans ses manières. Catherine Liffoisse, la femme de ménage, ne put se tenir de s'en plaindre à sa maîtresse :

— Votre nièce, mademoiselle, est devenue bien fière ! A présent, elle ne me dit plus bonjour !

Le fait est qu'Isabelle avait des dédains et des mépris qu'elle affichait en toute occasion. Ses critiques n'épargnaient même pas sa tante. Du haut de sa supériorité d'élève du Sacré-Cœur, elle lui faisait continuellement la leçon. Ainsi, à l'en croire, Mlle Louise avait une écriture peu distinguée :

— Ces Dames nous disent : Évitez, mesdemoiselles, d'écrire comme des cuisinières ! Tiens, tante, voilà comme on doit écrire !

Et, sous les yeux de Mlle Louise ébahie, elle traçait une belle ligne correcte, aux caractères penchés, selon la calligraphie spéciale du Sacré-Cœur.

Elle se moquait aussi de l'éternelle palatine, dont Mlle de Jessincourt était affublée ; « Était-ce assez vilain ! Et d'ailleurs, cela ne se portait plus ! » Quand on sortait pour la promenade, elle plaisantait sa tante sur ses bottines à bouts carrés, sans talons, et munies d'élastiques :

— Comment peux-tu marcher avec des chaussures aussi plates... et aussi ridicules ? De vraies boîtes à musique, qui font ploc, ploc, ploc, en posant sur le parquet !

— Mais laisse-moi tranquille ! disait Mlle Louise, agacée. Tu me fais tourner en bourrique avec tes observations, qui sont très déplacées !

— Tante, je t'en prie, ne te fâche pas !

Elle l'embrassait, la cajolait, en lui murmurant à l'oreille :

— Dis, permets que je t'arrange un peu !... que je te fasse belle !

Et, d'une tape, elle rectifiait la coiffure de Mlle Louise, gonflait davantage ses superbes bandeaux noirs, lui redressait son chapeau, ou nouait plus élégamment son écharpe. Après quoi, elle se reculait, d'un air admiratif :

— Oh ! comme tu as dû être jolie, tante Loute !

Tante Loute !... La première fois qu'Isabelle se permit de lui donner ce surnom, la vieille fille se rebiffa :

— Je te prie d'être respectueuse pour ta tante !

— Mais, tante, puisque Élisabeth de Jussy appelle ainsi sa tante Louise ! Je t'assure que c'est très comme il faut !...

Peu à peu, tante Loute se laissa persuader et ne protesta plus.

Cette longanimité encourageait les critiques d'Isabelle, qui s'exerçaient à propos de tout : « Pourquoi s'obstiner à prendre ses repas à la cuisine, quand on avait une salle à manger ? Pourquoi employer sans cesse des expressions lorraines dont on ne se servait plus qu'à la campagne ? » Et elle éclatait de rire, quand Mlle Louise, déconcertée par ses allures, la traitait d'*évaltonnée*, ou, la voyant inspecter son assiette, avec des mines défiantes, lui reprochait d'être *nareuse*. Une fois que celle-ci avait replacé son couvert sur la nappe, d'un geste un peu lourd, la petite s'empressa de noter :

— Mon Dieu, ma tante, comme tu as les mouvemens brusques !... Au Sacré-Cœur, la maîtresse de littérature, Mme de Beaugé, qui est Tourangelle, nous répète que cette brusquerie, c'est le pire défaut des Lorrains !... Moi, je m'étudie à m'en corriger !...

Mlle Louise ouvrait de grands yeux à ces discours et, tout en regimbant contre les impertinences de cette petite pecque, elle se plongeait dans des abîmes de réflexions. Évidemment, une jeune fille de Metz, élevée au Sacré-Cœur, et que tout le monde proclamait si intelligente, méritait qu'on l'écoutât en des matières aussi délicates !... Sous la direction de sa nièce, Mlle de Jessincourt refaisait son éducation.

Mais il y avait de vieux usages auxquels elle était attachée depuis l'enfance et qu'elle défendait obstinément contre les sarcasmes d'Isabelle : des raisons d'économie, qu'elle n'osait pas avouer, l'y contraignaient d'ailleurs. Ainsi, c'était un dogme pour elle que, de Pâques à la Toussaint, on devait s'éclairer à la chandelle. Pour rien au monde, elle n'eût consenti, entre ces deux grandes fêtes, à rallumer sa lampe Carcel, — celle de la salle à manger, la seule dont elle usât. Les deux autres, — les belles, — celles du salon, n'avaient été allumées qu'une fois, le soir du mariage de la Commandante. Depuis, on n'y touchait plus. C'étaient deux objets de musée. Pendant tout l'automne et le printemps, Mlle Louise dînait donc à la lueur d'une chandelle de suif, qui était fichée sur un haut chandelier de métal blanc. Des mouchettes en argent, posées sur un plateau, étaient à portée

de sa main. Dès que la mèche devenait trop charbonneuse, elle la cisaillait avec la mouchette. Quelquefois la chandelle, rasée de trop près, s'éteignait, et, continuellement, elle pleurait de grosses gouttes graisseuses qui se figeaient sur la bobèche, elle dégageait une fumée noire et fétide. Isabelle maugréait contre ce piteux éclairage :

— Que dirais-tu, ripostait sa tante, si je t'éclairais avec une vieille lampe à crémaillère, comme chez les Watrin, qui ont cent jours de terre en roi ! Cécile Watrin, qui a épousé un conseiller à la Cour, a brodé tout son trousseau de mariage, à la cuisine, sous le manteau de la cheminée, où brûlait un lumignon gros comme une veilleuse ! Elle ne se plaignait pas pourtant, cette jeune fille si riche !...

— Oh ! tes Watrin ! Des paysans parvenus !

— Ma bonne, tu sauras qu'au château d'Hannonville, quand j'y suis allée avec ta tante Victoire, nous nous couchions sans lumière ! C'était la règle pour tout l'été !... Pense un peu, dans un château !

— Un pigeonnier ! ricanait Isabelle. Oui ! oui ! maman prétend que ce n'était qu'un pigeonnier !

Mlle Louise se fâchait tout rouge. Elle n'admettait pas qu'on parlât légèrement du château d'Hannonville. Alors Isabelle se hâtait de la calmer à force de cajoleries et de flatteries. Avec un sûr instinct, elle avait distingué très vite les sujets qui avaient le don d'émouvoir l'âme naïve de Mlle de Jessincourt : les histoires romanesques, les aventures sentimentales, enfin celles où figuraient de grands personnages. Quand elle la voyait piquée par ses moqueries, elle lui disait, en l'embrassant :

— Allons, tante Loute, raconte-moi une histoire du temp, de Mme Claës !

Mlle Louise ne se faisait jamais prier. Ses souvenirs l'entraînaient. Elle risquait une allusion à Mme Chevalier, la femme du médecin, qui avait tant fait parler d'elle, sous Louis-Philippe. Cette dame avait un ami qu'elle allait visiter deux fois par semaine...

— Comme c'est intéressant ! s'écriait aussitôt Isabelle, dont la curiosité s'éveillait, à ce mot d'ami... Et dis-moi, tante, est-ce qu'elle était jolie, ta dame Chevalier ?

— Je crois bien ! M. Malmédy, le président du tribunals disait toujours qu'elle ressemblait à Mme Récamier, une beauté

qui faisait tourner toutes les têtes, à Paris, dans le grand monde, à l'époque de l'Empereur... Mais elle était encore plus coquette que jolie...

— Vraiment, tante?

— Figure-toi!... Non! tu ne le croirais pas! Cependant cela se répétait dans Amermont!... Eh bien, voilà! On prétendait que, lorsqu'elle allait à Metz, — dans la crainte de manquer la diligence qui part à cinq heures du matin, — elle se coiffait la veille. Oui! elle se frisait à la Titus! Ce n'était plus de mode, mais cela lui seyait si bien, ces boucles sur le front! Alors, pour ne pas déranger ses cheveux, elle dormait, la tête appuyée sur une fourche garnie de velours...

— Tante, ce n'est pas possible? Tu te moques de moi!... Oh! si j'essayais, moi aussi, de dormir sur une fourche!

— Tais-toi! reprenait sévèrement Mlle Louise: tout cela, ce sont des folies que la malheureuse a bien expiées! Dieu l'a punie: elle est morte empoisonnée!

Isabelle, très émue, réclamait le récit de cette mort tragique. Mlle Louise soufflait la chandelle, et, dans les ténèbres de la salle à manger, elle contait l'histoire de Mme Chevalier et bien d'autres encore, jusqu'à l'heure où, tombant de sommeil, on s'allait mettre au lit.

Mais, si amusée qu'elle fût par ces récits, la jeune fille n'était jamais si complètement à l'unisson avec sa tante que lorsqu'on s'entretenait ensemble de l'Impératrice. Mlle Louise avait communiqué à sa nièce son admiration pour la souveraine. Quotidiennement, la ferveur d'Isabelle s'avivait à contempler la gravure coloriée que le sous-préfet, M. Dugué de la Vingtrie, avait offerte à Mlle de Jessincourt. Celle-ci, l'ayant fait encadrer, l'avait mise dans sa chambre à coucher, à côté du portrait de Mme Claës.

La gravure représentait un groupe de jeunes femmes assises négligemment sur le gazon d'une pelouse, autour de l'Impératrice, qui portait une robe de tulle bleu semé de légers fils d'argent. Ses yeux couleur de pervenche souriaient. Elle avait sur ses cheveux blonds, aux reflets extraordinairement dorés, un mince diadème de perles, et une de ses mains laissait tomber nonchalamment une guirlande de fleurs sur le ballon de sa crinoline. Cette gracieuse figure enthousiasmait Isabelle qui, un jour, s'exclama devant Mlle Louise :

— Oh! tante! elle est si belle! Je voudrais la servir!... oui! être seulement sa femme de chambre!

Et, comme éblouie par une vision soudaine :

— Hein? Qu'est-ce que tu dirais, si je devenais dame d'honneur de l'Impératrice?

— De quoi je me mêle! interrompit vivement Mlle Louise... Mon enfant, tu dois toujours te souvenir de ta modeste condition!

Mais, au fond, elle en pâmait de joie. Elle aussi, elle avait vu passer, dans un éclair, la vision éblouissante.

Le lendemain, on se rendit en visite chez Mme d'Hatrize, qui, elle, ne parlait que du Comte de Chambord. Le portrait du Prétendant s'étalait sur la cheminée de son salon, comme sur un autel. Isabelle, stylée par ces Dames du Sacré-Cœur, n'omit point de l'appeler « Monseigneur, » lorsque, interrogée par la comtesse, elle plaça son mot dans la conversation. Sur quoi, Mme d'Hatrize déclara que cette jeune fille était parfaitement élevée, — et Mlle Louise se rengorgeait, flattée des éloges que sa nièce recueillait parmi toutes ces dames du Rond.

Elle savait pourtant ce que lui coûtait cette brillante éducation. Pour en soutenir les frais, elle était forcée de vivre d'une façon encore plus serrée que du temps de sa mère. Elle rognait sur sa nourriture. Un pain de deux livres lui durait quatre jours; une côtelette d'agneau, dont elle mangeait la noix, le matin, et le reste, le soir, lui fournissait ainsi deux repas. Mais personne n'aurait pu soupçonner sa gêne, tant elle s'entendait à sauver les apparences. Avec les seize cents francs qui composaient maintenant tout son budget, elle pourvoyait aux reposoirs de la Fête-Dieu, avait ses pauvres, versait sa cotisation à l'ouvroir, conservait à l'église, — et dans la grande allée, — le banc familial, dont le loyer annuel était de soixante francs. Elle recevait sa sœur et sa nièce, sans parler des petits parens qui passaient, et trouvait encore le moyen d'offrir des cadeaux à Isabelle, pour la Saint-Nicolas et pour sa fête. Enfin, au bout de deux ans, elle parvint à réparer sa toiture.

Néanmoins, la pension de la jeune fille lui pesait. Elle avait compté d'abord qu'elle en serait quitte avec deux années de Sacré-Cœur. Mais Adeline s'indigna à la pensée qu'Isabelle ne pourrait pas achever ses cours : « C'était bien la peine vraiment de commencer, pour s'arrêter à moitié chemin! Qu'allait-on

supposer dans Amermont?... » Vaincue par les criailleries, Mlle Louise consentit à payer deux années de plus. Ce n'était pas fini !

La dernière année, un événenent considérable bouleversa le couvent de Montigny. Deux pensionnaires de haut rang y furent amenées en grand mystère. On se chuchotait, pendant les récréations, que c'étaient des princesses de Bourbon, exilées des Deux-Siciles. Les têtes s'enflammaient à l'idée qu'on allait avoir pour condisciples des filles de sang royal. La plupart des élèves ne voulaient plus quitter le couvent. Isabelle, non moins échauffée que les autres, s'évertua à endoctriner sa tante :

— Pense un peu ! Des princesses !... Ces Dames nous recommandent de leur dire : « Votre Altesse ! » Et même Mme de Beaugé nous a déclaré, l'autre jour : « Mesdemoiselles, remerciez la Providence de ce qu'Elle a conduit ici ces augustes infortunées. Celles d'entre vous qui sont destinées à remplir un emploi dans d'illustres maisons apprendront d'avance, auprès d'elles, les obligations de leurs charges. Quant aux autres, il n'est pas mauvais qu'elles se plient, dès maintenant, aux témoignages de respect que l'on doit aux personnes souveraines !... » Pense un peu !...

Et elle suppliait Mlle Louise de la laisser à Montigny.

Du moment qu'il s'agissait de princesses, celle-ci ne marchanda pas trop : elle paya encore une année.

LOUIS BERTRAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LÉON TOLSTOÏ

Le seul d'entre nous qui eût su rendre à Tolstoï un hommage digne de lui, E.-M. de Vogüé, nous a été enlevé quelques mois avant lui. Il l'aurait pieusement enseveli dans le somptueux linceul d'éloquence et de poésie dont sa riche imagination se plaisait à envelopper les grands morts. Avec quelle émotion et avec quelles couleurs, il nous eût dépeint cette fin inattendue du grand écrivain qui ressemble tant au dernier chapitre d'un roman russe! Il eût su nous faire assister à la fuite tragique de l'impatient octogénaire, sous le vent et la neige, par les sentiers glacés de la campagne déserte, une froide nuit de l'automne russe. Il nous eût montré l'excommunié, en quête de paix et de solitude, frappant, comme un pèlerin égaré, à la porte d'un obscur couvent orthodoxe; il nous l'eût fait voir agonisant lentement, au milieu d'étrangers, sur un lit de hasard, dans une gare perdue, mourant, loin de son foyer, en vagabond, en « errant » ou *strannik*, comme avant lui sont morts, inconnus et oubliés, tant d'humbles prophètes du peuple, sur les chemins où, comme lui, ils cherchaient la vérité et la paix du cœur.

Durant quelques jours, les regards du monde entier ont été fixés sur cette station de la terre russe, terme ignoré de sa course dernière, où l'auteur de *Guerre et Paix* achevait inopinément le long voyage de ses quatre-vingt-deux années. Léon Tolstoï était le plus grand écrivain de notre temps: il était, à tout le moins, le plus célèbre. Aucun nom russe, aucun nom d'écrivain peut-être n'avait jamais été porté, sur les ailes de la gloire, aussi loin dans l'espace; aucun surtout n'avait pénétré aussi profondément dans les masses populaires. D'un

bout à l'autre de l'Europe, il était, pour tout ce qui se flatte de savoir et de penser dans le peuple, pour tout « travailleur conscient, » une sorte de surhomme, comme une idole vénérable, vers laquelle montaient les hommages des foules, toujours, malgré leur irrespectueuse incrédulité, en quête de héros ou de dieux à adorer.

Cette renommée universelle, il faut bien le reconnaître, Tolstoï ne la devait point tout entière à son talent ou à son génie. La gloire, la popularité du moins, en nos âges démocratiques, alors même qu'elles ne se trompent pas d'adresse, ne vont pas toujours, dans l'homme dont elles nimbent le front, à ce qui chez lui est le plus digne d'être admiré. Le grand homme en Tolstoï, celui qui a les promesses de l'immortalité, celui que ses compatriotes ont le droit d'appeler le plus grand des Russes, c'est le romancier, l'auteur de tant de longs et de courts récits, où se meut tout un monde de personnages, aussi vivans que des êtres réels. Or, ce n'est pas à lui qu'allait l'admiration des masses; ce n'est pas lui que, en sa patrie même, célébraient les chants de la foule qui, dans une sorte d'apothéose, accompagnait hier sa dépouille mortelle sur la colline boisée de Iasnaïa Poliana. Parmi les milliers d'admirateurs qui ont salué son cercueil et qui portent bruyamment le deuil de sa mort, beaucoup n'ont jamais ouvert ses chefs-d'œuvre et ignorent même le nom du prince André et de Pierre Bezouchof, de Lévine et de Nekludof, de Natacha et d'Anna Karénine, les fils et les filles de son imagination, animés par son génie d'une vie immortelle. Le grand artisan de la renommée universelle de Tolstoï, c'est le rêveur, le théoricien, le téméraire réformateur, surgi tardivement en lui et dans lequel s'est mué peu à peu le puissant romancier de jadis. C'est le prophète des temps nouveaux, l'apôtre de la future Cité de Dieu qui annonçait aux peuples le renouvellement prochain de la terre et la fin de toutes les misères humaines, dans un évangélique paradis de paix et d'amour.

Voilà le Tolstoï auquel allaient la vénération et le culte des masses contemporaines. Et vanité de la gloire, paradoxe dont s'attristait en sa vieillesse le prophète de Iasnaïa Poliana, il a souvent été d'autant plus admiré et plus célébré, qu'il était moins lu et moins compris. Il le sentait et il s'en affligeait. « Je n'ai pas plus de trois cents disciples, » disait-il à un de ses visiteurs. Combien parmi ses panégyristes, parmi ceux qui se

réclament de ses enseignemens et qui prétendent s'abriter derrière son grand nom, ont vraiment médité sa doctrine, se sont réellement pénétrés de ses leçons et de son esprit? La plupart, en se parant de lui, l'ont volontairement ou inconsciemment trahi, défigurant sa pensée, tronquant sa doctrine, en repoussant l'idée directrice — l'idée religieuse; en rejetant le fondement, — l'Évangile. Car si, dans la « foi » du réformateur russe, se retrouvaient les ingrédiens habituels, les confus élémens des utopies sociales contemporaines, le tout était dominé par les aspirations d'une âme en son fond demeurée chrétienne, par un divin sentiment moral qui, en s'en faisant le support, rendait la chimère moins chimérique.

C'est l'éloge que ne peuvent refuser à Tolstoï ceux qui admirent son génie, en refusant de le suivre en ses outrances. Pour ne pas partager tous les rêves et les espérances millénaires du patriarche de Iasnaïa Poliana, ils n'ont pas le droit de méconnaître ce qu'il y a de noble et de pur, ce qu'il y a de chrétien et de sain en ses œuvres, en ses exemples, en sa vie.

I

Pour comprendre Léon Nicolaïévitch Tolstoï, son évolution et ses doctrines, il faut d'abord le replacer dans le cadre habituel de son existence, dans son milieu national. A aucun écrivain, à aucun sociologue, ne peut mieux s'appliquer la méthode, parfois décevante, de Taine.

Tolstoï est avant tout un Russe, un Russe de vieille souche, un Russe de la Grande-Russie. Il ne peut être coupé du sol natal dans lequel plongent, par toutes leurs racines profondes, sa vie intellectuelle et sa vie morale. Il a, au moral comme au physique, les traits distinctifs de sa race et de son peuple. Il en a les qualités, les dons, les tendances, portés à un degré rare et comme exaltés par la nature en un exemplaire unique, ainsi qu'il arrive chez les grands hommes. Aussi a-t-on pu dire que, de tous les Russes contemporains, il est, selon le néologisme à la mode, le plus « représentatif. » Léon Nicolaïévitch était en vérité comme une magnifique incarnation de l'esprit russe, du génie russe; amis ou adversaires, les plus pénétrans de ses compatriotes ne s'y sont pas trompés. Cela est vrai de l'homme,

et cela est vrai de l'écrivain, du penseur et du sociologue, aussi bien que du romancier et du conteur. De là ce qu'il y a parfois de mal équilibré, de disproportionné dans ses grands récits qui semblent se dérouler sans fin, comme les champs infinis de la campagne russe. De là, dans sa vie et dans ses œuvres, des contrastes violens, pareils aux contrastes mêmes de la nature du Nord, le manque de mesure, la tendance en toutes choses aux extrêmes, les outrances de la pensée, défauts comparables à ceux d'un climat excessif. De là, en ses longs romans, comme en ses bizarres doctrines, ce mélange, étrange pour nous, de réalisme et d'idéalisme, de naturalisme et de mysticisme, comme superposés et greffés l'un sur l'autre, qui reste à nos yeux le trait le plus singulier de ses œuvres comme de sa personne, et qui se retrouve, à des degrés divers, chez tant des plus illustres de ses compatriotes, de Gogol à Dostoïevsky.

Au physique d'abord, aucun doute : Léon Tolstoï est un pur Russe de la vieille Moscovie, un Grand-Russien au sang slave mâtiné de finnois. Tout en lui en fait foi ; sa forte carrure, ses traits massifs et lourds, son nez épais, ses pommettes saillantes. En cette aristocratie russe aux origines si mêlées, la chose est plutôt peu commune. Ce comte Tolstoï, de famille déjà ancienne, qui a donné à l'État tant de ministres et de hauts fonctionnaires, ce noble *barine*, fils d'une princesse Volkonska, ne diffère pas d'aspect de ses anciens serfs. Vêtu comme eux, ainsi qu'il aimait à l'être, on eût pu le prendre pour un d'eux.

Au moral, la ressemblance n'est guère moindre ; et Tolstoï, durant toute une moitié de sa longue vie, s'est appliqué à l'accentuer, à l'achever. S'il prend le costume de ses paysans, s'il s'astreint à tous leurs rudes travaux, s'il cherche à simplifier son existence à l'image de la leur, c'est pour se refaire une âme semblable à leur âme paysanne. Et il n'a pas trop de peine à y réussir. A plus d'un égard, il est ou il redevient un primitif ; le lecteur occidental s'en aperçoit à ses façons de raisonner, à sa méthode ou à son absence de méthode, dans les questions sociales ou politiques. On pourrait dire de lui : Grattez le seigneur, vous retrouverez le moujik. Il ne diffère guère de ses chers paysans, de ces hommes frustes et simples qu'il donne volontiers en modèle aux hommes cultivés, que par le talent et par l'éducation, par l'affinement de l'intelligence, par l'élévation morale surtout. Mais, sous ces dissemblances, apparaît le même

fond, les mêmes sentimens primordiaux, les mêmes aspirations, la même conception de la vie.

Pour lui, comme pour le moujik, la terre, la vie des champs, la nature sont le cadre normal et comme providentiel de la vie humaine. Tout le reste est artificiel, déformation et corruption de l'homme et de la race. De là, sa répulsion pour les villes, son antipathie pour la vie urbaine et toute la complexe civilisation moderne. Comme Rousseau, avec plus de sincérité ou plus de profondeur que Rousseau, il est l'homme de la nature; et la nature, pour lui également, c'est la campagne et la vie champêtre. Comme autrefois Rousseau, qu'il a beaucoup lu et dont il avoue lui-même s'être inspiré souvent, comme de nos jours Ruskin, lui aussi, un prophète avec qui Tolstoï, malgré bien des oppositions, offre plus d'une ressemblance, il engage l'homme à fuir les villes, ces destructrices de la vie morale aussi bien que de la vie physique. A la différence de la plupart de nos contemporains, presque seul parmi les grands écrivains ses compatriotes, Tolstoï est un rural; il l'est d'origine, et il l'est resté ou vite redevenu. Né à la campagne, élevé en grande partie à la campagne, il y a passé plus des trois quarts de sa longue vie.

Léon Tolstoï est né, il a vécu, il est enterré à Iasnaïa Poliana, au Sud de Moscou, à quelques lieues de Toula, dans une contrée où les deux grandes régions de la Russie, la région des forêts et la région des terres de culture, se touchent et s'enchevêtrent. Cette province de Toula est une des plus foncièrement russes de la Russie. Aux environs de Iasnaïa Poliana, ne se rencontrent ni Finnois, ni Tatars, ni Polonais, ni Juifs, ni Petits-Russiens. Ce pays de Toula, relégué durant des siècles à l'extrémité de la Moscovie, au Nord de la steppe ravagée par les Tatars, est aujourd'hui au cœur même de la Russie. Naguère encore tout rural, en dehors au moins de la ville, il est devenu en grande partie industriel. A peu de verstes de Iasnaïa Poliana montent, au-dessus des campagnes, les noires colonnes de fumée de massives usines. C'était une des tristesses de Tolstoï d'assister impuissant aux envahissemens de la grande industrie; il pouvait, du fond des bois de ses aïeux, en suivre les conquêtes, en constater les misères et en maudire les empiétemens.

J'ai passé une journée chez Léon Tolstoï, à Iasnaïa Poliana, en mai 1905. On approchait de la fin de la guerre japonaise.

Découragés et, plus encore, irrités par les défaites de Mandchourie, nombre de Russes semblaient se plaire à prédire le prochain anéantissement de la flotte impériale. On n'attendait plus rien de l'armée, on n'avait plus de confiance que dans la révolution. « La guerre de Crimée, entendait-on répéter, nous a valu l'émancipation des serfs; la guerre de Mandchourie nous vaudra la Constitution. » J'étais parti, avec ma femme, la veille au soir, de Kief, la première capitale russe, où j'avais trouvé les professeurs et les étudians également occupés à discuter les articles de la future Constitution. Nous avions pris le matin, à la gare de Toula, un *drojki* qui, à travers une contrée boisée et pittoresque, nous conduisit, en une heure, à la « Clairière, » car tel est le sens de Iasnaïa Poliana.

En approchant de la maison seigneuriale, nous aperçûmes tout à coup, sous la vérandah, un vieillard à longue barbe, en chemise russe, assis seul à une longue table. *Graf!* le comte! s'écria notre cocher; c'était bien lui en effet qui achevait son frugal déjeuner de végétarien. Je lui fis porter ma carte; il vint au-devant de nous avec une bienveillante affabilité, relevée d'une pointe de politesse d'homme du monde qui faisait contraste avec son costume. Après quelques mots de bienvenue, il nous offrit de l'accompagner dans sa promenade quotidienne. C'était, heureusement pour nous, le jour de la promenade à pied, car le grand vieillard avait conservé l'habitude de se promener un jour à pied et un jour à cheval. Il nous proposa d'aller d'abord au village visiter les paysans. Tout en cheminant, il déplorait les maux de la guerre, semblant considérer les défaites comme le juste châtiment d'une politique orgueilleuse. A l'inverse de la plupart de ses compatriotes, il raillait les espérances mises sur la Constitution, sur la convocation de Chambres électives, sur les libertés publiques, choses vaines et décevantes à ses yeux, m'affirmant que ce mouvement constitutionnel était superficiel et passager, m'assurant qu'il n'y avait en Russie qu'une question essentielle et urgente, celle des paysans, celle de la terre. Et cette question, à l'entendre, ne pouvait être tranchée que d'une seule façon, par l'abolition de toute propriété privée, en distribuant toutes les terres de la Russie aux moujiks qui les cultivent de leurs bras. Ce que pourrait devenir l'agriculture, la production du sol, aux mains de ces paysans ignorans et dénués de capitaux, il semblait n'en avoir aucun souci. Pour lui, on sentait que cette ques-

tion de la terre était plus encore une question morale qu'une question économique. L'homme, l'individu, répétait-il, n'a pas plus le droit de s'emparer du sol que de l'air du ciel; par suite, l'abolition de cette inique propriété foncière est un devoir auquel ni particulier ni société n'a le droit de se soustraire.

Tout en causant, ou plutôt en l'écoutant affirmer ses principes, nous étions arrivés au village. C'était le jour de la fête locale; la plupart des paysans, au lieu d'être aux champs, étaient chez eux. Tolstoï nous fit visiter plusieurs de leurs *izbas*; elles me parurent bien construites et en bon état pour des maisons de moujiks. Dans plusieurs, je vis des lits et un petit mobilier, choses encore rares chez les paysans russes. Certaines avaient un air d'aisance qui n'est pas commun dans les villages de la Grande-Russie. J'en attribuai le mérite à Tolstoï et à sa famille, à leurs soins, à leur générosité.

Le vieux *barine* était partout accueilli avec une respectueuse familiarité; on sentait qu'il connaissait personnellement tous ces paysans, et qu'il s'intéressait à tous les petits événemens de leur monotone existence. Il était en rapport étroit avec eux, depuis son enfance. Les plus âgés avaient été ses serfs; beaucoup des autres avaient été ses élèves, au temps déjà lointain où, pour contribuer de sa personne au relèvement du peuple, le grand écrivain s'était institué maître d'école du village, où il enseignait à lire, à écrire, à réfléchir, toutes choses que, à cette libre école de Iasnaïa Poliana, les enfans apprenaient à leur heure et à leur gré, car le maître déjà réprouvait, comme violence coupable, tout châtiment, toute punition. Après la visite de quelques izbas, Léon Nicolaïévitch nous conduisit à une sorte d'infirmerie où il faisait soigner les malades du village. Il était aidé, dans cette œuvre, par le dévouement de son médecin, le docteur Makowitsky, un Slovaque de Hongrie, devenu bientôt l'ami et le disciple du maître. A cette infirmerie villageoise, nous trouvâmes des enfans atteints de la scarlatine et d'autres maladies contagieuses que l'ignorante incurie des moujiks n'eût su ni soigner ni isoler. Nous en vîmes assez pour nous convaincre que l'intérêt de notre hôte pour les paysans n'était pas tout théorique, que, malgré les défiances et les préjugés de ses anciens serfs à l'égard de tous les barines, il s'efforçait, paternellement, en toutes choses, de leur venir en aide.

J'ai souvent entendu discuter sur les rapports de Tolstoï

avec ses paysans et sur les vrais sentimens de ces derniers à son égard. Les sentimens des hommes du peuple, du paysan surtout, envers leur maître, envers leur patron ou leur supérieur, sont partout difficiles à pénétrer. Dans la Russie ancienne, les relations entre le seigneur et les moujiks gardaient souvent une familiarité patriarcale; il m'a semblé qu'il en était encore ainsi à Iasnaïa Poliana. Mais sous ces dehors de respectueuse déférence, on croyait découvrir, chez les moujiks, le fond de réserve et de défiance paysannes qui, presque partout, marquent les relations des gens de la campagne avec les hommes des classes supérieures. A l'égard même d'un philanthrope comme Tolstoï, cela ne pouvait surprendre. Ses idées ses principes même, bien connus de ses anciens serfs, son costume de villageois faisaient de lui, à leurs yeux, un homme bizarre, inconséquent, difficile à comprendre. Les détracteurs de Tolstoï ont dit, de lui, que c'était un barine qui s'amusait à jouer au moujik. Les paysans, avec leur défiance invétérée pour tout ce qui n'est pas de leur monde, ont dû souvent avoir de lui la même opinion. Il était certes leur ami, leur bienfaiteur, mais ses théories avaient donné aux moujiks l'espérance que ses bienfaits iraient au delà de ceux qu'ils recevaient de lui. On sait que les idées de Tostoï sur la terre sont celles de la plupart des paysans russes. A l'étroit, aujourd'hui, sur les champs que leur a concédés l'acte d'émancipation, les moujiks jettent des regards d'envie sur les terres demeurées à leur ancien seigneur, rêvant toujours de l'oukaze impérial qui doit les leur accorder. Les théories de Tolstoï ne pouvaient qu'encourager leurs convoitises et les rendre plus impatientes.

De là, une gêne inévitable entre les anciens serfs, désireux de s'emparer du domaine seigneurial, et l'ancien seigneur qui prêchait l'abandon de toute propriété personnelle, sans se croire permis de dépouiller ses enfans, ses neuf enfans, de l'héritage de leurs ancêtres. Pour un prophète du tempérament d'apôtre comme Tolstoï, c'était là une situation fausse; il en avait conscience et il en souffrait. On sait que, ne voulant pas demeurer propriétaire, il avait fait à sa femme et à ses enfans l'abandon de ses biens (1). La comtesse Tolstoï, femme de

(1) Cette terre qu'il n'a pu donner aux paysans de son vivant, on sait aujourd'hui qu'il la leur destinait après sa mort. Iasnaïa Poliana doit à cet effet être racheté à la famille, avec le produit de la vente de ses œuvres, selon les instructions données par Tolstoï à sa légataire, sa fille Alexandra.

haute intelligence, complétait son mari et remédiait au défaut d'esprit pratique du grand écrivain. S'il a pu, jusqu'à la fin, malgré ses dépenses anciennes et son peu d'ordre, mener une existence large et tranquille, c'est à sa femme qu'il le devait. Mais, pour y réussir, pour maintenir en bon état le bien patrimonial, il fallait le défendre contre les empiétemens et le pillage des moujiks qui, en Russie, respectent d'autant moins la propriété qu'ils en contestent intérieurement la légitimité. De là, entre la famille Tolstoï et les paysans, des froissemens, des heurts, des difficultés qui ont dû être particulièrement pénibles à Léon Nicolaïévitch, et qui ont pu lui suggérer, plus d'une fois, la pensée de déserter le domaine natal pour aller passer ses derniers jours en quelque retraite écartée.

Un incident pénible assombrit, un moment, mon trop court passage à Iasnaïa Poliana. C'était, nous l'avons dit, la fête du village et, de plus, le lendemain d'une fête impériale. « C'est aujourd'hui fête et lendemain de fête, nous avait dit Tolstoï en revenant du village; ce soir, comme hier, tous les paysans seront ivres. » A cet égard, de même qu'à bien d'autres, les exemples et les leçons de leur grand ami avaient eu peu de prise sur eux. Le soir, en effet, comme nous achevions de dîner sous la vérandah, avec notre hôte et sa famille, deux moujiks ivres pénétrèrent dans les allées du jardin, et s'approchant de la maison, jetèrent, dans la nuit, quelques paroles d'injures au vénérable apôtre de leurs droits. « Ne faites pas attention, murmura Tolstoï, souriant tristement, c'est soir de fête, et ces bons paysans n'ont plus la tête à eux. »

II

On a dit que Tolstoï avait soudainement quitté, il y a quelques semaines, Iasnaïa Poliana, parce qu'il était las de la vie de luxe que lui faisait mener sa famille en leur maison seigneuriale. Tolstoï lui-même le déclarait dans la brève lettre que, en son départ précipité, il avait laissée pour sa femme; mais sur ce point, on ne saurait en croire l'ascétisme de Léon Nicolaïévitch. Parmi les plus sincères de nos socialistes d'Occident, bien peu, assurément, eussent éprouvé pareils scrupules; beaucoup même d'entre leurs chefs ne se fussent pas contentés du modeste confort de l'habitation du grand écrivain slave.

Iasnaïa Poliana n'est ni un palais ni un château ; et quoiqu'on y pratiquât une large hospitalité, la vie qu'y menaient, depuis longtemps au moins, Tolstoï et les siens, n'avait rien de la fastueuse opulence ou de la coûteuse frivolité de la vie de riches châtelains. Il n'y a, du reste, guère de châteaux dans les campagnes de la Grande-Russie ; mais il s'y rencontre beaucoup d'habitations plus vastes et plus luxueuses que celle des Tolstoï. La maison où a vécu, tant de longues et tranquilles années, Léon Tolstoï est, comme un grand nombre d'anciennes demeures seigneuriales russes, une longue bâtisse à un seul étage, flanquée sur un côté d'une large vérandah en bois où l'on prend les repas en été. Elle est entourée d'un parc aux vieux arbres et aux allées négligées, que prolongent, sans clôtures pour l'en séparer, les grands bois voisins. Les appartemens, l'ameublement sont d'une simplicité presque austère. La chambre à coucher du maître de la maison qu'il balayait, dit-on, de ses mains, ne contient qu'un lit de fer et quelques pauvres chaises. Les murailles en sont nues, sans autre ornement que quelques portraits, quelques photographies d'amis ou de parens. C'est presque une cellule de moine ; la plupart des petits bourgeois de Paris ou de Londres ne s'en contenteraient pas pour une villégiature de quelques semaines. Le cabinet de travail où furent écrits tant de chefs-d'œuvre est, m'a-t-il semblé, la pièce la plus gaie de la maison. Les fenêtres ouvrent au midi sur un petit parterre, avec de minces plates-bandes que Tolstoï a peut-être souvent bêchées de ses mains. Le cabinet, rempli de livres et de souvenirs de toute sorte, était, pour les habitans de Iasnaïa Poliana, comme un sanctuaire respecté. On n'y entend guère d'autres bruits que le chant des oiseaux des grands arbres voisins. Le soir de mai où je lui fis mes adieux, Tolstoï, me conduisant à la fenêtre ouverte, me fit écouter en silence le chant d'un rossignol, puis me demanda si nos oiseaux de France avaient une voix aussi belle.

Tolstoï menait à Iasnaïa Poliana la calme existence d'un patriarche, entouré de ses enfans et de ses petits-enfans. Tout y semblait subordonné à ses convenances, à ses goûts, aux besoins surtout de son travail, de façon qu'au milieu même de sa nombreuse famille, il pût, à son gré, comme un cénobite en son monastère, jouir de longues heures de repos ou de solitude. Sa vie quotidienne, depuis bien des années, était soumise à une

règle dont il ne s'écartait guère plus qu'un moine de la règle de son couvent. La matinée, qui commençait pour lui de bonne heure, il travaillait, me racontait-il, à la préparation et à la composition de ses ouvrages, lisant, écrivant, dictant à sa plus jeune fille, Alexandra Lvovna, qui lui servait de secrétaire. Toutes ses filles avaient, tour à tour, rempli ce pieux devoir. L'après-midi était en grande partie consacré au corps que, à l'opposé de nombreux ascètes, le philosophe de Iasnaïa Poliana n'avait jamais négligé, à l'exercice physique qu'il regardait comme aussi moral et aussi nécessaire à l'homme que la pensée et le travail intellectuel. Le temps où le grand écrivain se reposait de son rude labeur de l'esprit en labourant, en hersant, en moissonnant de ses mains, occupations délicieuses, m'affirmait-il, auxquelles il devait les meilleures heures de sa longue existence, était déjà passé. Il ne pouvait plus, selon sa propre doctrine, semer lui-même le pain dont il devait se nourrir. N'ayant plus la force de se livrer au fécond travail de la terre qu'aucun homme à son gré n'avait le droit de déserter, le robuste vieillard s'était résigné, par hygiène, à de stériles promenades, un jour alternativement à pied, le lendemain à cheval. Au retour, après une tasse de thé et une courte sieste, il commençait une nouvelle séance de travail, relisant et corrigeant les pages écrites dans la matinée. La soirée revenait à la famille. On dînait ou soupait ensemble, sous la présidence de la comtesse Tolstoï, avec les enfans et les petits-enfans en séjour à Iasnaïa Poliana, souvent aussi avec les hôtes de passage, venus pour rendre hommage au grand homme.

Ces hôtes étaient fréquens et souvent fatigans. Il en arrivait, dans la belle saison, de toutes les provinces de la Russie et de tous les pays d'Europe ou d'Amérique. Iasnaïa Poliana, isolé par l'hiver, devenait, dès la fonte des neiges, un lieu de pèlerinage vers lequel les admirateurs du romancier et les dévots de son génie n'étaient pas seuls à se diriger. Les curieux, les « snobs, » les « globe trotters, » les importuns de toute origine affluaient, parfois en troupe bruyante, avec leurs appareils photographiques et leurs albums à faire signer. Pour beaucoup de touristes, pour les Américains en particulier, un voyage en Russie n'était pas complet sans une visite au prophète de Iasnaïa Poliana. Tolstoï, naturellement, ne pouvait retenir tous ces visiteurs à sa table; mais il les recevait quelques instans

dans l'après-midi, écoutant, avec une bienveillance parfois impatiente, leurs fades complimens et leurs questions souvent saugrenues. Ses détracteurs l'accusaient de prendre un vaniteux et sénile plaisir à ces exhibitions presque quotidiennes, d'aimer puérilement à jouer au dieu et à l'idole devant ses visiteurs exotiques, ainsi qu'un vieil acteur, heureux de monter en scène et toujours affamé d'applaudissemens. C'était un des reproches que lui adressaient ses adversaires, un de leurs argumens habituels, quand ils osaient le traiter de poseur et de faiseur, moins soucieux de morale et de réforme sociale que d'éblouir de loin les foules et d'attirer les hommages en frappant, par ses étrangetés calculées, l'imagination des hommes. Ce n'était là, croyons-nous, qu'une calomnie; ce personnage, ce rôle, si l'on veut, de grand homme mondial auquel le contraignait l'encombrante admiration de ses visiteurs de toute race, il le jouait avec une bonhomie, parfois même avec une ingénuité manifestement sincères. S'il se prêtait volontiers, une ou deux heures par jour, aux visites d'inconnus, c'est que, parmi eux, il croyait souvent découvrir des sympathies lointaines ou recruter des amitiés précieuses.

Ses maximes du reste ne lui permettaient guère d'écarter les voyageurs, riches ou pauvres, qui, de la Russie ou de l'étranger, prétendaient lui demander conseil, ou lui apporter leurs remerciemens de les avoir arrachés aux illusions de la vie mondaine. Quoiqu'il eût pris l'habitude de ces visites du dehors, et qu'il y trouvât peut-être une distraction ou un encouragement, Léon Nicolaïévitch ne cachait pas qu'il en était souvent las et excédé. Je l'ai ainsi entendu se plaindre du sans-gêne indiscret de ses visiteurs américains. Plus d'une fois, il a dû songer à se soustraire à ces importuns hommages qui troublaient, tout l'été, la paix des bois de Iasnaïa Poliana. On ne saurait cependant y voir la cause de sa fuite tardive loin de la maison natale. Quand il eût voulu s'y enfermer et en interdire les portes à tout visiteur étranger, il ne pouvait condamner sa femme et ses enfans à la séparation du monde et à la rigide claustration qui semblait d'accord avec ses principes. Il était maître de vivre à Iasnaïa Poliana en patriarche, non en ermite solitaire.

Nous touchons ici au point douloureux de la longue existence de Léon Nicolaïévitch. Cette noble vie de famille qui a duré près d'un demi-siècle était, de près comme de loin, em-

preinte d'une dignité sereine. Rien d'une plus simple majesté que ce grand vieillard, entouré dans sa maison ancestrale de sa femme, de ses fils, de ses filles, de ses petits-enfans, de toute la tribu de ses nombreux descendans. Rien non plus qui fût mieux en harmonie avec ses idées et ses maximes, avec sa notion du devoir et de la destinée humaine, tels du moins qu'il les avait conçus durant ses plus brillantes années d'écrivain. Les principes de sa maturité, on peut dire qu'il eut longtemps la joie de les appliquer à son foyer, de donner, à la frivolité mondaine et à la légèreté morale de ses contemporains, un exemple qui faisait honneur à son pays comme à sa famille. Mais, avec les années, les aspirations, les croyances, l'idéal même du chef de cette famille modèle changeaient lentement et profondément. L'évolution de la pensée de Tolstoï l'entraînait peu à peu, sans arrêt et sans repos, en des régions morales nouvelles, sur des sentiers inconnus dont aucune lumière n'éclairait les ténèbres. Et cette évolution religieuse, en même temps que politique et sociale, au lieu d'emporter, à sa suite, la fidèle compagne de sa vie et ses enfans en âge d'hommes, finissait par les inquiéter, les effrayer, les attrister. Ils continuaient de témoigner au chef de la famille la même affection, le même respect, les mêmes soins; mais ils ne pouvaient lui dissimuler qu'ils ne partageaient ni ses nouveaux principes, ni sa nouvelle « foi. » Le « tolstoïsme » comptait peu d'adhérens dans la famille de Tolstoï, deux ou trois de ses filles tout au plus, dont l'une, Marie, est morte, dont l'autre, Alexandra, servait de secrétaire à son père, et, de même que Cordélia le roi Lear, l'a rejoint dans sa fuite et soigné en son agonie. Encore l'attitude de ses filles envers ses doctrines était-elle sans doute moins une adhésion de prosélytes aux enseignemens du philosophe qu'une tendre déférence d'enfans aux sentimens du père.

En réalité, Tolstoï, depuis des années, vivait à Iasnaïa Poliana dans une sorte d'isolement moral. En dehors de sa dernière fille, son fidèle médecin slovaque, le confident et le compagnon de sa fuite, le docteur Makowitsky était seul à sembler partager ses principes et son idéal. Encore, pour lui aussi, cette apparente adhésion aux idées de l'apôtre de Iasnaïa Poliana était-elle peut-être moins une conversion à une doctrine qu'une marque d'attachement à la personne du maître. Que de muettes souffrances, pour Tolstoï et pour les siens, que de douloureux froisse-

mens quotidiens, dans ces divergences de vues et ce contraste des idées sur la plupart des notions et des croyances dont se nourrit l'humanité!

On s'est parfois, en Russie, montré sévère jusqu'à l'injustice pour la famille de Tolstoï. Elle n'a cessé de lui témoigner la même constante affection; elle a vu avec peine le fils aîné, Léon Lvovitch, se permettre de combattre publiquement les idées de son père; mais comment reprocher à la comtesse ou à ses enfans de ne pas s'être entièrement assujettis à la royauté spirituelle du chef de famille? de n'avoir pas suivi servilement le téméraire penseur jusqu'aux extrémités de ses négations et de ses inconsciens paradoxes? Comment se scandaliser si, comme j'en ai fait moi-même l'expérience à Iasnaïa Poliana, les fils de Tolstoï dissimulaient mal leur involontaire ennui et leur silencieuse incrédulité, lorsque, à la table du soir, leur père répétait, devant eux, à des étrangers, quelqu'une de ses plus choquantes maximes sur la religion, sur l'État, sur la société?

Pour se représenter les malaises, les souffrances intimes de cette saine vie d'une famille extérieurement si heureuse et si unie, il faut se rappeler quelle était, depuis plus de vingt ans, l'outrance des convictions, l'intransigeance des doctrines du grand écrivain, et, en même temps, son zèle d'apôtre à les affirmer et à les répandre. Léon Nicolaïévitch vivait uniquement pour Dieu et pour sa « foi, » enseignant que l'homme doit tout leur sacrifier; mais, au rebours de celle du commun des hommes, sa religion, sa piété grandissante consistaient à nier formellement les croyances des siens et le culte de ses ancêtres. Son néo-christianisme, laissant loin derrière lui les timides hardiesses de nos « modernistes, » s'attaquait passionnément aux croyances traditionnelles du christianisme historique; non content de les nier, il se plaisait parfois à les tourner en dérision, comme dans l'outrageante description de la messe orthodoxe qui, au grand regret des siens, dépare son beau roman de *Résurrection;* car, chez lui, l'apôtre, pour ne pas dire le sectaire, avait fini par asservir l'écrivain, même parfois par aveugler ou étouffer l'artiste (1).

De même est-on en droit de reprocher à la comtesse Tolstoï ou à ses enfans de n'avoir pas partagé les idées de Léon Nico-

(1) Ces pages de *Résurrection* dont la comtesse Tolstoï avait d'abord obtenu l'abandon, des amis, des disciples mal inspirés du maître, M. Tchertkof notam-

laïévitch sur la terre et sur la propriété? Devaient-ils, en conscience, se regarder comme vivant dans le péché, parce qu'ils ne se faisaient pas scrupule de vivre, comme leurs ancêtres, sur les propriétés de la famille, au lieu de les « restituer, » comme l'eût voulu Tolstoï, aux paysans du voisinage? Ou encore, puisque Léon Nicolaïévitch ne voulait pas conserver personnellement la propriété ou l'administration de son domaine familial, sa femme et ses enfans devaient-ils s'interdire d'accepter qu'il leur en fît légalement l'abandon? Et si l'on admet que, pour ne pas laisser dépouiller ses enfans, la comtesse Tolstoï fût en droit de recourir à de tels expédiens, faut-il condamner Tolstoï d'y avoir consenti? Faut-il, pour cela, comme ses détracteurs, l'accuser de n'avoir été qu'un hypocrite, heureux de continuer à vivre en grand propriétaire, sur un domaine dont il avait soi-disant abandonné la propriété?

La vérité est que le châtelain de Iasnaïa Poliana avait dû se résigner à faire à la vie, à ses devoirs d'époux et de père, le sacrifice de l'application de la doctrine qui lui tenait le plus au cœur. Le conflit des nécessités de l'existence et de ses convictions intimes le réduisait à mener, sur les terres de ses aïeux, une vie en contradiction avec les principes qu'il ne cessait de proclamer. De là, pour lui et pour les siens, une situation fausse, dont tous souffraient, lui plus que personne, et dont il ne pouvait sortir qu'en trahissant ses devoirs d'époux et de chef de famille, en abandonnant, au risque de la tuer de désespoir, une femme qui avait vieilli à ses côtés, qui lui avait donné treize enfans, et qui, malgré les dissentimens des dernières années, était toujours demeurée pour lui la compagne la plus tendrement dévouée. Tragique combat entre ses devoirs et ses convictions qui, sous la sereine apparence d'une existence paisible a, durant une vingtaine d'années, déchiré l'âme de Tolstoï et assombri sa majestueuse vieillesse.

Comme autrefois François d'Assise, un de ceux qui, avant lui, avaient osé suivre jusqu'au bout les préceptes du Seigneur, le vieux barine russe eût voulu, lui aussi, épouser l'austère fiancée, « veuve de son premier époux, » la maigre Pauvreté; mais il n'était pas libre; il avait au doigt un anneau qui l'enchaînait

ment, réussirent, dit-on, à les faire reparaître dans le volume. Beaucoup des meilleures traductions, celle de M. de Wyzewa notamment, ont eu le bon goût de les omettre.

pour la vie, et dont il ne se sentait pas maître de répudier les engagemens. La Légende Dorée nous montre des saints qui ont eu le courage inhumain de rompre ces liens sacrés, qui, pour se retirer dans la solitude du cloître ou du désert, n'ont pas craint d'abandonner femme et enfans. Tolstoï en a été plus d'une fois tenté; mais il a reculé jusqu'à ses derniers jours, et, lorsqu'il s'y est enfin résolu, il s'est évadé de la maison de famille en silence et dans l'obscurité, sans faire d'adieux aux siens, comme s'il eût redouté de voir sa résolution se briser aux larmes de cette suprême séparation.

Et ainsi, comme tant de pauvres humains, comme ceux dont il réprouvait hautement l'inconséquence et les faiblesses, ce grand insurgé contre toutes les conventions sociales et toutes les lois traditionnelles a vécu, à Iasnaïa Poliana, dans un compromis qui a duré un quart de siècle. Sous le toit même du prophète sarmate, les esprits, sinon les cœurs, ne s'entendaient guère que dans le silence.

L'audacieux rénovateur qui prétendait ramener la foule des soi-disant chrétiens à la pureté du Christianisme primitif, à l'Évangile du sacrifice et du renoncement, le zélateur intransigeant qui reprochait, comme une apostasie, aux vieilles Églises de pactiser avec le siècle et avec Mammon, a éprouvé, lui aussi, dans sa vie et dans sa famille, combien pour l'homme moderne, pour qui ne s'est pas dès sa jeunesse enfermé dans la cellule d'un cloître, il est devenu malaisé de suivre à la lettre l'exemple du Christ et des saints, de mener, sur leurs traces, une vie d'entière pauvreté et de complète abnégation. Ces préceptes divins, cet évangélisme intégral qu'il prétendait imposer comme une obligation aux hommes et aux peuples, Tolstoï, en dépit des soulèvemens de sa conscience, a dépassé sa quatre-vingtième année sans avoir réussi à les mettre en pratique, autrement qu'en esprit. Et le jour où, pris de scrupules tardifs, il s'est enfin décidé à s'enfuir de la maison paternelle pour réaliser le rêve de son idéal, le temps lui a été refusé; il est tombé en chemin, sans autre consolation que celle d'avoir tenté ce suprême effort pour mettre enfin sa vie d'accord avec sa foi. Il cherchait la retraite, et il a rencontré la mort, comme si son âme inquiète l'eût condamné à ne trouver la paix que dans sa couche dernière, sous les bouleaux de la colline de Iasnaïa Poliana.

Quelle pensée inconnue, quelle force irrésistible a triomphé de ses longs scrupules et l'a soudainement arraché, un matin de novembre dernier, au foyer familial? Peut-être a-t-il cru devoir ce dernier exemple à ses disciples, aux amis, que semblait scandaliser l'apparente contradiction de ses paroles et de ses actes, et dont les plus ardens, tels que Tchertkof, cherchaient, depuis longtemps, à l'enlever à l'affection des siens. Peut-être cette vie d'aisance et de confort était-elle devenue insupportable à sa conscience toujours en éveil, et a-t-il voulu imiter les hommes du peuple, ces moujiks qu'il avait si longtemps donnés comme modèles aux grands de ce monde, les « vieux croyans » russes en particulier, qui, la vieillesse une fois arrivée, quittent leur maison et leur famille, abandonnent tout à leurs enfans pour se retirer dans une chaumière écartée ou dans la solitude de la forêt, afin de passer leurs dernières années à se préparer, dans le silence et la prière, à paraître devant le Juge suprême. Peut-être, saisi d'un secret pressentiment, a-t-il compris que l'heure pressait, que s'il ne voulait pas mourir en barine, en riche propriétaire dans son domaine seigneurial, il lui fallait se hâter. Et ainsi il est parti, à l'improviste, un matin du froid automne russe, se dérobant, comme un coupable, à la tendresse des siens, leur laissant pour tout adieu une courte lettre où il les suppliait de renoncer à le rejoindre ou à le ramener.

Il s'est enfui, et il a erré en quête d'un obscur asile où se recueillir et mourir; il a frappé, lui l'excommunié, aux portes d'un couvent à l'ombre duquel il espérait sans doute trouver un « skyte, » un ermitage où passer ses derniers jours dans la solitude et dans l'oubli. Et ayant cru être reconnu, il a repris sa course pour chercher plus loin une retraite plus sûre, peut-être pour aller se réfugier, aux confins de la Russie, dans le Caucase ou l'Oural, au milieu de quelqu'une de ces communautés de paysans dont les naïves doctrines concordent avec les siennes. Suprême geste, d'une grandeur tragique, qui donne à sa fin l'émouvante beauté d'une légende; geste inattendu et déconcertant pour nous, hommes modernes de l'Occident vieilli, mais dont n'a guère été surpris le Slave russe, qui garde une âme à demi orientale et à demi médiévale, et qu'eussent compris, eux aussi, nos lointains ancêtres des âges de foi, à l'époque où, aux approches de la mort, les seigneurs et les chevaliers quittaient volontiers les tours de leurs châteaux forts pour la cellule d'un monastère,

ou, s'ils n'en avaient pas eu le loisir ou le courage, revêtaient, pour mourir, le froc de saint François. Et qu'on ne s'étonne pas de ce rapprochement, car Tolstoï, le grand rebelle à toutes les institutions du passé, que tant de ses contemporains saluaient comme le précurseur d'un monde nouveau, était demeuré, au fond, un homme des anciens temps.

III

Nous avons vu ce que fut l'homme, simple, droit, loyal, jusqu'à la mort, sincère envers lui-même comme envers autrui, épris du vrai, et fidèle à ce qu'il tenait pour la vérité, jusqu'en ses apparentes inconséquences et ses involontaires contradictions. Ce que fut l'écrivain, l'artiste, le romancier, est-ce la peine de le rappeler à qui l'a lu? Pour le bien comprendre, le mieux est encore de le relire, ne fût-ce qu'à travers une de ces pâles traductions qui l'ont trop souvent trahi et défiguré; — ou encore de rouvrir *le Roman russe*, d'Eugène-Melchior de Vogüé, où Tolstoï nous apparaît comme le *summum* de la littérature nationale de sa patrie, comme l'incarnation suprême de l'âme slave, oscillant anxieusement, sans savoir nulle part trouver la paix, du nihilisme au mysticisme (1). Ces pages, à la fois subtiles et profondes, comptent déjà un quart de siècle; elles n'ont pas vieilli. Si elles n'ont plus, pour nous, la nouveauté de jadis, elles demeurent aussi vraies, aussi justes qu'au premier jour. Bien que, depuis lors, Tolstoï ait joint quelques tardifs chefs-d'œuvre aux immortels romans de sa maturité, les critiques survenus depuis le *Roman russe* ont ajouté peu de chose aux précoces jugemens de leur grand devancier. Vogüé nous avait déjà montré en quel sens Tolstoï est un réaliste, et le plus puissant peut-être de tous les grands réalistes russes, français, anglais, du dernier siècle. Mais combien différent de la plupart de nos réalistes d'Occident, de toute notre école naturaliste surtout! Chez lui, jamais de grossièreté, jamais d'obscénité; l'écrivain reste chaste dans les peintures de la passion la plus ardente et les scènes les plus osées. Ce n'est pas tout; s'il peint, s'il rend les dehors de la vie, avec une acuité de vision et une exactitude de traits, qui, selon la remarque de M. Paul Bourget,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1884 et *Le Roman russe*, ch. VI, p. 279-341.

donne à ses personnages un relief saisissant, il ne se contente pas de montrer l'homme extérieur. Il nous fait voir le dedans, non moins que le dehors; par là, il dresse, devant nous, des hommes réels, il évoque, à nos yeux, des êtres vivans qui ont une intensité et une plénitude de vie, étrangères aux grossières figures de notre roman naturaliste, où la vie extérieure, la vie matérielle supplante et annihile trop souvent la vie morale. Tout autre est l'art de Tolstoï; chez lui, chez ses personnages de tout ordre, princes ou paysans, la vie intérieure, la vie morale rayonne à travers les actes extérieurs, si bien que ces derniers ne font guère que l'exprimer. Le dehors rend le dedans et prend, par là, une valeur qu'il ne saurait avoir de lui-même; l'âme transparaît à travers le corps. Chez le romancier perce, dès le début, le moraliste qui finira par l'asservir.

Un autre trait du génie de Tolstoï qui le met à part, sinon au-dessus de la plupart de ses rivaux, c'est la complexité, l'étonnante variété de ses œuvres dont la richesse touffue égale celle de la vie, et parfois nous trouble, nous déroute. Dans *Guerre et Paix*, la foule des personnages qui circulent à travers le long récit est telle que nous avons peine à les reconnaître, à les suivre, à nous les rappeler. A nous, Français, habitués à un art plus sobre et mieux ordonné, l'auteur paraît trop exiger de notre mémoire ou de notre attention. Chacun cependant de ces innombrables personnages a son visage, sa voix, ses gestes à lui; tous, grands et petits, passent et repassent devant nous avec la netteté de personnes en chair et en os qui se distinguent toutes les unes des autres. Cet art est, à un haut degré, objectif, créateur d'êtres vivans, comme celui d'un Shakspeare ou d'un Balzac. Et en même temps, chose singulière, il est souvent, au même degré, éminemment subjectif; c'est-à-dire que, dans la foule disparate de ses héros de toute sorte, il en est presque toujours un ou deux, souvent les plus attachans, qui ressemblent à Tolstoï lui-même, qui ont ses aspirations, ses inquiétudes, son idéal, qui semblent des images ou mieux des ébauches de Tolstoï, de futurs Tolstoï qui se cherchent et ne se sont pas encore trouvés. Ainsi, dans *Guerre et Paix*, du prince André Bolkonsky et encore plus de Pierre Bezouchof; ainsi dans *Anna Karénine*, de Levine; dans *Résurrection*, de Nekhludof. Et parfois, comme s'ils lui présentaient d'avance une image anticipée de sa vie prochaine et de

l'évolution de sa pensée, ces fils de son imagination se mettent, longtemps avant lui, à la façon de Pierre Bezouchof en désarroi, à l'école de l'homme du peuple, à l'école du paysan.

La préoccupation morale a beau grandir et devenir plus saillante à chaque œuvre nouvelle, on la découvre, déjà, au fond des premières œuvres de Léon Nicolaïévitch, dans les récits qu'écrivait le brillant officier et l'homme du monde, bien avant sa retraite définitive à Iasnaïa Poliana et ce qu'il a lui-même appelé sa conversion. Cela est si vrai qu'un de nos compatriotes, un de ceux qui l'ont le plus connu et le mieux compris, M. Paul Boyer, a pu dire que tout Tolstoï était en germe dans les premiers récits du jeune officier. Certes, des *Cosaques* à *Résurrection*, la route est longue et parfois sinueuse; mais l'unité de la nature morale, sinon de la pensée du maître est manifeste. Ce qu'il nomme sa conversion n'est qu'une évolution qui se poursuit, se précise, d'année en année, par une sorte de développement intérieur spontané, auquel le monde extérieur a peu de part. En ce sens, l'évolution de Tolstoï diffère entièrement de celle d'autres grands écrivains, de Victor Hugo par exemple, qui, dans leurs transformations successives, ont surtout été entraînés par les idées, les passions, les révolutions de leur temps.

Du romancier émerge, peu à peu, chez Tolstoï, le moraliste, le penseur, ardemment désireux de découvrir le sens de la vie. Dès qu'il croit l'avoir trouvé, il n'a plus d'autre souci que de faire part à ses frères, les humains, en proie, comme lui naguère, aux affres du nihilisme moral, de cette découverte, la seule nécessaire au salut de l'homme. Dès lors, il n'est plus, pour lui, qu'une raison de vivre, à laquelle il sacrifie toutes choses, à commencer par son art, par la littérature, par son génie.

L'art n'est plus à ses yeux qu'un luxe inutile et coupable, s'il a d'autres visées que le redressement ou le perfectionnement moral des hommes. En tant que moraliste, Tolstoï a toujours eu peu de goût pour ce qu'on appelle l'art pour l'art; après sa conversion, il nous donne de l'art une théorie austère qui, en en faisant l'humble esclave de la morale et de l'utile, aboutit à la négation même de l'art. Les grandes œuvres qui ont fait sa gloire et qui restent l'honneur du génie russe, il les méprise, comme œuvres vaines et mondaines; il les réprouve, il les renie. Le

roman, il l'abandonne; les esquisses commencées, il les délaisse, se faisant scrupule de perdre ses heures à de pareilles futilités. S'il ne brise pas sa plume, il ne s'en sert plus que pour prêcher le nouvel Évangile qu'il tire de l'ancien, s'adressant de préférence à ses frères du peuple, aux paysans, ses vieux amis, écrivant pour eux des contes et des paraboles dont plusieurs, en leur simplicité, sont, eux aussi, des chefs-d'œuvre qui dureront autant que la langue russe.

Au-dessus de l'artiste et de l'écrivain, il place alors délibérément, comme plus nécessaire à la vie et comme plus près de la nature et des préceptes évangéliques, l'ouvrier, le paysan. Au-dessus du travail intellectuel, traité par lui de jeu frivole, ce patriarche de la haute littérature, en cela complice du grossier paradoxe des masses ignorantes, élève le travail manuel. Et sa théorie de la vie et du travail, il la met lui-même en pratique; il quitte les villes et le monde; il s'exerce, en toutes choses, à simplifier sa propre existence. C'est alors que pour mettre l'homme extérieur en harmonie avec l'homme intérieur, il prend la blouse, la ceinture de cuir et les lourdes bottes du moujik. Il s'habille en paysan et il travaille en paysan, remplaçant la plume par la faux et la charrue. Et comme, durant le long hiver russe, la terre gelée est rebelle à tout travail, l'auteur de *Guerre et Paix*, à l'instar de nombre de moujiks ses voisins, s'adonne, lui aussi, à un métier sédentaire. Il se fait cordonnier; il fabrique des bottes. Il y a de lui un portrait où on le voit tirant l'alène. « Artisan de chefs-d'œuvre, s'écriait M. de Vogüé, il y a déjà un quart de siècle, ce n'est pas là votre outil (1). Votre outil, c'est la plume; votre champ, l'âme humaine. Permettez qu'on vous rappelle ce cri d'un paysan russe, du premier imprimeur de Moscou, alors qu'on le remettait à la charrue : « Je n'ai pas affaire de semer le grain de blé, mais de répandre dans le monde les semences spirituelles. » Cet appel que lui adressait déjà Tourguenef mourant, cette prière qui montait à lui de tous côtés, Tolstoï a fini par l'entendre. Il a repris la plume; il est revenu aux lettres, aux fictions, au roman même, et il y est revenu, précisément, comme un semeur d'idées, pour ensemencer la terre russe. Il a jeté au vent, à pleines mains, comme des graines ailées, des idées que le souffle de son génie a empor-

(1) *Le Roman russe*, p. 339, 340.

tées au loin, par-dessus la forêt et la steppe, au delà des montagnes et des océans, semences confuses, où trop souvent, hélas! l'ivraie se mêlait au bon grain, au risque de l'étouffer. De là, des œuvres nouvelles, de haute portée sociale, telles que la *Puissance des Ténèbres*, telles surtout que *Résurrection*. Le romancier, qui semblait tué par le sociologue, est ressuscité pour se mettre au service du réformateur; et pour la première fois peut-être, miracle qui ne pouvait être accompli que par un Russe, des récits à tendances, des romans à thèse se sont trouvés des chefs-d'œuvre, admirables de vie et de vérité. Et ainsi, au monde qui, tout bas, l'accusait déjà de tomber en enfance, Tolstoï a prouvé que ni le génie ni le don de l'invention n'étaient morts en lui; et les esprits les moins enclins à ses théories sociales, ceux qu'irritaient ou faisaient sourire ses lourds traités didactiques, ont dû confesser, en lisant ses derniers récits, que le « tolstoïsme, » ramené à une sorte de poème d'amour et de fraternité, reprenait une vérité idéale, ne fût-ce que cette ancienne et nécessaire vérité que ni la science, ni la puissance, ni la richesse ne possèdent le secret du bonheur ou la clef de la destinée humaine.

IV

Après l'homme et l'écrivain, la doctrine; après Tolstoï, « le tolstoïsme; » si inférieur que l'un semble à l'autre, ils font corps ensemble; isoler Tolstoï romancier de Tolstoï apôtre, ce serait le mutiler. Sa doctrine, dont il a vécu et dont il est mort, où Tolstoï l'a-t-il puisée? Aux sources sacrées, à la fontaine la plus pure où, depuis vingt siècles, la soif spirituelle des hommes ait pu s'abreuver. Il l'a puisée au plus profond de l'Évangile, dans le Sermon sur la Montagne. Et quelle est cette doctrine? Tirée de l'Évangile, elle ne peut être faite que d'amour, de paix, de justice et de fraternité entre les hommes. Et tel est bien en effet, dans son essence et son esprit, le tolstoïsme; mais de ces sentimens sublimes, de cette quintessence de l'Évangile et de l'esprit chrétien qu'est le Sermon sur la Montagne, comment Tolstoï fait-il sortir l'anarchisme? et comment, ayant tiré un tel système d'un tel livre, ne s'est-il pas arrêté, reculant d'effroi devant les étrangetés de sa découverte? Comment a-t-il eu l'audace ingénue de se persuader que, après tant de siècles, il

était le premier chrétien à pénétrer le sens des divins enseignemens donnés aux pêcheurs de Galilée (1)?

Pour le comprendre, il faut se rappeler que l'âme slave, l'âme russe surtout, reste encore naïve et jeune. Il faut replacer Tolstoï dans le cadre de la vie russe, parmi ces moujiks dont il aimait à se dire le frère, et dont il partageait les muettes aspirations aussi bien que les travaux quotidiens. Tolstoï, en Russie, n'est pas un isolé; s'il l'est dans sa classe, dans son monde, il ne l'est pas dans sa nation. Il ne l'est même point parmi les écrivains, parmi ceux qui méritent d'être appelés ses pairs. Le plus illustre d'entre eux, Dostoïevsky, a de la religion et du christianisme une conception qui, avec un accent différent et des contours moins arrêtés, ressemble souvent à celle de Tolstoï. Ainsi, dans *les Frères Karamazof*, le moine Zosime révèle à son disciple Alexis que toute la gloire de l'homme est dans l'action et la charité; que le vrai paradis est dans la vie et dans l'amour; que l'enfer est le supplice de ceux qui ne savent pas aimer. Il lui dit que le salut de la Russie et de l'humanité doit venir du peuple; et que plus humble et plus voisine de l'animal est la condition de l'homme, plus il est près de la vérité, parce qu'il est près de la nature. Il lui apprend que satisfaire ses besoins, c'est les multiplier; que la science du monde est mensonge; que le peuple doit réprouver la violence prêchée par les révolutionnaires; que la force appartient aux doux et aux pacifiques; que le temps du règne de la justice est proche. A la fin de ce même roman de Dostoïevsky, apparaît jusqu'à la thèse chère à Tolstoï, que le juge n'a pas le droit de juger. Comment, après cela, s'étonner de lire, dans les journaux russes, que le dernier livre lu par Tolstoï, à Iasnaïa Poliana, était ce roman, *les Frères Karamazof*, laissé par lui ouvert sur sa table de travail?

Mais c'est chez les paysans que se retrouvent nombreux les précurseurs de Tolstoï, et les adeptes inconsciens du tolstoïsme. Il est, cet aristocrate, cet élégant officier d'autrefois, de la race des prophètes populaires et des fondateurs de sectes rustiques. Comme les doctrines des apôtres de villages, sa philosophie, sa politique, sa religion ont un goût de terroir marqué, le goût de

(1) Pour une étude plus complète de la doctrine de Tolstoï, on nous permettra de renvoyer au tome III de *l'Empire des Tsars et les Russes*, livre III, chap. x, p. 555 et suiv. Cf. dans la *Revue* du 15 septembre 1888 l'article intitulé : *Les Réformateurs, le comte Tolstoï, ses précurseurs et ses émules.*

la terre russe. La plupart des articles de son *credo* se rencontrent dans les prédications des missionnaires itinérans de la forêt ou de la steppe.

Bien mieux, les plus bizarres de ses doctrines, les plus choquantes pour nous, telles que l'antinationalisme et l'antimilitarisme, il les tenait parfois lui-même des prophètes populaires, qu'il s'était plu à rencontrer : de Soutaïef par exemple, un des plus curieux sectaires du siècle dernier, de Soutaïef dont Tolstoï me montrait le portrait dans son cabinet de Iasnaïa Poliana, Ces Wiclef ou ces Calvin de village, Tolstoï a été autant leur disciple que leur maître, si bien que plusieurs sectes du peuple ont pu croire qu'il s'était délibérément converti à leur foi.

Qu'un Tolstoï et un paysan comme Soutaïef aboutissent, en leurs investigations religieuses, aux mêmes conclusions, comment en être surpris? C'était, chez eux, même tempérament et même méthode. Comme le moujik, Tolstoï se persuade que la parole de salut, le talisman sacré qui doit guérir les plaies de l'humanité est encore à découvrir ; et pour le trouver, il lui semble, comme au moujik, qu'il n'a qu'à prendre l'Évangile et à le lire, attentivement, verset par verset. Lui aussi, en matière théologique ou économique, est un autodidacte qui cherche la vérité dans la nuit, à la pâle clarté de sa lampe solitaire. Que le monde, déjà vieux, ait peiné des siècles, avant lui, sur le saint livre et sur les éternels problèmes, il n'en a cure; il a le goût des Russes pour la table rase. Comme tant de ses compatriotes de toute classe, il fait peu de cas de la tradition, de la science, de l'autorité. Il a, en sa propre clairvoyance, la confiance candide de l'homme du peuple ou de l'adolescent qui croit que, pour découvrir la vérité, il n'a guère qu'à s'y appliquer.

De même que les hérésiarques de villages, il ouvre, à cinquante ans, l'Évangile, et il l'interroge comme un livre nouveau, tombé du ciel hier. Comme il a été au collège et sait vaguement que le mieux est de se reporter à l'original, au lieu de la version slavonne de l'Église, il recourt au texte grec, rapprenant pour cela la langue d'Athènes, s'aidant souvent, comme il nous le confesse, des meilleurs dictionnaires. Ainsi muni, il suit le texte sacré, pas à pas, verset par verset. Comme celle des moujiks, son interprétation est d'ordinaire littérale. Il est écrit dans l'Évangile : « Ne jugez pas. » Tolstoï, appuyé sur le texte grec et sur ses lexiques, nous affirme que cette parole du Sau-

veur ne peut avoir qu'un sens : N'ayez ni juges, ni tribunaux. Et comme il exige de nous le retour au véritable Évangile, à l'Évangile intégral, il supprime, avec les tribunaux, les prisons, les gendarmes, la police, tout l'appareil de défense et de répression des sociétés civilisées. Pour le jeter en pleine anarchie, il suffit d'un verset de l'évangéliste.

Il est écrit, dans le Décalogue, bien avant l'Évangile : « Tu ne tueras pas. » Tolstoï nous prouve que cette interdiction s'applique aux États et aux peuples non moins qu'aux individus, au soldat aussi bien qu'au civil; que cela ne peut s'entendre que d'une manière : n'ayez point d'armée, ne faites point la guerre. Et ainsi, longtemps avant *la Guerre Sociale* et nos révolutionnaires, le vaillant officier de Sébastopol aboutit à l'antimilitarisme. Et de même de tous les conseils évangéliques, érigés par lui en préceptes absolus, en nouvelles tables de la Loi qui s'imposent également aux hommes et aux nations.

Le précepte central, la clef de la doctrine, c'est le verset de saint Mathieu : « Il a été dit : œil pour œil et dent pour dent; et moi je vous dis de ne pas résister au mal qu'on veut vous faire. » La non-résistance au mal devient le « pivot » de la doctrine chrétienne. Tendre l'autre joue est la règle qui résume tout l'enseignement du Maître; cette règle, qui ne s'y soumet point n'a aucun droit au titre de chrétien. Telle est la morale évangélique, enfouie, depuis des siècles, sous l'amas des compromis mondains, que l'apôtre de Iasnaïa Poliana, à la suite d'ignorans moujiks, se félicite d'avoir enfin retrouvée. Ne lui dites point que si l'Église eût ainsi entendu le texte sacré, le christianisme, loin de conquérir le monde, fût demeuré une obscure secte orientale, sans autres adeptes que quelques ascètes isolés. Il vous répond que l'Évangile devait transfigurer l'humanité, que s'il n'y pas encore réussi, la faute en est à l'Église et à la hiérarchie qui, par leurs compromis coupables, ont trahi leur mission et dénaturé la parole divine. Ne lui dites pas que sa religion,— « Ma religion, » comme il écrit, — est la négation de l'État, de la société, de la civilisation. Peu lui importe ; il n'a pas plus de respect ou d'intérêt pour l'État que pour l'Église. En vrai Russe, il ne recule devant aucune conséquence de sa doctrine. A peine s'étonne-t-il que tant de chrétiens, durant des générations, aient lu le livre sacré, sans en saisir le vrai sens. Pour lui, comme pour les moujiks ses précurseurs, Église, État,

Civilisation ne sont que des idoles creuses, condamnées par le Christ et par les prophètes. Pour sauver l'humanité et renouveler la face de la terre, il faut d'abord sacrifier toutes ces fausses divinités que l'homme a trop longtemps servies.

Tel est l'Évangile de Iasnaïa Poliana. On ne s'étonne pas que, à son tour, peu de lecteurs l'aient pris à la lettre, et que, ainsi que les anciens prophètes, Tolstoï fût en droit de se plaindre d'être souvent incompris. L'outrance de son anarchisme évangélique apparaît encore plus paradoxale, si l'on songe que cette règle de vie, imposée par Tolstoï aux hommes et aux sociétés, n'a plus, chez lui, pour support, le fondement de la foi traditionnelle. En revenant à l'Évangile et au Christ, il n'est pas revenu au dogme chrétien. Au creuset de sa critique, le dogme s'est volatilisé; pour se refaire une religion, il n'est resté à Tolstoï que la morale. En cela encore, il n'a guère innové. Nombreux, en Russie comme ailleurs, sont les hommes qui, désespérant de recouvrer la foi aux vieux dogmes, ont voulu au moins sauver la divine morale dont nos sociétés ont si longtemps vécu, comme si, à l'âme humaine, pouvait longtemps suffire « le parfum d'un vase brisé. » Ce qui distingue Tolstoï et les sectaires russes, ses pareils, c'est qu'en rejetant le dogme, ils ne se contentent pas de conserver la morale chrétienne, ils prétendent la restaurer dans sa pureté, son intégrité primitive, en défi à la nature humaine, frustrée du secours des espérances chrétiennes.

Ces espérances, Tolstoï les lui ravissait-il entièrement? Sa doctrine, sur ce point, était-elle fermement arrêtée? n'a-t-elle jamais varié? A le lire, il semble bien que, à ses yeux, il n'y ait pour l'homme d'autre paradis que le royaume de Dieu ici-bas, par le règne de la fraternité et de la paix. Contraste inconnu peut-être en dehors de la Russie, ce Slave qui prend servilement, à la lettre, tous les enseignemens moraux de l'Évangile, en réduit en purs symboles, en vides allégories toutes les croyances.

A le lire, cela ne semble guère douteux; à l'entendre, j'ai eu, je l'avoue, une autre impression. Il m'a semblé qu'il avait conservé la foi en Dieu, en un Dieu vivant, comme dit la Bible. Cette foi, s'il l'avait perdue, il m'a paru y être revenu en ses dernières années. Il m'a parlé de Dieu et de la mort, de l'obligation de se préparer à paraître devant lui, en un langage qui ne pouvait

être entendu autrement, sans dégénérer en jeu d'esprit, indigne d'un homme comme Tolstoï.

Si tronqué, et en même temps si outré que soit cet Évangile selon Tolstoï, sommes-nous en droit de dire qu'il n'y a, pour nous, aucune leçon à en tirer? Quand Tolstoï reproche à la plupart des chrétiens, de toutes les Églises, de n'être chrétiens que de nom, parce qu'ils se contentent de pratiquer les observances traditionnelles, au lieu de se pénétrer de l'esprit de l'Évangile, le vieil apôtre slave leur fait-il un reproche imméritè? Les saints l'ont dit longtemps avant lui : orthodoxes ou catholiques, rares sont les vrais chrétiens, ceux qui sont profondément imprégnés de l'esprit du Christ, ceux qui, rejetant les compromis mondains, ne se résignent pas à servir deux maîtres à la fois. En ce sens, on peut dire que, en dépit de toutes ses erreurs ou de toutes ses lacunes, la prédication de Tolstoï a pu ranimer le sentiment religieux, réveiller la conscience chrétienne chez nombre d'âmes étrangères aux excès ou aux rêveries de ses doctrines.

De même, quand Tolstoï affirme que le Christianisme de l'Évangile est, avant tout, une doctrine de paix, d'amour, de justice, quand il provoque, chez les chrétiens, la généreuse ambition de travailler à la rénovation de nos sociétés, à l'avènement du royaume de Dieu parmi les hommes, que fait-il, sinon rappeler au monde, qui l'avait oublié, la valeur sociale de l'Évangile et l'idéal social chrétien? En cela encore, l'hétérodoxe apôtre de Iasnaïa Poliana se montre plus chrétien que nombre de chrétiens, dévotement fidèles à l'orthodoxie doctrinale. En prétendant fonder la société de l'avenir sur plus de fraternité et plus de justice, grâce à la loi d'amour, empruntée de l'Évangile, il ne fait guère, ce Russe lointain, qu'entreprendre, à sa façon ingénue et barbare, la grande tâche à laquelle, avec plus de mesure et moins d'imprudence, l'élite des chrétiens de nos jours, et à leur tête le pape Léon XIII, ont osé convoquer les peuples d'Occident. Ici encore, Tolstoï a pu être un excitateur d'esprits, un éveilleur de consciences, jusque parmi les chrétiens les plus respectueusement attachés aux traditions de l'Église.

V

En ce sens, Tolstoï n'est guère qu'un chrétien social, plus téméraire, plus utopiste que les plus ardens de nos démocrates chrétiens. A ce titre, sa sociologie est dans l'étroite dépendance de sa foi. Il part de principes abstraits, des préceptes de l'Évangile, tels qu'il les entend, et il en déduit, sans hésitation, tout l'ordre social nouveau, ne se laissant arrêter par aucun obstacle, comme si les hommes et les faits allaient spontanément se plier à ses maximes. C'est qu'en sociologie, comme en philosophie ou en politique, Léon Nicolaïévitch est un autodidacte qui aborde les problèmes les plus malaisés, avec une confiance présomptueuse, ou, pour être juste envers lui, avec une naïveté ignorante, sans préparation, sans méthode, sans guide, croyant suppléer à tout par la soif de la justice.

Pour l'étude des questions sociales, il n'est, faut-il le rappeler ici? qu'une méthode sûre, une méthode scientifique, celle des sciences naturelles, la méthode d'observation; car en matière sociale, comme en matière politique, il nous est rarement permis d'user de l'expérimentation. Cette méthode, Tolstoï l'ignore, il ne sait pas s'en servir, ou mieux, il ne désire pas s'y asservir. Comme romancier, il s'était cependant montré un incomparable observateur de l'homme, de ses gestes, de ses passions, de ses intentions, les percevant et les notant, avec une précision en quelque sorte instinctive. Cette acuité de vision, il l'applique bien parfois aux faits sociaux; il les analyse, il les décrit, avec une netteté, un relief souvent saisissant, ne nous épargnant, en ses tableaux des plaies de la vie urbaine ou rurale, aucune peinture répugnante. Mais cette faculté d'observation n'aboutit guère alors qu'à de repoussantes descriptions des maux de la société, destinées à provoquer chez nous un sentiment d'horreur et de révolte. Dès qu'il raisonne sur les remèdes à appliquer, il en revient aux principes abstraits, à la méthode déductive, la plus dangereuse pour les sociologues, de tout temps la mère des utopies. Ainsi que trop de moralistes, il a les yeux fixés sur ce qui devrait être et regarde avec dédain ce qui est, comme si, pour substituer l'idéal au réel, il suffisait de commander à l'un de céder la place à l'autre. Aussi, malgré le labeur ingrat auquel il s'est souvent condamné, les études sociales de

Tolstoï ont-elles d'habitude peu de portée pratique comme peu de valeur scientifique.

En vrai rural, la question qui l'a le plus passionné, c'est assurément celle de la terre. Nous savons de quelle façon, et avec quelle intransigeance, il la résolvait. Il apportait, à défendre sa thèse, une patience et une ardeur que n'égalait pas, malgré ses efforts, sa connaissance du sujet.

Lors de ma visite à Iasnaïa Poliana, il m'interrogea avec insistance sur cette grave question, alors agitée par toute la Russie. « Je sais que vous n'êtes pas de mon avis, me répétait-il, mais je voudrais savoir vos raisons. » Comme j'étais venu pour l'entendre, non pour discuter avec lui, j'essayai en vain de me dérober. « La terre, m'affirmait Tolstoï, ne cesse partout de monter, avec la rente du sol; sans lois agraires, elle deviendra partout inaccessible au paysan. — Pardon, répondais-je, si le prix de la terre s'élève toujours en Russie, grâce sans doute à l'accroissement de la population, il a beaucoup baissé en France, en Angleterre, dans presque tout l'Occident. — Comment, répliquait Tolstoï, en êtes-vous bien sûr? cela m'étonne singulièrement! » J'étais encore plus étonné de sa surprise, songeant que, depuis des années, cette question était sa principale étude.

Comme il m'exposait la nécessité pour la Russie d'une vaste liquidation agraire, et qu'il me répétait : « Quelle objection y faites-vous? — Il se peut, lui répondis-je, que vous soyez amené à une nouvelle loi d'expropriation ; mais cette fois encore, il vous faudra indemniser les propriétaires. — Les indemniser! s'écriait Tolstoï, pourquoi donc? Leur soi-disant propriété n'est qu'un vol; je ne vois aucun motif à indemnité. — Il y a pourtant, repris-je, des cas où votre intransigeance même aurait peine à contester tout dédommagement. La plupart de vos terres seigneuriales sont hypothéquées; souvent des étrangers même des Français par exemple, ont prêté à vos Banques sur ces hypothèques. En cas d'expropriation, prétendez-vous dépouiller ces prêteurs qui étaient de bonne foi, qui vous ont avancé des fonds pour l'amélioration de vos terres? — C'est là un cas auquel je n'avais pas songé, confessait Tolstoï avec embarras; en pareil cas, oui; la justice obligerait à rembourser les prêteurs. » On voit quelle était la bonne foi, et en même temps, l'ingénuité de ce grand réformateur. Il avait passé toute

la matinée, ou mieux toute la semaine, à étudier Henry George, et il me disait : « Connaissez-vous Henry George? le lit-on chez vous? Comment les Américains, les Anglais, les Français n'ont-ils pas encore adopté le système d'impôt d'Henry George ; avec lui, ils auraient déjà mis fin à l'iniquité de la propriété foncière. » On voit que si, comme sociologue ou socialiste, Tolstoï a quelque originalité, elle est, tout entière, dans le sentiment moral, dans l'inspiration évangélique. C'est par là uniquement qu'il se distingue du vulgaire troupeau des utopistes et des révolutionnaires, mais cela suffit à l'en distinguer nettement.

Les révolutionnaires revendiquent bruyamment Tolstoï; en ont-ils bien le droit? Comme anarchiste, oui peut-être; il leur appartient, — comme évangélique, non assurément; il n'est pas des leurs. Et comme toute sa doctrine est imprégnée et nourrie de la moelle de l'Évangile, comme il ne veut la mettre en pratique qu'à l'aide des vertus recommandées par l'Évangile, c'est-à-dire par l'amour, par le dévouement, par l'abnégation, par le sacrifice, on peut dire que sa doctrine, bien qu'aboutissant en apparence au même terme, reste au fond en opposition, en contradiction avec les doctrines révolutionnaires en vogue. Tolstoï réprouve formellement et l'esprit, et les mobiles, et les méthodes révolutionnaires, c'est-à-dire tout ce qui fait, à proprement parler, la révolution et les révolutionnaires. Il repousse délibérément la force, la violence, autant dire les procédés favoris des fauteurs de la Révolution, de même qu'il condamne, selon l'ascétisme d'un disciple de l'Évangile, le goût du bien-être, le désir des richesses, la passion des biens de ce monde. Il se place au pôle moral opposé à celui où se tiennent la plupart des apôtres de l'anarchie ou du socialisme. Aux hommes, il parle toujours de leurs devoirs, rarement de leurs droits; c'est pour cela qu'aux heures mêmes où la Russie, secouée par les victoires japonaises, semblait entrer en révolution, la grande voix de Iasnaïa Poliana a eu peu d'empire sur les compatriotes de Tolstoï. La transformation de la Russie, la rénovation de l'humanité, il ne l'attendait ni d'un coup de force, ni de la conquête du pouvoir, ni du règne d'une démocratie omnipotente; il l'attendait du renouvellement intérieur de l'homme, de sa transformation morale, de sa conversion au renoncement et à la charité, de l'Évangile, en un mot.

Que tout cela nous emporte loin des prédications révolutionnaires quotidiennes, — socialistes, collectivistes, syndicalistes! Les thèses mêmes du socialisme moderne sont au rebours de la doctrine de Tolstoï; quoi de plus étranger, de plus opposé au tolstoïsme que la guerre de classes sur laquelle, depuis Marx, s'appuie tout le socialisme contemporain? La guerre de classes! c'est la négation de tout l'enseignement du vieux maître, lequel repose au contraire sur « la loi d'amour, » sur la fraternité entre tous les hommes, sans distinction de classes comme sans distinction de races. On comprend que, las des prédications évangéliques de celui qui écrivait : « Le salut est en nous, » des révolutionnaires aient osé le traiter de néfaste endormeur.

Au-dessus de toutes ces divergences de méthodes, de tous ces contrastes de principes, s'élève l'idée mère du tolstoïsme, l'idée religieuse, l'idée morale. C'est au nom même de Dieu, à l'aide de la divine charité, que Tolstoï se flatte d'opérer la régénération des hommes et la rédemption des sociétés. A ses yeux, pas de salut hors d'une foi religieuse.

En dépit de ses négations dogmatiques, il est, par là, demeuré chrétien; et avec l'Évangile, il a gardé le plus sûr instrument de rénovation sociale, le seul sans doute avec lequel les hommes puissent jamais espérer construire la cité de justice et de paix dont le mirage entraîne les générations contemporaines. Par là aussi, Tolstoï est moins chimérique que la plupart des docteurs du socialisme, en apparence plus pratiques. Il sait et il sent que, pour les sociétés, tout comme pour l'individu, il n'est pas de réforme durable sans réforme morale; qu'attendre du seul progrès matériel, des seules révolutions politiques ou sociales, l'émancipation de tous les maux des sociétés humaines, c'est être dupe d'une illusion grossière, parce que c'est méconnaître la nature humaine. Ne nous eût-il laissé que cette simple leçon, la voix, aujourd'hui éteinte, du vieux prophète slave mériterait d'être longtemps entendue des générations futures.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA FOLIE DE CHARLES VI

ROI DE FRANCE

I. — HISTOIRE ET PSYCHIATRIE

Par l'importance historique de ses conséquences, par l'intérêt médical de ses symptômes et de son évolution, et surtout par l'abondance et la qualité des documens qu'elle apporte à la critique scientifique du témoignage, la folie de Charles VI fournit à la Médecine de l'Histoire comme à l'Histoire de la Médecine un sujet d'études privilégié.

A l'historien, en effet, la maladie de Charles VI offre ce spectacle dramatique : la France, « frappée au chief, » selon le mot de Froissart, dans la personne de son Roi, affolée, incapable de défendre sa liberté et ses biens, et destinée à subir, après trente années de discorde civile et de guerre étrangère, la tutelle d'un roi d'Angleterre. « Pour entrer dans Paris, a dit Michelet, les Anglais ont pris le chemin de la forêt du Mans. »

Au médecin, la folie de Charles VI permet de suivre et d'étudier, pendant la plus grande partie du règne le plus long de la guerre de Cent Ans, un cas d'aliénation mentale qui, par sa symptomatologie complexe et surtout son évolution intermittente, déconcerta les médecins les plus habiles : « Folie moult estrange et incompréhensible, dit Juvénal des Ursins, et qui fut grande merveille au royaume de France. »

Enfin, un tel sujet, grâce à l'intérêt politique exceptionnel qu'il comporte, assure à la critique du témoignage les ressources d'une documentation particulièrement abondante et féconde. A

cette époque, où seule encore existait l'Histoire politique, le clinicien, pour reconstituer les symptômes de la folie de Charles VI, trouve à sa disposition tous les documens de l'histoire d'un règne et d'une dynastie. Non seulement une ample collection de textes contemporains relate, jusque dans ses moindres détails, la vie publique et privée de Charles VI, mais l'illustration même de la Maison Royale a préservé contre l'oubli le plus obscur de ses ascendans et le plus éloigné de ses collatéraux. La glorieuse continuité des dynasties, ces « plantes vivaces, » comme les appelle Burke, par opposition aux familles des particuliers, « plantes annuelles qui naissent et meurent dans la même saison, » fournit à l'historien de Charles VI l'occasion, unique en biologie, de poursuivre une hérédité morbide à travers dix-huit générations et pendant plus de six cents ans. Et, malgré les réserves qu'il convient toujours de formuler en matière d'hérédité paternelle, les renseignemens recueillis paraissent ici suffisamment probans, au moins dans leur ensemble, pour qu'on puisse leur accorder une certaine confiance.

Cette documentation si vaste présente, en outre, sur bien des points, et toujours en vertu de son caractère politique, une autorité de premier ordre. Il semblerait, *a priori*, que, dans cette étude, l'historien de la médecine dût rencontrer deux auxiliaires naturels : les médecins et les historiens ; en réalité, ces alliés le trahissent souvent. Le médecin du moyen âge est plus curieux de théories que de faits et s'applique uniquement à définir la maladie par ses causes hypothétiques, non par ses caractères cliniques, directement saisissables. Quant aux relations des chroniqueurs, si, comme l'a dit Petit de Julleville, « elles séduisent délicieusement le lecteur par leur sincérité, leur spontanéité, leur fraîcheur, et ce je ne sais quoi de candide et de naïf qui fait songer au récit d'un enfant, » elles n'en sont que plus suspectes ; ces documens réclament l'application d'une critique du témoignage très rigoureuse, au même titre précisément que les affirmations des enfans, presque toujours entachées de cette tendance à l'altération des faits, au mensonge et à la fabulation, que j'ai étudiée sous le nom de « Mythomanie. » Mais, à côté de ces sources narratives, si incertaines, il en est d'autres, qui, leur authenticité une fois vérifiée, représentent, pour le savant moderne, la matière première de l'histoire : ce sont les sources administratives et diplomatiques, d'ordre offi-

ciel et dynastique, lettres, comptes, inventaires, en un mot, les archives royales. Pour le clinicien, les sommes portées chaque jour au livre des dépenses de Charles VI (réparation d'objets, soins de toilette et d'hygiène, mesures de protection, etc.) constituent le réactif le plus sensible et le plus sûr de la folie du Roi.

C'est grâce à la confrontation et à l'analyse de tels documens, grâce à la critique sévère du témoignage, que l'histoire peut devenir, selon le vœu de Renan, non plus seulement, comme il la définissait, en sceptique : « une des manières dont les choses ont pu être, » mais une science positive et « une vue immédiate » des faits; et c'est en appliquant la même méthode de critique rigoureuse, que la médecine peut, elle aussi, dans ses recherches historiques, se proposer d'évoquer la vision directe des phénomènes morbides, et, se reportant pour ainsi dire au lit même du malade, tenter de reconstituer, dans une certaine mesure, la clinique du Passé. Dans cette œuvre de pathologie historique, où le savant constate les symptômes et discute les diagnostics, on conçoit que la Médecine de l'histoire et l'Histoire de la médecine, qui étudient, toutes deux dans le passé, l'une les malades, et l'autre les doctrines, se prêtent, par une collaboration naturelle, les renseignemens les plus précieux et les ressources les plus fécondes.

Mais un tel essai de clinique rétrospective est chose difficile. Pour le mener à bien, il faudrait, dit A. Brachet, « réunir l'érudition du chartiste, le tact du psychologue et l'expérience du médecin. »

En réalité, ma tâche sera plus simple : et je n'aurais pas osé l'entreprendre si, à la suite de nombreux auteurs, tels que Audry, Chéreau, Brachet, Bird, etc., je n'avais pu, de l'examen des mêmes documens et de la critique des mêmes témoignages, tirer des conclusions soit différentes, soit plus étendues et plus précises, et aboutir à un diagnostic de la maladie de Charles VI tout à fait en accord avec les données de la Psychiatrie contemporaine.

II. — L'HÉRÉDITÉ DE CHARLES VI

A. Brachet, dans son livre sur la pathologie des Rois de France, a longuement étudié l'hérédité de Charles VI. Abordant

cette recherche avec un esprit de critique scientifique rigoureuse, il a posé en principe que la notion de la famille est fondée « sur la croyance à la paternité, c'est-à-dire sur un acte de foi, » et il a choisi, comme épigraphe à ses travaux sur l'hérédité paternelle de Charles VI, ces sages paroles de Télémaque, dans l'*Odyssée :* « Étranger, tu me demandes quel est mon père ; je te répondrai sans détour ; ma mère m'a dit que j'étais le fils d'Ulysse ; pour moi, je n'en sais rien : car nul ne connaît son père. »

Je me contenterai de résumer ici l'enquête si documentée et si sérieuse d'A. Brachet.

I. *Anamnèse maternelle directe. Mère :* Jeanne de Bourbon (1338-1378). En 1373, à l'âge de trente-cinq ans, elle fut atteinte d'un accès d'aliénation mentale, qui dura plusieurs mois. « Elle perdit son bon sens et son bon mémoire. » (Chronique des quatre premiers Valois.) Elle mourut à quarante ans, d'infection puerpérale.

Grand-père maternel : Pierre de Bourbon (1311-1356). Pas de renseignemens médicaux.

Arrière-grand-père maternel : Louis de Bourbon (1279-1341), dit le Boiteux. Fut « impotent de gouttes. » (Olivier de la Marche.) Mourut d'apoplexie cérébrale.

Trisaïeul maternel : Robert de Clermont (1256-1302). En 1279, à vingt-trois ans, fut atteint d'aliénation mentale consécutive à un traumatisme cranien : coup de masse d'armes sur la tête. Tombe alors *in amentiam perpetuam* (Guillaume de Nangis) et meurt vingt-trois ans plus tard.

Trisaïeulle maternelle : Béatrice de Bourbon, sur le compte de laquelle on ne sait rien de précis, mais qui était petite-fille du duc de Bourgogne Hugues IV, faible d'esprit, et arrière-petite-fille de Hugues III, mort *mente alienatus*, au cours d'une affection fébrile.

II. *Anamnèse maternelle collatérale.* L'oncle maternel de Charles VI, le duc Louis II de Bourbon (1337-1410), débauché, prodigue et jovial, mourut mélancolique, au grand étonnement de ses contemporains : « Il print une grande mélancolie en sa teste, car oncques puis n'eut guère de joie, tant qu'il en perdit le dormir. »

III. *Anamnèse paternelle. — Père :* Charles V, dit le Sage, roi de France (1337-1380). De 1357 à 1361, fistule au bras

gauche, consécutive à une infection aiguë ; pour Brachet, ostéopériostite typhique (?). De 1304 à 1366, seconde maladie : impotence relative des membres supérieurs et inférieurs, mains froides et enflées, pâleur et maigreur cachectique ; pour Brachet, goutte et cachexie goutteuse (??). Mort en 1380, après quelques jours d'une agonie très douloureuse, avec orthopnée, angoisse, loquacité ; pour Brachet, angine de poitrine, consécutive à une lésion aortique d'origine goutteuse (???).

Grand-père : Jean le Bon (1319-1364). Fut atteint, en juin 1335, de « Séphire, » affection aiguë, caractérisée par la présence de nodosités sur les membres, avec érythème, et curable après une évolution de deux ou trois septénaires : identifiée par Brachet à l'érythème noueux des rhumatisans.

Sans remonter plus haut dans le détail de l'hérédité paternelle et maternelle de Charles VI, j'insisterai cependant sur l'importance et la multiplicité des mariages consanguins dans la famille royale. Charles VI descend, en effet, de deux frères, saint Louis et Charles d'Anjou, qui se sont mariés à deux sœurs, Marguerite de Provence et Béatrix de Provence ; et, à partir de cette date jusqu'à la naissance de Charles VI, c'est-à-dire pendant plus de deux siècles, aucun des mariages royaux ne s'est exercé hors de cette famille de saint Louis. Il y a là un remarquable exemple d'une accumulation d'hérédité morbide par consanguinité.

Raisonnant sur ces données, A. Brachet a résumé l'hérédité pathologique de Charles VI dans les trois formules suivantes :

Lignée maternelle vésanique.
Lignée paternelle arthritique.
Consanguinité univoque.

Dans la démonstration précise d'une notion aussi vague en elle-même que l'arthritisme et aussi insuffisamment établie par les documens historiques, je me garderai bien d'être aussi affirmatif qu'A. Brachet sur la tare arthritique de l'hérédité paternelle.

III. — LES ANTÉCÉDENS PERSONNELS DU ROI

Tous les contemporains, peut-être avec un peu de complaisance, s'accordent à vanter les avantages physiques du Roi.

Voici comment le Religieux de Saint-Denis décrit Charles VI, à l'âge de l'adolescence : « Sa taille, sans être trop grande, surpassait la moyenne : il avait des membres robustes, une large poitrine, un teint clair, les yeux vifs, son nez n'était ni trop long ni trop court... Il était fort adroit à tirer de l'arc et à lancer le javelot. Il montrait, de l'aveu de tous, une rare habileté dans les exercices militaires. »

Par son esprit et son caractère, Charles VI, le Bien-Aimé, exerça tout d'abord sur son peuple la même séduction que par ses qualités physiques. « Mais, dit Michelet, cette époque frivole et turbulente ne pouvait guère être charmée que par des défauts. » Généreux à l'excès, crédule sans discernement, coléreux, entêté, romanesque, le Roi conserva toujours dans sa mentalité quelque chose d'enfantin. Espiègle et futile, il aimait à revêtir, à la grande indignation du Religieux de Saint-Denis, les déguisemens les plus variés et parfois les moins conformes à la dignité royale. Mais Charles VI se montrait surtout incapable de contenir ses passions et de se gouverner lui-même. Il s'adonnait, sans contrainte, aux pires excès : « Ses appétits charnels, dit le Religieux, ne lui permettaient pas de douter qu'il n'eût hérité de la malédiction qui avait frappé le premier homme et sa race perverse. » Michelet parle du « lourd tribut » qu'il leva sur les filles du royaume. Sa prodigalité n'avait pas de bornes. « Où son père eût donné cent écus, il en donnait mille. » On disait qu'il ne gardait rien pour lui « que le pouvoir de donner. » Fantasque et agité, curieux de voyages et impatient de batailles, il transforma l'histoire en une sorte de parade magnifique et vaine : costumes brillans, grandes chevauchées, campagne de Flandre et promenade dans le Midi, entrées triomphales dans les villes prises, somptueuses réceptions dans les villes amies et partout « haute liesse et forte ripaille, » telle est la vie de luxe insensé et de débauche souvent crapuleuse que Charles VI mena pendant les six premières années de son règne, et dont Froissart, « ce grand peintre flamand, » comme on l'a dit, nous a laissé, presque au jour le jour, la relation naïve et imagée. Charles V était encore un émotif, capricieux, instable, sujet dans le plaisir comme dans la tristesse et dans l'amour comme dans la haine, à des revirements d'humeur en apparence inexplicables. « Il témoignait, dit le Religieux, une impatiente ardeur toutes les fois que les ennemis le provoquaient par leurs

attaques. Il n'était pas naturellement enclin à la colère, et ce n'était pas sans de graves motifs qu'il se laissait aller à des injures... Il n'oubliait jamais les services ou les offenses qu'il avait reçus. »

Quant au degré de son intelligence, il semble avoir été médiocre. A seize ans, le Roi, en retard dans son instruction, en est encore à copier « des exemples. » Les historiens les plus bienveillans, les plus officiels, comme Juvénal des Ursins, le louent d'avoir été bon, doux, piteux, bénin à son peuple, et grand aumônier; nulle part ils ne font l'éloge de son intelligence.

En résumé, par son état d'esprit naïf, romanesque, enfantin, et surtout par l'inégalité de son humeur, et l'absence de domination sur ses passions, Charles VI nous apparaît, avant sa maladie, comme un sujet d'intelligence débile et surtout comme un déséquilibré de l'émotivité et de la volonté.

IV. — LA MALADIE DU ROI (1392-1422)

En fin de mars 1392, le Roi, alors âgé de vingt-quatre ans, fut atteint d'une affection que Froissart a brièvement notée dans ses Chroniques : « Après que le Parlement eut esté à Amiens, le roy de France eschey par incidence et par luy mal garder en fièvre et chaude maladie, dont lui fut conseillé à muer ayr... Environ l'Ascension retourna le roy de France à Paris, en bon point et bon estat. »

Le Flamand Jean de Brandon écrit, sur le même sujet : *Post hæc... dominus Philippus de Bar et multi alii infirmati sunt, famaque fuit hiis Anglicos occasionem dedisse. Unde... Philippus de Bar post paucos dies defunctus est. Rex et ceteri medicorum ope relevati sunt.* »

Monstrelet, de son côté, fait allusion à cette maladie du Roi, qui fut « tant angoisseuse qu'il en perdit les ongles et les cheveux pour la greigneur partie. »

La convalescence fut longue et traînante. « Depuis que il se partit d'Amiens, » observent les médecins, dans Froisssart, « il ne fut en si bon état comme il était en devant. » « Il avait, dit aussi Juvénal des Ursins, aucune altération et diversité de langage non bien entretainant. »

Quelques mois seulement après cette première atteinte, Charles VI, excité par un sentiment de violente colère, entrepri-

une expédition pour se venger du duc de Bretagne, qui refusait de lui livrer Pierre de Craon, auteur d'une tentative d'assassinat contre le connétable Olivier de Clisson. Du 1er au 5 août, dès le début de cette chevauchée, le Roi, dit le Religieux, avait commencé à donner des signes d'altération mentale « par des propos insensés et des gestes indignes de la Majesté royale. » Il fut obligé de se reposer plusieurs jours au Mans. « Il mangeoit petitement, raconte Froissart, à peine comme riens, et ne faisoit que penser et busier... Mais il s'en alloit de si grand voulenté que il disoit qu'il estoit en assez meilleur point qu'il ne fust. Et pour la grant affection qu'il avoit d'aller en Bretagne, il disoit : « Qui me conseille le contraire, il ne me conseille pas à ma plaisance, et si ne m'ayme pas bien. »

Le 5 août 1392 survint l'épisode classique de la forêt du Mans.

Le Religieux de Saint-Denis qui, à ce moment, « était au camp, » raconte la scène en ces termes :

« Le 5 du mois, malgré les représentations de ses oncles et de ses parens..., le Roi sortit de la ville, armé de pied en cap, à la tête de ses troupes. Mais à peine était-il arrivé jusqu'à la léproserie, qu'un misérable, couvert de haillons, vint à sa rencontre et lui causa une vive frayeur. Malgré les efforts qu'on fit pour éloigner cet homme par les menaces et la terreur, il suivit le Roi pendant près d'une demi-heure, en criant d'une voix terrible : « Ne va pas plus loin, noble Roi, car on te trahit ! » L'imagination du Roi, déjà troublée, lui fit ajouter foi à ces paroles et un nouvel incident acheva d'égarer ses esprits. Un des hommes d'armes qui chevauchaient à ses côtés, se trouvant trop pressé dans la foule, laissa tomber à terre son épée. Au bruit du fer, le Roi fut saisi tout à coup d'un accès de fureur; dans son égarement, il tira son épée du fourreau et tua cet homme. En même temps il donna de l'éperon à son cheval et, près d'une heure entière, il fut emporté de côté et d'autre avec une extrême rapidité, en criant : « On veut me livrer à mes ennemis ! » et en frappant ses amis aussi bien que les premiers venus. Tout le monde fuyait devant lui comme devant la foudre. Pendant cet accès de fureur, le Roi tua quatre hommes, entre autres un fameux chevalier de Gascogne, nommé de Polignac, qui était bâtard. Il aurait causé de plus grands malheurs encore, si son épée ne se fût brisée. Alors on l'entoura, on l'attacha sur un cha-

riot et on le ramena au Mans pour lui faire prendre un peu de repos. Ses forces étaient tellement épuisées qu'il resta deux jours sans connaissance et privé de l'usage de ses membres. Bientôt son état empira; le corps commença à se refroidir : la poitrine seule conservait encore un reste de chaleur et de vie, qu'on distinguait à peine aux légers battemens de son cœur; les médecins mêmes déclaraient que le Roi allait mourir. »

Froissart a donné du même événement une description plus imagée : « Il faisoit très âprement chaud... Le soleil par droiture et nature étoit en sa greigneur force, sur un plain et sablonnis. » Le Roi étoit vêtu « d'un noir jacques de veloux, qui moult l'échaufoit, et avoit sur son chef un chapeau de vermeille écarlate et un chapelet de blanches et grosses perles, que la Reine sa femme lui avoit donné au prendre congé. » A l'entrée de la forêt, « un homme, plus fol que saige, tête et pieds nus, vêtu d'une belle cote de burel blanc, » sort d'un fourré, se cramponne aux rênes du cheval, en criant : « Roy, ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi! » Les gens d'armes le frappent à coups de plat d'épée, arrivent à lui faire lâcher prise, mais il leur échappe. Quelques minutes plus tard, un page, endormi sur sa monture, laisse glisser la lance qu'il portait. Cette lance tomba sur « un chapel d'acier » d'un autre page et « sonnèrent haut les aciers. » « Le Roy, qui avoit encore en l'imagination les paroles que le fol homme ou le saige lui avoit dites, » tressaille, s'imagine être entouré d'une foule d'ennemis qui en veulent à sa vie, donne de l'éperon à son cheval, saisit son épée, frappe d'estoc et de taille, criant : « Avant! avant! sur les traîtres! » Il chercha à frapper le duc d'Orléans « qui n'étoit pas bien assuré et fuyoit tant que le cheval povoit. » « Quand il eut bien lassé et travaillé son cheval, bien saoulé et attrempé de sueur et d'ardeur, » un chevalier s'élance sur lui, l'enlace et arrive à le « tenir tout court. » On le déshabille « pour luy refroidir. » Il fut alors transporté au Mans, puis à Creil, sur la rivière de l'Oise. Là, ses oncles vinrent le voir. Mais, il « avoit perdu la connaissance d'eux, ne nul semblant d'amour ne leur faisoit, et lui tournoient à la fois les yeux moult merveilleusement en la tête, ne à nul ne parloit... Le lendemain, les oncles le trouvèrent moult foible. Il ne se pouvoit prendre au repos... Ils lui demandèrent comment il lui estoit. Il ne répondit parole ne mot, mais les regarda très diversement et perdit la connoissance d'eux. »

Juvénal des Ursins, de son côté, nous a laissé le récit suivant :

« Au devant de luy vint un meschant homme, mal habillé, pauvre et vile personne, lequel vint au devant du Roy en lui disant : « Roy, où vas-tu? Ne passe pas plus oultre : car tu es trahi et te doibt-on bailler ici à tes adversaires. » Le Roy entra d'ailleurs dans une grande frénésie et merveilleuse, et couroit en divers lieux, et frappoit tous ceux qu'il rencontroit, et tua quatre hommes. Lors on feit grande diligence de le prendre, et feut pris et amené en son logis. »

Le Roi, pendant sa maladie, après la journée de la forêt du Mans, était non seulement faible et abattu comme le dépeignent les chroniqueurs, mais encore très agité, ainsi que l'atteste le livre des dépenses de la Maison du Roi. En août, septembre et octobre 1392, il n'est question, dans ce livre, que de « hannaps d'or desperiés, » de « bacins d'or à redrécier, » de « coupe d'or toute rompue, etc. » Un jour, Charles VI, dans sa fureur, tenta de se précipiter de la fenêtre de la chambre qu'il occupait à Creil. Pour empêcher le retour de pareils accidens, on fit construire à la fenêtre de cette chambre un balcon en saillie sur la cour d'où on pouvait sans danger voir jouer à la paume dans les fossés du château. Telle est l'origine de la légende de la cage dans laquelle on aurait enfermé le Roi pendant ses accès de fureur.

On fit venir à Creil Guillaume de Harseley, de Laon, « le meilleur médecin de France. » « Le maître Guillaume de Harseley, dit Froissart, lequel avoit le Roy en cure et en garde, se tenoit tout quois delès lui à Creil et moult soigneux en fut et trop grandement bien s'en acquitta et honneur y acquit et prouffit grant; car, petit à petit, le remit en bon estat. Premièrement, il le osta hors d'une merveilleuse et forte fièvre et de la chaleur, et lui fist avoir goût de boire et de manger et appétit de dormir et reposer, et si lui fist avoir cognoissance de toutes choses; mais il estoit trop faible, et petit à petit pour luy renouveler d'ayr il le fit chevaucher et aller en gibier et voler de l'espervier aux aloes. »

Peu à peu, il reconnut sa femme et ses enfans. Guillaume le rendit à son frère : « Dieu mercy, le Roy est en bon estat, je vous le livre tout aisé et haitié. D'ores en avant, on le garde de courroucier et melancholier. Car encore, n'estoit pas bien ferme de tous ses esprits, mais petit à petit il se affermera, et joies et déduits, oubliances et deports par raison lui sont plus

prouffitables qu'autre chose. Mais du moins que vous povés, si le chargiés et travailliés, car encore a-t-il et aura toute cette saison le chef faible et tendre et tost ému, et c'est raison car il a été bastu et fourmené de très dure maladie. »

Il sortit de cet état au bout de quatre ou cinq mois, en novembre ou décembre 1392 : « Et retourna le Roy sur le temps d'hiver en bonne santé. » (Froissart.)

Pendant sa convalescence, le Roi avait appris avec horreur ce qui lui était arrivé. Il demandait pardon à ceux qu'il avait maltraités. Il fit dire une neuvaine à Saint-Julien du Mans et envoya des dons au chapitre.

Quant aux médecins de la Cour, ils pensèrent que le Roi avait été « encaraudé, empoisonné, ensorcelé, » telle était la pathogénie invariable de tous les états d'aliénation mentale au moyen âge. Les médecins avancèrent encore que le Roi avait un « épanchement de bile noire et échauffée. »

Pendant près de dix mois, il revint à un état de santé en apparence parfaite.

Conformément au conseil de Guillaume de Harseley, on s'efforça de distraire le Roy, on multiplia les fêtes; ce furent « joies et déduits par raison, » et même hors de raison. Ce fut au cours d'une de ces fêtes, le 23 janvier 1393, que Charles VI faillit être victime de l'accident du « Bal des Ardens. » A l'occasion du mariage d'une favorite de la Reine, un bal masqué fut donné à l'Hôtel Saint-Pol. On y vit « cinq hommes sauvages, enchaînés, tout velus, qui dansèrent en faisant des postures aussi sales que les bouquins qu'ils présentaient, jetant des cris horribles et gesticulant des sarrazines. » Le duc d'Orléans laissa tomber par hasard « une bluette de feu » sur l'un de ces satyres, qui s'embrasa aussitôt; en même temps, le feu gagnait ses compagnons. Charles VI se trouvait au nombre de ces satyres : il fut sauvé grâce à la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui se précipita sur le jeune Roi et le « bouta dessoubs sa robe, » dit Froissart.

Charles VI fut à peine ému par cet accident. Pendant près de six mois, de janvier à juin, il demeura « en bonne santé. »

Malgré l'absence de tout renseignement positif, plusieurs historiens, substituant à la critique des textes les fantaisies de leur imagination, ont affirmé une récidive de la maladie du Roi à cette date. Michelet, entre autres, ne peut s'empêcher de sup-

poser que les contemporains ont oublié la rechute et il supplée à ce qui lui paraît être une lacune, imité en cela par J. Monod. P. Moreau de Tours, intervertissant l'ordre des événemens, place le bal des Sauvages avant la catastrophe de la Forêt du Mans, et, par une double erreur, chronologique et logique, il donne comme cause déterminante à la folie de Charles VI la terreur éprouvée par le Roi pendant l'incendie.

Les médecins assuraient que la santé du Roi était entièrement satisfaisante, quand, subitement, vers le 15 juin 1393, Charles VI « revint en la fureur où il avait été au Mans. » (Juvénal des Ursins.) « Tout à coup, dit le Religieux, il commença à donner, comme auparavant, des signes de démence et à se livrer à des extravagances tout à fait indignes de la Majesté Royale. Il n'avait point cessé d'abord de reconnaître ses amis, ses familiers et tous les gens de sa maison; il se souvenait même d'eux en leur absence et les nommait par leurs noms. Mais, à la longue, son esprit se couvrit de ténèbres si épaisses, qu'il oublia complètement jusqu'aux choses que la nature aurait dû lui rappeler. Ainsi, par une bizarrerie étrange et inexplicable, il prétendait n'être pas marié et n'avoir jamais eu d'enfans; il oubliait même sa propre personne et son titre de roi de France, soutenant qu'il ne s'appelait point Charles, qu'il n'avait point pour armes les fleurs de lys. »

« Lorsque Isabeau de Bavière l'approchait, pour lui prodiguer les marques de son chaste amour, le Roi la repoussait, en disant avec douceur à ses gens : « Quelle est cette femme dont la vue m'obsède? Sachez si elle a besoin de quelque chose, et délivrez-moi comme vous pourrez de ses persécutions et de ses importunités, afin qu'elle ne s'attache pas ainsi à mes pas. » De toutes les femmes, Mme la Duchesse d'Orléans était celle dont la présence lui était le plus agréable ; il l'appelait sa sœur bien-aimée et allait la voir tous les jours. Bien des gens interprétaient en mal cette prédilection. »

« Cette fatale et déplorable maladie dura jusqu'au mois de janvier, sans que toute la science des médecins pût y apporter aucun remède. Malgré de nombreuses consultations qu'ils eurent à ce sujet, ils ne parvinrent même pas à en découvrir la cause... »

Cependant le Roi recouvra la santé en janvier 1394, après sept mois de maladie.

Vers la fin de cet accès, le duc de Bourbon avait fait venir de Lyon « un physicien très excellent, lequel médichina le Roy et lui fit purgacion par la tête (incisions du cuir chevelu). Par quoi il assouaga. Dont tout son peuple eut merveilleusement grande joie. » (Chronique des quatre premiers Valois.)

Après la guérison, le Roi ne cessait de trembler au souvenir des accès passés. Il multipliait les pèlerinages, les oraisons, les neuvaines, les dons aux chapitres, etc.

« Il n'en rechuta pas moins merveilleusement » en août 1395. Cet accès a été décrit avec soin par le Religieux de Saint-Denis : « Ce qui causait un juste étonnement, c'est que, dans l'égarement qui couvrait son esprit d'épaisses ténèbres, il n'oubliait aucun de ses familiers, présens ou absens, tandis qu'il ne reconnaissait pas la Reine ou ses enfans, même lorsqu'ils se présentaient à sa vue. S'il apercevait ses armes et celles de la Reine, gravées ou peintes sur les vitraux ou sur les murs, il les effaçait en dansant d'une façon burlesque ou obscène ; il prétendait qu'il s'appelait Georges et que ses armoiries étaient un lion traversé d'une épée. On craignit que dans ses accès de folie, où il n'avait aucun souci de sa dignité, il ne lui arrivât quelque accident, et l'on fit murer toutes les entrées de l'Hôtel Royal de Saint-Pol. Il courait souvent çà et là dans son palais, jusqu'à complet épuisement de ses forces. »

Le Roi prétendait aussi qu'il était de verre, se bardait d'attelles de fer, craignait de se briser en tombant, etc : *Existimabat nonnunquam se vitreum esse, nec tangi patiebatur, virgas ferreas vestimentis inserebat, multisque modis sese armabat ne cadens frangeretur.* (*Pii II Commentarii.*)

Dans un accès de colère, il chassa le plus célèbre de ses médecins, Renaud Fréron.

A la même date, selon Juvénal des Ursins, « il y eut une grande consultation des physiciens de l'Université de Paris et autres, dont il estoit mémoire. Et fut mise la matière en termes, et spécialement si la maladie qu'il avoit venoit par des causes intrinsèques ou par des accidens extrinsèques. Et y eut divers argumens et imaginations. Et finalement, on ne sçeut que conclure, et demeura la matière indiscusse et sans aucune détermination ; dont les seigneurs ne furent pas bien contens. »

La Reine, souvent maltraitée par son époux, refusa de partager plus longtemps la couche royale. On mit dans le lit de

Charles VI Odette de Champdivers, fille d'un marchand de chevaux, qui fut richement dotée pour sa peine et surnommée *parva regina*. Le Religieux de Saint-Denis ajoute ce commentaire : « Cela s'était fait du consentement de la Reine : ce qui semble fort étrange ; mais la pensée qu'entre deux inconvéniens il vaut mieux choisir le moindre faisait qu'elle se résignait à ce sacrifice. »

« On n'osait plus faire sortir le Roi, on le laissait à l'Hôtel Saint-Pol ou dans la librairie du Louvre. On lui mettait dans les mains des figures pour l'amuser. Immobiles dans les livres écrits, ces figures prirent mouvement et devinrent des cartes. » (Michelet.) C'est à cette époque, et pour distraire Charles VI, que les cartes auraient été inventées par le bouffon du Roi.

On le menait aux Mystères. « Le peuple voyait alors le Roi, plus pauvre encore que lui sur le trône, pauvre d'esprit, pauvre d'amis, délaissé de sa famille, de sa femme, veuf de lui-même et se survivant, riant tristement du rire des fols, vieil enfant sans père ni mère pour en avoir soin. » (Michelet.)

A l'Hôtel Saint-Pol, son bouffon Hainselin semble avoir eu surtout recours, pour l'amuser, à des facéties bruyantes et désordonnées. A l'exemple de son maître, le bouffon déchirait fréquemment sa chemise. Il lui arriva d'user 47 paires de souliers en une seule année. C'était, dit Gazeau, un fou « particulièrement agité. » (Cité par Moreau de Tours, dans : *Fous et Bouffons*.)

Le Religieux de Saint-Denis signale un autre fait intéressant d'interpsychologie morbide : « Pendant les crises du Roi, il y avait, dit-il, dans le Royaume, beaucoup de nobles et de gens du menu peuple qui étaient atteints de la même affection. »

Il semble que, durant la seconde moitié de l'année 1395, la maladie n'ait guère quitté le Roi. Les médecins désespéraient de la guérison, lorsque, tout à coup, au mois de février 1396, le Roi revint à la santé.

Pendant la première moitié de 1397, Charles VI fut atteint d'une nouvelle récidive. Le 15 juillet, une amélioration s'étant manifestée, le Roi, pour reconnaître ce bienfait, « se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Paris, en vêtement d'apparat, et offrit à Dieu des actions de grâces... » « Depuis ce jour jusqu'au vendredi de la semaine suivante, le Roi jouit de son bon sens. Mais, le lendemain, sentant revenir ses accès de démence, il de-

manda qu'on lui ôtât son couteau et donna ordre au Duc de Bourgogne qu'on en fît autant à tous les gens de la Cour. Il avait éprouvé ce jour-là de telles souffrances, que le lendemain il fit venir ledit duc et d'autres seigneurs, et leur déclara, en pleurant, qu'il préférait la mort à de pareils tourmens. »

« Il estoit chose bien piteuse, dit à son tour Juvénal, d'ouïr les regrets qu'il faisoit quand il sentoit qu'il devoit renchoir, et invoquant et réclamant la grâce de Dieu et de Notre-Dame et de plusieurs corps saints. »

Deux moines imaginèrent de faire prendre au Roi de l'eau distillée sur des perles mises en poudre, proposèrent des incisions du cuir chevelu, et ayant, en désespoir de cause, accusé le Duc d'Orléans d'avoir exercé un sortilège sur la personne du prince, ils furent condamnés à être coupés par quartiers. On eut aussi recours inutilement aux propriétés miraculeuses d'un prétendu suaire du Sauveur, que le connétable de Sancerre avait fait venir de Bourges.

*
* *

A partir de l'année 1397, il devient très difficile de suivre la maladie du Roi à travers ses très nombreuses intermittences. Chéreau dit avoir dressé le tableau des principales phases de l'affection jusqu'en 1409, mais il n'a pas publié ce travail. Brachet, à son tour, affirme que la rechute de 1393, c'est-à-dire la première, a été suivie de quarante-deux autres, et il renvoie à une liste chronologique des rechutes et des rémissions du Roi, qu'il a pareillement omis de publier. Une telle entreprise serait à coup sûr très séduisante : elle permettrait, par une représentation graphique des différentes phases de l'affection, de saisir, dans une vue d'ensemble à la fois très rapide et très claire, l'évolution de la folie du Roi. Mais cette œuvre, avec les documens qui nous restent, ne comporterait, à mon avis, qu'une rigueur scientifique illusoire et qu'une fausse précision. Cependant, à défaut de cette chronologie minutieuse, on peut établir, avec une approximation suffisante, le nombre, la durée et la symptomatologie des accès, la durée et la forme des intermittences, en un mot, l'évolution générale de la maladie du Roi.

Les accès, à mesure que l'affection se prolonge, semblent de-

venir plus fréquens et plus persistans. Ils durent parfois plus d'une année. Le livre de la Maison royale atteste alors les dégâts causés par la fureur du malade. Il note le prix des « longues houppelandes moult gâtées dans les allées du jardin de Saint-Pol, » des « tentures de la chambre royale trouées et dessirées. » Il fait mention, très fréquemment, de « grands draps baignoirs pour le Roy. »

Dans le tableau clinique de la maladie du Roi, deux caractères surtout ont frappé les contemporains : l'intermittence et la monotonie des accès. Les alternatives de récidive et d'amélioration se succèdent avec une régularité dont l'entourage peut, dans une certaine mesure, prévoir et escompter les effets. Pendant les crises, on attend avec confiance que le Roi recouvre la santé. On profite des phases d'amélioration pour faire intervenir le Roi dans les affaires d'État : mais on se hâte, car on sait que la rechute est proche.

Chaque accès présente une grande ressemblance, sinon une complète identité, avec les accès précédens. Les chroniqueurs, pour annoncer les rechutes, emploient fréquemment des phrases telles que celle-ci : le Roi « entre alors en *la même* frénésie où il avait été auparavant. » Et cette répétition uniforme des accès les dispense d'une plus longue description.

Toutefois, il faut noter qu'en 1405, le Roi semble être tombé dans un état de prostration, physique et mentale, particulièrement accusée. Voici sur ce point les renseignemens consignés par Juvénal des Ursins, qui, à cette époque, visitait régulièrement le Roi à l'Hôtel Saint-Pol :

« C'estoit grand pitié de la maladie du Roy, laquelle lui tenoit longuement. Et quand il mangeoit, c'estoit bien gloutonnement et louvissement. Et ne le pouvoit-on faire despouiller et estoit tout plein de poux et de vermine et d'ordures. Et avoit un petit lopin de fer, lequel il meist secrètement au plus près de sa chair, de laquelle chose on ne sçavoit rien et lui avoit tout pourri la pauvre chair, et n'y avoit personne qui ôsast approcher de lui pour y remédier. Toutesfois il avoit un physicien qui dist qu'il estoit nécessité d'y remédier, ou qu'il estoit en danger et que de la guérison de la maladie il n'y avoit remède comme il lui sembloit. Et advisa qu'on ordonnast quelque six ou douze compaignons déguisez, qui feussent noircis et aucunement garnis dessoubs, pour doubte qu'on ne les blessât. Et ainsi feust

faict et entrèrent les compaignons, qu'estoient bien terribles à voir, en sa chambre. Et quand il les vist, il feut bien esbahi, et veindrent de faict à lui. Et avoit-on faict faire tous habillemens nouveaux, chemise, gippon, robe, chausses, bottes, qu'on portoit. Et le prindrent, et il disoit plusieurs paroles, et le dépouillèrent et lui vêtirent les dictes choses qu'ils avoient apporté, et estoit grand pitié le voir, car son corps estoit tout mangé de poux et d'ordures. Et si trouvèrent la dicte pièce de fer. Et toutes fois qu'on le vouloit nettoier, falloit que le feust par la dicte manière. »

Sur l'état du Roi pendant l'intervalle des accès, les contemporains nous ont laissé des indications très diverses et parfois contradictoires. Il est un caractère cependant qu'ils s'accordent à noter : c'est l'extrême instabilité de l'état mental.

Le Religieux s'exprime en ces termes : « Le Roi avait parfois des intervalles de calme... Mais soudain on le voyait changer : il frémissait et criait, comme s'il eût été piqué de mille pointes de fer, et se disait poursuivi par ses ennemis. »

Jean Brandon écrit dans le même sens : « *Nec sensum, nec intellectum habebat discernandi inter bonum et malum. Aliquandotamen lucida sibi provenerunt intervalla. . Sed, in ictu oculi conversus, fantaziando loquebatur.* »

V. — LES INTERVALLES LUCIDES

Les troubles relevés chez le Roi pendant l'intervalle des accès portent sur l'attention, la mémoire, l'affectivité, la volonté.

Très fréquemment, le Roi se montre distrait, inattentif· étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Il est incapable de surveiller ses serviteurs, qui en profitent pour mettre ses biens au pillage. On lit, à ce sujet, dans le *Songe véritable*, ces vers, confirmés par le livre des comptes de la Maison royale :

Il n'a joyaux en garde robe,
Et son trésor on ly dérobe.
Il en pert bien aux bons atours.
Que ont ses pauvres servitours.

En même temps que l'attention, la mémoire est troublée. « Il revint assez en bonne mémoire, dit Monstrelet, non pas telle que paravant il avait eue... Et, pour cette douloureuse ma-

ladie, perdi, toute sa vie durant, grant partie de sa bonne mémoire. » Il arrive au souverain de donner le même poste en même temps à plusieurs personnes, ce qui cause beaucoup d'ennuis au chancelier.

La sensibilité du Roi paraît, elle aussi, altérée. Charles VI fait preuve, à plusieurs reprises, d'une indifférence anormale en apprenant la mort de ses amis ou de ses proches. Il pardonne aux assassins du duc d'Orléans avec une facilité surprenante : « Pardonna doucement et bénignement, dit Juvénal, et faisoit tout ce qu'on vouloit. » Au moment où ses armées viennent d'éprouver des désastres, au moment où la France est envahie par les Anglais, le Roi organise des fêtes et des tournois. « La vénérable Université de Paris résolut de faire des remontrances au Roi à ce sujet. Un savant docteur en théologie prononça même un discours plein de raisons solides et d'exemples. » Le Roi resta insensible aux argumens les plus pathétiques.

Les troubles de sa volonté le livraient sans défense aux suggestions de son entourage. Monstrelet raconte qu'« il était content de traicter en tous états selon l'opinion de ceux qui étaient assistans en sa présence, tant en son préjudice comme autrement. » « Il est entouré, dit le Religieux, d'une foule de gens avides de ses trésors, qui ne peuvent supporter aucun refus et qui, à force d'importunités, le dépouillent de tout, vêtemens, joyaux, vases d'or et d'argent; et le peu qui lui reste est sans cesse mis en gage pour subvenir à ses besoins. »

C'est ce que le *Songe véritable* a exprimé avec une verve malicieuse :

> Brief il n'a rien que il demande
> N'en ne fait rien que il commande.
> Quand on veut on le tient en mue
> Et quand on veut on le remue.
> Il fait tout, et si ne fait rien.

Mais, à côté de ces textes, qui semblent indiquer dans l'intervalle même des accès une grave altération de l'état psychique, les contemporains nous ont laissé d'autres documens, qui semblent contredire les précédens et attester au contraire la restauration presque complète de l'intégrité mentale pendant les périodes que la plupart des auteurs dénomment « périodes de guérison » ou « de santé. »

Le Religieux de Saint-Denis écrit : « Le Roi ne restait pas toujours dans cet état de folie. Il assistait alors au Conseil, recevait les ambassadeurs, et répondait à tout avec assez de bon sens. »

Jean Brandon note également l'existence d'intervalles lucides : « *ut optime sentiret et responderet per tempus ad bene disponendum de multis.* »

L'attention du Roi, si souvent distraite, était capable, à certains momens, de se fixer. Si l'on s'en rapporte au texte du Religieux de Saint-Denis, le Roi écoute longuement les ambassadeurs, répond point par point à leurs discours; il donne audience à ses sujets, accueille les requêtes, rend des ordonnances, accorde des grâces. Sa repartie serait non seulement prompte, mais encore pleine d'à-propos. Il aurait pris une part active aux épineuses négociations du schisme, et discuté un jour avec l'empereur Wenceslas la possibilité d'une entente commune au sujet des affaires pontificales.

Mais les documens d'archives sont ici plus intéressans que les déclarations d'un historien officiel. Or on retrouve dans les Comptes de la Maison du Roi des textes permettant d'établir que Charles VI, dans les intervalles de ses accès, s'adonnait non seulement aux jeux d'adresse : tir à l'arc, à l'arbalète, jeu de paume, chasses, tournois, etc., mais encore aux jeux de combinaison, notamment aux cartes et surtout au trictrac, et aux dames.

En août 1413, nous voyons le Roi diriger en personne les opérations d'une sorte de scrutin parlementaire. C'est de Baye, greffier de la Cour, qui a rédigé le compte rendu de cette élection : « Li Roiz notre sire entra après sa messe finée en sa chambre de Conseil... et, par le commandement du Roi, allèrent tous hors de la chambre, hors le Roi... et moi de Baye, le graphier de la court... Je fis jurer par le commandement du Roi un chacun successivē... Et après tous aussi nomma le Roi et donna sa voix a celui qui vollt... Si me commanda le Roy, que les huis dudit Conseil ouvers, je publiasse le dit scrutin... Et, ce fait, se leva le Roi, et s'en ala chacun en sa chascune, combien que avant le département fu supplié au Roy d'aucun seigneur qu'il donnat ce lieu de quart président..., qui vacoit, à maistre J. de Wailly, naguère chancellier de Guienne. »

La mémoire du Roi, autant que son attention, se révèle, dans

beaucoup de circonstances, fort bien conservée. Il reconnaît les personnages de la Cour, les nomme par leur nom, se rappelle leurs titres et leurs attributions. En 1420, il reçut le roi d'Angleterre et l'accompagna dans Paris, sans oublier les moindres formalités du cérémonial usité en pareille occasion. « Adonc, raconte Monstrelet, fut présenté aux deux roys à baiser les sainctes reliques, et premièrement au roi de France, lequel se tourna vers le roy d'Angleterre, en lui faisant signe qu'il voulsist premier baiser, et le roy d'Angleterre, en mectant main à son chaperon, faisant révérence au roy de France, lui fit signe qu'il baisast. Et, en ce faisant, baisa ledit roy de France, et après lui le roy d'Angleterre. »

La sensibilité du Roi, en dépit de longues périodes d'insouciance et d'apathie, se manifeste parfois avec une certaine vivacité. S'il reste indifférent, ou hostile même, à l'égard de son frère et de sa femme, il est plein de tendresse et de sollicitude pour son fils, le dauphin. « Quelques personnes, dit le Religieux, osèrent accuser la Reine de négliger ses enfans. Le Roi en fut fort irrité. Il voulut savoir la vérité de la bouche même de son fils aîné, et lui demanda affectueusement depuis combien de temps il était privé des embrassemens de la Reine sa mère. « Depuis trois mois, répondit le Dauphin. »

Juvénal raconte cette anecdote : « Or advint, une fois que le Roy disnoit et estoit à table, que la nourrice, laquelle nourrissoit monseigneur le Dauphin, vint devers le Roi et dit qu'on ne pourvoyoit en rien ledit Seigneur, ni celle ou ceux qui estoient autour de lui et qu'ils n'avoient que manger ni que vestir. Le Roy de ce fut très malcontent et répondit à la dicte nourrisse que luy-mesme ne pouvoit rien avoir et qu'il n'avoit autre chose, et fut le Roy très mal content des façons qu'on tenoit. » Le Religieux confirme ce récit et ajoute que le Roy « donna sa coupe d'or à la demoiselle qui gardait son fils, » en reconnaissance de ses bons services.

En 1416, la fin d'un de ses fils, qui meurt de tuberculose pulmonaire à l'âge de neuf ans, l'afflige profondément, au dire du Religieux.

Enfin il n'est pas rare que la volonté du Roi s'affirme et s'impose, avec une fermeté qui dégénère souvent en obstination. Dès que l'on contrarie son bon plaisir, il s'irrite et exige brutalement l'obéissance.

Il chasse son médecin Renaud Fréron, dont les prescriptions lui sont insupportables. Au savant docteur en théologie, Benoît Gentien, religieux de Saint-Denis, qui lui présente, en s'appuyant sur des « raisons solides, » « et des exemples, » de respectueuses remontrances sur son goût excessif pour les tournois, il répond : « J'ai à cœur d'échapper à l'oisiveté et de consacrer ma vie à de nobles actions. Tel est le rôle qui convient à la Majesté Royale ; et, comme mon intention est de suivre désormais cette ligne de conduite, je trouve fort mauvais qu'on vienne ici me donner des leçons. Voilà ma réponse formelle. Qu'on se le tienne pour dit. » Le tournoi eut donc lieu... » (Religieux de Saint-Denis.)

De même, lorsqu'en 1408 un moine audacieux, nommé Jacques Legrand, dans un sermon devant la Cour, reproche à la Reine ses débauches, le Roi prend fait et cause pour lui, résolument. « La déesse Vénus règne seule à votre cour, s'était écrié le capucin. Partout, noble Reine, on parle de vos désordres. » « Ce langage, écrit le Religieux, fut loin de plaire à la Reine. Un de ses familiers dit avec humeur : « Si l'on m'en croyait, on jetterait à l'eau ce misérable ! » Quelques courtisans, afin d'attirer sur lui la colère du Roi, allèrent lui raconter que le moine Augustin avait parlé de la Reine dans les termes les plus offensans. Le Roi en témoigna, au contraire, beaucoup de satisfaction. Il désira même l'entendre... Ce jour-là, donc, le religieux prêcha en présence du Roi... A peine le Roi l'eut-il entendu, qu'il se leva et vint se placer en face du religieux. Tout autre eût été intimidé par la vue d'un si grand prince, mais lui n'en montra que plus de résolution... Le Roi applaudit à sa franchise, et, contre l'attente des gens de cour, il le prit sous sa protection et résolut de mettre un terme aux excès qu'il avait signalés. Mais il ne put accomplir cette résolution : il éprouva une rechute le 9 juin, et resta malade jusqu'à la fin de juillet. »

Les actes qui témoignent de la lucidité du Roi sont aussi fréquens dans les dernières années de sa vie qu'au commencement de sa folie. En 1412, en 1414, en 1417, après dix, douze et quinze ans d'aliénation, on le voit partir pour la guerre, assister aux sièges, à Melun, à Compiègne, à Troyes. C'est en 1420 qu'il reçoit le roi d'Angleterre. Un texte d'archives le montre jouant à la paume dans le bois de Vincennes, trois mois avant sa mort.

C'est le 21 octobre 1422 que le Roi mourut, à l'Hôtel Saint-

Pol, d'une maladie intercurrente non déterminée. « En ichelui, dit P. Cochon, prist au roi de France, nommé Charles VI, une maladie qui ne dura guère et trépassa le mercredi XXIe jour d'octobre. » Monstrelet donne de l'autopsie cette relation succincte : « Et fut trouvé qu'il avoit le cuer et le foye net. »

VI. — LES OPINIONS MÉDICALES

Cette étude, d'après les textes, de la folie de Charles VI, constitue un simple chapitre de cette Médecine de l'Histoire, qui tend à introduire, dans la critique historique, l'enquête médicale, se propose d'éclairer la conduite et les actes des hommes par l'analyse médico-psychologique des élémens de leur caractère, et de déterminer les facteurs pathologiques qui sont intervenus dans les réactions humaines, individuelles et collectives, du Passé. En recherchant maintenant quelle a été, depuis l'ère contemporaine jusqu'à nos jours, l'opinion des médecins sur la maladie du Roi, je compléterai cet essai de Médecine de l'Histoire par un bref chapitre d'Histoire de la Médecine.

Les médecins contemporains ne nous ont transmis ni observation ni diagnostic. Seule, la cause de la maladie les intéressait. S'agissait-il d'un empoisonnement ou d'un épanchement de bile? Telle fut la question qu'ils discutèrent par voie de syllogisme, mais sans succès, car Juvénal nous apprend que cette maladie « moult les esbahit et déconfit, » et le Religieux ajoute qu' « ils ne parvinrent même pas à en découvrir la cause. » Guillaume de Harseley, praticien renommé, avait reconnu que le Roi avait « le chief tendre et tost esmu » et recommandait de « ne pas le *courroucier ni le mélancholier.* » Mais ce n'était là, dans sa pensée, qu'un pronostic, et un mode de traitement, non un diagnostic. Quant au nom donné à l'affection par les différens auteurs, il est extrêmement variable et imprécis. Le Religieux dit : *Amentia*, *Insanitas*, *Desipientia*. Juvénal, Froissart, Monstrelet emploient indistinctement les mots de folie, frénésie, démence, aliénation d'esprit, aberration de l'entendement, etc. Il faut arriver au XIXe siècle, pour trouver l'expression de diagnostics scientifiques touchant la maladie de Charles VI. Parmi ces diagnostics, on peut établir deux catégories : d'un côté, il y a unanimité des médecins et des aliénistes pour proclamer l'existence, chez le Roi, d'un état maniaque. De l'autre côté, nous voyons, seul

contre tous, un historien, A. Brachet, opposer à l'opinion concordante des médecins le diagnostic exclusif de : Confusion mentale.

En faveur de la manie, nous citerons seulement Audry (*La Folie de Charles VI*, Lyon, 1888), A. Chéreau (*La maladie de Charles VI*, Union médicale, 1862), Bird, en Allemagne (*Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*, VI-512). Plus intéressante est l'opinion de Moreau de Tours et de Legrand du Saulle, qui ont introduit, dans le diagnostic de la maladie du Roi, la notion de folie périodique.

Dans son *Traité de médecine légale*, page 244, Legrand du Saulle cite Charles VI comme exemple, pour démontrer que, dans les intervalles lucides de certaines formes d'aliénation, la capacité testamentaire est intacte. « Pendant la maladie de Charles VI, dit-il, dès qu'il apparaissait un intervalle lucide, les pouvoirs du conseil de Régence étaient suspendus. En revenant ainsi à la santé et ressaisissant sa volonté, le Roi apaisait les discordes qui déchiraient sa famille, réparait bien des malheurs et relevait l'État que les désastres de la guerre entraînaient vers l'abîme. »

Moreau de Tours, dans son livre sur la Psychologie morbide, au chapitre des exemples historiques et à propos de l'hérédité de Louis XI, formule incidemment le diagnostic qu'il avait porté sur la maladie de Charles VI. Les faits historiques qu'il allègue sont contestables ou même certainement inexacts. On sait en effet combien est douteuse la parenté de Charles VI, fou et époux d'une reine débauchée, avec ses prétendus descendans, que les auteurs surnomment trop souvent, au mépris de la critique du témoignage : les enfans de la démence. De même, Moreau de Tours signale, comme facteurs étiologiques de la folie du Roi, l'empoisonnement de son père Charles V, qui semble bien être mort de mort naturelle, et l'accident du bal des Ardens qui est, sans aucun doute, postérieur au début des troubles psychiques du monarque. Mais le nom donné à l'affection, présenté comme l'expression d'un diagnostic et imprimé en caractères italiques, est celui de « manie périodique. » C'est la première fois qu'on trouve ce diagnostic formulé d'une façon nette et complète.

Il convient de signaler encore cette incidente d'une phrase extraite du livre *Fous et Bouffons :* « En proie à une *noire mélan-*

colie, on conçoit que Charles VI ait été entouré de bouffons qui devaient essayer de le distraire. » Mais ceci n'est plus un diagnostic et on ne peut savoir quelle importance attachait au juste Moreau de Tours à la notion de cette « noire mélancolie » dans un cas de « manie périodique. »

Enfin A. Brachet, dans son livre d'une documentation admirable, sur la Pathologie des rois de France (1903), s'est inscrit en faux contre le diagnostic de tous les autres auteurs.

« Aux conclusions des aliénistes, dit-il, qui n'ont trouvé d'autre formule de la folie de Charles VI que celle de manie périodique, consécutive à une cause prédisposante, d'ailleurs imaginaire, l'empoisonnement de son père Charles V, manquant ainsi à toutes les règles cliniques qui imposent au psychiatre la recherche de l'hérédité maternelle, nous opposerons les conclusions suivantes :

Terrain : Lignée maternelle vésanique, lignée paternelle arthritique, consanguinité univoque.

Cause déterminante : fièvre typhoïde, chez le patient, à l'âge de vingt-quatre ans, avec troubles psychiques de convalescence.

Cause provocatrice : insolation, deux mois après.

Définition de la psychose : par l'étude *a posteriori* des rémissions, on doit conclure à la confusion mentale.

Or, c'est précisément la confusion mentale qu'indique *a priori* l'étiologie, comme forme de la psychose consécutive à l'infection (cf. les travaux de Séglas, Ph. Chaslin). Dès lors, on peut affirmer, au point de vue de l'histoire, l'incapacité gouvernementale complète de Charles VI pendant les quarante-deux rémissions de ces trente années de folie (à l'inverse de ce qui se passe, par exemple, dans la folie circulaire).

Conclusion : Folie infectieuse chez un héréditaire, à hérédité maternelle vésanique, à hérédité paternelle arthritique. »

Notons enfin l'existence d'une thèse de M. J. Sallet (de Toulouse, 1907), sur la folie du roi Charles VI, dans laquelle l'auteur se borne à adopter et à transcrire les conclusions d'A. Brachet.

Cet aperçu historique nous montre donc les diverses théories pathogéniques et nosologiques de la folie, aux prises, à travers les siècles, avec un cas complexe et d'interprétation difficile. Le moyen âge applique sa pathogénie ordinaire d'empoisonnement

ou de modification humorale. Plus tard, quand la conception de la manie intermittente est acquise, la maladie de Charles VI paraît rentrer tout entière dans ses cadres. Mais un examen plus détaillé des textes et, d'autre part, l'impulsion donnée à la conception nosologique de la confusion mentale par les travaux de Chaslin, de Séglas et de Régis ont modifié ces conclusions et permis de rendre un compte plus exact de certains symptômes, qui échappaient au tableau clinique ordinaire de la manie périodique. Chacun de ces diagnostics, appliquant à la solution d'un même problème nosologique les progrès les plus récens de la science médicale, représente, au cours de l'évolution des doctrines, un moment de l'histoire de la Psychiatrie. A mon tour, je me propose, dans cette étude, d'apporter des conclusions plus précises et plus rigoureuses sur l'affection du Roi, d'après les données plus complètes et plus solidement établies de la psychiatrie contemporaine. En même temps, ce travail sera pour nous l'occasion de constater, une fois de plus, les variations et l'incertitude des documens, la difficulté de l'interprétation des faits, même à la lumière des notions scientifiques acquises, et l'intérêt de la critique du témoignage.

VII. — DISCUSSION DES TÉMOIGNAGES. ÉTUDE CLINIQUE

La première indication d'ordre pathologique que contienne l'histoire de Charles VI se rapporte à l'affection qu'il présenta, en avril 1392, à Amiens. Lors de son passage dans cette ville, à vingt-quatre ans, le jeune monarque fut atteint d'une maladie fébrile, épidémique, compliquée de troubles cérébraux (chaude maladie, fièvre chaude) qui semble avoir duré au plus six semaines, et dont la convalescence fut remarquable par sa longue durée et par des troubles profonds de nutrition (chute des cheveux et des ongles). Cet ensemble de caractères autorise, selon l'opinion, d'ailleurs trop affirmative, de Brachet, à rapporter les accidens à la fièvre typhoïde.

C'est au déclin de cette convalescence traînante que Charles VI, malgré son entourage et ses médecins, entreprit l'expédition contre le duc de Bretagne. Cette résolution, à laquelle le Roi s'obstina sans raison et dans des conditions défavorables, apparaît déjà comme un acte pathologique, et on peut avancer qu'elle se range parmi les manifestations prodromiques (euphorie,

besoin d'activité, esprit d'aventure) de l'accès d'excitation et de délire qui allait éclater. Les accidens d'ailleurs se précipitent et, à peine arrivé au Mans, le Roi donne à tous l'impression d'un malade et d'un agité. Enfin, le 5 août 1392, sourd aux conseils de ses parens, le Roi, par une chaleur torride, sort de la ville à cheval et armé de pied en cap. Ici se place l'incident historique de l'apparition du fameux personnage, qui interpella le monarque à son passage dans la forêt du Mans. Nous possédons sur cette aventure trois versions différentes : la première, celle du Religieux de Saint-Denis, émane peut-être d'un témoin oculaire de l'accident ; la seconde, celle de Froissart, postérieure à la précédente et beaucoup plus imagée et plus pittoresque ; enfin une troisième, de Juvénal, plus sobre et plus concise.

Les trois auteurs s'accordent pour admettre, à titre de fait historique, et sans contestation, l'existence de ce mystérieux personnage. Froissart cependant élève un doute, non sur la réalité mais sur l'intégrité mentale de ce vagabond, et exprime l'opinion qu'il s'agit d'un homme « plus fol que sage. » Ultérieurement, tous les historiens, à ma connaissance, ont reproduit, sur la foi des contemporains, la même version. Michelet parle, il est vrai, des « mirages » au milieu desquels le Roi chemine par ce jour de soleil aveuglant, et emploie pour désigner la venue de cet homme le mot d' « apparition. » Mais il ne semble pas avoir donné à ce terme le sens d'hallucination. Il y a là pourtant, semble-t-il, un problème de critique historique et psychiatrique qui doit être posé, sinon résolu. La diversité des récits transmis par les chroniqueurs, qui décrivent cet homme tour à tour comme « un misérable couvert de haillons » (Religieux de Saint-Denis) et « un homme, tête et pieds nus, vêtu d'une belle cote de burel » blanc (Froissart), l'invraisemblance de la conduite prêtée à ce personnage qui, selon le Religieux, s'acharna à poursuivre le Roi pendant près d'une demi-heure, malgré les menaces et les coups ; enfin l'absence de toute notion sur l'identité de cet individu qui demeure insaisissable et parvient à s'échapper, au milieu d'un grand nombre d'hommes d'armes : un tel ensemble de renseignemens paradoxaux, ou même franchement contradictoires, autorise l'historien à révoquer en doute le témoignage positif des contemporains. Ce personnage étrange, vêtu de blanc et comme immatériel, qui surgit inopinément, en prononçant des paroles menaçantes, qui se dérobe

aux hommes d'armes, résiste aux coups d'épée, et s'évanouit enfin sans laisser de traces, ce fantôme insaisissable et terrifiant paraît tenir plus du cauchemar que de la réalité; peut-être serait-il légitime d'interpréter l'apparition de ce « fol homme » comme l'hallucination d'un cerveau malade communiquée à l'entourage, devenue ensuite une hallucination ou une croyance collective, puis une légende, et de considérer cette vision, en quelque sorte, comme le prélude des accidens psychopathiques suraigus qui devaient se déchaîner quelques instans plus tard. En tout cas, cette hypothèse méritait d'être soulevée.

Au sujet de la crise furieuse de la forêt du Mans, la même question se pose : pendant l'accès, comme avant l'accès, peut-on affirmer l'existence d'hallucinations? Ici encore, le récit des chroniqueurs ne permet guère de résoudre ce problème. Au bruit d'une lance tombée sur une armure, le Roi, tout à coup, comme tiré d'un rêve, tressaille. Il s'écrie : « On veut me livrer à mes ennemis, » et donnant de l'éperon à son cheval, il se précipite dans une course effrénée, « frappant ses amis aussi bien que les premiers venus. » On sait encore par Monstrelet que le Roi, amené à Creil, aurait dit « tantost après qu'il put parler : « Pour Dieu, ôtez-moi cette espée qui me transperce le cuer ! Ce m'a fait beau frère d'Orléans ! » — Et il ajoutait : « Il faut que je le tue ! » La plupart de ces symptômes peuvent, à vrai dire, se rapporter aussi bien à des illusions qu'à des hallucinations. Toutefois, l'ensemble des troubles sensoriels, l'état de terreur intense qui les accompagne, la course éperdue dans la forêt jusqu'à complet épuisement des forces, enfin les conditions étiologiques (grande chaleur, armure très lourde, éthylisme possible) constituent autant d'argumens qui plaident en faveur de l'existence d'hallucinations, d'ailleurs associées, dans une large mesure, à des interprétations et à des illusions. Enfin, d'après Froissart, le Roi, pendant cette crise, aurait été travaillé par « une merveilleuse et forte fièvre » et plus tard, au cours de sa convalescence, il n'aurait conservé de son équipée qu'un souvenir très vague et très lacunaire.

A partir de cet accès, il ne sera plus question, dans les documens, de « fièvre et chaude maladie. » L'affection procède par intermittence, selon un type évolutif d'ailleurs assez irrégulier, sans périodicité vraie ; et, pendant le cours aussi bien que dans l'intervalle des crises, elle présente un ensemble de

manifestations complexes, dont il importe de préciser la signification clinique.

Pendant les accès, on reconnaît dans le tableau morbide deux ordres de symptômes, différens ou opposés, qui se succèdent ou même s'associent. Au premier plan, apparaissent des signes d'excitation motrice et psychique : bris d'objets, gestes obscènes, vociférations, etc. Mais, à d'autres momens, et parfois, semble-t-il, dans le même temps, le Roi manifeste un abattement, un état d'inertie et de torpeur où, selon le texte du Religieux de Saint-Denis, il refuse « de changer de chemise et de draps, de prendre des bains, de se laisser raser la barbe, enfin de manger et de dormir à des heures réglées. » Il reste muet pendant de longues heures: « On le venoit voir aucunes fois, dit Juvénal, et luy regardoit fort les gens et ne disoit mot quelconque. » A d'autres momens, il souffre, se lamente, et recherche avec angoisse quelle peut être la cause de pareils tourmens. Craignant la colère du ciel, il envoie des dons aux chapitres, notamment à Saint-Julien du Mans, « à cause des meurtres qu'il a commis » dans la forêt. Selon Juvénal, il introduit et conserve dans sa chair un morceau de fer qui produit un ulcère infect. Éprouvant une crainte, d'ailleurs assez naturelle à une époque et dans un milieu fertiles en empoisonnemens criminels, évoquant des souvenirs de famille, il se demande s'il n'est pas empoisonné et, loin de réagir par la colère et les récriminations, il se borne, en désespéré, à supplier qu'on l'achève. « S'il est ici, dit-il, celui qui me fait souffrir, je le conjure, au nom de Notre-Seigneur, de ne pas me tourmenter davantage, de faire que je ne languisse plus et que je meure! »

De ces manifestations d'inhibition et de dépression, il convient de rapprocher un ensemble de conceptions morbides que Charles VI, au cours de ses crises, exprime fréquemment : ce sont des idées délirantes de négation et de transformation, concernant sa personnalité : il n'a ni trône, ni armoiries, ni femme, ni enfans. Il s'appelle George, il est de verre, etc.

Dans l'intervalle des crises, l'affection du Roi présente, comme au cours des accès, un tableau clinique assez confus et disparate, dont il convient de reconnaître les élémens symptomatiques. Nous avons vu que les documens historiques sur les rémissions de la maladie du Roi sont, en apparence au moins, contradictoires. Dans les textes des différens auteurs, et souvent

dans le texte d'un même auteur, on peut isoler deux catégories opposées de renseignemens, qui semblent prouver : la première, une conservation remarquable, et, la seconde, une abolition presque complète de l'attention, de la mémoire, de l'affectivité et de la volonté du Roi. En présence de telles variations, je ne crois pas qu'il convienne de suivre l'exemple d'A. Brachet, qui se refuse à tenir compte des témoignages favorables à la persistance de l'activité psychique du Roi et admet la faillite continue de la raison du malade dans l'intervalle des accès.

Au contraire, cette extrême diversité des symptômes, devant l'unanimité des témoignages, doit être admise, et peut d'ailleurs s'expliquer facilement. Il est hors de doute que, dans l'intervalle des crises, le Roi ne se montre plus tel qu'il était avant l'éclosion du premier accès : il reste un malade psychique. L'équilibre mental est instable : à certains momens, la raison du Roi subit des défaillances, des éclipses. Mais ces troubles psychiques sont dus à des désordres fonctionnels, variables et passagers, de nature inhibitoire, et non pas à une diminution permanente et définitive de l'activité mentale. Ainsi se résout, ou du moins peut se résoudre, l'apparente contradiction des documens historiques.

VIII. — DIAGNOSTIC DE LA MALADIE. CONCLUSION

Après avoir étudié en détail l'observation du malade, après avoir discuté l'existence et la signification clinique des principaux symptômes, il importe de reconstituer, avec l'ensemble de ces données, le diagnostic de la maladie du Roi.

La notion étiologique d'une lourde hérédité morbide est tout d'abord évidente : il existe, notamment dans la lignée maternelle, de nombreux antécédens psychopathiques de nature surtout dépressive.

Dans sa jeunesse, le Roi, de constitution physique robuste, mais d'intelligence probablement médiocre, débauché, prodigue, et toujours en proie à une agitation stérile, se présente avant tout comme un déséquilibré du caractère et de la conduite.

Sur ce terrain constitutionnellement taré survient, à l'âge de vingt-quatre ans, une affection fébrile (probablement une fièvre typhoïde), qui s'accompagne de troubles psychiques et convulsifs, si l'on s'en réfère au sens ordinaire de l'expression : « chaut mal, »

au moyen âge. Pendant la convalescence, qui est lente et difficile, le Roi se montre bizarre, fantasque, agité et il entreprend follement cette expédition de Bretagne, qui devait être interrompue si misérablement, presque à son début, par la crise furieuse de la forêt du Mans.

Cet accès de la forêt du Mans suscite quelques difficultés d'interprétation diagnostique. La discussion du problème ne dépasse pas cependant des limites assez étroites et assez précises. D'une part, cet épisode, par plus d'un point, ressemble aux accès ultérieurs : agitation motrice et psychique, déjà évidente les jours précédens, tendances clastiques très violentes, telles qu'on les retrouvera, d'une manière invariable, dans toutes les autres crises. Mais, par ailleurs, on voit revenir, dans la description de cet accès par les contemporains, des termes tels que : fièvre et chaude maladie, qui rappellent certains élémens de l'affection d'Amiens. En dehors des symptômes d'excitation, qu'on peut rapporter à la manie, le tableau morbide par certains traits ressemble singulièrement à la crise hallucinatoire, anxieuse et désordonnée des épisodes délirans subaigus, d'origine toxique : les troubles sensoriels, les terreurs, la fugue, la chevauchée furieuse contre des ennemis imaginaires, l'inconscience, la fièvre, l'épuisement consécutif allant jusqu'au collapsus, et enfin l'amnésie ultérieure des faits de la crise, représentent les symptômes classiques des accidens cérébraux subaigus qui surviennent au cours des psychoses toxiques, à forme confusionnelle, et tels qu'on peut les observer dans l'alcoolisme, l'insolation, le surmenage, etc. C'est le mérite d'A. Brachet d'avoir insisté sur l'importance diagnostique de cet élément de confusion mentale, jusqu'alors méconnu dans la folie du Roi par les aliénistes eux-mêmes. On conçoit qu'un tel accès, survenant après celui d'Amiens, ait pu donner à cet historien l'impression d'un état confusionnel continu avec paroxysmes, d'une sorte de confusion mentale à répétition. Mais les prodromes mêmes de cet accès, aussi bien que son évolution ultérieure, semblent prouver que, dans le tableau morbide, deux ordres de symptômes se sont superposés et comme enchevêtrés. Cette association clinique d'élémens maniaques et confusionnels s'explique par la prédisposition à la manie que démontre la biographie du Roi, et, d'un autre côté, par des conditions accidentelles d'auto et d'hétéro-intoxication,

dont il est difficile de préciser l'importance et la nature, mais qu'on peut, selon toute vraisemblance, rapporter à la fatigue, la chaleur et l'insolation, et peut-être aussi à un appoint éthylique : on sait, en effet, que Charles VI était buveur, et il est probable que, par ce jour de grande chaleur, il avait, sous l'influence de l'excitation maniaque, commis quelques excès de boisson.

La série des accès suivans présente une symptomatologie plus franche, dégagée de tout élément confusionnel, et qui justifie pleinement l'opinion de tous les aliénistes sans exception, qui ont porté sur la maladie du Roi le diagnostic d'excitation maniaque. Agitation psychique et motrice, cris, chants, gestes obscènes, tendances clastiques particulièrement développées, voilà bien le tableau de la fureur maniaque, telle que l'ont décrite les plus anciens auteurs.

Cette manie possède un autre caractère, qui avait frappé les contemporains, et dont les travaux de Baillarger et de Falret devaient rendre l'interprétation facile à des aliénistes tels que Moreau de Tours et Legrand du Saulle : ce caractère, c'est l'intermittence. La folie du Roi présente tous les traits de la manie intermittente : début et cessation brusques, répétition monotone et presque identique des mêmes accidens, intervalles de lucidité relative, pendant lesquels subsistent de l'instabilité de l'humeur, des désordres psychiques multiples et transitoires, sans affaiblissement intellectuel véritable, évolution plutôt vers la chronicité que vers la démence, et, au bout de trente années, malgré la fréquence croissante d'accès presque subintrans, conservation remarquable de la conscience, de la critique personnelle et du jugement.

Mais la maladie ne se réduit pas à de la manie intermittente. On y trouve, survenant également par accès, les élémens de la dépression psychique : abattement, tristesse, craintes, mutisme, inertie psychique et motrice, idées délirantes pénibles. Ces symptômes, d'ordre mélancolique, semblent avoir prédominé au cours de l'accès de 1405. Il est même probable que ces élémens d'excitation et de dépression se sont souvent associés dans le tableau morbide des mêmes crises, réalisant ainsi le syndrome de l'état mixte, dont il est intéressant d'entrevoir ici l'observation rétrospective. Ainsi l'interprétation du cas individuel de Charles VI bénéficie des progrès que la notion nouvelle des états mixtes, formulée par Kræpelin, et vulga-

risée en France par Deny et Camus, a introduits en psychiatrie.

En résumé, le diagnostic de la folie de Charles VI peut, dans l'état actuel de nos connaissances, se formuler dans les propositions suivantes :

Déséquilibration constitutionnelle de l'émotivité et de la volonté. *Psychose intermittente*, à prédominance d'accès maniaques, avec états mixtes. Apparition épisodique, à la suite d'incidens infectieux ou toxiques, de *crises confusionnelles* et anxieuses, de courte durée, dont les élémens se sont combinés à ceux de l'excitation maniaque. C'est par cette association morbide que s'explique, dans sa symptomatologie complexe et dramatique, la scène fameuse de la forêt du Mans.

Ainsi, grâce aux acquisitions récentes qu'elle a réalisées dans le domaine des psychoses toxiques et de la folie intermittente, la Psychiatrie moderne peut reconnaître, dans la riche documentation des chroniqueurs et des textes d'archives, les élémens familiers de son observation quotidienne, et s'efforcer de résoudre le problème historique de la folie de Charles VI.

Docteur Dupré.

LES
« SOUVENIRS ENTOMOLOGIQUES »
DE
M. J.-H. FABRE

Le nom de M. J.-H. Fabre, l'entomologiste de Sérignan auquel l'Académie française vient d'accorder une de ses plus flatteuses récompenses, est désormais bien connu en France, mais l'homme et l'œuvre le sont moins. L'étude des *Souvenirs entomologiques* les révèle l'un et l'autre.

Faisons d'abord connaître l'homme. Dans quelques chapitres de son grand ouvrage, M. Fabre nous raconte les étapes principales de sa laborieuse existence.

Dès son enfance, alors que, petit paysan en sabots d'une pauvre ferme du Rouergue, il conduisait à la mare voisine le troupeau de la famille, sa conscience de naturaliste s'éveille; en même temps que sa conscience de lui-même pourrait-on dire. Dès ce moment aussi, l'incomparable observateur, comme l'a qualifié Darwin, apparaît. Désormais sa passion pour l'insecte ne fléchira plus; c'est elle qui le soutiendra et qui donnera de la sérénité à sa vie.

Le premier livre d'entomologie qu'il achète lui coûte à peu près un mois de sa maigre solde d'universitaire. Sorti de l'École normale primaire d'Avignon, il apprend seul les mathématiques et les sciences physiques. Pressé par le besoin, contre lequel il se débat sans cesse, au moment où des recherches de chimie organique lui permettent d'entrevoir la liberté que donne

l'aisance, ses efforts sont rendus inutiles par l'apparition de procédés artificiels qui réalisent plus économiquement les résultats de ses travaux. Mais ces épreuves laissent intacte sa passion maîtresse, et le jour vient enfin où il réalise son rêve. Dans cette basse vallée du Rhône où s'est écoulée presque toute sa vie, il se retire, près d'Orange, sur les bords de l'Aygues : « cours de galets, » comme il l'appelle, dans un coin de terre convoité depuis longtemps. C'est un *harmas*, c'est-à-dire un de ces terrains de là-bas, caillouteux et abandonné, morceau de terre ingrate où poussent les arbustes et les herbes de la flore méditerranéenne. Là, depuis trente ans environ, il vit en pleine nature, libre de s'abandonner à sa forte personnalité. Son désert est le laboratoire où se déroule la vie de la bête, qu'il observe en savant, en ami, en poète, et qu'il attire auprès de lui. Son matériel est presque inexistant. Il n'est armé que de sa ténacité et de son intelligence ingénieuse. Tel problème lui a demandé vingt années, telle observation lui a coûté toute une journée d'attente continue. A plus de quatre-vingts ans, il travaille encore et entreprend de nouvelles investigations.

I

Nous nous proposons de résumer les aperçus philosophiques que suscitent les observations de M. Fabre. Pour un lecteur même peu attentif, à travers l'immense collection de faits que contiennent les *Souvenirs entomologiques*, des idées générales apparaissent. Elles jalonnent l'œuvre, commentent les faits et éclairent la position prise par l'auteur dans l'ensemble des doctrines biologiques qui dominent aujourd'hui la science de la vie.

Nous commencerons par rechercher l'attitude biologique de M. Fabre. Par une originalité géniale, il est d'abord tout à fait opposé au point de vue des naturalistes fascinés par la morphologie et l'anatomie. Prendre un insecte, le transpercer d'une épingle fixée dans une boîte à fond de liège et lui mettre sous les pattes une étiquette à nom latin lui paraît méthode superficielle et ne le satisfait pas. Il estime que les caractéristiques premières de la vie sont dans les mœurs et les instincts, dans les aptitudes et les facultés psychiques. « Je ne connaîtrai réellement la bête que lorsque je saurai sa manière de vivre. Vous éventrez la bête et moi je l'étudie vivante ; vous scrutez la mort,

je scrute la vie, » dit-il. Cela signifie que l'insecte l'intéresse surtout livré à son œuvre. Si un article de plus ou de moins aux antennes le laisse assez froid, il aime à interroger l'animal, à lui laisser dire ses passions, son genre de vie, ses aptitudes; et il espère qu'à l'avenir on s'avisera que l'empalé de nos collections a vécu, exerçant un métier.

C'est donc la psychologie de l'insecte qui domine dans son œuvre. Mais il ne néglige pas absolument la morphologie ni la physiologie. En morphologie, il a découvert le dimorphisme larvaire et l'hypermétamorphose des méloïdes. En physiologie, il a fait de nombreuses études sur les déchets ou sécrétions du tube digestif; et sur un virus spécial aux insectes, qu'il n'a pas craint d'expérimenter sur son bras au risque de le perdre. Les *Souvenirs* renferment enfin de nombreuses descriptions d'organes. Mais si l'anatomie est une précieuse auxiliaire, c'est que la description de l'outil permet de comprendre la fonction qui le domine; et M. Fabre nous montre tout de suite cet outil agissant, afin « d'exciter notre admiration. »

Il conçoit la classification d'après les mêmes principes. A la base il met la fonction et non l'organe; le régime, les mœurs doivent y avoir le pas sur la forme des palpes. C'est pourquoi il démembre le groupe anthidie en cotonniers et résiniers; car il juge illogique d'appeler du même nom les pétrisseurs de résine et les cardeurs d'ouate. Et c'est pour la même raison qu'il admet l'étude de l'aranéide à côté de celle de l'insecte proprement dit. Quant à la nomenclature, elle doit être simple et ne pas avoir la sécheresse académique. « Prononcez d'abord articulé; puis faites ronfler arthropode, et vous verrez si la science ne progresse pas. » Elle ne doit pas s'envelopper d'un vain appareil d'obscurité.

Cependant l'esprit inquiet de M. Fabre est sans cesse hanté par de plus hauts problèmes, qui, indiqués çà et là, font comprendre l'impulsion qui le pousse. Par rapport à eux, l'insecte n'est plus le but; il devient un moyen. Par-dessus tout M. Fabre veut définir l'instinct; puis établir expérimentalement la démarcation qui le sépare de l'intelligence, et démontrer si, oui ou non, la raison humaine est une faculté irréductible, ou si elle n'est qu'un degré plus élevé sur une échelle dont la base descend jusque dans les bas-fonds de l'animalité Plus généralement il pose la question de l'identité ou de la différence de

l'esprit de la bête et de celui de l'homme. Il veut aussi examiner la question du Transformisme; enfin savoir si la géométrie préside à tout, et si elle nous parle d'un Universel Géomètre; ou si « le beau sévère, domaine de la raison, c'est-à-dire l'ordre, est le résultat fatal d'un mécanisme aveugle. » Que l'insecte soit propre à nous renseigner là-dessus, c'est ce qu'il affirme; car par sa richesse inouïe en instincts, mœurs, et structure, il nous révèle un monde nouveau, comme si nous avions colloque avec les naturels d'une autre planète; tandis que les animaux supérieurs, nos proches voisins, ne font que répéter un thème assez monotone.

Or ces problèmes ne peuvent pas se résoudre *a priori*. C'est aux faits à répondre, non à l'esprit humain à imaginer. Aussi il voue au fait une fidélité absolue, fanatique; tandis qu'il se défie toujours des théories. « Les faits précis sont seuls dignes de la science. Ils rejettent dans l'oubli les théories prématurées, » et si sa « méthode ne doit pas nous apprendre l'origine des instincts, elle nous apprendra du moins où il est inutile d'aller la chercher. » Observer le fait brut, l'enregistrer, puis se demander quelle conclusion repose sur sa solide charpente, telle est l'unique règle de M. Fabre; et si on lui oppose des argumens, il demande des observations : « Voyez d'abord, vous argumenterez après. »

Pour accumuler des faits, il y a, quelque pénible qu'elle soit, l'observation directe, sur les lieux mêmes où vit le sujet. Et M. Fabre nous parle alors des longues heures passées sur les sables brûlans du bois des Issarts, désormais célèbre, à épier le bembex; ou de l'assaut donné, avec l'appréhension des piqûres, à un essaim bourdonnant d'hyménoptères en plein travail. Mais il faut aussi provoquer les faits par l'expérimentation, pour mettre l'animal dans la nécessité de nous dire ce qu'il ne dirait pas livré au courant normal. M. Fabre, enfin, a usé de l'éducation, chaque fois que la chose lui a été possible. Son bureau d'études a dû souvent être bien pittoresque, quand des osmies y travaillaient, mêlées aux chalicodomes de son hangar, aux araignées de sa table.

C'est alors, sur ces faits bien observés, que se bâtit l'interprétation. Et ici, vraiment, naît le prodige; car la sympathie pour la bête donne à M. Fabre une sorte de sens spécial, qui lui permet de saisir la signification de ses actes, comme s'il y

avait entre elle et lui des moyens de communication réelle, quelque chose comme un langage. Mais, s'il ne veut pas que la science soit un froid catalogue, il limite, autant qu'il le peut, la portée de l'interprétation, car il craint de s'égarer ; et, souvent, son esprit difficile le conduit au doute, savoir : « A mesure que j'observe et que j'expérimente, je sens, dernière étape du mieux, se dresser, dans la noire nuée du possible, un énorme point d'interrogation. » C'est que lui seul connaît le nombre des problèmes qu'il n'a pas résolus.

Observer sur l'animal vivant, tel est le résumé de la méthode scientifique des *Souvenirs*. Simple bon sens, dira-t-on, et pourtant cela est peu habituel. Si on tient pour nécessaire de définir la matière brute par ses propriétés chimiques et physiques, et non pas seulement par les dernières, c'est qu'il est important de connaître les actes de son activité propre. Combien alors il est curieux de constater que le plus souvent on oublie de tenir compte des actes, quand il s'agit de décrire la vie? Sans doute, il y a dans l'être vivant, des phénomènes physiques et chimiques. Ceux-ci sont donc du domaine de la biologie; mais la psychologie de la bête n'est pas moins réelle; et il est par suite nécessaire de l'étudier. M. Fabre, cependant, nous paraît aller plus loin; car il estime que les manifestations physico-chimiques et mécaniques de la vie sont subordonnées à l'activité spéciale qui la caractérise et qu'elles ne peuvent trouver leur explication complète que dans la connaissance de cette activité.

II

Voici maintenant quelques faits typiques. Il y a, chez les insectes, beaucoup de physiciens et de géomètres : commençons par eux. M. Fabre a découvert, après des années de recherches, le nid du scarabée sacré et voici ce qu'il a vu. Lorsque le scarabée doit songer à sa progéniture, il enfouit sous terre la boulette de bouse qu'il leur destine. Là, dans l'obscurité, il la façonne en forme de poire et il place l'œuf à l'extrémité amincie, près du bout, dans une petite cavité, à dessein mal fermée. L'élégant ouvrage surprend par l'harmonie de ses lignes et par ses dimensions; mais il est étonnant surtout par son admirable adaptation aux conditions qui lui sont faites. Pour être utilisables au moment voulu, les vivres doivent, en

effet, se conserver dans un état de fraîcheur suffisante; et, comme la chose se passe en pleine canicule, il est indispensable de remédier à la prompte dessiccation qui surviendrait si le scarabée ne la rendait pas pratiquement impossible. C'est dans ce dessein qu'est construite la partie sphérique de la poire. La figure de la sphère en effet a pour propriété géométrique de réaliser la plus petite surface pour un volume donné; par suite de limiter au maximum l'évaporation. La surface de l'ouvrage est de plus tassée soigneusement, ce qui l'améliore encore à ce point de vue. Enfin la position de l'œuf n'est pas moins remarquable; de là où il est placé, il a aération suffisante; et étant au contact par la chaleur extérieure, celle-ci sert de chaleur d'incubation et affranchit la mère du soin de la couvée. « Ainsi, dit M. Fabre, ce que nous dicte la raison concorde merveilleusement avec ce que l'instinct dicte à la bête. » Et dans cet œuf d'un nouveau genre, l'insecte dépasse l'oiseau; car il s'affranchit à la fois du souci de la couvée et de celui de la becquée.

Passons à d'autres: la guêpe et la mante religieuse connaissent les propriétés athermanes de l'air. La première entoure son nid d'enveloppes enfermant entre elles des lames d'air qui mettent obstacle à la déperdition de chaleur. La seconde, dont les petits doivent passer l'hiver dans le nid, construit ce nid avec une composition gluante amalgamée avec de l'air.

Le sirex est plus surprenant. Sa larve vit dans la partie centrale d'un tronc de peuplier, et l'insecte parfait doit se préparer lui-même sa voie de délivrance. L'insecte est un cylindre, rigide comme un morceau de crayon, qui se trouve placé, à l'origine, dans le sens de la longueur du tronc. Or, sur plus d'un décimètre parfois, sa trajectoire de sortie est un arc de cercle dont la direction, d'abord verticale, s'infléchit peu à peu pour atteindre, dans le minimum de longueur et de travail, la surface extérieure du tronc. La trajectoire est toujours la plus directe de toutes celles qui se peuvent imaginer : on a vu des sirex, enfermés dans le bois de caisses à cartouches, traverser les balles de plomb, sans jamais dévier de leur route. Comment l'insecte fait-il pour résoudre ce difficile problème de minimum?

Citons enfin l'épeire qui enroule le fil de soie de sa toile suivant la courbe transcendante que les géomètres appellent spirale logarithmique.

Ces études et d'autres semblables ne constituent pas toute-

fois les plus belles découvertes de M. Fabre. Sa renommée a commencé avec ses observations sur les paralyseurs. Le paralyseur ne devant plus se soucier de sa progéniture après la ponte, doit approvisionner ses larves de proies vivantes, capables de se conserver longtemps dans un état absolu de fraîcheur; mais inoffensives. L'insecte y parvient en paralysant les ganglions nerveux locomoteurs de la victime, ce qui abolit ses mouvemens sans détruire ses fonctions organiques. M. Fabre a vu l'opération dans la nature, et il l'a observée sous ses cloches d'éducation. Voici, par exemple, comment l'ammophile paralyse le ver gris, sa victime. Au premier acte la chenille est happée par la nuque; elle réagit et se débat; mais trois coups d'aiguillon sont donnés dans le thorax, du troisième au premier anneau. Ceci fait, pendant un instant, l'ammophile, qui a accompli l'essentiel, abandonne sa proie et se livre à des mouvemens d'allégresse. Puis vient le deuxième acte : les autres segmens sont piqués, à la face ventrale, posément, méthodiquement, comme par un chirurgien qui connaît à fond l'anatomie de son opéré. Le bistouri est donc plongé dans tous les segmens de la victime. Pourtant il reste encore une sensibilité assez grande, qui ira du reste en diminuant, mais qui peut nuire au transport au terrier. Alors, au troisième acte, l'ammophile mâchonne les ganglions cervicaux. Leur piqûre tuerait infailliblement; la compression, au contraire, produit seulement un état de torpeur qui facilite le transport et disparaît ensuite. « La méthode opératoire de l'ammophile est dans le domaine de l'instinct la plus haute manifestation que je connaisse, » dit l'auteur. Il faut insister sur ce que la méthode de l'opérateur est toujours strictement déterminée par l'anatomie du sujet. La scolie par exemple ne pique qu'en un seul point la larve de cétoine qu'elle opère, parce que, dans ce cas, les ganglions thoraciques et abdominaux sont tous réunis en ce point. Elle ne pique du reste qu'après de longues recherches, lorsque se présente exactement sous son arme l'unique point cherché. D'autre part, pour paralyser l'épeire fasciée, une arénéide, le Pompile, par sauvegarde, plonge d'abord son dard dans la bouche de la victime, afin de paralyser les crochets venimeux; puis, il recule de la quantité strictement nécessaire pour paralyser, par un coup donné en arrière de la quatrième paire de pattes, les huit pattes à la fois.

Nous en passons; mais cela suffit. Les hyménoptères chas-

seurs emploient les procédés que la science avancée de nos jours pourrait suggérer aux physiologistes expérimentateurs. Il y a chez eux une sublime logique. Leur précision est d'ailleurs extrême; car le coup de dard donné dans la bouche de l'épeire paralyse les crochets, mais non pas les palpes, leurs très proches voisins et leurs dépendances. Le point tout juste visible qui doit être atteint l'est seul. Le pompile est un vivisecteur d'une effrayante précision.

M. Fabre nous paraît être sorti victorieusement de toutes les objections qu'on lui a faites. Par exemple, il démontre que le gibier n'est pas mort en faisant observer qu'il remue et que son intestin fonctionne; en conservant pendant neuf mois des larves de cétoine paralysées par la scolie; en élevant au biberon d'autres victimes. Il a expérimenté que la constitution chimique du venin n'était pas la cause de la paralysie. Il peut donc conclure en admirant : « Dufour, pour expliquer la merveille, ne trouve qu'une liqueur préservatrice; qu'il me soit permis d'insister sur ce rapprochement entre l'instinct de la bête et la raison du savant pour mieux mettre en son jour l'écrasante supériorité de l'animal. »

A côté des paralyseurs prennent place les tueurs. Leur méthode est également bien inspirée. Le philanthe apivore se nourrit du miel qu'il expulse du jabot de l'abeille. Aussi pique-t-il toujours au col, pour causer la mort réelle. La mante également attaque toujours sa proie par la nuque; la tarentule fait de même. Tous ces animaux connaissent donc les secrets anatomiques de la nuque, du nœud vital. Beaucoup d'autres points cependant sont vulnérables; mais ils sont sagement épargnés.

Passons à un autre ordre d'idées. L'insecte parfois est doué d'un sens naturaliste sûr. Le cerceris tuberculé, qui ne vit que du nectar des fleurs, se confine rigoureusement, pour le choix de ses victimes, dans un seul groupe générique, tout en capturant pour ses larves des espèces qui ont entre elles des différences considérables de taille, de configuration, de couleur. Le larin ours, pour établir sa famille, sait très bien distinguer ce qui est culot d'artichaut de ce qui ne l'est pas. Il choisit l'artichaut, le cardon des jardins, la mesquine centaurea aspera, le kentrophylle laineux. On ne soupçonne pas à quel signe il peut se fier.

Enfin des insectes qui meurent sans jamais voir leur progéniture savent, quand c'est nécessaire, discerner, sous terre et dans une obscurité complète, le point précis où doit être pondu l'œuf. Ainsi, la larve de cétoine est six ou sept cents fois plus grosse que le ver de la scolie nouvellement éclos. Or il faut, sous peine de mort, que l'attaque ait lieu en un point unique et c'est en ce point, précisément, que la mère pond toujours l'œuf. Les chenilles de l'Eumène sont incomplètement paralysées; aussi l'œuf n'est-il pas pondu sur les vivres, mais suspendu au dôme de la cellule, par un filament en forme de fourreau, dans lequel le ver trouve un refuge contre la dent des victimes, entamées peu à peu.

On allongerait indéfiniment ces récits. Nous nous en tiendrons là pour l'insecte parfait ; mais il faut donner des exemples qui témoignent de la science de la larve. Le ver du scarabée sacré répare très bien les brèches faites à l'enveloppe de la poire qu'il mange et qu'il habite; et il utilise à cet usage ses déchets digestifs; procédé éminemment économique. La larve de la scolie nous déroute par l'ordre qu'elle met à consommer sa victime. Elle procède du moins nécessaire au plus nécessaire, pour la conservation d'un reste de vie jusqu'à la fin. D'abord, elle absorbe le sang qui sort de la blessure qu'elle fait à la peau; puis elle passe aux matières grasses enveloppant les organes internes; ensuite à la couche musculaire tapissant la peau; enfin, en dernier lieu, aux organes essentiels et aux centres nerveux. Cette atroce agonie peut durer une quinzaine de jours !

Les vers de la Mouche bleue de la viande liquéfient la viande, pour s'en abreuver. Gros et gras, ils quittent le cadavre en perforant l'épiderme et s'enfoncent sous terre, afin d'éviter d'être la proie du dermeste, consommateur des arides reliques animales. Et avec tant de sagesse ils sont dépourvus de tête. Enfin, sachant les misères qui les attendent lorsque, devenus mouches délicates, ils ont à remonter à la surface du sol, ils ne s'enterrent pas trop profondément. Mais voici les observations sur la larve du Cerambyx cerdo. Son bilan sensitif se résume dans le goût et le toucher, l'un et l'autre très obtus : ce n'est qu'un bout d'intestin qui chemine. Or ce néant est capable de prévisions merveilleuses. Trois années la larve divague dans l'épaisseur d'un tronc d'arbre. Le capricorne qui en est issu ne peut se frayer un passage dans le bois. C'est alors le ver qui lui

prépare ses voies. Sous l'impulsion d'un pressentiment, pour nous insondable mystère, la larve quitte l'intérieur du chêne et s'achemine vers l'extérieur, au péril de sa vie, car elle y est menacée par le pic. Elle laisse, entre la galerie et le dehors, un menu rideau d'écorce ou même rien. La fenêtre libératrice ouverte, elle recule, et, sur le côté de la voie de sortie, elle creuse l'appartement de la nymphose, barricadé de débris ligneux et d'un opercule minéral de craie dont son estomac fournit le calcaire. La cellule est tapissée et la larve enfin s'immobilise, en ayant soin de mettre sa tête du côté de la porte; car le futur capricorne ne saurait se retourner pour sortir. Où le ver a-t-il donc puisé sa vision de l'avenir? Ce n'est assurément pas dans l'expérience de ses sens. En dehors des impressions sensorielles, l'animal a donc des inspirations innées.

On conviendra, du moins, que M. Fabre sait, à bon droit, découvrir de multiples objets d'étonnement; qu'il sait voir et sentir le merveilleux des réalités qu'il observe; et cela déjà n'est pas donné à tous.

III

On aurait une idée tout à fait fausse de l'intellect de l'insecte si on s'en tenait aux observations qui viennent d'être rapportées. Il y a un revers; et M. Fabre le montre avec autant de force qu'il en a mis à exalter la bête. Si l'insecte nous confond par sa science, en revanche, il nous embarrasse et nous déroute par sa profonde stupidité. Que l'homme, par la culture, arrive au degré de perfection de l'ammophile, cela se conçoit; mais qu'un intellect incapable et obtus y parvienne, c'est là ce qui doit surprendre.

Laissons encore la parole aux faits. Un sphex vient d'enfermer dans son terrier une proie paralysée et il est occupé au travail de comblement. Au milieu de ce travail, écartons-le et enlevons la proie de la cellule. Le sphex, resté tout à côté, entre chez lui et y séjourne un instant; puis il sort et il reprend son ouvrage au point où il l'avait abandonné; il se remet à boucher la cellule. Après visite de sa chambre vide, le sphex dévalisé se comporte donc comme s'il ne s'était aperçu de rien. Le travail de clôture est ici absurde; n'importe, l'animal l'accomplit. Les divers actes instinctifs sont donc fatalement liés l'un à l'autre.

Le sphex qui s'approvisionne avec des grillons a l'habitude, après avoir amené le grillon près du terrier, de le laisser dehors et de descendre au préalable au fond du terrier avant d'y introduire la proie. Pendant la visite, éloignons le grillon de l'entrée. Invariablement, au lieu de le descendre tout de suite, le sphex, à son retour, le ramène au bord du trou et recommence la visite domiciliaire. Ici encore ses actes sont comme mécaniquement liés et la faculté d'acquérir la moindre expérience lui semble totalement étrangère.

Le pélopée, frileux hyménoptère, approvisionne son nid avec des araignées. Au moment où il vient d'achever sa cellule de boue, d'emmagasiner sa première araignée et de fixer l'œuf sur son ventre, profitons de son départ pour enlever l'araignée. A son retour, bien qu'averti par le toucher et par la vue, il emmagasine sa deuxième araignée comme si de rien n'était. Enlevons-la, il recommence avec une troisième et ainsi de suite. Deux jours après enfin, jugeant sa bourriche suffisamment approvisionnée sans doute, alors qu'elle ne contenait rien, il clôture. Il fait mieux même; car, si au moment où le pélopée va recouvrir le nid de crépi, on enlève celui-ci de la muraille où il est accroché, sans hésitation l'insecte continue à crépir sur le mince trait circulaire qui marque l'emplacement du nid ; et il achève le travail comme si tout était normal.

Des cas identiques se produisent ailleurs. C'est ainsi que l'halicte ferme normalement d'un tampon ses cellules dévalisées par un diptère parasite.

Voici maintenant une autre expérience. Surmontons le nid de mortier de l'abeille maçonne d'un cornet de papier, non au contact du nid. Les insectes restent emprisonnés et se laissent mourir sans perforer le cornet. Au contraire, si le cornet est bien au contact du nid, ils le perforent et se libèrent. Dans le premier cas, ils peuvent évidemment percer le papier, puisqu'ils viennent de percer leur couvercle de mortier; s'ils ne le font pas c'est donc qu'ils n'y songent pas. Ainsi, interprète M. Fabre, excellemment doué pour la sortie du cocon, l'insecte, l'heure venue, poussé par un stimulant intime, se met au travail du forage. Mais une fois sorti, il a fait tout ce qu'il était destiné à faire pour sa libération; et, incapable désormais de renouveler un acte qui ne doit être accompli qu'une fois, lorsqu'il n'a pas encore senti l'espace libre, il périt faute de la moindre lueur

d'intelligence, faute de pouvoir doubler ce qui, de sa nature, est un. « C'est dans ce singulier intellect qu'il est de mode de voir un rudiment de la raison humaine ! »

Les guêpes font de même. Ce sont de merveilleux architectes; mais ils nous étonnent devant une difficulté de rien. Pendant la nuit, mettons une cloche de verre sur un guêpier. Au matin, les guêpes sortent et battent contre la paroi; mais pas une ne gratte au pied du cirque perfide. Parmi quelques égarées de la veille, arrivant des champs après avoir passé la nuit dehors, l'une creuse, il est vrai, sous le bord de l'enceinte. Nous expliquerons le sens de cet acte. On entre donc et alors, bien que fortes de leur expérience récente, la tactique de la fouille au pied du rempart n'est pas reprise pour sortir. Il n'y a donc pas, ici non plus, d'enseignement par expérience. La cité finit par mourir dans la cloche après une semaine. Venant des champs, la fouille est naturelle; car, pour entrer chez elle, la guêpe trouve parfois la porte obstruée par des éboulemens. L'acte accompli n'exige donc pas alors éclaircie nouvelle dans son ténébreux intellect; tandis que pour sortir, il faudrait réfléchir quelque peu. Peut-on croire maintenant que le matelas d'air du nid de la guêpe a été inventé par une si profonde ineptie ?

Ces conclusions sont confirmées par les nécrophores, enfouisseurs de cadavres qui ont une grande réputation d'intelligence. Suspendons un cadavre de souris par un fil de fer terminé en anneau, en accrochant celui-ci dans la petite branche, placée presque horizontalement, d'une fourche. Le fil a deux centimètres, et le tout est installé de manière qu'une poussée très légère puisse faire glisser l'anneau, à condition qu'elle soit exercée très près de lui ou sur lui-même, non sur le cadavre. Eh bien ! cette poussée ne se produit jamais, malgré de longs efforts; car l'insecte, dépourvu de toute intelligence, n'y songe pas.

La maternité est sujette aux mêmes absurdités. Un scarabée à large cou vient de pondre son œuf et sort de terre. Enlevons la pilule et plaçons-la à côté de la mère. Elle n'y prend garde et ne soupçonne pas la présence de l'objet précieux. Cependant elle est capable d'enterrer la poire; car, si on la retire avant la ponte, elle l'enfouit de nouveau.

La stupidité de la Lycose de Narbonne est plus frappante.

Cette aranéide porte ses œufs dans un sac qui traîne et ballotte à terre. Or, si après lui avoir enlevé sa pilule, on lui jette le sac d'une autre lycose, ou l'ouvrage de l'épeire soyeuse ou une bille de liège, l'objet nouveau est accepté comme le légitime. La besacière ne sait pas même distinguer son bien mélangé à de fausses pilules. Il n'y a chez elle ni choix, ni information ; des balles de papier, de coton, de fil rouge lui conviennent parfaitement. Retirée de son terrier, elle se laisse du reste mourir sans savoir en creuser un nouveau ; recommencer demanderait réflexion, et c'est une aptitude qui lui est étrangère.

M. Fabre a interrogé la larve dans le même sens et elle a fait même réponse. Les chenilles de la Processionnaire du pin marchent en filant, les unes derrière les autres, à se toucher. Sont-elles capables de rompre un circuit fermé qui les maintient sur une voie sans issue, les empêche de progresser vers leur nourriture et de retourner au nid ? Une procession parcourt le bord circulaire d'un grand vase ; le circuit, une fois fermé, est isolé du reste de la colonne, les fils qui font communiquer la corniche avec le sol sont balayés ; car ces fils, filés à l'aller, sont suivis pour le retour, servant alors de guide. Or elles restent sept fois vingt-quatre heures sur la margelle, sans l'abri du nid, regagné normalement chaque nuit ; et elles parcourent ainsi 453 mètres en 153 tours. A la fin cependant, par une chaude journée, le retour au nid finit par s'effectuer. Ainsi affamées et transies, c'était en janvier, elles persistent, parce qu'il leur manque le rudiment de lueur rationnelle qui leur conseillerait d'abandonner le circuit. Et M. Fabre soumet le cas de la processionnaire à l'école qui prétend trouver dans l'animalité l'origine de la raison humaine.

Mêmes résultats avec la chenille du grand paon : superbe papillon de nuit. A l'un des bouts du cocon, les fils libres forment embouchure de souricière permettant la sortie, non la rentrée. Si, pendant le travail de confection du cocon, ce cône terminal, que la larve construit par intermittences, en alternant avec les autres parties, est coupé, même à plusieurs reprises, la partie enlevée n'est pas réparée, le travail continue comme sur le cône intact, et la palissade reste incomplète, malgré le danger qui en résulte pour l'insecte et bien qu'il ait de la soie en quantité surabondante.

Terminons par la larve de la scolie, qui mange si savam-

ment. Dès qu'elle est détournée de ses voies, elle ne sait plus appliquer ses hauts talens. Mise sur le dos de la cétoine, en un point qui n'est pas le point d'attaque normal ; extraite de sa position, puis remise sur le ventre, et même dans la blessure ; placée sur une cétoine qui est immobilisée sans être paralysée, l'échec est complet. Elle ne connaît que son seul art spécial de manger.

Ainsi, savoir tout et tout ignorer, suivant qu'il agit dans des conditions normales ou exceptionnelles, telle est l'étrange antithèse que nous présente l'insecte. Devant la moindre difficulté il reste impuissant et il paraît incapable du moindre perfectionnement par expérience. Après ce très petit nombre d'exemples tirés des dix volumes des *Souvenirs*, on ne sait ce dont il faut le plus s'étonner, de la science de la bête ou de sa stupidité. Que les conditions changent un peu et les savans paralyseurs ne savent plus rien faire. Et on se demande alors avec M. Fabre si les merveilleux chirurgiens ont la moindre prévision concernant l'œuf. « Ils ne savent rien de rien, pas même à quoi serviront leurs opérés. Y a-t-il chez la bête des éclaircies qui combinent et des vouloirs qui poursuivent un but? Il est permis d'en douter. » Peut-on, dès lors, « songer à un rapprochement, si léger soit-il, entre l'intelligence humaine et le vague intellect de la bête? »

IV

L'instinct, en tout cas, diffère profondément de l'intelligence, et nous pouvons maintenant en préciser la nature et souligner les caractères qui le distinguent essentiellement, absolument de celle-ci. Donc l'insecte n'a pas la moindre lueur rationnelle quand il est dérouté par les artifices de l'expérimentateur. Si l'enténèbrement succède alors aux splendeurs de l'éclaircie, c'est qu'il est *ignorant* de sa science.

Le cycle qu'il parcourt se trouve très logiquement fait par un ouvrier dépourvu de toute logique. Sans raisonnement, il agit avec sagesse. L'épeire fait de la haute géométrie, guidée par son inspiration inconsciente. Si elle y songeait, elle ne ferait rien. Par une contradiction caractéristique, à l'instinct rien n'est difficile tant que l'acte ne sort pas de l'immuable cycle qui lui est dévolu. Rien n'est facile dans le cas contraire. Attribut

gratuit étonnamment *limité*, l'instinct rivalise avec le savoir, d'acquisition si coûteuse. Il renseigne sans erreur, mais dans un cercle borné, et sans que l'animal s'en rende compte. L'intelligence au contraire tâtonne, cherche, s'égare, se retrouve et plane d'une incomparable envolée. Le domaine de l'instinct est un point. Celui de l'intelligence est l'univers.

L'instinct est encore *une impulsion irrésistible*, impulsion secrète qui pousse l'animal jusqu'à satisfaction d'elle-même, même si le résultat est accidentellement sans valeur. L'animal n'est pas plus libre que conscient dans son industrie, dont les phases sont réglées comme celles de la digestion par exemple. Le pélopée et le grand paon sont de vraies roues de moulin, non aptes à suspendre leur rotation lorsque manque le grain à moudre. L'instinct impose son inflexible loi, là précisément où l'expérience et l'imitation ne peuvent rien. « Voilà le *fatum* qui explique les énormes inconsciences du pélopée. La cétoine, superbe insecte, abandonne le somptueux hamac embaumé d'essences pour descendre dans l'ordure, afin d'y pondre. Il n'y est pas incité par le souvenir de son état de larve, mais poussé par une impulsion irrésistible. L'insecte est *passif* quand il obéit à cette impulsion intérieure. Pas plus que la plante ou que la matière cristallisable quand elle assemble ses bataillons d'atomes, il ne combine pour parvenir à son ingénieux assemblage. Le nid de la mante est un ouvrage très compliqué, avec son enveloppe athermane, sa gangue cornée dans laquelle sont suspendus les œufs, ses feuillets imbriqués du sillon de sortie. Cependant, en le faisant, la mante ne lui donne aucun regard; il résulte du seul jeu des organes. Telle est, à la limite, la conception que M. Fabre se fait de l'instinct, bien qu'il ajoute ici que le nid n'est pas œuvre industrieuse exigeant le savoir faire de l'instinct. Cela fait penser aux animaux automates de Descartes.

D'autre part, la succession des actes instinctifs est rigoureusement réglée; leur ordre ne peut être retourné; il est *irréversible*, et leur suite n'est effectuée qu'une fois. Pour l'insecte, ce qui est fait est fait et plus ne se reprend. Son activité ne lui permet pas le recul; il ne rétrograde pas plus que les aiguilles d'une montre; il est comparable au cours d'eau qui ne remonte pas à sa source. Quand l'engrenage a mordu, le reste du rouage doit suivre; les actes de l'instinct sont comme une série d'échos qui s'éveillent dans un ordre fixe. On ne s'explique pas autre-

ment les inconséquences du sphex, celles du pélopée, etc., rapportées plus haut.

Cette incitation instinctive, inconsciente, est *innée*. Elle se transmet par hérédité, au même titre que le rythme du cœur ou des poumons. Chez les insectes constructeurs, il y a un ordre d'architecture, connu sans être appris, qui les incite à bâtir suivant certaines règles caractéristiques des espèces. L'insecte ignore le noviciat et ses hésitations. Les aptitudes originelles qu'il possède sont accordées ou refusées sans que le temps puisse les susciter, ni une organisation similaire les imposer : la cicadelle écumeuse n'a pas d'imitateur parmi les races les plus étroitement apparentées. Les facultés de l'instinct sont parfaites dès le début ; l'âge n'y ajoute rien. Une heure à peine après la rupture de l'œuf, la processionnaire du pin est processionnaire, filandière, lucifuge. Lorsque le scarabée accourt aux vivres pour la première fois, il obtient d'emblée la forme sphérique parfaite. Invariable, inéducable, imperfectible par l'expérience de l'individu et de la race, l'insecte n'innove jamais dans ses moyens d'action. Génie de la bête, l'instinct se transmet, immuable, d'égale mesure pour toute la série d'une espèce, permanent, général. L'expérience ne l'instruit pas. Il est caractérisé encore par des *inspirations soudaines* qui brisent à un moment le cours des actes de la vie de la bête, le rendent discontinu, la rejettent dans des voies nouvelles et imprévues, sans rapport les unes avec les autres.

L'instinct est donc impulsif, inné, invariable, soudain, irréversible, inconscient, borné.

V

Comme tous ceux qui ont fait le tour des choses et qui en ont vu les divers aspects, M. Fabre n'est jamais absolu. Il évite toujours l'uniformité d'un système. S'il nous montre la bête semblable à une machine, ce qu'elle reste toujours foncièrement, cette machine est cependant susceptible de varier quelque peu son ouvrage, dans des limites définies. Beaucoup de nouvelles observations en témoignent, et la logique en montre la nécessité. L'intellect de l'insecte n'est pas entièrement défini par ce qui précède ; la fixité absolue de ses actes supporte des tempéramens qui en modulent la surface, sinon le fondement.

M. Fabre distingue chez la bête raison et intelligence. Il nie la première, tandis qu'il affirme l'existence de la seconde *dans de modestes limites ;* et il faut expliquer le sens qu'il donne à ces mots : « Avec sa rigide science qui s'ignore, l'instinct pur, dit-il, étant seul, laisserait l'insecte désarmé dans le perpétuel conflit des circonstances. L'imprévu surgit de partout ; un guide est donc nécessaire pour choisir, accepter, refuser. » Ce guide très évident chez l'insecte, il le nomme *discernement ;* et pour marquer tout de suite le peu d'étendue de son action, il ajoute que l'insecte ne discerne que dans le cycle de son art. Ce discernement est d'ailleurs accompagné de conscience. En voici maintenant des exemples.

Le pélopée s'approvisionne d'araignées ; voilà l'instinct immuable ; mais, si l'épeire manque, la proie favorite, il garnit ses magasins de toute aranéide ; voilà le discernement. Les mégachiles construisent avec des feuilles, les anthidies avec du coton : instinct ; ils n'ont jamais fait l'un ce que fait l'autre. Il n'y aura jamais permutation ; mais la plante qui donne la feuille ou le coton peut changer ; et avec elle la matière première : discernement. Il est inutile de multiplier ces exemples. Ainsi les principes essentiels sont seuls invariables. Donc si, dans l'analyse de l'essence de l'instinct, M. Fabre creuse entre la bête et l'esprit humain un abîme infranchissable, le discernement peut être considéré comme un pont léger sur cet abîme ; il permet un faible rapprochement. M. Fabre ne consentira jamais cependant à interpréter la bête par l'homme. C'est ainsi qu'il reproche à Érasme Darwin d'avoir pensé qu'une guêpe avait eu l'idée de dépecer un cadavre de mouche afin d'alléger son fardeau et de mieux lutter contre un vent violent. Il montre qu'il n'y a là que le fait brutal d'une guêpe qui ne garde que le tronçon jugé digne de ses larves.

A la variété des victimes et des matériaux, citée plus haut, s'en ajoutent d'autres. L'osmie tricorne adopte très bien d'emblée pour son nid des tubes de verre inconnus jusqu'alors à sa race ; tout en prenant soin de les balayer comme elle le fait dans les demeures naturelles qu'elle utilise d'ordinaire. Elle est capable aussi de varier l'architecture de ses cellules. M. Fabre lui offre des roseaux. Dans les plus petits, semblables aux tubes qu'elle recherche dans la nature, elle s'approvisionne d'abord, cloisonne ensuite et bâtit ainsi ses cellules de proche en

proche. Mais dans les moyens l'ordre des actes change ; l'osmie cloisonne d'abord, en laissant sur le bord de la cloison une chatière qu'elle ne clôture qu'après avoir approvisionné. Dans les gros cylindres enfin, il y a un amas confus de cellules polyédriques sans ordre. Bâtir des cellules dans un logement gratuit et les approvisionner, voilà ici l'instinct. Le reste est discernement.

De même, quand l'ammophile paralyse sa chenille, il arrive qu'elle ne pique pas les deux ou trois derniers segmens, qu'elle néglige le mâchonnement du cerveau, qu'elle ne manifeste pas d'allégresse après le premier acte opératoire. Des actes peuvent donc être supprimés.

Des expériences sur les nécrophores sont ici très instructives. Pour enterrer les cadavres, l'insecte fossoyeur, dans les conditions naturelles où il se trouve, doit être capable de modifier sa tactique, de scier, de rompre, de dégager, de hisser, d'ébranler, de déplacer. Faute de ces ressources, il serait réduit à l'impuissance. Mettons une brique sous le cadavre d'une taupe ; après de longues épreuves, l'enterrement a lieu dans le terrain à côté, préalablement exploré. C'est résoudre une difficulté qui se rencontre normalement dans la nature, quand une pierre se trouve sous le cadavre, que l'insecte fait descendre en creusant. Pour les mêmes raisons un réseau de raphia placé sous le cadavre est coupé et l'enterrement réussit encore : il y a en effet des racines dans le sol. Suspendons maintenant une souris à un poteau vertical. Ils la secouent comme ils doivent le faire pour précipiter sur le sol un cadavre tombé sur une touffe végétale. Après toute une matinée d'efforts, ils s'attaquent enfin aux pattes ; puis aux liens. Ils coupent ce qui les gêne, parce que c'est leur industrie naturelle. Ce n'est donc là que du discernement ; mais la bête n'y saisit pas la relation de cause à effet, ne juge pas de l'opportunité de son acte.

Ainsi, chez la bête, la raison, c'est-à-dire, selon M. Fabre, la faculté qui dirige l'acte conformément aux exigences de l'accident, n'existe pas.

On peut tracer quelques limites au discernement. Toujours, l'insecte reste dans son état psychique actuel ; c'est-à-dire que si l'accident survient dans un ordre de choses dont il est actuellement occupé, il pare à l'accident, continue le travail. Un chalicodome, abeille maçonne, met en place la première couche du

couvercle de sa cellule. Pendant qu'il va chercher une pelote de mortier pour continuer, perçons le couvercle. A son retour, l'insecte répare les dégâts. Il est et reste occupé du couvercle. Mais si l'accident a rapport à un ordre de choses qui remonte plus haut et qui a trait à une œuvre finie, dont l'insecte n'a plus à s'occuper, l'animal ne saurait, pour le réparer, remonter son courant psychique. Il ne peut laisser l'actuel pour revenir sur le passé, sur un travail plus urgent que celui dont il est occupé.

Il reste néanmoins que si on veut préciser le cadre complet en dehors duquel le discernement ne peut faire agir l'insecte, les limites de ce cadre paraissent assez difficiles à apercevoir. Pour M. Fabre elles sont absolument rigoureuses; l'insecte ne peut innover en dehors. Sa doctrine, et nous la retrouverons ailleurs, consiste à croire à une *variation limitée*. Supposons qu'un homme doive aller d'un lieu à un autre par une route déterminée. Il peut en suivre le milieu ou bien les bords : voilà le discernement.

Tous les caractères par lesquels nous avons défini l'instinct sont donc susceptibles de variations au sens indiqué. Alors, un doute nous vient. Il y a là une difficulté très grande à une séparation radicale entre la bête et l'homme. Car notre intelligénce aussi a ses cadres et ses limites ; ce sont ses catégories, ses formes logiques ; de sorte que ce qui nous paraît, de ce point de vue, distinguer surtout la raison humaine de celle de la bête, c'est que, dans l'homme, l'étendue du discernement est immense, tandis qu'elle est très faible chez l'insecte : chez l'un domine le conscient ; chez l'autre l'inconscient. Il est remarquable et inexpliqué toutefois que cet inconscient coïncide parfois avec quelques-uns des actes qui demandent le plus d'efforts à la conscience humaine, comme les paralyseurs le démontrent.

L'homme et l'animal sont peut-être vers les deux extrémités d'un courant dédoublé dont une des branches va vers la conscience pure, et l'autre vers l'inconscience pure ; avec mélange partiel encore des deux parties.

VI

Mais définir l'intellect de la bête, ne suffit pas pour faire connaître toute sa mentalité, il y a aussi en elle des sentimens et des sensations. Pour déterminer tout à fait les rapports qui

existent entre la conscience de l'insecte et celle de l'homme, il faut donc étudier ce monde sentimental et sensitif. Nous arriverons là, foncièrement, à la conclusion qui se dégage de ce qui précède. Entre l'intellect humain et celui de l'insecte il y a antithèse essentielle atténuée par un léger rapprochement possible. De même entre les sentimens et les sensations de la bête et ceux de l'homme il y a des ressemblances et des identités; mais il y a aussi des élémens irréductibles, qui nous sont impénétrables.

« Le sentiment intime de la bête est pour nous mystère insondable, » dit M. Fabre. Quand nous parlons d'émotions chez elle, cela veut dire seulement qu'elle nous montre les signes extérieurs d'une vie sentimentale intérieure, des expressions qu'il est légitime de rapporter à des mouvemens de l'âme; mais bien entendu, sur l'existence même de ces émotions, nous ne pouvons rien savoir, car nous ne voyons pas l'âme, mais le corps seulement.

Nous nous contenterons d'énumérer, sans y insister, les sentimens analogues aux nôtres. L'animal éprouve du plaisir et de la douleur; il manifeste, par son chant, par exemple, *sa joie de vivre;* on note chez lui le *plaisir de l'activité* et de la réussite. Nous en avons eu un exemple chez l'ammophile. Les forts excitans que sont la lumière, la chaleur, l'insolation, lui plaisent et lui sont même nécessaires : le scarabée sacré est un passionné de soleil. La *joie de manger* est si intense qu'elle l'emporte sur les plus grandes douleurs. M. Fabre a vu une mante qui mâchonnait le ventre d'un philanthe pendant que celui-ci continuait à lécher le miel de son abeille agonisante. Tout prouve que la *maternité* est la souveraine impératrice de l'instinct; et le sentiment maternel va jusqu'au don complet de la mère. Une araignée, le Thomisus onustus, de son pauvre corps, fait bouclier sur le trésor des œufs; le manger est oublié, et la famille une fois née, tout doucement la mère meurt. La lycose, la demi-journée, pendant trois ou quatre semaines, soutient devant le soleil le sac aux œufs; pendant sept mois, elle porte sa famille sur son dos. Le copris, des mois et des mois, veille sur ses pilules à œufs sans prendre de nourriture. Chez quelques insectes existe aussi le sentiment de la *paternité*. L'esprit de *conquête* et le sentiment de la *propriété* sont manifestes chez le chalicodome. L'halicte a l'amour du village natal.

L'eumène embellit son dôme de noyaux de quartz translucide, comme animé par le sentiment du *beau*. Enfin l'insecte est férocement *égoïste* et ignore la *pitié* envers « un estropié; parfois des passans de la même race accourent pour le dévorer. »

Venons-en à un domaine sentimental plus difficile à interpréter avec nos lumières. C'est d'abord un développement extrême des *mœurs cannibales*, qui apparaissent, en général, pendant ou après la pariade ou la période du rut. Chez le carabe doré, quand les femelles sont assouvies de pariades, elles dévorent les mâles. Cette mortelle aversion existe même chez des végétariens, par exemple chez le grillon. Après la cohabitation avec la femelle, le grillon mâle est battu, estropié. Cela donne à réfléchir. Chez la mante religieuse, au moment où les ovaires mûrissent, les femelles s'entre-dévorent. Après ou pendant la pariade, le mâle est dévoré. Une femelle a dévoré ainsi jusqu'à sept mâles qui avaient été successivement agréés. Des mœurs analogues existent chez les larves. Plusieurs œufs de leucospis peuvent être pondus dans une même cellule de chalicodome; or la première née des larves dévore tous les œufs restans. Ici c'est parce qu'il n'y a de nourriture que pour une seule. Quand on met en présence deux larves de staphylin odorant, il y a prise corps à corps; l'une d'elles est bientôt saisie par la nuque et le vainqueur fait curée de l'occis.

Un autre état d'âme surprenant, particulier à l'insecte, est *l'indifférence de la victime vis-à-vis de son ennemi*, son ignorance du danger. Elle laisse faire sans résistance, comme sans comprendre ce qui l'attend. L'abeille, victime du philanthe, est insouciante du danger qu'elle court; elle ne songe pas à la fuite, et ne montre aucune inquiétude aux approches du ravisseur. Quelques-unes mêmes vont au-devant de lui. Lorsque le pompile attaque la lycose, celle-ci se jette sur lui, elle le mordille; mais, chose étrange, l'autre sort indemne de la bourrade. Ainsi, en péril mortel, la lycose ne peut se décider à mordre, même si l'ennemi descend dans son puits.

Dans les cas de parasitisme, cette indifférence de la victime, sa résignation, sont constantes; et cela nous choque; nous ne comprenons pas. Le bembex va jusqu'à nourrir ses parasites. Chez l'halicte, le sentiment du danger vis-à-vis de son diptère parasite est absolument nul. L'halicte a un terrier; le diptère s'abat près de l'entrée quand elle y entre; et là, il attend sa

sortie. Quand elle se produit, fréquemment l'halicte et le diptère sont face à face, mais ni l'un ni l'autre ne s'émeut. Rien ne dénote chez l'halicte la connaissance du danger couru par sa famille; rien ne trahit la crainte chez le diptère. Si celui-ci est surpris par l'abeille au moment de sa besogne, il n'en résulte rien de fâcheux pour lui. Le diptère descend chez l'halicte, même quand celle-ci est présente. Par couardise ou imbécile tolérance, l'expropriée laisse faire.

Comment s'expliquer ces phénomènes, tout à fait généraux dans le monde de l'insecte? Peut-être est-il permis de les interpréter par un effet de terreur chez la victime. A la vue d'un gros gibier, la mante se met soudain en terrifiante posture. La mimique est menaçante; elle veut terroriser, paralyser d'effroi. Le gibier reste en place, fasciné par l'attitude spectrale. A l'approche du pompile, l'épeire, saisie de panique, se laisse choir à terre et c'est sans doute par terreur; car le plus souvent elle est alors opérée. Cette sensibilité à la peur, la torpeur, l'hypnose qui en résultent sont affirmées par de nombreux exemples. Le scorpion, mis dans un cercle de feu, ne se donne pas du tout la mort comme on l'a dit. Il est hypnotisé par la frayeur, il entre en torpeur. Que cette vue soit exacte, cela résulte de ce que le retour à la vie, dans tous les cas d'hypnose, s'effectue exactement comme après une hypnose expérimentale produite sous l'influence de l'éther. Ce n'est pas une mort simulée par conséquent, comme on l'a pensé quelquefois.

VII

Avec les sens de l'insecte, c'est-à-dire avec ses moyens d'information, l'abîme ouvert entre l'esprit de la bête et celui de l'homme va se creuser davantage. Les sens analogues aux nôtres donnent d'abord lieu à une remarque. Leur acuité est très différente de celle qui leur correspond chez nous. La cigale, qui n'est aucunement troublée, quand elle chante, par de fortes détonations, pourrait bien être tout à fait sourde. L'odorat au contraire est souvent d'une finesse étonnante. Le scarabée endormi sent, à travers la terre, son mets favori. Le bolbocère est averti par l'olfaction de la présence du champignon hypogée qui constitue sa nourriture. Les exploiteurs de cadavres sont attirés de très loin par l'odeur.

Mais arrivons à des faits inintelligibles avec nos ressources. Le grand paon attiré par la femelle, vient dans la nuit de très loin, peut-être de plus de deux kilomètres. Les renseignemens de la vue lui sont inutiles, car si la femelle a séjourné longtemps en un endroit, d'où elle a été retirée depuis peu, il passe auprès d'elle pour aller s'abattre au désert « où ne reste que le témoignage odorant de son séjour. » La nubile doit donc émettre une odeur d'extrême subtilité, mais tout à fait indéterminable par notre olfaction. Ainsi la bête nous révèle des sensations étrangères à notre nature, qui nous stupéfient. Aucune substance odorante ne peut troubler le grand paon. M. Fabre émet alors l'hypothèse qu'il existe deux espèces d'olfactions : l'une, la nôtre, très limitée, serait due à une *émission;* l'autre, celle du grand paon, beaucoup plus efficace, serait due à un *phénomène ondulatoire.* L'odeur aurait donc deux genèses.

Quand il chasse, l'insecte nous déroute encore. Une fois, M. Fabre cherche en vain des vers gris, il fouille depuis longtemps le sol sans résultat. Il s'avise tout à coup de suivre les indications d'une ammophile. L'insecte montre le point convenable et le ver est trouvé. Rien au dehors ne trahit pourtant sa présence; le ver n'a pas d'odeur et il est invisible sous terre; de plus, le jour, il ne bouge pas, le son ne peut donc pas intervenir. Alors il faut conclure que l'insecte a d'autres moyens que les nôtres.

Le leucospis, qui explore, avec les bâtonnets de ses antennes, les nids du chalicodome, à surface dure et uniforme, ne plonge sa sonde qu'aux points sous lesquels il y a une cellule; et cependant les parties massives, sans cellules, équivalent aux vides que forment celles-ci. Le *sens antennal,* ici comme dans le cas de l'ammophile, nous échappe.

Beaucoup d'insectes ont une mémoire topographique très précise, possèdent le sens du *retour au nid.* Le bembex, revenant on ne sait d'où, s'abat sans hésitation aucune, sans recherches préalables, en un point qui, pour nos regards, ne diffère en rien du reste de la surface sablonneuse qui dissimule son terrier; il retrouve une porte que rien n'indique; comme s'il y avait chez lui une sorte d'intuition des lieux, faculté indéfinissable, car l'inconnu ne peut avoir de nom.

Des chalicodomes, dont les expéditions normales ne dépassent

pas cent mètres autour de leur nid, y reviennent très rapidement si on les en éloigne de quatre kilomètres. Pour les transporter, ils sont mis dans des cornets de papier enfermés dans un sac. L'itinéraire est compliqué autant que possible, par des allers et retours, des circuits sinueux. De temps en temps on fait tourner le sac à bout de bras, comme une fronde, pendant qu'on tourne soi-même. On met sur la route du retour l'obstacle d'une colline à franchir, d'un bois à traverser. Cependant, aussitôt lâchés, les insectes, sans exception, prennent exactement la direction du nid. Expériences faites sur la demande de Darwin, le magnétisme est hors de cause. Il y a là un mystère.

Le sens de l'*étendue libre* est un autre mystère. Les cocons des osmies sont empilés en file dans des tubes fermés à un bout et orientés dans toutes les directions. Or la sortie se fait toujours par le bout libre.

Jamais tentative n'est faite à l'opposé. C'est ce sens aussi qui dirige le sirex. Ni la structure du bois, ni une influence calorifique ou magnétique ne peut être invoquée : M. Fabre le démontre.

Les osmies encore n'hésitent pas à traverser les cocons intercalés sur leur route libératrice, quand ils contiennent des étrangers ou des larves mortes. Et là non plus nous ne soupçonnons pas leur moyen d'information.

Il faut aussi peut-être attribuer un *sens météorologique* à quelques espèces. M. Fabre croit interpréter correctement ses observations sur la processionnaire du pin en lui attribuant un moyen de percevoir les grandes fluctuations atmosphériques. L'organe en serait des boutonnières dorsales enfermant des hernies. La chenille doit sortir pendant les nuits d'hiver; or il y a concordance assez exacte entre les oscillations du baromètre et les décisions d'un troupeau observé à ce sujet. Quand le premier baisse, il reste au logis.

Ajoutons encore des cas que Lœb appellerait des *tropismes*, en ne faisant d'ailleurs que donner un nom à un mystère de la sensibilité. Les pucerons se précipitent vers la lumière de telle sorte que des grains de plomb, lâchés d'en haut, ne tombent pas avec plus de vélocité. Les jeunes des araignées montent, escaladent tout droit; le minotaure descend en terre verticalement.

Une information plus remarquable que celles qui précèdent

s'ajoute à cette riche collection. Chez beaucoup d'hyménoptères le mâle est en général plus petit que la femelle. Or, on constate que les cellules sont inégalement approvisionnées ; que les cellules faiblement approvisionnées contiennent des mâles ; tandis que les autres, fortement garnies, contiennent des femelles. D'autre part, l'approvisionnement est fait avant la ponte, et il est certain que ce n'est pas la quantité des vivres qui détermine le sexe ; car, si on diminue cette quantité dans les grandes cellules, on obtient encore des femelles ; et si on l'augmente dans les petites, on obtient encore des mâles. Il résulte de tout ceci que la femelle *connaît*, quand elle prépare les vivres, *le sexe de l'œuf* qu'elle va pondre et auquel ces vivres sont destinés. Elle le connaît même si bien qu'il faut conclure d'expériences de M. Fabre sur des osmies, que la mère pond à volonté un œuf de sexe mâle ou femelle. C'est ainsi qu'une même mère n'a pondu que des mâles dans les quinze cellules d'un nid de chalicodome exploité par elle, parce qu'il avait pris soin au préalable de raser les grandes cellules à la profondeur des petites.

Ces étrangetés se passent autour de nous, tous les jours !

VIII

M. Fabre ne pouvait échapper à la question des origines ; inévitablement il devait rencontrer le transformisme, et il paraît du reste prendre plaisir à le combattre chaque fois qu'il en trouve l'occasion. Son argumentation, ici comme toujours, est éparse dans son œuvre. Nulle part, il n'y a, dans les *Souvenirs*, de corps de doctrines. On n'y trouve que des études, sans ordre systématique, sur les mœurs d'insectes particuliers. Et ce n'est qu'à l'occasion des faits recueillis, des expériences faites, qu'il porte ses coups. Or, il a nié « à la lumière des faits, » à peu près toutes les idées que le transformisme invoque pour expliquer la formation des espèces. Il dit : « Les faits tels que je les observe, m'éloignent des théories de Darwin. »

Pour lui, d'abord le *climat*, le *milieu*, le *régime*, ont un effet nul sur l'espèce. Rappelons, avant de le suivre, qu'il définit l'espèce beaucoup moins par la structure et par la forme que par les mœurs, les aptitudes, les actes.

A la suite d'une inondation, il a observé l'apodère du noisetier, hôte habituel des montagnes, sur un verne des bords de

l'Aygues. C'était un changement de climat et de nourriture. Or le trouble n'a provoqué aucun changement dans les traits de la bête. Et il pense alors que « si les conditions de la vie de la bête viennent à changer : ou bien elle peut s'accommoder des nouveautés imposées et alors elle persiste, immuable, dans son art et son organisation ; ou bien, si elle ne le peut, elle périt, mais ne se transforme pas. Rien de commode, trouve-t-il, comme ces influences, pour faire varier l'animal au gré de nos théories ; mais rien de plus vain que cette explication démentie par les faits. » Ceux-ci prouvent au contraire que chaque membre de l'une des corporations entomologiques est soumis à des règles que rien ne fait fléchir.

Toutefois des variations sont indéniables et M. Fabre est le premier à les accorder. Les influences en question changent, ou peuvent changer quelque peu la taille, le pelage, la coloration, les accessoires extérieurs. Par exemple, il a souvent réussi à faire des nains par privation de nourriture. Mais ces concessions n'infirment pas ses conclusions fondamentales ; pas plus que lorsqu'il accordait à la bête un discernement conscient, il ne prétendait détruire l'inflexibilité foncière, radicale de l'instinct. Les variations ne sont, semble-t-il, que quantitatives, donc elles ne changent rien à la nature des organes. Accordez-nous, dit-on, une variation, si légère qu'elle soit, dans l'industrie de l'insecte ; elle amènera une race nouvelle, puis une espèce fixée. — Non, répond-il ; car, par exemple, chaque espèce d'anthidie coupeuse de feuilles reste constante dans ses détails, malgré la variété des végétaux exploités.

Le *changement de nourriture* conduit aux mêmes résultats négatifs. Les parasites montrent que la nourriture changée en qualité et en quantité n'amène pas de transformation spécifique. C'est ainsi que l'anthrax sinué est le même sur l'osmie tricorne et sur l'osmie bleue, que le zonitis brûlé reste identique sur différentes anthidies et sur le mégachile. Lorsque M. Fabre nourrit avec des araignées une ammophile soyeuse, dont la larve ne mange que des chenilles, il constate qu'aucune variation n'apparaît. Les conditions changeantes de la vie modifient donc un peu les êtres à la surface, dans la charpente jamais. De même si « le vert-de-gris des siècles altère les médailles en les recouvrant d'une patine, il ne peut rien substituer à la légende première. »

Seule dans l'immense série des insectes, la larve de la cétoine marche sur le dos, bien que pourvue de pattes. *Adaptation au milieu*, dit-on. Mais alors, pourquoi cette faculté ne s'étend-elle pas aux autres larves, très nombreuses, vivant comme elle, dans l'humus; à celle des hannetons par exemple? Une théorie qui de deux cas similaires explique l'un sans pouvoir interpréter l'autre doit être tenue en médiocre estime. Donc il faut conclure que le milieu ne fait pas l'animal, c'est l'animal au contraire qui est fait pour le milieu. Affirmation d'une extrême importance, remarquons-le; car, dans les rapports de l'animal avec le monde extérieur, dans leurs réactions mutuelles, elle donne le pas à la vie sur la matière, à l'être vivant sur les choses inertes.

Depuis Lamarck, on a invoqué *l'usage et le non-usage*, la fonction, comme cause de transformation de l'organe, et de l'espèce. Mais entre ces deux termes, fonction et organe, il n'y a pas relation de cause à effet, détermination réciproque. L'organe ne dépend pas de la fonction; ni la fonction de l'organe.

D'abord, parce qu'il est facile de trouver des fonctions identiques accomplies avec des organes différens. C'est ainsi que chez quatre rouleurs de feuilles étudiés, l'outil ne décide pas du genre de travail, puisque avec des organes différens ils parviennent tous au même résultat : le rouleau. Cela prouve que l'instinct a son origine autre part que dans l'organe et qu'au lieu d'être asservi à l'outillage, il le domine, apte à l'employer tel quel. L'odynère alpestre, sans aucun rapport avec le genre anthidie, est aussi manipulateur de mastic. La guêpe et le bousier, avec des outils et des matériaux dissemblables, travaillent sur le même patron : la poire.

Ensuite, parce qu'une infinité d'exemples prouvent que des fonctions diverses sont accomplies avec des organes identiques, ce qui démontre que l'acte ne réagit pas sur la structure. Le coléoptère est en général d'une extrême ignorance dans les délicatesses de la nidification. Par exception, seuls les bousiers, qui en font partie morphologiquement, ont une admirable industrie d'éducateurs. Les anthidies qui travaillent l'ouate ont des outils : pattes et mandibules, conformes à celles des anthidies qui gâchent du mortier ou coupent des feuilles. Le genre est homogène organiquement; il est hétérogène à fond industriellement. Le rhynchite du prunellier, identique aux autres rhynchites, ne roule

pas de feuilles, mais travaille le fruit du prunellier. Avec même outillage il se fait perforateur de coffrets. Le petit paon aime le milieu du jour ; au grand paon, si voisin, il faut les ténèbres ; et ainsi tel est doué, tel autre ne l'est pas, malgré la parité organique. La mante et l'empuse ont des formes à très peu près pareilles. Or l'empuse est très sobre et ne connaît ni les festins de cannibale, ni les tragiques amours de la mante. Et si on propose d'expliquer les différences de leurs mœurs par celles de leurs régimes, M. Fabre demande d'où viennent à l'une la boulimie, à l'autre la sobriété, alors que les organisations presque identiques sembleraient devoir amener mêmes besoins.

Des quelques exemples qui viennent d'être rapportés il résulte que les aptitudes ne sont pas sous la dépendance exclusive de l'anatomie, que l'instinct n'a pas besoin d'un outillage spécial. La vérité est autre. Au lieu de penser que l'outil fait l'ouvrier, il faut dire que l'insecte exerce son aptitude de spécialiste avec l'outil quelconque dont il est muni. Le travail réalisé, le genre d'industrie, ne peut donc nous renseigner sur l'examen de la bête. Tout à l'heure la vie avait la priorité sur le milieu ; ici l'instinct l'emporte également sur l'organe de la vie par lequel il s'exprime et se rend apparent. Il n'est donc déterminé que par soi.

Mais poursuivons. Le Darwinisme invoque la *production d'accidens heureux*, favorables. Or précisément l'accident heureux ne se produit pas, quand il pourrait, quand il devrait se produire. Si le philanthe apivore a appris à tuer l'abeille, comment l'abeille, si savante et aussi vigoureuse que lui, n'a-t-elle rien appris de semblable pour sa défense? Depuis des siècles elle se laisse faire. D'après la théorie, l'assaillant peut donc avoir acquis son talent de meurtre subit, alors que l'assaillie, mieux armée, dans sa défense, joue toujours de la dague sans efficacité ? Cette dague peut tuer cependant le philanthe. Or attaquer et se défendre ont même prix dans la lutte pour la vie; et en fait, l'abeille manœuvre furieusement de l'aiguillon, mais c'est sans résultats. Si le hasard a amené le coup très précis du philanthe, il aurait dû amener un coup quelconque de l'abeille, coup qui suffirait à tuer le ravisseur.

D'autre part, si l'*accident heureux*, très généralement, ne se produit pas, quand il se produit, il *ne se transmet pas*, ne laisse pas d'empreinte. Les pattes antérieures du scarabée sacré n'ont

pas de tarses, de doigts, si l'on veut. La nymphe n'en a pas davantage. Le scarabée naît donc estropié. On dit que ses ancêtres ne l'étaient pas, qu'ils ont perdu leurs tarses par accident et qu'ils ont transmis ce caractère à leur descendance. Mais alors, pourquoi y a-t-il des tarses aux autres pattes? Leur absence serait aussi un progrès, en atténuant les conflits avec la rudesse du sol. Or, le hasard amène la production plus ou moins complète de cet état en octobre, et les amputés font race ; pourtant, leur descendance ne met pas à profit l'amélioration de l'adulte. Tout scarabée qui naît a les quatre tarses réglementaires aux quatre pattes postérieures.

Les osmies de la ronce alignent leurs cocons en longues files dans les tiges de cette plante, et les jeunes, nous le savons, sortent d'ordinaire par le bout libre. Si la voie est obstruée, quelques-unes réussissent à sortir par une sortie latérale, les autres meurent. Mais alors, si le mieux doué écartait le moins bien doué, comme le veut la sélection, la race des osmies aurait dû laisser éteindre les faibles qui s'obstinent à la sortie commune et les remplacer par les perforateurs de pertuis latéraux. Il y aurait là un progrès immense pour l'espèce. Ce progrès n'a pas eu lieu. « Toutes les fois, dit M. Fabre, que je veux appliquer la sélection à des faits observés, elle me laisse tournoyer dans le vide. C'est majestueux, mais stérile. »

Ces faits sont importans, et nous pouvons en donner un autre exemple. Il existe une anthidie travaillant la résine, qui entre à l'état de larve au moment où l'osmie bâtit. Quand elle s'établit au fond d'une coquille d'hélice à vaste porche, elle laisse ce porche inoccupé, et il arrive qu'il soit alors occupé par l'osmie ; et les résiniers périssent emprisonnés. Or, il y a de nombreuses hélices moyennes occupées, pour lesquelles le danger de l'osmie n'existe pas, faute de place pour elle vers l'entrée. Ces essais ne sont cependant pas devenus d'usage général par legs atavique ; et nous devons en conclure que, puisque l'insecte ne transmet pas la modification apte à préserver du nuisible, il ne transmet pas non plus celle d'où résulterait pour lui l'avantageux.

En revanche, on voit des caractères désavantageux se transmettre et des *faibles subsister*. Ainsi le criquet pédestre se prive des organes du vol. Sa larve naît avec l'espoir de l'essor; mais l'organisme ne remplit pas ses promesses. Les ailes n'au-

raient évidemment pas pour lui une valeur négligeable. On dit : il y a arrêt de développement. Mais d'où vient cet arrêt? Dans le même milieu, les autres sauteurs arrivent très bien à l'appareil alaire. Pourquoi y a-t-il renoncé sous le même aiguillon du besoin, dans les mêmes conditions de régime, de climat, d'habitudes? La libellule de la houille, qui avait soixante centimètres d'envergure, a disparu; mais le faible agrion subsiste. Les faibles remplacent les puissans.

Il est du reste difficile de *savoir si un caractère est avantageux ou nuisible*. La chrysomèle du peuplier, lorsqu'elle est tracassée, déverse un liquide puant et infect. C'est, dit-on, un moyen de défense, contre les oiseaux par exemple. Mais elle a dans l'odynère un redoutable ennemi, et pour lui la droguerie de la chrysomèle est fumet délicieux. L'humeur défensive devient ainsi appât mortel. L'odynère boit le contenu de la hernie anale qui sécrète le liquide. Si c'est la lutte pour la vie qui a fait acquérir à la chrysomèle ses fioles à essence, la lutte pour la vie est une sotte.

Rien d'imprécis, en somme, comme ce concept de caractère avantageux. C'est ce que quelques observations sur le *parasitisme* et le *mimétisme* vont bien montrer. On a expliqué la formation de nombreux parasites par la prétendue facilité de la vie parasitaire, qui favoriserait la paresse. M. Fabre n'aime pas cette paresse scientifiquement préconisée. Il n'a jamais rien vu chez le parasite dénotant le fainéant. Voici un stelis, parasite du chalicodome. Il survient lorsque l'abeille a terminé son dôme de cellules. Un centimètre de crépi recouvre les loges. Alors le chétif parasite se met au travail et s'exténue sur un mortier équivalent du ciment romain. Le miel enfin apparaît. Il doit aussi murer la brèche et se faire constructeur. Or, d'après le transformisme, par son aspect, c'était une anthidie. Avant de devenir parasite, il travaillait la molle ouate des plantes laineuses ou bien la résine. Mais il dépense beaucoup plus de temps et de peine pour éventrer une cellule que pour façonner une bourre d'ouate. Il ne dérive donc pas d'une anthidie.

Réciproquement, un acte favorable à la paresse ne produit pas de parasitisme. Lorsque des chalicodomes restent absens longtemps, ils trouvent quelquefois à leur retour leurs cellules closes. Alors l'abeille rompt les scellés d'une cellule voisine, détruit l'œuf, y dépose le sien et clôture; les autres laissent

faire, insouciantes de l'œuvre achevée. Mais leur vengeance exercée, les premiers ne continuent pas leur brigandage; ils se remettent à leurs travaux normaux. Ainsi le rapt se produit dans les conditions naturelles. En le recommençant, la mère peut créer une méthode d'installation des plus favorables pour elle et les siens. Cependant elle n'en fait rien et ne devient pas parasite. « Je réclame, dit M. Fabre, un dérivé du chalicodome des hangars vivant de l'art de crever les plafonds. »

Quant au *mimétisme*, M. Fabre se fait fort, à chaque cas, d'opposer en foule des exemples qui lui sont contraires, de montrer que c'est une loi qui, sur cent cas, présente quatre-vingt-dix-neuf exceptions. Bornons-nous à l'examen du cas de la volucelle, dont on fait un exemple frappant de mimétisme. Elle ressemblerait à la guêpe pour s'introduire impunément chez elle. Mais la guêpe n'est pas si sotte, ni la volucelle aussi rusée qu'on l'affirme. Le poliste, guêpe lui-même, à tel point que le spécialiste seul ne les confond pas, est infailliblement reconnu et perdu s'il prend pied sur les gâteaux. D'autre part, des diptères pénètrent chez la guêpe tout à leur aise, En réalité, la volucelle est utile à la guêpe, elle nettoie ses enfans, débarrasse le guêpier de ses morts; et elle est accueillie en auxiliaire. Loin de nuire, elle assainit. Ennemi, elle serait exécutée. Et le mimétisme de la volucelle est une puérilité. M. Fabre l'abandonne aux naturalistes de cabinet, enclins à voir le monde des bêtes à travers l'illusion des théories.

D'ailleurs, l'imitation serait très mauvaise tactique, car, ici, le pire ennemi, c'est le collègue. Une osmie, une antophore, un chalicodome qui met la tête à la porte de sa voisine est immédiatement chassé. Nous savons, au contraire, que l'insecte laisse en paix un parasite qui se présente.

Le transformisme exploite beaucoup aussi l'idée d'*acquisitions graduelles* dues au hasard. En s'accumulant peu à peu, elles produiraient à la longue des organisations compliquées. Les mœurs et les organes seraient alors les intégrales d'infiniment petits acquis, par un long progrès, sur la route sans limites de la durée. M. Fabre réfute encore cette vue. Considérons le cas de la scolie. Il y a pour le succès de l'antique scolie une suite de conditions, chacune avec des chances presque nulles, et dont l'ensemble se réalisant est une absurdité mathématique, si le hasard doit seul être invoqué. 1° Il faut des larves exception-

nelles par la concentration de leur système nerveux; 2° l'unique point vulnérable de ces larves doit être atteint; 3° l'œuf doit être déposé au point précis qui seul convient; 4° le ver doit manger par sa méthode si compliquée. Et pareil concours serait en effet de résultats fortuits! Mais, pour nous en tenir à la larve, le premier hyménoptère s'avisant d'alimenter sa larve avec une larve de cétoine ne pouvait laisser de descendance si, dès la première génération, n'était scrupuleusement observé l'art de consommer les vivres sans provoquer la pourriture. N'ayant encore rien appris, le nourrisson mordait au hasard et il périssait. Or les scolies actuelles, qui ne sont pas novices, meurent toutes sur des éphippigères paralysées par le sphex, par exemple. Le fortuit devient dérisoire au milieu de telles complications. Donc, à l'origine, ou bien la consommation est méthodique et l'instinct est inné, ou bien elle est hésitante. Mais alors quelles étranges acquisitions sont nécessaires; faites par un être impossible, grandissant dans des successeurs impossibles. « Je hausse l'épaule, » dit M. Fabre. Il ajoute que, d'après la théorie, la scolie descend d'un précurseur mobile. Mais ce précurseur est le *deus ex machina* du transformisme, et l'imaginer, c'est vouloir illuminer une obscurité avec une autre: « phraséologie vague qui jongle avec le secret des siècles, où se complaît notre paresse, rebutée par les études pénibles. Les choses sont moins simples que le disent nos vues précipitées. »

Ce n'est pas tout. Quand l'hyménoptère sort du cocon, ses prédécesseurs n'existent plus. Il n'a donc pas de maîtres; rien ne lui est transmis par éducation par conséquent, et nous avons dit que lui-même était incapable de profiter d'une expérience accidentelle, de modifier les phases de ses actes. Enfin, à l'origine, deux réussites au moins doivent être réalisées à la fois, pour donner un mâle et une femelle. C'est l'impossible se répétant. Non, si l'hyménoptère excelle dans son art, c'est qu'il est fait pour l'exercer. Le don est originel, parfait dès le début. Il n'a pas varié, il ne variera pas. Tel il était, tel il est, tel il restera. Et M. Fabre repousse cette théorie de l'instinct. Il n'y voit qu'un jeu d'esprit où l'observateur ne trouve aucune sérieuse explication à ce qui est.

Si les acquisitions graduelles n'expliquent rien dans une race, il est également vain d'imaginer des *transitions*, des perfectionnemens progressifs d'une *espèce à l'autre*. Dans un demi-

siècle d'études, M. Fabre affirme n'avoir observé qu'un recoin très modeste du domaine instinctif. Cependant la moisson l'accable par sa variété. Mais cette multitude d'instincts ne peut nous renseigner sur de graduels passages. La scolie donne un coup de dard, le pompile deux, le sphex trois, l'ammophile un plus grand nombre. Y a-t-il acheminement de l'un à l'autre? Non, car l'anatomie change, et chaque méthode est également merveilleuse.

Alors une conclusion brutale, décisive : les espèces ne se transforment pas les unes dans les autres. Les êtres vivans sont tous « à l'effigie d'un prototype immuable. » S'il y a quelquefois des innovations, elles n'affectent que le détail. Appartenant au domaine du discernement, elles sont par suite strictement contenues dans les limites du cadre de l'instinct; mais il serait vain d'attendre des innovations qui changeraient à fond l'industrie de l'insecte. « La puissance créatrice ne revêt pas la défroque du mort. Son officine est un atelier de médailles où chaque effigie reçoit l'empreinte d'un coin spécial. Elle ne raccommode pas le vieux pour en faire du neuf. » L'animalité entière, y compris l'homme, ne provient pas d'une source unique. Si cela était, comment le sens merveilleux du retour au nid, par exemple, fréquent chez les animaux, pourrait-il être resté le partage de quelques humbles seulement?

Et, épris du fait comme il l'est, convaincu que toute certitude ne peut être fondée que sur lui, M. Fabre prononce la condamnation du transformisme. « Le transformisme, dit-il, affirme dans le passé; il affirme dans l'avenir; mais le moins possible, il nous parle du présent. Des trois termes de la durée un seul lui échappe, celui-là seul qui est affranchi des fantaisies de l'hypothèse. » Et c'est bien là son point faible. L'instinct par-dessus tout le fait crouler et le grand maître du transformisme lui-même balbutie quand il essaie de le faire entrer dans le moule de ses formules. Les idées transformistes, en résumé, forment un cycle restreint et monotone. Vagues et imprécises, on peut les orienter, au gré de sa fantaisie et, loin de guider la connaissance, elles ne résultent que d'une théorie arbitraire. Que dire alors de ceux des sens de l'insecte qui nous échappent complètement!

M. Fabre s'acharne encore. Il a voulu démontrer par l'absurde l'impossibilité du transformisme darwinien. Mais derrière ces

théories se cache une hypothèse première; l'idée qui les domine est celle de la détermination des êtres vivans par les élémens physico-chimiques et leurs lois. La vie, de ce point de vue, n'a rien d'original en elle-même, de posé, d'irréductible. Elle est un effet dérivé et la biochimie affirme qu'elle résulte uniquement du conflit de forces naturelles. M. Fabre est entièrement opposé à ces conceptions, et nul n'a souligné comme lui les difficultés du *problème biochimique*. Le chapitre sur l'aileron du criquet dénote et communique une forte émotion intellectuelle. Il soumet à l'examen de la loupe un aileron et une languette alaire de larve de criquet mûre pour la transformation. « C'est une ébauche rudimentaire de l'élytre et de l'aile futures. Au grossier va succéder l'excellent en perfection. La membrane attendue s'y trouve; mais à l'état potentiel, comme le chêne dans son gland. On ne peut voir pousser le brin d'herbe; on voit très bien pousser l'élytre et l'aile du criquet. Or, si cette poussée a lieu, c'est que « la matière organisable qui s'y configure en lame de gaze a mieux et plus haut qu'un moule: c'est qu'elle a un devis idéal qui impose à chaque atome un emplacement précis. » Et ainsi, « l'aile du criquet nous parle d'un auteur des plans sur lesquels travaille la vie. Supposons préparé, obtenu le protoplasme. Pourrions-nous l'organiser, l'injecter entre deux lamelles impalpables, ne serait-ce que pour obtenir l'aile d'un moucheron? Le criquet injecte à peu près son protoplasme entre les feuillets de l'aileron, et la matière y devient élytre parce qu'elle y trouve, comme guide, l'archétype qui la régit, par un choix antérieur à la mise en place, antérieur à la matière même. » Cet archétype, l'avons-nous? Non, alors rejetons notre produit, jamais la vie n'en jaillira.

Mais alors où est, d'après M. Fabre, l'origine des espèces? S'il ne croit pas à leurs transformations les unes dans les autres, il reconnaît tout au moins qu'elles ont apparu à des époques différentes dans le temps. Quant à leur source, elle est, dit-il, dans l'Intelligence qui régit le monde. « Plus je vois, plus j'observe, et plus cette Intelligence rayonne derrière le mystère des choses, » un Ordre Souverain régente la matière. « L'art des savans paralyseurs leur vient de la Science universelle en qui tout s'agite et tout vit. »

On n'acceptera pas, sans doute, comme antiscientifique pareille attitude. Tout au moins on conviendra, après l'argumentation

de M. Fabre, que, s'il y a transformisme, les facteurs n'en sont pas ceux qu'on invoque d'ordinaire pour l'expliquer.

Mais il est facile de transposer l'acte de foi par lequel M. Fabre termine ses investigations, de manière à lui donner une allure tout à fait scientifique. Ce qui ressort de ses études, en effet, c'est cette conclusion fondamentale, déjà exprimée d'ailleurs. L'instinct se pose, et il est le fait premier de la vie. Il n'est pas explicable; c'est son rôle au contraire d'expliquer tout ce que manifeste l'organisme placé sous sa dépendance. La science de la vie, comme toute science, doit partir de principes extraits de l'expérience et de l'observation, dont ils sont le résumé et l'expression abstraite. Or ces principes, ce n'est pas dans ce que la vie comporte de mécanique ou de physico-chimique qu'il faut les chercher, mais bien dans les actes par lesquels elle utilise et meut les corps qu'elle anime.

La vie se pose et ne se déduit pas. L'instinct ne se déduit pas non plus de l'intelligence humaine, ni la mentalité de la bête de celle de l'homme. Ainsi se trouvent rejoints et résolus les problèmes indiqués au début de cette étude.

F. Marguet.

LA DÉCOUVERTE DE RACINE

Sous ce titre *Autour d'un Racine ignoré* (1), M. Masson-Forestier, très connu comme romancier et novelliste, publie un volume où il s'attache à nous démontrer que personne n'a jamais compris Racine, — ceci, non par manque d'intelligence, mais par manque d'information, — et qu'il l'a, lui, sinon découvert complètement, du moins *reconnu*, comme disent les navigateurs, et en a le premier donné les grands traits de physionomie d'une façon exacte.

Jusqu'à présent, dit-il, à cause des Jansénistes qui ont tiré à eux Racine tant qu'ils ont pu, à cause de Louis Racine, janséniste lui-même, qui a tracé de son père, qu'il n'a pas connu (c'est vrai), le portrait le plus fade du monde (c'est vrai); à cause d'une tendance que nous avons ou plutôt que nous avions en France à considérer les grands écrivains comme de grands honnêtes gens, nous nous sommes représenté Racine comme un homme très sensible, très tendre, très doux, très pénétré, à partir d'un certain âge, de sentimens religieux, et, quoiqu'un peu malicieux, d'une exquise et délicate bonté.

Rien de plus faux: 1° Racine était un bandit; 2° Racine était un bourgeois avisé, prudent, adroit et plat.

Il était un bandit. Il était « féroce, » il était « un beau tigre; » il était « l'homme de passions dévorantes, » déchaîné à travers la société *per fas et nefas;* il était « cruel, » il était un « Benvenuto Cellini; » il était grand séducteur de femmes, de ces « vigoureux mâles qui regardent d'en haut les fem-

(1) 1 vol. in-8, *Mercure de France.*

mes » et que les femmes adorent ; etc., etc. Je crois que le mot « tigre, » appliqué à Racine, est employé une centaine de fois dans les quatre cents pages du volume.

Il était un bourgeois avisé, prudent, adroit et plat. C'est un intrigant très habile, qui mène sa vie d'après un plan bien dessiné par avance et avec une admirable logique. Il s'appuie tantôt sur sa famille paternelle, tantôt sur sa famille maternelle, surveillant de près ses intérêts, âpre, retors, madré. « Et tout cela c'est de l'intrigue ; » et « à Versailles, à la Ville, au Palais, dans sa famille, partout il joue au plus fin. » Et il est avide d'argent et il se fait donner tout ce qu'il peut d'argent par le Roi ; et il fait un horrible mariage d'argent avec une idiote et il est hideusement avare, et il meurt millionnaire, ce qui fut le but de sa vie. C'est un procureur ; c'est un maître renard.

Ces deux portraits si opposés de Racine alternent comme s'ils se poursuivaient l'un l'autre exactement pendant le cours tout entier du volume. Jamais M. Masson-Forestier ne nous dit, ni ne nous fait entendre, auquel il s'arrête et lequel décidément lui semble le vrai. Il en résulte pour le lecteur une certaine incertitude.

Or, savez-vous pourquoi M. Masson-Forestier ne choisit pas entre ces deux définitions différentes de son héros? C'est qu'il lui est indifférent que Racine soit un tigre ou un renard, un bandit ou un procureur, un grand seigneur méchant homme ou une bête de troupeau, du reste mauvaise bête, un superbe bandit ou un plat intrigant — pourvu qu'il soit un vilain homme. A cela seulement il tient ; mais il y tient furieusement. Que l'on ne croie pas que Racine soit un honnête homme, c'est cela seulement qui lui importe, et accordez-lui que Racine, d'*une façon ou d'une autre, est le contraire d'un honnête homme*, il est satisfait, il est heureux et il n'en demande pas davantage. C'est pour cela qu'il ne s'est pas attaché du tout à montrer de quelle manière, décidément, Racine est malhonnête ou de quelle manière il l'est le plus. Pourvu qu'il le soit, sa démonstration est faite et son but atteint.

Soit, et acceptons ce réquisitoire en partie double et en parties absolument discordantes, et voyons *comment* l'auteur prouve que Racine est un scélérat d'une certaine façon et aussi de la façon absolument contraire et exclusive de la première. C'est le *comment* ici qui fera le portrait, ce sont les argumen-

tations qui fourniront les traits du portrait, peut-être cohérent en définitive et en dernière analyse, qui devra rester dans notre esprit.

L'auteur explique d'abord Racine par son hérédité et par son « milieu. » C'est la méthode de Taine. Il nous montre Racine confluent de deux races, celle des Sconin, âpre, dure et violente ; celle des Racine, molle, flasque et plate. Que conclure de ceci ? Rien, puisque les deux races ont dû se neutraliser. Donc prendre Racine au berceau sans dire un mot de ses deux races était aussi pertinent et beaucoup plus court.

Mais Racine peut être *ou* un Racine *ou* un Sconin. Oui ; mais ce qui serait intéressant alors, ce serait de montrer *pourquoi* Racine est plutôt un Sconin qu'un Racine ou plutôt un Racine qu'un Sconin ; et, si ce n'est pas là ce qu'on montre, autant dire simplement que Racine était *ceci* sans s'occuper aucunement de sa race influente, qui ne l'explique que si la raison de son influence sur lui, à l'exclusion de l'autre, est expliquée elle-même. Racine est un Sconin et non pas un Racine (je suppose), soit ; mais qu'est-ce qui a fait qu'il a été Sconin plutôt que Racine ? — Je n'en sais rien. — Évidemment ; mais alors étudier cent Sconin est indifférent puisque ces cent Sconin devant être contre-balancés par cent Racine et, ne l'ayant pas été, il reste que c'est par hasard que Racine est Sconin, et alors autant vaut dire que c'est on ne sait pourquoi qu'il est né véhément.

— Mais peut-être Racine combine en lui les élémens de la double race Racine ? — Alors, mélange de rudesse et de mollesse, il est sensiblement comme tout le monde, et montrer qu'il est comme tout le monde par l'examen minutieux de ses ancêtres devient bien oiseux, et il serait plus simple, encore, de s'en tenir à l'innéité et de dire : il est né comme tout le monde, ce qui est assez naturel.

Ceci soit dit, non pas pour écarter *a priori* dans tous les cas les recherches d'hérédité, mais pour montrer par un exemple combien le plus souvent elles sont sans intérêt, sans résultat précis et une simple récréation, du reste agréable ; comme le prouve celle-là même où M. Masson-Forestier, très laborieusement, s'est livré.

Quant au « milieu, » M. Masson-Forestier, qui est un excellent artiste, nous montre, nous met devant les yeux magistralement

ce pays du Valois, rude, énergique, sauvage, nourricier et inspirateur de race âpre, volontaire et héroïque. Et cela est bien brossé. Mais que cela prouve quelque chose, on en doute, quand on sait quels êtres différens produit et nourrit un même pays; et il faut bien croire qu'il ne prouve rien, puisque M. Masson-Forestier lui-même, après nous avoir montré la Ferté-Milon comme pays sauvage et héroïque, nous dira : « Racine a pris le parti que lui conseillait son intérêt, le parti qu'imposaient à ce traditionaliste les immuables traditions de sa race. Ses enfans firent exactement de leur côté ce qu'eût fait tout bon Milonais à leur place... Louis entra dans une charge après avoir réussi le mariage richissime. Très Milonais tout cela. » Alors la Ferté-Milon est une sauvage nourricière de héros qui ne met au jour que des pieds-plats ! Il faudrait concilier. Ne nous en chargeons pas ; mais disons que, neuf fois sur dix, ces considérations sur la race et le milieu aboutissant à des conclusions très vagues, sont merveilleusement contradictoires. Je reconnais qu'elles sont intéressantes en soi. Je le crois bien, comme un beau voyage. Qu'un voyage n'ait pas de but, cela n'empêche point qu'il soit beau. Seulement, il ne faudrait pas qu'il crût qu'il en a un.

Laissons cette partie de l'ouvrage, qui du reste est de beaucoup la plus distinguée. Comment, à le considérer lui-même, l'auteur prouve-t-il que Racine ait été soit un tigre, soit un renard?

Par des démonstrations comme celles-ci. Diderot a dit de Racine : « Celui-là certes avait du génie, mais ne passait pas pour un trop bon homme... Lequel préféreriez-vous que Racine eût été bon homme, honnête commerçant, etc., ou *qu'il eût été* fourbe, traître, envieux, méchant, mais auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus?*... Cet homme n'a été bon que pour des inconnus et que pour le temps où il n'était plus. D'accord, mais dans mille ans, il sera l'admiration de toute la terre. » Je ne dis point du tout que ce mot de Diderot soit favorable au caractère de Racine. Mais M. Masson-Forestier en conclut « qu'à *Diderot la loyauté, l'honnêteté, la bonté de Racine semblaient au-dessous de tout.* » Et c'est lui qui souligne *au-dessous de tout.* Voilà des conclusions hardies. Puis, l'imagination de M. Forestier se mettant en branle, il se demande comment Diderot a pu savoir que Racine était un malhonnête homme, et il suit ainsi son idée : Diderot allait à Langres, son pays ; il y connaissait les d'Ablan-

court, neveux des Racine. Ces d'Ablancourt *ont dû* connaître les secrets de Racine...

— Quelle preuve? Aucune; mais ils ont dû les connaître.

— Ils ont dû être détenteurs de papiers secrets de Racine, qui existent encore et que M. Mesnard croyait qui concernaient le jansénisme, mais que M. Masson-Forestier sait qui n'ont aucun rapport avec le jansénisme.

— Quelle preuve?

— « Preuve morale, c'est tout, » dit M. Masson-Forestier.

— Bien.

— Du reste, les descendans *actuels* de Racine *savent* que « tout autour de Louis Racine, » il y a deux cents ans, « *on* désapprouvait son parti pris de ne pas dire la vérité, et ils l'ont attesté » à M. Masson-Forestier.

Donc Diderot a dû savoir, par ces neveux de Racine sachant du mal de lui et détenteurs de papiers qu'on ne connaît pas, mais qui l'incriminent, que Racine était un bandit.

Voilà la critique historique de M. Masson-Forestier. Voilà de quoi il étaie et soutient sa thèse. Sur de tels témoignages et une démonstration si rigoureuse, il n'est qui ose mettre la thèse en léger doute.

Comment M. Masson-Forestier prouve-t-il encore sa thèse? Par la graphologie. On a des lettres de Racine. Sur l'une d'elles, adressée à sa sœur, Mme de Sternburg, graphologue renommée, a trouvé ceci : « esprit fin, observateur, précis, pas de vague à l'âme, irritable, malin, satirique, aspirant à jouer librement des coudes... peu sentimental..., dogmatique, voire pédant... sensuel, mais délicat, pudibond, secret... chez lui vous ne trouverez pas le cœur, vous ne trouveriez que l'intellectualisme. » *N. B.* « On m'a indiqué qu'il y aurait deux races en lui. En ce cas, son esprit est latin, si latin qu'il ne pourra jamais être goûté des races du Nord; mais son tempérament peut être germain. »

Sur quoi, je remarque que la très distinguée graphologue a été un peu trop avertie et préparée (« on m'a indiqué que... ») et d'autre part que le portrait qu'elle a tracé nous donne un homme intelligent, sec, égoïste et voluptueux, mais non point du tout le tigre royal, et le fauve cruel et féroce où se plaît d'ordinaire M. Masson-Forestier. Voilà un texte d'abord un peu préparé, ensuite très fortement sollicité.

Pour moi, dans l'écriture de Racine je lis : merveilleuse

netteté d'esprit ; pondération ; sûreté de caractère ; *extrême* défiance ; goût infini de la beauté ; belle imagination ; instincts voluptueux assez prononcés. Rien de plus. Je me flatte d'être graphologue ; mais dans mon écriture on doit lire : graphologue très réservé. — Un bon graphologue de mes amis, en qui j'ai beaucoup de confiance et à qui je soumets l'autographe de Racine, le lit ainsi : « Écriture idéaliste ; beaucoup d'intelligence et de goût ; écriture surtout intellectuelle ; énergie, volonté ; pas d'esprit de contradiction ; facilité d'élocution ; causticité ; imagination, mais point déréglée, ne nuisant pas au jugement ; logique ; équilibre heureux de l'imagination et de la logique ; pas d'esprit de domination ; franchise ; intuitivité, simplicité, point d'orgueil de comparaison ; penchant à l'affection ; heureux équilibre d'intuitivité et de logique ; prudence ; ne se livre pas. » Ce diagnostic est analogue au mien, quoique entrant dans un plus grand détail.

Comment M. Forestier prouve-t-il encore sa thèse ou une de ses thèses, ou les deux? Par les témoignages des contemporains. Or les voici. Saint-Simon : « C'était un honnête homme, » Sévigné : « Il aime Dieu comme il a aimé ses maîtresses... Il aime à pleurer. » Spanheim, ambassadeur de Brandebourg (résumé) : « a réussi, est mêlé aux intrigues, joue le personnage qu'il veut, surtout celui de dévot. » Primi Visconti : « très pédant. » Dangeau : « l'homme de la cour qui avait le plus d'esprit. » Valincour : « Il était plein de passion. » Fontenelle : « Boileau dévot et méchant, Racine plus dévot et plus méchant. » La Bruyère : « Corneille plus moral, Racine plus naturel. » Boileau : « Jaloux, inquiet, railleur, voluptueux,... bel esprit. »

De ces textes discordans comme toujours, mais plus favorables en somme que défavorables à Racine, comment tirer le tigre royal ou le renard, Rastignac ou le Père Grandet? Par le système d'interprétation des textes que vous allez voir. « *Bel esprit* veut dire *un pédant*, *un fat fort adroit*. » Or bel esprit au XVIIe siècle veut dire esprit distingué, esprit rare et toujours dans le sens très favorable.

Dangeau déclare que Racine était l'homme de Cour qui avait le plus d'esprit ; donc Racine était sans âme, car Dangeau « ne dit pas un mot de son cœur ni de son caractère. »

La Bruyère dit que Racine est plus naturel que Corneille ; or naturel veut dire *naturaliste*, « or, un écrivain réaliste et

encore plus un naturaliste est toujours un peu immoral. » Donc Racine est un peu immoral.

Voilà le système d'interprétation des textes chez M. Masson-Forestier et voilà prouvé que Racine était un tigre.

Ce qui prouve encore quel tigre était Racine ou quel renard, c'est son portrait par de Troy, musée de Langres. Ce portrait (Racine entre trente et trente-cinq ans à mon avis) paraît à M. Masson-Forestier « rongé de passion, tenant du mystique et du possédé, ravagé... dur, cruel, volontaire... » C'est son jugement, ou celui de personnes dont il adopte, admire et chérit le sentiment. Ce portrait a été aux yeux des parens de Racine une « image impure » dont ils n'ont pu supporter la vue. Pour moi, — vous en jugerez par vous-même en regardant la photographie insérée dans le volume, — je vois ainsi : front d'une admirable intelligence, mais paisible, régulière et unie; yeux d'une beauté merveilleuse, tendres et extrêmement voluptueux; nez esthétique, voluptueux aussi, très *bon* aussi; lèvres spirituelles, un peu pincées, dédaigneuses, d'orateur et d'épigrammatiste; menton peu volontaire, très doux; mâchoire normale, *plutôt* étroite et fine; physionomie extrêmement pensive, douloureuse et triste.

Et s'il y a, dans cette figure d'un des plus beaux des hommes, *quoi que ce soit* qui m'indique ou cruauté, ou ruse, ou avarice, ou platitude, je ne sais pas lire un portrait, ce qui, du reste, est parfaitement possible.

Mais M. Masson-Forestier a d'autres moyens pour prouver sa thèse que la race, le milieu, le témoignage des contemporains, l'iconographie et la graphologie. Quels? Voici. Le principe de la critique des caractères, quand elle s'applique à un auteur, principe tellement certain et de certitude si évidente que M. Masson-Forestier sourit de pitié à l'égard de ceux qui n'y songent point, est que l'*auteur se peint lui-même dans les personnages qu'il peint*. Vous entendez bien; rien de plus, mais rien de moins. « Le tragédien est l'*apologiste* du crime de choix; il nous montre des êtres vigoureux chez qui bouillonne un instinct formidable, et il lance l'une contre l'autre de belles bêtes ardentes, cabrées, qui s'entr'égorgent. Le héros de la tragédie sera ainsi un apache royal en habit doré, un fauve bien disant. Voilà ce que Racine s'est plu à mettre à la scène, VOILA DONC CE QU'IL AIMAIT. Aimant de tels êtres il fallait, — *quand le comprendrons-nous enfin?* —

QU'IL LEUR RESSEMBLAT. » — « Racine s'est baigné dans le sang; ses tragédies sont féroces. Or, dit la sagesse des Brahmanes, *tout être est semblable à ce en quoi il se plaît.* » — « Les principaux personnages de Racine, n'en doutons pas, C'EST LUI-MÊME, (« c'est lui-même » souligné par l'auteur).

Ce principe étant admis, et il n'est pas un d'entre vous qui ne l'admette immédiatement, il était inutile d'écrire le livre; et il est acquis que Racine peignant des « apaches » est un « apache, » et que, du reste, tous les poètes tragiques sont des apaches. Cependant, pour voir quelles applications particulières M. Forestier fait de son incontestable principe général, suivons-le dans ses analyses de pièces de Racine et de quelques personnages raciniens.

D'abord, quand Racine invente un fait, voyez comment il l'invente. *Iphigénie :* la tragédie grecque lui offre une biche pour victime. » Or, « voyez-vous ce bonheur de faire égorger Ériphyle... Racine semble faire massacrer une amoureuse passionnée et frémissante pour le plaisir cruel de voir couler son sang. »

Évidemment! « Semble » est même de trop.

Et puis voyez ses personnages, ses personnages *qui sont lui.* « *Bajazet* devra plaire infiniment davantage quand nous serons fixés sur l'individualité de son créateur. Pour qui voit en Racine un beau tigre, cette pièce est divine. Si j'osais, je dirais que l'*âme* de Racine est sur les lèvres mêmes du blême Bajazet... » Je ne comprends pas très bien, parce que dans *Bajazet* ce n'est pas Bajazet qui est le tigre, mais enfin globalement, *Bajazet* étant une tigrerie est particulièrement représentative du tigre Racine. Voilà qui va bien.

Voyez *Andromaque.* Dans cette pièce le principal personnage, Andromaque elle-même, est marquée « d'un artifice infini *et d'une forte insensibilité.* » Si ce portrait vous étonnait un peu, suivez l'analyse ingénieuse que fait M. Forestier. Andromaque, c'est « une biche, » dont on veut tuer le petit et qui résiste, et qui a recours à des ruses pour le sauver. Et c'est en quoi elle est insensible.

— Et rien de plus que la biche aimant son faon?

— Ah! oui! Andromaque amoureuse de l'ombre d'Hector, la veuve amoureuse! Mais c'est nous qui avons mis cela dans la pièce où cela n'y est point du tout, absolument pas. « *Alors, vous croyez que cette passion est dans la pièce? S'il me fallait*

vous citer tous ceux qui la cherchent depuis plus de deux siècles et ne la trouvent pas, ce serait long... »

— Vous m'étonnez !

— Je suis là pour cela, puisque personne n'a compris Racine depuis 1660. Cependant je veux bien rendre raison de l'illusion qui fait croire qu'il y a dans *Andromaque* trace d'amour, de la part d'Andromaque, pour Hector; « ce qui pourrait faire croire un instant à cette passion, ce sont quelques paroles habiles d'Andromaque. Un moment elle... *feint* d'avoir dans ses bras, d'enlacer tendrement son fils, qui du reste est absent... »

— Comment ! qui est absent ! Mais c'est Pyrrhus *qui raconte* la scène et qui dit : « Vainement j'assurais mon secours à mon fils. C'est Hector, *disait-elle en l'embrassant toujours*. Voilà ses yeux, sa bouche... C'est lui-même, c'est toi, cher époux que j'embrasse. » Dans la scène que raconte Pyrrhus, Astyanax est parfaitement dans les bras de sa mère.

— Si vous voulez; mais cela ne fait rien; ma remarque subsiste. Et du reste ne voyez-vous pas, que, quoi qu'Andromaque dise de son amour, nous y croirions bien davantage si ce fût Hermione qui en parlât ? « Nous croirions bien autrement à ce violent amour de veuve si Hermione, devant nous, jetait à la tête de Pyrrhus : « Y pensez-vous ? Andromaque en aime toujours un autre. »

— Je ne vois pas trop pourquoi Hermione, « qui a tant d'intérêt à dire cela » en serait plus crue qu'Andromaque le disant elle-même ; et c'est précisément celui qui a intérêt à dire quelque chose qui est médiocrement cru quand il le dit.

— Mais ce n'est pas tout ! Ce sont les actes et non pas les paroles qui font croire aux choses.

— Bon cela.

— « Ce sont les actes qui comptent. Eh bien ! nous n'avons pas chez Andromaque d'actes tels que, pour nous devenir intelligible, ils exigent de n'être motivés que par la compassion pour son cher défunt. »

— Comment ! Un acte prouvant qu'Andromaque aime Hector ! Mais cet acte, c'est toute la pièce ! S'il ne s'agissait que de sauver Astyanax, ce serait facile, il est tout sauvé : il n'y a qu'à épouser Pyrrhus. Mais il s'agit de sauver Astyanax *sans* épouser Pyrrhus. Or pourquoi Andromaque ne veut-elle pas épouser Pyrrhus ? Uniquement parce qu'elle aime Hector.

— J'ai donc prouvé jusqu'à la dernière évidence que dans *Andromaque* il n'y a pas trace d'amour d'Andromaque pour Hector et qu'il n'y a qu'une biche.

— Soit; Racine, car il est probable d'après vous qu'*Iphigénie* a été écrit avant *Andromaque*, aura mis dans *Andromaque* la biche qu'il a retranchée d'*Iphigénie*.

— C'est cela même.

Voilà un des exemples des analyses de M. Masson-Forestier. Elles sont suggestives.

Aussi bien M. Masson-Forestier a des manières d'interpréter les textes qui surprennent toujours. On attribue à Racine cette épigramme mise dans la bouche de Mme de Maintenon parlant de Louis XIV :

> Il eut peur de l'enfer, le lâche, et je fus reine.

M. Forestier rapproche ce vers de ceux de *Bérénice:*

> Ah ! lâche, fais l'amour et renonce à l'Empire...
> Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez.

Le rapport m'échappe.

Pyrrhus dit : « Moi l'aimer ! une ingrate qui me hait d'autant plus que mon amour la flatte, » et Oreste dit : « Et vous le haïssez ! Avouez-le, madame, l'amour n'est pas un feu qu'on renferme en son âme. » Et sur ces deux textes (que par parenthèse une erreur de transcription attribue tous deux à Pyrrhus ; mais il n'importe), M. Masson-Forestier dit : « Donc selon Racine l'amour exige de la haine quand il n'est pas partagé. » Pour le premier texte, c'est exact, avec cette restriction importante que ce n'est pas *selon Racine*, mais selon Pyrrhus, et qui se trompe sur lui-même, qu'il en est ainsi ; et pour le second texte, il n'y a pas un mot de ce que M. Masson-Forestier dit ; il y a ceci qu'Hermione vient de laisser échapper un mot d'amour pour Pyrrhus, et qu'Oreste s'en est aperçu.

Hippolyte dit à Phèdre qui vient de lui faire l'aveu de son amour pour lui : « Oubliez-vous que Thésée est mon père et qu'il est votre époux ? » et Phèdre lui répond : « Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire ? Ai-je perdu tout le soin de ma gloire ? » M. Masson-Forestier croit qu'elle « bondit, parce qu'Hippolyte n'a pas un rang comparable au sien. » Où voit-il cela ? « Gloire » durant tout le XVIIe siècle veut dire « hon-

neur » et Phèdre parle de son honneur de femme. Il n'est pas question de rang là dedans.

Ailleurs M. Masson-Forestier trouvera « vers *pâle* du *pâle* Oreste » le vers :

Eh bien ! je meurs content et mon sort est rempli.

Trouver Oreste pâle, et pâle ce vers-là, c'est une opinion bien particulière.

Il y a en appendice un morceau sur la sensibilité qui est extraordinaire à ce point de vue, c'est-à-dire pour ce qui est de ne pas comprendre le sens des mots : « Il y a deux sensibilités bien distinctes, l'une aristocratique et la seule connue au XVIIe siècle, l'autre plus moderne... qui daterait des lettres de Mlle Aïssé... Jusque-là l'égoïsme régnait en maître en littérature comme dans les mœurs... *La compassion, la douce sympathie* qui essaie de partager les peines des malheureux, l'affection désintéressée, ce besoin altruiste d'un cœur généreux d'apaiser les douleurs, tout cela était évidemment ignoré, *puisqu'il n'existait même pas de mot pour l'exprimer.* » — Donc, M. Masson-Forestier, non seulement ignore « Monsieur Vincent, » comme on disait au XVIIe siècle ; mais il ignore le mot *charité ;* car enfin, compassion douce, sympathie qui essaie de partager et de soulager les peines des malheureux, affection désintéressée, besoin altruiste d'un cœur généreux d'apaiser les douleurs, mon Dieu, tout cela s'appelait charité et il existait un mot, et même assez répandu pour l'exprimer. Mais poursuivons.

« Au grand siècle, le *sensible*, c'était le lettré, l'observateur pénétrant, le coupeur de cheveux en quatre. Et c'est ainsi, dans ce sens, puisque le mot *sensible* n'en avait pas d'autres, que tous, Racine en tête, le comprirent. Phèdre dira :

Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi !

Ainsi : « Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi, » cela veut dire : « Hippolyte est coupeur de cheveux en quatre et il n'est pas amoureux de moi ! C'est révoltant ! »

Non, M. Masson-Forestier ne sait pas lire ou plutôt ne *peut pas lire*, parce qu'il ne lit qu'à travers une idée préconçue qui colore ce qu'il lit d'une teinte inattendue et singulière. Me pardonnera-t-on de donner un petit exemple personnel de ce daltonisme ? Je lis dans le livre de M. Masson-Forestier : « M. Faguet :

Il [ce portrait] contient peut-être une révolution dans Racine. » Je suis stupéfait ; car, d'une part, je n'ai vu jamais dans le Racine de De Troy trace d'une révolution qui se serait faite en Racine ; et, d'autre part, j'ai l'habitude d'écrire et même de parler une langue plus rapprochée du français. Je demeure donc stupide. Mais voilà que je retrouve ma phrase. C'était une ligne d'une lettre écrite par moi à M. Masson-Forestier. Je la retrouve dans un article de journal que M. Masson-Forestier m'envoie et quelle est-elle ? « Je crois, en effet, qu'il y a une révolution littéraire contenue *dans vos idées sur Racine*, et je serais heureux d'examiner le résultat de vos efforts qui ne sauraient être qu'intéressans. » Ce que je disais des idées de M. Masson-Forestier, M. Masson-Forestier me le fait dire du portrait de De Troy. Voyez-vous l'instrument de transposition qu'est le cerveau de M. Masson-Forestier ? Eh bien ! voulez-vous gager ? Je gage que M. Masson-Forestier dira que « c'est la même chose. » Mais ne musons plus.

Donc, M. Masson-Forestier a prouvé par tous les moyens que nous venons d'indiquer que Racine est, soit un bandit, soit un plat bourgeois. Mais pourquoi tient-il tant à le prouver ? D'abord parce que c'est la vérité qui lui est apparue ; ensuite et surtout parce que Racine ainsi *est bien plus beau et sera bien plus aimé*. Voilà l'inspiration intime de tout ce que M. Masson-Forestier a écrit sur Racine et voilà l'âme même du livre : « Pourquoi n'aurions-nous pas le courage de scruter l'âme de Racine ? Eût-il été un scélérat, qu'est-ce que cela ferait ? Criminel ? Mais Benvenuto Cellini l'était foncièrement, nous en sommes sûrs maintenant. Est-ce que ses bronzes en sont moins splendides ? Est-ce que son être intime en devient soudain moins séduisant ? » — « Racine, mais j'entends qu'on l'aime plus encore ! Car enfin qu'il ait été vertueux comme on le racontait, cela, n'est-ce pas, jetait un froid ; cela l'éloignait de nous, qui, de vertu, n'avons trace. Racine, avec des défauts terribles, orgueilleux, provocans, Racine paraissant tout de même un saint, c'est la férocité touchante, l'immoralité édifiante. Et cela, comme c'est savoureux ! » — « Eh bien ! ce Racine que les Orientaux se sont mis à adorer quand ils eurent réussi à le pénétrer [j'ignorais], ce Racine amoral parfait, égoïste intégral, je veux qu'on l'admire plus encore. C'est l'amoralité qui donne seule la perfection esthétique, car, — pas de doute possible, — les plus merveilleuses

créations de l'esprit humain ont toutes été d'une amoralité absolue, effrayante. Nous n'admirons vraiment que des êtres qui nous font peur... Alors n'ayez crainte! Si je réussis à faire accepter le Racine que je vois, on l'admirera plus passionnément encore. »

Tel est le secret du fanatisme de M. Masson-Forestier pour Racine; car ce livre, qu'on dirait d'abord être un factum furieux contre Racine, est une apothéose de Racine; seulement, c'est une apothéose par admiration des vices, au lieu de l'être par considération des qualités; et de là vient que l'apologiste, entraîné par l'attrait de son objet, a vu dans Racine un peu plus de vices qu'il n'y en avait. Comme ce que Bouvard et Pécuchet goûtaient le plus dans les Tragiques c'étaient « les maximes de perversité, » de même M. Masson-Forestier goûte au delà de tout la perversité de l'auteur lui-même et ne trouve jamais qu'il y en ait assez. Selon le goût des lecteurs, et ici ce n'est pas à moi de parler, la criminalité de Racine sera une raison de l'aimer moins ou de ne l'aimer ni plus ni moins, ou, comme l'espère M. Masson-Forestier, de l'adorer davantage.

Ce qu'on peut me demander cependant, et ici j'aurais tort de me dérober, c'est ce que je pense personnellement du caractère de Racine.

Moi, mon Dieu, très probablement je me trompe; mais je le trouve très simple, extrêmement simple. Racine naît à la Ferté-Milon, dans le Valois qui est un pays qui ressemble parfaitement au pays moyen de France et de ceci il n'y a rien à conclure.

Il est de deux familles, dont l'une est un peu plus âpre au gain et l'autre est un peu plus molle, et qui sont aussi plates l'une que l'autre, et de ceci il n'y a rien à conclure.

Orphelin de bonne heure, il n'est pas élevé et il fait ses premières études jusqu'à seize ans dans un très bon collège et ses secondes études, de seize à dix-neuf ans, à Port-Royal. Port-Royal n'a aucune influence immédiate sur lui. (Ici M. Masson a parfaitement raison.)

Il a vingt ans. Il n'a aucun sens moral ou un très faible sens moral, comme les quatre cinquièmes de l'humanité. Il est très artiste, il aime les jardins, les belles eaux, la verdure, les beaux couchers de soleil, les poètes antiques et les beaux vers.

Il a, comme tous les jeunes gens, le goût de la gloire et le goût de parvenir, qui ne sont pas du tout le même goût, mais

qu'il n'est pas d'âme assez haute pour distinguer l'un de l'autre.

Il se dirige du côté du théâtre, qui l'attire comme tous les jeunes gens lettrés du XVIIe siècle, du XVIIIe siècle, du XIXe siècle et du XXe siècle.

Il devient élève de Molière et de Boileau, surtout de Molière, plus tard surtout de Boileau. Il se reconnaît avec raison des qualités égales de poète comique et de poète tragique. Il vise plutôt à la tragédie parce que c'est un genre plus noble, ou, pour mieux dire moins méprisé, et parce que Molière à ce moment accapare la comédie et parce que Corneille n'accapare plus la tragédie.

Il est très voluptueux et il est extraordinairement beau. En conséquence, il n'a aucun succès féminin, les femmes admirant les hommes beaux et, quoi qu'on en dise, s'y connaissant, mais ne les aimant jamais, et les caprices étant pour les hommes beaux, les passions tendres pour les hommes de moyen air et les passions désordonnées pour les hommes horribles, qui croient, du reste, que c'est parce qu'ils sont beaux. Quoi qu'il en soit de cette théorie un peu trop générale peut-être, Racine n'a aucun succès féminin. Il est, en sa qualité d'auteur, en bons termes successivement avec deux actrices et avec deux actrices du XVIIe siècle. Bref il n'a jamais séduit aucune femme ni été distingué par aucune femme. Il semble avoir aimé très vivement ces deux personnes hospitalières, ce qui précisément prouve qu'il n'a eu aucune aventure amoureuse en meilleur lieu.

Il devient très illustre comme poète dramatique et *indiscuté*, ce qui est prouvé par ce que disent de lui ses ennemis mêmes du *Mercure Galant*, mais ne gagne pas du tout d'argent, car il a peu de succès de public et en enrage. La *Phèdre* échoue et Mlle Champmeslé lui donne congé. Il est très las de la lutte.

Mais le Roi l'aime et, après lui avoir déjà donné sous une forme ou une autre de très gros subsides, le nomme son historiographe. Racine change instantanément d'existence. La même année, en six mois, il échoue avec *Phèdre*, est renvoyé par Mlle Champmeslé, est nommé historiographe, se marie et renonce au théâtre.

Pourquoi ce dernier? Parce qu'il est épuisé? Non. *Phèdre* donné comme marque d'épuisement du génie de Racine, malgré la surabondance de preuves qu'apporte de ceci M. Masson-Forestier, reste un peu fort. — Parce qu'il a des remords relativement à la vie d'homme de théâtre? Point du tout. Il faut prendre très

au sérieux le mot respectueux de Racine à l'endroit de messieurs de Port-Royal dans sa préface de *Phèdre* quoi qu'en dise M. Masson-Forestier, mais point du tout y voir un retour à Port-Royal et une détestation du métier de dramatiste. Au contraire; c'est une adresse pour montrer que, *même en tant que dramatiste*, Racine était soucieux de vertu et capable d'être approuvé par des moralistes très rigoureux. — Pourquoi donc renonce-t-il au théâtre? Mais simplement parce qu'au XVIIe siècle on ne peut pas être auteur dramatique et historiographe du Roi. On peut être tapissier du Roi et auteur comique, mais auteur dramatique et historiographe du Roi serait une alliance scandaleuse dont personne ne peut avoir l'idée.

Dès lors Racine, l'influence Maintenon s'affermissant, devient dévot, comme Louis XIV et toute la Cour, et s'embourgeoise de plus en plus, ce qui ne lui coûte rien du tout; car c'est son fond même.

Il a épousé une femme bête et riche et l'a choisie surtout pour ceci, mais un peu pour cela, en ayant assez des femmes qui savent ce que c'est qu'un vers et une rime masculine ou féminine, ce que Mlle de Romanet ignorera jusqu'à sa mort.

Il est à la fois confortable, même luxueux et économe. Il surveille de très près ses intérêts. Il mourra plus que millionnaire.

Il est ultra-courtisan à Versailles en se revanchant par des épigrammes sous le manteau.

Il a de très bons sentimens d'homme de famille. Ce n'est pas que je songe à l'anecdote de la carpe, aimable du reste, encore que M. Masson-Forestier en plaisante de la façon dont on essaye un pont; je songe à ceci, simplement, qu'il a eu sept enfans, d'où je conclus, d'abord qu'il est extrêmement respectable, ensuite qu'il adorait ses enfans, la marque indiscutable qu'on aime ses enfans étant précisément qu'on en fasse d'autres, et il n'y a rien de moins paradoxal que ce que je dis.

Il aime toujours Boileau, avec une nuance de respect, et ceci est très significatif; car Boileau, lui, non seulement est un haut honnête homme mais a le sens moral et à un degré qui n'est pas commun. Or Racine l'aime toujours et, ici aussi, se venge et se libère parfois du sentiment qu'il éprouve par des épigrammes, mais ne rompt jamais avec cet homme qui lui impose.

Il élève bien ses enfans et la correspondance de Racine avec Boileau prouve surtout que Boileau aimait les enfans de Racine, mais un peu cependant, et ceci est confirmé du reste par les lettres de Racine à ses enfans extrêmement que Racine ne laissait pas de les aimer lui-même très tendrement.

Il vieillit. Il intercède d'une façon qu'on ne connaîtra jamais précisément, mais enfin il est certain qu'il intercède auprès du Roi en faveur des misères du peuple et il y a, je crois, plus d'effroi de la colère royale chez Mme de Maintenon que véritable colère royale ; mais encore il y a que cette colère Racine l'a au moins encourue.

Il meurt, comme tous les hommes du XVIIe siècle, dans des sentimens de pitié profonde et, les souvenirs de l'adolescence lui revenant à sa dernière heure, comme à tous les mourans, en ordonnant qu'il soit enterré à Port-Royal. « Il n'aurait pas fait cela pendant sa vie, » dit un courtisan bien spirituel et aussi épigrammatique que lui et digne de lui. Sans doute et vous êtes, monsieur, un homme d'esprit; remarquez cependant qu'un père de famille n'est jamais mort et que, de la part d'un père si tendre, l'acte par lequel ses enfans sont un peu compromis a quelque mérite. Il y a des courages posthumes, très inférieurs, évidemment, aux courages vivans, mais qui doivent être comptés encore comme bonnes actions des âmes moyennes.

Tel est pour moi le caractère de Racine, nullement héroïque, nullement plat, nullement d'un surhomme à la Nietzsche, nullement d'une espèce, tout à fait moyen et qui n'est digne ni d'admiration ni de mépris, et qui par conséquent est le contraire *des deux* caractères de Racine que nous a tracés M. Masson-Forestier. Comme la plupart des grands artistes, Racine avait l'âme du premier venu. — C'est un des quatre ou cinq plus grands poètes qu'ait connus l'humanité.

ÉMILE FAGUET.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE THOMAS CHATTERTON

The true Chatterton, par John H. Ingram, in-vol. 8°, illustré, Londres, librairie Fisher Unwin, 1910.

L'ancienne et pittoresque cité anglaise de Bristol se préparait tout entière, vers la fin de septembre de l'année 1768, à fêter la prochaine inauguration solennelle d'un nouveau pont, commencé à grands frais depuis plusieurs années, et dont l'ouverture allait enfin suppléer à l'insuffisance, trop universellement ressentie, du vénérable pont de pierre élevé jadis sous le règne d'Henri II. A toute heure, une foule de badauds se pressaient sur les quais, observant infatigablement les derniers progrès de la construction; et c'est avec un mélange de surprise et d'orgueil que chacun se croyait tenu de commenter le récent exploit de l'un des plus notables personnages de la ville, le riche potier d'étain Georges Catcott, qui, — sans l'ombre d'utilité, d'ailleurs, et par simple bravade, — avait imaginé de franchir à cheval une très étroite et dangereuse passerelle de planches, provisoirement jetée sur les arches du nouveau pont. Mais combien plus expansive encore dut être l'émotion des habitans de Bristol lorsque, dans son numéro du 1er octobre, le *Felix Farley's Journal* leur offrit le texte fidèle et complet d'un document historique de l'actualité la plus merveilleuse, inespérément exhumé par un rédacteur anonyme, et consistant dans une relation quasi officielle des cérémonies qui avaient accompagné l'inauguration du vieux pont, six siècles auparavant ! La relation était, naturellement, écrite dans la langue anglaise du

moyen âge, avec toute sorte de mots archaïques désormais devenus incompréhensibles, mais qu'un érudit justement estimé, le chirurgien William Barrett, avait bien voulu traduire, en note, à l'intention des lecteurs du journal ; et tout l'ensemble de ce curieux morceau revêtait vraiment une allure si naïve, sous l'amusante emphase littéraire de sa forme, qu'à mon tour je vais essayer de le traduire ici :

Le vendredi avait été le jour fixé pour l'ouverture du nouveau pont. Vers le moment de la sonnerie de la dixième heure, maître Grégoire d'Albenye, monté sur un cheval gris de fer, vint informer le seigneur Maire que toutes choses se trouvaient prêtes. Sur quoi deux massiers allèrent, d'abord, répandant de la paille fraîche ; et puis s'avança un homme vêtu comme suit : culotte de peau de chèvre, avec le poil en dehors, pourpoint et gilet pareils, et, sur eux, un manteau blanc sans manches, ressemblant beaucoup à une aube, mais moins long, car il ne descendait que jusqu'aux reins ; une écharpe d'azur sur l'épaule gauche, atteignant également jusqu'aux reins sur la droite, et puis repassant à gauche, en arrière, et fixée au genou par une boucle d'or ; lequel costume était pour représenter un Elderman saxon.

Dans sa main il portait un écusson, chef-d'œuvre de Gilley de Brogton, qui l'avait peint aussi, y ayant figuré sainte Walburge franchissant le Ford. Puis venait un très vigoureux homme en armure, et portant une grande épée, et après lui venaient six clairons et six ménestrels qui chantaient le lai de sainte Walburge ; et puis venait le seigneur Maire, monté sur un cheval blanc avec un magnifique harnachement noir que les nonnes de Saint-Kenna avaient brodé d'or et d'argent. La tête du cheval était garnie de rubans, et revêtue d'un *chaperon* avec les anciennes armes de Bristol. Le seigneur Maire tenait dans sa main une verge d'or, et un écuyer nain portait son casque, s'avançant à côté du cheval. Et puis venaient les Eldermen et Frères de la Cité, montés sur des chevaux bruns ; et après eux les prêtres et frères, la paroisse, les religieux mendians et séculiers, quelques-uns chantant le lai de sainte Walburge, d'autres sonnant du clairon et quelques autres de la cithare.

Étant de cette manière parvenus jusqu'au pont, l'homme avec l'épée se mit debout sur le plus haut degré d'une estrade élevée au milieu du pont ; puis vint l'homme avec l'écusson, après lui les ménestrels et clairons, et puis les prêtres et frères, tous en aubes blanches, offrant un coup d'œil magnifique ; et lorsque le Maire et les Eldermen eurent pris leur place, les personnes susdites chantèrent, au son des clairons, le lai de sainte Baudouine ; et puis, cela fait, l'homme qui était monté au plus haut jeta avec grande force son épée dans la mer, et les clairons sonnèrent la retraite.

Et puis l'on chanta de nouveau le lai de sainte Walburge, et tout le cortège gravit la Hauteur du Christ jusqu'au Calvaire, où un beau sermon latin fut prêché par maître Ralph de Blondeville. Et puis, au son des trompettes, tout le monde revint au pont et y dîna, dépensant le reste du jour en jeux et divertissemens, et les frères de Saint-Augustin jouèrent les *Cheva-*

liers de Bristol, et il y eut un grand feu de joie, la nuit, sur les hauteurs de Kinwulph.

Une copie manuscrite de ce précieux document avait été déposée au bureau du journal, l'avant-veille, par un jeune garçon d'une quinzaine d'années, sans doute un commissionnaire ; et en tête de la copie se lisait, de la même main, le billet que voici :

Monsieur l'Imprimeur, — La description suivante du premier passage du Maire sur le Vieux Pont, extraite d'un manuscrit ancien, aura peut-être de quoi intéresser la masse de vos lecteurs.

Votre respectueux serviteur

Dunhelmus Bristoliensis.

On comprendra sans peine que, se produisant dans ces circonstances quelque peu mystérieuses, la publication d'un morceau tel que celui-là ait vivement piqué la curiosité des « intellectuels » de l'endroit. Sur leur prière, le directeur du *Farley's Journal* se livra à une petite enquête, et ne tarda pas à retrouver le jeune garçon qui avait apporté le manuscrit. C'était un certain Chatterton, fils d'une pauvre veuve dont le mari avait autrefois dirigé une école primaire dépendant de la paroisse de Notre-Dame. Malgré l'apparence étrangement enfantine que lui donnaient (et allaient lui conserver jusqu'au bout) sa taille trop courte, son visage imberbe entouré de longs cheveux bouclés, et la disproportion d'une tête trop grosse avec des membres d'une exiguïté anormale, Thomas Chatterton avait déjà presque achevé sa seizième année, et, depuis plus d'un an, servait en qualité d'apprenti chez un des principaux greffiers de Bristol. Pressé de questions sur la provenance d'un document dont personne ne le croyait en état d'apprécier la valeur, longtemps son orgueil offensé l'empêcha de répondre ; mais force lui fut enfin d'avouer que c'était lui-même qui avait découvert et copié la mémorable relation du « premier passage du Maire sur le Vieux Pont. » Il avait trouvé celle-ci, — avec une quantité d'autres pièces infiniment plus intéressantes encore en toute façon, — parmi la masse de parchemins dédaignés que son père, jadis, avait emportés de la « Chambre de Provisions » de l'église Notre-Dame. Car le fait est que l'un des plus illustres maires et bienfaiteurs de la ville de Bristol, sir William Canynge, avait légué au chapitre de cette église, il y avait trois siècles, plusieurs coffres tout remplis de documens divers ; et en 1727, les autorités de l'église, ayant procédé à l'examen du contenu de ces coffres, l'avaient jugé à la fois si indéchiffrable et de si mince portée qu'elles avaient même négligé de ren-

fermer de nouveau, dans les coffres, les parchemins jaunis de feu sir William, les laissant éparpillés au hasard sur le plancher de la Chambre de Provisions, — une vaste salle désormais hors d'usage, au-dessus de l'un des portails de l'église, — jusqu'au jour où le père de Thomas Chatterton, une trentaine d'années plus tard, s'était avisé de recueillir ces respectables reliques, sauf pour lui à n'en point tirer d'autre parti, de son vivant, que de les utiliser à recouvrir les livres de classe de ses élèves. Puis, un jour, son jeune fils avait jeté les yeux sur le texte, très suffisamment compréhensible pour lui, de ces parchemins, et la relation de l'ouverture du Vieux Pont, comme je l'ai dit, ne constituait encore qu'un faible échantillon de l'intérêt historique et littéraire des documens de toute nature qu'il affirmait avoir eu la surprise d'y découvrir.

Inutile d'ajouter que, dès le lendemain, tout le petit monde des lettrés ou savans de Bristol fut instruit des surprenantes révélations de l'apprenti greffier. Il n'aurait fallu en vérité, à ces braves gens, qu'une dose élémentaire de compétence philologique pour discerner la parfaite impossibilité de prétendus écrits du moyen âge dont la langue abondait, tout ensemble, en expressions d'une date ultérieure et en d'autres expressions qu'aucune période de l'histoire nationale n'avait employées. Trop évidemment, l'inépuisable série des poèmes, tragédies, relations en prose, arbres généalogiques, etc., exhumés par Thomas Chatterton, — assurait-il, — parmi les parchemins des coffres de sir William, tout cela ne pouvait être sorti que de l'imagination audacieuse d'un homme de lettres du XVIIIe siècle, et doué d'un talent naturel fort au-dessus de sa science : car si le langage de ces soi-disant manuscrits anciens, présentés pour la plupart comme l'œuvre d'un poète local du XVe siècle, fourmillait des plus folles invraisemblances linguistiques et grammaticales, jamais encore à coup sûr, depuis le temps de Shakspeare, les lettres anglaises n'avaient vu jaillir une poésie d'une beauté aussi riche et aussi profonde, avec un tel déploiement continu de somptueuses images, et traduites en un flot aussi pur de syllabes chantantes. Un faussaire de génie, c'est là ce qu'aurait dû apparaître, dès le premier jour, le petit Thomas Chatterton aux « érudits » de Bristol qui, moyennant deux ou trois shillings, — et le plus souvent non payés, — achetaient au jeune garçon des parchemins établissant l'antique origine seigneuriale de leur famille, ou bien contenant quelquefois des tragédies entières de l'espèce de cet admirable *Ælla* que d'excellens juges tiennent aujourd'hui pour

l'un des plus hauts chefs-d'œuvre du romantisme anglais (1). Et cependant aucun d'entre eux, ni le potier Catcott, ni le pasteur son frère, ni l'épais et parcimonieux Burgum, son associé, de qui Chatterton reçut tout juste un écu en récompense d'une magnifique *Rèlation des faits et gestes de la maison des De Burgham depuis le temps de la conquête normande*, aucun ne semble avoir eu la moindre idée d'une supercherie, — tous ces bourgeois vaniteux éprouvant trop de mépris à l'égard de l'humble fils du maître d'école pour le supposer capable d'un pareil effort d'invention personnelle, — aucun d'eux à l'exception, probablement, de ce chirurgien, William Barrett, que nous avons vu tout à l'heure s'employant à expliquer le sens des termes démodés, dans le texte imprimé par le *Farley's Journal*.

Celui-là conserve aujourd'hui encore, dans l'histoire de la littérature anglaise, l'enviable réputation d'avoir été le protecteur et le fidèle ami de Thomas Chatterton. Non seulement il nous a laissé la plus grosse part des renseignemens que nous possédons sur les années d'enfance et de jeunesse du poète : nous savons aussi que ce dernier, jusqu'au moment de son départ pour Londres en 1770, a surtout vécu des petites sommes qu'il obtenait du riche chirurgien, contre livraison d'une foule de documens divers, actes officiels, généalogies, plans et descriptions d'édifices anciens, toutes choses destinées par William Barrett à figurer dans sa volumineuse *Histoire de Bristol*. Mais il ressort désormais, avec une clarté décisive, de la savante et éloquente biographie de Chatterton publiée récemment par M. John Ingram, que ce soi-disant bienfaiteur du poète, très loin d'avoir été dupe de sa supercherie littéraire, l'a de tout temps connue, approuvée, et facilitée, Son rôle dans l'aventure de Chatterton ne s'est pas réduit à exploiter impudemment le pauvre garçon sous prétexte de lui venir en aide l'obligeant à lui fournir pour un morceau de pain des manuscrits dont la vente allait bientôt lui valoir d'énormes bénéfices : nous apprenons en outre que c'est lui qui, dès le début, l'a expressément engagé à profiter de la possession des parchemins de l'église Notre-Dame, — simples actes privés sans la moindre valeur historique, — pour s'adonner à la fabrication de faux documens du moyen âge; que c'est lui qui l'a pourvu des glossaires, histoires, et autres ouvrages nécessaires à l'apprentissage de ce triste métier, lui qui l'a contraint d'abuser de ses dons merveilleux pour produire des œuvres que

(1) Car l'enfant ne se bornait pas à vendre des copies de ses prétendues découvertes : à grand effort, il fabriquait de faux documens anciens, d'un archaïsme assez puéril, mais révélant chez lui une singulière habileté calligraphique.

risquera toujours de nous gâter plus ou moins, malgré leur exquise beauté poétique, une fâcheuse odeur de mensonge et de spéculation déloyale. Aucun doute n'est plus possible là-dessus, après les révélations et l'irréfutable commentaire de M. Ingram. Et si la mémoire du chirurgien Barrett nous est trop indifférente pour que nous songions à nous émouvoir de ce discrédit où nous la voyons précipitée, combien nous devons de reconnaissance au nouveau biographe de Chatterton pour une découverte qui va enfin nous permettre de comprendre, et tout au moins d'excuser la conduite d'un malheureux enfant de génie, entraîné presque à son insu, par une volonté étrangère, dans des pratiques dont lui-même peut-être, avec l'irréflexion de son âge et l'enivrement passionné de son cœur de poète, n'a jamais pleinement aperçu la dangereuse folie!

Ou plutôt nous serions tentés de croire qu'une heure est venue, dans la courte vie du jeune garçon, où ses yeux se sont ouverts à la honte aussi bien qu'au péril de ces coupables pratiques, et que c'est précisément pour échapper, du même coup, à la « protection » et aux « commandes » de William Barrett qu'il a résolu de quitter Bristol, vers la fin d'avril 1770. Car toutes ses lettres de Londres, durant les quelques mois qui lui restent à vivre, nous le montrent désireux d'oublier ses occupations de naguère, abandonnant les sujets et le langage archaïque de ses premiers poèmes pour diriger son talent dans des voies nouvelles, et d'ailleurs tout prêt à aborder les genres littéraires les plus différens, drames et livrets d'opérettes, chansons grivoises et pamphlets politiques, articles de journaux en prose et en vers, pourvu seulement qu'il n'ait plus à feindre de transcrire d'anciens documens légués à l'église Notre-Dame par sir William Canynge. Fatigué de l'humiliant servage où l'a trop longtemps retenu le chirurgien Barrett, il rêve de respirer à Londres un air plus libre et plus pur; et rien n'est aussi touchant que la naïve expression de sa joie d'enfant lorsque, pour la première fois, il fait sonner dans sa poche quelques shillings gagnés par un travail dont il peut à son aise se proclamer l'auteur. Il ne veut plus même que sa sœur lui envoie, de Bristol, le glossaire et les cahiers de notes qui lui servaient à rédiger les soi-disant poèmes et chroniques du vieux « maître Rowley. » Hélas! l'infortuné ne prévoit pas qu'avant peu l'impossibilité de faire accueillir le moindre de ses essais originaux dans les journaux et revues où il espérait s'installer à demeure, le forcera à se déguiser, une fois encore, sous la figure vénérable de son maître Rowley, et pour que l'exquise *Ballade* ainsi produite, — égale en simple et immortelle beauté à sa tragédie

d'*Ella*, — lui soit impitoyablement refusée, comme tout le reste! Dès ce jour-là, du moins, le jeune poète renoncera pour toujours à toute ambition littéraire. Repoussé du *Town and Country Magazine*, il ne tentera pas de présenter ailleurs un poème qui, sans doute, lui aura plus coûté à écrire que toute l'innombrable série de ses autres ouvrages depuis son départ de Bristol. Sa seule pensée, désormais, sera de s'engager à bord d'un navire en qualité d'infirmier, grâce à un certificat que ne pourra manquer de lui délivrer son ancien patron et complice, M. William Barrett; puis, quand cette suprême espérance s'écroulera à son tour, quand le malheureux Chatterton se sera lassé d'attendre le certificat vainement imploré de son « bienfaiteur, » une forte dose d'arsenic mêlée à un verre d'eau, le soir du 20 août 1770, lui procurera le repos salutaire qu'il n'aura plus connu depuis sa première visite aux bureaux du *Farley's Journal*, deux ans auparavant.

Tout le récit de ces derniers mois de la vie de Chatterton, tel qu'il nous est présenté par M. Ingram, nous apparaît imprégné d'une émotion tragique sans pareille, dépassant de beaucoup, — il faut bien l'avouer, — celle qui se dégage pour nous de la lecture du drame fameux d'Alfred de Vigny. Il est vrai que nous n'y entrevoyons pas même l'ombre d'une Kitty Bell, encore que la nièce d'un plâtrier, dans l'appartement duquel avait logé le poète, nous le décrive comme « terriblement enclin à aimer le beau sexe. » Ce goût naturel du « beau sexe, » Chatterton ne semble pas avoir eu l'occasion, ni le loisir de le satisfaire durant les cinq mois de son séjour à Londres, tout absorbé d'abord par ses rêves merveilleux d'émancipation et de gloire littéraire, et bientôt après par le souci de gagner assez d'argent pour payer sa logeuse et pour se procurer un morceau de pain. Car les quelques personnes qui l'avaient approché depuis le début de juillet jusqu'au jour de sa mort assuraient qu'il avait dû passer des semaines presque sans rien manger; et si la plupart de ses biographes admettent aujourd'hui l'hypothèse du suicide par l'arsenic, l'opinion de ces témoins de sa vie tendait plutôt à supposer que le pauvre garçon était mort de faim. Mais à défaut d'intrigue romanesque, dans ce triste récit, quelle admirable impression de vérité humaine! et combien aimable et touchante la petite figure d'enfant qui s'y révèle à nous, avec sa vanité ingénue associée à une parfaite innocence de cœur! Un enfant, impossible d'imaginer un autre mot pour définir cette figure de l'ex-complice de William Barrett dans la fabrication de faux documens: un enfant accoutumé à jouer sous les yeux de sa mère, et ne parvenant pas à

comprendre que la vie puisse devenir pour lui autre chose qu'un jeu, et plus faible devant elle et plus désarmé qu'un nourrisson abandonné devant l'approche du train qui va l'écraser. La vague promesse d'un directeur de journal, la rencontre, dans un café, d'un homme de lettres influent, la découverte soudaine d'un sujet de poème ou d'article, il n'en faut pas plus pour que, sur-le-champ, Thomas Chatterton s'imagine avoir conquis la fortune, et l'annonce en de longues lettres à sa chère maman. Qu'on lise, par exemple, sa lettre du 6 mai, une semaine environ après son arrivée :

Chère maman. — Je suis étonné de n'avoir pas reçu de réponse à ma dernière lettre. Me voici casé, et aussi parfaitement que je pouvais le désirer ! J'ai quatre guinées par mois, rien que d'une revue; et puis je vais m'engager à écrire une *Histoire d'Angleterre*, ainsi que d'autres ouvrages, qui me vaudront bien plus du double de cette somme. Des articles au jour le jour pour les feuilles quotidiennes, d'ailleurs, suffiraient, et bien au delà, pour me faire vivre. Hein ! vois-tu, quelle magnifique perspective ! M. Wilkes (le célèbre pamphlétaire) me connaissait déjà par mes écrits dès que j'avais commencé à correspondre avec les libraires d'ici. Je dois aller le voir la semaine prochaine, et, par son influence, j'aurai vite fait de procurer à Mme Ballance l'emploi qu'elle demande à Trinity House. Il a affirmé que les manuscrits que j'avais remis à M. Fell, du *Freeholder's Magazine*, ne pouvaient pas être l'œuvre d'un jeune garçon, et a exprimé le désir d'en connaître l'auteur. Par l'entremise d'un autre libraire, je vais être présenté à Townshend et à Sawbridge. Dès maintenant, je suis comme chez moi au Café du Chapitre, et lié avec tous les génies qui y viennent. Inutile désormais de m'envoyer le certificat (du greffier Lambert, son patron de Bristol) : un auteur, ici, porte son certificat dans sa plume. Ma sœur, à présent, pourra se perfectionner dans l'étude du dessin. J'espère que grand'maman est toujours en bonne santé. Les murs mercenaires de Bristol ne pouvaient pas être destinés à me retenir : là-bas, j'étais hors de mon élément, tandis que maintenant, à Londres, combien je me sens dans mon atmosphère naturelle ! Grand Dieu, combien Londres est supérieure à ce misérable Bristol ! Nulle trace, ici, des petites bassesses de chez vous, ni de ces précautions mercenaires qui déshonorent ce misérable hameau. Le costume, qui là-bas, à Bristol, constitue une source éternelle de scandale, ne joue de rôle ici que comme un simple sujet de bon goût : si quelqu'un s'habille bien, il a du goût; s'il se néglige, c'est qu'il a ses raisons pour le faire. Vous représentez-vous ce contraste ? Quant à la pauvreté des hommes de lettres d'ici, c'est une chose qui existe en effet, mais qui est bien loin d'être toujours vraie. Aucun auteur ne saurait être pauvre quand il comprend les procédés et les artifices des libraires. Sans cette science indispensable, le plus grand génie risque de mourir de faim; avec elle, les plus grands ânes vivent dans la splendeur. Et je t'assure que c'est là une science que je possède déjà bien à fond ! Je suis logé dans une des meilleures chambres de M. Walmsley. Tu demanderas à M. Cary

de copier les lettres que je vais écrire au dos de cette page, et de les remettre à leurs destinataires, si du moins cela n'est pas trop de fatigue pour lui. Et je reste à jamais, chère maman, ton fils tendrement dévoué — T. Chatterton.

P. S. — J'ai déjà chez moi quelques petits cadeaux pour toi, pour ma sœur, pour Thorne, etc.

L'auteur de cette lettre oublie de dire que, si « M. Walmsley l'a logé dans une de ses meilleures chambres, » — et il faut savoir que ce M. Walmsley est un pauvre plâtrier, habitant le faubourg lointain et mal famé de Shoreditch, — il n'a pu l'y recevoir qu'à la condition de lui faire partager le lit d'un jeune ouvrier mécanicien. Et nous pouvons être sûrs que l'illustre M. Wilkes, quoi qu'on en ait dit à notre poète, n'a guère trouvé le loisir de s'occuper de ses manuscrits, comme aussi que jamais aucun libraire n'entreprendra de « présenter » l'obscur petit journaliste aux importans et fastueux personnages que sont les *aldermen* (ou conseillers municipaux) Townshend et Sawbridge, à peine moins inaccessibles au commun que le roi George lui-même. La « science des procédés et artifices des libraires, » que l'enfant se flatte de « posséder à fond, » a pareillement une foule de secrets qu'il ignore, et dont l'ignorance va faire de lui, avant quatre mois, le plus glorieux modèle de ces « grands génies qui peuvent risquer de mourir de faim. » Mais, avec tout cela, comme le spectacle de ce naïf enthousiasme est pour nous rendre chère la figure du « fils tendrement dévoué » de l'excellente Mme Chatterton ! Quelle charmante confiance dans les hommes et dans la vie, quel désir généreux de faire partager son ravissement ! Sans compter qu'il y a, au verso de la même feuille, ces autres « lettres » qu'un ami du poète, son intime confident Thomas Cary, est prié de « copier pour les remettre à leurs destinataires, si cela peut se faire sans trop de fatigue. » Ce sont de courts billets, adressés à diverses personnes de Bristol dont le poète avait conservé un bon souvenir : et tout le cœur du malheureux enfant s'y épanche à nous, par-dessous la vantardise amusante de l'ex-apprenti de province admis à honorer de sa collaboration l'une des innombrables revues de la capitale. Les voici, avec le nom du destinataire en tête de chacune d'elles :

Pour M. T. Cary.

Je t'ai envoyé une corvée qui, je l'espère, ne te déplaira pas. Dis bien à toutes nos connaissances de ne pas manquer désormais à lire le *Freeholder's*

Magazine! Aussitôt que tu auras n'importe quoi qui puisse être publié, envoie-le-moi, et très certainement tu le verras paraître dans l'une ou l'autre des feuilles périodiques. Ta dernière pièce a failli t'être renvoyée, par le fait d'un lecteur ignorant : mais je l'ai sauvée, et ai insisté pour sa publication. Ton ami, T. C.

Adresse tes envois à mon nom, au Café du Chapitre, Paternoster Row.

Pour M. Henri Kator.

Si vous n'avez pas oublié Lady Betty, n'importe quelle complainte, ou rébus, ou énigme sur cette chère enchanteresse, qu'il vous plaira de m'envoyer au Café du Chapitre, Paternoster Row, trouvera une place dans une revue quelconque, attendu que je collabore régulièrement à plusieurs.
Votre ami, T. Chatterton.

Pour M. William Smith.

Quand vous aurez n'importe quelle poésie qui puisse être publiée, envoyez-la-moi au Café du Chapitre, Paternoster Row, et très certainement elle paraîtra quelque part. Votre ami, T. C.

Pour M. Mason.

Donnez-moi une courte description en prose du site de Nash, et elle paraîtra, avec vos vers, dans une revue. Envoyez-moi aussi tout ce que vous pouvez désirer de voir publier, en me l'adressant au Café du Chapitre, Paternoster Row. Votre ami, T. Chatterton.

Ce jeune auteur chez qui la publication de son premier article éveille aussitôt l'idée de faire publier les travaux d'une demi-douzaine de ses anciens camarades, et qui, de cette façon affectueusement impérieuse, désigne à chacun d'eux le genre particulier de travail où il le croit capable de réussir, demandant à l'un des rébus et à un second une « description en prose, » n'est-ce point là le fait d'un enfant, mais d'un délicieux enfant plein de tendresse et d'active bonté? Nous comprenons, après cela, que la nièce du plâtrier Walmsley, en réponse aux questions de l'un des biographes du poète, ait déclaré l'avoir toujours trouvé « infiniment gentil et obligeant, » et que, au dire du mécanicien qui logeait avec lui, « malgré son orgueil, c'était chose impossible de ne pas l'aimer. » Cet « orgueil » même, que tous les témoins s'accordent à constater chez lui, et qui l'empêchait notamment d'accepter le repas que lui offrait un de ses amis, par crainte de laisser deviner l'âpreté de sa faim, jamais ce sentiment ne s'est trouvé mêlé, dans son cœur, d'aucune ombre d'égoïsme ni de petitesse. « Rien n'était trop beau pour lui, — nous raconte la nièce du plâtrier, — et rien non plus ne pouvait être trop beau pour

sa grand'mère, sa mère, et sa sœur. Il avait l'âme si fière que nous l'avons vu envoyer des cadeaux à chacun des siens dans un moment où, déjà, il se privait de manger par manque d'argent. »

Mais nulle autre part ces précieuses qualités de son cœur ne se manifestent à nous aussi clairement, ni avec un aussi délicat parfum de fraîcheur juvénile, que dans la suite de ses lettres à sa mère et à sa sœur. Parmi les plus cruelles angoisses que lui cause, de semaine en semaine, l'écroulement de toutes ses ambitions et de tous ses rêves, c'est comme si l'enfant n'avait de pensée que pour divertir les chères créatures qui là-bas, dans le misérable petit logement de Redcliff Hill, pleurent son départ et s'affolent des dangers de sa vie nouvelle. Il leur raconte des épisodes comiques, leur décrit les dernières fantaisies des modes féminines, leur offre des recettes pour elles-mêmes et pour leurs voisins, mais surtout ne cesse pas de leur promettre des cadeaux. « Je t'enverrai deux robes de soie, cet été, — écrit-il à sa sœur le 30 mai, — et j'espère bien apprendre de toi, en réponse à ceci, quelles couleurs tu préfères. Ma mère, non plus, ne sera pas oubliée... J'ai été bien affligé de l'accident de Mme Carty. Mon conseil pour elle est de lui mettre force sangsues sur les tempes et de la tenir, autant que possible, dans l'obscurité. » Ou bien, un peu plus tard, quand il ne se sent plus le courage de rien promettre ni de rien espérer, sa crainte d'affliger les deux femmes lui inspire des lettres d'une signification pathétique infiniment touchante, des lettres où ce jeune garçon déjà à demi mort de faim, sans dire un seul mot de ce qui lui arrive, s'efforce d'amuser sa mère et sa sœur en leur débitant toute espèce de folies, avec de faux éclats de rire qui font peine à entendre. Et voici la dernière lettre qu'il écrit aux siens, le 20 juillet, tout ranimé par la perspective de pouvoir gagner quelque argent avec la *ballade* en vieil anglais qu'il vient de composer :

J'ai maintenant en tête un *oratorio* qui, lorsque je l'aurai fait, servira à l'achat d'une robe pour ma sœur. Vous pouvez être sûres de me revoir avant le 1er janvier 1771. Maman recevra bientôt d'autres modèles à copier. Presque toute la prochaine livraison du *Town and Country Magazine* me sera réservée. Je connais désormais tout le monde; chacun recherche ma société, et si seulement je pouvais m'humilier jusqu'à accepter d'entrer dans un comptoir, j'aurais tout de suite vingt places à ma disposition. Mais ma destinée est d'être parmi les grands, et les affaires de l'État me conviennent mieux que celles du commerce. J'ai beaucoup à travailler, pour l'instant, et, en conséquence, me voici forcé de vous dire adieu! Mais vous aurez bientôt de moi une lettre plus longue et plus satisfaisante.

C'est probablement au lendemain de l'envoi de cette lettre que

Chatterton s'est vu refuser le poème dont il espérait pouvoir remplir « presque toute la prochaine livraison du *Town and Country Magazine*. » Depuis ce moment, sans doute, il n'aura plus osé écrire à sa mère; mais nous avons encore de lui une lettre du 12 août, adressée au potier Catcott, et où il semble bien que plusieurs pages de savantes divagations archéologiques aient simplement servi de prétexte à ces lignes finales : « J'ai l'intention de voyager comme aide-chirurgien. M. Barrett a en son pouvoir de m'assister grandement, en m'accordant un certificat d'études médicales. J'espère qu'il ne me refusera pas ce service. » Dernière illusion du malheureux enfant; et j'ai dit déjà de quelle importance tragique doit avoir été, pour lui, le silence opposé par son « protecteur » à cette humble requête, soit que l'on attribue à la faim ou au désespoir la catastrophe du 20 août 1770.

Chatterton avait alors dix-sept ans et demi. Deux années lui avaient suffi pour créer une œuvre poétique d'une abondance et d'une variété extraordinaires, l'une des œuvres les plus originales, à coup sûr, que nous offre l'histoire tout entière de la littérature anglaise. Et bien que nombre de critiques illustres se soient ingéniés, de nos jours, à mettre en plein relief l'étonnante beauté littéraire de cette œuvre, comme aussi la manière dont elle a devancé et préparé la révolution romantique des premières années du siècle suivant, c'est encore à M. Ingram que revient le mérite de nous en avoir le mieux défini le sens et la portée véritables, en la replaçant au milieu des circonstances extérieures dont elle est résultée. Après un siècle de légendes plus ou moins calomnieuses, — à la naissance desquelles le chirurgien Barrett n'a pas été étranger, — pour la première fois le livre de l'éminent biographe anglais nous révèle, suivant la promesse de son titre, « le vrai Chatterton; » et l'image qu'il nous en donne n'a pas seulement, sur les précédentes, l'avantage d'être plus conforme à la réalité : il n'y aura pas un des admirateurs du *Tournoi* et d'*Ælla* qui n'éprouve une joyeuse surprise à découvrir, sous le double masque alterné de l'impudent faussaire et du sombre héros « byronien, » cette aimable et touchante figure d'un enfant de génie, s'amusant de la vie comme d'un conte de fées, et trop heureux de pouvoir s'assurer, au prix même de la mort la plus misérable, une place immortelle parmi ces « grands » qu'il avait toujours souhaité d'égaler!

T. DE WYZEWA.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

A la vue de tous ces livres, dont beaucoup semblent plus brillans d'aspect que solides de fonds, on se prend tout d'abord à regretter ces volumes des vieux auteurs, d'un goût sobre et simple, d'une harmonie parfaite entre le format, le caractère du texte et la nature du contenu, presque toujours bien imprimés, que le temps avait en quelque sorte encore ennoblis et sacrés, instrumens d'étude, de distraction et de réconfort, où l'écho de la pensée de l'écrivain vibrant, à chaque page, se répercutait en nous, et qui, s'ils renfermaient quelques bois ou quelques eaux-fortes, n'empruntaient à leur parure qu'un élément de plus de force ou de grâce dans un cadre harmonieux et charmant. C'était un plaisir toujours renouvelé de les rouvrir après les avoir lus et, à les parcourir, on se sentait entraîné dans les sphères les plus hautes ou dans les plus douces rêveries. Ceux d'aujourd'hui prétendent à nous solliciter par l'image. Et pourtant, entre tant d'éphémères, il en est plus d'un qui sur notre histoire, notre passé, notre art, va nous apporter des données nouvelles, ou nous révéler des choses jusqu'alors ignorées : telles ces magnifiques éditions sur le *Mont-Saint-Michel* (1), la *Renaissance française*, — l'*Architecture* (2), — les *Primitifs de la peinture française* (3), — l'*Histoire de la peinture classique* (4), les *Villes d'art célèbres* (5), — les *Galeries d'Europe* (6), les *Grands Artistes* (7), toute cette rare collection enfin de la Librairie H. Laurens, véritable musée mondial, — qui se développe et s'enrichit de précieuses publications classées avec une méthode et réunies avec un goût parfaits, — plusieurs

(1) Armand Colin. — (2) Flammarion. — (3) Librairie centrale d'art et d'architecture. — (4-5-6-7) H. Laurens.

autres encore, dont chacune mériterait une étude moins superficielle que le rapide résumé qui peut en être donné à cette place.

D'abord le Mont-Saint-Michel, ville et château, abbaye et cathédrale, île-forteresse où l'entassement des maisons accrochées au roc trouvèrent un aussi sûr abri sous la tour de l'Église que derrière les contreforts de l'*Avancée*, invulnérable vaisseau aux flancs duquel vinrent se briser les invasions normandes comme s'y brisent les lames lointaines, navire symbolique que le flux et le reflux semblent faire voguer sur l'Océan, tandis que la majesté de sa nef légère et de son mât où veille l'Archange se perd dans l'infini du ciel et des flots. C'est le Mont « au péril de la mer. » Endigué, il perd ce qui en fait un type unique, sa majesté solitaire et hautaine, sa gloire de triompher des élémens et du temps dans son fier isolement maritime où il garde le trésor de l'esprit chevaleresque de notre race sous la protection de l'épée de saint Michel, qui montre à la France ses destinées.

« Durant la Guerre de Cent ans, le Mont-Saint-Michel est le boulevard de la France envahie contre l'Angleterre. Du Guesclin, qui commanda la capitainerie de Pontorson et du Mont-Saint-Michel à la fin du XIVe siècle, y cherchera un appui et un refuge. Enfin, dans les forêts de la Lorraine, à l'ombre du hêtre des fées, l'image de l'Archange resplendissant apparue à la bergère voyante réveillera la patrie française par le cœur de Jeanne d'Arc (1). »

Comme le Mont fut à l'Ouest, le rempart de la Normandie, à l'Est, en Lorraine, le pays de Vaucouleurs deviendra à son tour le boulevard de la France contre les Anglais et les Bourguignons, la marche prédestinée où se reformera l'unité française.

L'histoire du Mont-Saint-Michel depuis l'époque du dieu solaire *Tom Belen*, les âges celtiques, la fondation de l'abbaye par saint Aubert au VIIe siècle, son rôle du VIIIe au XVe siècle, si considérable dans les fastes de la France, plus d'une fois décrits depuis dom Jean Huynes, ont éveillé la curiosité des érudits et des artistes. M. Paul Gout, successeur et continuateur de Corroyer, les deux grands architectes, à qui l'on doit la restauration du monument qui évoque puissamment les anciennes gloires nationales, nous en donne à son tour une monographie détaillée, une étude archéologique et synthétique, abondamment illustrée de gravures dans le texte, de planches hors texte, de reproductions d'aquarelles, de cartes et de plans, à la fois amusante et instructive. Ce qui manquait jusqu'ici sur cet ensemble

(1) Édouard Schuré, *Revue* du 1er août 1890.

incomparable de constructions religieuses, militaires et civiles, qui s'étagent en un amoncellement cyclopéen du haut en bas du rocher, c'était un travail complet groupant en une vue d'ensemble les recherches monographiques, des connaissances historiques et archéologiques sur le monastère et la ville. Le livre de M. Paul Gout, écrit d'après les sources originales et, notamment, d'après les manuscrits recueillis à la bibliothèque d'Avranches et à la bibliothèque Nationale, fortement étayé sur des connaissances techniques, vient à son heure : au moment où le budget des Beaux-Arts va être discuté et le sort du Mont remis en question, c'est la plus éloquente défense de cette œuvre admirable et unique de la nature et de l'art.

Entre Du Guesclin et Jeanne d'Arc se déroule la période la plus active et la plus féconde de l'art national en architecture, en sculpture et en peinture. Durant la guerre de Cent ans, la célèbre école d'art de Paris et de l'Ile-de-France avait dû essaimer dans les provinces, après s'être adonnée à l'étude de la nature et avoir créé une formule adoptée par les pays voisins, demeurés plus longtemps hiératiques et traditionnels. Au lendemain de cette lutte séculaire, ce fut une véritable renaissance du pays reconquis, et cette *Renaissance française* (1), qui précéda l'italienne, eut dans l'Architecture nationale son expression la plus complète et la plus éloquente.

« Sur tous les points de France, — écrit M. Marius Vachon, dans le savant et magnifique ouvrage sur les *Grands Maîtres maçons*, ou plutôt, comme on les appela longtemps, sur ces « maistres d'œuvres de maçonnerie, » qui ont couvert notre sol de tant de merveilles, — jusque dans les villes les plus modestes, les villages les plus obscurs, c'est une éclosion superbe, incomparable de monumens publics et privés, d'édifices religieux. En Normandie, le mouvement fut prodigieux. A Rouen, la vieille cathédrale se pare de son majestueux portail de la Calande, de l'avant-portail des Libraires, si élégant, de la tour de Saint-Romain; le vaisseau colossal de l'abbatiale Saint-Ouen est achevé; Pierre Robin rebâtit Saint-Maclou. » A Dieppe, et dans les environs, toutes les églises sont reconstruites, agrandies ou embellies. Dans la Champagne, comme à Orléans, à Tours, à Nantes, au Mans (2), à Reims (3), le nombre des édifices religieux construits ou restaurés n'est pas moins grand. On compte que dans toute la France du milieu du xve siècle aux premières années du xvie, 636 églises furent bâties (4), tandis que l'architecture civile n'a pas

(1) Ernest Flammarion. — (2-3) H. Laurens. — (4) Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II.

reçu une moindre impulsion. La plupart des grandes cités affirment leur indépendance et leur prospérité nouvelle par la construction d'hôtels de ville qu'elles tiennent à faire aussi beaux et imposans que leur permet leur richesse. Ainsi pour Compiègne, Troyes (1), La Rochelle, Amboise, Orléans, où l'Hôtel de ville orné d'un fier beffroi se complétera par l'érection en son « carroir » d'un pieux monument en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Déjà au XIVe siècle, bien longtemps avant les expéditions de Charles VII en Italie, nos maîtres maçons-tailleurs de pierre, le « lathomus ou lathomos, » comme le désignent les documens d'archives du moyen âge, savaient bâtir des manoirs d'un aspect artistique aux intérieurs très luxueux : Pierrefonds, Coucy (2), Meung, Châteaudun abritaient derrière leurs hautes et sévères courtines de pures merveilles d'art. Vers 1218, Marie de France décrit ainsi les peintures qui décorent la chambre d'une grande dame :

La caumbre est painte, tout entiur :
Venus, la dieusse d'amur,
Fu très bien mis en la painture
Les trailz mustrez è la nature
Cument hum deit amur tenir,
Et lealment è bien servir.
. . . . . .

De l'architecture du moyen âge à l'architecture de la Renaissance, il y a une filiation directe, ininterrompue, simultanéité et fusion des styles ogival et renaissance. Après les transformations opérées par des maîtres maçons d'une habileté et d'une ingéniosité extraordinaires, les châteaux rajeunis n'en donnent pas moins la sensation de l'architecture du passé, tant cette architecture est vivace, profonde et indéracinable dans l'imagination de tous.

« Quand au dict an 1527, fut commencé à abattre la Grosse Tour du Louvre, par commandement du Roi, pour applicquer le chasteau du Louvre à logis de plaisance, » le chroniqueur du *Journal d'un bourgeois de Paris* se fait, ainsi, l'écho des doléances et regrets populaires à ce sujet : « Toutesfois fut grand dommaige de la desmolir, car elle estoit très belle, haulte et forte et estoit appropriée à mettre prisonniers de grand renom (3). »

Les maîtres maçons de la Renaissance maintiendront dans les nouveaux châteaux, le Madrid au Bois de Boulogne, à Pagny, à

(1-2) H. Laurens. — (3) Marius Vachon.

Chenonceau, le dispositif topographique et les aménagemens intérieurs du moyen âge. La construction des édifices religieux nouveaux, ou l'achèvement des anciens, présentera souvent plus que des réminiscences d'œuvres du passé. Sur une ossature tout entière ogivale aux ordonnances architecturales traditionnelles, ils jetteront un vêtement et une parure Renaissance. Saint-Eustache de Paris est le tour de force incomparable, le miracle accompli en ce sens, par le plus audacieux de ces artistes de génie. Rouland Le Roux, le célèbre maître maçon-tailleur de pierre rouennais (1), après avoir bâti le Palais de l'Échiquier, entreprend la construction du Bureau des finances, ensuite il achève le portail de la cathédrale ; Pierre Chambiges, l'architecte de *Chantilly* (2), élève l'Hôtel de Ville de Paris et le château de Saint-Germain-en-Laye; Robert Grappin est nommé maître de l'œuvre de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais à Gisors; Colin Byart construit la tour du Nord de la cathédrale de Bourges. Combien d'autres créations glorieuses de maîtres maçons-tailleurs de pierre pourraient être citées en exemple de cette simultanéité de la pratique parfaite de l'architecture ancienne et de l'architecture nouvelle? Après avoir montré, dans la première partie de son ouvrage, la spontanéité de l'architecture nationale et redressé bien des erreurs avec autant d'ardeur que de conviction, notamment la légende du *panitalianisme*, « qui a fait attribuer pendant longtemps tous les grands édifices français de la Renaissance aux deviseurs de plans italiens venus en France dans les fourgons de Charles VIII et de Louis XII, puis accueillis par François Ier, ou spontanément accourus pour faire des affaires dans notre pays, » M. Marius Vachon consacre toute la seconde partie aux monographies des grands maîtres maçons-tailleurs de pierre et à la description de leurs créations architecturales essentiellement françaises, et il conclut que : « Dans l'architecture de la Renaissance française tout, — idées formes et matériaux, esthétique et technique, — est de notre pays, est sorti de son cerveau, de son cœur, de son âme, a été mis en œuvre par ses artistes et ses ouvriers pour la satisfaction de son idéal constant et impérissable de grandeur et de beauté. »

Les artistes de cette Renaissance, architectes, sculpteurs, orfèvres, enlumineurs ou peintres, furent d'humbles artisans, quel qu'ait été leur génie. De même que pour les maîtres-maçons, la condition des peintres-selliers est celle de tous les gens de métier à Paris au

(1-2) H. Laurens.

XIIIe siècle. Quand les ouvriers de la sculpture et de la peinture ayant rompu avec les erremens traditionnels des cloîtres et s'étant formés en corporations, — ce que leur avait permis le mouvement des communes, — n'eurent plus les manuscrits ni les modèles gréco-byzantins des monastères, ils s'ingénièrent à imiter les objets ou les êtres de leur entourage pour en façonner des statues, des peintures, ou des histoires, des enluminures ou ornemens. Les tâtonnemens durèrent un bon demi-siècle, de Philippe-Auguste à saint Louis. La liberté de chacun nous a valu le naturalisme et les plus admirables sculptures symboliques des cathédrales, quand les Italiens en étaient à Cimabuë. M. Émile Mâle, dans ses études sur *l'Art religieux du XIIIe siècle et de la fin du moyen âge en France* (1), a donné le sens de cette ioconographie et de ses sources d'inspiration.

Le peintre-sellier qui a péniblement créé des thèmes nouveaux reconstitue une esthétique, renouvelle une technique. Sans doute la raideur un peu froide de ses figures tient à ses habitudes de sculpteur, à la complexité et à la diversité de ses aptitudes de métier.

C'est donc, contrairement à l'opinion commune, le XIIIe siècle qui connut les vrais Primitifs de l'art français. A partir de 1296, nous voyons les peintres-selliers prendre de l'importance. Ce n'est qu'en 1391 qu'un nommé Jean d'Orléans obtiendra l'autonomie définitive des peintres et leur séparation d'avec les selliers. A cette date, il y avait juste cent cinquante ans que les statuts des peintres-selliers avaient été rédigés par Étienne Boileau. Avec les statuts de Jean d'Orléans, nous entrons dans la seconde période gothique, celle qui nous vaudra Jehan Fouquet, le *Maître de Moulins*, et les illustres Avignonnais.

Au XVe siècle, la région du Rhône, restée dans la tradition, avait paru aux artistes la terre promise. Dès les commencemens du XVe siècle, on voit des peintres établis dans la contrée qui ne sont point les descendans directs des gens du siècle précédent, ni les continuateurs de Simone Memmi. Par l'Auvergne, la Touraine ou l'Anjou, — la Provence dépend des princes valois de cette maison, — la tradition artistique française s'infiltre dans le pays. Les ouvriers du Duc de Berry avaient travaillé à Riom, à Clermont-Ferrand; leur influence gagna le bassin du Rhône.

« Il est maintenant acquis, a pu écrire M. Bouchot, que les inventions attribuées aux Van Eyck étaient connues des Parisiens, notam-

(1) Armand Colin.

ment de Jacques Cone en 1398. Il s'ensuit que les prétendues influences flamandes aperçues chez nos grands artistes de Bourges, de Tours, d'Avignon au XVe siècle sont en réalité les traditions françaises du XIVe siècle importées dans les Flandres et tout bonnement conservées chez nous. »

Après les ouvrages de M. Georges Lafenestre sur les *Primitifs à Bruges et à Paris* et sur *l'Exposition des Primitifs français*, — du comte Paul Durrieu sur *la Peinture à l'Exposition des Primitifs français*, — qui tous deux concourent à rendre justice à l'originalité et à l'activité de vieux maîtres français, et qui ont apporté le résultat de longues recherches appuyées sur une solide érudition, la publication entreprise par M. Jean Guiffrey, *la Peinture française I : les Primitifs* (1), répond au désir des plus éminens critiques d'art, de voir reconstituer d'une façon suivie, après des siècles d'abandon et d'indifférence, les pages de ce premier chapitre des Annales de l'art français, avec ce qui en subsiste sur bois, sur toile, ou sur toute autre matière, et qu'il est souvent si difficile de reproduire d'après les originaux.

Dès le XIIIe siècle, une école de peinture distincte pour le style ayant fleuri au cœur même de la France, dans le domaine royal, et spécialement à Paris, le distingué conservateur du Musée du Louvre a voulu du grand naufrage de la vieille peinture de France grouper les épaves et réveiller la gloire de nos plus vieux artistes du moyen âge et de la Renaissance, de ceux que l'on a justement appelés les « peintres de vérité. » Parmi ces peintures murales, ces retables, tableaux à sujets civils ou religieux, portraits d'origine française que l'on trouve encore dans les églises ou les palais, dans les galeries publiques ou privées, les éditeurs n'ont retenu que les œuvres qui n'ont pas subi l'influence des maîtres italiens attirés par François Ier. Beaucoup d'entre elles assurément sont déjà connues, mais la principale originalité du travail est de fournir un certain nombre de planches de détails reproduisant parfois en grandeur naturelle des fragmens particulièrement intéressans qui constituent des documens précieux pour la comparaison de ces vestiges vénérables de l'art délicat de nos vieux peintres avec d'autres œuvres. Ce sont, dans ce premier album : la *Madone*, le *Calvaire*, l'*Adoration des Mages*, du Musée du Bargello à Florence ; — le *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Charonton, du Musée de Villeneuve-lès-Avignon, travail de plus d'un an, qui fut payé au peintre 120 florins, à peu près

(1) Librairie centrale d'art et d'architecture.

4 000 fr. ; — les *Scènes de la Vie de saint Bertin*, attribuées à Simon Marmion, du Kaiser-Friedrich-Museum, de Berlin, — le Triptyque de la *Résurrection de Lazare*, du Musée des Offices à Florence, — la *Pieta* de l'École d'Avignon au Musée du Louvre, — le *Couronnement de la Vierge*, à la cathédrale de Carpentras, — l'*Annonciation* par le « Maître de Moulins, — l'*Annonciation* et le *Saint Michel*, du Musée d'Avignon. »

A cette période où l'architecture, la sculpture, l'art décoratif et nos Primitifs, dont les œuvres sont sans doute encore d'une raideur hiératique, d'une gaucherie naïve, mais d'une expression puissante, produisaient des chefs-d'œuvre, — qui sont les plus purs joyaux de l'art gothique dont la France fut le berceau et dont le règne de saint Louis vit le plus glorieux épanouissement, — succède l'époque de renouvellement de l'esprit humain que le XVe siècle vit se produire, celle où parurent de grands génies, comme *Donatello* (1), et Brunelleschi à Florence, Bellini à Venise, *Mantegna* (2), qui subit l'influence de Donatello, puis des Bellini, dont les dernières années préparent les splendeurs du *Cinquecento*, Hubert et Jean van Eyck en Flandre.

C'est à ce moment que M. Jean de Foville fait commencer l'*Histoire de la peinture classique* (3). Toutefois, avant de retracer, en un volume et dans un clair et savant exposé, les phases de la peinture de 1430 à 1789, il a rappelé brièvement « l'œuvre des grands fresquistes italiens, qui, de Cimabuë à Masaccio, réveillèrent et illustrèrent l'art à Florence, à Pise, à Sienne, durant le siècle de Giotto et à l'aube du XVe, les héritiers affinés, sensitifs, idéalistes de Giotto et de Simone Martini, Fra Angelico surtout, le plus grand d'entre eux qui appartient encore tout entier au moyen âge. Autour de ce maître il faudrait grouper les Florentins comme les Bicci, les Siennois comme Sano di Pietro, et surtout Sassetta, — les Ombriens comme Ottaviano Nelli et Allegretto Nuzi, peintres de retables naïfs et touchans, Gentile de Fabriano, bref, tous ceux qui, dans la première moitié du XVe siècle, restent fidèles à la tradition du XIVe.

L'ouvrage de M. de Foville, l'un de nos critiques d'art les plus fins, qui vient de publier également dans la Collection des *Grands Artistes*, les *Della Robbia* (4), contient des illustrations en couleurs et des reproductions de 120 chefs-d'œuvre, dont chacun est décrit et analysé dans une notice à la fois simple et claire, élégante et sobre.

La production de ces grands maîtres, on pourra l'admirer plus en détail dans les ouvrages publiés, avec des planches en couleurs, par la

(1) Plon. — (2) Hachette. — (3-4) H. Laurens.

même maison d'éditions : *La Galerie des Offices* (1), dont le texte est de M. Corrado Ricci, l'éminent et érudit Directeur des Antiquités et des Beaux-Arts d'Italie, — le *Musée d'Amsterdam* (2), par le Conservateur du Rijksmuseum, — *les Vitraux du Moyen âge et de la Renaissance dans la Région Lyonnaise*, par M. Lucien Bégule (3), — *les Édifices religieux* (*Moyen âge et Renaissance*) (4), par M. Amédée Boinet, — *les Villes d'art célèbres : Troyes et Provins* (5), par M. Lucien Morel-Payen, *Clermont-Ferrand, Royat et le Puy-de-Dôme* (6), par MM. Desdevises du Dezert et L. Bréhier.

Les *Collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (7) forment, avec celles des rois de France, le fonds le plus important des œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, dont se sont enrichis le Musée du Louvre, celui de Versailles, l'École des Beaux-Arts, et quelques autres musées de province. C'est dire toute l'importance de l'inventaire que publie M. André Fontaine, en indiquant le sort de chaque œuvre depuis sa réception à l'Académie.

Sous un autre aspect et dans un ensemble surtout anecdotique et satirique, présenté par M. Armand Dayot en une collection dont nous n'avons plus à faire l'éloge, nous pouvons suivre le *Mouvement de la Renaissance en France, de Charles VIII à la mort de Louis XIII* (de 1498 à 1643) (8), à travers les reproductions de dessins, tableaux, gravures, sculptures, documens de l'époque, qui en donnent un résumé complet des plus amusans et des plus instructifs.

Les *Peintres populaires* (9), de M. Ch. Moreau-Vauthier, études vivantes, colorées, où chaque biographie est accompagnée du portrait de l'artiste, nous le montrent dans son milieu familier, auprès de ses œuvres, dont quelques-unes des plus célèbres sont reproduites avec les derniers perfectionnemens de la gravure moderne.

L'historien par excellence de Venise, l'érudit et pénétrant critique d'art qui a passé sa vie à consulter ses archives, à étudier ses monumens et ses mœurs aux différens âges, qui a décrit les périodes les plus glorieuses de la Sérénissime République, — et l'année dernière publiait sur *Carpaccio*, sur le peintre de la *Légende de sainte Ursule* l'étude la plus complète et la plus exacte, M. Pompeo Molmenti, apprécie, dans son ouvrage, un autre grand artiste vénitien, *Jean-Baptiste Tiepolo, sa vie, son œuvre, et son temps* (10) : les deux maîtres qui représentent l'art vénitien à son aurore et à son couchant. Le talent du peintre de la *Légende de sainte Ursule* brille dans tout son éclat dans les dix premières années du *Cinquecento*, celui de Tiepolo

(1-2-3-4-5-6-7) H. Laurens. — (8) Ernest Flammarion. — (9-10) Hachette.

au milieu du XVIIe siècle, à une époque qui est pour l'Italie une époque de décadence : déclin de la vie publique, corruption des mœurs, indigence des arts. L'un est comme l'antithèse de l'autre. « Celui-là est toute tranquillité ; celui-ci tout mouvement. Le premier est ingénu, le second licencieux. » Et cependant, ils se rapprochent sur ce point que tous deux savent unir en une admirable harmonie les qualités de l'École vénitienne, la sensualité païenne à la magnificence aristocratique.

C'est sur la période obscure des origines et de la formation de Tiepolo que les recherches érudites de M. Molmenti ont apporté la lumière. Après un long discrédit, la réhabilitation est venue pour Tiepolo. L'exposition de ses œuvres à l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance, exposition ouverte à l'Académie de Venise, en mai 1898, et à Wurzbourg, — où ses fresques décorent le palais des princes-évêques, — avait établi l'injustice de cet oubli. Mieux encore que M. Ricci, qui avait déjà noté les leçons que Tiepolo a reçues et les influences qu'il a subies, M. Molmenti a montré en quelle estime doit être tenu celui que de son temps on appelait « le prince des peintres, » et il nous le fait voir sous un aspect tout nouveau. Les œuvres ne manquent pas pour cette étude. « Au déclin du XVIIe, dit le savant biographe, entre les souvenirs récens de gloire et de conquête et les présages de décadence, — flux et reflux éternels de l'histoire, — la vie à Venise n'est qu'une suite de violences et de contradictions qui se manifestent dans l'art et dans les mœurs. A la mort de Tintoret (1591), les successeurs du grand artiste sont incapables de continuer l'œuvre magnifique qui s'était déroulée sans interruption pendant deux siècles, des *Madones* de Jacques Bellini au *Miracle de Saint-Marc* de Jacques Tintoret. »

« Venise au XVIIe siècle est une île enchantée, une abbaye de Thélème, une greve rose au pays de Tempé ; la claire et folle cité des mascarades, des sérénades, des travestissemens, des divertissemens, des embarquemens pour Cythère.

« Au XVIIIe siècle tout ce qui a du temps et de l'argent à perdre accourt à Venise comme à la cité de l'univers où l'on s'amuse, Venise est la Cosmopolis du plaisir, Venise est le caravansérail de la fête. Et Venise est cette étrange hôtellerie de *Candide* où l'élève de Pangloss, dînant un soir en compagnie de six étrangers, s'aperçut à sa grande surprise que tous étaient rois : « Messieurs, leur dit-il, voilà une singulière plaisanterie. Pourquoi êtes-vous tous rois? Pour moi, je vous avoue que ni moi, ni Martin nous ne le sommes (1). »

(1) Philippe Monnier, 1 v. Perrin et Cie.

Cependant Tiepolo s'efforce de ressusciter les temps splendides du XVIe siècle. Mais cette intime correspondance entre la vie extérieure et le génie de l'artiste, — qui est une des conditions nécessaires pour susciter les belles œuvres d'art et dont on peut retrouver et admirer l'image fidèle dans les *Cènes* où Paul Véronèse amuse les yeux des plus fastueux spectacles, étale avec un luxe incomparable les élégances de la vie, cette glorieuse magnificence des maîtres de la mer, des patriciens de la République offrant des banquets aux rois, — ne le soutenait plus. Malgré tout, triomphant des obstacles, il sut, dans une certaine mesure, rendre à l'art vénitien, après un sommeil deux fois séculaire, quelque chose de sa grandeur et de son éclat. M. Molmenti nous fait parcourir toutes les étapes de la vie de Tiepolo, nous introduit dans le milieu où se forma son talent, établit l'origine et la valeur de ses peintures dans les nombreux chapitres sur l'art vénitien au temps de l'artiste, sur son œuvre à Venise et en Vénétie, en Lombardie, en Allemagne, en Espagne; il montre la nature et le caractère de son art, l'influence qu'il exerça en France, en Allemagne, en Autriche, en appuyant son commentaire sur la représentation des tableaux ou des fresques les plus célèbres, dans 254 planches, dont beaucoup jusqu'ici étaient restées inédites, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer de la solidité de son information ou de la sûreté de son jugement.

C'est également un très bel ouvrage d'art que *La Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ* (1) avec les soixante superbes reproductions d'après les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture accompagnées d'un savant commentaire liturgique, artistique et littéraire, par le P. Raymond Louis, MM. André Pératé et Amand Rastoul.

L'esthétique et l'histoire occupent, on le voit, la plus large place dans les publications de cette année. Nous possédons des réflexions d'un peintre sur un autre peintre, des biographies d'artistes qui ont disserté sur leur art. Aucun n'a produit un ouvrage définitif et qui puisse servir à tous, si ce n'est Léonard de Vinci. Le seul livre qui enseigne à bien peindre c'est son *Traité de la Peinture* (2). M. Péladan, pour la première fois, en a fait une traduction en français sur le *Codex Vaticanus* (*Urbinas*) 1270, complétée par de nombreux fragmens tirés des manuscrits du maître, et accompagnée de commentaires.

La Table et le Repas à travers les siècles (3) disent aussi à leur manière les mœurs d'un temps et d'un peuple. De toutes les questions

(1) André Marty. — (2) Ch. Delagrave. — (3) Lucien Laveur.

qui se rapportent à la civilisation domestique, l'histoire de la cuisine, qui a suivi les évolutions du goût, est une des plus curieuses. M. le vicomte Georges d'Avenel a montré naguère ici même quelle place l'alimentation a tenue au moyen âge et au XVIIe siècle, et comment elle est liée aux questions économiques et sociales. L'ouvrage de M. Armand Lebault a pour objet l'étude des mœurs gastronomiques des peuples depuis les origines de l'humanité jusqu'à nos jours. Une abondante illustration, choisie dans le domaine purement artistique ou archéologique, forme le meilleur commentaire de ce curieux ouvrage rempli de faits et d'anecdotes piquantes. On peut ajouter qu'il ne manque pas d'actualité au moment où l'on parle d'élever une statue à l'auteur de la *Physiologie du goût*, représentatif du Français qui savait manger et bien manger, tranquillement et sans être mené au rythme des tziganes, à Brillat-Savarin, auquel ne manquera jamais la reconnaissance des générations, puisqu'elle est ici celle de l'estomac.

Ceux qui veulent se mettre au courant des progrès accomplis dans le domaine de la science et qui se succèdent avec une telle rapidité que, d'une année à l'autre, on a peine à les suivre dans les recueils spéciaux, comme *la Science au XXe siècle* (1), voudront lire *la Route de l'air* (2) de M. Alphonse Berget, sorte d'introduction à l'étude de l'aéronautique, où se trouvent clairement et méthodiquement résumés, sur une question qui passionne le monde entier, les principes de la navigation aérienne sous ses deux formes les plus récentes: le dirigeable et l'aéroplane, l'aérostation par ballons libres étant en quelque sorte entrée dans l'histoire du passé. Tout en restant élémentaire, l'étude de M. Berget est complète : elle suffit à donner une idée exacte de l'état actuel de la locomotion aérienne et permettra aux jeunes gens d'apprécier toutes les tentatives nouvelles à mesure qu'elles se produiront dans cette science et cet art si français de l'aéronautique. Montgolfier n'en fut-il pas le créateur? — la tentative du savant moine portugais Bartholomeu de Gusmao, le « Voador, » qui réussit un premier vol, le 8 août 1709, devant le roi Jean V de Portugal et toute la Cour assemblée, n'ayant pas eu de suite, — et l'aviation ne fut-elle pas pratiquée à l'intervalle de plus d'un siècle, par deux Français encore: Blanchard, Blériot, les premiers qui passèrent au-dessus du bras de mer entre l'Angleterre et le continent. Blanchard, le « Don Quichotte de la Manche, » avec un ballon sphé-

(1) Ch. Delagrave. — (2) Hachette.

rique traversa le Pas de Calais, le 7 janvier 1782, comme Blériot devait le franchir, le 25 juillet 1909, avec son aéroplane, véritable oiseau planeur.

M. Lucien Fournier, dans *Télégraphes et Téléphones* (1), résume dans son ensemble l'histoire de la télécommunication durant le siècle écoulé, de Chappe à M. Branly, — de la télégraphie aérienne par signaux à la télégraphie électrique, puis à la téléphonie, et enfin à la télégraphie sans fil, dont le rôle civilisateur et humanitaire est illimité dans l'avenir, puisque, grâce à elle, tous les navires qui sillonnent les mers seront en relation constante avec la terre et pourront naviguer avec moins d'insécurité. Cette découverte intéresse avant tout notre *Marine de Guerre* (2), — les dernières expériences faites sur la « Vérité » et la « Justice » l'ont prouvé, — nos marins, leur vie dans nos ports, sur nos escadres et dans nos divisions navales, dont M. A. Sauvaire Jourdan a tracé un tableau suggestif, agréablement coloré. Il a pris à tâche de faire mieux connaître la carrière maritime, en donnant une description détaillée des types distincts de notre flotte, un exposé de leur mise en œuvre dans les exercices préparatoires à l'utilisation contre l'ennemi et en faisant ressortir la grandeur de son rôle et sa noblesse, qui convient si bien à une nation comme la nôtre.

La télégraphie sans fil facilitera également des expéditions aussi aventureuses que celles dont M. le docteur Jean Charcot vient de rendre compte à la Sorbonne. Sa seconde campagne dans l'Antarctique sur le « Pourquoi pas? » (3) complète celle du « Français » au Pôle Sud. Son journal de la deuxième expédition, suivi des rapports des membres de l'État-major, raconte les péripéties de la rude existence des explorateurs des régions polaires, des dangers courus par eux à la découverte de l'inconnu.

C'est encore une énigme troublante que nous offre l'origine des *Races humaines* (4) et la variété infinie de leurs caractères, — du Nègre bestial à la Blanche délicate, du monstre informe à la plus esthétique beauté, que n'arrivent pas à déformer ou à enlaidir les *Modes féminines* (5) les plus extravagantes de notre siècle.

En Chine. Choses vues, — de J.-R. Chitty (6), traduit de l'anglais avec les planches photographiques très variées, — contient des détails piquans sur la vie intime, artistique, littéraire et religieuse de l'Empire du Milieu.

(1) Félix Juven. — (2) Librairie Vuibert. — (3) Flammarion. — (4) Hachette. — (5) Flammarion. — (6) Vuibert.

Le livre de M. G. Millochau : *de la Terre aux Astres* (1), sera lu avec plaisir par ceux qui s'intéressent aux sublimes mystères de l'astronomie ; ils y trouveront simplement expliqués les mouvemens des corps célestes, leur position relative dans l'ensemble de l'Univers, dont l'ordre n'est pas moins parfait dans l'infiniment grand que dans les infiniment petits. Sur ceux-ci, les phénomènes de *la Vie des insectes* observés par M. Fabre (2), pour se passer sur la terre et sous nos yeux, n'exciteront pas moins la curiosité et la méditation.

Après avoir lu *la Route de l'air*, les amateurs de livres où l'élément scientifique se mêle à l'étude de la nature, dans le monde imaginaire qui n'est désormais plus guère séparé du monde réel, tous deux, à de certains points, se touchant de si près qu'ils paraissent se confondre, les amateurs de livres qui donnent des enseignemens présentés avec savoir et agrément, ne sauraient les trouver dans de meilleurs ouvrages, dans des récits plus attachans que ceux de M. Paul d'Ivoi : *l'Aéroplane fantôme* (3), *le Fulgur* (4) de Paul de Sémant, *les Hommes de l'air* (5), de M. Hugues Le Roux, *les Aventuriers de l'air* (6) de M. Louis Boussenard, *les Conquérans de l'air* (7) de M. Georges de Lys, *l'Alerte* (8) du commandant Danrit, *les Derniers Flibustiers* (9) de M. E. Salgari, *le Secret de l'Indien* (10) de M. Léon Berthaut, tous ces romans où le conteur conduit son héros, à travers l'espace, dans les péripéties les plus dramatiques.

Mais si l'on veut se tenir au courant des voyages de découverte, de tout ce qui intéresse les progrès de la géographie, la colonisation, les peuples de tous les pays, il faut toujours revenir au *Tour du Monde* (11), où l'on trouvera, cette année, les souvenirs relatifs à *Sophia, une jeune Capitale qui grandit* (12), de M. L. Cauchy, une visite *au Monténégro et en Albanie* (13), de M. le baron Jehan de Witte, *Sites délaissés d'Orient* (14), du comte J. de Kergorlay, et les relations de M. Charles Berchon, du commandant Lunet de Lajonquière, de M. P. Privat-Deschanel, *Six mois à Cuba* (15); de *Saïgon à Singapour* (16); *en Australie* (17).

Ceux qui aiment les récits de chasses réglées et d'aventures où l'on mène grand bruit à la poursuite de bêtes méthodiquement traquées pourront suivre le président Roosevelt dans ses *Chasses en Afrique* (18); — franchir l'Est africain anglais, en parcourant *Grand gibier et Terres inconnues* (19), de M. de Bary et son ami M. J. Lefebvre, qui, tous deux

(1-2) Ch. Delagrave. — (3) Boivin. — (4) Flammarion. — (5) Félix Juven. — (6) Jules Tallandier. — (7) Alfred Mame. — (8) Flammarion. — (9) Ch. Delagrave. — (10) Mame. — (11-12-13-14-15-16-17-18) Hachette. — (19) Plon.

ont chassé les grands fauves et se sont heurtés à des tribus hostiles, à des antrophophages, ce qui, en attendant que Latham en Californie, tue les buffalos du haut de son aéroplane, est le comble du succès en ce genre. Quatre-vingts gravures d'après des instantanés illustrent leur narration. Ils ne sont pas les seuls dans ce sport. Après avoir parcouru la Nouvelle-Zélande et l'Australie, et s'être engagé, à la suite de Stanley, dans les ténèbres de l'*Afrique Australe* (1), M. Herbert Ward, qui y vécut plusieurs années, en a rapporté une collection de types : pirates de la brousse, trafiquans de chair humaine, chasseurs d'ivoire, pygmées perchés sur les arbres, gnomes humains aux origines mystérieuses, des scènes effroyables de cannibalisme représentées dans des croquis saisissans. M. A. Radclyffe Dugmore, qui fut lui aussi un grand tueur de fauves, au lieu de les massacrer, se contente aujourd'hui de s'approcher d'eux à quelques mètres de distance, afin de prendre leur portrait, de jour et de nuit, au rapide éclair du magnésium. De cette forme nouvelle et inattendue de la chasse, — non moins dangereuse que l'autre, — il nous donne les vivans trophées dans les innombrables clichés qui nous permettent d'admirer les *Grands fauves de l'Afrique* (2), dans toute leur puissance et leur liberté.

Quoique les romans d'aventures et de voyages, vrais ou inventés, fassent quelque tort aux récits d'imagination, où la moralité n'exclut pas l'agrément, et dont quelques-uns sont relevés par le charme du style, nous n'avons pas besoin de faire ressortir, parmi ces derniers, — à côté de la même série qui comprend ceux de MM. Bourget et Bazin, publiés par la maison Mame, — *la Petite Mademoiselle* (3), de M. Henry Bordeaux, — *Légendes de Noël, Contes historiques* (4), de M. G. Lenotre, — *la Fiancée de Brumaire* (5) de M. Jean Drault ; — *Frivole*, par M. Jacques des Gachons, — *La Marseillaise* (6), de M. H. de Charlieu ; — *l'Enfant de la Mine* (7), de Mme Augusta Lalouche, — les *Romans de la Jeunesse* (8), choix de contes de Pech, H. de Brisay, L. Stevenson, A. Perronnet ; — *le Petit jockey de Lauzun* (9), de J. Chancel, avec les illustrations de R. de la Nézière, — les *Enfans de la Rochette* (10), les *Œuvres choisies de Brizeux* (11) *l'Enfant vainqueur* (12), de M. Ernest Daudet. Dans cette littérature spéciale qui, par l'organe de ses revues, le *Saint Nicolas* (13), le *Journal de la Jeunesse* (14), *Mon Journal* (15), s'adresse aux jeunes lecteurs, où tout a sa place, la légende, l'histoire et la fantaisie, qui réunit tous les contrastes, citons encore *Petit Poète* et

(1) Plon. — (2) Hachette. — (3) Roger et F. Chernoviz. — (4) Félix Juven. — (5) Mame. — (6) Hachette. — (7) Ch. Delagrave. — (8) Felix Juven. — 9-10-11) Ch. Delagrave. — (12) Roger et Chernoviz. — (13) Delagrave. — (14-15) Hachette.

Grand Roi (1) de M. Charles Géniaux; le *Charmeur de serpens* (2), de L. Rousselet; — la *Famille Kerdalec au Soudan* (3), de M. F. Decourt; — les *Douze filles de la reine Mab* (4), de Jérôme Doucet; — la *Petite Marquise* (5), de Mme Cremnitz; — les *Contes populaires de la vieille Russie* (6), du contre-amiral d'Abnour; — *les Plus beaux contes de tous les pays* (7) réunis par Mme Hourticq; — *Ma Petite belle-sœur* (8), de Roger Dombre, *Au Pair* (9), par H. Celarié.

Parmi les récits qui auront toujours les suffrages de la jeunesse, il faudrait nommer tous ceux que publie le *Magasin d'éducation* (10), fidèle au programme de son fondateur, et qui en continue d'autant mieux la tradition que ce sont toujours les mêmes auteurs que l'on y retrouve, Stahl, Th. Bentzon, Jules Verne, se survivant dans leur œuvre, quand celle-ci ne se poursuit pas alors même qu'ils ne sont plus. On retrouvera cette année le créateur de l'adaptation étrangère dans ces œuvres depuis si longtemps appréciées : *Les Patins d'argent*, *l'Histoire d'une famille américaine*, *les Quatre peurs de notre général* (11), Jules Verne, lui aussi, dans *le Secret de Wilhelm Storitz* (12). Comme nouveauté, signalons : *En droite ligne* (13), par M. Pierre Perrault.

Une mention spéciale doit être réservée aux publications de la Bibliothèque Larousse, à l'*Histoire de France illustrée* (14), aujourd'hui complète en deux magnifiques volumes d'une belle impression, remarquable par le choix et l'exécution des gravures, des planches et des cartes en couleurs, à la jolie collection de chefs-d'œuvre de la littérature française, illustrée de belles gravures, et qui vient de s'enrichir de quatre volumes : *Œuvres choisies de Bossuet* (15), — *Anthologie des écrivains du XVIIe siècle, poésie et prose* (16), — *Œuvres choisies de Chateaubriand*, — *la Chartreuse de Parme*, de Stendhal (17). En tête des albums à la fois les mieux illustrés, des récits préférés, on ne saurait manquer de signaler *Clown* (18), où Vimar n'a jamais déployé plus de verve dans ses compositions d'une individualité si tranchée, — les célèbres *Contes de fées* (19), de Mme d'Aulnoy et de Mme Leprince de Beaumont, avec les dessins pittoresques de M. Henry Morin.

Pour ceux qui aiment les choses militaires, que de souvenirs évoquera l'*Épopée française* (20) de M. Georges d'Esparbès, qui se déroule à travers les règnes de nos plus grands rois, puis durant la Révolution, l'Empire, la Restauration. Et dans la magnifique et glorieuse *Épopée impériale* (21), s'il est un héros qui se détache entre

(1-2) Hachette. — (3) Vuibert. — (4) Hachette. — (5) Félix Juven. — (6) Ch. Delagrave. — (7) Hachette. — (8-9) Armand Colin. — (10-11-12-13) Hetzel. — (14-15-16-17) Larousse. — (18-19) H. Laurens. — (20) Delagrave. — (21) Alfred Mame.

tous, qui la domine de toute sa puissance et de toute sa gloire, c'est Napoléon lui-même, dont M. Jules Mazé retrace les principaux faits, les triomphes et les revers, depuis l'enfance en Corse jusqu'au martyre de Sainte-Hélène. C'est encore Lui, toujours Lui, dont la grande et impassible figure apparaît à chaque page de l'album de MM. Montorgueil et Job, sur *Bonaparte*, — en attendant Napoléon, — et qui manquait à la belle collection historique de la Librairie Boivin.

C'est bien l'homme de la Destinée, elle lui a dit ses secrets :

Déja Napoléon perçait sous Bonaparte,

Et l'on ne pouvait mieux marquer les phases successives de ces commencemens du plus grand des capitaines, que ne l'ont fait l'écrivain et le peintre, en une union étroite, dans ce récit animé d'un bout à l'autre d'un souffle de patriotisme, où passent un frisson d'enthousiasme au bruit de la mitraille, le rayon de la gloire, les sourires de la fortune, l'étincelle d'une épée qui flamboie, dans les illustrations en couleurs ou monochromes de Job, d'une fantaisie charmante, d'un caractère simple, noble et grave, et toujours si bien approprié au texte.

Dans cette course triomphale de quelques mois où, comme l'a dit Albert Vandal, « il avait fallu Marengo pour compléter Brumaire, » ce sont surtout les actes d'héroïsme qui servent de motifs à ces planches destinées à frapper les jeunes imaginations, dont l'enthousiasme suivra Bonaparte, comme elles ont déjà suivi naguère François Ier, Henri IV, Louis XI, le Roy Soleil, Richelieu, et La Tour d'Auvergne, dans leurs irrésistibles élans.

Egregios cumulare libros, præclara supellex,
Ast unum utilius volvere sæpe librum.

J. Bertrand.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Aux agitations produites par la grève des cheminots, la reconstitution du ministère, les interpellations de la Chambre, a succédé un calme relatif, mais peut-être provisoire. Le budget était là, qui attendait; la Chambre a dû s'y mettre et la discussion s'en poursuit, d'une manière normale, sans attirer grande attention. S'il en est ainsi, c'est que le budget et sa discussion n'ont rien de remarquable. Les préoccupations vont ailleurs : elles se portent sur la question de la représentation proportionnelle, qui s'imposera aux délibérations de la Chambre dès que le budget sera voté, et sur les projets de loi que le gouvernement prépare pour prévenir le retour d'une grève des cheminots. Il en a fait connaître les dispositions générales par des notes communiquées à la presse et l'opinion s'en est émue.

On se demandait, et d'ailleurs on se le demande encore, quelle serait l'attitude finale du gouvernement à l'égard de la représentation proportionnelle. Avant les élections dernières, M. Briand s'était montré peu favorable à la réforme; s'il en admettait la nécessité du bout des lèvres, c'était seulement pour l'avenir; on était, disait-il, trop près des élections pour avoir le temps de la faire, et au surplus il laissait, ou même il faisait entendre qu'il la concevait tout autrement que M. Charles Benoist et ses amis. Comment la concevait-il au juste, on n'en savait trop rien; il y avait quelque hésitation dans sa pensée, quelque équivoque dans son langage. Cependant les proportionnalistes ne lui en ont pas tenu rigueur à ce moment, parce qu'ils se rendaient compte de ses obligations envers la majorité qui le soutenait et qu'il devait ménager. Cette majorité, issue du scrutin d'arrondissement, lui restait secrètement, sournoisement fidèle, même lorsque, débordée par le mouvement de l'opinion, elle se sentait contrainte à le répudier. Elle ne le faisait que verbalement et pour la

forme, et savait gré à M. Briand d'user de temporisation et d'adresse pour éloigner de ses lèvres un calice qu'il serait temps de boire après les élections, s'il était impossible de faire autrement. Les partisans de la réforme ne s'opposaient pas à ces manœuvres avec une grande énergie. Par une sorte de consentement général, tout le monde convenait que la représentation proportionnelle devait être la question électorale par excellence : quand le pays aurait prononcé, s'il l'avait fait clairement et nettement, il n'y aurait plus qu'à s'incliner. Le pays s'est-il prononcé avec clarté et netteté? Oui, certes. Rarement sa pensée, sa volonté se sont dégagées des élections mieux qu'en cette circonstance. Le lendemain du scrutin, les proportionnalistes ont donc cru qu'ils avaient cause gagnée ; mais le surlendemain ils se sont aperçus que leur victoire, quelque éclatante qu'elle eût été, n'était pas encore définitive. Leurs adversaires n'avaient nullement désarmé. Ils l'ont montré par la manœuvre d'ailleurs assez puérile par laquelle ils ont disputé à M. Charles Benoist la présidence de la Commission nouvelle pour l'attribuer à M. Ferdinand Buisson. Remarquez que M. Buisson est pour la proportionnelle tout autant que M. Benoist; mais enfin il n'est pas M. Benoist, il n'est pas l'initiateur de la réforme, il déplaît moins que lui. Son élection montre deux choses, l'impuissance des anti-proportionnalistes qui n'ont pu faire échec à M. Charles Benoist qu'avec un autre partisan de la réforme, et la persistance de leur mauvaise humeur. Ce dernier sentiment était chez eux très vivace et toujours prêt à l'agression. Qu'en résulterait-il ? Peu de chose sans doute, mais il restait à savoir quel était l'état d'esprit de M. Briand.

Pouvait-il être le même après les élections qu'avant? Non sans doute ; M. Briand a trop de perspicacité pour n'avoir pas compris que le pays attendait, désirait, voulait la proportionnelle et qu'il n'accorderait définitivement sa confiance qu'à l'homme qui la lui promettrait, ou plutôt la lui donnerait. Il est trop avisé pour n'avoir pas senti que sa force personnelle était dans le pays plutôt que dans la Chambre, et que s'il perdait jamais la confiance du premier, il ne conserverait pas longtemps celle que la seconde ne cessait de lui marchander. On s'attendait, en conséquence, à le voir entrer résolument dans les voies de la proportionnelle et la surprise a été grande lorsqu'on a constaté qu'il n'en était pas tout à fait ainsi. M. Briand reconnaît la nécessité d'une réforme ; il la reconnaissait d'ailleurs avant les élections ; mais il y a réforme et réforme, et la sienne n'est pas celle qui a été exposée au pays aux élections dernières et sur laquelle il s'est

prononcé. La déception a été grande, l'embarras n'a pas été moindre. On sait que la proportionnelle compte des partisans dans tous les partis, et que M. Jaurès y voisine avec M. Benoist; cependant les proportionnalistes sont généralement favorables au ministère et désireux de le maintenir; ce n'est pas sans regrets qu'ils voteraient contre lui et contribueraient à sa chute. Mais nous ne voulons pas croire que les choses en soient là, et qu'il n'y ait pas de conciliation possible entre le gouvernement et la Commission. M. Briand a montré, en maintes circonstances, trop de ressources d'esprit, et la Commission est animée d'un trop sincère désir d'entente pour qu'il faille désespérer que cette entente se produise en effet.

En attendant, il y a dissentiment, et nous essaierons d'expliquer sur quoi il porte; mais, pour y réussir, il faut renvoyer à plus tard la comparaison de détails entre les divers systèmes qui ont pour but d'introduire dans le scrutin de liste, sur le principe duquel tout le monde est d'accord, la Commission dit la représentation proportionnelle et le gouvernement la représentation des minorités. Ce n'est pas la même chose. Dès l'origine, les proportionnalistes ont été frappés d'une idée de justice peut-être un peu absolue, mais qui n'en était que plus frappante. On aime chez nous les idées simples : nous sommes loin de croire que ce soient toujours les meilleures, mais ce sont les plus accessibles aux masses. L'idée dominante de la réforme a été que le Parlement devait être la représentation exacte du pays; puisque c'est le pays qui est son propre souverain, il doit exercer sa souveraineté au moyen d'un organe fait à sa parfaite ressemblance, et dans lequel il peut se regarder comme dans un miroir; majorité et minorité y figureront chacune pour sa part proportionnelle, rien de plus, rien de moins. Tel est le principe; il est difficile, du moins en théorie, d'en contester la justice; mais M. Briand en conteste la justesse pratique, la convenance politique et parlementaire et, sur quelques points, son argumentation n'est pas sans valeur. Un gouvernement, dit-il, ne peut pas se passer d'une majorité : ce sont les majorités compactes et solides qui les rendent forts; or il pourrait arriver, et il arrivera fatalement, une fois ou l'autre, qu'une coalition de minorités dont aucune, réduite à elle seule, ne serait capable de gouverner, mettra en échec la majorité et la frappera elle aussi d'impuissance; alors l'impuissance sera partout. De pareilles possibilités effraient, et il est sage, après les avoir prévues, de prendre quelques mesures pour en atténuer les conséquences. Il faut renforcer artificiellement la majorité, et lui donner une prime qui ne sera

pas assez forte pour dénaturer la volonté du pays, mais qui le sera assez pour soutenir cette volonté et la faire prévaloir. Il y a là sans doute une préoccupation de gouvernement digne d'être prise en considération ; mais il y a aussi une part de théorie et de doctrine. En fait, il se forme toujours dans une Chambre une majorité et une minorité, et il arrive souvent que la majorité soit composée de pièces et de morceaux disparates aussi bien que la minorité; on en a, en ce moment même, un exemple en Angleterre; on en a eu un chez nous pendant les plus beaux jours du Bloc. La majorité peut être, elle aussi, le produit d'une coalition hétérogène, et alors elle reste fragile, quoiqu'elle puisse être nombreuse, parce qu'elle est continuellement menacée de dislocation. M. Briand ne la garantit nullement de ce danger qui est pour elle le principal ; il lui ajoute du nombre, mais il ne lui donne pas de la force véritable qui vient de l'homogénéité; son système est déplorablement empirique. Celui de la Commission échappe mieux à la critique. Dans son système, à elle, il ne s'agit pas de donner comme par grâce une représentation aux minorités, mais d'assurer la représentation proportionnelle de la majorité et de la minorité, en faisant entrer en ligne de compte tous les élémens dont elles se composent. On comprend maintenant en quoi diffèrent le projet du gouvernement et celui de la Commission. M. Charles Benoist l'a indiqué d'un mot en disant : Il n'y a de proportionnelle que la proportionnelle. Or, c'est elle qui a triomphé aux élections dernières, et non pas le système bâtard de M. le président du Conseil.

Nous avons dit que nous n'entrerions pas aujourd'hui dans le détail des procédés employés pour assurer l'application de chacun des deux systèmes : il faut expliquer cependant, en termes sommaires, quels sont ces procédés. Dans chaque circonscription électorale, les électeurs doivent choisir entre plusieurs listes. Le gouvernement prend pour base de ses calculs le nombre des électeurs inscrits et la Commission le nombre des votans, et ils appliquent à ce nombre des diviseurs qui ne sont pas les mêmes, mais qui aboutissent à peu près aux mêmes résultats et déterminent des quotiens : chaque liste a droit à un nombre de députés égal au nombre de fois qu'elle contient le quotient ainsi obtenu. Le chiffre des inscrits étant plus considérable que celui des votans, le quotient sera plus élevé dans le système du gouvernement que dans celui de la Commission, et par conséquent il y en aura moins de réalisés par chaque liste ; par conséquent aussi il y aura plus de chance

pour qu'un plus grand nombre de sièges restent sans attribution. Que fera-t-on de ces sièges qui n'auront été obtenus par personne? Là gît l'ingéniosité du système de M. le président du Conseil : ces sièges en déshérence seront attribués à la liste qui aura réuni le plus de voix. C'est bien là une prime, puisque, en sus de sa part légitime, en donne encore quelque chose à la liste qui a gagné la course. Est-ce juste? Non certainement. Est-ce politique? Pas davantage, et nous avons dit en partie pourquoi. Mais il y en a d'autres motifs. On a beaucoup répété que, dans le système de la représentation proportionnelle, il serait difficile de faire comprendre aux électeurs que, la concurrence étant entre des listes et non pas entre des personnes, un candidat figurant sur une liste à laquelle on aura attribué le contingent qui lui est dû, se verra préférer un autre candidat figurant sur une autre liste, bien que le second ait eu moins de voix que le premier. Cela choque en effet d'abord; les électeurs en seront surpris et auront de la peine à l'admettre la première fois qu'ils en feront l'épreuve ; c'est seulement à la longue qu'ils s'y habitueront ; mais s'il y a là une difficulté, raison de plus pour ne pas la compliquer par une autre et pour ne pas demander un nouvel effort à l'intelligence de l'électeur. Nous ne nous chargeons pas de lui faire entendre pourquoi on donnerait à la liste la plus favorisée plus que son dû; cette manière de voler au secours de la victoire a, elle aussi, quelque chose de choquant. Mais, demandera-t-on, n'y aura-t-il pas aussi des sièges en déshérence dans le système de la Commission? Il y en aura sans doute, mais moins, puisque le quotient à atteindre sera moins élevé, et la Commission propose de les attribuer aux différentes listes dans des conditions plus proportionnelles et dès lors plus équitables. Nous reviendrons sur tous ces points quand la discussion s'ouvrira. Nous y reviendrons s'il y a lieu de le faire : il faut espérer que, d'ici là, s'ils ne sont pas intransigeans l'un et l'autre, le gouvernement et la Commission trouveront une solution transactionnelle. Toutefois, nous n'accuserons pas la Commission d'intransigeance, si elle se contente de rester fidèle au principe de la proportionnalité.

D'autres questions sont posées, d'autres discussions se préparent, et là encore, malheureusement, d'autres dangers apparaissent déjà. On se rappelle que la Déclaration ministérielle a annoncé le dépôt de projets de loi destinés à prévenir le retour d'une grève des chemins de fer. Les jours se sont écoulés et les projets de loi ne sont pas encore venus, sans doute parce qu'on a trouvé à les mettre sur

pied plus de difficultés qu'on n'en avait prévu. Le gouvernement s'est contenté, comme s'il voulait interroger et tâter l'opinion, de communiquer à la presse, sous forme de notes, les idées générales qui l'inspirent. Si tel a été son but, il tiendra sans doute compte des objections qui lui ont été faites, elles ont été nombreuses.

La grève des cheminots et les incidens qui l'ont accompagnée ont montré, à la fois, l'insuffisance de la législation pénale contre des actes d'un caractère en partie nouveau, comme le sabotage ou l'abandon de leur poste par certains agens, et les inconvéniens que présente cet abandon lorsqu'il se généralise sous forme de grève. De là deux séries de projets : les premiers créent des peines nouvelles ou renforcent les peines existantes contre des actes qui mettent en péril le matériel des chemins de fer ou la sécurité des voyageurs ; les seconds interdisent la grève aux cheminots et leur donnent certaines garanties. Il n'y a qu'un trait original dans la première série de ces projets ; on ne saurait attribuer ce caractère aux peines créées ou renforcées, quelque nécessaires qu'elles soient d'ailleurs ; mais « la provocation ou l'excitation à commettre des actes de sabotage, » qui échappait jusqu'ici à toute pénalité, y sera désormais soumise. Sur ce point, la législation actuelle était muette ; après les actes dont nous avons été les témoins indignés et impuissans, ce mutisme, cette omission ne pouvaient se prolonger. Le gouvernement l'a compris ; il faut lui en savoir gré.

Il nous est malheureusement impossible d'adresser les mêmes éloges à son projet sur la conciliation et sur l'arbitrage. Ce projet est excellent en ce qu'il réalise la promesse de la Déclaration ministérielle d'interdire la grève au personnel des chemins de fer ; l'interdiction est formelle, et il n'y aurait qu'à approuver si elle comportait des sanctions pénales efficaces. Mais celles du projet ne le sont nullement. « Le Conseil des ministres, dit la note communiquée à la presse, n'a pas voulu comme sanction la perte de la retraite ; il a préféré une pénalité. » Quelle pénalité ? On ne nous le dit pas encore : il ne peut s'agir toutefois que d'une amende ou de la prison. S'il s'agit d'une amende et, s'il est interdit de la prélever sur les fonds de la Caisse des retraites, l'ouvrier ne fera qu'en rire.

> Tu peux me faire perdre, ô fortune ennemie,
> Mais me faire payer, parbleu, je t'en défie !

dit le Joueur de Regnard : c'est quelque chose d'analogue que diront, ou que penseront les ouvriers. Quant à la prison, l'impossibilité

d'appliquer cette peine, à supposer qu'on y songe, sera du côté non pas des ouvriers, mais du gouvernement. On peut mettre en prison quelques individus, mais non pas des centaines ou des milliers, et, si une nouvelle grève éclate, c'est plus par milliers que par centaines que les ouvriers y prendront part. Comment se faire illusion à ce sujet? Dans la dernière grève, il y a eu plus de 3000 révocations : cependant, on peut le dire aujourd'hui que l'incident est terminé, le personnel des chemins de fer, dans son ensemble, n'a montré aucune ardeur à suivre les mots d'ordre qui lui ont été donnés; mais le jour où il obéira, il y aura beaucoup plus de 3000 délinquans à poursuivre et à condamner. Que fera-t-on d'eux? L'amende est une sanction pour rire, la prison est une sanction irréalisable : si donc le Conseil des ministres les a préférées à la retenue de la retraite, nous en sommes fâchés, mais il a perdu son temps. Pourquoi, d'ailleurs, reculer devant la retenue de la retraite? Il est bien entendu qu'on restituerait à l'ouvrier les versemens opérés par lui, et qu'il serait seulement privé du bénéfice de ceux qui auraient été versés par les Compagnies et par l'État. Dès lors, de quel droit se plaindrait-il? Il aurait violé le contrat qui lui assurait certains avantages : ne serait-il pas juste qu'il les perdît?

Le gouvernement semble avoir trop oublié, dans la préparation de ses projets, qu'il s'agit en effet d'un contrat entre la Compagnie ou l'État agissant lui-même comme Compagnie de chemin de fer, et l'ouvrier qui, après s'être engagé dans des conditions qu'il connaissait, manque à l'engagement qu'il a pris. De cet oubli vient la conception dangereuse et fausse du projet que le gouvernement annonce sur la conciliation et sur l'arbitrage : de tous ses projets, c'est le plus grave, celui qui mérite de retenir le plus longtemps l'attention. Les cheminots ont-ils, oui ou non, le droit de faire grève? S'ils l'ont, comment peut-on les en priver? S'ils ne l'ont pas, pourquoi leur donner des compensations à ce qu'on leur enlève, puisqu'on ne leur enlève rien? C'est pourtant ce que fait le projet ministériel. — Nous vous privons d'un droit qui appartient aux autres ouvriers, dit-il aux cheminots; mais rassurez-vous : nous allons entourer votre situation de toute une série de garanties qui n'appartiendront qu'à vous et vous mettront dans une citadelle inexpugnable! — Et le gouvernement imagine, en effet, tout un système de conseils de conciliation et d'arbitrage, à quatre ou cinq étages superposés, qui est bien l'œuvre la plus compliquée et à quelques égards la plus singulière qu'on ait encore vue. Au surplus, si sa conception pouvait se

réaliser, le gouvernement est-il sûr que le privilège en appartiendrait longtemps aux seuls cheminots? Croit-il que les autres ouvriers n'en réclameraient pas impérieusement et n'en obtiendraient pas prochainement le bénéfice? S'il le croit, il n'est pas un grand psychologue et il tient peu de compte de l'expérience. En réalité, ce qu'on fait aujourd'hui pour une catégorie d'ouvriers deviendra demain le droit commun pour tous, et alors les cheminots, se retournant vers le gouvernement, lui demanderont où est pour eux l'avantage qu'il a reconnu leur devoir en échange de la privation qu'il leur a exceptionnellement infligée. Que répondra le gouvernement? Nous n'en savons rien; nous serions bien embarrassés de répondre si nous étions à sa place, c'est-à-dire si nous nous étions mis dans une situation aussi fausse. Il n'y a qu'un moyen d'échapper à tant d'inconvéniens : c'est de dire que le contrat entre les Compagnies de chemin de fer et les cheminots est un contrat d'un genre particulier, où la grève ne saurait être tolérée d'un côté parce qu'elle est impossible de l'autre. Un patron ordinaire se met en grève comme ses ouvriers; les cas de *lock-out* ont été assez fréquens depuis quelques années; mais une Compagnie de chemin de fer ne peut pas le faire, parce qu'elle est l'État lui-même qui exploite par son intermédiaire, en vertu d'une concession provisoire qu'il lui a accordée, et que l'État ne saurait interrompre sa fonction. La garantie des cheminots, si on veut leur en accorder une spéciale, est dans la publicité qui entoure toutes les questions de chemins de fer, dans l'intervention constante de l'État qui fixe les tarifs et impose des règles à l'administration, dans les débats des Chambres où, si la bonne volonté des Compagnies à l'égard des ouvriers venait à faiblir, on trouverait tout de suite des orateurs pour la ranimer. Voilà les garanties des cheminots; les ouvriers des industries privées en ont-ils de comparables?

Le gouvernement croit néanmoins devoir leur en donner de nouvelles, et il institue un système de conciliation, couronné par un système d'arbitrage, dont les partisans les plus fanatiques des assemblées délibérantes seront enchantés, car on en a mis partout. Dieu sait combien de paroles vont être prononcées dans ces administrations dont une activité bien ordonnée, bien disciplinée, était jusqu'ici le mérite principal, et nécessaire! « Au premier degré, dit la note officieuse, le projet institue, dans chaque réseau, des conférences périodiques devant permettre aux délégués élus dans chaque service, — à raison de deux par service, — de discuter, avec les directeurs des Compagnies, leurs intérêts professionnels. » Le mot de « conférences » est

admirable, et tout à fait en situation. S'il est vrai que le besoin crée l'organe, il ne l'est pas moins que l'organe multiplie les besoins. On peut être sûr que les délégués s'ingénieront pour avoir quotidiennement quelque chose à demander et qu'ils ne resteront jamais à court. S'ils le faisaient, ils seraient bientôt remplacés ; mais ils tiendront à cœur d'avoir sans cesse des réclamations à présenter et de justifier par là l'institution dont ils seront les représentans. Et l'on conférera indéfiniment dans les conférences périodiques ! Comme on ne se mettra pas toujours d'accord, « au deuxième degré, le projet institue des comités locaux de conciliation, » où l'on reprendra la conférence interrompue; et comme, là encore, on ne s'entendra pas toujours, « au troisième degré est institué un Comité central de conciliation, qui peut être saisi des différends collectifs non résolus par les comités locaux. » Est-ce tout? Non. Ne fallait-il pas prévoir le cas « où le Comité central de conciliation n'aurait pas réussi dans l'accomplissement de sa tâche? » On le prévoit donc et ici finit la conciliation pour commencer l'arbitrage dont voici la procédure. « Chacune des deux parties désigne ses arbitres. Ceux-ci choisissent trois autres arbitres, soit par voie d'accord, soit par voie de tirage au sort sur une liste dressée de la manière suivante : Chaque année les deux Chambres dresseraient une liste de membres choisis parmi certaines catégories : Conseil d'État, Cour de cassation, Cours d'appel, Académie des Sciences, Académie des Sciences morales et politiques. La Chambre désignerait deux tiers des membres de la liste et le Sénat le tiers restant. Le tribunal arbitral ainsi constitué rendrait sa sentence qui deviendrait exécutoire, sauf pour le cas où cette sentence aurait une répercussion financière. Dans cette dernière hypothèse, elle devrait être soumise à la ratification du Parlement. » Pourquoi dans cette dernière hypothèse seulement ? Soyez sûr qu'une fois entré dans une si belle voie, on ne s'arrêtera pas à moitié route. Le Parlement n'admettra pas qu'on lui fasse sa part. Est-ce que les interpellations qui s'y produisent le plus souvent, au sujet des chemins de fer, portent sur les questions d'argent ? Point du tout, et sans aller plus loin, celle d'hier a porté sur la réintégration des révoqués. Presque toujours d'ailleurs les revendications des cheminots auront, si elles sont admises, des répercussions financières ; presque toujours dès lors, l'affaire se terminera au Palais-Bourbon et au Luxembourg. Ainsi, au bout de cette échelle ascendante de comités délibérans, apparaît le Parlement dont l'intervention finale, sollicitée dans un cas spécial, s'étendra bientôt à tous. Faut-il l'avouer ? Lors de la dernière

grève, on s'est félicité en secret que le Parlement ne fût pas réuni. On a mieux aimé entendre les discours de M. Jaurès après que pendant la grève. Désormais, si les cheminots ont la patience d'attendre que leurs revendications soient soumises aux Chambres, ils seront toujours assurés de voir toute la série des « conférences » se terminer par une discussion parlementaire. A la vérité, cette patience, ils ne l'auront pas, et l'inutilité de toute cette chinoiserie, si laborieusement hiérarchisée, pourrait, dans une certaine mesure, faire illusion sur son danger. Les ouvriers ont l'habitude de procéder par un *Sic volo, sic jubeo!* immédiat et de se mettre en grève au moment où on s'y attend le moins et où la suspension du travail peut faire le plus de mal. S'imagine-t-on les arrêter au moyen d'une procédure qui durerait des mois ?

Quand même on y réussirait une fois par hasard, le moyen serait détestable parce qu'il est le renversement de tous les principes sur lesquels reposent les contrats. Il y en a un, avons-nous dit, entre les Compagnies et leurs ouvriers. S'il était onéreux pour ces derniers, comment expliquerait-on que, pour une place vacante dans les services des chemins de fer, vingt candidats se présentent et mettent en mouvement afin de l'obtenir toutes les influences dont ils peuvent disposer? Tout le monde sait bien que la situation des cheminots est une des meilleures, sinon la meilleure qui existe dans le monde du travail, et que les Compagnies n'ont attendu aucune suggestion du dehors pour s'appliquer à la rendre telle : les candidats cheminots le savent mieux que personne. Mais là n'est pas la question. Nous le répétons, il y a un contrat : si l'une des parties y manque, les tribunaux sont là pour l'y rappeler. A quoi bon tous ces comités de conciliation et d'arbitrage qui, finalement, aboutissent à des assemblées politiques, aussi éloignées que possible de la sérénité de jugement qu'on peut attendre d'un tribunal indépendant? Le jour où on aura créé le précédent redoutable de comités et, ce qui serait déjà une prodigieuse confusion, d'un parlement appelé, non pas même à interpréter un contrat, mais à le renouveler, à le corriger, à le refaire, la sécurité de nos industries sera compromise. Certes, nous sommes partisans de l'arbitrage et nous souhaitons qu'on y ait recours le plus souvent possible, mais qui dit arbitrage dit liberté pour les parties d'y recourir ou de n'y pas recourir, de lui soumettre avec précision la question qu'elles veulent et de choisir sur l'heure même les arbitres qui leur conviennent. Les mots d'arbitrage obligatoire, ce substantif et ce qualificatif, sont la contradiction l'un de l'autre : on viole la langue

aussi bien que le droit lorsqu'on les juxtapose. Qu'on en cherche de nouveaux pour exprimer une chose nouvelle, mais qu'on n'enlève pas aux mots anciens le sens qu'ils ont toujours eu. Où il y a obligation, il ne saurait y avoir arbitrage. Il faut appeler autrement la juridiction impérative qu'on organise, et, puisque, en fin de compte, on mettra en œuvre la Chambre et le Sénat, nous ne voyons que l'épithète de politiques qui convienne à la fois au tribunal qu'on organise et à son jugement. En les qualifiant ainsi, on leur donnera leur vrai nom, et personne ne se trompera plus sur leur caractère. Tout le monde comprendra que la sainteté des contrats est livrée chez nous aux intérêts et aux passions des assemblées politiques, et on se demandera s'il ne vaudrait pas encore mieux laisser les cheminots se mettre en grève que de prétendre les en empêcher par des moyens dont nous ne saurions dire s'ils sont plus dangereux qu'inefficaces, ou plus inefficaces que dangereux.

Mais ces projets ne sont encore qu'en élaboration, et si on tarde si longtemps à les déposer sur le bureau de la Chambre, c'est sans doute parce qu'ils ne sont pas définitivement arrêtés. Le gouvernement peut encore se raviser. M. Briand a rendu de grands services à la cause de l'ordre au moment de la grève des chemins de fer : serait-il donc plus facile d'agir avec énergie, avec courage dans le présent, sous l'étreinte des circonstances, que de légiférer avec prévoyance et habileté pour l'avenir? Nous ne méconnaissons pas ce que la situation de M. le président du Conseil a de difficile ; il est juste d'en tenir compte ; mais aux difficultés qu'il ne saurait éviter et qu'il vaut mieux par conséquent aborder de front, pourquoi en ajouter d'autres? C'est bien à tort qu'on l'a accusé parfois de vouloir contenter tout le monde; mais il ne faut pas non plus faire l'opposé et ne contenter personne. Quoi qu'il fasse, il ne ramènera pas dans son giron les élémens d'extrême gauche avec lesquels il a rompu et qui ne le lui pardonneront jamais. Il a paru aussi, récemment, repousser de parti pris les adhésions qui lui venaient de la Droite : elles n'étaient pourtant accompagnées d'aucune exigence. Sans doute il lui est resté encore une belle majorité, mais s'il en exclut les proportionnalistes et, après eux, les défenseurs intelligens du travail national, qui a besoin de discipline chez les ouvriers et de sécurité chez les patrons, et qui ne peut trouver cette sécurité qu'en dehors des interventions politiques, nous ne sommes pas sans inquiétudes pour un avenir assez prochain. M. Briand a fait beaucoup de bien dans le pays, et il n'est pas prouvé qu'un autre l'aurait fait à sa place. En prononçant, en répétant

avec insistance les mots de conciliation et d'apaisement, il a donné à notre état politique une physionomie nouvelle, il a créé une atmosphère plus saine. Nous souhaitons sincèrement qu'il soit aussi bien inspiré dans la solution de problèmes nouveaux.

Il est trop tôt pour parler des élections anglaises, puisqu'elles ne sont pas encore terminées; il est pourtant impossible de n'en rien dire, d'autant plus qu'elles sont assez avancées pour qu'on puisse en pressentir le résultat probable. Ce résultat sera négatif, en ce sens qu'il ne changera pas la situation antérieure et que le gouvernement, qui a imposé au pays cette épreuve nouvelle, n'aura résolu, au moins par la seule consultation nationale, aucune des difficultés avec lesquelles il était aux prises. Il espérait mieux évidemment, sans quoi la résolution d'en appeler au pays ne s'expliquerait pas de sa part. D'un côté comme de l'autre, on était disposé à se contenter d'avantages modestes. Si les libéraux avaient gagné une quinzaine de sièges, ils auraient crié victoire : il en aurait été de même des unionistes en pareil cas. Mais, après quelques oscillations d'ailleurs très faibles qui l'ont fait pencher dans le sens conservateur, l'aiguille s'est redressée et elle marque, pour les deux partis, exactement le même point qu'avant les élections. Quelle conséquence faut-il en tirer? Si on avait affaire à l'Angleterre d'autrefois, il serait facile de le dire; avec celle d'aujourd'hui, tout est incertain. On aurait dit autrefois que, puisque le pays s'était obstiné à deux reprises consécutives à ne donner un véritable avantage ni à l'un, ni à l'autre parti, il voulait une transaction entre eux. C'est la conclusion du bon sens; sera-ce celle des partis? Du parti conservateur, oui sans doute, puisqu'il a offert déjà un projet transactionnel très sérieux; mais que décidera le parti libéral? Bien qu'affaibli moralement, encore plus que matériellement, soit par la déception d'une campagne électorale sans résultats, soit par les divisions de l'Irlande, où l'influence de M. O'Brien augmente et où celle de M. Redmond diminue, il conserve la majorité. Est-elle assez forte pour lui permettre de briser la résistance de la Chambre des Lords? La question est là : les scrutins qui se succèdent ne semblent pas devoir la résoudre.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages

VOLTAIRE, première partie. — LA JEUNESSE DE VOLTAIRE, par FERDINAND BRUNETIÈRE 5

CE QUI DEMEURE, dernière partie, par M. PAUL RENAUDIN. 34

M. THIERS ET LES OTAGES DE LA COMMUNE (AVRIL-MAI 1871), par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales. 68

L'ŒUVRE DÉCORATIVE DE M. ALBERT BESNARD, par M. LOUIS GILLET. . . . 100

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT. — LA PERSÉCUTION. — II. LA PREMIÈRE APPLICATION DES LOIS DE MAI (JUIN-DÉCEMBRE 1873), par M. GEORGES GOYAU. 120

LES MASQUES ET LES VISAGES. — PORTRAITS DE FLORENTINES, LE LONG DE LA SEINE ET DE L'ARNO. — I. XVe SIÈCLE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 160

L'AMÉRIQUE AU XVIIIe SIÈCLE, D'APRÈS UN VOYAGEUR FRANÇAIS, par Mme B. VAN VORST. 191

REVUE DRAMATIQUE. — *Comme ils sont tous;* — *Les Marionnettes,* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Le Marchand de bonheur,* AU VAUDEVILLE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 218

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Novembre.

ALBERT VANDAL, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. . 241

LA MADONE QUI PLEURE, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY. 277

VOLTAIRE, deuxième partie. — LES POÉSIES ET LE THÉATRE DE VOLTAIRE, par FERDINAND BRUNETIÈRE. 324

LES MASQUES ET LES VISAGES. — PORTRAITS DE FLORENTINES, LE LONG DE LA SEINE ET DE L'ARNO. — II. XVIe SIÈCLE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 343

LES COMÉDIENS ET LA SOCIÉTÉ POLIE, par M. VICTOR DU BLED. 377

Pages.

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON CONTI, ET SA CANDIDATURE AU TRÔNE DE POLOGNE (1696-1697), par M. le général DE PIÉPAPE. 412

UN TÉMOIN DE LA PENSÉE EUROPÉENNE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE. — LETTRES ET DOCUMENS INÉDITS, par M. VICTOR GIRAUD. 441

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN NOUVEAU ROMAN DE MŒURS BERLINOISES, par M. T. DE WYZEWA. 458

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Décembre.

LA GUERRE DE 1870. — I. LA PRÉPARATION, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 481

MADEMOISELLE DE JESSINCOURT, première partie, par M. LOUIS BERTRAND. 518

L'ÉVENTUALITÉ D'UNE RÉVOLUTION SYNDICALISTE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 573

VOLTAIRE, troisième partie. — CIREY, VERSAILLES, BERLIN (1734-1754), par FERDINAND BRUNETIÈRE. 606

UN POÈTE DIPLOMATIQUE ROUMAIN DU XIXe SIÈCLE. — BASILE ALECSANDRI, par M. GEORGES BENGESCO. 638

LIBÉRALISME ET ÉTATISME, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 671

POÉSIES. — LA FLÛTE ALEXANDRINE, par M. LÉONCE DEPONT. 687

REVUE DRAMATIQUE. — LE THÉATRE DE M. ALFRED CAPUS, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 697

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Décembre.

LA GUERRE DE 1870. — LE COMMANDEMENT, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 721

MADEMOISELLE DE JESSINCOURT, deuxième partie, par M. LOUIS BERTRAND. 757

LÉON TOLSTOÏ, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 804

LA FOLIE DE CHARLES VI, ROI DE FRANCE, par M. le docteur DUPRÉ. 835

LES « SOUVENIRS ENTOMOLOGIQUES » DE M. J.-H. FABRE, par M. F. MARGUET. 867

LA DÉCOUVERTE DE RACINE, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 902

REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE THOMAS CHATTERTON, par M. T. DE WYZEWA. 918

LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. JOSEPH BERTRAND. 930

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 50168.

AP
20
R5
per.5
t.60

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY